

DATE DUE

OCT 29 2003

J
103
H7
1980
R4
A1

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

J

103

H7

1980/83

R4

A1

no. 15-32

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 15

Tuesday, November 4, 1980

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1980-81:

At 9:30 a.m.

Votes 25, 30, L35 and L40—Canada Mortgage and Housing Corporation under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

At 11:00 a.m.

Vote 1—Administration Program under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

APPEARING:

The Honourable Senator Hazen R. Argue,
Minister of State
(Canadian Wheat Board).

The Honourable Paul Cosgrove, Minister of
Public Works and responsible for the Canada Mortgage
and Housing Corporation.

Mr. Russel MacLellan,
Parliamentary Secretary to
Minister of Regional Economic Expansion.

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 15

Le mardi 4 novembre 1980

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1980-1981:

A 9h 30 du matin

Crédits 25, 30, L35 et L40—Société canadienne
d'hypothèque et de logement sous la rubrique
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

A 11h 00 du matin

Crédit 1—Programme de l'Administration sous la
rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE.

COMPARAÎT:

L'honorable sénateur Hazen R. Argue,
ministre d'État

(Commission canadienne du blé).

L'honorable Paul Cosgrove,
ministre des Travaux publics et
responsable de la Société canadienne
d'hypothèques et de logement.

M. Russel MacLellan, secrétaire
parlementaire du ministre de
l'Expansion économique régionale.

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Althouse	Côté (Mrs.)
Bachand	Darling
Beauchamp-Niquet (Mrs.)	Dingwall
Breau	Gass
Bujold	Hargrave

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Harquail	MacKay
Howie	Maltais
La Salle	McCain
Lonsdale	Murphy—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Monday, November 3, 1980:

Mr. Murphy replaced Mr. Riis;
Mr. Harquail replaced Mr. Lapointe (*Beauce*).

On Tuesday, November 4, 1980:

Mr. Hargrave replaced Mr. Dantzer;
Mr. Althouse replaced Mrs. Mitchell.

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le lundi 3 novembre 1980:

M. Murphy remplace M. Riis;
M. Harquail remplace M. Lapointe (*Beauce*).

Le mardi 4 novembre 1980:

M. Hargrave remplace M. Dantzer;
M. Althouse remplace M^{me} Mitchell.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 4, 1980

(20)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 9:45 o'clock a.m., this day, the Vice-Chairman, Mr. Tobin, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Bujold, Darling, La Salle, McCain, Mrs. Mitchell and Mr. Tobin.

Other members present: Messrs. Riis and Roy.

Appearing: The Honourable Paul Cosgrove, Minister of Public Works and responsible for the Canada Mortgage and Housing Corporation; The Honourable Senator Hazen R. Argue, Minister of State (Canadian Wheat Board); Mr. Russel MacLellan, Parliamentary Secretary to Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Canada Mortgage and Housing Corporation: Mr. R. V. Hession, President. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Jim Collinson, Assistant Deputy Minister, Western Region. From the Prairie Farm Rehabilitation Administration: Dr. Harry Hill, Director General; Mr. Roger Baldwin, Coordinator, Policy, Program and Evaluation Division.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, April 30, 1980, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1981. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, June 3, 1980, Issue No. 1.*)

The Committee resumed consideration of Votes 25, 30, L35 and L40—Canada Mortgage and Housing Corporation under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION.

The Honourable Paul Cosgrove with Mr. R. V. Hession answered questions.

At 11:15 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:22 o'clock a.m., the sitting resumed.

By unanimous consent, the Committee resumed Vote 1—Administration Program under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION.

The Honourable Senator Hazen R. Argue and Mr. Russel MacLellan with the remaining witnesses answered questions.

The Chairman authorized that the following document be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence:

Community Services Contribution Program, 1979 Municipal Allocations for Quebec. (*See Appendix REGD-13.*)

At 12:40 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., Tuesday, November 4, 1980.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 4 NOVEMBRE 1980

(20)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9h 45 sous la présidence de M. Tobin (vice-président).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, MM. Bujold, Darling, La Salle, McCain, M^{me} Mitchell et M. Tobin.

Autres députés présents: MM. Riis et Roy.

Comparaît: L'honorable Paul Cosgrove, ministre des Travaux publics et responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement; l'honorable sénateur Hazen R. Argue, ministre d'État (Commission canadienne du blé); M. Russel MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: De la Société canadienne d'hypothèques et de logement: M. R.V. Hession, président. Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Jim Collinson, sous-ministre adjoint, Région de l'Ouest. De l'Administration du rétablissement agricole des Prairies: M. Harry Hill, directeur général, M. Roger Baldwin, coordonnateur, Division des politiques, des programmes et de l'évaluation.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du mercredi 30 avril 1980 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981. (*Voir procès-verbal du mardi 3 juin 1980, fascicule no 1.*)

Le Comité reprend l'étude des crédits 25, 30, L35 et L40—Société canadienne d'hypothèques et de logement sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE.

L'honorable Paul Cosgrove et M. R.V. Hession répondent aux questions.

A 11h 15, le Comité suspend ses travaux.

A 11h 22, le Comité reprend ses travaux.

Du consentement unanime, le Comité reprend l'étude du crédit 1—Programme de l'administration, sous la rubrique Expansion économique régionale.

L'honorable sénateur Hazen R. Argue, M. Russel MacLellan et les autres témoins répondent aux questions.

Le président autorise que le document suivant soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour.

Programme de contributions pour les équipements communautaires, sommes accordées aux municipalités du Québec en 1979. (*Voir Appendice «REGD-13».*)

A 12h 40, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 4 novembre 1980, à 15h 30.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, November 4, 1980

• 0930

The Chairman: Order, please. Good morning, gentlemen. We need unanimous consent to call Votes 25, 30, L35 and L40 relating to Canada Mortgage and Housing Corporation under the Regional Economic Expansion estimates. Do we have unanimous consent?

Some hon. Members: Agreed.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

B—Canada Mortgage and Housing Corporation

Vote 25—To reimburse Canada Mortgage and Housing Corporation.....\$899,500,000

Vote 30—Canadian Home Insulation Program . \$83,000,000

Vote L35—Advances to Canada Mortgage and Housing Corporation.....\$19,900,000

Vote L40—To increase as set out in paragraphs (a) and (b)\$231,700,000

The Chairman: I would like to welcome the Minister of Public Works, the Hon. Paul Cosgrove, who, as you know, is responsible for CMHC. Of course, Mr. Cosgrove's official, Mr. Hession, of CMHC is here, and he has with him again a number of his officials who were here at our last meeting.

The minister will not be making a statement this morning. I believe his parliamentary secretary made a statement to us the last time around. We can go immediately to questioners.

Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman. It is certainly a privilege to welcome the minister here. I have been very interested in housing for a good number of years and have had the privilege of sitting on the standing committee for this. I addressed some questions to the chairman of CMHC, Mr. Minister, last week in your absence, and I would certainly like to get your reaction too. With all due respect to Mr. Hession, I am a great believer that if you have business with the Lord you do not talk to his disciples, not even the top ones.

On the new CMHC loans, your department, I understand, Mr. Minister, has stated categorically, emphatically, that it is to be in metric, period. Is that correct?

Honourable Paul Cosgrove (Minister of Public Works): Thank you, Mr. Chairman. I want again to repeat the apologies offered by my parliamentary secretary when I was at the very last moment unable to attend the last hearing because of a call of ministerial responsibility out of Ottawa. In response

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 4 novembre 1980

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Bonjour, messieurs. Il nous faut le consentement unanime pour mettre en délibération les crédits 25, 30, L35 et L40 du budget de l'Expansion économique régionale portant sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Avons-nous le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE

B—Société canadienne d'hypothèques et de logement

Crédit 25—Pour rembourser la Société canadienne d'hypothèques et de logement.....\$899,500,000

Crédit 30—Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes\$83,000,000

Crédit L35—Avances consenties à la Société canadienne d'hypothèques et de logement\$19,900,000

Crédit L40—Pour hausser, tel que prévu aux alinéas a) et b)\$231,700,000

Le président: Je tiens à souhaiter la bienvenue à l'honorable Paul Cosgrove, ministre des Travaux publics, qui, comme vous le savez, est responsable de la SCHL. Bien sûr, M. Cosgrove est accompagné de ses fonctionnaires qui étaient là lors de la dernière séance, dont M. Hession de la SCHL.

Ce matin, le ministre ne fera pas de déclaration. Je pense que son secrétaire parlementaire en avait fait une lors de la dernière séance. Nous pouvons donc passer immédiatement aux questions.

Monsieur Darling.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président. C'est certainement un privilège pour nous de recevoir le ministre. Depuis un bon nombre d'années je m'intéresse beaucoup à la question du logement et j'ai eu le privilège de siéger à ce Comité permanent. Monsieur le ministre, la semaine dernière alors que vous n'y étiez pas, j'ai posé certaines questions au président de la SCHL et j'aimerais vous les poser également. Sans vouloir être irrespectueux envers M. Hession, je crois fermement que lorsqu'on a affaire au Seigneur, on ne s'adresse pas à ses disciples, même aux plus haut placés.

Monsieur le ministre, concernant les prêts de la SCHL, votre ministère a déclaré catégoriquement et énergiquement que tout se ferait selon le système métrique, un point c'est tout. N'est-ce pas?

L'honorable Paul Cosgrove (ministre des Travaux publics): Merci, monsieur le président. Je tiens à répéter les excuses que je vous ai présentées par l'intermédiaire de mon secrétaire parlementaire. Au dernier moment, des responsabilités d'ordre ministériel m'ont appelé à l'extérieur d'Ottawa, c'est pourquoi

[Text]

to the opening comments, Mr. Darling, my comments will be responsive to your question because I have not had the opportunity of looking at the record, or the Bible, as reported by my officials and by the president of the corporation; so at great risk of not knowing what was said before, you have my genuine, impulsive response to your questions this morning.

As I think I responded to you in the House of Commons, the objective of the corporation and of the government is indeed that the metric system will be introduced in the industry, should be introduced in the industry, on a universal basis in all parts of Canada. That program has been under way now as long as the metric program has been under way. Considerable work has been undertaken with the leaders in the industry, the organizers of the industry, such as the trade organizations: HUDAC, the Urban Development Institute, organizations such as those. The objective is that the whole industry be changed to metric. It is well under way.

• 0935

In terms of flexibility, I indicated that a lot of lead time, I think it was perhaps a two-year period, was granted in conjunction and co-operation with the industry leaders who were working with their individual members and smoothing the change-over. Now that the program is under way I think it is largely being adopted and supported, as I say, by the industry leaders.

Having said all that, I know there remain difficulties. The organizations do not universally speak for people in the industry; there are smaller operators who maybe have not had the advantage of being associated with the larger trade organizations. The corporation is trying to exercise some flexibility but, at the same time, trying to alert the industry that this is the objective. It is a program that is well advanced and one that we hope will soon have total and universal acceptance.

Mr. Darling: Mr. Minister, as one involved in politics at the municipal level for a great number of years and, therefore, as one having had a great deal of experience subject to election every two years rather than for a four-year period as you are now, do you not concede that the governments are the servants of the people rather than the masters?

Mr. Cosgrove: Yes, and the process, as I understand it, through you, Mr. Chairman, to the member, is that it is a question of how you serve. In the democratic process, that is usually brought about by candidates for office looking for the consent of the public on certain professed programs and policies. That is what you call an election campaign and that is what you call an election platform. The public then has the opportunity of assessing which of those programs, parties or platforms it wants to support, and with the election of a party, person, platform or program by the majority of people, the assumption is that having been given that mandate, you are to conclude that mandate. So yes, I agree with you; in that context, governments are the servants of the people.

Mr. Darling: Would you not concede, Mr. Minister, that by and large the majority of the people in Canada are very unhappy with metric? The answer to that I know is yes, so I will go on.

[Translation]

je n'ai pas pu assister à votre dernière séance. Ce matin, monsieur Darling, ma réponse à vos questions sera sincère et impulsive car je n'ai pas eu l'occasion de consulter les dossiers, ou la bible, et j'ignore donc les propos de mes fonctionnaires ou du président de la Société; donc, je répondrai au risque d'ignorer ce qui a été dit auparavant.

Comme je vous l'ai dit en Chambre l'objectif de la Société et du gouvernement est l'implantation du système métrique dans l'industrie partout au pays. Ce programme existe depuis la création du programme de conversion au système métrique. Un travail considérable a été effectué auprès des chefs de l'industrie, des organisateurs de l'industrie, tels les organisations des métiers comme: HUDAC, l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain, et des organismes semblables. L'objectif est que toute l'industrie adopte le système métrique. C'est en voie de réalisation.

Quant à la souplesse dans l'application de ce programme, il faut dire que nous avons la collaboration des chefs de l'industrie, lesquels ont travaillé avec leurs membres afin d'adoucir le processus de conversion; de plus, nous avons accordé beaucoup de temps de préparation et d'adaptation; deux ans environ. Maintenant que le programme est en marche, je pense qu'en général les chefs d'industries l'ont adopté et l'appuient.

Ceci dit, je sais qu'il y a encore des problèmes. Les organisations ne sont pas les porte-parole universels de l'industrie; il y a des petits exploitants qui n'ont peut-être pas l'avantage de faire partie des grandes organisations de métiers. Tout en faisant preuve d'une certaine souplesse, la société essaie de sensibiliser l'industrie à cet objectif. Le programme est déjà bien avancé et nous espérons qu'il sera bientôt et universellement accepté.

M. Darling: Monsieur le ministre, compte tenu de vos nombreuses années d'expérience en politique municipale, où vous avez dû faire face à des élections tous les deux ans au lieu de tous les quatre ans comme c'est le cas maintenant, ne pensez-vous pas que les gouvernements sont les serviteurs du peuple plutôt que leurs maîtres?

M. Cosgrove: En effet, monsieur le président. Je ferai remarquer à l'honorable député que dans ce cas-ci la question porte plutôt sur la façon de servir. En démocratie, ce sont habituellement les candidats qui cherchent à obtenir l'appui du public pour les programmes et les principes qu'ils préconisent. C'est là-dessus que se basent une campagne et un programme électoral. Le public peut décider quel programme, ou parti, il désire appuyer en votant pour le parti, le candidat ou le programme de son choix. Lorsque la majorité s'est prononcée, on présume avoir reçu ce mandat auquel on est lié. Je suis donc d'accord avec vous; dans ce contexte, les gouvernements sont les serviteurs du peuple.

M. Darling: Monsieur le ministre, ne pensez-vous pas qu'en général la majorité des Canadiens sont insatisfaits du système métrique? Je sais que la réponse est oui, alors je vais poursuivre.

[Texte]

Mr. Hession, when I put this question to him, did say there were certain extenuating circumstances and he itemized these. He said independent builders, and I am not talking about the great Campeau Corporation and the former chairman here, Mr. Teron, whatever his organization was, who are huge builders and, therefore, able to buy in great quantities. But in a great many areas there are little individual builders who build one house at a time. They buy the material locally. And in many cases there are individual people who build their own homes, maybe with an electrician coming in. They are handy, they are able to do it, and they naturally go to CMHC for a loan. It is much easier for them to go in the old imperial system.

Mr. Hession says a loan will be approved on this basis. I would hope this would continue, even without a cut-off date, Mr. Minister. This was brought to my attention by a builder in North Bay. It is not my riding but he does building in my riding. He stated that in another area the imperial measure was allowed and that is the province to the east of us. Mr. Minister, all provinces are equal and I do not feel that any one province should be more equal than the others, and I have mentioned that before.

I would appreciate your comments on that.

The Chairman: Mr. Minister.

• 0940

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, Mr. Darling moved from the point I thought he was going to make: that possibly some parties or some members had been elected on a policy of nonconversion. I do not recall that it was the biggest issue in the last election campaign, but certainly the government policy was well known. The government intention to proceed with metric conversion was well known and the government, that is, this particular government, of course was given a mandate.

The point I want to make, which I thought you were going to make, is that if you would reason that the majority of people were unhappy and that was the only issue in the election, then those people who are not in favour of conversion would have been given a mandate and would be the government now. So I have to reconcile that with your statement that a lot of people are unhappy. I take issue with that statement. My information is that the industry by and large has accepted the conversion to metric. The industry as organized through its representatives is by and large happy with the conversion and it is the exceptional case where there has been some difficulty.

In response to exceptions, you raise a difficult point. We are trying to permit exceptions where it is very difficult for the small builder, but I should just point out that once you make

[Traduction]

Lorsque j'ai posé la question à M. Hession, il m'a répondu qu'il y avait des circonstances atténantes qu'il a énumérées. Il a parlé des constructeurs indépendants et je ne parle pas de la grande société Campeau ni de celle de l'ancien président, M. Teron, dont j'ignore le nom, qui sont des entrepreneurs importants et qui peuvent donc se permettre d'acheter en grande quantité. Toutefois dans beaucoup de régions il y a quantité de petits entrepreneurs qui construisent une maison à la fois. Ils achètent leurs matériaux des marchands de l'endroit. Dans beaucoup de cas aussi il y a des particuliers qui construisent eux-mêmes leurs maisons, en embauchant peut-être un électricien. Ce sont des personnes habiles, qui sont capables de le faire, alors, naturellement, ils font une demande de prêt à la SCHL. Pour eux, c'est beaucoup plus facile d'utiliser le vieux système impérial.

M. Hession m'a dit que dans ces cas-là on pouvait autoriser un prêt. Monsieur le ministre, j'espère que cette pratique pourra continuer, sans que l'on impose une date limite. C'est un constructeur de North Bay qui a porté la chose à mon intention. Il n'est pas de ma circonscription, mais il construit dans ma circonscription. Il m'a dit que dans une autre région on permettait l'utilisation du système impérial, dans la province qui est à l'est de la nôtre. Monsieur le ministre, toutes les provinces sont égales et je ne pense pas qu'une province devrait l'être plus que d'autres. Je l'ai déjà dit.

J'aimerais entendre vos commentaires.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Cosgrove: Monsieur le président, je pensais que M. Darling allait dire que certains partis ou certains députés peut-être avaient été élus en défendant le principe de la non-conversion. Selon mes souvenirs, ce n'était pas la question la plus importante lors de la dernière campagne électorale, mais il est évident que cette politique du gouvernement était très bien connue. On connaissait très bien l'intention du gouvernement de procéder à la conversion métrique. Lorsque je parle du gouvernement, je parle de celui-ci en particulier, évidemment, et il a reçu un mandat.

Je pensais que c'était là le raisonnement que vous feriez. S'il est vrai que la majorité était insatisfaite et que c'était la seule question débattue lors de la campagne électorale, alors ces gens auraient voté contre la conversion au système métrique et auraient accordé un mandat aux candidats qui étaient contre la conversion. Et ces gens formeraient maintenant le gouvernement. Alors je dois faire la part des choses, lorsque vous dites que beaucoup de personnes sont insatisfaites. Je ne suis pas d'accord. D'après mes informations, généralement parlant, l'industrie a accepté la conversion au système métrique. Généralement parlant, les représentants des organismes du secteur industriel sont satisfaits de la conversion et ce n'est que dans les cas exceptionnels qu'il y a des problèmes.

Vous soulevez un point difficile pour ce qui est de répondre à ces exceptions. Lorsque cela pose de graves problèmes pour le petit constructeur, nous autorisons l'exception, mais je tiens

[Text]

an exception for one person then other people are asking for the same; and an exception, if it is worn down, becomes policy. In terms of exceptions being permitted on a provincial-wide basis, I have already answered that in the House. There is no policy that one province or one region of the country is totally excepted from the policy.

The Chairman: Mr. Darling, your time is up.

Mr. Darling: Just one comment. I am aware of that, Mr. Minister, but I just want to point out that it exists in certain areas. I am not saying the entire Province of Quebec was given the green light, but that there were certain areas. I am wondering if it is left up to the regional manager to make a decision.

The Chairman: Just a quick answer, Mr. Minister.

Mr. Cosgrove: Perhaps I could ask the president if he could give us examples of exceptions that are made.

Mr. R.V. Hession (President, Canada Mortgage and Housing Corporation): Mr. Chairman, the answer to your last question, Mr. Darling, is no, it is not left up to the regional management to discern whether or not the policy will be implemented. The policy, to the best of my knowledge, is being implemented uniformly everywhere. The essential exception goes to the availability of hard metric-converted products. This is especially difficult in remote areas with the small builder or, indeed, the home-owner builder. In those cases, very often our offices will assist that small builder or that home-owner builder to do what we call a soft conversion of his or her plans and specifications. We accept those.

The Chairman: Mr. Hession, I am going to have to interrupt to ask that this matter be pursued on the second round and go to Mrs. Mitchell.

Mrs. Mitchell: Thank you very much, Mr. Chairman. It is very nice to have a chance for more than a question thrown across the House on housing because it is an important issue.

I would like to ask the minister several questions related to the MURB program that has been instigated. In all sincerity, I would like very much to know why this was a priority. It seems to me, and I have done quite a bit of research on this, that it has such unwise effects. I can appreciate, of course, the pressure you have had from real estate interests over the last two or three years.

When I looked into this, we found there was a deficit of some \$85 million, a deficit paid by taxpayers who could not get into housing, many of them, between 1974 and 1979. That is for the MURB program only. That does not include the ARC and a lot of the other write-offs that were given. Moreover, during that period there was an actual decline in rental stock by 41 per cent, so I cannot see that it really does very much to

[Translation]

simplement à souligner que lorsque vous faites exception pour une personne, les autres demandent la même chose et si cette pratique se poursuit, alors ça devient un principe. Quant à autoriser des exceptions au niveau provincial, j'ai déjà répondu à cette question en Chambre. Aucune province ou aucune région n'est totalement exemptée de cette politique.

Le président: Monsieur Darling, votre temps est écoulé.

M. Darling: Un simple commentaire, je sais, monsieur le ministre, mais je tiens seulement à souligner qu'une telle situation existe dans certaines régions. Je ne dis pas que c'est le cas partout dans la province de Québec, mais ce l'est dans certaines régions. Je me demande si la décision relève du directeur régional.

Le président: Une réponse rapide, monsieur le ministre.

M. Cosgrove: Je pourrais peut-être demander au président de nous donner des exemples des exceptions qui sont autorisées.

M. R.V. Hession (président, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Monsieur le président, la réponse à la dernière question de M. Darling est non, cela ne relève pas du directeur régional. Ce n'est pas lui qui décide si le principe s'applique ou non. Au meilleur de ma connaissance, ce principe s'applique uniformément partout. Les exceptions se limitent essentiellement à la difficulté d'approvisionnement en produits convertis au métrique. C'est particulièrement difficile dans les régions éloignées où il y a de petits constructeurs et des particuliers qui construisent leur maison eux-mêmes. Souvent, dans ces cas-là, nos bureaux vont aider le petit constructeur ou le particulier qui construit sa maison à faire ce que nous appelons une conversion douce de ses devis. Dans ce cas-là, c'est acceptable.

Le président: Monsieur Hession, je vais devoir vous interrompre et vous demander d'attendre le deuxième tour pour discuter de la question. Je donne maintenant la parole à M^{me} Mitchell.

M^{me} Mitchell: Merci, monsieur le président. Je suis heureuse, contrairement à ce qui se passe en Chambre, d'avoir l'occasion de poser ici des questions sur le domaine du logement, car c'est un sujet important.

J'aurais de nombreuses questions à poser au ministre au sujet du programme MURB. En toute honnêteté, j'aimerais beaucoup savoir pourquoi c'était une priorité. J'ai effectué beaucoup de recherches sur ce programme et il me semble que ses effets sont peu souhaitables. Evidemment, je comprends les pressions exercées depuis deux ou trois ans par les intérêts immobiliers.

En étudiant la question, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un déficit de quelque 85 millions de dollars payé par les contribuables entre 1974 et 1979, payé par ceux qui n'ont pas pu profiter de ce programme pour la plupart. Ces chiffres visent uniquement le programme MURB. Celui ne comprend pas l'ARC et d'autres abris fiscaux qui ont été accordés. De plus, au cours de cette période, il y a eu un déclin réel de 41 p.

[Texte]

make an impact on the construction, although there is some, of course.

The other thing that I am very, very concerned about is that it makes no impact really on the people who, as you know so well, need housing the most. I have checked into this in the Grandview area of Vancouver where it was a major program, for example. This is an area of average income working people, a lot of immigrants, the area where they put in MURB subsidized housing, the family units. Family homes were torn down for bachelor and one-bedroom suites. There were about 200 houses removed, some 600 units, because they were the older houses that had suites in them. The child population, and this is an area with a major community school in it, went down 35 to 40 per cent.

• 0945

I think, Mr. Minister, this is proof that it really decreased the stock of family housing very much. Bachelor and one-bedroom apartments went up. None of them were under rent controls. The rents were over what is now the \$300 mark for rent controls in Vancouver, although then it would have been less.

The other thing that seems to be so grossly unfair concerns the people who invested the money. It was sold actually as condominium-type housing; it really did not remain as rental housing. When the people who had invested in this got a 10 or 5 per cent tax write-off, had reaped their money, then they could sell the whole unit within 10 years and get back their capital funds as well. Then it went on the open market and was usually sold outright as condominiums, so it was no longer rental housing.

This is only one area but I am sure it is quite typical. I have talked to quite a few planners about this. I really cannot see why you are losing \$15 million; why that was not put into social housing, co-op housing and other forms of housing, which you know we so desperately need in order to meet the needs of target groups, which are no longer low income, they are average income. Those are the people who are going to have to pay for this program.

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, through you to the hon. member, the objective of the government in reintroducing the MURB provision through the Minister of Finance, at the request of the Minister of Finance, was to address the very problems that you have brought to my attention at times in your area of the Province of British Columbia. After studying all of the information that you have, we came up with the answer that this program was, indeed, the best quick answer to provide relief to the moderate and low-income families that you talk about, and the reasons that we came to that conclusion were as follows:

[Traduction]

100 des logements locatifs, alors, même si cela a un effet sur la construction, il n'est pas très grand.

L'autre aspect qui me préoccupe énormément, c'est que cela n'a absolument aucun effet pour les gens qui ont le plus besoin de logement, comme vous le savez très bien. Je m'en suis enquise dans la région de Grandview à Vancouver où il y a un programme important. Dans cette région les salaires sont moyens. La population se compose de travailleurs, de beaucoup d'immigrants et c'est là qu'on a construit des logements subventionnés dans le cadre du programme MURB, des unités familiales. On a rasé des maisons familiales pour construire des garçonnères et des appartements n'ayant qu'une chambre à coucher. On a rasé environ 200 maisons, soit 600 appartements, car c'était de vieilles maisons à plusieurs appartements. La population infantile de cette région a diminué de 30 à 40 p. 100, c'est une région où il y a une grande école communautaire.

Je crois, monsieur le ministre, que c'est là la preuve que cette mesure a grandement diminué le nombre de logements familiaux disponibles. Le nombre de garçonnères et d'appartements à une chambre a augmenté. Ce genre d'appartements n'étaient pas assujettis au contrôle des loyers. Les loyers excédaient déjà le plafond qui atteint actuellement les \$300 à Vancouver, si l'appartement est assujetti au contrôle des loyers, bien qu'à l'époque ce montant aurait été moindre.

L'autre grande injustice, à mon avis, c'est le cas de ceux qui ont investi l'argent. Ces logements ont été vendus en réalité comme des condominiums; ils ne sont pas restés sur le marché de la location. Lorsque les investisseurs ont pu amortir au taux de 10 ou 5 p. 100, et avaient empêché l'argent, ils pouvaient ensuite vendre l'unité dans les dix ans et reprendre ainsi leurs mises de fonds aussi. Par la suite, ces unités ont été vendues sur le marché en général comme condominiums et donc ils ne constituaient plus des unités de location.

Ce n'est là qu'un domaine, mais je crois que c'est assez représentatif. J'en ai d'ailleurs discuté avec plusieurs planificateurs. Je ne peux vraiment pas voir pourquoi vous perdez 15 millions de dollars; pourquoi vous n'avez pas destiné ces logements à des fins sociales, des coopératives, d'autres formes de logements dont, comme vous le saviez, on avait un besoin désespéré pour certains groupes qui ne sont plus des citoyens à faibles revenus, mais bien à revenus moyens. Ce sont ces derniers qui vont devoir payer les frais de ce programme.

M. Cosgrove: Monsieur le président, avec votre permission j'aimerais dire à l'honorable député que l'objectif du gouvernement en reconduisant les dispositions du MURB par l'entremise du ministre des Finances et à la demande du ministre des Finances, visait justement à remédier aux problèmes mêmes que vous avez portés vous-même à mon intention, parce qu'ils sévisaient dans votre région, la Colombie-Britannique. Après avoir étudié tous les renseignements comme vous l'avez fait, nous avons constaté que ce programme constituait en effet le moyen le plus rapide de soulager les familles à faibles ou à

[Text]

First, although in the past there have been conversions from rental accommodation to condominiums, we find that the market shows the condominium market is soft. Therefore, if the move was motivated by the owners out of profit, we think the market conditions no longer apply and you will not have that kind of thing happening. In other words, it will not be possible to move easily into the condominium area.

Secondly, you raise a couple of points about housing being torn down. The central government cannot control that; we can only do what it is possible for us to do. The question of demolition, of land use, is one that rests with the municipality. If your local municipalities are going to permit and encourage that type of activity, yes, the federal government could very well be frustrated in its objectives. I certainly hope that will not be the case.

Finally, there is massive evidence that the program we introduced was on target. I think, for example, of the statement that I saw yesterday by the minister of consumer and corporate affairs for the Province of Alberta, nonetheless, praising the federal government for reintroducing this program to address the very problems that you and I say need addressing. I can say as well that your own minister of housing from the Province of British Columbia, as late as three weeks ago visited me with background material and urged that this was the most effective way to address the tight rental markets in the Province of British Columbia. The Hon. Mr. Chabot urged finally that the federal government proceed with this program. Needless to say, the other provincial ministers of housing all agree. Mr. Bennett from Ontario has urged the same thing.

Our conclusion is that this program, which is of limited duration until the end of next year, is one that should, of any program, address the problem of the tight rental markets in the metropolitan areas across the country. Having said all of that, of course you cannot forget that the objective in housing is to serve all Canadians of all income levels. We did address the issue of beefing up the non-profit component by the accelerated allocation of an additional 5,000 units this year. I understand that has assisted even in your province, and in your city as well.

• 0950

Mrs. Mitchell: I think there is no question that the governments you mention were looking, as I believe you have been, at the industry side of it rather than at the target groups that need housing. I would really appreciate it very much if you would send me copies of any massive evidence that this program did help the lower-income groups, because certainly

[Translation]

moyens revenus, dont vous parlez. Si nous en sommes venus à cette conclusion, c'est pour les raisons suivantes:

Tout d'abord, bien que par le passé on ait permis la conversion de logements locatifs en condominiums, nous constatons que le marché accuse un ramollissement du marché des condominiums. Par conséquent, si par le passé les propriétaires étaient poussés à de telles mesures par l'appât du gain, nous croyons que les conditions du marché ne permettent plus une telle situation qui ne se reproduira plus. En d'autres termes, il n'est plus possible d'accaparer facilement le marché des condominiums.

Deuxièmement, vous soulevez plusieurs points au sujet de logements qu'on démolit. Le gouvernement central n'y peut rien; nous ne pouvons faire que ce qui est de notre domaine. C'est aux municipalités qu'il revient de régler les questions de démolition et d'utilisation du terrain. Si les municipalités locales permettent et encouragent ce genre d'activités, il se peut fort bien, en effet, que le gouvernement fédéral se voit frustré dans la réalisation de ses objectifs. J'ose espérer que ce ne sera pas le cas.

Enfin, il est indubitable que le programme que nous avons présenté fait l'objet d'accusations. Je pense, par exemple, à la déclaration que j'ai vue hier, qu'aurait fait le ministre de la Consommation et des Corporations de l'Alberta qui félicitait le gouvernement fédéral d'avoir remis en oeuvre ce programme, en vue de trouver des solutions aux problèmes qui doivent se régler d'après vous et d'après moi. Je peux également vous affirmer que votre propre ministre du logement, celui de la Colombie-Britannique, encore il y a trois semaines, m'a apporté de la documentation et m'a affirmé que ce programme était la façon la plus efficace de régler le problème du manque de logement locatif en Colombie-Britannique. M. Chabot encourageait enfin le gouvernement fédéral à donner suite à ce programme. Il va sans dire que les autres ministres provinciaux du logement en conviennent tous. M. Bennett de l'Ontario demandait la même chose.

Nous concluons donc que ce programme dont la durée est fixée à la fin de l'an prochain, est celui qui de tous les programmes devrait régler le problème du manque de logements locatifs dans les régions métropolitaines partout au pays. Cela dit, évidemment, il ne faut pas perdre de vue l'objectif qui est celui d'offrir des logements à l'intention de tous les Canadiens, quel que soit leur niveau de revenus. Nous nous sommes penchés sur la question de donner plus de poids à l'élément du logement à but non lucratif, en augmentant les allocations à ce chapitre, ce qui permettra la construction de 5,000 unités supplémentaires cette année. Si je comprends bien, cette mesure a aidé votre province, et votre ville.

Mme Mitchell: Je crois qu'il ne fait aucun doute que les gouvernements dont vous parlez examinaient, tout comme vous je crois, la question du point de vue de l'industrie plutôt que du point de vue des groupes qui ont besoin de logement. Je vous serais vraiment reconnaissante de me faire parvenir copie de tout élément de preuve établissant que le programme en

[Texte]

the Canadian Council on Social Development refutes that completely.

Maybe this should be my next question, Mr. Minister: What plans do you have for social housing? Is there going to be an increase in the social housing budget and also in RRAP funds, which I think is a very effective investment of taxpayer dollars? Will you sustain the 5,000 units and increase it? Those came in very late so it has been very difficult for some groups to use them, I think.

Mr. Cosgrove: I think the short answer to the question, Mr. Chairman, to the hon. member is that at the present time I would describe the posture of the ministry and of the corporation as the status quo; that is the anticipation of delivery of 25,000 social housing units designated in 1979 for 1981 will probably continue, and the other programs of the corporation will more or less continue.

However, the long answer is one that in part was reflected by the release by the Minister of Finance of the government envelope position, for example, the social development envelope budget, which has set targets and ceilings for operation and priorities of government in its different policy areas. I will be challenged in the ministry, as the corporation will be, to work within, as I say, our present area. If we are going to attempt to address situations in one aspect of housing, we have been asked to meet those problems by transferring or moving our priority so as to work within a total budget; to reschedule priorities. So the tax cost, if you want to call it that, of the move to try to address rental housing will have to be accommodated in some other areas of the budget of the corporation.

That tells you how difficult and how careful we must be in trying to address some of these problems. I am not sure where we are going to be able to accommodate that priority at this time, and I am presently in the process of reviewing the budget with the corporation officials.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, premièrement, je voudrais, vous féliciter pour ce que vous avez réussi à obtenir ou à réaliser pour la province de Québec. Vous êtes personnellement invité à l'inauguration des logements HLM qui sont construits par la Société d'habitation du Québec, et pour lesquels votre gouvernement accorde des prêts, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je dois avouer qu'un changement majeur est survenu, et finalement le gouvernement fédéral peut avoir sa place et réellement démontrer à la population que nous participons à la construction et à l'élaboration de ces logements.

[Traduction]

question a vraiment aidé les groupes à faible revenu car il est certain que le Conseil canadien pour le développement social réfute complètement cet argument.

Ma prochaine question devrait peut-être être la suivante, monsieur le ministre: quels sont vos plans en ce qui concerne le logement social? Avez-vous l'intention d'augmenter le budget destiné au logement social et les crédits consacrés au PAREL qui constitue, à mon avis, un investissement très rentable des deniers publics? Allez-vous maintenir le niveau de logement à 5,000 unités ou l'augmenter? Ces programmes ont été mis en oeuvre très tard et donc il sera probablement très difficile pour certains groupes d'y avoir recours.

M. Cosgrove: La réponse la plus simple à cette question, monsieur le président, c'est qu'à l'heure actuelle, je dois dire que le ministère et la Société vont maintenir le statu quo: nous prévoyons que la construction des 25,000 unités de logement social prévue en 1979 pour 1981 continuera probablement et que les autres programmes de la Société se maintiendront plus ou moins.

Toutefois, si nous regardons la chose d'une façon plus approfondie, le communiqué du ministre des Finances sur la position du gouvernement et les enveloppes, c'est-à-dire le budget pour le développement social, c'est dans cette enveloppe qu'on trouve les objectifs et les plafonds des dépenses d'exploitation et des priorités du gouvernement selon les divers secteurs de politique. On me mettra au défi, au ministère tout comme on mettra la Société au défi, de rester dans les limites de notre propre domaine de compétence. Si nous voulons tenter de régler certains problèmes dans un secteur du logement, on nous a demandé de le faire en transférant ou en déplaçant nos priorités de façon à rester à l'intérieur du budget total; il faut donc redéfinir les priorités. Du point de vue des deniers publics, si l'on veut regarder la chose de cette façon, pour tenter de solutionner le problème du logement locatif, il faudra trouver l'argent ailleurs dans le budget de la Société.

Cela vous montre bien à quel point nous devons être prudents et combien il est difficile de tenter de régler certains de ces problèmes. Je ne sais pas au juste où nous pourrons insérer cette priorité pour l'instant et à l'heure actuelle, je suis en train de revoir le budget avec les fonctionnaires de la Société.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Bujold.

M. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, first of all I would like to congratulate you for what you have succeeded in obtaining or in accomplishing in Quebec. I would like to invite you to attend personally the inauguration of the low-rental housing built by *la Société d'habitation du Québec* for which your government gave grants through Canada Mortgage and Housing. I must admit that a major change has taken place and that finally, the federal government can claim a place and really show to the population that it can participate in the construction and conception of this housing.

[Text]

Deuxièmement, je voudrais revenir un peu sur la question posée par notre collègue de Vancouver au sujet de la répartition des logements sans but lucratif que vous faites à travers le Canada. J'aimerais que vous nous expliquez de quelle façon vous procédez pour faire cette répartition de logements à travers le pays. Est-ce que vous vous basez sur le nombre d'habitants, sur le taux de chômage ou sur les besoins d'une population à faible revenu?

Mr. Cosgrove: We do it in conjunction, Mr. Chairman, through you to the member, with the provincial authorities, whether that be the ministries of housing, however they are designated, in the various provinces. They in turn are assisted in large part by local housing authorities in the large metropolitan areas.

• 0955

For example, in Metropolitan Toronto there is the Metropolitan Toronto Housing Authority, which looks at a geographical area that has in it approximately two million people. The provincial government is assisted by that local housing authority with the information as to the breakdown of needs, the priorities in the local community for different types of housing, whether it be rental housing, assisted housing, non-profit housing, private market housing. They have a good feel for what is happening there. That information, together with the analysis done by the corporation officials, who in turn do surveys within each community and then within each province, is worked through so that it comes to a level of the corporation on a national basis. The officers of the corporation then, with the opportunity for input and comment by the minister or ministry and the appointed members of the corporation, who as well have input, determine finally how the funds will be allocated.

In large part, I think you have had the long answer; the short answer is need.

M. Bujold: Merci, monsieur le ministre. J'espère que notre gouvernement trouvera le moyen d'accorder plus de crédits à la Société Canadienne d'hypothèques et de logement afin de lui permettre de construire plus de logements, à loyer modique. Vous savez que dans des régions à faible densité de population et à faible revenu, c'est la seule façon de construire des logements présentement. Aucune entreprise privée ne peut construire ce genre de logement pour une population à faible revenu.

Monsieur le ministre, j'aimerais revenir sur une question abordée la semaine dernière, soit le programme de subventions aux équipements communautaires. Je ne sais pas si vous êtes, au courant que votre collègue du gouvernement du Québec a expédié une lettre à toutes les municipalités du Québec, se plaignant de la lenteur du gouvernement fédéral et de l'attitude du gouvernement fédéral dans la renégociation de ce programme.

En parcourant rapidement le texte de l'entente conclue en 1978, je crois, entre votre prédécesseur et le gouvernement du Québec, j'ai constaté qu'il avait été bel et bien entendu que le

[Translation]

Secondly, I would like to come back to a question asked by our colleague from Vancouver on the allocation of non-profit housing throughout Canada. I would like you to explain to us how you go about allocating housing across the country. Do you rely on the number of residents, on the unemployment rate or on the need of low-income citizens?

M. Cosgrove: Monsieur le président, nous travaillons en collaboration avec les responsables provinciaux des ministères du Logement quels que soient leurs noms dans les diverses provinces. Ces derniers sont aidés à leur tour en grande partie par les responsables locaux du logement dans les grands centres métropolitains.

Par exemple, dans le grand Toronto, on trouve le «Metropolitan Toronto Housing Authority» qui s'occupe d'une région qui regroupe environ 2 millions d'habitants. Le gouvernement provincial reçoit des responsables locaux du logement des données sur les besoins, sur les priorités par type de logements, qu'il s'agisse de logements locatifs, de logements subventionnés, de logements à buts non lucratifs ou de logements privés. Ceux-ci sont bien au courant de ce qui se passe. Les données ainsi que l'analyse effectuée par les fonctionnaires de la Société qui, à leur tour, effectuent une étude de chaque localité et ensuite de la province, sont examinées de sorte que la Société finit par avoir un aperçu national. Les agents de la Société après avoir obtenu l'apport et les remarques du ministre ou du ministère et de certains membres de la Société qui ont également leur mot à dire décident en dernière analyse de la façon dont les crédits seront attribués.

Voilà la réponse en long et en large; la réponse simple, c'est selon le besoin.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Minister. I hope our government will find a way to give more funds to the Central Housing and Mortgage Corporation so that it may build more low income housing. As you know, at the present time, in low density areas where incomes are low, this is the only way to build housing. No private firm can build this kind of housing for low income people.

Mr. Minister, I would like to come back to a question that was asked last week on the community services contribution program. Do you know that your colleague from the Quebec government sent a letter out to all the municipalities of Quebec in which he complains of the slowness of the federal government and its attitude in the renegotiation of this program.

If we look briefly at the content of the agreement entered into in 1978, I believe, between your predecessor and the Quebec government, it had been agreed, without doubt, that

[Texte]

gouvernement du Québec devrait respecter tous les points de l'entente, sinon, le gouvernement fédéral pouvait se retirer de l'entente. Et à ce que je sache, dans cette entente on disait que le gouvernement fédéral devait avoir sa part de publicité au sujet de ce programme. Je me souviens très bien qu'au cours de l'été dernier le ministre du gouvernement du Québec avait émis des communiqués de presse disant que le programme d'équipements communautaires était une réalisation du gouvernement du Québec. Est-ce la cause de la lenteur des négociations? Est-ce qu'il y a réellement eu des négociations avec le gouvernement du Québec? Et si oui, avez-vous l'intention de poursuivre ces négociations afin de donner suite à ce programme extrêmement important pour nos régions?

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, the question of the continuation of the community services contribution program that you speak of, which is across the country a \$250-million program, has been a very difficult one personally for me as a person with municipal experience who has seen the good work of the program in my own municipality. On the one hand, I see the good work that is done; on the other hand, I also would have to refer back to the budget presented by the Minister of Finance last week and his objective to manage the deficit, which is to reduce the deficit of the government in a measured and controlled way.

So the government is challenged to review all of its programs, to look at priorities and to consider a review of all programs. This was requested by not only members of the Official Opposition; I have seen many analyses of the budget critical of the fact that the deficit was not immediately reduced in larger measure than it has been, and that the plans for the reduction in the budget are not aggressive enough.

• 1000

On the one hand, I have to balance the good work done by the program with the questions of, first, the appropriateness of this program as an expenditure of the federal government; and secondly, even getting over that hurdle, getting down to the question of, if it is an appropriate program area for the federal government, how does this program stack up, even in my particular area of jurisdiction of housing, with other demands such as budget for rental housing, budget for non-profit, budget for native and rural housing, research and development? There is that whole list of challenges that are before the corporation and that have been before the corporation traditionally, not to mention the whole issue of whether there is any new area that the corporation or the federal government should more appropriately be involved in.

So it is a very difficult question, and it is one that is presently being considered by the cabinet. In trying to come to grips with the problem, I asked for an analysis of how the money under that program was spent. I must admit, when I analyse the program I see that roughly 50 per cent of the expenditures under that program on a national basis are not spent on what you would call essential adjuncts to housing, such as the supply of water or the supply of adequate sewage facilities. You see, for example, that there are programs for

[Traduction]

the Quebec government had to conform to all the points of the agreement or the federal government could withdraw from the agreement. As I understand it, it was said in the agreement that the federal government was to get its share of publicity for this program. I remember well that during last summer the Quebec minister published press releases in which it was said that the community services contribution program was an achievement of the Quebec government. Is this why negotiations are so slow? Have negotiations with the Quebec government really taken place? If so, do you intend to proceed with the negotiations in order to pursue this extremely important program for our areas?

M. Cosgrove: Monsieur le président, la question de prolonger le programme de subvention aux équipements communautaires dont vous parlez, un programme de l'ordre de 250 millions de dollars, est bien difficile surtout pour moi vu mon expérience municipale puisque j'ai vu l'excellent travail accompli dans le cadre de ce programme dans ma propre municipalité. D'une part, je vois l'excellent travail exécuté; d'autre part, je dois me référer au budget déposé la semaine dernière par le ministre des Finances dont l'objectif est de contrôler le déficit, de réduire le déficit du gouvernement d'une façon pondérée et contrôlée.

Ainsi le gouvernement se voit forcé de revoir tous ses programmes, d'examiner toutes ses priorités et de songer à réévaluer tous ses programmes. Il n'y a pas que les membres de l'Opposition officielle qui réclamaient une telle mesure, j'ai également vu de nombreuses analyses sur le budget critiquer le fait que le déficit ne se trouvera pas réduit immédiatement de beaucoup plus et que les plans visant à réduire le budget ne sont pas suffisamment agressifs.

D'une part, je dois mesurer les réalisations du programme par rapport d'abord au bien fondé de ce programme comme dépenses du gouvernement fédéral; et ensuite, même si je réussis à le faire, même que s'il convient que le gouvernement fédéral s'intéresse à ce programme, comment ce dernier se compare-t-il même dans mon seul secteur de compétence, le logement, aux autres demandes tels que des budgets pour le logement locatif, le budget pour le logement à but non lucratif, le budget pour les logements à l'intention des autochtones et dans les milieux ruraux, la recherche et le développement? La société doit examiner toute cette liste de défis comme elle l'a toujours fait par le passé sans parler de la question de savoir s'il n'y a pas de nouveaux domaines auxquels il conviendrait mieux que la société ou le gouvernement fédéral s'intéresse.

C'est donc une question extrêmement difficile sur laquelle se penche actuellement le cabinet. En vue de tenter de nous attaquer au problème, j'ai demandé une analyse sur la façon dont l'argent accordé en vertu de ce programme était dépensé. Je dois avouer que si j'analyse le programme, je constate qu'environ 50 p. 100 des dépenses dans le cadre de ce programme à l'échelle nationale ne sont pas consacrées à ce que l'on appellerait des compléments essentiels au logement tel que l'approvisionnement en eau ou la construction d'égouts adé-

[Text]

the construction or rebuilding of municipal buildings, the construction of community centres, the construction of curbs and gutters, the construction of firehalls; a whole range of areas where in the past the government has agreed that the province should have that choice of where the money is to go. Faced with the tough choices that I have to meet pressing needs, I have a real problem trying to decide whether the support of the federal government at this time for those soft areas is an appropriate posture for the government.

[Translation]

quats. Vous constatez par exemple qu'il existe des programmes qui portent sur la construction ou la reconstruction des immeubles municipaux, la construction de centres communautaires, telle des accotements et des caniveaux, celle des postes de pompiers; il existe toute une gamme de ces secteurs ou par le passé le gouvernement a accepté que ce soit la province qui décide à quoi consacrer l'argent. Puisqu'il me faut quelle qu'en soit la difficulté décider où sont les besoins les plus pressants, j'éprouve le problème très réel de tenter de décider si en ce moment l'appui que le gouvernement fédéral accorde à ces zones molles est une position appropriée.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

We will begin the second round with five minutes each, and we will go to Mr. La Salle.

M. La Salle: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, j'aimerais clarifier une chose au sujet de la question de M. Bujold. Est-ce que le ministre peut nous dire ce matin si le Québec a respecté les conditions posées au sujet du programme dont vous venez de donner certaines explications?

M. Cosgrove: Non.

M. La Salle: Le Québec n'a pas respecté les conditions que vous aviez posées?

M. Cosgrove: Non.

M. La Salle: Dans les circonstances, est-ce que vous avez eu des entretiens récemment avec le ministre responsable? Avez-vous l'intention d'avoir de tels entretiens ou si vous avez simplement l'intention d'annuler ce programme, compte tenu du manque de respect de la province de Québec?

M. Cosgrove: I did meet with the minister, Mr. Tardif, and I have another meeting scheduled with him. I must say that the programs mature at the end of this year. The question of whether the programs will mature is probably the main issue to be addressed, and there is not much sense in my spending hours and hours talking about how the program delivery should be altered, how the federal government can ensure that it has more visibility in the delivery of the programs, which is my complaint not only with the Province of Quebec but with some of the other provinces. There is no sense in my talking about those things if I am talking about a program that is not going to be continued beyond the end of this year.

I have discussed this with a number of the provincial ministers, including Mr. Tardif, but as I say, I have not given it a lot of time at the present because it might be a waste of time.

M. La Salle: Je comprends, monsieur le président, monsieur le ministre, que c'est peut-être un peu inutile de parler d'un programme qui tire à sa fin. Mais seulement ce qui est grave, je pense, c'est que l'on parle du Québec, et vous me dites de façon très claire que le gouvernement du Québec n'a pas respecté les conditions initiales. pouvez-vous nous dire si d'autres provinces ont également refusé de respecter les conditions du programme ou s'il n'y a seulement que la province de Québec qui n'a pas respecté les conditions du programme?

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons commencer le deuxième tour en accordant cinq minutes à chacun. Nous entendons M. La Salle.

M. La Salle: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I would like a few clarifications following Mr. Bujold's question. Can the Minister tell us this morning if Quebec has met the conditions contained in the agreement on the program about which you gave a few explanations?

M. Cosgrove: No.

M. La Salle: Quebec has not met the conditions you had set out?

M. Cosgrove: No.

M. La Salle: If that is the case, have you had discussions recently with the responsible minister? Do you intend to have such discussions or do you intend to simply cancel the program because of this non-observance by Quebec?

M. Cosgrove: J'ai rencontré le ministre, M. Tardif, et une autre réunion est prévue. Je dois dire que ces programmes arrivent à terme à la fin de cette année. La question principale est probablement celle de savoir si l'on permettra à ces programmes de prendre fin et il ne sert pas à grand chose de consacrer des heures et des heures à une discussion sur la question de savoir si l'on doit modifier la prestation du programme ou sur celle de savoir comment le gouvernement fédéral peut devenir plus visible dans le cadre de ces programmes, ce dont je me plains non seulement dans le cas du Québec, mais dans celui d'autres provinces. Il ne sert à rien que j'en parle s'il s'agit d'un programme qui à toutes fins pratiques ne se poursuivra pas après la fin de cette année.

J'en ai discuté avec plusieurs ministres provinciaux, y compris M. Tardif, mais je le répète, je n'y ai pas consacré beaucoup de temps puisque cela pourrait s'avérer inutile.

M. La Salle: Yes, I understand, Mr. Chairman, Mr. Minister, that it might be a little useless to discuss a program that might mature. Nevertheless, the important thing, I think, is that we are speaking of Quebec and you are telling me quite clearly that the Quebec Government did not meet the conditions initially set out. Have other provinces also refused to abide program terms or was the Province of Quebec the only one?

[Texte]

• 1005

Mr. Cosgrove: I would be repeating myself if I said that in my opinion a number of the provinces have not met with the formal conditions or the spirit of the agreement. Some are better than others. I think, for example, of the opening of a senior citizens' building in the Province of British Columbia that is coming up in the next two weeks. The opening was scheduled for a Thursday afternoon, at which time it was impossible for me to attend or for the political representative of the Government of Canada to attend. I requested that the opening be scheduled on a Monday or a Friday; I was refused. We know it would not be possible to have an elected representative of the government at that opening, even though the government has requested that the opening be altered so as to permit that.

Given that kind of practical politics, the investment of \$250 million in a program and we do not get recognition, you can see the frustration of the government with that kind of response. It is that kind of thing that has happened on occasion in the Province of Quebec. In the City of Montreal, for example, we have asked that even the time during the day of the opening be adjusted so as to permit an elected representative to be there. The time was changed unbeknownst to the federal government, the opening proceeded, and the federal member arrived after the occasion was celebrated. These are problems, I suppose, that with the program continuing can be addressed in contractual form, but they were the kind of problem that disenchanted many members on the government side of the House. They see, for example, good work being done in their constituency, yet they lose the opportunity of letting the public know the amount of federal funds directed towards those projects. When those opportunities are lost, they become less than enamoured with that kind of expenditure involvement of the federal government.

Le président: Monsieur La Salle.

M. La Salle: Vous me parlez, monsieur le ministre, de la représentation, de l'importance de sensibiliser les électeurs provinciaux au sujet de l'effort fait par le gouvernement fédéral, et je suis d'accord avec vous, c'est important. Est-ce que par exemple, lorsque vous dites que le Québec ou d'autres provinces n'ont pas respecté les conditions, cela se limite à la représentation du fédéral ou si vous avez l'impression que les crédits affectés à ce programme n'ont pas été distribués aux fins des objectifs sur lesquels vous vous étiez entendus? Est-ce que, par exemple, il y a eu discrimination vis-à-vis les municipalités ou des choses comme cela ou si c'est simplement une question de représentation du gouvernement fédéral au sujet des subventions?

The Chairman: Mr. Minister, I would ask you for a fairly quick answer so that we can go on to our next questioner.

Mr. Cosgrove: There are other aspects of the agreement that are formal, in my opinion; formal requirements of the agreement that have not been acknowledged. First, for example, there is a procedure for announcement of programs that has not been followed. The announcements, which were to have

[Traduction]

M. Cosgrove: Je me répéterai en disant qu'un certain nombre de provinces n'ont pas respecté les principes ou l'esprit de l'accord. La performance de certains est meilleure que d'autres. Par exemple, la Colombie-Britannique ouvrira dans les prochaines semaines un immeuble pour les citoyens âgés. L'inauguration devait avoir lieu un jeudi après-midi, jour où il m'était impossible ainsi qu'au représentant politique du gouvernement du Canada d'assister. J'ai demandé que l'inauguration soit prévue un lundi ou un vendredi, mais cela m'a été refusé. Nous savons qu'un représentant élu du gouvernement ne pourra assister à cette inauguration, même si le gouvernement a demandé qu'on change la date à cette fin.

Étant donné qu'en pratique, on refuse de reconnaître un investissement de 250 millions de dollars dans ce programme, vous pouvez comprendre la frustration du gouvernement devant ce genre de réaction. C'est le genre de choses qui s'est produites à quelques reprises au Québec. Par exemple, nous avons déjà demandé à la ville de Montréal de changer seulement l'heure de l'inauguration afin de permettre la présence d'un représentant élu. Par la suite, l'heure a été changée sans qu'on en avertisse le gouvernement fédéral; l'inauguration a eu lieu et le député fédéral est arrivé après. Ce sont des problèmes que l'on pourrait résoudre, je suppose, en rendant les conditions du contrat plus explicites, mais ils ont certes ennuyé bien des députés du côté ministériel de la Chambre. Les députés constatent la réalisation de certains projets de valeur dans leur circonscription, mais ils n'ont pas l'occasion de faire connaître au public l'importance de la participation du gouvernement fédéral. Ils deviennent beaucoup moins favorables à ce genre de dépenses de la part du gouvernement fédéral.

The Chairman: Mr. La Salle.

M. La Salle: Mr. Minister, you say it is important to make provincial voters aware of federal government efforts, and I agree with you, it is important. When you say that Quebec and other provinces have not met with the terms, are you alluding only to the federal representation or are you also under the impression that funds given under this program have not been distributed accordingly to what you had agreed? Have there been for example discrimination towards municipalities or others or is it simply a question of the federal government representation concerning these funds?

Le président: Monsieur le ministre, je vous demanderai de donner une réponse assez brève afin que nous puissions passer au prochain intervenant.

M. Cosgrove: D'autres conditions formelles de l'accord n'ont pas été respectées. Par exemple, il existe une procédure à l'égard de l'annonce des programmes qui n'a pas été suivie. Les annonces, qui devaient être faites conjointement par les deux ministres, ont été faites avant que le gouvernement

[Text]

been joint announcements by the two ministers, were made before the federal government had been alerted to the wish of the province to do these things. Secondly, there are fairly intricate provisions with respect to signage on sites and these specifics have not been honoured.

On the last part of your question, no, it has not been a question, so far as I know at the present time, of funds being allocated in a way in which they were not to be allocated. It was the way in which it was done.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

I might just mention to members before we go to the next questioner that a phone has been installed for your convenience just outside the door. One other thing. I would take a moment to remind members that at 11 a.m. we will begin on the estimates for PFRA, Vote 1.

Having said that, we go to Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. To pick up on the minister's statements of a few moments ago on wanting recognition for the work being done, perhaps more use could be made of the elected representatives from parts of Canada, as opposed to appointed senators representing the government at openings and what not. It is something that perhaps begins to explain why the Province of British Columbia and other places are somewhat offended when appointed personalities are there to represent, as opposed to elected ones. Just a point that might help us to understand what the reactions are in some parts of Canada.

• 1010

I certainly appreciate the difficulties, Mr. Minister, that you are facing regarding the community services contribution program. As you say, as a civic politician from an earlier period you appreciate these difficulties. Right now in parts of western Canada we are seeing a massive shift of population from eastern and central Canada into that part of the country. They are often in a position of not being able to purchase regular housing on the market, but they are going out to western Canada to seek employment on the resource projects, so rental housing is becoming a really crucial issue. The infrastructure that the community services contribution program provided has become more crucial than ever to ensure that housing continue.

Rental housing has become extremely problematic, and very little is being done, from our point of view, with the exception of the MURB program. As my colleague from Vancouver indicated earlier, we consider that to be a rather simplistic approach which we feel perhaps caters a little bit too much to the construction and real estate industries, as opposed to meeting the needs of those folks who need rental accommodation.

My first question to the minister is; do you consider a program like the MURB program to be the answer to provide realistic and, perhaps more importantly, good rental accommodation for Canadians? In my own mind, I think there is a

[Translation]

fédéral ait été averti de l'intention de la province à cet égard. Deuxièmement, des dispositions assez détaillées visent les panneaux devant être érigés sur les emplacements, mais elles n'ont pas toujours été honorées.

Finalement, il ne s'est pas posé de difficulté quant à la répartition des fonds selon les conditions de l'accord. Il s'agit plutôt de la façon dont cela a été fait.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Avant de passer au prochain intervenant, je vous signalerai qu'un téléphone a été installé juste de l'autre côté de la porte. Je vous rappelle également que nous entreprendrons à 11h00 l'étude du Budget du Programme sur le rétablissement agricole des Prairies, crédit n° 1.

Cela dit, je passe à M. Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. Pour en revenir aux observations du ministre au sujet de la reconnaissance des contributions fédérales, on pourrait peut-être envoyer plus de représentants élus dans toutes les régions du Canada, plutôt que des sénateurs à ces inaugurations. On comprend mieux que la Colombie-Britannique et d'autres s'insultent quand on envoie des représentants nommés plutôt qu'élus. C'était seulement une observation pour nous aider à comprendre les réactions dans certaines régions du Canada.

Je comprends bien les difficultés que vous cause le programme de subventions aux services communautaires. En tant qu'ancien politicien municipal, vous les comprenez également. On constate à l'heure actuelle un ample mouvement de population de l'Est et du Centre du Canada vers les régions de l'Ouest du pays. Il arrive souvent que ces nouveaux arrivants ne soient pas en mesure de s'acheter une maison sur le marché, mais ils se rendent dans l'ouest pour trouver de l'emploi dans les projets de mise en valeur des ressources, et le besoin de logements locatifs devient urgent. L'infrastructure qu'a fourni le programme de subventions aux services communautaires est devenue encore plus importante que jamais.

La pénurie de logements locatifs pose de très graves difficultés et l'on fait très peu, sauf pour ce qui est du programme MURB. Comme l'a dit ma collègue de Vancouver, nous estimons qu'il s'agit d'une démarche assez simpliste, qui s'attarde peut-être trop aux besoins de l'industrie de construction et du secteur de l'immobilier plutôt qu'aux personnes cherchant ces logements.

Tout d'abord, je demanderais au ministre s'il estime qu'un programme comme le MURB permettra de fournir des logements locatifs aux canadiens? A mon avis, un certain mythe du locataire demeure. En tant que pionniers de cette région,

[Texte]

stigma against renters. As old frontiersmen in this country, we all feel we have to have our own turf and a little homestead, I suppose, on that, or some kind of a ranch-style house. But we are becoming such a mobile society, particularly in some parts of Canada, that rental housing is a fact of life, and an increasing fact of life.

Will the government take perhaps a more creative approach to funding rental housing than by the old MURB program?

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, the national breakdown of rental as opposed to ownership is one that is fairly evenly balanced on a national basis. My personal experience in Metropolitan Toronto shows that rental accommodation is in the majority in terms of household formation and household living in that area, a community of some two million people. My views are that you should provide a wide range of housing types for people, and ideally the individual family unit should be given a choice as to what type of living accommodation, what style, it would prefer. Therefore, I see rental as important and necessary, just as I see home ownership as necessary and important. So I have not necessarily any preference one way or the other.

I think I should say at the outset too that your question almost invites the proposition that the federal government is solely responsible for the provision of housing within Canada, which leaves out two other important players: first, the private sector, and secondly, the provincial government. On both those counts the private sector seems to be quite strong. I am told by officials that the starts as reflected for the month of October past show that the improvement detected in July, August, September has continued, and the market made a considerable improvement once again last month. So the private sector development seems to be on the mend.

Secondly, I know there were a number of provincial programs announced in a couple of the western provinces, which shows that the provincial governments are willing to take a stronger position, in terms of providing or assisting the private sector in the provision of accommodation. I think of the programs of the Province of Alberta used as stimulus tax incentive programs; as well, in British Columbia the program that was used to spur housing development. So the federal government sees its role as part of the over-all responsibility of the total community in response to housing needs.

• 1015

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Riis, your time is up.

I might just make the observation, because your five minutes pass very quickly, that sometimes it is worth while if you are quicker in getting to the questions and are therefore able to ask more of them. And if the minister can be quicker with the answer as well.

Mr. Bujold.

[Traduction]

nous estimons que nous devons tous avoir notre propre lopin de terre où l'on pourra construire une maison ou peut-être un ranch. Toutefois, notre société devient tellement mobile, surtout dans certaines régions du Canada, que les logements locatifs deviennent de plus en plus une réalité.

Le gouvernement adoptera-t-il une attitude plus innovatrice que le vieux programme MURB à l'égard des logements locatifs?

M. Cosgrove: Monsieur le président, la répartition entre locataires et propriétaires à l'échelle nationale est à peu près égale. D'après ma propre expérience à Toronto, la majorité des ménages de cette région, où vivent 2 millions de personnes, occupent des logements locatifs. J'estime qu'on devrait offrir une grande variété de logements à la population et qu'en théorie les familles devraient avoir le choix quant au genre de logement qu'elles veulent occuper. Par conséquent, j'admetts que la location est tout aussi importante et nécessaire que la propriété. Je n'ai donc pas nécessairement de préférence à l'égard de l'un ou de l'autre.

Je dirais également dès le départ que votre question laisse entendre que le gouvernement fédéral est le seul responsable de l'habitation au Canada, ce qui fait abstraction de deux autres paliers importants, le secteur privé et le gouvernement provincial. Dans ces deux domaines, le secteur privé semble assez dynamique. Des fonctionnaires m'ont dit que le nombre de projets domiciliaires amorcés au mois d'octobre dernier montre que la progression détectée en juillet, août et septembre s'est maintenue, et le marché a encore une fois connu une nette amélioration au mois dernier. Le secteur semble donc se rattraper.

Deuxièmement, un certain nombre de programmes provinciaux ont été annoncés dans quelques provinces de l'Ouest, ce qui signifie que les gouvernements provinciaux sont disposés à aider le secteur privé de façon plus directe dans la construction de ces logements. Par exemple, la province de l'Alberta a eu recours à un programme de stimulants fiscaux et la Colombie-Britannique en a institué un autre pour favoriser les projets domiciliaires. Le gouvernement fédéral envisage donc son rôle dans le contexte des responsabilités de toute la communauté à l'égard des besoins de l'habitation.

Le président: Merci monsieur le ministre. Monsieur Riis votre temps est écoulé.

Je signale simplement, étant donné que 5 minutes passent si vite, qu'il vaut parfois la peine de poser des questions plus brèves et par conséquent d'en poser plus. Et c'est encore mieux si le ministre donne également des réponses brèves.

Monsieur Bujold.

[Text]

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, je voudrais revenir au programme d'équipements communautaires. Dans le cadre de ce programme, le Québec devait recevoir pour la deuxième année 78.45 millions de dollars. Est-ce que le gouvernement fédéral a été mis au courant par Québec de ce qui devait être fait de ces fonds à tous les trimestres?

Mr. Cosgrove: The program is designed, Mr. Chairman, so that payment is made upon receipt and proof of the construction of the units under the previously approved and designated agreement. The province submits, as it is ready, proof of completion of their programs, and it is then reviewed by the corporation as to its accuracy that it fell within the provisions of the agreement; then cheques are issued. So it is an ongoing practice and it is one where the payment is made after the fact.

I should indicate that although we are looking at the question of extension of the agreements beyond the year 1980, in fact there will be payment until July 1, 1982, even though the agreements were not continued beyond the end of this year. There are programs now in place that are under construction where we have authorized it, but we have not as yet received evidence of the fact of completion.

M. Bujold: C'est-à-dire, monsieur le président, qu'il n'y a aucun moyen pour nous de savoir comment ces 78 millions de dollars seront dépensés, sauf de la part du gouvernement du Québec, et quelles municipalités seront admissibles à ce programme autrement que par les montants que vous allez verser jusqu'à la fin du mois de mai 1982?

Mr. Cosgrove: The practice is that the province must first of all designate, in advance, where the money is to be spent, and then we review that. When that is done, then the program is under way. I am told that we have not received from the Province of Quebec an indication of where they intend to complete the expenditure area left in the budget that was allocated to them originally for 1980. We as yet have not received that information or designation from them. Under the agreement, it is up to the province to decide, within certain categories, where the money is to be spent; that is, in which municipalities and under which projects. We as yet have not received that complete information from the Province of Quebec.

M. Bujold: Pour l'année 1980?

Mr. Cosgrove: For 1980. That is correct.

M. Bujold: Et ceux de l'année 1979, normalement, vous les auriez toutes reçues? Est-ce que ces données sont disponibles et le Comité pourrait-il en prendre connaissance?

Mr. Cosgrove: For 1979? Yes, I have them. I have a breakdown for those years.

M. Bujold: Est-ce possible d'annexer ces données au procès-verbal de la réunion? Les membres du Comité sont-ils d'accord?

Mr. Cosgrove: I have no difficulty with that. It is a matter of public record. It is available at the corporation. Whether or

[Translation]

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I would like to come back to the community services contribution program. Under this program, Quebec was to receive \$78.45 million for the second year. Has the federal government been made aware by Quebec of what should be done with these funds every quarter?

M. Cosgrove: Le programme est conçu de sorte que le versement est effectué sur réception de la preuve que les unités ont été construites en vertu de l'accord approuvé et désigné. Quand elle est prête à le faire, la province présente la preuve de la réalisation de ses programmes. Puis la Société vérifie que c'est conforme aux dispositions de l'accord, et les chèques sont émis. Il s'agit donc d'un processus continu et le versement est effectué après coup.

Nous envisageons de prolonger les accords au-delà de l'année 1980, mais de toute façon des paiements seront faits jusqu'au 1^{er} juillet 1982. Il existe des projets de construction en cours que nous avons déjà autorisés, mais qui ne sont pas encore terminés.

Mr. Bujold: So, Mr. Chairman, there is no way we can learn how the \$78 million will be spent, unless we are told by the Government of Quebec, and which municipalities will be eligible until payments are made until the end of May 1982?

M. Cosgrove: Selon la procédure, la province doit en premier lieu indiquer où les fonds seront dépensés. Nous procérons alors à un examen, et ensuite, le programme est amorcé. On me dit que la province du Québec ne nous a pas encore informés de l'endroit où elle entend dépenser le reste des fonds du budget qui lui a été octroyé en 1980. Jusqu'à maintenant, nous n'avons reçu d'elle aucun renseignement à cet égard. En vertu de l'accord, il appartient à la province de décider, selon certaines catégories, de l'endroit où les fonds seront dépensés, c'est-à-dire dans quelle municipalité et pour quel projet. Jusqu'à maintenant nous n'avons pas encore reçu ces renseignements de la province de Québec.

Mr. Bujold: For the year 1980?

Mr. Cosgrove: Pour 1980, oui.

Mr. Bujold: Normally you should have received all information concerning the year 1979? Are these data available and could the committee be made aware of them?

Mr. Cosgrove: Pour 1979? Oui, j'ai une ventilation des chiffres pour cette année.

Mr. Bujold: Would it be possible to append these figures to our proceedings? Do members of the committee agree?

Mr. Cosgrove: Je n'y vois aucun inconvénient. Elles sont du domaine public. On peut se les procurer auprès de la Société.

[Texte]

not it is in the committee proceedings, it is available with the corporation.

The Chairman: I will just ask for agreement that this information be considered as part of the committee proceedings and formal report.

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Mr. McCain.

Mr. McCain: Mr. Chairman, I had occasion to write the minister a letter on another branch of CMHC activities, and I wonder if he has had a chance to look at it. If he has not, could he ask for it when he gets back to his office and see if he could give me an answer today or tomorrow?

Mr. Cosgrove: At the risk of being embarrassed, can you tell me the date of the letter, Mr. McCain?

Mr. McCain: It went over within the last week.

Mr. Cosgrove: I have a practice of getting copies of every letter from every member on the day they are received.

Mr. McCain: There was a notation attached to this one. I would ask you to give it a little attention.

Mr. Cosgrove: I certainly will go back and look for it.

• 1020

Mr. McCain: If by any chance you cannot find it, I would love to send another copy by messenger.

Mr. Cosgrove: I will search it out and get back to you right away.

Mr. McCain: Thank you very much.

Mr. Chairman, as I understand it, there is an indication of an additional cost to somebody if the program is changed with respect to the assistance for construction of senior citizens' homes under present agreements. Am I correct in that understanding?

Mr. Cosgrove: I am sorry, I do not follow that.

Mr. McCain: That there will be an increase in cost to the guests at the senior citizens' homes if you change the course of your program. Instead of going through provinces, you are going through some other structure, such as Rotary clubs, let us say, or women's institutes or something. Is that your proposal if you change the program?

Mr. Cosgrove: I will have to ask. I do not follow the question. Perhaps the president does.

The Chairman: Mr. Hession.

Mr. Hession: I believe the hon. member may be referring, Mr. Chairman, to an earlier point made by the minister vis-à-vis the shifting of priorities within the overall budget. If the question specifically is, do we contemplate any change to the rents of senior citizens in non-profit projects, there is no such policy change contemplated, at least not within CMHC.

[Traduction]

Le président: Je demanderai simplement s'il plaît au Comité que ces renseignements soient annexés au compte rendu et au rapport officiel du Comité.

Des voix: D'accord.

Le président: Monsieur McCain.

M. McCain: Monsieur le président, j'ai eu l'occasion d'écrire une lettre au ministre au sujet d'un autre aspect des activités de la SCHL et je me demande s'il a eu la chance de la lire. Sinon, pourrait-il demander à la voir lorsqu'il retournera à son bureau et tenter de me fournir une réponse aujourd'hui ou demain?

M. Cosgrove: Vous m'embarrassez; je dois malheureusement vous demander la date de cette lettre monsieur McCain.

M. McCain: Je l'ai envoyée la semaine dernière.

M. Cosgrove: Habituellement, je reçois un exemplaire de toute lettre venant d'un député le jour de sa réception.

M. McCain: Une note y était annexée. Je vous demanderais de la prendre en considération.

M. Cosgrove: Certes, je la lirai.

M. McCain: Si vous ne pouvez pas le trouver, je vous en enverrai une autre copie par messager.

M. Cosgrove: Je vais le chercher et je vous en informerez immédiatement.

M. McCain: Merci beaucoup.

Monsieur le président, si j'ai bien compris, il semble que si l'on change le programme d'aide à la construction de foyers pour vieillards, il y aura quelqu'un qui devra assumer des coûts additionnels. Est-ce vrai?

M. Cosgrove: Excusez-moi, je ne vous comprends pas.

M. McCain: Il semble que les résidants des foyers pour vieillards devront payer plus cher si vous changez le programme. Plutôt que de passer par les provinces, vous allez avoir recours à d'autres structures, les clubs Rotary, par exemple, ou les instituts féminins. Est-ce que c'est ce que vous envisagez de faire?

M. Cosgrove: Je devrai le demander. Je ne comprends pas votre question. Le président la comprend peut-être.

Le président: Monsieur Hession.

M. Hession: Je crois que le député veut parler d'une question soulevée plus tôt par le ministre lorsqu'il a parlé du changement des priorités budgétaires. S'il veut savoir si nous envisageons d'augmenter les loyers des personnes âgées qui vivent dans des immeubles à but non lucratif, nous n'envisageons pas de changer la politique à cet égard du moins pas à la SCHL.

[Text]

Mr. McCain: If you bypass the provinces, there will be no additional costs to construction or to guests in the structures which you build for senior citizens, or which you help to build for senior citizens.

Mr. Hession: Mr. Chairman, that is correct.

Mr. McCain: I am rather disappointed to learn, Mr. Chairman, that contemplation of change, as I understood the minister's remarks, is not based upon the basic operations of the program but, rather, upon the basic perception that political advantage does not accrue to the federal government. Is that really a basic reason for changing? It seems to me you have got your advertising on the site; your organizations, your sponsors, particularly in New Brunswick, deal with CMHC directly themselves. They deal with the department of health, with the department of social services. You have got all the publicity one could get.

I would also have to say that on many occasions some of the remarks made by the federal people present have been more than a little bit embarrassing to the provincial structure, which has to foot the bill for operations eventually. I think perhaps the liaison between federal and provincial governments has been very seriously impaired by some of the remarks made by some federal people, and I do not care whether they are elected or appointed. They represent the same party so that is of no consequence; the purpose is the same. But you have embarrassed the province on many occasions by remarks made by elected representatives at those openings. I think the liaison has broken down.

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, the fact of life of the public's being aware of how its tax dollars are being spent is just that: a political fact of life. In the context of the referendum in the Province of Quebec and the dissatisfaction expressed by recent polls of people living in the other extreme of the country in western Canada, when you have political conditions such as that, to be realistic any federal government, no matter what its political stripe, I think has to ensure that the public knows where its money, its tax dollars, are being spent; what work is being done, what government purpose or public policy is being addressed by the government in levying taxes.

That is a political fact, and to me it has perhaps a higher rating in the scheme of things, particularly in light of the fact that I feel at times the public is uninformed as to what various levels of government do. I think it is very important that the public should be aware of what government resources do.

Mr. McCain: Then it is a political and not a financial decision. I am sorry it is based on your emphasis on one province. I think the concept of the cost to the province after the physical construction is done is often downplayed by the presence of representatives. I have been at one of these where, if I had been the premier of the province in which the remarks were made, I would have been absolutely furious. I think there are two sides to the coin and I would ask you to re-examine. Quebec should not govern Canada in respect to how money is

[Translation]

M. McCain: Si vous ne passez pas par les provinces, il n'y aura pas de coûts supplémentaires pour la construction qui se répercute sur le loyer que doivent payer les résidents de ces foyers pour vieillards, foyers que vous construisez ou que vous aidez à construire.

M. Hession: Monsieur le président, c'est vrai.

M. McCain: Je suis assez déçu d'apprendre que le changement envisagé n'est pas fondé sur l'administration même du programme, mais plutôt sur une perception voulant que les avantages politiques qui découlent de ce programme ne sont pas portés au crédit du gouvernement fédéral. Est-ce là vraiment une raison de modifier le programme? Vous faites déjà de la publicité sur le chantier, vos organisations, vos parrains, surtout au Nouveau-Brunswick, font directement affaire avec la SCHL. Ils traitent avec le ministère de la Santé, avec le ministère des Services sociaux. Vous avez toute la publicité que vous pourriez désirer.

A de nombreuses reprises, certaines remarques faites par des représentants fédéraux présents sur les lieux ont été plus qu'embarrassantes pour la province qui doit payer en fin de compte pour ces immeubles. Certaines remarques faites par des représentants fédéraux, et peu importe qu'ils aient été élus ou nommés, ont sérieusement miné les communications entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Ils semblent du même parti, de sorte que cela n'a aucune conséquence, mais l'objet est le même. Vous avez embarrassé la province à maintes reprises en faisant des remarques lors d'ouvertures. Je pense que la communication est rompue.

M. Cosgrove: Monsieur le président, le fait que la population soit mise au courant de la façon dont on dépense son argent, est une réalité politique. Dans le contexte du référendum au Québec et compte tenu de l'insatisfaction manifeste de l'ouest du Canada, exprimée dans des sondages d'opinions récents, le gouvernement fédéral, quelle que soit son allégeance politique, doit pour être réaliste, s'assurer que la population sait comment on dépense son argent, ses impôts, quels travaux sont entrepris, et quelles politiques le gouvernement entend appliquer avec ces impôts.

C'est une réalité politique et j'y attache personnellement beaucoup d'importance, surtout si l'on tient compte du fait que parfois, la population ne sait pas du tout ce que les divers niveaux de gouvernement font de son argent. Je pense qu'il est très important qu'elle soit mise au courant de ce que le gouvernement fait.

M. McCain: C'est donc une décision politique et non financière. Je suis tout simplement déçu que cette décision soit basée sur l'importance que vous accordez à une province. Les représentants fédéraux minimisent souvent les coûts que devront assumer les provinces une fois que la construction aura été terminée. J'ai déjà été présent à l'une de ces occasions et si j'avais été le premier ministre de la province, j'aurais été furieux. Il y a deux côtés à cette médaille et je vous demande de les réexaminer. Le Québec ne devrait pas régenter le

[Texte]

provided for senior citizens' homes in nine other provinces. Basically there are two sides to this coin, sir.

• 1025

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, to the member, I am not sure if he was here when I spoke about the most recent case where I have had some difficulty. It was not with the Province of Quebec, it was within the Province of British Columbia. I have indicated that there have been a number there.

I also have asked myself whether, in the nature of the delivery of the program, it is possible that the federal government indeed can achieve an objective of letting the public know where its funds are being spent. It invites consideration of whether the arrangements between the two governments should not be re-examined. To have, for example, the province do one thing specifically, or to undertake responsibility in one area by itself, and the federal government in another area, so that it would be more discernible as to what the government should do.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mrs. Mitchell.

Mrs. Mitchell: Thank you, Mr. Chairman.

I wonder if the minister could tell us what his thoughts or policies are, if there is a policy, regarding shelter allowances in view of the fact that there has been a cutback in public housing. The co-op type of housing really is not geared to lower income people, except maybe 10 per cent of them. People then are living in private housing, either rental or home ownership, at very, very much more than 25 per cent of their income.

That was one question. I will throw in a second one while I have the floor.

I have read a number of your speeches about future trends which I have been very interested in. In particular, I think you have mentioned on several occasions that you see the extension of the home repair industry as one of the things that you would favour and that is a logical trend in Canada. I wonder if you have further information about that.

Mr. Cosgrove: On the first part of the question, my personal preferences are toward shelter allowance. I think in the long run that achieves the objective of permitting choice by the seeking client for housing. For families looking for housing shelter, an allowance program permits them to exercise a greater choice. I think that is a long-range goal of the federal role in housing.

As well, when you use the word "choice" you of course bring in the aspect that there would have to be special other programs. We know that shelter allowance by itself is not going to be the total answer to the provision of adequate housing for all income levels in all places in this country.

I am sorry, I did not get the beginning of the second part of your question.

[Traduction]

Canada sur la façon dont l'argent est distribué aux foyers pour vieillards dans neuf autres provinces. Ce sont là les deux côtés de la médaille, monsieur.

M. Cosgrove: Monsieur le président, je ne suis pas certain si le député était présent lorsque j'ai parlé du dernier cas qui m'a posé des difficultés. Ce n'était pas au Québec, c'était en Colombie-Britannique. J'ai déjà dit qu'il y en avait déjà un certain nombre dans cette province.

Je me suis également demandé s'il était possible pour le gouvernement fédéral de laisser la population savoir où les fonds avaient été dépensés. Cela pourrait nous amener à étudier ou à revoir les ententes entre les deux gouvernements. La province pourrait par exemple faire une chose bien précise ou assumer la responsabilité dans un domaine donné et le gouvernement fédéral dans un autre, de sorte qu'on saurait ce que le gouvernement devrait faire.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci, monsieur le président.

Le ministre pourrait-il nous dire quelle est son opinion ou sa politique, s'il y a une politique, au sujet de l'hébergement, compte tenu du fait qu'il y a eu des réductions dans le domaine du logement public. Les logements coopératifs ne sont pas vraiment adaptés aux citoyens à faible revenu, sauf peut-être pour 10 p. 100 d'entre eux. Les gens vivent donc dans des logements privés, qu'ils ont loués ou achetés, et qui leur coûtent beaucoup plus que 25 p. 100 de leur revenu.

C'était une de mes questions. Je vous en pose une deuxième pendant que j'ai la parole.

J'ai lu un certain nombre de vos discours au sujet des tendances futures qui m'intéressent beaucoup. Je crois que vous avez mentionné à plusieurs reprises que vous étiez favorable à une augmentation des réparations de maisons, ce qui semble une tendance logique au Canada. Avez-vous d'autres renseignements à ce sujet?

M. Cosgrove: En réponse à la première question, je préfère accorder des allocations d'hébergement. À long terme, le client qui cherche un logement a vraiment le choix. Pour ce qui est des familles, un programme d'allocation leur offre également un plus grand choix. C'est un des objectifs à long terme du gouvernement fédéral dans le secteur de l'habitation.

De plus, lorsqu'on parle de choix, il faut mentionner également le fait qu'il y aurait d'autres programmes spéciaux. Nous savons que l'allocation elle-même n'est pas la réponse à tous les problèmes de logement de tous nos citoyens partout au pays.

Excusez-moi, je n'ai pas compris le début de votre deuxième question.

[Text]

Mrs. Mitchell: It was to references you have made on several occasions to the whole home repair industry as a sort of industrial strategy, and I wondered what you had in mind. I thought, reading behind your comments, you saw this as a major emphasis for the future from a federal point of view.

Mr. Cosgrove: I do see it as a major emphasis but I guess I have not communicated very well. What I am trying to do is to alert and encourage the private sector that all our indications show there is a market there that they are not picking up on. Again, I must admit my posture is that I am trying to use the information, the intelligence that we have at our disposal through CMHC and through the federal government, and the information input from all other agencies which has identified that as a market.

I am trying to get that information back out to the private sector to encourage them. As the natural demand for housing in other areas tails off, there is a potential for market takeover there that I do not think is being exploited, certainly not when you compare what is happening in that sector in Canada to other countries. There, the rehabilitation market and the industry has tailored itself so as to respond to that to a much greater extent than we have in Canada.

Mrs. Mitchell: Would you see the federal government becoming more involved in the setting of standards for that? As you know, there have been many, many complaints from consumer groups about the CHIP program, the type of installation, and I know in several cases the RRAP program as well. I am wondering if that is what you are thinking of as far as making sure the consumer is not exploited.

• 1030

Mr. Cosgrove: In my view, the best safeguard against exploitation is a responsible private sector. We have standards associations and private sector governing bodies, so my hope is that the private sector can better look after itself. We know the standards associations are working towards those goals in rehabilitation programs for housing.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

I still have on my list Mr. Darling, Mr. La Salle and Mr. Bujold. I raise this for members' consideration because in the past we have had just one, as we have Mr. Bujold today, one member represented on one side. The most recent example was Mr. Gass at one of our more recent meetings. We have been a little lax with the rule of going back and forth and I would ask Mr. La Salle or Mr. Darling to consider that. Certainly you can consider going back and forth, or you can both go and then Mr. Bujold if there is any time left.

Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you. A question, Mr. Chairman, to the minister. I was quite interested in the minister's remarks regarding his department's getting recognition for the money poured in and all the rest of it, and I give full marks to that. Certainly the CMHC, when they are involved in a project, should get priority and not be slighted in any way. I was also surprised at the comments he made regarding official open-

[Translation]

Mme Mitchell: A plusieurs reprises, vous avez dit que les réparations de maisons étaient la stratégie de l'avenir, et je me demandais à quoi vous pensiez. Lisant entre les lignes, j'ai pensé que le gouvernement fédéral entendait s'orienter dans cette voie pour l'avenir.

Mr. Cosgrove: C'est ainsi que je le vois, mais je suppose que je ne me suis pas bien exprimé. Ce que je veux faire, c'est encourager le secteur privé en lui disant que selon nos indications, il existe un marché qu'il n'a pas encore exploité. Je dois admettre que j'essaie encore d'utiliser les renseignements dont nous disposons par l'intermédiaire de la SCHL et du gouvernement fédéral et qui nous viennent également de tous les autres organismes qui ont identifié ce secteur comme un marché possible.

J'essaie de communiquer ces renseignements au secteur privé pour l'encourager. Comme la demande de logements dans d'autres secteurs diminue, il est maintenant temps de profiter de ce nouveau marché qu'on n'exploite pas encore, si l'on compare le Canada aux autres pays. A l'étranger, on a recours à la restauration beaucoup plus que nous ne l'avons jamais fait au Canada.

Mme Mitchell: Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait fixer des normes pour cela? Comme vous le savez, les groupes de consommateurs se sont souvent plaints du programme d'isolation et même, à plusieurs reprises, du programme PAREL également. Est-ce à cela que vous pensiez lorsque vous avez dit qu'il fallait s'assurer que le consommateur ne serait pas exploité?

Mr. Cosgrove: La meilleure garantie contre l'exploitation, c'est un secteur privé responsable. Nous avons des associations normatives et des organismes qui régissent le secteur privé, et j'espère que ce dernier pourra se contrôler lui-même. Nous savons que les associations normatives visent à atteindre ces objectifs dans le cadre des programmes de restauration.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Il me reste encore M. Darling, M. La Salle et M. Bujold. Je vous en parle parce qu'il est déjà arrivé que nous n'ayons, comme aujourd'hui avec M. Bujold, qu'un seul représentant d'un parti. Tout récemment encore M. Gass était seul représentant de son parti. Nous ne nous en sommes pas toujours tenus à la règle voulant qu'on alterne et je demanderais à M. La Salle ou à M. Darling d'en tenir compte. On peut certainement alterner, mais on pourrait également vous donner à tous la parole puis la donner à M. Bujold s'il y a assez de temps.

Monsieur Darling.

Mr. Darling: Merci. J'ai une question à poser au ministre. Ces remarques voulant que son ministère obtienne le mérite qui lui est dû pour l'argent qui est dépensé m'ont fort intéressé et je suis tout à fait d'accord. Lorsque la SCHL s'occupe d'un projet, elle devrait avoir la priorité et ne pas être dénigrée. J'ai été également surpris par les commentaires du ministre au sujet des ouvertures officielles. Autrement dit, j'ai toujours

[Texte]

ings. In other words, I assume that the official openings were set up by the province and that the ministry was certainly slighted in that case, and I would take great exception to that.

One of the things I am pointing out is this: that the minister cannot be at every official opening, despite the fact that he attends a great many. Therefore, he would send someone to represent him, a parliamentary assistant; and when he cannot do that, possibly another member of the government. But when you cannot even do that, to have your speech read by a CMHC resident manager with an opposition member of Parliament sitting there twiddling his thumbs? Now I know he does not represent the government, but I certainly feel that in certain cases the member of Parliament should be recognized.

The minister is aware of one particular case in which I approached him personally because I had worked hard to get this project done as the reeve of Burks Falls. It was officially opened in my own home village and I just sat there. The chairman did not ask me to say a word. A CMHC official, not an elected representative at all, was the one who represented the government, presented the flag and so on. That is just a comment that I want to make on that and I appreciate the minister's reaction.

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, I think there is room for both. In my personal experience, I do not know of a case where a local member of Parliament who wanted to say something was turned down. When I say both, I think the government should be represented. Although many members may work and know that the local community have co-operated in implementing a program, you cannot deny the fact that the program is a program of a particular government, and that government gets the credit or gets the blame for all its programs. So I think it should have the opportunity of some credit at times too.

Mr. Darling: I agree with that, but I am stating that a CMHC representative is not a member of the government or of Parliament. That is the point I am trying to make. In other words, were. If a member of the government who might live a thousand miles away could represent the government, a Liberal member of Parliament, I would say certainly; but in the case where there is no member of Parliament there, to have a civil servant represent the government and speak on behalf of the government where he is a paid employee, that is a thing I take some small exception to.

Mr. Minister, I was very interested in your comments in answer to a question by my colleague, Mr. McCain, regarding the low-rental housing and senior citizen housing under the new plans. Under the old plans, as I understood it, and I will speak of Ontario, Ontario Housing Corporation, in co-operation with your ministry, built and administer these various units. They are rented out based on income, but in the great majority of cases for senior citizens the rents are nominal; \$100 a month, \$110 maybe. In a particular case, and again I am speaking of a specific case in my own village of Burks Falls, a 29-unit apartment was opened, sponsored by the Legion. The minimum rent there is \$220 a month, and a block

[Traduction]

supposé que les ouvertures officielles étaient organisées par la province et que le ministère y était toujours dénigré, ce que je ne peux pas accepter.

Ce que je veux dire c'est que le ministre ne peut aller à toutes les ouvertures officielles, bien qu'il se rende à un grand nombre d'entre elles. En conséquence, il envoie quelqu'un pour le représenter, un adjoint parlementaire par exemple et si c'est impossible, un autre membre du gouvernement. Je ne vois cependant pas, si cela n'est pas possible, pourquoi vous envoyez votre discours pour qu'il soit lu par un administrateur de la SCHL devant un membre de l'Opposition assis là à se tourner les pouces? Je sais qu'il ne représente pas le gouvernement, mais j'ai l'impression que dans certains cas, le député devrait être reconnu.

Le ministre sait que je suis allé le voir au moins une fois personnellement parce que j'avais travaillé fort pour obtenir un projet à Burks Falls. Le foyer a été officiellement ouvert dans mon propre village et je suis resté assis là sans que le président me demande de dire un seul mot. Un représentant de la SCHL, qui n'était pas du tout un représentant élu, représentait le gouvernement; c'est lui qui a présenté le drapeau, etc. Ce n'est qu'un commentaire que je veux faire en passant et j'aimerais voir la réaction du ministre.

M. Cosgrove: Monsieur le président, je crois que les deux peuvent prendre la parole. Selon mon expérience, je ne crois pas qu'un député qui voulait dire quelque chose se soit jamais vu refuser le droit de parole. Lorsque je parle des deux, je veux dire que le gouvernement devrait être représenté. Il peut y avoir de nombreux députés qui travaillent à un projet et qui connaissent la communauté en question, mais on ne peut nier le fait que le programme est un programme gouvernemental et que c'est ce gouvernement qui en retire tout le crédit ou tout le blâme. Il devrait donc avoir la possibilité d'en retirer le mérite parfois.

M. Darling: Je suis d'accord avec vous, mais j'ai dit qu'un représentant de la SCHL n'est pas un membre du gouvernement ou du Parlement. C'est ce que j'essayais de vous faire comprendre. Autrement dit, il est évident qu'un député qui pourrait vivre à des milles de là pourrait représenter le gouvernement, mais lorsqu'il n'y a pas de député présent, je n'aime pas que ce soit un fonctionnaire qui représente le gouvernement et qui parle en son nom alors qu'il est un employé payé.

Monsieur le ministre, votre réponse à mon collègue M. McCain m'a fort intéressé. Si j'ai bien compris, sous l'ancien régime, et je parle ici de l'Ontario, l'*Ontario Housing Corporation* en collaboration avec votre ministère a construit et géré ces unités. Elles ont été louées à des loyers fondés sur le revenu, mais pour ce qui est des citoyens âgés, les loyers étaient très bas dans la grande majorité des cas, \$100 ou \$110 par mois peut-être. Je connais un cas particulier—et, encore une fois, cela s'est passé dans mon propre village de Burks Falls—où un immeuble de 29 appartements, parrainé par la Légion, a été ouvert. Le loyer minimal est de \$220 par mois;

[Text]

and a half away are people in very similar accommodations at \$100 a month.

• 1035

Now you cannot tell me that there has not been a change, Mr. Minister, then in the program. I still feel that in the isolated areas the direct program is going to be much more to the advantage of the resident and will be cheaper.

Mr. Cosgrove: I think it was the president of the corporation who answered that question so I think I will let him continue with it.

Mr. Hession: Thank you, Mr. Chairman. I believe the hon. member is citing two projects, one of which is a public housing project where the rents for the tenants are geared to the income of those tenants. A second project is a non-profit one funded by the federal government through a service organization, where the rents are set at either the prevailing market rent or at 25 per cent of the income of the tenant, whichever is applicable. That would explain the apparent difference.

I should say that in applying the rent to income scale in the example of the public housing project, it could be possible, again based on the income of the tenant, that there are some tenants who are paying rents similar to, if not the same as, those in the non-profit project. That would be the case where the higher income tenant in the public housing example is paying at the rate of 25 per cent of income. I can appreciate that there would be a difference, but I would make that distinction.

The Chairman: Thank you, Mr. Hession. Mr. Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président. J'aimerais revenir, ou plutôt parler cette fois-ci du programme PAREL. La semaine dernière on nous disait ce qui est effectivement exact, que les municipalités de plus de 2,500 habitants n'étaient pas admissibles au programme PAREL. Par contre, je sais que votre ministère peut désigner certaines municipalités de plus de 2,500 habitants pour bénéficier de ce programme. Est-ce que votre ministère et la Société centrale d'hypothèques et de logement a l'intention d'élargir ce programme, et d'admettre, sur une base générale, les municipalités de plus de 2,500 habitants? Ou est-ce que vous allez continuer à appliquer le système de désignation?

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, we are under considerable pressure to increase the funding available, even under the present rules of designation of 2500. I think that probably is the major challenge. First, whether our budget can continue at its present level, whether it would have to be reduced or whether it is increased. That is the first question I have to ask. Then we get to the second question of how those funds are used; whether we use designated municipalities or whether we open it up. With the given amount of funds remaining, if we take the restriction off we are going to have more municipalities competing for the same amount of funds and we are going to run into problems when we do that as well.

[Translation]

mais à deux rues de là, il y a des gens qui payent \$100 par mois pour des appartements très semblables.

• 1035

Monsieur le ministre, vous ne pouvez toujours pas prétendre qu'il n'y a pas eu de changement dans le programme. Je suis toujours d'avis que dans les régions isolées, le programme direct sera moins coûteux et offrira plus d'avantages aux résidents.

M. Cosgrove: Je pense que c'est le président de la Société qui avait répondu à la question, alors je le laisse poursuivre.

M. Hession: Merci, monsieur le président. Je pense que l'honorable député faisait état de deux projets différents, l'un étant un projet de logement parrainé par l'état, où les loyers sont fixés en fonction des revenus des locataires, l'autre un programme sans but lucratif subventionné par le gouvernement fédéral en passant par un organisme de service, où les loyers sont fixés soit en fonction du marché soit à 25 p. 100 des revenus du locataire, selon le règlement en vigueur. Cela expliquerait la différence.

J'ajouterais que pour le projet de logements publics, il serait possible, avec le système de calcul du loyer en fonction des revenus, qu'il y ait certains locataires qui paient des loyers égaux ou presque à ceux en vigueur dans le projet sans but lucratif. Ce serait le cas par exemple du locataire des logements publics dont les revenus sont assez élevés et dont le loyer correspond à 25 p. 100 de ses revenus. Je reconnaiss qu'il y a une différence, mais j'aimerais souligner cette distinction entre les deux catégories.

Le président: Merci, monsieur Hession. Monsieur Bujold.

M. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. I would like to talk a bit about the RRAP program. Last week we were told, and it is true, that municipalities of over 2,500 inhabitants were not eligible for the RRAP program. I know, however, that your department may designate certain municipalities of more than 2,500 inhabitants so that they might benefit from this program. Do your department and Central Mortgage and Housing plan on opening up this program and on accepting, as a general rule, municipalities of more than 2,500 inhabitants? Or are you going to continue to apply the designation system now being used?

M. Cosgrove: Monsieur le président, on subit des pressions de toutes parts pour qu'on augmente les fonds disponibles, même en vertu des règlements présentement en vigueur pour ce qui est de la taille des municipalités admissibles. Je pense que c'est là le gros de la question. Il s'agit tout d'abord de déterminer si notre budget doit rester à son niveau actuel, ou s'il doit être réduit ou augmenté. C'est la première question que j'ai à poser. Ma deuxième question porte sur l'utilisation qui est faite de ces fonds, qu'on suive les règlements pour ce qui est des municipalités désignées, ou qu'on élargisse le programme. Compte tenu des fonds non encore utilisés, si on supprime la restriction, plus de municipalités vont devoir se

[Texte]

I cannot give you a firm answer. I probably would want to review the program in depth before a final decision was made.

M. Bujold: Je comprends, monsieur le président, le problème des allocations de fonds. Si je peux prendre comme exemple mon propre comté où il y a 48 municipalités et dont la plus grosse a 4,500 habitants . . . Alors, imaginez lorsque vous avez deux municipalités voisines que l'une a 2,600 habitants et l'autre 2,500, et que l'une est admissible au programme et que l'autre ne l'est pas! Cela cause certains problèmes. Je suis d'accord avec vous, et j'en reviens au principe de désignation. Est-ce que votre ministère ne pourrait pas établir certaines normes, ou avoir plus de latitude pour désigner certaines municipalités dans des comtés semblables où ça crée d'énormes problèmes? Première chose.

Deuxième chose, est-ce que vous avez l'intention également de raccourcir ce programme en termes d'années? Je crois si ma mémoire est fidèle, que ce sont les maisons construites avant 1961 qui sont admissibles . . . Je ne sais pas si la date est exacte-là . . . Est-ce que vous avez l'intention de changer cette date, aussi, pour rendre admissibles certaines autres résidences?

• 1040

Mr. Cosgrove: The answer to the first question is yes, I will take a look at it. The other side of the coin is that if you increase it to an area of larger cities you are liable to run into the complaint that the big cities are getting the attention rather than the smaller communities. There is a problem, but my answer is yes, we will review it. The program having been in place for a while, it may be that the work of the program is done in some of these smaller communities and we can move to consider other areas.

On the second question; the date of 1961 suggests to me that maybe you are thinking of the CHIP program rather than of the RRAP program. The original designation and saw-off for CHIP was 1961, which was then moved to 1966. That is the saw-off date for houses that qualify for insulation. I do not think it is the RRAP program.

M. Bujold: Le programme PAREL, je ne sais pas . . . Les maisons neuves ne sont pas admissibles dans ce cas-là! Mais pour en revenir à ce que vous disiez plutôt, monsieur le président, si vous me le permettez à propos de, certaines municipalités qui ont réussi à profiter du système PAREL, depuis quelques années, et où les maisons seraient presque toutes rénovées, je dois vous signaler que dans la majorité de nos villages toutes les maisons étaient construites depuis tant d'années, et il n'y a presque pas de maisons neuves . . . C'est que toutes les maisons sont à rénover! Alors, je puis vous

[Traduction]

partager les mêmes sommes d'argent et cela nous amènera forcément des problèmes.

Je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse ferme. J'aimerais pouvoir examiner à fond le programme avant de prendre une décision finale.

Mr. Bujold: Mr. Chairman, I understand the funds distribution problem, but I would like to use, as an example, my own county, where there are 48 municipalities of which the largest has 4,500 inhabitants. Imagine what the situation is like when two neighbouring municipalities, one with 2,600 inhabitants and the other with 2,500, realize that only one of them is eligible for the program. That brings about a lot of problems. I agree with you on that, and I would like to come back to the principle of designation. Could your department not establish certain criteria or a broader designation system to avoid the type of problems I have mentioned, where two neighbouring municipalities in the same riding cannot have the same privileges? That is my first question.

Secondly, are you planning on shortening the duration of the program? If my memory serves me right, only houses built before 1961 are eligible . . . I do not know if that is the exact year . . . do you plan on changing these standards or this date, so that other residences might also be eligible?

M. Cosgrove: La réponse à votre première question est oui, je vais étudier le problème. L'autre aspect de la question est le suivant: si on élargit le programme pour qu'il s'applique à une région dotée de villes importantes, certains pourront se plaindre de ce qu'on prête attention aux communautés importantes, plutôt qu'aux plus petits villages. Voilà donc un problème. Mais ma réponse est oui, nous allons examiner la question. Le programme étant en place depuis longtemps déjà, il se peut que tout le possible en vertu du programme ait déjà été fait dans ces petites communautés et qu'on pourra par conséquent axer nos efforts sur d'autres régions.

Votre deuxième question, au sujet de l'année 1961, me fait penser que vous avez en tête le programme PITRC et non le programme PAREL. Au départ, l'année d'arrêt pour le programme PITRC avait été fixée à 1961, puis on a prolongé le programme jusqu'en 1966. C'était l'année limite pour les maisons admissibles au programme d'isolation thermique. Je ne pense pas qu'il s'agisse du programme PAREL.

Mr. Bujold: As far as the RRAP program is concerned, I do not know . . . New houses are not eligible in that case. But, getting back, if I may, to what you were saying earlier about certain municipalities which have benefited from the RRAP system for several years, and where practically all the houses have been renovated, I must tell you that in most of the villages of my riding, all the houses are very old. As a matter of fact there are hardly any new houses . . . All the houses, therefore, must be renovated! I can therefore assure you that we would gladly accept any supplementary sums that could be

[Text]

assurer que les budgets supplémentaires qu'on pourrait mettre dans ce programme seront certainement acceptés avec joie! Et je veux vous remercier si vous avez à l'idée de revoir tous les cas des municipalités désignées parce que ça représente d'énormes problèmes. Merci, monsieur le président.

Mr. Cosgrove: There is no cut-off date under this program. There is no cut-off date. And yes, I will review that amount. I know the good work that is done in the rehabilitation and I have given that a priority in the plan.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

We were going to go at 11 o'clock with PFRA. I think we are going to extend this period slightly. A number of those who are interested in addressing questions to PFRA are still in the process of coming and for the moment we will go to Mr. La Salle and then Mr. Riis.

M. La Salle: Monsieur le président, je vous remercie. J'aurais une question à poser à notre distingué témoin ce matin. La semaine dernière je soulevais une question à la Chambre des communes à propos de crédit d'impôt pour les petits propriétaires. Le ministre responsable de la Société est certainement plus au courant que moi des difficultés que connaissent les propriétaires étant donné que plusieurs d'entre eux ont des prêts avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, je sais que le ministre et le ministère ont fait des efforts pour réévaluer la forme de remboursement, compte tenu des augmentations des taux d'intérêt; nous savons que le budget qui a été présenté la semaine passée fait abstraction totalement d'une éventuelle aide particulière à ceux-là qui veulent conserver leur maison, et ceux-là qui aimeraient devenir propriétaires.

Le ministre des Finances me disait, monsieur le ministre, qu'il n'avait certainement pas l'intention de présenter des mesures pour venir en aide à cette catégorie de Canadiens et dans les circonstances, j'aimerais connaître l'opinion du ministre responsable de la Société, à savoir si lui personnellement verrait d'un bon œil une sollicitation très particulière à faire au ministre des Finances pour permettre à ces propriétaires d'amenuiser, en tous les cas, les difficultés qu'ils rencontrent actuellement, et d'ouvrir la possibilité à plusieurs Canadiens de devenir propriétaires? Alors, est-ce que le ministre serait en mesure de nous dire s'il serait favorable à une proposition très particulière d'une aide sur le coût des intérêts? Mon préambule est long, monsieur le ministre, mais ma question est très courte. Est-ce que vous seriez favorable à présenter à court terme une politique qui viserait à diminuer, si vous voulez, les difficultés que posent les taux d'intérêt actuellement?

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, we do of course have the Registered Home Ownership Savings Plan, which permits the accumulation of capital up to a limit of \$10,000 to be applied as a down payment. Indirectly that impinges on your question, because if the down payment is larger the amount used to carry balance is lower; therefore, the amount to be paid off in

[Translation]

added to the program's budget. And, if you are planning on studying the individual cases of the designated municipalities, I must thank you, because I know that that work involves large problems. Thank you, Mr. Chairman.

M. Cosgrove: Il n'y a pas de date limite pour ce programme. Aussi, je vais étudier la question des montants disponibles. Je connais le bon travail accompli dans le domaine de la remise en état des logements et j'ai accordé la priorité à cette activité dans le cadre du plan.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

A 11h00, nous allons entendre l'Administration du rétablissement agricole des Prairies. Je pense qu'il nous faudra peut-être siéger plus longtemps. Un certain nombre des personnes qui veulent poser des questions à l'ARAP ne sont pas encore arrivées. Pour l'instant, je donne la parole à M. La Salle, qui sera suivi de M. Riis.

Mr. La Salle: Thank you, Mr. Chairman. I would like to address a question to our distinguished witness. Last week I brought up a question at the House of Commons concerning a tax rebate for small owners. The minister responsible for the Corporation is certainly more aware than me of the difficulties experienced by owners, since a good number of them have taken out loans with Canada Mortgage and Housing. I also am aware of the fact that the minister and his officials in the department have made efforts to reevaluate the repayment system, taking into account the increases brought to the interest rates. We all know that the budget that was presented last week does not even make mention of any eventual help for those who wish to keep their house or those who would like to become homeowners.

Mr. Minister, the Minister of Finance tells me that he certainly had no intention of presenting measures that would help that category of Canadians. I would therefore like to know the opinion of the minister responsible for the Corporation. Would you personally favour the idea of submitting a request to the minister of Finance, in view of reducing some of the difficulties that homeowners now face and of enabling more Canadians to become homeowners? My question therefore is the following: Could the minister tell us if he would look favourably upon the formulation of a proposal that would result in alleviating the cost of interest on loans? My preamble is a bit long, Mr. Minister, but my question is very short. Would you be willing to present a short term policy whose object would be the reduction of those difficulties which are caused by present interest rates?

Mr. Cosgrove: Monsieur le président, il y a bien sûr le Régime enregistré d'épargne-logement, qui permet d'accumuler un capital maximal de \$10,000 utilisable pour l'achat d'une maison. Cela recoupe en quelque sorte votre question, parce que si le premier versement est plus important, le solde à verser est moins gros; par conséquent, le montant à verser

[Texte]

the future is lower. So indirectly the government has that Registered Home Ownership Savings Plan in place now.

• 1045

In terms of whether the government at this time feels it has as high a priority as, for example, many of the other programs that we are involved in, such as addressing the question of providing much needed rental accommodation, at the present time the answer is that we cannot give it a high priority to introduce resources of the government to address that problem.

Le président: Monsieur La Salle.

M. La Salle: Ma question va être très claire, monsieur le ministre, dans ce cas-là. Si je comprends bien, il n'est pas dans votre intention de recommander à votre gouvernement une aide directe aux petits propriétaires ou à ceux qui voudraient le devenir au moyen d'une politique qui permettrait de réduire le taux d'intérêt?

Je pense qu'actuellement des milliers de Canadiens auraient certainement besoin de cette aide, à savoir que les taux d'intérêt pourraient être établis à un chiffre fixe. Compte tenu de la fluctuation des taux d'intérêt, je me demande jusqu'où le gouvernement ne pourrait pas, pour une certaine période, absorber cette différence. Et je reviens à ma question originale, le ministre a-t-il l'intention de proposer une mesure directe pour réduire les coûts d'intérêt ou non?

Mr. Cosgrove: The short answer to that, Mr. Chairman, is no. Working with a limited tax resource and a limited budget, and a deficit that we are programmed to reduce, the short answer is no, because no matter what you call it, it is a cost to government; that is, the reduction of the interest rates in some way or other. It would possibly have to be picked up, for example, by reducing government programs in some other areas or by raising taxes in some other areas, and it is not a priority at this time.

The Chairman: Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. Three quick questions, one referring to student housing, Mr. Minister. Given the changing nature of students and the changing workplace, a different kind of student population is now being found in universities, colleges and vocational schools, and there is a real problem regarding housing. A recent tour of the lower mainland of British Columbia found students living in their vehicles. There was a student death the other day from the heating device in his vehicle. Students are living in crawl spaces literally, and living in converted garages and so on. A very serious situation, if we are going to encourage people to get back to school for retraining. Do you see some changes in this area?

[Traduction]

pendant un certain nombre d'années est moins important. Le gouvernement offre donc déjà un régime enregistré d'épargne-logement.

Pour ce qui est de savoir si le gouvernement accorde à ce programme la même priorité que celle attribuée par exemple à bon nombre d'autres programmes, par exemple, la question de fournir davantage de logements à louer, la réponse est que nous ne pouvons pas lui accorder une cote prioritaire à cause des ressources que cela exigerait.

The Chairman: Mr. La Salle.

M. La Salle: Mr. Minister, I will make my question very clear then. If I have understood correctly, it is not your intention to recommend to your government that a direct aid should be given to small owners and to those who would like to become home owners through a policy that would permit the reduction of interest rates?

I believe that thousands of Canadians need some kind of help in that regard. It would perhaps be possible to establish fixed interest rates. Given the fluctuation of interest rates, I am wondering if the government could not, at least for a certain period of time, absorb the difference. Getting back to my original question, does the Minister plan on proposing direct aid that would result in the reduction of the cost of interest on loans?

M. Cosgrove: Monsieur le président, ma courte réponse est non. Ma réponse ne peut être que négative, compte tenu d'une ressource fiscale limitée, d'un budget limité et d'un déficit un peu grand que nous avons été chargés de réduire, parce que, quoi que vous disiez, cela coûterait de l'argent au gouvernement. La réduction des taux d'intérêt amènerait d'une façon ou d'une autre des coûts supplémentaires pour le gouvernement. Il faudrait alors récupérer cet argent quelque part, par exemple, en réduisant les programmes fédéraux dans d'autres domaines ou en haussant les taxes dans certains autres domaines. Et cette question n'est pas prioritaire pour le moment.

Le président: Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. J'ai trois petites questions à poser. La première concerne les logements pour étudiants. Compte tenu de la nature changeante des étudiants et du marché du travail, la population étudiante des universités, des collèges et des écoles professionnelles est elle aussi en train d'évoluer et l'on constate un réel problème en matière de logement. Une enquête menée dans la partie méridionale de la Colombie-Britannique a révélé que certains étudiants devaient vivre dans leur véhicule. L'autre jour, un étudiant est mort à cause d'un mauvais fonctionnement du système de chauffage de son véhicule. Les étudiants vivent littéralement dans des placards, des garages reconvertis, etc. La situation est d'autant plus grave que nous essayons d'encourager les gens à retourner à l'école pour se recycler. Prévoyez-vous des changements sur ce plan?

[Text]

Secondly, the community services contribution program. I know you are looking at that and it is being reconsidered. Is there any danger that federal moneys will actually be eliminated for this kind of infrastructure development in the future? This is a concern to municipalities. It can be changed or altered, but is there a possibility that it will actually be removed?

Thirdly, future funding for creative and innovative housing ideas. On a single-family basis, people in rural areas, I have heard a number of my constituents say they would like to build an underground home, a solar energy home, et cetera; some innovative and rather creative ideas. Yet CMHC is not all that willing to fund that kind of building proposal.

Could you comment briefly on these three areas, Mr. Minister?

Mr. Cosgrove: The questions in reverse order, Mr. Chairman. On the last one, we do have two programs that continue to support innovation in housing; \$400,000 on a \$10,000 maximum per grant to encourage the private sector involvement. It is not done in house. We are receiving applications for that kind of study.

The second question, is there a danger of elimination of the funding for CSCP totally, yes, there is a real danger.

The first question, student housing. I am well aware of the tightness of some of the conditions, particularly in the Province of British Columbia. I have had a number of the student bodies and the institutions themselves making submissions. There is no question but that the rapid change in population and the demographics in the province itself are putting a lot of pressure on that type of accommodation. The government feels, notwithstanding that, is responsibility of the provincial governments and of the educational institutions themselves to respond to that problem. As compared to needs in the family area, senior citizens or native, rural housing or the other areas that you inquired about, such as research and support for innovative housing, we do not rank the student housing response as a high priority.

• 1050

Mr. Riis: Just one follow-up, Mr. Minister. Regarding the innovative and creative housing proposals, the \$10,000 maximum grant, would you elaborate on that, if nothing else for my edification?

Mr. Cosgrove: It is a program designed to encourage the private sector, whether they are builders or individual homeowners, to propose to the corporation a program, a concept, the experiment that they want to put in place. The applications are reviewed by officials of the corporation as to whether there

[Translation]

Ma deuxième question porte sur le programme de subvention aux équipements communautaires. Je sais que vous êtes en train d'examiner la question. Risque-t-on de voir disparaître de ce genre de programme de développement de l'infrastructure la participation financière du fédéral? C'est une question qui préoccupe les municipalités. Il se peut que cet apport fédéral soit modifié, mais envisage-t-on le supprimer complètement?

Ma troisième question porte sur l'éventuelle prime aux idées innovatrices dans le domaine du logement. Dans ma circonscription, un certain nombre de personnes installées dans les régions rurales m'ont dit qu'elles aimeraient se faire construire une maison souterraine, une maison à énergie solaire, etc. Ce sont là des idées innovatrices. Cependant, la SCHL n'est pas prête à subventionner ce genre de projet.

Monsieur le ministre, pouvez-vous répondre à ces trois questions?

Mr. Cosgrove: J'y répondrai dans l'ordre inverse, monsieur le président. Je vais commencer par votre dernière question. Nous avons deux programmes d'appui à l'innovation dans le domaine du logement; le programme est doté d'un budget de 400,000 dollars divisé en tranches maximales de \$10,000, subventions qui visent l'encouragement de la participation du secteur privé. Ce travail n'est pas fait intra-muros. Des demandes pour ce genre d'étude nous sont déjà parvenues.

Passons maintenant à votre deuxième question. Vous demandiez s'il se peut que les fonds fédéraux soient tout à fait éliminés du PSEC. Ma réponse est oui, c'est là un danger très réel.

Votre première question portait sur les logements pour étudiants. Je suis très renseigné sur les mauvaises conditions dans lesquelles doivent vivre certains étudiants, notamment en Colombie-Britannique. Plusieurs groupes d'étudiants et les établissements d'enseignement eux-mêmes m'ont fait parvenir des rapports. Il est évident que les rapides changements démographiques de la province ont contribué à réduire les possibilités de logement pour cette catégorie de Canadiens. Le gouvernement fédéral pense cependant qu'il serait possible pour les gouvernements provinciaux et les établissements d'enseignement de s'entendre entre eux et de corriger ce problème. Selon nous, le problème des logements pour étudiants n'est pas aussi grave que celui des logements pour les familles nombreuses, pour les personnes du troisième âge, ou pour les autochtones, notamment dans les régions rurales.

Mr. Riis: Une dernière question, monsieur le ministre. Pourriez-vous, ne serait-ce que pour que je sois mieux informé, me donner quelques explications au sujet de ces subventions maximales de \$10,000 prévues pour les projets de logement innovateurs?

Mr. Cosgrove: Ce programme a pour objet d'encourager le secteur privé, qu'il s'agisse d'entrepreneurs ou de propriétaires, à proposer à la Société, un programme, un concept ou une expérience qu'il aimerait réaliser. Ce sont des fonctionnaires de la Société qui examinent les demandes, et qui décident si

[Texte]

is something new or innovative, a challenge in what they propose. Then the funding is approved or rejected.

The objective of the program, as distinct from the practice of the corporation in the past, is to involve private sector or individuals to take the initiative in these types of innovations, rather than doing the research in house and making it a larger or more intensive and costlier program.

Mr. Riis: I appreciate it. Thank you.

The Chairman: I am going to allow two more questioners. I hope we can keep it rather short so that we can break and give PFRA a chance to set up. I understand that a number of questioners interested in talking to PFRA are on their way here right now.

I will go first of all to Mr. Roy and then to Mr. Darling.

Mr. Roy: Thank you very much, Mr. Chairman. I am not a regular member of this committee and I do not want to prolong the discussion, but they told me that the only appearance of the minister would be here. I am probably going to use the mail and send him a letter of the question that I want to put to him.

One question, if I may. Dealing with the mortgages on nonprofit and co-operative housing projects, do you have a distribution breakdown of this budget?

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, I would like to ask the president if he could indicate the breakdown of the budget province wide to give you an idea of how it has been allocated Canada wide.

Mr. Roy: I think the interest rate is around two per cent. Is the difference paid by CMHC?

Mr. Cosgrove: If that is your question, yes. The design of the program is that the interest rate is two per cent. That is the advantage of the program, as compared to the growing interest rate.

Mr. Roy: What is the budget under this program?

Mr. Cosgrove: I will ask Mr. Hession if he can give you those breakdowns.

Mr. Hession: Thank you, Mr. Chairman.

May I start with your home province, Mr. Roy? The allocation in 1980 for the Province of Quebec is 8,472 units; for Ontario, 9,276. Moving to the east, Newfoundland is 1,208; Prince Edward Island, 115; Nova Scotia, 1,301; New Brunswick, 948. To the west, Manitoba, 1,109; Saskatchewan, 2,319; Alberta, 2,541; British Columbia, 4,239.

I hope that is satisfactory, Mr. Chairman.

[Traduction]

elles comportent des idées nouvelles ou des défis innovateurs. C'est en fonction de leur décision que les demandes sont approuvées ou rejetées.

Ce paragraphe, qui ne correspond pas du tout aux anciennes méthodes employées par la société, a pour objet d'encourager le secteur privé ou de simples citoyens à prendre l'initiative pour ce genre d'innovation. La société préférerais que ce soit le secteur privé ou des particuliers qui fassent la recherche, plutôt que d'entreprendre elle-même des programmes intensifs et coûteux.

M. Riis: Merci.

Le président: Je vais donner la parole à deux autres députés. Je vous demanderais d'être brefs, car les responsables de l'ARAP attendent leur tour. Je pense qu'un certain nombre des personnes qui souhaitaient poser des questions à l'ARAP sont sur le point d'arriver.

Je donnerai la parole tout d'abord à M. Roy, qui sera suivi par M. Darling.

M. Roy: Merci beaucoup, monsieur le président. Je ne suis pas un membre régulier du comité, et je ne voudrais pas prolonger les discussions, mais on m'a dit que le ministre n'allait comparaître que devant ce comité. Je vais sans doute avoir recours aux postes pour lui faire parvenir la question que je voudrais lui poser.

J'aimerais poser une question, si vous me le permettez. Pourriez-vous me donner une ventilation du budget prévu pour les programmes d'hypothèques, pour les projets de logement coopératifs et sans buts lucratifs?

M. Cosgrove: Monsieur le président, je demanderais au président de vous donner une ventilation par province, afin que vous ayiez une idée de la distribution qui est faite de cet argent, à l'échelle du pays.

M. Roy: Je pense que le taux d'intérêt tourne autour de 2 p. 100. La SCHL paye-t-elle la différence?

M. Cosgrove: Si c'est cela votre question, je doit répondre que oui. Le programme a été conçu de façon que le taux d'intérêt soit de 2 p. 100. C'est cela l'avantage du programme, compte tenu des taux d'intérêt sans cesse croissants.

M. Roy: Quel est le budget prévu pour ce programme?

M. Cosgrove: Je vais demander à M. Hession de vous donner ces chiffres.

M. Hession: Merci, monsieur le président.

Puis-je commencer avec votre province natale, monsieur Roy? L'allocation de 1980 pour la province de Québec est de 8,472 unités; pour l'Ontario, elle est de 9,276. Passons maintenant à l'est du pays: pour Terre-Neuve, 1,208; pour l'Île-du-Prince-Édouard, 115; pour la Nouvelle-Écosse, 1,301; pour le Nouveau-Brunswick, 948. Et à l'ouest du pays: pour le Manitoba, 1,109; pour la Saskatchewan, 2,319; pour l'Alberta, 2,541; pour la Colombie-Britannique, 4,239.

J'espère, monsieur le président, que cette réponse sera satisfaisante.

[Text]

Mr. Roy: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Hession. Mr. Darling.

Mr. Darling: Mr. Chairman, a question to the minister. As I understand it, CHIP is now being taken over by Energy, Mines and Resources and additional money has been put in for it, for which we are all very thankful. However, let me still ask the minister if he could be our advocate on this to the Hon. Marc Lalonde; that is, that Prince Edward Island and Nova Scotia are the only two provinces in which this grant of \$500 is tax free. The rest of it is added to the income of the taxpayer. I feel this is unfair. I have hammered away at this ever since the program was brought into effect. With all due respect, Mr. Chairman, the great people of Newfoundland are not the wealthiest in the country, and I feel that certainly should be done. I would appreciate the minister's comments on treating everybody alike, again as a former chief magistrate of a very thriving municipality.

• 1055

Mr. Cosgrove: The easy answer to that is that the hon. member began this morning by telling me that I should not treat everyone alike, that we should make exceptions; for example, in different parts of different provinces under the program of metric conversion.

You know, it is a challenge to try to provide an equitable rule in managing the resources of the government across the country. I certainly can give you the undertaking that I would make it a point to know the rationale for those two exemptions and to make submissions to the Minister of Finance, who I think probably has the lead role in this area.

Mr. Darling: One other question. To me, one of your top programs is the RRAP program. Possibly, Mr. Chairman, Mr. Hession could give us the amount of money available for RRAP, because in the rural areas in a lot of the smaller provinces I am going to tell you it is the top program, so I am hoping there is as much or more money available. I assume also that the maximum is the \$10,500. I would also appreciate the interest rates on it.

Mr. Hession: Thank you, Mr. Chairman. I believe the 1980 budget, while I do not have the exact figure in front of me, is in the order of \$160 million, of which some 55 per cent is allocated to rural rehabilitation. I should add, Mr. Chairman, with respect to the rural allocation, virtually all of rural Canada is designated for the purpose of that program, again with the limitation of the 2,500 population maximum.

The current interest rate, which I attempted to explain at the last meeting, is tied to the 20-year Canada bond rate, which is, I believe, 14.5 per cent. There is, however, and this is especially true in rural Canada, \$3,750 of forgiveness in any

[Translation]

M. Roy: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hession. Monsieur Darling.

M. Darling: Monsieur le président, j'aimerais poser une question au ministre. Je crois comprendre que le programme PIPRC relèvera dorénavant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et que des fonds supplémentaires y ont été affectés, c'est pourquoi nous sommes très reconnaissants. J'aimerais néanmoins demander au ministre s'il accepterait d'être notre porte-parole auprès de l'honorable Marc Lalonde. L'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules provinces où la subvention de \$500 n'est pas imposable. Le reste est ajouté aux revenus du contribuable. Je trouve cette situation injuste. D'ailleurs, je m'en plains depuis la mise en application du programme. Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le président, les Terre-Neuviens ne sont pas les gens les plus riches du pays, et je pense qu'il faudrait faire quelque chose. J'aimerais savoir ce que pense le ministre, en tant qu'ancien premier magistrat d'une municipalité florissante, de cette question d'accorder le même traitement à tout le monde.

M. Cosgrove: La réponse est fort simple: l'honorable député a commencé ce matin en me disant que je ne devrais pas traiter tout le monde de la façon, et qu'il faut faire des exceptions. Il a donné à titre d'exemple le programme de conversion métrique qu'il a proposé qu'on applique de façon différente dans différentes régions du pays.

Vous savez, c'est tout un défi que de vouloir établir des règlements équitable pour la gestion des ressources du gouvernement à l'échelle du pays. Je pourrais certainement m'engager à me renseigner sur la raison d'être de ces deux exceptions et à soulever le problème avec le ministre des Finances qui est, je pense, le principal acteur dans ce domaine.

M. Darling: J'ai une autre question. D'après moi, le programme PAREL compte parmi vos programmes les plus importants. Monsieur le président, M. Hession pourrait peut-être me renseigner sur les sommes d'argent prévues pour ce programme. Je puis vous assurer que dans les régions rurales d'un bon nombre des provinces plus petites, ce programme est prioritaire. J'ose donc espérer qu'il y a autant, sinon plus d'argent disponible maintenant. Je suppose également que le maximum est de \$10,500. J'aimerais également être renseigné sur les taux d'intérêt applicables à ces subventions.

M. Hession: Merci, monsieur le président. Je ne dispose pas ici des chiffres exacts, mais je pense que le budget pour 1980 est de l'ordre de 160 millions de dollars, dont quelque 55 p. 100 sont attribués à des activités de rétablissement dans les régions rurales. J'ajouterais, monsieur le président, que presque toutes les régions rurales du pays sont admissibles au programme, sous réserve, encore une fois, de compter que 2,500 habitants au maximum.

Le taux d'intérêt en vigueur à l'heure actuelle, que j'ai essayé d'expliquer lors de la dernière réunion, est établi en fonction du taux d'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada de 20 ans, qui est, je pense de 14.5 p. 100. Il y a

[Texte]

loans under that program for home-owners. We find most often that rural home-owners in particular use up to that amount of forgiveness, so there is virtually no repayable loan.

[Traduction]

cependant, et cela s'applique surtout aux régions rurales, une remise gracieuse de \$3,750 pour tout prêt accordé en vertu du programme pour les propriétaires. Nous avons constaté que la plupart des propriétaires de maisons dans les régions rurales atteignent ce seuil; donc, pour eux, il n'y a presque pas de prêts remboursables.

J'espère que ces explications vous paraîtront satisfaisante, monsieur le président.

M. Darling: Merci beaucoup.

I trust that is satisfactory, Mr. Chairman.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Hession et Darling.

On behalf of all members of the committee, I would like to thank the minister for taking the time to be here this morning and for providing us with the information we have requested. I would like to thank as well, Mr. Minister, your officials, who have come here twice and have been most informative. Having said that, we look forward to seeing the minister and his officials again some time.

J'aimerais, au nom de tous les membres du comité remercier le ministre de nous avoir consacré sa matinée et de nous avoir fourni les renseignements que nous lui avions demandés. J'aimerais également, monsieur le ministre, remercier vos fonctionnaires qui sont venus comparaître deux fois devant le comité et qui nous ont fourni des renseignements fort utiles. Ceci dit, j'aimerais souligner que nous serions heureux de vous accueillir de nouveau parmi nous.

Gentlemen, we now have PFRA with us. We have a number of committee members of the House who are interested in talking to and asking questions of PFRA.

Messieurs, nos prochains témoins sont des représentants de l'ARAP. Plusieurs membres du comité attendent avec impatience d'écouter la présentation des représentants de l'ARAP et de leur poser des questions.

First of all, I need unanimous consent to call Vote 1, specifically for the Prairie Farm Rehabilitation Administration.

Pour commencer, je dois avoir votre consentement unanime pour l'examen du crédit 1, sur l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Des voix: C'est d'accord.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION**A—Department**

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating expenditures	\$71,123,000
---	--------------

The Chairman: With us today are Mr. Russell MacLellan, parliamentary secretary to the Minister of Regional Economic Expansion; Dr. Harry Hill, who is the director general, PFRA; Mr. Roger Baldwin, co-ordinator, policy, program and evaluation division of PFRA; and Mr. Jim Collinson, the assistant deputy minister, western region.

Thank you, gentlemen, for coming on relatively short notice. We certainly appreciate it. We also apologize for keeping you waiting. We certainly did not intend to do that.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE**A—Ministère**

Crédit 1—Expansion économique régionale—frais d'exploitation	\$71,123,000
--	--------------

Le président: Nous accueillons parmi nous aujourd'hui M. Russell MacLellan, secrétaire parlementaire auprès du ministre de l'Expansion économique régionale, le docteur Harry Hill, directeur général de l'ARAP; M. Roger Baldwin, coordonnateur de la Division des politiques, des programmes et de l'évaluation de l'ARAP; et M. Jim Collinson, sous-ministre adjoint pour la région de l'Ouest.

Je tiens à vous remercier, messieurs, d'avoir accepté de venir dans un aussi court délai. Nous vous en sommes reconnaissants. Nous devons également nous excuser de vous avoir fait attendre. Ce n'était pas dans nos intentions.

La parole sera d'abord à M. Hargrave.

We will go first to Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr Chairman. I would like to take a very brief moment to say that of all the subjects that appear before any number of standing committees in our Parliament, and of all the witnesses, the agency that is before us right now, PFRA, and Dr. Harry Hill as head of that agency from Regina, are the ones I would hate ever to miss, or to be late for the meeting. I was myself about to apologize for being late and you did it for us, Mr. Chairman. Here is almost

M. Hargrave: Merci, monsieur le président. J'aimerais tout d'abord dire que, de tous les groupes et de tous les organismes qui viennent comparaître devant nous, c'est l'ARAP, représentée notamment par le docteur Harry Hill de Régina, directeur de cet organisme que je tiens absolument à ne pas manquer . . . pas même partiellement, en arrivant en retard. J'alais moi-même m'excuser de mon retard, mais vous l'avez fait pour nous, monsieur le président. L'organisme, qui est notre

[Text]

a non-partisan type of agency and a witness that I always look forward to seeing come before us. I am very pleased to welcome Dr. Hill and his staff once more before us.

• 1100

Through you, Mr. Chairman, to Dr. Hill, I have just two subjects that I want to explore. The first one is unusual in that it is perhaps a new departure for PFRA; that is, my comments and questions are related to Dr. Hill in his capacity as sort of the field general, if you like, of the western drought contingency program that was announced early this spring when the fear of a drought was very real and very serious indeed.

I want to make a brief comment first with respect to the herd maintenance program. As it applies over the main portions of the west, it seems to have been designated for, or at least it now seems that way, the provinces of Saskatchewan and Manitoba. However, at the time the various drought statements were made, the press releases, the official statements coming from the Minister of Agriculture, some of them I think from—

Mr. MacLellan: Mr. Hargrave, I hate to interrupt, but Senator Argue just came in and I wonder if you would repeat your whole question in case there is something he wants to interject.

Mr. Hargrave: Senator Argue, I was just going to mention your name. I am sorry I did not see you come in. You are not that easy to overlook, shall I say.

Senator Argue: I am late because I got the wrong building.

Mr. Hargrave: Mr. Chairman and Senator Argue, I was saying that I have two subjects I want to explore. The first one is not directly on the traditional role of PFRA but in their capacity, as I term it, as sort of a field agency, a field generalship, if you like, of the whole western drought contingency program. I was saying that when things looked very grim and serious, and they were indeed so by any standard, the various programs were announced from stage to stage. The principal one I was interested in was the herd maintenance program directed to livestock. But as the program developed, it seemed to apply specifically to Saskatchewan and Manitoba. In the earlier statements, and in fact this was repeated, the various releases indicated that parts of Alberta—and that is a direct quote: "parts of Alberta"—were indeed eligible for various parts, if not all, of the drought program that had been developed policy-wise down here in Ottawa and throughout western Canada.

As the drought developed, of course the rains finally came. We were fortunate in Alberta that the rains came to us first, and they were of significant benefit; I do not underestimate that statement in any way. They kept our grass growing after it had been literally dead with no growth for six weeks. That reference is to the whole of southeastern Alberta and southwestern Saskatchewan. It did keep our grass alive and growing

[Translation]

invité aujourd'hui, est non partisan et je suis toujours heureux de l'accueillir parmi nous. J'ai le plaisir de souhaiter encore une fois la bienvenue au Dr. Hill et à son personnel.

Docteur Hill, il y a seulement deux sujets qui m'intéressent. Le premier correspond sans doute à une activité toute nouvelle pour l'ARAP; les commentaires que je ferai et les questions que je poserai concernent le rôle de général que jouera en quelque sorte sur place le Dr. Hill pour ce qui est du programme en cas de sécheresse dans l'Ouest, programme annoncé au début du printemps dernier lorsque la sécheresse posait d'énormes risques.

J'aimerais tout d'abord faire quelques commentaires au sujet du programme pour la sauvegarde des troupeaux. Il s'applique à la plupart des régions dans l'Ouest mais semble avoir été fait sur mesure pour les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba. Cependant, au moment où paraissaient les différentes déclarations sur la sécheresse, les communiqués de presse, et les déclarations officielles du ministre de l'Agriculture, certains, je pense . . .

M. MacLellan: Monsieur Hargrave, je regrette de vous interrompre, mais le sénateur Argue vient d'arriver et je vous demanderais de répéter votre question, depuis le début, au cas où il voudrait ajouter quelque chose.

M. Hargrave: Sénateur Argue, j'allais justement citer votre nom. Je regrette, mais je ne vous avais pas vu rentrer. Il n'est pas, disons, facile de vous éviter!

Le sénateur Argue: Je suis en retard parce que je me suis trompé d'édifice.

M. Hargrave: Monsieur le président, sénateur Argue, j'étais en train de dire que deux sujets m'intéressent aujourd'hui. Le premier concerne un rôle qui n'est pas traditionnel pour l'ARAP. Il s'agit de son rôle de supervision locale du programme prévu en cas de sécheresse dans l'Ouest. Je disais que, à l'époque où la situation était des plus tristes, quelles que soient les normes qu'on veuille appliquer, on a annoncé les différents programmes étape par étape. Celui qui m'intéressait le plus, était le programme pour la sauvegarde des troupeaux. Cependant, au fur et à mesure que le programme prenait forme, il semblait s'appliquer de plus en plus particulièrement à la Saskatchewan et au Manitoba. Dans les premières déclarations—and en fait, les mêmes points ont été repris dans des communiqués de presse émanant de différentes régions de l'Alberta—on disait, et je cite, que «certaines régions de l'Alberta» pouvaient, en cas d'urgence, bénéficier partiellement, sinon totalement, du programme élaboré à Ottawa et dans l'Ouest canadien.

Les pluies ont quand même fini par arriver. Nous avons eu de la chance en Alberta car les pluies sont tombées chez-nous en premier et elles nous ont beaucoup aidés, chose que je ne saurais trop souligner. Elles ont permis à l'herbe, qui était sèche depuis six semaines, de se remettre à pousser. Cette remarque s'applique à toute la région sud-est de l'Alberta et à la région sud-ouest de la Saskatchewan. Les pluies nous ont

[Texte]

and our livestock did fairly well on that, but at the same time I say very emphatically that those good rains never made a bale of hay in the extreme southeast corner and the extreme southwest corner of Saskatchewan, in those two corners.

Coming quickly up to date now with this situation, I am getting fairly steady and regular inquiries, mostly from cattlemen, who, in view of the fact that their hay supplies were much less than adequate and so they did not have sufficient carryover from previous winters, are faced with a pretty serious question right now, a problem. That is, they have to pay anywhere from \$125 a ton up to as high as \$200 a ton for good quality alfalfa coming from Brooks, Taber, Bow Island, anywhere in the irrigated areas of southern Alberta. I think an average might be \$150. Essentially, those are about the only places where hay is available, at least in a reasonable, short-haul situation.

• 1105

Now here is the situation that I think is so obvious. Before a lot of cattlemen will pay that kind of money to have hay delivered to their farms and ranches they are going to take a hard look at the value of the cow on the marketplace. I think a lot of them have already made up their minds that they are going to sell their cows, and that is part of their breeding herd. So I am asking Dr. Hill now, and if Senator Argue wants to comment that is fine, whether or not that "parts of Alberta" phrase does indeed mean what it says. If so, is the whole southeast corner of Alberta eligible for, first of all, at least portions of that herd maintenance program, and secondly, for transportation assistance?

I am sure you are aware that the Alberta government has indeed announced a policy. Dallas Schmidt is their minister and I think he expects some sort of joint program, at least in cost-sharing, with you people. I would like to know if that is developing. I think there is indeed a genuine need for some sort of drought assistance in light of what I have just told you.

Senator Argue, I was concerned enough about this, through you, Mr. Chairman, that I wrote you a fairly long letter on the subject during, shall we say, the heat of the summer; that we would get no significant benefits in the form of hay from our range. I have yet to receive a response to that letter and I would like, hopefully, to get a response today.

That is the situation I would like to have a response to now.

The Chairman: Mr. Hargrave, first of all, I would like to welcome Senator Argue here today. We have a fair list of witnesses here today, and to have someone who can act as the traffic cop and direct the questions, I will ask the parliamentary secretary if he will do that.

Mr. Russell MacLellan: Thank you very much, Mr. Hargrave.

[Traduction]

donc permis d'avoir de l'herbe pour le bétail. Mais je tiens à souligner que ces pluies bénéfiques ne nous ont pas permis de récolter une seule botte de foin dans le sud-est et dans l'extrême sud-ouest de la Saskatchewan.

Afin que vous soyez au courant de la situation actuelle, je vous dirais que je reçois régulièrement des demandes venant surtout d'éleveurs bovins qui s'inquiètent. En effet, leurs réserves de foin étaient loin d'être satisfaisantes et, puisqu'ils ont presque épuisé les récoltes des années précédentes, ils se trouvent maintenant en très mauvaise posture. Ils doivent payer entre \$125 et \$200 la tonne de luzerne de bonne qualité en provenance de Brooks, de Taber, de Bow Island, ou de toute autre localité située dans les régions irriguées du sud de l'Alberta. Ils paient peut-être en moyenne \$150. Ce sont en fait, les seuls endroits où l'on peut se procurer du foin.

Je reviens maintenant au problème. Les éleveurs bovins, avant de débourser de pareilles sommes pour se faire livrer du foin, vont regarder de très près la valeur du boeuf sur le marché. Je pense que bon nombre d'entre eux ont déjà décidé de vendre leurs vaches, c'est-à-dire une partie de leur troupeau de reproduction. Ma question, que j'adresse au docteur Hill, mais à laquelle pourrait également répondre le sénateur Argue, est donc la suivante: les mots «certaines régions de l'Alberta» signifient-ils ce qu'ils semblent signifier. Dans l'affirmative, tout le coin Sud-Ouest de l'Alberta peut-il bénéficier au moins de certaines parties de ce programme de conservation des troupeaux et de deuxièmement, de l'aide en matière de transport?

Vous savez, j'en suis certain, que le gouvernement de l'Alberta a annoncé une politique. Je pense que le ministre Dallas Schmidt s'attend à ce qu'il y ait un programme commun, ou du moins un partage des coûts, entre son gouvernement et le vôtre. J'aimerais savoir si des progrès ont été réalisés sur ce plan. Je pense, compte tenu de tout ce que je viens de vous dire, que l'aide en période de sécheresse correspond à un besoin réel.

Sénateur Argue, ce problème me préoccupait tant que je vous ai même envoyé une lettre assez longue à ce sujet l'été dernier; je vous avais expliqué que nous n'allions pas pouvoir récolter beaucoup de foin dans l'Ouest. Je n'ai pas encore reçu de réponse à cette lettre et j'aimerais bien qu'on m'en donne une aujourd'hui.

Voilà le problème qui me préoccupe en ce moment et j'aimerais qu'on en discute.

Le président: Monsieur Hargrave, j'aimerais tout d'abord accueillir parmi nous le sénateur Argue. La liste des témoins est assez longue et je demanderai au Secrétaire parlementaire de jouer le rôle de gardien de la circulation et de donner le départ.

M. Russel MacLellan: Merci beaucoup, monsieur Hargrave.

[Text]

I would just like to make one comment initially, and that is to thank you very much for your words regarding the history and the work that PFRA has done; also to mention very kindly, as you have done, the non-partisan attitude and the work of this agency, which I agree most heartily has done an excellent job and we hope will continue to do an excellent job. I want to thank you very much for bringing it out.

Mr. Hargrave, I would like to go to Senator Argue for the question of the assistance that you have mentioned.

Senator, would you go first, please, on this.

Senator Argue: If I might, I want to associate myself with Mr. Hargrave's comments. I have not heard them about the PFRA because all of us on the prairies know the history of PFRA and it is a long and a good history.

Mr. Hargrave: I was around when it was born. That is why it comes easily for me.

Senator Argue: I was around also when it was born. That dates us all. Harry was not born then but we were around. There are a lot of things about the PFRA that are kind of up in the air and we may have to discuss some of those at a later date. Anyway, we are all, I am sure, on the side of PFRA.

As has been said, the rains came and it certainly complicated the drought program. If the rains had not come and it was clear where there was no hay and no grain and so on, it would certainly have made the implementation of the program a lot easier than it has been. Our first announcement, or the announcement that was made in Yorkton, the initial announcement by Mr. Whalen and myself, said there would be this program, it was divided at that time into two parts and so on. The basic requirement for a livestock producer to be eligible would be that he should have, if he is a grain producer, a grain yield less than 75 per cent of the crop insurance guarantee, which was 75 per cent of 70 per cent. That, of course, came out to a grain yield of 52.5 per cent.

I am sure you would agree with me that 52.5 per cent looked like a big crop on July 1, but that is when the rains started. Then as the rains came on the 52.5 appeared, and I am sure it would have, to exclude almost everybody. So the demand then was, do something about the criteria. So we changed them, and we changed them in a sense in two ways. But one very basic way was to say that a producer whose grain yield was 80 per cent of average, not 52.5 per cent but 80 per cent, would be eligible. This obviously brought in thousands and thousands of producers who would not otherwise have been eligible.

[Translation]

J'aimerais tout d'abord vous remercier pour ce que vous avez dit au sujet de l'histoire et des activités de l'ARAP et au sujet de notre attitude non partisane. Je pense, moi aussi, que nous faisons un excellent travail et j'espère que nous pourrons continuer. Je tiens à vous remercier de l'avoir signalé.

Monsieur Hargrave, j'aimerais donner l'occasion au sénateur Argue de parler de cette question d'aide dont vous avez fait état.

Commencez, sénateur.

Le sénateur Argue: Si vous me le permettez, je vais me rallier au point de vue de M. Hargrave. C'est la première fois que j'entends de pareilles remarques au sujet de l'ARAP car tout le monde dans les Prairies connaît l'histoire de cet organisme et tout le monde sait qu'il fait du bon travail.

M. Hargrave: J'étais là lorsque l'organisme est né. C'est pour cette raison qu'il m'est facile d'en parler.

Le sénateur Argue: Moi aussi j'étais là lorsqu'il est né. Cela ne nous rajeunit pas. Harry n'était pas encore né, mais nous, nous l'étions. Il y a beaucoup de questions relatives à l'ARAP et qui n'ont pas encore été réglées et il nous faudra peut-être y revenir plus tard. Mais je suis certain que nous sommes tous du même côté que l'ARAP.

Comme on l'a déjà dit, les pluies sont arrivées et cela a compliqué notre programme en cas de sécheresse. Si les pluies n'étaient pas venues, il n'y aurait eu ni foin ni céréales et la mise en application du programme aurait certes été plus facile. Dans notre première déclaration, ou plutôt dans celle qui a été faite à Yorkton, par M. Whalen et moi-même, on disait qu'on allait établir ce programme, qui était à l'époque divisé en deux, etc. Pour qu'un éleveur de bétail puisse en bénéficier, s'il était céréaliculteur, il devait avoir une récolte de céréales inférieure à 75 p. 100 de la garantie d'assurance sur ses récoltes, c'est-à-dire 75 p. 100 de 70 p. 100. Ce qui donne une récolte de céréales de 52.5 p. 100.

Vous conviendrez avec moi qu'au 1^{er} juillet, une proportion de 52.5 p. 100 semblait constituer une récolte assez importante, mais c'est à cette époque que les pluies ont commencé à tomber. Les pluies ont continué, et les récoltes étaient de 52.5 p. 100. Il aurait fallu exclure presque tout le monde. C'est pourquoi on a décidé de faire quelque chose au sujet des critères d'admissibilité. Nous les avons changés et ce, de deux façons. Tout d'abord, on a dit qu'un producteur dont la récolte de céréales correspondait à 80 p. 100 de la moyenne—non pas 52.5 p. 100, mais 80 p. 100 pourrait automatiquement bénéficier du programme. Cela a bien sûr permis à des milliers de producteurs de bénéficier du programme alors que, normalement, ils n'y auraient pas eu droit.

Then, of course, this hay factor is something that is underlying everything, and it is important. When somebody says, as was said here this morning, that there is a shortage of hay in

Ensuite il y a la question du foin, qui était un facteur déterminant. Ceux qui disent, comme on l'a signalé ce matin, qu'il y a une pénurie de foin dans de nombreuses régions de

[Texte]

many parts of western Canada, that is absolutely true. The rains assisted to some extent the hay crop, but only to some extent.

The Chairman: Senator, I wonder if I could interrupt you for one second. Strictly speaking, Mr. Hargrave's first round of 10 minutes has expired. With the leave of the committee, we will allow the senator to go on and answer this first question and it will certainly be taken into account when I go to other questioners. Mr. Althouse and Madam Beauchamp-Niquet, is that acceptable?

Senator Argue: What is the point? You want me to be brief?

The Chairman: I should explain that members of the committee have a first round of 10 minutes for each party and this is normally fairly strictly adhered to. We would like, and we have leave of the committee for you to do so, to go ahead and finish your answer. Then I would have to go to another questioner.

Mr. Hargrave: Let us get to the cattlemen then.

Senator Argue: Most of the livestock producers I meet are also grain producers.

Mr. Hargrave: Yes, but they need hay too.

Senator Argue: And they need hay too. That is right. We have had meetings with 500 people and they all have the same line, so we are not disputing the point you are making, not disputing those points at all. We are just trying to explain what we were trying to do and how we were endeavouring to do it.

We had a meeting at one time, a pretty crucial meeting, and our advisers said, Let us use the rainfall data to map a very broad area. We did use the rainfall data, which at least made the administration a little easier in the sense that we were able to define, on the basis of rainfall, less than 60 per cent from November 1 to May 31 of last year. This had some bearing on the hay crop, so that was in people's minds.

But then we added this additional factor, namely, grain yield. The theory behind that, which may not be the best theory in the world, is that if you are in an area where the grain crops were close to normal—sometimes there were bumper crops, and part of Alberta, I am told, has a bumper crop—if you had barley, 50 bushels an acre, and if you had straw, you did have some feed. Perfectly true, you did not have hay; perfectly true, you did not have alfalfa hay worth \$200 a ton; but you had feed. And with some straw, and you are a livestock man and I am only a tiny bit of a livestock man, with barley, let us say, and perhaps some protein supplements or some other supplement, you would get a ration that would basically take the cattle through the winter. You might need some hay at pre-calving time and so on.

When you are dealing with the taxpayers' money, you need to be somewhat cautious in paying it out. There should be a

[Traduction]

l'Ouest canadien, ont tout à fait raison. Les pluies ont bien sûr aidé, mais seulement jusqu'à un certain point.

Le président: Sénateur, permettez-moi de vous interrompre. Le temps de parole accordé à monsieur Hargrave pour le premier tour est maintenant écoulé. Si les membres du Comité sont d'accord, nous permettrons au sénateur de poursuivre et de répondre à cette première question; on en tiendra compte lorsque ce sera au tour des autres députés. M. Althouse et M^e Beauchamp-Niquet, êtes-vous d'accord?

Le sénateur Argue: Quel est le problème? Vous aimeriez que ma réponse soit brève?

Le président: Je devrais peut-être expliquer que les membres de chaque parti disposent de 10 minutes, et on essaie en général de respecter cette règle. Vous avez la permission du Comité de poursuivre et de terminer votre réponse. Je donnerai ensuite la parole à un autre député.

M. Hargrave: Expliquez-nous ce qui se passe avec les éleveurs bovins.

Le sénateur Argue: La plupart des éleveurs bovins que je rencontre sont également des producteurs de céréales.

M. Hargrave: Oui, mais ils ont aussi besoin de foin.

Le sénateur Argue: C'est exact, ils ont également besoin de foin. Nous avons rencontré environ 500 personnes qui disaient toutes la même chose; nous ne contestons donc pas ce que vous dites. Nous voulons simplement expliquer ce que nous voulons faire et la façon dont nous comptons procéder.

Lors d'une réunion assez importante, nos conseillers ont dit: «laissez-nous utiliser les données sur les pluies pour établir une carte de la région. C'est ce que nous avons fait, ce qui a un peu rassuré l'administration, puisque nous avons fixé le volume des précipitations à moins de 60 p. 100 entre le 1^{er} novembre et le 31 mai de l'an dernier. Cela avait eu une incidence sur la récolte de foin, et les gens y pensaient.

Mais on a ensuite ajouté un autre facteur, celui de la production de céréales. La théorie, qui n'est peut-être pas la meilleure, est que, si vous étiez dans une région où les récoltes céréaliers étaient presque normales—il y a eu quelques récoltes abondantes, notamment dans une région de l'Alberta, d'après ce qu'on m'a dit—, si donc vous récoltiez 50 boisseaux d'orge par acre, et si vous aviez également de la paille, vous ne pouviez pas prétendre ne pas avoir de quoi nourrir vos bêtes. Il est vrai que vous n'aviez pas de foin et il est vrai que vous n'aviez pas de luzerne à raison de 200 dollars la tonne. Mais vous aviez quand même quelque chose. Et avec un peu de paille, de l'orge et peut-être quelques suppléments protéiques vous pourrez nourrir votre troupeau pendant tout l'hiver. Vous devez le savoir, puisque vous êtes vous-même du métier, beaucoup plus que moi en tous cas. Le foin est nécessaire juste avant les vêlages.

Lorsqu'il est question de dépenser l'argent des contribuables, il faut être assez prudent. Il doit y avoir des règles, et il faut les

[Text]

rule, and it is hard to apply; namely, that those who really require it have a chance to get it. It is still true that the hay situation is there and others will add to it. The grass situation is not so good and you are disqualifying certain people.

When I was asked on the radio and so on, I told everybody to apply. We have kind of loosened the rules up so far, and maybe we will take another go at it if we can, but if you do not apply your application is not in the system. So we have a lot of applications, about 35,000 in total.

That is in the system now and we are going to have a review board. We hope that review board can look at some of these things. We may have to go to Treasury Board again with some further amendments. Speaking for myself and, I hope, for the government, my idea is this: The government allotted us \$60 million for herd maintenance. There was an allotment of \$7 million matching, mainly provincial programs. And even though the rains came, and even though a lot of people would have been disqualified under the first criterion that was used, our responsibility, and you can quarrel with me if you like, is to use that sum of money in the most effective way possible to help livestock producers maintain their herds. So I am not out to try to save the government money, just altogether to try to work out the best possible system by which this money can be distributed.

The Chairman: Thank you, Senator.

Mr. Hargrave: You have not answered my question. What about southeastern Alberta, the shortgrass country? Are they going to be eligible for part of the herd maintenance or the \$7 million deal?

The Chairman: Excuse me, Mr. Hargrave and Senator Argue. I am sure you can come back on the second round and raise that matter again. I will put you down.

We normally at the beginning of a committee hearing allow a witness such as Senator Argue to make a statement. Because he came a bit later I hope we can all consider in this committee that he has just made his statement and we can now stick to the time limit of 10 minutes per questioner.

Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman. Because we have the PFRA doing a lot of the administrative work on the drought committee, I want to ask some what are basically administrative questions, particularly since I see Mr. Baldwin is here and I understand he is co-ordinating the appeal committees. I am not sure who is responsible there, so I will address it in general and whoever has the responsibility may answer.

[Translation]

appliquer. La règle principale, c'est que les plus nécessiteux doivent en profiter d'abord. Mais il est certain que le problème du foin demeure. La situation pour ce qui est de l'herbe n'est pas brillante non plus, et on a refusé les demandes de certaines personnes.

Lorsqu'on m'a interviewé à la radio j'ai dit que tout le monde devrait faire une demande. Nous avons assoupli la réglementation et nous allons peut-être renouveler nos efforts. Mais il faut faire une demande si vous voulez qu'on s'occupe de vous. Nous avons donc reçu énormément de demandes; un total d'environ 35,000.

Ces demandes seront examinées par un comité d'évaluation. Nous espérons que ce comité pourra tenir compte des différents aspects du problème. Il nous faudra peut-être communiquer de nouveau avec le Conseil du Trésor au sujet de modifications supplémentaires. Mon idée, et j'espère parler également au nom du gouvernement, est la suivante: le gouvernement nous a alloué 60 millions de dollars pour le maintien du troupeau. Il y a également 7 millions de dollars correspondant principalement à des programmes provinciaux. Même si les pluies sont venues, et même si on a rejeté beaucoup de demandes en vertu des premiers critères employés, notre responsabilité, et vous n'êtes pas obligés d'être d'accord avec moi, est d'utiliser cet argent de la façon la plus efficace possible pour aider les éleveurs bovins à conserver leurs troupeaux. Je n'essaie donc pas d'économiser l'argent du gouvernement, mais je voudrais que l'on trouve le meilleur système possible pour répartir cet argent.

Le président: Merci, sénateur.

M. Hargrave: Vous n'avez pas répondu à ma question. Qu'en est-il de la partie Sud-Est de l'Alberta, des régions où l'herbe est courte? Ces régions vont-elles bénéficier en partie du programme de conservation des troupeaux ou du programme de 7 millions de dollars?

Le président: Excusez-moi, monsieur Hargrave et sénateur Argue. Vous pourrez soulever cette question au deuxième tour. J'inscris vos noms sur ma liste.

En général, au début d'une réunion, le témoin, dans le cas présent le sénateur Argue, peut faire une déclaration. Compte tenu du retard qu'il a eu, nous pourrions peut-être tout simplement considérer qu'il vient de faire sa déclaration et nous en tenir maintenant à la formule des 10 minutes par député.

Monsieur Althouse.

M. Althouse: Merci, monsieur le président. Étant donné que l'Administration du rétablissement agricole des Prairies effectue une part importante du travail administratif au sein du comité chargé de la question de la sécheresse, je vais poser des questions de nature surtout administrative, étant donné particulièrement que M. Baldwin, qui coordonne le travail des comités d'appel, est ici. Je ne sais pas vraiment qui est à la tête de ce groupe; par conséquent, je demanderai à quiconque l'est de bien vouloir répondre à ma question.

[Texte]

Could you fill in our committee as to what stage we are at in the setting up of the drought appeal committees? How are they being collected? What amount of authority do they have to bend the rules, as the senator just said? I think he said that.

Senator Argue: A literal interpretation.

Mr. Roger Baldwin (Co-ordinator, Policy, Program and Evaluation Division, PFRA): Yes, the recommendations have gone to the ministers from the implementation committee which steers the steering committee. It is co-chaired by Dr. Hill and Mr. Frank Payne from the Department of Agriculture. Those recommendations have gone forward to the ministers involved.

Mr. Althouse: This is for the appointments.

Mr. Baldwin: Yes, and the suggested procedures as well as suggestions for the makeup of the appeal committees.

Mr. Althouse: Is there a proposed date when these will become known to the public, or known to you at least?

Mr. Baldwin: Not at this point that I am aware of.

Dr. Harry Hill (Director General, Prairie Farm Rehabilitation Administration): Maybe I could answer somewhat on what the flexibility is of the appeal boards. The rules of the program have been approved by Treasury Board and the administrators have some judgments to make within those rules. The appeal board will consider facts of the matter where they would interpret that we have strayed from the rules. They can make certain decisions, and this is written right in the policy, with regard to cream shippers and other people. Where there is a problem like the one Mr. Hargrave has outlined, a problem in maintaining the basic herd, the appeal board can make recommendations through ministers for changes in the basic rules in order to include some producers that are not included now. But there are two parts to the appeal process.

Mr. Althouse: One particular instance that crossed my desk recently was brought to my attention by the member from the Battlefords-Meadow Lake. I think it has been brought to the attention of some of you gentlemen. Apparently there is a group of farmers in his constituency in the Pierceland area, some 20 producers, who are on one side of a township where they are outside of the drought area according to the drought map. The other half of their township, or other half of their municipality, is in the drought area, even though I suppose they had no more and perhaps less rain than the area that is in the drought area. Would this be the kind of thing that the drought committee could look at after everything else is done, or is it something they will deal with on a first priority basis?

[Traduction]

Peut-on nous dire où en est rendu l'établissement des comités d'appel relatifs à la sécheresse. Comment recrute-t-on ses membres? Dans quelle mesure ces derniers disposent-ils de pouvoirs qui leur permettent de contourner quelque peu les règlements, comme le sénateur vient de le mentionner? Enfin, je crois que c'est bien ce qu'il a dit.

Sénateur Argue: C'est une interprétation très libre de mes propos.

M. Roger Baldwin (coordonnateur, Division de la politique, des programmes et de l'évaluation, Administration du rétablissement agricole des Prairies): Oui, le Comité de mise en oeuvre qui contrôle les activités du comité directeur a envoyé des recommandations aux ministres. M. Hill et M. Frank Payne du ministère de l'Agriculture en sont les coprésidents. Les recommandations ont donc été acheminées jusqu'aux ministres responsables de ces questions.

M. Althouse: Il s'agit des recommandations portant sur les nominations.

M. Baldwin: Oui, ainsi que des propositions au sujet de la composition des comités d'appel.

M. Althouse: Savez-vous si l'on a déjà choisi une date à laquelle on portera ces renseignements à la connaissance du public ou à la vôtre, du moins?

M. Baldwin: Que je sache, pas encore, non.

M. Harry Hill (directeur général, Administration du rétablissement agricole des Prairies): Je suis peut-être en mesure de donner certaines précisions au sujet de la souplesse de ces comités d'appel. Les règlements du programme ont été approuvés par le Conseil du Trésor et constitueront le cadre auquel devront se reporter les administrateurs lorsqu'ils porteront certains jugements. Quant au comité d'appel, il interviendra lorsqu'il aura estimé qu'on s'est écarté de ces règlements. Par conséquent, les administrateurs peuvent certainement prendre certaines décisions, ce qui est précisé dans la politique même, ainsi en ce qui a trait aux expéditeurs de crème et d'autres groupes. Lorsqu'un problème analogue à celui mentionné par M. Hargrave se présentera, c'est-à-dire le maintien du cheptel d'origine, c'est alors que le comité d'appel pourra, par l'entremise des ministres, recommander qu'on modifie les règlements de sorte qu'on puisse intégrer certains producteurs qui ne font pas partie du groupe à l'heure actuelle. La procédure d'appel s'effectue toutefois en deux étapes.

M. Althouse: Récemment, le député de Battlefords-Meadow Lake a attiré mon attention sur un cas en particulier dont certains d'entre vous ont probablement aussi entendu parler. Il semble qu'environ 20 producteurs agricoles de la région de Pierceland, dans sa circonscription, se trouvent au-delà de la zone de sécheresse du comté. Or, le tracé de la zone de sécheresse englobe l'autre moitié de la municipalité et ce, même si les exclus n'ont reçu ni plus ni moins de pluie que ceux qui font partie de la zone de sécheresse. Ce genre de problème, lié à la sécheresse, sera-t-il examiné après tous les autres ou s'en occupera-t-en en priorité?

[Text]

Dr. Hill: I would expect that particular case would be dealt with very soon by the appeal board. It is an area where there is a dispute with regard to the interpretation of the rainfall data. The appeal board would put people in the field to determine the facts of what rainfall did occur in that area and if it is determined that the rainfall was indeed less than 60 per cent between November 1 and June 1 they would be included.

Mr. Althouse: What is the basis for the establishment of rainfall data?

Dr. Hill: I would ask Roger Baldwin to describe that.

• 1120

Mr. Baldwin: We have utilized records obtained for us by the atmospheric environment service of Environment Canada. The meteorological stations involved in the location of that particular section of the line were stations at Cold Lake, Alberta and at Meadow Lake and Loon Lake, Saskatchewan.

Mr. Althouse: So they are fairly sparse checkpoints as far as the collection of data is concerned.

Mr. Baldwin: The stations vary with respect to their spacing. We do have a rather large number of stations for meteorological judgments. We used about 800. But they would tend to be, in that part, probably 12 to 15 miles apart.

Mr. Althouse: Oh, I see. Meadow Lake and Cold Lake and so on are simply gathering points. There are substations around that you are using.

Mr. Baldwin: There are other data feeds in.

I made an error there. I was thinking a little farther to the east. You are probably looking at a station spacing up there of more like 36 miles.

Mr. Althouse: I guess that is really one of the problems, as you are aware, with the gathering of data. When the rains did start they were, as always, scattered, localized kinds of showers. Although some happens to fall on a station, people just a few miles away may not have gotten any of the rain. I am not sure how the appeal committee is going to deal with those kinds of situations. Do you have a back-up system? How are you going to establish that in fact these people have not had the rain?

Dr. Hill: The process for determining facts of course will be the responsibility of the appeal board itself. However, one suggestion we have made is that a team go into the field and collect information from the farmers on the rains they received, how spotty the rains were and so on. Generally collect all of the pertinent information with regard to the rainfall and present this to the appeal board, which would then

[Translation]

M. Hill: Je crois que le comité d'appel sera saisi très prochainement de cette question. Le problème tient à des interprétations divergentes relatives à la pluie. Le comité d'appel enverra donc des gens sur place afin qu'ils vérifient le volume des précipitations de la région et s'il ressort qu'il a été inférieur à 60 p. 100 entre le premier novembre et le premier juin, la région mentionnée sera intégrée à la zone de sécheresse.

M. Althouse: Sur quoi se fonde-t-on pour produire des données relatives à ces précipitations?

M. Hill: Je vais demander à M. Roger Baldwin de répondre.

M. Baldwin: Nous avons utilisé les statistiques que nous a fournies le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada. Les stations météorologiques ayant recueilli les données ont été celles de Cold Lake en Alberta et de Meadow Lake et de Loon Lake, en Saskatchewan.

M. Althouse: Ces stations où les données ont été recueillies sont donc assez éloignées les unes des autres.

M. Baldwin: Ces stations sont séparées par des distances assez variables. Nous disposons toutefois d'un nombre assez élevé de ces installations pour porter des jugements météorologiques. Nous avons utilisé les données d'environ 800 d'entre elles. Quo qu'il en soit, pour ce qui est de la région touchée, les stations météorologiques y sont probablement distantes de 12 à 15 milles.

M. Althouse: Oh, je vois. Les installations de Meadow Lake et Cold Lake ne servent qu'à recueillir des données alors qu'il y en a d'autres dans les alentours dont vous utilisez également les statistiques.

M. Baldwin: D'autres données sont également entrées.

J'ai fait une erreur à ce sujet, je songeais à une région située un peu plus à l'Est. La distance séparant les stations dans la région touchée est plutôt de 36 milles.

M. Althouse: Eh bien, je crois que c'est précisément cela qui est à la source des problèmes auxquels donne lieu la collecte des données. Lorsque les pluies ont commencé à tomber, elles étaient, comme toujours, dispersées en averses isolées. Dans ces conditions, bien qu'il y ait une chute de pluie dans la zone où se trouve la station, il se peut que des habitants vivant à quelques milles de là n'en aient pas reçu une goutte. Je me demande donc comment le comité d'appel pourra régler ce genre de question. Disposez-vous d'un système auxiliaire? Comment s'y prendra-t-on pour prouver que les gens en question n'ont pas eu de pluie?

M. Hill: La procédure établissant ces faits relèvera, bien entendu, du comité d'appel. Cependant, nous avons proposé qu'une équipe de collaborateurs soit envoyée sur place afin d'obtenir des renseignements auprès des agriculteurs eux-mêmes au sujet des chutes de pluie qu'ils ont reçue, leur absence de fréquence, etc.. Cette équipe s'occupera de recueillir tous les renseignements ayant trait à la quantité de précipi-

[Texte]

make a decision on whether or not the rainfall was over or below 60 per cent in these pockets.

Mr. Althouse: Is there enough flexibility written into the regulations that have so far been published for them to in effect rewrite the rules for some of these areas?

Dr. Hill: That is a more difficult process. There is no intention to do it at this present time. Of course, the rules have been made by Treasury Board and can be changed by Treasury Board but it is a significant process to change it. The appeal board would have to make recommendations through ministers to recommend that they go forward to Treasury Board to change the rules.

Senator Argue: If I might add to that, I feel for these people because I understand it, you know. By God, if you need money you need money, so if they really have a need they have a need as much as anybody else. My advice was for them to apply, and when I asked Dr. Hill this morning he said most of them have applied. So their applications are in the mill and for that reason it will be more easily dealt with than if they had not applied.

To back up a point, I would like to add something about the appeal board. We have talked about this before and we have not got down to setting them up yet. The process of paying out checks is just nicely in process now. My own idea, and I imagine you would agree, is that the appeal board really should be composed of livestock producers, of people who understand the business, people in whom the livestock business people themselves are likely to have confidence, rather than have some very learned people who are administrators, let us say, and that is their field. That is my own approach—to have livestock people.

If I were a livestock producer making an application, I personally would be a lot happier if the appeal board had some of the people on it that I might be thinking about. If they turn me down I suppose it would be still a rejection, but I would feel they were trying to do their best for me and they could not do anything more than turn me down under the rules. That would be at least my perception, and I believe that of other ministers, as to the kind of person or persons we should have on the appeal board.

The Chairman: Mr. Althouse, I understand Mr. Collinson wanted to add a comment to that effect.

Mr. Jim Collinson (Assistant Deputy Minister, Western Region): It may help to give you an indication of the scope that the appeal board, when it is established, would have.

The criteria are that in any case where the crop yield is less than 80 per cent of average and where the rainfall between December or November and June is less than 60 per cent, that farmer would be eligible. Because, as you say, there are 36 miles between some of the collecting stations, there are going to be places that would meet those criteria but on average that particular area would not qualify. The appeal board at the

[Traduction]

tations et les présenter au comité d'appel. Ce dernier établira alors que les pluies ont été inférieures ou supérieures au seuil de 60 p. 100 dans les zones observées.

M. Althouse: Les règlements déjà publiés peuvent-ils être modifiés pour tenir compte de la situation de ces zones?

M. Hill: Il s'agit de quelque chose de plus difficile car à l'heure actuelle, on n'a aucune intention de le faire. Bien entendu, les règlements en question ont été établis par le Conseil du Trésor et peuvent donc être modifiés par le même organisme mais c'est assez long. Il faut que le comité d'appel recommande aux ministres de demander au Conseil du Trésor d'effectuer les modifications.

Le sénateur Argue: Si vous me permettiez d'ajouter quelque chose, j'ai de la sympathie pour les gens souffrant de cette situation car je la connais. Lorsqu'on a besoin d'argent, on a besoin d'argent; s'ils en ont un besoin pressant, cette situation est aussi urgente pour eux que pour n'importe qui. Je leur ai recommandé de faire une demande et, ce matin, M. Hill m'a confirmé que la plupart d'entre eux l'avaient fait. Ces demandes sont donc engagées dans la filière et il sera donc ainsi plus facile de tenir compte de leur situation que s'ils n'avaient pas fait de demande.

J'aimerais maintenant ajouter quelque chose au sujet du comité d'appel pour étayer un argument. Nous avons déjà discuté des moyens à prendre pour les sortir de leurs problèmes économiques mais nous n'avons pas encore commencé à le faire bien que les chèques commencent à être émis. Pour ma part, j'estime que le comité d'appel devrait être constitué d'éleveurs de bétail, de gens qui connaissent le métier et en qui les éleveurs auront probablement confiance plutôt que d'administrateurs savants. Enfin, c'est mon avis là-dessus.

Si j'étais éleveur et si j'avais fait une demande, je serais bien plus content de savoir que le comité d'appel compte parmi ses membres des gens auxquels je pense très spontanément. Évidemment, un rejet de leur part ne m'avancerait pas plus mais j'aurais l'impression qu'ils ont fait tout ce qui est en leur pouvoir pour me venir en aide et qu'ils n'ont tout simplement pas pu faire autrement en raison des règlements. Enfin, c'est mon avis au sujet de la composition de ce comité et je crois d'ailleurs que d'autres ministres le partageront.

Le président: Monsieur Althouse, M. Collinson aimerait ajouter quelque chose là-dessus.

M. Jim Collinson (sous-ministre adjoint, région de l'Ouest): Il sera peut-être utile que vous ayez une idée de la portée qu'auront les interventions du comité d'appel.

Il devra avoir pour normes une récolte inférieure à 80 p. 100 du rendement moyen et des chutes de pluie inférieures à 60 p. 100 de la précipitation enregistrée d'habitude entre décembre ou novembre et juin. Si l'agriculteur se conformait à ces exigences, il pourrait bénéficier du programme. Étant donné qu'il y a 36 milles séparant certaines des stations météorologiques, certaines régions se répondront aux critères mais en

[Text]

moment would have the authority to decide within that if there were certain cases where the criteria were in fact met. If they felt the farmer still had a problem but the crop yield was over 80 per cent, or the rainfall was over 60 per cent in their judgment, then they would have to go back to the ministers for further review. But they could make those judgments up to the point that the criteria were met.

• 1125

Does that help?

Mr. Althouse: It helps some.

The Chairman: We will come back in the second round. We will go now to M^{me} Beauchamp-Niquet.

M^{me} Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Je dois vous dire que je suis une profane en tout ce qui concerne l'élevage de bétail et la production de blé ou de céréales. Cependant, comme tous les Canadiens, je m'intéresse à ces domaines qui sont particulièrement importants pour l'Ouest canadien. Également, je sais que les fermiers et les éleveurs de bétail ont subi des dommages très importants en 1980. Cependant, j'aimerais poser trois questions au niveau des programmes de l'ARAP plus particulièrement.

Premièrement, j'aimerais qu'on me dise si le programme d'aménagement hydraulique de l'ARAP a apporté les résultats escomptés. J'ai ici des données jusqu'en 1979. Pourriez-vous donc me dire si ces programmes-là se poursuivent? J'aimerais savoir également si ce sont des programmes à frais partagés, des programmes mixtes, fédéraux-provinciaux et, si c'est le cas, quel crédit le gouvernement canadien obtient-il vraiment pour l'argent dépensé au niveau de ces programmes-là? Selon les statistiques qu'on a des autres provinces, apparemment, le gouvernement canadien et le ministère de l'Expansion économique régionale ne reçoivent pas le crédit qu'ils devraient pour ces programmes.

Autre question. Dans le cadre du programme de l'utilisation des terres, des ententes ont été faites entre différents ministères, dont le ministère de la Défense nationale, à Suffield, le ministère des Pêches et Océans, Environnement Canada et Agriculture Canada. Au niveau de ces programmes-là, y a-t-il également des résultats concrets et ces programmes se continuent-ils toujours?

Mr. Collinson: First of all, you ask about the results produced by programs and I am assuming from this that you are talking about the results from the entire PFRA program. The herd maintenance program we have been talking about is just a one-shot effort for this particular fiscal year to deal with the drought and the shortage of hay. If you are talking about the complete program of PFRA, that can break into quite a range of activities. I suppose I could refer you to the annual report, which you may have in front of you; however, if you want I could go through them very quickly.

[Translation]

général, ce sera plutôt le contraire. C'est dans de telles circonstances que le comité d'appel sera autorisé à décider si la situation dans certaines régions correspond vraiment aux critères. S'il constate que l'agriculteur a des problèmes même si ces récoltes étaient supérieures à 80 p.100 où que la pluie dépassait les 60 p. 100, cet organisme devra alors renvoyer la question au ministre pour un examen ultérieur. Il sera toutefois en mesure de porter des jugements dans les cas où on répond aux critères.

Est-ce que cela vous éclaire un peu?

M. Althouse: Un peu.

Le président: Nous y reviendrons au second tour. La parole est maintenant à M^{me} Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

I must admit that I am quite a lay person concerning everything about stock breeding and wheat or cereal production. Nevertheless, like all Canadians, those activities, which are particularly important for the West, do interest me. Also, I know that farmers and stock breeders have suffered very serious losses in 1980. I would therefore like to address three questions about the PFRA program.

First of all, I would like to know if the PFRA hydraulic development program has given the desired results. The data I have here go up to 1979. Can you therefore tell me if those programs are still implemented? I would also like to know if they are shared-cost programs, financed by both the federal and provincial level and if this be the case, what credit is given to the Canadian Government for its contributions to those programs. According to the statistics coming from other provinces, it seems that the Canadian Government and the Department of Regional Economic Expansion are not given the credit they deserve for their participation in these programs.

Another question now concerning land use and the agreements about that between various departments, including the Department of National Defence, in Suffield, the Department of Fisheries and Oceans, Environment Canada and Agriculture Canada. I would like to know if these programs have given tangible results and if they have been maintained.

M. Collinson: Premièrement, au sujet des résultats de ces programmes, je présume que vous songiez au programme global de l'administration du rétablissement agricole des Prairies. À cet égard, les programmes de conservation des troupeaux, dont nous avons parlé, ne portent que sur la présente année financière; ils cherchent à annuler les effets de la sécheresse et de la pénurie de fourrage. Si toutefois vous faites allusion au programme global relevant de l'administration du rétablissement agricole des Prairies, cela couvre une vaste gamme d'activités. Je peux toujours vous recommander de consulter le rapport annuel, que vous avez d'ailleurs probable-

[Texte]

First of all, the farm water program. Over the years, PFRA has developed in excess of 100,000 water supply sources on farms on the prairies. One of the reasons for this is that water is in very short supply in the west, both for livestock and for drinking purposes, so it takes, in most cases, a special effort to have water available. In some cases you can get it through wells. In other cases you have to depend on the runoff from the snowfall over the winter, so dug-outs are made to collect that runoff before it disappears. That has been rather successful.

You mentioned the land use program. If I might come to that, that program was initiated back in the late 1930s and 1940s to deal with land that was really never suitable for arable farming. It should not have been farmed in the first place but it was settled under the homestead act. It turned out that it was not good land for arable agriculture and the farmers went broke. It also drifted very badly in the 1930s—perhaps Mr. Hargrave can explain some of this better than I. The intent then was to take over large areas of this low-capability agricultural land, put it to grass to reduce the soil drifting and then put it to a positive use, which was the grazing of cattle.

• 1130

So in terms of the expenditures in the land use program, some of the expenditures go back to that original soil conservation purpose to prevent the land from drifting and to prevent the resettlement of land that should not have been settled in the first place. Part of the expenditure goes to operating it as a pasture so that farmers in the surrounding areas are able to pasture their herds over the summer and use their better land for raising hay for the winter and for cereal crops.

Other projects include a field shelter belt program. We raise and ship to farmers about seven million trees per year. These are planted in shelter belts, which reduce evaporation in the summer and which trap moisture over the winter, preventing it from running off or blowing off. There are major water project programs which include various sizes of dams primarily for farm water supplies, for municipal water supplies and, in some cases, for flood control. In the case of the Gardiner Dam, it is very much a multi-purpose dam for recreation, hydro, irrigation and so on.

How effective have these been? I suppose in a region like the prairies, where water can be a basic constraint to anything else going on, the absence of water then prevents any kind of development. This was the basic reason the federal govern-

[Traduction]

ment à portée de la main. Par ailleurs, si vous le désirez, je peux donner les grandes lignes du document.

En premier lieu, le programme d'approvisionnement en eau. Depuis bon nombre d'années, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a mis en service plus de 100,000 sources d'approvisionnement en eau sur les terres agricoles des Prairies. L'une des raisons à cela, c'est qu'il y a très peu d'eau dans l'Ouest, à la fois pour la consommation humaine et pour l'élevage du bétail. Cela signifie que dans la plupart des cas, il faut déployer des efforts considérables pour avoir assez d'eau. Dans certains cas, on la tire d'un puits alors que dans d'autres cas, on dépend de la fonte des neiges, ce qui oblige à creuser des tranchées destinées à recueillir cette eau avant qu'elle ne disparaisse. Ce programme a été une réussite.

Vous avez également mentionné le programme d'utilisation des terres. Ce dernier remonte à la fin des années 30 et au début des années 40 lorsqu'on s'est penché sur la question des terres qui ne sont pas vraiment arables. Ce sont des sols qui n'auraient pas dû être cultivés mais qui l'ont été en vertu des dispositions du Homestead Act (Lois sur la colonisation). On s'est rendu compte que ces terres n'étaient pas arables et des agriculteurs ont fait faillite. Au cours des années 30, ces terres ont également subi l'érosion entraînée par le vent; à cet égard, M. Hargrave est peut-être mieux placé que moi pour en parler. De toute manière, le programme avait pour objectif de se charger de ces terres à faible rendement agricole et d'en faire des pâturages afin d'en réduire l'érosion puis de lui trouver une utilité, en l'occurrence, servir de pâture aux bovins.

Si on parle donc des dépenses effectuées au titre du programme d'utilisation des terres, certaines d'entre elles remontent à la première époque où l'on a cherché à protéger les sols de l'érosion entraînée par le vent ainsi qu'à empêcher la culture de terres n'ayant jamais été arables. A notre époque, les sommes servent au maintien en état de pâturage afin que les agriculteurs et les gens environnants puissent y envoyer leur troupeau pendant l'été et se servent de leur bonne terre pour cultiver du foin d'hiver et des céréales.

D'autres projets englobent un programme de protection des champs au moyen d'une ceinture d'arbres. Nous envoyons environ 7 millions d'arbres par année aux agriculteurs qui les plantent dans ses aires ceinturant leur terre. Ces arbres réduisent l'évaporation en été et conservent l'humidité en hiver, c'est-à-dire qu'ils empêchent que le vent ne l'élimine. Il y a également d'importants projets d'approvisionnement en eau comportant la construction des barrages de diverses tailles. Ces barrages servent surtout à alimenter des exploitations agricoles en eau et les municipalités en eau, et dans certains cas, à contrôler les inondations. Par exemple, le barrage Gardiner a plusieurs usages car il sert à irriguer des terres, à fournir de l'électricité, à donner des loisirs, etc.

Si on se demande dans quelle mesure ces programmes ont été efficaces, il faut se dire que dans une région comme les Prairies, l'eau est une nécessité vitale sans laquelle tout est immobilisé et aucun progrès ne se fait. C'est d'ailleurs la

[Text]

ment, back in the mid-thirties, got into the business, and it continues to be a reason why we stay in that business.

Shared costs: Some of the projects are shared costs. In almost all cases where they are shared with provincial governments, PFRA does the implementation and collects the share from the provincial governments. In terms of visibility, I think visibility is rather good, and again Mr. Hargrave or others may wish to comment. Partly because it is implemented directly, but also because the agency has been around for a long time and has been seen to be doing things for a long time, the visibility is fairly high from this type of effort.

You mentioned arrangements with other departments. I think the main one would be with the Departments of National Defence and Environment on the Suffield pasture in Alberta. That is a lease, which I think has two more years to go, whereby a part of the Suffield military reserve has been set aside to operate as a community pasture. The ranchers are quite satisfied with this because it provides a pasture nearby where one did not exist before. The environmental people are happy because it provides for better wildlife management, particularly for the antelope along the river, and National Defence is quite happy because it provides some management, particularly of the wild horses that are in that range. I think that has about two more years to go, and we will be talking to National Defence and Environment about possibly extending that.

Le président: Madame Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Une dernière question. En ce qui concerne les barrages dont il a été question, est-ce que le contrôle de ces barrages-là est de juridiction provinciale ou municipale, ou les deux?

Mr. Collinson: In most cases they come under provincial jurisdiction after they have been constructed. Normally we will construct them and operate them for one year to ensure they are functioning properly; then they are turned over to the provincial governments or, in some cases, to a local authority for the ongoing management. The only exception I can recall offhand is the South Saskatchewan dam, where there was a special agreement that PFRA operate the dam for 10 years following construction because it is such a large dam. More recently we are operating it on behalf of the Saskatchewan government because it is rather a complicated structure. But, in virtually all cases, once completed they are turned over to the provinces for management.

[Translation]

principale raison pour laquelle le gouvernement fédéral les a créés dans les années 30 et c'est toujours la raison pour laquelle ils ont été maintenus jusqu'à ce jour.

Parlons maintenant des programmes à frais partagés. Dans la plupart des cas où ces frais sont partagés par les gouvernements provinciaux et le fédéral, c'est l'Administration du rétablissement agricole des Prairies qui s'occupe de la mise en oeuvre et de recueillir les sommes provenant des administrations provinciales. Par ailleurs, ces programmes sont assez bien connus. Encore une fois cependant, M. Hargrave ou quelqu'un d'autre voudra peut-être faire certaines observations là-dessus. Cette connaissance de la part du public tient partiellement au fait que le programme des mises en oeuvre directement mais également parce que l'Administration existe depuis longtemps et est perçue comme un organisme actif depuis de nombreuses années. On en a donc une assez bonne connaissance.

Vous avez mentionné des ententes avec d'autres ministères. À cet égard, la principale est intervenue avec les ministères de la Défense nationale et de l'Environnement au sujet des pâturages de Suffield en Alberta. En vertu de cet arrangement, un bail arrivant à échéance dans deux ans, une portion de la réserve militaire de Suffield sert de pâturage collectif. Des propriétaires de ranchs sont tout à fait satisfaits de ce genre d'arrangement qui leur donne des pâturages à proximité de chez eux alors qu'ils n'en n'avaient pas auparavant. Quant aux écologistes, ils sont heureux parce qu'un tel projet assure une meilleure gestion de la faune, particulièrement les antilopes longeant la rivière. En outre le ministère de la Défense nationale est très satisfait étant donné que cela s'occupe quelque peu des chevaux sauvages de la région. Une fois ces deux prochaines années écoulées, nous discuterons à nouveau avec les ministères de la Défense nationale et de l'Environnement afin qu'on puisse prolonger cette entente.

The Chairman: Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I have a last question concerning the dams mentioned. Is the control of those dams a provincial or municipal jurisdiction or both?

M. Collinson: Dans la plupart des cas, la surveillance de ces barrages relève des provinces, une fois la construction terminée. D'habitude nous nous occupons de leur construction puis de leur fonctionnement pendant un an afin de nous assurer que tout fonctionne bien. Ensuite, ils sont cédés en permanence aux administrations provinciales ou parfois, à une municipalité. Il n'y a qu'une exception à cela dont je me souviens, il s'agit du barrage de la rivière Saskatchewan sud. On a alors entendu une entente d'après laquelle l'Administration du rétablissement agricole des Prairies s'occupera du fonctionnement du barrage pendant 10 ans après la construction étant donné les vastes proportions de l'ensemble. Un peu plus récemment, si c'est encore nous qui s'occupons de son fonctionnement, de la part du gouvernement de la Saskatchewan c'est parce que sa structure est plutôt complexe. Dans à peu près tous les cas cependant, une fois la construction terminée, le fonctionnement de ces ouvrages est assuré par les provinces.

[Texte]

M^{me} Beauchamp-Niquet: Merci beaucoup.

The Chairman: Mr. Hargrave, on a second round.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman. I want to come back to this reference about parts of Alberta being eligible for various parts of the drought program. Essentially, I want to know whether or not shortgrass country, that is, the whole southeast corner of Alberta, and also other parts of Alberta, is indeed eligible for, shall we say, portions of the herd maintenance program in that it has been reduced from its original concept. Also, is that area eligible for transportation assistance on feed, mostly hay, although it could be compressed alfalfa pellets or something like that, where there is a significant trucking fee; are they eligible for that? What are the rules of eligibility? How do we get on the list, shall we say. And if not already announced, will there be a joint cost-sharing program with the Province of Alberta on this whole subject?

• 1135

Dr. Hill: On the herd maintenance program in Alberta, there are portions of Alberta included in the area that received less than 60 per cent rainfall between November 1 and June 1. I will ask Roger Baldwin in a minute to give you those areas. Not included is the southeastern part of the Province of Alberta.

Mr. Hargrave: It is not included?

Dr. Hill: No. The southeastern part of Alberta received more rainfall than that; therefore, producers in that area are not eligible under the present criteria.

Mr. Hargrave: I have to ask, Dr. Hill, if that is final.

Dr. Hill: As I said, it is possible to change the rules. The way we are operating, a recommendation would go to ministers where there are areas that are especially hard hit, and they would have to decide whether or not to pursue the matter with Treasury Board in order to change the rules.

Senator Argue: I wonder if I could add something to that. I do not want the impression around that the advisory board recommends there is going to be an easy way to get it done, but my own perception is this:

We do not know how much the programs that are being processed will cost, but if when it is done there is some money left then I would hope we could look at changing the criteria in a way that would be fair to everybody concerned, and at that point I would hope we could address this problem. I would not want it to seem that you just get a recommendation and it sails right through, because with constraints on money it will not be easy to get a sum greater than the \$60 million. I would not personally shy away from trying to get it if I thought it was greatly justified, but it will not be easy. But within the money

[Traduction]

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you very much.

Le président: Monsieur Hargrave, vous pouvez intervenir, étant donné le second tour qui commence.

M. Hargrave: Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais encore parler de ces régions de l'Alberta pouvant bénéficier à certaines des dispositions du programme relatif à la sécheresse. J'aimerais savoir si la région (de l'herbe courte), c'est-à-dire tout le sud-est de l'Alberta ainsi que certaines autres régions de l'Alberta, est admissible à certaines dispositions du programme d'entretien des troupeaux étant donné qu'on en a abaissé le seuil d'admissibilité. J'aimerais également savoir si cette région peu bénéficier d'aide au titre du transport ou du fourrage, surtout le foin, bien que cela peut également comprendre des boulettes de luzerne comprimée ou quelque chose d'approchant. Cette aide serait accordée lorsqu'il y a des frais de transport par camion assez élevés. Est-ce possible? D'ailleurs, quelles sont les conditions d'admissibilité? Comment peut-on se faire inscrire sur la liste. De plus, si une entente n'avait pas encore été conclue à ce sujet avec la province de l'Alberta, cela se produira-t-il bientôt?

M. Hill: Pour ce qui est de l'application du programme d'entretien des troupeaux en Alberta, il semble que certaines régions de cette province aient reçu moins de 60 p. 100 de précipitation entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} juin. Je vais demander à M. Roger Baldwin de vous donner leur nom. Je précise que ceux-là ne comprennent pas le sud-est de la province.

M. Hargrave: Cette région n'est pas comprise?

M. Hill: Non, car elle a reçu des pluies plus abondantes que cela et, par conséquent, ses producteurs ne se conforment pas aux normes en vigueur.

M. Hargrave: Monsieur Hill, je dois vous demander si cette décision était irrévocable.

M. Hill: J'ai déjà précisé qu'il est possible de modifier le règlement. Cela se fait par la voie d'une recommandation aux ministres concernés lorsque des régions précises ont particulièrement souffert de la sécheresse puis ces derniers doivent décider de porter la question à l'attention du Conseil du Trésor ou non pour obtenir la modification des règlements.

Le sénateur Argue: J'aimerais ajouter quelque chose. Je n'aimerais pas que l'on ait l'impression qu'il soit facile d'obtenir une modification une fois que le comité d'appel le recommandera.

Cependant, nous ignorons quels seront les coûts entraînés par les programmes en cours mais s'il reste de l'argent une fois leur mise en oeuvre terminée, nous pourrons peut-être envisager apporter des modifications équitables aux normes. Cela nous permettra peut-être de nous occuper de ce problème. Je ne veux pas que l'on ait l'impression qu'il suffit d'une recommandation pour que l'on acquiesce à cette demande étant donné les sommes d'argent en cause. En effet, il ne sera pas facile d'obtenir des montants supérieurs à 60 millions de dollars. Toutefois, si j'estimais qu'il était nécessaire de l'obte-

[Text]

that we have, if there is quite a lot left with the agricultural program and this program all coming out of the \$60 million, then we will be looking at the case you have put forward, and at other places where perhaps they have an equal claim for some things.

Mr. Hargrave: What about the joint aspect with Alberta on transportation?

Dr. Hill: I will answer that. This is a program administered by Agriculture Canada and is part of the \$7-million package that was announced as the first stage of the federal drought program. At that time Saskatchewan and Manitoba, on the basis of discussions held among officials, had gone forward and implemented the feed assistance program that was in place in 1977. It is basically the same thing. The Alberta government reviewed the situation and decided they would not implement the program at that time, and consequently did not request the federal government for a cost-shared program.

Later on, the Alberta government did introduce a program along the eastern side, and in so doing I believe the press statement was that this would complement the federal program already in effect. I do not believe it is under consideration that this program by Alberta be cost shared.

Mr. Hargrave: There is no indication of that.

Dr. Hill: No, there is no indication that it will be cost shared or that a request will be coming forward from Alberta, although Mr. Whelan is the person to respond to that question in detail.

Mr. Hargrave: But specifically now there is a possibility of transportation assistance in Alberta. Let us assume that the conditions warrant it, and I can see from the senator's answer that it will be a battle to establish that one.

Senator Argue: It will be a which?

Mr. Hargrave: A battle.

Senator Argue: We are talking about two separate battles. I think that is inside the \$60 million.

Mr. Hargrave: But is there a procedure whereby there will be some assistance to move some of this \$150 to \$200 a ton around?

Dr. Hill: As it stands right now, the federal government would make a decision based on a request coming from the Province of Alberta, and I am not aware that a request has gone forward.

Mr. Hargrave: How is my time, Mr. Chairman?

The Chairman: One more question, Mr. Hargrave.

[Translation]

nir, je m'efforcerai de le faire mais, cela ne sera pas facile. Encore une fois, cependant, s'il nous restait beaucoup d'argent après la mise en oeuvre du programme agricole, lequel est financé à même ces 60 millions de dollars, alors nous étudierons les cas que vous avez présentés ainsi que d'autres semblables où il est peut-être justifié d'obtenir quelque chose.

M. Hargrave: Qu'en est-il maintenant de l'entente intervenue avec l'Alberta au sujet du transport?

M. Hill: Je vais répondre à cette question. Il s'agit d'un programme administré par Agriculture Canada et faisant partie d'une enveloppe de 7 millions de dollars, annoncé comme première étape du programme fédéral de lutte contre la sécheresse. À la même époque, après avoir tenu les discussions entre hauts fonctionnaires, la Saskatchewan et le Manitoba ont mis en oeuvre le programme d'aide à l'approvisionnement en fourrage en 1977. Il s'agit d'un programme analogue. Le gouvernement de l'Alberta pour sa part a réétudié la situation et décidé qu'il ne mettra pas le programme en vigueur immédiatement et par conséquent, n'a pas demandé au gouvernement fédéral de participer à un programme à frais partagé.

Plus tard, le gouvernement de l'Alberta a effectivement lancé un programme dans la région de l'Est et a alors déclaré, si je ne m'abuse, qu'il s'ajoutera au programme fédéral déjà mis en oeuvre. Je ne crois donc pas que l'on envisage partager les frais entraînés par ce programme de l'Alberta.

M. Hargrave: Il n'y a aucune indication en ce sens.

M. Hill: Non, il n'y en a aucune, ni que l'Alberta fera une telle demande. C'est toutefois à M. Whelan qu'il reviendrait de répondre de façon détaillée à cette question.

M. Hargrave: Il est, cependant, possible que l'on accorde de l'aide à l'Alberta au titre du transport. Supposons, du moins, que les conditions le justifient. Je remarque, toutefois, d'après la réponse du sénateur, qu'il faudra se battre pour prouver cela.

Le sénateur Argue: Il faudra quoi?

M. Hargrave: Se battre.

Le sénateur Argue: Je crois que nous parlons de deux batailles tout à fait distinctes. Il s'agit d'obtenir des sommes faisant partie du 60 millions de dollars.

M. Hargrave: Existe-t-il une procédure permettant d'augmenter l'aide afin qu'elle passe de \$150 à \$200 la tonne?

M. Hill: Dans l'état actuel des choses, le gouvernement prend une décision en fonction d'une demande émanant de la province de l'Alberta et, à ce que je sache, aucune demande n'a été faite.

M. Hargrave: Combien de temps me reste-t-il monsieur le président?

Le président: Le temps de poser une question de plus, monsieur Hargrave.

[Texte]

• 1140

Mr. Hargrave: I want to open up a more traditional line of comments and get a response, I hope, from Dr. Hill. This is with respect to what I think is one of the best activities of PFRA in many, many years. Not that they did not have a good many of these, but I am referring now to what I would call domestic water conservation projects for small prairie towns. Recently, I think maybe over 10 years, PFRA have indeed become involved and have helped immensely with their expertise in surveying and giving good advice as a result of their 40 years of history and so on.

I am going to give you the example of Foremost, a prairie town sitting flat out in the middle of a vast wheat-growing area, which PFRA has helped. They have built, with PFRA assistance, a spring runoff storage reservoir that has been able to supply domestic water supplies to be used in the town, and the town only, for lawns, gardens and especially trees. They have transformed that little prairie town into a potentially beautiful little rural community, it has been so successful. Their supply of water is less than average, but they are presently expanding on it and PFRA has helped them to identify and survey an additional reservoir.

I suppose my question is just that I hope this kind of program would be continued, because I think it is a wonderful use of water. In this case, it is not the borrowing of irrigation water; it has nothing to do with the larger, intensive irrigation districts. It is merely conserving water and using it to much better advantage, especially for the benefit of these small towns, which I think really need a boost and a sense of being rejuvenated, and here is a way of doing it. I have used Foremost as an example but there are many more; I am sure Dr. Hill is aware of this. I hope their second phase will be encouraged and so on, and also other communities.

Would you comment please, Dr. Hill?

The Chairman: Just one second, Dr. Hill.

The Chair has been very flexible, because of the importance of the matters being discussed, on the time limits. But I am going to have to ask Dr. Hill to quickly come to the point in his answer so that we can exercise some justice all the way around the table in allowing opportunity for questions.

Dr. Hill.

Dr. Hill: Thank you, Mr. Chairman.

Depending on the area, PFRA has several programs that apply to small towns. Basically, there are two programs. One is a program where the dollar amounts are large, and in these cases we enter into agreements with the provinces in order to construct these projects. In other cases where the dollar amounts are relatively small, we enter into agreements with the municipalities themselves.

[Traduction]

M. Hargrave: J'aimerais maintenant aborder un sujet plus traditionnel et obtenir, je l'espère, une réponse de M. Hill. Il s'agit d'une des meilleures activités de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies depuis des années. Non pas qu'il n'y en ait pas eu de nombreuses, mais je me reporte plus précisément aux projets de conservation des eaux à l'intention de petites villes des Prairies. Au cours des dix dernières années, l'Administration s'est intéressée à ce domaine et a été d'une grande aide grâce à ses compétences en arpantage et à son expérience acquise depuis 40 ans.

Je vous cite l'exemple de Foremost, une ville située au milieu d'une vaste région où l'on cultive du blé. On y a construit, grâce à l'aide de l'Administration, un réservoir où s'écoule au printemps l'eau pouvant servir à alimenter la ville, à arroser les jardins, les pelouses et surtout les arbres. Ils ont transformé cette petite ville des Prairies en une jolie petite communauté rurale. Leur succès a été énorme. Leur approvisionnement en eau est inférieur à la moyenne, mais ils sont en train d'apporter d'autres améliorations et l'Administration les a aidé à trouver et arpenter un réservoir supplémentaire.

J'espère simplement que ce genre de programme sera maintenu, car c'est une façon merveilleuse d'utiliser l'eau. Dans ce cas, il ne s'agit pas du tout d'utiliser l'eau des grands réseaux d'irrigation. On se contente tout simplement de conserver l'eau et de s'en servir à meilleur escient, surtout dans les petites villes qui ont certainement besoin d'être ranimées, et c'est une façon de le faire. J'ai donné Foremost comme exemple, mais il y en a bien d'autres, et je suis sûr que M. Hill est au courant. J'espère qu'on les encouragera dans la deuxième étape du projet ainsi que d'autres localités.

Pourriez-vous faire des observations là-dessus, monsieur Hill?

Le président: Un instant.

Le président a été très indulgent étant donné l'importance des questions soulevées. Toutefois, je vais demander à M. Hill de répondre rapidement par souci de justice envers tous les membres assis à la table.

Monsieur Hill.

M. Hill: Merci, monsieur le président.

Selon la région visée, l'Administration de rétablissement agricole des Prairies offre plusieurs programmes aux petites villes. En fait, il existe deux genres de programmes. Premièrement, un programme où les montants sont considérables et pour lesquels nous concluons des accords avec les provinces afin d'effectuer des travaux d'équipement. Deuxièmement, un programme où les montants sont plus faibles et pour lesquels nous concluons des ententes avec les municipalités elles-mêmes.

[Text]

I have a request in front of me from the village of Foremost, from the town municipal administrator, Candy Burton, requesting assistance to upgrade the village of Foremost's water supply. We will be pursuing that with the Province of Alberta in order to work out a joint arrangement. Of course, our programs always depend on available dollars.

Mr. Hargrave: Which category of the two does it fit into?

The Chairman: I am sorry, Mr. Hargrave. It has been ten minutes on a five-minute round. I will have to go to Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Thank you. I want to go back over the history of the way the problem developed this year, because there is a fairly wide perception that the whole drought situation has been subject to a colossal botch-up and that it seems to have been subject to a lot of political interference.

I know we have a drought committee dating back to 1977 that was supposed to handle any future droughts. The provinces and the federal government and all the agencies on all sides were supposed to know what their duties were and how to go at it. Has the problem—and I say problem because it seems fairly clear that the policy did undergo a number of changes—been a lack of responsibility at the federal or at the provincial level, or are there some administrative problems? I will first ask, PFRA if there are any administrative problems that have appeared in the 1977 assessment of the way to handle drought. Have you now had some second thoughts and reorganized procedures, as a result of this 1980 drought, from the 1977 rearrangement?

• 1145

Dr. Hill: The task force on drought that you mention has continued to be in effect. It monitored the situation closely during the winter of 1979-80, of course with growing concern, as the snow pack was very small and the soil moisture content in much of the area was at a low level going into the winter. When April came and the hot, dry weather emerged, which was very unusual, this committee became very active in discussing the matter with producers, with the provinces. It came forward with proposals to cabinet ministers on reinstating the 1977 programs, and also pointed out that the situation was very unusual this year because of the shortage of fodder and that further action may be needed, depending on the situation. But most of all, that it should be seen that all governments were behind the stock growers and were willing to help out in a time of crisis so that panic would not ensue; and, in fact, to be there in a time of crisis.

Those recommendations were acted on quickly by the ministers and programs were put in effect. After that, the task force and others spoke with ministers in detail on the matter, developed a close liaison with Senator Argue's advisory committee on the drought and worked very closely with producers in attempting to come forward with programs that were basically beyond our experience. This fodder situation, for example. We did not have programs on the shelf to implement

[Translation]

L'administrateur de la ville de Foremost, Candy Burton, vient justement de me demander de l'aide en vue d'améliorer le système d'adduction d'eau de son village. Nous tenterons de prendre des dispositions avec la province de l'Alberta à cet égard. Bien entendu, nos programmes dépendent toujours des fonds disponibles.

M. Hargrave: Dans laquelle de ces deux catégories entre ce projet?

Le président: Excusez-moi, monsieur Hargrave. Vous avez disposé de dix minutes alors que je devais en accorder seulement cinq. Je dois donc céder la parole à M. Althouse.

M. Althouse: Merci. Je voudrais revenir à l'évolution de la situation cette année, car beaucoup estiment que la sécheresse a donné lieu à de nombreuses erreurs et qu'il y a eu beaucoup d'interventions politiques.

Je sais qu'en 1977 on avait créé un comité sur les sécheresses qui devait s'occuper de toute sécheresse future. Les provinces, le gouvernement fédéral et les organismes de tous les niveaux devaient savoir quels étaient leurs rôles et comment les remplir. Les difficultés, et je dis difficultés car il semble bien clair que la politique a connu un certain nombre de changements depuis lors, découlent-elles d'un manque de responsabilité au niveau fédéral ou provincial, ou s'agit-il de problèmes administratifs? À propos de l'ARAP, j'aimerais savoir s'il y a eu des problèmes administratifs en 1977 quant à la façon de résoudre les problèmes dûs à la sécheresse. Avez-vous réétudié les procédures prévues dans le préarrangement de 1977 à la suite de la sécheresse de ces années-ci?

M. Hill: Le groupe de travail sur la sécheresse auquel vous avez fait allusion, a poursuivi ses travaux. Il a analysé la situation avec beaucoup de soin pendant l'été 1979-1980; il y avait d'ailleurs lieu de nourrir des préoccupations en raison de la très faible accumulation de neige et d'une immunité très faible du sol pendant tout l'hiver. Avec l'arrivée d'un temps chaud et sec en avril, chose particulièrement inhabituelle, ce groupe a engagé des discussions actives avec les producteurs et avec les provinces. C'est ainsi qu'il a proposé aux ministres du cabinet de réappliquer les programmes de 1977 et il a indiqué que la situation cette année-là était particulièrement exceptionnelle en raison de la pénurie de fourrage et que d'autres mesures seraient peut-être nécessaires en fonction de la situation. Mais, ce qui est le plus important, il fallait bien voir que tous les gouvernements étaient prêts à aider en cas de crise de façon à éviter toute panique.

Les ministres ont rapidement donné suite à ces recommandations et des programmes furent appliqués. Ensuite, les membres du groupe de travail et d'autres personnes ont étudié la question en détail avec les ministres, ils ont établi d'étroites liaisons avec le comité consultatif sur la sécheresse présidé par le sénateur Argue et ils ont collaboré très étroitement avec les producteurs en vue d'élaborer les programmes que notre expérience ne nous permettait pas d'établir. Par exemple, nous

[Texte]

to deal with the situation; it was a much graver situation than we had experienced before. The result was the herd maintenance assistance program and, of course, the change in criteria that came about in that because of the change in weather.

Administratively, of course there have been lots of problems. None of them has been insurmountable. I think we have faced most of the problems in delivering the programs that were put in front of us.

Mr. Althouse: From the political side, to the senator, if he does answer questions here.

Senator Argue: I do not mind them at all.

Mr. Althouse: We seem to have about three ministers involved here, or four, and this seems to have created some problems in terms of getting decisions. I understand Senator Argue is the chairman of the committee. We get the impression that the only ministers who have funds for this sort of thing are the minister in charge of regional expansion and the Minister of Agriculture. Therefore, it is a little difficult for farmers, and possible for provincial governments as well, to get commitments and to know just who they are dealing with. How is this supposed to be sorted out for future droughts? Do we approach the Minister of Agriculture; do we approach the Minister of Regional Expansion; or just because at the time the minister in charge of the wheat board will be from the west, do we approach him? What is the procedure to follow in future? What is the government's attitude here? Whom do you consider responsible?

Senator Argue: Some of the references, at least, are pretty accurate. Is there more than one, or are there more than two ministers involved? What did you say, four? I might have stuck up another finger. Sometimes I do not really know how many are involved. However, I am learning every day in this work I have got to do. But the chairman of the group is Senator Olson; I am not the chairman.

• 1150

Mr. Althouse: Sorry.

Senator Argue: It is okay. I am just trying to tell you how we are trying to function, and no doubt some improvements could be made. The western ad hoc committee of cabinet have something to do with this. They took the program initially and the recommendation of Dr. Hill, which came forward after some meetings with livestock advisers. Their theory was, Send us the money and we can spend it in our own interests, rather than have shared programs with the provincial government on transportation, et cetera. That was the theory anyway, and we tried to respond. Undoubtedly there have been difficulties.

[Traduction]

n'avions pas de programmes prêts pour résoudre les problèmes que posait la situation en matière de fourrage; la situation était bien plus grave que ce que nous ne l'avions connue auparavant. C'est ainsi que l'on a mis sur pied le programme pour la sauvegarde du bétail et, bien sûr, il y a eu une modification des critères du fait du changement des conditions météorologiques.

Sur le plan administratif, bien sûr, il y a beaucoup de problèmes. Aucun, cependant, n'est insurmontable. Je pense que nous avons été à la hauteur de tous les problèmes qui se sont posés à nous en matière d'application des programmes.

M. Althouse: Sénateur, il peut répondre à des questions envisagées du point de vue politique.

Le sénateur Argue: Je ne vois aucun inconvénient à cela.

M. Althouse: Trois ou quatre ministres semblent concernés à ce titre, ce qui semble avoir créé des problèmes en ce qui concerne la prise de décision. Je crois savoir que le sénateur Argue est président du comité. Nous avons l'impression que les seuls ministres qui disposent de fonds pour ce genre de choses, sont le ministre chargé de l'expansion régionale et le ministre de l'Agriculture. Par conséquent, il est quelque peu difficile aux agriculteurs, et peut-être aux gouvernements provinciaux, de savoir exactement à qui ils devront avoir affaire. Comment envisage-t-on de régler cette question pour les sécheresses futures? Faut-il s'adresser au ministre de l'Agriculture, faut-il s'adresser au ministre de l'Expansion économique régionale, ou faut-il s'adresser au ministre responsable de la Commission du blé lorsqu'il se rendra dans l'Ouest? Quelle sera la procédure à suivre à l'avenir? Quelle est l'attitude du gouvernement à ce propos? Qui considérez-vous comme responsable à cet égard?

Le sénateur Argue: Certaines des allusions sont pour le moins très exactes. Y a-t-il plus d'un ou deux ministres concernés? Vous avez dit quatre? Parfois, je ne sais pas exactement quel en est le nombre. Cependant, dans ce travail, on en apprend chaque jour. Mais c'est le sénateur Olson qui préside le groupe; ce n'est pas moi.

M. Althouse: Je vous prie de m'excuser.

Le sénateur Argue: Il n'y a pas de quoi. J'essaie simplement de vous dire comment nous essayons de fonctionner et il est certain qu'il est possible d'améliorer la chose. Le Comité spécial du Cabinet sur l'Ouest a un rôle à jouer dans cette affaire. Ils se sont occupés du programme au début, et ont donné suite à la recommandation de M. Hill, qui fut formulée après des réunions avec les spécialistes en élevage. Ils voulaient qu'on leur envoie les fonds, estimant pouvoir les dépenser en fonction de leurs intérêts, plutôt que de bénéficier de programmes à frais partagés avec le gouvernement provincial en matière de transport et ainsi de suite. Telle était donc leur théorie et nous avons essayé de donner nos réactions. Il ne fait aucun doute qu'il y a eu des difficultés.

Qui est responsable? C'est une question importante. Si je suis ici c'est que l'honorable M. De Bané m'a demandé d'assumer cette responsabilité en ce qui concerne l'administra-

Who is responsible? That is an important question. I am here because the Hon. Mr. De Bané asked me to assume this responsibility with regard to the administration of the herd

[Text]

maintenance program, I suppose because I am from the west. He felt, I suppose, that being from Saskatchewan, where a substantial part of the drought was taking place, I should do this on his behalf. My assignment ends with this drought program and I do not have any special role to play on any future drought programs. If I should be where I am today and there should be another drought program—I hope there is not; I mean, I hope there is not another drought—I might or might not be asked to do something along these lines again. Anyway, that is the way it is working now.

I think personally, and I suppose for the government, we need to give a lot of thought to the kind of approaches we might make to a drought in the future. There are a whole lot of features. Of course, one of the difficulties, Mr. Chairman, in this whole program is that there was no hay crop, and there are not the statistics available to decide where there was a hay crop. You might go out and ask the farmers but it is not like crop insurance, where there are statistics or information available about average grain yields. The crop insurance is around so it is a little easier. I think you will agree with that. Even if it is not looking at what, in your opinion, is the best thing to look at, at least you can look at it, and with the hay it is difficult.

I think this whole question of assured hay supplies, assured fodder supplies, and some changes in our drought program need to be looked at for the future on the basis of who does what. This is a federal program and it was added to previous programs which were cost-shared programs, ones mainly administered, I take it, by the provincial governments with the federal government paying half of the cost. I want to say, as a person who sits in the Senate and who obviously does not sit in the House of Commons, that I certainly welcome your contributions and those of all members of the House of Commons of all parties on this or any other aspect of the things that are under my responsibility. This may not be under question, but anything we can do to have a freer exchange of views or to meet often, informally or formally, would certainly please me.

Mr. MacLellan: Mr. Althouse, I would like to substantiate what Senator Argue has said for the purposes of the Minister of DREE: that this herd maintenance assistance program is under DREE and, as far we know, will continue to be under DREE. Certainly, as far as head-manning any future assaults on such a disastrous situation it is through DREE that the initiative would be taken. Certainly the assistance that Senator Argue has provided has been invaluable for this particular situation and hopefully he would be available in the future. But certainly we are hopeful as well that this sort of thing does not happen again.

As Senator Argue has said, Mr. Hargrave and Mr. Althouse, I know the minister would welcome your observations as to how this particular drought was handled, and whether

[Translation]

tion du programme pour la sauvegarde du bétail et, je suppose, parce que je suis originaire de l'Ouest. Je suis de la Saskatchewan, où la sécheresse a frappé avec force, et il a estimé que je devrais assumer cette responsabilité en son nom. Elle se limite à ce programme-ci sur la sécheresse et je n'ai pas d'autre rôle spécial de prévu pour les futurs programmes concernant la sécheresse. Il n'est donc pas du tout certain que l'on me redemande d'exercer ces fonctions-ci lors d'un prochain programme de lutte contre la sécheresse, et j'espère que ce ne sera pas le cas; je veux dire que j'espère qu'il n'y aura pas d'autre sécheresse. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que les choses fonctionnent à l'heure actuelle.

J'estime qu'il convient d'analyser de façon approfondie l'attitude que l'on adoptera lors d'une prochaine sécheresse. Un grand nombre de caractéristiques entrent en ligne de compte. Monsieur le président, l'une des difficultés à propos de ce programme était due au fait qu'il n'y avait pas eu de récolte de foin et il n'existe pas de statistiques à ce propos. Il est certes possible de s'adresser aux agriculteurs eux-mêmes mais la situation n'est pas la même que dans les cas où il y a un système d'assurance-récolte, ce qui vous permet d'avoir des statistiques ou des renseignements concernant les rendements moyens. Avec les systèmes d'assurance-récolte la chose est un peu plus facile. Je pense que vous serez d'accord avec moi là-dessus. Même si ce n'est pas là ce que vous estimatez le plus important, cela mérite que l'on s'y arrête et, comme je le disais, en ce qui concerne le foin la situation est difficile.

Pour ce qui est des futurs programmes relatifs à la sécheresse, il conviendra de se demander qui est chargé de quoi notamment pour que l'on soit assuré d'approvisionnements en foin, en fourrage et certaines modifications seront donc nécessaires. Il s'agit d'un programme fédéral qui a été rajouté aux précédents programmes de partage des coûts à part égale entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. En tant que sénateur, permettez-moi de vous dire que je suis très heureux de recevoir vos contributions ainsi que celles des députés de tous les partis représentés à la Chambre des communes à propos des divers aspects de ce qui relève de ma responsabilité. Tout ce qui permettra d'avoir des échanges de vues plus libres, ou de nous rencontrer plus fréquemment, tant officiellement qu'officieusement, ne sera que pour me plaire.

M. MacLellan: Monsieur Althouse, j'aimerais que vous donniez quelques précisions à propos de ce qu'a dit le sénateur Argue en ce qui concerne les objectifs du ministre de l'Expansion économique régionale: ce programme d'aide au maintien du cheptel relève du MEER et, pour autant que nous sachions, il continuera à en être ainsi. Quant aux initiatives pour lutter contre des situations aussi affreuses que celles-ci, il est certain qu'elles devront être prises par l'intermédiaire du MEER. L'aide que le sénateur Argue nous a fournie a été particulièrement précieuse et nous espérons qu'il sera disponible à l'avenir. Nous espérons surtout que ce genre de chose ne se reproduira pas.

Comme le sénateur Argue l'a déclaré, monsieur Hargrave et monsieur Althouse, je sais que le ministre serait ravi de connaître votre opinion quant à la façon dont on s'est occupé

[Texte]

either one of you or any other member of the House of Commons or the Senate would have an input as to perhaps changes that could be made or just general improvements should this unfortunate situation occur again.

The Chairman: Thank you, Mr. MacLellan.

Before we go on, I want to point out that we were in five-minute rounds and we have gone to ten-minute rounds. That is quite acceptable, given again the special interest of a number of members of this committee. However, the committee did begin at 9.30 this morning and we are now entering the three-hour period. I am prepared as chairman, if it is what the committee desires, and I believe it is, to go on for at least another round for those who are interested. We would make it a flexible round.

Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Mr. Chairman, thank you very much. I would like to respond directly to the parliamentary secretary's comment. I am not about to make a pronouncement on the success or otherwise of the drought committee, as it would take several meetings and a lot of background work to size it up. And it is too early; the impact of the drought is not over. You will appreciate that.

• 1155

Mr. McLellan: Yes, certainly.

Mr. Hargrave: I want to say, and I am saying it primarily through the chairman to Dr. Hill and Mr. Collinson, with respect to PFRA, I think there is a real challenge developing now in the light of two short-term but serious droughts, the one is 1977 and the one in the first half of this year, 1980; a real challenge. I want to be more specific now and say there are still ample opportunities all over the west to get out and develop still more what I would call local projects, all the way from individual to community water conservation projects. Mr. Collinson, you rattled off a figure that was astounding on the number that PFRA has been instrumental in getting built over many years, and I know that is true. But I say, for a variety of reasons, there is still a challenge out there for more of these.

Some of the things that make possible now what it was not possible just a few years ago are, first of all, that there is a more affluent society out there, even if it is spending inflated dollars. In the cattle industry we have that four-year disastrous price cycle behind us, we had that behind us going into 1978 but we had four terrible years. The cattlemen themselves could not finance some of these projects. Secondly on why this is new is that the ability to move dirt now is incredibly improved and sophisticated. Sure it has gone up in price, but we can move it, and move it very quickly; and the expertise that you people in PFRA have for advising us on projects is immensely improved.

[Traduction]

des problèmes relatifs à cette sécheresse et peut-être l'un d'entre vous ou n'importe quel autre député ou sénateur pourrait donner son avis sur les modifications ou les améliorations à apporter au cas où une situation aussi regrettable se présenterait à nouveau.

Le président: Merci monsieur MacLellan.

Avant que nous ne partions, laissez-moi vous faire remarquer que nous avions prévu des interventions de cinq minutes et en fait elles vont durer 10 minutes. C'est tout à fait acceptable compte tenu de l'intérêt spécial que nourrissent un certain nombre de membres du comité à ce propos. Cependant, notre réunion a commencé à 09h30 ce matin et nous entamons maintenant notre troisième heure de délibération. En tant que président, et si les membres du comité le souhaitent, je suis prêt à ce que nous permettions à tous ceux qui s'intéressent à la question d'intervenir une fois supplémentaire. Et nous ferons preuve de souplesse.

Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Monsieur le président, merci beaucoup. Permettez-moi de répondre directement aux commentaires du secrétaire parlementaire. Je n'ai pas l'intention de faire une déclaration sur les réussites du comité sur la sécheresse, cela nécessiterait plusieurs séances et aussi un grand travail de préparation. Il est encore trop tôt; les incidences de la sécheresse se font encore ressentir. Vous vous en rendrez compte.

Mr. McLellan: Oui, très certainement.

Mr. Hargrave: En ce qui concerne la l'ARAP, je voudrais dire que, vu ces deux sécheresses de 1977 et de la première moitié de 1980, sécheresse courte mais grave, il va falloir déployer d'importants efforts. Pour être plus précis je dirais que, partout dans l'Ouest, nous avons amplement l'occasion de mettre au point ce que j'appellerais des projets locaux, depuis les projets individuels jusqu'aux projets collectifs de conservation des eaux. M. Collinson a d'ailleurs présenté un chiffre étonnant sur ce qu'il a été possible de faire au cours des années grâce à la l'ARAP. Certes, cela effraie mais j'estime qu'il y a encore beaucoup d'efforts à déployer.

La différence par rapport aux années précédentes c'est que, maintenant, les gens sont plus riches qu'ils l'étaient auparavant, même s'ils ont entre les mains un dollar qui s'est déprécié du fait de l'inflation. Dans le secteur de l'élevage, nous avons derrière nous un cycle des prix désastreux, un cycle sur quatre ans, cela a duré jusqu'en 1978 et je dois dire que ces quatre années ont été terribles. Les éleveurs eux-mêmes n'ont pas pu financer certains projets. Par ailleurs, les engins de terrassement sont maintenant considérablement améliorés et sophistiqués. Certes, les prix ont augmenté mais le terrassement peut se faire très rapidement; d'autre part, les connaissances dont disposent les responsables de l'application de l'ARAP se sont considérablement développées.

[Text]

I think challenge is the best way to describe it, and we are reminded of that in these two short-term drought situations. I am thinking of the possibility of a project that would impact on one local community, where maybe 15 or 20 local people could share in the use of water. Now this is different than the town of Foremost idea that I was telling you about. And the new sophistication of sprinkler irrigation has immense possibilities, of course. Even though a centre pivot with all of the sophistication that you want to build into it, including computers, can cost \$100,000, it is still a good investment when you can get back guaranteed hay crops, two hay crops, up to eight tons an acre. This sort of thing. It will be justified.

If there is a message I want to leave with you now on a positive note it is that I hope you do not sit back and say, As a result of these forty years of PFRA activity and these two recent drought years, we have accomplished everything that can be. I know on my own ranch we are taking a hard look at three or four new projects. We have been building them for 35 years and there are more that I know we are going to get at. I think this applies to a wide area.

That is all I want to say, Mr. Chairman. Thank you very much for your, shall I say, understanding of my participation in this committee.

The Chairman: Thank you, Mr. Hargrave.

Mr. Collinson, would you care to comment on what Mr. Hargrave has said?

Mr. Collinson: Yes, just very briefly. I believe the last time I appeared before this committee on PFRA I talked about what we had learned in the 1977 drought because the impact was very different than it had been at other times. This year, of course, was different again. We have joint agreements with Manitoba and Saskatchewan at the present time where we are looking at the impact of drought and what kinds of things can be done, not to avoid the impact of drought because you really cannot avoid it in total, but to try to ease the impact.

When you think of hay, which has come up from time to time, because when there is a shortage of rainfall in the spring hay is the first thing that is hit, you can talk about something like hay insurance but that does not help you get hay that year. So things like those Mr. Hargrave was talking about are certainly worth looking at, and are the sort of things we are trying to take into account in these analyses that are going on.

The Chairman: Thank you, Mr. Collinson. We will let Mr. Althouse have the last comment or question.

Mr. Althouse: One last question to the senator. I have been getting a few calls in my office, and particularly distressed are some of the dairy producers in the drought area. Some of them were under the impression that there was \$140 per milk cow available under the program, and their understanding now is that this will be cut back to \$70. Beef producers have also an understanding that the \$70 first announced has now become a maximum of \$35. Would you please explain what has hap-

[Translation]

Déployer d'énormes efforts, c'est bien ce qu'il faudra faire, comme nous l'ont rappelé ces deux brèves sécheresses. Je pense à un projet qui pourrait avoir une incidence sur une collectivité de 15 ou 20 personnes et dans le cadre duquel il s'agirait de répartir l'utilisation de l'eau. Certes, c'est différent de ce que je vous disais auparavant et il y a aussi les possibilités énormes que donne l'amélioration de l'irrigation par aspersion. Même un système sophistiqué de 100,000 dollars constitue un bon investissement si l'on peut être assuré de faire deux récoltes de foin donnant jusqu'à huit tonnes l'acre. Un investissement de cet ordre serait justifié.

Pour terminer, laissez-moi vous prier de ne pas vous arrêter dans votre élan, ne dites pas que, après ces quarante années de travail dans le cadre de l'ARAP et ces deux récentes années de sécheresse vous avez réalisé tout ce que vous pouviez faire. Dans ma propre ferme, nous envisageons de lancer trois ou quatre nouveaux projets. Nous travaillons depuis 35 ans dans ce sens et je sais que nous pouvons encore faire beaucoup plus. Et ceci s'applique à une région immense.

Monsieur le président, c'est tout ce que j'avais à dire. Je vous remercie beaucoup de m'avoir permis de participer aux travaux de votre Comité.

Le président: Merci monsieur Hargrave.

Monsieur Collinson, avez-vous des remarques à faire à propos de la déclaration de M. Hargrave?

M. Collinson: Oui, très brièvement. La dernière fois que j'ai comparu devant votre Comité à propos de l'ARAP, je vous ai fait part de l'expérience que nous avions acquise lors de la sécheresse de 1977 parce que ses incidences avaient été différentes de celles des sécheresses antérieures. Cette année, bien sûr, les choses sont à nouveau différentes. Dans le cadre d'ententes conjointes passées avec le Manitoba et la Saskatchewan, nous étudions actuellement les incidences de la sécheresse et aussi les mesures à prendre pour en réduire la portée, car, bien sûr, il n'est pas possible d'éliminer totalement les incidences d'une sécheresse.

En cas de faible pluie au printemps, c'est la récolte de foin qui est la première touchée. Il est certes possible d'envisager un système d'assurance en la matière mais ce n'est pas cela qui vous permettra d'obtenir du foin. Les propositions de M. Hargrave sont certainement intéressantes et c'est justement là le genre d'élément que nous prenons en ligne de compte dans nos analyses.

Le président: Merci monsieur Collinson. Je donne la parole à M. Althouse pour le mot de la fin.

M. Althouse: Permettez-moi de poser une dernière question au sénateur. J'ai reçu un certain nombre d'appels téléphoniques désespérés de producteurs laitiers de la région touchée par la sécheresse. Certains pensaient qu'ils recevraient \$140 par vache laitière au titre de ce programme, mais ils disent que cette somme sera maintenant ramenée à \$70. Quant aux producteurs de boeuf, les \$70 qu'on leur avait promis au début ont été ramenés à \$35. Pourriez-vous nous expliquer ce qui

[Texte]

pened there? Have the program maximums been cut to individual producers by half?

• 1200

Senator Argue: As you will appreciate, the rains came and they really upset the first announcement. Then we had to make a decision as to what we would do, and I guess the decision was that we would go forward with the \$35 for the beef cows and the \$70 for the dairy cows, and we would change the data so as to bring in a large number of producers over a larger area than we had initially thought it might apply to. I guess this includes right now all of Manitoba.

Then it is a question of the money, the \$60 million, and how much will be used on this program and other programs. My impression from Dr. Hill in an earlier chat we had this morning is that the programs outside of herd maintenance, or in addition to herd maintenance, are not likely to take up a large chunk of money. It is really too early to tell just how much money the herd maintenance may take out. I think the initial projection of your computer runs is that it will take a very large sum of money, but the feeling is that the initial applications covered larger herds than the average. So we do not know how much money we will have left.

To get back to what I said before, we will take that money and do with it the best we can to make it apply as fairly as possible. We have done this portion or this type of program and we have changed a lot of features in the program, including the one you have alluded to.

Mr. Althouse: So when a constituent telephones and says he has borrowed \$140 for a cow at the bank to purchase feed early in the program, do we advise him to tell his banker that it is going to be \$70?

Senator Argue: I understand that; I understand the difficulty. But the program as announced would have paid him nothing because it is 52.5 per cent. That was part of the announcement. If he went to the bank I suppose he went to the bank with a smaller crop. If he did not have any grain then it did not affect him. It does not apply entirely, but if you go through that area you will understand. Those crops are double or triple what the potential appeared to be July 1, and by God, with wheat at six bucks a bushel, probably net to the farmer in the future, there is more income coming.

So it is a question of a mix. I do not dispute the technical thing you have said, but also the technical feature is that if we had left them exactly the same as they were, the precise announcement, the complaint would not have been on the point you are making, the complaint would have been that there is nothing. So that is what we have had to look at.

I just want to say that I enjoyed working with all of the officials in my part in this program. Mr. De Bané has been most helpful and most supportive. I do not think this is a political note, although it may be taken as a political note, it is a fact. There obviously would not have been this program if

[Traduction]

s'est passé. Est-ce que les montants maximum prévus au titre de ce programme ont été réduits de moitié?

Le sénateur Argue: Vous comprendrez fort bien que, avec les pluies, les déclarations faites au début ont été remises en question. Nous avons alors dû décider de ce que nous allions faire et nous avons choisi d'accorder \$35 par vache de boucherie et \$70 par vache laitière; en outre, nous avons décidé de modifier les données de façon à étendre la portée du programme tant du point de vue du nombre de producteurs concernés que de la zone visée. Je crois que tout le Manitoba est couvert maintenant.

Vient ensuite la question des \$60 millions, des montants qui seront utilisés au titre de ce programme-ci et des autres programmes. A la suite des conversations que j'ai eues avec M. Hill ce matin, j'ai l'impression que les programmes venant s'ajouter au programme de maintien des troupeaux n'exigeront probablement pas des sommes importantes. Il est encore trop tôt pour vous dire quels sont les montants qui seront consacrés au programme de maintien des troupeaux. Selon les premières projections sur ordinateur, il devrait s'agir d'un montant très important mais il se trouve que les premières demandes concernant des troupeaux plus grands que la moyenne. Nous ne savons donc pas combien d'argent il nous restera.

Pour revenir à ce que je disais auparavant, nous utiliserons cet argent de notre mieux et avec la plus grande justice possible. Nous avons appliqué ce type de programme, nous y avons modifié bien des caractéristiques, y compris celle à laquelle vous avez fait allusion.

M. Althouse: Ainsi, si un électeur téléphone pour dire qu'il a emprunté \$140 à sa banque pour acheter du fourrage pour une vache, faut-il lui conseiller de n'utiliser que \$70 de ce montant de \$140?

Le sénateur Argue: Certes, je comprends que c'est difficile. Lorsqu'il a été annoncé, le programme ne prévoyait aucun paiement de ce genre en raison du 52.5 p.100. N'oubliez pas que, maintenant, les récoltes sont le double ou le triple de ce que l'on prévoyait au premier juillet et, avec du blé à \$6 le boisseau, la situation n'est pas défavorable.

Je ne remets pas en question ce que vous avez déclaré quant aux aspects techniques, mais si nous les avions laissés tels quels, ce n'est pas de ce dont vous parlez que l'on se serait plaint mais du fait qu'il n'y aurait rien eu. C'est ce qu'il nous faut envisager.

Permettez-moi de dire que j'ai beaucoup apprécié les rapports que j'ai eus avec les fonctionnaires chargés de l'application de ce programme. M. De Bané a été extrêmement utile, il nous a été d'un grand soutien. C'est un fait, je ne dis pas cela d'un point de vue politique, bien que cela puisse être entendu

[Text]

the eastern people, the nonwesterners had not supported it. When the idea was first advanced, the great and vocal support came from people outside of the prairies who felt we really had a problem and the country should do something about it. I am just pleased to have had a small part to play in this. There are problems; there are administrative problems and there are difficulties and criticisms, but by gosh, there is \$67 million there as a commitment and it is doing some good.

• 1205

As I have said out west, it is the most popular thing in town because everybody wants it, and the only complaint is not that it is there, the complaint is that maybe we cannot get it. So we are working along and making our share of mistakes but hoping the total effect will be constructive to deal with a very serious problem that is hurting and has hurt a lot of people.

The Chairman: Thank you very much, Senator Argue.

I would like to thank, on behalf of committee members, Senator Argue, Dr. Hill, Mr. Baldwin, Mr. Collinson and, of course, Mr. MacLellan, parliamentary secretary to the Minister for DREE, for coming today. We look forward to having you again next time around. Thank you very much again. And once again I apologize that we could not have started on time and a special thank you for coming on short notice.

This meeting is adjourned to the call of the Chair.

[Translation]

ainsi. Bien sûr, un tel programme n'aurait pas pu être appliqué si les gens de l'est ne l'avaient pas appuyé. Quand l'idée en a été avancée pour la première fois, ce sont les gens des autres régions qui l'ont appuyée avec le plus de vigueur, sentant que nous devions faire face à un problème, ils ont estimé que le pays tout ensemble devait faire quelque chose. Je suis simplement ravi d'avoir pu jouer un rôle à cet égard. Il y a des problèmes; il y a des problèmes administratifs, il y a des difficultés, il y a des critiques mais, diable, il y a un engagement correspondant à 67 millions de dollars et cela n'est pas sans porter ses fruits.

Je l'ai déjà dit dans l'Ouest, il s'agit d'une action extrêmement populaire parce que chacun veut en bénéficier et, si l'on se plaignait, ce n'est pas parce que l'on a agi dans ce sens mais c'est parce que certains craignent de ne pas pouvoir en profiter. Nous continuons donc à déployer des efforts, nous faisons certes notre part d'erreurs mais nous espérons que, finalement, nous aurons fait quelque chose de constructif qui permettra de résoudre un problème grave qui touche beaucoup de gens.

Le président: Merci beaucoup, sénateur Argue.

Au nom des membres du Comité, je tiens à remercier le sénateur Argue, M. Hill, M. Baldwin, M. Collinson et, bien sûr, M. MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale. Nous espérons que vous comparaîtrez à nouveau devant nous. Encore une fois, merci infiniment. Encore une fois, je vous prie de nous excuser de ne pas avoir commencé la séance à l'heure prévue et je vous remercie d'avoir répondu à un préavis aussi bref.

La séance est levée.

APPENDIX "REGD-13"

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
		Community Services Contribution Program		
		<u>1979 Municipal Allocations for Quebec</u>		
Amos	v	Housing Units	2,380	24,000
Amos	v	Arena Renovations	7,125	
Amos	v	Pool Renovations	3,750	
Acton Vale	v	Construction of Annex to Sports Centre	9,375	7,300
Acton Vale	v	Repairs to City Hall	11,250	9,300
Acton Vale	v	Water Treatment Project	966,000*	
Asbestos	v	Mini-Park Dev't	3,375	
Asbestos	v	Dev't of Municipal Refuse Dump	12,338	
Asbestos	v	36 Housing Units	27,000	27,000
Ancienne-Lorette	v	Upgrading Community Centre	1,275	
Ancienne-Lorette	v	63 Housing Units	47,250	25,500
Angliers	v	Dev't of Community Centre	14,749	
Anjou	v	Dev't Grounds at City Hall	119,475	
Anjou	v	50 Housing Units	37,500	27,000
Alma	c	191 Housing Units	143,250	18,000
Bois-Dés-Filiens	vlg	Water Treatment Project	*	
Bois-Dés-Filiens	v	Repairs to Community Centre	3,125	
Bois-Dés-Filiens	v	24 Housing Units	39,996	
Bois-Dés-Filiens	v		18,000	12,000
Chambly	v	Outlets to Agriculture		
Chambly	v	Dev't of Roads		
Chambly	v	Public/Pvt Parks	60,775	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Beloeil	v	Lighting for Sports Field Platform & Shelter for Sports Field Arena Renovations Cultural Centre Renovations Exterior Work on Cultural Centre 18 Housing Units Tennis Courts	\$ 9,375 3,750 7,500 2,574	
Brompton	p	Cultural Centre	15,000	
Boucherville	v	Repairs to Nine Outdoor Rinks	6,750	
		Park Dev't 47 Housing Units Water Treatment Project	105,000 35,250 *	11,250
Baie-Comeau	v	Construction of Municipal Bldg.	45,000	
Brossard	v	Park Dev't 191 Housing Units	45,000 143,250	65,250
Black Lake	v	Water Treatment Project	*	
Beauharnois	v	Water Treatment Project	193,000	24,000
Bedford	v	School to Community Centre	28,687	
Bic	vlg	Repairs to Polyvalente Room	6,000	2,900
Bryson	vlg	Construction of Municipal Garage	15,009	
Bernierville	vlg	Outfitting of Playground	4,790	
Beaconsfield	c	Outfitting Library	4,687	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Beginville	mun	13 Housing Units	\$ 9,750	
Beauport	c	198 Housing Units	148,500	24,000
Bellefeuille	mun	18 Housing Units	13,500	
Bromont	v	20 Housing Units	15,000	
Blainville	v	28 Housing Units	21,000	21,000
Boisbriand	v	Water Treatment Project	*	
Bromont	v	Water Treatment Project	*	
Du Parquet	v	37 Housing Units	27,750	
Bernieres-Sur-St-Laurent	mun	Repairs to Sports & Recreation Centre	12,188	
Contrecoeur	sd	Water Crossing & Filtration Plant	230,714	169,113
De Lorraine	v	Garage Addition	1,687	
Cookshire-Dalhousie	v	Renovations to Municipal Offices	1,312	
Dore-Montagnes	v	Renovations to Community Centre	5,625	
Columbbourg	sd	Extension to Skating Shack	750	
Charny-Station	v	Renovations to City Hall	1,125	
Fasina	sd	Construction of Shack	9,375	18,383
Chambly	v	Social-Cultural Centre	13,125	
		Construction of Shack	13,581	
		& Park Dev't	15,000	
	sd	38 Housing Units	28,500	12,000
	v	Dev't of Seven Municipal Parks	32,775	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Columbier	v	Renovations to Community Centre	\$ 16,875	
Cabano	v	Dev't of Open-Air Centre	15,469	
Cadillac	v	Construction of Annex to Community Centre	11,250	
Charlesbourg	c	Windmill to Community Centre	39,750	
		Repairs to Banks of Commissaires River	5,625	
		Renovations to 'Paradis' House	7,344	
		216 Housing Units	162,000	34,500
Carleton	v	Renovations to Convent in Community Centre	37,500	25,100
Cap-De-La-Madeleine	c	Extension to City Hall	75,000	
		340 Housing Units	180,000	72,750
Champlain	vlg	Construction of Municipal Office	43,125	
Chateauguay	v	Upgrading of River Banks in Historic Area	22,500	
		Repairs to City Hall	22,500	
		Water Treatment Project	900,000	88,343
Chicoutimi	c	Underground Parking at City Hall	262,500	
		581 Housing Units	435,750	263,250
Coteau-Landing	vlg	Upgrading of Community Centre	4,688	
Chapais	v	Pool Repairs	60,000	
Chambord	mun	7 Housing Units	5,250	5,250
Coaticook	v	26 Housing Units	19,500	19,500

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Cowansville	v	12 Housing Units Water Treatment Project	\$ 9,000 120,000	9,000
Candiac	v	Water Treatment Project	163,000	19,667
Drummondville	c	Renovations to Main St. Restorations of Pool & Community Centre Modifications to Arena Repairs to Pool in Cultural Centre Park Dev't	19,125 21,562 3,188 8,625 9,375	
Deschaillons-Sur-St-Laurent	vlg	Outfitting of Municipal Centre & Library	7,000	
Deauville	vlg	Construction of Municipal Garage	7,500	
Delorraine	v	Community Centre to Office Bldgs.	18,750	
Disraeli	v	Construction of Footbridge	20,000	
Dolbeau	v	270 Housing Units	202,500	12,750
Deux-Montagnes	c	Water Treatment Plant	125,000	30,666
Delson	v	Water Treatment Project	50,000	18,333
East-Broughton Station	sd	Upgrading of sports shed & Playground	13,531	
Fatima	sd	Renovations to Municipal Hall	12,000	
Fermont	v	Repairs to Riverbanks Dev't of Greenhouse	7,500 4,107	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Fleurimont	mun	43 Housing Units	\$ 32,250	31,500
Farnham	c	18 Housing Units Water Treatment Project	13,500 60,000	13,500
Frontenac	mun	Construction of Water Mains; Collectors; Catchment; Pump Station; Replacement of Sanitary Sewer Piping & Storm Sewer Main	83,662	83,662
Franquelin	mun	Construction of Sewer Main; Sanitary Sewer; Restoration & Upgrading of Fire Protection System	115,665	115,665
Fossambault	v	Water Treatment Project	8,000	8,000
Grande-Vallee	sd	Renovations to School & Municipal Bldg.	11,200	11,200
Grand-Metis	sd	Renovations to Municipal Hall	7,560	7,560
Grand-Entree	sd	Building Extension	6,000	6,000
Girardville	sd	Outfitting of Community Centre	44,650	44,650
Gagnon	v	Dev't of Running & Bicycle Track	16,875	16,875
Gaspe	c	32 Housing Units	24,000	24,000
Grantham-Ouest	mun	62 Housing Units	46,500	42,000
Granby	c	56 Housing Units Water Treatment Plant	42,000 330,000	33,000 120,666
Gatineau	c	12 Housing Units	9,000	7,500
Grand'Mere	c	Water Treatment Project	*	*

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Hereford	ct	Construction of Municipal Garage	\$ 3,506	
Hull	c	Construction of Sports Complex	105,375	
Havre-Aux-Maisons	mun	17 Housing Units Municipal Complex	12,750 18,750	
Hemmingford	vlg	Construction of Recreation Centre	28,590	
Hauterive	v	20 Housing Units	15,000	15,000
Iberville	v	Construction of Carpentry Workshop	7,875	
		Renovations to Municipal Bldgs.	19,688	
		Renovations to Municipal Garage	21,150	
		Outfitting of Goyette Park	17,100	
		32 Housing Units	240,000	
Ile-Du-Havre-Hubert	sd	Repairs to Recreation Centre	19,998	
Ireland (Partie-Nord)	ct	Outfitting of Playground	375	
Ile-Perrot	v	17 Housing Units	12,750	12,750
Joliette	c	Park Dev't Gabions Riviere	10,388 1,500	
		Park Dev't-Belair	37,500	
		34 Housing Units	25,500	
		Water Treatment Project	*	
Jonquiere	c	Renovations to Community Centre	39,750	
		Park Dev't	72,188	
Laurentides	v	129 Housing Units	96,750	
		Repairs to Arena	133,125	75,750

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Kingsey-Falls	mun	Water Catchment Collector & Reservoir and Main; Sanitary, Sewer, Purification Plant, Cesspool	\$ 464,264	464,264
Laval	c	766 Housing Units Repairs to Riverbank, 1.1 Repairs to Riverbank, 6.1 Repairs to Riverbank, 9.3 School into Community Centre Other Schools into Community Centres Water Treatment Project	574,500 9,375 41,487 18,750 14,766 9,609 7,030,000	72,750
La Peché	sd	Renovations to Town Hall (Rupert) Renovations to Town Hall (Wolfe Lake) Renovations to Recreation Centre	6,300 2,475 6,375	115,665
Longueuil	c	Park Dev't Repairs to Pool Repairs to Renovations to Base Plein Air Dev't of Lionel Groulx Park Repairs to Ball Field Dev't of Joseph De Lesigny Park Repairs to Five Outdoor Pools Dev't of Parks Repairs to Roof of Cultural Centre Dev't of Footpath for Beaubien's Gardens Dev't of Grand-Ville Gardens Phase II Construction of Tennis Courts Dev't of Senior Citizen's Area Municipal Equipment 294 Housing Units	12,375 6,375 37,500 3,150 11,475 10,313 3,375 15,000 3,375 3,750 12,375 10,313 1,875 60,000 220,500	63,750

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Lorraine	v	Water Treatment Project	\$ * 887,511	887,511
Lauzon	c	Construction of Tennis Courts	13,125	13,125
	c	Construction of Services Park Dev't (Centre des Oiseaux)	3,750	3,750
	c	Park Dev't (Centre des Fleurs)	3,750	3,750
L'Assomption	v	13 Housing Units	9,750	9,750
Lac-A-La-Croix	v	350 Housing Units	262,500	24,000
L'Ascension-de-L'Etang-Du-Nord	sd	Repairs to Basement of City Hall	1,125	1,125
Le Tuque	v	Repairs to Baseball Stadium	8,438	8,438
Lefebvre	sd	Repairs to Municipal Garage Units	2,861	2,861
Louisville	v	28 Housing Units	21,000	21,000
Levis	c	28 Housing Units	21,000	21,000
Labelle	sd	Renovations to Gymnasium Pool	11,250	11,250
L'Epiphanie	sd	Dev't of Centennial Park Extension to Community Centre	2,813	14,063
Mont-Saint-Lac-Superieur	sd	Community Centre	10,875	10,875
Lachenaie	v	Dev't of Carrefour Park Embankment of Matte Bridge	12,466	12,466
	c	Dev't of Montee Dumais Park	1,440	1,440
Montreal-Nord	c	38 Housing Units	14,176	14,176
Low	ct	Park Development	3,094	3,094
La Plaine	p	Construction of Community Centre	8,438	8,438
Laurentides	v	Extension to Municipal Garage	14,363	14,363

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Le Gardeur	v	Dev't and Repair to Laverdiere Park Main: 42 Housing Units	\$ 12,788 31,500	12,788 13,500
Lac-St.-Charles	sd	Construction of Warehouse	16,998	16,998
La Balbaie	v	Renovations to Community Centre	18,750	18,750
Loretteville	v	Office Bldg. to Cultural Centre	50,000	50,000
Les Escoumins	sd	Renovations & Dev't of Community Centre	17,690	17,690
La Baie	v	32 Housing Units	24,000	24,000
Leterriere	vlg	Construction of Storage Shed	18,750	18,750
Lac-Des-Aigles	sd	Construction of Municipal Garage	11,250	11,250
Larouche	p	Construction of Municipal Garage	16,875	16,875
Le Martre	sd	Renovation to Municipal Hall	17,535	4,200
La Pocatiere	v	18 Housing Units	13,500	13,500
L'Islet	v	13 Housing Units	9,750	9,750
Labrecque	mun	Watermains with Catchment; Dumping Station, Reservoir, Extension to Water Mains and Sewers	193,936	193,936
Les Cedres	vlg	Renovations to Community Centre	4,500	4,500

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Lebel-sur-Quevillon	v	Renovations to Base Plein Air	\$ 11,483	1,960,000 (cont'd)
Lachine	c	Construction of Service Shed	30,000	3,000
Mirabel	v	35 Housing Units	26,250	
L'Assomption	v	14 Housing Units	10,500	9,000
Lac-A-La-Croix	mun	4 Housing Units	3,000	1,800 3,000
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	mun	6 Housing Units	4,500	1,068,833
La Tuque	v	Coliseum Alarm System	1,875	
		10 Housing Units	7,500	6,750
	p	Construction for Parking Lot	6,656	
Louiseville	v	2 Housing Units	1,500	1,500
Lennoxville	v	39 Housing Units	29,250	29,250
La Prairie	v	14 Housing Units	10,500	10,500
		Water Treatment Project	100,000	
L'Epiphanie	mun	43 Housing Units	32,250	
Mont-St-Hilaire	c	Renovations to Sports Field	750	
		Repairs to Tennis Courts	4,125	
		Renovations to Civic Centre	9,375	
		60 Housing Units	45,000	27,000
Montreal-Nord	c	Repairs to Riverbank	43,125	
		38 Housing Units	28,500	28,500
Montreal	c	Street Repairs	112,500	
Lourdes-de-Bagot		Walkway for Handicapped	281,250	
N.D.-De-Montauban		Dev't of Sir Wilfred Laurier Park	56,250	
		Revitalization of Commercial Street	30,938	
		Baldwin Park	50,625	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Montreal (Cont'd)		Benny Park Briand Park L'Encan Park Ignace-Bourget Park Ste-Marthe Park Bridge Repairs (Pont Viau) Gouin Street St-Sulpice Refuse Dump Bellerive Street Marie-Ann School Park 2300 Housing Units	\$ 42,188 42,188 50,625 33,750 56,250 45,000 50,625 50,625 36,562 53,437 1,725,000	426,000
Megantic	-	Water Treatment Project	*	
Mont-Joli	v	Replacement of Sewer Extension 78 Housing Units	138,750 58,500	24,000
Matane	v	Renovations to City Hall & Municipal Garage 45 Housing Units	44,438 33,750	
Mont-Carmel	sd	Construction of Municipal Garage	29,700	
Marchand	ct	Refitting of Municipal Offices	3,750	
Mont-Tremblant	mun	Renovations to Community Centre	1,291	1,300
Manseau	vlg	Outfitting of Community Centre	18,750	
Mirabel	v	Park Development Community Centre Dev't Renovations to Municipal Garage	105,000 18,750 3,000	
Matagami	v	Heating System for Arena Repairs to City Hall Parking Lot	750 3,256	
Mistassini	v	11 Housing Units	8,250	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Magog	c	5 Housing Units Water Treatment Project	\$ 3,750	1,500
Marieville	v	22 Housing Units Sanitary Sewers	16,500	3,000
Mascouche	v	11 Housing Units	8,250	
Montreal Urban Comm.	-	Acquisition and Dev't of Parks Water Treatment Project	5,900,000 4,850,000	1,890,000 1,068,333
Maple Grove	v	Water Treatment Project	23,000	
Newport	sd	Renovations to City Hall	8,438	
N.-D.-De-Bon-Secours	p	Municipal Building	9,375	
Nouvelle	sd	Renovations to Municipal Buildings	11,250	11,250
N.-D.-De-l'Ile-Perrot	p	Renovations to City Hall	1,875	
Nicolet-Sud	sd	Construction of Shed & Municipal Hall	7,500	
N.D.-De-Pierreville	mun	Renovations to Municipal Hall	9,375	
Namur	sd	Construction of Municipal Garage	14,010	
N.D.-De-Laterriere	p	Repairs to Offices in Municipal Building	5,696	5,700
N.D.-De-Lourdes-de-Ham	sd	Renovations to Community Centre	8,438	
N.D.-De-Montauban	sd	Renovations to Municipal Offices	44,930	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
N.D.-Du-Lac	v	Water Collectors & Water Purification Plant; Watermains & Sewers in N.D.-Du-Lac Station	\$ 467,307	223,840
Poularies	sd	City Hall Renovations	8,475	
Papineauville	v	Acquisition & Renovations to Relay Station	2,719	
Palmonrolle	sd	Community Repairs	9,000	
Packington	p	Development of Camping Ground Construction of Six Fire Stations	20,625 1,875	
Pointe-Lebel	vlg	Development of Playground	2,419	
Princeville	v	Renovations to Arena Heating System and Porch	13,125	
Piedmont	sd	Land Purchase & Extension to Town Hall	43,690	
Prevost	sd	Construction of Community Storage Shed	19,500	
Pointe-Du-Lac	sd	Construction of Service Shed	32,092	14,350
Pointe-Aux-Trembles	c	School into Community Community Centre 250 Housing Units	75,000 187,500	
Pont-Rouge	vlg	12 Housing Units	9,000	
Plessisville	v	30 Housing Units	22,500	22,500
Pierrefonds	c	40 Housing Units	30,000	22,500
Pointe Claire	c	42 Housing Units	31,500	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Pointe-Calumet	vlg	Construction of Water Mains	\$ 544,977	468,680
Pabos-Mills	mun	Construction of Water Mains, Sanitary Sewers, Repairs to Pavement on Route 6	4,300 40,000 356,103	4,300 40,000 356,103
Quebec	c	Park Dev't (St. Oliver-Sutherland)	54,281	
		Park Dev't (Iberville)	28,125	
		Repairs to Grand Champlain Stairway	98,437	
		Repairs to Median on Boul. Langelier	149,063	
		640 Housing Units	480,000	216,000
Quebec Urban Community	-	Water Treatment Plant	900,000	
Roquemaure	sd	Electrical Outlets for Campsite	5,437	
Rawdon	vlg	Renovations to Community Centre	39,750	
Riviere-Bleue	sd	Pavement of Parking Lot	10,999	
Riviere-Ouelle	sd	Construction of Retaining Wall	3,750	
Rimouski-Est	v	20 Housing Units	15,000	
Rock Forest	sd	Renovations to Community Centre	18,750	
		Finishing Basement of Municipal Shed	2,250	
		10 Housing Units	7,500	
Rochebeaucour Conseil De Compte	-	Renovations to Community Centre	4,984	
Montebourg				

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Rapide-Danseur - -		Renovations to Municipal Centre	\$ 1,125	1,125
Abitibi				
Rigaud	c	6 Housing Units	4,500	
Rimouski	c	114 Housing Units	85,500	63,000
Roberval	mun	102 Housing Units Renovations to Town Hall	76,500 11,250	36,750
Rosemere	c	20 Housing Units Water Treatment Project	15,000 *	
Rouyn	c	178 Housing Units	133,500	47,250
St-Germain- De-Grantham	p	Construction of Service Shed Tennis Courts Park Development	2,812 3,750 375	
St-Marjorie- De-Grantham	mun	Municipal Building Repairs	562	
St-Edouard- De-Frampton	p	Softball Park	5,981	
St-Jean- Chrysostome	v	Sidewalk Construction Playground Development	2,269 3,112	
Ste-Marie	v	Softball Park	2,250	
St-Odilon-De- Cranbourne	mun	Land & Construction Cost for Municipal Garage	13,500	
St-François- Xavier-De-Viger	sd	Renovations to Recreation Centre	10,000	
St-Ambroise	vlg	5 Housing Units	3,750	3,750
St-Felicien	mun	40 Housing Units	30,000	
St-Gedeon	vlg	4 Housing Units	3,000	3,000

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
St-Honore	mun	4 Housing Units	\$ 3,000	
D'Inverville		Land Development		
Ste-Croix	vlg	6 Housing Units	4,500	
St-Georges	v	54 Housing Units	40,500	
St-Georges-Ouest	v	17 Housing Units	12,750	6,000
St-Ubalde	mun	20 Housing Units	15,000	
St-Zacharie		Water Treatment Project		
Shawinigan-Sud	v	81 Housing Units	60,750	51,750
		Renovations to Municipal		
St-Antoine-De-La-Riviere-Du-Loup	mun	10 Housing Units	7,500	6,000
St-Nicephore	mun	12 Housing Units	9,000	9,000
St-Etienne-				
St-Tite	p	28 Housing Units	21,000	
St-Hyacinthe	c	182 Housing Units	136,500	
Valleyfield		Water Treatment Plant	320,000	
St-Jean	c	123 Housing Units	92,250	
St-Jerome	c	120 Housing Units	90,000	90,000
St-Alphonse-De-Rodriguez		Water Treatment Project	*	
St-Laurent	c	248 Housing Units	186,000	24,000
St-Elizabeth				
St-Luc	mun	14 Housing Units	10,500	10,500
St-Gabriel				
Ste-Therese	c	47 Housing Units	35,250	8,250
		Water Treatment Project	*	
St-Placide	mun	Water Treatment Project	15,000	1,666
St-Felix-De-Dalquier	sd	Municipal Hall Renovations	12,900	
Ste-Helene-De-Mancebourg	p	Renovations to Rink	9,412	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
St-Etienne-De- Beaumont	p	Office Renovations	\$ 6,563	
Ste-Claire	sd	Park Development	10,125	
Ste-Justine	p	Renovations to Stadium Roof	13,125	
St-Adolphe- D'Howard	mun	Renovations to Community Centre	13,800	
Ste-Lucie-de- Beauregard	sd	Park Development	6,000	
Ste-Foy	c	Construction of Chalet & Park Development Repairs to Medians - Chemin Ste-Foy Dev't of N.D.-De-Foy Park Repairs to Sports Centre Repairs to Workshop 90 Housing Units	45,563 3,813 4,687 11,250 32,812 1,875 67,500	42,750
St-Louis- De-Terrebonne	p	Construction of Community Centre Construction of Municipal Garage 66 Housing Units Water Treatment Project	14,062 28,125 49,500 *	
Scotstown	v	Repairs to City Hall	6,968	
Ste-Cecile-De- Milton	ct	Construction of Community Centre	34,688	
Sherbrooke	c	Renovations to City Hall Park Development 502 Housing Units Water Treatment Project	37,500 41,250 376,500 *	61,500
St-Boniface- De-Shawinigan	vlg	School to Community Centre	11,250	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Ste-Brigitte-D'Iberville	sd	Park Development Land Development Renovations to Municipal Centre	\$ 2,250 1,875 975	
St-Timothee-Laviolette	mun	Renovations to Municipal Hall Tennis Courts Water Treatment Project	21,250 3,000 166,000	
St-Zacharie	vlg	Water Treatment Project	*	
St-Roch-De-L'Achigan	p	Renovations to Municipal Building Acquisition of Land for Municipal Park 6 Housing Units	938 3,750 4,500	4,500
St-Etienne-De-Beauharnois	sd	Extension to Recreation Shed	5,625	
Salaberry-De-Valleyfield	c	Water Treatment Project Dev't of Sauve Park Renovations to Community Centre for Handicapped 96 Housing Units	633,000 11,250 10,500 72,000	66,000
St-Alphonse-De-Rodriguez	p	Renovations to Library	4,687	
St-Elizabeth	p	Pavement for Parking Lot	1,800	
St-Gabriel	v	Renovations to Town Hall Renovations to Office Building	25,312 19,687	
St-Louis-De-France	p	School to Church Hall Repairs to Town Hall	5,063 6,694	
St-Prosper	p	Repairs to Community Centre	2,250	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
St-Stanislas	sd	Extensions to Municipal Hall	\$ 6,319	
St-Dunstan-Du-Lac-Beauport	p	Construction of Community	45,600	6,750
St-Bernard-De-L'Ile-Aux-Coudres	sd	Construction of Town Hall	15,000	
St-Ignace-De-Loyola	p	Construction of Town Hall	22,500	
St-Jean-De-Matha	p	Renovations to Town Hall	4,207	
St-Louis-de-Pintendre	mun	Water Treatment Project	*	
Sacre-Coeur	sd	Updating of Municipal Equipment	25,000	
St-Simeon	p	Construction of Municipal Office	20,475	17,719
St-Constant	c	Repairs to City Hall	2,943	
		Repairs to Community Centre	12,315	
		Water Treatment Project	66,000	
St-François-De-Pabos	sd	Park Development	8,438	
St-Elzear	sd	Renovations to Service Shed	12,000	
St-Marc-Du-Lac-Long	p	Extension to Community Centre	37,000	
St-Andre-Du-Lac	v	Repairs to Municipal Building	4,992	
St-Bruno	sd	Repairs to Community Centre	5,492	
		30 Housing Units	22,500	22,500

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
St-Ludgar-	sd	Repairs to Community Centre	\$ 6,750	
De-Milo		Construction of Municipal		
St-Monique-	sd	Skating Rink	2,925	
De-Bon-Fleurs		Renovations to Roof of City Hall	5,050	
St-Michael-	mun	Renovations of House to Community Centre	3,375	
D'Yamaska				
Ste-Brigitte-	p	Construction of Service Chalet	6,375	6,375
Des-Sault				
St-Elphege	p	Renovations to Community Centre	11,547	700
St-Jude	p	Extension & Renovation to Community Centre	16,275	
St-Ours	v	Repairs to Town Hall Rectory to Town Hall	9,824 61,750	50,000
St-Liboire	vlg	School to Community Centre	9,750	
Ste-Rosalie	vlg	24 Housing Units Upgrading of Jean-Guy Tanguay Park	18,000 994	25,250
St-Clothilde-	vlg	Construction of Municipal Building	20,250	
De-Horton				
Ste-Prudentienne	vlg	Renovations to Church Hall Construction of Well, Dumping Station Reservoir, Feeding Pipe, Fire Protection System, Acquisition and Repair to Sewer Main, Land Purchase	3,750 153,422	67,352
Schefferville				

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
St-Fortunat	sd	Outfitting of Community Centre	\$ 4,920	
Ste-Catharine	p	Construction of Community Centre	68,812	
		Water Treatment Project	75,000	1,333
St-Eustache	v	Development of Road Stop Extensions to Municipal Building	3,281 42,188	
		Development of Parking Lot	3,375	
		99 Housing Units	74,250	
		Water Treatment Project	1,600,000	40,000
St-Godard- De-LeJeune	sd	Outfitting of Municipal Library	8,250	
St-Medard	sd	Construction of Municipal Hall	25,313	
St-Narcisse- De-Rimouski	p	Outfitting of Municipal Complex	7,360	
Ste-Blandine	p	Construction of Municipal Garage & Town Hall	35,000	
St-Georges- De-Windsor	vlg	Construction of Storage Shed	8,972	
Ste-Anne- D'Yamiche	p	Development of Road Stop and Picnic Site	1,988	
St-Barnabe- Nord	p	Construction of Recreation Pavillion	10,565	
St-Edouard	sd	School Into Municipal Office	5,484	5,484
Ste-Famille	p	Repairs & Upgrading of Parish Hall	750	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
St-Jean-De-Boischatel	vlg	Upgrading of Municipal Park	\$ 3,750	
St-Liguori	p	Construction of Municipal Recreation Centre	16,875	
St-Paul	a	Outfitting of Municipal Garage	5,006	
St-Jean-Port-Joli	sd	Construction of Community Centre and Outfitting of Park	18,933	
St-Simon	p	Outfitting of College to Community Centre	5,681	
St-Bernard	p	12 Housing Units	9,000	9,000
Ste-Anne-Des-Monts	v	Municipal Service Bldg.	4,688	
St-Antoine	v	Outfitting of Municipal Parks	24,998	
St-Redempteur	vlg	Redevelopment of Town Hall	11,250	
St-Hubert	v	22 Housing Units	16,500	
St-Esprit	v	Construction of Community Storage Shed	41,250	
St-Leonard-Brompton	c	Upgrading of Two Office Buildings	26,250	
St-Tite-Des-Monts	v	177 Housing Units	132,750	35,250
Sorel	c	Water Treatment Project		
Schefferville	v	Construction of Annex to Hebert Arena	13,125	
St-Antoine-De-Portneuf	v	Assorted Community Projects	22,500	
St-Rene-De-Laval	c	Renovations to Building for Cultural Centre	28,519	
St-Antoine-De-Portneuf	v	Dev't of Municipal Parks	7,838	
		87 Housing Units	65,250	65,250
		Renovations to Social-Recreational Centre	10,688	
		Dev't of Outside Grounds at Centre	3,057	
		Garage	3,700	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Sept-Iles	c	Construction of Ste-Famille Park	\$ 8,625	
		Construction of Dequen Park	7,500	
		Outfitting of Playground	18,750	
		Renovations to Sports Centre	30,000	
		96 Housing Units	72,000	72,000
St.-Hedwidge	p	Convent to Community Centre	44,650	
St-Remi	v	Outfitting of Joly Park	13,125	
		Outfitting of City Hall	1,875	
Senneterre	p	Renovations to "Plein Air" Centre	5,499	
		52 Housing Units	39,000	39,000
St-Polycarpe	vlg	Construction of Regional Arena	300,000	
St-Cesaire	v	Water Treatment Project	*	
St-Mathieu	p	Extensions to Library and Municipal Offices	15,000	
Shawinigan	c	Construction of Parking Lot	375,000	
St-Jean-Sur-Richelieu	v	Repairs to Concrete of Public Mall	98,138	
St-Hubert	p	Construction of Community Centre	27,675	
St-Clement	p	Renovations to Rec Centre	16,706	3,000
St-Joachim-De-Tourelle	p	Repairs to City Hall	11,250	
St-Rene-De-Matane	p	Building Repairs	7,500	
Ste-Jeanne-d'Arc	mun	Renovations to Municipal Garage	1,440	

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Ste-Julie	v 1987	Community Centre	\$ 18,750	18,750
St-Liguori	p 000	Playground	3,563	3,563
Trois-Rivières	v 1987	25 Housing Units	18,750	18,750
St-Paul Tremblay	sd 000	Development of Amyot Park Pavement for Municipal Building	469 1,181	469 1,181
St-Thomas	p 088,88	Parking Lot	4,687	4,687
St-Simeon	p Taschereau	Renovations to Municipal Centre	17,719	17,719
St-Bernard	p Upton	Purchase & Dev't of Amusement Park	7,500	7,500
St-Nicholas	v Verdun	Park Development	7,500	7,500
	v 811,88	14 Housing Units	10,500	10,500
St-Redempteur	vlg Victoriaville	Redevelopment of Playground 27 Housing Units Construction of Water Crossing and Extension to Water Treatment Plant	14,546 21,000 360,635	264,345
St-Esprit	p 088,11	Repairs to Buildings for Socio-Cultural Centre	7,500	7,500
St-Denis-De-Brompton	p 680,680	City Hall to Cultural Centre	15,000	15,000
St-Louis-De-Ha-Ha	mun 008,008	Park Development	2,933	2,933
	v 008,008	Renovations to Municipal Garage	5,000	5,000
Ste-Anne-De-Portneuf	sd 088,088	Construction of Municipal Garage	31,950	31,950
St-Luc-De-Laval	vlg 088,088	Renovations to Municipal Buildings	15,553	15,553
St-Antoine-De-Padou-De-Kempt	mun 088,088	Extension to Municipal Garage	3,700	3,700

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
St-Adelme	p	Repairs to Municipal Garage	\$ 2,784	22-Sept-82
Ste-Agathe- De-Monts	v	Water Treatment Project	316,000	33,333 - 12 80-Sept-81
Ste-Agathe- Sud	vlg	Water Treatment Project	13,000	72,000 72-Sept-81
St-Agapitville	vlg	Extension to Water and Sanitary Sewer	56,530	56,530 22-Sept-82
Taschereau- Fortier	sd	Municipal Building Renovations	2,737	22-Sept-81
		Water Tank Repairs	3,150	3,150 22-Sept-81
Trois-Pistoles	v	13 Housing Units	9,750	9,750 22-Sept-81
Tache	ct	Extension to Community Centre	25,118	25,118 22-Sept-81
Trois-Rivieres	v	Rebuilding of Porte Duplessis	3,094	3,094 22-Sept-81
		Redev't of Pavillion in Lemire Park	14,063	14,063 22-Sept-81
		Redev't of Pie XII Park	11,250	11,250 22-Sept-81
		Redev't of 'Traverse Des Ages'	1,875	1,875 22-Sept-81
		Repairs to Stadium	14,063	14,063 22-Sept-81
		Repairs to Stables of Hippodrome	21,094	21,094 22-Sept-81
		Outfitting of Printing Office at City Hall	5,625	5,625 22-Sept-81
		334 Housing Units	250,500	250,500 22-Sept-81
Thetford-Mines	c	Outfitting of Baseball Stadium	15,938	15,938 22-Sept-81
		Renovations to Police Station	2,250	2,250 22-Sept-81
		18 Housing Units	13,500	13,500 22-Sept-81
		Water Treatment Project	*	Payable 22-Sept-81
Thetford (Partie-Sud)	ct	Upgrading of Playground	3,881	3,881 22-Sept-81

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Tadoussac	vlg	Construction of Retaining Wall	\$ 24,075	10,850
Trois-Rivieres Ouest	v	25 Housing Units	18,750	2,250
Tremblay	mun	12 Housing Units	9,000	7,500
Terrebonne	v	16 Housing Units	12,000	12,000
Tracy	v	89 Housing Units	66,750	
Taschereau	vlg	Construction of Municipal Garage	11,250	
Upton	vlg	Water Treatment Project	*	
Verdun	v	Park Renovations	33,750	
Val-Barrette	vlg	Repairs to Playground	20,074	
Victoriaville	v	Construction of Community Centre	112,500	9,300
		39 Housing Units	29,250	
Val-David	vlg	Construction of Municipal Park	21,563	
		Water Treatment Project	491,000	30,000
Ville-Marie	v	Upgrading of Cultural Centre	14,899	27,000
		40 Housing Units	30,000	
Vanier	v	Upgrading Two Tennis Courts	11,497	
		Upgrading of Parking Lot	8,250	25,500
		Construction of Platform for Ball Field	5,250	
		Re-Outfitting of Police Station	54,307	
		Outfitting of Arena	16,399	
		2 Housing Units	1,500	1,500
Vaudreuil	v	116 Housing Units	87,000	12,000

<u>Community</u>	<u>Type</u>	<u>Project Description</u>	<u>CSCP Contribution</u>	<u>CSCP Funds Claimed to Date</u>
Val-D'Or	v	189 Housing Units	\$ 141,750	
Val Morin	mun	Water Treatment Project	100,000	100,000
Wendover & Simpson	mun	Park Development	2,625	
Waterloo	v	Water Treatment Project	262,000	14,000
334 communities	552 projects		\$46,296,216	9,070,054

* \$966,000 to be split amongst 25 communities.

APPENDICE «REGD-13»

**Programme de contributions pour les équipements communautaires
Sommes accordées aux municipalités du Québec en 1979**

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Amos	v	Rénovation du stade	\$ 7 125	
		Rénovation de la piscine	3 750	
Acton Vale	v	Construction d'une annexe au centre des sports	9 375	7 300
		Réparation de l'hôtel de ville	11 250	9 300
		Traitemen t de l'eau naturelle	966 000*	
Asbestos	v	Aménagement d'un mini-parc	3 375	
		Aménagement d'une décharge municipale	12 338	
		36 habitations	27 000	27 000
Ancienne-Lorette	v	Amélioration du centre communautaire	1 275	
		63 habitations	47 250	25 500
Angliers	v	Aménagement d'un centre communautaire	14 749	
Anjou	v	Aménagement des terrains de l'hôtel de ville	119 475	
		50 habitations	37 500	27 000
Alma	c	191 habitations	143 250	18 000

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>OSCOP</u> <u>Contributions</u> <u>PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC</u> <u>versés à</u> <u>ce jour</u>
Bois-des-Filiots	v1	Traitemennt de l'eau naturelle	\$ * 141 750	
		Réparation du centre communautaire	39 996	
		24 habitations	18 000	
Beloeil	v	Éclairage pour le terrain de sport	262 000 9 375	14 000
		Plateforme et abri pour le terrain de sport	3 750	
		Rénovation du stade	7 500	
		Rénovation du centre culturel	2 574	
		Travaux extérieurs sur le centre culturel	3 750	
		18 habitations	13 500	6 000
		Courts de tennis	10 721	
Brompton	p	Centre culturel	15 000	
Boucherville	v	Réparation de neuf patinoires	6 750	
		Aménagement d'un parc	105 000	
		47 habitations	35 250	11 250
		Traitemennt de l'eau naturelle	*	
Baie-Comeau	v	Construction d'un immeuble municipal	45 000	
Brossard	v	Aménagement d'un parc	45 000	
		191 habitations	143 250	65 250
Black Lake	v	Traitemennt de l'eau naturelle	*	
Beauharnois	v	Traitemennt de l'eau naturelle	193 000	24 000

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Bedford	v	Transformation d'une école en centre communautaire	\$ 28 687	34 800
Bicton	v1	Réparation de la salle polyvalente	6 000	2 900
Bryson	v1	Construction du garage municipal	15 009	26 100
Bernierville	v1	Équipement du terrain de jeu	4 790	72 750
Beaconsfield	c	Équipement de la bibliothèque	4 687	43 125
Begin	mun	13 habitations	9 750	43 250
Beauport	c	198 habitations	148 500	24 000
Bellefeuille	mun	18 habitations	13 500	28 348
Blainville	v	20 habitations	15 000	28 250
Boisbriand	v	28 habitations	21 000	21 000
Chapais	*	Traitement de l'eau naturelle	*	263 250
Bromont	v	126 habitations	94 500	48 750
Cowansville	*	Traitement de l'eau naturelle	650 000	33 333
Bernières	mun	Traitement de l'eau naturelle	*	3 250
Candiac	*	37 habitations	27 750	31 500
	*	Réparation du centre sportif et récréatif	12 188	9 000
	*	Passerelle et usine de filtrage de l'eau	130 000	169 113
	*	Traitement de l'eau naturelle des déchets solides	163 000	16 687

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Contrecoeur	sd	Agrandissement d'un garage	\$ 1 687	
		Rénovation des bureaux municipaux	1 312	
		Rénovation du centre communautaire	5 625	
Cookshire	v	Addition au chalet de la patinoire	750	
		Rénovation de l'hôtel de ville	1 125	
Columbourg	sd	Construction d'un entrepôt	9 375	
Charny	v	Centre social et culturel	13 125	
		Construction d'un chalet et aménagement d'un parc	15 000	
		38 habitations	28 500	
Chambly	v	Aménagement de sept parcs municipaux	32 775	
Columbier	v	Rénovation du centre communautaire	16 875	
Cabano	v	Aménagement d'un centre d'activités de plein air	15 469	
Cadillac	v	Construction d'une annexe au centre communautaire	11 250	
Charlesbourg	c	Transformation d'un moulin à vent en centre communautaire	39 750	
		Réparation des rives de la rivière des commissaires	5 625	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Charlesbourg (suite)		Rénovation de la maison «Paradis» 216 habitations	\$ 7 344 162 000	34 500
Permet Carleton	v	Rénovation du couvent dans le centre communautaire		
Fleurimont			37 500	25 100
Cap-de-la- Madeleine	c	Agrandissement de l'hôtel de ville 340 habitations	75 000 180 000	72 750
Champlain	vl	Construction d'un bureau municipal	43 125	
Chateauguay	v	Amélioration des rives dans la zone historique Réparation de l'hôtel de ville Traitement de l'eau naturelle	22 500 22 500 900 000	88 343
Chicoutimi	c	Stationnement souterrain		
Franquelin	mun	à l'hôtel de ville 581 habitations	262 500 435 750	263 250
Coteau- Landing	vl	Amélioration du centre communautaire	4 688	
Chapais	v	Réparation de la piscine	60 000	
Chambord	mun	7 habitations	5 250	5 250
Coaticook	vl	26 habitations	19 500	19 500
Cowansville	v	12 habitations Traitement de l'eau naturelle	9 000 120 000	9 000
Candiac	v	Traitement de l'eau naturelle	163 000	19 667
Grande-Entrée				

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Drummondville	c	Rénovation de la rue principale	\$ 19 125	
		Rénovation de la piscine et du centre communautaire	21 562	
		Modifications apportées au stade	3 188	
		Réparation de la piscine du centre culturel	8 625	
		Aménagement d'un parc	9 375	
Delisle	ct	Agrandissement du centre sportif	1 875	
Du Parquet	v	Rénovation de l'hôtel de ville	17 156	15 200
Deschaillons-sur-St-Laurent	vl ss	Équipement du centre municipal et de la bibliothèque	7 000	
Deauville	vl ss	Construction d'un garage municipal	7 500	
Delorainne	v	Transformation d'un centre communautaire en immeubles de bureau	18 750	
Disraeli	v	Construction d'une passerelle	20 000	
Dolbeau	v	270 habitations	202 500	
Deux-montagnes	c	Station de traitement de l'eau	125 000	30 666
Delson	v	Station de traitement d'eau	50 000	18 333
East-Broughton Station	sd	Amélioration du chalet des sports et du terrain de jeu	13 531	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Fatima	sd	Rénovation de la salle municipale	\$ 12 000	
Fermont	v	Réparation des rives Aménagement d'une serre	7 500 4 107	
Fleurimont	mun	43 habitations	32 250	31 500
Farnham	c	18 habitations Traitement de l'eau naturelle	13 500 60 000	13 500
Frontenac	mun	Construction des conduites maîtresses; collecteurs; bassin versant; station de pompage; remplacement de la tuyauterie des égouts domestiques et de l'égout pluvial principal	1 500 37 500 25 500 83 662	83 662
Franquelin	mun	Construction de la conduite maîtresse; égout domestique; restauration et amélioration du système de protection contre l'incendie	95 750 138 125 115 665	115 665
Fossambault	v	Traitement de l'eau naturelle	8 000	
Grande-Vallée	sd	Rénovation de l'école et de l'édifice municipal	11 200	
Grand-Métis	sd	Rénovation de la salle municipale	7 560	
Grande-Entrée	sd	Agrandissement d'un immeuble	6 000	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Girardville	sd	Équipement du centre communautaire	\$ 44 650	
Gagnon	v	Aménagement d'une piste de course et d'une piste cyclable	16 875	
Gaspé	c	32 habitations	24 000	
Grantham-Ouest	mun	62 habitations	46 500	42 000
Granby	c	56 habitations Stations de traitement de l'eau	42 000 330 000	33 000 120 666
Gatineau	c	12 habitations	9 000	7 500
Grand'Mère	c	Traitemet de l'eau naturelle	* 000	
Hereford	ct	Construction d'un garage municipal	3 506	
Hull	c	Construction d'un complexe sportif	105 375	
Havre-aux-Maison	mun	17 habitations Complexe municipal	12 750 18 750	
Hemmingford	vl	Construction d'un centre récréatif	28 590	
Hauterive	v	20 habitations	15 000	15 000
Iberville	v	Construction d'un atelier de menuiserie Rénovation des immeubles municipaux Rénovation du garage municipal	7 875 19 688 21 150	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Iberville (suite)		Équipement du parc Goyette 32 habitations	\$ 17 100 240 000	68 750
Ile-du-Havre Hubert	sd	Réparation du centre récréatif	19 998	18 120
Ireland (Partie nord)	ct	Équipement du terrain de jeu	375	375
Ile-Perrot	v	17 habitations	12 750	12 750
Joliette	c	Aménagement d'un parc Gabions--rivière Aménagement d'un parc--Belair 34 habitations Traitement de l'eau naturelle	10 388 1 500 37 500 25 500 *	21 000
Jonquière	c	Rénovation du centre communautaire Aménagement d'un parc 129 habitations Réparation du stade	39 750 72 188 96 750 133 125	75 750
Kingsey-Falls	mun	Collecteur, bassin versant, réservoir d'eau et conduite maîtresse; égout domestique, égout, station de purification puisard d'absorption	2 813 14 063 10 875 464 264	464 264
Lac Supérieur	sd			
Lachenaie	c	766 habitations Réparation de la rive 1.1 Réparation de la rive 6.1 Réparation de la rive 9.3	574 500 9 375 41 487 18 750	72 750

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Laval (suite)		Transformation d'une école en centre communautaire	\$ 14 766	
		Transformation d'autres écoles en centres communautaires	9 609	
		Traitemen t de l'eau naturelle	7 030 000	
Lapêche	sd	Rénovation de l'hôtel de ville (Rupert)	6 300	
		Rénovation de l'hôtel de ville (Wolfe Lake)	2 475	
		Rénovation du centre récréatif	6 375	
Longueuil	c	Aménagement d'un parc	12 375	
		Réparation de la piscine	6 375	
		Réparation et rénovation du Centre de plein air	37 500	
		Aménagement du parc Lionel Groulx	3 150	
		Réparation du terrain de sport	11 475	
		Aménagement du parc Joseph-de-Lesigny	10 313	
		Réparation de cinq piscines extérieures	3 375	
		Aménagement de parcs	15 000	
		Réparation du toit du centre culturel	3 375	
		Aménagement d'un sentier dans les Jardins Beaubien	3 750	
		Aménagement des Jardins Grand-Ville Phase II	12 375	
		Construction de courts de tennis	10 313	
		Aménagement d'une zone pour les personnes âgées	1 875	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Longueuil (suite)	mun	Équipement municipal 294 habitations	\$ 60 000 220 500	63 750
Lorraine	v	Traitemen t de l'eau naturelle	*	
Lauzon	c	Construction de courts de tennis	13 125	
Les Cèdres		Aménagement d'un parc (Centre des oiseaux)	3 750	
Label-sur-Quarillion		Aménagement d'un parc (Centre des fleurs)	3 750	
Lachine		13 habitations	9 750	9 750
L'Étang-du-Nord	mun	350 habitations	262 500	24 000
L'Assomption	v	Réparation du sous-sol de l'hôtel de ville	30 000 1 125	
Lefebvre Croix	sd	Réparation du stade de baseball	8 438	
L'Ascension-Lévis	c	Réparation du garage municipal	2 861	
Labelle	sd	28 habitations	21 000	21 000
Lac Supérieur	sd	Réparation de la piscine du gymnase	11 250	
Lachenaie	v	Aménagement du parc Carrefour	12 466	
La Prairie		Berge du pont Matte	1 440	
Low	ct	Aménagement du parc Montée Dumais	14 176	
L'Epiphanie		Aménagement d'un parc	3 094	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
La Plaine	p	Construction d'un centre communautaire	\$ 8 438	
Laurentides	v	Agrandissement du garage municipal	14 363	
Le Gardeur	v	Aménagement et réparation du parc Laverdière 42 habitations	12 788 31 500	12 788 13 500
Lac-St-Charles	sd	Construction d'un entrepôt	16 998	
La Malbaie	v	Rénovation du centre communautaire	18 750	
Loretteville	v	Transformation d'un immeuble de bureaux en centre culturel	50 000	
Les Escoumins	sd	Rénovation et aménagement d'un centre communautaire	17 690	
La Baie	v	32 habitations	24 000	24 000
Laterrière	v1	Construction d'un petit entrepôt	18 750	
Lac-des-Aigles	sd	Construction d'un garage municipal	11 250	
Larouche	p	Construction d'un garage municipal	16 875	
Le Martre	sd	Rénovation de la salle municipale	17 535	4 200
La Pocatière	v	18 habitations	13 500	
L'Islet	v	13 habitations	9 750	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Labrecque	mun	Conduites maîtresses avec bassin versant; station de pompage; réservoir; ajouts aux conduites maîtresses	44 478 32 750	-12- monte-Bélise
Mont-Carmel		Cet aux égouts	\$ 193 936	193 936
Les Cèdres	vl	Rénovation du centre communautaire	4 500	Monté-Val-Martin
Lebel-sur-Quevillon	v	Rénovation de la Base de plein air	11 483	Montebello
Lachine	c	Construction d'une remise de service 35 habitations	30 000 26 250	Montebello
L'Assomption	v	14 habitations	10 500	9 000
Lac-à-la-Croix	mun	4 habitations	3 000	3 000
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	mun	6 habitations	4 500	
La Tuque	v	Système d'alarme au «Colisée» 10 habitations Construction d'un terrain de stationnement	1 875 7 500 6 656	6 750
Louisville	v	2 habitations	1 500	1 500
Lennoxville	v	39 habitations	29 250	29 250
La Pairie	v	14 habitations Traitement de l'eau naturelle	10 500 100 000	10 500
L'Épiphanie	mun	43 habitations	32 250	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Mont-St-Hilaire	c	Rénovation du terrain de sport Réparation des courts de tennis Rénovation du centre municipal 60 habitations	\$ 750 4 125 9 375 45 000	27 000
Montréal-Nord	c	Réparation de la rive 38 habitations	43 125 28 500	
Montréal	c	Réparation de rues Passage pour handicapés Aménagement du parc Wilfrid-Laurier Revitalisation de rues commerciales Parc Baldwin Parc Benny Parc Briand Parc l'Encan Parc Ignace-Bourget Parc Ste-Marthe Réparation d'un pont (Pont-Viau) Rue Gouin Décharge St-Sulpice Rue Bellerive Parc-École Marie-Anne 2 300 habitations	112 500 281 250 56 250 30 938 50 625 42 188 42 188 50 625 33 750 56 250 45 000 50 625 50 625 36 562 53 437 1 725 000	426 000
Mégantic	--	Traitemenent de l'eau naturelle	*	
Mont-Joli	v	Remplacement du prolongement de l'égout 78 habitations	138 750 58 500	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Matane	v	Rénovation de l'hôtel de ville et du garage municipal 45 habitations	\$ 44 438 33 750	
Mont-Carmel	sd	Construction d'un garage municipal	29 700	
Marchand	ct	Rééquipement des bureaux municipaux	3 750	
Mont-Tremblant	mun	Rénovations dans la collectivité	1 291	1 300
Manseau	vl	Équipement du centre communautaire	18 750	
Mirabel	v	Aménagement d'un parc Aménagement d'un centre communautaire Rénovation du garage municipal	105 000 18 750 3 000	
Matagami	v	Système de chauffage pour le stade Réparation du terrain de stationnement de l'hôtel de ville	750 3 256	
Mistassini	v	11 habitations	8 250	
Magog	c	5 habitations Traitement de l'eau naturelle	3 750 *	1 500
Marieville	v	22 habitations	16 500	3 000
Mascouche	v	11 habitations Construction d'un atelier de service	8 250 32 002	14 350

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Montréal comm. urbaine	--	Acquisition et aménagement de parcs Traitement de l'eau naturelle	\$ 5 900 000 4 850 000	1 890 000 1 068 333
Maple Grove	v	Traitement de l'eau naturelle	23 000	27 000
Newport	sd	Rénovation de l'hôtel de ville	8 438	
N.-D.-du- Bon-Secours	p	Immeuble municipal	9 375	
Nouvelle	sd	Rénovation des immeubles municipaux	11 250	11 250
N.-D.-de- l'Ile-Perrot	p	Rénovation de l'hôtel de ville	1 875	
Nicolet-Sud	sd	Construction d'une remise et d'une salle municipale	7 500	
N.-D.-de- Pierreville	mun	Rénovation de la salle municipale	9 375	
Namur	sd	Construction d'un garage municipal	14 010	
N.-D.-de- Laterrière	p	Réparation des bureaux dans l'immeuble municipal	5 696	5 700
N.-D.-de- Lourdes-de-Ham	sd	Rénovation du centre communautaire	8 438	
N.-D.-de- Montauban	sd	Rénovation des bureaux municipaux	44 930	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
N.D.-du-Lac	v	Collecteurs et station de purification de l'eau; Conduites maîtresses et égouts à N.-D.-du-Lac.	\$ 467 307	223 840
Rivière-Bleue		Station		
Rivière-Ouelle				
Pouliaries	sd	Rénovation de l'hôtel de ville	8 475	
Rimouski-Est				
Papineauville	v	Acquisition et rénovation de la station de relais	2 719	
Palmarolle	sd	Réparation dans la collectivité	9 000	
Packington	p	Aménagement d'un terrain de camping Construction de six postes de pompiers	20 625 1 875	
Rapide-Descours				
Pointe-Lebel	vl	Aménagement d'un terrain de jeu	2 419	
Princeville	vl	Rénovation de système de chauffage du stade et rénovation de la galerie	13 125	
Rimouski				
Roberval				
Piedmont	sd	Achat de terrain et agrandissement de l'hôtel de ville	43 690	
Rouyn-Noranda				
Prévost	sd	Construction d'un entrepôt pour la collectivité	19 500	
Rouyn				
Pointe-du-Lac	sd	Construction d'un atelier de service	32 092	14 350
Val-d'Or				

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Pointe-aux-Trembles	c	Transformation d'une école dans la collectivité en centre communautaire 250 habitations	\$ 75 000 187 500	1 008 300
Pont-Rouge	v1	12 habitations	9 000	9 000
Plessisville	v	30 habitations	22 500	22 500
Pierrefonds	c	40 habitations	30 000	22 500
Pointe-Claire	c	432 habitations	31 500	22 500
Pointe-Calumet	v1	Construction de conduite maîtresse	544 977	468 680
Pabos-Mills	mun	Construction de conduites maîtresses, ab d'égouts domestiques, réparation de la chaussée de la Route 6	356 103	356 103
Québec	c	Aménagement d'un parc (St-Oliver-Sutherland) Aménagement d'un parc (Iberville) Réparation de l'escalier Grand-Champlain Réparation de la bande médiane du boul. Langelier 640 habitations	54 281 28 125 98 437 149 063 480 000	216 000
Communauté urbaine de Québec	--	Traitemennt de l'eau naturelle	900 000	900 000
Roquemaure	sd	Prises de courant pour le terrain de camping	5 437	5 437

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Rawdon	v1	Rénovation du centre communautaire	\$ 39 750	
Rivière-Bleue	sd	Asphaltage du terrain de stationnement	10 999	
Rivière-Ouelle	sd	Construction d'un mur de soutènement	3 750	
Rimouski-Est	v	20 habitations	15 000	
Rock Forest	sd	Rénovation du centre communautaire	18 750	
		Achèvement du sous-sol de l'atelier	2 250	
		10 habitations	7 500	
Rochebeaucour / Conseil de compte	--	Rénovation du centre communautaire	4 984	
Rapide-Danseur-Abitibi	--	Réparation du centre municipal	1 125	1 125
Rigaud	c	6 habitations	4 500	
Rimouski	c	114 habitations	85 500	63 000
Roberval	mun	102 habitations	76 500	36 750
		Rénovation de l'hôtel de ville	11 250	
Rosemère	c	20 habitations	15 000	
		Traitemennt de l'eau naturelle	*	
Rouyn	c	178 habitations	133 500	47 250
Ste-Claire				

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
St-Germain-de-Grantham	p	Construction d'une remise de service Courts de tennis Aménagement d'un parc	\$ 2 812 3 750 375	
St-Marjorique-de-Grantham	mun	Réparation de l'immeuble municipal	562	
St-Édouard-de-Frampton	p	Parc de balle-molle	5 981	
St-Jean Chrysostome	v	Construction de trottoirs Aménagement d'un terrain de jeu	2 269 3 112	
Ste-Marie	v	Parc de balle-molle	2 250	
St-Odilon-de Cranbourne	mun	Coût du terrain et de la construction du garage municipal	13 500	
St-François-Xavier-de-Viger	sd	Rénovation du centre récréatif	10 000	
St-Ambroise	vl	5 habitations	3 750	3 750
St-Félicien	mun	40 habitations	30 000	
St-Gédéon	vl	4 habitations	3 000	3 000
St-Honoré	mun	4 habitations	3 000	
Ste-Croix	vl	6 habitations	4 500	
St-Georges	v	54 habitations	40 500	
St-Georges-Ouest	v	17 habitations	12 750	6 000
St-Ubalde	mun	20 habitations	15 000	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Shawinigan-Sud	v	81 habitations	\$ 60 750	51 750
St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup	mun	10 habitations	7 500	6 000
St-Nicéphore	mun	12 habitations	9 000	9 000
St-Tite	p	28 habitations	21 000	
St-Hyacinthe	c	182 habitations Traitement de l'eau naturelle	136 500 320 000	
St-Jean	c	123 habitations	92 250	
St-Jérôme	c	120 habitations Traitement de l'eau naturelle	90 000	90 000
St-Zacharie			*	
St-Laurent	c	248 habitations	186 000	24 000
St-Luc	mun	14 habitations	10 500	10 500
Ste-Thérèse	c	47 habitations Traitement de l'eau naturelle	35 250	8 250
St-Placide	mun	Traitement de l'eau naturelle	15 000	1 666
St-Félix-de-Dalquier	sd	Rénovation de la salle municipale	12 900	
Ste-Hélène de-Mancebourg	p	Rénovation de la patinoire	9 412	
St-Étienne de-Beaumont	p	Rénovation de bureaux	6 563	
Ste-Claire	sd	Aménagement d'un parc	10 125	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Ste-Justine	p	Rénovation du toit du stade	\$ 13 125	
St-Adolphe d'Howard	mun	Rénovation du centre communautaire	13 800	
Ste-Lucie-de-Beauregard	sd	Aménagement d'un parc	6 000	
Ste-Foy	c	Construction d'un chalet et aménagement d'un parc	45 563	
		Réparation de la bande médiane du chemin Ste-Foy	4 687	
		Aménagement du parc N.-D.-de-Foy	11 250	
		Réparation du centre sportif	32 812	
		Réparation de l'atelier	1 875	
		90 habitations	67 500	42 750
St-Louis-de-Terrebonne	p	Rénovation d'un centre communautaire	14 062	
		Construction d'un garage municipal	28 125	
		66 habitations	49 500	
		Traitemenent de l'eau naturelle	*	
Scotstown	v	Réparation de l'hôtel de ville	6 968	3 000
Ste-Cécile-de-Milton	ct	Construction d'un centre communautaire	34 688	
Sherbrooke	c	Rénovation de l'hôtel de ville	37 500	
		Aménagement d'un parc	41 250	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Sherbrooke (suite)		502 habitations Traitement de l'eau naturelle	\$ 376 500 *	61 500
St-Boniface- de-Shawinigan	vl	Transformation d'une école en centre communautaire	11 250	
Ste-Brigitte- d'Iberville	sd	Aménagement d'un parc Aménagement d'un terrain Rénovation du centre municipal	2 250 1 875 975	
St-François- de-Pabos		Rénovation de la salle municipale Courts de tennis Traitement de l'eau naturelle	21 250 3 000 166 000	
St-Timothée- Laviolette	mun			
St-Marc-du- Lac-Long				
St-Zacharie	vl	Traitement de l'eau naturelle	*	
St-Roch-de- l'Achigan	p	Rénovation de l'immeuble municipal Acquisition de terrain pour un parc municipal 6 habitations	938 3 750 4 500	
St-Ludger-				
St-Étienne- de-Beauharnois	sd	Agrandissement de la remise de récréation	5 625	
Salaberry-de- Valleyfield	c	Traitement de l'eau naturelle Aménagement du parc Sauvé Adaptation du centre communautaire pour les handicapés 96 habitations	633 000 11 250 10 500 72 000	
St-Michel- d'Yamaska				
St-Brigitte- des-Saults				
St-Alphonse- de-Rodriguez	p	Rénovation de la bibliothèque	4 687	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Ste-Élizabeth	p	Asphaltage du terrain de stationnement	\$ 1 800	
St-Gabriel	v	Rénovation de l'hôtel de ville	25 312	
		Rénovation de l'immeuble de bureaux	19 687	
St-Louis-de-France	p	Transformation d'une école en salle paroissiale	5 063	
		Réparation de l'hôtel de ville	6 694	
St-Prosper	p	Réparation du centre communautaire	2 250	
St-Stanislas	sd	Agrandissement de la salle municipale	6 319	
St-Dunstan-du-Lac-Beauport	p	Construction d'un centre communautaire	45 600	6 750
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	sd	Construction d'un hôtel de ville	15 000	
St-Ignace-de-Loyola	p	Construction d'un hôtel de ville	22 500	
St-Jean-de-Matha	p	Rénovation de l'hôtel de ville	4 207	
St-Louis-de-Pintendre	mun	Traitemennt de l'eau naturelle	*	
Sacré-Coeur	sd	Modernisation de l'équipement municipal	25 000	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
St-Siméon	p	Construction d'un bureau municipal	\$ 20 475	17 719
St-Constant	c	Réparation de l'hôtel de ville	2 943	
St-Eustache		Réparation du centre communautaire	12 315	
		Traitement de l'eau naturelle	66 000	
St-François-de-Pabos	sd	Aménagement d'un parc	8 438	
St-Elzéar	sd	Rénovation de la remise de service	12 000	40 000
St-Godard-de				
St-Marc-du-Lac-Long	p	Agrandissement du centre communautaire	15 000	
St-André-du-Lac	v	Réparation de l'immeuble municipal	4 992	
St-Bruno	sd	Réparation du centre communautaire	5 492	
Ste-Blandine		30 habitations	22 500	22 500
St-Ludgar-de-Milo	sd	Réparation du centre communautaire	6 750	
Ste-Monique-de-Bon-Fleurs	sd	Patinoire	2 925	
		Rénovation du toit de l'hôtel de ville	5 050	
St-Michael-d'Yamaska	mun	Transformation d'une maison en centre communautaire	3 375	
Ste-Brigitte-des-Saults	p	Construction d'un chalet de service	6 375	6 375
St-Elphège	p	Rénovation du centre communautaire	1 547	700

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
St-Jude	p	Agrandissement et rénovation du centre communautaire	\$ 16 275	
St-Ours	v	Réparation de l'hôtel de ville Transformation d'un presbytère en hôtel de ville	9 824 61 750	50 000
St-Liboire	vl	Transformation d'une école en centre communautaire	9 750	
Ste-Rosalie	vl	24 habitations Amélioration du parc Jean-Guy Tanguay Construction d'un garage municipal	18 000 944 11 700	
Ste-Pudentienne	vl	Construction d'un immeuble municipal	20 250	
Ste-Clothilde-de-Horton	vl	Rénovation de la salle paroissiale Construction d'un puits, réservoir de la station de pompage, tuyau d'alimentation, système de protection contre l'incendie, acquisition et réparation de la conduite maîtresse, achat de terrain	3 750 153 422	67 352
St-Fortunat	sd	Équipement du centre communautaire	4 920	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Ste-Catherine	p	Construction d'un centre communautaire	\$ 68 812	
		Traitement de l'eau naturelle de parcs	75 000	1 333
St-Eustache	v	Aménagement d'un point d'arrêt	3 281	
Schefferville	sd	Ajouts au bâtiment municipal	42 188	
		Aménagement d'un terrain de stationnement	3 375	
		99 habitations	74 250	
Sept-Îles	sd	Traitement de l'eau naturelle	1 600 000	40 000
St-Godard-de-Lejeune	sd	Équipement de la bibliothèque municipale	8 250	
St-Ménard	sd	Construction d'une salle municipale	25 313	
St-Narcisse-de-Rimouski	p	Équipement d'un complexe municipal	7 360	
Ste-Blandine	p	Construction d'un garage municipal et de l'hôtel de ville	35 000	
St-Pomi				
St-Georges-de-Windsor	v1	Construction d'un petit entrepôt	8 972	
Ste-Anne-D'Yamiche	p	Aménagement d'un point d'arrêt et d'un terrain de pique-nique	1 988	
St-Polycarpe				
St-Barnabé-Nord	p	Construction d'un pavillon récréatif	10 565	
St-Césaire				
St-Édouard	sd	Transformation d'une école en bureau municipal	5 484	5 484

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Ste-Famille	p	Réparation et amélioration de la salle paroissiale	\$ 750	
St-Jean-de-Boischatel	vl	Amélioration du parc municipal	3 750	
		Construction d'un centre récréatif municipal	16 875	
		Équipement du garage municipal	5 006	50 000
St-Jean-Port-Joli	sd	Construction d'un centre communautaire et équipement d'un parc	18 933	
		Transformation d'un collège en centre communautaire	5 681	
		12 habitations	9 000	9 000
		Immeuble de service municipal	4 688	
Ste-Anne-des-Monts	v	Équipement de parcs municipaux	24 998	
St-Antoine	v	Réaménagement de l'hôtel ville	11 250	
		22 habitations	16 500	
St-Hubert	v	Construction d'un entrepôt communautaire	41 250	
		Amélioration de deux immeubles de bureaux	26 250	
		177 habitations	132 750	35 250
		Traitemenent de l'eau naturelle	*	
St-Léonard	c	Agrandissement du stade Hébert	13 125	
St-Tite	v	Projets communautaires variés	22 500	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Sorel	c	Rénovation du bâtiment devant servir de centre culturel	\$ 28 519	
St-Rémy	v	Aménagement de parcs municipaux	7 838	
St-Nicolas		87 habitations	65 250	65 250
St-Rédempteur	v			
Schefferville	v	Rénovation du centre socio-récréatif	10 688	
		Aménagement des terrains du Centre	3 057	
Sept-Îles	c	Construction du parc Ste-Famille	8 625	
		Construction du parc Dequen	7 500	
St-Denis-de-Brompton		Équipement du terrain de jeu	18 750	
St-Louis-de-Blandford		Rénovation du centre sportif	30 000	
		96 habitations	72 000	72 000
St-Hedwidge	p	Transformation d'un couvent en centre communautaire	5 000	
Ste-Anne-de-Beaupré			44 650	
St-Remi	v	Équipement du parc Joly	13 125	
St-Luc-de-Laval		Équipement de l'hôtel de ville	1 875	
Senneterre	p	Rénovation du centre «Plein Air»	5 499	
St-Antoine-de-Padoue-du-Kempt		52 habitations	39 000	39 000
St-Polycarpe	vl	Construction d'un stade régional	300 000	
St-Césaire	v	Traitemet de l'eau naturelle	*	
Ste-Agathe-Sud	ndc			

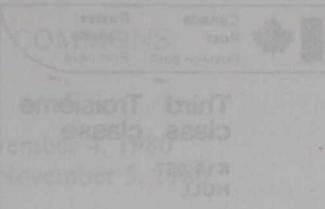
<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
St-Mathieu	p	Agrandissement de la bibliothèque et des bureaux municipaux	\$ 15 000	
Shawinigan	c	Aménagement d'un terrain de stationnement	375 000	
St-Jean-sur-Richelieu	v	Réparation du béton du mail public	98 138	
St-Hubert	p	Construction d'un centre communautaire	27 675	
St-Clément	p	Rénovation du centre récréatif	16 706	3 000
St-Joachim-de-Tourelle	p	Réparation de l'hôtel de ville	11 250	
St-René-de-Matane	p	Réparation de bâtiments	7 500	
Ste-Jeanne-d'Arc	mun	Rénovation du garage municipal	1 440	
Ste-Julie	v	Centre communautaire	18 750	
St-Liguori	p	Terrain de jeu	3 563	
St-Paul	sd	Aménagement du parc Amyot	469	
		Asphaltage - immeuble municipal	1 181	
St-Thomas	p	Terrain de stationnement	4 687	
St-Siméon	p	Rénovation du centre municipal	17 719	
St-Bernard	p	Achat et aménagement d'un parc récréatif	7 500	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
St-Nicholas	v	Aménagement d'un parc 14 habitations	\$ 7 500 10 500	
St-Rédempteur	v1	Réaménagement du terrain de jeu 27 habitations	14 546 21 000	
Terrebonne		Construction d'une passerelle et agrandissement de la station de traitement de l'eau	12 000	12 000
Tracy			86 750	
Taschereau	v1		360 635	264 345
St-Esprit	p	Réparation de bâtiments pour le centre socioculturel	7 500	
St-Denis-de Brompton	po	Transformation de l'hôtel de ville en centre culturel	88 750	
St-Louis-de Ha-Ha	mun	Aménagement d'un parc Rénovation du garage municipal	2 933 5 000	
Ste-Anne-de- Portneuf	sd	Construction d'un garage municipal	31 950	
St-Luc-de Laval	tv1	Rénovation d'immeubles municipaux	15 553	36 000
St-Antoine-de Padou-de-Kempt	mun	Agrandissement du garage municipal	3 700	
St-Adèle	p	Réparation du garage municipal	2 784	
St-Agathe- des-Monts	v	Traitemet de l'eau naturelle	316 000	33 333
Ste-Agathe-Sud	v1	Traitemet de l'eau naturelle	13 000	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
St-Agapitville	vl	Ajouts aux égouts et aux égouts domestiques	\$ 56 530	56 530
Taschereau-Fortier	sd	Rénovation de l'immeuble municipal	2 737	
		Réparation du réservoir d'eau	3 150	
Trois-Pistoles	v	13 habitations	9 750	
Taché	ct	Agrandissement du centre communautaire	25 118	
Trois-Rivières	v	Reconstruction de la Porte Duplessis	3 094	
		Réaménagement du pavillon au parc Lemire	14 063	
		Réaménagement du parc Pie XII	11 250	
		Réaménagement de «Traverse des Âges»	1 875	
		Réparation du stade	14 063	
		Réparation des étables de l'hippodrome	21 094	
		Équipement de la salle d'impression à l'hôtel de ville	5 625	
		334 habitations	250 500	44 250
Thetford-Mines	c	Équipement du stade de baseball	15 938	
		Rénovation du poste de police	2 250	
		18 habitations	13 500	13 500
		Traitemenent de l'eau naturelle	*	
Thetford (Partie sud)	ct	Amélioration du terrain de jeu	3 881	
Tadoussac	vl	Construction d'un mur de soutènement	24 075	10 850

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Trois-Rivières-Ouest	v	25 habitations	\$ 18 750	(continu) 2 250
Tremblay	mun	12 habitations	9 000	7 500
Terrebonne	v	16 habitations	12 000	12 000
Tracy	v	89 habitations	66 750	
Taschereau	vl	Construction d'un garage municipal	11 250	
Upton	vl	Traitemet de l'eau naturelle	*	
Verdun	vo	Rénovation du parc	33 750	
Val-Barette	vl	Réparation du terrain de jeu	20 074	
Victoriaville	v	Construction d'un centre communautaire 39 habitations	112 500 29 250	
Val-David	vl	Construction d'un parc municipal Traitemet de l'eau naturelle	21 563 491 000	30 000
Ville-Marie	v	Amélioration du centre culturel 40 habitations	14 899 30 000	
Vanier	v	Amélioration de deux courts de tennis Amélioration du terrain de stationnement Construction d'une plateforme pour le terrain de baseball	11 497 8 250 5 250	

<u>Collectivité</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Description du projet</u>	<u>Contributions PCEC</u>	<u>Fonds du PCEC versés à ce jour</u>
Vanier (suite)		Rééquipement du poste de police	\$ 54 307	
		Équipement du stade	16 399	
		2 habitations	1 500	1 500
Vaudreuil	v	116 habitations	87 000	12 000
Val-d'Or	v	189 habitations	141 750	
Val-Morin	mun	Traitemennt de l'eau naturelle	100 000	100 000
Wendover et Simpson	mun	Aménagement d'un parc	2 625	
Waterloo	v	Traitemennt de l'eau naturelle	262 000	14 000
334 collectivités		552 projets	\$46 296 216	\$9 070 054
* \$966 000 à partager entre 25 collectivités				



Date No. 16

Tuesday, November 4, 1980
Tuesday, 4 novembre 1980Wednesday, November 5, 1980
Mercredi, 5 novembre 1980

Chairwoman: Mrs. Irénée Pellerin

Au nom du Comité permanent sur l'administration et la fonction publique du Canada
En vertu de la section 101 de la Charte canadienne
et de la section 102 de la Charte de l'ordre souverain et libéral du Canada

Minutes of Proceedings
of the Standing Committee
on Regional Economic Expansion

Honorables Membres et délégués du Comité permanent sur l'administration et la fonction publique du Canada
Membres et délégués du Comité permanent sur l'administration et la fonction publique du Canada

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1980-81, Vote 1—Administration
Program under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

APPEARING:

The Honourable Pierre De Bané,
Minister of Regional Economic Expansion

WITNESS:

Mr. R.A. Heslop, Lieutenant
(See back cover)

Mr. Jim Callison, Vice-minister of Finance, Region de l'ouest

Mr. L'Amour, ministre du Développement régional

Mr. Hélye Hill, Directeur général, Administration du vote

Mr. Roger Jeffcoat, Coordinateur, Division des politiques

des politiques et de l'évaluation R.R.P.

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980

CHAMBRE DES COMMUNES

Procès-verbal no 16

Le mardi 4 novembre 1980

Le mardi 5 novembre 1980

Présidente: M. Irénée Pellerin

Procès-verbal et témoignage
du Comité permanent de

L'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1980-1981, section 1—Budget de l'Administration sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

COMPARAÎT:

Witnesses: Pierre De Bané,
Ministre de l'Expansion économique régionale

TEMOINS:

Témoin: Pierre De Bané, Ministre de l'Expansion économique régionale

Mr. R.A. Heslop, Président
(See back cover)

Mr. Jim Callison, Assistant Directeur Financier, Ministre
Région

Mr. Hélye Hill, Directeur Général, Bureau Régional, Région
Est

Mr. Roger Jeffcoat, Coordinateur, Témoins, Région des

Évaluations et de l'évaluation R.R.P.

Second session of the
Thirty-second Parliament, 1980



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
l'imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S7

From the Canada Mortgage and Housing Corporation:

Mr. R.V. Hession, President.

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Jim Collinson, Assistant Deputy Minister, Western Region.

From Prairie Farm Rehabilitation Administration (P.F.R.A.):

Dr. Harry Hill, Director General, Prairie Farm Rehabilitation Administration (P.F.R.A.);

Mr. Roger Baldwin, Coordinator, Policy, Program and Evaluation Division, P.F.R.A.

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

M. R.V. Hession, président.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Jim Collinson, sous-ministre adjoint, Région de l'ouest.

De l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (A.R.A.P.):

Dr. Harry Hill, directeur général, Administration du rétablissement agricole des Prairies (A.R.A.P.);

M. Roger Baldwin, Coordonnateur, Division des politiques, des programmes et de l'évaluation A.R.A.P.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 16

Tuesday, November 4, 1980

Wednesday, November 5, 1980

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 16

Le mardi 4 novembre 1980

Le mercredi 5 novembre 1980

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

RESPECTING:

Main Estimates 1980-81: Vote 1—Administration Program under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

CONCERNANT:

Budget principal 1980-1981: crédit 1—Programme de l'Administration sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

APPEARING:

The Honourable Pierre De Bané,
Minister of Regional Economic Expansion

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre De Bané,
Ministre de l'Expansion économique régionale

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

1. We recommend that DRRE be given a mandate to develop spending and policy programs of the federal departments as they relate to regional development. This recommendation is based on the principle that an industrial strategy must also in effect be a regional strategy.
2. We recommend that DRRE's budget and, therefore, its spending programs in the regions, be substantially increased and that, as a guideline, DRRE's expenditures should attain the level of expenditures undertaken by DRRE in 1970. In addition, we propose the establishment of a regional expansion fund by other federal government departments. The organization of this fund will induce departments to compete and devise programs intended to alleviate regional disparities.

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Bachand	Darling
Breau	Dion
Bujold	Gass
Cyr	Harquail
Dantzer	Lapointe

La Salle	McCain
Lonsdale	MacLellan
MacKay	Murphy
Howie	Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Tuesday, November 4, 1980:

Mr. Cyr replaced Mr. Bujold.

On Wednesday, November 5, 1980:

Mr. Dantzer replaced Mr. Hargrave;

Mr. Lapointe replaced Mr. Dingwall;

Mr. Bujold replaced Mr. Maltais;

Mr. Dion replaced Mrs. Côté;

Mr. MacLellan replaced Mrs. Beauchamp-Niquet.

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le mardi 4 novembre 1980:

M. Cyr remplace M. Bujold.

Le mercredi 5 novembre 1980:

M. Dantzer remplace M. Hargrave;

M. Lapointe remplace M. Dingwall;

M. Bujold remplace M. Maltais;

M. Dion remplace M^{me} Côté;

M. MacLellan remplace M^{me} Beauchamp-Niquet.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 4, 1980
(21)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met *in camera* at 3:50 o'clock p.m., this day, the Vice-Chairman Mr. Tobin presiding.

Members of the Committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Darling, Gass, Harquail, La Salle, Lonsdale, Maltais, Murphy and Tobin.

In attendance: Mr. Stephen Fogarty, Parliamentary Library.

The Committee resumed consideration of its Orders of Reference dated Wednesday, April 30, 1980 and Friday, June 27, 1980, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1980. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Tuesday, June 3, 1980, Issue No. 1 and Tuesday, July 15, 1980, Issue No. 7.*)

The Chairman presented the FIRST REPORT of the Special Sub-committee, which is as follows:

Your Sub-committee met Tuesday, October 28 and Thursday, October 30, 1980 to consider a draft report in relation to its Order of Reference from the Committee dated Tuesday, October 21, 1980, regarding the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1981, and specifically relating to the Committee's Order of Reference dated Friday, June 27, 1980.

Your Sub-committee has agreed to make to the Minister of Regional Economic Expansion, the following recommendations:

1. We recommend that DREE be given a mandate to coordinate the spending and policy programs of line federal departments as they relate to regional development. This recommendation is based on the principle that an industrial strategy must also in effect be a regional strategy.
2. We recommend that DREE's budget and therefore, its spending programs in the regions, be substantially increased and that, as a guideline, DREE's expenditures should attain the level of expenditures undertaken by DREE in 1970. In addition, we propose the establishment of a regional expansion fund by other federal government departments. The organization of this fund will induce departments to compete and devise programs intended to alleviate regional disparities.
3. We recommend that DREE redraw the Canadian map as it relates to areas designated for expenditure by the Department of Regional Economic Expansion. No province of Canada should be excluded. However, DREE must refocus on those areas most in need of help. To assist DREE in carrying out this reassessment of designated areas, we also recommend that Statistics Canada, under the supervision of DREE, carry out a thorough study to determine what are the areas of greatest need in Canada.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 4 NOVEMBRE 1980
(21)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h 50, sous la présidence de M. Tobin (vice-président).

Membres du Comité présents: M. Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, M^{me} Côté, MM. Cyr, Darling, Gass, Harquail, La Salle, Lonsdale, Maltais, Murphy et Tobin.

Aussi présent: M. Stephen Fogarty, Bibliothèque du Parlement.

Le Comité reprend l'étude de ses Ordres de renvoi du mercredi 30 avril 1980 et du vendredi 27 juin 1980 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980. (*Voir procès-verbaux et témoignages du mardi 3 juin 1980, fascicule no 1 et du mardi 15 juillet 1980, fascicule no 7.*)

Le président présente le PREMIER RAPPORT du Sous-comité spécial qui se lit comme suit:

Votre Sous-comité s'est réuni le mardi 28 octobre et le jeudi 30 octobre 1980 pour étudier un projet de rapport concernant l'Ordre de renvoi du Comité du mardi 21 octobre 1980 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981 et portant plus précisément sur l'Ordre de renvoi du Comité du vendredi 27 juin 1980.

Votre Sous-comité a convenu de faire les recommandations suivantes au ministre de l'Expansion économique régionale:

1. Nous recommandons d'accorder au MEER le mandat de coordonner les programmes de dépenses avec les politiques des ministères fédéraux d'exécution relatives au développement régional. Cette recommandation se fonde sur le principe voulant que la stratégie industrielle soit également une stratégie régionale.
2. Nous recommandons d'augmenter considérablement le budget du MEER et, partant, ses programmes de dépenses pour les régions, à titre indicatif, nous préconisons que ses dépenses atteignent celles qu'il a engagées en 1970. En outre, nous proposons que d'autres ministères fédéraux établissent un fonds pour l'expansion régionale. Ce fonds étant créé, les ministères devront concevoir des programmes pour atténuer les disparités régionales.
3. Nous recommandons que le MEER redessine la carte des régions bénéficiaires de ses fonds. Aucune province ne doit être exclue, mais le Ministère doit insister sur les régions les moins nanties. Pour faciliter sa tâche dans la détermination de ces zones désignées, nous recommandons également que Statistique Canada effectue, sous la surveillance de MEER, une étude approfondie des régions les plus pauvres du Canada.

4. We recommend that DREE reassess its role as a provider of infrastructure funding. We note that in many areas DREE has financed necessary infrastructure and it is now necessary for DREE to contribute more funds to the creation of permanent jobs through assistance to small business and industry. We further recommend that DREE's criteria for providing infrastructure funding be defined more clearly and that infrastructure funding be provided only to the regions in greatest need in this country.
5. We recommend that DREE redefine and streamline the role of the administrative staff both at head office and regional offices of the department. DREE must be more efficient in the implementation of DREE policies and expenditures both at head office and regional offices of the department. We further note that a lack of co-ordination between federal officials and provincial authorities has resulted in serious delays in GDA funding and incentive to private industry. This matter is a fundamental problem and demands the Minister's personal attention.
6. We recommend that DREE place special emphasis on financial aid through grants, etc., to the forestry industry because of its importance to the economy of rural areas of Canada DREE should also give top priority to other resource industries such as the coal and mining sectors.

The Chairman called Recommendations 1 to 5 inclusive.

Recommendations 1 to 5 inclusive carried.

On Recommendation 6

Mr. Cyr moved,—That Recommendation 6 be amended by adding the word "fishing" after "coal" on line 14 page 2.

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

And the question being put on Recommendation 6 as amended, it was carried.

Mr. Cyr moved,—That Recommendation 7 be added, which is as follows:

We regret that Transport Canada has terminated their financial aid program for the construction of municipal and industrial airport runways. We recommend that DREE's development strategies should include the construction of municipal and industrial airport runways in designated areas.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. Lonsdale moved,—That Recommendation 8 be added, which is as follows:

The Committee recognizes that transportation is a key element of regional development. Transportation programmes and policies must be complementary to, and not in

4. Nous recommandons que le MEER réévalue son rôle de financer des infrastructures. Dans bien des régions, il a financé l'infrastructure nécessaire mais il lui faut maintenant affecter plus de crédits à la création d'emplois permanents et aider les petites entreprises. Nous recommandons en outre que les critères du financement des infrastructures soient définis plus clairement et que l'aide du MEER soit fournie uniquement aux régions les moins nanties du pays.
5. Au niveau de l'administration centrale comme au niveau des bureaux régionaux, nous recommandons que le MEER redéfinisse et simplifie le rôle de son personnel administratif, qu'il applique ses programmes et affecte ses dépenses avec plus d'efficacité. Nous remarquons en outre que l'absence de coordination entre les fonctionnaires fédéraux et les autorités provinciales a retardé considérablement le financement des ententes-cadres de développement et l'application de mesures incitatives à l'intention de l'industrie privée. Il s'agit là d'un problème fondamental dont le Ministre doit personnellement s'occuper.
6. Nous recommandons que le MEER insiste plus particulièrement sur l'aide financière accordée sous forme de subventions etc. à l'industrie forestière, en raison de l'importance de cette industrie dans l'économie des régions rurales du Canada. Le Ministère devrait accorder également la priorité aux autres industries à base de ressources naturelles, comme l'industrie du charbon et celle des mines.

Le président met en délibération les recommandations 1 à 5 inclusivement.

Les recommandations 1 à 5 inclusivement sont adoptées.

Recommandation 6

M. Cyr propose,—Que la recommandation 6 soit modifiée en ajoutant les mots «l'industrie des pêches» après «charbon».

Après débat, l'amendement, mis aux voix, est adopté.

La recommandation 6 modifiée, mise aux voix, est adoptée.

M. Cyr propose,—Que la recommandation 7 soit ajoutée et se lise comme suit:

Nous regrettons que Transports Canada ait abandonné son programme d'aide financière à l'aménagement de pistes d'atterrissement, d'aéroports municipaux et industriels. Nous recommandons que MEER inclue dans ses stratégies de développement l'aménagement de pistes d'atterrissement, d'aéroports municipaux et industriels dans les zones désignées.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Lonsdale propose,—Que la recommandation 8 soit ajoutée et se lise comme suit:

Le Comité reconnaît que le transport constitue un élément essentiel du développement régional. Les programmes et les politiques concernant le transport doivent compléter les

competition with, regional development programmes and policies. Therefore, the Committee recommends that whenever the Minister is coordinating DREE's efforts with those of other federal departments, he ensures that the regional development aspect of transportation is a priority item.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

Ordered.—That the Committee submit those recommendations to the Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion at the meeting to be held at 3:30 o'clock p.m., on Wednesday, November 5, 1980.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., Wednesday, November 5, 1980.

WEDNESDAY, NOVEMBER 5, 1980

(22)

The Standing Committee on Regional Development met at 3:45 o'clock p.m., this day, the Vice-Chairman, Mr. Tobin presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bujold, Cyr, Darling, Dion (*Portneuf*), Gass, Harquail, Lapointe (*Beauce*), La Salle, MacLellan, Murphy and Tobin.

Appearing: The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion.

Witness: Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion.

The Committee resumed consideration of its Orders of Reference dated Wednesday, April 30, 1980 and Friday, June 27, 1980, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1981. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, June 3, 1980, Issue No. 1 and Tuesday, July 15, 1980, Issue No. 7*).

On Vote 1

The Chairman presented the Recommendations of the Committee to the Minister.

The Chairman authorized that the following documents be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence:

Recommendations to the Honourable Pierre De Bané, by the Standing Committee and the summary of the Observations and Recommendations made before the Standing Committee on Regional Development: Atlantic Canada, September 1980 (*See Appendix "REGD-14"*).

The Minister with the other witness, answered questions.

By unanimous consent, the question was put on Votes 5 to L60 inclusive.

Votes 5 to L60 inclusive carried.

Vote 1 carried.

Ordered.—That the Chairman report to the House the Main Estimates under Regional Economic Expansion for the fiscal year ending March 31, 1980.

programmes et les politiques concernant le développement régional et non pas leur faire concurrence. En conséquence, le Comité recommande que chaque fois que le ministre coordonne les efforts du ministère de l'Expansion économique et du développement régional avec ceux d'autres ministères fédéraux, il doit s'assurer que le transport dans le cadre du développement régional est une priorité.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est ordonné.—Que le Comité soumette ces recommandations à l'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, à la séance du mercredi 5 novembre 1980, à 15h 30.

A 17h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mercredi 5 novembre 1980, à 15h 30.

LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 1980
(22)

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h 45, sous la présidence de M. Tobin (vice-président).

Membres du Comité présents: MM. Bujold, Cyr, Darling, Dion (*Portneuf*), Gass, Harquail, Lapointe (*Beauce*), La Salle, MacLellan, Murphy et Tobin.

Comparait: L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoin: M. Robert C. Montreuil, sous-ministre, ministère de l'Expansion économique régionale.

Le Comité reprend l'étude de ses Ordres de renvoi du mercredi 30 avril 1980 et du vendredi 27 juin 1980 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981. (*Voir procès-verbaux du mardi 3 juin 1980, fascicule no 1 et du mardi 15 juillet 1980, fascicule no 7*).

Crédit 1

Le président présente au ministre les recommandations du Comité.

Le président autorise que les documents suivants soient joints aux procès-verbal et témoignages de ce jour:

Recommandations à l'honorable Pierre De Bané par le Comité permanent ainsi que le résumé des observations et des recommandations présentées au Comité permanent de l'expansion économique régionale; Provinces Atlantiques du Canada, septembre 1980 (*Voir Appendice "REGD-14"*).

Le ministre et l'autre témoin répondent aux questions.

Du consentement unanime, les crédits 5 à L60 inclusivement sont mis aux voix.

Les crédits 5 à L60 inclusivement sont adoptés.

Le crédit 1 est adopté.

Il est ordonné.—Que le président fasse rapport à la Chambre du Budget principal sous la rubrique Expansion économique régionale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 17h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Wednesday, November 5, 1980

• 1547

The Vice-Chairman: Okay, gentlemen. First of all, I would like to welcome on behalf of the Standing Committee on Regional Development the Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion. With Mr. De Bané today are some of his officials, whom I will introduce. Seated next to him, immediately to his right, is Mr. Robert Montreuil, Deputy Minister. I do not know whether I pronounced that correctly.

Mr. Robert C. Montreuil (Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion): That is pretty good. *Très bien.*

The Vice-Chairman: We have a host of other officials, whom the Minister may call upon from time to time, including Mr. Reid, Assistant Deputy Minister, Planning and Co-ordination Section; Mr. Berg, Senior Analyst, Economic Development; Mr. Frederiksen, Director General, Financial Services; Mr. Kelly, Manager, Budgetary Planning; and Mr. Wansbrough, Director General, Industrial Incentives.

Mr. Minister, first of all, I would like to say formally on behalf of the committee, now that we have you here, that we would like to thank you for your support earlier this year for our request—our desire—to the House of Commons to travel. As you know, resulting from our trip we have a report, a synthesis of the evidence that was given. We have come up with eight recommendations that we, as a committee, would make to you. You have a copy in front of you. I would just read these recommendations. There have been one or two typographical errors, and just to ensure that it is in the record, I would read them out.

With regard to the study of Vote 1 under Regional Economic Expansion in the main estimates for the fiscal year ending March 31, 1981, the committee obtained authorization from the House of Commons to travel through Atlantic Canada, and more particularly to Corner Brook, Newfoundland and to Campbellton, New Brunswick.

The members of the committee have received many briefs and also have had many hearings. We are submitting a copy of these hearings, as well as a résumé.

Our recommendations, in particular, were:

One, we recommend, Mr. Minister, that DREE be given a mandate to co-ordinate the spending and policy programs of line federal departments as they relate to regional development. This recommendation is based on the principle that an industrial strategy must also, in effect, be a regional strategy.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mercredi 5 novembre 1980

Le vice-président: Très bien, messieurs. Tout d'abord, j'aimerais en votre nom, souhaiter la bienvenue au Comité permanent de l'expansion économique régionale à l'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale. L'accompagnent aujourd'hui quelques-uns de ses fonctionnaires que je vais vous présenter: à sa droite immédiate, M. Robert Montreuil, sous-ministre. Je ne sais pas si j'ai bien prononcé votre nom.

M. Robert C. Montreuil (sous-ministre, ministère de l'Expansion économique régionale): C'est pas mal! *Very good.*

Le vice-président: Il y a également une pléiade d'autres fonctionnaires, à qui le ministre voudra peut-être faire appel, de temps à autre, y compris M. Reid, le sous-ministre adjoint, Planification et Coordination; M. Berg, analyste principal, Expansion économique; M. Frederiksen, directeur général, Services financiers; M. Kelly, directeur, Planification budgétaire; et M. Wansbrough, directeur général, Subventions à l'industrie.

Monsieur le ministre, tout d'abord, j'aimerais vous dire officiellement au nom des membres du comité, maintenant que vous êtes ici, que nous vous remercions pour l'appui que vous avez donné plus tôt cette année à notre demande... notre désir... à la Chambre des communes de voyager. Comme vous le savez, à la suite de notre voyage, nous avons un rapport, une synthèse des témoignages que nous avons recueillis. Nous avons formulé huit recommandations que le comité aimerait vous présenter. Vous en avez un exemplaire devant vous. J'aimerais vous lire ces recommandations. Il y a eu une ou deux erreurs typographiques et, pour que tout soit bien consigné au procès-verbal, je vais les lire.

Dans le cadre de l'étude du crédit 1, à la rubrique Expansion économique régionale du budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981, le comité a obtenu l'autorisation de la Chambre de se rendre dans les provinces de l'Atlantique, plus spécialement à Corner Brook, Terre-Neuve, et à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Les membres du comité ont reçu plusieurs mémoires et entendu beaucoup de témoignages. Nous vous remettons une copie de ces témoignages, ainsi que le résumé.

Nous vous soumettons les recommandations suivantes:

Un—Nous recommandons d'accorder au MEER le mandat de coordonner les programmes de dépenses et les politiques des ministères fédéraux d'exécution, relatifs au développement régional. Cette recommandation se fonde sur le principe voulant que la stratégie industrielle soit également une stratégie régionale.

[Text]

Two, we recommend that DREE's budget and, therefore, its spending programs in the regions, be substantially increased and that, as a guideline, DREE expenditures should attain the level of expenditures undertaken by DREE in 1970. In addition, we propose the establishment of a regional economic expansion fund by other federal government departments. The organization of this fund will induce departments to compete and devise programs intended to alleviate regional disparities.

• 1550

Three, we recommend that DREE redraw the Canadian map as it relates to areas designated for expenditure by the Department of Regional Economic Expansion. No province in Canada should be excluded. However, DREE must refocus on those areas most in need of help. To assist DREE in carrying out this reassessment of designated areas, we also recommend that Statistics Canada, under the supervision of DREE, carry out a thorough study to determine what are the areas of greatest need in Canada.

Four, we recommend that DREE reassess its role as a provider of infrastructure funding. We note that in many areas DREE has financed necessary infrastructure and it is now necessary for DREE to contribute more funds to the creation of permanent jobs through assistance to small business and industry. We further recommend that DREE's criteria for providing infrastructure funding be defined more clearly and that infrastructure funding be provided only to the regions in greatest need in this country.

Five, we recommend that DREE redefine and streamline the role of the administrative staff, both at head office and regional offices of the department. DREE must be more efficient in the implementation of DREE policy and expenditure, both at head office and regional offices of the department. We further note that a lack of co-ordination between federal officials and provincial authorities has resulted in serious delays in GDA funding and incentives to private industry. This matter is a fundamental problem and demands, Mr. Minister, in our view, your personal attention.

Six, we recommend that DREE place special emphasis on financial aid through grants to the forestry industry, because of its importance to the economy of rural areas of Canada. DREE should also give top priority to other resource industries, such as the coal, fishing and mining industries.

Seven, we regret that Transport Canada has terminated their financial aid program for the construction of municipal and industrial airport runways. We recommend that DREE's development strategies should include the construction of municipal and industrial airport runways in designated areas.

Our final recommendation, Mr. Minister: The committee recognizes that transportation is a key element of regional development. Transportation programs and policies must be complementary to, and not in competition with, regional development programs and policies. Therefore, the committee recommends that whenever the minister is co-ordinating

[Translation]

Deux—Nous recommandons d'augmenter considérablement le budget du MEER et, partant, ces programmes de dépenses pour les régions; à titre indicatif, nous préconisons que ces dépenses atteignent celles qu'il a engagées en 1970. En outre, nous proposons que d'autres ministères fédéraux établissent un fonds pour l'expansion régionale. Ce fonds étant créé, les ministères devront concevoir des programmes pour atténuer les disparités régionales.

Trois—Nous recommandons que le MEER redessine la carte des régions bénéficiaires de ces fonds. Aucune province ne doit être exclue, mais le ministère doit insister sur les régions les moins nanties. Pour faciliter sa tâche dans la détermination de ces zones désignées, nous recommandons également que Statistique Canada effectue, sous la surveillance du MEER, une étude approfondie afin de déterminer quelles sont les régions les plus pauvres du Canada.

Quatre—Nous recommandons que le MEER évalue son rôle de financier des infrastructures. Dans bien des régions, il a financé l'infrastructure nécessaire, mais il lui faut maintenant affecter plus de crédits à la création d'emplois permanents et aider les petites entreprises. Nous recommandons en outre que les critères de financement des infrastructures soient définis plus clairement et que l'aide du MEER soit fournie uniquement aux régions les moins nanties du pays.

Cinq—Au niveau de l'administration centrale comme au niveau des bureaux régionaux, nous recommandons que le MEER redéfinisse et simplifie le rôle de son personnel administratif, qu'il applique ses programmes et affecte ses dépenses avec plus d'efficacité. Nous remarquons en outre que l'absence de coordination entre les fonctionnaires fédéraux et les autorités provinciales a retardé considérablement le financement des ententes-cadres de développement et l'application de stimulants à l'intention de l'industrie privée. Il s'agit là d'un problème fondamental dont le ministre doit personnellement s'occuper.

Six—Nous recommandons que le MEER insiste plus particulièrement sur l'aide financière accordée sous forme de subventions à l'industrie forestière, en raison de l'importance de cette industrie dans l'économie des régions rurales du Canada. Le ministère devrait accorder également la priorité aux autres industries à base de ressources naturelles, comme l'industrie du charbon, celle des pêches et celle des mines.

Sept—Nous regrettons que Transports Canada ait abandonné son programme d'aide financière à l'aménagement de pistes d'atterrissement aux aéroports municipaux et industriels. Nous recommandons que le MEER inclue dans ses stratégies de développement l'aménagement de pistes d'atterrissement, d'aéroports municipaux et industriels dans les zones désignées.

Notre dernière recommandation, monsieur le ministre: le comité reconnaît que le transport constitue un élément essentiel du développement régional. Les programmes et les politiques concernant le transport doivent compléter les programmes et les politiques concernant le développement régional et non pas leur faire concurrence. En conséquence, le comité

[Texte]

DREE's efforts with those of other federal departments, he ensure that the regional development aspect of transportation is a priority item.

We submit these recommendations to the minister for his—

Mr. Gass: On a point of order, Mr. Chairman, for the record. In item 2, in the second last line, I may be wrong, but I believe you said "compete" instead of "compute".

The Vice-Chairman: Yes, departments should "compete and devise programs—to alleviate regional disparities". We had a number of typographical errors. Thank you for pointing that out, Mr. Gass.

Mr. Minister, let me simply say that this is a unanimous recommendation of all members of the committee, of all parties participating in this committee. We certainly hope that these recommendations will be of assistance to you in redefining the role of DREE in drafting, perhaps, new legislation. We ask that you give these recommendations your serious consideration.

Having done that, and we will come back to the members later for comment and questions, perhaps I could ask the minister if he has a statement to make; he may want to comment, as well, on these recommendations. Mr. Minister.

Hon. Pierre De Bané (Minister of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, dear colleagues of Parliament, let me tell you that I am very heartened and encouraged by those recommendations. I think the thrust of the recommendations is to have that department have more say in the policies of the other departments to assure that they are sensitive to the different regions of this country. All of us know, because we are elected representatives, how diverse this country is. I was rereading recently the study made by the Economic Council of Canada on disparities in Canada, the report called *Living Together*. They say, at the end of that report:

We have discovered that the extent of disparities in Canada is by far larger than we ever suspected when we started our study in 1974.

• 1555

It seems obvious to me that, as this country is the second largest in the world, there is a lot of disparity and diversity between the regions. It follows that national policies should be regionally sensitive and tailored. The thrust, I understand, of those different recommendations—because you asked me just to make a preliminary remark—is to allow that department with your support, the support of Parliament, to go to the different departments and try to assess their policies. I think we cannot be wrong in going in that direction.

[Traduction]

recommande que chaque fois que le ministre coordonne les efforts du ministère de l'Expansion économique et du Développement régional avec ceux d'autres ministères fédéraux, il s'assure que le transport, dans le cadre du développement régional, est une priorité.

Nous soumettons ces recommandations au ministre pour son . . .

M. Gass: J'invoque le règlement, monsieur le président, pour modifier le procès verbal. Au paragraphe 2, l'avant dernière ligne, je fais peut-être erreur mais il me semble que vous avez dit en anglais «compete» plutôt que «compute».

Le vice-président: Oui, les ministères devront «concevoir des programmes», il n'y a pas d'erreur en français, «pour atténuer les disparités régionales». Il y a plusieurs erreurs typographiques. Merci d'avoir relevé celle-là, monsieur Gass.

Monsieur le ministre, permettez-moi de dire qu'il s'agit des recommandations unanimes formulées par tous les membres du Comité, de tous les partis qui siègent à ce Comité. Nous espérons certainement que ces recommandations sauront vous aider à redéfinir le rôle du MEER dans la préparation peut-être d'une nouvelle loi. Nous vous demandons d'étudier sérieusement ces recommandations.

Maintenant, nous reviendrons plus tard aux députés qui pourraient avoir des remarques ou des questions, j'aimerais demander au ministre s'il a une déclaration à nous faire ou s'il veut faire quelques remarques au sujet de ces recommandations. Monsieur le ministre.

L'honorable Pierre De Bané (ministre de l'Expansion Économique Régionale): Monsieur le président, chers collègues, permettez-moi de vous dire que je suis très réconforté et encouragé par ces recommandations. Je crois que vos recommandations visent à obtenir pour le ministère un rôle à jouer dans la formulation des politiques des autres ministères de façon à ce que celles-ci soient sensibles aux différentes régions du pays. Nous savons tous, puisque nous sommes des représentants élus, la grande diversité de notre pays. Je relisais récemment une étude effectuée par le Conseil économique du Canada sur les disparités au Canada, un rapport intitulé «Vivre ensemble». On y disait à la fin du rapport:

Nous avons constaté que l'étendue des disparités au Canada revêt beaucoup plus d'ampleur que ce que nous pouvions même soupçonner lorsque nous avons commencé notre étude en 1974.

Il me semble évident que dans un pays qui est par ses dimensions le deuxième du monde, les régions accusent une grande disparité et diversité. Il s'ensuit que les politiques nationales doivent être façonnées en tenant compte de ces disparités régionales. Étant donné que vous ne m'avez demandé que quelques remarques préliminaires, je souligne que ces recommandations visent à permettre au ministère avec votre appui, celui du Parlement, d'évaluer les politiques des autres ministères. Je ne pense pas que nous puissions nous tromper, ce faisant.

[Text]

Now, Mr. Chairman, what would you like? If you like, we can go through each of these in detail: I will ask questions so that I understand better what you mean by each of those recommendations. Maybe my deputy minister would also like to ask some questions in order to understand exactly what you mean.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister. As a matter of fact, I am sure there will be some comment. Yes, Mr. Harquail?

Mr. Harquail: Mr. Chairman, if I may, on a point of order—which we discussed the other day—to clarify the procedure with regard to these recommendations: Since we were told that it is not clear in the order from the House that this report, the findings of the Atlantic study and the recommendations, will be reported back to the House of Commons, could we discuss that now to see if there is some agreement on the part of the minister that, when he does report his estimates, he could also report the recommendations and table them in the House? I would like to have that clarified, if we could, Mr. Chairman, through you to the minister, that he would give us that undertaking.

The Vice-Chairman: Mr. Minister, Mr. Harquail has asked on behalf of the committee, and we can discuss it, if it would be possible for you to table these recommendations with your estimates in the House of Commons. His point arises, I suppose, out of the fact that there is no provision for the committee or its chairman to make a formal report to the House of Commons on our recommendations or on our travels through Canada. I should point out, for the minister's and the members' benefit, that I do have a motion I intend to make, which would have the effect, at least in this committee, of having our recommendations appended to this day's minutes of proceedings. It would be in the record and, therefore, part of our report to the House of Commons. The minister may wish to do more than that, we would ask him.

Mr. De Bané: Mr. Chairman, having been a member of the House for 12 years now, 95 per cent of the time as a back-bencher, if there is something I know about it is the independence of the parliamentary committees. What I intend to do is to table those everywhere I can, in Cabinet and everywhere, to say, this is what my colleagues in Parliament think DREE should be doing.

Is it in order, before those recommendations of yours become part of the official minutes of this committee, if either today, or within a few days, I put to you my own comments concerning each of them? You would be, of course, absolutely free to leave them exactly the way they are or you could amend them, if some of my arguments do make sense and convince you.

The Vice-Chairman: I will go right to Mr. La Salle. I should make one comment for the minister's benefit, that this is the last scheduled day of hearings for the DREE committee. We intended today to have the minister, as it is the last day, and to vote on the main estimates, if that is the desire of the

[Translation]

Maintenant, monsieur le président, que souhaitez-vous? Si vous voulez, nous pouvons reprendre chacun de ces éléments en les détaillant: je poserai des questions afin de mieux comprendre ce que vous souhaitez dans chacune de ces recommandations. Peut-être mon sous-ministre pourra-t-il aussi poser quelques questions qui permettront de préciser ce que vous voulez dire exactement.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre. Je pense en effet qu'il y aura des commentaires au fur et à mesure. Monsieur Harquail?

M. Harquail: Monsieur le président, permettez-moi d'invoquer le règlement au sujet de la procédure touchant ces recommandations: Étant donné que l'on nous a dit qu'il n'était pas clair, dans l'ordre de renvoi que nous a soumis la Chambre, que ce rapport, que les résultats de l'étude sur la région de l'Atlantique et les recommandations auxquelles elle a donné lieu, seraient l'objet d'un rapport à la Chambre des communes, pourrait-on en discuter tout de suite pour voir si le ministre serait d'accord au moment où il présentera son budget de faire également rapport des recommandations et de les déposer devant la Chambre? Donc, monsieur le président, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais que le ministre nous dise s'il peut s'engager à cela.

Le vice-président: Monsieur le ministre, M. Harquail a demandé au nom du comité s'il vous serait possible de déposer ces recommandations en même temps que votre budget à la Chambre des communes. Nous pouvons en discuter mais cela vient, je crois, du fait qu'il n'est pas prévu que le comité ni son président ne soumettent un rapport officiel à la Chambre des communes sur les recommandations que nous avons pu formuler à la suite de nos déplacements au pays. Je vous signalerai à tous que j'ai l'intention de proposer au moins au comité que nos recommandations soient annexées au procès-verbal de nos délibérations d'aujourd'hui. Elles feraient donc ainsi partie de notre rapport à la Chambre des communes. Le ministre souhaite peut-être toutefois faire davantage.

M. De Bané: Monsieur le président, comme je suis député depuis 12 ans, et comme j'ai été pendant 95 p. 100 de ce temps simple député, il y a une chose dont je suis convaincu c'est bien de l'indépendance des comités parlementaires. Je puis vous dire que j'ai bien l'intention de déposer vos recommandations partout, au Cabinet et ailleurs, pour montrer ce que mes collègues députés souhaitent que fasse le MEER.

M'est-il permis avant que vos recommandations ne fassent partie du procès-verbal officiel de votre comité, de vous donner mon avis sur chacune d'entre elles soit aujourd'hui soit d'ici quelques jours? Vous serez toutefois bien sûr absolument libres de les laisser telles quelles ou vous pourriez au contraire décider de les modifier si mes arguments vous semblent convaincants.

Le vice-président: Je donne tout de suite la parole à M. La Salle. Toutefois, pour la gouverne du ministre, je dois préciser que c'est la dernière réunion que nous avons prévue pour le comité du MEER. Nous souhaitions recevoir le ministre aujourd'hui, puisque c'est notre dernière journée et voter le

[Texte]

committee. One of the problems we did have as a committee was that, because of the slowdown in translation, we had difficulty in having our subcommittee meet and prepare recommendations in the two languages. That is a time restraint we have. Mr. La Salle.

• 1600

M. La Salle: À propos de ce rappel au Règlement, j'aime-rais, monsieur le président, avec votre permission, dire au ministre que nous avons cherché à obtenir un consentement unanime, et contrairement à ce que l'on peut voir dans bien des secteurs nous l'avons trouvé ce consensus unanime, monsieur le ministre.

Partant de là, personnellement, et je pense que mes collègues sont de mon avis, j'aimerais que nous puissions déposer nos recommandations. Nous ne nous attendons pas nécessairement à ce que vous l'acceptiez, ou à le faire accepter, à l'unanimité; mais je pense qu'il est important pour ceux qui ont fait le voyage, pour ceux qui se sont déplacés afin de faire entendre leurs griefs, et également leurs points positifs, de savoir que ces recommandations du Comité ont été déposées à la Chambre des communes. Inutile d'ajouter que nous espérons que vous pourrez y souscrire favorablement pour la plus grande partie.

M. De Bané: Remarquez, monsieur le président, que, comme je le disais plus tôt, l'économie générale de ces recommandations m'encourage énormément, parce que je crois comprendre que leur esprit est de faire en sorte que ce ministère-là ne soit pas sur le même pied que les autres, mais qu'il puisse leur donner des instructions et influencer l'orientation de leur politique sectorielle ou verticale.

Et je serais prêt à suivre toutes les instructions du Comité et à... Non seulement vous, de votre propre chef, vous pourrez déposer ce rapport au Parlement, mais si vous voulez que je l'annexe dans le rapport annuel de mon ministère, et que j'en saisisse le Cabinet, je ferai toutes ces choses que vous voudrez bien que je fasse.

M. La Salle: Je m'excuse. Nous aimerais que la Chambre soit saisie des recommandations que nous avons acceptées à l'unanimité, parce qu'il est important, je pense, que les deux partis de l'opposition tout particulièrement ne donnent pas l'impression que l'on ait souscrit unanimement à vos recommandations, monsieur le ministre, mais bien à celles du Comité. Cela est important je pense.

M. De Bané: Remarquez, monsieur La Salle, je ne suis pas personnellement un expert en procédures parlementaires....

M. La Salle: Moi non plus!

M. De Bané: ...mais si le Leader du gouvernement en Chambre ne voit pas d'objection à vos recommandations, vous pouvez être sûr que ce n'est pas de moi que vont venir quelques réserves. En tout cas, je vous soumets la chose bien respectueusement, avant que ces recommandations ne deviennent définitives pour le Comité, me permetteriez-vous à moi et à mes fonctionnaires de vous poser quelques questions pour mieux

[Traduction]

budget principal si c'est le voeu du comité. Un des problèmes que nous avons eu, c'est qu'à cause du ralentissement des traducteurs, nous n'avons pas toujours réussi à nous réunir en sous-comité pour préparer les recommandations dans les deux langues. Nous avons donc manqué de temps. Monsieur La Salle.

M. La Salle: On that point of order, Mr. Chairman, if I may, I would like to say to the Minister that we tried to obtain that unanimous consent and contrary to what has happened in other cases, we have succeeded, Mr. Minister.

So, with that in mind, I feel, and my colleagues I am sure agree with me, that we should be able to table our recommendations. We do not necessarily expect you to accept them or to expect that they would be carried unanimously. However, it is important for those who have travelled, who have inconvenienced themselves to make both their grievances and their positive comments heard to know that the recommendations of the Committee have been tabled in the House of Commons. Needless to say, we hope that you will be favourable to this for the most part.

M. De Bané: Mr. Chairman, as I said earlier, the general economy of these recommendations encourages me enormously because their thrust, I believe, is to allow the department to give other departments instructions and to influence the direction of their sectorial or vertical policy.

I would be ready to follow the instructions of the Committee. Not only could you, on your own initiative, table this report in the House, but if you wish, I could annex it to my department's annual report. I could also bring it to the attention of the Cabinet; I will do anything that you ask of me.

M. La Salle: Excuse me. We would like the House to be aware of these recommendations which have received unanimous consent because it is particularly important that both the opposition parties do not give the impression that it was not to your recommendations which we subscribed unanimously, Mr. Minister, but rather to those of the Committee. That is important, I feel.

M. De Bané: Mr. La Salle, personally, I am not an expert in parliamentary procedure....

M. La Salle: Me neither.

M. De Bané: But if the government leader in the House sees no objection to your recommendations, you can rest assured that I will not be the one to express any reservations. In any case, I respectfully submit that before the Committee finalizes these recommendations, my officials and myself would like to ask some questions in order to better grasp the

[Text]

comprendre l'essence et la portée de ces recommandations. Cela pourrait peut-être être opportun?

The Vice-Chairman: Mr. Cyr?

M. Cyr: Sur le même rappel au Règlement, monsieur le président. Je crois que la façon la plus simple de déposer ce document en Chambre, ce serait qu'au début de la semaine prochaine un des membres de ce Comité pose une question à l'honorable ministre en se référant à ce document. Et lorsque le ministre répondra il pourrait y avoir une question supplémentaire à savoir: «est-ce que c'est l'intention de l'honorable ministre de déposer ce document... ce rapport à la Chambre?» Et le ministre n'aurait qu'à répondre: «Les membres de la Chambre veulent-ils accepter le dépôt de ce document, il me fera plaisir de le déposer demain ou cet après-midi?» C'est une routine normale, cela.

M. De Bané: Je vais vérifier une dernière fois avec le Leader du gouvernement à la Chambre....

M. La Salle: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je m'inquiète énormément du fait que nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui, si ce document peut être déposé à la Chambre ou pas? Il doit sûrement y avoir quelqu'un niveau du Comité qui peut nous informer si un tel document...

M. De Bané: M. Cyr dit...

M. La Salle: Eh bien, il fait une supposition je pense. Mais cela me semble un petit peu tourmenté cette proposition-là... Est-ce que le Comité ou le ministre ne peut pas déposer les recommandations du Comité à la Chambre?

The Vice-Chairman: Excuse me. Mr. La Salle, we have asked for some advice on this from the clerks and others, and I am told that there is not a provision for the committee, for a chairman or a vice-chairman, to table our report, our recommendations in the House of Commons.

I should perhaps say for the minister's benefit that we, as a committee, in the course of our discussion in arriving at these recommendations, realized that there were some very fundamental changes and new directions recommended. We appreciate that these recommendations are not specific in nature but general, and represent the thrust of some of the directions we would like to see DREE take. We recognize as well, as a committee, that perhaps not all these recommendations, for one reason or another can be met. We certainly hope that many of them can be. But at least, in bringing these recommendations to your attention and subsequently some of the problems we see that should be dealt with, these areas of concern can be addressed by the minister and his officials. I do not think any of us, as was said many times, saw these as being the Ten Commandments of DREE, but we certainly saw these recommendations as representing the kinds of problems we heard about so often during the course of our visit to Atlantic Canada. We see these as a general thrust, more than the Ten Commandments, which we would like to see laid down by the minister.

[Translation]

thrust and scope of your proposals. Would that be appropriate?

Le vice-président: Monsieur Cyr.

Mr. Cyr: On the same point of order, Mr. Chairman. The simplest way of tabling this document in the House is to have one of the members of the Committee ask the honourable Minister a question concerning this document at the beginning of next week. The Minister's reply could be followed up by a supplementary question as to whether the honourable Minister intends to table the document in the House. The Minister would then reply that if it is the wish of the House to have the document tabled, it would be his pleasure to do so that afternoon or the following day. That is normal procedure.

Mr. De Bané: I would like to check one last time with the government leader in the House.

Mr. La Salle: On a point of order, Mr. Chairman. I am extremely concerned that we cannot be told today whether the document will be tabled in the House. There certainly must be someone in the Committee who can tell us whether this report...

Mr. De Bané: Mr. Cyr says...

Mr. La Salle: I think that is a presumption he is making. It seems a little awkward as well. Could the Committee or the Minister not table the Committee's recommendations in the House?

Le vice-président: Excusez-moi, monsieur La Salle. Nous avons demandé des conseils en ce sens auprès des greffiers et d'autres personnes. On me dit qu'il n'est pas prévu que le Comité, le président ou le vice-président dépose le rapport, les recommandations, à la Chambre des communes.

Pour la gouverne du Ministre, je dois souligner qu'au cours des délibérations qui ont amené à ces recommandations, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des changements et des orientations nouvelles. Nous comprenons que les recommandations ne sont pas précises, mais qu'elles reflètent essentiellement l'orientation que nous aimerions voir au Ministère. Nous savons aussi, comme comité, que pour une raison ou une autre, on ne pourra peut-être pas adopter toutes ces recommandations. En portant les recommandations à votre attention, et, subséquemment, certains des problèmes qui doivent être tranchés, nous espérons que la plupart d'entre elles pourront être adoptées. Sinon, nous espérons tout au moins que le ministre et ses fonctionnaires pourront les étudier. Comme on l'a dit à maintes reprises déjà, personne d'entre nous ne croit que ces propositions constituent les 10 commandements du MEER; pourtant, elles représentent le genre de problème dont nous avons tellement entendu parler au cours de notre tournée dans les provinces de l'Atlantique. Nous croyons qu'elles reflètent l'essentiel des problèmes plutôt que les 10 commandements que le ministre devait suivre.

[Texte]

• 1605

I can also tell the minister—certainly speaking for myself, and I am sure for everybody in this committee, because it has been said many times—that this committee feels that, judging from your own comments before this committee earlier on this year, in the minister we have a man who wants very much to make the kinds of changes—not necessarily all the changes—we would recommend, changes that we, as a committee, feel are important if DREE is to function in the future as an effective combatant of regional disparity. I can tell you, Mr. Minister, that there has been a great deal of support, a great deal of admiration for your efforts thus far. I hope the minister will accept our recommendations in that light.

Mr. De Bané: May I ask some questions about those recommendations?

Mr. Darling: A further point of order, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I was hoping that the minister would have had a copy of these recommendations before he came in here today—did you not receive a copy in your office, Mr. Minister? Rather than having the committee members each take time to ask questions on these, perhaps you, Mr. Minister, could deal with them directly, give us your suggestions on them, then the question period could follow. I think that should be acceptable to the committee, Mr. Chairman.

Mr. De Bané: Mr. Darling, I will have to check, but I do not think they were sent to my office prior to my entrance into this room today. I am reading them for the first time. The chairman tells me that they were not sent to my office beforehand.

The Vice-Chairman: I should point out that the translation of these recommendations was finished at two o'clock this afternoon. Certainly, the minister did not have the recommendations before this time. They were not typed and returned to us until two o'clock today. Mr. Minister.

Mr. De Bané: Okay. Let us take those recommendations. I think the ones in which I would need some guidance and explanations are five, six, seven and eight.

Mr. Darling: You are not worrying about two, in which we are demanding more money for you.

Mr. De Bané: This is what I told you; I am heartened by those first four recommendations. Mind you, on each of them I would have questions to put, but let us start with five, six, seven and eight.

The Vice-Chairman: Mr. Minister, if I may, having sat here and listened to a lot of the discussion on the recommendations, I know that some members more than others had quite a bit to say on some of them. I could perhaps go around the room, initially, on five. I know that one gentleman in this committee put that recommendation, perhaps we could ask for his comments. It was accepted by the full committee. We could take it from there. Is that acceptable to the committee?

[Traduction]

Personnellement, et je crois parler au nom de tous les membres du comité, je puis assurer le ministre que, d'après ses commentaires précédents, il est perçu comme quelqu'un qui veut vraiment effectuer les changements qui s'imposent. Pas nécessairement tous les changements, mais ceux qui importent au comité et ceux qui seront nécessaires si le MEER doit lutter efficacement contre les disparités régionales. Monsieur le ministre, vos efforts ont déjà été loués et appuyés. C'est dans cette optique que j'espère que le ministre acceptera nos recommandations.

M. De Bané: Permettez-moi de poser quelques questions à ce sujet?

M. Darling: Je réinvoque le règlement, monsieur le président.

Le vice-président: M. Darling.

M. Darling: Monsieur le président, j'aurais espéré que le ministre aurait reçu un exemplaire des recommandations avant aujourd'hui. N'a-t-on pas fait parvenir un exemplaire à votre bureau, monsieur le ministre? Au lieu d'occuper le temps de parole de chaque membre du comité, peut-être que le ministre serait disposé à les commenter directement pour passer ensuite à la période des questions. C'est certainement une procédure qui sera acceptable au comité, monsieur le président.

M. De Bané: Monsieur Darling, sous réserve de vérification, je ne crois pas qu'on les ait envoyées à mon bureau avant que je ne comparaisse devant le comité aujourd'hui. Je les lis pour la première fois maintenant. Le président confirme qu'on ne les a pas envoyées à mon bureau.

Le vice-président: Je tiens à signaler qu'on n'a terminé la traduction de ces recommandations qu'à 14h00 aujourd'hui. Il est certain que le ministre ne les aurait pas reçues avant. On les a dactylographiées et renvoyées au comité seulement à 14h00 aujourd'hui, monsieur le ministre.

M. De Bané: D'accord. Passons aux recommandations. Celles qui exigent une explication et des éclaircissements sont les n° 5, 6, 7 et 8.

M. Darling: Ce n'est pas de la recommandation n° 2 dans laquelle nous réclamons une augmentation de votre budget que vous vous inquiétez.

M. De Bané: Je trouve les quatre premières recommandations encourageantes. Remarquez que j'ai quand même des questions à vous poser là-dessus; toutefois, commençons avec 5, 6, 7 et 8.

Le vice-président: Monsieur le ministre, si vous le permettez, je sais que certains membres avaient plus à dire au sujet des recommandations que d'autres. Je pourrais commencer en faisant le tour de la salle pour glaner les commentaires sur la recommandation n° 5. L'auteur de cette recommandation pourrait peut-être partager ses commentaires avec nous, quoi qu'elle a été acceptée par le comité plénier. Ses remarques

[Text]

[Translation]

M. La Salle: Monsieur le président, je pense que nous avons des règles à suivre et qui doivent être respectées, à savoir que les partis politiques sont représentés par leur porte-parole pour 10 minutes dans un premier tour de table et ensuite il y a cinq minutes pour chaque membre de ce Comité.

• 1610

The Vice-Chairman: Okay.

M. La Salle: ... Et je pense que de cette façon nous pourrions amener le ministre à nous donner des explications sur chaque recommandation, si nous le désirons.

The Vice-Chairman: I accept that, Mr. La Salle, you are perfectly right in saying that. I would then ask you if you are prepared to go to your party.

M. La Salle: Ce que je voudrais dire d'abord, c'est que je suis un peu surpris que le ministre n'ait pas eu le temps ou n'ait pas eu le dossier quelques instants pour pouvoir lire et relire ces recommandations-là. Je sais ce que c'est le travail d'un ministre... Il n'en demeure pas moins que j'essaierai rapidement de pousser deux points, particulièrement, monsieur le président, et d'autres députés parleront peut-être de d'autres recommandations.

En ce qui a trait à la première, monsieur le ministre, je pense qu'on s'y est penché très sérieusement... Nous recommandons d'accorder au MEER le mandat de coordonner les programmes de dépenses des politiques des ministères fédéraux et l'exécution relative au développement régional... Et si on va plus loin dans le dossier du rapport qui vient des provinces de l'Atlantique, on ira jusqu'à poursuivre en parlant de super-ministère. Donc, tout ça monsieur le président, pour dire au ministre qu'il semble bien que ce Comité s'inquiète énormément des dédoublements, des ministères qui souvent se marchent sur les pieds, et qui ont des objectifs quand même créateurs d'emplois. Et partant de là, nous sommes unanimes, je pense, à reconnaître que le MEER doit jouer un plus grand rôle en concertation avec tous les ministères qui ont un caractère industriel ou créateur d'emploi. Jusqu'où ça peut aller?... On a même utilisé le mot superministère dans le but de dépenser à bon escient, si vous voulez, tous les sommes d'argent disponibles, et surtout pour atteindre la cible qu'on appelle «les disparités régionales». Alors, c'est dans ce sens-là que j'ai compris personnellement en tous les cas la première recommandation. Et je m'arrêterai là en souhaitant quelques commentaires du ministre là-dessus. Et si j'en ai le temps, j'aimerais toucher à un deuxième point.

M. De Bané: Donc, l'esprit de la recommandation n° 1 c'est que le Comité est d'avis que le ministère de l'Expansion économique régionale devrait avoir l'autorité d'infléchir les politiques sectorielles afin qu'elles tiennent compte des caractéristiques de chacune des régions. N'est-ce pas monsieur La Salle?

M. La Salle: Je dirais d'abord que le ministère de l'Expansion économique régionale devrait être à la source d'une

serviraient de point de départ. Plaît-il au comité de procéder ainsi?

Mr. La Salle: Mr. Chairman, there are rules to be followed and respected. Political parties are represented by their spokesperson for 10 minutes on the first round. Then, each member of the committee is given 5 minutes to speak. Thank you very much.

Le vice-président: D'accord.

M. La Salle: I think that we could then have the Minister deal with each recommendations separately, if we so desire.

Le vice-président: Je suis d'accord, vous avez entièrement raison. Je vous demanderai donc si vous êtes disposé à aller devant votre parti.

Mr. La Salle: But what I would like to say first, is that I am somewhat surprised that the Minister has not had the time or the opportunity to go over the recommendations. I realize that a Minister's workload... Nonetheless, I will try to make two points in particular, Mr. Chairman, and perhaps other members can address themselves to the other recommendations.

Mr. Minister, I feel that a lot of serious thought went into the first recommendation. We recommend that DREE be responsible for coordinating the policy expenditure programs of federal departments and for applying them to regional development. Further on in the report from the Atlantic provinces, there is even mention of a super-department. So, Mr. Chairman, that all indicates to the Minister that the Committee is very concerned about the overlapping of departments designed to create jobs and who quite frequently step on each others' feet. I think we have all recognized that DREE must play a greater role in cooperation with all the departments with an industrial or job-creating vocation. How far can this be taken? There was even mention of a super-department established to spend the available funds responsibly with a view to eradicating regional disparity. It is in that sense which I, in any case, understood the first recommendation. I will stop there in the hope that the Minister has some comments to make on that question. I would like to raise a second point if I have the time.

Mr. De Bané: So, recommendation number one is a result of the Committee's feeling that the Department of Regional Economic Expansion should have the authority to guide the sectorial policies so that they take specific regional characteristics into account. Am I right, Mr. La Salle?

Mr. La Salle: I would say primarily that the Department of Regional Economic Expansion should be the source of true

[Texte]

véritable concertation entre tous les ministères pour éviter, par exemple, que dans certains comtés... il y ait des bureaux peut-être de l'Industrie et du Commerce, un bureau du ministère de l'Expansion économique régionale et peut-être un bureau du ministère des Transports... Il y a une foule de bureaux qui ont un caractère qui se rapproche de celui du vôtre. Et lorsqu'on parle d'expansion économique, de développement industriel, nous pensons qu'il y aurait un avantage à avoir une plus grande concertation. Par exemple, et vous allez me comprendre, on aurait peut-être eu avantage à avoir une plus grande concertation entre le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Expansion économique régionale dans l'histoire de Michelin.

Bon, eh bien, ça c'est un exemple qui a été cité et ce n'est pas moi qui l'ai soulevé; mais c'est un exemple qui a été donné et qui est peut-être le plus simple à comprendre.

The Vice-Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Oui. Remarquez, monsieur La Salle, que je ne peux certainement pas être en désaccord avec le principe d'une meilleure coordination des activités des différents ministères à vocation économique. Je suis parfaitement sur la même longueur d'onde que vous, et j'interprète la recommandation n° 1 comme voulant dire que lorsqu'un ministère établit une politique nationale pour tout le Canada, le ministère de l'Expansion économique régionale devrait pouvoir amener des variations dans cette politique nationale, dans certaines régions du pays où cette politique-là ne collerait pas, à moins de l'infléchir... d'augmenter... d'enrichir le budget, etc.... Remarquez, là je vous le dis très respectueusement, que le cas de Michelin est un mauvais exemple, parce que dans le cas de Michelin mon ministère a pris une décision en se basant sur les recommandations du ministère de l'Industrie et du Commerce. Si j'avais le droit d'être candide, je vous dirais ceci. C'est qu'à mon ministère, lorsque nous recevons une demande de subvention d'une industrie dans le domaine agricole, dans le domaine industriel ou dans le domaine des pêcheries, nous ne prenons jamais de décision sans consulter les ministères verticaux qui sont les spécialistes dans l'industrie agro-alimentaire, dans l'industrie des pêcheries et dans le domaine industrielle, mais je dois vous dire, entre nous, que l'inverse n'est pas toujours vrai. Les autres ministères ne nous consultent pas tout le temps lorsqu'ils prennent, eux, des décisions.

• 1615

The Vice-Chairman: One more question, Mr. La Salle.

M. La Salle: Je veux passer au deuxième point que je voudrais toucher. Le ministre nous a répété que le comité pourrait l'aider énormément s'il approuvait ou s'il recommandait au moins des crédits additionnels. Eh bien, cela n'est pas tombé dans l'oreille de sourds. On a bien vu, par exemple, dans le rapport général, que le budget du ministère de l'Expansion économique régionale représentait 2 p. 100 en 1969 du budget total du gouvernement alors qu'après 11 ans, ce budget représente aujourd'hui moins de 1 p. 100 du budget total. C'est pour cette raison que lorsqu'on parle d'une recommandation pour

[Traduction]

cooperation between the departments in order to curtail repetition. For example, Industry, Trade and Commerce, Regional Economic Expansion and perhaps the Ministry of Transport all may have offices which fill similar roles in a given region. We feel that there would be an advantage to greater harmonization of efforts in economic expansion and industrial development. For example, and I am sure you understand this, there might have been an advantage in having increased cooperation between the Department of Industry, Trade and Commerce and that of Regional Economic Expansion in the Michelin case.

Although it was not I who cited it, that example was given and is possibly the simplest one to understand.

Le vice-président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Yes. Mr. La Salle, I would point out that I can certainly not disagree with the idea of improved coordination of the activities of various economically-oriented departments. I am on the same wave-length as you are; I interpret recommendation number one as follows: When a department establishes a national policy for Canada, the Department of Regional Economic Expansion should be able to vary that across-the-board policy in some regions of Canada where it is inappropriate, or at least to direct it along those lines. With all due respect, the Michelin case is a poor example. In that instance, my department took a decision based on recommendations from the Department of Industry, Trade and Commerce. If I could speak candidly, I would say this: When we receive a request from an industry for an agricultural, industrial or fishing subsidy, my department never makes a decision without consulting the line departments specialized in agricultural food, fisheries or industry. However, I must say, between you and me, that the reverse is not always true. Other departments do not always consult us when they are making decisions.

Le vice-président: Une dernière question, monsieur La Salle.

Mr. La Salle: I would now like to deal with the second point I wanted to raise. The minister has repeated to us that the committee could help him greatly if it were to approve or recommend additional votes. Well, that request has not fallen on deaf ears. For example, in the general report, the regional economic expansion budget represented 2 per cent of the total government budget in 1969 while, 11 years later, it receives less than 1 per cent. That is why one must be careful when talking about additional funding. Although you may be spending as much money as you were in 1969, it must be remem-

[Text]

un budget additionnel, il faudrait bien se garder de penser seulement au montant d'argent dépensé parce qu'il se peut que vous dépensiez autant d'argent qu'en 1969 et que cela représente seulement 1 p. 100 aujourd'hui.

Alors, on revient à cet objectif d'au moins 2 p. 100. C'est ce que nous voulons dire dans ce paragraphe, c'est-à-dire qu'on reprenne au moins les 2 p. 100 que nous avions en 1969 sur le budget global en pourcentage. Je pèse sur le mot «pourcentage» plutôt que sur le mot «dollars». Également, je serais malheureux si vous considérez que la nouvelle proposition de 50 p. 100 de crédit d'impôt annoncée dans le Budget constitue une augmentation du budget qui correspondrait aux 2 p. 100, peut-être. Il semblerait que le comité se soit penché sur une augmentation très claire vis-à-vis des objectifs et, compte tenu des recommandations que nous vous proposons, nous pensons que vous aurez besoin de plus d'argent.

The Vice-Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Monsieur La Salle, je ne dirai jamais assez combien j'approuve cette recommandation. Manifestement, mon ministère n'a pas les ressources suffisantes pour aider toutes les régions souffrant du Canada. Cela, c'est certain. Et ce n'est pas moi qui va chicaner le ministre des Finances s'il vous écoute. Alors, donc, je l'ai déjà dit publiquement en Chambre, vous savez que ...

M. La Salle: Une chance qu'il vous écoute et qu'il m'écoute.

M. De Bané: Eh bien là, vous êtes des députés de tous les partis ensemble, la majorité du parti ministériel, et c'est à l'unanimité que vous recommandez au ministre des Finances d'augmenter le budget de mon ministère et je ne sais comment vous remercier. Moi, je l'ai dit directement en Chambre devant tous les députés, parce que je considère que ce ministère-là doit être un ministère non partisan et que je dois travailler avec tous les députés qui représentent des régions où les égalités d'occasions n'existent pas. C'est évident que j'ai pas assez d'argent et le plus je peux en avoir, le mieux c'est.

Ceci étant dit, il est évident que lorsque nous avons des déficits aussi énormes que nous avons actuellement, la solution n'est pas seulement d'augmenter les budgets parce que même si vous doublez ou triplez le budget de ce ministère, il demeurerait à 2 ou 3 p. 100 du budget. Ce qu'il faut, c'est faire en sorte, comme vous le dites au paragraphe 1, d'obtenir que tous les agents de l'État, tous les ministères, toutes les compagnies de la Couronne, etc. acceptent de jouer leur rôle dans le développement régional. À ce moment-là, évidemment, on atteindrait beaucoup plus de résultats si tout le monde acceptait de reconnaître ses responsabilités.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Murphy.

Mr. Murphy: I have some concerns that relate both to the report and to some of the things that were in the budget. I am going to use the things that were in the budget as an example of why I think the recommendations we are making are still

[Translation]

bered, when dealing with this recommendation, that your allocation represents only 1 per cent of the total budget.

So, to come back to the 1969 figure. This recommendation is aimed at obtaining at least 2 per cent of the total budget for DREE. I am emphasizing the percentage here rather than the total dollar amount. I would be unhappy to learn that you considered the new 50 per cent tax credit provision announced in the budget represented an increase that would bring your budget up to the 2 per cent target. The committee has made this recommendation in relation to the objectives of the department and we feel that you will need additional funds.

Le vice-président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Mr. La Salle, I could never tell you just how much I agree with that recommendation. Obviously, my department does not have sufficient resources to help all the needy regions in Canada. That is certain. I am not going to be the one to haggle with the Minister of Finance if he listens to you. So, and I have said publicly in the House ...

M. La Salle: You know that he is more likely to listen to you than to me.

M. De Bané: You are members from different political parties, even if the majority of you come from the government party, and you have unanimously recommended to the Minister of Finance that my department's budget be increased. I do not know how to thank you. I have said openly in the House before all members of Parliament that I consider my department should be nonpartisan and that I should work with all the representatives of regions where the opportunities are not always equal. Obviously, I do not have the necessary funds; so, the more I can obtain, the better.

Having said this, it is clear that when deficits are as large as ours are now, the solution does not lie solely in a budget increase. Even if you were to double or triple my department's budget, it would still remain 2 per cent or 3 per cent of the total budget. As you say in paragraph 1, all the state officials, all the departments, all the Crown corporations must accept to play their role in regional development. When everyone recognizes his or her own responsibility in that area, we will make much more progress.

Le vice-président: Merci, monsieur le Ministre.

Monsieur Murphy.

Mr. Murphy: Je me préoccupe de certaines questions portant et sur le rapport et sur le budget. En me basant sur certains postes qui figurent dans le budget, je vais vous démontrer pourquoi les recommandations sont encore nécessaires et que l'on en a pas tenu compte dans la préparation de ce budget.

[Texte]

necessary, and maybe have not been considered in this present budget.

One of the things, of course, is the 50 per cent tax incentive that Mr. La Salle mentioned earlier. I am a bit concerned here that instead of having something that is directed strictly at regional development and something that focuses on encouraging companies to go to various regions, not only to the Atlantic regions but to the other areas that you have targeted throughout the country, you are setting up a tax incentive that is going, first of all, to all corporations that fit into certain categories and not just those who need it. Also, I was a bit concerned about the fact that it was set up effective budget night, and therefore companies who already had made plans, presumably based on some feasibility studies, are going to get this tax incentive as of October 28—29. I wonder what type of planning took place that would allow those two—what I think of as—glaring errors.

• 1620

In another area, there is the western development fund, which was set up under the auspices, for some reason or other, of the Minister of Employment and Immigration. I recognize the fact that he is a westerner, but I really do not think that is in line with the recommendation we had, which was, basically, that DREE should be the co-ordinating body for a lot of these organized attempts.

Secondly, I am concerned about the fact that there do not appear to be any real guidelines as to what this \$2 billion to \$4 billion, depending on which figure you want to use, is going to be used for or how it is going to be used. So I am concerned that, although there are discussions between departments, there really is not any co-ordination.

Mr. De Bané: Mr. Murphy, you have raised two precise topics related to the budget, the 50 per cent tax credit investment and the western initiative envelope. Let us start with the tax credit investment of 50 per cent.

I must tell you that I was heartened that night when the Minister of Finance read—and I am quoting—that:

Under the advice of the Minister of DREE I am announcing a bold new program . . .

—et cetera. Mind you, I do not want to overplay and overemphasize that measure that I obtained in the budget, and I am not in a position today even to predict to what extent the measure will be that effective. But it was my belief, and this is what I said when I was a member of the opposition, that we must broaden the arsenal of weapons with which to fight disparities in Canada, and from what I have read about what is going on in most European countries, in the United Kingdom and other countries, the tax system is one of the most powerful ones, because people will invest their money if the return on investment is attractive. So I put it to the Minister of Finance that unless he did something very, very generous in the taxation system for the most disadvantaged areas in Canada, I thought we would miss the boat.

[Traduction]

Bien sûr, le crédit d'impôt dont M. La Salle a fait mention auparavant figure au premier plan. Je suis déçu: plutôt que d'avoir quelque chose qui soit strictement orienté sur l'expansion régionale et qui incite les sociétés à s'installer dans diverses régions, non seulement dans les régions de l'Atlantique mais dans les autres régions que vous visez dans tout le pays, vous avez eu recours à un stimulant fiscal qui bénéficie à toutes les sociétés qui entrent dans certaines catégories et pas simplement à celles qui en ont besoin. D'autre part, je suis un peu ennuyé que la date d'entrée en vigueur soit le soir du budget, car ainsi les sociétés qui avaient déjà fait des projets à partir de certaines études de praticabilité probablement, bénéficieront de cette incitation fiscale à compter du 28 ou du 29 octobre. Je me demande ce qui a permis ces deux énormes erreurs.

Dans un autre domaine, il y a le fonds de développement de l'Ouest créé sous les auspices du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, pour une raison ou une autre. Je sais bien qu'il vient de l'Ouest mais je ne pense pas du tout que cela suive la recommandation que nous avons faite et qui était essentiellement que le MEER soit l'organisme de coordination de tout un éventail de tentatives ainsi organisées.

Deuxièmement, je m'inquiète également qu'il ne semble pas y avoir de véritables directives quant à ces 2 à 4 milliards de dollars, selon le chiffre que vous choisissez. On ne sait pas à quoi ni comment on va les utiliser. Je m'inquiète donc car, même si les ministères se consultent, il n'y a pas de véritable coordination.

M. De Bané: Monsieur Murphy, vous avez soulevé deux sujets bien précis quant au budget, le crédit fiscal de 50 p. 100 sur les investissements et l'enveloppe réservée à l'Ouest. Commençons par le crédit fiscal de 50 p. 100 des investissements.

Je dois vous dire que j'ai trouvé très encourageant le soir du budget d'entendre le ministre des Finances déclarer:

Sur le conseil du ministre de l'Expansion économique régionale, j'annonce un nouveau programme . . .

et cetera. Ne vous méprenez pas toutefois, je ne suis pas prêt à trop insister sur cette mesure contenue dans le budget ni même aujourd'hui à prédire son efficacité. Toutefois, je pensais, et je le disais lorsque je faisais parti de l'Opposition, qu'il nous fallait élargir l'arsenal des armes avec lesquelles nous luttions contre les disparités au Canada. Après avoir lu ce que font la plupart des pays européens comme le Royaume-Uni, on peut dire que le système fiscal est l'une des armes les plus efficaces étant donné que les gens investissent si le rendement sur les investissements semble intéressant. J'ai ainsi déclaré au ministre des Finances que s'il n'offrait pas quelque chose de très très généreux aux régions les plus défavorisées du Canada dans son programme fiscal, nous allions rater le coche.

[Text]

This is why he accepted that idea of a 50 per cent tax credit investment for those regions designated as being the most disadvantaged in Canada. They were designated according to two indicators, and they had to score on both. One was that, according to the census division of Statistics Canada, their per capita income was about 100 per cent below the national average; the second was that the family unemployment rate—the numbers of unemployed in the family—was the highest in Canada. The regions meeting those criteria were the regions designated.

Why are they using here the same machinery as for the other tax credit investment that, as you said, automatically comes into force at midnight on budget night, et cetera? It is for considerations too technical for me, but Finance tells me that this is the way it should be done. If we want to make it operational, it should be the same as for the other three tiers of tax credit investment already in the books. Maybe my officials could explain that in more detail. I could tell you that negotiations with Finance are still going on—negotiations between our two departments—to fine tune the implementation of that program.

Secondly, on the question of the western initiative, I must tell you that my department has been given the role of acting as a sort of secretariat to the western initiative committee of Cabinet. So my department will be—

• 1625

Mr. Murphy: Act as the what?

Mr. De Bané: We have, besides the full Cabinet, different Cabinet committees—there is the social envelope, et cetera. There is one Cabinet committee on western affairs, which is headed by Mr. Lloyd Axworthy. I myself sit on that Cabinet committee, and my department, the officials of DREE, act unofficially as a sort of secretariat to that Cabinet committee. To what extent my department will be the vehicle through which initiatives for western Canada will be implemented, I cannot, at this moment, speak a lot about.

The Vice-Chairman: Mr. Murphy.

Mr. Murphy: I do not want to get into an argument with the minister, but there are a few things I would like to get him to say again and get clarified.

One of my comments on the 50 per cent tax incentive is that it is going to all companies, and not just to those companies that need it to develop in those areas. I would think maybe a better approach, which should have been taken, would be that you would actually negotiate, as part of the contract with the company that is applying for assistance, this particular measure.

The second part of that, which I think maybe the minister missed the first time through, as he was listening to his deputy minister at the same time, is that by making it retroactive to budget night, it seems to me that you are not really bringing in

[Translation]

C'est pourquoi il a accepté cette idée d'un crédit fiscal de 50 p. 100 sur les investissements dans les régions jugées les plus défavorisées du Canada. Ces régions ont été désignées en fonction de deux indicateurs. D'une part, il fallait que d'après la Division du recensement de Statistique Canada, leur revenu par habitant soit d'environ 100 p. 100 inférieur à la moyenne nationale; d'autre part que le taux de chômage familial, c'est-à-dire le nombre de chômeurs dans la famille, atteigne le chiffre le plus élevé au Canada. C'est ainsi que furent désignées les régions qui répondent à ces deux critères.

Pourquoi faire comme pour tous les autres crédits fiscaux sur l'investissement et mettre cela en vigueur à minuit le soir du budget, et cetera? Il s'agit là de détails trop techniques pour moi mais le ministère des Finances m'a dit que c'était la bonne façon de faire. Si nous voulons que cela marche, il faut que cela soit la même chose que pour les trois autres niveaux de crédits fiscaux sur investissement. Mes fonctionnaires seraient peut-être mieux à même de vous donner davantage de détails là-dessus. Je puis toutefois vous dire que les négociations avec les Finances se poursuivent quant aux détails de l'application de ce programme.

Deuxièmement, quant au Comité d'initiatives pour l'Ouest, je dois vous répondre que mon ministère a été chargé d'agir en tant que genre de secrétariat... Mon ministère a donc reçu le mandat d'agir à titre de secrétariat en quelque sorte auprès du Comité du Cabinet d'initiatives pour l'ouest. Donc mon ministère...

M. Murphy: Le mandat auprès de quoi?

M. De Bané: Outre le Cabinet, il existe différents Comités du Cabinet soit celui qui s'occupe de l'enveloppe sociale et cetera... il existe un comité du Cabinet pour les affaires de l'Ouest qui est dirigé par M. Lloyd Axworthy. Je fais partie de ce comité du Cabinet et mon ministère, les fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale jouent un rôle de secrétariat, si vous voulez, auprès de ce Comité du Cabinet. Jusqu'à quel point on confiera à mon ministère la charge de la mise en application de ces initiatives dans l'Ouest du Canada, je ne puis pour l'instant le préciser.

Le vice-président: Monsieur Murphy.

M. Murphy: Je ne voudrais pas lancer là une controverse avec le ministre mais il y a quelques points où j'aimerais qu'il me donne des éclaircissements.

Au sujet de ce stimulant fiscal de 50 p. 100, j'aimerais savoir si on l'accordera à toutes les sociétés, non pas seulement aux sociétés qui en ont besoin pour assurer l'expansion de ces zones. Je crois qu'il aurait mieux valu négocier, dans le cadre du contrat avec la société qui demande cette aide, l'application de cette mesure.

En ce qui a trait à la deuxième partie de cette question, que je crois le ministre n'a pas suivi puisqu'il écoutait en même temps son sous-ministre, en rendant cette mesure rétroactive à la soirée d'exposé du Budget, il me semble que vous n'appli-

[Texte]

new industry, at least not in the short run—you might in the long run. In the short run, you are really—I do not want to use derogatory terms—giving a tax rip-off to companies who have already made a decision based on whatever feasibility studies they have used, so why are we giving them a fat 50 per cent tax incentive?

There is only one other point I will make, because I can see that the chairman is trying to indicate that I have run out of time, and that is that Crown corporations, such as Sysco, would presumably not benefit from this particular program.

In talking about the other matter, the western development fund, it is the responsibility of your department, not that of the Department of Finance, not that of the Department of Employment and Immigration, to try to help regional economic incentives. If your officials are already acting as the unofficial secretariat for this western committee of Cabinet, I would recommend that you be the chairman of that committee so that we do have the type of co-ordination we are talking about in these recommendations you have before you.

The Vice-Chairman: Mr. Minister, have you a comment?

Mr. De Bané: On the second one, I prefer not to comment, as whatever I said might be misconstrued, but I will speak about the first one, because in the first one Mr. Murphy has good points.

Mr. Murphy: And in the second, too.

Mr. De Bané: The second one—I would be walking on eggs if I were to comment.

In the first one, it is obvious that you have good points but, of course, the great art of politics is to look at all the advantages of both systems. What are the pros and cons of an automatic tax concession and the pros and cons of one under application? Let us start with under application, where someone has to apply. Of course, the advantage is that you can prevent leakages, a company that has several plants in Canada cannot play with the figures to reduce their taxes, et cetera, because the officials will be looking closely through their figures before granting it.

Second, the problem, of course, when people have to apply, is that you need a lot of civil servants to assess, study, negotiate, et cetera, et cetera.

The way I looked at it myself was that I said, okay, Finance is ready to do something generous for the 5 per cent or 6 per cent of Canadians living in the poorest areas of Canada, the most disadvantaged, the ones where opportunities are least existent. Experience shows, and I think you would agree with

[Traduction]

quez pas en fait cette mesure à des entreprises nouvellement créées, du moins pas à court terme, à moins qu'à longue échéance . . . A courte échéance, et je ne voudrais pas utiliser un terme qui dépréciérait la mesure, vous fournissez réellement un avantage fiscal indu de réduction de taxes à des sociétés qui ont déjà pris leur décision à la suite d'études de faisabilité qui ont été faites déjà. Donc pourquoi leur fournir cette réduction de 50 p. 100 des taxes?

Je voudrais présenter un dernier point car je vois que le président s'impatiente et m'indique que mon temps est terminé, mais je voudrais indiquer que des sociétés de la Couronne telle que la Sysco ne profiterait probablement pas de ce programme.

Pour parler d'une autre question, soit de cette caisse de développement de l'ouest, c'est à votre ministère d'essayer de fournir des incitations pour le développement régional de l'économie et ce n'est pas la responsabilité du ministère des Finances, du ministère de l'Emploi et de l'immigration. Si vos fonctionnaires jouent déjà officieusement le rôle de secrétariat auprès ces comités du Cabinet créé pour s'occuper des affaires de l'ouest, moi je suggérerais qu'on vous nomme président de ce comité afin que vous puissiez assurer cette coordination mentionnée dans les recommandations que vous avez devant vous.

Le vice-président: Monsieur le ministre, avez-vous des remarques à apporter?

M. De Bané: Au sujet de la deuxième question, je préfère ne pas apporter de commentaire car tout ce que je pourrais dire pourrait être mal interprété mais je prendrai le premier sujet car là M. Murphy nous a présenté des points pertinents.

M. Murphy: Et dans le cas du deuxième sujet aussi.

M. De Bané: Dans le cas du deuxième sujet . . . je craindrais de m'aventurer si je devais commenter . . .

Mais pour le premier sujet, il est évident que tout l'art dans la politique consiste à examiner les avantages des deux systèmes. Il faut considérer quels sont les avantages et les inconvénients d'établir un système de dégrèvement automatique et quels sont les avantages et inconvénients du système où il faut présenter une demande pour obtenir une redevance fiscale? Commençons par le système où il faut faire la demande pour obtenir le dégrèvement. Naturellement les avantages sont qu'on peut éviter des fuites, qu'une compagnie qui a plusieurs usines au Canada ne peut jouer avec les chiffres pour réduire ses taxes et cetera car les fonctionnaires vont examiner de près ces chiffres avant d'accorder la concession fiscale.

Mais, en deuxième lieu, la difficulté qui se pose c'est que lorsque les gens présentent leur demande, il faut employer de nombreux fonctionnaires pour s'occuper du processus, pour faire l'évaluation, pour négocier et cetera.

Dans mon optique, je dirais d'accord, il faut que le ministère des Finances se montre généreux pour les 5 ou 6 p. 100 des Canadiens qui vivent dans ces régions les plus pauvres du Canada, qui sont les plus désavantagés, qui ont le moins de possibilités. L'expérience montre, et vous en conviendrez avec

[Text]

me, that the chances of people from outside those regions going and investing in those regions are almost nonexistent. One of the areas that was designated according to those objective criteria was my region, the Gaspé. I have been the member for my riding for 12 years now, and I know of no company that has established itself in that riding; the only investment made was made by people living in the riding. So, the chances that the big companies of Canada will go and locate in those regions—personally, I do not think it will happen. But it might induce the people living in those areas to invest there, instead of putting their savings in Montreal or Toronto, or the stock exchange in New York. If, on the other hand, the largest companies in Canada, instead of paying taxes to the federal government, were to decide to invest their money in those regions—this is the spirit of the measure—I would be very happy.

• 1630

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Harquail.

M. Harquail: Merci, monsieur le président. Premièrement, comme le président et mes collègues du comité, j'aimerais féliciter le ministre du beau travail qu'il a accompli jusqu'à maintenant.

If I may, Mr. Chairman, I would like to ask for the co-operation of the minister in the time that is allotted on the first round so that I might make some points and then, if he would, he could respond to them.

First of all, I want to flag the very important development in the budget. I feel that that is a very positive step. Anytime we can get incentives in areas in need of development—any type of incentive, but certainly the one described—I would want, publicly, to support that, and to congratulate the minister publicly on his having these additional funds to eradicate disparity or to carry out development.

Also, on the point of forestry, I want publicly to acknowledge the funds that have been directed to pulp and paper developments in Canada, especially those in the Atlantic region, and also the upcoming forestry agreement, which I understand is imminent, not to mention other special agreements with Consolidated Bathurst Inc. and other pulp and paper companies. This is important.

But, Mr. Chairman, through you to the minister, on the specifics: I want to tell him that not only is it a beautiful thing to witness the unanimous consent we have in this committee—it does exist, and I think that is important—in the work we are charged with doing on behalf of the House of Commons, but also I think the word "historic" could be used. We have just completed 10 years of DREE. This is historic, because we are at the crossroads of where DREE will go, as compared with its first days when it was set up as ARDA; there is the type of recommendation we are bringing forward, there are the moneys it will have to have, there is the new direction and new

[Translation]

moi, que les chances que des gens de l'extérieur viennent investir dans ces régions sont presque inexistantes. Une des régions désignées conformément à ces critères objectifs était la mienne, la Gaspésie. Cela fait maintenant 12 ans que je représente ma circonscription et je ne connais aucune compagnie qui s'y soit installée; les seuls investissements jamais faits l'ont été par les résidents de cette circonscription. Donc que de grosses compagnies canadiennes viennent s'installer dans ces régions, personnellement, je n'y crois pas. Cependant, cela pourrait inciter ceux qui vivent dans ces régions à y investir plutôt que d'investir leurs économies à Montréal, à Toronto ou à la Bourse de New York. Par contre, si les grandes compagnies canadiennes, au lieu de verser des taxes au gouvernement fédéral devaient décider d'investir leurs capitaux dans ces régions—tel est l'objectif de cette mesure—j'en serais très heureux.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur Harquail.

M. Harquail: Thank you, Mr. Chairman. First of all, I would like to join the chairman and my colleagues in congratulating the minister for his magnificent work up to date.

Avec votre permission, monsieur le président, j'aimerais demander la collaboration du ministre dans le temps de parole qui m'est impartie au premier tour et qu'il accepte que je fasse plusieurs commentaires auxquels il pourra répondre par la suite s'il le veut.

Premièrement, je veux applaudir cette initiative budgétaire très importante. C'est une mesure très positive. Chaque fois que nous pouvons aider des régions qui ont besoin d'être développées, sous quelque forme que ce soit, et en l'occurrence cette forme est excellente, je me fais un devoir de l'appuyer publiquement, et je veux donc féliciter publiquement le ministre d'avoir obtenu ces fonds supplémentaires pour éliminer les disparités et promouvoir l'expansion.

En ce qui concerne l'industrie forestière, je veux également le féliciter publiquement d'avoir dégagé ces capitaux pour l'exploitation des pâtes et papiers au Canada, surtout dans la région atlantique, ainsi que de l'accord, que je crois imminent concernant cette industrie, sans compter les autres accords spéciaux avec *Consolidated Bathurst Inc.* et d'autres compagnies de pâtes et papiers. C'est important.

Cela dit, monsieur le ministre, je passerai à des points plus précis. Constater l'unanimité qui règne au sein de notre comité, unanimité réelle et importante selon moi, est non seulement magnifique, compte tenu du travail dont nous sommes chargés au nom de la Chambre des communes, mais également «historique». Le MEER vient d'avoir dix ans. C'est une date historique car ce ministère se trouve à la croisée des chemins très loin des premiers balbutiements de l'ARDA. Voici nos recommandations concernant les sommes qu'il lui faut, ainsi que cette nouvelle orientation et cette nouvelle autorité vis-à-vis des autres ministères. Dans presque toutes les

[Texte]

authority it is going to have vis-à-vis some of the other line departments. I think that has been made very clear in almost every area, certainly by the parliamentarians I know about; we have all stated that this is a very serious moment for us, it is a very serious moment for us as parliamentarians with respect to this department. Obviously, then, the decisions that will flow will be, in my view, historic. It once again underlines the importance of what we are deliberating about and the actions that will be taken on the recommendations.

On the recommendations per se, Mr. Minister, you asked about item 5. I might just clarify it a bit. DREE's programming, RDIA and the GDA, are primarily administered programs, they are programs administered by DREE officials operating in provincial offices, such as in the Atlantic area. In that Atlantic regional office we see something in the order of 100 persons who work these two programs; in Ottawa there are in the vicinity of 400 persons at the DREE head office. It is my impression that this could be, or might be, excessive, given that DREE really has no regional or interprovincial national programs to administer. I realize that some co-ordination has to take place, but every consideration should be given to doing this with fewer people. At some point, some DREE officials could be reassigned or relocated in areas where they could be more effective.

• 1635

That, in a nutshell, is at the base of what brought forward recommendation 5, because, let us face it, Mr. Chairman, Mr. Minister, certainly there is a malaise in the country today at all levels—entrepreneurs, businessmen, politicians—about bureaucracy and the problems with too many tiers, too many levels, not enough co-ordination. I think that clarifies a bit the term that was used about streamlining the role in terms of administering these programs.

If DREE is going to get all the money it needs and if it is going to succeed, it is the feeling of the committee, in making this recommendation, that some of these things are going to have to be addressed, and it is going to have to be not only clearly seen to have been addressed, but we are going to have to see the results of those actions in the final package in the delivery process. I think that is what we were talking about there. We did find in the hearings in the evidence of people who appeared before us in the Atlantic region that they find that it takes too much time, yet we do not understand this because of all the people who are employed and the moneys that are being allocated to DREE.

There are many other aspects I could get into. We are always caught up by the constraints of time, Mr. Minister. I am going to begin with that. The chairman knows that I have a short amendment I would like to introduce later on relating to recommendation 3, as we get into consideration of the final approval of these recommendations. Mr. Minister, this is the general thrust of the points I wanted to make this afternoon, not forgetting that there are, of course, many other questions hanging fire in the Atlantic area, such as the strengthening of

[Traduction]

régions, les parlementaires que je connais n'ont laissé planer aucun doute à ce sujet: Nous avons tous dit que cette heure était très importante pour nous en tant que parlementaires travaillant avec ce ministère. Les décisions qui suivront sont à mon avis historiques. Cela souligne une fois de plus l'importance de nos délibérations et l'importance des mesures qui seront prises sur la base de nos recommandations.

En ce qui concerne les recommandations elles-mêmes, monsieur le ministre, vous avez posé une question au sujet de la recommandation numéro 5. Je pourrais peut-être vous donner quelques précisions. Les programmes de la LSDR et les ententes-cadres de développement sont administrés par des fonctionnaires du MEER à partir des bureaux provinciaux couvrant des régions comme l'Atlantique. Dans le Bureau régional de l'Atlantique, il y a près de 100 personnes qui s'occupent de ces deux programmes; à Ottawa il y a près de 400 personnes au Bureau central du ministère. J'ai l'impression que c'est peut-être un peu excessif, étant donné que le MEER n'a pas véritablement de programmes nationaux interprovinciaux ou régionaux à administrer. Je sais qu'une certaine coordination est nécessaire, mais tout devrait être tenté pour réduire ce nombre. Certains de ces fonctionnaires pourraient éventuellement être affectés à d'autres régions où ils seraient plus utiles.

C'est en résumé la raison de cette recommandation numéro 5 car, il ne faut pas nous le cacher, monsieur le ministre, il y a un malaise généralisé dans le pays aujourd'hui à tous les niveaux—chez les entrepreneurs, les industriels, les politiciens—au sujet de la bureaucratie et des problèmes que de trop nombreux paliers, de trop nombreux niveaux et une coordination insuffisante posent. Cela devrait vous permettre de mieux comprendre ce que nous entendons par simplification quand nous parlons de l'administration de ces programmes.

Si le MEER obtient tout l'argent dont il a besoin et s'il doit réussir, nous estimons nécessaire, par le biais de cette recommandation, que certains de ces problèmes soient résolus et il ne faudra pas nécessairement qu'ils donnent l'impression de l'avoir été mais que cela puisse se constater concrètement. Tel est notre objectif. Ceux qui sont venus témoigner devant nous dans la région atlantique se sont plaints de délais beaucoup trop longs, ce que nous n'arrivons pas à comprendre, étant donné le nombre de fonctionnaires et les sommes allouées au MEER.

J'aimerais encore dire bien des choses, mais nous sommes toujours limités par le temps, monsieur le ministre. Le président sait que j'ai un petit amendement concernant la recommandation numéro 3 que j'aimerais proposer plus tard lorsque nous serons arrivés à la phase finale d'approbation de ces recommandations. Monsieur le ministre, c'était l'essentiel de ce que je voulais vous dire cet après-midi, n'oubliant pas, bien entendu, qu'il y a beaucoup d'autres questions brûlantes qui se posent dans la région atlantique, telles le renforcement du

[Text]

the highway program, the continuation of regional development commissions, industrial commissions, that are looking for information as to when funds are going to be made available to continue their work. As we get on to considering the vote of the estimates, I am sure you will agree that there are many people anxious to know exactly the future of industrial commissions, exactly the future of some funds—we saw recently the Deputy Minister of Highways in New Brunswick making a statement, on behalf of the federal government, that there would be no money for highways. I think some of these points are urgent; they are important and they will have to be clarified.

Mr. Chairman, I would hope that the minister will be able to shed some light on the topics I have raised.

The Vice-Chairman: Just before the minister comments on your observations, Mr. Harquail, I do not want to take from your time, I just want to say very quickly that we must bear in mind that these recommendations now before the minister were unanimously recommended by the subcommittee and unanimously adopted by the full committee. The committee can do anything it wants to do, but whether it is the committee's desire to start introducing amendments, I do not know. Mr. Minister.

Mr. Harquail: Okay, I agree—

The Vice-Chairman: We can discuss that.

Mr. De Bané: Mr. Harquail, and my dear former parliamentary secretary, you have touched upon different subjects. I do not know which I should, in my two minutes, answer. The one on which you insisted most was the administration of DREE, number 5. As you know, politicians come and go, but the institutions remain, and this is why the administration of a department is more the responsibility of the deputy minister; he might like to comment in more detail about recommendation 5 of the committee, how to streamline and make more efficient, et cetera. The guidance I have given to the department—I know that it cannot be done within a week or two, it takes time to plan—is that I would like to see that department relate more directly to the community, to the people, to the most dynamic people, the business community in every region. I would like to have the officials of this department closer to the people. If our officials are too far away from a region, they will miss the action, they will not know who are the most dynamic businessmen. I do not believe myself government, here in Cabinet or elsewhere, can devise industrial strategies, I do not believe that. I think if there is a Canadian entrepreneur somewhere who is ready to risk his capital to do something, and if my people, the officials of that department, have an office close to him and can relate to him, help him to achieve his project, this is the way it is going to work. I have asked my department to devise ways and means so that this department will be closer to the people that every one of you represents. How to make that happen, I think is more in the expertise of Mr. Montreuil and his officials. Maybe they would like to comment on number 5.

[Translation]

programme routier, la prorogation des commissions d'expansion régionale, des commissions industrielles qui aimeraient savoir quand des capitaux seront mis à leur disposition pour qu'elles puissent continuer leur travail. Lorsque nous étudierons les crédits budgétaires, je suis certain que vous conviendrez que beaucoup seront anxieux de savoir exactement quel sera l'avenir des commissions industrielles, quel sera l'avenir de certains capitaux. Nous avons entendu dernièrement le sous-ministre des transports du Nouveau-Brunswick dire au nom du gouvernement fédéral qu'il n'y aurait pas d'argent pour les routes. Certaines de ces questions ont un caractère d'urgence, sont importantes et devront être précisées.

Monsieur le président, j'espère que le ministre pourra nous éclairer sur certains points que j'ai soulevés.

Le vice-président: Avant de demander au ministre de commenter vos remarques, monsieur Harquail, je ne veux pas prendre cela sur votre temps mais je voudrais dire simplement et très rapidement que nous ne devons pas oublier que ces recommandations proposées au ministre ont été adoptées à l'unanimité par le sous-comité et par le comité plénier. Le comité peut faire ce que bon lui semble, mais quant à souhaiter introduire des amendements, je ne sais. Monsieur le ministre.

M. Harquail: Très bien, je suis d'accord . . .

Le vice-président: Nous en discuterons.

M. De Bané: Monsieur Harquail et cher ancien secrétaire parlementaire, vous avez abordé nombre de questions différentes. Je ne sais auxquelles je devrais répondre, dans les deux minutes que j'ai. Vous avez beaucoup insisté sur la recommandation n° 5 relative à l'administration des programmes. Comme vous le savez, les politiciens vont et viennent, mais les institutions demeurent, et c'est pourquoi l'administration d'un ministère est surtout la responsabilité du sous-ministre. Il voudrait peut-être commenter un peu plus en détails cette recommandation n° 5 du comité, visant à la simplification et à l'efficacité accrue de l'administration de ces programmes. J'ai demandé à mes fonctionnaires—and je sais que cela ne peut être fait en une semaine ou deux, la planification prend un certain temps—to faire en sorte que le ministère soit en rapport plus direct avec les collectivités, la population, les éléments les plus dynamiques de la population, la communauté industrielle de chaque région. J'aimerais que les fonctionnaires de ce ministère soient plus proches de la population. S'ils sont trop éloignés d'une région, ils ne comprennent pas bien la situation, ils ne savent pas quels sont les éléments les plus dynamiques. Je ne crois pas que le gouvernement puisse ici en conseil des ministres ou ailleurs élaborer des stratégies industrielles. S'il y a quelque part un entrepreneur canadien qui veut bien risquer ses capitaux et si les hauts fonctionnaires de mon ministère ont un bureau près de chez lui, qu'ils communiquent avec lui, qu'ils l'aide à réaliser son projet, c'est comme cela que ça va se produire. J'ai demandé à mon ministère de trouver des voies et des moyens pour qu'il puisse se rapprocher des gens que vous représentez. Comment cela peut se faire, M. Montreuil et ses collègues le savent mieux que moi. Il peut vous dire ce dont il s'agit au numéro 5.

[Texte]

• 1640

The Vice-Chairman: Mr. Minister, I regret to say that unless we have the leave of the committee, I, as chairman, am compelled to chair the meeting under the rules and regulations as laid down, and the fact is that the time period for Mr. Harquail is up.

I would like to make a comment: because the minister is here, perhaps if we could get shorter questions and ones more to the point, we might elicit more information—that is just a comment, which all members may want to consider. Mr. Darling, unless you want to give leave, it is your scheduled—

Mr. De Bané: We may give two minutes to Mr. Montreuil and then start.

Mr. Darling: Fine, Mr. Minister.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Harquail, I think the dilemma—having lived with DREE since its inception in 1969—of decentralization is that we will have to recognize, assuming that those of us living and working in Hull are not parasites, that there is an interface with central agencies in Ottawa and with line departments that are not as decentralized as DREE, and that that action and those relationships must continue. There are a great number of officials within other departments in Ottawa to whom we have to relate with a view to making happen the initiatives that are initiated, often-times, in the field through DREE to provincial governments or through third parties.

The aspect of the elimination of regional offices and the deconcentration and the creation of other offices is one that is under review in the department. One should not assume, however, that all initiatives, from a spatial standpoint, have a purely provincial imperative, there are initiatives in Atlantic Canada that have been examined, be they forestry, be they ocean industries, that have regional implications that are broader than for one province. I think we would be limited in our analyses if we restricted ourselves purely to passing judgment on the views expounded by the office in a given province or by the director general of that office.

I can assure you, Mr. Chairman, that the whole question of the DREE role, its interface with other agencies and with the public, is one that is under close scrutiny. We intend to follow through on whatever will be the role orientation of the department so that the deployment of its human and financial resources will be in accordance with the objectives that are being pursued.

The Vice-Chairman: Thank you very much. Mr. Darling, second round, five minutes.

Mr. Darling: Thank you very much. I have a lengthy statement I would like to make to comment on this, but I will ask some short, sharp questions. Regarding the eight points that we put out, I cannot see that we are going to be getting any information, we are wasting our time in asking the minister, the minister and his officials want to be able to look at

[Traduction]

Le vice-président: Monsieur le ministre, excusez-moi, mais à moins d'avoir l'autorisation des membres du Comité, en tant que président je dois présider selon les Règlements établis et le temps de parole de M. Harquail est écoulé.

Je voudrais ajouter une remarque: puisque le ministre est présent, nous pourrions peut-être poser des questions plus courtes, plus précises afin d'obtenir plus de renseignements. Ce n'est qu'une observation pour les membres du Comité. Monsieur Darling, à moins que vous ne nous en donniez la permission, ce serait votre tour . . .

M. De Bané: Nous pourrions peut-être accorder deux minutes à M. Montreuil et poursuivre ensuite.

M. Darling: Très bien, monsieur le ministre.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur Harquail, je suis au MEER depuis sa création en 1969 et le dilemme de la décentralisation, en supposant que ceux parmi nous qui vivent et travaillent à Hull ne sont pas des parasites, c'est qu'il y a une relation avec les agences centrales à Ottawa et avec les ministères d'exécution qui ne sont pas aussi décentralisés que le MEER et que ces activités et ces relations doivent se poursuivre. Il y a dans d'autres ministères à Ottawa un grand nombre de hauts fonctionnaires avec qui nous devons travailler afin de réaliser des initiatives qui très souvent sont prises sur place par le MEER, par l'entremise des gouvernements provinciaux ou de tierces parties.

L'élimination des bureaux régionaux et la déconcentration de même que la création d'autres bureaux sont présentement à l'étude au ministère. Il ne faut pas croire, toutefois, que toutes les initiatives, du point de vue «emplacement», soient obligatoirement provinciales. Certaines initiatives dans la région atlantique ont été étudiées, que ce soit dans le domaine de la foresterie, l'industrie océanique, et ont des répercussions régionales qui dépassent les limites d'une province. Nos analyses sont limitées si nous nous restreignons à juger seulement les opinions d'un bureau donné dans une province ou du directeur général de ce bureau.

Je puis vous assurer, monsieur le président, que le rôle du MEER, et ses relations avec d'autres organismes et le public, sont étudiés de près. Nous avons l'intention de donner suite à cette nouvelle orientation du ministère afin que le déploiement des ressources humaines et financières se fassent conformément aux objectifs poursuivis.

Le vice-président: Merci beaucoup. Monsieur Darling, vous avez la parole, cinq minutes pour le second tour.

M. Darling: Merci beaucoup. J'aurais une déclaration assez longue et j'aimerais connaître vos observations à ce sujet, mais je vais vous poser des questions courtes et précises. Au sujet des huit recommandations ont été présentées, je ne vois pas comment nous pouvons obtenir de renseignements, nous perdons notre temps en demandant au ministre, celui-ci et ses

[Text]

these. They know that no matter how long we talk about these, this is what we want. So, to me, that is it.

Mr. Minister, I was interested in your comments on the 50 per cent tax credit. I assume that your officials and you were involved in this with the Ministry of Finance—Mr. Murphy brought this up—and that it was to help the areas that are in need of it. I was hoping, Mr. Minister, that the areas in need of it were the ones that you, in your wisdom, and your departmental officials, have designated as the DREE areas, yet this is not the case. Mr. Minister, I am wondering if you have checked the map of Ontario and seen this one, or if you do not know exactly, specifically, what it covers.

Mr. De Bané: Muskoka; I know where it is.

Mr. Darling: I know that you know, but do you know where the 50th parallel is in Ontario, that is what I meant. Muskoka and Parry Sound are in northern Ontario. The 50th parallel, going through Ontario, is about 800 or 900 miles north and there is hardly anything but a few Indian villages up there. The only thing that shows on this whole bloody map is a place called Fort Hope, the only place—not Port Hope, but Fort Hope. Northern communities, such as Timmins, Cochrane, Nipigon, Port Arthur, and all those, are away south of it.

• 1645

The other thing, Mr. Minister, is that it is supposed to be less than 40 per cent of the population to qualify; this is the maximum that can qualify. In Ontario, in that particular area, the population is 0.29 per cent. There are 24,000 people eligible, out of a population of 8.5 million. I was just wondering who dreamed that up, because it surely is not going to contribute much. Certainly, I am hoping that you will be able to apply some pressure and say, here, we know the designated areas in Ontario, we know where the population is bad. I would appreciate your comments on that.

The Vice-Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: Mr. Darling, you have brought up a very real question. During those negotiations between Finance and my department, we discussed, of course, two topics: one was a very generous tax incentive measure; then we discussed the other topic, what percentage of Canadian people should benefit from that very generous measure, whatever it was going to be—because, of course, the measure that was chosen by Finance, the tax credit, was decided just at the last stages.

When, under my direction, DREE started to negotiate with Finance about five or six months ago, we had two things in mind: let us convince them that they should put something in the budget, a fiscal matter, and let us have it apply to Canadians. Then the question was, to what Canadians? Where?

[Translation]

hauts fonctionnaires veulent probablement avoir le temps de les étudier. Ils savent que même si nous en discutons longuement, c'est en définitive ce que nous voulons. Quant à moi, c'est réglé.

Monsieur le ministre, vos remarques concernant le dégrèvement de 50 p. 100 m'ont fort intéressé. Je suppose que vos hauts fonctionnaires et vous-même avez influencé le ministère des Finances. M. Murphy avait soulevé cette question, il s'agissait d'aider les régions qui en ont besoin. J'espérais, monsieur le ministre, que ces régions étaient celles que vous-même, dans votre sagesse, de même que vos hauts fonctionnaires, aviez désignées comme étant les régions du MEER, pourtant ce n'est pas le cas. Je me demande, monsieur le ministre, si vous avez vérifié la carte de l'Ontario et vu celle-ci ou si vous ne savez pas exactement, précisément, quelle est la région couverte.

M. De Bané: Muskoka, oui je sais où cela se trouve.

M. Darling: Je sais que vous le savez, mais savez-vous où passe le 50^e parallèle en Ontario, voilà ce que je voulais souligner. Muskoka et Parry Sound se trouvent dans le Nord de l'Ontario. Le 50^e parallèle passe à travers l'Ontario à environ 800 ou 900 milles au nord, où il n'y a que quelques villages indiens. La seule chose qu'on retrouve sur cette satanée carte c'est un endroit appelé Fort Hope, le seul endroit, non pas Port Hope, mais Fort Hope. Les municipalités du nord comme Timmins, Cochrane, Nipigon, Port Arthur et toutes les autres se trouvent au sud du 50^e parallèle.

Autre chose, monsieur le ministre, moins de 40 p. 100 de la population est censée être admissible, c'est le maximum. Dans cette région particulière, en Ontario, la population ne s'élève qu'à 0.29 p. 100. Vingt-quatre mille personnes sont admissibles sur une population de 8.5 millions. Je me demande qui a bien pu songer à cela, car il est bien évident que cela n'apportera pas grand-chose. J'espère que vous allez pouvoir exercer des pressions et pouvoir dire: nous savons quelles sont les régions désignées de l'Ontario, nous savons où sont les régions les plus touchées. J'aimerais bien savoir ce que vous en pensez.

Le vice-président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Monsieur Darling, c'est une très bonne question. Au cours des négociations qui ont eu lieu entre le ministère des Finances et mon ministère, nous avons discuté évidemment de deux sujets: premièrement d'un stimulant fiscal très généreux et deuxièmement du pourcentage de Canadiens qui profiteraient de cette mesure très généreuse, quelle qu'elle soit, car évidemment elle devait être choisie par le ministère des Finances qui décide en dernier lieu du dégrèvement.

Lorsque sous ma gouverne, le MEER a commencé à négocier avec le ministère des Finances il y a environ cinq ou six mois, nous avions à l'esprit deux choses: les convaincre d'incorporer dans le budget une mesure fiscale et l'appliquer aux Canadiens. La question se posait ensuite: à quels Canadiens? et où?

[Texte]

It was relatively easy on the question of principle, because Mr. Crosbie, as you know, had put into his budget a fiscal measure for the Gaspé and the Atlantic provinces. So already Finance had been sensitized to that question and already Mr. Don MacDonald had started those tax credit investments.

Now came the question, to what regions should it apply? Should it apply exactly as Mr. Crosbie had suggested in his budget, to the Gaspé and the Atlantic, or to all of Canada? I said, I am myself not knowledgeable about all of Canada, I know particularly my region but not the rest of Canada; but it is obvious to me that we have poor regions in all of Canada, in all the provinces, so let us have regions designated in all the provinces.

The Vice-Chairman: Mr. Minister—sorry, go ahead.

Mr. De Bané: What we had is the map we have before us, which is obviously unsatisfactory for Ontario. What I give you, Mr. Darling, is the following commitment: I will try, over the next year or the next two years, with my officials to take stock of all the criticism and comments that will be made concerning that map—such as the comments you have just made, that the region in Ontario is one where there is no population, et cetera—and try to see if we cannot refine or redesign that map. Already, I have received a lot of comments about it. I make to you the commitment, on my behalf and that of Mr. Montreuil, that we will be looking at that map.

Mr. Darling: Thank you very much. One other question, Mr. Chairman—

The Vice-Chairman: Sorry, Mr. Darling, but you have gone beyond your time this afternoon—

Mr. Darling: I asked one short question, Mr. Chairman, certainly—

The Vice-Chairman: Mr. La Salle, I am quite easy. Mr. Darling, as a chairman, I just want to exercise, as fairly as possible—

Mr. Darling: I appreciate that.

The Vice-Chairman: —if the next Liberal member to speak is willing to give you some time, then, as chairman, if there is consent in this committee, I am willing to do it. But I would have to ask the committee. You have gone beyond the five minute slated time, actually, in the questions and answers.

• 1650

Mr. Lapointe.

M. Lapointe: J'ai une question qui ne sera pas tellement longue.

M. Cyr: Monsieur le président, permettriez-vous à M. Darling de poser une très courte question?

M. Lapointe: Très bien, je m'excuse.

[Traduction]

La question de principe était relativement facile, car, comme vous le savez, M. Crosbie avait dans son budget prévu une mesure fiscale pour Gaspé et les provinces de l'Atlantique. Le ministère des Finances était donc déjà sensibilisé à cette question et M. Don MacDonald avait déjà appliqué ces dégrèvements.

Il fallait donc décider ensuite des régions où les mesures s'appliqueraient. Devaient-elles s'appliquer exactement comme M. Crosbie l'avait suggéré dans son budget, à Gaspé et aux provinces de l'Atlantique ou à tout le Canada? J'ai répondu que je ne connaissais pas personnellement tout le Canada, je connaissais surtout ma région et qu'il était évident que nous avions dans l'ensemble du Canada des régions pauvres, dans toutes les provinces, par conséquent il fallait avoir des régions désignées dans toutes les provinces.

Le vice-président: Monsieur le ministre, excusez-moi, poursuivez.

M. De Bané: Nous ne disposons que de cette carte que vous avez devant vous, ce qui n'est évidemment pas satisfaisant pour l'Ontario. Je vous donne donc ma parole, monsieur Darling, qu'au cours de la prochaine année ou d'ici deux ans j'essaierai avec mes hauts fonctionnaires de tenir compte de toutes les critiques et de toutes les remarques qui seront faites concernant cette carte... comme celles que vous venez de faire, la région de l'Ontario mentionnée est peu populeuse, etc.,... afin de pouvoir améliorer ou redessiner la carte. J'ai déjà reçu un grand nombre d'observations à ce sujet. Je m'engage donc en mon nom personnel et au nom de M. Montreuil à étudier cette carte.

M. Darling: Merci beaucoup. Au sujet de l'autre question, monsieur le président?

Le vice-président: Je regrette, monsieur Darling, mais vous avez dépassé votre temps de parole cet après-midi...

M. Darling: Je n'ai posé qu'une très courte question, monsieur le président, il est certain...

Le vice-président: Monsieur La Salle, je suis très accommodant. Monsieur Darling, en tant que président je dois diriger de façon aussi équitable que possible...

M. Darling: Je sais.

Le vice-président: ... les débats et si le prochain Libéral à prendre la parole veut bien vous donner de son temps, en tant que président et si tous sont d'accords, je veux bien l'accepter. Toutefois, je dois demander l'avis des autres membres du Comité. En fait, vous avez dépassé les cinq minutes prévues pour les questions et les réponses.

Monsieur Lapointe.

M. Lapointe: I have a question which should not take too long.

M. Cyr: Mr. Chairman, would you allow Mr. Darling to ask a very brief question?

M. Lapointe: Of course, excuse me.

[Text]

The Vice-Chairman: Mr. Darling, go ahead.

Mr. Darling: Mr. Chairman, to the minister, there are incentives, as you know, to cut down on oil and use gas. I know you could use your good offices, but would DREE be in a position to assist, financially, a municipality in getting natural gas to it? There is one town, as an example, that is 50 miles away; they have a chance to get industry if they can get natural gas. Under this new setup, I am wondering if DREE can contribute money, is it eligible to contribute for that? This would apply, I am quite sure, to a good many of our areas, I think the question would be of interest to a good many of us.

The Vice-Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: I would tend to say, Mr. Darling, that it would be more appropriate that it be done through the Department of Energy, which, through the budget will have a huge envelope for all sorts of industry things related to energy. It would be more appropriate to go through that department.

Mr. Darling: Thank you.

The Vice-Chairman: Mr. Lapointe.

M. Lapointe: Merci, monsieur le président.

Ma question concerne les subventions au développement. Le ministre peut-il me dire si, à l'instar de l'ancien ministre Lessard, il a entrepris des démarches légales quelconques pour qu'un amendement soit fait à l'article 9,4 de la Loi sur les subventions au développement régional qui date de juillet 1969 afin qu'une entreprise puisse être autorisée à obtenir une deuxième subvention pour sa modernisation industrielle? À mon avis, cette partie de la Loi peut ralentir l'élan d'une compagnie qui peut n'avoir obtenu qu'une très petite subvention la première fois et qui se voit refuser une deuxième subvention pour sa modernisation qui pourrait être très importante pour sa rentabilité future.

M. De Bané: Oui, je reconnaiss, monsieur Lapointe, l'anomalie de l'article que vous venez de citer. Je vous rappelle que, le printemps dernier, j'ai promis à ce comité que je viendrais devant le Parlement avec une nouvelle loi qui serait une refonte de la Loi sur les subventions au développement régional de mon ministère et l'article que vous venez de citer fera partie des modifications que j'apporterai à la Loi.

M. Lapointe: Merci.

Le vice-président: Monsieur Lapointe.

M. Lapointe: C'est tout.

The Vice-Chairman: Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I will be brief. I want to point out to the minister, through you, Mr. Chairman, that in article 7, airport runways—and we discussed this yesterday in committee—also means terminals and buildings.

I will carry on further. My question, Mr. Minister, is about tourism and how it relates to Atlantic Canada. I believe

[Translation]

Le vice-président: Allez-y, monsieur Darling.

M. Darling: Monsieur le ministre, vous savez bien qu'il y a des stimulants pour réduire la consommation de pétrole en le remplaçant par le gaz. Je sais que vous pourriez utiliser vos bons offices, mais est-ce que le MEER serait en mesure de donner de l'aide financière à une municipalité pour lui faire parvenir du gaz naturel? Par exemple, il y a une ville à 50 milles de distance; si les gens peuvent avoir accès au gaz naturel, ils pourront attirer de l'industrie. Dans le cadre de ce nouveau système, le MEER pourrait-il contribuer des fonds; est-ce qu'il a le droit de contribuer dans ce but? Je suis sûr que cela s'appliquerait également à beaucoup de nos régions, donc je crois que la question intéresse la plupart d'entre nous.

Le vice-président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Monsieur Darling, je dirais plutôt qu'il serait plus approprié de faire appel au ministère de l'Energie qui disposera dans le cadre de son budget d'une enveloppe énorme pour toutes sortes de questions reliant l'industrie et l'énergie. Il voudrait mieux passer par ce ministère.

M. Darling: Merci.

Le vice-président: Monsieur Lapointe.

M. Lapointe: Thank you, Mr. Chairman.

My question is related to development incentives. Could the Minister tell me whether he undertook, like former Minister Lessard, any legal steps to have Section 9.4 of the Regional Development Incentives Act of July 1969 amended so that a business would be eligible for a second subsidy for industrial modernization? I think this part of the Act could slow down the growth of a company which perhaps received only a very small subsidy the first time around and which is refused a second subsidy for modernization which might be very important to its future viability.

M. De Bané: Yes, Mr. Lapointe, I do recognize the anomaly inherent in the section you just mentioned. Let me remind you that last spring I promised this Committee that I would go before Parliament with a new Act, a reworked Regional Development Incentives Act; the section you just mentioned would be the object of one of the amendments I would make to the Act.

M. Lapointe: Thank you.

The Vice-Chairman: Mr. Lapointe.

M. Lapointe: That is all.

Le vice-président: Monsieur Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président. Je serai bref. Je voudrais faire remarquer au Ministre que dans l'article 7, et nous avons déjà discuté de cette question hier au Comité, les pistes des aéroports comprennent les aérogares et les bâtiments.

Je vais expliquer cela. Monsieur le ministre, ma question porte sur le tourisme dans le Canada de l'Atlantique. Je crois

[Texte]

DREE is involved in tourism. I am wondering if there is any consideration being given to the upgrading and paving of roads that are not presently paved to establishments that are some distance off paved roads. In particular, what is the status of the agreement between P.E.I. and the federal government regarding the Mill River project?

Mr. De Bané: I think you have touched on three questions: the question of local airports, the question of paving roads, and the third, the Mill River project.

About airports, I would say that I am facing the same problem as I am about forestry, or the other recommendations that your committee, in your wisdom, have recommended; I wonder to what extent my department should be financing, with its own limited budget, what falls within the jurisdiction of other departments. If DREE now starts doing in the regions what other departments, according to the law, should be doing themselves, is that really the solution?

• 1655

Mr. Gass: Okay.

Mr. De Bané: As to the second question, about roads, I see in your recommendation 4, which is about roads, infrastructure, et cetera, that you say that DREE should get away from those programs. I am going to read the second sentence:

We note that in many areas DREE has financed necessary infrastructure and it is now necessary for DREE to contribute more funds to the creation of permanent jobs through assistance to small business and industry.

Then you add that if DREE were to continue financing roads or other infrastructure, DREE should set more clearly their criteria. So I see that your own recommendation about roads or other infrastructure is that we should be emphasizing, from now on, initiatives that relate more directly to the creation of employment.

About the Mill River project, I am happy to tell you that I have discussed that question personally with Premier MacLean several times in the last few weeks, my assistant deputy minister for the Atlantic area, Mr. McGee, met with Mr. MacLean and his top assistants not later than a week ago about the project, and I think a solution is forthcoming. We are both of us discussing a particular solution that will make everyone happy. As you know, the custom of DREE is that after a problem has already been solved, accepted, then we make the announcement. At the moment, I could tell you that I am optimistic and I think we are—what is the historic expression?—we are very near a resolution.

Mr. Gass: Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister. Thank you, Mr. Gass. Mr. Lonsdale.

[Traduction]

que le MEER joue un rôle dans le domaine du tourisme. Je me demande si on pense à améliorer et paver des routes qui ne sont pas pavées à l'heure actuelle et qui mènent à des établissements qui se trouvent à quelque distance de routes pavées. En particulier, où en est l'accord entre l'Île-du-Prince-Édouard et le gouvernement fédéral quant au projet de Mill River?

M. De Bané: Je crois que vous avez soulevé trois problèmes: celui des aéroports locaux, celui des routes pavées et le projet de Mill River.

Quant aux aéroports, je dois vous dire que je fais face aux mêmes problèmes que dans le domaine forestier et dans les autres domaines figurant dans les recommandations proposées par ce Comité dans toute sa sagesse; je me demande dans quelle mesure mon Ministère devrait financer, à partir de son budget limité, ce qui relève de la compétence d'autres ministères. Est-ce vraiment la bonne solution de transférer les responsabilités imposées aux autres ministères par la loi dans le contexte régional au MEER?

M. Gass: D'accord.

M. De Bané: Quant à votre deuxième question, à propos des routes, je remarque dans votre recommandation numéro 4 sur les routes, l'infrastructure, etc., que selon vous le MEER devrait se débarrasser de ces programmes. Je vais lire votre deuxième phrase:

Nous signalons le fait que dans beaucoup de régions le MEER a financé les infrastructures nécessaires; le MEER doit maintenant contribuer davantage de fonds à la création d'emplois permanents par l'entremise de l'aide aux petites entreprises et industries.

Ensuite vous ajoutez que si le MEER continuait son financement de routes et d'autres infrastructures, ses critères devraient être énoncés clairement. Je vois donc que votre propre recommandation quant aux routes et aux autres infrastructures proposent que nous insistions, à partir de maintenant, sur des initiatives reliées plus directement à la création d'emplois.

Pour ce qui est du projet Mill River, je suis heureux de pouvoir vous dire qu'au cours des quelques dernières semaines j'ai discuté de la question à plusieurs reprises personnellement avec le premier ministre MacLean; mon sous-ministre adjoint pour la région de l'Atlantique, M. McGee, a rencontré M. McLean et ses adjoints exécutifs il y a à peine une semaine pour discuter de ce projet; je crois qu'une solution est immédiate. Des deux côtés on discute une solution particulière qui satisfera tout le monde. Vous savez bien que le maire attend normalement qu'un problème soit résolu et accepté avant de l'annoncer. Pour l'instant, je peux vous dire que je suis optimiste et qu'à mon avis, qu'est-ce qu'on dit d'habitude? Nous sommes très près de régler cela.

M. Gass: Merci.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur Gass. Monsieur Lonsdale.

[Text]

M. Cyr: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le vice-président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Je crois que nous avons quorum ici aujourd'hui. Comme il faudra faire une motion en vue d'accepter les crédits du ministère, cela pourrait se faire maintenant avec le consentement unanime de ce Comité. On pourrait continuer par la suite à questionner le ministre sur différents sujets.

The Vice-Chairman: Mr. Cyr, that is an excellent suggestion. Shall votes 5 to 60 carry?

Votes 5, 10, L15, L20, 25, 30, L35, L40, 45, 50, 55, L60 agreed to.

Vote 1 agreed to.

The Vice-Chairman: Shall I report to the House the main estimates for the fiscal year ending March 31, 1981?

Some hon. Members: Agreed.

The Vice-Chairman: Thank you very much. Mr. Lonsdale.

Mr. Lonsdale: Thank you. To get back first of all to the 50 per cent investment tax credit, Mr. Minister—

Mr. Darling: There is a map, too, now.

Mr. Lonsdale: I am coming to that, Stan. Obviously, the question of the map has been brought to your attention. In looking at the 50th parallel and looking at northern Ontario, in particular, I go back to eligible industries, and you have marked down as excluded, pulp and newsprint production, petroleum refining, farming, fishing, logging, mining. I want to ask the minister, what in hell is left in that part of northern Ontario?

The Vice-Chairman: Mr. Lonsdale, just before the minister answers your question, I have to be in the House to speak on the budget debate. I mentioned to members on both sides that I would have to go. Can we have consent that Mr. Bujold would take the chair for the remainder of this meeting today?

Some hon. Members: Agreed.

The Vice-Chairman: Mr. Lonsdale, Mr. Minister, excuse me.

Mr. De Bané: Dear colleague, you have a way of putting things to me in very simple terms.

• 1700

In very simple terms, that fourth tier—as you know, at the moment we have already in the books three tiers of tax credit investment, 20 per cent, 10 per cent and 7.5 per cent; we already have those three tiers and they apply to any investment. During our negotiations with Finance, they said, if we are going to have a fourth tier, and as it is an experimental program, we are going to make it that the eligible investments will go exactly along the criteria of the RDIA program, which is administered by my department. So actually what you have

[Translation]

Mr. Cyr: On a point of order, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: I believe we have a quorum today. Since we have to move a motion to accept the department's votes, perhaps we could do so now with the unanimous consent of the committee. Following that, we could continue questioning the minister on different subjects.

Le vice-président: Monsieur Cyr, c'est là une très bonne idée. Les crédits 5 à 60 sont-ils adoptés?

Les crédits 5, 10, L15, L20, 25, 30, L35, L40, 45, 50, 55, L60 sont adoptés.

Le crédit 1 est adopté.

Le vice-président: Dois-je faire rapport à la Chambre du budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Merci beaucoup. Monsieur Lonsdale.

Mr. Lonsdale: Merci. Monsieur le ministre, pour revenir d'abord aux crédits d'impôt à l'investissement de 50 p. 100 . . .

Mr. Darling: Il y a aussi une carte géographique, maintenant.

Mr. Lonsdale: J'y arrive, Stan. Evidemment, on vous a signalé les problèmes posés par cette carte. Il y a la question du 50^e parallèle, pour ce qui est du nord de l'Ontario en particulier, les industries admissibles, selon votre liste, excluent la production de pâte et papier journal, le raffinage de pétrole, l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière, et l'exploitation minière. Je demande donc au ministre que diable reste-t-il dans cette région du nord de l'Ontario?

Le vice-président: Monsieur Lonsdale, avant que le ministre réponde à cette question, je dois vous quitter pour me rendre à la Chambre afin de parler dans le cadre des débats sur le budget. J'avais dit aux députés des deux côtés que je serais obligé de partir. Peut-on s'entendre pour que M. Bujold me remplace comme président, pour le reste de la séance d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Monsieur Lonsdale, monsieur le ministre, excusez-moi.

Mr. De Bané: Mon cher collègue, vous avez le don de vous exprimer de façon très simple.

Pour vous répondre très simplement, ce quatrième palier—you savez que nous avons actuellement trois paliers de crédit fiscal à l'investissement: 20 p. 100, 10 p. 100 et 7.5 p. 100; ces trois paliers existent déjà et ils s'appliquent à n'importe quel investissement. Les représentants du ministère des Finances, au cours de nos négociations, nous ont dit que si on voulait mettre sur pied un quatrième palier à titre expérimental, les investissements admissibles devraient suivre exactement les critères du programme LSDR administré par mon Ministère.

[Texte]

read, in a nutshell, are those criteria that already apply to the RDIA program of my department, direct grants to business.

Again, I want to emphasize that this is a first step. We are starting within a few months, and because my department will be monitoring this program, we will see to what extent it has been successful, or whether nobody is applying it, and we will adjust accordingly. As you know, in every country it is the same thing, the department of finance is the most conservative one; before playing with the rules of taxation they have to be very cautious, because nobody can predict how a taxation measure will be twisted or construed. This is why it started—

Mr. Lonsdale: Mr. Minister, with all due respect, I can understand what you are getting at, but I do not want you to eat up all my time with your answer.

The other point is that, as you are aware, the basic natural resources in northern Ontario are all we have left. Because of the cost of transportation to ship value added products out of there, the potential to establish some kind of manufacturing sector is very limited. There is just no potential for it all, because transportation costs are so high. The shipping in of any material that has some kind of value added potential, or has some kind of market, is usually in the south. You put restrictions on the population and, as Mr. Darling has pointed out, less than 1 per cent of the total population of Ontario is in that area. So there is no potential, except to develop our natural resources, to provide incentives for mining, for logging, for fishing, for farming, for those kinds of things, because that is the exact thing in that area that is not being developed and being utilized at this point. You are excluding the very thing that is the only potential we have.

Mr. De Bané: Yes, but again, this is one weapon to fight disparity. In the very near future, I will be signing an agreement with the Province of Ontario called the Northern Rural Development Agreement, and through an agreement with the province we can jointly decide to do anything we want and to help any sort of business, whether it is a motel or a road or mining or logging or—

Mr. Lonsdale: All we have for that, I think, is \$10 million from DREE; that means \$10 million from the province, which is only \$20 million. You are not going to do anything with \$20 million.

Mr. De Bané: Now we are speaking about the envelope, but what I am trying to tell you is that through the GDA system, through the agreements with the province, we can decide to do anything we want and to help any type of business we want.

Mr. Lonsdale: I want to commend that program, because it is going to be very useful for northern Ontario.

I just have two quick points: LNG, liquefied natural gas, the process whereby they are building those plants; I noticed that

[Traduction]

Vous venez donc de résumer clairement les critères qui s'appliquent déjà au programme LSDR de mon Ministère, le programme de subventions directes à l'entreprise.

Encore une fois, je souligne qu'il ne s'agit que d'un premier pas. Nous allons démarrer dans quelques mois, et puis que mon Ministère va surveiller ce programme, nous verrons dans quelle mesure il a réussi et si quelqu'un s'en sert, nous ferons ensuite les rajustements nécessaires. Vous savez que dans tout pays c'est la même chose: c'est le ministère des Finances qui est le plus conservateur; avant de jouer avec les règles du fisc, les gens veulent être très prudents car personne ne peut prévoir de quelle façon une mesure fiscale sera libellée ou interprétée. C'est pourquoi on a commencé . . .

M. Lonsdale: Monsieur le ministre, avec tout le respect que je vous dois, je comprends où vous voulez en venir; je ne veux toutefois pas que vous utilisiez tout le temps qui m'est accordé pour répondre à cette question.

L'autre fait important, c'est qu'il nous reste plus rien dans le nord de l'Ontario à part les ressources naturelles de base. Vu le coût du transport relié à l'expédition de produits à valeur ajoutée à partir de cette région, la possibilité d'établir un secteur manufacturier quelconque est très limitée. Le potentiel n'existe pas du tout parce que les coûts de transport sont trop élevés. Tout marché ou toute possibilité d'expédier des marchandises à valeur ajoutée se trouve normalement dans le Sud. Vous imposez des restrictions à la population, et comme M. Darling l'a fait remarquer, moins de 1 p. 100 de toute la population de l'Ontario se trouve dans cette région. La seule possibilité est donc de mettre en valeur nos ressources naturelles, d'offrir des stimulants à l'exploitation minière, à l'exploitation forestière, à la pêche, à l'agriculture, à des industries de ce genre, parce que c'est exactement ce que l'on n'exploite pas et que l'on n'utilise pas à l'heure actuelle dans cette région. Vous excluez notre seule possibilité de développement.

M. De Bané: Oui, mais encore une fois, ce programme existe pour combattre les disparités. Bientôt, je vais signer un accord avec la province de l'Ontario appelé l'Accord d'expansion du Nord rural; dans le cadre d'un accord avec la province, nous pourrons décider de concert de faire tout ce que nous voulons pour aider n'importe quelle entreprise, qu'il s'agisse d'un motel, d'une route, d'une exploitation minière, d'une exploitation forestière . . .

M. Lonsdale: Dans ce domaine, je crois que nous avons 10 millions de dollars du MEER, ce qui veut dire 10 millions de dollars de la province, ce qui ne fait que 20 millions de dollars. On ne peut faire grand chose avec 20 millions de dollars.

M. De Bané: Vous parlez maintenant de l'enveloppe, mais j'essaie de vous dire que par l'entremise du système d'entente CADRE de développement, par l'entremise des accords avec la province, nous pouvons décider de faire tout ce que nous voulons et d'aider n'importe quelle entreprise.

M. Lonsdale: Je voudrais vous féliciter de ce programme, car il serait extrêmement utile pour le nord de l'Ontario.

Je vais toucher rapidement à deux questions: le GNL, le gaz naturel liquéfié, et le processus selon lequel on construit des

[Text]

you conveniently put Cape Breton in there in the Canso area, where one of those plants might go. Is that going to be eligible for the 50 per cent tax credit?

Mr. De Bané: I do not think so, but I could be corrected by my deputy minister.

Mr. Montreuil: No, that would not be an eligible enterprise under the program.

Mr. Lonsdale: Okay. But what about the processing of lignite coal for the production of hydro-electric power in the Onakawana area in northern Ontario, would that become an eligible item under this program?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, that is a very technical question. I think we would have to look at the degree of further processing, because essentially RDIA is for fully manufactured or highly processed goods. I think I would prefer that there be a bilateral response to that point, so that we would not mislead the inquirer on that particular question.

Mr. Lonsdale: By bilateral, do you mean by the province?

Mr. Montreuil: No, no, I mean that we will seek a specific response to that to find out the degree of further processing in order to determine its eligibility or noneligibility. We could get back to you in writing or by telephone.

• 1705

Le président suppléant (M. Bujold): Merci, monsieur Lonsdale. Votre temps est écoulé.

Mr. Lonsdale: Fine. Is my time up?

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Yes.

Mr. Lonsdale: Oh! Thank you.

Le président suppléant (M. Bujold): Il reste sur ma liste les noms de M. Cyr, M. Harquail et M. Darling. Selon les règlements de notre Comité, tous les membres du Comité qui sont présents ont le droit de prendre la parole une première fois avant de commencer un deuxième tour. Donc, ce sera le tour de M. Cyr, suivi de M. La Salle et de M. Harquail.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je veux dire à l'honorable ministre et à M. Montreuil que j'ai été un peu l'instigateur hier de la résolution n° 7 des recommandations. Et ceci, c'est à la suite, monsieur le président, de la visite effectuée avec les membres du Comité, dans les provinces de l'Atlantique. Partout, l'on a regretté que le ministère des Transports ait abandonné son programme d'aide aux municipalités ou aux industriels pour le développement de pistes d'atterrissement des aéroports municipaux ou intermunicipaux dans l'Est du Canada. Si nous visitions les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, je crois qu'il n'y a plus d'espace pour installer un aéroport ou une piste d'atterrissement dans ces provinces. Par contre, au Québec et dans les Maritimes

[Translation]

usines; j'ai remarqué que, par hasard, le Cap-Breton se trouve là dans la région de Canso où l'une de ces usines pourrait être aménagée. Est-ce que ce sera admissible au programme de crédit fiscal à l'investissement de 50 p. 100?

M. De Bané: Je ne crois pas, mais je vais demander à mon sous-ministre de venir à la rescouisse.

M. Montreuil: Non, ce ne serait pas une entreprise admissible à ce programme.

M. Lonsdale: D'accord. Mais qu'en est-il du traitement du lignite pour la production d'énergie électrique dans la région d'Onakawana dans le nord d'Ontario; est-ce que cela serait admissible au programme?

M. Montreuil: Monsieur le président, cette question est extrêmement technique. Je crois que nous serions obligés d'étudier le degré de traitement du produit, car le programme LSDR existe essentiellement pour des produits entièrement finis ou hautement traités. Je préférerais une réponse bilatérale à cette question afin de ne pas induire M. Lonsdale en erreur pour ce qui est de cette question.

M. Lonsdale: Par bilatéral, entendez-vous une participation de la province?

M. Montreuil: Non, je veux dire qu'il nous faut chercher à trouver une réponse précise quant au degré de traitement supplémentaire nécessaire afin de déterminer l'admissibilité ou non admissibilité. Nous pourrions vous donner une réponse par écrit ou par téléphone.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Thank you, Mr. Lonsdale. Your time is up.

M. Lonsdale: Bon. Déjà?

Le président suppléant (M. Bujold): Oui.

M. Lonsdale: Oh! bon. Merci.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): I have three names left on my list: Mr. Cyr, Mr. Harquail and Mr. Darling. According to the rules of our committee, all members of the committee have the right to take the floor once before we start a second round. So I will give the floor to Mr. Cyr, followed by Mr. La Salle and Mr. Harquail.

Mr. Cyr.

M. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I want to tell the hon. minister and Mr. Montreuil that I was the mover of resolution no. 7 yesterday. To a certain extent this resulted, Mr. Chairman, from the committee visit to the Atlantic provinces. Regret was expressed everywhere that the Department of Transport had curtailed its programs in eastern Canada. I think if we were to visit Alberta and Saskatchewan, we would not find a single place to put an airport or a runway. I do not think that we have benefited from this program to any worthwhile extent in the past.

[Texte]

mes, je pense que nous n'avons pas été tellement favorisés dans le passé par ce programme.

Vous êtes vous-même au courant, monsieur le ministre, et vous appréciez l'établissement de cet aéroport à Matane qui n'est pas très éloigné de Mont-Joli, mais qui est très pratique pour le développement économique et industriel de Matane.

M. La Salle: Je m'excuse. Est-ce que c'est dans la vallée, cela?

M. Cyr: Sur le bord du fleuve. Si vous n'aviez pas eu cette piste d'atterrissement aéroport, je me demande si Matane se serait développée comme elle s'est développée au cours des dernières années?

Donc, j'attire l'attention de l'honorable ministre et des fonctionnaires du ministère sur cette recommandation et j'espère qu'elle sera étudiée attentivement. Le but de cette recommandation n'était pas d'intervenir à la place du ministère des Transports dans les endroits stratégiques où des aéroports sont déjà reconnus comme des aéroports régionaux, je parle de Mont-Joli ou je peux parler de Sept-Îles... Ils sont déjà reconnus par le ministère des Transports. Je veux parler des régions désignées où l'on a vraiment besoin de ces pistes d'atterrissement pour le développement économique de la région, et je pense à Chandler, à Ste-Anne-Des-Monts et à Bonaventure.

M. La Salle: Joliette.

M. De Bané: Voyez-vous, monsieur Cyr, le problème que j'ai avec cette recommandation n° 7 c'est que je me dis: dans quelle mesure est-il souhaitable que petit à petit le ministère de l'Expansion économique régionale assume les responsabilités qui, en vertu de la loi, relèvent des autres ministères. Parce que si maintenant Transports Canada ou Agriculture ou les autres ministères verticaux commencent à ne plus s'acquitter de leurs responsabilités sectorielles, comme par exemple, le paragraphe n° 7: ouvrir des aéroports locaux, et que le développement régional prend à son compte ces responsabilités, sans bien sûr, avoir de correspondance financière supplémentaire, cela ne va qu'encourager les ministères sectoriels à négliger certaines régions. Remarquez que si Transports Canada veut cesser, comme vous dites ici, abandonner son programme d'aide financière pour les aéroports locaux et que le Cabinet veut me confier cette responsabilité, puisque les aéroports locaux sont un instrument de promotion économique des régions, et me donner les ressources nécessaires, pas d'objection. Mais si l'on dit à mon ministère: tu vas t'occuper des aéroports, parce que l'autre ministère ne veut plus en faire des aéroports locaux, sans augmentation correspondante du budget, évidemment, tout ce que l'on fait c'est que l'on change le mal de place.

M. Cyr: Oui, seulement une courte question et surtout une explication.

Je crois, monsieur le président, qu'il y a trois ou quatre ans le gouvernement du Canada a signé avec les provinces des Maritimes, plus particulièrement la Nouvelle-Écosse, des ententes pour le développement des transports, en général. Et l'on a inclus là-dedans le transport aérien. Je crois que l'on peut vous citer des endroits où, après une entente avec la

[Traduction]

Mr. Minister, you are aware of the airport built in Matane, not very far from Mont Joli, which is extremely practical for the economic and industrial development of Matane.

Mr. La Salle: Excuse me. Is that in the valley?

Mr. Cyr: On the shore. If this airport runway had not existed, I wonder whether Matane would have been able to develop as it has in the past few years?

So I would like to draw the attention of the hon. minister and his officials from the department to this recommendation, and I hope it will be studied attentively. The goal of this recommendation was not to replace Transport Canada in strategic areas where airports are already recognized as regional airports, such as Mont Joli or perhaps Sept Îles... Those airports are already recognized by Transport Canada. I am interested in designated areas where runways are truly needed for the economic development of the region, such as Chandler, Ste-Anne-Des-Monts, and Bonaventure.

Mr. La Salle: And Joliette.

Mr. De Bané: Well, Mr. Cyr, you see, the problem I have with recommendation number 7 is that I wonder to what extent it is desirable for the Department of Regional Economic Expansion to gradually assume the responsibilities imposed by law on other departments. Because if Transport Canada or Agriculture Canada or the other vertical departments were now to stop looking after their sectorial responsibilities, like the opening of local airports mentioned in recommendation number 7, and if DREE were to assume these responsibilities, without, of course, any similar increase in financing, the sectorial departments will only be encouraged to neglect certain regions. Of course, if Transport Canada wants to terminate, or as you say curtail its financial aid program for local airports and if Cabinet wants to hand this responsibility over to me, since local airports are an instrument of economic promotion in the regions, and if they give me the necessary resources, I will not object. But if my department is told: you look after the airports because the other department does not want to build any more local airports, but your budget will not be increased accordingly, all that will be accomplished is a transference of the problem.

Mr. Cyr: Yes. I just have a short question, and also an explanation.

Mr. Chairman, I believe that three or four years ago the Canadian government signed agreements with the Maritime provinces, particularly with Nova Scotia, for the development of transportation in general, and air transportation was included in that. I think we could name places where an agreement with Nova Scotia led to the construction and installation of

[Text]

province de la Nouvelle-Écosse, nous avons construit et installé des équipements sur des pistes d'atterrissement pour vraiment aider le développement industriel d'une région.

• 1710

M. De Bané: Remarquez que cela, comme vous dites, est fort possible et que cela a déjà été fait dans le passé. Et personnellement, je ne suis pas opposé à cela en principe. Tout ce que je vous dis, c'est que les ressources financières de mon ministère actuellement sont très très limitées, et si Transports Canada ne veut plus construire d'aéroports locaux et qu'ils veulent nous transférer cela, c'est parfait, mais qu'ils nous donnent des ressources financières.

M. Cyr: Merci, monsieur.

Le président suppléant (M. Bujold): Monsieur La Salle.

M. La Salle: Pour continuer dans la même veine, et je pense que M. Cyr l'a souligné hier, on a compris que dans un projet industriel on pourrait parler d'une piste d'atterrissement, qui est un atout important pour une compagnie qui serait désireuse de s'installer dans une municipalité, mais qui n'y viendrait pas parce que l'aéroport est situé à 60 milles.

M. Cyr: Cent milles.

M. La Salle: Dans certains cas, une simple piste d'atterrissement qui pourrait être intégrée au projet subventionné, inviterait peut-être et déciderait peut-être cette compagnie à s'installer dans une petite municipalité. Sans cela, elle est déjà pénalisée parce que l'aéroport est situé à 50 ou 75 milles. Alors, ce n'est pas tout à fait prendre la place du ministère des Transports et lorsqu'on parle de concertation entre les ministères surtout, c'est peut-être là qu'arrive le point le plus important. C'est que la concertation de votre ministère, et on a employé le mot «supervision» de votre ministère, face aux efforts qui se font dans d'autres ministères pourraient être dans certains cas beaucoup mieux utilisés, et les fonds seraient mieux utilisés en se rapprochant des objectifs que vous poursuivez et qui touchent le développement économique.

Je voudrais, monsieur le président, bien m'assurer que la formule du 50 p. 100 n'inclue pas les pourcentages déjà respectés par vos critères, pour une subvention directe au développement économique, dans n'importe quel domaine. Je m'inquiète, par exemple, de me faire dire que telle compagnie n'aura que tant pour cent parce qu'elle est privilégiée par le 50 p. 100.

M. De Bané: Au sujet de la première question, vous avez bien raison, monsieur La Salle, de dire qu'un aéroport peut être un des atouts qu'une municipalité peut mettre de l'avant lorsqu'elle veut attirer un investisseur. Et d'un autre côté, comme vous savez, le gouvernement est obligé de faire des études coûts-bénéfices avant, évidemment, de participer dans un projet comme celui-là.

Quant à la deuxième question, ma réponse doit être très nuancée. Vous me dites, je crains qu'avec ce crédit d'impôt à l'investissement de 50 p. 100, que cela peut réduire la subvention traditionnelle que votre ministère peut donner en vertu de

[Translation]

facilities on runways to really help in the industrial development of a region.

Mr. De Bané: As you say, that is very possible, and it has been done in the past. Personally, I am not against that in principle. All I am saying is that at the present time, the financial resources of my department are very, very limited; if Transport Canada does not want to build any more local airports and if they want to transfer it to us, that is fine, but they should give us financial resources.

Mr. Cyr: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Mr. La Salle.

Mr. La Salle: To continue on the same theme, and I think that Mr. Cyr pointed it out yesterday, we understood that it was possible to talk of runways in terms of industrial projects; such runways would be an important advantage for a company which would like to set up in some municipality but which would not come because the airport is sixty miles away.

Mr. Cyr: One hundred miles.

Mr. La Salle: In some cases, a simple runway, perhaps integrated with the subsidized project, could encourage this company to decide to set up in some small municipality. Otherwise, the company is already penalized by the fact that the airport is fifty or seventy-five miles away. So this is not exactly a case of replacing Transport Canada; when we talk about departments working together, this may be the most important issue. The fact is that through joint effort on the part of your and other departments, and we use the word "supervision" of your department, the efforts of the other departments, could in some cases, be much more profitable, and funds would be better used by coming closer to your goals which are related to economic development.

Mr. Chairman, I would like to make sure that the 50 per cent formula does not include the other percentages at the different tiers for a direct economic development subsidy in any area. For instance, I am afraid I would be told that some company cannot get a certain percentage because it has already benefitted by the 50 per cent.

Mr. De Bané: On your first question, Mr. La Salle, you were quite right to say that an airport can be an advantage for a municipality wishing to attract an investor. On the other hand, as you know, the government has to make cost-benefit studies before taking part in a project of that type.

As for your second question, I cannot give you a definitive answer. You say that you are worried that the 50 per cent investment tax credit could reduce the traditional subsidy provided by my department for projects in those regions under

[Texte]

la Loi LSDR, pour les projets dans ces régions-là. Je dois vous admettre très franchement que nous allons tenir compte de cette question si le requérant veut profiter des deux mesures en même temps. Et je pense, monsieur La Salle, et vous conviendrez avec moi, que cela est absolument essentiel. Voulez-vous, le crédit d'impôt à l'investissement au fond, c'est que nous disons à l'homme d'affaires, si vous devez, parce qu'évidemment le crédit d'impôt n'a d'intérêt que dans la mesure où une personne doit de l'impôt au gouvernement fédéral, et nous disons à l'homme d'affaires, si vous devez de l'argent au gouvernement fédéral, au lieu de payer votre impôt à Revenu Canada, vous pouvez prendre cet impôt, l'investir et partir un projet.

Donc, et évidemment, les comptables agréés doivent étudier le cas de chaque requérant, dans plusieurs cas, l'investissement qu'il ferait, compte tenu de sa situation fiscale particulière, son investissement peut lui revenir à .50 cents dans la piastre. Si en plus, vous ajoutez une subvention du MEER de 25 p. 100, là, je pourrais ...

M. La Salle: Je vous pose la question, monsieur le ministre, parce qu'il y en a qui ont prétendu que le budget était sournois, vous savez cela, il y en aura d'autres qui diront la même chose. Il y en aura d'autres qui diront la même chose. Alors, quand on nous présente la proposition à la Chambre elle paraît séduisante, et quand on en fait l'étude, là vous me refroidissez en me disant: Bien, il se peut que ce soit moins que 50 p. 100. Cela doit être clair, parce que j'ai l'intention de faire parvenir 100 ou 150 copies de la proposition du ministre des Finances aux industriels de ma circonscription. J'imagine que tous les députés feront la même chose.

• 1715

Mais si j'apprenais par exemple que ce n'est pas un gain, mais une forme nouvelle, je ne conteste pas la mesure proposée, elle est sûrement intéressante, mais je voudrais bien être capable de dire à mes industriels, c'est un plus ou on change les chiffres de place et c'est le même montant.

M. De Bané: Oui. Remarquez que, comme je le dis dans les documents d'information que je vous ai envoyés, il n'est pas du tout interdit de conjuguer les deux ensemble. Il n'est pas du tout interdit de donner à l'homme d'affaires qui veut investir dans ces régions-là, qui sont les plus défavorisées du Canada, de lui donner à la fois et le LSDR, l'octroi, plus le crédit d'impôt à l'investissement.

M. La Salle: Quand vous me dites qu'il n'est pas interdit, est-ce qu'il sera possible?

M. De Bané: Oui, oui, c'est cela, il sera possible. Sauf que, comme je vous dis, ce crédit d'impôt à l'investissement sera automatique. Alors, quiconque doit de l'argent à l'impôt fédéral peut très bien demain matin décider d'aller investir dans une région et il n'aura qu'à l'ajouter lorsqu'il fera son rapport d'impôt.

D'autre part, comme vous le savez, l'esprit de la loi de mon ministère est très clair. C'est indiqué dans la loi que le

[Traduction]

the RDIA Act. I must tell you quite frankly that that will be taken into account if an applicant wants to take advantage of both measures at the same time. And I think, Mr. La Salle, that that is absolutely essential; you will agree with me on that. You see, basically, the investment tax credit is only a value insofar as someone owes taxes to the federal government; so we would tell a businessman that if he owes money to the federal government, instead of paying his taxes to Revenue Canada, he can hold those taxes, invest them, and start a project.

So it is obvious that after the case of each applicant has been studied by chartered accountants, according to the particular tax position in each case, an investment could amount of fifty cents on the dollar. If on top of that you add a DREE subsidy of 25 per cent, I might ...

M. La Salle: Mr. Minister, I ask this question because, as you know, some people have claimed that the budget was underhanded; others will make the same accusation. So when the proposal is presented to us in the House, it seems quite attractive; when we get down to studying it, you turn me off by saying: well, it is possible that the credit will amount to less than 50 per cent. This must be clear, because I intend to have 100 or 150 copies of the Minister of Finance's proposal sent to the industrialists in my riding. I imagine that all members will do the same.

But if, for instance, I were to learn that this was not an increase but merely a reformulation—and I am not contesting the proposed measure which is definitely interesting—I would like to be able to tell my industrialists whether this is an increase or whether the figures have simply been put in a different column, and that the amount remains the same.

M. De Bané: Yes. As I said in the briefing information which I sent you, there is no law against compounding the two programs. There is no law against giving a businessman who wants to invest in those regions, some of the least advantaged regions of Canada, both the RDIA grant and the investment tax credit.

M. La Salle: You said there is no law against it; is it possible?

M. De Bané: Yes, that is what I am saying, it will be possible. Except that, as I said, the investment tax credit will be automatic. So anyone who owes tax money to the federal government can decide as of tomorrow to invest in a region; all he has to do is add on that amount when he prepares his tax return.

Also, as you know, the spirit of the act regulating my department is quite clear. The act states that the Department

[Text]

ministère de l'Expansion économique régionale ne doit pas donner de subvention à moins qu'il soit convaincu que sans subvention le projet ne naîtra pas. Et c'est pour cela que mes fonctionnaires à chaque fois qu'ils reçoivent une demande l'étudient, à savoir combien, etc., et après avoir fait une grande étude du dossier, disent: oui, si on ne donne pas de subvention pour ce projet-là, il ne démarrera pas et nous faisons dans ces cas-là une offre.

Alors, je présume que dans les cas qui nous intéressent tous les deux, les fonctionnaires, lorsque quelqu'un aura demandé une subvention dans ces régions-là, vont certainement prendre en considération, à savoir combien d'argent net cela va coûter et parfois ils vont dire: non, il va falloir ajouter quand même un octroi. Dans d'autres cas, ils vont dire: non, etc. C'est comme nous le faisons actuellement. On va tenir compte de tous les facteurs. Alors, parfois ce sera possible de conjuguer les deux, parfois non. Mais je m'en voudrais franchement de dire que ce sera la règle générale de conjuguer les deux, parce qu'on me dit que pour plusieurs à ce moment-là, ils recevraient de l'État une aide supérieure à l'investissement qu'ils feraient. Evidemment ce serait absurde.

Le président suppléant (M. Bujold): Votre temps est écoulé, monsieur La Salle.

M. La Salle: Il n'y a pas de place pour une courte ...

Le président suppléant (M. Bujold): Avec le consentement des membres du Comité, je n'ai aucune objection ...

M. Dion: Je lui laisse le temps de ma question.

M. La Salle: Le ministre vient de dire qu'aucune subvention n'est possible sans avoir l'assurance que le projet ne naîtra pas.

M. De Bané: C'est la loi actuelle du ministère telle que votée en 1969. C'est indiqué que le ministère ne doit pas donner de subvention à moins d'être convaincu que sans subvention le projet ne viendra pas au monde.

M. La Salle: Une zone spéciale, une zone désignée, par voie de conséquence est reconnue avoir droit au privilège de votre ministère.

M. De Bané: Mais attention ...

M. La Salle: Partant de là ...

M. De Bané: Mais soyons clairs. La loi de mon ministère s'applique à certaines régions désignées du Canada. C'est la première condition. Donc il faut que le requérant qui nous fait une demande fasse cela pour un projet dans une région désignée. Deuxièmement, et c'est en cela que mon ministère est très différent de tous les autres ministères à Ottawa, notre programme est discrétionnaire. Et tous les jours je signe des lettres à des requérants leur disant, on ne vous donnera pas de subvention même si vous voulez aller vous installer à Terre-Neuve ou je ne sais pas où, parce qu'après étude de votre compte de banque, étude de la profitabilité de votre projet, combien de profits vous allez faire, nous sommes arrivés à la conclusion que vous n'avez pas besoin de subvention pour démarrer votre projet. Cela, nous le faisons régulièrement. Mais quand nous sommes convaincus que la profitabilité n'est

[Translation]

of Regional Economic Expansion may not provide a subsidy unless its representatives are convinced that a project could not come to be without a subsidy. That is why my officials study each request as they receive it to find out how much is involved, et cetera; after careful study of the file, they will say yes, if we do not provide a subsidy for that project, it will not be able to start up, and in that case we make an offer.

So I assume that in the cases we are discussing right now, when someone will have requested a subsidy in those regions, my people will of course consider what the net cost will be, and sometimes they will say no, we will still have to add a grant. In other cases, they will say no, et cetera. It will be as it is now. We will take all factors into account. So at times it will be possible to compound the two programs, and at others not. But I frankly would not like to say that compounding the two will be the rule, since I am told that in many cases, that would involve the state in providing more assistance than the investment involved. Obviously, that would be absurd.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Mr. La Salle, your time is up.

Mr. La Salle: Is there no room for a short ...

The Acting Chairman (Mr. Bujold): With the consent of the members of the committee, I have no objections.

Mr. Dion: I will give him my time.

Mr. La Salle: The minister has just said that no subsidies can be granted without the assurance that a project could not otherwise come to be.

Mr. De Bané: That is in the act as passed in 1969 which now regulates the department. It is stated that the department must not grant subsidies unless it is convinced that without subsidization the project cannot come to be.

Mr. La Salle: Special areas, designated areas, consequently are recognized as having the right to ask for your department's assistance.

Mr. De Bané: But listen ...

Mr. La Salle: Working from there ...

Mr. De Bané: Let us be clear. The act regulating my department applies to certain designated regions in Canada. That is a first condition. So any applicant who applies to us must do so with respect to a project in a designated region. Secondly, and this is where my department differs from all the other departments in Ottawa, our program is discretionary. Everyday I sign letters to applicants telling them that they will not receive a subsidy even if they want to set up in business in Newfoundland or wherever, because after studying their bank account, the profitability of their project, the expected profits of their project, we have come to the conclusion that they have no need of a subsidy to get their project started. We do that regularly. But when we are convinced that the profitability factor is not a great one, we do provide a subsidy to get the investment ball rolling.

[Texte]

pas tellement énorme, c'est là que nous donnons la subvention pour déclencher l'investissement.

Le président suppléant (M. Bujold): Merci. Monsieur Harquail, 5 minutes.

M. Harquail: Merci, monsieur le président.

Once again, Mr. Minister, Mr. Chairman, as rapidly as possible, just a couple more points. On the estimates that we just approved this afternoon, as I indicated in my earlier round, because of some statements that were made on the CBC by the Deputy Minister of Highways and another DREE official in the Province of New Brunswick, I will take the occasion now to seek agreement to get some information on the future of the Northeast Agreement, the strengthening of the highways, where we are going in the months to come in 1981-82 and the dollars that are going to be spent. It may not be answered right this afternoon.

• 1720

If I may, Mr. Chairman, I want to go on to recommendation 7, the recommendation about transport, and the attached synopsis of our findings, our observations and recommendations. Pages 16 and 17 of the attachment to the recommendations brought out the concerns about air passenger service in New Brunswick, in addition to the problems of the highway system, and on those pages they talk about the possibility of some co-ordination or assistance from DREE in getting air passenger service under way, which is very vital to development. I realize the delicate balancing act you have, Mr. Minister, which we talked about this afternoon, vis-à-vis the other departments—you will obviously not replace the Department of Transport and you need the dollars—but it will be witnessed in the comments by the witnesses that they were asking whether, in those underdeveloped areas, DREE could play a role in developing air passenger service.

The other point was mentioned in our deliberations on item 3 the other day, on which we never did get the amendment through, when we were talking about utilizing StatsCan to help DREE in designated areas. I was wondering if we could be a little more forceful or clear in that by adding that there would be some mechanism to trigger federal spending of DREE funds in those designated areas once we had proved the point. In other words, like Canada Works, once it is triggered, once we meet the criteria and it is agreed that it is a designated area by StatsCan, through the co-operation of DREE, once we have found that it is proper to expend the funds, then there would be something in the mechanism to trigger the spending. I am putting this forward as an observation. As I say, we did not have time the other day to get into all the aspects of this, but I think it is important that we elaborate it a little so that it will be a little clearer what you are going to do with these statistics from StatsCan.

[Traduction]

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Thank you. Mr. Harquail, five minutes.

Mr. Harquail: Thank you, Mr. Chairman.

Encore une fois, monsieur le ministre, je voudrais toucher aussi rapidement que possible à deux autres questions. Au sujet du budget principal que nous venons d'approuver cet après-midi, ainsi que je l'ai dit lors de mon premier tour, étant donné certaines affirmations faites par le sous-ministre des routes et d'un autre fonctionnaire du MEER dans la province du Nouveau-Brunswick sur les ondes de Radio-Canada, je vais saisir l'occasion pour chercher à obtenir des renseignements sur l'avenir de l'accord du Nord-Est, le renforcement des routes, notre orientation dans les mois à venir au cours des années 1981-1982, ainsi que l'argent qui sera dépensé. Peut-être qu'on ne pourra pas répondre à cette question cet après-midi.

Si vous le permettez, monsieur le président, je vais en revenir à la recommandation 7 au sujet du transport ainsi qu'au tableau des conclusions, observations et recommandations qui est joint au document. Aux page 17 et 18 on indique qu'on s'inquiète des services passagers par voie aérienne au Nouveau-Brunswick qui s'ajoutent aux problèmes découlant du réseau routier et dans ces pages on indique que le ministère d'Expansion économique régionale pourrait apporter son aide pour lancer le service voyageurs qui est tout à fait essentiel au développement. Je me rends compte que vous avez là une décision extrêmement difficile à prendre, monsieur le ministre, comme nous l'avons dit cet après-midi, et qu'il faut tenir compte des autres ministères... Vous ne pouvez pas remplacer le ministère des Transports et vous avez besoin de fonds mais cependant les témoignages apportés indiqueront qu'on demande si le ministère de l'Expansion économique régionale ne pourrait pas jouer un rôle dans ces régions sous-développées en instituant un service voyageurs aérien.

L'autre question dont je voudrais discuter c'est celle que l'on a mentionnée au cours de nos délibérations sur le poste 3 l'autre jour et au sujet de laquelle nous n'avons pas réussi à adopter d'amendement; elle nous avait amené à discuter de la possibilité de faire entrer en jeu Statistique Canada pour aider le MEER dans le cas de ces zones désignées. Je me demandais si on ne pourrait pas nous montrer un peu plus affirmatifs ou de clarifier les choses en rajoutant un amendement aux fins qu'on pourrait établir quelques rouages pour permettre d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral dans le cadre du MEER pour aider ces zones désignées lorsqu'on a prouvé que c'était nécessaire. Par conséquent comme dans le cas de Canada au travail, une fois que le programme est lancé, une fois qu'on a répondu aux critères exigés, et du moment qu'il s'agit d'une zone désignée, Statistique Canada pourrait collaborer avec le ministère de l'Expansion économique régionale pour obtenir des fonds une fois qu'on a prouvé le bien-fondé de ces dépenses. Nous n'avons pas eu le temps l'autre jour d'examiner tous les

[Text]

[Translation]

There is only one other closing point, Mr. Chairman, that I wanted to make, and I will take the opportunity now. As perhaps the minister is aware, our permanent chairman, due to circumstances beyond his and everyone's control, is at the United Nations as a permanent delegate. I, for one, feel that it is important that he communicate something before we go back to the House, if the minister agrees, that there be communication between the permanent chairman and the minister as to any final comments the Chairman may have. He did visit Newfoundland and he did visit New Brunswick, and it would be my impression that it would be rather vital that he have some last-minute input on the over-all package of observations brought forward by Mr. Fogarty and also the recommendations brought forward by the committee. As I said, Mr. Pelletier has not been able to be with us, but for good reasons, he is at the United Nations. I think I would like to leave that as a recommendation, that perhaps there will be some communication so that he might add some points, some last-minute observations—which he should make—before we go on to the final work of the committee in terms of that Atlantic review.

I also want to express, I am sure on behalf of all the members, to the vice-chairman who had the task of filling in for Mr. Pelletier, our congratulations on the work he has done as vice-chairman of our committee. Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. De Bané: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Mr. Darling, the last five minutes.

Mr. Darling: Mr. Chairman, just a couple of short questions. I was delighted to hear the minister say, "We have discretionary powers". Again, it comes back to the old thing I was talking about for a few years when you were sitting on the committee with me, just as a member, Mr. Minister, and that is the idea of the possible change in boundaries. I know that you are coming down with a new program and plan, but there have been no changes in the boundaries for some time now. Mr. Minister, perhaps for most of my colleagues here their whole areas are designated; I happen to be in an area where half is designated, but there are places throughout Canada where there are poverty-stricken towns—that is a pretty tough word—in other words, they have been hard hit, they have high unemployment but they cannot do a darn thing and get anything from DREE because they are not in the designated area. Mr. Minister, is there some possibility, when the criteria are there and your officials check it over, that they could say, well, here we can use discretionary powers and if an industry will go into that town or city—as the case might be—we would approve it?

[Translation]

aspects de cette question mais je crois qu'il est important que nous approfondissions la question afin que nous sachions un peu mieux ce que vous allez faire avec ces années statistiques provenant de Statistique Canada.

Il ne me reste qu'une question à poser, monsieur le président. Comme le ministre le sait peut-être, notre président permanent, vu les circonstances en dehors de sa volonté et de la nôtre, se trouve délégué à titre permanent auprès des Nations-unies. Je pense, qu'il serait important qu'il nous donne quelques communications avant que nous fassions rapport à nouveau à la Chambre. Si le ministre est d'accord, il pourrait y avoir communication entre le président permanent et le ministre afin que le président puisse faire son apport aux commentaires définitifs qui seront présentés. Il a visité Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick et j'ai l'impression qu'il sera fort important qu'il comprenne ses impressions dernières dans l'ensemble des observations présentées par M. Fogarty et aussi dans la recommandation présentée par ce comité. M. Pelletier n'a pu être avec nous et ce pour l'excellente raison qu'il se trouve aux Nations-unies. Voilà donc ma dernière recommandation c'est que notre président permanent puisse faire un apport de dernière heure avant que le comité termine son travail d'étude sur les régions de l'Atlantique.

Je voudrais aussi exprimer, je suis sûr au nom de tous les membres du comité, notre gratitude au vice-président qui a si bien remplacé M. Pelletier. Nous le remercions du travail qu'il a accompli à titre de vice-président de notre comité. Merci beaucoup, monsieur le président.

M. De Bané: Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Bujold): Monsieur Darling, vous avez 5 minutes.

M. Darling: Je vais poser quelques courtes questions. J'ai été enchanté d'entendre le ministre nous dire: «Nous avons les pouvoirs discrétionnaires» . . . C'est toujours cette même vieille rengaine dont je parlais il y a quelques années lorsque vous siégiez avec moi auprès du comité mais à titre de simple député, monsieur le ministre. On avait alors envisagé la possibilité de changer les limites de ces zones. Je sais que vous nous présentez un nouveau programme mais cela fait pas mal de temps maintenant que ces limites n'ont pas été changées. Monsieur le ministre, dans toute cette question de zones désignées, je me trouve moi-même dans une zone dont la moitié est désignée, et il existe des injustices. En d'autres termes, il y a des villes frappées par la pauvreté, frappées durement, qui ont des taux de chômage élevés mais où le ministère de l'Expansion économique régionale ne fait absolument rien parce qu'il ne s'agit pas de zones désignées. Monsieur le ministre, est-ce que vos fonctionnaires ne pourraient pas réviser ces critères et utiliser ces «pouvoirs discrétionnaires» pour inciter des entreprises installées dans cette ville, le cas échéant, nous pourrions donner notre approbation à ces initiatives?

[Texte]

• 1725

Mr. De Bané: Mr. Darling, you are touching on one of the most difficult problems. The problem you are touching, if I understand you correctly, is the following: Suppose we have a wealthy region, but within that region there is one city, which because of the closure of, let us say, the only employer in that city—

Mr. Darling: Use the word town, not city.

Mr. De Bané: —town, community—they are in hardship. Because of the census divisions of Statistics Canada, which take in a large area, of course it would not show. So, if the rest of the region has good economic indicators, of course, that town would not be designated. What you are arguing for is to have some spot designations, maybe for a year or two or three, to help that town that has the particular hardship get out of that crisis. I am happy to report to you, Mr. Darling, that I am, at the moment, studying that question with the Government of Ontario. I realize that in Ontario most of the disadvantaged areas are in the north, but in the last few years even some towns in southern Ontario do face hardships, and while it does not make sense, maybe, to designate the heartland of the industrial base of Canada as a region, maybe we can designate some towns for a year or two or three, towns that at the moment are facing difficult problems.

Mr. Darling: I appreciate that very much, Mr. Minister. There are two examples, Pembroke and Cornwall, which did receive DREE assistance, so it is not a precedent. Thank you, Mr. Chairman.

Le président suppléant (M. Bujold): Merci, monsieur Darling.

M. De Bané: Est-ce que je peux dire un mot?

Le président suppléant (M. Bujold): Oui, monsieur le ministre.

Mr. De Bané: The problem, the way I see it, Mr. Darling, is the following, and I hope you agree with me: The only way for incentives to work is that they should apply to a limited number of people, et cetera. If the same incentives can be obtained in territories where 80 per cent of the Canadian people live, of course, it will not work.

Mr. Darling: Sure.

Mr. De Bané: So maybe we should be devising different weapons, different incentives, and saying, this one will apply to a maximum of 5 per cent, 10 per cent, 30 per cent of the Canadian people who are at the bottom of the indicators. That other weapon could apply—et cetera. I was recently in the United Kingdom to discuss with them the different incentives they use, and they told me that they have reduced to about 30 per cent of the population of the United Kingdom the eligibility of the different measures they have. When I told them that in Canada the designated regions were regions where over 50 per cent of the Canadian people live, they said, you are

[Traduction]

M. De Bané: Vous soulevez là, monsieur Darling, une question très difficile qui est la suivante: supposons que dans une région riche, il y ait une ville qui, en raison de la fermeture de l'unique employeur ...

M. Darling: Parlez plutôt d'une localité et non pas d'une ville.

M. De Bané: . . . d'accord, et que cette localité se trouverait donc en difficulté. Or, tout cela ne ressortirait pas en raison des divisions utilisées par Statistique Canada aux fins du recensement, division qui ne tient compte que de région. Si le reste de la région avait de bons indicateurs économiques, cette ville ne serait donc pas désignée. Vous préconisez, en pareil cas, des désignations ponctuelles pour une durée de deux à trois ans pour permettre à la localité en difficulté de s'en sortir. J'ai le plaisir de vous faire savoir, monsieur Darling, que je suis justement en train de discuter de cette question avec les autorités de l'Ontario. En effet, la plupart des régions désavantagées de l'Ontario se trouvent dans le Nord de cette province. Néanmoins, au cours des dernières années, certaines localités du Sud de l'Ontario ont connu des moments très difficiles. Donc, si cela ne serait pas très logique de désigner l'ensemble du centre industriel du Canada, nous pourrions peut-être désigner, pour une période de deux ou trois ans, certaines localités qui se heurtent actuellement à de grosses difficultés.

M. Darling: Je vous en suis très reconnaissant, monsieur le ministre. Les villes de Cornwall et Pembroke ont déjà obtenu de l'aide du MEER donc ce ne serait même pas créer un précédent. Merci, monsieur le président.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Thank you, Mr. Darling.

M. De Bané: May I add a few words?

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Go ahead, Mr. Minister.

M. De Bané: J'espère que vous conviendrez avec moi, monsieur Darling, que pour réussir, les stimulants doivent s'appliquer à un nombre restreint de personnes. Nous n'obtiendrions rien si l'on appliquait des stimulants à des régions regroupant 80 p. 100 de la population du Canada.

M. Darling: Bien entendu.

M. De Bané: Il faudra peut-être mettre au point des stimulants spéciaux qui s'appliqueraient, mettons, à un maximum de 5, 10 ou 30 p. 100 de la population, auxquels s'appliquent les indicateurs les plus bas. Je me suis rendu en Grande-Bretagne récemment pour étudier leur système de stimulants. On m'a expliqué que l'admissibilité aux différents stimulants avait été réduite à 30 p. 100 de la population du pays. Lorsque je leur ai dit qu'au Canada les régions désignées regroupaient 50 p. 100 de la population du pays, ils m'ont répondu que cela devait nécessairement réduire l'utilité de ces mesures. Dès lors que des mesures s'appliquent à plus de la moitié de la population, il

[Text]

diluting the effect of your measures. If they apply to over half of the population, obviously they will not help those neediest areas of Canada. So maybe we should have different tiers for different instruments in our arsenal.

Mr. Darling: Thank you.

M. Darling: Merci, monsieur le ministre.

Le président suppléant (M. Bujold): Alors, ceci met fin à . . .

M. La Salle: Monsieur le président.

Le président suppléant (M. Bujold): Oui, monsieur La Salle.

M. La Salle: Est-ce j'aurais le privilège de conclure?

Le président suppléant (M. Bujold): Oui, monsieur La Salle, en 3 minutes.

M. La Salle: En 3 minutes, oui.

Je voudrais dire au ministre que nous reconnaissions l'excellent travail qu'il fait. Je pense qu'il y a eu un bon boulot de fait sur ces recommandations-là.

En tant que représentant, en tout cas de mon parti, j'ai été fort heureux de coopérer, même si cela inquiète des gens des fois de nous sentir trop coopératifs, je pense que cela doit se faire.

M. De Bané: Ici, cela doit être non-partisan, c'est le développement régional . . .

M. La Salle: Je comprends que c'est supposé être non-partisan, mais il y a des questions partisanes quand même qui se posent et je le comprends aussi.

Maintenant, vos recommandations sont définitivement globales et, tantôt, le ministre a indiqué . . . Je ne sais pas exactement ce que vous voulez dire ou jusqu'où vous voulez aller, mais je crois que tous les membres se sont entendus pour ne pas vous enfermer dans des résolutions trop rigides, justement pour vous laisser la souplesse nécessaire, sachant que vous aviez l'intelligence nécessaire pour bien comprendre. Ce que nous voulons, de la part du ministère de l'Expansion économique régionale, parce que nous pensons que ce ministère peut faire plus, c'est qu'il évite, en tout cas, une certaine confrontation avec les différents ministères.

• 1730

Je suis quand même convaincu que vous avez un boulot énorme à faire relativement aux changements que vous voulez apporter. Je ne sais pas à quel moment à peu près vous nous ferez connaître vos modifications à la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, mais ceci va nous intéresser et intéressera la Chambre, j'en suis convaincu. Si nous sommes, encore une fois, unanimes sur ces résolutions-là, nous gardons bien sûr une réserve sur la réception des modifications que vous nous présenterez à la Chambre.

Nous espérons que vous pourrez répondre à un gros pourcentage de ces recommandations-là parce que nous avons pensé et nous croyons que vous vous réjouirez de pouvoir faire

[Translation]

est évident que ce n'est pas ceux qui en ont le plus besoin qui en profiteront. On devrait donc prévoir toute une variété de moyens.

M. Darling: Merci.

Mr. Darling: Thank you Mr. Minister.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): This ends . . .

M. La Salle: Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Go ahead Mr. La Salle.

M. La Salle: May I have the privilege to conclude?

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Yes but you have only three minutes, Mr. La Salle.

M. La Salle: Okay.

I want to tell the Minister that we recognize the excellent work he is doing.

As a member of my party, I have been very happy to co-operate, even though some people might think this co-operation is a cause for concern.

M. De Bané: Regional development is a nonpartisan issue.

M. La Salle: I know that, which does not prevent some partisan questions from being asked.

You have made a number of very general recommendations. I do not exactly know how far you intend to go but I think that all members have agreed not to shackle you with rigid resolutions in order to leave you sufficient leeway to act, knowing that we will be able to live up to our expectations. We expect the Minister of Regional Economic Expansion to afford consultation with other departments.

Carrying through these changes will require an enormous amount of work. I do not know when you intend to table changes to the Regional Development Incentive Act, but I am sure we will all be interested to learn what they are. Even though we have unanimously agreed as far as the resolutions are concerned, you should not infer that the same will be true regarding changes which you will be tabling in the House.

We hope that you will succeed in implementing most of these recommendations because we know that you wish to promote Canadian industry. Thank you, Mr. Chairman.

[Texte]

plus pour l'ensemble de la promotion industrielle. Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Bujold): Merci, monsieur La Salle.

M. De Bané: Merci, monsieur La Salle. Merci, monsieur Darling, monsieur Cyr.

Le président suppléant (M. Bujold): Ceci met fin aux délibérations de ce comité. Je voudrais, au nom de tous les membres du comité, remercier le ministre et ses fonctionnaires d'avoir assisté à ces différentes réunions et remercier également les autres ministres et les autres fonctionnaires qui sont venus devant notre comité pour répondre aux questions et entendre les recommandations des différents membres.

Je suis également sûr, suite à ce que monsieur La Salle disait, que les recommandations que le comité a présentées au ministre seront certainement prises en grande considération et contribueront à améliorer le rôle du ministère.

Il faut vous dire, monsieur La Salle, également, que votre coopération, malgré que je n'ai pu être du voyage . . . Je dois dire que les membres de notre parti ont également souligné l'excellente collaboration des membres des deux partis de l'opposition.

M. La Salle: Oui. Comme c'est beau!

Le président suppléant (M. Bujold): La séance est levée.

[Traduction]

The Acting Chairman (Mr. Bujold): Thank you, Mr. La Salle.

Mr. De Bané: Thank you Mr. La Salle, Mr. Darling and Mr. Cyr.

The Acting Chairman (Mr. Bujold): This puts an end to our Committee deliberations. In the name of all the Committee members, I wish to thank the Minister and his officials for having attended all our meetings. I also wish to thank the other Ministers and their officials who have appeared before this Committee.

Following on what Mr. La Salle has just said, I am convinced our recommendations made to the Minister will be taken into consideration and will help to improve the department's role.

Even though I did not travel with the Committee, I want to assure Mr. La Salle that we appreciate his co-operation. Some members of our party have also stressed the full co-operation of both opposition parties.

Mr. La Salle: Wonderful!

The Acting Chairman (Mr. Bujold): The meeting is adjourned.

APPENDIX "REGD-14"

RECOMMENDATIONS FROM THE STANDING COMMITTEE

ON REGIONAL DEVELOPMENT PRESENTED TO THE

HONOURABLE PIERRE DE BANE, MINISTER OF

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION ON WEDNESDAY

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION ON WEDNESDAY,

NOVEMBER 5, 1980.

OTTAWA
November 5, 1980

The Honourable Pierre de Bané,
Minister of Regional Economic Expansion.

Dear Mr. Minister:

With regard to the study of Vote 1 under Regional Economic Expansion in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1981, the Committee obtained authorization from the House on Friday, June 27, 1980, to travel through Atlantic Provinces, and more especially to Corner Brook, Newfoundland and also to Campbellton, New Brunswick during the first week of September.

The members of the Committee have received many briefs and have also had many hearings. We are submitting copy of these hearings as well as a résumé.

Furthermore, a Special Subcommittee was organized and have met a few times in order to consider some of the recommendations, which have also been approved by the Committee. The Standing Committee on Regional Development had, therefore, agreed to submit to you the following recommendations:

- 1.- We recommend that DREE be given a mandate to coordinate the spending and policy programs of line federal departments as they relate to regional development. This recommendation is based on the principle that an industrial strategy must also in effect be a regional strategy.
- 2.- We recommend that DREE's budget and therefore, its spending programs in the regions, be substantially increased and that, as a guideline, DREE's expenditures should attain the level of expenditures undertaken by DREE in 1970. In addition, we propose the establishment of a regional expansion fund by other federal government departments. The organization of this fund will induce departments to compete and devise programs intended to alleviate regional disparities.
- 3.- We recommend that DREE redraw the Canadian map as it relates to areas designated for expenditure by the Department of Regional Economic Expansion. No province of Canada should be excluded. However, DREE must refocus on those areas most in need of help. To assist DREE in carrying out this reassessment of designated areas, we also recommend that Statistics Canada, under the supervision of DREE, carry out a thorough study to determine what are the areas of greatest need in Canada.

- 4.- We recommend that DREE reassess its role as a provider of infrastructure funding. We note that in many areas DREE has financed necessary infrastructure and it is now necessary for DREE to contribute more funds to the creation of permanent jobs through assistance to small business and industry. We further recommend that DREE's criteria for providing infrastructure funding be defined more clearly and that infrastructure funding be provided only to the regions in greatest need in this country.
- 5.- We recommend that DREE redefine and streamline the role of the administrative staff both at head office and regional offices of the department. DREE must be more efficient in the implementation of DREE policies and expenditures both at head office and regional offices of the department. We further note that a lack of co-ordination between federal officials and provincial authorities has resulted in serious delays in GDA funding and incentive to private industry. This matter is a fundamental problem and demands the Minister's personal attention.
- 6.- We recommend that DREE place special emphasis on financial aid through grants, etc., to the forestry industry because of its importance to the economy of rural areas of Canada. DREE should also give top priority to other resource industries such as the coal, fishing and mining industries.
- 7.- We regret that Transport Canada has terminated their financial aid program for the construction of municipal and industrial airport runways. We recommend that DREE's development strategies should include the construction of municipal and industrial airport runways in designated areas.
- 8.- The Committee recognizes that transportation is a key element of regional development. Transportation programmes and policies must be complementary to, and not in competition with, regional development programmes and policies. Therefore, the Committee recommends that whenever the Minister is coordinating DREE's efforts with those of other federal departments, he ensure that the regional development aspect of transportation is a priority item.

Natural Resources and Regional Development
Appendix

Respectfully submitted,

BRIAN TOBIN,
Vice-Chairman.

We recommend that DREC take steps to facilitate more effective participation by provinces in the development of rural areas. We believe that DREC can play a key role in this regard by encouraging provinces to develop their own programs for rural development. This will allow provinces to tailor their programs to meet the specific needs of their rural areas.

We also recommend that DREC work closely with provinces to develop a national strategy for rural development. This will help ensure that rural development programs are coordinated across the country. It will also help to ensure that rural development programs are sustainable over the long term.

OBSERVATIONS AND RECOMMENDATIONS

**MADE BEFORE THE
STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENT:
ATLANTIC CANADA, SEPTEMBER 1980**

We recommend that DREC work closely with provinces to develop a national strategy for rural development. This will help ensure that rural development programs are sustainable over the long term. It will also help to ensure that rural development programs are coordinated across the country. It will also help to ensure that rural development programs are responsive to the needs of rural communities.

We recommend that DREC work closely with provinces to develop a national strategy for rural development. This will help ensure that rural development programs are sustainable over the long term. It will also help to ensure that rural development programs are responsive to the needs of rural communities.

all. (1) elements called therefore were designed primarily to offer
constructive criticisms of DREE for the purposes of improving its activities
and clarifying its mandate. ~~AND ESTABLISHING AN ECONOMIC DEVELOPMENT~~

2. It was noted that it was apparent that despite government

TABLE OF CONTENTS

efforts, unemployment in Newfoundland and New Brunswick continues to be	higher than the national average. High unemployment levels were described	as leading to social unrest, a general suspicion of government, and to an	General Observations
DREE's Budgetary Restrictions			
DREE and Disadvantaged Regions			
Time Delays			
The Future of DREE: Dismantle, or Super Ministry			
Local and Regional Input			
Infrastructure Funding			
Tax and Related Industrial Incentives			
Transportation Problems and Policies			
Natural Resources and Related Industries			
Appendix			

OBSERVATIONS AND RECOMMENDATIONS
MADE BEFORE THE STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENT:
ATLANTIC CANADA, SEPTEMBER 1980

STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENT

This paper brings together the comments and recommendations made before the House of Commons Standing Committee on Regional Development during the course of its hearings in Corner Brook, Newfoundland on 8 and 9 September 1980, and in Campbellton, New Brunswick on 11 and 12 September 1980. The paper does not include every item raised but discusses most of the matters judged relevant to the mandate of the Committee.*

GENERAL OBSERVATIONS

1. Witnesses were virtually unanimous in their expression of thanks for the work which has been undertaken and the assistance provided by the federal Department of Regional Economic Expansion (DREE). For example, the Government of New Brunswick witness noted that without the federal funds made available to that province under its general development agreement (GDA), "the province would have been able to undertake some initiatives only after a very much longer period of time and maybe some initiatives not at

* The sources for the comments may be found in the Appendix, after p. 20 of this paper.

all."⁽¹⁾ Comments raised therefore were designed primarily to offer constructive criticisms of DREE for the purposes of improving its activities and clarifying its mandate.

2. It was noted by several witnesses that despite government efforts, unemployment in Newfoundland and New Brunswick continues to be higher than the national average. High unemployment levels were described as leading to social unrest, a general suspicion of government, and to an erosion of community spirit.⁽¹⁾ In order for unemployment to be reduced to 5.5% in the Atlantic region by 1990, it was maintained that at least 349,000 new jobs would have to be created. But if the level of federal and provincial support remain the same as in the 1970's, the Atlantic region's unemployment would reach 15% by 1990, despite the promise offered by new oil and gas finds, and other natural resources.⁽²⁾ Recent growth has "simply not been strong enough to overcome disparities."⁽³⁾

3. Massive transfer payments, though helpful, are themselves inadequate because they are by nature not directed toward the structural causes of regional disparity.⁽¹⁾ Indeed, such payments were said to contain an inherent danger in that they lead to a growing dependency on them by Atlantic residents. These persons would be vulnerable in the event that such payments were reduced or curtailed. This dependency results in the region's service industries being propped up artificially, without a strong, diversified economy which should be the basis for the service sector.⁽²⁾ It was maintained that the failure to establish a viable industrial structure may be evidenced by the fact that approximately 50% of New Bruns-

wickers' incomes depend on the federal, provincial and municipal governments.(3)

4. It was suggested that DREE could achieve the greatest benefits by concentrating on the investment function in the economy, rather than on the consumption function. In other words, the Department should act as a catalyst for the creation of wealth in poorer regions. The government should not merely concentrate on the redistribution of existing wealth into these regions.(1) Another witness pointed to what he termed the distinction between DREE spending money and investing money. Spending leads to temporary employment, while investment leads to long-term gains.(2) Programs such as Canada Works, though helpful in the short term, were said to provide little in the way of creation of permanent jobs.(3) In fact, such programs are sometimes used by individuals to obtain the weeks of work required to qualify for unemployment insurance.(4)

DREE'S BUDGETARY RESTRICTIONS

5. A number of witnesses expressed dismay at what they judged to be a decline in the importance attached to overcoming regional disparities by the federal government. As proof of this assertion they cited the fact that DREE's portion of the federal budget has declined from approximately 2% in 1969, the year of the Department's inception, to slightly less than 1% for the current fiscal year. The governments of Newfoundland and New Brunswick also remarked that DREE's funding for the current year constituted a real decrease from previous years. This decline has resulted in a climate of uncertainty regarding the continuation of

current programs, and the initiation of new programs.(1)

6. Accordingly the Government of Canada was called upon to renew its commitment to DREE. The Department's budget should be increased in real terms so that it might be at least restored to the level of importance it enjoyed within the federal government at its inception.(1)

DREE AND DISADVANTAGED REGIONS

7. In view of the aforementioned budgetary restrictions on the Department, several witnesses recommended that the present policy whereby all areas of Canada are theoretically eligible for assistance should be abandoned.(1) At present there appears to be not enough money to assist the entire country.(2) DREE's role should be once again to assist only certain designated areas. More prosperous areas which can exist without DREE help should only receive funds once the disparities suffered by designated areas have been eliminated.(3) It was suggested that such designated areas might be restricted to those provinces least capable of financing their own development.(4)

8. However it was also maintained that funding should be available to all provinces, not just two or three, because there are disadvantaged regions within every province. Moreover, it would be very difficult to obtain support and funding for DREE from Cabinet and the House of Commons if the Department were restricted in its operation to a small number of provinces.(1)

TIME DELAYS

9. Frustration was expressed by a number of witnesses concerning what they termed inordinate delays in the processing of applications for DREE assistance, and the bringing to fruition of projects once they have been approved. Newfoundland asserted that DREE is taking longer and longer to approve proposals. The province has been waiting two or more years concerning eight proposals for sub-agreements. In addition, it is very difficult to obtain information from DREE concerning the status of such proposals while they are under review by the Department. Frequently, the Department fails to reply to routine requests for information and fails to provide any satisfactory explanation for this.(1) Another witness urged that the Department's priority system be streamlined so that once projects are started they may be brought to completion without lengthy delays between work phases. The almost one-year delay in the midst of construction on the Stephenville industrial highway was cited to underline the need for such streamlining.(2)

10. Some witnesses thought that the federal government was not the only level of government responsible for delays in development programs. Provincial governments were also called to account for taking too long to make decisions during the negotiating process of grant applications.(1) The process of submitting proposals for new sub-agreements by municipalities under the GDA scheme was seen as a vicious circle whereby both federal and provincial bureaucrats would blame each other for delays, thereby disclaiming any responsibility for hold-ups.(2)

THE FUTURE OF DREE: DISMANTLE, OR SUPER-MINISTRY?

11. Although the view was expressed that in an ideal world DREE should not exist because there would be no need for it⁽¹⁾, witnesses were almost unanimous in the view that the Department must continue. At first glance, it was stated, it might seem logical to dismantle DREE so as to eliminate duplication and reduce administrative costs. In theory, such dismantling might speed the processing of proposals for grants and make the most of budgetary constraints by having each line department responsible for regional development. But in reality the phasing out of DREE would prove disastrous, because unless each federal department were committed to solving regional disparities, the entire program would die a quick death.⁽²⁾ The successes of federal regional development efforts were attributed to DREE, whose mandate enables it to support a broad scope of programs, while at the same time tailoring them to the narrow focus of regional problems.⁽³⁾

12. It was maintained that evidence demonstrates there to be a need for greater coordination among federal departments concerning regional development. DREE has had little input and no control over the policy and spending priorities of other federal departments, such as Industry, Trade and Commerce and Transport Canada, which often affect regional development to a great degree.⁽¹⁾ This lack of federal coordination has led to chaos in the past.⁽²⁾ Other federal departments often seem to be working at cross purposes with DREE. DREE's successes, due in most part to

its regional approach, can be undermined by other departments which apply uniform criteria across the nation. For example, DREE's efforts have led to a positive effect on transportation in western Newfoundland, but at the same time Transport Canada is apparently applying a "user-pay" national policy which will likely result in the phasing out of one of the two airports in the region. However, a strict "user-pay" policy cannot be applied to regions which require government assistance to overcome their disadvantages.(3)

13. It was suggested that disadvantaged areas need more from DREE, not merely in a monetary sense, but in a qualitative sense. DREE may spend millions upon millions of dollars, yet this alone will not guarantee success unless its programs are complimented by those of other federal departments.(1) As a minimum, it was maintained that DREE should be empowered with some degree of coordinating authority over all federal activities which touch on regional development.(2) By giving DREE this authority, the Department's interests could be harmonized with other federal agencies, instead of DREE having to compete with them for a portion of the national budget.(3) Some witnesses stated that DREE should have the power to override the decisions of other line departments when such decisions are negative for the purposes of regional development.(4) Another view was that given that the department could not hope to assume responsibility for all development programs itself, and given the current financial restraints, DREE's role should be to change the perception of regional problems held by all departments within the federal bureaucracy. DREE could

concentrate more on the formulation of policy rather than on program implementation. DREE might persuade other departments to finance programs in accordance with its policy initiatives.(5) It was also recommended that to achieve a uniform federal interdepartmental approach to regional disparity, a top level planning board might be formed with DREE officials at its head.(6)

LOCAL AND REGIONAL INPUT

14. Regardless of whether DREE is to retain its present status or ascend to that of a super-ministry, numerous witnesses called for increased local and/or regional input into DREE activities. Several municipalities regarded themselves as little more than witnesses insofar as development programs are concerned. The GDA scheme which requires local authorities to submit proposals for sub-agreements through their provincial government prior to submission to DREE was seen by some as unnecessary. There is no good reason, it was maintained, why local groups should be prohibited from dealing directly with DREE on certain projects.(1) Local proposals frequently do not make the list of matters which a province considers as priorities, and are therefore precluded from ever being considered by DREE.(2) Provincial governments sometimes make conflicting statements to a municipality as to whether its proposal is in accordance with provincial priorities, thereby leading to a state of bewilderment. It was recommended that the necessary changes be made to the GDAs so that municipalities might make direct application to DREE for assistance concerning

certain projects, in those cases where a municipality would be capable of providing the percentage deemed as the "provincial" share of contributions for that province. For example, such direct applications by municipalities might be permitted on smaller scale projects such as a trans-shipment park for trucks, while major projects such as a harbour development would be processed through provincial authorities in accordance with present GDA practices.(3) Federal-provincial guidelines could perhaps be formulated to determine the type and range of direct municipal applications which would be permitted.(4)

Another suggestion was made whereby once DREE had judged a proposal to be viable, the Department would issue a 90-day "ultimatum" to the provincial government. During this period the provincial government would either have to also give its approval, or provide sound reasons why the project should not proceed. If no response were forthcoming from the provincial government during this period, DREE would start work on the project.(5) A witness noted that such an ultimatum might also work both ways because provincial governments have not been the only level known to drag their feet on proposals.(6)

15. Representatives of the New Brunswick and Newfoundland governments expressed reservations concerning direct municipal access. It was noted that in New Brunswick some municipalities have up to 50% of their budget paid for by the provincial government. Although it was admitted that municipal aspirations are very real, such direct access would be a mistake in view of the need for provincial authorities to coordinate development and

aspirations. Both these provincial governments underlined their commitment to the continuation of present GDA policy which requires federal-provincial agreement.(1) However, another witness recommended that DREE should phase out its federal-provincial shared-cost programs. At present, these programs operate in such a way that the federal government pays the major share of their cost, while provincial governments claim the major share of credit. Seemingly endless federal-provincial negotiations between bureaucrats would be eliminated if this recommendation were carried out. The federal government could provide unilateral funding to development programs without thereby infringing on the provincial governments' right to carry out programs in accordance with their powers. This recommendation would not require the federal government to cease making equalization payments and providing loans to the provinces, it was claimed.(2)

16. DREE was urged to abandon what was termed a mythical preoccupation with the so-called Atlantic economy. Although these provinces are related geographically, it was maintained that they are not closely related on an economic basis. The policies of DREE should be formulated in accordance with the strengths and weaknesses of each of the four Atlantic provinces.(1) It was recommended that within each province, DREE should head a board of advisors, with field representatives from each of the line federal departments, provincial representatives, and representatives from other affected bodies.(2) Regular consultation would mark a distinct improvement from the past sporadic consultation among interested parties, and would lead to a more efficient level of programming.(3) But another

witness argued that efforts should be concentrated on forging a closer Atlantic economic alliance than has existed before, rather than each province taking measures designed to achieve intensive concentration and the protection of local markets. Such concentration is inefficient from an employment objective standpoint. Large regional firms with strong local bases are what is required for development, rather than fragile, one-province industries.(4)

17. The Department was requested to grant greater autonomy to its head office in each province, so that it would not have to report on such a frequent basis to the Atlantic provinces' regional office.(1) A DREE official noted that the Newfoundland head office is empowered at present to approve and administer individual business capital cost projects totaling up to \$660,000 under RDIA, while it has no limit placed on it concerning the negotiation of GDA sub-agreements with the provincial government.(2) The fact that there is no DREE office in the western area of the island of Newfoundland was commented upon. This was seen as unusual in view of the fact that the Department has several local offices in the province of Quebec, for example.(3) It was thought that if such an office were to exist, it would facilitate DREE's efforts at gathering information and developing programs in harmony with local problems and concerns.(4)

INFRASTRUCTURE FUNDING

payable, was acknowledged as 18. The contribution of DREE in providing assistance for the capital costs of the construction of major infrastructure facilities over the years was acknowledged. It was noted that corporations may hardly be expected to locate in an area if its infrastructure system is very poor, or altogether non-existent.(1) Some persons pointed out that while it was necessary to put infrastructures into place, infrastructures themselves, such as roads and sewers, can only lead to temporary employment.(2) The time has come for DREE to reassess its role in many localities as a provider of infrastructure funding.(3) In some areas DREE would now be more helpful if it were to concentrate upon encouraging industry to locate in existing infrastructures,(4) and by assisting in the development of software. Improved information links and increased market capabilities, major regional research and development concerning products, improved industrial design techniques, as well as increased managerial and labour skills were cited as the type of software development where DREE could play an important role.(5)

19. It was recommended that in any reassessment by DREE of its program priorities the Department should not abandon infrastructure support completely. There are still many areas where basic infrastructures such as roads, harbour facilities and schools are lacking. These areas cannot hope to achieve economic viability unless these structures are put into place, and they are not capable of financing them themselves due to the prohibitive costs which would be necessary for their construction.(1)

TAX AND RELATED INDUSTRIAL INCENTIVES

20. The importance of government intervention was underlined because it was stated that only governments can create the climate necessary for private business to invest in underdeveloped regions.(1) If economic equality were the order of the day, free market forces would be adequate to ensure regional development.(2) But the relatively small market and isolated position of Atlantic communities in comparison with those of more central communities emphasize the need for positive government measures in the way of incentives.(3) Regional development is not merely a matter for DREE, but encompasses difficulties which should be approached by all government departments on a regional basis. The federal government should not always have as its goal the achievement of equal policy and equal measures across the nation, but should embark upon different measures to achieve equal opportunities. The federal government has begun to recognize the need for an approach of this kind in unemployment insurance policies for example. This approach should now be extended.(4)

21. One method, it was suggested, would be to have more preferable business tax credits available to small companies in less advantaged areas. It was also recommended that the Income Tax Act might incorporate special capital cost depreciation schedules for all corporations in Atlantic Canada. These special tax schedules might include a faster write-off for depreciation.(1). Other recommendations called for new busi-

nesses to be eligible for a 100% write-off of their investment against tax payable, not merely against taxable income,(2) or that the write-off of capital cost allowances for taxation purposes should also be applied to the value of the grant received under RDIA programs.(3) But this latter proposal was said to be unlikely to gain support, because it would amount to a double federal grant.(4)

22. RDIA programs came under criticism in that they were said to be ineffective because they do not sufficiently reflect regional differences; thus they do not provide the necessary inducement for entrepreneurs to locate in underdeveloped regions.(1) The regulations governing financial assistance under RDIA were said to effectively preclude aid for a number of industries engaged in secondary processing of certain natural resources. The smelting of mineral concentrates to produce metal was cited as an example of this.(2) In addition to present RDIA structures, the government should assist in the provision of up-front cash incentives for manufacturing and processing industries, with the option that long-term tax incentives might be chosen by corporations if that were their preference.(3) It was noted that large corporations usually prefer long-term tax incentives, while smaller firms are more likely to consider direct monetary incentives preferable.(4)

23. The wisdom of providing grants to large corporations was questioned on the basis of recent DREE findings which indicate that small firms are far more efficient at creating employment with grant funds than are large corporations.(1) However it was also maintained that large

corporations should be assessed by DREE in the same manner as smaller ones when the Department is considering applications for assistance. Large firms should not be penalized simply because of their size. It was claimed that the employment positions created by large corporations are usually long-lasting, while the same may not be said of smaller firms.(2)

TRANSPORTATION PROBLEMS AND POLICIES

24. Transportation was recognized as being the key to development in the Atlantic region. The relatively small markets make an efficient system of transporting goods out of the region essential if it is to prosper. Moreover, adequate transportation of individuals to and from the region is crucial if it is to gain benefits from tourist markets.(1) It was stated further that monies invested in other development programs will only be of marginal value without an efficient transportation system to serve as the foundation for the Atlantic economy.(2) But it was also remarked that transportation problems are not unique to Eastern Canada. The movement of goods and the excessive costs for such movement have always been vital to Western Canada. The geographic nature of Canada which requires east-west links, in contradistinction to the more natural north-south links engendered by economic forces, makes transportation an issue of major importance for all Canadians.(3)

25. Witnesses from Newfoundland expressed concern with regard to the ferry and air services into the province. The present North Sydney/Port aux Basques ferry service was described as inadequate both for

the purposes of tourism and for the transportation of goods.(1) The number of departures, length of journey and facilities on board the vessels were all cited. It was suggested that CN Marine should learn from the European experience and service the Cabot Strait with high speed Hovercraft. Winter ice in the Strait would not be a problem for such vessels.(2) It was also recommended that for the purposes of truck and other freight traffic rates, the Cabot Strait be considered as a 90-mile portion of the Trans-Canada Highway, instead of railway traffic as currently provided by article 32(2) of the Terms of Union. Although it was admitted that this change might necessitate increased federal government expenditures, witnesses maintained that the increased subsidies would still amount to much less than that which is contributed by the federal government towards land-based portions of the Trans-Canada, due to the fact that the Cabot Strait "roadbed" requires no maintenance.(3)

~~NATURAL RESOURCES AND RELATED INDUSTRIES~~ 26. The present state of North Sydney/Port aux Basques ferry service was claimed to be a major reason why air transportation is of importance to western Newfoundland.(1) Support for the two-airport principle was called for,(2) because both the Deer Lake and Stephenville airports were said to be vital to the region. The costs which Transport Canada might save by phasing out one of the airports in accordance with a "user-pay" principle would be little in comparison with the social anguish and economic consequences the communities affected would suffer.(3) It was recommended that assistance should be forthcoming for the Trans-Canada Highway so that it might be converted from a two-to four-lane route. Such assistance

could be considered a sound business investment, because the very heavy truck traffic on the present two-lane route necessitates frequent maintenance.(4) Federal support was requested for other routes with heavy traffic within western Newfoundland, some of which were described as poorly constructed and extremely dangerous. The positive effects that improvements on the road system could have for the purposes of tourism was noted.(5) With regard to rail freight traffic, it was stated that the federal government is apparently committed to its complete shut-down. The fuel efficiency of railways in comparison with trucks was pointed out.(6)

27. The comments of New Brunswick witnesses were directed toward the existing intra-provincial air service and highway system. It was stated that although existing federal-provincial agreements recognized the importance of transportation insofar as location costs are concerned, and commitments were contained therein to improve port and road facilities in north east New Brunswick,(1) major roads within the area continue to be inadequate. These roads become virtually impassible during spring-time.(2) This problem is complicated by the fact that there is a dreadful lack of air service between points within New Brunswick. Entrepreneurs interested in providing service for these links have been discouraged due to the lengthy delays in processing requests before the Canadian Transport Commission. Yet a market exists for such links, particularly in regard to passenger service. It was recommended that DREE might become involved in providing assistance for the initiation of intra-provincial air services.(3) Such assistance was said to be an example of the long-term

investment function which DREE should be concentrating on, and not a case of short-term measures.(4)

28. In considering transportation and freight rate policies, it was recommended that special measures designed to assist less advantaged regions should not be considered discriminatory in relation to more prosperous areas. On the contrary, measures of this nature must be seen to have as their goal the equalization of national markets by deemphasizing the distances between Atlantic Canada and major industrial markets. Freight rates should also serve as a major incentive to the region's economy through the provision of special reduced rates on manufactured goods leaving the region, and on unprocessed goods entering it. The Federal Atlantic Region Freight Assistance Act and regulations made pursuant to it have provided help, but the help forthcoming under this Act was claimed to be insufficient to date.(1)

NATURAL RESOURCES AND RELATED INDUSTRIES

29. The successful development of natural resources in all sectors was viewed to be of critical importance for the attainment of economic self-reliance in Newfoundland and New Brunswick. It was remarked that resource exploitation as well as the secondary and service industries related to it offer the greatest hope for overcoming high levels of unemployment, and ending the region's dependency on transfer payments.(1) Nevertheless this optimism was tempered by the fact that the percentage of the Atlantic region labour force employed in resource - related industries fell from 10.7% in 1971 to 8.1% in 1979. Therefore it was maintained that

the federal government and provincial authorities must continue in their efforts by providing assistance for resource development.(2) Government assistance in this field would prove effective because resource industries are likely to yield long-term employment, rather than make-work projects.(3) It was suggested that the federal government could make a valuable contribution to the Atlantic economy by ceding greater control over resources to the provinces, particularly in fisheries and off-shore oil and gas.(4)

30. The federal government was cautioned against assuming that recent off-shore discoveries will lead to immediate prosperity; the realization of this resource's potential will either be deferred or result in enormous economic and social cost for Newfoundland unless the facilities required to support this development are put in place. Thus the federal government must continue its support in vital structures such as transportation. The federal government was also urged to develop firmer ground rules governing exploration by multi-national corporations, to ensure efficient development while avoiding possible negative side effects.(1)

31. Comments tendered on the subjects of fisheries, agriculture and forestry frequently centred on the need for increased secondary and manufacturing industries in these resources. The fact that high unemployment still exists despite the possibilities for development in these industries was said to be a tragedy.(1) It was maintained that the time is long past due for fish to be processed more fully in the local areas where they are caught. At present, much of the catch is sent out of

Atlantic Canada in a virtually unprocessed form, and the processing takes place in the northeastern United States or in Europe.(2) The concentration of many major fishery corporations outside of the Atlantic region, and particularly Newfoundland, was said to be a reason for this.(3) DREE's past efforts in fisheries were acknowledged as have being very productive. It was requested that DREE provide assistance for the further development of fish processing industries,(4) as well as for studies to investigate all possibilities of fisheries development.(5) Some witnesses stated that numerous communities now have inadequate harbour facilities. The development of local fishery industries cannot take place without such facilities, it was maintained.(6)

32. Agriculture sector production was said to have declined in recent years despite substantial DREE contributions for the industry since 1975. Farmers often become dismayed with the accountability procedures used by the federal government in agriculture grants and assistance. This accountability was claimed to sometimes amount to virtual harassment, while procedures took too much time.(1) It seemed that farmers were often being discouraged from clearing additional land and increasing production due to these problems.(2) The importance of the forestry industry as a source of employment was pointed out, while the continuing devastation of forest lands by the spruce budworm was said to be evidence of an ominous future for the industry. The federal government was requested to provide assistance so that detailed studies could be undertaken concerning budworm-related problems, including whether new strains of trees could be developed

which would combine rapid growth with resistance to the disease.(3) Government assistance was also requested so that forestwood might be identified, that roads and other forms of access to areas capable of productive forestry might be exploited, and so that reforestation programs could be carried out.(4) It was remarked that although millions of acres of forest land remain unharvested and lumbermen are unemployed, millions of feet of finished lumber products are shipped into Newfoundland every year in such forms as supports and frames for houses.(5)

33. It was recommended that when individuals are attempting to obtain support for secondary and manufacturing industries in the resource fields, emphasis should be placed on the advantages of locating such industry in close proximity to the resource axes upon which they are based. Overt competition with the manufacturing industries of central Canada should not be seen as the main issue.(1)

APPENDIX

The Appendix presents the sources for observations and recommendations contained in the body of this paper. The sources are arranged according to each paragraph and the references, e.g. (3), under each paragraph. The relevant Issue no. of the Committee's Minutes of Proceedings and Evidence is also provided at the end of each reference.

GENERAL OBSERVATIONSParagraph 1.

- (1) Government of New Brunswick, 11.

Paragraph 2.

- (1) J. Hodder, Newfoundland MHA, 9.
(2) Atlantic Provinces Economic Council, 8.
(3) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.

Paragraph 3.

- (1) Harmon Corporation, Newfoundland, 8.
(2) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, New Brunswick Section, 10.
(3) New Brunswick Federation of Labour, 10.

Paragraph 4.

- (1) City of St. John, New Brunswick, 10.
(2) T. Bennett, Newfoundland MHA, 8.
(3) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
(4) Pasadena Economic Development Committee, Newfoundland, 8.

DREE'S BUDGETARY RESTRICTIONSParagraph 5.

- (1) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, New Brunswick Section, 10.
Committee member, 8.
Government of Newfoundland, 8.
Government of New Brunswick, 11.

Paragraph 6.

- (1) Government of Newfoundland, 8.
Government of New Brunswick, 11.
R. Baird, Newfoundland MHA, 9.
Committee member, 9.

DREE AND DISADVANTAGED REGIONSParagraph 7.

- (1) Bonne Bay Development Association, Newfoundland, 8.
R. Baird, Newfoundland MHA, 9.
Stephenville Chamber of Commerce, Newfoundland, 9.
- (2) Committee member, 8.
- (3) Stephenville Chamber of Commerce, Newfoundland, 9.
- (4) Government of New Brunswick, 11. Atlantic Provinces Chamber of Commerce, New Brunswick Section, 10.

Paragraph 8.

- (1) Committee member, 10.

TIME DELAYSParagraph 9.

- (1) Government of Newfoundland, 8.
- (2) Stephenville Chamber of Commerce, Newfoundland, 9.

Paragraph 10.

- (1) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, New Brunswick Section, 10.
- (2) City of Corner Brook, Newfoundland, 9.

THE FUTURE OF DREE: DISMANTLE, OR SUPER MINISTRY?Paragraph 11.

- (1) F. Stagg, Newfoundland MHA, 9.
- (2) A. Maher, New Brunswick MLA, 10.
- (3) Government of New Brunswick, 11.

Paragraph 12.

- (1) Committee member, 8.
- (2) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
- (3) Government of Newfoundland, 8.
Atlantic Provinces Chamber of Commerce, Newfoundland Section, 8.
R. Baird, Newfoundland MHA, 9.

Paragraph 13.

- (1) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.
- (2) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
- (3) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, New Brunswick Section, 10.

- (4) New Brunswick Development Institute, 10.
- (5) City of St. John, New Brunswick, 10.
- (6) Stephenville Chamber of Commerce, Newfoundland, 9.

LOCAL AND REGIONAL INPUT

Paragraph 14.

- (1) Stephenville Chamber of Commerce, Newfoundland, 9.
- (2) J. Hodder, Newfoundland MHA, 9.
- (3) City of Corner Brook, Newfoundland, 9.
- (4) Committee member, 8.
- (5) Committee members, 9.
- (6) Restigouche Development Corporation, New Brunswick, 10.

Paragraph 15.

- (1) Government of New Brunswick, 11.
- (2) Government of Newfoundland, 8.
- (2) E. Roberts, Newfoundland MHA, 9.

Paragraph 16.

- (1) New Brunswick Development Institute, 10.
- (2) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.
- (3) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, New Brunswick Section, 10.
- (4) New Brunswick Federation of Labour, 10.
- (4) Atlantic Provinces Economic Council, 8.

Paragraph 17.

- (1) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, Newfoundland Section, 9.
- (2) H. McGonigal, DREE Director General for Newfoundland, 9.
- (3) Committee member, 9.
- (4) City of Corner Brook, Newfoundland, 9.

INFRASTRUCTURE FUNDING

Paragraph 18.

- (1) Government of New Brunswick, 11.
- (2) City of Corner Brook, Newfoundland, 9.
- (3) Committee member, 8.
- (3) City of St. John, New Brunswick, 10.
- (4) Pasadena Economic Development Committee, Newfoundland, 8.
- (5) Atlantic Provinces Economic Council, 8.

Paragraph 19.

- (1) Stephenville Chamber of Commerce, Newfoundland, 9.

TAX AND RELATED INDUSTRIAL INCENTIVESParagraph 20.

- (1) F. Faour, Newfoundland, 9.
(2) Harmon Corporation, Newfoundland, 8.
(3) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.
(4) E. Roberts, Newfoundland MHA, 9.

Paragraph 21.

- (1) Harmon Corporation, Newfoundland, 8.
E. Roberts, Newfoundland MHA, 9.
(2) New Brunswick Development Institute, 10.
(3) Government of New Brunswick, 11.
(4) Committee member, 11.

Paragraph 22.

- (1), Government of New Brunswick, 11.
(2) New Brunswick Federation of Labour, 10.
(3) Government of New Brunswick, 11.
(4) New Brunswick Development Institute, 10.

Paragraph 23.

- (1) Committee member, 10.
(2) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.

TRANSPORTATION PROBLEMS AND POLICIESParagraph 24.

- (1) Committee member, 10.
(2) A. Maher, New Brunswick MLA, 10.
(3) Committee member, 10.

Paragraph 25.

- (1) T. Bennett, Newfoundland MHA, 8.
(2) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, Newfoundland Section, 9.
(3) Harmon Corporation, Newfoundland, 8.
R. Baird, Newfoundland MHA, 9.

Paragraph 26.

- (1) Tourism Association of Western and Northern Nfld., 9.
- (2) Committee member, 9.
- (3) Atlantic Provinces Chamber of Commerce, Nfld. Section, 9.
- (4) T. Bennett, Newfoundland MHA, 8.
- (5) J. Hodder, Newfoundland MHA, 9.
- (6) Harmon Corporation, Newfoundland, 8.

Paragraph 27.

- (1) Government of New Brunswick, 11.
- (2) Restigouche Development Corporation, New Brunswick, 10.
- (3) A. Maher, New Brunswick MLA, 10.
- (4) City of St. John, New Brunswick, 10.

Paragraph 28.

- (1) Harmon Corporation, Newfoundland, 8.

NATURAL RESOURCES AND RELATED INDUSTRIES .Paragraph 29.

- (1) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
- Atlantic Provinces Chamber of Commerce, New Brunswick Section, 10.
- (2) Atlantic Provinces Economic Council, 8.
- (3) Pasadena Economic Development Committee, Newfoundland, 8.
- (4) Government of Newfoundland, 8.

Paragraph 30.

- (1) Atlantic Provinces Economic Council, 8.

Paragraph 31.

- (1) J. Hodder, Newfoundland MHA, 9.
- (2) Harmon Corporation, Newfoundland, 8.
- T. Bennett, Newfoundland MHA, 8.
- (3) F. Faour, Newfoundland, 9.
- (4) Atlantic Provinces Economic Council, 8.
- (5) Bonne Bay Development Association, Newfoundland 8.
- (6) J. Hodder, 9.

Paragraph 32.

- (1) A. Maher, New Brunswick MLA, 10.
- (2) T. Bennett, Newfoundland MHA, 8.
- (3) City of Corner Brook, Newfoundland, 9.
- (4) Bonne Bay Development Association, Newfoundland, 8.
- (5) T. Bennett, 8.

Paragraph 33.

- (1) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.

APPENDICE «REGD-14»

- (1) Government of New Brunswick Economic Council, 10.
 (2) Canadian Economic Council, 9.
 (3) Atlantic Economic Council of Commerce, MIA, 8.
 (4) Industrial Incentives, MIA, 8.
 (5) Business, Manufacturing MIA, 8.
 (6) Economic Development, MIA, 8.
 (7) Economic Development, MIA, 8.
 (8) Economic Development, MIA, 8.
 (9) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Government of New Brunswick Economic Council, 10.
 (2) Canadian Economic Council, 9.
 (3) Atlantic Economic Council of Commerce, MIA, 8.
 (4) Business, Manufacturing MIA, 8.
 (5) Economic Development, MIA, 8.
 (6) Economic Development, MIA, 8.
 (7) Economic Development, MIA, 8.
 (8) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Business Corporation, 10.

**RECOMMANDATIONS DU COMITE PERMANENT DE
L'EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE PRÉSENTÉES**

A L'HONORABLE PIERRE DE BANE, MINISTRE DE
L'EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE, MERCREDI
LE 5 NOVEMBRE 1980.

- (1) Atlantic Economic Council, 10.
 (2) New Brunswick Economic Council, 10.

- (1) Business Corporation, 8.
 (2) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Economic Development, MIA, 8.
 (2) Atlantic Economic Council, 10.
 (3) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Economic Development, MIA, 8.
 (2) Economic Development, MIA, 8.
 (3) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Economic Development, MIA, 8.
 (2) Economic Development, MIA, 8.
 (3) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Economic Development, MIA, 8.
 (2) Economic Development, MIA, 8.
 (3) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Economic Development, MIA, 8.
 (2) Economic Development, MIA, 8.
 (3) Economic Development, MIA, 8.

- (1) Economic Development, MIA, 8.

O T T A W A
le 5 novembre 1980

L'honorable Pierre de Bané,
Ministre de l'Expansion
économique régionale

Monsieur le ministre,

Dans le cadre de l'étude du crédit I sous la rubrique Expansion économique régionale du Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981, le Comité a obtenu l'autorisation de la Chambre, le vendredi 27 juin 1980, pour se rendre dans les provinces de l'Atlantique, plus spécialement à Corner Brook à Terre-Neuve et à Campbellton au Nouveau-Brunswick, durant la première semaine de septembre.

Les membres du Comité ont reçu plusieurs mémoires et entendus beaucoup de témoignages. Nous vous remettons une copie de ces témoignages ainsi que le résumé.

Egalement, un Sous-comité spécial a été constitué et s'est réuni à quelques reprises pour considérer un certain nombre de recommandations lesquelles furent approuvées par le Comité. Le Comité permanent de l'expansion économique régionale a donc convenu de vous soumettre les recommandations suivantes:

- 1.- Nous recommandons d'accorder au MEER le mandat de coordonner les programmes de dépenses avec les politiques des ministères fédéraux d'exécution relatives au développement régional. Cette recommandation se fonde sur le principe voulant que la stratégie industrielle soit également une stratégie régionale.
- 2.- Nous recommandons d'augmenter considérablement le budget du MEER et, partant, ses programmes de dépenses pour les régions, à titre indicatif, nous préconisons que ses dépenses atteignent celles qu'il a engagées en 1970. En outre, nous proposons que d'autres ministères fédéraux établissent un fonds pour l'expansion régionale. Ce fonds étant créé, les ministères devront concevoir des programmes pour atténuer les disparités régionales.
- 3.- Nous recommandons que le MEER redessine la carte des régions récipiendaires de ses fonds. Aucune province ne doit être exclue, mais le Ministère doit insister sur les régions les moins nanties. Pour faciliter sa tâche dans la détermination de ces zones désignées, nous recommandons également que Statistique Canada effectue, sous la surveillance du MEER, une étude approfondie des régions les plus pauvres du Canada.

- 4.- Nous recommandons que le MEER réévalue son rôle de financier des infrastructures. Dans bien des régions, il a financé l'infrastructure nécessaire mais il lui faut maintenant affecter plus de crédits à la création d'emplois permanents et aider les petites entreprises. Nous recommandons en outre que les critères du financement des infrastructures soient définis plus clairement et que l'aide du MEER soit fournie uniquement aux régions les moins nanties du pays.
- 5.- Au niveau de l'administration centrale comme au niveau des bureaux régionaux, nous recommandons que le MEER redéfinisse et simplifie le rôle de son personnel administratif, qu'il applique ses programmes et affecte ses dépenses avec plus d'efficacité. Nous remarquons en outre que l'absence de coordination entre les fonctionnaires fédéraux et les autorités provinciales a retardé considérablement le financement des ententes-cadres de développement et l'application de mesures incitatives à l'intention de l'industrie privée. Il s'agit là d'un problème fondamental dont le Ministre doit personnellement s'occuper.
- 6.- Nous recommandons que le MEER insiste plus particulièrement sur l'aide financière accordée sous forme de subventions etc. à l'industrie forestière, en raison de l'importance de cette industrie dans l'économie des régions rurales du Canada. Le Ministère devrait accorder également la priorité aux autres industries à base de ressources naturelles, comme l'industrie du charbon, l'industrie des pêches et celle des mines.
- 7.- Nous regrettons que Transports Canada ait abandonné son programme d'aide financière à l'aménagement de pistes d'atterrissement, d'aéroports municipaux et industriels. Nous recommandons que MEER inclue dans ses stratégies de développement l'aménagement de pistes d'atterrissement, d'aéroports municipaux et industriels dans les zones désignées.
- 8.- Le Comité reconnaît que le transport constitue un élément essentiel du développement régional. Les programmes et les politiques concernant le transport doivent compléter les programmes et les politiques concernant le développement régional et non pas leur faire concurrence. En conséquence, le Comité recommande que chaque fois que le ministre coordonne les efforts du ministère de l'Expansion économique et du Développement régional avec ceux d'autres ministères fédéraux, il doit s'assurer que le transport dans le cadre du développement régional est une priorité.

Respectueusement soumis,
Le Vice-président

Brian Tobin

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS
PRESENTÉES AU COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE:
PROVINCES ATLANTIQUES, SEPTEMBRE 1980.

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document réunit les commentaires et les recommandations présentées au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes au cours de ses audiences à Corner Brook, Terre-Neuve, les 8 et 9 septembre 1980.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

11 et 12 septembre 1980.

PRÉSENTÉES AU

mais fait état de 11 audiences
Comité permanent de l'Expansion économique régionale:

PROVINCES ATLANTIQUES DU CANADA, SEPTEMBRE 1980

OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1. Presque tous les témoins ont été unanimes à exprimer leur reconnaissance pour le travail entrepris et l'aide fournie par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale. Par exemple, le témoin du gouvernement du Nouveau-Brunswick a fait remarquer que sans les crédits que le gouvernement fédéral avait mis à disposition de la province aux termes d'une entente cadre de développement (ECD), "la province n'aurait pas en mesure de prendre certaines initiatives qu'elles demandent plus longue et aurait peut-être dû abandonner certains de

... que le MEER réévalue son rôle de financier des régions défavorisées. Dans bien des régions, il a financé l'infrastructure régionale à l'ancienne mais il lui faut maintenant affecter plus d'attention à la création d'emplois permanents et aider les petits entrepreneurs. Nous recommandons en outre que les critères du financement des infrastructures soient définis plus clairement et que l'aide du MEER soit fournie uniquement aux régions les moins avantageuses du pays.

TABLE DES MATIERES

Observations d'ordre général.....
Restrictions Budgétaires du MEER.....
Le MEER et les régions défavorisées.....
Retards.....
L'avenir du MEER: démantèlement ou super-ministère?.....
L'apport local et régional.....
Financement des infrastructures.....
Les dégrèvements fiscaux et les mesures analogues destinées aux entreprises industrielles.....
Problèmes et politiques concernant le transport.....
Ressources naturelles et industries connexes
Annexe

Respectueusement
Le Vice-président

Brian Tobin

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS
PRESENTÉES AU
COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE REGIONALE:
PROVINCES ATLANTIQUES, SEPTEMBRE 1980

Le présent document réunit les commentaires et les recommandations présentées au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes au cours de ses audiences à Corner Brook, Terre-Neuve, les 8 et 9 septembre 1980 ainsi qu'à Campbellton, Nouveau-Brunswick, les 11 et 12 septembre 1980. Il ne fait pas mention de tous les points soulevés mais fait état de la plupart des questions jugées pertinentes au mandat du Comité.*

OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1. Presque tous les témoins ont été unanimes à exprimer leur reconnaissance pour le travail entrepris et l'aide fournie par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER). Par exemple, le témoin du gouvernement du Nouveau-Brunswick a fait remarquer que sans les crédits que le gouvernement fédéral avait mis à la disposition de la province aux termes d'une entente cadre de développement (ECD), "la province n'aurait été en mesure de prendre certaines initiatives qu'après beaucoup plus longtemps longue et aurait peut-être dû abandonner certaines."

*

Les gouvernements de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont également fait

(1) Les commentaires visaient donc surtout à critiquer de façon constructive le MEER afin d'en améliorer l'efficacité et d'en préciser le mandat.

2. Plusieurs témoins ont fait remarquer que malgré les efforts du gouvernement, le chômage, tant à Terre-Neuve qu'au Nouveau-Brunswick, continue de se maintenir à un niveau plus élevé que la moyenne nationale. Des taux de chômage élevés conduisent à l'instabilité sociale, à la remise en question du gouvernement ainsi qu'à l'érosion de l'esprit communautaire (1). Pour faire tomber, d'ici 1990, le taux de chômage à 5,5% dans la région de l'Atlantique, il faudrait créer au moins 349 000 nouveaux emplois. Toutefois, si le niveau de l'aide fédérale et provinciale reste celui des années 70, le chômage dans la région de l'Atlantique pourrait atteindre 15% d'ici 1990 en dépit des espoirs que donnent les nouvelles découvertes de pétrole, de gaz et d'autres ressources naturelles (2). La récente croissance n'a simplement pas été assez forte pour aplanir les disparités (3).

3. Les paiements de transfert massifs, bien qu'utiles, sont en eux-mêmes inadéquats parce qu'ils ne sont pas, de par leur nature, dirigés vers les causes fondamentales des disparités régionales (1). De fait, ces paiements comporteraient, selon certains témoins, un certain danger: les résidents des provinces de l'Atlantique en dépendant, ils seraient particulièrement vulnérables en cas de plus en plus, de réduction ou de suppression. Cette dépendance est due au fait que les industries de services de la région sont aidées artificiellement, sans qu'existe une économie forte et diversifiée qui devrait constituer la base de ce secteur.

(2) Si la création d'une structure industrielle viable s'est avérée un

échec, c'est en raison du fait qu'environ la moitié des revenus des habitants du Nouveau-Brunswick dépendent des administrations fédérales, provinciales et municipales (3).

4. On a laissé entendre que le MEER obtiendrait de meilleurs résultats en concentrant ses efforts sur l'aspect investissement dans l'économie plutôt que sur la consommation. Autrement dit, le Ministère pourrait jouer le rôle de catalyseur pour renflouer l'économie des régions les plus pauvres. Il ne devrait pas se contenter de concentrer ses efforts sur la redistribution des richesses existantes de ces régions (1). Un autre témoin a décrit ce qu'il a appelé la distinction entre les dépenses et les investissements du MEER. Dépenser c'est créer des emplois temporaires alors qu'investir, c'est progresser à long terme (2). Des programmes comme Canada au travail, bien qu'utiles à court terme, contribuent peu à la création d'emplois permanents (3). De fait, certains acceptent de travailler dans le cadre de ces programmes afin d'acquérir le nombre de semaines ouvrant droit aux prestations d'assurance-chômage (4).

RESTRICTIONS BUDGETAIRES DU MEER

5. Un certain nombres de témoins ont exprimé leur consternation à l'égard de ce qu'ils estiment être une diminution de l'importance accordée à l'élimination, par le gouvernement fédéral, des disparités régionales. Pour appuyer leurs dires, ces derniers ont cité le fait que la part du MEER dans le budget fédéral est passée de quelque 2% en 1969, année de la création du ministère, à un peu moins de 1% pour l'exercice financier actuel. Les gouvernements de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont également fait

remarquer que les crédits consentis par le MEER au cours de la présente année représentaient une réelle diminution par rapport aux années antérieures, d'où un climat d'incertitude quant à la poursuite des programmes en cours et la mise en oeuvre de nouveaux programmes.⁽¹⁾

6. On demande donc au gouvernement du Canada de renouveler ses engagements à l'égard du MEER. Le budget du ministère doit être accru en termes réels, de sorte qu'il puisse au moins retrouver l'importance qu'il revêtait à sa création, au sein du gouvernement fédéral⁽¹⁾.

LE MEER ET LES REGIONS DEFAVORISEES

7. En raison des restrictions budgétaires imposées au ministère et dont il a été question plus haut, plusieurs témoins ont recommandé que soit abandonnée la politique actuelle en vertu de laquelle toutes les régions peuvent, du moins théoriquement, bénéficier de l'aide de ce dernier⁽¹⁾. Il semble qu'à l'heure actuelle il n'y ait pas suffisamment de fonds pour aider le pays tout entier⁽²⁾. Le MEER devrait, une fois de plus, concentrer ses efforts sur certaines régions désignées. Les régions plus riches qui peuvent vivre sans l'aide du MEER, ne devraient bénéficier de son aide qu'une fois éliminées les disparités existant dans des régions désignées⁽³⁾. On a proposé que ces régions désignées soient limitées aux provinces les moins en mesure de financer leur propre développement⁽⁴⁾.

8. Il a toutefois été allégué que toutes les provinces devraient avoir droit aux crédits du MEER et pas seulement deux ou trois, en raison du fait que toutes comptent des régions défavorisées. En outre, il serait très difficile pour le MEER d'obtenir un appui et des fonds de la part du Cabinet et de la Chambre des communes, si le ministère devait restreindre

ses activités à un petit nombre de provinces.⁽¹⁾

RETARDS

9. Un certain nombre de témoins ont exprimé leur sentiment de frustration à l'égard de ce qu'ils ont appelé les retards excessifs dans l'étude des demandes d'aide adressées au MEER et dans la réalisation des projets une fois ces derniers approuvés. Selon Terre-Neuve, le MEER prend de plus en plus de temps pour approuver les projets. La province a attendu deux ans ou plus dans le cas de huit projets d'ententes auxiliaires. En outre, il est très difficile d'obtenir des renseignements du MEER sur l'état d'avancement de l'étude d'un projet. Il arrive fréquemment que le ministère ne réponde pas à des demandes de renseignements ordinaires et ne donne aucune explication satisfaisante sur cette absence de réponse.⁽¹⁾ Un autre témoin estime qu'il est urgent de simplifier le système de priorités du ministère, de sorte qu'une fois les projets mis en oeuvre, ils puissent être menés à bonne fin, sans retards excessifs entre les diverses étapes. Le retard de près d'un an accusé au beau milieu de la construction de la route industrielle Stephenville a été cité pour faire ressortir la nécessité de cette simplification.⁽²⁾

10. Certains témoins estiment que le gouvernement fédéral n'est pas le seul responsable du retard dans les programmes de développement. Les gouvernements provinciaux sont également fautifs car ils mettent trop de temps à prendre des décisions au cours du processus de négociation des demandes de subventions.⁽¹⁾ La méthode qui consiste à présenter des propositions de nouveaux accords auxiliaires, par les municipalités, selon

le processus régissant les ententes cadres de développement, est considérée comme un cercle vicieux qui incite les responsables fédéraux et provinciaux à se reprocher mutuellement des retards, refusant ainsi d'endosser la moindre responsabilité.⁽²⁾

L'AVENIR DU MEER: DEMANTELEMENT OU SUPER-MINISTERE?

11. Bien qu'un témoin ait exprimé l'opinion que dans un monde idéal le MEER n'existerait pas parce qu'il serait inutile⁽¹⁾, les témoins ont été presque tous unanimes à dire que le ministère doit poursuivre ses activités. A première vue, a-t-on déclaré, il pourrait sembler logique de démanteler le MEER afin d'éliminer les doubles emplois et de réduire les coûts administratifs. En théorie, ce démantèlement pourrait accélérer le traitement des projets de subventions et tirer le meilleur parti des contraintes budgétaires, chaque ministère intéressé s'occupant d'expansion régionale. Dans la réalité, l'abandon du MEER serait désastreux parce qu'à moins que chaque ministère fédéral ne s'engage à niveler les disparités régionales, c'est le programme entier qui connaîtrait une mort rapide.⁽²⁾ Le succès des efforts fédéraux en matière d'expansion régionale a été attribué au MEER dont le mandat l'habilité à financer une vaste gamme de programmes, tout en lui permettant de les adapter aux problèmes régionaux.⁽³⁾

12. On a soutenu que l'évidence démontre la nécessité d'une plus grande coordination entre les ministères fédéraux en matière d'expansion régionale. Le MEER n'a eu que peu de contacts avec les autres ministères fédéraux, notamment, de l'Industrie et du commerce ainsi que Transports Canada lesquels ont une influence considérable sur l'expansion régionale,

et n'a aucun contrôle sur leurs programmes et leurs priorités en matière de dépenses.⁽¹⁾ Ce manque de coordination au niveau fédéral est à la source des problèmes antérieurs⁽²⁾. D'autres ministères fédéraux semblent souvent se fixer des objectifs tout à fait opposés à ceux du MEER. Les succès du MEER, attribuables la plupart du temps à sa vision régionale, peuvent être compromis par d'autres ministères qui appliquent des critères uniformes dans tout le pays. Par exemple, les efforts du MEER ont eu un effet positif sur le transport dans la partie ouest de Terre-Neuve, mais, en même temps, Transports Canada applique semble-t-il le principe national du paiement par l'usager ce qui entraînera vraisemblablement la fermeture d'un des deux aéroports de la région. Toutefois, une politique stricte de paiement par l'usager ne peut être appliquée dans les régions qui ont absolument besoin de l'aide gouvernementale pour surmonter leurs problèmes.⁽³⁾

13. Certains sont d'avis que les régions défavorisées ont plus besoin du MEER non seulement monétai rement mais encore qualitativement. Le MEER pourra dépenser million après million et la réussite ne sera assurée que si ses programmes sont complétés par ceux d'autres ministères fédéraux⁽¹⁾. Certains sont d'avis que le MEER devrait au moins être habilité à coordonner les activités de tous les ministères fédéraux touchant l'expansion régionale.⁽²⁾ Nanti de ce pouvoir, le MEER serait en mesure d'harmoniser ses intérêts avec ceux d'autres organismes fédéraux, le MEER n'ayant plus à soutenir leur concurrence pour obtenir une partie des crédits budgétaires⁽³⁾. Certains témoins ont déclaré que le MEER devrait être habilité à casser les décisions des autres ministères lorsque ces dernières revêtent un aspect négatif pour l'expansion régionale.⁽⁴⁾ Un autre point de vue est que compte tenu du fait

que le ministère ne pourrait espérer assumer la responsabilité de tous les programmes d'expansion et, compte tenu des restrictions financières actuelles, le rôle du MEER devrait consister à modifier la perception qu'ont des problèmes régionaux tous les ministères du gouvernement. Le MEER pourrait se concentrer sur la formulation d'une politique plutôt que sur la mise en oeuvre de programmes. Il pourrait persuader d'autres ministères de financer des programmes correspondant à ses propres initiatives.⁽⁵⁾ Il a été également recommandé que pour uniformiser la vision des disparités régionales au sein de tous les ministères fédéraux, un bureau de planification générale soit formé, présidé par des représentants du MEER.⁽⁶⁾

L'APPORT LOCAL ET REGIONAL

14. Que le MEER garde son statut actuel ou qu'il accède au rang de super-ministère, de nombreux témoins ont préconisé une augmentation de l'apport local et régional dans les activités du MEER. Plusieurs municipalités ne se considèrent guère que comme témoins sur le terrain des programmes de développement. Le principe des Ententes-cadres de développement qui impose aux autorités locales de proposer des ententes auxiliaires par l'intermédiaire de leur gouvernement provincial avant de s'adresser au MEER a été jugé par certains comme étant inutile. On a prétendu qu'il était injustifiable d'empêcher les groupes locaux de traiter directement avec le MEER sur certains projets.⁽¹⁾ Les propositions locales dressent rarement l'inventaire des questions considérées comme prioritaires par une province, et ces dernières ne peuvent donc être considérées par le MEER.⁽²⁾ Les gouvernements provinciaux font parfois

des déclarations contradictoires, à une municipalité quant au bien-fondé de sa proposition par rapport aux priorités provinciales, ce qui ne manque pas de semer une certaine confusion. On a recommandé d'apporter les modifications nécessaires aux ECD de façon que les municipalités puissent demander directement une aide au MEER sur certains projets, lorsque la municipalité est en mesure de fournir le pourcentage correspondant à la part "provinciale" de contribution. Par exemple, ces demandes directes des municipalités pourraient intervenir dans le cas de projets modestes, comme un parc de transfert pour camions, alors que des projets plus importants, comme l'aménagement d'un port, devraient nécessairement passer par les autorités provinciales conformément à la pratique actuelle en matière d'ECD.⁽³⁾ Il y aurait peut-être lieu de formuler des lignes directrices fédérales-provinciales qui préciseraient les cas où les municipalités peuvent solliciter directement l'aide du ministère.⁽⁴⁾ On a également proposé que lorsqu'il juge une proposition viable, le MEER adresse un "ultimatum" de 90 jours au gouvernement provincial. Pendant cette période, le gouvernement provincial pourrait donner son approbation, ou bien présenter les raisons justifiant le rejet de la proposition. Si le gouvernement provincial ne fait pas parvenir de réponse avant le délai prescrit, le MEER commencera à travailler sur le projet.⁽⁵⁾ Un témoin a fait remarquer qu'un tel ultimatum constituait une arme à double tranchant, car ce ne sont pas toujours les gouvernements provinciaux qui retardent les projets.⁽⁶⁾

15. Les représentants des gouvernements du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve ont formulée des réserves quant à la possibilité qu'une

municipalité s'adresse directement au MEER. Ils ont fait remarquer qu'au Nouveau-Brunswick, le budget de certaines municipalités était parfois financé pour moitié par le gouvernement provincial. Sans contester la valeur des aspirations des municipalités, ces représentants estimaient qu'il était inopportun de leur permettre de s'adresser au MEER, compte tenu du rôle indispensable de coordination assuré par les autorités provinciales en matière de développement. Ces deux gouvernements provinciaux se sont engagés avec force à poursuivre l'orientation actuelle des Ententes-cadres de développement qui nécessitent un accord entre le fédéral et les provinces.⁽¹⁾ D'autres témoins, par contre, ont recommandé que le MEER mette un terme à ses programmes à coûts partagés entre le fédéral et les provinces. Actuellement, le système fonctionne de telle façon que c'est le gouvernement fédéral qui assume la plus grande partie des coûts, alors que les gouvernements provinciaux veulent mettre la plus grande partie de ces programmes à leur actif. Il semble qu'on éliminerait les interminables négociations entre fonctionnaires fédéraux et provinciaux si cette recommandation était retenue. Le gouvernement fédéral pourrait assurer unilatéralement le financement de programmes de développement sans pour autant porter atteinte au droit des gouvernements provinciaux de réaliser des programmes conformément à leurs pouvoirs. Cette recommandation n'imposerait pas au gouvernement fédéral d'interrompre les versements de péréquation ni d'accorder des prêts aux provinces.⁽²⁾

16. On a instamment prié le MEER de cesser de monter en épingle l'économie des Maritimes. Quoique proches géographiquement, ces provinces ne constituent pas une véritable entité économique. Les décisions du MEER

devraient être prises en fonction des atouts et des faiblesses des quatre provinces Maritimes considérées séparément.⁽¹⁾ On a recommandé que le ministère constitue dans chacune d'entre elles un comité consultatif comprenant des représentants locaux des ministères fédéraux, ainsi que des représentants des provinces et des autres organismes concernés.⁽²⁾ Un processus de consultation régulière constituerait une nette amélioration par rapport aux consultations sporadiques organisées jusqu'à maintenant entre les parties intéressées et permettrait une meilleure programmation.⁽³⁾ Selon un autre témoin, on devrait principalement s'efforcer de forger une alliance économique plus étroite entre les provinces Atlantiques plutôt que de laisser chacune prendre des mesures destinées à concentrer et à protéger les marchés locaux. La concentration a un effet négatif du point de vue de l'emploi. Le développement exige de grandes sociétés régionales dotées localement de bases solides et non d'industries fragiles implantées à l'échelle provinciale.⁽⁴⁾

17. On a demandé au Ministère d'accorder davantage d'autonomie à chacun de ses services centraux dans les provinces de façon qu'il n'ait pas à faire fréquemment rapport au service régional des provinces Maritimes.⁽¹⁾ Un fonctionnaire du MEER a fait remarquer que le service central de Terre-Neuve était autorisé maintenant à approuver et à gérer des projets d'immobilisations destinés aux entreprises individuelles jusqu'à concurrence de \$660,000 aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, alors qu'aucune limite n'était imposée dans la négociation des ententes auxiliaires ECD avec le gouvernement provincial.⁽²⁾ On a évoqué le fait qu'il n'existe aucun service du MEER dans la partie

occidentale de l'île de Terre-Neuve. On s'est étonné de cette carence étant donné que le ministère dispose de plusieurs services locaux dans la province de Québec, par exemple.⁽³⁾ On a estimé que si un tel service pouvait être créé, il permettrait au Ministère de s'informer plus facilement des besoins ce qui lui permettrait de mieux orienter ses programmes en fonction des préoccupations et des problèmes locaux.⁽⁴⁾

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

18. On a évoqué la contribution du MEER à la construction des principaux équipements d'infrastructure au cours des années. Comme on le faisait remarquer, on peut difficilement s'attendre à ce que les sociétés s'installent dans une région dont l'infrastructure est insuffisante ou inexisteante.⁽¹⁾ Certains ont indiqué que s'il était nécessaire de mettre en place une infrastructure, les éléments qui la composent, comme les réseaux de routes et d'égouts, ne constituent qu'une source temporaire d'emploi.⁽²⁾ Il est temps que le MEER réévalue son rôle de bailleur de fonds à cet égard dans un grand nombre de localités.⁽³⁾ Dans certaines régions, il serait plus utile qu'il encourage les entreprises à tirer parti des infrastructures existantes, et aider à la mise en place d'une structure logicielle. A ce titre, on a estimé qu'il pouvait jouer un rôle important en améliorant les systèmes d'information, en augmentant la capacité des marchés, en appuyant les grands travaux régionaux de recherche et de développement sur certains produits, en faisant progresser les techniques d'esthétique industrielle et en assurant le perfectionnement de la main-d'oeuvre et du personnel de gestion.⁽⁵⁾

19. Au cas où le MEER réévaluerait l'ordre de priorité de

ses programmes, on lui a recommandé de ne pas abandonner totalement l'aide aux équipements d'infrastructure. Il reste de nombreuses régions où les équipements de base comme les routes, les ports et les écoles font défaut. Ces régions ne peuvent espérer devenir économiquement viables à moins que l'infrastructure nécessaire ne soit mise en place et elles ne pourront en assurer le financement du fait de ses coûts prohibitifs.⁽¹⁾

DEGREVEMENTS FISCAUX ET LES MESURES ANALOGUES DESTINEES AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES

20. On a insisté sur la nécessité de l'intervention du gouvernement pour créer un climat susceptible d'inciter l'entreprise privée à investir dans les régions sous-développées.⁽¹⁾ Si l'égalité économique était à l'ordre du jour, les forces du marché suffiraient à assurer un développement régional satisfaisant.⁽²⁾ Mais les dimensions relativement modestes des marchés des provinces Maritimes ainsi que leur éloignement accentuent la nécessité d'une intervention gouvernementale sous forme de stimulants fiscaux.⁽³⁾ Le développement régional ne relève pas de la compétence exclusive du MEER; il pose des difficultés auxquelles tous les ministères devraient s'attaquer à l'échelle régionale. Le gouvernement fédéral ne devrait pas toujours s'attacher à assurer l'égalité des mesures d'un océan à l'autre, mais il devrait prendre des mesures différentes susceptibles d'assurer l'égalité des chances. Le gouvernement fédéral s'est rendu compte de la nécessité d'un changement en ce sens, notamment en matière d'assurance-chômage. La tendance devrait se généraliser.⁽⁴⁾

21. Pour ce faire, on a proposé qu'il mette davantage de crédits d'impôt à la disposition des petites entreprises dans les régions les plus désavantagées. On a également proposé d'ajouter à la Loi de l'impôt sur le revenu un barème spécial d'amortissement des immobilisations pour toutes les sociétés des provinces Maritimes. Ce barème pourrait permettre un amortissement plus rapide.⁽¹⁾ On a également recommandé que les nouvelles entreprises puissent déduire intégralement leurs investissements des impôts qu'elles ont à payer, au lieu de les déduire de leur revenu imposable,⁽²⁾ ou que la déduction dont bénéficient les amortissements pour fins d'imposition soit également applicable à la valeur des subventions reçues au titre d'un programme de la Loi sur les subventions au développement régional.⁽³⁾ On a jugé que cette dernière proposition avait peu de chances d'être retenue, car elle aboutirait à une double subvention fédérale.⁽⁴⁾

22. On a reproché aux programmes de la Loi sur les subventions au développement régional d'être inefficaces dans la mesure où ils ne tiennent pas suffisamment compte des différences entre régions; ainsi, ils n'incitent pas les chefs d'entreprise à s'installer dans les régions sous-développées.⁽¹⁾ La réglementation de l'aide financière accordée aux termes de la loi interdirait à un certain nombre d'entreprises du secteur secondaire qui traitent des ressources naturelles de bénéficier de l'aide prévue. On a notamment cité en exemple les entreprises métallurgiques qui traitent des minerais concentrés.⁽²⁾ En plus des mesures prises dans le cadre de la loi, le gouvernement devrait participer à des programmes de subventions directes pour les entreprises de fabrication et de transformation qui pourraient choisir entre ces subventions et des

stimulants fiscaux à long terme.⁽³⁾ Le Comité a constaté que les grandes sociétés préfèrent, en général, des incitations fiscales à long terme, tandis que les entreprises de moindre envergure penchent plutôt pour des subventions directes.⁽⁴⁾

23. On s'est demandé s'il était sage d'accorder des subventions aux grandes sociétés, puisque des récentes études du MEER semblent indiquer que les petites entreprises sont bien plus aptes que ne le sont les grandes sociétés à créer des emplois.⁽¹⁾ Cependant, on a aussi soutenu que le MEER devrait juger les grandes et les petites entreprises sur un pied d'égalité lorsqu'il étudie leurs demandes de subventions. Ainsi, les grandes entreprises ne devraient pas être pénalisées du simple fait de leur envergure. On a, par ailleurs, fait valoir que les emplois créés par les grandes sociétés sont en général de longue durée, ce qui n'est pas toujours le cas des petites entreprises.⁽²⁾

PROBLEMES ET POLITIQUES CONCERNANT LE TRANSPORT

24. Le rôle capital des transports dans le développement de la région de l'Atlantique a été souligné. En effet, les marchés étant relativement restreints dans cette région, la mise en place d'un réseau de transport efficace pour l'acheminement des denrées vers l'extérieur est essentielle à sa prospérité. En outre, un bon réseau de transport des voyageurs est indispensable si l'on veut profiter des marchés touristiques.⁽¹⁾ On a par ailleurs souligné que les investissements faits dans d'autres programmes de développement n'auront qu'une portée minime en l'absence

d'un système réseau efficace de transport qui soit la pierre angulaire de l'économie de la région de l'Atlantique.⁽²⁾ Mais on a aussi remarqué que ces problèmes ne se limitent pas à l'Est canadien. Le mouvement des marchandises et les coûts excessifs que cela représente ont toujours revêtu une importance vitale pour l'Ouest. Etant donné l'aspect géographique du Canada, qui exige la présence de mécanismes reliant l'est à l'ouest, contrairement aux liens plus naturels nord-sud engendrés par les forces économiques, la question du transport revêt aux yeux de tous les Canadiens une importance capitale.⁽³⁾

25. Des témoins de Terre-Neuve ont critiqué les services de traversiers et les transports aériens desservant la province. Le service actuel de traversiers entre North Sydney et Port-aux-Basques leur paraît insuffisant, aussi bien du point de vue du tourisme que du transport des marchandises⁽¹⁾; ils ont évoqué le nombre de départs, la durée de la traversée ainsi que les installations à bord des traversiers. Selon des témoins, les services maritimes du CN devraient profiter de l'expérience des pays européens et desservir le Détroit de Cabot avec des aéroglisseurs circulant à grande vitesse, et pour lesquels les glaces ne constituerait pas de problème en hiver.⁽²⁾ Par ailleurs, en ce qui concerne l'application des tarifs du transport des camions et d'autres marchandises, on a recommandé que le Détroit de Cabot soit considéré comme un tronçon de 90 milles de la Transcanadienne, plutôt que de constituer une voie ferrée, comme c'est le cas actuellement en vertu du paragraphe 30 (2) des Terms of Union. Bien qu'il fut admis que ce changement puisse entraîner un surcroît de dépenses pour le gouvernement fédéral, les témoins ont estimé que cette

opération lui coûterait bien moins cher que ce qu'il doit débourser pour les tronçons de la Transcanadienne, puisque le Détrroit de Cabot n'exige aucun entretien.

26. La qualité actuelle du service de traversier entre North Sydney et Port aux Basques a été citée comme l'une des principales raisons de l'importance des transports aériens pour l'Ouest de Terre-Neuve.⁽¹⁾ On a recommandé d'appuyer le principe de deux aéroports,⁽²⁾ ceux de Deer Lake et de Stephenville revêtant, d'après des témoins, une importance cruciale pour la région. Les économies que Transports Canada pourrait réaliser en supprimant progressivement l'un d'eux pour appliquer le principe de rentabilité seraient négligeables par rapport aux problèmes sociaux et économiques dont souffriraient les agglomérations visées.⁽³⁾ On a recommandé de consacrer des fonds à l'élargissement de la Transcanadienne afin qu'elle ait non plus deux voies mais quatre. Cela pourrait être considéré comme un bon investissement étant donné les fréquents travaux d'entretien qu'exige la circulation très intense de poids lourds sur la route actuelle.⁽⁴⁾ Des subventions fédérales s'imposent aussi pour d'autres routes très fréquentées de l'Ouest de Terre-Neuve, dont certaines sont décrites comme mal construites et extrêmement dangereuses. On a signalé les avantages que les améliorations du réseau routier pourraient avoir sur le tourisme.⁽⁵⁾ En ce qui concerne les transports de marchandises par voies ferrées, des témoins ont dit que le gouvernement fédéral semblerait décidé à le supprimer. Il a été question de l'efficacité des chemins de fer par rapport aux camions quant à la consommation de combustible.⁽⁶⁾

27. Des commentaires des témoins du Nouveau-Brunswick ont parlé des services aériens et du réseau routier interprovinciaux. Ils ont dit que bien que les accords actuels fédéraux-provinciaux reconnaissent l'importance des transports, qu'ils tiennent compte de leurs coûts et qu'ils prévoient une amélioration des installations portuaires et des routes desservant le nord-est du Nouveau-Brunswick⁽¹⁾ les principales routes desservant la région sont encore peu satisfaisantes. Ces artères sont virtuellement impraticables au printemps.⁽²⁾ Le problème se complique par l'absence déplorable de service aérien entre certaines localités du Nouveau-Brunswick. Les entreprises intéressées à offrir un tel service se sont découragées devant les retards considérables qu'accuse le traitement de leurs demandes devant la Commission canadienne des transports. Pourtant, l'existence d'un marché dans ce domaine a été prouvée particulièrement pour ce qui est du service passager. Des témoins ont recommandé que le MEER participe à un programme de promotion d'un service aérien à l'intérieur de la province.⁽³⁾ Ce serait, a-t-on dit, un exemple du genre de programmes d'investissement à long terme, sur lesquels le MEER devrait se concentrer plutôt qu'une mesure à court terme.⁽⁴⁾

28. A propos du transport et des politiques tarifaires en matière de transport des marchandises, on a souligné que les mesures spéciales visant à aider les régions les moins privilégiées ne devraient pas être considérées comme discriminatoires à l'égard des plus développées. Au contraire, il faut considérer qu'elles visent à uniformiser les marchés nationaux en atténuant les problèmes de distance entre les régions atlantiques du Canada et les grands marchés industriels. Les tarifs du transport des marchandises devraient aussi servir à relancer l'économie

de la région; ainsi, on pourrait prévoir des tarifs spéciaux réduits sur les marchandises manufacturées quittant la région, de même que sur les produits fabriqués qui y entrent. La loi fédérale sur les subventions au transport des marchandises dans la région Atlantique et ses règlements d'application ont amélioré quelque peu la situation, mais l'aide prévue par cette loi s'est avérée insuffisante jusqu'ici, aux dires des témoins. (1)

RESSOURCES NATURELLES ET INDUSTRIES CONNEXES

Souvent 29. L'exploitation des ressources naturelles de tous les secteurs a été considéré comme essentielle à l'autonomie économique de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick. On a jugé que c'est dans l'exploitation des ressources et dans le développement des industries secondaires et des services connexes que réside le meilleur espoir de résorber les hauts niveaux de chômage, et de mettre un terme à la dépendance de la région par rapport aux paiements de transfert. (1) Néanmoins, le fait que le pourcentage de la force active employée dans les industries exploitant les ressources naturelles dans la région de l'Atlantique soit tombé de 10.7% en 1971 à 8.1% en 1979, a atténue quelque peu cet optimisme. Des témoins estiment donc que les autorités fédérales et provinciales doivent continuer à promouvoir l'exploitation des ressources. (2) Dans ce secteur les subventions de l'Etat seront efficaces étant donné que les industries extractives sont susceptibles de créer des emplois à long terme plutôt que des projets de mise au travail. (3) On a fait remarquer

que le gouvernement fédéral pourrait contribuer utilement à l'économie de la région de l'Atlantique en cédant aux provinces une plus grande part du contrôle de leurs ressources, notamment en ce qui concerne les pêcheries ainsi que le pétrole et le gaz naturel au large des côtes.⁽⁴⁾

30. D'après certains témoins, le gouvernement fédéral ne devrait pas présumer que les récentes découvertes off-shore ont une prospérité immédiate sans les installations nécessaires, la concrétisation de ce potentiel sera retardée, ou risquera même d'entraîner des coûts considérables, tant économiques que sociaux pour Terre-Neuve. Le gouvernement fédéral doit donc continuer à subventionner des structures vitales, comme les transports. Il doit aussi mettre au point des règles fondamentales plus strictes régissant l'intervention des multinationales dans ce domaine afin que l'exploitation se fasse de manière efficace, tout en évitant la possibilité de répercussions adverses.⁽¹⁾

31. A propos des pêcheries, de l'agriculture et du secteur forestier, il a été question de la nécessité d'accroître les industries secondaires et manufacturières découlant de ces ressources. Le chômage élevé, qui existe encore en dépit des possibilités d'expansion de ces industries, a été cité comme une tragédie.⁽¹⁾ On a dit que depuis très longtemps le traitement du poisson aurait dû se faire dans les localités où il était pêché. Pour le moment, une grande partie des prises est expédiée des régions atlantiques à l'état pratiquement brut, le traitement se faisant au nord-est des Etats-Unis ou en Europe.⁽²⁾ Cela est dû à la concentration d'un grand nombre de grandes pêcheries à l'extérieur de la région de l'Atlantique et particulièrement de Terre-Neuve.⁽³⁾ On a

reconnu les efforts très fructueux déployés dans le passé par le MEER dans le secteur des pêcheries. On a demandé qu'il oeuvre pour promouvoir les industries de traitement du poisson⁽⁴⁾ et qu'il subventionne aussi des études examinant toutes les possibilités d'expansion des pêcheries.⁽⁵⁾ Selon des témoins, de nombreuses agglomérations ne possèdent pas encore d'installations portuaires satisfaisantes, lesquelles constituent, a-t-on dit, un facteur essentiel pour améliorer les entreprises locales de pêcheries.⁽⁶⁾

32. Il a aussi été question du déclin du secteur de l'agriculture ces dernières années en dépit des importantes subventions du MEER depuis 1975. Souvent les agriculteurs ont du mal à comprendre les procédures comptables utilisées par le gouvernement fédéral dans les subventions d'aide à l'agriculture. Des témoins ont déclaré que les retards considérables qu'elles entraînaient équivalaient parfois à de véritables harcèlements. Il semble que les agriculteurs hésitent souvent à défricher de nouvelles terres et à augmenter leur production en raison de ces problèmes.⁽²⁾ On a souligné l'importance du secteur forestier comme source d'emplois et la dévastation continue des forêts par la tordeuse de l'épinette a été citée comme présageant un avenir catastrophique pour ce secteur. Des témoins ont demandé que le gouvernement fédéral subventionne des études détaillées des problèmes que pose ce parasite, et pour déterminer, entre autres, s'il serait possible de créer une nouvelle variété d'arbres à croissance rapide et résistant à cette épidémie.⁽³⁾ On a aussi demandé l'aide du gouvernement pour créer des programmes permettant de reconnaître les essences forestières, pour construire des routes et prévoir d'autres possibilités d'accès aux régions se prêtant à une exploitation forestière active, et afin d'envisager des

programmes de reboisement.⁽⁴⁾ Des témoins ont fait remarquer que bien que des millions d'acres de forêts restaient inexploités et que des bûcherons soient au chômage, des millions de pieds de produits forestiers finis sont expédiés à Terre-Neuve chaque année sous forme de supports et de charpentes de maison.⁽⁵⁾

33. Il a été recommandé que, lorsque des particuliers cherchent à obtenir des subventions dans les secteurs secondaires et manufacturiers relevant du domaine des ressources, ils insistent sur les avantages que présente la proximité de l'entreprise du lieu d'extraction des produits traités. La concurrence avec les industries manufacturières du centre du Canada ne doit pas être considérée comme le facteur essentiel. (1)

ANNEXE

L'annexe décrit les sources des commentaires et recommandations contenus dans le présent document. Les sources suivent l'ordre des paragraphes et les références sont groupées pour chacun d'eux. Le numéro de fascicule est indiqué pour chaque citation.

COMMENTAIRES GENERAUXParagraphe 1

- 1) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 12.

Paragraphe 2

- 1) J. Hodder, député provincial de Terre-Neuve, 9.
- 2) Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 8.
- 3) New-Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.

Paragraphe 3

- 1) Harmon Corporation, Terre-Neuve, 8.
- 2) Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section du Nouveau-Brunswick, 10.
- 3) Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick, 10.

Paragraphe 4

- 1) Municipalité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 10.
- 2) T. Bennett, député provincial de Terre-Neuve, 8.
- 3) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
- 4) Pasadena Economic Development Committee, Terre-Neuve, 8.

RESTRICTIONS BUDGETAIRES DU MEERParagraphe 5

- 1) Chambre de Commerce des provinces de l'Atlantique, section du Nouveau-Brunswick, 10.
Membre du Comité, 8.
Gouvernement de Terre-Neuve 8.
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.

Paragraphe 6

- 1) Gouvernement de Terre-Neuve, 8.
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
R. Baird, député provincial de Terre-Neuve, 9.
Membre du Comité, 9.

LE MEER ET LES REGIONS DESAVANTAGEES

ANNEXE

Paragraphe 7

- 1) Bonne Bay Development Association, Terre-Neuve, 8.
R. Baird, député provincial de Terre-Neuve, 9.
Chambre de commerce de Stephenville, Terre-Neuve, 9.
- 2) Membre du Comité, 8.
- 3) Chambre de commerce de Stephenville, Terre-Neuve, 9.
- 4) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section du Nouveau-Brunswick, 10.

Paragraphe 8

- 1) Membre du Comité, 10.

RETARDSParagraphe 9

- 1) Gouvernement de Terre-Neuve, 8.
- 2) Chambre de commerce de Stephenville, Terre-Neuve, 9.

Paragraphe 10

- 1) Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section du Nouveau-Brunswick, 10.
- 2) Municipalité de Corner Brook, Terre-Neuve, 9.

L'AVENIR DU MEER: DISPARITION OU SUPERMINISTRE?Paragraphe 11

- 1) F. Stagg, député provincial de Terre-Neuve, 9.
- 2) A. Maher, député provincial du Nouveau-Brunswick, 10.
- 3) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.

Paragraphe 12

- 1) Membre du Comité, 8.
- 2) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
- 3) Gouvernement de Terre-Neuve, 8.
Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section de Terre-Neuve, 8.
R. Baird, député provincial de Terre-Neuve, 9.

Paragraphe 13

- 1) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.
- 2) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
- 3) Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section du Nouveau-Brunswick, 10.
- 4) New Brunswick Development Institute, 10.
- 5) Municipalité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 10.
- 6) Chambre de commerce de Stephenville, Terre-Neuve, 9.

APPORT LOCAL ET REGIONALParagraphe 14

- 1) Chambre de commerce de Stephenville, Terre-Neuve, 9.
- 2) J. Hodder, député provincial de Terre-Neuve, 9.
- 3) Municipalité de Corner Brook, Terre-Neuve, 9.
- 4) Membre du Comité, 8.
- 5) Membres du Comité, 9.
- 6) Restigouche Development Corporation, Nouveau-Brunswick, 10.

Paragraphe 15

- 1) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
- 2) Gouvernement de Terre-Neuve, 8.
- 3) E. Roberts, député provincial de Terre-Neuve, 9.

Paragraphe 16

- 1) New Brunswick Development Institute, 10.
- 2) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.
- 3) Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section du New-Brunswick, 10.
- 4) Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick, 10.
- 5) Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 8.

Paragraphe 17

- 1) Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section de Terre-Neuve, 9.
- 2) H. McGonigal, directeur général du MEER pour Terre-Neuve, 9.
- 3) Membre du Comité, 9.
- 4) Municipalité de Corner Brook, Terre-Neuve, 9.

FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

Paragraphe 18

- 1) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
- 2) Municipalité de Corner Brook, Terre-Neuve, 9.
Membre du Comité, 8.
- 3) Municipalité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 10.
- 4) Pasadena Economic Development Committee, Terre-Neuve, 8.
- 5) Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 8.

Paragraphe 19

- 1) Chambre de commerce de Stephenville, Terre-Neuve, 9.

ENCOURAGEMENTS INDUSTRIELS FISCAUX ET CONNEXES

Paragraphe 20

- 1) F. Faour, Terre-Neuve, 9.
- 2) Harmon Corporation, Terre-Neuve, 8.
- 3) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.
- 4) E. Roberts, député provincial de Terre-Neuve, 9.

Paragraphe 21

- 1) Harmon Corporation, Terre-Neuve, 8.
E. Roberts, député provincial de Terre-Neuve, 9.
- 2) New Brunswick Development Institute, 10.
- 3) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
- 4) Membre du Comité, 11.

Paragraphe 22

- 1) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
- 2) Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick, 10.
- 3) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
- 4) New Brunswick Development Institute, 10.

Paragraphe 23

- 1) Membre du Comité, 10.
- 2) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.

PROBLEMES ET POLITIQUES EN MATIERE DE TRANSPORTParagraphe 24

- 1) Membre du Comité, 10.
- 2) A. Maher, député provincial du Nouveau-Brunswick, 10.
- 3) Membre du Comité, 10.

Paragraphe 25

- 1) T. Bennett, député provincial de Terre-Neuve, 8.
- 2) Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section de Terre-Neuve, 9.
- 3) Harmon Corporation, Terre-Neuve, 8.
R. Baird, député provincial de Terre-Neuve, 9.

Paragraphe 26

- 1) Tourism Association of Western and Northern Nfld., 9.
- 2) Membre du Comité, 9.
- 3) Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section de Terre-Neuve, 9.
- 4) T. Bennett, député provincial de Terre-Neuve, 8.
- 5) J. Hodder, député provincial de Terre-Neuve, 9.
- 6) Harmon Croporation, Terre-Neuve, 8.

Paragraphe 27

- 1) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11.
- 2) Restigouche Development Corporation, Nouveau-Brunswick, 10.
- 3) A. Maher, député provincial du Nouveau-Brunswick, 10.
- 4) Municipalité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 10.

Paragraphe 28

- 1) Harmon Croporation, Terre-Neuve, 8.

RESSOURCES NATURELLES ET INDUSTRIES CONNEXESParagraphe 29

- 1) Newfoundland and Labrador Rural Development Council, 8.
Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique, section du Nouveau-Brunswick, 10.
- 2) Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 8.

- 3) Pasadena Economic Development Committee, Terre-Neuve, 8.
 4) Gouvernement de Terre-Neuve, 8.

Paragraphe 30

- 1) Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 8.

Paragraphe 31

- 1) J. Hodder, député provincial de Terre-Neuve, 9.
 2) Harmon Corporation, Terre-Neuve, 8.
 T. Bennett, député provincial de Terre-Neuve, 8.
 3) F. Faour, Terre-Neuve, 9.
 4) Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 8.
 5) Bonne Bay Development Association, Terre-Neuve, 8.
 6) J. Hodder, 9.

Paragraphe 32

- 1) A. Maher, député provincial du Nouveau-Brunswick, 10.
 2) T. Bennett, député provincial de Terre-Neuve, 8.
 3) Municipalité de Corner Brook, Terre-Neuve, 9.
 4) Bonne Bay Development Association, Terre-Neuve, 8.
 5) T. Bennett, 8.

Paragraphe 33

- 1) New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.

Paragraphe 22

- 1) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, 8.
 2) Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick, 8.
 3) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 8.
 4) New Brunswick Development Commission, 10.

Paragraphe 21

- 1) New Brunswick Rural Development Council, 8.
 2) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 8.
 3) Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 8.

HOUSE OF COMMONS, CHAMBERS
Issue No. 17
Tuesday, March 17, 1981, KTA 001

Third Division

Closes 10:30 a.m.

HURL

Chairman: Mr. Pierre Poulin

Parliamentary Secretary: Mr. André Gagnon
Deputy Parliamentary Secretary: Mr. André Gagnon

Minutes of Proceedings of the Standing Committee of the Standing Committee

Regional Development

RESPECTING:

Fifth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

APPEARING:

The Honourable Pierre De Bané,

Minister of Regional Economic Expansion

M. Robert C. Moutning, son-auditeur

CONCERNANT:

Cinquième rapport du comité sur le programme et la procédure

Budget principal 1981-82: Vote 1—Ministère sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

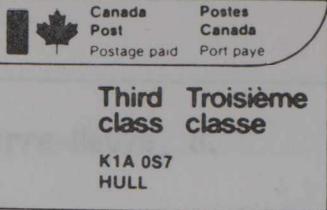
WITNESS—TÉMOIN
COMPARAISON

L'honorable Pierre De Bané,
Ministre de l'Expansion économique régionale

M. Robert C. Moutning, son-auditeur

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
Troisième législature, 1980-1981



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office.

Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,

Hull, Québec, Canada K1A 0S7

En cas de non-livraison,

retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à

Imprimerie du gouvernement canadien.

Approvisionnements et Services Canada,

45, boulevard Sacré-Coeur,

Hull, Québec, Canada K1A 0S7

Regional Development
Program Economic Development Committee, Type
Groupe d'expansion de Terre-Neuve, 6.

Conseil économique des provinces de l'Atlantique

J. Hodder, député provincial de Terre-Neuve,
Harmon Corporation, Terre-Neuve, 8.

J. Bennett, député provincial de Terre-Neuve,

F. Faour, Terre-Neuve, 9.

Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 9.

Bonne Bay Development Association, Terre-Neuve, 10.

J. Hodder, 9.

R. Maher, député provincial de Terre-Neuve, 10.

J. Bennett, député provincial de Terre-Neuve, 10.

Municipalité de Corner Brook, Terre-Neuve, 10.

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Robert C. Montreuil, sous-ministre.

New Brunswick Industrial Commissioners Association, 10.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 17

Tuesday, March 17, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 17

Le mardi 17 mars 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

RESPECTING:

Fifth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department under
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

CONCERNANT:

Cinquième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

APPEARING:

The Honourable Pierre De Bané,
Minister of Regional Economic Expansion

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre De Bané,
Ministre de l'Expansion économique régionale

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Bujold
Côté (Mrs.)
Cyr

Dantzer
Darling
Gass
Harquail
Howie

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Lapointe (*Beauce*)
La Salle
Lonsdale
MacKay

MacLellan
McCain
Murphy
Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Tuesday, March 10, 1981:

Mrs. Côté replaced Mr. Dion (*Portneuf*).

On Wednesday, March 11, 1981:

Mrs. Beauchamp-Niquet replaced Mr. Breau.

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le mardi 10 mars 1981:

Mme Côté remplace M. Dion (*Portneuf*).

Le mercredi 11 mars 1981:

Mme Beauchamp-Niquet remplace M. Breau.

ORDERS OF REFERENCE

Thursday, February 26, 1981

ORDERED,—That Regional Economic Expansion Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 and 35 for the fiscal year ending March 31, 1982, be referred to the Standing Committee on Regional Development.

ATTEST:

Wednesday, March 4, 1981

ORDERED,—That Regional Economic Expansion Votes 1c, 10c 45c and 50c for the fiscal year ending March 31, 1981, be referred to the Standing Committee on Regional Development.

ATTEST:

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

ATTESTÉ:

Le mercredi 4 mars 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1c, 10c, 45c et 50c, Expansion économique régionale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981, soient déferés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

ATTESTÉ:

Le mercredi 4 mars 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1c, 10c, 45c et 50c, Expansion économique régionale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981, soient déferés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

MINUTES OF PROCEEDINGS**TUESDAY, MARCH 17, 1981**

(23)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 8:15 o'clock p.m., this day, the Chairman Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Cyr, Darling, Gass, Harquail, Howie, Lonsdale, MacLellan, Murphy, Pelletier and Riis.

Other Member present: Mr. Corbett.

Appearing: The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion.

The Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982, being read as follows:

ORDERED,—That Regional Economic Expansion Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 and 35 for the fiscal year ending March 31, 1982, be referred to the Standing Committee on Regional Development.

The Chairman presented the FIFTH REPORT of the Sub-committee, on Agenda and Procedure which is as follows:

Your Sub-committee met Tuesday, March 3, 1981 to consider the future business of the Committee in relation to its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, regarding the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982, and agreed to make the following recommendations:

1. That, subject to the availability of the witnesses, the schedule of meetings be as follows:

a) **TUESDAY**, March 17, 1981, at 8:00 p.m.

Vote 1—Department

Appearing:

The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister and Officials

b) **THURSDAY**, March 19, 1981 at 11:00 a.m.

Vote 1—Department

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister and Officials

c) **TUESDAY**, March 24, 1981 at 9:30 a.m.

WEDNESDAY, March 25, 1981 at 3:30 p.m.

Vote 1—Department

Appearing:

PROCÈS-VERBAL**LE MARDI 17 MARS 1981**

(23)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 20h 15, sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: M. Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, MM. Cyr, Darling, Gass, Harquail, Howie, Lonsdale, MacLellan, Murphy, Pelletier et Riis.

Autre député présent: M. Corbett.

Comparaît: L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale.

Lecture est faite de l'Ordre de renvoi suivant du jeudi 26 février 1981 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982.

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10, 1.15, 1.20, 25, 30 et 35 Expansion économique régionale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982 soient déferés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

Le président présente le **CINQUIÈME RAPPORT** du Sous-comité du programme et de la procédure suivant:

Conformément à l'Ordre de renvoi du Comité du jeudi 26 février 1981, votre Sous-comité s'est réuni le mardi 3 mars 1981 pour étudier un calendrier de ses prochains travaux sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982 et, a convenu de faire les recommandations suivantes:

1. Que, sous réserve de la disponibilité des témoins, le calendrier des séances soit comme suit:

a) **Le MARDI 17 mars 1981 à 8h du soir**

Crédit 1—Le ministère

Comparaît:

L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Robert C. Montreuil, sous-ministre et hauts fonctionnaires

b) **Le JEUDI, 19 mars 1981 à 11h du matin**

Crédit 1—Le ministère

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Robert C. Montreuil, sous-ministre et hauts fonctionnaires

c) **Le MARDI 24 mars 1981 à 9h 30 du matin**

Le MERCREDI 25 mars 1981 à 3h 30 de l'après-midi

Crédit 1—Le ministère

Comparaît:

The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion

Witnesses:

Officials from the Department of Regional Economic Expansion

d) TUESDAY, March 31, 1981 at 3:30 p.m.

Vote 1—Department (Prairie Farm Rehabilitation Administration)

Witnesses:

From the Prairie Farm Rehabilitation Administration:

Dr. Harry M. Hill, Director General and Officials

e) THURSDAY, April 2, 1981 at 11:00 a.m.

Vote 1—Department (Atlantic Region)

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. R. Harley McGee, Assistant Deputy Minister (Atlantic Region) and Officials

f) TUESDAY, April 7, 1981 at 9:30 a.m.

Vote 1—Department (Quebec Region)

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Claude Huot, Assistant Deputy Minister (Quebec Region) and Officials

g) WEDNESDAY, April 8, 1981 at 3:30 p.m.

Vote 1—Department (Ontario Region)

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Ron A. Marshall, Assistant Deputy Minister (Ontario Region) and Officials

h) TUESDAY, April 14, 1981 at 3:30 p.m.

Vote 1—Department (Western Region)

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Jim D. Collinson, Assistant Deputy Minister (Western Region) and Officials

i) TUESDAY, April 28, 1981 at 3:30 p.m.

THURSDAY, April 30, 1981 at 11:00 a.m.

Votes 25, 30 and 35

Cape Breton Development Corporation

Witnesses:

From the Cape Breton Development Corporation:

Mr. D. Steve Rankin, President and Officials

L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale

Témoins:

Hauts fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale

d) Le MARDI 31 mars 1981 à 3h 30 de l'après-midi

Crédit 1—Le ministère (Administration de réhabilitation agricole des Prairies)

Témoins:

De l'Administration de réhabilitation agricole des Prairies:

M. Harry M. Hill, directeur général et hauts fonctionnaires

e) Le JEUDI 2 avril 1981 à 11h du matin

Crédit 1—Le ministère (Région de l'Atlantique)

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. R. Harley McGee, sous-ministre adjoint (Région de l'Atlantique) et hauts fonctionnaires

f) Le MARDI 7 avril 1981 à 9h 30 du matin

Crédit 1—Le ministère (Région du Québec)

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Claude Huot, sous-ministre adjoint (Région du Québec) et hauts fonctionnaires

g) Le MERCREDI 8 avril 1981 à 3h 30 de l'après-midi

Crédit 1—Le ministère (Région de l'Ontario)

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Ron A. Marshall, sous-ministre adjoint (Région de l'Ontario) et hauts fonctionnaires

h) Le MARDI 14 avril 1981 à 3h 30 de l'après-midi

Crédit 1—Le ministère (Région de l'Ouest)

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Jim D. Collinson, sous-ministre adjoint (Région de l'Ouest) et hauts fonctionnaires

i) Le MARDI 28 avril 1981 à 3h 30 de l'après-midi

Le JEUDI 30 avril 1981 à 11h du matin

Crédits 25, 30 et 35

Société de développement du Cap-Breton

Témoins:

De la société de développement du Cap-Breton:

M. D. Steve Rankin, président et hauts fonctionnaires

2. That, following the Committee's tour to the Atlantic Region in last September, the members of the Committee consider the

opportunity to repeat a similar experience in Quebec, in May or in June 1981.

On motion of Mr. MacLellan, it was agreed,—That the Fifth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure be amended in recommendation c) by striking out:

WEDNESDAY, March 25, 1981 at 3:30 p.m.

Vote 1—Department

Appearing:

The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion

Witnesses:

Officials from the Department of Regional Economic Expansion

and substituting therefor:

Vote 1—Department

Appearing:

The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion

WEDNESDAY, March 25, 1981 at 3:30 p.m.

Vote 1—Department (Ontario Region)

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Ron A. Marshall, Assistant Deputy Minister (Ontario Region) and Officials

On motion of Mr. MacLellan, it was agreed,—That the Fifth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure be amended in recommendation g) by striking out:

(Ontario Region)

Witnesses:

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Ron A. Marshall, Assistant Deputy Minister (Ontario Region) and Officials

and substituting therefor:

Appearing:

The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion

Witnesses:

Officials from the Department of Regional Economic Expansion

On motion of Mr. Harquail, seconded by Mr. Darling, it was agreed,—That the Fifth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure, as amended, be concurred in.

The Chairman called Vote 1.

The Minister made a statement and answered questions.

dère l'opportunité d'effectuer un tel voyage au Québec, en mai ou juin 1981.

Sur motion de M. MacLellan, il est convenu,—Que le cinquième rapport du sous-comité du programme et de la procédure soit modifié dans la recommandation c) en remplaçant:

Le MERCREDI 25 mars 1981 à 3h 30 de l'après-midi

Crédit 1—Le ministère

Comparaît:

L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale

Témoins:

Hauts fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale

par ce qui suit:

Crédit 1—Le ministère

Comparaît:

L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale

le MERCREDI 25 mars 1981 à 3h 30 de l'après-midi

Crédit 1—Le ministère (Région de l'Ontario)

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Ron A. Marshall, sous-ministre adjoint (Région de l'Ontario) et hauts fonctionnaires

Sur motion de M. MacLellan, il est convenu,—Que le cinquième rapport du sous-comité du programme et de la procédure soit modifié dans la recommandation g) en remplaçant:

(Région de l'Ontario)

Témoins:

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Ron A. Marshall, sous-ministre adjoint (Région de l'Ontario) et hauts fonctionnaires

par ce qui suit:

Comparaît:

L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale

Témoins:

Hauts fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale

Sur motion de M. Harquail, appuyé par M. Darling, il est convenu,—Que le cinquième rapport du sous-comité du programme et de la procédure modifié soit adopté.

Le président met en délibération le crédit 1.

Le ministre fait une déclaration et répond aux questions.

At 9:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 21h 50, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Le président: Messieurs, madames, nous sommes ici pour la première réunion de cette nouvelle session. Nous avons le plaisir d'avoir le ministre avec nous ce soir. À cette première réunion, je vais le présenter tout à l'heure mais, auparavant, nous avons à prendre connaissance de l'ordre de recours.

Il est ordonné que les crédits 1, 5, 10, 11, 15, 1, 20, 25, 30 et 35, sous la rubrique Expansion économique régionale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982 soient délivrés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

Alors, c'est l'ordre de recours que nous avons reçu de la Chambre. Nous sommes en délibération, bien sûr, le crédit numéro 1 de l'Expansion économique régionale.

EXPANSION ECONOMIQUE RÉGIONALE

A—Mandat

Crédit 1—Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement \$1,177,400

Le président: Je voudrais souhaiter la bienvenue à Mme MacLellan, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Mrs. R. MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, on a point of order before we begin. I was speaking with Mr. Darling and Mr. Murphy concerning the agenda of meetings that was agreed to by the Standing Committee and it was our hope that we would be able to make a couple of changes. Where it is scheduled that the minister would be with us on March 24 and 25, it was the feeling that the minister's presence would be much more valuable further along in our schedule because then we would have had the benefit of having heard the deputy minister on other occasions, as well as the assistant deputy ministers of the regions, the CRTC and other bodies. It was Mr. Murphy's wish that the minister be here at least twice during the first four meetings. So may I suggest that, with the agreement of the committee, that we change March 25 to hear the Ontario assistant deputy minister and that on April 8 the minister would return. That would merely be exchanging the parties to be here on March 25 and April 8.

The Chairman: Does everyone on the committee have the fifth report? You have received it? Okay. So, is it agreeable to the committee that on March 25 instead of having the minister

Mr. MacLellan: On the 25th?

The Chairman: On the 25th, rather 24th?

Mr. MacLellan: Yes.

The Chairman: No. I believe it is March 24 and 25 that the minister—

The Chairman: Ladies and gentlemen, tonight we are holding the first meeting of this new session. We have the pleasure of having the minister's company tonight for this first meeting. I will introduce him later on, but first, we will have a look at our terms of reference.

Ordered that Votes 1, 5, 10, 11, 15, 1, 20, 25, 30 and 35 sous la rubrique Expansion économique régionale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982 soient délivrés au Comité permanent de l'Expansion économique régionale.

That, then, is the mandate we received from the House. We will therefore consider Vote 1 under Regional Economic Expansion.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

A—Département

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating expenses \$1,177,400

The Chairman: I would now like to welcome Mrs. MacLellan, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Mrs. R. MacLellan (Secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Merci, Mr. Chairman, un simple rappel au Règlement avant de commencer. Je parle tous à l'heure à Mr. Darling et à Mr. Murphy à propos du calendrier des séances proposées par le comité de direction, et nous espérons pouvoir y apporter quelques changements. On avait prévu de reporter le ministre les 24 et 25 mars, mais on a cru que la présence du ministre nous ferait beaucoup plus utile s'il venait un peu plus tard, puisque nous aurions en alors l'occasion d'entendre ce qu'avait à dire le sous-ministre à d'autres occasions et nous aurions aussi pu entendre les administrateurs adjoints des régions, les responsables de l'administration du rattachement canadien des Prairies et nous aussi. Mr. Murphy souhaitait que le ministre serait présent à au moins deux des quatre premières séances. Donc, avec l'accord de Comité, je propose que chaussante, le 25 mars, le sous-ministre adjoint, région de l'Ontario, et que le ministre compare au plus tard le 8 avril. Il ne s'agirait que d'un échange de bons procédures.

Le président: Tous les membres du Comité ont reçu le cinquième rapport? Vous l'avez? Parfait. Donc, le Comité accepte que le 24 mars, ou bien d'attendre le ministre.

Mr. MacLellan: [sighs]

Our government has been working hard to implement the recommendations of the Royal Commission on Aboriginal Peoples.

La première recommandation concernait la reconnaissance des droits et des intérêts des Premières Nations.

La deuxième recommandation concernait la reconnaissance des droits et intérêts des Inuit.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, March 17, 1981

• 2015

Le président: Mesdames, messieurs, nous avons ce soir notre première réunion de cette nouvelle session. Nous avons le plaisir d'avoir le ministre avec nous ce soir, à cette première réunion. Je vous le présenterai tout à l'heure mais, auparavant, nous avons à prendre connaissance de l'ordre de renvoi.

Il est ordonné que les crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 et 35, sous la rubrique Expansion économique régionale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982 soient déferés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

Alors, c'est l'ordre de renvoi que nous avons reçu de la Chambre. Nous mettons en délibération, bien sûr, le crédit numéro 1 de l'Expansion économique régionale.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE

A—Ministère

Crédit 1 ^{er} —Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement	\$78,177,400
---	--------------

Le président: Je voudrais souhaiter la bienvenue . . . Monsieur le secrétaire parlementaire.

Mr. R. MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, on a point of order before we begin. I was speaking with Mr. Darling and Mr. Murphy concerning the agenda of meetings that was agreed to by the steering committee and it was our hope that we would be able to make a couple of changes. Where it is scheduled that the minister would be with us on March 24 and 25, it was the feeling that the minister's presence would be much more valuable farther along in our schedule because then we would have had the benefit of having heard the deputy minister on other occasions, as well as the assistant deputy ministers of the regions, the PFRA and other bodies. It was Mr. Murphy's wish that the minister be here at least twice during the first four sittings. So may I suggest that, with the agreement of the committee, that we change March 25 to hear the Ontario assistant deputy minister and that on April 8 the minister would return. That would merely be exchanging the parties to be here on March 25 and April 8.

The Chairman: Does everyone on the committee have the fifth report? You have received it? Okay. So, is it agreeable to the committee that on March 24, instead of having the minister—

Mr. MacLellan: On the 25th.

The Chairman: On the 25th, not the 24th—?

Mr. MacLellan: Yes.

The Chairman: No. I believe it is March 24 and 25 that the minister—

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 17 mars 1981

The Chairman: Ladies and gentlemen, tonight we are holding the first meeting of this new session. We have the pleasure of having the minister's company tonight for this first meeting. I will introduce him later on, but first, we will have a look at our terms of reference.

Ordered that Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 and 35 under the heading Regional Development for the financial year ending March 31, 1982 be referred to the Standing Committee on Regional Development.

That, then, is the mandate we received from the House. We will therefore consider Vote 1 under Regional Economic Expansion.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

A—Department

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating expenditures	\$78,177,400
---	--------------

The Chairman: I would now like to welcome . . . Yes, Mr. Parliamentary Secretary.

M. R. MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, un simple rappel au Règlement avant de commencer. Je parlais tout à l'heure à M. Darling et à M. Murphy à propos du calendrier des séances proposé par le comité de direction, et nous espérions pouvoir y apporter quelques changements. On avait prévu de rencontrer le ministre les 24 et 25 mars, mais on a cru que la présence du ministre nous serait beaucoup plus utile s'il venait un peu plus tard, puisque nous aurions eu alors l'occasion d'entendre ce qu'avait à dire le sous-ministre à d'autres occasions et nous aurions aussi pu entendre les sous-ministres adjoints des régions, les responsables de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies et ainsi de suite. M. Murphy espérait que le ministre serait présent à au moins deux des quatre premières séances. Donc, avec l'accord du Comité, je propose que comparaisse, le 25 mars, le sous-ministre adjoint, région de l'Ontario, et que le ministre comparaisse alors le 8 avril. Il ne s'agirait que d'un échange de bons procédés.

Le président: Tous les membres du Comité ont reçu le cinquième rapport? Vous l'avez? Parfait. Donc, le Comité accepte que le 24 mars, au lieu d'entendre le ministre . . .

Mr. MacLellan: Le 25.

Le président: Le 25, pas le 24?

Mr. MacLellan: Oui.

Le président: Non. Il me semble qu'il s'agit du 24 et 25 mars que le ministre . . .

[Text]

Mr. MacLellan: Yes, that is the schedule at the present time.

The Chairman: Right. But I mean, to change that for the Ontario—

Mr. MacLellan: We thought it would be better to change both dates but Mr. Murphy has stated that he would like to have the minister present on one of those two dates. So, rather than change both, we would change March 25 to have the Ontario assistant deputy minister and then on April 8 the minister would return.

The Chairman: Yes.

Mr. MacLellan: It is merely exchanging the March 25 and April 8 meetings on the schedule.

Mr. Howie: Is that convenient to the minister?

Hon. Pierre De Bané (Minister of Regional Economic Expansion): Yes.

Le président: Madame Beauchamp-Niquet.

• 2020

Mme Beauchamp-Niquet: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Dans le cinquième rapport, je crois qu'il y a une erreur à l'article 3. On mentionne le mardi 24 mars et le jeudi 25 mars dans la copie française. Alors, j'aimerais savoir si c'est vraiment le jeudi . . .

Le président: C'est le 26.

Mme Beauchamp-Niquet: Alors, on parle du 24 et du 26. Merci.

The Chairman: Is it the same mistake in the English version?

Mr. Howie: Yes.

Le président: Alors, tout le monde est d'accord au sujet de ces changements?

Everybody agrees with this new change of schedule. Okay.

Madame, messieurs les membres du Comité, nous avons le plaisir d'avoir avec nous aujourd'hui le ministre responsable de l'Expansion économique régionale. Nous l'avons eu le printemps dernier de même que l'automne dernier, je n'ai pas eu le privilège à ce moment-là, heureusement pour vous, de présider aux travaux de ce Comité pendant 3 mois, mais j'ai pu constater par l'entremise du vice-président qu'il y a énormément de travail qui a été fait. Alors, nous accueillons aujourd'hui le ministre responsable, M. Pierre De Bané, à qui je demanderais de nous présenter en même temps les fonctionnaires de son ministère.

M. De Bané: Mesdames, messieurs, les personnes qui m'accompagnent sont, tout d'abord, mon secrétaire parlementaire, M. Russell MacLellan;

Mr. Robert Montreuil, the Deputy Minister; the Senior Assistant Deputy Minister, Mr. MacNaught; Mr. Tim Reid, Assistant Deputy Minister for Planning and Co-ordination; Mr. Jim Collinson, who is the Assistant Deputy Minister for the Western Region—the Prairie Provinces and British Columbia; Mr.

[Translation]

M. MacLellan: Oui, c'est bien le calendrier que nous avons pour le moment.

Le président: Exactement. Enfin, je voulais changer cela pour le sous-ministre adjoint de l'Ontario . . .

M. MacLellan: Nous avons cru qu'il serait peut-être mieux de modifier ces deux dates, mais M. Murphy a bien dit qu'il préférait que le ministre soit présent pour l'une de ces deux séances. Donc, plutôt que de changer la date des deux séances, nous ne ferions de modifications que pour le 25 mars, date à laquelle comparaîtrait le sous-ministre adjoint responsable de l'Ontario, et le ministre reviendrait alors le 8 avril.

Le président: Oui.

M. MacLellan: On ne fait que changer de témoins pour les 25 mars et 8 avril.

M. Howie: Cela convient-il au ministre?

L'honorable Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui.

The Chairman: Madam Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: A point of order, Mr. Chairman. I think there is a mistake in section 3 of the Fifth report. Reference was made to Tuesday, March 24 and Thursday, March 25 in the French text. I would like to know whether it is in fact Thursday . . .

The Chairman: It is March 26.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Then it is March 24 and 26. Thank you.

Le président: Y a-t-il la même erreur dans la version anglaise?

M. Howie: Oui.

The Chairman: In that case, does everyone agree with the new change of schedule?

Alors, tout le monde est d'accord avec ces changements.

Ladies and gentlemen, it is a pleasure for us to have with us today the Minister responsible for Regional Economic Expansion. He appeared before our Committee last spring and fall although I unfortunately did not have the privilege of presiding over our meetings for three months. I have been apprised by the Vice-Chairman of the great amount of work that was accomplished during the period. I would like to welcome the Minister, Mr. Pierre De Bané who I will ask to introduce the officials.

M. De Bané: Ladies and gentlemen, accompanying me are, first of all, my Parliamentary Secretary, Mr. Russell MacLellan,

le sous-ministre, M. Robert Montreuil, le sous-ministre adjoint principal, M. MacNaught; M. Tim Reid, sous-ministre adjoint, Planification et coordination; M. Jim Collinson, sous-ministre adjoint pour la région de l'Ouest, c'est-à-dire les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique, M. Frede-

[Texte]

Frederiksen, Director General for Financial Services; Mr. Oliver, Acting Director General for Industrial Incentives; and Mr. MacDonald, Acting Director General for Analysis and Liaison.

Le président: Merci, monsieur le ministre, *you have the floor.*

M. De Bané: Merci beaucoup.

Alors, mes chers collègues, c'est avec grand plaisir que je me présente à nouveau devant ce Comité pour participer à un échange de vues sur la politique de développement régional de notre pays.

Je dirige le ministère de l'Expansion économique régionale depuis un an déjà. L'année qui s'est écoulée fut une année de révision substantielle de l'orientation du ministère, révision qui s'est effectuée dans un climat de compression fiscale et de relations fédérales-provinciales compliquées. Une année, enfin, qui a vu la préparation de propositions sur les nouvelles orientations de la politique régionale dans son ensemble, propositions qui seront présentées au cabinet au cours des mois à venir. La politique proposée est, selon moi, bien pesée, réfléchie et innovatrice. Elle est le fruit de nombreux et grands efforts.

Sans l'aide remarquable de votre Comité, il aurait été difficile d'établir ces nouvelles orientations. Dans mon allocution de juin dernier, je vous demandais de me suggérer des idées et de me faire des recommandations au sujet de la future politique de développement régional. Monsieur le président, ce Comité a répondu à ma requête de façon extraordinaire. Toutes vos idées étaient positives et orientées vers l'avenir. Elles ont donc été intégrées entièrement aux nouvelles orientations proposées en matière de développement régional.

Tout reconnaissant de l'aide que vous m'avez accordée au cours des mois passés, je dois en outre vous avouer, monsieur le président, que l'appui de votre Comité peut se révéler encore plus essentiel dans les mois à venir. En effet, des changements se produiront au cours des prochains mois—changements dans la politique de développement économique régional du gouvernement fédéral, changements au MEER même—and votre Comité peut jouer un rôle indispensable en expliquant les changements qu'il aura contribué à façonner et en obtenant l'appui du Parlement et du grand public pour que le développement économique régional devienne une priorité.

• 2025

Monsieur le président, j'ai l'intention d'aborder brièvement quatre domaines qui ne manqueront pas, je crois, d'intéresser ce Comité. D'abord, j'aimerais vous décrire plus en détail la façon dont le MEER a réagi au travail du Comité permanent. Deuxièmement, je vous expliquerai certaines caractéristiques de la politique de développement régional, telles que je les envisage pour les années 80. Troisièmement, je voudrais passer en revue avec vous quelques-unes des réalisations du gouvernement fédéral et du MEER dans le domaine du développement régional au cours de l'année qui vient de s'écouler. Et enfin, je vous entretiendrai brièvement de la question du développement

[Traduction]

riksen, directeur général, Services financiers; M. Oliver, directeur général suppléant, Subventions à l'industrie; et M. MacDonald, directeur général suppléant, Analyses et liaison.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. *La parole est à vous.*

Mr. De Bané: Thank you.

It is my distinct pleasure to come again before this Committee to participate in an exchange of views on regional development policy in Canada.

I have been Minister of the Department of Regional Economic Expansion for a year now. The past year has been one of substantial review of departmental orientation in an environment of fiscal restraint and complex federal-provincial relations. The year has also seen the preparation of proposals on new directions for regional policy as a whole, which will be presented to Cabinet in the coming months. A great deal of effort has gone into what I think are well considered, thoughtful and innovative policy proposals.

Setting out these new directions would have been difficult without the remarkable support provided by this Committee. In my address to you last June, I asked for ideas and recommendations for future regional development policy. Mr. Chairman, the response of this Committee to my request has been first-rate. Your ideas have been positive and forward looking and they have become an important part of the examination of new directions for regional development.

As grateful as I am for your assistance in past months, I must tell you, Mr. Chairman, that the support of this Committee can be even more important in the months ahead. They will be months of change—change in federal government policy on regional economic development, change in DREE itself—and this Committee can play a vital role in explaining the changes that it has helped to shape. You can also play an important role in gaining support for the priority to be attached to regional economic development in Parliament and from the general public.

Mr. Chairman, I intend to speak briefly on four areas which I believe will be of interest to this Committee. First, I would like to tell you more specifically about DREE's response to the work of this Standing Committee. Second, I will describe some of the characteristics of regional development policy as I see them for the 1980s. Third, I would like to review for you a few of the achievements of the federal government and of DREE in regional development over the past year. And last, I will speak a little about regional development issues in the long term and about the development challenges we will have to face.

[Text]

régional à long terme et des défis que nous aurons à relever en matière de développement.

A la fin de l'année dernière, le Comité m'avait fait quelques suggestions sur les moyens de renforcer les efforts du gouvernement fédéral dans le domaine du développement régional. Ces suggestions, nous en avons tenu compte très sérieusement. Vous aviez alors fait remarquer qu'on devrait s'attacher davantage à coordonner les efforts du développement régional dans l'ensemble du gouvernement fédéral. Je peux vous assurer que nous avons accordé une place de premier choix à cette coordination. A cet effet, permettez-moi de vous citer quelques exemples récents.

Le MEER a joué un rôle de premier plan au sein de comités interministériels importants qui ont étudié surtout les questions, je donne quelques exemples, du développement au Cap-Breton, dans la région de Montréal et l'Ouest du Canada; nous avons également joint nos efforts à ceux de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration pour mettre en oeuvre le programme d'aide au développement économique local, le programme ADEL.

Du côté industriel, nous collaborons avec Industrie et Commerce en fournissant le point de vue régional sur les avantages industriels qui découlent du nouvel avion de chasse, le F-18. De même, nous participons avec plusieurs autres ministères, dont Industrie et Commerce et Emploi et Immigration, à l'élaboration de mesures spéciales d'adaptation de l'industrie et de l'emploi. Comme plusieurs d'entre vous le savent, nous nous intéressons particulièrement aux problèmes de développement et d'adaptation que connaissent les autochtones. En collaboration avec la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration et le ministère des Affaires indiennes et du Nord, nous nous emploierons à faire en sorte que le développement qui se produit reflète également les intérêts des autochtones.

Nous n'avons pas négligé non plus l'importance du secteur de l'exportation. Nous travaillons en collaboration avec Industrie et Commerce à déterminer les capacités régionales qui peuvent être prises en compte pour l'élaboration d'une stratégie de développement de l'exportation. Je peux mentionner en outre que nous avons entrepris de découvrir quelles seront les répercussions régionales de certains projets énergétiques importants. Nous avons l'intention d'en communiquer les résultats aux ministères à vocation économique.

Aux Îles de la Madeleine, nous avons fait appel aux ministères des Transports et des Pêches et Océans pour qu'ils appliquent un programme visant à mettre en valeur le potentiel de ces îles tel que défini par le Comité de développement formé de populations des îles. Dans une optique tant soit peu différente, nous fournissons aussi à d'autres ministères des renseignements, de la documentation, une analyse sur des projets qui sont encore au stade de l'élaboration.

Vous remarquerez que tous ces exemples ont un dénominateur commun; nos efforts visent à étendre et à adapter les activités des autres ministères fédéraux en vue d'atteindre nos objectifs de développement régional harmonieux.

[Translation]

Late last year this Committee made some suggestions on ways of strengthening the federal government's efforts in regional development. These suggestions were taken very seriously. You noted that more attention should be paid to co-ordinating the regional development effort across the federal government as a whole. I can assure you that this co-ordination is uppermost in our minds. I can give you some recent examples of what I mean.

DREE has taken a lead role in important interdepartmental committees which focused on development issues in Cape Breton, Montreal, and in western Canada; we have joined with the Canada Employment and Immigration Commission (CEIC) in Local Employment Development Assistance—the LEDA program.

Directly on the industrial side, we are co-operating with Industry, Trade and Commerce (IT&C) in providing the regional view on industrial benefits that will be gained from the new fighter aircraft, the F-18. As well, we are participating with several other departments, including IT&C and CEIC, in the design of special measures for industrial and labour adjustment. As many of you know, we are keenly interested in the development and adjustment problems of native people in particular. Together with CEIC and DIAND, we will ensure that the development that takes place reflects the interests of native people as well.

We have not overlooked the importance of the export sector either. We are working with IT&C in identifying the regional capabilities that can fit into an export development strategy. I might also mention that we have undertaken to research the regional impacts of some major energy projects: we will be bringing this work to the attention of our sister departments.

In the Magdalen Islands we have had the Ministry of Transport and the Department of Fisheries and Oceans participate in a program to develop the potential of the islands, as defined by a local development committee. We are also providing other departments with material on our initiatives at an earlier stage in their formulation.

The theme you will notice running through these examples is our effort to enrich and adapt the activities of other federal government departments to help us meet regional development goals.

[Texte]

Monsieur le président, votre Comité a aussi reconnu l'urgence d'accroître le budget affecté au développement régional. Il me fait plaisir de vous rappeler que pour l'année qui commencera dans deux semaines, l'année 1981-1982, notre budget est passé de 562 millions à 705 millions de dollars. Je fais ici une comparaison entre le budget principal, c'est-à-dire en excluant le budget supplémentaire qui arrive régulièrement au cours de l'année.

• 2030

Ce budget sera de plus en plus concentré sur les régions démunies, une autre sage recommandation de votre Comité. Déjà, on peut se rendre compte de cette concentration dans le programme ADEL, le programme d'adaptation de l'industrie et de l'emploi et le programme de crédit d'impôt de 50 p. 100 à l'investissement, dont le financement proviendra des revenus généraux plutôt que de mon budget. Pour ce qui est des régions les plus éprouvées, elles font actuellement l'objet de recherches et d'analyses qui nous aideront à orienter nos efforts futurs dans ces localités.

Une autre recommandation faite par votre comité a été faite en ce qui a trait à l'utilisation plus sélective du financement des infrastructures. Dans notre programme destiné aux Îles de la Madeleine, l'aéroport et l'infrastructure maritime dont on a tant besoin recevront notre attention. A titre d'autre exemple, nous avons, à Prince-Rupert, concentré nos efforts pour aménager un accès au port, lequel se révélait de plus en plus essentiel.

Je désire souligner ce point, d'ailleurs démontré par ces exemples, que, dans certains cas, les petits investissements réalisés dans l'infrastructure peuvent aider à susciter une plus grande capacité de production. C'est cette utilisation de l'infrastructure que nous avons l'intention de continuer à appuyer.

Ces suggestions précises mises à part, le comité a confirmé mon sentiment que les collectivités, par l'entremise de leurs chefs, ont réellement des idées positives et constructives en matière de développement, des idées qui sont fondées sur l'utilisation des ressources locales. Qui plus est, votre travail, celui de tous les membres du comité, a démontré une fois de plus la variété de moyens et de ressources que les gens trouvent pour promouvoir leur propre développement économique.

Je l'ai dit, et je le répète, vos opinions sur le développement régional sont d'un importance vitale pour l'élaboration de la politique du gouvernement fédéral des années 1980. Permettez-moi de vous décrire comment m'apparaissent les principales caractéristiques de cette politique.

La politique régionale sera fondée sur la conviction que le développement régional est la responsabilité du gouvernement tout entier. On doit mettre tout en oeuvre pour s'assurer que les politiques nationales et celles des grands ministères sectoriels sont réceptives aux besoins régionaux. En même temps, les politiques régionales doivent correspondre aux problèmes nationaux.

Cette interdépendance entre les politiques nationales et régionales peut, si elle est pleinement reconnue, amener tous

[Traduction]

Mr. Chairman, this Committee also recognized the urgency of increasing the regional development budget. For the 1981-82 fiscal year, which begins in two weeks, I am pleased to tell you that our budget in the Main Estimates has risen from \$562 million to \$705 million. This does not include the Supplementary Estimates, which are prepared throughout the year.

This budget will be increasingly focused on needy areas, which was another thoughtful recommendation made by the committee. This focus can already be seen in the LEDA program, the Industry and Labour Adjustment Program, and in the 50 per cent special investment tax credit program, the latter to be funded from general revenues rather than from my budget. We are also conducting research and analysis on some of our more disadvantaged areas. This work will help guide our efforts in these communities in the future.

A further recommendation was made concerning the more selective use of infrastructure financing. In our program for the Magdalen Islands, much-needed airport and marine infrastructure will receive attention; in Prince Rupert, as another example, we have focused on providing essential port access.

I want to stress the point, demonstrated in these examples, that in some cases a relatively small investment in infrastructure can help to bring more direct productive capacity on line. It is this use of infrastructure that we will continue to support.

Apart from your specific suggestions, this committee has confirmed my feelings that communities, through their leaders, do have positive, constructive ideas for development—ideas for development based upon the use of local resources. What is more, your work has again demonstrated the variety of means and the variety of resources that people can find to promote their own economic development.

I have said, and I repeat, that your views on regional development are of vital importance in shaping federal government policy for the 1980s. Let me describe what I see as the main characteristics of this policy.

Regional development policy will be based on the conviction that regional development is a government-wide responsibility. Every effort must be made to ensure that national policies, and policies of the major sectoral departments are sensitive to regional needs. By the same token, regional policies must harmonize with national concerns.

This interdependence between national and regional policies can, if it is fully recognized, lead all departments of govern-

[Text]

les ministères du gouvernement à poursuivre quatre objectifs fondamentaux, à savoir: la création de possibilités d'emploi productif dans toutes les régions; l'élimination des obstacles à la croissance, comme les problèmes de pénurie d'eau dans les provinces des prairies; l'assurance d'un processus d'adaptation équitable pour l'industrie et l'emploi et, enfin, l'accroissement des liens interrégionaux, c'est-à-dire la circulation libre et efficace des biens, des services, de l'information et des capitaux entre les régions.

Il est bien évident que le hasard ne peut pas être à la source d'une intégration de cette qualité. Les politiques nationales et régionales ne peuvent pas être élaborées et encore moins intégrées de façon intelligente sans une compréhension des aspirations de la population locale et des possibilités des économies locales et régionales.

A partir de ces convictions, j'ai fixé certaines priorités qui guideront nos prises de décisions. En premier lieu, nous allons nous préoccuper de plus en plus du développement des régions les plus démunies du pays. Nous mettrons l'accent sur la participation locale, c'est-à-dire que nos programmes seront axés sur les gens. Il nous faudra également innover davantage non seulement quant au genre de programmes que nous offrons, mais aussi quant à la manière de les offrir. On intensifiera les contacts directs avec les bénéficiaires de nos programmes, et l'accent sera mis sur la coordination de nos activités avec celles des gens qui peuvent nous épauler dans nos efforts de développement. Une autre priorité consistera à appuyer les possibilités de développement qui représentent des emplois permanents et à long terme pour la communauté. Enfin nous allons devoir être encore plus sélectifs dans notre recours aux mesures sectorielles générales et dans celles relatives à l'infrastructure.

• 2035

En résumé, monsieur le président, nous sommes en quête d'une percée du gouvernement fédéral plus forte, plus dynamique, plus innovatrice et plus manifeste dans le domaine du développement économique régional. Nous voulons améliorer l'efficacité et la portée de notre politique; nous souhaitons retirer le plus d'avantages possible des dépenses affectées par le gouvernement fédéral au développement régional. Nous nous ingénions à nouer des liens très étroits avec le secteur privé et la population locale. Nous espérons faire avancer la productivité de l'industrie canadienne, tout particulièrement dans les régions les plus défavorisées et là où les besoins de rajustement industriel sont les plus pressants, comme dans le secteur du vêtement, par exemple, au Québec et, de façon plus générale, dans le secteur des pâtes et papiers à travers tout le Canada.

Finalement, monsieur le président, nous tenterons d'équilibrer les possibilités de développement entre tous les Canadiens et de répartir plus justement les parts qui leur reviennent. Cela vient s'ajouter à l'équilibre de la participation entre les gouvernements, équilibre sur lequel nous nous sommes concentrés dans le passé.

[Translation]

ment to pursue four fundamental objectives, namely, the creation of productive employment opportunities in all regions: the removal of barriers to growth, for example, the water shortage problems on the southern prairies; the assurance of an equitable adjustment process for both industry and labour; and finally, the enhancement of interregional linkages, that is, the free and efficient flow of goods, services, information, and capital between regions.

It is clear that this degree of integration of policies cannot occur by accident. National and regional policies cannot be intelligently drafted—let alone integrated—with an understanding of the desires of the local people and the capabilities of the local and regional economies.

Based on these convictions, I have set some priorities which will guide our policy making. First of all, we will be increasingly concerned with development in the more disadvantaged areas of this country. We will emphasize community participation—in other words, our programs will be people-oriented. We will also be more innovative, not only in the types of programs, but also in program delivery. Emphasis will be put on direct delivery, and on coordinating our activities with those of others who can help us in the development effort. Another priority will be to support development opportunities that offer long-term, continuous employment in communities. And finally, we are going to be even more selective in our use of infrastructure and broad sectoral measures.

Mr. Chairman, let me summarize what we are seeking. We are seeking a stronger, more active, more innovative and visible federal thrust in regional economic development. We want to improve our policy effectiveness and impact: we want to gain maximum benefit from federal expenditures on regional development. We are seeking the closest possible ties with the private sector and with local people. We are seeking to improve the productivity of Canadian industry, especially in the most disadvantaged regions and in areas where industrial adjustment requirements are the most urgent, for example, in the clothing sector in Quebec, and more generally in the pulp and paper sector across the country.

And finally, Mr. Chairman, we are seeking to balance development opportunities and participation more equitably among all Canadians. This effort is parallel to our earlier attempts to achieve balanced participation by the various levels of government.

[Texte]

J'espère que mes observations commencent à avoir l'étoffe d'une stratégie de développement régional, car c'est justement ce que j'ai à l'esprit. Une stratégie qui soit nettement identifiable, clairement contrôlée et, je dois ajouter, plus facilement évaluée. Si j'en juge par nos réalisations de l'année écoulée, j'ai nettement l'impression que nous nous dirigeons dans la bonne direction pour ce qui est des objectifs que nous poursuivons.

Le budget du 28 octobre, par exemple, comporte un contenu régional fort explicite, fait sans précédent dans les annales budgétaires. Le Nord, le Québec, les Maritimes et l'Ouest bénéficieront tous d'avantages soigneusement établis, grâce à différents aspects du budget. Le Fonds de développement de l'Ouest, le programme de conservation de l'énergie, le gazéoduc du Québec et des Maritimes et l'aide à la restructuration industrielle ont tous comme objectif premier le développement régional.

Nous avons aussi réussi à réorienter les ressources de certains ministères fédéraux en vue de réaliser des objectifs de développement régional. Comme exemple, je peux mentionner notre participation au processus d'évaluation dans le cadre du programme de développement des entreprises d'Industrie et Commerce. Nous avons en outre dirigé l'attention de tous les ministères, qui participent au programme d'adaptation de l'industrie et de l'emploi, vers les besoins particuliers des régions. Et il n'y a aucun doute que les ressources du ministère des Finances sont engagées, je pense d'une façon appréciable, dans le programme de crédit d'impôt spécial de 50 p. 100 à l'investissement.

Il convient de souligner également l'étroite collaboration entre Agriculture Canada et mon ministère en ce qui a trait aux programmes de lutte contre la sécheresse que nous avons mis sur pied à l'intention des fermiers de l'Ouest et de ceux du Nord-Ouest de l'Ontario. Incidemment, ces programmes ont fait les manchettes dernièrement, par suite de plaintes émanant de certains producteurs qui s'en sont pris à leur conception et à leur administration. Je sais que mes collaborateurs font tout ce qui est en leur pouvoir pour donner suite à ces griefs. En effet, un comité de producteurs a été créé, en janvier dernier, afin d'instruire les appels et de conseiller et donner leur avis à l'ARAP.

Mais je m'éloigne du sujet. J'ai déjà mentionné le programme relatif aux îles de la Madeleine, lequel nécessite une collaboration interministérielle intense. Nos activités au Cap-Breton ont aussi amené de nombreux ministères à conjuguer leurs efforts à ceux du gouvernement fédéral pour ce qui est des questions de développement propres à cette région.

A mon avis, monsieur le président, cette courte liste montre bien le genre de voie que nous nous traçons en vue d'obtenir l'engagement tout entier du gouvernement au chapitre de nos priorités de développement régional.

Before I leave the subject of achievements, I would like to talk briefly about the 50 per cent special investment tax credit program. This program was announced by my colleague, the Minister of Finance, Mr. MacEachen, in his October budget

[Traduction]

I hope that my remarks are beginning to sound like a regional development strategy is in the making. For that is exactly what I have in mind—a strategy that is clearly identifiable, clearly monitored, and I must add, more readily assessed. In our achievements of the past year, I believe there is solid evidence that we are heading in the right direction as regards our objectives.

The October 28 budget, for example, has an explicit regional focus. This is unprecedented. The North, Quebec, the Maritimes and the West all will obtain carefully targetted benefits through various aspects of the budget. The Western Development Fund, the energy conservation program, the Quebec and Maritimes gas pipe line, and the assistance to industrial restructuring all have an overriding regional focus.

We have also been successful in redirecting the resources of specific government departments toward the achievement of regional development goals. As an example I can mention our involvement in the evaluation process under the Enterprise Development Program of IT&C. We have also directed the attention of all departments involved in the Industrial and Labour Adjustment Program, to the special needs of the regions. And the resources of the Finance Department are most definitely involved in the 50 per cent special investment tax credit program.

I should also note the close co-operation between Agriculture Canada and my department in the drought assistance programs we have established for farmers in the west, and in northwestern Ontario. These programs incidentally, have been in the news lately, because of some complaints by farmers about their design and administration. I know that my officials are doing everything they can to deal with these complaints. In fact in January of this year a producer's board was established to hear the appeals and advise the PFRA.

But I digress. I have already mentioned the program in the Magdalen Islands, which involves extensive interdepartmental co-operation. Our work in Cape Breton has also brought a number of departments into a common federal position on development issues facing the area.

I believe, Mr. Chairman, that this short list shows the kind of headway we are making in obtaining a government-wide commitment to our priorities in regional development.

Avant d'abandonner le sujet de nos réalisations, j'aimerais vous parler brièvement du programme de crédit d'impôt spécial de 50 p. 100 à l'investissement. C'est mon collègue, M. MacEachen, qui l'a annoncé dans son discours du budget en

[Text]

speech and I have mentioned it earlier in my remarks to you this evening.

• 2040

The beauty of this program, Mr. Chairman, is its simplicity. All the entrepreneur must do is to make an eligible capital investment in an eligible industry of any size in a specially designated area, and then as part of his income tax return claim 50 per cent of the cost of the investment against his federal tax payable. If he does not owe any federal tax, it will be claimed on his future taxes payable during the next five years. Here is a direct and clearly focused development tool which will, I hope, lead us into new co-operative ventures with the private sector.

As you have already received a copy of a brochure that explains the program in some detail, I will not take time now to list all the designated areas. Let me say, however, that the program is applicable in some part of every province and territory of Canada. I believe strongly this special investment tax credit program, which adds to the system of tax credits established in 1978, will be most effective in helping industry help Canada in promoting regional development.

I would now like to change the perspective a bit and look at regional development over the longer term. I believe fiscal restraint and the demand for value for money are here to stay. This means constant attention to effectiveness, efficiency, and accountability. Government must know the impact of its efforts to judge whether they meet these criteria. Just as important, people must know what role each level of government is playing in the development effort. As you can see, visibility will be an essential ingredient of programming in the future. This is why we are emphasizing direct delivery and a people-oriented approach.

Restraint also places an added premium on our ability to anticipate the adverse impacts of domestic and international events. We must strengthen our research and analysis efforts significantly. The work of this committee can be most useful in this regard in the years ahead. The federal government will be expected to react even more quickly to defined needs with locally focused, flexible, and more unilateral programming.

In this, Mr. Chairman, our many years of decentralized operations in DREE afford us an advantage. As you know, we are continuing to decentralize. Just in January we opened yet another branch office—this one in Sherbrooke, Quebec—to respond to local demand for our services.

[Translation]

octobre dernier. Je vous en ai d'ailleurs touché un mot au début, vous vous souvenez.

Monsieur le président, c'est dans sa simplicité que réside la vertu de ce programme. Il suffit à un entrepreneur d'investir un capital admissible dans une industrie admissible, peu importe la taille, dans une région spécialement désignée. Il peut ensuite, au moment de remplir sa déclaration d'impôt fédérale, réclamer 50 p. 100 du coût d'immobilisation. S'il n'a pas d'impôt à verser cette année-là, la déduction est permise au cours d'une des cinq années subséquentes. Voilà un outil pratique, admirablement axé sur le développement, qui donnera lieu, je l'espère, à de nouvelles entreprises de coopération avec le secteur privé.

Comme vous avez déjà en main une brochure expliquant les modalités du programme, je ne vais pas énumérer toutes les régions désignées. Je tiens toutefois à signaler, monsieur le président, que ce programme s'applique dans une partie au moins de chaque province et de chaque territoire du Canada. Je suis fermement convaincu que ce programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement, qui s'ajoute au régime de crédit d'impôt établi en 1978, se révélera un adjoint précieux et permettra aux industriels d'aider le Canada à favoriser le développement régional.

J'aimerais maintenant voir les choses d'un point de vue légèrement différent et considérer le développement régional à plus long terme. Selon moi, les compressions budgétaires et la nécessité d'en avoir pour son argent sont des réalités qui vont persister. Or, vous le savez, cela signifie qu'il faudra porter une attention de tous les instants à l'efficacité et à la responsabilité. Le gouvernement doit mesurer les conséquences de ses efforts, en vérifiant si ces critères sont respectés. En outre, il est tout aussi important que la population connaisse le rôle de chaque palier de gouvernement dans cet effort de développement. Comme vous pouvez le constater, la «présence manifeste» du gouvernement sera à l'avenir un aspect important de la programmation. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur les contacts et les rapports personnels.

Vu les compressions budgétaires, il est d'autant plus important que nous soyons capables de prévoir les effets négatifs des événements nationaux et internationaux. Nous devons intensifier considérablement nos efforts dans les domaines de la recherche et de l'analyse. L'œuvre de votre comité peut se révéler fort précieuse à cet égard dans les années à venir. On attendra du gouvernement fédéral qu'il réagisse encore plus promptement aux besoins précis au moyen de programmes souples et plus unilatéraux, visant des régions en particulier.

Or, dans ce domaine, monsieur le président, les nombreuses années d'activités décentralisées du MEER constituent pour nous un atout. Comme vous le savez d'ailleurs, cette décentralisation se poursuit. En janvier encore, nous avons inauguré un autre bureau, cette fois à Sherbrooke, au Québec, afin de répondre sur place aux demandes.

[Texte]

I should add that one additional demand is being imposed by restraint, and that demand is for strategic planning: planning that is integrated and thorough. We can expect that generating an economic surplus will be more difficult in the future unless we have a sensible strategy to guide us. We can also expect to encounter differing views on the nature, scope, and size of regional problems; and in turn, different conclusions on how to deal with these problems. As the lead regional development agency, we must have an ordered and consistent approach to our work.

I think, Mr. Chairman, we can also see a bit of the future in the current constitutional debate. By listening to the voices raised in the debate, we can understand something of the character of our society. We can understand that the rights of individuals must take precedence over rights of governments. We can also understand that the pursuit of justice is an obligation for everyone, whether in public or private life. We can see too that the role of central government in the distribution of wealth and opportunities is not widely challenged.

These themes of individual rights, justice, and distribution all have implications for regional development. Regional development must focus on people, on their special needs and wants, on balancing their shares in the future growth of this country, and on distinguishing the important and unique role the federal government must play.

• 2045

This is why I am so pleased that the proposed resolution respecting the Constitution of Canada commits the federal government for the first time in the fundamental law of the country to (a) promote equal opportunities for the well-being of Canadians, (b) furthering economic development to reduce disparity in opportunities, (c) provide essential public services of reasonable quality to all Canadians, without undue, excessive tax burden.

The entrenchment of the battle against regional disparities in the constitution is a fundamental step demanding a corresponding recommitment at the policy and program level. But focussing on these factors, which we can generally call equity or fairness, is not sufficient.

There are increasing pressures for attention to economic growth at the same time, and as I am sure you know, the principles of equity and growth are thought to be difficult to pursue simultaneously. The argument runs that seeking an equitable balance in opportunities and in the shares in national development will reduce the impact of investment in the "best-growth" areas and as a result, will reduce national growth. I do not accept this argument. I believe that equity and growth can be reconciled in practice.

[Traduction]

J'aimerais ajouter que les restrictions budgétaires nous imposent une exigence supplémentaire, celle d'une planification stratégique, une planification qui doit être intégrée et approfondie. On prévoit qu'à défaut d'une stratégie judicieuse pour nous guider, il sera plus difficile à l'avenir d'obtenir un excédent économique. On peut supposer également que tous ne seront pas unanimes quant à la nature, à la portée et aux dimensions des problèmes régionaux et, par conséquent, que nous en arriverons à des conclusions différentes sur la manière de les résoudre. Le travail d'un organisme responsable du développement régional comme le nôtre doit témoigner d'une optique ordonnée et logique.

Je crois, monsieur le président, que le débat constitutionnel actuel nous permet d'entrevoir l'avenir. En écoutant les voix qui se font entendre au cours de ce débat, on peut saisir certaines caractéristiques propres à notre société. Nous pouvons comprendre que les droits des particuliers doivent l'emporter sur les droits des gouvernements. De plus, la recherche de la justice est une obligation pour chacun, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. Nous pouvons également nous rendre compte que le rôle du gouvernement central dans la répartition de la prospérité et des possibilités est fort peu contesté.

Ces thèmes de droits individuels, de justice et de répartition des richesses ont tous des incidences sur le développement régional. Le développement régional doit être aligné sur la population, sur ses aspirations et ses besoins propres, sur sa participation équilibrée à la croissance future du pays et sur l'identification du rôle important et unique que le gouvernement fédéral est tenu de jouer.

Voilà pourquoi je suis heureux de constater que le projet de résolution concernant la constitution du Canada engage le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à (a) promouvoir l'égalité des chances pour le bien-être des Canadiens; (b) poursuivre le développement économique et réduire ainsi les écarts entre les possibilités; (c) dispenser à tous les Canadiens des services publics essentiels qui soient de bonne qualité sans imposer un fardeau fiscal excessif.

La constitutionnalisation de la lutte contre les disparités régionales représente une étape importante qui exige, au niveau de la politique et des programmes, un nouvel engagement à l'avenant. Or, miser principalement sur ces facteurs, que nous pouvons résumer sous le vocable général d'équité ou de justice, ne suffit pas.

Car, en même temps, des pressions de plus en plus fortes s'exercent pour qu'on accorde plus d'attention à la croissance économique. Vous n'ignorez pas qu'il est difficile de concilier les principes d'équité et de croissance. On prétend qu'en recherchant une juste répartition des débouchés et des parts au développement national, on réduit l'incidence des investissements dans les «meilleures» régions de croissance et que, par conséquent, la croissance nationale en souffre. Je réfute cet argument. Je crois qu'en pratiquant l'équité et la croissance peuvent faire bon ménage.

[Text]

Approaches consistent with equity and fairness can also be made consistent with national economic growth. What we need for those approaches to evolve is creative thinking, such as the thinking that is coming out of this committee. I know the new directions my department is about to embark on are also the product of creative minds.

There is another long-term challenge at hand, Mr. Chairman, and that is to secure job-creation opportunities in a capital-intensive, maturing economy, an economy hungry for new technology, productivity growth and further mechanization. We need to ensure that our training and retraining needs are met. We need to ask whether the required skills are in the right place at the right time and in the right numbers. Otherwise, the opportunities that exist will be missed.

In a more general vein, our challenge will be to assist all parts of this country to grow right along with the rapid development of the west. We know the adjustment problems of central Canada are going to become worse unless we have a deliberate and aggressive development policy. We must promote development of the so-called linkages that will flow from the resource industries, and we must promote it in a way that builds on existing community strengths.

I must add, Mr. Chairman, that even in those areas of the country that will grow rapidly in the next 10 years and will enjoy a range of development opportunities, there will be problems to concern a regional development agency, problems of urban concentration, native people's development, water supply in the west, labour problems.

It is very clear to me that we must move beyond straightforward initiatives in energy and resources, to focus on those areas and those people who are now disadvantaged and who will not benefit from the energy boom.

I would like to add a few words here about innovation and innovative thinking. The future is going to demand this of us in very great measure. We can expect to see rapid change in economic and political circumstances, more profound limitations on the choices available to us, even greater shrinking of the global society, and technological innovation at a bewildering pace. That is the complex, competitive environment in which regional development policy will have to operate, and we will need new tools to deal with new problems.

First, innovative mechanisms are required to overcome the long-term productivity problems of our economy. Neither the experience nor the expertise for dealing with these problems lies entirely in government. We must rely on industry. Indeed, it is only through the private sector that the needed volumes of effective investments can come.

[Translation]

Les approches soucieuses de l'équité et de la justice peuvent très bien s'accommoder des objectifs de croissance économique nationale. Il suffit pour cela d'une pensée créatrice, comme celle qui caractérise ce Comité. Je suis d'ailleurs convaincu que les nouvelles orientations envisagées par mon Ministère sont également le fruit d'esprits créateurs.

Mais un autre défi nous attend à longue échéance, monsieur le président, celui d'assurer la création d'emplois dans une économie fondée sur les investissements, une économie qui évolue, une économie avide de techniques nouvelles, d'une productivité accrue et d'une mécanisation plus poussée. Face à de tels défis, nous devons faire en sorte que nos lacunes du côté de la formation et du recyclage soient comblées. Nous devons nous demander si nous disposons de spécialistes là où nous en avons besoin, au bon moment et en nombre suffisant. Autrement, nous raterons le coche.

Dans une optique plus générale, notre défi consistera à aider toutes les régions du pays à se développer aussi rapidement que l'Ouest. Nous savons que les problèmes d'adaptation du Canada central vont s'accentuer si nous n'élaborons pas une politique de développement ferme et dynamique. Nous devons favoriser le développement de ces «liens» qui découleront des industries primaires, et nous devons le faire en nous appuyant sur les points forts qui sont déjà le lot de certaines localités.

J'ajouterais, monsieur le président, que même dans les régions qui se développeront rapidement au cours des dix prochaines années et qui jouiront de toute une gamme de débouchés, il y aura toujours des problèmes qui relèveront d'un organisme de développement régional: problèmes de concentration urbaine, évolution des autochtones, approvisionnement en main-d'œuvre et formation de la population active.

Il m'apparaît évident que nous devons aller au-delà des initiatives directes en matière d'énergie et de ressources pour nous préoccuper des régions actuellement défavorisées et qui ne profiteront pas du boom énergétique.

J'aimerais aborder rapidement, monsieur le président, la question de l'innovation et de la pensée innovatrice. L'avenir exigea beaucoup de nous sur ce point. Nous pouvons nous attendre à voir la conjoncture économique et politique évoluer rapidement, l'éventail des options se rétrécir, le monde entier assister à l'avènement d'une société de plus en plus globale et l'innovation technologique faire des pas de géant. Voilà le climat complexe et compétitif dans lequel la politique de développement régional devra évoluer. Nous aurons donc besoin de nouveaux outils pour nous attaquer à ces nouveaux problèmes.

Tout d'abord, il nous faudra des mécanismes nouveaux pour surmonter les problèmes de productivité à long terme de notre économie. Le gouvernement ne possède ni toute l'expérience ni toute la compétence voulues pour faire face à ces problèmes. Nous devons faire confiance aux entreprises. A vrai dire, il n'y a que le secteur privé qui puisse nous fournir les investissements dont nous avons besoin.

[Texte]

• 2050

We must also be innovative in our approach to the communities in which this investment will occur. We must ensure that communities are not assimilated, do not lose their unique identities in the rush to grow and in the rush to cope with change. Greater urban concentration is not what everyone wants to see; we need our strong, viable and resourceful local communities.

Finally, perhaps our must innovative thinking is needed to combat the drift toward insular societies in this country. You and I in the federal government have the commitment, the scope and, for the moment, the resources to ensure that there will always be a Canadian identity.

Let me now touch briefly on the proposed expenditures of my department for 1981-82. Last year at this time I reported to you that the annual expenditures of my department are largely determined by prior commitments and are only marginally affected by current priorities. While this is still the case, I can say that the New Expenditures Management System is making strides toward the achievement of its objectives of ensuring that these expenditures reflect priorities, and of introducing greater flexibility into the management of government. Economic development ministers have recognized the opportunity for increased regional development in Canada, and this was evidenced by the significant increase in dollars for DREE in the 1981-82 main estimates—an increase of \$143 million or approximately 25 per cent over the 1980-81 main estimates. I think this is the second largest increase of all federal departments. Mind you, to be frank, your representations have been essential to obtain that increase to help the neediest areas in Canada. While I do not propose to take up your time by reviewing the blue book in great detail, I do believe that it would be useful to look at the general picture.

In fiscal year 1981-82, some \$607 million, which is more than 86 per cent of the \$705 million budgeted, will be invested in strategic economic growth through the department's grants and contributions programs. On pages 24-7 of the blue book, members will see that \$607 million broken down as follows: First, \$405.4 million for development opportunity initiatives pursued through the GDA agreements with the provinces, representing an increase of 25.5 per cent over 1980-81; next, \$151 million for incentives to industry under the RDI Act. Here we have an increase of almost 50 per cent over last year; and finally, \$50 million for other programs like the P.E.I. comprehensive program, special ARDA and other smaller programs representing an increase of 13 per cent over last year.

[Traduction]

Nous devrons aussi adopter une approche innovatrice à l'égard des localités où s'effectueront ces investissements. Nous devrons nous assurer que les communautés ne seront pas assimilées, perdant ainsi leur identité propre, dans la ruée vers la croissance et dans leur hâte à suivre l'évolution. Il n'est pas sûr que chacun souhaite une plus grande concentration urbaine; c'est pourquoi nous avons besoin de communautés locales fortes, viables et pleines de ressources.

Enfin, nous devrons peut-être faire appel à nos idées les plus innovatrices pour empêcher le repliement sur elles-mêmes des communautés de ce pays. Nous tous, au gouvernement fédéral, avons le devoir, la compétence et, pour le moment, les ressources nécessaires pour assurer la survie d'une identité canadienne.

Permettez-moi maintenant de vous entretenir brièvement des dépenses réelles de mon ministère pour l'année 1981-1982. A la même époque l'an dernier, je vous disais que c'était en grande partie les engagements antérieurs qui déterminaient les dépenses annuelles de mon ministère et que celles-ci étaient bien peu touchées par les priorités courantes. Même s'il en est encore ainsi, je sais que le nouveau système de gestion des dépenses progresse vers la réalisation des objectifs suivants: s'assurer que les dépenses reflètent les priorités et favoriser une plus grande souplesse de la gestion du gouvernement. Les ministres responsables du développement économique ont reconnu qu'il était opportun d'intensifier le développement régional au Canada comme en fait foi l'augmentation sensible des fonds du MEER inscrits au Budget principal des dépenses pour l'année 1981-1982. En effet, cette augmentation est de l'ordre de 143 millions de dollars, soit environ 25 p. 100 de plus que l'an dernier. Je crois qu'il s'agit de la deuxième augmentation par ordre d'importance de tous les ministères fédéraux. En toute franchise, je dois avouer que vous avez joué un rôle primordial dans l'obtention de cette augmentation en faveur des régions les plus défavorisées. Je vous fais grâce d'une révision en détail du Budget des dépenses, mais je crois toutefois qu'il serait utile d'y jeter un coup d'œil.

Pendant l'exercice financier 1981-1982, quelque 607 millions de dollars, soit plus de 86 p. 100 des 705 millions budgétisés, serviront à stimuler une croissance économique stratégique par le truchement des programmes de subventions et de contributions du ministère. On trouvera à la page 24-7 du Livre bleu une ventilation de ces 607 millions de dollars: 405,4 millions au titre de l'«Exploitation des possibilités de développement», rendue possible grâce aux ententes-cadres de développement conclues avec les provinces, ce qui représente une augmentation de 25,5 p. 100 par rapport à 1980-1981; 151 millions au titre des «Subventions à l'industrie» aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional et de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, soit une augmentation de près de 50 p. 100 par rapport à l'année en cours. Enfin, 50 millions au titre des «Autres programmes» qui comprennent le Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, le programme spécial ARDA et d'autre chose.

[Text]

Capital expenditures for 1981-82 represent approximately 1.4 per cent of the total budget, and these expenditures mainly relate to the construction activities of the PFRA.

To conclude, Mr. Chairman, I think it is clear from what I have said that the regional development effort must be strengthened. The need for sharing, for justice, for response to local goals, for reductions in poverty, for productivity improvement and for growth, make the challenge of our job unparalleled. To meet this challenge my department has adjusted its priorities and, more than that, we have a new set of directions which will be formally introduced shortly. These new directions will set the department's course for the nineteen eighties.

The contributions of this standing committee have been instrumental in shaping the future of regional policy. You all, as members of this committee, therefore have a very real stake in what we accomplish together in the months and years to come.

• 2055

It may be of interest to members of this committee that my department is currently preparing a publication that takes both a retrospective look at regional development—tracing its history back to before Confederation—and a prospective look in suggesting some courses that DREE and the federal government may consider for regional development policy in the coming decades. I hope that I will be able to send a copy of *Looking Forward... Looking Back* to each of you by late spring.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, let me again thank you for your support and suggestions in the past. I look forward to your continued co-operation in the future.

Le président: Monsieur le ministre, merci beaucoup.

Je dois rappeler aux membres du comité certains règlements.

As you all know, the first questioner for every party, has 10 minutes, and on the second round five minutes. I have four names now: I have Mr. Gass, Mr. Harquail, second; Mr. Murphy, third; and Mr. Darling. Mr. Cyr?

Before we go on to the first questioner, since we now have a quorum, could I have a member of the committee move that the Fifth Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure be accepted as amended? It is moved by Mr. Harquail, seconded by Mr. Darling.

Motion agreed to.

The Chairman: The first questioner is Mr. Gass.

[Translation]

Les dépenses en capital pour 1981-1982 représentent environ 1.4 p. 100 du budget total. Ces dépenses sont principalement reliées aux activités de construction de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Monsieur le président, je crois qu'on peut clairement conclure, à partir de ce que j'ai dit, que l'effort de développement régional doit être intensifié. Les besoins de partage, de justice, de réponse aux objectifs locaux, de diminution de la pauvreté, d'amélioration de la productivité et de croissance représentent pour nous des défis sans précédent. Pour relever ces défis, mon ministère a rajusté ses priorités. Nous avons même fait davantage, puisque nous présenterons officiellement, bientôt, de nouvelles orientations. Elles traceront la voie du ministère pour les années 80.

Le Comité permanent a beaucoup contribué à l'orientation de la politique future en matière de développement régional. Tous les membres de votre Comité ont donc un intérêt particulier dans ce que nous accomplirons ensemble au cours des mois et des années à venir.

Il vous intéressera sans doute de savoir que mon ministère prépare actuellement une publication relatant l'historique de l'expansion économique régionale, en remontant jusqu'avant la Confédération, et indiquant les orientations que le MEER et le gouvernement fédéral pourront envisager au cours des prochaines décennies dans le domaine de l'expansion économique régionale. J'espère pouvoir vous en faire parvenir un exemplaire d'ici la fin du printemps.

Mesdames et messieurs, permettez-moi de vous remercier à nouveau de l'appui et des suggestions que vous avez données dans le passé. J'espère que vous continuerez de nous apporter votre collaboration.

The Chairman: Mr. Minister, thank you very much.

I would like to remind the members of this Committee the rules of our proceedings.

Comme vous le savez, le premier intervenant de chaque parti a droit à 10 minutes et, au second tour, chaque député a droit à cinq minutes. Pour l'instant, j'ai le nom de quatre députés: MM. Gass, Harquail, Murphy et Darling. Monsieur Cyr, vous voulez que je vous inscrive?

Avant de commencer la période des questions, j'aimerais, puisque nous avons le quorum, qu'un membre du Comité propose que le cinquième rapport du sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure soit adopté tel qu'amendé. C'est M. Harquail qui propose cette motion, appuyé par M. Darling.

La motion est adoptée.

Le président: Je vais maintenant donner la parole à M. Gass.

[Texte]

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I will have to commence my comments by welcoming the minister here before the committee.

Mr. De Bané: Thank you very much.

Mr. Gass: I was glad to hear that he has paid some attention to the report that the committee put together after its trip to Atlantic Canada last fall. It is most heartening to hear those remarks.

Mr. De Bané: Thank you very much.

Mr. Gass: I believe the minister to be a very sincere person, trying to do a very difficult job in difficult times.

An hon. member: Hear, hear!

Mr. Gass: I was pleased to see in his report, and hear him read, that there is \$50.6 million for other programs, which includes the Comprehensive Development Plan agreement with Prince Edward Island. That is the third stage of the Comprehensive Development Plan for Prince Edward Island.

But my information from Prince Edward Island is that we are having problems and that the province has been trying seriously, since October 1980, to have a joint advisory board meeting on the third phase of the development plan. Mr. Frederick Driscoll, the provincial minister responsible for development, two weeks ago, and the minister, Mr. De Bané, indicated that DREE's position paper was in front of Cabinet and the minister would try his best to do something. It took priority and planning, which is a Board of Prince Edward Island, a month, one month, to line up a telephone call between the minister and Mr. Driscoll. The official development plan agreement calls for a meeting no later than October—in reference, this is in the development plan, page 11, item 17, under the development plan agreement, dated October 23, 1975.

It has been suggested by some people that possibly Prince Edward Island's position on the constitution could be causing this delay. I would like to hear the minister's comment on that suggestion.

• 2100

The Chairman: That is your first question?

Mr. Gass: That is my first question.

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Mr. Gass, I am very happy that you have brought up that subject of the third phase of the Prince Edward Island comprehensive plan. Without divulging any secret of Cabinet, I can tell you that this afternoon, in the Cabinet committee on economic development, that was the main topic of the discussions of our ministers. Let me tell you that this is not the first time that all the ministers who sit on the economic development envelope have been studying this third phase. You are absolutely right in saying that we are late in our proposed schedule for that third phase. This is absolutely right. Mind you, I would have been able to conform to the proposed schedule or time-frame, as you have suggested, if that third phase was to be more of the same, but the point of

[Traduction]

M. Gass: Merci, monsieur le président. J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue au ministre.

M. De Bané: Merci beaucoup.

M. Gass: Je suis ravi d'apprendre qu'il a tenu compte du rapport que le Comité a rédigé à la suite de son voyage dans la région de l'Atlantique, l'automne dernier. C'est très réconfortant.

M. De Bané: Merci beaucoup.

M. Gass: Je crois que le ministre est une personne très sincère, qui essaie de s'acquitter de responsabilités très délicates à une époque particulièrement difficile.

Une voix: Bravo!

M. Gass: Il a dit, et j'en suis heureux, que le budget de son ministère consacrait 50.6 millions de dollars à d'autres programmes, notamment le Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit là de la troisième phase de ce plan d'ensemble.

Or, d'après ce que j'ai appris, cela pose des problèmes étant donné que cette province essaie sérieusement, depuis octobre 1980, de convoquer une réunion du conseil consultatif mixte en ce qui concerne la troisième phase du Plan de développement. M. Frederick Driscoll est le ministre provincial responsable du développement. M. De Bané a indiqué que le document de travail de son ministère avait été soumis au Cabinet et qu'il essaierait de faire de son mieux. Il a fallu un mois pour que le Conseil des priorités de la planification de l'Île-du-Prince-Édouard puisse obtenir que le ministre fédéral et M. Driscoll aient un entretien téléphonique. L'entente officielle prévoit la tenue d'une réunion d'ici au mois d'octobre, et cette disposition se trouve à la page 11, paragraphe 17, de cette entente datée du 23 octobre 1975.

D'aucuns prétendent que la position de l'Île-du-Prince-Édouard dans le débat constitutionnel pourrait être la cause de ce retard. J'aimerais savoir ce qu'en pense le ministre.

Le président: Est-ce votre première question?

M. Gass: En effet.

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Monsieur Gass, je suis heureux que vous ayez abordé la question de la troisième phase du Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne divulguerai aucun secret du Cabinet en vous disant que, cet après-midi même, le comité du Cabinet chargé du développement économique a longuement discuté de cette question. Ce n'est pas la première fois que tous les ministres responsables du portefeuille relatif au développement économique étudient cette question. Pour ce qui est de la troisième phase, vous avez tout à fait raison de dire que nous avons du retard par rapport à notre échéancier. C'est tout à fait exact. Cependant, j'aurais pu respecter les échéanciers comme vous l'avez proposé, si la troisième phase devait être semblable aux deux premières.

[Text]

view of Cabinet, as I have suggested in my opening statement, is leading us to change some of the thrust of our activities and this is why the third phase of the comprehensive plan for P.E.I. is not exactly according to schedule. What I could tell you right now is that I have every confidence by the consensus of the ministers that we will be moving in P.E.I. with a program which will help the economy of the region. I have no doubt about it. What is going on at the moment is an intensive consultation led by DREE with all federal departments which are important to the economy of P.E.I. to come with a program for the next three years that will be relevant to the needs of P.E.I.

As for the last part of your question, I do not want, of course, to divulge my conversations with Mr. Driscoll. I was very sad to learn that he has been attempting to reach me for a month. All I know is that when I was told that he was expecting a call from me I phoned him the same day, and we had a conversation in total confidence. I do not want to divulge part of that conversation because I think otherwise it would become difficult to entertain candid conversations with my counterparts in the provinces. Not that I do not want to repeat the thrust of our conversation, I think it was not in that spirit that we talked, but it was on a confidential basis.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Minister. My second question: Since it seems as though it will be impossible to have a joint revised report prior to 1 April, which is the start of P.E.I.'s new fiscal year, is DREE prepared to cost-share programs that are now operating until a new agreement is signed? If not, the province would be forced to close out existing programs or finance them until final agreement is reached.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: I am not, unfortunately, in the position to make any commitment in that regard for a very simple reason. As you know, every general agreement with the province must be approved by Cabinet, so it goes beyond the authority of the Minister of DREE. That representation that you are making, I will bring to my colleagues because it is beyond my authority.

• 2105

Mr. Gass: Thank you, Mr. Minister.

Does the minister agree in principle that DREE's role is involvement not only in straight economic programs but also in socio-economic programs? For example, is human resource development an integral part of DREE's economic thrust towards attacking regional disparities?

Mr. De Bané: How could I answer that one?

I think, if my memory serves me well, the committee made a recommendation to me in that regard last fall. Of course, the needs of the human being are diverse and we should try to fulfil all of them. He does not only have economic needs; he

[Translation]

Mais, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, le Cabinet nous encourage à changer d'orientation et c'est pourquoi la troisième phase du plan d'ensemble pour l'Île-du-Prince-Édouard ne se déroule pas comme prévu. Je peux toutefois vous assurer que nous allons appliquer un programme qui renforcera l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard, avec l'autorisation du Cabinet qui ne fera, à mon avis, aucun doute. Le MEER est en train de consulter tous les ministères fédéraux qui jouent un rôle important dans l'économie de l'île afin de mettre sur pied, d'ici trois ans, un programme qui répondre aux besoins de la province.

Pour répondre à la dernière partie de votre question, je ne veux évidemment pas répéter ma conversation avec M. Driscoll. Je suis déçu d'apprendre qu'il essaie de me joindre depuis un mois. Lorsque j'ai appris qu'il s'attendait à ce que je l'appelle, je l'ai rappelé le jour même et nous avons parlé en privé. Je ne veux pas répéter la conversation, parce que j'aurais peut-être du mal par la suite à parler ouvertement avec mes homologues des provinces. Ce n'est pas que je ne veux pas vous dire de quoi il s'agissait. C'est que notre conversation était confidentielle.

M. Gass: Merci, monsieur le ministre. Ma deuxième question est la suivante: étant donné qu'il est sans doute impossible de publier un rapport revisé avant le 1^{er} avril, c'est-à-dire au moment où la province commence la nouvelle année financière, le ministère est-il prêt à partager le coût des programmes qui sont en vigueur jusqu'à ce que la nouvelle entente soit signée? Sinon, la province sera obligée d'abandonner certains programmes ou d'en assurer le financement jusqu'à ce qu'une entente soit signée.

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Je ne suis malheureusement pas en mesure de vous le dire, pour une raison très simple. Comme vous le savez, les ententes-cadres conclues avec les provinces doivent être sanctionnées par le Cabinet; la question ne relève donc pas du ministère de l'Expansion économique régionale. Étant donné que votre question dépasse ma compétence, je vais la porter à l'attention de mes collègues au Cabinet.

Mr. Gass: Merci, monsieur le ministre.

Le ministre convient-il, en principe, que le ministère ne s'occupe pas uniquement de programmes économiques mais aussi de programmes socio-économiques? Les programmes visant à faire disparaître les disparités régionales tiennent-ils compte de l'exploitation des ressources humaines?

Mr. De Bané: Puis-je répondre?

Si je me souviens bien, le Comité m'a fait une recommandation en ce sens l'automne dernier. Les besoins de l'être humain sont très divers, et nous devrions essayer de les satisfaire tous. L'homme n'a pas que des besoins économiques; il a des besoins

[Texte]

has cultural needs, sociological needs, et cetera. But, as I was suggesting in my paper—now that the resources of government are limited, that we live in the western world in a very difficult economic situation—I think that, while we should not neglect the socio-economic needs, we must focus more and more on creating jobs.

Take, for instance, Prince Edward Island. When you look at the first two phases of the comprehensive plan which started in 1969, in the first phase a sizeable proportion of the comprehensive plan was related to social needs—building schools, financing the hiring of over 300 civil servants, et cetera. In the second phase, which is germinating as you suggested, the proportion for social projects has decreased. In the third one that was proposed to us, there is again a decrease and more focusing on creating more jobs. So what I would say is that, when DREE moves into a region, I think we have to start with the social needs, but, after about 10 or 12 years of investment to fulfil those deficient infrastructures that relate to social needs, we must focus more and more on economic needs. So this is my approach. I think, for instance, in Prince Edward Island today there is a consensus that most of those infrastructures that were badly needed are in place today and now we can look forward to focusing on economic development.

Mr. Gass: Mr. Minister, the chairman told me I had one more question.

The Chairman: One more short question, Mr. Gass.

Mr. Gass: I have many more questions along that same vein, but I will change, Mr. Minister, to page 17 of your DREE annual report for 1979-80 and programs under the comprehensive development plan for agriculture, and I will read:

The objective of the agriculture program is to establish and maintain profitable family farms. The major elements of the program in 1979-80 were financial incentives to established and new farmers, extension services and infrastructure.

On page 18, under "Land Adjustment", it starts out:

The basic function of this program is to continue agricultural land consolidation and farm enlargement.

• 2110

I find that to be a contradiction in itself, in those two instances. Also, I would like to advise the minister that land consolidation and farm enlargement on P.E.I. is in direct opposition to what the government of P.E.I. is trying to do with the farmland. I would just like to advise the minister that under this program from 1969 to 1979 or 1980, the number of farms and the number of acres of land under cultivation have dropped by about 25 per cent. I would like to advise the minister that, again under the P.E.I. government's proposed

[Traduction]

culturels, sociaux et autres. Comme je l'ai dit dans le mémoire, les ressources du gouvernement sont limitées et l'Occident fait face à une situation économique difficile. Nous devons donc mettre l'accent sur la création d'emplois, sans pour autant négliger les besoins socio-économiques.

Prenons, par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard. Si vous regardez les deux premières phases du plan d'ensemble qui a été mis en vigueur en 1969, vous verrez que la première phase portait essentiellement sur les besoins sociaux: la construction d'écoles, l'engagement de 300 fonctionnaires, etc. Dans la deuxième phase, dont vous avez parlée, le pourcentage de projets sociaux a diminué. Dans la troisième phase qui nous a été proposée, le pourcentage de projets sociaux diminue toujours et on met l'accent sur la création d'emplois. Lorsque le ministère vient dans une région, il doit commencer par répondre aux besoins sociaux. Mais après avoir investi pendant 10 ou 12 ans dans la création d'une infrastructure pour répondre aux besoins sociaux, il faut commencer à s'attacher aux besoins économiques. Voilà ma méthode. Je crois, par exemple, qu'on s'entend à l'Île-du-Prince-Édouard pour dire que la plupart des infrastructures dont on avait besoin sont maintenant en place et qu'on peut se concentrer sur l'expansion économique.

M. Gass: Le président me dit qu'il me reste une question.

Le président: Une brève question, monsieur Gass.

M. Gass: J'en ai beaucoup d'autres, monsieur le ministre, mais je vais changer de sujet. Je vais citer la page 21 du rapport d'activité du MEER pour 1979-1980, sous la rubrique «Les programmes en vertu du plan d'ensemble de développement»:

L'objectif du programme agricole est de permettre l'établissement et la conservation de fermes familiales rentables. Les principaux éléments du programme, en 1979-1980, ont consisté en subventions pour l'établissement de nouveaux fermiers, pour des services de vulgarisation et pour l'infrastructure.

Et à la page 22, à la rubrique «La réaffectation des terres», on lit:

Le principal objectif de ce programme est la poursuite du travail de remembrement des terres et d'agrandissement des fermes agricoles.

Cela me semble contradictoire dans ces deux cas. Que le ministre sache aussi que le remembrement des terres et l'agrandissement des fermes agricoles à l'Île-du-Prince-Édouard vont tout à fait à l'encontre des initiatives du gouvernement insulaire relatives aux terres agricoles. Aux termes de ce programme, durant la période de 1969 à 1980, le nombre des fermes et la superficie cultivée ont diminué d'environ 25 p. 100. Je répète qu'aux termes de son plan agricole le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard cherche justement

[Text]

land plan, consolidation and farm enlargement is the exact opposite of what they are trying to do.

Mr. De Bané: Well, I can tell you, Mr. Gass, tonight, that I will give the most serious consideration to your representation, and I will ask the director general of DREE in P.E.I., Mr. Reid, to make me a thorough report on that question. If your assessment is right, we must correct the thrust of our agricultural program. So I will ask Mr. Reid to get in touch with you, to get in touch with the officials of the Department of Agriculture in P.E.I., and to try to clarify that situation.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Minister. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Before I ask Mr. Harquail to be our second questioner, has every member of the committee received these books? One is the DREE annual report. Has everybody received it in his or her office? You have not? The gentleman at the back, could you give one copy to every member? *il y a également: MEER, profil du ministère* or DREE Departmental Profile; I believe every member should have that and the program, the 50 per cent tax credit the minister talked about. There is another one we have received yesterday that is very interesting called *Les politiques régionales au Canada*. It has been made by the OECD, an international organization. In other words, it is Canada as viewed by the developed countries of the world. As you know, there are 21 members of that committee in Paris.

So, has everybody received this copy? You have. Well if you have not, just ask the gentleman at the back and he will . . .

Monsieur Harquail, c'est votre tour.

Mr. Harquail: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord je désire exprimer chaleureusement la bienvenue au ministre et à son équipe.

Mr. President, I want to begin my remarks in this time I have allocated to me by expressing words of congratulations, *félicitations au ministre, c'est un beau travail*. I will be very quick off the mark by admitting I have nothing but praise for the approach the minister is taking in his onerous responsibilities, and I am sure this is shared by many members, not only in this committee, but other members who have expressed it, and I want to say it here tonight. For many good reasons, there have been areas of concern to members, and to myself individually as a member of Parliament here, and the minister is in a real way, in a dynamic way, tackling the problems we are all faced with. They are too numerous for me to enumerate here tonight, and historically in committee we never have enough time to do this in any event.

• 2115

Notwithstanding the restraints and the deficit situation and the problems with the monetary aspects of the country, and in spite of trying to develop an imaginative, creative, innovative policy for us all to work with, the minister still manages to obtain an increase from the government, from his colleagues in

[Translation]

à éviter le remembrement des terres et l'agrandissement des fermes agricoles.

M. De Bané: Je peux vous assurer dès maintenant, monsieur Gass, que j'examinerai votre requête très sérieusement, et je demanderai au directeur général du MEER à l'Île-du-Prince-Édouard, M. Reid, de me préparer un rapport détaillé à cet effet. Si votre évaluation est juste, il faut changer l'orientation de nos programmes agricoles. Je demanderai donc à M. Reid de vous contacter et de contacter les fonctionnaires du ministère de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'éclaircir cette situation.

M. Gass: Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Gass. Avant de céder la parole à M. Harquail, je veux savoir si tous les membres du Comité ont reçu ces documents? Il s'agit du rapport annuel du MEER. Chacun en a-t-il reçu à son bureau? Vous n'en avez pas reçu? Monsieur, pourriez-vous en donner un exemplaire à tous les députés. *There is also the DREE Departmental profile;* Chaque député devrait en avoir un exemplaire, ainsi qu'un exemplaire du document sur le programme du crédit d'impôt dont a parlé le ministre. Hier aussi, nous avons reçu un document très intéressant intitulé les politiques régionales au Canada. Ce document a été préparé par l'OCDE, un organisme international. C'est le Canada, donc, tel qu'il est perçu par les pays industrialisés. Vous savez sans doute qu'il y a 21 membres de ce comité à Paris.

Tout le monde a-t-il reçu un exemplaire? Bon. Si vous n'en avez pas reçu, adressez-vous au monsieur à l'arrière.

Mr. Harquail, the floor is yours.

Mr. Harquail: Thank you, Mr. Chairman.

First I want to offer a very warm welcome to the Minister and his team.

Monsieur le président, dans le peu de temps que j'ai, je veux d'abord féliciter le ministre de son magnifique travail. Je dois admettre que je n'ai que des louanges à faire sur la façon dont il a assumé ses lourdes responsabilités, et je suis certain que ce sentiment est partagé par beaucoup de députés, et pas seulement les membres du Comité, et je tiens à le signaler ce soir. Pour bien des raisons, les députés étaient très préoccupés à cet égard, tout comme moi en ma qualité de député fédéral; il faut reconnaître que le ministre s'est réellement attaqué d'une façon dynamique aux problèmes de l'heure. Ces préoccupations sont trop nombreuses pour les énumérer ce soir, et, d'ailleurs, le Comité n'a jamais eu suffisamment de temps à sa disposition pour le faire.

En dépit des restrictions budgétaires, d'un budget déficitaire et des problèmes monétaires qui assaillent le pays, et tout en créant une politique innovatrice et créatrice à notre intention, le ministre a également réussi à obtenir du gouvernement, de ses collègues du Cabinet, une augmentation des crédits. Je

[Texte]

the Cabinet. I want at the outset to express my gratitude especially for the huge sums of money he is able to expend and direct in the Atlantic area, and indeed in New Brunswick. I am of course highlighting the more recent forestry agreement, which was just signed on Friday past, for some \$30 million, \$37 million including the provincial contribution, and as well the modernization of the pulp and paper mills. Most mills are over the 50-year anniversary bracket and were in dire need of incentives and encouragement to go forward with major undertakings in that part of Canada.

Certainly I take my hat off to you, sir, for having succeeded with this task of being able to obtain the funds and for your having so wisely directed those funds to be expended in those areas. I want to thank you publicly for that. None of us here will ever realize the benefits that are going to come, in real terms, not only to the pulp and paper industry but to the economy of the whole province and to the region and indeed to the Atlantic area.

Having said that, Mr. Chairman, I do not have a long litany of questions, but I do want to take a few moments in the time allocated quickly to go through the excellent statement which has been presented in his usual fashion by the minister—very clear, very concise, bringing us up to date on what he is thinking and on how he is trying to approach these problems. I have referred to the increase in the budget, which was just a monumental task for him and yet he has succeeded. We all know he is going to need more dollars if he is going to continue to achieve the goals.

Let me say for one that I will support you in that, Mr. Minister. You have succeeded in making gains in interlinking with the other line departments. Even though the firm broad policy, the new policy, is not yet in place, you have already been able to have a success in this regard, and I think it is a fair comment to say it is an indication of an approach such that probably some of your colleagues could take a leaf from your dossier, or at least follow in the footsteps of some of the innovative approaches you have taken, because obviously they have proven to be the right course and they are bringing results. I am referring to page 9 in your statement, where you talk about the necessity for a regional development strategy, which you say is in the making, and about the solid evidence that we are heading in the right direction for the objectives that you pursue.

On page 11 you refer to the important 50 per cent special investment tax credit program. We salute you on that one as well—cooperating with other departments to accomplish this.

On page 13, in the third sentence, you used the word "visibility".

And just as important, the people must know what role each level of government is playing in the development effort. As you can see, "visibility" will be an essential ingredient of programming in the future.

[Traduction]

tiens à lui exprimer ma reconnaissance, surtout pour les sommes énormes d'argent qu'il a réussi à injecter dans la région de l'Atlantique, en particulier au Nouveau-Brunswick. Je souligne la récente entente sur l'industrie forestière, signée vendredi dernier et qui assure quelque \$30 millions, \$37 millions si on inclut la contribution provinciale, pour la modernisation des usines de pâtes et papiers. La plupart de ces usines avaient plus de 50 ans et désespéraient de recevoir les stimulants et les encouragements nécessaires pour entreprendre de grands projets dans cette région du Canada.

Je vous tire mon chapeau, monsieur, d'avoir réussi à obtenir ces fonds et d'avoir si sagement décidé de les dépenser dans ces régions. Je veux vous en remercier publiquement. Aucun d'entre-nous n'en connaît les bénéfices accrus, en termes réels, non seulement à l'industrie des pâtes et papiers, mais à l'économie de toute la province et en fait de toute la région de l'Atlantique.

Monsieur le président, ceci dit, je n'ai pas une longue liste de questions, mais je voudrais revoir brièvement, au cours des quelques instants qui me restent, l'excellente déclaration préliminaire que le ministre, fidèle à son habitude nous a si bien présentée. D'une façon claire et très concise, il a exposé ses idées et la façon dont il s'attaquera aux problèmes. J'ai déjà mentionné l'augmentation du budget de dépenses du ministère, qui était une véritable réalisation en soi. Nous savons tous qu'il aura besoin d'encore plus d'argent s'il veut continuer d'atteindre ses objectifs.

Vous pouvez compter sur mon appui, monsieur le ministre. Vous avez avantageusement pu rapprocher les autres ministères, même si la nouvelle politique générale n'est pas encore en place, et je crois qu'il est juste de signaler que certains de vos collègues devraient certainement vous imiter dans vos initiatives innovatrices, qui semblent avoir été judicieuses et fructueuses. J'ai sous les yeux la page 9 de votre déclaration, au sujet du besoin d'une stratégie de développement régional, qui est en voie de préparation, et des réalisations qui font la preuve que nous nous dirigeons dans la bonne direction pour ce qui est des objectifs que nous poursuivons.

A la page 11, vous mentionnez l'important programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement de 50 p. 100. Nous vous en saluons également, ainsi que de la collaboration que vous avez assurée aux autres ministères pour mettre au point ce programme.

Et à la page 13, dans la sixième phrase, vous avez utilisé l'expression «présence manifeste».

Et il est tout aussi important que la population connaisse le rôle de chaque palier de gouvernement dans cet effort de développement. Comme vous pouvez le constater, la «présence manifeste» du gouvernement sera à l'avenir un aspect important de la programmation.

[Text]

I think I have an idea of what you are alluding to there, Mr. Minister, and if you want to take note of it as I go through the other pages of your statement, you might want to comment as I come to the conclusion of my portion of time.

If my interpretation is correct, it is meant that a buck is a buck is a buck, and if we put in 80 per cent and it is 80 per cent federal dollars, then that should be recognized by the Canadian taxpayers as such. Nobody, no one, should have the gall, after negotiating for years to obtain the money, to try to turn the situation around, to give an indication to the taxpayer that, in some cases, the federal government was not even there. Without going into a long litany of it, I am sure you know what I am talking about. It is one of the areas that we are negotiating with provincial governments on. You mentioned federal-provincial relations, you mentioned the constitution and it is obviously very important for all of us right now, but it goes deeper than that having to do with their realization that they are going to have to come more than half way in being forthright and in negotiating with us in a forthright manner having to do with all aspects of good faith in any type of negotiation.

• 2120

The Chairman: Two more minutes, Mr. Harquail.

Mr. Harquail: And that includes when you advance 80 per cent that there are not attempts made by provincial civil servants to colour the issues or to sidestep the matter and to direct, through various information services, messages to the public that would sometimes lead them to believe that the federal government is not even participating in this. I think you will detect, Mr. Minister, and others, by the tone of my voice, that I resent that. I think they are going to have to wake up and wise up to the fact that they cannot play that type of nickel and dime away of the federal government's initiatives and contributions to their problems.

On page 16, where you talk about the various difficulties with regard to decentralization and the approach, you acknowledge the work of the committee and their findings to assist in job creation. On page 18 you use the words "innovative" and "innovative thinking" and talk about how that is going forward, and you know that the committee supports you in this. On page 22, you talk about the document that we are all waiting for, *Looking Forward . . . Looking Back* and I thank you for that.

Let me just conclude, Mr. Minister, discussing Highway 11 and Highway 17 in New Brunswick. These two areas you will have to keep a very close eye on with the administration of that province as well as your colleague, the Minister of Transport, in the highway strengthening program. We just spent the afternoon debating it in the House and I want to flag it with you tonight, that we make darn sure that when we put in the kind of dollars that we are putting in federally we have the assurance that those funds are going to be expeditiously expended in the areas that have been designated by the two partners in the agreement. And I will continue to press this until Highways 11 and 17 are completed.

[Translation]

Je devine à quoi vous faites allusion, monsieur le ministre, et peut-être devriez-vous prendre des notes à mesure que je revois chaque page de votre déclaration, car je vous invite à faire vos commentaires à la fin de mon intervention.

Si j'ai bien compris, \$1 c'est \$1, et si l'on contribue pour 80 p. 100 en dollars fédéraux à un programme, les contribuables devraient être mis au courant. Et personne ne devrait pouvoir oser, après des négociations qui ont duré des années pour obtenir l'argent, essayer de renverser la situation et laisser entendre aux contribuables que dans certains cas, le gouvernement fédéral n'avait même pas participé. Je ne m'éterniserai pas à ce sujet; je suis sûr que vous savez de quoi je parle. C'est une des raisons des négociations avec les gouvernements provinciaux. Vous mentionnez les relations fédérales-provinciales, la constitution, qui est un sujet très important pour nous tous en ce moment, mais cela doit aller plus loin que leur reconnaissance qu'ils devront être un peu plus honnêtes, un peu plus sincères dans leurs négociations, et faire preuve de beaucoup plus de bonne foi.

Le président: Il vous reste deux minutes, monsieur Harquail.

M. Harquail: Aussi, lorsque le gouvernement fédéral assure 80 p. 100 des fonds, les fonctionnaires provinciaux ne devraient pas chercher à cacher les faits et à laisser entendre au public, par le biais de leurs services d'informations, que le gouvernement fédéral n'a pas fait sa part. Vous avez sans doute deviné au ton de ma voix, monsieur le ministre, ce que j'en pense. Il est temps qu'ils réalisent qu'ils ne peuvent pas continuer ce jeu qui consiste à cacher la part du gouvernement fédéral dans les initiatives et les contributions pour régler leurs problèmes.

A la page 16, vous mentionnez les différentes difficultés qu'apporte la décentralisation, et l'approche de ce problème, et vous reconnaissiez le travail du Comité pour contribuer à la création d'emploi. À la page 20, vous dites justement qu'il faut des mécanismes nouveaux pour surmonter ces problèmes et vous pouvez compter sur l'appui du Comité dans ces efforts. A la page 25, vous parlez du document que nous attendons tous avec impatience, la brochure «Du passé à l'avenir», et je veux vous en remercier.

En guise de conclusion, monsieur le ministre, je voudrais discuter des routes 11 et 17 du Nouveau-Brunswick. Vous devrez surveiller attentivement les travaux dans ce domaine, avec l'administration de la province aussi bien qu'avec votre collègue le ministre des Transports. Nous avons justement débattu cette question dans en Chambre cet après-midi, et je signale qu'il faudra s'assurer que les fonds fédéraux qui y seront injectés seront bel et bien dépensés à cet effet comme prévu par les deux partenaires de cette entente. Je continuerai de faire des pressions jusqu'à ce que les routes 11 et 17 soient terminées.

[Texte]

We have much more, of course, to discuss with respect to the GDA and any subsequent agreements to be signed and subagreements with the provinces in the Atlantic area and, of course, you know of the high priority interest I have for the riding that I represent, Restigouche, and, indeed, for the Province of New Brunswick at large. So I want to thank you, Mr. Chairman, for this opportunity. We always present the same lament, but we never have really enough time to address this most serious aspect of our government and of our country. However I think I have at least attempted to make it clear how I feel about the work that is being accomplished and I have had the opportunity to point out to the minister a few areas of concern, and I will hope that we will have an opportunity to continue the debate in committee and elsewhere until we have reached the goals that we all wish to achieve.

The Chairman: Thank you, Mr. Harquail. *Monsieur le ministre, un mot à ajouter.*

Mr. De Bané: Mr. Chairman, I thank you for your comments. I can tell you that I had the pleasure of meeting with Premier Hatfield recently and I told him that, for this new fiscal year starting April 1, DREE intends to spend in New Brunswick a record amount which will be in the order of about, I hope, \$73 million, for the next fiscal year, when it has never exceeded \$60 million.

You alluded to the forestry industry. New Brunswick is by far *the* province where the forestry industry represents, as a percentage of the economy of the province, a greater share than in any other province. This is why, for instance, in New Brunswick, we have signed two agreements in the last few months, one of which will help nine plants in the pulp and paper industry to invest over \$500 million. In modernization, there is one in your riding, Fraser's, where, because of that agreement, they will be investing over \$170 million to modernize their plant in Atholville.

• 2125

As for the timber resource itself, the agreement that we signed will have, as an objective, to make that province self-sufficient in the forest resource. As you know, at the moment some of the mills in New Brunswick depend on wood that comes from the province of Quebec, and we should have as an objective to make New Brunswick self-sufficient. The other agreement that I have signed with Mr. Hatfield will help New Brunswick to attain that objective.

Another topic that you touched on was the question of visibility. I prefer to look at it from another point of view. We live in a federal system, so there is no way we can have regional development unless there is close co-operation between the two levels of government. On the other hand, the two levels of government are sovereign, and while we should not discard the GDA approach, I think there must be a way whereby both levels of government can agree together to embark on the program focused on their regions. Each of the two levels of government will have its own programs within its own jurisdiction, but both will be working in tandem, in harmony, to attain the objective that we want.

[Traduction]

Bien sûr il y a beaucoup d'autres choses à discuter au sujet des ententes-cadres de développement, des ententes subséquentes et des ententes auxiliaires avec les provinces de l'Atlantique, car vous connaissez bien sûr l'intérêt que j'ai dans ma circonscription, Restigouche, et dans la province du Nouveau-Brunswick en général. Je veux donc vous remercier, monsieur le président, de cette occasion de faire valoir mes idées. Nous répétons toujours la même plainte, mais nous n'avons jamais suffisamment de temps pour étudier sérieusement cet aspect de notre gouvernement et de notre pays. Toutefois, j'ai pu au moins exprimer mes sentiments quand au travail qui est déjà accompli, et de faire connaître au ministre quelques-unes de mes préoccupations. J'espère que nous pourrons continuer le débat en comité, ou ailleurs, jusqu'à ce que nous ayons atteint nos objectifs.

Le président: Merci, monsieur Harquail. *Mr. Minister you have some comments?*

M. De Bané: Je vous remercie, monsieur Harquail, de vos commentaires. J'ai eu le plaisir de rencontrer M. Hatfield récemment, et je l'ai assuré que, à partir du premier avril, le MEER dépensera au Nouveau-Brunswick la somme record de 73 millions de dollars au cours de l'année financière. Le budget attribué au Nouveau-Brunswick n'a jamais dépassé 60 millions de dollars.

Vous avez mentionné l'industrie forestière. En fait le Nouveau-Brunswick est la province où l'industrie forestière, en pourcentage, représente la plus grande part de l'économie provinciale. C'est pourquoi, d'ailleurs, depuis quelques mois nous avons signé deux ententes au Nouveau-Brunswick, une qui aidera neuf usines de pâtes et papiers à investir quelque 500 millions de dollars. Et en vertu de cette entente, la société Fraser, qui se trouve dans votre circonscription, pourra investir plus de 170 millions de dollars pour moderniser son usine d'Atholville.

Quant à la forêt même, l'objectif de l'entente que nous avons signée assurera l'auto-suffisance de la province dans le domaine de la foresterie. Comme vous le savez, en ce moment certaines usines du Nouveau-Brunswick doivent faire venir leur bois du Québec, mais l'objectif est que le Nouveau-Brunswick devienne auto-suffisant à cet égard. Et l'autre accord que nous avons signé avec M. Hatfield a pour but d'aider la province à atteindre cet objectif.

Vous avez mentionné la présence manifeste. J'ai un autre point de vue. Nous vivons selon un système fédéral, et il ne peut y avoir de développement régional sans collaboration étroite entre les deux paliers du gouvernement. Par contre, ces deux paliers sont souverains, et sans rejeter l'approche des ententes-cadres de développement, il doit y avoir moyen d'arriver à une entente entre les deux administrations pour assurer un programme d'expansion de leurs régions. Chaque palier de gouvernement aura toujours ses propres programmes, selon sa compétence, mais les deux doivent collaborer pour atteindre les objectifs fixés.

[Text]

On the question of infrastructure, you have referred to the question of that highway to link the northeast of the province with the southern part. I discussed that matter with Premier Hatfield and he was very sympathetic, very open to that suggestion. We have agreed to meet again, in Ottawa next time, in about a month from now.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Murphy, next questioner.

Mr. Murphy: Just before we go on, Mr. Chairman, might I ask a question. Could we agree that at the second meeting with the minister, the people who are here tonight and who do not have a chance to ask questions, because there are obviously going to be quite a few of them, will have the first chance?

The Chairman: Yes. You mean the next time the minister comes here. Normally the first questioner would be the lead-off man; we would go to the second one, to the next.

Mr. Murphy: Well, as they are here. I think that would be only fair.

The Chairman: Okay, Mr. Murphy.

Mr. Murphy: Thank you, Mr. Chairman.

I hate to throw a sour note into things, but it is my nature, of course. I really felt as if I was interrupting a love-in tonight. I recognize, as some of the other members here today have said, that the minister and his department do not have an easy job. However, I felt a bit cynical as I listened to the minister's presentation, and I will give reasons for that without trying to be offensive.

I think last year I felt mildly hopeful, when the minister talked about consultation with members, about the work he really wanted out of this committee, and I feel a bit disillusioned at the present time. I think the potential is still here; I think the work that we did do in eastern Canada was not all for naught. But too often, from what I read here, I see there are hopes but nothing substantial, nothing specific.

I would rather that, when the minister asks for our help, either individually or collectively, he was really giving us some details of what he was looking at. Give us some of the background papers your officials are studying and then ask us for what advice we may have. I recognize that it is a bit of a political gamble on the minister's part to go in that direction. Obviously, the more we know probably the more damaging our questions could be, but, I would also suggest, the more useful our advice could be.

• 2130

In a specific area, throughout your speech you refer to what I presume would be the new RDIA. That was something you promised 10 months ago, I believe, in exchange for our co-operation in giving you quick passage to a three-year extension of the present act. I do not regret the quick passage; there is no problem with the quick passage, but I really do not know what you are planning. I do not know what you have for options and I do not know what you are using for information to base your

[Translation]

Quant à l'infrastructure, vous avez mentionné la route qui doit relier le nord-est de la province au sud. J'en ai discuté avec le premier ministre Hatfield, et il est très sympathique et très ouvert à cette suggestion. Nous devons d'ailleurs nous rencontrer de nouveau dans environ un mois, à Ottawa.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Murphy.

M. Murphy: Avant de commencer, pourrais-je poser une question monsieur le président. Peut-on s'entendre, à la prochaine réunion avec le ministre, pour que les personnes présentes ce soir qui n'auront pas l'occasion de poser des questions, car beaucoup ont signalé leur désir de prendre la parole, seront inscrites au premier tour?

Le président: Oui. A la prochaine réunion avec le ministre. Normalement, c'est le premier venu qui devrait commencer; nous pourrions passer au prochain, et ensuite à l'autre.

M. Murphy: Puisqu'ils sont ici. Ce n'est que justice.

Le président: Très bien, monsieur Murphy.

M. Murphy: Merci, monsieur le président.

Je ne veux pas gâcher la soirée, mais bien sûr c'est ma nature. Vraiment, je crois que nous étions à un *love-in*. Je comprends, comme l'ont signalé d'autres députés aujourd'hui, que le ministre et son ministère ont un travail difficile. Toutefois, je me sens d'une humeur un peu cynique après l'exposé du ministre, et j'essaierai de m'expliquer sans être désagréable.

L'année dernière, j'avais un peu d'espoir, lorsque le ministre a parlé de consultations avec les députés quant au travail qu'il attendait de nous; maintenant je suis un peu désillusionné. La possibilité est toujours là, le travail que nous avons fait dans l'est du Canada n'a pas été sans fruit. Mais trop souvent, on parle d'espoir, sans entrer dans le détail.

Je préférerais, si le ministre doit demander notre aide, collectivement ou individuellement, qu'il explique un peu plus clairement ses objectifs. Vous pourriez nous transmettre les documents de travail que vos fonctionnaires étudient pour savoir ce que nous en pensons. Je reconnaît que ce serait un risque politique pour le ministre. En effet, plus nous en savons, plus nous risquons de poser des questions embarrassantes; pourtant, à mon avis, c'est ainsi que nous pourrions être utiles.

Dans de votre discours, vous avez parlé de ce qui est sans doute la nouvelle LSDR. C'est ce que vous nous aviez promis il y a 10 mois, en échange de notre adoption rapide de la prorogation de trois ans de la loi actuelle. Je ne le regrette pas du tout, mais j'aimerais savoir ce que vous avez l'intention de faire. Je ne sais même pas quelles sont vos options, ni même les données sur lesquelles vous vous basez pour déterminer ces options. Je sais que, bien souvent, vous ne pouvez faire que des

[Texte]

options on. I recognize that in many ways all you are going to be able to do is make presentations to your own Cabinet, but I would like to know more about what you are thinking.

When it comes to co-ordination of the line departments, something which you again emphasize, I am not really sure if there are any improvements there from what used to exist in the past. I am not being critical; I just do not have any reason to know there is anything better in that regard.

The one area I do know about is the Western Development Fund. Although you are the minister charged with regional development, you are not the minister in charge of that fund. Political consideration has taken that control away from you and given it to a minister who although from the west, that is not his specific area of responsibility.

Last fall or early winter I had asked that this committee to review the business plan for Sydney Steel Corporation. I thought that would be a reasonable thing for a committee of people who are interested in regional development to look at. That was something which, of course, was denied us in the House of Commons and, as most people would know, was denied us by the government party. I will just leave it at that point, Mr. Chairman, to give the minister a few seconds to respond.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: Please do not hesitate to be critical because I am so conscious of not having the answers to all the problems of disparities in Canada. But one thing I want to assure you of is that I would like all members to be very much involved. Your report has had a tremendous impact on my department and the ideas I have been pushing in Cabinet and in the different central agencies.

As for the input of members from all parties, I do not know if the report I had reflected reality but when I asked my officials, for instance, to meet with the NDP caucus to have their input for the Winnipeg core area program, the report I had is that the input by your party has had a lot of influence on the officials. I have tried over the last year to accept ideas and advice coming from all sides of the House. Some of the ideas I have not yet had time to take action on. On others I am absolutely ready to make corrections because some of the things we have done I think we can do better during the next year.

• 2135

Concerning RDIA, after a lot of reflection I have come to the conclusion that it should be done simultaneously with the other reforms we are making within the department. I thought that unless it dovetails with the whole strategic review we are doing, if we study RDIA in isolation we might be making a mistake. As for co-ordination, I can tell you what other people have told me, and I am referring to civil servants in other departments. Other people have told me that DREE's input in the policies of other departments has been a lot more significant during the last year than before.

[Traduction]

recommandations à votre propre Cabinet, mais j'aimerais en savoir davantage sur vos intentions.

En ce qui concerne la coordination entre les ministères, vous en avez beaucoup parlé, mais je ne suis pas sûr que des améliorations aient vraiment été apportées dans ce domaine. Je n'essaie pas d'être négatif, je dis simplement que je n'ai aucune raison de croire que la situation s'est améliorée.

Il y a une chose que je connais, par contre, et c'est le Fonds de développement de l'Ouest. Bien que vous soyiez responsable du développement régional, on ne vous a pas confié l'administration de ce fonds. En effet, c'est pour des raisons politiques qu'on en a chargé un autre ministre qui n'a aucune responsabilité dans le domaine de l'expansion économique mais qui, lui, vient de l'Ouest.

L'automne dernier, j'avais demandé que notre Comité étudie les activités de la société Sydney Steel. Je pensais que ce serait tout à fait justifié pour un comité qui s'intéresse au développement régional. Bien sûr, on nous l'a refusé à la Chambre des communes, grâce aux bons soins du parti de la majorité. J'en resterai là, monsieur le président, afin de laisser quelques secondes au ministre pour me répondre.

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: N'hésitez pas à faire des critiques, car je suis tout à fait conscient de ne pas connaître les réponses à tous les problèmes de disparité au Canada. Toutefois, croyez-moi, je voudrais que tous les membres du Comité y participent. Votre rapport a eu un impact considérable sur mon ministère et sur les arguments que j'ai défendus au Cabinet et auprès des différents organismes centraux.

En ce qui concerne le rôle des députés de tous les partis, je ne sais pas si le rapport que j'ai eu reflétait la réalité mais, lorsque j'ai demandé à mes fonctionnaires, par exemple, de rencontrer des membres du caucus NPD afin de savoir ce qu'ils pensaient du programme relatif à la zone centrale de Winnipeg, on m'a dit que la réaction des membres de votre parti avait eu beaucoup d'influence sur les fonctionnaires. Au cours de l'année dernière, je me suis efforcé d'étudier les idées et les conseils qui m'ont été prodigués par tous les partis de la Chambre. Je n'ai pas encore eu le temps d'en appliquer certains, mais je suis tout à fait disposé à prendre des mesures dans les domaines où nous pouvons faire encore mieux, l'année prochaine.

En ce qui concerne la LSDR, j'en ai conclu, après mûre réflexion, qu'une telle mesure devait être prise parallèlement aux autres réformes auxquelles nous procédons dans notre ministère. En effet, il faut absolument que la révision de cette loi s'intègre parfaitement dans la réforme stratégique que nous avons entreprise, sinon nous risquerions de faire des erreurs. Pour ce qui est de la coordination, je puis vous dire ce que des fonctionnaires d'autres ministères m'ont dit. L'apport du MEER dans les politiques des autres ministères a été beaucoup plus important l'an passé qu'auparavant.

[Text]

Concerning the Western Development Fund, I would hope that you will have the occasion to question in depth Mr. Collinson, the Assistant Deputy Minister for the Western Region, who can tell you to what extent he and his staff, based in the west, have been involved in the formulation of the content of the policies, the programming, that will done with that \$2 billion. My information is that our department more than any other has brought to the attention of Cabinet the different needs of the western region, the problems that we face there. There are several, and they are very acute. I am sure that Mr. Collinson when you question him will be able to tell you to what extent we were involved in it. As for other programs such as the LEDA program that was set by Employment and Immigration, as a member of the Treasury Board I have managed to learn that DREE has a say in its administration. Regarding the Industry and Labour Adjustment Program, we have managed to be appointed on the steering committee to designate the municipalities and communities to benefit from that program which is focused on those regions severely hit by labour adjustment. You spoke about Sysco. On that question I think that in the very near future—and I am speaking about a very, very short period of time—the federal government will be announcing its decision. I am absolutely certain that the community of Sydney, the more than 2,000 people who work at Sysco and their union will be very very pleased. So on the question of co-ordination, which we have touched on, I think officials can tell you what they have achieved over the last year compared with preceding years. I think I have touched on all the topics you have brought forward.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Murphy, a last question.

Mr. Murphy: I recognize the nature of the time, Mr. Chairman. I just want to finish off on your last point because it refers to what I am trying to get at, and that is that I recognize we can expect the announcement on Sydney Steel in the next couple of days. That is fairly public knowledge by now. But the point I am trying to make is that we had a chance here with the committee with actually nothing to do—it has not met for the last three months—to look at something that was of very great importance to regional development, and we were not asked. I feel the same thing will happen—not necessarily because of your own wishes, Mr. Minister, but just because of the way things happen—when it comes to RDIA, when it comes to whatever other development plans you may come up with. I personally feel that the same thing happened with the incentive tax credits. There was really no attempt to consult with us. I recognize that is a tax measure; there are some problems there. I think you also, as a minister, as a department, ask for some of the things that could be looked at in terms of if we had tax credit schemes.

One of the areas you mentioned was the Winnipeg core agreement. Yes, I recognize your department did meet with

[Translation]

Au sujet du Fonds de développement de l'Ouest, j'espère que vous aurez l'occasion d'interroger longuement M. Collinson, le sous-ministre adjoint pour la région de l'Ouest. Il pourra vous dire dans quelle mesure lui-même et son personnel dans l'Ouest ont participé à l'élaboration des politiques et de la programmation auquel serviront ces deux milliards de dollars. J'ai su que mon ministère plus que tout autre avait porté à l'attention du Cabinet les divers besoins de cette région et les problèmes qui s'y trouvent. Ils sont nombreux et très graves. Je suis sûr que M. Collinson pourra vous dire dans quelle mesure nous y avons travaillé. Pour ce qui est des autres programmes, le programme ADEL par exemple, du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, j'ai pu apprendre en tant que membre du Conseil du Trésor que le MEER avait son mot à dire dans leur gestion. Pour ce qui est du Programme de développement des entreprises d'industrie et de commerce, nous avons pu nous faire nommer au comité directeur pour désigner les municipalités et les localités qui profiteront de ce programme axé sur les régions les plus sévèrement touchées. Vous avez parlé de Sysco. Je crois que très bientôt, et je veux vraiment dire à très court terme, le gouvernement fédéral annoncera une décision à ce sujet. Je suis tout à fait sûr que la municipalité de Sydney, les 2,000 personnes et plus qui travaillent à la Sysco et leurs syndicats en sont très heureux. Pour ce qui est maintenant de la coordination dont nous avons parlé, les hauts fonctionnaires peuvent vous dire ce qui a été fait au cours de l'an dernier comparativement aux années précédentes. Je crois avoir répondu à tous les sujets que vous aviez soulevés.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Murphy, vous pouvez poser une dernière question.

M. Murphy: Je sais qu'il reste peu de temps, monsieur le président. Je veux terminer avec cette dernière question, car c'est vraiment à cela que je veux en venir. Nous pouvons nous attendre à une décision concernant la Sydney Steel au cours des prochaines jours. C'est maintenant connu. Ce que je voulais souligner, c'est que nous avions l'occasion au Comité, puisque nous n'avons rien fait depuis trois mois, d'étudier une question très importante pour l'expansion régionale, mais on ne nous l'a pas demandé. La même chose se produira, pas nécessairement parce que vous le désirez, monsieur le ministre, mais parce que les choses se passent ainsi, lorsqu'il sera question de la Loi sur les subventions au développement régional ou lorsqu'il sera question d'autres projets d'expansion. Je crois personnellement que la même chose s'est produite pour les incitations fiscales. On n'a pas vraiment essayé de nous consulter. Je sais qu'il s'agit d'une mesure fiscale, et que des problèmes se posent. En tant que ministère, je crois que vous avez demandé s'il y avait eu des projets de crédit d'impôt.

Vous avez mentionné par exemple l'entente relative à Winnipeg. Je reconnais que votre ministère a rencontré les députés

[Texte]

the Winnipeg New Democratic MPs, but one of their concerns is that there was no attempt by the department to come back after that original meeting and say, These are some of the things we are looking at; we have met with *X* number of people; we are now down to a short list; what do you think is good from here?

I think that is ongoing communications, which leads to another area which is important to me and that is the area of the Northlands Agreement for northern Manitoba. It is interesting that that agreement is finished at the end of this month; presumably a new agreement will be signed. But ads were only put in the paper in December asking for community input, and again that is something you referred to throughout your speech.

Obviously, what I am saying is that you may have all the good intentions in the world, but I think we are going to have to find some way of making sure things are happening in a very meaningful way.

Mr. De Bané: On that question of consultation, of course, I think no one has ever devised the perfect machinery to have everybody participate. As you have said about the tax credit investment, because of legal impediments—the budget—I could not consult Mr. Darling on the designation in Ontario, and maybe there I made a mistake. As for others where there are no legal impediments about, for instance, the Winnipeg core area, if the line of communication with your party and other people interested has been interrupted, I will ask my officials in Winnipeg to get in touch again with you and to have an exchange of views.

Mind you, there is something in which I believe. It is that regional development cannot be done without the active involvement of the people. Now, how to achieve it in a perfect way . . . I will tell you of one experiment, one of which I am very proud.

There is one region in Quebec which is maybe the poorest region—Magdalen Islands, 12,000 people. The per capita income is about 60 per cent of the Quebec per capita income. In winter, the rate of unemployment goes up to 65 per cent. So what I have told the people of the Magdalen Islands is that I will give them officials to help them devise a plan and they are going to suggest to me what to do on their island. So they worked a lot and they came to me with a proposal. When I went to see them to announce what Cabinet had retained, what we will be doing, every single project I announced was on the list they suggested. So they felt they had participated and that was a very good experiment. And for my own officials, it was for them a very exciting experience.

So how to do it more often, better and have more genuine involvement of the local community—we will have to invent and take innovative measures.

As for Sysco again, I do not see how we could have done more than what was done. As you know, management, the

[Traduction]

néo-démocrates de Winnipeg, mais ceux-ci s'inquiètent du fait que le ministère n'a pas donné suite à cette rencontre et n'a pas dit: voici ce que nous examinons, nous avons rencontré un certain nombre de gens, il nous reste maintenant très peu de choses à faire, que croyez-vous que nous devrions faire maintenant?

C'est le genre de communications permanentes qui conduit à un autre domaine que je trouve important, l'entente concernant les terres septentrionales du Manitoba. Cette entente se terminera à la fin du mois, et il est probable qu'une nouvelle sera signée. Ce n'est qu'en décembre qu'on a publié des annonces dans les journaux pour savoir quelles étaient les réactions de la municipalité; mais vous en avez aussi parlé dans votre discours.

Vous avez peut-être les meilleures intentions du monde, mais nous devrons trouver le moyen de nous assurer qu'il y aura des résultats significatifs.

M. De Bané: Au sujet de la consultation, personne n'a encore trouvé de mécanisme parfait pour que tous participent. Au sujet de ce que vous avez dit concernant le crédit d'impôt, il y a eu des difficultés juridiques, le budget, je n'ai pu consulter M. Darling pour la désignation de l'Ontario et j'ai peut-être fait une erreur. Là où il n'y a pas eu ces difficultés juridiques, par exemple pour le centre de Winnipeg, si la communication avec votre parti et avec les personnes intéressées a été interrompue, je demanderai à mes hauts fonctionnaires à Winnipeg de communiquer de nouveau avec vous afin qu'il y ait un échange de vues.

C'est une chose à laquelle je crois. L'expansion régionale ne peut se faire sans la participation active de la population. Comment y arriver parfaitement . . . Je vais vous raconter une expérience dont je suis très fier.

Il y a au Québec une région qui est peut-être la plus pauvre, les îles de la Madeleine qui comptent 12,000 habitants. Le revenu par personne est 60 p. 100 environ du revenu des autres Québécois. Le taux de chômage pendant l'hiver s'élève à 65 p. 100. J'ai donc dit aux insulaires que mes hauts fonctionnaires les aideraient à mettre au point un plan et qu'ils doivent me faire des suggestions sur ce qui doit être fait chez-eux. Ils ont beaucoup travaillé à la proposition qu'ils nous ont présentée. Je suis allé leur annoncer ce que le Cabinet avait retenu de leur proposition, ce qui allait être fait; chaque projet que j'annonçais était sur la liste de leurs suggestions. Ils ont eu vraiment l'impression d'avoir participé, et l'expérience a été très bonne. Cela a également été une expérience extrêmement intéressante pour les fonctionnaires de mon ministère.

Peut-on le faire plus souvent, mieux, peut-on obtenir une meilleure participation des municipalités? Il nous faudra innover, trouver de nouveaux moyens.

Pour revenir à la Sysco, je ne crois pas que nous aurions pu faire plus que ce que nous avons fait. Vous le savez, la

[Text]

province, and my department funded together a business plan. Afterwards, the three parties met with the union to obtain their opinion, the employees, et cetera, and officials of several departments worked on it before I was in a position to make a recommendation to Cabinet. So it was quite difficult to conduct, I think, more active involvement.

I was just passed a note and I do not know if it reflects reality, but it is about the Winnipeg core area and states that the consulting reports commissioned in reference to Winnipeg core area were indeed provided to members of the NDP caucus, and they have been at liberty to make recommendations since.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je crois que c'est tout.

Mr. Darling, do you want to start your questioning, since we do have only a short time?

Mr. Darling: We have had 55 minutes and we have had three speakers in 55 minutes, so maybe I will be allowed 2 minutes.

The Chairman: Yes.

Mr. Darling: I do not intend to make any speeches. There are a couple of questions I would like to ask the minister and I have no time to go into the niceties of them. I am certainly interested regarding the Ontario boundaries for that tax credit, and I am wondering, Mr. Minister, since I brought it up in November if you have been able to do anything different with the boundaries which, at the present time gives the great Province of Ontario 24,000 people and a couple of very small remote villages, and I do not know what industry would be there.

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Mr. Darling, I was absolutely certain that you would bring up that topic. What I can tell you is that the designations of those areas were made with 2 constraints. One of them is that the program should apply to something in the order of less than 6 per cent of the Canadian citizens, and that it should have application in all provinces and in all territories.

Mr. Darling: Mr. Minister, that is 0.29 per cent in Ontario and, as I mentioned, it is 24,000 people out of 8.5 million people. I mean it is the most ridiculous designation I think of any of them. Sure, why would not the areas, Mr. Minister, that are eligible for DREE grants be considered appropriate for this tax write-off, this 50 per cent tax credit, if it is going to improve and expand industry? Why would you leave it to a few remote villages up there? The Town of Kapuskasing, which is one of the most northerly areas, is not even eligible. Moose Factory and Fort Hope and Red Lake are the only areas in the whole province, you might say, and I bet you there will not be \$500 worth of tax credits that Mr. MacEachen will have to give.

Le président: Monsieur le ministre.

[Translation]

direction, la province et mon ministère avons financé complètement un projet commercial. Les trois parties ont rencontré plus tard le syndicat pour obtenir son avis, celui des employés et d'autres personnes, et les hauts fonctionnaires de plusieurs ministères ont travaillé à ce projet avant que je puisse présenter une recommandation au Cabinet. Il est difficile d'avoir une participation plus active.

On vient de me remettre une note; je ne sais pas si c'est vraiment ce qui se passe, mais il s'agit du centre de Winnipeg. On dit que les rapports de consultation demandés pour ce secteur ont été remis aux membres du caucus du NPD et que ceux-ci ont été libres de faire des recommandations depuis.

The Chairman: Thank you Mr. Minister. I believe that is all.

Monsieur Darling, voulez-vous poser vos questions, car nous avons peu de temps?

Mr. Darling: Nous siégeons depuis 55 minutes et trois députés ont pris la parole; par conséquent, j'espère qu'on va m'accorder deux minutes.

Le président: Oui.

Mr. Darling: Je n'ai pas l'intention de faire un discours, mais je voudrais poser quelques questions au ministre et je n'ai pas de temps pour les subtilités. Les frontières de l'Ontario aux fins de ce crédit d'impôt m'intéressent particulièrement et je me demande, monsieur le ministre, puisque j'ai posé la question en novembre, si vous avez quelque chose de nouveau à ce sujet. Le tracé actuel donne à la grande province de l'Ontario 24,000 personnes et quelques petits villages éloignés. Je ne sais pas quelle industrie il pourrait y avoir.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: Monsieur Darling, j'étais tout à fait certain que vous souleveriez la question. Je vous répondrai que la désignation de ces régions a tenu compte de deux contraintes. Une de ces contraintes c'est que le programme devait s'appliquer à moins de 6 p 100 des citoyens canadiens et qu'il devait s'appliquer également à toutes les provinces et à tous les territoires.

Mr. Darling: Monsieur le ministre, il s'agit de 0.29 p 100 en Ontario et, je le répète, 24,000 personnes sur 8.5 millions d'habitants. C'est la désignation la plus ridicule de toutes. Pourquoi les régions qui peuvent recevoir des subventions du MEER ne sont-elles pas considérées pour ce crédit d'impôt de 50 p 100, si cela doit améliorer et développer l'industrie? Pourquoi vous limiter à quelques villages éloignés? La ville de Kapuskasing, située dans une des régions les plus septentrionales, n'est même pas admissible. Moose Factory, Fort Hope et Red Lake sont les seules régions prévues dans toute la province, et je vous gage que M. MacEachen n'aura pas à accorder plus de \$500 de crédits d'impôt.

The Chairman: Mr. Minister.

[Texte]

Mr. Darling: Is there any chance of changing it at all?

Mr. De Bané: Yes. I can give you that assurance. Now, two things: one is that the number of people who are covered in Ontario according to my figures is 46,000. But that is a secondary point.

• 2150

Mr. Darling: Well, 46,000 or 24,000 out of 8.5 million is not a helluva lot.

Mr. De Bané: This is a secondary point. What I can tell you is that I am determined to look into the matter and at some point within the next year and one-half recommend changes to the Department of Finance, and one of the provinces where we will have to look for a review is Ontario.

Mr. Darling: Well, this particular thing is the jurisdiction of Mr. MacEachen and not you.

Mr. De Bané: No, both of us.

Mr. Darling: Both of you together.

Mr. De Bané: Both of us. He sets the parameters. He said it should apply to all of Canada and that it should not apply to more than 5 to 6 per cent maximum of Canadian citizens.

Mr. Lonsdale: Is that the ratio in each province or 5 to 6 per cent of all Canadians in total—

Mr. De Bané: Total.

Mr. Lonsdale: —because I am sure that in other provinces there is a helluva lot more than 5 per cent of the population that is covered by this?

Mr. De Bané: Total of Canada, which is about 1.2 million people. But there is a maximum for any province, and that is about 40 per cent. I am not giving you, of course, all the parameters, but in most cases the way it was done was we looked at the census divisions—Canada is divided into over 300 census divisions—and used essentially three criteria; two of which are mathematical, family unemployment rate and per capita income, and there was also the question of isolation.

Mind you, I do not think the designation was perfect. I have had a lot of representation. Whether that program will have a significant impact, it is too soon to know as it will take some time to see if private enterprise will bite into that program. But, you can be assured, we will review the boundaries for that program.

Mr. Darling: Could it not be done through within a year and one-half, Mr. Minister, do you have to wait a year and a half? Seeing that map, it does not take too much to know that it is going to be worth less than nothing to the Province of Ontario.

The Chairman: Could I suggest, Mr. Minister and Mr. Darling, that we take it from there at the next meeting

[Traduction]

M. Darling: Est-ce qu'il y a possibilité de changer cela?

M. De Bané: Oui, je peux vous l'assurer. Il faut tenir compte de deux choses, la première c'est que le nombre de personnes prévues en Ontario est, selon mes chiffres, de 46,000. Mais c'est secondaire.

M. Darling: Quarante-six mille ou 24,000 sur 8.5 millions d'âmes, ce n'est vraiment pas beaucoup.

M. De Bané: C'est secondaire. Je vous assure que je vais étudier la question et que je vais recommander des changements au ministère des Finances au cours des dix-huit prochains mois. Une des provinces qui fera l'objet d'un examen sera l'Ontario.

M. Darling: La question relève de M. MacEachen et non pas de vous.

M. De Bané: Non, elle relève des deux.

M. Darling: Conjointement?

M. De Bané: Elle relève de nous deux. M. MacEachen établit les paramètres, il décide que le projet doit s'appliquer à tout le Canada et à pas plus de 5 à 6 p. 100 de tous les Canadiens au maximum.

M. Lonsdale: Est-ce que le même rapport existe dans chaque province, 5 pu 6 p. 100 du total des Canadiens.

M. De Bané: C'est cela, du total.

M. Lonsdale: Je suis certain que dans d'autres provinces, plus de 5 p. 100 de la population est touchée par cette mesure.

M. De Bané: Je songeais à la population totale du Canada et le projet prévoit 1.2 millions de personnes. Il y a cependant un maximum d'établi pour chaque province, environ 40 p. 100. Je ne vous donne évidemment pas tous les paramètres, mais dans la plupart des cas, nous avons tenu compte des secteurs de recensement (le Canada est divisé en trois cents secteurs de recensement) et nous nous sommes servi surtout de trois critères: deux sur le plan mathématique, soit le taux de chômage des familles et le revenu par personne. Le facteur éloignement est également entré en ligne de compte.

Je ne vous dis pas que c'est parfait; j'ai reçu beaucoup d'instances à ce sujet, mais quant à savoir si ce programme aura des effets importants, il est trop tôt pour le prédire. Il faudra encore quelque temps pour nous rendre compte si l'entreprise privée profite de ce programme. Soyez assuré, toutefois, que nous réexaminerons les frontières aux fins de ce programme.

M. Darling: Ne pourriez-vous le faire avant un an et demi, monsieur le ministre, devons-nous attendre tout ce temps-là? Lorsque je vois cette carte, il est facile de voir que cela ne vaut rien pour la province d'Ontario.

Le président: Puis-je vous suggérer, monsieur le ministre, monsieur Darling, que nous reprenions là où nous avons laissé

[Text]

because we all have to be in the House in a few minutes.

Mr. Darling: Okay, fine.

The Chairman: Gentlemen, Madam, the next meeting is on Thursday at 11:00 a.m. in this room. The meeting is adjourned until Thursday.

[Translation]

aujourd'hui à la prochaine réunion, car nous devons nous rendre à la Chambre dans quelques minutes.

M. Darling: Très bien.

Le président: Messieurs, madame, la première réunion aura lieu jeudi à 11 heures dans cette pièce. La séance est levée jusqu'à jeudi.

HOUSE OF
Senate No. 18

Senate Standing
Committee on Regional
Economic Expansion

H-17A-828
MUR

Thursday, March 19, 1981

Chairman: M. Irénée Pelletier
Secretary: Senator Gérard Gauthier
Secretary to the Committee: Senator Gérard Gauthier
Hill Office: Ottawa, Ontario K1A 0G2

*Minutes of the meeting of the Standing Committee on Regional Economic Expansion of the Senate of Canada
Appointing permanent members to various Committees
28, Parliament Street, Ottawa K1A 0G2*

Regional Development

BUSINESS

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department under
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

APPEARING

Mr. Russell MacLellan,
Parliamentary Secretary to the Minister
of Regional Economic Expansion

WITNESS:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 18

Le jeudi 19 mars 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

L'Expansion économique régionale

CONCERNANT

Budget principal 1981-1982 crédit 1—Ministère sous la
rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

COMPARAÎT

M. Russell MacLellan,
Secrétaire parlementaire du ministre de
l'Expansion économique régionale

TÉMOINS

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Prémière session de la
troisième législature, 1980-1981



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 18

Thursday, March 19, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 18

Le jeudi 19 mars 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on**Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de***Regional
Development****l'Expansion
économique régionale**

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department under
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère sous la
rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

APPEARING:

Mr. Russell MacLellan,
Parliamentary Secretary to the Minister
of Regional Economic Expansion

COMPARAÎT:

M. Russell MacLellan,
secrétaire parlementaire du ministre de
l'Expansion économique régionale

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chambre des communes du Canada, 1980-81
Le jeudi 10 mars 1981
Procès-verbal n° 18

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Bujold
Coté (Mrs.)
Cyr

Dantzer
Darling
Gass
Hargrave
Harquail

Messrs. — Messieurs

Howie
Lapointe (*Beauce*)
Lonsdale
MacKay

MacLellan
McCain
Murphy
Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Wednesday, March 18, 1981:

Mr. Hargrave replaced Mr. La Salle.

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le mercredi 18 mars 1981:

M. Hargrave remplace M. La Salle.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 19, 1981

(22)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 11:12 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Bachand, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, Harquail, Howie, MacKay, MacLellan, Murphy, Pelletier and Riis.

Appearing: Mr. Russell MacLellan, Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion.

Witness: Mr. Robert Montreuil, Deputy Minister of the Department of Regional Economic Expansion.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17.*)

On Vote 1.

The Parliamentary Secretary with the Deputy Minister answered questions.

At 12:33 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Mr. MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman. I would like to introduce the Deputy Minister who will introduce the officials from the department who are here with him this morning, and from whom we can start in-on questions.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Mr. Montreuil.

M. Robert C. Montreuil (sous-ministre, ministère de l'Expansion économique régionale); Monsieur le président, monsieur le secrétaire parlementaire, ce matin, j'ai avec moi M. Frederiksen, qui s'occupe des finances; et M. Robin Glass, de la Direction de la planification et de coordination.

Le président: Merci. *The first questioner, le premier intervenant est M. Bachand.*

M. Bachand: Merci, monsieur le président. Je voudrais, mais c'est peut-être prématûre, poser une question au président et revenir tout à fait plus tard à M. Montreuil ou à M. MacLellan. L'an dernier, notre Comité s'était déplacé pour aller étudier les problèmes sur le terrain, sur place. On avait été dans les Maritimes. Est-ce que cette année notre Comité permanent de l'expansion économique régionale projette d'aller sur le terrain et, si oui, quand et à quel endroit?

Le président: Monsieur Bachand, lors de notre dernière réunion avec les représentants des deux autres partis, il a été décidé que, cette année, nous irions probablement au Québec, mais aucune lettre n'a été envoyée à date demandant la permission au président du Conseil privé pour une telle visite. Si c'est le voeu du Comité, je crois que...

An hon. Member: The Privy Council—?

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 19 MARS 1981

(22)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 11h 12, sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: M. Bachand, M^{me} Côté, MM. Cyr, Gass, Harquail, Howie, MacKay, MacLellan, Murphy, Pelletier et Riis.

Comparaît: M. Russell MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoin: M. Robert Montreuil, sous-ministre du ministère de l'Expansion économique régionale.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981, portant sur le Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no 17.*)

Crédit 1.

Le secrétaire parlementaire et le sous-ministre répondent aux questions.

A 12h 33, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Monsieur Montreuil.

M. Robert C. Montreuil (Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion); Mr. Chairman, Mr. Parliamentary Secretary, with us this morning are Mr. Frederiksen, in charge of finance, and Mr. Robin Glass, from the Planning and Co-ordination Branch.

The Chairman: Thank you. *Le premier intervenant, the first questioner is Mr. Bachand.*

M. Bachand: Thank you, Mr. Chairman. Although it may still be too early, I would none the less like to ask the Chairman a question before turning to Mr. Montreuil or to Mr. MacLellan. Last year, the committee went into the regions to see the problems for ourselves. We visited the Maritimes. Does the Standing Committee on Regional Economic Expansion have any trips planned again for this year, and if so, when and where?

The Chairman: Mr. Bachand, at our last meeting with the representatives of the two other parties it was decided that this year we would probably go to Quebec. However, to date, there has been no correspondence with the President of the Privy Council requesting his permission for such a trip. If it is the wish of the committee, I think...

Une voix: Le Conseil privé?

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, March 19, 1981

• 1114

Le président: Madame, messieurs, nous poursuivons aujourd'hui l'étude des crédits du ministère.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE**A—Ministère**

Crédit 1^{er}—Expansion économique Dépenses de fonctionnement.....\$78,177,400

Le président: Nous avons le plaisir d'avoir avec nous ce matin le secrétaire parlementaire du ministre et les hauts fonctionnaires du ministère. Je demanderais au secrétaire parlementaire s'il a un mot à ajouter. Sinon, il y a trois noms sur ma liste. Nous poursuivons, bien sûr, avec la liste de mardi soir dernier. J'ai d'abord M. Bachand,

Mr. Howie and Mr. Riis. So, Mr. Parliamentary Secretary, do you have any opening remarks?

Mr. Russell MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman. I would like to introduce the Deputy Minister, Bob Montreuil, who will introduce the officials from the department who are here with him this morning, and from that we can start in on questions.

• 1115

Mr. Montreuil.

M. Robert C. Montreuil (sous-ministre, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, monsieur le secrétaire parlementaire, ce matin, j'ai avec moi M. Frederiksen, qui s'occupe des finances; et M. Robin Glass, de la Direction de la planification et de coordination.

Le président: Merci. *The first questioner*, le premier intervenant est M. Bachand.

M. Bachand: Merci, monsieur le président. Je voudrais, mais c'est peut-être prématûré, poser une question au président et revenir tantôt peut-être à M. Montreuil ou à M. MacLellan. L'an dernier, notre Comité s'était déplacé pour aller étudier les problèmes sur le terrain, sur place. On avait été dans les Maritimes. Est-ce que cette année notre Comité permanent de l'expansion économique régionale projette d'aller sur le terrain et, si oui, quand et à quel endroit?

Le président: Monsieur Bachand, lors de notre dernière réunion avec les représentants des deux autres partis, il a été décidé que, cette année, nous irions probablement au Québec, mais aucune lettre n'a été envoyée à date demandant la permission au président du Conseil privé pour une telle visite. Si c'est le voeu du Comité, je crois que ...

An hon. Member: The Privy Council—?

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 19 mars 1981

The Chairman: Ladies and gentlemen, we are resuming consideration of the Main Estimates for the department.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION**A—Department**

Vote 1—Regional Economic Expansion Operating expenditures.....\$78,177,400

The Chairman: This morning, it is our pleasure to welcome the parliamentary secretary of the Minister as well as the senior officials from the department. I would ask the parliamentary secretary whether he has anything to say. If not, I have three names on my list of questioners and we will continue where we left off on Tuesday evening. First, is Mr. Bachand,

et ensuite MM. Howie et Riis. Donc, monsieur le secrétaire parlementaire, avez-vous une déclaration préliminaire?

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Merci, monsieur le président. J'aimerais vous présenter le sous-ministre, M. Bob Montreuil, qui vous présentera les fonctionnaires du ministère qui l'accompagnent ce matin. Ensuite, nous pourrons passer aux questions.

Monsieur Montreuil.

Mr. Robert C. Montreuil (Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, Mr. Parliamentary Secretary, with me this morning are Mr. Frederiksen, in charge of finance, and Mr. Robin Glass, from the Planning and Co-ordination Branch.

The Chairman: Thank you. *le premier intervenant*, the first questioner is Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman. Although it may still be too early, I would none the less like to ask the Chairman a question before turning to Mr. Montreuil or to Mr. MacLellan. Last year, the committee went into the regions to see the problems for ourselves. We visited the Maritimes. Does the Standing Committee on Regional Economic Expansion have any trips planned again for this year, and if so, when and where?

The Chairman: Mr. Bachand, at our last meeting with the representatives of the two other parties it was decided that this year we would probably go to Quebec. However, to date, there has been no correspondence with the President of the Privy Council requesting his permission for such a trip. If it is the wish of the committee, I think ...

Une voix: Le Conseil privé?

[Text]

The Chairman: Yes, the Privy Council. We did discuss that issue and we have agreed that, this year, we will probably travel to Quebec; next year, to Ontario; and so on. I have not written yet to the President of the Privy Council but will do so at the beginning of next week.

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Mr. Murphy: Excuse me; another intervention. I hate to interrupt but I remember in the steering committee agreeing in principle to the idea of going to Quebec this year. I do not remember us discussing where we would go in the future, whether it would be Ontario or the west.

The Chairman: That is right.

La semaine prochaine, je compte écrire à M. Pinard, lui demandant la permission de voyager, c'est-à-dire d'aller étudier sur place au Québec, cette année.

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Le domaine dans lequel cela m'intéresserait d'avoir des réponses serait celui du textile ou du vêtement. Je sais que le ministre, lorsqu'il nous a parlé, à la page 10, disait, à un certain moment:

Nous espérons faire avancer la productivité de l'industrie canadienne, tout particulièrement dans les régions les plus défavorisées et là où les besoins de rajustement industriel sont les plus pressants, comme dans le secteur du vêtement au Québec . . .

A ce moment-là, est-ce que le secrétaire parlementaire, ou peut-être M. Montreuil, pourrait me dire s'il existe des ententes auxiliaires ou cadres avec le Québec concernant le textile ou le vêtement?

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le député, dans le contexte des ententes fédérales-provinciales, il n'existe pas d'entente auxiliaire avec le Québec pour aider l'industrie du textile à se moderniser. Je peux quand même ajouter que, dans le contexte du programme unilatéral de subventions au développement régional, ainsi que dans la zone 2, la zone spéciale de Montréal, le ministère est en mesure d'aider des projets à s'implanter, à se moderniser, à prendre de l'expansion dans le domaine du textile. Je peux aussi ajouter qu'il existe dans le moment un groupe de travail de fonctionnaires du ministère, avec d'autres ministères impliqués, entre autres le ministère de l'Industrie et du Commerce fédéral, qui se penche sur le problème de la rationalisation, de la modernisation de l'industrie du textile. Notre préoccupation, naturellement, déborde des frontières du Québec pour se pencher sur la situation en Ontario, au Manitoba, et dans les trois provinces où la grande majorité des industries et les emplois existent dans ce secteur-là. On souhaite qu'à court terme, il y ait des recommandations formulées qui impliqueraient peut-être la participation des provinces pour s'assurer de maintenir un noyau d'emploi dans ce secteur-là, qui est viable à long terme.

Le président: Monsieur Bachand.

M. Bachand: Monsieur Montreuil, merci.

[Translation]

Le président: Oui, le Conseil privé. Nous en avons discuté et nous avons décidé de visiter probablement le Québec cette année, puis l'année prochaine, l'Ontario, et ainsi de suite. Je n'ai toujours pas demandé la permission du Président du Conseil privé par écrit, mais je vais le faire au début de la semaine prochaine.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Murphy: Permettez-moi d'intervenir. J'ai horreur d'interrompre les gens, mais je tiens à vous signaler que le comité directeur a convenu en principe d'un voyage au Québec cette année. Toutefois, je ne me souviens pas d'avoir discuté des voyages prévus à l'avenir en Ontario ou dans l'Ouest.

Le président: D'accord.

Next week, I hope to write to Mr. Pinard asking him for permission to travel to Quebec this year.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

My questioning will be related to the textile and clothing industry. When he appeared before us, the Minister stated on page 9 of his brief that:

We are seeking to further the productivity of Canadian industry, especially in those regions of greater need and where industrial adjustments requirements are most critical, for example, in the clothing sector in Quebec . . .

In that light, could the Parliamentary Secretary or Mr. Montreuil tell me whether there are any subagreements or GDA's with Quebec in the textile or clothing sector?

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: There is no federal/provincial subagreement with Quebec to assist the modernization of the textile industry. However, I should point out that under the Unilateral Subsidy Program for regional development as well as in area two, the special area of Montreal, the department can assist textile factories to get established, or to update their facilities or even to expand. I might also add that a task force of officials from the department as well as representatives from other departments, including the Department of Industry, Trade and Commerce, is studying the question of rationalization and modernization of the textile industry. Naturally, our concern goes beyond the borders of Quebec into the provinces of Ontario and Manitoba, that is, in the three provinces where the large majority of industries and employment are found in the clothing sector. We hope that on the short term the recommendations formulated by the group involve provincial participation to ensure a certain level of employment in that area which is, on the long term, a viable sector.

The Chairman: Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Montreuil.

[Texte]

Est-ce que, quand même, vous dites qu'il y a un comité qui étudie, dans le domaine textile et vêtement. Est-ce que cela date de quelques mois, de quelques années? Si oui, combien, à ce jour aurait-on déjà consacré au Québec ou, disons, pour le textile en général, combien aurait été investi de la part du MEER?

• 1120

M. Montreuil: Je ne peux pas vous donner de chiffres exacts du nombre de projets que le ministère a supportés seulement au Québec dans le cadre de l'industrie du textile. Je peux vous dire quand même que dans le contexte national, le MEER a supporté 150 projets dans le domaine du textile; 59 projets dans le domaine de la bonneterie; et dans l'habillement, au-delà de 150 projets, dans le cadre du programme de subventions au développement régional.

Ceci dit, le problème de l'industrie du textile au Canada, les contingentements et tout, c'est une préoccupation constante du gouvernement. Comme vous le savez, il existe même des ententes bilatérales en vue de maintenir un niveau de production au pays depuis déjà bon nombre d'années. Le gouvernement se penche, et le groupe de travail, dont je faisais état tout à l'heure, examine des mesures impliquant l'aspect des contingentements à long terme, de l'aide à rationaliser, à moderniser et à maintenir des entreprises viables, florissantes, qui seront en mesure de concurrencer et au Canada et dans les marchés extérieurs, en secteur primaire et secondaire du textile.

M. Bachand: Merci. Disons, dans le secteur du textile, vous venez de le souligner d'ailleurs, je suis moi-même concerné, je suis président du sous-comité du textile à l'intérieur de notre caucus, puis justement hier on a rencontré le ministre du Commerce pour discuter de contingentement et de tout cela. Une Commission du textile a recommandé une extention jusqu'en décembre 1989 ou 1990 de toutes les ententes concernant les contingentements, parce qu'on prétend qu'à ce moment-là l'industrie du textile deviendrait viable à cause de telle, telle affaire, mais il faudrait toujours aussi l'aide du ministère de l'Expansion économique régionale qui va essayer de moderniser. Par contre, à ce moment-là, votre groupe d'étude à l'intérieur du MEER s'est-il fixé un plan quinquennal, ou une durée, ou une limite?

M. Montreuil: Monsieur le président, en réponse à la question du député, je dois dire que le comité est géré par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, qui a une responsabilité que j'appellerais «sectorielle» pour se pencher sur l'industrie du textile.

Tenant compte qu'un très fort pourcentage des emplois au pays sont au Manitoba et au Québec, le MEER a une préoccupation de très grande envergure. Maintenant, en fait d'échéancier, je pense que nous souhaitons être en mesure de recommander au comité du cabinet au développement économique des mesures à très court terme. Mais, comme je le disais tout à l'heure, ces mesures-là ont des implications, des facteurs tenant compte des contingentements, des deniers disponibles pour justement favoriser la modernisation de l'industrie. Mais nous n'avons pas arrêté un montant spécifique à ce moment-ci

[Traduction]

Has the task force on the clothing and textile industry existed for several months or several years? To date, how much has DREE invested in Quebec or in the textile industry in general?

Mr. Montreuil: I cannot give you exact figures on the number of projects the department has supported in the textile industry in Quebec alone. However, DREE has supported 150 projects in the textile area across the country, 59 in the hosiery trade, and more than 150 in the clothing sector under the regional development subsidy program.

Now, the question of quotas in the textile industry in Canada is of constant concern to the government. As you know, there are even bilateral agreements designed to maintain a level of production in the country which have existed for quite a few years now. The government, like the task force to which I alluded earlier, is considering measures which would involve long-term quotas, assistance to rationalization, to modernization and to maintaining viable, flourishing businesses able to compete both at home and abroad in the primary and secondary sectors of the textile industry.

Mr. Bachand: As you just pointed out, there is cause for concern in the textile industry. Personally, I am president of the textile subcommittee in our caucus and just yesterday we met with the Minister of Industry, Trade and Commerce to discuss the "issue" and so forth. The textile commission has recommended an extension of all quota agreements to December of 1989 or 1990 because it is felt that by that time the textile industry, for a variety of reasons, will have become viable. The assistance of the Department of Regional Economic Expansion in modernizing the textile industry will still be necessary, however. Has this task force at DREE established a five-year plan or some sort of timetable or deadline?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, to answer the member's question, I must point out that the group is directed by the federal Department of Industry, Trade and Commerce which has what I would call a "sectorial" responsibility in the textile industry.

In view of the fact that the highest percentage of jobs in the textile industry are in Manitoba and Quebec, DREE is deeply concerned about the situation. Now, as far as timetables are concerned, we hope to be able to make recommendations to the Cabinet Committee on Economic Development in the very near future. As I have pointed out, earlier, the recommended measures would imply quotas and public funding to encourage the industry to modernize. At this point, we have not yet established exactly how much should be devoted to rationaliz-

[Text]

qui sera recommandé en vue de rationaliser et aussi de trouver des emplois pour des industries ou des usines qui, dans le contexte du long terme, devraient fermer leurs portes.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Une dernière petite question, monsieur Bachand.

M. Bachand: Si je comprends bien ce que vous venez de dire, à l'intérieur du budget du ministère de l'Expansion économique régionale, il n'y a pas un pourcentage de ce budget qui est consacré spécifiquement pour le textile.

M. Montreuil: Non, c'est exact. Pas spécifiquement pour l'industrie du textile.

M. Bachand: Merci, monsieur Montreuil.

Le président: Merci, monsieur Bachand. Merci, monsieur Montreuil.

Our next questioner, Mr. Howie.

M. Howie: Merci, monsieur le président. Bienvenue, M. Montreuil.

First of all I would like to thank the deputy minister and the staff for joining the parliamentary secretary here this morning.

My first question relates to the special industry and labour adjustment program that the minister mentioned in his opening remarks last day. I think this is an excellent program. It is designed to provide a measure of assistance of last resort to areas that suffer layoffs of a large percentage of their workforce. I would like, through you, Mr. Chairman, to ask the deputy minister: who administers the special industry and labour adjustment program; how do we apply for assistance under it; what companies, workers or communities are eligible, and what role does DREE play along with, I assume, the Department of Employment and Immigration in connection with this program?

• 1125

Mr. R. MacLellan: Mr. Howie, do you refer to the one that was announced on Monday? There were four designated areas?

Mr. Howie: Well actually it was announced two months ago but it does relate to the announcement on Monday.

Mr. R. MacLellan: Right. It is administered by three departments: the Department of Employment and Immigration, the Department of Industry, Trade and Commerce and the Department of Labour. The Department of Labour looks after particularly the retirement provisions.

There are three different aspects to the program; one relates to the types of industries designated under the plan. In the case of Sydney, it was the metal industry which would apply specifically to Sydney Steel Corporation. And these industries are designated as industries which have either closed, laying off the workers, or who have reorganized and laid off a considerable number of their workers. The programs are made available by Employment and Immigration. These programs have to do with retraining the workers so that they become

[Translation]

ing the industry and to funding employment for the factories which on the long term, will be forced to close down.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. One short last question, Mr. Bachand.

M. Bachand: If I understand you correctly, the budget of the Department of Regional Economic Expansion contains no specific amount for the textile industry.

M. Montreuil: No. There is no special allocation for the textile industry.

M. Bachand: Thank you, Mr. Montreuil.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand. Thank you, Mr. Montreuil.

Le prochain intervenant est M. Howie.

M. Howie: Thank you, Mr. Chairman. Welcome, Mr. Montreuil.

D'abord, j'aimerais remercier le sous-ministre et son personnel d'avoir accompagné le secrétaire parlementaire.

Ma première question porte sur les mesures spéciales d'adaptation de l'industrie et de l'emploi citées dans les remarques préliminaires du ministre lors de sa comparution. A mon avis, c'est un excellent programme. Il constitue une mesure de dernier recours pour venir en aide aux zones où les congédierments atteignent une proportion importante de la population active. Par votre entremise, monsieur le président, j'aimerais demander au sous-ministre qui est responsable de l'application des mesures spéciales d'adaptation de l'industrie et de l'emploi? Comment peut-on en faire la demande? Quelles entreprises, quels travailleurs ou quelles collectivités y sont admissibles? Quel est le rôle du MEER et, je présume, du ministère de l'Emploi et de l'Immigration dans ce programme?

M. R. MacLellan: Monsieur Howie, parlez-vous du programme annoncé lundi? Quatre régions ont été désignées, n'est-ce pas?

M. Howie: En fait, ce programme a été annoncé il y a deux mois, mais il a bien fait l'objet d'une annonce lundi.

M. R. MacLellan: Très bien. Et il est administré par trois ministères: celui de l'Emploi et de l'Immigration, celui de l'Industrie et du Commerce et celui du Travail. Ce dernier examine tout particulièrement les dispositions en matière de retraite.

On peut décomposer le programme en trois éléments, dont l'un se rapporte aux catégories d'industries désignées en vertu du plan. Dans le cas de Sydney, il s'agissait de l'industrie métallurgique, et notamment de la Sydney Steel Corporation. Les industries désignées ont soit fermé leurs portes, soit mis à pied leurs employés, soit encore elles se sont réorganisées et ont mis à pied un certain nombre d'employés. C'est le ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui offre ces programmes. Ceux-ci ont pour objet de recycler les travailleurs afin qu'ils

[Texte]

eligible for jobs that would arise in that particular area. There would be mobility grants to other areas. There would also be job-creation provisions that would allow them to work in some other capacity so that they would have a source of income and the community would have a source of employment, and the tax base would not be depleted. There is also a provision that those who are over 45 years of age can take jobs in other sectors. If these other jobs that they take do not pay as much as the job they had before they were laid off, then they are eligible to have the salary supplemented by Employment and Immigration.

[Traduction]

puissent poser leur candidature pour des postes qui pourraient se présenter à l'avenir dans leurs régions. On prévoit également le versement de subventions spéciales à des personnes devant aller s'installer dans d'autres régions. On prévoit également des dispositions de création d'emploi qui permettraient à ces personnes de faire autre chose. Ainsi, elles auraient une source de revenus; la collectivité, quant à elle, aurait une source d'emploi, et l'assiette fiscale ne s'effriterait pas complètement. Une autre disposition prévoit également que les personnes âgées de plus de 45 ans aient la possibilité d'avoir du travail dans d'autres secteurs. Si leur nouveau travail ne leur procure pas autant de revenus que celui qu'ils occupaient avant leur mise à pied, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration serait tenu de leur verser un supplément.

Now the other provision is the retirement provision. This has to do with those workers who were laid off and who are over 55 years of age. They are eligible for retirement benefits. The only difficulty is that in many areas where the layoffs have occurred, they have been at the lower end of the seniority scale, so that does not apply. For instance, it does not apply in Sydney because they were young workers who were laid off.

The other aspect has to do with benefits for industrialization. This means that companies in an area which wish to solidify or to modernize can in fact have funds made available; if they wish to expand, they could have funds made available. Also, for companies which wish to locate in the area funds can be made available. These funds are in the order of interest-free loans up to a maximum of 50 per cent of the financing. It is meant to be a "topping off" financing, which means that available financing—be it through Industry, Trade and Commerce, DREE, the provinces—is to be used first, and that this program would give additional funding to provide the maximum benefits available under the program.

Mr. Howie: Thank you very much. My practical problem is that the village of McAdam in New Brunswick has the Georgia Pacific mill which has just gone down. It is the only industry in the community which has a population of approximately 2,500, and 250 persons will be laid off directly from the mill. I am wondering about the practical way in which I can give information to the community as to how they can apply for assistance under this program. I would gather from what you have said that the best approach might be through the local Canada Employment Centre. Or would it be through the DREE office? Could you give us some advice on that, please?

Mr. R. MacLellan: I will ask the deputy minister, Mr. Montreuil, as to whether DREE has any direct relationship for receiving applications.

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Howie, I would say that I think Mr. MacLellan has covered very well the application of the program. But I would add that in regard to the additional communities, there is no question that the various departments and the ministers will be examining other proposals for support

L'autre disposition concerne la retraite. Elle s'applique aux personnes âgées de plus de 55 ans qui sont mises à pied. Ces personnes seraient admissibles aux prestations de retraite. Le seul problème, c'est que, souvent, les personnes mises à pied n'avaient pas beaucoup d'ancienneté. Cette disposition ne s'appliquerait par exemple pas à *Sydney*, car ce sont des jeunes qui ont été mis à pied.

Un autre aspect est celui des mesures d'encouragement à l'industrialisation. En effet, les entreprises d'une région désignée qui veulent se moderniser ou s'agrandir peuvent bénéficier de fonds spéciaux. D'autre part, les entreprises qui veulent s'installer dans cette région peuvent recevoir une aide financière. Ces fonds, qui correspondent à un maximum de 50 p. 100 des besoins de financement, se présentent sous forme de prêts sans intérêt. Il s'agit d'une aide financière supplémentaire qui s'ajoute au financement offert par le ministère de l'Industrie et du Commerce, par le ministère de l'Expansion Economique Régionale et par les provinces. Cette aide financière permet aux entreprises admissibles de profiter au maximum du programme.

M. Howie: Merci beaucoup. Je me pose des questions au sujet du village de McAdam, au Nouveau-Brunswick, où la *Georgia Pacific* vient de fermer son usine. Cette collectivité, qui compte environ 2,500 habitants, n'avait que cette industrie, et 250 personnes seront ainsi mises à pied. Que puis-je dire à ses habitants au sujet de la possibilité de demander une aide financière en vertu de ce programme? D'après ce que vous avez dit, la meilleure approche serait peut-être de passer par le Centre de main-d'œuvre local? Ou bien serait-il préférable de communiquer avec le bureau du MEER? Pourriez-vous me donner des renseignements à ce sujet?

M. R. MacLellan: Je demanderai au sous-ministre, M. Montreuil, de nous dire si le MEER joue un rôle direct au niveau des demandes d'aide.

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur Howie, je pense que M. MacLellan a bien expliqué le champ d'application du programme. Je puis néanmoins ajouter que les différents ministères et ministres concernés examineront les nouvelles demandes d'aide en vertu de ce programme. Cependant, les crédits disponibles n'étant pas illimités, ils devront faire un choix.

[Text]

under the program; however there are not unlimited funds, and they will have to make a selection.

• 1130

With regard to making sure that a specific community is considered, I would suggest that the community make known both to DREE and to the—I am thinking of the departments primarily concerned and identified by Mr. MacLellan, such as CEIC, Labour, and the Department of Industry, Trade and Commerce—but I am sure through any one of those mechanisms, for the committee, as we mentioned earlier, comprised of IT&C, the Department of Labour, CEIC, DREE, and the Department of Finance. In that context, they will be examining other communities which have had significant—but it has to be in view that the program is not one for short-term lay-offs. We must look at significant lay-offs and lay-offs that are viewed in a structural sense rather than one of a cyclical nature.

Le président: Monsieur Montreuil, merci.

Mr. Howie.

Mr. Howie: Thank you. I understand that some aspects of the program are immediately available and in place and that others will require legislation. Can you indicate to me which ones are immediately available and which ones will require legislation? For example, I assume the direct job creation and portable wage subsidy programs are in place, but how about the early retirement program? Is that in place yet?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, measures already exist for early retirement provisions for the textile and footwear industries to amend those to include the communities that would be adversely affected, as Mr. MacLellan said, and of a sectoral nature—be it shipbuilding, be it auto parts, et cetera. There will need to be modifications to the legislation to permit support to be provided to those communities.

Mr. Howie: I expect that improved training allowances contemplated under the program will probably require legislation, too. Is that correct?

Mr. Montreuil: That would be correct.

Mr. Howie: But a community or an industry making application to participate in the program would be advised to indicate the total gamut of what they want in anticipation of legislation.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I would agree with that, but I think I would reiterate what Mr. MacLellan mentioned a few minutes ago. Already a good number of these provisions are in place, either to modernize or to facilitate the shift in a given plant, to restart it either through the DREE program or through the EDP program of IT&C, as well as the investment tax credit, depending on where it is. We are talking here about measures to top up and to enhance either worker mobility or assistance to the industry. I think here there is also an element that should be noted, which is that the fact of focusing on these communities is in itself a measure of concern on the part

[Translation]

Pour s'assurer qu'elle sera considérée, une collectivité devrait s'adresser au MEER... et je songe aux ministères concernés et identifiés par M. MacLellan, comme la Commission de l'Emploi et de l'Immigration, les ministères du Travail, de l'Industrie et du Commerce... et ait recours à ces mécanismes, comme nous l'avons mentionné, y compris les ministères susmentionnés, le MEER et le ministère des Finances. Ces derniers tiendront également compte d'autres collectivités ayant connu d'importantes... mais le programme ne vise pas les mises à pied à court terme. Nous devons nous pencher sur les mises à pied importantes d'une nature structurelle, plutôt que cyclique.

The Chairman: Mr. Montreuil, thank you.

Monsieur Howie.

Mr. Howie: Merci. Certains aspects du programme sont déjà disponibles et d'autres nécessiteront l'adoption de lois. Pourriez-vous me les indiquer? Par exemple, les programmes de création directe d'emploi et de subventions salariales transférables sont déjà en place, mais qu'en est-il du programme de retraite anticipée? Existe-t-il déjà?

Mr. Montreuil: Monsieur le président, il existe déjà des dispositions pour la retraite anticipée dans l'industrie du textile et de la chaussure qui devront être modifiées pour inclure les collectivités ainsi que les secteurs, comme la construction navale, les pièces d'automobile, etc. qui seraient frappés, comme l'a dit M. MacLellan. Il faudra apporter des modifications aux lois pour qu'un appui puisse être offert à ces collectivités.

Mr. Howie: Je suppose qu'il faudra également légiférer pour permettre l'augmentation des allocations de formation prévues dans le cadre du programme n'est-ce pas?

Mr. Montreuil: C'est exact.

Mr. Howie: Toutefois, une collectivité ou une industrie faisant une demande de participation au programme aurait intérêt à indiquer toute la gamme de ses besoins en prévision de l'adoption de telles lois.

Mr. Montreuil: Monsieur le président, j'en conviens, mais je répéterai les propos de M. MacLellan il y a quelques minutes. Un certain nombre de ces dispositions sont déjà en place, soit pour faciliter les changements dans une usine donnée pour la relancer dans le cadre du programme du MEER ou du programme de développement de l'emploi du ministère de l'Industrie et du Commerce, ou par le crédit d'impôt à l'investissement, selon son emplacement. Il s'agit ici de mesures qui compléteront les programmes de mobilité de la main-d'œuvre ou d'aide à l'industrie. Il faut également noter que l'accent mis

[Texte]

of the community and on the part of the various ministries involved in trying to regenerate the employment opportunities.

Mr. Howie: On another subject, the highways subagreement which has provided assistance for the Saint John Throughway, Wheeler Boulevard in Moncton, and Highway 11, which I think the member from the area indicated at our last meeting requires some extensive work—the highway agreement with New Brunswick—runs out at the end of this month. Can you tell me what the status of its renewal is?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, the minister at the Tuesday meeting alluded to the discussions that took place last Friday at the GDA meeting with Premier Hatfield, where effectively they signed the forestry agreement, a \$37 million dollar agreement with DREE contribution totalling \$30 million. They also agreed that they would be meeting in approximately a month's time to examine ways and means of supporting measures that are mutually supported in New Brunswick. I can assure you that the allusions to the highways are one aspect. But I also must say that there are many other initiatives, including industrial development and agricultural development, which in New Brunswick are very much at the top of the list. But there is no question that the element of highways components is an integral part of the discussion that will be held, hopefully within the next four to six weeks, with Premier Hatfield.

Mr. Howie: This agreement on highways to which I alluded expires on the last day of March. What happens in April? That will be before the meeting with Hatfield is held. There will be no agreement in place. Is that the end of DREE participation in highway work?

• 1135

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: If the agreement terminates at the end of March it terminates at the end of March. For payment action with regard to the projects approved, mind you, that can be paid in later periods, but it is a fact that one could not enter into new commitments at the termination of the agreement unless it has been renegotiated or extended.

Mr. Howie: Thank you.

The Chairman: Merci, Mr. Howie. Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. I must say that it is a pleasure to have an opportunity to raise questions with the parliamentary secretary and the deputy minister and his officials today.

My questions are going to be less specific than some of the ones we have been hearing from the last couple of speakers. First of all, to refer to the statement of the minister, I must admit that it is a very impressive statement, and one certainly cannot fault him for his dedication and his commitment to regional development. It is very broad, it is very general, it

[Traduction]

sur ces collectivités préoccupe en lui-même la collectivité et les différents ministères tentant de créer des débouchés.

M. Howie: A un autre sujet, l'entente auxiliaire sur les routes conclue avec le Nouveau-Brunswick et qui prévoyait une aide financière à l'intention de la route à priorité de Saint-Jean, du boulevard Wheeler à Moncton et de la route 11, qui a grandement besoin d'être réparée, comme l'a indiqué le député de cette région à la dernière réunion, cette entente arrivera à échéance à la fin du mois. Pouvez-vous me dire si elle sera renouvelée?

M. Montreuil: Monsieur le président, lors de la réunion de mardi dernier, le ministre a fait allusion aux entretiens qu'il a eus vendredi dernier à la réunion sur l'entente cadre de développement tenue avec le premier ministre Hatfield, pendant laquelle ils ont conclu une entente de 37 millions de dollars sur les forêts à laquelle le MEER contribuera au total pour 30 millions de dollars. Ils ont également convenu de se réunir dans un mois environ afin de se pencher sur les façons de prolonger des mesures déjà prises conjointement au Nouveau-Brunswick. Je puis vous assurer que la question des routes en fait partie. Toutefois, je dois avouer qu'il y a bien d'autres initiatives, comme le développement industriel et agricole, qui sont une priorité au Nouveau-Brunswick. Néanmoins, il est certain que la question des routes fera partie intégrante de la discussion qui sera tenue avec le premier ministre Hatfield, dans les 4 ou 6 prochaines semaines, nous l'espérons.

M. Howie: L'entente sur les routes que j'ai mentionnée prend fin le dernier jour de mars. Qu'est-ce qui arrivera en avril? Ce sera avant la réunion avec Hatfield. Il n'y aura pas d'entente. Est-ce que c'est la fin de la participation du MEER aux travaux routiers?

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: L'entente se termine à la fin de mars, mais les paiements concernant des projets approuvés peuvent être versés plus tard. Il n'en reste pas moins qu'on ne pourra conclure de nouveaux engagements à la fin de cette entente, si elle n'a pas été renégociée et prorogée.

M. Howie: Merci.

Le président: Thank you, Mr. Howie. Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. Je suis très heureux d'avoir l'occasion de poser des questions au secrétaire parlementaire, au sous-ministre et à ses fonctionnaires.

Mes questions seront un peu moins précises que celles qui ont été posées par les deux derniers députés. Tout d'abord, pour en revenir à la déclaration du ministre, je dois dire qu'elle est fort impressionnante et qu'on ne peut mettre en doute son dévouement et sa confiance dans l'expansion économique régionale. C'est une déclaration très générale qui veut apporter

[Text]

attempts to identify needs to resolve almost all the socioeconomic problems one could target, I suppose.

There is one aspect of it that I hope we will have an opportunity to play a role in. I see his statement as providing a very general goal in terms of resolving some of the problems facing Canada. The task I see before us is to identify more precise objectives, more precise goals that are measurable in terms of whether or not we can achieve them, and then to put into place some very precise strategies. That is what I do not read in the minister's statement, I think this is a bit premature, maybe, but there is the need for a precise strategy and a precise goal so that we can tell if, in fact, we are successful.

I feel very strongly about this, because one of the criticisms that I hear levied against DREE, too often I am afraid, and I do not know to what extent one can substantiate these accusations, is that DREE is often a political instrument. I recall listening to a transcript of a speech given by a minister not long ago to his constituency, in which he listed, at some length—half an hour, I suppose—all the various programs that he was able to obtain for his riding. The implication was that you are a successful politician if you have a wide array of DREE grants, or whatever, for your constituents. As I say, I am not certain how valid that criticism is, but it is certainly one that exists in the country and it is something that I think we, here, have to be very conscious of and work to avoid that kind of criticism's developing.

A problem that I see with DREE at the moment is that, perhaps lacking specific objectives and specific strategies, it is operating in a vacuum within Canada. In the absence of any comprehensive economic development plan, or industrial strategy, as we use the term, how does DREE fit in? Does it fit into any context? Does it not exist in isolation, in a vacuum, in a sense?

The Chairman: Mr. MacLellan.

Mr. R. MacLellan: If I might just mention a few points that you made. First of all, concerning the minister's categorization of the things for which he was able to secure financing, I think the first thing that is necessary in DREE is an understanding of what DREE can do, or perhaps what DREE has not been able to do and what it should be able to do. In that regard, it certainly helps to represent an area with a good many of the problems to which one would think DREE should address itself. Certainly the minister represents one of those areas, and I represent another one on Cape Breton Island.

It is my personal feeling, having worked with the minister, that he has an excellent concept and he wants to do the job extremely well. I remember Mr. Murphy's mentioning on Tuesday what was perhaps not necessarily a criticism but more or less a directive, reminding the minister that it was the minister's intention that this committee play an important role in formulating DREE policy. Well, I think the minister might have mentioned it sufficiently when he said that this is still his intention. His instruction to myself and the department was that in these hearings and in these briefings be as co-operative

[Translation]

des solutions à presque tous les problèmes socio-économiques possibles et imaginables.

Il est un aspect où, je l'espère, nous aurons l'occasion de jouer un rôle. Selon moi, sa déclaration offre un objectif très général qui devrait nous permettre de résoudre certains des problèmes auxquels nous devons faire face au Canada. Notre tâche sera de fixer des objectifs plus précis, des objectifs quantifiables afin de voir si nous pouvons ou non les atteindre, pour ensuite mettre au point des stratégies très précises. Cela ne figure pas dans la déclaration, et il est peut-être un peu prématûr pour le dire, mais je crois qu'il est nécessaire d'avoir une stratégie et des objectifs fort précis afin de pouvoir vérifier si nous les atteignons vraiment.

C'est quelque chose qui me tient à cœur, parce que l'une des critiques que j'ai faites, trop souvent j'en ai peur, à l'égard du MEER, c'est que ce ministère sert trop souvent d'instrument politique. Je me souviens avoir lu la transcription d'un discours qu'avait prononcé un ministre dans sa circonscription, il n'y a pas très longtemps. Il a énuméré une longue liste des divers programmes qu'il avait pu obtenir pour sa circonscription. Il semblait dire qu'on mesurait le succès remporté par un homme politique d'après le nombre de subventions qu'il pouvait obtenir du MEER. Comme je l'ai dit, je ne sais pas si cette critique est bien valable, mais on la formule souvent au pays et c'est pourquoi nous devrons en tenir compte et nous efforcer de ne pas y donner prise.

C'est peut-être parce qu'il n'a pas d'objectifs et de stratégies précises que le MEER fonctionne en vase clos au Canada. Comment le MEER peut-il s'insérer dans un contexte, quel qu'il soit, en l'absence d'un plan global de développement économique ou de stratégies industrielles? Il travaille donc isolément, en vase clos.

Le président: Monsieur MacLellan.

M. R. MacLellan: Je veux relever quelques points que vous avez soulevés. Tout d'abord, pour ce qui est des subventions que le ministre a pu obtenir pour sa circonscription, il convient tout d'abord de bien comprendre ce que le MEER peut faire, ou peut-être ce qu'il n'a pas pu faire, et ce qu'il devrait pouvoir faire. A cet égard, il serait fort utile d'utiliser comme exemple une région où l'on rencontre nombre des problèmes que le MEER devrait résoudre. La circonscription du ministre en est une, et j'en représente une autre, l'île du Cap-Breton.

Ayant collaboré avec le ministre, je crois qu'il a une très bonne idée de ce que le MEER peut faire. Je me souviens que mardi, M. Murphy a formulé non pas nécessairement une critique, mais peut-être plutôt un rappel au ministre, que ce dernier voulait que le Comité joue un rôle important dans la formulation de la politique adoptée au MEER. Eh bien, le ministre en a probablement assez dit lorsqu'il a dit qu'il en avait toujours l'intention. Il nous a donné pour instruction au ministère de faire preuve du plus grand esprit de collaboration au cours de ces audiences et de ces séances d'information et de

[Texte]

as possible and give the committee as much information as possible to allow them, with the information they get, to play as large a role as can be played by a standing committee in the formulation of the policy. Now these will not be just hollow words because this year and at the present time the initial work is being done in formulating new directives for DREE and analysing where the department will be going in the future. It is important, I think, that the standing committee representing all areas of the country play a very vital role in this. This is certainly the minister's view and I think the deputy minister will have a few words on that subject as well.

• 1140

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. MacLellan, I would like to add two or three comments. One is on the point you have made, that in the mind of Mr. De Bané, the minister, it is certainly a dominant feature, that he is concerned about the regional dimension in whatever decisions are made by government on the economic, social and development front and that it has to be an integral part, particularly in a country like Canada which is a federal state.

With regard to the perception that the decisions re the programs of DREE are—and I am using your own words here—political instruments may be based in part on the fact that the majority of the funds expended are under federal-provincial agreements, under the GDAs with the various provinces.

Your further comment about the fact that we are operating in "a vacuum" may in part derive from the fact that as a result of the 1973-74 policy review in the department there was a decision made at that time that the concerns, the opportunities for development, and the constraints for development varied from region to region and province to province across the country. On that basis the Department of Regional Economic Expansion negotiated and signed general development agreements with nine of the provinces, excluding the P.E.I. development plan. The objectives being pursued varied from province to province and therefore it could be concluded by some who have not examined closely the various GDAs that they are meant to be different because the opportunities and constraints vary. So you would find different types of subagreements in different regions of the country, depending again on their opportunities and their constraints.

As you know, we operate under the envelope system and that economic development, if my figures are correct, is about \$6.8 billion out of a \$67 billion budget for budgetary expenditures in the upcoming year. Within that, in a period of restraint and also difficult federal-provincial relations, the cabinet committee on economic development will be examining measures to arrive at a cohesive development strategy that would include both the industrial and economic, with a very strong element on the social side, to ensure that there is some cohesiveness and maximum utilization of funds that are available in the period where we know that there are restraints and that the growth patterns vary across the country.

[Traduction]

donner au Comité tous les renseignements susceptibles de leur permettre de jouer un rôle important dans la formulation de la politique. Or, cela ne restera sûrement pas lettre morte, car on vient d'entreprendre un travail de reformulation des directives du MEER et d'analyse des orientations futures du ministère. Il me semble que ce comité permanent qui représente toutes les régions du pays a un rôle vital à jouer dans cet exercice. En tout cas, c'est l'opinion du ministre, et je crois d'ailleurs que le sous-ministre veut ajouter quelque chose à ce sujet.

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur MacLellan, je veux faire deux ou trois observations à ce sujet. Vous avez dit à quel point M. De Bané, le ministre, donnait d'importance à la dimension régionale des décisions prises par le gouvernement en matière de développement économique et social; dans un pays comme le Canada, un État fédéral, il juge que c'est un élément essentiel.

D'autre part, vous dites que certains voient dans les programmes du MEER des instruments politiques et cela vient peut-être en partie du fait que la majeure partie des fonds dépensés le sont aux termes d'ententes fédérales-provinciales, d'ententes-cadres avec les différentes provinces.

Vous dites ensuite que nous fonctionnons en «vase clos», ce qui a probablement son origine dans la révision de la politique de 1973-1974 effectuée par le ministère et aux termes de laquelle on avait décidé que les possibilités et les circonstances du développement variaient d'une région à une autre, d'une province à l'autre. Partant de là, le ministère de l'Expansion économique régionale a négocié et signé plusieurs ententes-cadres de développement avec toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les objectifs variaient d'une province à l'autre et, pour cette raison, une étude superficielle de ces ententes-cadres pourrait faire penser que si ces ententes sont différentes, c'est que les possibilités et les restrictions sont différentes. Les ententes auxiliaires varient d'une région à l'autre et, là encore, selon les circonstances.

Comme vous le savez, nous avons plusieurs enveloppes, et si je ne me trompe pas, celle du développement économique s'élève à quelque 6.8 milliards de dollars sur un total de 67 milliards de dollars pour l'année à venir. Dans le cadre de ce budget, en période de restriction et également de relations fédérales-provinciales tendues, le comité du Cabinet sur le développement économique étudiera des mesures conduisant à une stratégie de développement cohérente qui tienne compte des circonstances industrielles, économiques et sociales. L'objectif de cette stratégie sera d'établir une certaine cohérence et de mieux utiliser les fonds disponibles pendant cette période de

[Text]

We are well aware of the demographics and the shift westward and we must address this. DREE is vitally concerned about that because of the job opportunities that are fewer, let us say, in Atlantic Canada than in Quebec while there are problems of growth in western Canada that need to be addressed.

The Chairman: Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. I am encouraged by those responses and I do not want my comments to sound overly critical. They are not intended to be that, but I think this is an ideal opportunity to raise some of the concerns we have.

I listened on Tuesday, I guess it was, with interest when the minister was talking about his success in obtaining more funds for DREE. I realize that under these financial restraint times this is quite an accomplishment. Yet, I wonder if that is a real accomplishment in terms of the funds. I think of two things. In some parts of Canada, perhaps even the richest parts of Canada, everybody attempts to access a DREE grant first. In other words, although there are all kinds of other funding opportunities, you go through the DREE application to get it free. Why not?

• 1145

I guess I am wondering, when I see that happening, whether we are allocating our funds appropriately—and I say "we" meaning the feds and the provincial counterparts, of course. When I see the richest parts of Canada, agriculturally, and everybody receiving DREE grants of one kind or another, I become concerned. I become concerned when I find people saying, "Well, it is there. Everybody else is using these various programs. Why not I". Of course, you cannot fault an individual for having that attitude.

Another concern I have in terms of the way our moneys are being allocated are the sizeable grants going to private entrepreneurs with no strings attached in the sense that there is no equity. I guess I wonder when I see the large sums of money that in some cases go to, let us say, invest in the tourist industry—investing in the economy large sums of money—and no equity in terms of the government being involved. Is this not something that we could look at more seriously?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, the member has raised a number of far-reaching questions that I can assure you the ministries involved with economic development and the Cabinet committee for economic development are groping with, and I do not say this in pejorative terms. I think I would like to bring it back into a certain focus.

First, it would be presumptuous of us assume that with the DREE budget, which is somewhere around 6 per cent of the economic development envelope of the national government,

[Translation]

restriction tout en tenant compte de schémas de croissance qui sont différents dans les diverses régions du pays.

Nous sommes très conscients du courant démographique vers l'Ouest et nous devons nous en occuper. C'est un problème vital pour le MEER, puisque les emplois se font plus rares dans les provinces de l'Atlantique qu'au Québec, par exemple. Pendant ce temps, l'ouest du Canada connaît des problèmes de croissance auxquels il faut également faire face.

Le président: Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. Les réponses que j'entends me semblent encourageantes et je voudrais donc pas les critiquer. Ce n'est pas du tout ce que je veux faire, mais je veux tout de même profiter de cette excellente occasion pour parler de mes préoccupations.

Mardi dernier, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le ministre parler des fonds supplémentaires qu'il avait réussi à obtenir pour le MEER. Je sais bien qu'en ces temps de restrictions financières, c'est un succès considérable. Pourtant, si l'on considère les fonds proprement dits, je me demande si c'est vraiment un succès. Je pense à deux considérations; dans certaines régions du Canada, et parfois même dans les régions les plus riches, le premier recours de tout le monde, c'est toujours le MEER. Autrement dit, bien qu'il existe toutes sortes de sources de financement, on commence par s'adresser au MEER puisque c'est gratuit. Pourquoi pas?

Quand je vois ce genre de choses, je me demande si nous utilisons vraiment les fonds dont nous disposons à bon escient. Et quand je dis «nous», je parle du fédéral et des provinces. Quand je vois les plus riches régions agricoles du Canada recevoir toutes sortes de subventions du MEER, je ne peux m'empêcher de me poser des questions. Je me pose des questions lorsque j'entends les gens dire: «Pourquoi pas nous, puisque tout le monde en profite?» Evidemment, vous ne pouvez pas blâmer les gens d'adopter cette attitude.

Je ne suis pas très à l'aise non plus lorsque je vois des fonds considérables accordés à des entrepreneurs privés sans aucune condition, sans exiger la moindre garantie. De grosses sommes sont accordées à l'industrie touristique, par exemple, sans que le gouvernement en cause exige la moindre garantie en contrepartie. Est-ce que ce genre de choses ne mérite pas d'être étudié très sérieusement?

M. Montreuil: Monsieur le président, le député vient de poser plusieurs questions dont les ramifications vont très loin. En tous cas, je peux vous assurer que les ministres responsables du développement économique et le comité du Cabinet chargé du développement économique s'occupent de ces questions, avec des tâtonnements, il est vrai, mais je ne le dis pas péjorativement. Je pense qu'il faut remettre cela en perspective.

Pour commencer, il ne faudrait pas imaginer que le MEER, avec un budget qui représente environ 6 p. 100 de l'enveloppe nationale du développement économique, puisse tout faire pour

[Texte]

we will be able to do all things for all people. That is simply not possible. Also, it should not be assumed, that our budgetary expenditures and our programs are the only area of influence of the department. Earlier there was a question about the adjustment program and its application to Windsor, Sept-Iles, Port-Cartier, Sorel, Tracy and Sydney. I can assure you that in the committee the minister had an important role to play in the selection and the designation of the communities that are identified. Although there are no specific DREE funds with regard to the adjustment program earmarked, you can rest assured that DREE played a role in the ultimate decision to support these communities.

In the same manner, on Tuesday evening the minister alluded to the investment tax credit, which again is not one that is paid out of DREE's budget but out of general revenues. Effectively, the concern for the most disadvantaged Canadians was of paramount importance, and DREE worked very closely with the Department of Finance on that front.

On another point, the RDIA program, a highly visible program, is a program that has been in operation now for 11 years with a great deal of, I think, generally accepted integrity in its operations. That program is but one of the myriad of programs that exist, including the EDC programs and other programs to support, primarily, secondary industry rather than tertiary industry in the country. There are investment tax credits, as I mentioned earlier.

There are other measures that are complementary to aid job creation or job modernization or plant modernization programs in the country. The RDIA program is some 17 per cent of departmental expenditures and only this year will be possibly expending \$150 million, but the program over the last two or three years has expended nationally somewhere around \$100 million.

Le président: Merci, monsieur.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you. I guess one of the last times that we met with the minister, last spring or last summer—

The Chairman: Last November.

Mr. Riis: —he mentioned that the department was examining the map of DREE jurisdictions across the country. Can we get an update on just where that review is, because that is certainly a concern to a lot of people?

• 1150

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, the minister, Tuesday evening, mentioned, when there was a specific query about the RDIA program and about when it was going forward—because the committee had supported the measure to extend the act from 1981 to 1984 last year—that he preferred to bring changes, both of a spacial nature as well as program nature, to the RDIA program within the total context of new legislation and a new regional development policy. We are working on that front and examining the situation across the country with a view to arriving at a position that would be

[Traduction]

tout le monde. C'est tout simplement impossible. Il ne faudrait pas penser non plus que nos dépenses budgétaires et nos programmes sont les seuls domaines d'influence du ministère. On a parlé tout à l'heure du programme d'ajustements et en particulier des régions de Windsor, Sept-Iles, Port-Cartier, Sorel, Tracy et Sydney. Je peux vous assurer que le ministre s'est occupé personnellement du choix des communautés en question. Le MEER ne réserve pas de fonds pour le programme d'ajustements, mais je peux vous assurer qu'il n'en joue pas moins un rôle important au moment où la décision d'aider ces localités est prise.

De même, mardi soir le ministre a parlé du crédit fiscal sur les investissements qui n'est pas non plus tiré du budget du MEER, mais qui vient du revenu général. Dans ce cas, on a tenu à s'occuper avant tout des Canadiens les plus désavantagés et pour ce faire, le MEER a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Finances.

D'autre part, vous avez le programme de LSDR qui est bien connu. Il existe maintenant depuis 11 ans et on s'accorde généralement à reconnaître l'intégrité de son application. C'est un programme parmi une myriade d'autres, dont ceux de la Société d'expansion des exportations, qui sont axés plus sur les industries primaires et secondaires que sur le secteur tertiaire. Il y a également les crédits fiscaux sur les investissements dont j'ai parlé plus tôt.

Il y a d'autres mesures qui viennent compléter les mesures de création d'emploi ou de modernisation des emplois ou encore les programmes de modernisation d'usines. Le programme de la LSDR représente environ 17 p. 100 du budget du ministère et atteindra probablement plus de 150 millions de dollars cette année. Depuis deux ou trois ans, il se situait aux alentours de 100 millions de dollars.

The Chairman: Thank you Sir.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci. La dernière fois que nous avons rencontré le ministre, au printemps dernier, ou peut-être en été ...

Le président: En novembre dernier.

M. Riis: ... il nous a dit que le ministère était en train d'étudier la carte des juridictions du MEER dans tout le pays. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes, car c'est une question qui intéresse beaucoup de gens?

M. Montreuil: Monsieur le président, mardi soir on a parlé au ministre du programme de la LSDR et on lui a demandé quand ce programme allait commencer puisque le Comité avait accepté l'année dernière de proroger la loi de 1981 à 1984; le ministre a déclaré qu'il préférerait apporter des changements à l'organisation et au programme même dans le contexte total d'une nouvelle législation et d'une nouvelle politique de développement régional. C'est ce que nous faisons et nous étudions la situation dans tout le pays en vue d'arrêter un plan d'action qui sera recommandé au ministre et à ses collègues du

[Text]

recommended to the minister and then to his colleagues in Cabinet about the designation of regions, both from an opportunity standpoint and also with regard to the need to create jobs, keeping in mind, of course, the other measures that are in place such as the investment tax credits at 7, 10, 20 and 50 per cent that are already in place.

The Chairman: Your final question, Mr. Riis.

Mr. Riis: Well, my final question would be just to go back and ask for perhaps a bit more clarification. On that review, could you target a date when we might expect to see a revised map and secondly, could you make a comment about the equity participation?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I am sorry if I did not respond to the equity one. I will do that at the outset.

I think the whole aspect of equity is one that has often been raised, and certainly by ministers, about participation. As you are aware, within the Canadian government, the CDC as a corporation and the Federal Business Development Bank do take equity participation in ventures in Canada. The DREE front has not to date been one where we have taken equity, because equity requires, from an organizational standpoint, a particular type of expertise in order to manage and participate on boards of directors of companies. To date, we have basically felt that with the repayable or non-repayable DREE grants—once the project is in place and it is a viable, profitable enterprise—the government will recoup its investment in a short period of time, when you take out all the elements of taxes and benefits which accrue both to the companies and to the employees. However, it is one of the tools that is presently under review and will be addressed in the context of the new regional development policy.

With regard to the map of RDIA, the minister mentioned in his introductory remarks on Tuesday evening that he hoped to come forward very shortly with new thrusts and new policies and, within that, obviously, the whole question of the spacial designation of RDIA would fit. I think it would be inconsistent if we did not indicate geographically the areas that we want to focus on and pay specific attention to regarding a direct delivery program to support industry in this country.

Le président: Merci, monsieur Montreuil.

Thank you Mr. Riis. Mrs. Côté, followed by Mr. MacKay, Mr. Murphy, Mr. Cyr and Mr. Gass.

Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

Je suis heureuse de revenir cette année. Je m'excuse pour mardi dernier, j'avais une rencontre extrêmement importante avec des gens de Rimouski et avec le ministre des Pêches et des Océans. Alors, le champ étant grand à couvrir à Ottawa, vous comprendrez qu'on ne peut malheureusement pas être partout. Mais je pense que M. De Bané, le ministre, reviendra mardi prochain et j'y serai.

[Translation]

Cabinet; il s'agit de la désignation des régions à la fois du point de vue des possibilités qu'elles offrent, des besoins en matière d'emploi, sans oublier bien sûr les autres mesures en place comme les crédits fiscaux sur les investissements de 7, 10, 20 et 50 p. 100.

Le président: Monsieur Riis, c'est votre dernière question.

M. Riis: Dans ce cas, je me contenterai de vous demander un éclaircissement sur ce que vous avez dit plus tôt. A propos de cette révision, quand pouvons-nous nous attendre à voir cette carte révisée? D'autre part, pouvez-vous nous parler de la participation financière?

M. Montreuil: Monsieur le président, je suis désolé de n'avoir pas répondu à votre question sur la participation financière. C'est par là que je vais commencer.

Ce problème de la participation financière a souvent été soulevé par les ministres. Comme vous le savez, la Corporation canadienne de développement, à titre de société, et la Banque fédérale de développement participent financièrement à des entreprises au Canada. Jusqu'à présent, le MEER ne s'est pas engagé dans cette voie parce que du point de vue de l'organisation, pour avoir une participation financière il faut également une certaine expertise administrative pour participer au conseil d'administration des compagnies. Jusqu'à présent, nous avons jugé qu'une fois l'entreprise lancée, une fois qu'elle est devenue rentable et profitable, le gouvernement pouvait récupérer les subventions remboursables ou non remboursables du MEER en très peu de temps et grâce aux impôts et aux prestations des compagnies et de leurs employés. Quoi qu'il en soit, c'est une option qui est à l'étude et qui sera considérée dans le cadre de la nouvelle politique sur le développement régional.

Quant à la répartition des subventions au développement régional, le ministre en a parlé dans son introduction mardi soir et il a dit qu'il espérait annoncer très prochainement de nouvelles orientations et de nouvelles politiques et que la répartition géographique des subventions en ferait partie. En effet, il serait tout à fait illogique de ne pas annoncer les régions sur lesquels nous avons l'intention d'axer nos efforts.

The Chairman: Thank you, Mr. Montreuil.

Merci, monsieur Riis. Mme Côté, suivie de MM. MacKay, Murphy, Cyr et Gass.

Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

I am so happy to be back this year. I hope you will pardon me for last Tuesday; I had a very important meeting with some people from Rimouski and the Minister of Fisheries. Surely you will understand that one cannot be everywhere at the same time but, in any case, I think that Mr. De Bané, the minister, will be back on Tuesday and I will be here, too.

[Texte]

Je suis très heureuse aussi de revoir les hauts fonctionnaires du ministère, dont M. Montreuil.

En regardant les prévisions budgétaires, monsieur le président, je constate que sur un budget de 705 milliards de dollars, il y a quand même près de 607 milliards de dollars qui sont ...

M. Montreuil: Millions, j'imagine.

Mme Côté: Millions, excusez-moi. Ce serait bien si on pouvait avoir un budget aussi élevé.

Le président: Nous n'aurions pas besoin d'avoir de réunion du comité, on pourrait piger facilement ...

Mme Côté: Oui, ce serait bien. J'espère que la correction sera faite au procès-verbal.

Ceci dit, il y a quand même 607 millions de dollars qui sont impliqués dans les ententes fédérales-provinciales, ou enfin, des contributions de toutes sortes. À la page 24-13 de votre budget, si on fait le total des contributions dans les programmes fédéraux strictement, ou les ententes fédérales-provinciales, il y a 607 millions de dollars là-dedans. C'est beaucoup d'argent, beaucoup d'argent, et j'ai l'impression que le ministère de l'Expansion économique régionale lui-même en retire peu. Ce n'est pas une question de partisanerie politique, c'est simplement une question d'honnêteté et de justice vis-à-vis des citoyens.

• 1155

Par exemple, on parle des ententes sectorielles avec les provinces. Je ne pense pas que le gouvernement du Canada, dans ce genre d'entente, puisse désigner des projets qui lui tiennent à cœur. Si je suis dans l'erreur, j'aimerais le savoir, cela me rassurerait, et si cela n'existe pas, j'aimerais savoir s'il est possible que cela existe. En même temps, je pense qu'il serait important pour chacun des représentants des comtés d'être au courant de ce qui s'est finalement négocié avec les provinces. Aussi, est-ce qu'on ne devrait pas, même, pouvoir informer le ministre, pouvoir vous informer des projets qui devraient être réalisés dans les régions qu'on représente?

Je pense en particulier à l'entente sur le tourisme que vous avez faite avec le gouvernement du Québec; c'est effrayant comme l'Est du Québec est absent des montants qui sont mis à la disposition de ce secteur de l'économie canadienne. On sait que dans l'Est du Québec, c'est extrêmement important; cela fait partie de nos infrastructures qu'il faudrait créer, avec tout ce que cela peut comporter, avec ce que cela peut comporter aussi de difficultés dans les négociations avec la province. Ici, je parle d'installations aéroportuaires, de quais, de ports de plaisance, d'installations hôtelières, de centres de ski aussi bien sûr. Un petit centre de ski, comme le Mont Comi, heureusement, a pu profiter de cette entente-là.

Comparez-le à un centre de l'envergure du Mont Sainte-Anne ou à un centre de la région de Montréal et vous comprendrez que sur une entente sectorielle, nos chances sont minces. J'ai un autre centre de ski qui est très beau aussi, plus modeste, mais très bien, qui répond à des besoins réels, qui

[Traduction]

I am very happy to see the officials from the department and especially Mr. Montreuil.

I have the estimates in front of me, Mr. Chairman, and I see that for a total of \$705 billion, there is still almost \$607 billion for ...

Mr. Montreuil: Millions, I suppose.

Mrs. Côté: Millions, sorry. Too good to be true.

The Chairman: We would not need a committee meeting, it would be so easy to pick ...

Mrs. Côté: Yes, it would be nice. I hope it will be corrected in the record.

In any case, there are still \$607 million for federal-provincial agreements, a whole series of contributions. On page 24-12 of the main estimates, the total contributions related to economic expansion under federal or federal-provincial programs amounts to \$607 million. That is a lot of money and I get the impression that the Department of Regional Economic Expansion must receive some of it. This is not meant to be a partisan comment, just a question of honesty and justice towards our citizens.

For example, there are sectorial agreements with the provinces. In those instances, I do not think the Government of Canada has any power over the type of projects which it considers a priority. Now, if I am mistaken, I would like to be corrected. I also think that the representatives of the ridings should be aware of what is negotiated with the provinces in the last instance. Also, I think that it is we who should be in a position to inform the minister or the departments of projects which are needed in the regions we represent.

I have in my mind particularly the tourism agreement concluded between the federal government and the Government of Quebec. It is terrible the way the eastern part of that province is left out of the budgets allocated to that sector of the Canadian economy. In eastern Quebec, tourism is extremely important and is a part of the infrastructures we have to create there. Incentives to tourism would have a mushroom effect on that part of the province; for example, it could lead to the construction of airports, docks, small craft harbours, hotels, ski centres and so forth. Luckily, Comi, a small ski resort, was able to get some benefit from that sectorial agreement.

However, if you compare it to a resort like Mont Sainte-Anne or to those in the Montreal area, the chances of its receiving a share of the sectorial agreement are pretty slim. There is another ski centre in my riding called Val-Neigette which is quite beautiful and very adequate, but a little more

[Text]

s'appelle Val-Neigette, qui lui n'a profité de rien. Moi, je voudrais savoir qui a fait le choix des projets qui vont être acceptés dans ce genre d'ententes sectorielles.

On pourrait se parler d'autres choses par la suite.

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, madame Côté, vous avez soulevé plusieurs points, au niveau régional ou au niveau de la mise en oeuvre des politiques du ministère.

Premièrement, j'aimerais vous faire remarquer que les 607 millions de dollars dans le cadre des contributions dont vous avez parlé tout à l'heure ne comprennent pas seulement les ententes auxiliaires avec les différentes provinces, mais aussi au-delà de 150 millions de dollars pour le programme unilatéral de subventions à l'industrie à travers le pays et dans la zone spéciale de Montréal.

Pour ce qui est de l'aspect visibilité des ententes fédérales-provinciales, M. De Bané, à plusieurs reprises, a fait état qu'en fait, le gouvernement canadien ne récoltait pas sa juste part de crédit pour ces ententes-là. Depuis déjà un an, comme vous le savez, soit dans le cadre du programme des pâtes et papier, le ministère émet ses propres communiqués, le ministère paie unilatéralement les projets, il fait l'émission des chèques pour ces compagnies-là. Donc, il y a un degré beaucoup plus poussé de visibilité en ce qui touche les interventions du gouvernement fédéral par les ententes conjointes dans le cadre du programme du MEER.

Le choix des projets est aussi un élément sujet à controverse. Il faut reconnaître que c'est quand même dans le contexte des négociations. Le fait est que nous avons oeuvré dans le passé dans des domaines de juridiction provinciale, où le gouvernement a reconnu que les provinces, souvent, étaient mieux placées pour recommander des mesures spécifiques, dans le domaine de l'assainissement des sols ou autres.

• 1200

Dans le cadre d'un soutien pour favoriser la création d'emplois et développer le tourisme dans l'est du Québec, dont vous faisiez état tout à l'heure, je vous ferai remarquer qu'avec M. De Bané, le ministre, et aussi ses prédécesseurs, et je pense à Marcel Lessard et à M. MacKay, qui est ici ce matin, nous avons essayé de négocier avec le gouvernement du Québec des ententes sous la rubrique des régions-ressources en vue de favoriser des ententes qui comprendraient plusieurs volets dans plusieurs secteurs, et de favoriser la création d'emplois dans les régions-ressources du Québec, dont le bas St-Laurent, la Gaspésie. Les deux derniers gouvernements au Québec ont systématiquement refusé de s'associer avec nous dans les ententes spatiales multi-disciplinaires.

Mme Côté: Mais, monsieur Montreuil, monsieur le président, quand vous nous dites que les champs dans lesquels on s'est impliqué avec les gouvernements provinciaux sont généralement des champs de juridiction provinciale, je suis d'accord. Je suis d'accord avec vous. J'espère aussi que vous admettez que les provinces concernées étaient d'accord pour qu'on s'en

[Translation]

modest, and it received nothing at all. Now, I would like to know who chooses the projects which are accepted for sectorial agreements.

We could perhaps move on to other subjects later.

The Chairman: Mr. Montreuil.

M. Montreuil: Mr. Chairman, Mrs. Côté, you have raised several points about the regions and the implementation of departmental policies.

First, I would like to point out that the \$607 million worth of contributions you referred to do not include only subagreements with the various provinces, but also include more than \$150 million for the unilateral industrial subsidy program across the country and in the special area of Montreal.

On another point you raised, I would just point out that Mr. De Bané has mentioned on many occasions that the Canadian government was not receiving its fair share of credit for federal-provincial agreements. For a year now, as you are undoubtedly aware, under the pulp and paper agreement, the department has been issuing its own press releases as well as the cheques sent to the companies involved as it is the department which is unilaterally financing the projects. So, the federal government has a much higher profile now through the joint agreements administered by DREE.

The way in which projects are chosen has been another subject of controversy. You must not forget that there are negotiations which lead up to these agreements. The federal government has worked in areas of provincial jurisdiction previously and recognized that often provincial governments were in a better position to recommend specific measures for land recovery and similar projects.

Regarding job creation and the development of tourism in eastern Quebec which you raised earlier, I would point out to you that Mr. De Bané, the present minister, as well as his predecessors, Marcel Lessard and Mr. MacKay, who is here this morning, attempted to negotiate agreements with the Government of Quebec. These agreements were intended to affect several parts of several sectors in the economy and to encourage job creation in the resource areas of Quebec, including the lower St. Lawrence and the Gaspé. The last two governments in that province have systematically refused to associate themselves with us in any multidisciplinary spatial agreements.

Mrs. Côté: Mr. Chairman, Mr. Montreuil, when you tell us that in the past the areas in which you have been involved with provincial governments are generally areas of provincial jurisdiction, I agree with you. I realize that. But I also hope that you will admit that the provinces concerned agreed to a joint effort in those areas. So, if there was agreement to co-operate,

[Texte]

occupe avec elles. Alors, si c'était d'un commun accord qu'on décidait de faire des choses, moi je me pose la question suivante. Si on ne peut pas avoir d'idées dans l'identification des projets qui nous concernent, sommes-nous moins informés ou sommes-nous plus loin des gens? Sommes-nous complètement ignorants de la réalité qu'on vit, chacun dans notre comté? Est-ce qu'on représente quelque chose nous aussi, là? Je pense que cela devrait commencer à faire partie des négociations avec les provinces.

J'espère que mon temps n'est pas terminé, monsieur le président?

Le président: Non, non.

Mme Côté: Merci.

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, madame Côté, M. De Bané, à plusieurs reprises, a fait état qu'il avait l'intention de dialoguer, de consulter ses collègues dans l'élaboration des programmes que nous devons poursuivre avec le Québec ou avec d'autres provinces.

Je pense qu'il serait faux de sous-entendre, dans tous les cas où même dans la majorité des ententes qui ont été signées, pas seulement au Québec mais à travers le pays, que la participation et les recommandations fédérales émanant du ministre en place, du ministère et dans certains cas de ses fonctionnaires et de d'autres collègues, n'avaient pas un *input* quand même important dans le choix de projets. Comme vous le savez, M. De Bané est un ministre populiste, la consultation est quelque chose qui le préoccupe. Si j'en juge par les mesures récentes... On faisait état mardi de l'entente relative à la zone spéciale des îles de la Madeleine. Je peux vous assurer qu'il y a eu une consultation intensive à tous les niveaux, au niveau de la population et au niveau du député du coin. C'était de notoriété publique, la polémique entre le fédéral et la province, dans ce cas-là, et aussi le choix de projets où, effectivement, d'autres ministères tels Pêches et Océans, Transports Canada et autres ont contribué à mettre en oeuvre des programmes.

Nous reconnaissions qu'actuellement, tenant compte que dans les ententes auxiliaires traditionnelles la maîtrise d'oeuvre réside au niveau des provinces, les provinces ont récolté en fait plus que leur part de crédit et de mérite... Je peux vous assurer que le gouvernement est conscient de cela et que le gouvernement a l'intention de prendre des mesures pour modifier cela dans les ententes futures qui seront conjointes ou en communion d'esprit avec les provinces.

Mme Côté: Si vous permettez, monsieur le président. Si vous faites référence à l'entente spéciale ou au programme spécial qui a été développé pour répondre à des besoins précis dans la région des îles de la Madeleine, je suis très au courant et je suis très heureuse pour eux, étant donné qu'ils sont mon deuxième voisin de l'est. Je les connais bien et je pense que la nécessité ou les besoins étaient grands. Je suis d'accord avec vous pour dire que la consultation au niveau de la population et des personnes intéressées, en général, ça va très bien. Nos gens savent ce qu'ils veulent. Vous savez fort bien que nos problèmes se situent à un autre niveau. Quand on arrive au

[Traduction]

then I would like to know why we do not have any input into choosing the projects which are of interest to us. Are we less informed or are we farther removed from people? Are we totally ignorant of the situations in our respective ridings? Do we not count for anything? I think that we should begin to participate in negotiations with the provinces.

I hope that my time is not yet up, Mr. Chairman.

The Chairman: No.

Mrs. Côté: Thank you.

The Chairman: Mr. Montreuil.

M. Montreuil: Mr. Chairman, Mrs. Côté, Mr. De Bané has stated on many occasions that he intended to consult his colleagues on the development of programs with Quebec or with other provinces.

It would be incorrect to assume that in the majority of agreements signed not only in Quebec but across the country and input and recommendations from the minister responsible, the Department and, in some instances, officials did not count for quite a lot in the choice of projects. As you know, Mr. De Bané is a very people-oriented minister and consultation is of concern to him, especially judging by recent measures. On Tuesday, the agreement on the special area of Magdalen Islands was mentioned. I can assure you that there was intensive consultation at all levels for that agreement, both with the people as well as with the federal member of Parliament there. The polemics between the federal government and the province attracted quite a bit of attention in that case as did the choice of projects where other departments like Fisheries and Oceans and the Ministry of Transport participated in the implementation of the programs.

We recognize that at present the subagreements are supervised by the provinces and that it is they who reap more than their fair share of credit. I can assure you that the government is aware of that fact and intends to take steps to change the situation in future joint agreements with the provinces.

Mrs. Côté: If I may, Mr. Chairman, if the witness is referring to the special agreement or program designed to meet the needs of Magdalen Islands I am quite familiar with the project and am very happy for them as they are my second neighbour to the east. I know the region well and it was in great need of that special attention. I agree with you that consultation with the people concerned works quite well generally speaking. The people know what they want. However, you know that our problems are of a completely different nature. We have to deal with provincial administrations in a completely different language; it is not at all the same reality.

[Text]

niveau des administrations provinciales, c'est un autre langage qu'on tient, ce n'est pas du tout la même réalité.

Vous faisiez référence tout à l'heure . . . C'est de valeur, il va me manquer du temps! Vous faisiez référence tout à l'heure aux communiqués que, maintenant, vous émettez régulièrement. Monsieur Montreuil, on est encore en retard par rapport à la province de Québec, en particulier, et je veux parler de ce que je connais. Je veux parler de ce que je connais. Dès que le ministère de l'Expansion économique régionale a accepté un projet, la province de Québec, ayant tenu sa subvention en suspens en attendant que le ministère de l'Expansion économique régionale ait fait l'étude qu'il faut pour prouver la rentabilité d'une entreprise, décide d'y aller . . . Je ne parlerai pas des autres provinces, je ne les connais pas. Mais c'est ce qu'on vit chez nous. La province annonce cette subvention qui peut représenter peut-être 25 p. 100 de la nôtre. Elle annonce tout cela, et elle fait un montant global. Nous, on arrive après et on dit: «Bien, écoutez un peu, nous autres on a mis . . .» Là, je ne parlerai pas des grosses affaires, parce que des subventions d'un million, cela n'arrive pas souvent étant donné qu'il s'agit de la petite et la moyenne entreprise. Mais si une entreprise investit à peu près \$125,000, le gouvernement du Canada met peut-être \$40,000 ou \$45,000, et la province de Québec arrive avec un petit \$10,000 et elle annonce le montant Bon Dieu, total de tant de mille dollars.

• 1205

Cela n'a pas de bon sens. Il y a un autre commentaire que je voulais vous faire. Dans les communiqués que vous émettez, j'aimerais cela qu'on dise, en plus du ministre, que le comté est représenté par M. ou M^{me} Untelle, comme député. Il me semble que cela ne nous nuirait pas. Cela identifierait vraiment ce qui se passe dans son comté . . . Qu'on reçoive cela en même temps, et avant le PQ, s'il vous plaît!

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, nous prenons bonne note de vos suggestions, madame Côté.

J'ajouterais que, et là je pense aux initiatives auxquelles M. De Bané s'est associé depuis un an, qu'on parle de l'aide à la société Michelin en Nouvelle-Écosse, des modifications aux ententes sur l'industrie de pâtes et papiers, à l'implantation de l'usine de papier journal à Amos, si on faisait le bilan de la visibilité de la contribution du MEER et du gouvernement fédéral, nous avons obtenu notre large part du crédit.

Maintenant, en ce qui touche des projets peut-être d'une moins grande envergure, surtout lorsque la province est responsable, disons, de la ressource, dans l'exploitation forestière ou dans d'autres domaines, et que la province a un droit de regard et de décision, par exemple en ce qui touche le droit de coupe ou autre droit des sociétés, dans ce cas, l'aide du ministère est une aide additionnelle. Mais le gouvernement provincial se réserve le droit, surtout dans le domaine de la forêt, de donner ou de ne pas donner le droit de coupe aux sociétés.

[Translation]

[Text]

Earlier, you referred . . . Unfortunately, I am going to run out of time. Earlier, you referred to the press releases which you issue on a regular basis now. Mr. Montreuil, we are still behind the Province of Quebec in that respect and this is a situation with which I am familiar. I want to talk about a subject I know. As soon as the Department of Regional Economic Expansion accepts a project, the Province of Quebec, which has held the project in abeyance until the Department completed its feasibility study for the company involved, decides to go ahead with it. I cannot speak for the other provinces, because I am not familiar with the situation. But that is what happens in Quebec. The province announces a subsidy which may represent about 25 per cent of our contribution. Nonetheless, it is publicized as though it were the total amount of the subsidy and then the province acts as though it were a big deal. Here I am talking about small and medium size businesses, so the subsidies are generally not very large, perhaps in the order of \$1 million or so. However, if the business invests approximately \$125,000, the share of the federal government may be \$40,000 or \$45,000 and that of the Province of Quebec may be only \$10,000 and the province announces the total amount of \$50,000.

That makes no sense. There is also another comment I would like to make. In your press releases, I would like you to mention not only the Minister responsible, but that the riding is represented by such and such a member of Parliament. That would certainly not do us any harm and would give people an idea of what is happening in the riding. I think it should be included in the press release and I would appreciate our getting it before the PQ.

The Chairman: Mr. Montreuil.

M. Montreuil: Mr. Chairman, we have taken note of your suggestions, Mrs. Côté.

In the past year, the projects with which Mr. Debané has been associated, for example, the assistance to the Michelin company in Nova Scotia, amendments to the pulp and paper industry agreements, and the establishment of the newspaper mill in Amos, have obtained due credit for both DREE and the federal government.

Now, the smaller scale projects, especially where the provinces are responsible, like forestry development or other resource areas where the province has right of access and decision over cutting and so forth, the Department's assistance is supplementary. The provincial government reserves the right to give cutting rights to firms involved in forestry development.

[Texte]

Mais, encore une fois, si on fait le bilan particulièrement depuis un an, et même plus, de l'aspect visibilité, le MEER s'assure, soit unilatéralement ou conjointement, d'obtenir sa quote-part de crédit et cela va aller en s'accentuant.

Mme Côté: Monsieur le président . . .

Le président: Une toute petite question, madame Côté.

Mme Côté: . . . juste un commentaire, en terminant.

Les opinions que j'ai émises, vous savez, ce n'est pas une critique de ce qui est fait, c'est simplement dans le but qu'on se comprenne mieux et qu'on vive mieux la situation. Moi, je vous félicite parce qu'il y a eu des pas de géant qui ont été faits. Il y a une nette amélioration et je pense que les services qui sont donnés et l'aide financière qui est apportée par le ministère de l'Expansion économique régionale, c'est très apprécié de la part de la population sauf qu'il faudrait accentuer l'information et la faire entendre. Moi, je trouve que vous faites bien et que vous commencez à être identifiés sur les projets, et je trouve cela parfait.

Je vous remercie pour ce qui a été fait et je fais des voeux pour que vous ayez du succès dans les prochaines négociations, parce que c'est important, quand même ce ne serait qu'une question d'honnêteté vis-à-vis la population. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Côté.

The Chairman: Mr. MacKay.

Mr. MacKay: Thank you, Mr. Chairman. Just a few brief points. It is a pleasure for me to see some of the people here this morning with whom I used to work so closely. I have a bit of an appreciation through you, Mr. Chairman, to the parliamentary secretary and the deputy minister for the continuing struggle to get a fair share of the ever-diminishing amount in the federal budget that is allocated for the departments whose object it is to create some economic wealth. We seem to be continually losing out to the departments whose aim it is to distribute the wealth, and I understand very well the frustrations involved.

But with reference to my own province, I would like to ask a few specific questions on a couple of topics. Both of them, I guess, involve Nova Scotia and by coincidence are very close to the heart of the parliamentary secretary. I want to ask for a brief update on the progress of the business development plan for Sysco, keeping in mind, as I know he realizes, that if something is not done soon, the excellent management available to that corporation in the person of Michael Cochrane and Jack McCarthy may not be available. I imagine if something is not done reasonably soon they will throw up their hands and leave which will precipitate a very bad situation. I just wonder if the Parliamentary Secretary can tell me within a reasonable approximation when he expects something definitive and whether the plan is still holding to the objective to have a two-blast furnace operation, or is that going to be left in a fuzzy state?

[Traduction]

Once again, particularly in the last year but even before that DREE has had a higher profile either in its unilateral or joint agreements and has ensured its fair share of credit. This trend will continue in the future.

Mrs. Côté: Mr. Chairman . . .

The Chairman: One short question, Mrs. Côté.

Mrs. Côté: . . . just one comment, in closing.

You know, my remarks were not meant to be a criticism but to create better understanding of the situation. Personally, I would like to congratulate you on the incredible progress which has been made. There has been a definite improvement and the services and financial assistance offered by the Department of Regional Economic Expansion is very appreciated by people in the ridings. However, information must be better publicized. You are doing good work and I am very happy to learn that you are beginning to be identified with these projects.

Thank you for your achievements and I hope that your future negotiations will be successful as they are so important. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté.

Le président: Monsieur MacKay.

M. MacKay: Merci, monsieur le président. Quelques brefs commentaires. Je suis heureux de voir les gens avec qui j'ai déjà travaillé si étroitement. Monsieur le président, j'aimerais faire comprendre au secrétaire parlementaire et au sous-ministre combien il faut lutter pour avoir sa juste part du budget fédéral qui s'en va toujours en diminuant et qui est sensé viser les ministères dont l'objet est de créer une certaine richesse économique. Il me semble que ce sont toujours les ministères dont l'objet est de distribuer les richesses économiques qui l'emportent; donc, je comprends tout à fait les frustrations.

J'aimerais poser des questions précises sur des sujets qui touchent ma propre province. Deux d'entre elles portent sur la Nouvelle-Écosse et, par pure coïncidence, sont très importantes dans l'esprit du secrétaire parlementaire. Je lui demanderai de m'informer brièvement des progrès du programme de développement des entreprises en ce qui concerne la Sysco, étant donné que si l'on ne prend pas des mesures bientôt, comme il le sait sans doute, la société va perdre les compétences de Michael Cochrane et de Jack McCarthy, cadres de la société. Si l'on ne fait pas quelque chose bientôt, ils vont abandonner, ce qui accélérera la détérioration de la situation. Est-ce que le secrétaire parlementaire peut me dire quand il prévoit obtenir une réponse définitive à cet égard et si ce plan comprend toujours un des hauts fourneaux, ou si on va laisser cela en suspens.

[Text]

• 1210

The Chairman: Mr. MacLellan.

Mr. R. MacLellan: I would first like to agree with what the hon. member, Mr. MacKay, says, that Sydney Steel now has a top flight senior management team of Mr. Cochrane and Mr. McCarthy who, to a large degree, have turned around the operation of Sydney Steel so that now it has become quite a viable operation.

With relation to the business plan, as Mr. MacKay knows, there is no one more anxious to have a positive announcement with respect to Sydney Steel than I am. Also, as he knows, as the announcement and as a decision gets closer to the top and gets into the committee level and then to the Cabinet level that it gradually slows down, and those last few steps are agonizing, particularly when it is in your constituency.

Mr. MacKay: Trying to score a touchdown from the five-yard line when it is not on the ground.

Mr. R. MacLellan: I feel I can safely say to Mr. MacKay that an announcement will be made in the next few weeks. It is my hope that within the next couple of weeks an announcement will be made.

Mr. MacKay: Thank you, Mr. Chairman.

Another point to Mr. MacLellan, I believe it is still departmental policy that transportation is an important tool of economic development. I have some concerns, particularly in recent months, for the viability of the CNR system in our province and specifically in the port of North Sydney. I wonder, knowing the relationship that DREE has with other departments such as transport, whether the government is addressing itself and whether DREE is contributing to formulating a policy that deals with the competition, albeit more cost efficient, of shipping goods directly from Quebec to Newfoundland which is having the definite effect of causing the viability of the main line of the CN and the efficiency of the port of North Sydney to be affected. What is happening there?

Mr. R. MacLellan: As Mr. MacKay knows, all the arms of CN are pretty well interrelated. It was hoped that when an announcement for CN Express to remain open in Sydney was made that it would help the CN Marine service to Newfoundland, that as much Newfoundland traffic as was reasonably possible would be funnelled from the CN Express office through CN Marine and cross from North Sydney to Newfoundland.

Now there is a very definite problem existing in the town of North Sydney and in the north side which is also in my constituency. As a matter of fact, within the last five years CN Marine has laid off approximately 1,000 workers, 500 on the wharf and 500 on the ferries themselves. To no small measure a problem has been created by the subsidies offered by the Department of Transport to—

Mr. MacKay: Clarke and Crosbie.

[Translation]

Le président: Monsieur MacLellan.

M. R. MacLellan: Je voudrais dire tout d'abord que je suis d'accord avec M. MacKay. La Sydney Steel dispose maintenant d'une équipe de direction de haut calibre comprenant M. Cochrane et M. McCarthy qui ont, dans une large mesure, modifié la situation à la Sydney Steel de telle sorte qu'il s'agit maintenant d'une entreprise rentable.

Pour ce qui est du plan, personne n'est plus désireux d'en venir à une annonce positive à ce sujet que moi. Plus on monte dans la hiérarchie, passant au comité puis au Cabinet, plus la décision est longue à prendre et ces dernières étapes sont particulièrement difficiles lorsqu'il s'agit de votre circonscription.

M. MacKay: C'est comme essayer de marquer un but alors que le ballon est encore en l'air.

M. R. MacLellan: Je crois pouvoir dire à M. MacKay qu'on annoncera la décision d'ici quelques semaines, du moins je l'espère.

M. MacKay: Merci, monsieur le président.

Je crois que le ministère croit toujours que les transports sont un outil important de développement économique. Je m'inquiète, surtout depuis quelques mois, de la viabilité du réseau du CN dans votre province et surtout dans le port de North Sydney. Connaissant les liens qui unissent le MEER aux autres ministères comme les Transports, je me demande si le gouvernement étudie cet aspect de la question et si le MEER contribue à la formulation d'une politique à cet égard. En effet, les produits sont expédiés directement par bateaux du Québec à Terre-Neuve, ce qui met en péril la rentabilité du CN et du port de North Sydney. Que fait-on à cet égard?

M. R. MacLellan: Comme M. MacKay le sait, toutes les divisions du CN sont interrelées. On espérait que lorsqu'on annoncerait que le CN Express continuerait à Sydney, cela aiderait le service maritime du CN jusqu'à Terre-Neuve. On espérait que, autant que possible, les marchandises seraient expédiées par le CN Express et le service maritime du CN de North Sydney à Terre-Neuve.

La ville de North Sydney et la zone nord qui fait également partie de ma circonscription ont des problèmes certains. Les cinq dernières années, le service maritime du CN a mis à pied quelque mille travailleurs, 500 qui travaillaient sur les quais et 500 qui travaillaient sur les traversiers. Ce problème est dû en grande partie aux subventions du ministère des Transports . . .

M. MacKay: Clarke and Crosbie.

[Texte]

Mr. R. MacLellan: —to Clark. No, in the past it has only been to Newfoundland Steamships Limited, to Clarke.

Mr. MacKay: But I think Crosbie is part of it.

Mr. R. MacLellan: They are now part of the whole thing, but in the past the subsidies have been to Clarke and they have amounted to as much as \$15.64 a ton. Now this to compete against our own Crown corporation has been questionable.

Mr. MacKay: It does not make much sense.

Mr. R. MacLellan: Also, there has been a commitment, a guarantee given by CN Express to Newfoundland Steamships Limited to ship so many piggyback trailers from Halifax to Newfoundland which has also had an effect on the service from North Sydney to Newfoundland. The only direct relationship that DREE has had to the present or is having at the present in the problems of North Sydney and Sydney harbour in general is to finance, along with Department of Development of the Province of Nova Scotia, a harbour study which will in conjunction with the report commissioned by the Department of Transport that has recently been tabled by ADI Limited in Fredericton on the past history of the problems at North Sydney from 1968 to the present. Hopefully those two reports will give us a picture of what the problems will be and an indication as to how these matters can be handled in the future. When the Harbour Study is completed, it is the minister's feeling that then DREE will be in a better position to analyse the problem and to deal with it. The Harbour Study is being planned for release on June 4, which is Ports Day in industrial Cape Breton.

• 1215

Mr. MacKay: Mr. Chairman, the minister, the parliamentary secretary and I and other MPs from the region know that through the years the viability of the CNR system in the Maritimes has been very badly weakened, and we think back to when Section 145 was still in the British North America Act, which clearly set out the importance of that rail system even to Confederation. I am glad to see that the parliamentary secretary is aware, as I knew he would be, of the importance of maintaining our rail system in a healthy state.

I know we do not have much time. So if I may I will just direct two questions to Mr. Montreuil, again just for information update. I wonder if he could give me a report on how the ocean industry sub-agreements negotiations are going in Nova Scotia—or Newfoundland as well, if he wishes, but I am particularly interested in Nova Scotia—and whether there is any continuing discussion with Agriculture in terms of taking the PFRA program, changing its status in any way—perhaps combining it with a program for the eastern part of the country like we used to have in the Atlantic region, the Maritime Marshland Rehabilitation Act—and making it a national program, perhaps under Agriculture, perhaps under DREE. I wonder whether there is any sort of movement in this regard and, as an addendum, any reorganization going on in Atlantic Canada. Is the Moncton office being changed or reorganized in any way?

[Traduction]

M. R. MacLellan: —à Clarke. Par le passé, on en accordait seulement à la *Newfoundland Steamships Limited*, à Clarke.

M. MacKay: Je pense qu'on en accorde également à Crosbie.

M. R. MacLellan: Ils en reçoivent maintenant, mais par le passé, c'était seulement à Clarke. Elles allaient jusqu'à \$15.64 la tonne. C'était une pratique douteuse puisqu'elle leur permettait de faire concurrence à la société de la Couronne.

M. MacKay: Cela n'a aucun sens.

M. R. MacLellan: De plus, le CN Express s'est engagé auprès de la Newfoundland Steamship Limited à expédier un nombre donné de conteneurs ferroviaires de Halifax à Terre-Neuve, ce qui a également eu des répercussions sur North Sydney. Tout ce que fait le MEER pour résoudre les problèmes de North Sydney et du port de Sydney en ce moment, c'est de financer, de concert avec le ministère du Développement de la province de la Nouvelle-Écosse, une étude sur le port, qui s'ajoutera au rapport déposé récemment par ADI Limited à Fredericton, rapport demandé par le ministère des Transports sur l'historique des problèmes à North Sydney à partir de 1968. Nous espérons que ces deux rapports nous donneront une bonne idée des problèmes et des solutions qu'il faut adopter à l'avenir. Lorsque l'étude sur le port sera terminée, le ministre croit que le MEER pourra analyser le problème d'une façon plus efficace et trouver une solution. Cette étude devrait être publiée le 4 juin qui est «Ports Day» au Cap-Breton.

M. MacKay: Monsieur le président, le ministre, le secrétaire parlementaire, d'autres députés et moi-même qui venons de la région le savons très bien. Avec les années, la viabilité du CN dans les Maritimes a été sérieusement érodée. Il faut se rappeler de l'article 145 qui figurait dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et qui exposait clairement l'importance du réseau ferroviaire pour la Confédération. Je suis heureux de voir que le secrétaire parlementaire est conscient de l'importance de conserver un bon réseau ferroviaire dans notre région.

Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps. Je poserai donc deux questions à M. Montreuil pour obtenir plus de renseignements. Pouvez-vous me dire où en sont les négociations sur l'industrie océanique en Nouvelle-Écosse et également à Terre-Neuve, et si l'on continue à discuter avec le ministère de l'Agriculture de la possibilité de modifier le programme ARAP, en le combinant par exemple avec un programme pour la partie est du pays. Nous pourrions en faire un programme comme celui que nous avons déjà eu dans la région de l'Atlantique, la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes. Ce serait un programme national qui pourrait relever du ministère de l'Agriculture ou du MEER. A-t-on pris des mesures à cet égard et y a-t-il une réorganisation quelconque en cours dans les provinces Atlantiques. Est-ce qu'on a changé ou réorganisé le bureau de Moncton?

[Text]

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. MacKay, I will endeavour to respond to the specific points you have raised. With regard to subsidiary agreements being negotiated and being signed, you are correct in stating that ocean industries is one agreement that is close to fruition, and Mr. De Bané expects to have the annual meeting of the General Development Agreement with Nova Scotia within the next four to six weeks, at which time the ocean industries agreement and discussions with regard to agricultural development and other initiatives, including forestry and the pulp and paper, would be addressed.

From an organizational standpoint, be it the PFRA or the Atlantic regional office of DREE, I would think that all that would be part and parcel of the new legislation and the ways and means which we would be able to implement our revised programs across the country, and that we do not envisage modest changes prior to that legislation coming forth.

Mr. MacKay: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. MacKay. Mr. Murphy. Now, this being the second round, you have five to six minutes.

Mr. Murphy: I am not sure whether that is really how our rules work, but I am willing to accept the time limits—especially since I know there is someone following me—for this time.

Let me make a brief statement, Mr. Chairman. There is something I was going to say to the steering committee, but because of a question brought up at the beginning of our meeting today I would like to say it now. I have some concerns about our tour to Quebec this coming fall. I am certainly not against going to Quebec. I was looking forward to it and am still looking forward to it in terms of enjoyment and in terms of hoping to get some information from it. But unless I see some more specific work, or some kind of a framework, or some kind of focus to our trip—and that is not just within the community's framework, but also in that we are actually going to be doing some real review of government programs and maybe some investigation of future programs—I would really find it difficult to recommend that our party support that trip.

• 1220

I am not saying that as a threat, and I do not mean it in that way at all. I found the trip to the Atlantic provinces to be somewhat informative, but I really felt, because we lacked that framework, we lacked that focus, we came back and our report was very vague and very general. As one of the people responsible for that report, I am certainly not criticizing the people who drafted it. But I am saying that we as a committee, and with the co-operation of the department, really have to know what we are going out there to look for.

I wanted to raise that. I was only going to raise it at steering committee, but because it was brought up today, I thought I should lay it on the table.

[Translation]

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, j'essaierai de répondre aux questions précise que vous avez posées. En ce qui concerne les ententes auxiliaires, vous avez raison de dire que les négociations portant sur les industries océaniques sont presque terminées et que M. De Bané prévoit tenir la réunion annuelle sur l'entente-cadre de développement avec la Nouvelle-Écosse d'ici 4 à 6 semaines. On y discutera de l'entente sur les industries océaniques, des discussions portant sur le développement agricole et d'autres initiatives, dans le secteur forestier et des pâtes et papiers, entre autres.

Du point de vue de l'organisation, qu'il s'agisse de l'ARAP ou du bureau régional du MEER, cela dépend de la nouvelle loi et de la façon dont nous pourrons appliquer nos programmes révisés au pays. Nous ne prévoyons pas apporter de changements avant que cette loi ne soit adoptée.

M. MacKay: Merci.

Le président: Merci, monsieur MacKay. Monsieur Murphy. Comme c'est le deuxième tour, vous avez 5 à 6 minutes.

M. Murphy: Je ne suis pas certain que ce soit le règlement, mais je suis disposé à accepter surtout que je sais qu'un autre député veut prendre la parole après moi.

Je voudrais faire une brève déclaration. J'allais dire quelque chose au comité directeur, mais comme une question a été soulevée au début de la réunion aujourd'hui, je voudrais le dire maintenant. Notre visite au Québec cet automne me préoccupe. Je ne suis pas du tout contre. J'étais très heureux d'y aller et je le suis toujours, parce que c'est toujours un plaisir et que je veux également obtenir des renseignements. Je ne pourrais recommander à notre parti d'appuyer ce voyage que si nous fixons un cadre et des objectifs de travail précis. Ce voyage ne m'intéresse que si nous avons réellement l'intention d'examiner des programmes fédéraux et de faire une enquête sur les programmes prévus pour l'avenir.

Je ne voudrais cependant pas que mes propos soient interprétés comme une menace. J'ai trouvé notre voyage dans les provinces de l'Atlantique assez intéressant, mais notre rapport a été très vague et très général, et cela est dû, je pense, au fait que nous ne travaillons pas dans le contexte d'un cadre bien défini et que nous n'avions pas d'idées précises. Étant donné que je compte parmi les personnes responsables de ce rapport, je n'ai aucunement l'intention d'en critiquer les rédacteurs. Ce que j'ai dit, c'est qu'en tant que comité, bénéficiant de l'aide du ministère, nous devons vraiment savoir à la recherche de quoi nous partons.

Je pensais soulever cela uniquement lors de la réunion du comité directeur, mais puisqu'on en a parlé, j'ai pensé bon d'exposer mon point de vue.

[Texte]

The Chairman: Mr. Murphy, on that particular question, I am open to suggestion by the steering committee, and then we will submit it to this full committee. I agree with you that if it is just to travel to one particular part of Canada and then come back without any concrete proposals or direction we can give to the ministry, it is not as fruitful as we would like it to be. But there again, at the next meeting of the steering committee, I am quite open, and I believe every member of the committee is open, to fruitful work when we do go to different parts of Canada and study, on the spot, the work of the department. As you mentioned, if it is only to make vague suggestions, I am not sure the ministry benefits from it. I subscribe to your views.

Mr. Murphy: Okay, I just wanted to make sure that when people left this room they did not think it was agreed to. I wanted to bring that up at this time.

My question to the deputy ministers somewhat relates to my previous statement. We presently have a Western Development Fund, which was in the budget of last fall. It is \$2 billion, which means over the next three years that is an amount equal to the DREE budget, presuming the budget stays the same for the next three years: The \$2 billion is three times the amount in the present DREE budget, just for one development fund. It again relates to the communication-co-operation thing we hear so much about from the minister and from other people. It is an issue I have raised a number of times in committee. The study for how that very large amount of money is going forward—there has been no request to me as the party critic, as the member from the west, as somebody who represents two-thirds of the Province of Manitoba, in geography, to ask what I think, or for any suggestions we may have. There has been no request from the secretariat—and I believe the secretariat is basically REA officials—for what we think should be happening in this program. So I raise that issue, and I would ask the deputy minister to check into that.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I think it is noted—and recognizing DREE's role as having a very heavy involvement in the secretariat of the committee.

The Chairman: Do you have any more questions, Mr. Murphy?

Mr. Murphy: Yes, I have lots of questions.

The Chairman: One more.

Mr. Murphy: Because of the time, I will just throw in a quick one.

Last year the deputy minister was quite considerate and provided me with figures on—I think he already knows the question—how much of DREE's money went to large industries, to medium-sized industries, and to small industries. I will not quote the figures, but as far as I am concerned, a hell of a lot of money went to large industries.

[Traduction]

Le président: Monsieur Murphy, il faudra que le comité directeur étudie votre demande et communique sa décision au comité plénier. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il n'est pas très utile de nous rendre dans une région donnée du pays, si nous ne pouvons en revenir avec des propositions ou des orientations concrètes à donner au ministère. Il faudra, comme je l'ai déjà dit, que le comité directeur en discute lors de sa prochaine réunion. Je pense que tous les membres du Comité seraient d'accord pour dire qu'il n'est utile de voyager que si nous pouvons étudier sur place le travail du ministère. Comme vous l'avez si bien dit, le ministère ne tire pas grand-chose de nos voyages si nous ne lui donnons que de très vagues propositions. Je suis tout à fait d'accord avec vous à ce sujet.

Mr. Murphy: D'accord. Je voulais tout simplement qu'il soit clair que nous n'avons encore rien décidé au sujet du voyage. C'est pourquoi j'ai soulevé cette question.

La question que j'aimerais poser au sous-ministre se rapporte en quelque sorte à la déclaration que je viens de faire. Il existe à l'heure actuelle un Fonds de développement de l'Ouest, qui avait été prévu dans le budget annoncé l'automne dernier. Ce fonds s'élève à 2 milliards de dollars. Ce seul fonds correspond à une somme équivalente à trois fois le budget actuel du MEER. Cette remarque tient bien sûr uniquement si le budget du MEER reste le même pour les trois prochaines années. Ma question se rattache à cette question de communication et de coopération dont le ministre et d'autres parlent si souvent. J'ai d'ailleurs posé ma question à plusieurs reprises, lors de réunions du comité. Pour ce qui est de l'étude de l'utilisation qui sera faite de cet argent, personne ne m'a demandé mon avis. Pourtant, je suis le critique de mon parti, député de l'Ouest, et je représente les deux tiers de la province du Manitoba, sur le plan géographique. Le secretariat, qui est surtout composé de fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale, ne nous a pas du tout demandé ce que nous pensions du programme. C'est pourquoi je demande au sous-ministre de vérifier où en est la situation.

Mr. Montreuil: Monsieur le président, j'ai noté cette question, et je reconnaiss que le MEER joue un rôle important pour ce qui est du secretariat du comité.

Le président: Avez-vous d'autres questions à poser, monsieur Murphy?

Mr. Murphy: Oui, un tas.

Le président: Je vous accorde la permission d'en poser encore une.

Mr. Murphy: Étant donné l'heure, je vais m'en tenir à une toute petite.

L'an dernier, le sous-ministre m'a très gentiment fourni des chiffres, il doit bien se douter de la question que je vais lui poser, sur la répartition qui a été faite de l'argent octroyé par le MEER. Je lui avais demandé quelle part du montant total avait été donnée aux petites et aux moyennes entreprises. Je ne vais pas vous citer ces chiffres, mais j'ai l'impression qu'une part énorme du montant total a été donnée aux grosses industries.

[Text]

Do you have some preliminary figures as to what is happening this year?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, we responded to that question I believe last year, and I would say that if we look at the history of the REA program since its inception in 1969, effectively the support being provided to what we refer to as the large-scale projects, those which are \$2 million capital investment and above, is still quite significant. But it has gone down from the earlier period where the support amounted, at the very beginning, to about two thirds of DREE expenditures for that limited number of large-scale projects, to a figure now that is closer to some 52 per cent. But again I would reiterate that over 91 per cent of projects supported under the RDIA program fall in the small to medium-size category. However, it is quite correct that a significant per cent of the funds expended go to the more capital-intensive enterprises.

• 1225

There is a parallel to be made. The department has examined what goes on in other parts of the world and we found in the OECD countries that the same phenomenon of supporting the capital intensive projects is also the case, and that there are a lot of spin-off benefits that result from these initiatives. One should not limit one's purview strictly to the project itself. I think it would be a mistake if, owing to our concern specifically in the country, that we would disassociate ourselves from capital-intensive projects, because our experience has shown that many of them have long-term benefits in the quality of jobs, the renumeration and the spin-offs that would result.

Mr. Murphy: With respect, that was not my question. I deliberately did not go into an argument over the merits and, to my idea, some of the lack of merits, for the present balancing of funds. What I had asked is if you had some preliminary figures for what has happened in this last year. The year before, you had given me figures which indicated the large industries got \$70 million; they produced 4,690 jobs. The small industries only got \$20 million and they produced 4,680 jobs. Ten less jobs and it cost us an extra \$50 million. As I said, I was not going to go into that, but I thought the deputy minister provoked the response.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I will have to take note of that question and we will be responding to the member.

The Chairman: Okay.

Merci, monsieur Montreuil.

Monsieur Cyr, très brièvement.

M. Cyr: Oui, très brièvement. Je prendrai cinq ou six minutes.

[Translation]

Pourriez-vous me fournir des chiffres provisoires pour l'année en cours?

M. Montreuil: Monsieur le président, je pense que nous avons répondu à cette question l'an dernier. Si l'on regarde l'histoire du programme d'expansion économique régionale depuis sa création en 1969, il est vrai qu'une part importante des fonds a toujours été mise à la disposition de ce que nous appelons les projets de grande envergure, pour lesquels les dépenses en capital s'élèvent à 2 millions de dollars et plus. Mais ce chiffre correspondant à l'appui, qui s'élevait au tout début, à environ deux tiers des dépenses faites par le MEER pour des projets de grande envergure, se rapproche maintenant davantage de 52 p. 100. Mais je souligne de nouveau que plus de 91 p. 100 des projets appuyés en vertu du programme LSDR sont de petite ou de moyenne envergure. Il est néanmoins vrai qu'un pourcentage assez important des fonds sont mis à la disposition des entreprises dont les dépenses en capital sont plus importantes.

Il convient ici de faire une comparaison. Le ministère a en effet étudié ce qui se passe ailleurs dans le monde et il a constaté que le même phénomène se produisait dans les pays de l'OCDE. Dans ces pays, comme au Canada, on investit davantage dans les projets qui supposent des dépenses en capital importantes, car ces initiatives donnent lieu à des retombées fort intéressantes. Mais il ne faut pas limiter notre étude aux projets eux-mêmes. Il serait en effet regrettable que nous nous dissociions des projets de grandes dépenses en capital entrepris dans ces pays, car notre expérience a clairement démontré que bon nombre des projets de ce genre amènent des avantages à long terme sur le plan de l'emploi et des salaires ainsi que des retombées économiques.

M. Murphy: Avec tout le respect que je vous dois, ce n'était pas la question que je posais. J'ai d'ailleurs voulu éviter qu'on ne se lance dans un argument au sujet des avantages ou des inconvénients que l'on peut trouver à cet équilibrage des fonds. Je vous demandais si vous ne disposiez pas de certains chiffres provisoires sur les activités entreprises cette dernière année. Pour l'année précédente, vous m'avez dit que les grosses industries avaient reçu 70 millions de dollars et qu'elles avaient créé 4,690 emplois, tandis que les petites entreprises n'ont reçu que 20 millions de dollars pour 4,680 emplois créés. Pour 10 emplois de moins, elles auront perdu 50 millions de dollars. Comme je l'ai déjà dit, je n'avais pas l'intention de soulever tout cela, mais le sous-ministre m'y a poussé.

M. Montreuil: Monsieur le président, nous allons prendre en note cette question et nous tâcherons d'envoyer une réponse au député.

Le président: Très bien.

Thank you, Mr. Montreuil.

Mr. Cyr, it is now your turn but I would ask you to be brief.

M. Cyr: Yes, I shall be very brief. I will only take up five or six minutes of the committee's time.

[Texte]

Monsieur le président, sans doute que les fonctionnaires du ministère sont au courant qu'au Québec nous assistons à la fermeture et à l'ouverture d'usines dans le domaine manufacturier.

En Gaspésie la *Consolidated Bathurst Inc.* a accumulé des déficits depuis plusieurs années, déficits d'opération à sa scierie de Marsoui. Et la compagnie évalue sa scierie et tout le roulant à 3.7 millions de dollars. Les directeurs ont décidé il y a quelque temps de faire cadeau à la province de cette usine et du roulant afin que cela puisse servir à la création d'emplois ou maintenir les emplois à Marsoui. Et, on m'apprend aussi que la société d'État Export doit prendre la relève. Le maire de Marsoui, Gislain Deschesnes, m'a déclaré que la Export devrait procéder à la modernisation de cette usine pour la rendre rentable. Et, je me rappelle qu'en 1971, le gouvernement du Canada, par l'entremise du MEER, est intervenu massivement pour l'implantation de cette scierie à Marsoui et le subside était de \$666,166.

Le ministre Bérubé, député de Matane, donc, Marsoui est dans sa circonscription, a déclaré que la scierie de Marsoui deviendra rentable avec l'établissement d'une papeterie à Matane. Personnellement, je crois qu'il ne s'agisse, en 1981, que d'un énorme ballon politique lancé à un moment stratégique. Ma question est la suivante ou mes questions sont les suivantes, monsieur le président: Est-ce que le ministère de l'Expansion économique régionale a déjà été approché par Export ou le gouvernement de la province de Québec pour collaborer au financement de la modernisation de l'usine de Marsoui? Et, est-ce qu'une société d'État peut bénéficier de subsides dans le cadre de la loi des subventions au développement régional?

• 1230

Le président: Merci, monsieur Cyr. Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur Cyr, pour ce qui touche votre première question de savoir s'il y a une demande qui a été déposée, je devrai y répondre plus tard à cette question-là. Je ne sais pas si spécifiquement une demande a été déposée au ministère.

Maintenant, en ce qui touche la deuxième partie de votre question, si le MEER est en mesure de supporter une société d'État, la réponse est oui. C'est qu'il n'y a rien dans notre loi qui nous empêche d'aider une société d'État d'une province qui va redémarrer un projet.

Dans plusieurs cas, et je pense à l'usine à Amos que nous avons supportée l'an passé, nous souhaitons voir Export s'associer avec le secteur privé, car Export est impliqué dans bon nombre de projets. Et je crois que dans ce cas-ci nous souhaiterions voir l'entreprise privée participer au projet. Mais, en fait, nous sommes disposés à examiner tout projet viable pour recréer les emplois à Marsoui.

M. Cyr: Merci. Maintenant, monsieur le président, vous savez que l'on a beaucoup parlé, au cours des derniers mois,

[Traduction]

Mr. Chairman, the officials of the department are certainly aware of the fact that the Province of Quebec is witnessing a certain number of manufacturing plant openings and closures.

Over the past few years, Consolidated Bathurst Inc. in the Gaspé region, has been accumulating operation deficits of its Marsoui sawmill. This company has evaluated its sawmill and its rolling capital at about \$3.7 million. Its managers decided a little while ago to hand over the plant and its rolling capital to the province in hope that it would serve to create employment or at least maintain those jobs that already exist at Marsoui. I have also been told that the Export Development Corporation, which is a Crown corporation, is to take over. The mayor of Marsoui, Gislain Deschesnes, told me that the Export Development Corporation was to modernize the plant in order to make its operation more feasible. I also recall that in 1971 the Government of Canada, through DREE, intervened on a large scale to assist the setting up of this sawmill in Marsoui. If my memory serves me right, a grant of \$666,166 was made at that time.

The minister, Mr. Bérubé, also member for Matane, and therefore for Marsoui which is part of his riding, announced that the Marsoui sawmill would become feasible with the founding of a paper mill at Matane. As far as I am concerned, that was just a political balloon launched at a very opportune and strategic moment in 1981. My questions therefore, Mr. Chairman, are the following: has the Minister responsible for Regional Economic Expansion contacted the Export Development Corporation or the government of the Province of Quebec in view of offering financial assistance for the modernization of the Marsoui plant? Also, can a Crown corporation receive grants under the Regional Development Incentives Act Program?

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Mr. Montreuil.

M. Montreuil: Mr. Cyr, as far as your first question is concerned, I will have to wait to give you an answer. I do not know if a request has been officially made with the department.

As for your second question, dealing with whether DREE is able to support a Crown corporation, the answer is yes. There is nothing in the law to prohibit us from helping a Crown corporation in a province where a project is going to be relaunched.

In a great number of cases, and that of the plant in Amos which we supported last year comes to mind, we wish to see Export co-operate with the private sector, because it participates in a good number of projects. I believe that in this case we would like to see the private sector participate in the project. But I must point out that we are willing to examine any viable project that could create jobs in Marsoui.

M. Cyr: Thank you. Mr. Chairman, you are certainly aware of the fact that we have often spoken, these past

[Text]

d'une papeterie à Matane et de l'implantation de d'autres industries dans la Vallée de la Matapédia. Et un journal de Québec a mentionné dernièrement qu'il y avait une entente spéciale de signée entre les deux gouvernements. Est-ce que le sous-ministre pourrait nous dire par votre entremise, monsieur le président, si vraiment il existe une entente officielle qui a été signée et cette entente peut-elle être rendue publique?

M. Montreuil: Monsieur le président, pour ce qui touche le dialogue entre M. De Bané et M. Bérubé en vue de créer des emplois dans la région de Matane, Causapscal, Val-Brillant, etc., il n'existe pas d'entente auxiliaire de signée, sauf qu'il y a un protocole, un échange où les deux ministres se sont concertés en vue de créer des emplois dans la région. Et, nous, de notre côté, nous examinons les projets qui sont présentés pour être supportés, soit via le programme de subventions au développement régional qui est un programme, comme vous le savez, unilatéral du ministère ou dans le contexte d'une entente conjointe avec le gouvernement du Québec.

M. Cyr: Une petite question, elle est courte ...

Le président: La dernière.

M. Cyr: Ma dernière. En 1975, monsieur le président, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont signé une entente auxiliaire sur les infrastructures industrielles. Et cette entente fut amendée en 1978. Je suis au courant qu'au mois d'août 1980, le gouvernement du Québec a présenté un projet d'amendement de l'entente auxiliaire concernant tout particulièrement le développement de l'industrie des pêches dans l'est du Québec, en Gaspésie.

Est-ce que nous pouvons avoir un bref aperçu de la situation des négociations entre le MEER et le gouvernement du Québec dans ce secteur particulier?

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, les négociations avec le gouvernement du Québec, en ce moment, tournent en grande partie, justement, autour des difficultés de création d'emplois dans le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie.

De plus, M^{me} Côté tout à l'heure faisait état de l'entente qui est sur la table sur le tourisme. Dans le cadre des interventions dans le domaine des pêches, il faut reconnaître que la zone spéciale qui a été mise en place aux Iles de la Madeleine, la composante pêche, est une partie importante des interventions unilatérales du gouvernement fédéral. Mais, en ce qui touche les négociations spécifiques pour modifier l'entente des infrastructures industrielles, il existe un volet des pêches; je pense que je ne serais pas tellement franc si je disais que c'est un projet prioritaire dans le cadre du dialogue fédéral-provincial à ce moment-ci.

Le président: Merci, monsieur Montreuil, monsieur le secrétaire parlementaire, monsieur le sous-ministre.

Gentlemen, thank you very much. The meeting stands adjourned until Tuesday at 9.30.

[Translation]

months, of the opening up of a paper mill in Matane and of other industries in the Matapedia Valley. An article published recently in a Quebec newspaper said that a special agreement had been signed by the two governments. Could the deputy minister tell us if such an agreement exists and, if so, could it be made public?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, as far as the discussions which have taken place between Mr. De Bané and Mr. Bérubé regarding the creation of jobs in the areas of Matane, Causapscal, Val-Brillant, et cetera are concerned, no subsidiary agreement has yet been signed. The two ministers have, however, met to study the possibilities of creating jobs in those regions. We, on our side, examine the projects for which aid is requested, projects which are presented either through the Regional Development Grants Program, which, as you know, is a unilateral departmental program, or in the context of a joint agreement with the Government of Quebec.

Mr. Cyr: One more short question ...

The Chairman: It will be your last.

Mr. Cyr: Very well. Mr. Chairman, in 1975 the Government of Canada and that of Quebec signed a subsidiary agreement on industrial infrastructures. This agreement was amended in 1978. I also know that in August 1980, the Government of Quebec presented an amendment proposal for the subsidiary agreement, dealing specifically with the development of the fishing industry in the eastern part of Quebec and, most particularly, in the Gaspé region.

Could you give us a brief rundown of the status of the negotiations between DREE and the Government of Quebec in this area?

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, negotiations which have been undertaken with the Government of Quebec are presently dealing mostly with job-creation problems in the Lower St. Lawrence and Gaspé regions.

A little while ago, Mrs. Côté referred to the agreement on tourism presently being studied. I must underline that as far as the region of the Magdalen Islands is concerned, fishing activities are one of the main objects of the unilateral interventions made by the federal government. In the context of the negotiations that have been undertaken in view of modifying the agreement on industrial infrastructures, there is one part which deals with fisheries. But I would be lying if I said that fisheries are a priority in the federal-provincial discussions now taking place.

The Chairman: I would like to thank Mr. Montreuil, the parliamentary secretary and the deputy minister for having joined us.

Messieurs, je vous remercie. La séance est levée jusqu'à mardi, 9h30.



[Translation]

d'une papeterie à plusieurs et l'implantation de d'autres industries dans la Ville de la Matapedia. Si les projets de Québec à mentionné auparavant sont à venir une coopération de grande envergure sera à faire à l'avenir. C'est que le sous-ministre pourrait nous montrer cette entente, toutefois, le présentement, si vraiment il existe une entreprise qui a fait un accord au sujet de ce qu'il a dit, je devrais peut-être publier?

M. Montreuil: Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons pas toucher le dialogue entre M. le ministre M. Blain et moi de prior des emplois. Mais je tiens à dire à M. Blain, l'ensemble, mais surtout, il n'existe pas d'entente entre nous deux, mais il n'y a pas d'opposition. Je voulais voir les deux ministères en tant que partenaires en cas de succès de nos projets dans le Bas-Saint-Laurent, de notre côté, nous continuons les projets qui sont prévus pour être suivis par nos bureaux de développement de communautés diversifiés et nous qui en fait proposent, comme vous le savez, l'ensemble du ministère est dans le contexte d'une entente importante avec le gouvernement du Québec.

M. Gagnon: Je prie le président de me donner

Le président: La dernière.

M. Gagnon: Mesdames et Messieurs, au cours de la dernière partie de la séance, nous avons discuté de la situation dans laquelle nous nous trouvions au sujet de l'industrie forestière et de la pêche. Si certains projets furent réalisés en 1974, nous savons qu'ils sont échoués. Mais le gouvernement du Québec a tenu un projet d'expansion de l'ensemble des industries forestières et de la pêche dans le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay.

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Robert Montreuil, Deputy Minister

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, les négociations entre le gouvernement du Québec, et ce moment, sont en grande partie, justement, parce des difficultés de l'emploi d'emploi dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

De plus, M. Charron à l'heure faisait faire de l'ordre, il est sur le tableau sur le bureau. C'est le cadre des discussions dans le domaine des pêches, il faut reconnaître, une situation spéciale qui a été mise en place aux îles de la Matapedia. La composante pêche, est une partie importante des négociations, malheureusement du mouvement fédéral. Mais, nous avons les négociations spécifiques pour modifier l'accord de ces structures industrielles, il est en voie de faire, et c'est ce que je ne serai pas taillé pour faire si je disais que c'est un point prioritaire dans le cadre du dialogue officiel, mais c'est le moment-ci.

Le président: Messieurs, monsieur Montreuil, je vous invite à prendre la parole au nom de votre ministère.

Gentlemen, thank you very much. The meeting will be adjourned until Tuesday at 10:30.

Third Troisième class classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office.
Supply and Services Canada.

45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien.
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

Mr. Montreuil: which bars regarding the
Bas-Saint-Laurent, Yal-Beau
mont has y
not to do with
We can not
of projects
Developpement
eral d'entreprises
ment made by the government of Quebec
Mr. Charron: The Chairman: Mr. Chairman

The Chairman: Mr. Chairman

M. Charron: Mr. Chairman, in 1973 the Government
of Quebec and the federal government subsidiary agreement
of industrial development which was entered in
1973. Later on, in the year 1980, the Government of
Quebec presented a proposal for the subsidiary
agreement with the development of the
fisheries industry in northern part of Quebec and, most
particularly, in the Saguenay area.

WITNESS—TÉMOIN

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Robert Montreuil, sous-ministre

The Chairman: Mr. Montreuil.

M. Montreuil: Mr. Chairman, negotiations which have been undertaken with the Government of Quebec are presently dealing mostly with subcontracting systems in the Lower St. Lawrence and Gaspé regions.

A little while ago, we spoke referred to the agreement on tourism presently being concluded. I underline that as far as the region of the Matapedia Islands is concerned, fishing activities are one of the main objects of the unilateral interventions made by the federal government. In the context of the negotiations that have been undertaken in view of modifying the agreement industrial development, there is one part which deals with fisheries. And I would be lying if I said that fisheries are a priority in the federal ministerial discussions now taking place.

The Chairman: I would like to thank Mr. Montreuil, the parliamentary secretary and the deputy minister for having joined us.

Monsieur, je vous remercie. Je vous fait lever jusqu'à mardi, 9h30.

Issue No. 19

Tuesday, March 24, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Fascicule n° 19

Le mardi 24 mars 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on**Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

Regional Development

l'Expansion économique régionale

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department under
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère sous la
rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE

APPEARING:

The Honourable Pierre De Bané,
Minister of Regional Economic Expansion

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre De Bané, ministre
de l'Expansion économique régionale

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

Le greffier
(Voir à l'endos)

Richard Dupuis

*Clerk of the Committee*First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Bachand
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Bujold
Corbett
Côté (Mrs.)

Cyr
Dantzer
Darling
Foster
Gass

Howie
Lapointe (*Beauce*)
Lonsdale
MacLellan

McCain
Murphy
Reid (*St. Catharines*)
Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le mardi 24 mars 1981:

M. Reid (*St. Catharines*) remplace M. Hargrave;
M. Corbett remplace M. Mackay;
M. Foster remplace M. Harquail.

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Tuesday, March 24, 1981:

Mr. Reid (*St. Catharines*) replaced Mr. Hargrave;
Mr. Corbett replaced Mr. MacKay;
Mr. Foster replaced Mr. Harquail.

TEMOINS:
Mr. Robert Montalbano, ministre de l'Expansion économique régionale
(Avec à l'envers) (Verso à l'envers)

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 24, 1981

(23)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 9:21 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Bujold, Corbett, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Dantzer, Darling, Foster, Gass, Howie, Lapointe (*Beauce*), MacLellan, Pelletier, Reid (*St. Catharines*) and Tobin.

Appearing: The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Ron H. Marshall, Assistant Deputy Minister (Ontario Region); Mr. Timothy E. Reid, Assistant Deputy Minister, Planning and Coordination; Mr. John Wansbrough, Director General, Industrial Incentives.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17*).

On Vote 1.

The Minister with the other witnesses answered questions.

At 11:25 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Monsieur le ministre il faut souligner que nous avons connu en Gaspésie quelques injustices de la part du gouvernement provincial relativement à ces ententes sectorielles. Compte tenu que le gouvernement du Québec est le maître à oeuvre, il lui revient d'établir les priorités. En 1978, le DRÉE a signé une entente pour le développement touristique du Québec pour un montant de 70 millions de dollars dont 11,6 millions de dollars pour le bas St-Laurent et la Gaspésie. Depuis trois ans, à peine 500,000 dollars ont été dépensés dans le cadre de Gaspé pour des projets totalisant plus de 6 millions. Je voudrais que, pour le gouvernement provincial, ce ne passe pas pour possible. Je vous pose cette question pour la finalisation des lignes de profondeur de notre rapport.

Monsieur le ministre je présente l'observation suivante: il y aurait lieu de faire, au moment de la signature des ententes sectorielles, d'obliger le gouvernement provincial à établir une priorité dans les projets touristiques dans nos ententes. De plus, rappelé à la page 4, monsieur le ministre, vous nous demandez d'envoyer à l'agent provincial des Transports et du Développement des Régions, les documents afin qu'ils procèdent au

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 MARS 1981

(23)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9h 21 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Bujold, Corbett, Mme Côté, MM. Cyr, Dantzer, Darling, Foster, Gass, Howie, Lapointe (*Beauce*), MacLellan, Pelletier, Reid (*St. Catharines*) et Tobin.

Comparaît: L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Ron H. Marshall, sous-ministre adjoint (Région de l'Ontario); M. Timothy E. Reid, sous-ministre adjoint, Planification et coordination; M. John Wansbrough, directeur général, Subventions à l'industrie.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981, portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars, 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars, 1981, fascicule no 17*).

Crédit 1.

Le ministre répond aux questions avec l'aide des autres témoins.

A 11h 25, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Mr. Minister, it has to be mentioned that we, in the Gaspé Peninsula, have suffered from certain injustices from the provincial government with regard to these sectorial agreements. The Quebec government being the prime contractor has to define the priorities. In 1978, DRÉE signed a \$70 million agreement on tourism development in Quebec, of which \$11.6 million was to be allocated to the lower St. Lawrence region and the Gaspé Peninsula. In the past three years, barely \$500,000 have been spent in the Gaspé on projects amounting to a total of over \$6 million. I conclude that the Parti Québécois government does not consider these priority projects. I would also like to discuss the agreements on road network upgrading, since the same problem exists.

Mr. Minister, I would like to ask the honourable minister if you do what we possible to ensure the provincial government to make an order of priority for the projects mentioned in the large agreements of the firm "P" signing. On the other hand, Mr. Minister, you tell us that your department and the department of Transport and the Department of Regional Development intends to implement a program

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)*

[Texte]

Tuesday, March 24, 1981

• 0943

The Chairman: Gentlemen, I see that we have a quorum.

Nous poursuivons ce matin l'étude du crédit numéro 1.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE

A—Ministère

Crédit 1^{er}—Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement \$78,177,400

Le président: Nous avons le plaisir d'avoir pendant quelques minutes le secrétaire parlementaire, le ministre devant être ici d'une minute à l'autre.

I have five names on my list. The first one is Mr. Cyr.

M. Cyr: Merci monsieur le président.

Je ne veux pas faire perdre notre temps, je vais donc faire mon exposé et sans doute que le ministre pourra y reprendre à son arrivée.

Monsieur le président, nous avons apprécié l'exposé de l'honorable ministre et sommes heureux que les propositions que nous avons émises dans notre rapport à la suite des audiences publiques des provinces maritimes et de l'Atlantique, seront intégrées dans les nouvelles orientations que l'honorable ministre entend accorder à son ministère. Vous avez mentionné monsieur le ministre à la page 23, une somme de \$405.4 millions pour l'exploitation des possibilités de développement réalisable grâce aux ententes-cadres conclues avec les provinces.

Monsieur le ministre il faut souligner que nous avons connu en Gaspésie certaines injustices de la part du gouvernement provincial relativement à ces ententes sectorielles. Compte tenu que le gouvernement du Québec est le maître d'oeuvres, il lui revient d'établir les priorités. En 1978, le MEER a signé une entente pour le développement touristique du Québec pour un montant de 76 millions de dollars dont 11.6 millions de dollars pour le bas St-Laurent et la Gaspésie. Depuis trois ans, à peine 500,000 dollars ont été dépensés dans le comté de Gaspé pour des projets totalisant plus de 6 millions. J'en conclus que, pour le gouvernement péquiste, ces projets ne sont pas prioritaires. Je veux aussi parler de l'entente pour la rénovation des systèmes routiers, car c'est la même chose.

• 0945

Monsieur le président, je demande à l'honorable ministre s'il n'y aurait pas lieu, lors de la signature de ces ententes auxiliaires, d'obliger le gouvernement provincial à établir un ordre de priorité des projets énumérés dans ces ententes. Dans votre exposé, à la page 5, monsieur le ministre, vous nous dites que votre ministère a fait appel au ministère des Transports et au ministère des Pêches et Océans afin qu'ils appliquent un

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)*

[Traduction]

Le mardi 24 mars 1981

Le président: Messieurs je constate que nous avons le quorum.

We are resuming this morning consideration of Vote 1.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

A—Department

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating expenditures \$78,177,400

The Chairman: We have the pleasure to have with us for a few minutes the parliamentary secretary, and the Minister should be here very soon.

J'ai cinq noms sur ma liste, le premier est celui de M. Cyr.

M. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I do not want to waste the Committee's time, I will thus start to read my statement and the Minister will answer when he arrives.

Mr. Chairman, we have appreciated the hon. Minister's statement and are happy that the proposals made in our report following public hearings in the Atlantic provinces will be put into the new orientations the hon. Minister intends for his department. Mr. Minister, you referred on page 23 to a sum of \$405.4 million for possible development exploration under general development agreements concluded with the provinces.

Mr. Minister, it has to be mentioned that we, in the Gaspé Peninsula, have suffered from certain injustices from the provincial government with regard to these sectorial agreements. The Quebec government being the prime contractor has to define the priorities. In 1978, DREE signed a \$76 million agreement on tourism development in Quebec, of which \$11.6 million was to be allocated to the lower St. Lawrence region and the Gaspé Peninsula. In the past three years, barely \$500,000 have been spent in the County of Gaspé on projects amounting to a total of over \$6 million. I conclude that the Parti Québécois government does not consider these priority projects. I would also like to discuss the agreements on road system upgrading, since the same problem exists.

Mr. Chairman, I would like to ask the honourable minister whether it would not be possible to require the provincial government to establish an order of priority for the projects listed in the auxiliary agreements at the time of signing. On page 5 of your brief, Mr. Minister, you tell us that your department appealed to the Department of Transport and the Department of Fisheries and Oceans to implement a program

[Text]

programme visant à mettre en valeur le potentiel des Îles de la Madeleine. Je suis très heureux pour les Madelinots, parce que le développement économique d'une région est toujours précédé par la mise en place d'infrastructures de communication et de transport adéquats. La situation du comté de Gaspé est comparable à celle des Îles de la Madeleine. Il y a plus de 40 ans, un historien canadien-français, Robert Rumilly, écrivait, et je cite:

Le problème gaspésien est un problème de communications.

Monsieur le président, c'est encore le même problème pour le comté de Gaspé en 1981. La Gaspésie a peut-être été victime de la Confédération. Les provinces ont souvent échangé leur appui et fidélité afin d'obtenir les infrastructures instrumentales pour leur développement économique, comme le Canadien Pacific, le gazoduc, les tarifs ferroviaires préférentiels et autres. La Gaspésie, qui est une région comparable en superficie à la Belgique, a été désavantagée car elle a été privée de cet outil de négociation. Si nous voulons que la Gaspésie se développe, il faut relever le défi et investir dans les infrastructures de transport, comme vous l'avez si bien fait pour les îles de la Madeleine. Sans son port de mer, sans son chemin de fer, sans son aéroport, Matane ne serait pas ce qu'est Matane en 1981. Dans la première entente Canada-Québec pour le développement social économique de l'est du Québec, en 1968, une somme de 10 millions de dollars fut prévue pour l'aménagement des centres de pêche, ports et petites embarcations en Gaspésie et aux îles de la Madeleine.

D'après les statistiques du ministère des Pêches et des Océans pour les années 1967 à 1973, le Québec a bénéficié d'une somme de 13,500,000 dollars pour l'aménagement des havres de pêche et débarcadères, incluant le 10 millions prévu dans l'entente Canada-Québec de 1968. Le Québec a donc reçu 19.1 p. 100 du budget national des ports pour petites embarcations durant ces 5 années d'exercice financier. Par la suite, la part du Québec du budget des ports pour petites embarcations est passée à 12, 9, 16 et 10 p. 100. En 1979-1980, seulement \$2,000,992 étaient alloués au Québec; ce montant comprend les frais d'administration de la division des ports pour petites embarcations de la Région de Québec et les frais des ingénieurs-conseils. Comme vous voyez, monsieur le ministre, nous n'avons pas été gâtés, monsieur le président.

La solution la plus pratique et la plus logique serait sans doute de revenir à la formule des années 1968-1972 et de libérer les crédits supplémentaires pour l'aménagement des havres de pêche de la Gaspésie si nous voulons que cette industrie progresse au même rythme que celle des provinces de l'Atlantique.

Monsieur le président, pour votre information, il y a au Québec 650 pêcheurs qui pratiquent la pêche côtière, dont 300 dans le comté de Gaspé. Toujours au Québec, il y a 4,400 pêcheurs qui pratiquent la pêche artisanale, dont 1,650 dans le comté de Gaspé. En tout, il y a 2,683 bateaux avec permis de pêche commerciale au Québec, dont 900 dans le comté de Gaspé. Au Québec, il y a 150 chalutiers-cordiers, 72 ont leur port d'attache dans le comté de Gaspé. Les 17 usines de transformation situées dans le comté de Gaspé procurent de l'emploi à 800 Gaspésiens et Gaspésiennes, sur un total de 1,800 pour le Québec.

[Translation]

highlighting the potential of the Magdalene Islands. I am very happy for the Magdalene Islanders, since the economic development of a region is always preceded by the installation of adequate communication and transportation infrastructures. The situation in the County of Gaspé is comparable to that of the Magdalene Island. Over 40 years ago, a French Canadian historian called Robert Rumilly wrote the following, and I quote:

The problem in the Gaspé is a communication problem.

Mr. Chairman, in 1981, the County of Gaspé's problem is still the same. Perhaps the Gaspé Peninsula was a victim of Confederation. The provinces have often changed their support and loyalties in order to obtain the infrastructures instrumental to their economic development, such as the CPR, pipelines, preferential rail freight rates, et cetera. The Gaspé Peninsula, which covers an area as large as does Belgium, has been disadvantaged by the fact that it was deprived of this negotiating tool. If we want the Gaspé Peninsula to develop, we have to meet the challenge and invest in transportation infrastructures, just as has been done for the Magdalene Islands. Without its seaport, railway and airport, Matane would not be what it is today in 1981. Under the first Canada-Quebec agreement on the socioeconomic development of eastern Quebec, signed in 1968, the amount of \$10 million was budgeted for the development of fishing centres, ports and small craft in the Gaspé Peninsula and the Magdalene Islands.

According to Department of Fisheries and Oceans statistics for 1967 to 1973, Quebec received \$13,500,000 towards the development of fishing harbours and landings, including the \$10 million budgeted in the 1968 Canada-Quebec agreement. In other words, Quebec received 19.1 per cent of the national budget for small craft harbours over five fiscal years. Following this, the Quebec share of the budget for small craft harbours varied from 12 to 9 to 16 and then to 10 per cent. In 1979-80, only \$2,000,992 were allocated to Quebec; this amount included administrative costs for the Quebec region Small Craft Harbours Division and the cost of consulting engineers. As you can see, Mr. Minister, we have not been spoiled.

If we want the fishing industry to advance at the same rate in the Gaspé Peninsula as in the other Atlantic provinces, the most practical and logical solution would no doubt be to return to the 1968-72 formula, and free supplementary votes for the development of fishing harbours.

For your information, Mr. Minister, there are 650 inshore fishermen in Quebec, of which 300 are in the County of Gaspé. Also in Quebec, there are 4,400 part-time fishermen, of which 1,650 are in the County of Gaspé. There are a total of 2,683 boats in Quebec with commercial fishing licences, of which 900 are in the County of Gaspé. There are 150 longliner trawlers in Quebec, of which 72 are based at ports in the County of Gaspé. The 17 fish processing plants in the County of Gaspé provide employment to 800 residents of the area out of a total of 1,800 such jobs in Quebec.

[Texte]

En résumé, les effectifs de l'industrie des pêches pour le comté de Gaspé représentent 40 p. 100 de l'ensemble de cette industrie au Québec. J'achève, monsieur le président.

• 0950

Monsieur le président, les Gaspésiens apprécient la volonté politique du ministre de développer l'industrie des pêches en Gaspésie et je lui en rend hommage. Son *leadership* dans ce secteur d'activité est indispensable pour le relèvement économique de toute la péninsule gaspésienne. Durant les années 1974 à 1976, le gouvernement du Canada a signé avec le gouvernement de Terre-Neuve des ententes pour le développement des pêches côtières avec des programmes de l'ordre de 15 millions de dollars afin d'améliorer des centres communautaires de la pêche et la construction de quais. La quote-part fédérale était de l'ordre de 90 p. 100 de l'ensemble des programmes. Cette stratégie serait sans doute très bien accueillie au Québec. Il serait trop long de vous énumérer tous les havres de pêche du comté de Gaspé qui nécessitent des améliorations majeures et des réparations urgentes afin d'assurer de meilleures facilités pour le débarquement des prises et une meilleure qualité du poisson.

A la suite de cet exposé, monsieur le président, je demande à l'honorable ministre d'entreprendre avec son collègue, l'honorable Roméo LeBlanc, un relevé des besoins en structures portuaires pour le comté de Gaspé afin de fournir dès 1981 des installations adéquates et indispensables pour le développement rationnel de l'industrie des pêches en Gaspésie. Il n'y a pas lieu de demander à nouveau à la population ce dont elle a besoin, puisque les revendications des pêcheurs, des producteurs et des organismes locaux sont déjà connues du ministère des Pêches et des Océans de même que de celui de l'Expansion économique régionale.

Monsieur le président, vous connaissez bien le comté de Gaspé et je dois vous dire que le comté de Gaspé est un des rares comtés à pouvoir se vanter de posséder un littoral de 402 kilomètres; on y pêche dans les eaux du fleuve, dans les eaux du Golfe Saint-Laurent, dans les eaux de la Baie de Gaspé et dans les eaux de la Baie des Chaleurs. Donc, quatre mers entourent ce comté de 402 kilomètres et je demande à M. le ministre, par votre entremise, monsieur le président, de porter une attention toute spéciale au développement de l'industrie des pêches dans ce secteur comme son ministère l'a si bien fait à Terre-Neuve.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Maybe the parliamentary secretary would have a comment on Mr. Cyr's intervention.

Mr. Russell MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Yes, Mr. Cyr, I believe you have spoken with the minister on these points before, because I have spoken to the minister and he has mentioned that. Of course, as you know, he has a general concern for that area. We have made notes, and I am going to let the minister answer for himself.

[Traduction]

In summary, the County of Gaspé's fishing industry represents 40 per cent of the entire industry in Quebec. I am almost finished, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, the people of the Gaspé Peninsula appreciate the minister's political desire to develop the fishing industry in that region; I salute him for that desire. His leadership in this sector of activities is indispensable for the economic recovery of the entire Gaspé Peninsula. From 1974 to 1976, the Canadian government signed inshore fishery development agreements with the Newfoundland government for programs amounting to \$15 million directed towards the improvement of community fishing centres and wharf construction. The federal share amounted to 90 per cent of all programs. There is no doubt that this strategy would be very well received in Quebec. It would take too long to list all the fishing harbours in the County of Gaspé which need major improvements and urgent repairs in order to provide better facilities for landing catches and guaranteeing higher-quality fish.

As the end of my statement, Mr. Chairman, I will ask the honourable minister, with his colleague, the Hon. Roméo LeBlanc, to undertake a study of the County of Gaspé's needs as far as port structures are concerned, so that as of 1981 adequate facilities essential to the rational development of the Gaspé Peninsula fishing industry can be provided. There is no need to ask the population once again what its needs are, since the Department of Fisheries and Oceans, as well as the Department of Regional Economic Expansion are already aware of the claims of the fishermen, the producers and the local organizations.

Mr. Chairman, you know the County of Gaspé very well and I am afraid that it is one of the few counties which can boast a 402-kilometre coastline; fishing is carried on in the river, the Gulf of St. Lawrence, the Bay of Gaspé and in the Baie des Chaleurs. In other words, four seas provide 402 kilometres of shoreline to this county; through you, Mr. Chairman, I would like to ask the minister to pay particular attention to the development of the fishing industry in this region, as his department did so well in Newfoundland.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Le secrétaire parlementaire voudrait peut-être faire un commentaire sur l'intervention de M. Cyr.

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire au ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur Cyr, je crois que vous avez déjà discuté de ces questions avec le ministre, car il l'a mentionné dans nos discussions. Evidemment, comme vous le savez, il se préoccupe de cette région de façon générale. Nous en avons pris bonne note et je laisserai le ministre répondre en son propre nom.

[Text]

Le président: Monsieur le ministre, bonjour et bienvenue. Nous comprenons que parfois, les taxis peuvent tomber en panne en chemin.

L'honorable Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, ce n'est pas cela, monsieur le président. C'est que je portais mon chapeau de député et j'ai parlé à un électeur de mon comté qui m'a fait part de son problème.

I was speaking to a constituent. I thought members would accept that very valid reason.

Mr. Howie: The parliamentary secretary did very well.

Mr. R. MacLellan: Thank you.

Mr. De Bané: I understand *monsieur Cyr* came with a very substantial representation.

What I would suggest, *monsieur Cyr*, is that we study your exposé, and when the committee sits to discuss the Quebec region in depth, as it will be discussing every other region in Canada, at that time the department will answer your very, very important document.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Our next questioner is Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman.

• 0955

Mr. Minister, if you will recall, I believe it was the 24th that I had an opportunity to speak for about a minute and a half—I also had the opportunity to speak to you outside of the chamber two or three days ago—on the tax credit and the Province of Ontario allocated territory. Now, I do not intend to go into this in much detail other than to get your commitment, Mr. Minister, that there will be the change which you say there will be and that you will discuss this with the Prime Minister or whoever else and have that boundary amended before a year and a half. Just with one or two words you could put that higher up on the priority or on the totem pole and have that boundary taken where more than, I figure, 24,000 people in the Province of Ontario would be eligible. The figure that you gave was 46,000. In either case, it is certainly an infinitesimal amount compared to 8.5 million people.

In the Province of Ontario, I cannot even think of a town of a thousand that would be eligible. The only town I saw in there was Fort Hope. Moosonee up on James Bay is too far south to qualify so you can imagine how much use that is to the great Province of Ontario. All I am asking, Mr. Minister, is that you move that date up from a year and a half. Could you give me your comments on that?

Mr. De Bané: You have touched several questions and I would like to deal with all of them and also more specifically with the last one about the 50 per cent tax credit investment.

[Translation]

The Chairman: Mr. Minister, good morning and welcome. We understand that at times taxis break down en route.

Hon. Pierre De Bané (Minister of Regional Economic Expansion): No, Mr. Chairman, that was not the problem. It is just that this morning I was wearing my member of Parliament's hat; I was talking to one of my constituents who was sharing a problem with me.

Je parlais avec un de mes électeurs. Je suis sûr que les députés me comprendront et m'excuseront.

M. Howie: Le secrétaire parlementaire s'est très bien débrouillé.

M. R. MacLellan: Merci.

M. De Bané: Je crois comprendre que M. Cyr est venu aujourd'hui présenter un mémoire très important.

Je proposerais, monsieur Cyr, qu'on étudie votre exposé; lorsque le Comité siégera pour étudier en détail la région du Québec, tout comme il le fera aussi pour toutes les autres régions du Canada, le ministère répondra à votre mémoire dont l'importance est indubitable.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

L'intervenant suivant est M. Darling.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, si vous vous souvenez bien, je crois que c'était le 24 que j'ai pu m'exprimer pendant environ une minute et demie au sujet du crédit d'impôt et du territoire accordé à la province de l'Ontario. J'ai également eu l'occasion de m'entretenir là-dessus avec vous entre deux couloirs il y a deux ou trois jours. Je n'ai pas l'intention d'aborder la question de façon très poussée, je cherche surtout à obtenir de vous l'engagement qu'on effectuera bien la modification, comme vous l'avez dit, et que vous en discuterez avec le premier ministre ou quiconque d'autre afin que la frontière soit modifiée d'ici un an et demi. Quelques mots de votre part et on accordera une plus grande priorité à la question, ce qui permettrait à 24,000 habitants de l'Ontario d'être admissibles. Vous avez, quant à vous, présenté le chiffre de 46,000. Quoi qu'il en soit, ces deux nombres sont fort petits comparés à 8.5 millions d'habitants.

Je ne saurais penser à une seule ville de l'Ontario comptant un millier d'habitants qui seraient admissibles. La seule que j'ai vue là-bas, c'était Fort Hope. Moosonee, qui se trouve sur la baie James, est trop au sud pour entrer dans cette catégorie, alors vous pouvez vous imaginer ce que la grande province de l'Ontario pense de cela. Tout ce que je demande donc, monsieur le ministre, c'est que vous déplacez cette date d'un an et demi. Pouvez-vous me donner votre avis là-dessus?

M. De Bané: Vous avez en fait abordé plusieurs questions auxquelles j'aimerais répondre, et plus précisément à la dernière au sujet du crédit de 50 p. 100 à l'investissement.

[Texte]

Were you given this document? I should distribute that document. It gives for each province the population of that province, the population covered by that program, the percentage of the population of that province that benefits from the program and at the end the provincial population covered as a percentage of the Canadian population covered.

As you say, Ontario is one of those where the percentage is very low. Provincial population covered as per cent of Canadian population covered is 3.4 per cent from Ontario, 1.6 for Saskatchewan, 3.4 for British Columbia, so there are some provinces where not that many people are covered. The reason why I said the other day, Mr. Darling, that, while we are committed to review the boundaries for that program, it is very likely that we will not do it before about 18 months is because I was convinced, after having listened to officials from Finance and DREE and other departments, that to change the boundaries before then would not be useful because it would take a minimum of that time to see whether or not that program will show the results that we expect it to show.

On the broader question of what regions of Canada suffer so much that we must discriminate in their favour and do something more favourable for them than for anybody else, and the anomaly of your own riding where, for the RDIA program of giving grants to business that locate in it, only half of it is designated: One of my first priorities when I was appointed to the department was to try to know where the neediest Canadians are, where the neediest areas in Canada are. I have instructed my department to increase their effort to know in more precise fashion where those Canadians are.

• 1000

And what I suggest, Mr. Chairman, is that if your committee is willing, the department should give you an audio-visual presentation; it will not last long, only about half an hour and it will show you what the work is that is being undertaken in the department at the moment. I will finish in three, four, five years at the most, but will start let us say within a year and a half. But to attain full development as I say it is going to take several years of work on what we have now put in motion in the department. So in a few years' time our knowledge of going to the community level in Canada will be far more developed than it is today.

We have already started in the department a very important program to be able in a few years' time to give you data on your riding and on each community township which today is scattered in so many places.

Now on the question of designation of ridings, that one I do not have a solution to. I will explain that to you. Ideally, what I would like as a Parliamentarian is that those designations

[Traduction]

Vous a-t-on remis ce document? Je devrais le distribuer car il donne, pour chaque province, la population qui bénéficie de ce programme ainsi que le pourcentage de cette population provinciale par rapport au total de la population canadienne qui, elle aussi, bénéficie de cette mesure.

Comme vous l'avez remarqué, l'Ontario est l'une de celles où le pourcentage est très faible. Pour ce qui est du pourcentage de la population provinciale couverte par rapport à la population pour l'ensemble du Canada se trouvant dans la même catégorie, il est de 3.4 p. 100 en Ontario, de 1.6 en Saskatchewan, de 3.4 en Colombie-Britannique, ce qui indique bien que, dans certaines provinces, très peu de gens sont couverts. Monsieur Darling, la raison pour laquelle l'autre jour j'avais dit que, bien que nous soyons engagés à revoir les lignes de démarcation permettant l'admissibilité à ce programme, nous ne le ferons probablement pas avant 18 mois, est la suivante. Après avoir écouté les arguments des hauts fonctionnaires des Finances, du ministère de l'Expansion économique et régionale ainsi que d'autres ministères, j'ai compris qu'il ne serait pas utile de les modifier plus tôt car il faudra au minimum cette période pour pouvoir se rendre compte si le programme est aussi prometteur que prévu.

J'arrive maintenant à une question plus vaste, à savoir quelles régions du Canada sont à tel point défavorisées que nous devrions leur accorder un traitement plus favorable, faire davantage pour elles que pour les autres. A cet égard, vous dites que votre propre circonscription constitue une anomalie car seule une moitié de ce territoire est désignée comme admissible aux subventions aux entreprises au titre de la Loi sur les subventions au développement régional. A cet égard, lorsque j'ai reçu mon portefeuille, une de mes premières priorités a été d'essayer de savoir quels étaient les Canadiens et les régions le plus défavorisés. J'ai donc demandé aux effectifs de mon ministère d'intensifier leurs efforts afin que nous ayons davantage de données précises à ce sujet.

Si le comité le souhaite, le ministère devrait vous faire un exposé audio-visuel, et cela ne durera pas longtemps, une demi-heure seulement. Vous verriez ainsi quels travaux ont été entrepris par le ministère. Ils seront terminés dans trois, quatre ou cinq ans au plus tard et commenceront d'ici un an et demi. Il faudra plusieurs années de travail pour atteindre le plein développement des projets déjà mis en branle. Dans quelques années, nous saurons beaucoup mieux comment établir des contacts avec les collectivités du Canada.

Nous avons déjà lancé un programme très important pour pouvoir, dans quelques années, produire un ensemble de données sur les circonscriptions et sur les collectivités, données qui sont tellement dispersées pour le moment.

Pour ce qui est de la désignation des circonscriptions, je n'ai pas de solution à ce problème. Je vais vous l'expliquer. Idéalement, en tant que parlementaire, je voudrais que ces désigna-

[Text]

conform to the boundaries of the federal constituency. You can have an exchange with the officials, because we are looking into the matter at the moment, but what I would like to see are the pros and cons for having those boundaries for that program coincide with the electoral map.

One of the main problems is, of course, that the electoral map changes every 10 to 15 years. But that we should have federal programs that will change boundaries every 10 to 15 years, may be the wish of the committee.

Mr. Darling: Mr. Minister, when you were speaking, and I would like to have it on record, you did say that you would have pretty well within your jurisdiction the authority to act quicker on that—

Mr. De Bané: Oh, yes.

Mr. Darling: —which would mean therefore that the entire riding in my particular area would be included for the general development grant. This is one commitment that I would certainly like you to be able to say, yes, to. All it needs is just, yes.

Mr. De Bané: It is not a question, Mr. Darling, that I am not willing to do it. This is not the problem. You are absolutely right in saying that it would be relatively easy since those designations are done by Order in Council.

Now the reason why I am hesitant at this moment to respond positively to your request, and as a dedicated member of Parliament I understand your strong representation, is that we are in the midst of rethinking the whole designation for that program. Now suppose tomorrow I designate the other half of your riding which is not designated at the moment—

Mr. Darling: That would be wonderful. Thank you very much.

Mr. De Bané: —and then, in a year from now when the whole redesignation for all of Canada will take place, suppose that at that time, God forbid . . . no, I should not say that—

Mr. Darling: No.

Mr. De Bané: —because suppose we have 1,000 jobs that are created in your riding—

Mr. Darling: Right. Fine, then.

Mr. De Bané: —and your riding cannot conform anymore, it would have been designated for a year.

Mr. Darling: That is fine because it has got lots of employment.

Mr. De Bané: If you would have been designated for a year and, of course, we would see a lot of disappointment after a wave of optimism. You see at the moment what disturbs me myself, and now I am speaking informally, is the question: does it make sense to have over 50 per cent of the Canadian population at the moment living in areas which are designated? In England, it is only 30 per cent. They had it at 50 per cent, and they reduced it to 30 per cent only. Should we have a

[Translation]

tions soient conformes aux limites des circonscriptions fédérales. Vous pourrez en discuter avec les fonctionnaires, parce que nous sommes en train d'étudier la question en ce moment. Cependant, j'aimerais connaître les avantages et inconvénients qu'il y aurait à faire correspondre les limites utilisées pour ce programme à celles de la carte électorale.

L'un des principaux problèmes est évidemment dû au fait que la carte électorale change tous les dix ou quinze ans. Mais peut-être le comité voudra-t-il avoir des programmes fédéraux dont les champs d'application changent tous les dix ou quinze ans?

Mr. Darling: Monsieur le ministre, vous avez dit que vous auriez le droit d'agir plus rapidement . . .

M. De Bané: C'est exact.

Mr. Darling: . . . ce qui voudrait dire que toute la circonscription de ma région pourrait être admissible à la subvention générale. J'aimerais beaucoup que vous preniez un engagement à cet égard. Il suffit de dire oui.

M. De Bané: Il ne fait aucun doute que je m'en abstiendrai. Ce n'est pas là le problème. Vous avez raison de dire que ce serait relativement facile, puisque ces désignations sont effectuées par décrets du conseil.

Si j'hésite à répondre par l'affirmative à votre question, et je comprends que vous insistez car vous êtes un député dévoué, c'est que nous sommes en train de repenser toute la désignation au titre de ce programme. Supposons que je désigne demain l'autre moitié de votre circonscription, celle qui n'est pas désignée pour le moment.

Mr. Darling: Ce serait merveilleux. Merci beaucoup.

M. De Bané: Dans un an, lorsqu'on reverra toutes les désignations pour le Canada, s'il fallait, et dieu nous en préserve, je ne devrais pas dire cela . . .

Mr. Darling: Non.

M. De Bané: . . . supposons que 1,000 emplois soient créés dans votre circonscription . . .

Mr. Darling: Parfait.

M. De Bané: Votre circonscription ne serait plus conforme aux critères, et elle aurait été désignée pendant un an.

Mr. Darling: Ce serait parfait parce qu'il y aurait beaucoup plus d'emplois.

M. De Bané: Elle aurait été désignée pendant un an et, après une vague d'optimisme, on aurait beaucoup de désappointement. Ce qui m'inquiète, et je le dis officieusement, c'est de savoir s'il est vraiment raisonnable que plus de 50 p. 100 de la population canadienne vive en ce moment dans des zones désignées. En Angleterre, ce chiffre n'est que de 30 p. 100. Il était de 50 p. 100 auparavant, mais on l'a réduit à 30 p. 100. Faudrait-il que nous ayons un programme identique, qui, chez

[Texte]

program like that, which in our case applies from the Atlantic to the Pacific? Is the incentive not diluted when it applies to so much of Canada?

• 1005

Mr. Darling: Well, Mr. Minister, you are quite right there, and of course it is the old story that everybody thinks the same way, except for their own area: we are all parochial, and that includes the hon. member for Matapedia-Matane, as well. With all due respect, I look at the great city of Sudbury—I do not know whether Doug Frith is here: that is hardly a poverty-stricken area, and yet it is in northern Ontario and is included. Sault Ste. Marie, a great steel city; the city of Montreal, a village of some 2 million plus people—this is all designated.

Mr. De Bané: What I would like is that those designations be made under objective criteria, so that no member could be tempted to think there was playing with the statistics, et cetera. On the other hand, as my officials will tell you, and they have told me, they said, "Mr. De Bané, with the work that we have started under your direction, in a few years' time our knowledge of Canada at the micro-level, at the local level, will be a hundred light-years ahead of where it is today".

We are going to refine it, and what I am going to say to the government is very simple: it is that we are going to take the neediest areas of Canada—let us say the worst 25 per cent at the bottom—and we are going to start with those and we will go up.

But the idea today—where you have, starting in Newfoundland, all provinces covered in their entirety except three of them, British Columbia, Alberta and Ontario, where just half of them or two thirds of them are designated—does that make sense?

I would like to re-do the whole work, and this is why I wonder if there is wisdom in changing the boundaries at the moment, when we do not know what will be the ultimate end of the exercise. But you can be sure that I have the case of your riding very present in my mind.

Mr. Darling: All right, then, if you can at least confirm what you intimated to me awhile, and then we will worry about a light-year ahead, or whatever it is, for changing them all across the area. But let us hope that part just south of the district of Parry Sound can be included, Mr. Minister.

Mr. De Bané: Mr. Darling, you know the sympathy that I have for you as a senior parliamentarian here. I am going to reflect on it and I will send you an official letter about it.

Mr. Darling: Well, thank you very much. Thank you Mr. Chairman.

The Chairman: Merci, Mr. Darling.

Our next questioner will be Mr. Foster, followed by Mr. Dantzer.

[Traduction]

nous, s'applique de l'Atlantique au Pacifique? Est-ce que l'encouragement ne sera pas dilué dans la mesure où il aura fallu l'étaler sur toute la superficie du Canada?

M. Darling: Ma foi, monsieur le ministre, vous avez tout à fait raison et il est évident que c'est toujours la même chose, tout le monde pense de même, sauf dans sa propre région: nous faisons tous de l'esprit de clocher, même le député de Matapedia-Matane. Je vous dirais en toute déférence, et je ne sais pas si Doug Frith est ici, que lorsque je considère la grande ville de Sudbury, je ne puis dire qu'elle semble frappée de pauvreté, mais elle fait partie du nord de l'Ontario et elle est donc incluse. Sault Ste. Marie, une grande ville sidérurgique; Montréal, un village de quelque 2 millions et plus d'habitants, tout cela est désigné.

M. De Bané: Ce que j'aimerais, c'est que ces désignations soient faites en fonction de critères objectifs de sorte que personne ne soit tenté de penser par exemple que l'on joue avec les statistiques. D'un autre côté, comme vous le diront aussi mes fonctionnaires, ils m'ont déclaré: Monsieur De Bané, étant donné le travail que nous avons commencé sous votre direction, d'ici quelques années, nous connaîtrons le Canada dans ses plus petits recoins, à l'échelon local, et nous en serons à 100 années-lumière de là où nous en sommes aujourd'hui.

Nous allons perfectionner le système et je vais dire de très simple au gouvernement: il nous faut considérer les régions les plus dépourvues du Canada, les 25 p. 100 les plus pauvres et commencer par là avant de remonter.

A l'heure actuelle, en effet, et à commencer par Terre-Neuve, les provinces sont couvertes entièrement à l'exception de trois, la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario, dont la moitié seulement du territoire, ou peut-être les deux tiers est désignée. Mais est-ce rationnel?

J'aimerais que tout soit révisé et c'est pourquoi je ne crois pas qu'il soit opportun de modifier maintenant les désignations. Mais vous pouvez être sûr que je suis très au fait du cas de votre circonscription.

M. Darling: D'accord, si vous pouvez au moins confirmer ce que vous m'avez laissé entendre et nous nous inquiéterons dans une année-lumière de tout changer dans la région. Espérons simplement que cette partie, juste au sud du district de Parry Sound pourra être incluse, monsieur le ministre.

M. De Bané: Monsieur Darling, vous savez quelle sympathie j'éprouve depuis longtemps pour vous. Je vais y réfléchir et je vous enverrai une lettre officielle à ce sujet.

M. Darling: Je vous en remercie beaucoup. Merci, monsieur le président.

Le président: Thank you, M. Darling.

Je donne maintenant la parole à M. Foster, suivi de M. Dantzer.

[Text]

Mr. Foster: Thank you very much, Mr. Chairman.

I am interested to know if the minister could give us some additional information concerning the rural development agreement which has been recently signed with the province of Ontario covering a number of areas like agriculture, tourism, rural development and natural resources.

In the statement made by the minister at the time the program was announced, it was suggested that there would be incentives for the tourist industry to improve accommodation and extend the accommodation, as well as assistance for planning of major projects in northern Ontario. I wonder if the minister could spell out the kinds of incentives that he would see for the tourist industry and how they would work, also the kinds of projects that would be eligible for planning assistance—as I take it, it would be important projects which would broaden the base of tourism. I wonder if the minister could just give us an idea of a little bit of the thinking behind that statement which came out with the official announcement.

• 1010

Mr. De Bané: You are referring to tourism, tourism in Northern Ontario?

Mr. Foster: Yes. Under the Rural Development Agreement. This is the one for outside major centres.

Mr. De Bané: Yes. I will ask my assistant deputy minister for the Province of Ontario, Mr. Ron Marshall, to list for you in detail what we will be doing there.

If I could give you my philosophy, it is the following: when I met with about half-a-dozen ministers of the provincial government of Ontario—a delegation headed by Mr. Miller, Mr. Grossman suggested to me that perhaps we could sign an agreement about tourism for the province of Ontario, and what I told him is this: that DREE is not in the tourism business per se. What DREE is in, is to enhance the economy of those neediest areas in Ontario. That component of their tourism program that is located, that is destined for those neediest areas in Ontario, that I would look favourably to fund projects in those neediest areas, but DREE cannot be part of tourism projects in the wealthier parts of Ontario. Following that meeting with Messrs. Grossman and Miller, and others, our officials began working with the provincial government to see what component of their tourism program that they have—which is a very ambitious one, is located in the neediest areas. We will have an agreement targeted for tourism.

As for the Northern Rural Development Subsidiary Agreement that we signed about a month ago, it has several components, and I would ask Mr. Ron Marshall to give you a breakdown of the money that will be spent under each component and particularly concerning tourism.

Mr. Ron Marshall (Assistant Deputy Minister, Administration, Ontario Region): Mr. Chairman, I think, as Mr. Foster is

[Translation]

M. Foster: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le ministre pourrait-il nous donner quelques renseignements supplémentaires à propos de l'entente sur le développement rural récemment signée avec l'Ontario et touchant des secteurs comme l'agriculture, le tourisme, l'expansion rurale et les ressources naturelles?

Dans la déclaration du ministre, lorsque le programme avait été annoncé, on apprenait que des subventions seraient accordées à l'industrie touristique pour améliorer et développer les possibilités de logement et que l'on aiderait à la planification de grands travaux dans le nord de l'Ontario. Le ministre pourrait-il préciser le genre d'encouragement qu'il entend offrir à l'industrie touristique et comment cela fonctionnerait? Pourrait-il également nous dire quel genre de travaux il serait susceptible d'aider à planifier, car je suppose qu'il s'agit de grands travaux qui devraient permettre d'élargir l'intérêt touristique de la région? Le ministre pourrait-il nous éclairer sur le raisonnement qui l'a amené à faire cette déclaration officielle?

M. De Bané: Faites-vous allusion à l'entente sur le tourisme dans le nord de l'Ontario?

M. Foster: Oui. Il s'agit de l'entente sur l'aménagement rural destiné aux régions qui environnent les principaux centres.

M. De Bané: D'accord. Je vais demander au sous-ministre adjoint pour la province de l'Ontario, M. Ron Marshall, de vous énumérer la liste des projets qui seront réalisés en vertu de cette entente.

Cependant, je vous explique mon raisonnement. Lors d'une rencontre avec une demi-douzaine de ministres du gouvernement provincial de l'Ontario, délégation qui était représentée par M. Miller, M. Grossman avait proposé de conclure une entente dans le domaine du tourisme pour sa province. Je lui ai répondu ceci: le MEER n'a rien à voir dans le tourisme, en théorie. Le MEER est destiné à valoriser l'économie des régions les plus défavorisées en Ontario. Je lui ai dit aussi que je verrais d'un œil favorable le financement de projets de tourisme dans les zones les moins favorisées en Ontario, mais que le MEER ne pouvait pas participer aux projets de ce genre dans les parties les plus nanties de la province. À la suite de cette réunion avec MM. Grossman, Miller et autres, nos fonctionnaires, en collaboration avec le gouvernement provincial, ont essayé de déterminer quels éléments du programme de tourisme, un plan très ambitieux d'ailleurs, touchent les régions les plus défavorisées. Il y aura donc une entente axée sur le tourisme.

L'entente auxiliaire sur l'aménagement rural du Nord a été signée il y a un mois et comporte plusieurs éléments. Je demanderais à M. Ron Marshall de vous faire la ventilation du budget et des postes et de vous détailler les postes qui y seront imputés, y compris d'ailleurs le tourisme.

M. Ron Marshall (sous-ministre adjoint, administration, région de l'Ontario): Monsieur le président, comme le sait M.

[Texte]

aware, the Northern Rural Development Subsidiary Agreement for Ontario was signed just a short time ago. The components in rough, were as follows: for agricultural development, \$2.4 million over five years, natural resource development, \$2 million; tourism development, \$1.5 million; rural employment incentives, \$1.3 million; rural industrial infrastructure, \$1.3 million. Then there are two small items: program analysis and review, \$100,000 and public information, \$50,000. This amount totals \$8.5 million federal dollars. Since the cost-sharing ratio in Ontario is 50-50 one can double that to \$17 million.

In addition to that, there is a special feature to this agreement to allow us to include the status Indians on reserve, to achieve the same kind of programming for their benefit. In that light, there is an additional \$1.5 million, half of which will be funded by DREE and half of which will be funded by the Department of Indian Affairs and Northern Development.

The tourism element, as I think Mr. Foster is aware, Mr. Chairman, is relatively small. It has never been our intention that we could undertake some of the larger four-season undertakings that one might hope to do in a full tourism agreement. In addition to that, the northern agreement is not designed for the larger urban areas in the north. So that one is immediately removing some of the client possibility there.

As the minister has stated, Mr. Chairman, we are hopefully in the last stretches of our negotiation with the province of Ontario, having to do with a tourism agreement. We are negotiating on the basis that the parts of the tourism sector that we would like to work with, with the province of Ontario, would be those in greatest need. I expect that shortly I will be able to discuss with the minister, in some detail, the kind of proposition that we will be putting forward for government authorization.

• 1015

The Chairman: Thank you, Mr. Marshall.

Mr. Foster, last question.

Mr. Foster: Yes. I wonder if the assistant deputy minister could outline the general plan here in the rural development agreement. Are we generally talking about projects that would be sponsored by municipalities and non-profit groups, or are we talking about assistance to entrepreneurs or to developers or, in the case of the agriculture section, to individual agricultural producers, whether it be beef or dairy or whatever? I wonder if he could spell out a little more of the detail about the agriculture side of the agreement. When the old ARDA program was discontinued, it left a really big hole as far as having a flexible instrument for assisting agriculture in northern Ontario, and I am interested in knowing. The statement by the minister at the time of the signing mentioned assistance for community pastures; it mentioned transfer of technology and transfer of crops.

[Traduction]

Foster, l'entente auxiliaire sur l'aménagement rural du Nord pour l'Ontario a été signée il y a peu de temps. Le budget en était grosso modo ainsi ventilé: 2.4 millions de dollars sont destinés à l'aménagement agricole pendant cinq ans; 2 millions de dollars à la mise en valeur des ressources naturelles; 1.5 million de dollars à la promotion du tourisme; 1.3 million de dollars aux subventions à l'emploi rural; 1.3 million de dollars aux infrastructures industrielles rurales. De plus, il y a deux postes moins importants, celui de \$100,000 destiné à la révision et à l'analyse de programmes et celui de \$50,000 destiné à la publicité. Le montant total s'élève à 8.5 millions de dollars, venant des deniers fédéraux. Puisque la moitié des frais est assumée par la province de l'Ontario, il s'agit en vérité de 17 millions de dollars au total.

De plus, cette entente nous permet d'offrir le même genre de programme aux Indiens conventionnés habitant une réserve. À cette fin, la somme 1.5 million de dollars, financée également par le MEER et par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, sera ajoutée au budget.

Monsieur le président, M. Foster n'est pas sans ignorer que le poste prévu pour le tourisme est relativement peu important. Nous n'avons jamais eu l'intention de nous lancer dans des entreprises d'envergure qu'on aurait pu espérer en vertu d'une entente plus générale sur le tourisme. De plus, l'entente sur le Nord n'est pas destinée aux centres urbains, ce qui restreint automatiquement le type et le nombre de clients éventuels.

Comme l'a dit le ministre, monsieur le président, nous espérons terminer nos négociations avec la province de l'Ontario sur la partie tourisme de l'entente. À notre sens, l'aide au tourisme devrait viser les régions de l'Ontario qui en ont le plus besoin. J'espère pouvoir discuter prochainement avec le ministre des détails d'une proposition que nous soumettrons au gouvernement pour approbation.

Le président: Merci, monsieur Marshall.

Monsieur Foster, ce sera votre dernière question.

M. Foster: D'accord. Le sous-ministre adjoint pourrait-il nous décrire le plan directeur contenu dans l'entente sur le développement rural? Est-il question de projets qui seront parrainés par les municipalités et les groupes bénévoles, ou d'aide aux exploitants ou aux promoteurs et, pour le secteur agricole, aux producteurs agricoles, éleveurs ou producteurs laitiers? Pourrait-il apporter davantage de précisions sur l'élément agriculture de cette entente? Lorsque l'ancien programme au titre de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles avait été arrêté, il y avait eu un grand vide car il n'existe aucun mécanisme souple susceptible d'aider l'agriculture dans le nord de l'Ontario. J'aimerais savoir ce qu'il en ressort. Lorsque le ministre a signé l'entente, il avait mentionné l'aide accordée aux pâturages communautaires, les transferts de technologie et les transferts de récoltes.

[Text]

Perhaps the assistant deputy minister could give us a few more details about just the over-all concept and the specific kinds of assistance, or examples of assistance, to the agriculture industry.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, I think broadly the response I would give is that the agreement is very much open to individual entrepreneurs. It is sometimes more difficult to deal totally in that sphere when you are talking about agriculture because some of the undertakings may be rather broad and cover a number of boundaries. However, if one can talk particularly about such things as rural industrial infrastructure, which would probably be particular to rural employment incentives, tourism and such things as that, very definitely there would be room for individual entrepreneurs to make application to the management committee for assistance.

As far as the agricultural program is concerned, I can only say at this juncture that the early demands on the program far exceed the possibility of the agreement to handle them. As I think Mr. Foster is aware, there have been a couple of suggestions that would completely subsume, in their own right, any money that was available for agriculture in the agreement, so the management committee will have a difficult task in the short term to winnow those out. But certainly the intent of the agreement was to try to promote such things as technology transfer in the agricultural sector, to improve productivity, and that can take the guise of either individual farms improving their productivity or projects that would cover a number of farm properties which, in the whole, would improve their productivity.

Mr. De Bané: If I may say just one word, Mr. Chairman, about Ontario—Mr. Darling, I think this would interest you—I met once in June, and another time in November, with over 10 ministers from the Province of Ontario, and they told me they were not satisfied with the level of DREE expenditure in the Province of Ontario. I told them they were right. To give you an example, in 1979-80, DREE spent in Ontario \$26 million. Next year, we will more than double that; we will go to \$55.7 million. They told me they would like to see DREE spend \$50 million in Ontario, and I will be spending, starting April 1, \$55.7 million.

Mr. Foster: That is in the next fiscal year, 1981-1982.

Mr. De Bané: Yes.

Mr. Foster: Good.

Mr. De Bané: They told me, "We would like you to go up to \$50 million. We understand that DREE is for the neediest areas; we have needy areas in Ontario. Of course, it is not as severe as in Newfoundland or P.E.I. or the Atlantic provinces".

Mr. Foster: Do not be too sure about that.

[Translation]

Le sous-ministre adjoint peut peut-être nous donner plus de détails sur l'ensemble de la question, nous dire quelles aides précises ont été accordées et nous en donner des exemples pour le secteur agricole.

M. Marshall: Monsieur le président, je pourrais vous répondre de façon générale que l'entente est ouverte à tous les exploitants. Il est parfois plus difficile de traiter de la question globalement lorsqu'il est question d'agriculture, car certaines entreprises peuvent être si vastes qu'elles coupent plusieurs frontières. Nous pourrions peut-être parler surtout de l'infrastructure rurale et industrielle, par exemple, et des encouragements à l'emploi rural, du tourisme et d'autres questions de ce genre, car il y a certainement place pour les exploitants qui, individuellement, voudraient présenter une demande au comité de gestion afin d'obtenir une aide.

Pour ce qui est du programme agricole, je vous répondrai seulement que les demandes initiales pour ce programme ont de loin dépassé les possibilités prévues par l'entente. M. Foster le sait sans doute, quelques suggestions ont été faites pour que soient englobées de plein droit toutes les sommes disponibles pour des fins agricoles. Par conséquent, le comité de gestion pourra difficilement à court terme en faire le tri. Il est sûr que l'intention voulue par l'entente était de promouvoir notamment les transferts de technologie dans le secteur agricole, d'améliorer la productivité, avec pour résultat possible une amélioration du rendement des exploitations agricoles, voire encore certains projets regroupant plusieurs exploitations, ce qui, dans l'ensemble, améliorera la productivité agricole.

M. De Bané: Permettez-moi d'ajouter un mot monsieur le président, au sujet de l'Ontario. Monsieur Darling, je crois que vous serez intéressé d'apprendre que j'ai rencontré une première fois en juin et une autre fois en novembre, les dix ministres de l'Ontario qui m'ont dit ne pas être satisfaits du niveau des dépenses du MEER dans leur province. Je vous donne un exemple: en 1979-1980, le MEER a dépensé 26 millions de dollars en Ontario. Nous dépenserons l'an prochain plus du double, soit 55.7 millions de dollars. Les ministres m'ont dit souhaiter que le MEER dépense 50 millions de dollars en Ontario, alors que je dépenserai à partir du premier avril, 55.7 millions de dollars.

M. Foster: Pour la prochaine année financière, 1981-1982?

M. De Bané: Oui.

M. Foster: Bien.

M. De Bané: Ils m'avaient dit: «Nous aimerais que vous alliez jusqu'à 50 millions de dollars. Nous comprenons bien que le MEER a été créé pour les secteurs les plus désavantagés, mais nous avons nous aussi de tels secteurs en Ontario. Il est évident que leurs besoins ne sont pas aussi aigus que ceux de Terre-Neuve ou de l'Île-du-Prince-Édouard, voire des provinces de l'Atlantique.

M. Foster: N'en soyez pas si sûr!

[Texte]

Mr. De Bané: They said they would like to see a level of expenditures and we will be spending more than what we agreed upon, certainly an increase of over 100 per cent.

• 1020

The Chairman: Very good, Mr. Minister.

Mr. Darling: That starts next Wednesday?

Mr. De Bané: Yes, sir.

The Chairman: Do you have a comment, Mr. Marshall?

Mr. De Bané: I must say that he put a lot of pressure on me.

Mr. Darling: Good.

Mr. De Bané: He is trying to do the same thing, I understand, as what he did when he was director general in New Brunswick and British Columbia, in each province where he has been in charge he has—

Mr. Darling: We will all be knocking on Mr. Marshall's door.

Mr. Marshall: The only comment I might make, Mr. Chairman, is that I am accused of leaving when the bills start to come in.

The Chairman: Thank you, Mr. Marshall.

Mr. Corbett, followed by Madam Côté.

Mr. Corbett: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I would like to deal as well with your special investment tax credit program as it pertains to the Province of New Brunswick, New Brunswick in particular, and the maritime region in general. I have heard the minister respond to questions concerning the designated areas from the opposition in the House of Commons and I know that you disagree with some of the concerns, or at least the basis of concern that some of us have in the maritime region, as to how the various areas of the Province of New Brunswick were designated to be included within the special investment tax credit program.

When the program was originally announced, we were very enthusiastic and very supportive. Indeed, we felt that this probably was going to be one of the best programs for the region, with reference to new industry's locating within the area, that the department had come along with for some time. We were anxiously awaiting the details, and when they were presented to me and to my colleagues we were somewhat dismayed at the way in which the areas were allotted.

Mr. Minister, I would like you to refer to New Brunswick. I am going to use one particular example, because it points out quite well, I think, what we see as being an obvious discrepancy—some others might be less kind and refer to it as a discrimination. Of course we will not do that, we trust that it has been an oversight and that the opportunity we have now to clarify the situation with the minister will be all that is

[Traduction]

M. De Bané: Ils m'ont dit vouloir un niveau de dépense plus élevé et nous allons y dépenser plus que ce que nous avions accepté à l'origine, c'est-à-dire que l'augmentation fera référence à 100 p. 100.

Le président: Très bien, monsieur le ministre.

M. Darling: Cela commence mercredi prochain?

M. De Bané: Oui.

Le président: Avez-vous quelque chose à dire, monsieur Marshall?

M. De Bané: Je dois dire qu'il a beaucoup insisté auprès de moi.

M. Darling: Parfait.

M. De Bané: Il essaie de faire la même chose que ce qu'il avait fait lorsqu'il était directeur général du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique . . .

M. Darling: Nous allons tous aller frapper à la porte de M. Marshall.

M. Marshall: J'ajouterais simplement, monsieur le président, qu'on m'accuse souvent de partir au moment où les factures commencent à arriver.

Le président: Merci, monsieur Marshall.

Mr. Corbett, suivi de M^{me} Côté.

M. Corbett: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'aimerais parler de l'application au Nouveau-Brunswick du programme des crédits d'impôt à l'investissement, de son application au Nouveau-Brunswick, en particulier, et à la région des Maritimes en général. J'ai entendu les réponses données par le ministre à des questions, posées par des députés de l'opposition à la Chambre des communes, au sujet des zones désignées; je sais qu'il ne partage pas certaines de nos préoccupations en ce qui concerne les régions du Nouveau-Brunswick qui ont été incluses dans le programme des crédits d'impôt à l'investissement.

Lorsque ce programme avait été annoncé, il avait tout d'abord suscité notre appui enthousiaste. En fait, nous pensions que ce serait sans doute là le meilleur programme pour la région, surtout pour les nouvelles entreprises qui viendraient s'y installer. Nous en attendions donc impatiemment les détails, mais lorsqu'ils nous ont été fournis, mes collègues et moi avons été très surpris de la façon dont les régions avaient été désignées.

Monsieur le ministre, en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, j'aimerais vous citer un exemple particulier car, à mon avis, il illustre parfaitement ce que nous croyons être une anomalie flagrante . . . D'autres n'hésiteront pas à vous dire qu'il s'agit purement d'un cas de discrimination. Bien sûr, moi je penserais qu'il s'agit plutôt d'un oubli que nous avons maintenant la possibilité de réparer. Il suffit donc de s'entendre pour que le ministre rectifie la situation.

[Text]

required for the minister to make the necessary changes to put right what is obviously wrong.

In New Brunswick we have 15 counties. Of the 15 counties, 5 are in and 10 are out. We believe with the difficulties the Province of New Brunswick is experiencing, and has experienced over the last number of years, with attracting industry, and the inequities within New Brunswick as compared with the rest of the country, there is little doubt that it would be beneficial to the entire province to have the entire province included in the program.

But let us just deal with the five counties that are in, as opposed to one particular county that is out. The five counties that are in are Gloucester, Kent, Madawaska, Northumberland and Restigouche. The 10 counties that are out are Albert, Carleton, Charlotte, King's, Queen's, Saint John, Sunbury, Victoria, Westmorland and York. One of the criteria, according to your department, is based on income per capita and family unemployment rate. Now, in Queen's County, in the Province of New Brunswick, there is an employment per population ratio of 41.7 per cent. In Gloucester County, which is in, it is 41.6 per cent. In Kent County it is 39.8 per cent. In Madawaska it is 45.2 per cent. In Northumberland it is 40.9; and in Restigouche it is 42.5 per cent. So two counties in which have higher employment per population ratios than Queen's County does, and a third county in which is just one percentage point below that of Queen's County.

• 1025

As far as the per capita income is concerned, in Queen's County—these are 1976 figures, by the way, Mr. Minister—in Queen's County the average per capita income was \$7,463. In Gloucester County it was \$7,776. In Kent County it was \$6,736. In Madawaska it was \$8,201. In Northumberland County it was \$7,818. In Restigouche County it was \$8,442. The fact of the matter is that Queen's County, which is out, in comparison with the five that are in, with the exception of one, has a lower per capita income than any of the other four.

Mr. Minister, the difficulty we are experiencing in New Brunswick—and knowing the compassion the minister has in the job that he has—is that all the areas that are in are represented by supporters of the government; whereas the areas that are out, with the exception of Saint John, which would be out under any criteria, because of the employment and the per capita income, are represented by members of the opposition. This is difficult to explain, and I think it is damaging to the minister himself and to the department. It is unexplainable. I would like the minister, certainly in the best interests of New Brunswick and in the best interests of himself and his department, to reconsider what is obviously a glaring inequity.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: Thank you, Mr. Corbett, for the frankness of your question.

[Translation]

Au Nouveau-Brunswick, nous avons 15 cantons, dont cinq sont couverts par le programme, tandis que les 10 autres en sont exclus. Étant donné les difficultés que le Nouveau-Brunswick connaît depuis plusieurs années en ce qui concerne l'implantation de nouvelles entreprises, et étant donné les inégalités dont souffre cette province par rapport au reste du pays, il nous semble évident que la totalité de la province devrait être incluse dans le programme.

Parlons toutefois des cinq cantons qui sont inclus dans le programme, par opposition à un, en particulier, qui en est exclu. Ces cinq cantons sont ceux de Gloucester, de Kent, de Madawaska, de Northumberland et de Restigouche. Les 10 cantons exclus sont ceux d'Albert, de Carleton, de Charlotte, de King's, de Queen's, de Saint John, de Sunbury, de Victoria, de Westmorland et de York. Selon votre ministère, l'un des critères est relié au revenu moyen et au taux de chômage familial. Or, dans notre canton de Queen, le taux d'emploi rajusté est de 41.7 p. 100. Dans le canton de Gloucester, ce taux est de 41.6 p. 100. Dans celui de Kent, il est de 39.8 p. 100, à Madawaska, de 45.2 p. 100, dans le Northumberland, de 40.9, et à Restigouche, de 42.5 p. 100. Ainsi, deux cantons ont des taux d'emploi plus élevés que celui de Queen et un troisième canton compte un pourcentage qui n'est inférieur que d'un pourcent à celui de Queen.

Quant au revenu par habitant, dans le canton de Queen, et il s'agit des chiffres de 1976, je le dis en passant, monsieur le ministre, dans le canton de Queen, la moyenne par habitant était de \$7,463. Pour Gloucester, le revenu moyen était de \$7,776, pour le canton de Kent, de \$6,736, à Madawaska, de \$8,201, à Northumberland, de \$7,818 et dans Restigouche, il était de \$8,442. Le fait est, que le canton de Queen, qui est exclu, alors que les cinq cantons désignés, à l'exception d'un seul, ont un revenu par habitant plus faible que celui des quatre autres cantons.

Monsieur le ministre, le problème au Nouveau-Brunswick, et sachant avec quelle compassion le ministre exécute ses fonctions, la difficulté donc est que les régions incluses sont représentées par des députés gouvernementaux; par contre, les régions exclues, à l'exception de Saint-Jean qui, de toute façon, serait exclu à cause de son taux d'emploi et de son revenu par habitant, sont représentées par des députés de l'opposition. La chose est difficile à expliquer et, à mon avis, dommageable pour le ministre lui-même et son ministère. C'est tout à fait inexplicable. J'aimerais que le ministre, dans l'intérêt même du Nouveau-Brunswick comme dans le sien et celui de son ministère, songe à ce qui est de toute évidence une injustice flagrante.

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Merci, monsieur Corbett, de la franchise de votre question.

[Texte]

I would like to re-emphasize some points. The Department of Finance, when they accepted a generous program, put on two constraints. One of them was that the designation should not be based on criteria other than statistics from Statistics Canada; they would not implement such a program unless it was based on objective criteria and they would not go along with any designation based on a gut feeling that this region is needy and this one is not. They wanted it to be based on statistics supplied by Statistics Canada. The second constraint was that it should apply to not more than about 5 to 6 per cent of the Canadian people.

To go back to Mr. Darling and his complaint that in Ontario only 46,000 people are covered, of course, the only way—because we are limited to 5 to 6 per cent of the Canadian people—to increase Ontario would have been to decrease Quebec and the Maritimes. That is the only way to increase Ontario if we are limited to 6 per cent.

• 1030

Of all the provinces there are two, if I forget about the Territories for the moment, where a substantial percentage of the population is covered: in Newfoundland, 42 per cent of the population is covered; in New Brunswick, 35.4 per cent; in Quebec it is 5 per cent; in Prince Edward Island it is 15 per cent; in Nova Scotia, 21 per cent; in Manitoba, 5 per cent; in Saskatchewan, 2 per cent; in Alberta, 4 per cent; in British Columbia, 1.8 per cent. So two provinces have more of their population covered by it than others.

Secondly, we have about 320 census divisions in Canada and because we are limited to 6 per cent of the Canadian people, that means 40 census divisions of Canada should be designated. The idea of the Department of Finance was that it should cover all of Canada and the Territories, so that 6 per cent should be in all of Canada. Obviously, we could not designate all of New Brunswick and if we had done it, I would have objected myself because, of course, it would have meant no incentive to the most needy areas of New Brunswick anyway. So we had to choose the 40 most needy census divisions in Canada, in all provinces, and we used, as you said, the income per capita of employed families in 1976. I can assure you that when we questioned the computer as to which were the most needy census divisions in New Brunswick under those two criteria, the minister was not involved in it at all. It is the same thing for the Minister of Finance himself who has two census divisions in his own riding. Only one of them came from the computer, and it was the one that was designated. That of course caused him political difficulty in his riding, but that was the price for the integrity of the system.

So five census divisions out of fifteen out of New Brunswick have been designated. I understand the way it was done was that we asked the computer which census divisions in New

[Traduction]

J'aimerais souligner à nouveau certains points. Lorsqu'il a accepté ce programme généreux, le ministère des Finances l'a assujetti à deux conditions: l'une voulant que la désignation ne repose sur aucun critère autre que les données de Statistique Canada; un tel programme ne saurait être institué que s'il repose sur des critères objectifs et on refusait dès lors d'accepter toute désignation fondée sur le sentiment viscéral selon lequel telle région est dans le besoin et telle autre ne l'est pas. Il fallait se fonder sur des statistiques fournies par Statistique Canada. La deuxième condition était que le programme ne vise pas plus de 5 ou 6 p. 100 de l'ensemble de la population canadienne.

Pour en revenir à M. Darling et au fait qu'il se plaint qu'en Ontario il n'y a que 46,000 bénéficiaires, évidemment, la seule façon . . . puisqu'on nous limite à 5 à 6 p. 100 de la population canadienne . . . d'augmenter ce nombre en Ontario, serait de réduire en proportion les chiffres pour le Québec et les Maritimes. Ce n'est que de cette façon que nous pourrions augmenter le nombre des bénéficiaires en Ontario tout en respectant le seuil de 6 p. 100.

Exception faite des Territoires, il y a en tout deux provinces dont un pourcentage important de la population est couvert: 42 p. 100 à Terre-Neuve et 35.4 p. 100 au Nouveau-Brunswick contre 5 p. 100 au Québec, 15 p. 100 dans l'Île-du-Prince-Édouard, 21 p. 100 en Nouvelle-Écosse, 5 p. 100 au Manitoba, 2 p. 100 en Saskatchewan, 4 p. 100 en Alberta et 1.8 p. 100 en Colombie-Britannique. Il y a donc deux provinces dont la population est mieux couverte qu'ailleurs.

Deuxièmement, le Canada compte à peu près 320 divisions de recensement et, comme nous sommes limités à 6 p. 100 de la population canadienne, il s'ensuit que 40 divisions devraient être désignées. Le ministère des Finances voulait que ces 6 p. 100 soient répartis sur l'ensemble du Canada, y compris les Territoires. Il est évident que nous ne pouvions pas désigner la totalité du Nouveau-Brunswick et que, si nous l'avions fait, j'aurais été le premier à m'y opposer car, de toute façon, il est certain que les régions les plus défavorisées du Nouveau-Brunswick n'auraient reçu aucun encouragement spécial. Il a donc fallu que, pour l'ensemble des provinces, nous choisissons les 40 divisions de recensement les plus défavorisées et, comme vous l'avez dit, le revenu par habitant, calculé sur la base des familles employées en 1976, nous a servi de critère. Je vous garantis que, lorsque nous avons interrogé l'ordinateur pour savoir quelles étaient les divisions du Nouveau-Brunswick les plus défavorisées, compte tenu de ces deux critères, le ministre ne s'en est absolument pas occupé. On peut en dire autant du ministre des Finances dont la circonscription compte deux divisions de recensement. L'ordinateur n'en a sorti qu'une seule, et c'est elle qu'on a désignée. Naturellement, cela lui a valu des difficultés politiques dans sa circonscription, mais c'était la rançon de l'intégrité du système.

Sur les 15 divisions de recensement qui existent au Nouveau-Brunswick, cinq ont donc été désignées. Je crois qu'on a procédé de la manière suivante: on a demandé à l'ordinateur

[Text]

Brunswick which under the two scores, family employment rate and income per capita, were the most needy.

Maybe Mr. Wansbrough, the Director General of that program, could explain in more detail why those five were considered to be the most needy. But you can be sure that I did not speak to him to tell him to get me those Liberal census divisions or what-have-you. I was not at all involved in that way. Could you explain, Mr. Wansbrough?

Mr. John Wansbrough (Director General, Industrial Incentives, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, I think the minister has explained it as well as it can be explained. It is certainly a question of having to look at the statistical analysis of the various regions, and to conform to the 5 per cent limitation meant that some had to be excluded. It was basically that simple.

Mr. Corbett: Mr. Chairman, Mr. Minister, unfortunately that does not explain the fact that one very obvious area has been excluded to the inclusion of areas that are better off. It is like having three four-pound balls and one two-pound ball on the table and saying we are going to pick three of them out and set them aside, and they have to be the three lightest ones, leaving the two-pound ball over there when it is obviously lighter than the other three. According to your own criteria, you do not meet those standards in excluding Queen's County from that program.

• 1035

The Chairman: Mr. Reid.

Mr. Timothy E. Reid (Assistant Deputy Minister, Planning and Coordination, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, what we could do is to review the honourable member's comments today at the officials' level on an accounting basis and prepare an assessment note at the officials' level for the honourable member. To carry on a discussion now on the intricacies of the statistics would be difficult: we simply do not have—

Mr. Corbett: I can understand that, and all I am asking is that you do review your situation. These figures that I have are accurate and I know my figures to be correct, and I would hope that the response would be unlike the response to Mr. Darling, that, well, yes, in a year and a half we are going to take a look at Queen's County and include it, because it is obvious that it should have been included from the beginning, which you will see when you go through these figures.

Mr. Reid: Mr. Chairman, if I could have the honourable member's statistics that he is working from, then we can compare them—because I would like to cross-check them, if I could.

The Chairman: Okay.

Mr. De Bané: I will just give you one example. A few days ago I had to study in depth the question of Moncton because I received a letter from the industrial commissioner of Moncton

[Translation]

de trouver les divisions de recensement les plus défavorisées au Nouveau-Brunswick en fonction de deux critères, à savoir le taux d'emploi des familles et le revenu par habitant.

M. Wansbrough, qui est le directeur général de ce programme, pourrait sans doute nous expliquer pourquoi on a considéré que ces cinq divisions étaient les plus nécessiteuses. Mais soyez assurés que je ne lui ai pas demandé de désigner des divisions libérales. Ce n'est pas du tout dans cette optique que je m'en suis occupé. Pouvez-vous nous donner des explications, monsieur Wansbrough?

M. John Wansbrough (directeur général, Subventions à l'industrie, ministère de l'Expansion économique régionale): Je crois, monsieur le président, que le ministre a donné toutes les explications qu'on pouvait souhaiter. Il fallait incontestablement analyser les statistiques concernant les différentes régions et, pour respecter la limite de 5 p. 100, il fallait exclure certaines divisions. Ce n'était pas plus compliqué que cela.

M. Corbett: Monsieur le président, monsieur le ministre, cela n'explique malheureusement pas pourquoi on a exclu une région ostensiblement défavorisée au profit de certaines autres dont la situation est meilleure. C'est comme si on plaçait sur une table trois boules de quatre livres et une de deux livres et qu'on disait: Nous allons en choisir trois qui devront être les trois plus légères, de sorte qu'on laisserait de côté la boule de deux livres qui est pourtant plus légère que les trois autres. Selon vos propres critères, vous ne respectez pas ces normes en excluant le canton de Queen du programme.

Le président: Monsieur Reid.

M. Timothy E. Reid (sous-ministre adjoint, planification et coordination, Ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, les hauts fonctionnaires pourraient très bien étudier l'aspect comptabilité des commentaires du député et préparer une évaluation à son intention. Il serait difficile de discuter plus avant des complexités statistiques, car nous n'avons pas . . .

M. Corbett: Je comprends très bien et je demande simplement que vous réexaminez la situation. Les chiffres que je vous ai donnés sont exacts, j'en suis sûr, et j'espère que vous ne me donnerez pas pour réponse, comme à M. Darling, que d'ici un an, un an et demi, vous allez étudier la situation du canton de Queen et l'inclure dans le programme, car il est bien évident que ce canton aurait dû faire partie du programme dès le début, comme vous pourrez le constater par vous-mêmes.

M. Reid: Monsieur le président, si le député veut bien me remettre ses statistiques, nous pourrons les comparer, voire en faire la vérification.

Le président: Très bien.

M. De Bané: Voici un autre exemple. Il y a quelques jours, j'ai étudié en détail la question du développement de Moncton, suite à une lettre d'un de ses commissaires à l'industrie qui m'y

[Texte]

telling me why Moncton does not benefit from that program. I looked into that question in depth, and Moncton is in Census Division No. 7, Westmoreland. We have 15 census divisions in New Brunswick and we designated 5. In Westmoreland, there are 12 census divisions which are worse on income per capita and 8 which are worse on unemployment family rate. So that was the reason, for instance, why the Census Division No. 7 of Westmoreland was not among the 5.

So we will look into your representation and—

Mr. Corbett: I would appreciate that; and I also appreciate, of course, that you canot get into the business of breaking down census divisions—that you have to deal with the entire division.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur Corbett. Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je pense que je ne vous parlerai pas du crédit d'impôt, même si j'en suis victime. Je voudrais plutôt vous parler des ententes fédérales-provinciales et d'une en particulier qui, je pense, nous touche particulièrement, c'est celle sur le tourisme. Je voudrais savoir si l'entente que vous avez avec le Québec concernant le tourisme s'applique aussi aux infrastructures pour les ports de plaisance. Vous savez que le gouvernement du Québec a un programme sur le développement des ports de plaisance au Québec qui est publié depuis 1975. Vous savez aussi qu'en 1984 il y aura un événement extrêmement important: les grands voiliers viendront d'Europe et d'ailleurs pour commémorer le 350^e anniversaire du Canada.

Étant donné les besoins de la province de Québec en ports de plaisance, puis ce n'est pas à vous que je vais apprendre, monsieur le ministre, à quel point le développement des ports de plaisance dans les autres parties du Canada a été un apport économique important si on considère les emplois que cela crée et l'argent qui est dépensé à toutes sortes de fins, alors, je voudrais savoir si vous en avez entendu parler et s'il y a moyen de faire quelque chose, et si vous avez reçu une demande de la part du Québec concernant cet événement particulier. Et si oui, de quelle façon se déroulent les négociations à ce niveau-là?

M. De Bané: Sur la deuxième partie de votre question, au sujet de Québec 84, madame Côté, je suis heureux de vous dire que les représentants de mon ministère, conjointement avec les représentants du ministère des Pêches et des Océans, sont en train de discuter avec leurs homologues provinciaux pour voir dans quelle mesure nous pourrions travailler ensemble à financer ces installations portuaires de plaisance pour Québec 84.

• 1040

Alors, de ce côté-là, mon ministère participe à cette discussion-là et je peux vous dire que je suis personnellement favorable à ce que mon ministère contribue à cet événement. Dès que ces négociations seront terminées, je serai heureux de vous en faire part. Quant à la première question que vous avez posée,

[Traduction]

expliquait pourquoi Moncton ne bénéficiait pas du programme. J'ai étudié la chose, Moncton est dans la division de recensement numéro 7, Westmoreland. Nous avons 15 divisions de recensement au Nouveau-Brunswick, dont 5 sont désignées. Dans Westmoreland, il y a 12 divisions de recensement qui sont plus défavorisées sur le plan de revenu par habitant et huit plus défavorisées quant au taux de chômage des familles. C'est pourquoi la division de recensement numéro 7 de Westmoreland n'a pas été incluse dans ces cinq divisions.

Nous étudierons donc vos documents, et . . .

M. Corbett: Je vous en serais reconnaissant, et je comprends très bien que vous ne puissiez pas sous-diviser les divisions et que chaque division doit être prise dans son ensemble.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Corbett. Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I believe I shall not speak to you of tax credits, even if I myself am a victim. I would rather like to talk about the federal-provincial agreements and one in particular which affects us directly, tourism. Can you tell me whether the tourism agreement with Quebec also takes into consideration infrastructures for marinas. You know that the Government of Quebec has since 1975 established a development program for marinas. You also know that, in 1984, we expect an extremely important event: tall sailing ships will come from Europe to help commemorate the 350th anniversary of Canada.

There is a great need for marinas in Quebec, and I am sure I need not tell you, Mr. Minister, the economic importance that marinas have had in other parts of Canada in view of the jobs these have helped create, and the money which is spent for a number of reasons. And I was wondering if you had heard anything about this great event, and received any requests from the Province of Quebec. If so, where do negotiations now stand in this regard?

Mr. De Bané: As to the second part of your question, Madame Côté, concerning Quebec '84, I can assure you that representatives of my department, along with representatives of the Department of Fisheries and Oceans are now discussing the matter with their provincial colleagues as to the extent to which we can jointly finance these port facilities in view of Quebec '84.

My department is therefore participating in the negotiations, I can assure you also that I agree that the department should make some contribution. I will be most happy to report to you as soon as the negotiations are completed. As to your first question, concerning the tax credits, some 12 census

[Text]

sur le crédit d'impôt, je vais vous dire qu'au Québec, il y a eu 12 divisions de recensement qui ont été désignées. Douze divisions de recensement. La raison pour laquelle toute la division de recensement de Rimouski n'a pas été désignée, c'est que, sur les 90 divisions de recensement qu'il y a au Québec, il y en a 42 qui ont un revenu *per capita* inférieur à celui de la division de recensement de Rimouski, et il y en a 21 qui ont un taux de chômage familial supérieur à celui de la division de recensement de Rimouski.

Or, comme nous n'avons désigné que 12 divisions de recensement, ça vous montre qu'il aurait fallu en nommer un très grand nombre qui étaient en situation plus mauvaise que la division de Rimouski, avant d'atteindre celle de Rimouski.

M^{me} Côté: Monsieur le ministre, merci d'ajouter à l'information que j'avais déjà mais, à ce titre-là, ça me fait penser que j'aimerais beaucoup recevoir la liste des divisions de recensement au Canada. J'ai entendu mon collègue d'en face et j'aimerais pouvoir en prendre connaissance.

M. De Bané: Avec grand plaisir.

M^{me} Côté: Étant donné que le programme est pour cinq ans, j'espère que, les décisions n'étant pas immuables, vous évaluerez la situation, et qu'on pourra en reparler avantageusement à différents intervalles pour voir l'évolution de la situation.

M. De Bané: Certainement.

M^{me} Côté: Merci, mais vous avez oublié une partie de ma question, monsieur le ministre. C'est une question portant sur l'entente sur le tourisme. C'est peut-être vrai de dire qu'à cause de l'événement 84, il pourrait y avoir des fonds spéciaux qui pourraient être dépensés par votre ministère, avec le ministère de Pêches et Océans et la province de Québec, pour les ports de plaisance mais, généralement, est-ce qu'il y a, dans l'entente sur le tourisme, des prévisions à cet effet-là? S'il y en a, c'est pourquoi? Est-ce qu'il y a des projets qui ont été identifiés, ou avez-vous l'intention d'en identifier?

M. De Bané: Je peux vous dire que, récemment, j'ai fait une proposition au gouvernement du Québec, proposition qui a été approuvée ici par le Conseil des ministres et le Conseil du Trésor, pour signer une deuxième entente sur le tourisme qui, elle, couvrirait le Centre de congrès de Montréal et les centres de ski. Je n'ai pas encore eu de réponse officielle du gouvernement du Québec sur cette proposition du gouvernement fédéral.

Deuxièmement, vous me dites: «Est-ce que votre ministère a des fonds pour entreprendre d'autres initiatives dans le domaine touristique, comme Québec 84?» Bien sûr que, dans la programmation pour la province de Québec, nous avons des fonds réservés pour cet événement-là s'il y a moyen de s'entendre avec le gouvernement du Québec.

M^{me} Côté: Monsieur le ministre, monsieur le président, vous savez que, depuis plusieurs années, il y a une demande qui est en suspens devant le ministère des Pêches et Océans, et le gouvernement du Québec aussi d'ailleurs, sur la question du quai de Rimouski. On a l'habitude de dire qu'on ne parle généralement que d'un port de plaisance, alors que, connaît-

[Translation]

divisions have been designated in Quebec. Only part of the Rimouski census division has not been designated, because, of the 90 census divisions in Quebec, some 42 have a lower per capita income, and 21 a higher unemployment family rate than the Rimouski census division.

And since we have designated only 12 census divisions, you can see that we would have had to designate a much greater number that were worse off before we could ever designate the Rimouski division.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Minister, for completing the information I had, and in this respect, I would very much like to have a list of the census divisions for Canada. I heard what my colleague opposite said and I would like to look into this.

Mr. De Bané: I will be happy to have them supplied.

Mrs. Côté: Since this is a five-year program, and the decisions may not be poured in concrete, I hope that you will reassess the situation, and that we can discuss this matter again from time to time as the situation evolves.

Mr. De Bané: Certainly.

Mrs. Côté: Thank you, but you still have not answered part of my question, Mr. Minister. It is the matter of the tourism agreement. It may be true that, in view of Quebec '84, there may be special funds allocated by your department together with the Department of Fisheries and Oceans and the Province of Quebec for marinas, but are there any other moneys available for this event in the tourism agreement? If so, what is it to be spent on? Have certain projects been earmarked or do you intend to identify others?

Mr. De Bané: Very recently, I put before the Government of Quebec a proposal already approved federally by the Cabinet and the Treasury Board concerning a second tourism agreement with respect to the Montreal Convention Centre and some ski centres. I have yet to receive an official answer from the Government of Quebec on this proposal.

You also asked if my department had set any funds aside to undertake other touristic projects such as Quebec '84. Of course, in our Quebec program, we have reserved some funds for this event provided we can get some agreement from the Government of Quebec.

Mrs. Côté: Mr. Minister, Mr. Chairman, I am sure you know that, for the past several years, there has been a request before the Department of Fisheries and Oceans, and the Government of Quebec as well, concerning the wharf in Rimouski. We generally talk of marinas, but I am sure you know as well as I do that the port of Rimouski is first and

[Texte]

sant la réalité aussi bien que moi, vous savez que le port de Rimouski est d'abord un port commercial extrêmement important, compte tenu de sa taille. Il sert aussi à la recherche océanographique, avec l'Université du Québec, qui utilise des bateaux de recherche de l'Institut Bedford. Et puis, à Rimouski, il y a aussi l'Institut d'enseignement maritime, qui est financé dans une bonne partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'aide à l'enseignement spécialisé, et qui reçoit aussi de l'équipement très sophistiqué, très dispendieux aussi, qu'on ne peut même pas utiliser, pour ce qui est de certains équipements, et les autres sont sous-utilisés.

• 1045

Je ne voudrais pas être pessimiste au sujet de ces événements-là, mais si les négociations entre le Québec et le gouvernement du Canada concernant, en particulier, le port de Rimouski s'avéraient inutiles ou ne conduisaient pas à une entente, est-ce qu'on pourrait compter que votre ministère avec celui des Pêches et Océans, parce que quand on construit un brise-lames, par exemple, dans le fleuve Saint-Laurent où les vagues peuvent atteindre un pouce jusqu'à vingt pieds de hauteur dépendant des saisons, c'est beaucoup plus dispendieux que si on construit dans une baie naturelle... Enfin, est-ce qu'on peut espérer que votre ministère avec celui des Pêches et océans pourrait vraiment étudier ce projet qui est très important pour le développement économique du territoire? Cela ferait partie des infrastructures touristiques qu'on pourrait se donner, tout autant que l'amélioration de l'enseignement maritime et le centre de recherche sur l'océanographie.

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Madame Côté, je sais à quel point le développement du quai de Rimouski vous préoccupe. Et mon ministère est extrêmement sensible à vos représentations tout comme aux représentations faites par le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine ou le député de Gaspé. Mais une chose, voyez-vous, qui est très importante pour moi et je pense que vous en conviendrez, il faut faire bien attention que le budget du MEER n'aille pas suppléer et remplacer la programmation régulière des différents ministères sectoriels à Ottawa ou dans les provinces. Et ce que j'essaie de faire personnellement, c'est de convaincre les ministères sectoriels d'entreprendre une action qui relève de leur juridiction; et s'il leur manque un certain montant pour exécuter le projet plus vite, là je suis ouvert à y participer. Mais, cette tendance consciente ou inconsciente de plusieurs ministères veut dire: Bon, on va s'occuper des régions les plus riches et le MEER s'occupera des obligations de notre ministère dans les régions les moins fortunées. Je me dis à ce moment-là, toute la raison d'être du MEER qui est un budget d'appoint supplémentaire pour les régions les plus démunies, évidemment, ne fonctionne plus parce que ces ministères-là quittent ces régions démunies et c'est nous qui devons les remplacer. Alors, qu'on devrait être un second budget en plus du budget régulier. C'est pour cela que je dis à mes collègues ici à Ottawa: Dans la mesure où vous faites votre part pour les régions défavorisées, moi, j'ajouterais un deuxième budget pour ces régions défavorisées. Mais,

[Traduction]

foremost a very important trade port, given its size. It also serves as a centre for oceanic research used by the University of Quebec through the research vessels of the Bedford Institute. There is also the Navigation Institute in Rimouski, financed in great part by the Government of Canada, and which provides specialized training, and has also received very sophisticated and costly equipment which, as it now stands, cannot even be used while other equipment is underutilized.

I would not like to sound pessimistic about those events but if the negotiations between Quebec and the Government of Canada concerning, more particularly, the port of Rimouski are found to be useless or do not lead to an agreement, could we count upon your Department, together with the Department of Fisheries and Oceans, because when you build a breakwater, for example, in the St. Lawrence River where the waves can be anywhere from one inch to 20 feet high, depending on the season, it costs much more than if you were to build it in a natural bay... Anyway, can we hope that your Department, together with Fisheries and Oceans, could really examine that project which is very important to the economic development of the territory? That would be part of a tourism infrastructure that could be set up as well as the improvement of maritime teaching and the research centre on oceanography.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: Madam Côté, I know how much the development of the Rimouski wharf concerns you. My Department is extremely sensitive to your representations as well as to those representations made by the member for Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine or the member for Gaspé. However, there is one thing which is very important for me, and I think you will agree with me, and it is that we must be careful so that DREE's budget does not go to supplement and even replace the regular programs of the different sectorial departments in Ottawa or in the provinces. And what I am trying to do personally is to convince the sectorial departments to undertake action which is within their jurisdiction; if they are short a certain amount which would be needed to undertake the project more speedily, I am quite open to participate in that sort of thing. But this trend, which is conscious or unconscious in many departments, means that they are saying: Well, we will take care of the richer regions and DREE will take care of the commitments of our department in the less monied regions. At that point, it would seem to me that the reason for the creation of DREE, which was a supplementary contribution to the budget for the less developed regions, of course, is not working any more because those departments are leaving the poorer regions and it is up to us to replace them. Therefore, we should have a second budget besides our regular budget. That is why I have this to say to my colleagues here in Ottawa. Insofar as you assume your share of the burden for the less

[Text]

il n'est pas question que vous vous occupiez de Toronto et que moi je m'occupe de Rimouski. Vous allez vous occuper et de Rimouski et de Toronto, et moi j'ajouterais un deuxième budget pour Rimouski.

Voyez-vous, c'est cela en gros ma philosophie. Alors, si les différents ministères sectoriels veulent faire leur part pour Rimouski et qui leur manque de l'argent, à ce moment-là, le MEER sera là pour les aider.

Le plus bel exemple, c'est les îles de la Madeleine. Nous avons demandé à chaque ministère quel était sa programmation régulière pour les îles de la Madeleine au cours des prochaines années et après avoir obtenu leur engagement qu'ils allaient dépenser tant, nous avons ajouté un deuxième budget. Mais, j'ai voulu m'assurer qu'eux allaient dépenser leur budget régulier là-bas avant d'ajouter un montant supplémentaire. Autrement, cette idée d'un budget d'appoint, d'un second budget, aurait été évidemment trahie.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

The next questioner is Mr. Howie, followed by Mr. Bujold and Mr. Dantzer. Mr. Howie.

Mr. Howie: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, a storm has erupted in the New Brunswick press between two of our colleagues in your caucus for whom I have high regard and Premier Hatfield for whom I also have high regard over the use of DREE funds for road construction. Now, all three are strong supporters of DREE and I hope the matter can be settled amicably among them.

• 1050

There is one small aspect that might involve our estimates and I hope you can answer it and extricate us, by us I mean our committee, from the debate. Do you have any reason to believe that refunds for road construction are misused in New Brunswick?

Mr. De Bané: No.

Mr. Howie: Good. I do not either. I feel that DREE is one of two departments in government that have a remarkably excellent record for accounting and if anything, I guess I have always felt we tilt the other way and maybe our desire to account to the *nth* degree has resulted in some slowness in making grants, and that brings me to my next point.

The highways subagreement, which has shared costs on some tremendous projects like the Saint John Throughway, Wheeler Boulevard, Moncton, and Highway 11 reconstruction—incidentally in that regard I support the comments made not too long ago by one of our colleagues that I would really like to see Highway 11 completed and a lot of work done on Highway 17—but in any event this subagreement runs out the end of this month. Why is it not renewed so it can continue the first day of April?

[Translation]

developed regions, I will add a second budget to that for those less favoured regions. However, in no way does that mean that you are going to take care of Toronto while I have to take care of Rimouski. You are going to take care of both Rimouski and Toronto and I will add a second budget for Rimouski.

You see, that is my general philosophy. So the various sectorial departments that do want to do their share for Rimouski and find that there is a lack of funds can then turn to DREE and we will be there to help them out.

The best example is the Magdalen Islands. We asked each department what its regular program was for the Magdalen Islands during the next few years and, after obtaining their commitment for a certain amount, we added a second budget. But I wanted to ensure that they would be using their regular budget over there before adding any supplementary amount. Otherwise that idea of a supplementary or second budget would, of course, have been betrayed.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Le prochain intervenant est M. Howie suivi de MM. Bujold et Dantzer. Monsieur Howie.

Mr. Howie: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, une tempête vient d'éclater dans la presse du Nouveau-Brunswick opposant deux de nos collègues de votre caucus, que je tiens en très haute estime, au premier ministre Hatfield, que je tiens aussi en très haute estime, et cette tempête a éclaté pour une question de fonds du MEER à propos de la construction d'une route. Quoi qu'il en soit, tous trois sont d'ardents partisans du MEER et j'espère bien qu'ils pourront régler cette question entre eux à l'amiable.

Il y a un des aspects qui touche peut-être notre budget et j'espère que vous pourrez répondre aux questions le concernant et nous faire ainsi sortir, j'entends notre comité, du débat. Avez-vous quelque raison de croire qu'on abuse des remboursements pour la construction de routes au Nouveau-Brunswick?

Mr. De Bané: Non.

Mr. Howie: Parfait. Moi non plus. Je crois que le MEER est un des deux ministères du gouvernement qui ait un excellent dossier en matière de comptabilité des fonds et je crois que j'ai toujours eu le sentiment que nous tendons un peu vers un extrême en voulant tellement bien comptabiliser ces chiffres que certaines subventions ont peut-être été versées avec quelque lenteur, ce qui m'amène par ailleurs à mon point suivant.

L'accord accessoire sur les routes, grâce auquel il y a eu partage des frais pour certains très grands projets comme la bretelle de Saint-Jean, le boulevard Wheeler à Moncton et la reconstruction de la route numéro 11 et, ceci soit dit en passant, je souscris à ce sujet aux réflexions qu'a faites dernièrement un de nos collègues qui voudrait que les travaux de la route 11 se terminent et qu'on intensifie les travaux sur la route 17, quoi qu'il en soit, cet accord accessoire se termine à

[Texte]

Mr. De Bané: I am not in a position to tell you why that particular agreement has not already been extended. I had the pleasure to meet with the premier a few days ago in New Brunswick and we are scheduled to meet again in Ottawa during the next month.

We have a very heavy, substantial program for New Brunswick. When I was there about a week ago I made a commitment that our expenditure in that province for this fiscal year that will start on April 1—as Mr. Darling said, on next Wednesday—will reach a record. We will be spending in New Brunswick over \$70 million for next year, and, of course, I am open to suggestions by the province and the members of this committee on how that money should be spent. I understand that Highway 11 is among the highest priorities and I will be most sympathetic to that.

On the other hand, I wonder if that responsibility of building highways in the Maritimes, which are lacking in highway facilities, should not be undertaken by a special envelope of our Cabinet, our government, and not be done solely through DREE. As you know, Transport Canada already is involved in the Atlantic provinces in building highways, but to a lesser extent than DREE, and I would like to see DREE more and more shifting its limited resources in strict economic development to create jobs. I wonder if there is not another envelope among the different envelopes we have in Ottawa which can help to complete the highway system in the Atlantic provinces.

Mr. Howie: I am familiar with your problem with the envelopes, Mr. Minister, and you have my sympathy. I would commend you for increasing DREE's share of the federal budget in the estimates before us. In 1969 DREE's budget was 2 per cent of the federal budget, and since then it has shrunk to 1 per cent; even with the increase it still hovers around 1 per cent, and any support that I can give the department in doubling it you can rest assured you will have.

Tourism is also extremely important to the Maritime provinces and New Brunswick, and the tourism development agreement expired last year. Why has it not been renegotiated?

Mr. De Bané: We have so many agreements in New Brunswick I will have to look.

The Chairman: While the minister looks for the right answer, could I remind the members of the committee that tomorrow at 3.30 we have our next meeting. It will be the Deputy Minister for Ontario, on March 31 it will be the PFRA; on April 2 it will be the Atlantic; on April 7 it will be Quebec; on April 8 the minister will be back.

[Traduction]

la fin du mois. Pourquoi ne le renouvelle-t-on pas de façon à pouvoir le prolonger après le 1^{er} avril?

M. De Bané: Je ne suis pas en mesure de vous dire pourquoi cet accord n'a pas déjà été renouvelé. J'ai eu le plaisir de rencontrer le premier ministre du Nouveau-Brunswick il y a quelques jours, dans sa propre province, et nous devons nous rencontrer encore une fois à Ottawa le mois prochain.

Nous avons un programme très important et très chargé pour le Nouveau-Brunswick. Quand j'y étais, il y a environ une semaine, j'ai bien précisé que les fonds que nous verserions à cette province pour l'année financière qui débute le 1^{er} avril, soit mercredi prochain comme l'a souligné M. Darling, atteindraient des niveaux record. Pour l'année qui vient, nous dépenserons au Nouveau-Brunswick 70 millions de dollars, et il est évident que je suis prêt à entendre toute proposition venant de la province ou des membres du comité concernant la façon dont ces fonds devraient être dirigés. Je crois comprendre que la route 11 est l'une des priorités les plus importantes, et je prêterai une oreille attentive à toute proposition à cet égard.

D'autre part, je me demande si la responsabilité de construction de routes dans les Maritimes, provinces qui, à vrai dire, en manquent, ne devrait pas faire l'objet d'une enveloppe spéciale de notre cabinet, de notre gouvernement, et ne pas se faire strictement en comptant sur le MEER. Comme vous le savez, Transports Canada s'occupe déjà de construire des routes dans les provinces de l'Atlantique, quoi qu'il y soit engagé à un niveau moindre que le MEER, et j'aimerais beaucoup que le MEER consacre de plus en plus de ses ressources, limitées à l'expansion économique, au strict sens du mot, pour créer de l'emploi. Je me demande s'il n'y a pas une autre enveloppe, parmi toutes celles que nous avons à Ottawa, qui pourrait servir à améliorer le réseau routier des provinces de l'Atlantique.

M. Howie: Je connais très bien ce problème d'enveloppe, monsieur le ministre, et vous avez toute ma sympathie. Je vous félicite d'avoir augmenté la part du MEER dans le budget que nous avons déjà devant nous. En 1969, le budget du MEER comptait pour 2 p. 100 du budget fédéral total, mais il a piqué du nez pour n'être plus que 1 p. 100 à l'heure actuelle; même compte tenu des augmentations, la part du budget total consacré au MEER n'est toujours que de 1 p. 100 environ, et tout appui que je pourrais donner au ministère pour qu'il puisse doubler son budget lui sera accordé de bon coeur, croyez-m'en.

Le tourisme est aussi très important pour les provinces maritimes et le Nouveau-Brunswick et l'entente sur le tourisme s'est éteinte l'an dernier. Pourquoi ne l'a-t-on pas renégociée?

M. De Bané: Nous avons tellement d'accords avec le Nouveau-Brunswick . . . mais je vais vous trouver la réponse.

Le président: Pendant que le ministre nous cherche sa réponse, je pourrais peut-être rappeler aux membres du comité que notre prochaine réunion a lieu demain à 15h30. Nous recevrons le sous-ministre pour l'Ontario; le 31 mars, il sera question de l'ARAP; le 2 avril, ce sera l'Atlantique; le 7 avril, le Québec; et le 8 avril, le ministre nous reviendra.

[Text]

• 1055

Mr. Howie: That is the first time you have been interrupted for a commercial.

Le président: Monsieur ministre.

Mr. De Bané: Mr. Howie, I do not have before me the specific details about that agreement. There is a lot going on in New Brunswick at the moment, but what I could tell you is that if Premier Hatfield, when he meets with me again in a few weeks' time, would like to give very high priority to that type of activity instead of other programs you are considering together, I am very open to his suggestions. As you know, after we have decided what our level of expenditure in the province is going to be, what has been going on anyway up until now is that the department would ask the province, with that level of expenditure, where they would like it to be spent—in forestry, in agriculture, tourism, highways, et cetera—and try to reach a mutual understanding.

Mr. Howie: Well, Mr. Minister, on those lines, the province proposed last spring that the federal government sign a fisheries subagreement to share in the cost of a 10-year \$250-million overhaul of the New Brunswick fishing fleet. There has been no word on the fate of that proposal. Could you tell me what its prospects for success are?

Le président: Monsieur ministre.

Mr. De Bané: Yes, your information is right. Intense negotiations have been going on between officials of DREE, Fisheries and Oceans and the provincial government. The questions that were the object of particular attention were infrastructure, control of quality and the planning of Maritime service centres.

The amount here that was discussed was in the order of about \$13 million. So it did not relate directly to the fleet, and I do not have information about that question in my briefing notes. What I would like to add is that more and more you will see DREE working in conjunction with the sectoral federal departments so that what we will be doing, let us say, in the fisheries, in the particular Atlantic province, will be in harmony with the policies of the Department of Fisheries, for instance. It would be the same with other sectoral departments.

Mr. Howie: Mr. Minister, the industrial commissions and Small Business Incentive Programs appear to be somewhat in jeopardy in New Brunswick because the Subsidiary Agreement to the General Development Agreement has not been renewed. Have you anything under consideration in that regard now?

Mr. De Bané: I know that program has been a tremendous success in New Brunswick.

Mr. Howie: It has been, yes. All our programs are a tremendous success in New Brunswick, Mr. Minister.

Mr. De Bané: Well, I am happy to hear that.

[Translation]

M. Howie: C'est la première fois qu'on vous interrompt pour faire une annonce publicitaire!

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Monsieur Howie, je n'ai pas les détails de cette entente sous les yeux. Il y a beaucoup de projets en marche en ce moment au Nouveau-Brunswick, et si le premier ministre Hatfield, que je rencontrerai à nouveau dans quelques semaines, veut accorder une plus haute priorité à ce genre d'activités, au détriment d'autres programmes que nous avons à l'étude, je serais heureux d'entendre ses propositions. Comme vous le savez, une fois que nous aurons décidé des sommes à dépenser pour la province, comme cela a été l'habitude jusqu'à présent, le ministère lui demandera alors dans quels domaines elle préférerait canaliser ces crédits: industrie forestière, agriculture, tourisme, routes, etc. De cette façon, nous arriverons à une entente.

M. Howie: Justement, monsieur le ministre, au printemps dernier, la province avait proposé que le gouvernement fédéral ratifie une entente accessoire sur les pêcheries concernant le partage des frais d'un programme de rénovation de la flotte de pêche du Nouveau-Brunswick, programme qui s'étalerait sur 10 ans et coûterait 250 millions de dollars. Nous ne connaissons toujours pas le sort de cette proposition. Quelles en sont les perspectives?

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Vos renseignements sont exacts. Les fonctionnaires du MEER, du ministère des Pêches et Océans, et du gouvernement provincial sont en pleine négociation pour le moment. Ils étudient en particulier les problèmes d'infrastructure et du contrôle de la qualité, ainsi que l'aménagement des centres de services pour les Maritimes.

Le montant dont il est question n'est que de 13 millions de dollars environ. Donc, ce programme n'est pas relié directement à la flotte, je n'ai aucun renseignement à ce sujet dans mes notes. J'ajouterais cependant que, de plus en plus, le MEER travaille de concert avec les ministères fédéraux spécialisés afin d'harmoniser, par exemple, nos projets pour les pêcheries dans l'une ou l'autre province de l'Atlantique avec, disons, les politiques du ministère des Pêches et il en va de même avec les autres ministères spécialisés.

M. Howie: Monsieur le ministre, les commissions industrielles et le programme d'encouragement aux petites entreprises semblent en danger au Nouveau-Brunswick du fait que l'on a pas encore renouvelé l'entente accessoire à l'entente générale de développement. Etudiez-vous en ce moment des projets à cet égard?

M. De Bané: Ce programme a connu un énorme succès au Nouveau-Brunswick.

M. Howie: Oui. Tous nos programmes sont couronnés de succès au Nouveau-Brunswick, monsieur le ministre.

M. De Bané: Je suis heureux de l'entendre.

[Texte]

Mr. Howie: There are just not enough of them.

Mr. De Bané: This is the type of program that I myself like—

Mr. Howie: I like it too.

Mr. De Bané: —where the money goes to the private entrepreneurs who want to start a business or expand or modernize, et cetera.

Mr. Howie: Why has it not been renewed, Mr. Minister?

Mr. De Bané: Well, I try to work, you see, in tandem with the province. When I met the other day with Premier Hatfield we thought that one day of meeting would be enough to cover all of the agenda. But we have so many activities going on in that province that by mutual agreement we said that we should have another meeting. It is very useful to me to know what your priorities are, and the different topics that you have touched I will bring up with him on your behalf. I am sure, for instance, the question of helping private business is something we must continue. Also, I want to assure you that our level of expenditure for this fiscal year will be greater than ever in New Brunswick.

• 1100

Mr. Howie: Mr. Minister, outside of the very limited time that is available at this committee when I ask you four questions on subjects, each one of which I am sure you could take a day to answer, is there an informal opportunity, perhaps, for members of this committee to have input into the development of some of these programs so that we do not appear to run at you with questions out of the blue as perhaps we have today?

Mr. De Bané: With great pleasure, and not only on this committee. I could ask the Director General for the Province of New Brunswick to come here and meet with you also during the year when you have ideas to put forward. I would like to run the department in a nonpartisan fashion. I was very happy when during this year I asked you, and you accepted, to represent me at inaugurations on behalf of the department. This is the way I like it, that all members from whatever political party make announcements on behalf of the department all that we have done together. I will surely ask Mr. Chiasson to get in touch with you and to keep in close contact with you.

The Chairman: For your information, Mr. Howie, on April 2 the Deputy Minister for the Atlantic Region will be here. Perhaps besides the regular meeting, if you want to meet him, I am sure we could arrange for that.

Mr. Howie: I think that is a very useful practice. I do not know how the other members from New Brunswick feel, but I think a continuing form of dialogue between the minister and us so that we are more informed of the status of, for example, these important agreements before we suddenly read about them in the press would be useful.

[Traduction]

M. Howie: Malheureusement, il n'y en a pas assez.

M. De Bané: C'est justement le genre de programme que je préfère . . .

M. Howie: Moi aussi.

M. De Bané: . . . l'argent allant directement aux exploitants du secteur privé qui veulent monter une affaire ou moderniser ou agrandir leurs installations.

M. Howie: Pourquoi n'a-t-on pas renouvelé cette entente, monsieur le ministre?

M. De Bané: En fait, je m'efforce toujours de travailler de concert avec la province. Et, lorsque j'ai rencontré le premier ministre Hatfield l'autre jour, nous avions pensé pouvoir passer tout l'ordre du jour en une seule journée. Mais nous avons tant d'activités dans cette province, que nous avons décidé, d'un commun accord, qu'il nous faudrait une autre réunion. Il m'est très utile de connaître vos priorités et les divers sujets que vous avez abordés car en votre nom, je pourrais attirer son attention sur ces questions. Par exemple, je suis certain que nous devons continuer à aider l'entreprise privée. Je voudrais également vous assurer qu'au cours de l'année financière en cours, nos dépenses au Nouveau-Brunswick seront plus grandes que jamais.

M. Howie: Monsieur le ministre, en plus de cette période très limitée où vous pouvez venir devant ce Comité et où je vous pose quatre questions sur des sujets dont vous pourriez parler toute une journée, serait-il possible que les membres de ce Comité participent officiellement à l'élaboration de certains de ces programmes? Ainsi, nous n'apparaîtrions pas vous poser des questions qui sortent des nues, comme nous l'avons peut-être fait aujourd'hui.

M. De Bané: Avec plaisir, et pas seulement ici. Je pourrais demander au directeur pour le Nouveau-Brunswick de venir ici et de vous rencontrer également pendant l'année lorsque vous voulez proposer des idées. Je voudrais administrer ce ministère de manière non-partisane. J'étais très heureux cette année lorsque vous avez accepté de me représenter lors d'inaugurations, au nom du ministère. J'aime bien que tous les députés de n'importe quel parti politique puisse faire des annonces au nom du ministère. Tout ce travail, nous l'avons fait ensemble. Je demanderais sûrement à M. Chiasson de prendre contact avec vous et de demeurer disponible.

Le président: Pour votre gouverne, monsieur Howie, le 2 avril prochain nous recevrons ici le sous-ministre responsable de la région Atlantique. Si vous voulez le rencontrer en dehors de la réunion officielle, je suis persuadé que cela pourrait s'arranger.

M. Howie: A mon avis, c'est là une pratique très utile. Je ne sais pas ce qu'en pensent les autres députés du Nouveau-Brunswick, mais je pense qu'un dialogue suivi entre nous-mêmes et le ministre nous permettrait d'être mieux renseignés sur par exemple, l'état de ces importantes ententes, avant que nous ne l'apprenions dans les journaux.

[Text]

Mr. De Bané: Also, another idea, if just your caucus wants to meet with the officials, we can arrange that too. Just about two weeks ago our top people from Manitoba met with the caucus of NDP members of that province to air their views of how DREE should spend their money there.

Mr. Howie: Along those lines, without wanting to intrude on your negotiations, could you treat the industrial commissions and small business incentives programs under the GDA as a top priority for your consideration immediately?

Mr. De Bané: That was one of the topics we discussed with Premier Hatfield when I was there about a week ago. I am not in a position, at this moment, to make to you a firm commitment, but I take note of your representation.

Mr. Howie: The Kent Region Pilot Project which is very important to Kent County is in desperate need of assistance. It is in the riding of your colleague, the Minister of Fisheries, and expires this year, again, without any sign of renewal. That would make six subagreements: the industrial one, the highways one, tourism, Kent, fisheries—I guess that is five. These are extremely important to New Brunswick and they are expiring without sign of renewal. These are areas that concern me that you might take under consideration.

Only three agreements have been renewed since you have been in office. They are of tremendous importance to New Brunswick and will have a tremendously good impact in the area. I suspect your basic problem is financial, and perhaps all of us by working together can help push so that we can see the realization of some of these projects.

Mr. De Bané: Yes.

On the question of the special development program for Westmorland-Kent, I am happy to report to you that when I met with Premier Hatfield we agreed to extend the life of that agreement for a few months to give both sides time to prepare another extension; we have agreed on both sides to continue that.

• 1105

Mr. Howie: That is a very good progressive step, Mr. Minister. Just . . .

The Chairman: Do you have a comment, sir?

Mr. John MacNaught (Acting Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion): Just in the context of the exchange now, Mr. Chairman, Mr. Minister, Mr. Howie, I think it is important to stress again the point the minister has made, and which you are well aware of, that we will be meeting with you here at the committee's expressed wish in the framework of each of the regions. If we have been less than full perhaps in response to some of your questions today, we

[Translation]

M. De Bané: De plus, si vous désiriez que votre caucus rencontre les hauts fonctionnaires, cela pourrait également être organisé. Il y a environ deux semaines, nos hauts fonctionnaires du Manitoba ont rencontré le caucus des députés NPD de cette province qui voulaient faire connaître leur opinion quant à la façon dont le MEER devrait investir son argent dans cette province.

M. Howie: En ce sens, et sans vouloir interrompre vos négociations, pourriez-vous accorder immédiatement la première priorité à la Commission industrielle et au programme d'encouragement aux petites entreprises dans le cadre des ECD?

M. De Bané: C'est l'une des questions dont nous avons discutée avec le Premier ministre Hatfield lorsque j'ai été là-bas il y a environ une semaine. Pour l'instant, je ne suis pas en mesure de prendre un engagement ferme, mais je prends note de votre intervention.

M. Howie: Le projet témoin de la région de Kent, qui est très important dans ce comté, a désespérément besoin d'aide. Ce programme touche la circonscription de votre collègue, le ministre des Pêches, et il prend fin cette année, encore une fois sans aucun signe de renouvellement. Cela ferait six ententes auxiliaires: l'entente industrielle, celle sur les autoroutes, sur le tourisme, sur Kent, sur les pêches . . . il y en a cinq, plutôt. Trois de ces ententes auxiliaires sont extrêmement importantes pour le Nouveau-Brunswick et elles prendront fin sans signe de renouvellement. Ce sont là des questions qui me préoccupent et que vous voudrez peut-être étudier.

Trois ententes seulement ont été renouvelées depuis votre entrée en fonction. Elles sont très importantes pour le Nouveau-Brunswick et auront un effet extrêmement bénéfique dans cette région. Je présume que votre principal problème est d'ordre financier, et peut-être qu'en travaillant tous ensemble, nous pourrons réussir à réaliser certains de ces projets.

M. De Bané: Oui.

Pour ce qui est du programme de développement spécial dans la région de Westmorland-Kent, j'ai le plaisir de vous apprendre que lors de ma rencontre avec le Premier ministre Hatfield, nous nous sommes entendus pour proroger cette entente pendant quelques mois, afin de donner aux deux parties le temps de préparer une autre extension; nous nous sommes donc entendus pour proroger ce programme.

Mr. Howie: C'est très positif, monsieur le ministre. Seulement . . .

Le président: Vous avez quelque chose à ajouter, monsieur?

Mr. John MacNaught (sous-ministre suppléant, ministère de l'Expansion économique régionale): A propos de ce qui vient d'être dit, monsieur le président, je crois qu'il est important de retenir la promesse du ministre, à savoir que nous avons l'intention de comparaître devant le comité pour étudier chacune des régions. Nous espérons que de n'avoir pas donné des réponses complètes à toutes vos questions ne vous a pas offensé. Nous serons plus en mesure de donner des réponses

[Texte]

would indeed hope the committee would not take offence, but we will have oriented and geared ourselves to deal with these matters in considerable more detail on the occasion of the meeting for the Atlantic region.

Mr. Howie: Well, thank you. I have consumed a lot of time this morning and I apologize to the committee for appropriating so much of it; but, as you and the minister have indicated, these are very complex matters and it would be useful if we could informally and on a continuing basis relate to the minister and his officials on these matters. If he would share his thoughts on these matters with us, we would be only too happy to respond constructively. In closing, and I thank you, Mr. Chairman, for your courtesy, I would like to thank the minister for the courtesy he showed the people from the village of McAdam which has had a disastrous economic upset recently. I think the record should show that the minister met with them yesterday. The mayor and the industrial commissioner were very well received and most appreciative of the courtesy and the advice and the co-operation that the minister extended. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Howie.

Mr. De Bané: Well, let me tell you to be on record, that I was most impressed by that delegation. I have instructed our director general for New Brunswick to work in close co-operation with them because they are certainly having a very, very severe labour problem and DREE must do its utmost to help.

Mr. Howie: Thank you, Mr. Minister.

The Chairman: The minister suggested that, I believe, his department has prepared a documentary of about half an hour?

Mr. De Bané: At the most.

The Chairman: Could I ask the members whether we could extend at one point, maybe next week, one of our meetings. We could have that film at the beginning and then we would . . .

Mr. De Bané: A slide presentation.

The Chairman: It is a slide presentation.

Mr. Darling: Excellent.

The Chairman: So I will contact the members of the steering committee and ask them which of the meetings next week would be more convenient to everyone.

Monsieur Bujold, you have a final question for the minister?

M. Bujold: Oui monsieur le président. Je vous remercie de votre diligence et celle du ministre pour dépasser quelque peu 11h00, surtout que nous avons une autre réunion de l'autre côté.

Surtout après avoir parcouru son document qu'il nous a remis la semaine dernière, où il a fait allusion au programme des îles de la Madeleine, je veux profiter de l'occasion pour féliciter et remercier le ministre au nom de toute la population

[Traduction]

complètes à la réunion qui doit être consacrée à la région de l'Atlantique.

M. Howie: Merci. J'ai pris beaucoup de temps ce matin et je m'en excuse, mais, comme vous et le ministre l'avez dit, il s'agit de questions très complexes et il serait utile de pouvoir se réunir avec le ministre et ses fonctionnaires régulièrement, et de façon officieuse, pour les étudier. Si le ministre voulait bien nous dire ce qu'il pense de ces questions, nous serions ravis dialoguer positivement. En terminant, monsieur le ministre, je vous remercie de la courtoisie et des égards que vous avez manifestés aux habitants du village de McAdam, qui vient d'être frappé par un désastre économique. Il est important que l'on sache que le ministre les a rencontrés hier. Le maire et le commissaire à l'industrie ont été très bien reçus et ils sont très reconnaissants du respect que leur a témoigné le ministre et des conseils qu'il leur a donnés. Merci.

Le président: Merci, monsieur Howie.

M. De Bané: Je voudrais qu'on sache également que la délégation m'a beaucoup impressionné. J'ai demandé au directeur général responsable du Nouveau-Brunswick de travailler en étroite collaboration avec les membres de la délégation, car ils ont un problème de main-d'oeuvre très grave et le Ministère doit faire son possible pour les aider.

M. Howie: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Le ministre me dit que le Ministère a préparé un documentaire qui dure, je pense, une demi-heure.

M. De Bané: Au maximum.

Le président: Les députés voudront peut-être prolonger l'une de nos séances la semaine prochaine. On pourrait commencer par regarder le film et ensuite . . .

M. De Bané: Il s'agit de diapositives.

Le président: Il s'agit de diapositives.

M. Darling: Excellent.

Le président: Je vais contacter les membres du comité directeur pour leur demander quelle séance conviendrait à tout le monde.

Monsieur Bujold, vous avez une dernière question à poser au ministre?

M. Bujold: Yes, Mr. Chairman. I thank you and the minister for having gone a few minutes past 11 o'clock, especially since there is another meeting scheduled.

I have looked over the documents that we were given last week, which refer to the Magdalen Islands program, and I would like to take this opportunity to congratulate and thank the minister, on behalf of the residents of the Magdalen

[Text]

des îles de la Madeleine pour le programme que son ministère a été capable de mettre en marche et de mettre en valeur aux îles de la Madeleine. Il est évident que le ministre a réussi, malgré vents et marées, à faire de ce plan de relance économique aux îles de la Madeleine un exemple au pays où, au moyen de la collaboration, les différents ministères du gouvernement fédéral ont été capables ou vont être capables de réaliser des projets qui, certainement, sans cette collaboration n'auraient pas été possibles.

Dans 4 ans, nous pourrons voir que cette régionalisation et ce développement des endroits peu éloignés tenaient à cœur au ministre. Ce plan qui, j'en suis sûr, sera à l'avantage de toute la population des îles de la Madeleine, sera également un exemple à suivre au Canada.

Dans un deuxième temps, je voudrais également le remercier d'avoir été aussi ferme et d'avoir tenu tête, pour ainsi dire, à nos amis, si on peut les appeler ainsi, du gouvernement du Québec dans les différents problèmes que nous avons connus dans la vallée de la Matapédia. Encore une fois, la population sera en mesure de réaliser dans quelque temps que le ministre de l'Expansion économique et régionale du gouvernement fédéral a eu raison de se tenir debout et de faire en sorte, encore une fois, que notre gouvernement et les hommes de ce gouvernement s'élèvent au-dessus de la politique pour prendre réellement l'intérêt de la population.

• 1110

Ceci étant dit monsieur le président, monsieur le ministre, je voudrais seulement poser une courte question sur les problèmes de l'est du Québec, à savoir l'offre qui a été faite par le ministre de l'Expansion économique régionale de reconduire une nouvelle entente de développement pour l'est du Québec. J'aimerais savoir où en sont rendues les discussions à ce niveau, et si nous pouvons espérer que sous le gouvernement actuel ou le prochain gouvernement qui nous le souhaitons tous sera libéral, nous verrons la réalisation d'un tel projet?

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Merci monsieur le président. Je voudrais toucher les trois points soulevés par le député de Bonaventure-Île-de-la-Madeleine.

Il ne fait aucun doute que le programme des îles de la Madeleine est l'un des plus beaux exemples, l'un des plus beaux fleurons de la participation locale. En effet, le programme qui a été annoncé par le gouvernement est un programme qui a été pensé par la population. Aucun des projets retenus n'en est pas un issu de la population elle-même. Et je voudrais rendre hommage et aux députés et au comité qui a travaillé à monter ce programme-là en collaboration avec les représentants des différents ministères fédéraux. Et j'aimerais beaucoup que cet exemple des îles de la Madeleine se répercutte dans d'autres régions parce que je crois que fondamentalement le développement d'une région est entre les mains de la population, et que le gouvernement ne devrait être là que pour répondre positivement à ses demandes.

[Translation]

Islands, for the programs the department was able to implement and develops there. The minister managed to overcome the obstacles and make the Magdalen Islands economic development project an example of the kind of project various government departments have been able and will be able to undertake if they co-operate. Without this co-operation, this type of effort would not have been possible.

In four years, we have seen that the regionalization and development of outlying areas is dear to the minister's heart. I am sure that this project will benefit all of the residents of the Magdalen Islands and will be an example for the rest of Canada.

I would also like to thank him for having been firm and having held his own against our friends from the Quebec government in dealing with the various problems we have had in the Matapedia Valley. Once again, people will eventually realize that the federal Department of Regional Economic Expansion was right in standing its ground and showing that our government, and the men who are part of it, are above politics and take a real interest in the people.

This being said, Mr. Chairman, Mr. Minister, I would like to ask a short question on the problems they are having in eastern Quebec. The Minister of Regional Economic Expansion offered to sign a new development agreement for eastern Quebec. I would like to know how the discussions on this are coming along and whether we can expect that, under this government or the next one, which we all hope will be Liberal, the project will be carried out.

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Thank you, Mr. Chairman. I will deal briefly with the three points raised by the member for Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine.

There is no doubt that the Magdalene Islands program is one of the finest examples of local involvement. The program that was announced by the federal government had, in fact, been conceived by the people. All of the projects that were retained came from the people themselves. And I would like to congratulate both the members and the committee that worked on setting up the program in co-operation with representatives of various federal departments. I would like the example of the Magdalene Islands progress to have an impact on other regions, because I believe that the development of a region is basically in the hands of the people and that the government should only be there to respond positively to their demands.

[Texte]

Quant à la question de la Vallée de la Matapédia, les faits sont bien connus. En septembre dernier, le gouvernement du Québec annonce l'implantation d'une papeterie le long d'une rivière à saumons sans avoir fait d'étude d'impacts de l'environnement. Cette étude n'a été commencée qu'en octobre et le résultat de l'étude du consultant du gouvernement du Québec est qu'il n'y a pas moyen de construire cette usine de papier journal le long d'une rivière à saumons sans mettre en danger l'environnement. Ce rapport-là a été étudié par un comité contrôlé par le ministère de l'Environnement du Québec où il y avait trois fonctionnaires d'Environnement Québec un d'Environnement Canada et le rapport unanime du comité aux deux gouvernements c'était d'accepter le rapport du consultant. Et comme vous le savez quelque temps plus tard, le gouvernement du Québec a officiellement accepté le rapport de ces fonctionnaires-là et cela a amené le premier ministre du Québec lui-même à dire à Rimouski que le gouvernement du Québec a fait une très grande erreur en annonçant l'implantation d'une papeterie le long d'une rivière à saumons.

Cela a amené le gouvernement fédéral à prendre la décision suivante. Désormais, si un gouvernement provincial annonce une subvention à une entreprise privée qui implique des fonds fédéraux et que cette annonce n'a pas été faite avec le consentement du gouvernement fédéral, le gouvernement fédéral refusera même d'étudier le dossier pour éviter qu'une situation comme celle-là ne se reproduise. De notre côté, je peux vous dire que mon ministère travaille actuellement très activement pour réparer cette improvisation du gouvernement du Québec. Comme vous le savez nous n'avons pas du tout été mêlés à l'annonce de cette décision et donc il faudrait absolument, et c'est ce que nous avons fait, prendre des mesures pour qu'une situation comme celle-là ne se répète pas.

Quant à la question d'une entente régionale pour l'est du Québec... Comme vous le savez mon prédecesseur, M. Marcel Lessard, a fait cette offre au gouvernement du Québec; elle avait été acceptée par M. Gérard D. Levesque, mais à la suite de l'élection du gouvernement du Parti québécois en 1976, ils ont refusé une entente pour l'est du Québec mais j'ai bien confiance, comme vous monsieur Bujold, qu'à la suite des élections du 13 avril prochain et après que le peuple se sera prononcé il y aura moyen de nouveau, d'entreprendre une autre entente régionale pour l'est du Québec.

Le président: Merci monsieur le ministre.

A very brief question, Mr. Harquail.

Mr. Harquail: Thank you, Mr. Chairman.

• 1115

The subject of DREE is so vitally important to Atlantic Canada and indeed to New Brunswick, that when we do have the privilege of having the minister with us, I would like to take a moment to follow up on what my friend, my colleague from York in New Brunswick had touched on, because, Mr. Chairman, I cannot get into any questioning without in good conscience once again expressing my appreciation to the minister for that all-important forestry agreement which was just

[Traduction]

As for the Matapedia Valley issue, the facts are well known. Last September, the Quebec government announced that a paper mill would be built beside a river containing salmon, without having done an environmental impact study. The study was only undertaken in October and the consultant hired by the Quebec government concluded that the newsprint factory cannot be built beside a river containing salmon without endangering the environment. The report was studied by a review committee of the Quebec Ministry of Environment, which included three representatives from Environment Quebec and one from Environment Canada. The joint committee decided unanimously to accept the consultant's report. As you know, some time later, the Quebec government officially accepted the committee's report and the Prime Minister of Quebec admitted himself, in Rimouski, that the Quebec government had been badly mistaken in announcing that a paper mill would be built beside a river containing salmon.

This led the federal government to make the following decision. From now on, if a provincial government announces that a grant will be made to a private company, a grant involving federal funds, and the announcement is made without the federal government's consent, the federal government will refuse to even look at the issue so that a situation like this one does not reoccur. For our part, I can assure you that my department is working very actively to repair the damage done by the Quebec government. As you know, we had nothing to do with the announcement of the decision and we had to take steps to ensure that this sort of thing would not happen again, which we did.

As for the regional agreement for eastern Quebec... As you know, my predecessor, Mr. Marcel Lessard, made the offer to the Quebec government; it was accepted by Mr. Gérard D. Levesque, but after the Parti Québécois was elected in 1976, they refused to sign an agreement for eastern Quebec. But I am sure, as you are, Mr. Bujold, that after the April 13 election, after the people have expressed their will, we will be able to resume negotiation of a regional agreement for eastern Quebec.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Une toute petite question, monsieur Harquail.

Mr. Harquail: Merci, monsieur le président.

Vu que le ministère de l'Expansion économique régionale est si important pour les provinces de l'Atlantique et plus particulièrement pour le Nouveau-Brunswick, je crois que puisque nous avons le privilège d'avoir le ministre ici aujourd'hui, j'aimerais revenir à cette question évoquée par mon ami et collègue de York, Nouveau-Brunswick. En effet, monsieur le président, je ne puis me permettre de poser des questions sans en toute honnêteté, exprimer une fois de plus combien j'ai

[Text]

recently signed, to the tune of some \$30 million, to continue the growth and development of reforestation and other research matters in northern New Brunswick, in addition to the major input of federal funds for pulp and paper expansion, which again is to the tune of some \$30 million.

Having said that, and to underline again in the strongest possible terms I can that we cannot develop and continue to grow without federal DREE assistance, I want again publicly to endorse my support for the continuation. But as the minister said himself, there are many agreements and subagreements—the NorthEast Agreement, the subagreement on tourism, the subagreement on agriculture, the subagreement on industrial growth—having to do with the Community Improvement Corporation and indeed the industrial commissions in northern New Brunswick—so vitally important. They are at a cross-roads right now. After these years, we have to examine some of these things, to see where these industrial commissions are going. Are they really concentrating on doing the work that they were intended to do, is the point I wanted to make this morning.

But on the two questions of transportation—that is, Highway 11 and Highway 17 in the north—and indeed, in agriculture—and I want to bring in the industrial expansion of that smelter in northern New Brunswick, which has been discussed and where we invested a couple million dollars in the design of that new smelter—let me just touch on agriculture. I have had some interventions and complaints, Mr. Minister, that again, notwithstanding the \$50 million subagreement signed a few years ago by Mr. Whelan and others for the federal and provincial governments, some farmers and some people in northern New Brunswick are not able to have the response, are not able to enjoy that extra funding to help them grow in their particular field, whether it be in hog or whether it be in actual growing on the land itself; the farmland. There are some problems with that.

I lead in from that problem of agriculture to the larger question of highway construction—because as was asked of you, do you know of any major problems? But I must put it this way. After spending \$100 million, we are looking at 1981-82, and major portions of that highway between Moncton and Campbellton—Route 11—are not yet completed, Mr. Minister. Highway 17, which is an important linkage for tourism and commerce and industrial growth, for hauling chips and products to those paper mills, has not been completed. After ten years, and certainly after the last eight years of commitments by that provincial government that they were going to do it, at some point, as reasonable and responsible elected people, including the MLAs and mayors and others elected in addition to myself as a member of Parliament, we have to raise the serious question. How is it on the one hand we are supposed to have completed the planning and we hand over the millions of dollars, but on the other hand, in the

[Translation]

apprécié ce qu'a fait le ministre dans le cas de cet accord sur les forêts si important qui vient récemment d'être signé et qui dégage quelque 30 millions de dollars pour poursuivre l'exploitation forestière de ces régions du Nord du Nouveau-Brunswick et effectuer d'autres recherches, somme s'ajoutant aux fonds fournis par le gouvernement fédéral pour l'expansion des opérations de fabrication de pâte à papier.

Ceci dit, et pour souligner à nouveau de la façon la plus forte le fait que nous ne pouvons poursuivre notre expansion et notre croissance sans l'aide du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, je veux répéter publiquement mon adhésion à la poursuite de ses initiatives. Comme l'a indiqué le ministre, il y a toutes sortes d'ententes et d'ententes auxiliaires: il y a l'entente du Nord-Est, l'entente auxiliaire du tourisme, l'entente auxiliaire de l'agriculture, l'entente auxiliaire sur la croissance industrielle concernant la *Community Improvement Corporation* et en fait toutes les Commissions industrielles du Nord du Nouveau-Brunswick dont l'importance est si grande. Celles-ci sont maintenant à la croisée des chemins, et, après toutes ces années, nous devons réexaminer la situation pour voir où ces commissions industrielles se dirigent. Est-ce que ces commissions industrielles répondent aux objectifs pour lesquels elles avaient été créées. C'est ceci dont je voulais discuter ce matin.

Puis il y a ces deux questions des transports se rapportant à la route 11 et la route 17 dans le Nord et il y a aussi ces questions qui se rapportent à l'agriculture. Je voudrais aussi parler de cette question d'expansion industrielle dans le cas de cette petite fonderie qu'on doit planter dans le nord du Nouveau-Brunswick et dont nous avons discuté et où quelques millions de dollars ont été investis pour la conception de l'usine. Mais, tout d'abord parlons d'agriculture: malgré cette entente qui a été signée il y a quelques années par M. Whelan et d'autres au nom des gouvernements fédéral et provincial, certains cultivateurs et certaines personnes du Nouveau-Brunswick se sont plaints de ne pouvoir profiter de ce financement supplémentaire destiné à les aider à se développer dans leurs domaines particuliers, qu'il s'agisse de l'élevage des porcs ou qu'il s'agisse de culture. Il y a donc des difficultés dans ce domaine.

Je passerai de ce problème de l'agriculture à la question plus vaste de l'infrastructure routière car, comme on vous l'a demandé: connaissez-vous un problème plus urgent? Après avoir dépensé 100 millions de dollars, et il s'agit du budget pour 1981-1982, des parties importantes de cette route entre Moncton et Campbellton, la route 11, ne soit toujours pas terminées. La route 17, qui est un lien important pour le tourisme, le commerce et la croissance industrielle, pour le transport des copeaux de bois et des produits destinés aux fabriques de papier, n'est toujours pas terminée. Après 10 années et surtout après ces huit dernières années pendant lesquelles le gouvernement provincial s'est engagé à la terminer, je crois que nous devons, si nous voulons nous montrer raisonnables et responsables en tant qu'élus du peuple, y compris les députés provinciaux, les maires et les autres élus, et moi-même, député du fédéral, nous devons poser certaines questions. Comment se fait-il, la planification étant censé être

[Texte]

reality of the situation, those projects have not yet been completed?

I simply beg you, Mr. Minister, through your officials, for some feedback on where these projects are; what the problem is; what the status is on the reasons or the explanations—if there are any logical explanations—why these sectors have not been completed yet. I think it would be very helpful to all of us.

But certainly I do not want any of my remarks in the House the other day or here this morning to be any reflection or any criticism whatever of DREE; because DREE has been doing its part. It has been playing its role and it has been accepting its responsibility right up front, 100 per cent, and no one—and I certainly know this—would be able to criticize it in any way. We want to continue to support the role you are playing. But with those highways, which are so vitally important to our future economic development and growth, and certainly with the one I touched on on the smelter, I would like to have some information on the status and the development and the possibilities of financing that project for a go-ahead proposition in the immediate future—I am talking about 1981-82—what kind of moneys we would be able to make available out of the DREE budget, to bring back that important project into reality—because it will mean something in the neighbourhood of 500 jobs.

I want to thank not only you, Mr. Chairman, for allowing me to have this intervention this morning, but through you, I want to thank our colleague, the member from York-Sunbury. I want to take, nonetheless, the opportunity to express my appreciation for his support when he said this morning that he supports the completion of Route 11 and the completion of Route 17. Thank you, Mr. Chairman.

• 1120

The Chairman: Thank you, Mr. Harquail. Mr. Minister.

Mr. De Bané: Two questions, the question of highways and the question of the mining industry in New Brunswick. About the question of highways, my friend Mr. Howie put a question to me—it was very strict, narrow—about mismanagement, and on that I have told him I have checked with the director general of our department in New Brunswick and there is no mismanagement, because DREE's auditing system is very strict; we pay only for those projects we have approved in advance. We wait to see the vouchers before paying, et cetera.

On the more fundamental question that you touch upon, I would not comment on the New Brunswick situation because I am not as familiar with it as . . . I would say a word about Quebec. In Quebec what happened is that DREE has given that province \$200 million to build roads and highways, and what you see is that they have taken that \$200 million and have slashed their budget for construction of highways and shifted their money elsewhere. So for instance, if you looked at the budget of the Province of Quebec, today they are putting

[Traduction]

terminée qu'après avoir versé des millions de dollars ces projets ne sont-ils pas encore réalisés?

Je vous supplie, monsieur le ministre, de nous dire où en sont ces projets. Quels sont les problèmes; où en sommes-nous et quelle explication logique, s'il y en a, peut-on nous donner? Tous ces renseignements nous seraient fort utiles.

Mais je ne voudrais pas que les remarques que j'ai faites l'autre jour à la Chambre, que je fais ce matin ici, soient considérées comme des critiques du ministère de l'Expansion économique régionale car ce Ministère a fait sa part. Ce Ministère a joué son rôle et il a dès le début accepté totalement ses responsabilités et personne, j'en suis sûr, ne voudrait le critiquer de quelque façon que ce soit. Nous voulons continuer à appuyer ce ministère dans son rôle. Mais dans le cas de ces routes qui sont si importantes pour notre expansion économique et notre croissance j'aimerais savoir où nous en sommes. Au sujet de cette fonderie, j'aimerais savoir quelle est la situation et s'il y a des possibilités de financement pour donner très bientôt le feu vert à ce projet. Je parle de 1981-1982. J'aimerais savoir quel serait l'argent que pourrait fournir le ministère de l'Expansion économique régionale pour ressusciter cet important projet car il s'agit de la création de quelque 500 emplois . . .

Je veux aussi vous remercier, monsieur le président, pour m'avoir permis d'intervenir ce matin de cette façon et par votre truchement je veux aussi remercier notre collègue le député de York-Sunbury. Cependant, je tiens à profiter de l'occasion qui m'est offerte pour dire que je suis ravi qu'il souhaite voir l'achèvement de la route 11 et de la route 17, comme il l'a dit ce matin. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Harquail. Monsieur le ministre.

M. De Bané: Il y a donc deux questions, celle des routes et celle de l'industrie minière au Nouveau-Brunswick. Pour ce qui est des routes, mon ami M. Howie m'a posé une question, question très précise, et il me parlait à ce propos de mauvaise gestion. Je lui ai dit m'être adressé au directeur général de notre ministère au Nouveau-Brunswick et il n'est pas question de mauvaise gestion parce que le système de vérification du MEER est très strict; nous ne finançons que les projets que nous avons approuvés à l'avance. Avant de payer, nous attendons que l'on nous donne les justificatifs, etc.

Vous avez posé une question plus essentielle et je ne ferai pas de commentaire en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick parce que je ne connais pas la situation dans cette province aussi bien que celle . . . je dirai quelques mots du Québec. Le MEER a octroyé 200 millions de dollars au Québec pour la construction de routes et d'autoroutes, cette province a pris les 200 millions de dollars en question puis elle a sabré son budget de construction routière et a transféré les fonds ailleurs. Ainsi, même si le budget de la province de Québec a augmenté de 70

[Text]

less money into construction of roads than four years ago, even though their budget has increased by 70 per cent. So they have used the money from DREE and taken \$200 million away from that department to other departments.

Mr. Harquail: Perhaps this is what happened in New Brunswick as well.

Mr. De Bané: I cannot comment because I am not as familiar with the situation in New Brunswick.

As regards the mining industry in New Brunswick, you are absolutely right that it offers major employment opportunities. Two potash mines discovered as a result of a DREE-funded drilling program are being developed by the Potash Corporation of America and Denison Mines, and they will come into production in late 1982 and 1984.

A few weeks ago, British Petroleum Limited signed an agreement with the province for three years to do more exploration in the potash. The mine of Brunswick Mining and Smelting is currently the world's largest producer of zinc concentrate, and as you know, DREE, jointly with the province and the company, has funded a study about basic engineering for a zinc reduction plant. That would be a major investment, and we hope in the very near future a decision will be reached on that one.

There are several projects related to mining in New Brunswick. I do not think it is the proper time now to give you a list of all those projects under active consideration at the moment in New Brunswick, but you are absolutely right that the mining industry offers major employment opportunities in New Brunswick.

Mr. Harquail: Thank you very much.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Ladies and gentlemen, our next meeting is tomorrow at 3:30 p.m.

Mr. Darling: Just one point, if I could.

The Chairman: Yes.

Mr. Darling: The minister mentioned about the envelopes, you know, and the envelope for DREE. I was just wondering, the envelope for DREE, give or take, is \$600 million. I am wondering if our government colleagues could change that envelope for an envelope of just half a department. In External Affairs, we will switch CIDA with DREE.

The Chairman: I do not think, Mr. Darling, I would agree with that, but anyway maybe you could ask the question at the next meeting.

The meeting is adjourned until tomorrow.

[Translation]

p. 100, cette province avait moins au titre de la construction routière qu'il y a quatre ans. Ils ont transféré les 200 millions de dollars octroyés par le MEER de ce ministère vers d'autres ministères.

M. Harquail: C'est peut-être également ce qui s'est passé au Nouveau-Brunswick.

M. De Bané: Je ne puis faire de commentaire parce que je ne connais pas aussi bien la situation au Nouveau-Brunswick.

Vous avez raison de dire que l'industrie minière du Nouveau-Brunswick offre d'importantes possibilités d'emploi. La *Potash Corporation of America* et la Société *Dennison Mines* vont mettre en valeur deux mines de potasse qui ont été découvertes lors d'un programme de forage financé par le MEER; ces deux mines entreront en production à la fin de 1982 et en 1984, respectivement.

Il y a quelques semaines, la *British Petroleum Limited* a signé une entente de trois ans avec la province au titre d'un programme d'exploration pour trouver de la potasse. La mine de la Société *Brunswick Mining and Smelting* est actuellement la première productrice mondiale de concentré de zinc et, comme vous le savez, le MEER a financé avec la province et la société en question une étude sur la construction d'une usine de réduction du zinc. Il s'agira là d'un investissement très important et nous espérons qu'une décision sera prise d'ici peu.

Il y a plusieurs projets miniers actuellement à l'étude au Nouveau-Brunswick. Je ne pense pas que ce soit le moment de vous les énumérer mais vous avez tout à fait raison de dire que l'industrie minière offre d'importantes possibilités d'emploi dans cette province.

M. Harquail: Merci beaucoup.

The Chairman: Thank your Mr. Harquail.

Mesdames et messieurs, notre prochaine réunion aura lieu demain à 15h30.

M. Darling: Une remarque, si vous me le permettez.

Le président: Je vous en prie.

M. Darling: Le ministre a parlé d'enveloppes, et de l'enveloppe du MEER. L'enveloppe du MEER fait à peu près 600 millions de dollars, je pense. Je me demandais si vos collègues du gouvernement pouvaient s'arranger pour faire un échange. Avec les Affaires extérieures, nous pourrions échanger l'ACDI pour le MEER.

Le président: Monsieur Darling, je ne pense pas que cela soit possible, je serais d'accord avec vous mais, quoi qu'il en soit, je vous invite à poser cette question lors de la prochaine séance.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

[Text]
has money and we
through their budget to
use the money. It is
from the department.

Mr. Harrington: I am not
with us yet.

Mr. De Rosset: I would like to
familiar with the situation.

As regards the oil sands, I think it is
absolutely right that we do more
Two potash mines at
drilling program are being carried out by the
Ministries of Alberta and Industry. The first mine will start
production in late 1982 and the second

A few weeks ago, Royal Resources Limited signed an
agreement with the provinces for three years to do more
exploration in the general vicinity of Brunswick Mining and
Smelting. It currently the world's largest producer of zinc
concentrate, and as you know, OREE, jointly with the provi-
ence and the company, has started a study about future ex-
ploration, and we hope to make very soon future a decision will
be reached on that issue.

There are several reports related to mining in
the area. I do not think it is the proper time now to give you a lot
of all these problems under serious consideration at the moment.

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Ron H. Marshall, Assistant Deputy Minister (Ontario
Region);

Mr. Timothy E. Reid, Assistant Deputy Minister, Planning
and Coordination;

Mr. John Wansbrough, Director General, Industrial
Incentives.

WITNESSES—TÉMOINS

peut-être mieux approfondir à l'étude au
Nouveau-Brunswick. Je ne pense pas que ce soit le moment où
vous les demandez mais vous avez tout à fait raison de dire que
l'industrie minière est importante dans notre économie.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Ron H. Marshall, sous-ministre adjoint (Région de
l'Ontario);

M. Timothy E. Reid, sous-ministre adjoint, Planification et
coordination;

M. John Wansbrough, directeur général, Subventions à
l'industrie.

Le préfère; le voit en priorité?

M. Darling: Je préfère à priori l'exploitation et de l'enve-
lopes du MEEER. L'entrevue du MEEER fut à peu près 600
millions de dollars, je crois de qui demander si ces collègues
du Nouveau-Brunswick peuvent s'arranger pour faire un échange
de leurs deux enveloppes, soit pour une échange FALDI

et la deuxième enveloppe pour l'exploitation Darling. Je ne pense pas que cela
soit d'accord avec vous deux, mais qu'il est
possible de faire cela à propos de la première

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 20

Wednesday, March 25, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 20

Le mercredi 25 mars 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department (Ontario Region) under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère (Région de l'Ontario) sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

APPEARING:

Mr. Russell MacLellan,
Parliamentary Secretary to the Minister
of Regional Economic Expansion

COMPARAÎT:

M. Russell MacLellan,
secrétaire parlementaire du ministre
de l'Expansion économique régionale

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

At 3:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the Chair.

À 15 h 15, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

**STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT**

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand	Cyr
Beauchamp-Niquet (Mrs.)	Dantzer
Bujold	Darling
Corbett	Elzinga
Côté (Mrs.)	Foster

Messrs. — Messieurs

Gass	MacLellan
Howie	Murphy
Lapointe (<i>Beauce</i>)	Riis
Lonsdale	Scott (<i>Victoria-Haliburton</i>)—(20)
(20)	

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Wednesday, March 25, 1981:

Mr. Scott (*Victoria-Haliburton*) replaced Mr. Reid (*St. Catharines*);

Mr. Elzinga replaced Mr. McCain.

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le mercredi 25 mars 1981:

M. Scott (*Victoria-Haliburton*) remplace M. Reid (*St. Catharines*);

M. Elzinga remplace M. McCain.

MINUTES OF PROCEEDINGS**WEDNESDAY, MARCH 25, 1981**

(26)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 3:40 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Corbett, Darling, Elzinga, Foster, Howie, Pelletier and Scott (*Victoria-Haliburton*).

Other Members present: Messrs. Campbell (*LaSalle*), Gauthier and Maltais.

Appearing: Mr. Russell MacLellan, Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Ron H. Marshall, Assistant Deputy Minister, (Ontario Region); Mr. David C. Graham, Planning and Development; Mr. David C. Dallimore, Director, Strategic Planning.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17*).

On Vote 1.

Mr. Ron H. Marshall made an opening statement.

The Parliamentary Secretary with the witnesses answered questions.

The Chairman authorized that the following document be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence:

Opening statement by Mr. Ron H. Marshall made before the Standing Committee on Regional Development. (*See Appendix "REGD-15"*).

At 5:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Mr. Marshall: My Chairman, first may I say that *Le greffier du Comité*

Richard Dupuis

As most of you know, DREE's programme in Ontario has been modest, which is reflective of the regional development needs of a here province. I would like to briefly review some of the highlights of Ontario's current relative economic position, to quickly review what DREE has achieved to date and to suggest that the department's approach to regional development in Ontario will require consideration of new directions, in terms of both program content and geographical program areas.

Traditionally Ontario has been considered the economic heartland of Canada due to its central location, its concentration of population, labour force, manufacturing and manufac-

PROCÈS-VERBAL**LE MERCREDI 25 MARS 1981**

(26)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h 40 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Corbett, Darling, Elzinga, Foster, Howie, Pelletier et Scott (*Victoria-Haliburton*).

Autres députés présents: MM. Campbell (*LaSalle*), Gauthier et Maltais.

Comparaît: M. Russell MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Ron H. Marshall, sous-ministre adjoint (Région de l'Ontario); M. David C. Graham, Planification et développement; M. David C. Dallimore, directeur, Planification et stratégie.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981, portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars, 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no 17*).

Crédit 1.

M. Ron H. Marshall fait une déclaration préliminaire.

Le secrétaire parlementaire répond aux questions avec l'aide des témoins.

Le président autorise que le document suivant soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour:

Déclaration préliminaire de M. Ron H. Marshall faite devant le Comité permanent de l'expansion économique régionale. (*Voir Appendice «REGD-15»*)

A 17h 15, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Mr. Marshall: My Chairman, first may I say that *Le greffier du Comité*

Clerk of the Committee

Richard Dupuis

As most of you know, DREE's programme in Ontario has been modest, which is reflective of the regional development needs of a here province. I would like to briefly review some of the highlights of Ontario's current relative economic position, to quickly review what DREE has achieved to date and to suggest that the department's approach to regional development in Ontario will require consideration of new directions, in terms of both program content and geographical program areas.

Traditionally Ontario has been considered the economic heartland of Canada due to its central location, its concentration of population, labour force, manufacturing and manufac-

L'Ontario a évidemment toujours été considérée comme le cœur économique du Canada, de par sa taille et de par le degré de sa population, de sa main-d'œuvre, de ses industries

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Wednesday March 25, 1981

• 1545

Le président: Messieurs, je constate que nous avons le quorum.

Nous avons le plaisir d'avoir cet après-midi comme témoins, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale de même que le sous-ministre adjoint pour la région de l'Ontario. Je demanderais à M. Marshall ou peut-être au secrétaire parlementaire de nous introduire les fonctionnaires du ministère.

Mr. Russell MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to introduce Mr. Ron H. Marshall who is this Assistant Deputy Minister, Ontario Region, for the Department of Regional Economic Expansion. I would ask Mr. Marshall to introduce his associates.

Mr. Ron H. Marshall (Assistant Deputy Minister, Ontario Region, Department of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman. If I may, I will introduce Mr. David Graham, the Director General of Planning and Development for the Ontario Region, and Mr. David Dallimore, the Director of Strategic Planning for the Ontario Region. I think the committee is probably familiar with the remainder of the DREE group here who have appeared at most of the sessions.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, with your permission, I would ask Mr. Marshall to give us a five- to ten-minute overview of the situation in the department in the Province of Ontario and then leave it open for questions.

The Chairman: Very well. Mr. Marshall.

• 1550

Mr. Marshall: Mr. Chairman, first may I say that I appreciate the opportunity to make a few introductory remarks.

As most of you know, DREE's programming level in Ontario has been modest, which is reflective of the perceived regional development needs of a have province. This afternoon I would like to briefly view some of the highlights of Ontario's current relative economic position, to quickly review what DREE has achieved to date and to suggest that the department's approach to regional development in Ontario will require consideration of new directions, in terms of both program content and geographical program areas.

Traditionally Ontario has been considered the economic heartland of Canada due to its central location, its centralization of population, labour force, natural resources and manu-

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mercredi 25 mars 1981

The Chairman: Gentlemen, I see we have a quorum.

This afternoon, we have the pleasure to have as witnesses the parliamentary secretary to the Minister of Regional Economic Expansion and the Assistant Deputy Minister for the Ontario region. I will ask Mr. Marshall or the parliamentary secretary to introduce the officials.

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Merci, monsieur le président.

Je vous présente M. Ron H. Marshall, sous-ministre adjoint pour la région de l'Ontario au ministère de l'Expansion économique régionale. Je vais demander à M. Marshall de présenter les fonctionnaires qui l'accompagnent.

M. Ron H. Marshall (sous-ministre adjoint, région de l'Ontario, ministère de l'Expansion économique régionale): Merci, monsieur le président. Permettez-moi de vous présenter M. David Graham, directeur général de la Planification et du Développement pour la région de l'Ontario, et M. David Dallimore, directeur de la Planification stratégique, région de l'Ontario. Je suis certain que les membres du Comité connaissent les autres fonctionnaires du ministère, qui ont assisté à la plupart des séances.

M. MacLellan: Avec votre permission, monsieur le président, je vais demander à M. Marshall de parler pendant cinq ou dix minutes de la situation du ministère dans la province de l'Ontario, après quoi nous répondrons aux questions.

Le président: Très bien. Monsieur Marshall.

Mr. Marshall: Je tiens d'abord à vous remercier de me permettre de faire ces quelques observations préalables.

Comme la plupart d'entre vous le savent sans doute, les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, en Ontario, ont été assez limités, les besoins de développement régional de cette province étant ceux d'une province nantie. Cet après-midi, je voudrais brièvement faire le point sur la situation économique relative de l'Ontario et passer en revue rapidement les réalisations du ministère de l'Expansion économique régionale; j'indiquerai ensuite de quelle façon l'approche du ministère face au développement régional en Ontario doit être réorientée, tant pour ce qui est du contenu des programmes que pour ce qui est de leur cadre géographique.

L'Ontario a évidemment toujours été considéré comme le cœur économique du Canada, de par sa situation, de par la densité de sa population, de sa main-d'œuvre, de ses ressources

[Text]

factoring activities. Ontario has been a major strength of the Canadian economy. Ontario still accounts for about 39 per cent of the gross national product but this proportion has been declining over the last decade and the province's relative position in the national economy has been weakening. For example, Ontario's current unemployment has risen to over 350,000 and constitutes just over one-third of Canada's unemployment, and in absolute numbers is greater than that of any other province.

I would now like to refer to a few selected charts to help illustrate some of these points. The first has to do with the Ontario share of the national activity. This chart indicates that Ontario has traditionally played a dominant role in the Canadian economy. In 1980 Ontario still accounted for 36 per cent of Canada's population, 38 per cent of Canada's labour force, 39 per cent of Canada's real domestic product and 31 per cent of Canada's public and private investment. However, Ontario's share of real domestic products declined steadily during the 1970s. Ontario's share of investments, public and private, declined at an even greater pace, from 39 per cent in 1970 to 31 per cent in 1980. Ontario's share of population and labour force has remained fairly constant as the country's centre of gravity shifted westward, but based on preliminary data, Ontario's share of both population and labour force has declined marginally over the last few years.

The next chart will indicate something of the economy. This chart shows that in the 1960s Ontario's recovery was strong as the net in change in the province's share of national real domestic product was greater than that of any other province. In the 1970s, however, Ontario registered the largest decline in the share of national RDP. Similarly, Ontario's economy grew at an annual rate of 6.3 per cent in the 1960s but grew at just under 4 per cent in the 1970s, compared with 4 per cent for Quebec. Only Nova Scotia and Manitoba grew at a slower pace.

Manufacturing. Traditionally the manufacturing sector has been the strength of Ontario's economy. Recent trends, however, suggest an erosion of Ontario's dominant role. This chart indicates that in the 1960s the average annual growth of manufacturing RDP in Ontario was higher than in any other province. In contrast, during the 1970s the average annual growth in the manufacturing RDP was lower in Ontario than in any other province. This chart also illustrates that in the 1960s Ontario's manufacturing sector led provincial growth, with its share of Canada's total growth, by an average of 3.2 per cent per annum. In contrast, in the 1970s its performance was the worst, with a decline of 1.7 per cent per annum in its share of manufacturing activity.

The next chart has to do with unemployment. This chart illustrates the actual numbers of unemployed by province. Total Canadian unemployment in 1980 was 867,000 and of this Ontario accounted for 300,000, or about 35 per cent of the

[Translation]

naturelles et de son activité manufacturière. L'Ontario a été le fer de lance de l'économie canadienne. L'Ontario compte toujours pour environ 39 p. 100 du produit national brut, mais sa part a diminué au cours de la dernière décennie et sa position relative dans le cadre économique national s'en est ressentie. Par exemple, le nombre de chômeurs actuellement, en Ontario, a dépassé 350,000 et compte pour le tiers du nombre de chômeurs au Canada. En chiffres absolus, c'est plus que pour n'importe quelle autre province.

Je vous montre maintenant quelques tableaux pour illustrer ces points. Le premier a trait à la part de l'Ontario dans l'activité nationale. Ce tableau confirme que l'Ontario a toujours joué un rôle dominant dans l'économie canadienne. En 1980, l'Ontario comptait toujours pour 36 p. 100 de la population totale du Canada, 38 p. 100 de sa main-d'œuvre, 39 p. 100 de la production intérieure réelle et 31 p. 100 de ses investissements publics et privés. Toutefois, la part de la production intérieure réelle de l'Ontario diminue de façon régulière depuis 1970. Et la part de l'Ontario pour ce qui est des investissements, publics et privés, diminue encore plus rapidement et est passée de 39 p. 100, en 1970, à 31 p. 100, en 1980. Le pourcentage de l'Ontario pour ce qui est de la population et de la main-d'œuvre est resté à peu près le même, malgré le fait que le centre de gravité du pays se soit déplacé quelque peu vers l'Ouest récemment; il n'en demeure pas moins que les données préliminaires indiquent que la part de l'Ontario pour ce qui est de la population et de la main-d'œuvre a diminué quelque peu au cours des dernières années.

Le tableau suivant fait le point sur l'économie. Ce tableau indique que dans les années 60, la reprise en Ontario a été forte, puisque la part nette de la province, pour ce qui est de la production intérieure réelle, a été plus élevée que dans n'importe quelle autre province. Au cours des années 70, cependant, l'Ontario a connu la baisse la plus considérable au titre de la production intérieure réelle. De même, l'économie de l'Ontario a augmenté à un taux annuel de 6.3 p. 100 au cours des années 60, mais seulement à un taux d'un peu moins de 4 p. 100 au cours des années 70, comparativement à 4 p. 100 pour le Québec. Seuls la Nouvelle-Écosse et le Manitoba ont eu une croissance inférieure.

Le secteur manufacturier maintenant. Traditionnellement, le secteur manufacturier a été la force de l'économie de l'Ontario. La tendance récente, cependant, indique une diminution du rôle prédominant de l'Ontario à ce titre. Ce tableau indique que dans les années 60, la croissance annuelle moyenne de la production manufacturière en Ontario a été plus élevée que dans n'importe quelle autre province. En revanche, au cours des années 70, la croissance annuelle moyenne dans ce secteur a été plus lente qu'ailleurs. Ce tableau montre également que dans les années 60, le secteur manufacturier de l'Ontario, par rapport à celui du reste du Canada, a cru en moyenne de 3.2 p. 100, alors qu'au cours des années 70, son rendement a été le pire, avec une baisse de 1.7 p. 100 par année.

Le tableau suivant a trait au chômage. Ce tableau indique le nombre réel de chômeurs par province. Le total des chômeurs au Canada, en 1980, était de 867,000; l'Ontario, quant à elle, en comptait 300,000, soit environ 35 p. 100. Donc, l'Ontario et

[Texte]

Canadian total. Thus, Ontario and Quebec accounted for approximately two-thirds of Canada's total unemployment. While Ontario's unemployment rate for 1980 was 6.9 per cent, as compared with 7.5 per cent for Canada, this rate disguises the large number of unemployed and the magnitude of Ontario's unemployment problems.

The next chart has to do with private investment. This illustrates the relative position of Ontario with respect to all provinces concerning private-sector investments. Ontario has traditionally been a province of high levels of investment, but during the 1970s only in New Brunswick, Manitoba, Newfoundland and Nova Scotia did private investment grow at a slower pace. Quebec was marginally ahead of Ontario. Not surprisingly, the average annual growth of investment was highest in the energy-oriented provinces of Alberta and Saskatchewan. In 1970 Ontario's share of total private-sector investment in Canada was 39 per cent, but this had declined to 31 per cent in 1980.

The next is on population. During the 1960s Ontario gained population from internal migration. However, more recently Ontario has been losing population. Between July, 1979 and June, 1980, Ontario had a net loss of 15,600 from migration, with the greatest movement being to western Canada. Of the provinces, Ontario has traditionally attracted the largest proportion of migrants, both international and interprovincial. More recently, this proportion has tended to decline as the shares of Alberta and British Columbia have increased. At the same time, the number of out-migrants from Ontario to the rest of Canada has tended to increase.

• 1555

Mr. Chairman, you will recall that yesterday the minister spoke of some work that is progressing in the department in an attempt to define, in more finite terms, the areas of relative need. The next two charts will give some indication of the kind of work that is being done in this regard.

The first chart has to do with unemployment rates. You will note that it is by labour force regions because this is the only way that data can be gathered. So you are talking of large blocks that tend to subsume the high points and the low points within fairly large barriers. This map, which utilizes 1980 annual averages, shows that northwestern Ontario and parts of Southern Ontario were below the national level of unemployment. In contrast, the areas marked in blue and red show the areas that are at the average or above the average national unemployment levels. High areas of unemployment of note are the extreme southwest and the counties of Lennox and Addington, Victoria, Peterborough, Hastings, Prince Edward and Northumberland, and the district of Haliburton.

The next map shows the income distribution by county. Here we are in the position of becoming a little more definite in our statistics. This map is based on preliminary 1979

[Traduction]

le Québec ont chez eux les deux tiers environ du nombre total de chômeurs au Canada. Même si le taux de chômage en Ontario, en 1980, a été de 6.9 p. 100, par comparaison à un taux de 7.5 p. 100 pour tout le Canada, le nombre de chômeurs y a été considérable et les problèmes y ont été nombreux.

Le tableau suivant a trait aux investissements privés. Il indique la position relative de l'Ontario par rapport aux autres provinces pour ce qui est des investissements dans le secteur privé. L'Ontario a été la province où les investissements ont été les plus considérables, mais au cours des années 70, seulement le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont vu croître leurs investissements privés à un rythme plus lent. Le Québec a fait légèrement mieux. Il n'est pas surprenant de voir que la croissance annuelle moyenne des investissements a été plus considérable dans les provinces dont l'économie est orientée vers l'énergie, l'Alberta, la Saskatchewan. En 1970, la part de l'Ontario dans le total des investissements privés au Canada était de 39 p. 100; en 1980, elle ne comptait plus que pour 31 p. 100.

Pour ce qui est de la population, au cours des années 60, l'Ontario a augmenté la sienne grâce aux immigrants des autres provinces. Ces derniers temps, cependant, l'Ontario a perdu du terrain. De juillet 1979 à juin 1980, l'Ontario a subi une perte nette de 15,600 personnes, le mouvement se faisant surtout vers l'Ouest du Canada. L'Ontario avait toujours réussi à attirer le plus grand nombre d'immigrants d'autres provinces ou d'autres pays. Récemment, cette tendance s'est modifiée en faveur de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, qui ont connu des augmentations. Parallèlement, le nombre de départs de l'Ontario à destination d'autres provinces du Canada a augmenté.

Vous vous souvenez sans doute, monsieur le président, que le ministre a indiqué hier que des études étaient en cours au ministère en vue de définir plus clairement les régions du pays qui sont dans le besoin. Les deux prochains tableaux vous donneront une indication de la méthode suivie à cet égard.

Le premier a trait au taux de chômage. Vous remarquerez que les données sont indiquées par région, aux fins de la main-d'œuvre, puisque c'est ainsi qu'elles sont colligées. Vous pouvez voir les valeurs maximales et minimales. Cette carte, qui se fie sur les moyennes de 1980, indique que le nord-ouest de l'Ontario et certaines parties du sud de l'Ontario ont été sous la moyenne nationale pour ce qui est du chômage. Les régions indiquées en bleu et en rouge, quant à elles, sont des régions qui ont eu la même moyenne ou qui ont dépassé la moyenne nationale pour ce qui est du chômage. Les régions où le chômage a été le plus senti sont l'extrême sud-ouest de la province et les comtés de Lennox et d'Addington, Victoria, Peterborough, Hastings, Prince Edward et Northumberland, sans compter le district de Haliburton.

Le tableau suivant indique la répartition des revenus au pays. Nous pouvons être plus précis dans nos statistiques à ce moment-ci. Ces chiffres se fondent sur les données préliminai-

[Text]

Revenue Canada income data. The areas in green are those with an average income above the national average. This includes parts of northeastern and northwestern Ontario, southwestern Ontario and the Ottawa-Carleton area. Areas in blue perform between zero and 15 per cent below the national average and areas in red were greater than 15 per cent below the national average. It should be noted, in both this map and the map of the labour force, that parts of DREE's traditional programming areas are performing better than parts of Southern Ontario currently excluded.

This next chart, which I think perhaps will be a bit of an eye-opener, shows the percentage change in employment in major Ontario urban areas between 1979 and 1980. You will note that most urban areas in Ontario performed below the Canadian average.

Perhaps that chart needs a little explanation. David, could you do a little closer description?

Mr. David C. Dallimore (Director, Strategic Planning, Department of Regional Economic Expansion): The Canadian average is shown by this line here, and it is changes in the industrial composite, which is the manufacturing industry and construction and so on. It is an index. This is the performance of the average, which has been a modest growth in employment of about 1 per cent. Most of the Ontario major urban centres are well below that, particularly these in Southern Ontario down here.

Mr. Marshall: I think this graph is particularly interesting in one aspect. If we swing it the other way around so that you can read the city names, you can see that all the way down from Sarnia, Brockville, Thunder Bay, Kingston, Brantford, Kitchener the percentage change in unemployment has been dramatic and is below the lines, indicating a shift in the economics of the province.

A brief reference then to economic concerns and issues.

Given these economic indicators, it appears that Ontario has entered the 80s experiencing a number of difficult economic problems which have begun to influence the rate and pattern of provincial economic development. These concerns, many of which are common to the industrial heartland of both Ontario and Quebec, are: the impact of rising energy costs and anticipated problems of supply; the realignment of economic strength in favour of the peripheral regions of Canada as resource exploitation once again becomes increasingly the primary economic focus of the national economy; the expanded impact of and dependence on international trade; structural changes in the Ontario economy, especially in Southern Ontario, where some formerly strong industries such as automotive and farm equipment appear to be in serious long-term difficulty; the sluggish development of skilled labour resources; inefficient mineral exploration; and the continuation of subregional disparities.

[Translation]

res de Revenu Canada pour 1979; les régions en vert sont celles qui ont eu un revenu moyen dépassant la moyenne nationale. Ces régions incluent des parties du nord-est et du nord-ouest de l'Ontario, le sud-ouest de l'Ontario et la région d'Ottawa-Carleton. Les régions en bleu se sont situées de 0 à 15 p. 100 sous la moyenne nationale et les régions en rouge, à plus de 15 p. 100 au-dessous de la moyenne nationale. Il convient de noter, dans ces deux tableaux, comme dans le tableau du centre de la main-d'œuvre, que les régions qui ont été la cible des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale se comportent mieux que les régions du sud de l'Ontario, pour lesquelles il n'existe pas de programme actuellement.

Le prochain tableau vous surprendra sans doute. Il indique le changement moyen dans l'emploi dans les grandes régions urbaines de l'Ontario en 1979 et 1980. Vous remarquerez que la plupart des grandes régions urbaines de l'Ontario ont eu un rendement inférieur à la moyenne canadienne.

Ce tableau exige peut-être d'autres explications. Monsieur Dallimore, vous pourriez nous en parler?

M. David C. Dallimore (directeur, Planification stratégique, ministère de l'Expansion économique régionale): La moyenne canadienne est représentée par cette ligne; il s'agit du changement survenu dans tout ce qui touche l'industrie, c'est-à-dire l'industrie manufacturière, la construction, et le reste. C'est un indice. C'est le rendement moyen qui a crû d'environ 1 p. 100 pour ce qui est de l'emploi. La plupart des grands centres urbains de l'Ontario sont bien en deçà de cette moyenne, surtout pour ce qui est du sud de l'Ontario.

M. Marshall: Le tableau est particulièrement intéressant à un égard. En le retournant et en examinant les noms des villes, on s'aperçoit que de Sarnia à Brockville, Thunder Bay, Kingston, Brantford, Kitchener, et le reste, le changement moyen au titre de l'emploi a été senti et a été pire qu'ailleurs au Canada, ce qui indique un renversement dans l'économie de la province.

Quelques considérations d'ordre économique maintenant.

Ces indicateurs économiques semblent révéler que l'Ontario aborde les années 80 avec un certain nombre de problèmes économiques qui ont déjà une influence sur le rythme et l'orientation de son développement économique. Ces problèmes, dont plusieurs valent pour les centres industriels ontariens et québécois, sont: les répercussions des coûts toujours plus élevés de l'énergie et les problèmes d'approvisionnement auxquels on s'attend; le réalignement du complexe économique en faveur des régions périphériques du Canada au fur et à mesure que l'exploitation des ressources redevient le facteur le plus important de l'économie nationale; l'effet de plus en plus senti du commerce international et la dépendance du Canada vis-à-vis de ce commerce; les changements structuraux dans l'économie ontarienne, surtout dans le sud de la province, où des industries anciennement fortes, comme celle de l'automobile et celle du matériel agricole, semblent maintenant en sérieuse difficulté à long terme; le développement au ralenti de la

[Texte]

A comment then on DREE Ontario's comparative level of programming, but before trying to address that question, it might be worth looking briefly at DREE Ontario's current level of funding and the evolution of programming during the 70s.

The accompanying chart indicates DREE's per capita 1979-1980 program expenditures by province. Ontario is way over at the right in black there. You will note that Ontario's per capita expenditure ranks the lowest at \$3.38 per capita, actual expenditures of \$28.9 million was the third lowest. The bulk of this expenditure in Ontario was in Northern and Eastern Ontario. These expenditures, as the minister indicated yesterday, in 1981-82 were anticipated to be in the order of \$55.7 million.

• 1600

A comment on DREE's direction for future development policy. In the light of the economic situation, it is increasingly apparent that the Ontario economy not only needs continued effort to reduce regional disparities, it must also undergo a process of industrial adjustment. This is necessary in order to adapt to changing conditions in international trade and to take advantage of the new energy orientation of the national economy. Eight broad objectives for regional development in Ontario can be identified.

First, the continued support of economic development opportunities in Northern Ontario, particularly with respect to mining, tourism and secondary industry, which can contribute significantly to a viable stay option for northern residents.

Second, to continue to support of economic development opportunities in Eastern Ontario, especially in the fields of agriculture, forestry, tourism and high technology industry.

Third, to increase the support of native economic development projects.

Fourth, to assist in the industrial adjustment of the manufacturing sector throughout Ontario.

Fifth, to utilize development tools in a more discretionary and flexible manner.

Sixth, to build on the strength and comparative advantages of the regions of Ontario.

Seventh, to work for a more co-ordinated application of federal government programming as it relates to regional development.

[Traduction]

main-d'oeuvre spécialisée; l'exploration minière insuffisante et le maintien des disparités entre sous-régions.

Je vais maintenant essayer d'examiner les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale en Ontario par rapport aux autres provinces. Auparavant, cependant, je voudrais indiquer brièvement quelles sont les dépenses du ministère à ce titre et faire l'historique de l'action du ministère au cours des années 70.

Le tableau pertinent indique les dépenses du ministère de l'Expansion économique régionale au titre de ces programmes en 1979-1980, per capita, dans chacune des provinces. Les chiffres pour l'Ontario se trouvent à droite; ils sont en noir. Vous noterez que les dépenses per capita, en Ontario, ont été les plus basses, à \$3.38; le total s'est établi à 28.9 millions de dollars, le troisième plus bas. Ce sont le nord et l'est de l'Ontario qui ont accaparé la plus grande partie de ces dépenses. Pour 1981-1982, soit dit en passant, elles sont censées atteindre 55.7 millions de dollars. Le ministre en a parlé hier.

Quelques mots maintenant au sujet de l'orientation des politiques futures du ministère en matière de développement. La situation économique est telle que non seulement les efforts en vue de réduire les disparités régionales doivent être renouvelés en Ontario, mais également un rajustement doit être apporté à l'industrie. Cet effort est nécessaire pour lui permettre de s'adapter aux nouvelles conditions du commerce international et de tirer avantage de la nouvelle politique énergétique en ce qu'elle touche l'économie nationale. C'est ainsi que huit grands objectifs de développement régional peuvent être identifiés pour l'Ontario.

Premièrement, il faut continuer d'encourager le développement économique du nord de l'Ontario, surtout dans les domaines des mines, du tourisme et de l'industrie secondaire, qui peuvent contribuer grandement à garder les gens dans cette région.

Deuxièmement, il convient de continuer d'activer le développement de l'est de l'Ontario, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'exploitation forestière, du tourisme et de l'industrie de haute technologie.

Troisièmement, il faut accroître l'aide aux projets de développement économique des autochtones.

Quatrièmement, il faut prévoir une aide à l'adaptation industrielle dans le secteur manufacturier, un peu partout en Ontario.

Cinquièmement, il faut utiliser les outils de développement d'une façon beaucoup plus discréptionnaire et beaucoup plus souple.

Sixièmement, il faut essayer de profiter des points forts et des avantages relatifs des diverses régions de l'Ontario.

Septièmement, il convient de coordonner davantage les divers programmes du gouvernement fédéral touchant le développement régional.

[Text]

Finally, to seek greater community participation.

Lastly, Mr. Chairman, I would like to comment on DREE Ontario's future programming priorities. Translating these directions for development policy into new programming over the next few years suggests five new program possibilities. I would emphasize, Mr. Chairman, that these are only ideas and although they are being discussed with the Province of Ontario, they have yet to be put forward for policy approval.

The first is a program that we have tentatively titled the Venture Investment Program. This is an innovative initiative designed to attack the industrial adjustment needs of Ontario, particularly those associated with mature and over-mature industries. This initiative will involve highly discretionary incentives to stimulate private sector investments in the manufacturing sector. It is aimed at enhancing competitiveness, greater productivity and the introduction of new technologies. The incentives would be concentrated in preferred sectors and in selected communities or venture zones. Such venture zones would be in urban centres or groups of centres where a need for investment has been determined but which also have good potential for economic development. On a long-term basis this initiative is expected to strengthen Ontario's manufacturing base and therefore to assist in job creation to the benefit of the whole Canadian economy.

Within the province, this plan could be expected to reinforce the federal government's new \$350 million industrial adjustment program by providing assistance of a longer term nature and would also be complementary to Ontario's BILD program.

The second sector would deal with the mineral field. Mineral exploration activity in Ontario has been lagging, especially in the traditional slow-growth areas. This program will help restore activity where there is promising potential. It is also designed to encourage private industry to actively pursue identified potential mining development and energy-related opportunities. Programming would likely include selected mineral and geoscientific survey projects to provide new and up-dated data to stimulate mining and hydrocarbon development activities.

Another area, that of Special ARDA, is designed to create native employment, to improve incomes for primary producing activities and to encourage status and nonstatus Indian and Métis people to undertake commercial ventures. This program is particularly relevant to the need to overcome specific regional disparities within the province and to target programming to needy areas and population groups. Given that Ontario has the largest native population in any province, the importance of this program is even more strongly emphasized. This program

[Translation]

Enfin, il faut essayer d'encourager une meilleure participation au niveau local.

En terminant, monsieur le président, je voudrais parler des priorités futures des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale en Ontario. Ces diverses options de politique, traduites sous forme de programmes pour les prochaines années, donnent cinq possibilités. Je vous le répète, monsieur le président, ce ne sont que des idées, pour le moment, et même si on est en train d'en discuter avec la province de l'Ontario, il faudra ensuite les faire approuver officiellement.

Le premier programme est celui que nous avons appelé temporairement le programme des investissements de risque. Il s'agit d'une mesure innovatrice destinée à s'attaquer aux problèmes de l'adaptation industrielle dont a besoin l'Ontario, surtout pour ce qui est des industries anciennes ou plus anciennes. Cette mesure prévoira des stimulants très discrétionnaires en vue d'encourager les investissements du secteur privé dans le dispositif manufacturier. Elle est censée accroître la capacité de faire concurrence, augmenter la productivité et permettre l'introduction de nouveaux moyens techniques. Ces stimulants seront surtout accordés dans des secteurs, des localités ou des zones de risque choisis. Ces zones de risque couvriront les centres urbains, ou les groupes de centres urbains, où le besoin d'investissement aura été identifié, mais où, également, les possibilités de développement économique seront réelles. À longue échéance, cette mesure est censée renforcer la base manufacturière de l'Ontario et lui permettre de créer des emplois qui, finalement, bénéficieront à toute l'économie canadienne.

A l'intérieur de la province, ce plan est censé également renforcer le programme d'adaptation industrielle de 350 millions de dollars du gouvernement fédéral en offrant une aide à plus long terme et en venant compléter le programme ontarien BILD.

Le deuxième secteur visé serait le secteur minier. L'exploration minière, en Ontario, tire de l'arrière, spécialement dans les régions reconnues comme étant à faible croissance. Ce programme servira à rétablir le niveau d'activité voulu dans les régions qui offriront des possibilités. Il est conçu pour encourager l'industrie privée à vraiment mettre en valeur les gisements miniers reconnus comme offrant des possibilités et pouvant améliorer la situation de l'énergie. Il inclura vraisemblablement des projets d'étude minière et géophysique, afin de mettre à jour les données sur les gisements miniers et d'hydrocarbures.

Un autre programme, qui est lié à l'aménagement régional et au développement agricole, a trait à la création d'emplois chez les autochtones, afin d'accroître leur revenu dans la production primaire, et de les encourager, qu'ils soient inscrits ou non inscrits, ou qu'ils soient Métis, à se lancer dans des entreprises commerciales. Ce programme est destiné tout particulièrement à réduire les disparités régionales dans la province et prévoit identifier des régions et des groupes défavorisés précis. La population autochtone de l'Ontario étant la plus

[Texte]

will provide a high federal visibility because of its intended implementation by the department.

The sector of tourism. This program is significant because tourism is Ontario's second most important sector. Given the downturn of manufacturing activity, a strong and growing tourism sector can contribute significantly to the diversification and strengthening of the Ontario economy. Job creation is expected to be an important element of such an agreement which would be designed to develop and expand tourism and identify tourist zones and communities located in the under-performing areas of Ontario. The program would also address the upgrading and generation of tourist attractions targeted at a growing international clientele in traditional and emerging markets. In this latter context this program could contribute directly to improving Canada's balance of trade.

• 1605

The last program area convention would be the central Ontario corridor. A further possible initiative would address the rural development needs in the central Ontario corridor, an area of identified slow growth stretching across the counties of Huron, Bruce, Grey, Muskoka, Parry Sound, Victoria, Peterborough and Haliburton. This would be essentially an area program covering several sectors, such as forestry, mining, agriculture, tourism and small business, which would assist the stabilization and development of the area.

Mr. Chairman, I believe I have probably spoken long enough in a formal context. Perhaps that will give some brief overview of where Ontario is going. We would be happy to answer any questions that may arise.

The Chairman: Thank you, Mr. Marshall.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, could I . . . ?

The Chairman: Yes, Mr. MacLellan.

Mr. MacLellan: Before we begin, I just might add that Mr. Marshall is prepared to make copies of his statement, along with the charts that were shown today, and to circulate them among the members within the next few days.

Mr. Darling: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Yes, Mr. Darling.

Mr. Darling: Mr. Chairman, that would be before the standing committee minutes get out, so that we would have them much sooner?

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. Darling: That is an excellent idea, thank you.

The Chairman: Mr. Marshall, as Chairman of this committee, I would prefer—and I have said this not only in this committee—especially when someone from the ministry appears before the committee, that if not in advance at least when the presentation is made we do have a copy of the speech

[Traduction]

élévée pour une province, l'importance de ce programme n'en est que plus grande. Il permettra en outre de rendre le rôle du gouvernement fédéral encore plus visible; il sera appliqué directement par le ministère.

Je passe au secteur du tourisme. Ce programme est important aussi, puisque le tourisme est le deuxième secteur le plus important de l'économie ontarienne. Face au déclin de l'activité manufacturière, un secteur du tourisme fort et appelé à grandir peut contribuer de façon significative à la diversification et au redressement de l'économie ontarienne. La création d'emplois est un élément important du programme, qui prévoit un accord visant à développer le tourisme dans des zones et des localités identifiées comme étant à faible rendement en Ontario. Il permettra en outre le développement et l'amélioration d'attractions touristiques conçues pour la clientèle traditionnelle comme pour la nouvelle clientèle. Le programme, ainsi, pourrait améliorer passablement la balance commerciale du Canada.

Le dernier programme serait pour le corridor de l'Ontario central. Il est également possible que l'on étudie les besoins en développement rural dans le corridor de l'Ontario central, dans une zone de faible croissance qui comprend les comtés de Huron, Bruce, Grey, Muskoka, Parry Sound, Victoria, Peterborough et Haliburton. Notre programme comporterait plusieurs secteurs, par exemple les forêts, les mines, l'agriculture, le tourisme et les petites entreprises. Le but du programme serait d'encourager la stabilisation et le développement de la région.

Je crois que cela termine mon exposé. Cela vous donnera un aperçu des orientations futures de l'Ontario. Nous serions heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Marshall.

M. MacLellan: Permettez-moi, monsieur le président . . .

Le président: Oui, monsieur MacLellan.

M. MacLellan: Avant de passer aux questions, je voudrais signaler que M. Marshall est disposé à faire faire des copies de sa déclaration et des graphiques qu'il vous a montrés aujourd'hui, et de les distribuer aux membres d'ici quelques jours.

M. Darling: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, monsieur Darling.

M. Darling: Est-ce qu'on aurait ces documents avant la publication du compte rendu du comité permanent?

M. MacLellan: Oui.

M. Darling: C'est une excellente idée, merci.

Le président: En tant que président du Comité, monsieur Marshall, je l'ai déjà dit dans d'autres comités aussi, je préfère avoir une copie du discours, sinon à l'avance, au moins lors de l'exposé lui-même, surtout lorsque des fonctionnaires du ministère comparaissent. Je suis un peu déçu que le ministère ne

[Text]

from officials of the department. I have never done that before, but I am a bit disappointed that the ministry has not come up with this. If we get it in two days, of course, it will be good for our own records, but that would be preferable in the future, especially from the ministry. We do get witnesses appearing before the committee sometimes who do not have the facilities, who do not have the opportunity to translate or even come up with 30 copies of it, but I would urge you, sir, in the future, especially with witnesses from the ministry, that you do come up with documents. These charts were just fantastic and it would have been easier for members of the committee to ask questions after.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, may I comment on your observation? I could not agree more with what you have said. However, I should point out that I believe the department is in the position of having formalized its presentation on other occasions and perhaps having had the impression that this was detrimental to the questioning aspect of the committee's work. Therefore, while my statement was made in the way of a relatively formal statement, it is not intended to be a formal presentation per se. But, of course, we can make these things available.

M. Gauthier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Est-ce que les tableaux qu'on nous a indiqués, et qui se rapportaient d'ailleurs aux commentaires de M. Marshall, seront également imprimés dans les procès-verbaux du Comité? Parce que, sans les tableaux, cela ne vaut pas grand-chose.

Le président: Je ne crois pas qu'ils soient imprimés dans les procès-verbaux du Comité, mais chaque membre du Comité va recevoir une copie du discours avec les tableaux que M. Marshall nous a fait voir tout à l'heure.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, would it not be possible for the witness to give the Clerk a copy of those charts and for them to be included in the remarks of the witness so that we can read that transcript in the months to come with some knowledge of what the charts look like? I do not think it would require very much ink or printing material to do—

Mr. Graham: We do not have it translated at this time.

Mr. Gauthier: No, but if you cannot translate it, the services of the Parliament of Canada will translate that.

Mr. MacLellan: Mr. Gauthier, the department will undertake to have those graphs printed and submitted prior to the minutes being tabulated and distributed, so that they can be included with the minutes along with the text if it is the wish of the membership.

Mr. Gauthier: Yes.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I would hope that certainly the charts would be included, with the assistant deputy minister's remarks, in the standing committee minutes.

[Translation]

nous ait pas donné ces documents. Si nous les recevons d'ici deux jours, ils seraient très utiles pour nos propres dossiers, mais à l'avenir, il vaudrait mieux les déposer avant, surtout lorsque des représentants du ministère comparaissent. Parfois, nos témoins n'ont pas les moyens ni la possibilité de faire traduire, ou même fournir, 30 copies de leur exposé. Mais je vous encourage fortement à nous donner les documents à l'avance, surtout lorsqu'il s'agit du ministère. Les graphiques sont excellents et il serait beaucoup plus facile pour les députés de poser des questions s'ils les avaient sous les yeux.

Mr. Marshall: Puis-je faire un commentaire, monsieur le président? Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit. Je crois que par le passé, le ministère a préparé un exposé plus officiel, mais il a eu l'impression que cela n'a pas facilité les questions. Je n'avais pas l'intention que ma déclaration, bien qu'elle soit assez officielle, soit trop officielle. Mais nous pouvons bien sûr vous fournir les documents.

M. Gauthier: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Gauthier.

M. Gauthier: Will the charts related to Mr. Marshall's remark also appear in the Committee's proceedings? The text is not all that useful without the charts.

The Chairman: I do not think they will appear in the Committee proceedings, but all Committee members will receive a copy of Mr. Marshall's speech with the charts.

M. Gauthier: Le témoin ne pourrait-il pas donner au greffier une copie des graphiques, pour qu'ils soient imprimés avec les observations du témoin, afin que nous les ayons sous les yeux lorsque nous lirons le compte rendu? Il ne faudrait pas beaucoup d'encre et de papier . . .

M. Graham: Ces documents ne sont pas traduits en ce moment.

M. Gauthier: Non, mais si vous ne pouvez pas les faire traduire, les services du Parlement les traduiront.

M. MacLellan: Le ministère s'engage à faire imprimer les graphiques et à les présenter avant l'impression du compte rendu, afin qu'ils y figurent avec le texte écrit, si les membres du Comité le veulent.

M. Gauthier: Oui.

M. Darling: J'espère, monsieur le président, que les graphiques figureront, avec les commentaires du sous-ministre adjoint, dans le compte rendu du Comité.

[Texte]

[Traduction]

• 1610

Mr. MacLellan: Yes.

Mr. Darling: I believe that is what my colleague Mr. Gauthier is . . .

The Chairman: The clerk advises me that you will get this particular document tomorrow in your office.

I have three questioners, Mr. Darling, Mr. Gauthier and Mr. Scott. Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you very much.

Mr. Chairman, I certainly was impressed with Mr. Marshall's discourse and the figures—impressed, and also saddened, I might say. I would love to see some of the members from British Columbia and Alberta here to hear these figures about Ontario, because we are always seen as the big, bad, terrible Province of Ontario, taking so much, but we see that we are sliding down drastically.

I have been a member of this committee for some while—

The Chairman: And a good member.

Mr. Darling: —well, thank you, Mr. Chairman, and have been a voice in the wilderness saying that Ontario was not the great bonanza that most people outside of this province thought. I am delighted to see a member here from New Brunswick, and I know that this is a province that is in need of assistance too.

Looking back on the figures and on the breakdown of the DREE funding, I am delighted to know that in 1981-82 the figures are increased considerably by over \$100 million to \$705 million. The previous year was \$598 million and the breakdown of that gave the great Province of Ontario, which is in such a dire financial situation, the magnificent sum of \$28.9 million, and the year before that I think it was \$23 million.

The Province of Quebec got \$179 million and the Atlantic region got \$231 million—and the one area in which I have a particular interest, the riding of Parry Sound-Muskoka, got the princely sum of \$216,000 to be spread over some 12,000 square miles.

I am certainly delighted to know that Ontario, I believe, is almost having its funded amount doubled, up to \$55 million. Is that correct, Mr. Marshall?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, we anticipate expenditures in the current year just ending to be of the order of about \$34 million to \$35 million, and that will be going up to about \$55 million.

Mr. Darling: Well, I am certainly delighted to hear that.

I am also delighted to know that the department, Mr. Chairman, are considering some parts of Ontario other than Northern Ontario. As I have mentioned before, northern

M. MacLellan: Oui.

M. Darling: Je pense que c'est ce que mon collègue, M. Gauthier a . . .

Le président: Le greffier m'informe que vous recevrez ce document à votre bureau demain.

J'ai trois noms: M. Darling, M. Gauthier et M. Scott. Monsieur Darling.

M. Darling: Merci beaucoup.

Monsieur le président, j'ai certainement été impressionné par les propos de M. Marshall et par les chiffres qu'il a cités, impressionné, mais également attristé, je dois dire. J'aurais aimé que des députés de la Colombie-Britannique et de l'Alberta soient là pour entendre ces chiffres concernant l'Ontario, car nous sommes toujours considérés comme la grosse, la grande, la terrible province de l'Ontario, qui reçoit tout, mais je vois que nous sommes sur une pente raide.

Cela fait déjà un bon moment que je suis membre de ce Comité . . .

Le président: Et un bon membre.

M. Darling: Merci, monsieur le président, et j'ai été la voix qui criait dans le désert que l'Ontario n'était pas aussi riche que la plupart des gens des autres provinces le croyaient. Je suis ravi de voir là un député du Nouveau-Brunswick, et je sais que cette province a aussi besoin d'aide.

En jetant un coup d'œil sur le financement du MEER, je suis ravi de voir qu'en 1981-1982, il y a eu une augmentation considérable de plus de 100 millions de dollars, pour un total de 705 millions de dollars. L'année précédente, ce chiffre était de 598 millions de dollars, et l'on voit dans la ventilation que la grande province de l'Ontario, qui est dans une situation financière tellement difficile, a reçu la magnifique somme de 28.9 millions de dollars; l'année précédente, je pense que c'était 23 millions de dollars.

La province de Québec a reçu 179 millions de dollars, et la région atlantique, 231 millions de dollars. Une zone qui m'intéresse particulièrement, la circonscription de Parry Sound-Muskoka, a reçu la somme princière de \$216,000, pour être répartie sur une superficie de 12,000 milles carrés.

Je suis certainement ravi de voir que l'Ontario a vu son financement doubler, passant ainsi à 55 millions de dollars. Est-ce bien cela, monsieur Marshall?

M. Marshall: Monsieur le président, pour l'année financière qui se termine, nous prévoyons que les dépenses seront de l'ordre de 34 à 35 millions de dollars et qu'elles passeront à environ 55 millions de dollars.

M. Darling: Bien, je suis certainement ravi d'entendre cela.

Monsieur le président, je suis également ravi d'apprendre que le ministère s'intéresse à d'autres parties de l'Ontario que le nord de la province. Je le répète, le nord ontarien a

[Text]

Ontario certainly is in need of assistance, but there are certain parts of Northern Ontario—and I see a worthy representative from Northern Ontario—that are not really poverty-stricken areas, and I am thinking of Elliot Lake and Sudbury and Sault Ste. Marie and Thunder Bay. All those areas are eligible for the DREE grants and everything that is going.

I think of some of the parts of rural, southern or central Ontario, where the per capita income is probably much lower, yet they are not eligible at all, and I am therefore hoping that something is going to be done on that.

As I mentioned to the minister yesterday, Mr. Chairman, and I spoke with the assistant deputy minister too, I am in a difficult situation because I have a riding which is half in and half out, and I can tell you that the half-out ones are very unhappy anytime the other part gets something. It seems to make them madder than if it went to Timbuctu or someplace. When they look at an industry coming into an area close to them, I will tell you it puts the member of Parliament in a damned embarrassing position.

Nor does it help, when there are not too many industries going into the area now, but in this particular area—and I will swear on a stack of Bibles I did not even know the industry was going into this particular town until they had pretty well finalized everything—there was an industry going into my own village of Burks Falls, when two or three other towns outside had been vying for that industry. Of course, they had me accused of I guess having tremendous power with the Minister of Regional Economic Expansion.

• 1615

An hon. Member: They were right!

Mr. Darling: I wish it were so.

An hon. Member: It was all that booze you bought!

Mr. Darling: Yes, that is right.

Mr. Foster: Feathering your nest!

Mr. Darling: I should say. Now Mr. Chairman, I am wondering if Mr. Marshall could elaborate on some of these programs for northern Ontario? I believe Mr. Foster touched on this yesterday, and that is regarding the money that is allocated to tourist development; I believe it is \$3 million. Could we have something definite on that? The excellent part of that, as I understand it, is that it is not necessarily, and probably is not mainly, for municipal expenditures but could very well be for private entrepreneurs. I am wondering what type of tourist industries would qualify on that, Mr. Marshall.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, I can only speak of the principles because as you are perhaps aware there will be and is now being formed a management committee which will have the responsibility for creating the absolute criteria which will govern the program over the next few years. It is certainly our intention, particularly in northern Ontario, although the

[Translation]

certainement besoin d'aide, mais certaines parties de cette région, et je vois là un député du nord de l'Ontario, ne sont pas vraiment des régions pauvres, et je pense à Elliot Lake, Sudbury, Sault-Sainte-Marie et Thunder Bay. Toutes ces régions sont admissibles aux subventions du MEER, et à tout le reste.

Je pense que dans certaines parties rurales du sud et du centre de l'Ontario, les revenus per capita sont probablement inférieurs; toutefois, elles ne sont pas admissibles du tout et j'espère donc qu'on fera quelque chose à ce sujet.

Comme je l'ai dit au ministre hier, monsieur le président, et j'en ai parlé également avec le sous-ministre, je suis dans une situation difficile, parce qu'une moitié de ma circonscription est admissible et l'autre ne l'est pas. Je puis vous dire que la moitié qui ne l'est pas est loin d'être heureuse chaque fois que l'autre moitié obtient quelque chose. Cela semble les fâcher davantage que si cette aide était accordée à Tombouctou, ou ailleurs. Je vous dis que cela met le député dans une position des plus difficiles lorsqu'ils voient des industries s'installer tout près d'eux.

Cela n'aide pas non plus, lorsqu'il n'y a pas trop d'industries qui vont dans une région, mais dans cette région particulière, et je jurerai sur une pile de Bibles que j'ignorais qu'une industrie devait s'installer dans ce village avant que toute l'affaire ne soit presque officielle, cette industrie s'installait dans mon propre village de Burks Falls, alors que deux ou trois villages avoisinants essayaient désespérément de l'attirer. On m'a évidemment accusé d'avoir une influence terrible sur le ministre de l'Expansion économique régionale.

Une voix: On a eu raison!

M. Darling: J'aimerais bien que ce soit le cas!

Une voix: C'est à cause de tout cet alcool que vous avez acheté!

M. Darling: Probablement.

M. Foster: Vous avez vu à vos propres intérêts!

M. Darling: Si vous voulez. Bon, monsieur le président, je me demande si M. Marshall accepterait de me donner des détails sur ces programmes prévus pour le nord de l'Ontario. M. Foster y a fait allusion quelque peu, hier. Il s'agit de programmes destinés au développement du tourisme et prévoyant des dépenses de 3 millions de dollars. Est-il possible d'avoir des détails là-dessus? Si je comprends bien, il ne s'agit pas nécessairement ou principalement de fonds qui seront accordés aux municipalités, mais de fonds qui seront octroyés aux entrepreneurs. Je me demande à quelle industrie touristique ils seraient destinés.

M. Marshall: Je ne puis que vous parler des grandes lignes du programme, parce que, comme vous le savez sans doute, monsieur le président, un comité de gestion est en voie d'être formé qui aura la responsabilité d'établir les critères qui régiront le programme au cours des prochaines années. Nous avons certainement l'intention—c'est fait en particulier pour le

[Texte]

amount of money for tourism in that agreement will only amount to roughly \$3 million, to very much encourage private entrepreneurs to make application for assistance. I can imagine that that could take the form of anything from a motel, perhaps wanting to add a few rooms onto a marginally economic property, right up to some assistance possibly in the nonurban areas to develop a park or something that would have an economic spin-off for the communities around. So it could have a wide range of applications.

Mr. Darling: Could a ski trail or ski lifts, for instance, be on that? And as part of that, would a percentage be a grant?

Mr. Marshall: Yes, Mr. Chairman, it is going to be grant, and yes, a ski hill could qualify provided that it shakes out as being an economic prospect. Traditionally governments have tended to shy away from what we call the uphill equipment because those are the parts of skiing that make money. Normally we would involve ourselves in the infrastructure, the facilitation of the property itself, perhaps something in the way of water and sewer and things like that to make it a viable entity, rather than invest in a lot of ski tow equipment—that is a moneymaker.

Mr. Darling: What about marinas, would they qualify?

Mr. Marshall: Again, Mr. Chairman, in theory they could. We would try to avoid any duplication of programming with other departments and as we are aware there is a small harbours and crafts program which never seems to have enough money for the demands made on it.

I might add that the announcements made about the BILD program by Premier Davis do include an amount of money to be spent on harbours and wharves. It is perhaps worth mentioning that the BILD program, which was announced a short time ago and amounts to \$1.5 billion of intent on the part of the Ontario government, anticipates that \$750 million of that will be picked up either by the private sector or the federal government. I might add that none of that has been agreed to by the federal government, but certainly for many of the things which are mentioned in the BILD document, Ontario would anticipate some kind of cost sharing arrangement with the federal authority.

Mr. Darling: I understand the total amount for Northern Ontario is \$18.5 million. As I understand it, that would be half federal and half provincial. So the total is \$18.5 million, not \$37 million.

Mr. Marshall: The total is really in two parts, Mr. Chairman: \$17 million is cost shared 50-50 and the additional \$1.5 million would be cost shared between DREE and the Department of Indian Affairs and Northern Development because it would apply on reserves.

Mr. Darling: Only.

Mr. Marshall: Right.

[Traduction]

nord de l'Ontario—d'encourager le plus possible les entrepreneurs à présenter des demandes, et ce, même si le montant total du programme ne doit atteindre que 3 millions de dollars. Je suppose que les demandes pourront aller du motel auquel on voudra ajouter quelques chambres, pour le rendre plus rentable, à l'aide à des régions rurales, en vue de la construction d'un parc, ou de quelque chose d'autre, qui comporte des avantages économiques pour un groupe de localités. Le programme pourra donc servir à un certain nombre de choses.

M. Darling: Les pistes de ski et les remonte-pentes pourront-ils être acceptés? Également, quel pourcentage de cet argent sera sous forme de subventions?

M. Marshall: Oui, il s'agira de subventions, et oui, les pistes de ski seront acceptables si elles offrent des possibilités économiques. Les gouvernements ont toujours hésité à subventionner des choses comme des remonte-pentes, parce que ces installations sont rentables. Habituellement, nous nous limitons aux infrastructures, aux propriétés foncières, aux réseaux d'eau et d'égouts nécessaires à certains projets; nous n'investissons pas dans des remonte-pentes qui, de toute façon, doivent être rentables.

M. Darling: Et les ports de plaisance?

M. Marshall: En théorie, ils pourraient être acceptables. Nous ne voudrions pas cependant faire double emploi avec des programmes d'autres ministères. Nous savons par exemple qu'il y a un programme pour les ports et les bateaux de plaisance, lequel d'ailleurs semble avoir beaucoup de mal à répondre à la demande.

Je signale en passant que le programme BILD annoncé par le premier ministre Davis prévoit des fonds pour les ports et les quais. Toujours en ce qui concerne ce programme BILD, qui vient d'être annoncé et qui représente un engagement de 1.5 milliard de dollars de la part du gouvernement de l'Ontario, il prévoit que 750 millions de dollars doivent venir soit du secteur privé, soit du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral n'a pas encore donné son accord, mais l'Ontario entend bien partager les coûts avec le gouvernement fédéral pour bien des activités prévues aux termes du programme BILD.

M. Darling: Si je comprends bien, le montant total destiné au nord de l'Ontario est de 18.5 millions de dollars. La moitié viendrait du gouvernement fédéral et la moitié du gouvernement provincial. Ce serait bien 18.5 millions de dollars, et non pas 37 millions de dollars.

M. Marshall: Les fonds proviendraient de deux sources, monsieur le président: 17 millions de dollars seraient partagés 50-50 et les 1.5 million de dollars supplémentaires seraient assumés conjointement par le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du fait que des réserves seraient en cause.

M. Darling: C'est tout.

M. Marshall: Oui.

[Text]

Mr. Darling: There is \$1.5 million allocated for reserves.

Mr. Marshall: That is right.

Mr. Darling: There is one other thing that the Province of Ontario does not come out too well on and that is the division of funds with DREE. I had my eyes opened, Mr. Chairman, as you know, and looked in amazement and horror, when I got down to the Maritimes and was told that the deal was on a 90-10 basis. I had never heard any figures in my naivety and ignorance—Mr. Foster, are you listening?—different from 50-50. I thought that was what it was all over the country. So when you consider this, the taxpayers of Ontario are sure footing a much larger share of the DREE setup, is that not correct?

• 1620

Mr. Marshall: Yes, Mr. Chairman, although up to this point they have always been prepared to do so, and of course, there are divisions in all of this. But I think it is also fair to say that the Ontario government has not really attempted to get us to upgrade the cost sharing, but they have been desirous of having a fairly sizeable investment of federal funds into the province for development purposes. Really, their interjections with us have been more in the form of trying to get us involved more than in upping the cost-sharing ratios.

The Chairman: Your final question, Mr. Darling.

Mr. Darling: All right.

One of the things which helps industry is an adequate supply of energy and the correct type of energy. I do not know whether DREE have done anything yet, but they should certainly be interested in infrastructure, in providing natural gas to certain communities which are hard hit because they cannot provide natural gas. Is there a possibility that DREE may work with the Department of Energy, Mines and Resources to contribute to this? I was informed by the Minister of Energy, Mines and Resources, that there is a sort of block funding of \$300 million allocated to Ontario. We were told that the Ontario government would have the say so as to where that \$300 million was going to be spent. I am just pointing that out in advance. Is there anything else that DREE might do to help one individual industry?

Again, I would like to mention that Parry Sound—the whole district—receives only \$216,000. One industry, Donohue Normick Incorporated of Amos, Quebec, got a small grant of \$24.6 million, which is more than the whole bloody Province of Ontario got a year ago. We look at that and raise our eyebrows.

What have you to say on the subject of natural gas, Mr. Marshall, other than what I mentioned?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, we do not currently have what could be regarded as an industrial subsidiary agreement with Ontario, and that would be the normal mechanism for bringing site-specific infrastructure to, let us say, an industrial

[Translation]

M. Darling: Un montant de 1.5 million de dollars est prévu pour les réserves.

M. Marshall: Oui.

M. Darling: L'Ontario y perd encore une fois lorsqu'il s'agit de programmes à frais partagés avec le ministère de l'Expansion économique régionale. J'ai été stupéfait et horrifié d'apprendre, lorsque je suis allé dans les Maritimes, qu'il y avait des programmes partagés à 90-10. Dans ma grande naïveté—monsieur Foster, est-ce que vous m'écoutez?—je pensais qu'il n'y avait que des partages 50-50. Je pensais que c'était la même chose partout au pays. Cela signifie que les contribuables de l'Ontario assument une partie importante des coûts, n'est-ce pas?

M. Marshall: Oui, monsieur le président, mais la province a toujours accepté de le faire. Évidemment, tout est relatif. Je crois qu'il est juste de dire que le gouvernement de l'Ontario n'a pas vraiment essayé de nous convaincre de modifier le régime de partage des frais, mais il tient à ce que le gouvernement fédéral accorde des subventions importantes pour le développement dans la province. Au lieu d'insister sur le partage des coûts, la province nous encourage à participer davantage.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Darling.

M. Darling: Très bien.

Les industries ont besoin, entre autres, d'une source d'énergie utilisable. Je ne sais pas si le ministère a pris des mesures, mais il devrait certainement s'intéresser à l'infrastructure et essayer d'acheminer du gaz naturel vers les localités qui n'en ont pas. Le ministère a-t-il l'intention de travailler là-dessus, en collaboration avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources m'a dit qu'on avait accordé une subvention de 300 millions de dollars à la province de l'Ontario, et le gouvernement provincial devait en assurer la répartition. Je vous préviens. Le ministère pourrait-il faire autre chose pour aider un secteur en particulier?

Je signale encore une fois que le district de Parry Sound ne reçoit que \$216,000, alors qu'une société d'Amos, au Québec, la Donohue Normick Incorporated a reçu une petite subvention de 24.6 millions, c'est-à-dire plus que la province de l'Ontario il y a un an. Nous en étions un peu étonnés.

Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Marshall, à ce que j'ai dit au sujet du gaz naturel?

M. Marshall: Monsieur le président, nous n'avons pas d'entente auxiliaire avec l'Ontario. Une entente auxiliaire permet d'établir des infrastructures et de construire un parc industriel dans une localité donnée. Sauf très peu d'exceptions, le minis-

[Texte]

park in any community. I do not think the department, with perhaps very few exceptions, has really developed into an energy provision type of source. But, if, for example, we were to reach an agreement either in a specific case or in a generalized industrial agreement with the Province of Ontario, and if part of the industrial infrastructure required happened to be a gas pipeline, that would be something that could be considered in that context.

The Chairman: Thank you, Mr. Marshall.

Mr. Darling: Just one last point.

The Chairman: Yes, Mr. Darling.

Mr. Darling: I would like to ask my friend, Maurice Foster a question. Has Elliot Lake got natural gas?

Mr. Foster: No, it has not.

Mr. Darling: It has not? I mean natural gas. It does not come down 17 there?

Mr. Foster: No. We are going to get that very soon.

The Chairman: All right. The next questioner is Mr. Gauthier, then Messrs. Scott and Foster.

M. Gauthier: Merci, monsieur le président.

Je voudrais lire, monsieur le président . . . Je ne serai pas chauvin dans mes commentaires, je ne voudrais pas que M. Darling m'accuse, moi qui n'ai absolument aucune partie de mon comté désignée sous le sigle de votre ministère, monsieur le témoin,

Mr. Darling will understand that DREE is not designated in my riding.

Mr. Darling: You have a very wealthy riding and here is this building right in it.

Mr. Gauthier: Just a minute. I want to read Mr. Darling, from the *Les perspectives de développement économique de l'Ontario*. This is the Government of Canada Regional Economic Expansion report for December 1979. Bear with me for my time, as I did with you. I will read you a few paragraphs of that great book.

C'est à la page 27, monsieur le président, du document en question, *Les perspectives de développement économique de l'Ontario*. On y parle de l'est de l'Ontario, on y parle de la région Ottawa-Carleton.

Everything around Ottawa-Carleton has been designated, including the Hull side, and everything east, west, south and north, except Ottawa-Carleton.

There are several good reasons, I guess, for doing that. I believe one of the main reasons is that the province did not ask for it. Second, they were not conclusive studies, as they say, demonstrating that Ottawa-Carleton needed to be designated under the DREE program.

But I want to read you a few paragraphs of this famous report, because I found it rather interesting.

[Traduction]

tère n'entreprend pas d'assurer des approvisionnements en énergie. Si nous avions conclu une entente dans un certain domaine, ou une entente générale avec la province de l'Ontario, et si l'entente prévoyait la construction d'un gazoduc dans le cadre de la structure industrielle, il faudrait évidemment en tenir compte.

Le président: Merci, monsieur Marshall.

M. Darling: Une dernière question.

Le président: Oui, monsieur Darling.

M. Darling: J'ai une question pour mon ami, Maurice Foster. Y a-t-il du gaz naturel à Elliot Lake?

M. Foster: Non.

M. Darling: Non? Je parle du gaz naturel. Il n'est pas acheminé par la route 17?

M. Foster: Non, mais c'est pour bientôt.

Le président: Très bien. La parole est à M. Gauthier, qui sera suivi de M. Scott et de M. Foster.

M. Gauthier: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to read . . . I will not be chauvinistic in my comment. I would not want Mr. Darling to point his finger at me, since absolutely none of my riding has been designated by DREE.

Je veux que M. Darling comprenne que ma circonscription n'a pas été désignée par le ministère.

M. Darling: Votre circonscription est très riche. Le Parlement s'y trouve.

M. Gauthier: Attendez. Je veux lire, monsieur Darling, un extrait des *Perspectives de développement économique de l'Ontario*. Il s'agit du rapport fédéral sur l'expansion économique régionale au Canada, publié en décembre 1979. Soyez patient, comme je l'ai été pour vous. Je vous fais lecture de quelques paragraphes tirés de ce rapport volumineux.

It is on page 27, Mr. Chairman, of Economic Development Perspectives for Ontario. It deals with eastern Ontario and the Ottawa-Carleton region.

Tout ce qui se trouve aux environs d'Ottawa-Carleton a été désigné, y compris Hull. Tout ce qui se trouve à l'est, à l'ouest, au sud et au nord. Tout, sauf Ottawa-Carleton lui-même.

Il y a sans doute de très bonnes raisons pour cela. Entre autres, la province ne l'a pas demandé. Deuxièmement, on n'a pas pu démontrer qu'Ottawa-Carleton méritait d'être désigné dans le cadre du programme du ministère.

Je voudrais quand même vous citer quelques paragraphes tirés du fameux rapport, parce que je l'ai trouvé pas mal intéressant.

[Text]

La performance économique varie selon les endroits. Dans la partie est de la région, la ville d'Ottawa en particulier éprouve beaucoup de difficultés à s'adapter aux effets de la décentralisation des emplois des fonds publics à l'extérieur de la région.

Le président: Monsieur Gauthier, pourriez-vous aller plus lentement? Parce qu'ils ont beaucoup de difficultés à suivre.

• 1625

M. Gauthier: Je m'excuse.

Cette mesure a eu des répercussions sur le commerce de détail de la ville, sur ses industries de services et sur la construction et la location d'immeubles à bureaux commerciaux. À l'extérieur de la ville même, toutefois, l'activité économique se déroule à un rythme acceptable. Des difficultés pouvant être associées à un taux de chômage atteignant 10 p. 100 et plus et à des possibilités décroissantes afflagent d'autres zones qui forment un large demi-cercle autour d'Ottawa.

Je vais vous lire quelque chose à la page 25 également.

Le secteur clé de l'administration publique, qui compte pour environ 25 p. 100 de l'emploi dans la région, a nui énormément à la performance économique. La réduction de l'embauche dans le secteur public, alliée à la politique de décentralisation du gouvernement fédéral, a créé à l'économie régionale une importante zone de non croissance. Il en résulte donc que le taux de chômage de la région (Ottawa-Carleton) augmente sans cesse, les chiffres ayant atteint 7.8 p. 100 et 8.5 p. 100 en 1977 et 1978 respectivement.

Et on continue à nous donner des mauvaises nouvelles.

I want to ask the witness a few questions, because in your comments, Mr. Marshall, you said that the Ottawa-Carleton had an above national average income. I want you to give me two definitions. First, what is above national average income? Second, what is the definition of a major urban centre used by your department? Those two definitions.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, can I answer the last, first, or attempt to? I would doubt very much if there is a strict definition of major urban centre, except what one would normally interpret as being a large centre of population. I think, that is right, David, is it not? So, it is simply one that one has a feel for rather than being able to . . .

Mr. Gauthier: There is no fixed numbers. You do not use StatsCan's metropolitan area definition.

Mr. Marshall: Well, one could draw statistics from that base, but I do not think the term major urban centre has a definable number attached to it.

Mr. Gauthier: I see. Okay. But you still had about 25 enumerated there, and there was no relation to population. I am asking this question because I am trying to understand. Is it based on demographic factors or is it based on size of the

[Translation]

Economic performance varies according to the area. In the eastern part of the region, the City of Ottawa is finding it particularly difficult to adapt to the effect of moving public funds outside of the region.

The Chairman: Could you slow down, Mr. Gauthier? They are having a hard time following.

Mr. Gauthier: I apologize.

Decentralization has had an impact on retailing businesses in the city, service industries, construction, and the rental of office space. Outside of the city, however, economic activity remains at an acceptable level. Problems that can be associated with an unemployment rate of 10 per cent or more and diminishing opportunities affect other zones which form a large half-circle around Ottawa.

I would like to read you something else that also appears on page 25.

The key sector, public administration, which accounts for approximately 25 per cent of jobs in the region, has had a devastating effect on economic performance. Hiring cutbacks in the public sector, coupled with the federal government's decentralization policy, has created a large non-growth zone within the regional economy. As a result, the unemployment rate in the Ottawa-Carleton region continues to climb. It reached 7.8 per cent and 8.5 per cent in 1977 and 1978 respectively.

And there is more bad news.

J'ai quelques questions pour le témoin. Vous avez dit, monsieur Marshall, qu'Ottawa-Carleton jouissait d'un revenu supérieur à la moyenne nationale. Je veux que vous me disiez deux choses. D'abord, quel est le revenu moyen national? Deuxièmement, comment votre ministère définit-il un grand centre urbain? Je voudrais que vous me donnez ces deux définitions.

Mr. Marshall: Avec votre permission, monsieur le président, je vais commencer par répondre à la deuxième question. Du moins, je vais essayer. Je ne crois pas qu'on ait une définition très stricte du terme «grand centre urbain». Il s'agit, normalement, d'une ville où le nombre d'habitants est très élevé. C'est cela, n'est-ce pas, David? C'est une impression, plutôt que . . .

Mr. Gauthier: Il n'y a donc rien de précis. Vous n'employez pas la même définition que Statistiques Canada.

Mr. Marshall: Si ce sont les données statistiques qui vous intéressent, oui, mais je ne crois pas que la définition du terme «grand centre urbain» dépend du nombre d'habitants.

Mr. Gauthier: Très bien. Je comprends. Mais vous avez énuméré 25 villes, sans parler de la population. Si je vous pose la question, c'est que j'essaie de comprendre. Votre définition

[Texte]

urban community or is it based on density, income; what is a major urban centre?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, by my interpretation, a major urban centre would be based first of all, on density of population and size of population, but encompassed by some border which could be measured statistically, and that is bound to vary as one goes from place to place.

Insofar as the first question you asked, Mr. Chairman, about the national average, perhaps, I could ask Mr. Dallimore, who is an economist, to attempt to give a reply to it.

Mr. Dallimore: Yes, Mr. Chairman, I am not sure whether you were referring to the map or . . .

Mr. Gauthier: I am referring to some of the figures that you mentioned during the display of the charts, there. You were talking about the national average income.

Mr. Dallimore: Yes, the map that we have of income actually showed Ottawa-Carleton as being above the average. That was in 1979. This is preliminary data and it is based on income tax returns and the statistics we have show the Ottawa-Carleton regional municipality as being above that national average figure. I think you should bear in mind that the material that the report came from was prepared a couple of years so the situation has changed.

Mr. Gauthier: It is dated 1979.

Mr. Dallimore: But the statistics used in that were gathered earlier than 1979.

Mr. Gauthier: I do not like averages. Somebody comes along to me and says, "Gauthier, you are 50 years old. You have got a 10 year old daughter, therefore, 60 divided by two gives you an average age of 30. There must be somebody thirty years old in your home". Well, I do not have anybody in my home that is 30 years old, Mr. Chairman. You see, in the Ottawa area, we have some high paid people, but we have a great number of low paid people. You say the average in Ottawa is above the national average, but I know that 61 per cent of the total number of returns are below \$12,446 in the Ottawa area. Another interesting comparison can be made with the national average; for example in 1977, 55 per cent of all Ottawa tax filers reported incomes below the Canada average of \$11,114.

• 1630

What is the national average figure now, income-wise? Could you give me that figure?

Mr. Dallimore: From the 1979 data we have, the national average is \$12,035. I stress again, this is preliminary data, and it has to be finally verified.

Mr. Gauthier: I see. So if the national average is \$12,035, and that is a 1979 figure, we are going down, because—

Mr. Darling: What are you?

Mr. Gauthier: Well, I have 1977 figures, and it says here 12,446. So I guess we have to check our figures. Maybe the national average has gone down.

[Traduction]

est-elle fondée sur la population de la ville, la superficie, la densité ou le revenu? En quoi consiste un grand centre urbain?

Mr. Marshall: A mon avis, monsieur le président, le critère le plus important est la population, et la densité de celle-ci, mais il y a d'autres facteurs qui ne peuvent pas facilement être quantifiés et qui varient d'un endroit à l'autre.

Pour ce qui est de la question sur le revenu national moyen, je vais demander à M. Dallimore, qui est économiste, d'y répondre.

M. Dallimore: Je ne sais pas si vous parlez de la carte ou . . .

Mr. Gauthier: Je parle de certains des chiffres que vous avez mentionnés pendant que vous montriez les graphiques. Vous parliez du revenu national moyen.

Mr. Dallimore: Oui. Selon la carte que nous avons montrée, Ottawa-Carleton dépasse la moyenne nationale. C'était en 1979. Il s'agit de données préliminaires compilées à partir de rapports d'impôt, qui montrent qu'Ottawa-Carleton est au-dessus de la moyenne nationale. Je vous rappelle, cependant, que le rapport a été publié il y a quelques années, et que la situation a changé.

Mr. Gauthier: Le rapport date de 1979.

Mr. Dallimore: Oui, mais les données avaient été recueillies avant 1979.

Mr. Gauthier: Je n'aime pas beaucoup les moyennes. Comme j'ai 50 ans et que j'ai une fille de 10 ans, quelqu'un peut faire la moyenne et conclure qu'il doit y avoir quelqu'un, chez moi, qui a 30 ans. Eh bien, monsieur le président, personne, chez moi, n'a 30 ans. À Ottawa, il y a des gens qui gagnent beaucoup, mais il y en a beaucoup qui ne gagnent pas grand-chose. Vous dites que la moyenne, à Ottawa, est supérieure à la moyenne nationale, mais 61 p. 100 des résidants d'Ottawa qui ont soumis un rapport d'impôt sur le revenu gagnent moins de \$12,446. Il est également intéressant de comparer ce chiffre à la moyenne nationale. Par exemple, en 1977, 55 p. 100 de tous les contribuables d'Ottawa ont déclaré des revenus inférieurs à la moyenne canadienne de \$11,114.

Quelle est la moyenne nationale du revenu maintenant? Pouvez-vous me donner ce chiffre?

Mr. Dallimore: D'après nos données pour 1979, la moyenne nationale est de \$12,035. Je répète qu'il s'agit de données préliminaires, qui doivent être vérifiées.

Mr. Gauthier: D'accord. Donc, si la moyenne nationale, en 1979, est de \$12,035, les revenus diminuent, parce que . . .

Mr. Darling: Où en êtes-vous?

Mr. Gauthier: J'ai devant moi les chiffres de 1977, et la moyenne nationale que l'on donne est de \$12,446. Il faudrait

[Text]

Is there a shift?

Mr. Dallimore: This information I received only yesterday, and I cannot tell you how it relates to a previous year. It is very recent, this material, and I do stress it is preliminary.

Mr. Gauthier: In your remarks to us, Mr. Marshall, you also said there was a shift. You did not terminate that sentence. You were talking about the urban context and you said there was a shift. You showed us a chart which showed some dramatic changes in the urban centres. What exactly were you referring to? Were you referring to the economic shift from the urban communities to the suburban or to the rural communities? Could you just elaborate a bit for me on what you meant by this urban shift?

The Chairman: Mr. Marshall.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, if I am thinking of the same graph as the member, this refers to a percentage change in employment in major Ontario urban areas. So it is first of all to be borne in mind that these are percentage changes and not absolute numbers. The purpose really is to show that employment has changed downward quite drastically, particularly in Southern Ontario, measured on a community basis.

Mr. Gauthier: The Ottawa-Carleton area: do you know or could you tell me if it ever was considered as a designated area under DREE?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, the answer to that is undoubtedly it was, in preliminary discussions. I might say this was before my time personally, but I am sure that is a correct statement. However, in any negotiations over a period of time one tends to tighten down to the possible rather than the probable, and the decision was made when the Eastern Ontario Subsidiary Agreement was signed that it would not be designated for purposes of small business development alone. I would emphasize that, because the remainder of the Eastern Ontario Agreement does apply to Ottawa-Carleton.

Mr. Gauthier: Could you explain that to me? What other parts of the Eastern Ontario Agreement apply to Ottawa? Tourism?

Mr. Marshall: Yes, it does.

Mr. Gauthier: Woodlot management?

Mr. Marshall: Insofar as it applies, yes, it certainly would.

Mr. Gauthier: The mining sector would apply—

Mr. Marshall: Yes.

Mr. Gauthier: And the agricultural sector would apply.

Okay, since you have opened that debate, I would like to ask you some questions on the *programme sylvicole*, I think it is called—the Forest Management Program.

[Translation]

peut-être vérifier nos chiffres. Mais il se peut que la moyenne nationale ait baissé.

Y a-t-il eu une tendance à la baisse?

M. Dallimore: Je viens de recevoir ces données hier, et je ne peux pas vous dire comment elles se comparent aux années précédentes. Ce sont des données très récentes, et, comme je l'ai dit, elles sont préliminaires.

M. Gauthier: Vous nous avez dit, monsieur Marshall, qu'il y a eu une tendance à la baisse. Vous n'avez pas fini votre phrase. Vous parliez du contexte urbain, et vous avez dit qu'il y a eu une tendance à la baisse. Vous nous avez montré un graphique qui démontre certains changements dramatiques dans les centres urbains. À quoi faisiez-vous allusion au juste? Faisiez-vous allusion au fait que sur le plan économique, on se déplace des centres urbains vers la banlieue ou les régions rurales? Pourriez-vous me donner plus de détails sur ce point?

Le président: Monsieur Marshall.

M. Marshall: Si je pense au bon graphique, monsieur le président, il fait allusion au changement de l'emploi, en pourcentage, dans les grands centres urbains de l'Ontario. Il faut donc d'abord se rappeler que ce sont des changements en pourcentage, et non pas en chiffres absolus. Le but du graphique est de démontrer qu'il y a eu une tendance à la baisse assez forte dans le domaine de l'emploi, surtout dans le sud de l'Ontario.

M. Gauthier: Savez-vous si la région d'Ottawa-Carleton a déjà été considérée comme étant une région désignée par le ministère de l'Expansion économique régionale?

M. Marshall: On l'a certainement considérée, monsieur le président, lors des discussions préliminaires. Cela se passait avant que je n'arrive au ministère, mais je suis certain que c'est exact. Cependant, on a tendance à resserrer les critères dans n'importe quelle négociation, et l'on avait décidé, lors de la signature de l'entente auxiliaire sur l'est de l'Ontario, que la région d'Ottawa-Carleton ne serait pas désignée uniquement pour le développement des petites entreprises. Je veux souligner ce point, parce que le reste de cette entente s'applique effectivement à la région d'Ottawa-Carleton.

M. Gauthier: Quels éléments de l'entente sur l'est de l'Ontario s'appliquent à Ottawa? Le tourisme?

M. Marshall: Oui.

M. Gauthier: La gestion des boisés?

M. Marshall: Oui, dans la mesure où l'entente s'applique à ce secteur.

M. Gauthier: Les mines . . .

M. Marshall: Oui.

M. Gauthier: Et le secteur agricole également.

Très bien. Puisque vous avez ouvert cette discussion, je voudrais vous poser certaines questions sur le programme sylvicole.

[Texte]

The Chairman: Your final question.

Mr. Gauthier: Well, I will make it a short question.

The Chairman: If you want to be on the second round—

Mr. Gauthier: No, I am just interested in the eastern—

On appelle cela «l'entente auxiliaire pour l'est de l'Ontario». Il y a, si j'ai bien compris, une somme de 9 millions de dollars pour le programme sylvicole. Pourriez-vous me dire, monsieur Marshall si, à date, on a engagé ce 9 millions de dollars dans l'inventaire sylvicole et cela pour une base de données sur l'est de l'Ontario, et si on a dépensé le 6.31 millions de dollars qu'on doit dépenser dans la régénération des forêts? Où en sommes-nous rendus dans le développement et la commercialisation de ces produits forestiers de l'est de l'Ontario? Est-ce que vous pourriez me donner un bref résumé de la situation en ce qui a trait au programme sylvicole dans l'est de l'Ontario, toujours sous l'entente auxiliaire de l'est de l'Ontario?

The Chairman: Mr. Marshall.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, the statement is certainly correct that \$9 million is provided for forestry in the Eastern Ontario Agreement. My figures indicate that at February 28, 1981 that cash flow was at 1.085. Now, that does not mean that commitment is not in excess of that. I could dig up a figure that would probably provide the bridge. It has been one of the more active programs, and as you are aware, I think it has tended to be concentrated, at the suggestion of the resources ministry of the province, in those areas where it would appear to be most vitally needed according to their own plan.

• 1635

Mr. Gauthier: Just the last supplementary. You said there has only been \$1.085 million of the \$9 million to date spent?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, that is a cashflow figure. The commitment level would undoubtedly be higher, and we would have that available. It would take us a few minutes to dig it up.

Mr. Gauthier: Could you send it to me?

Mr. Marshall: Yes.

Mr. Gauthier: As of today, what is the amount of cash-flow—whatever you want—

Mr. Marshall: The committed level; I understand.

Mr. Gauthier: That is better. And where exactly was it spent; in the northern parts of the designated area or the eastern or southern parts?

Mr. Marshall: Right.

Mr. Gauthier: I happen to know that area very well because I live in the area.

Mr. Marshall: Okay.

The Chairman: Thank you, Mr. Gauthier. Mr. Scott.

[Traduction]

Le président: C'est votre dernière question.

M. Gauthier: Elle va être brève.

Le président: Si vous voulez que j'inscrive votre nom au deuxième tour . . .

M. Gauthier: Non, je m'intéresse seulement à l'est . . .

The title is "Eastern Ontario Subsidiary Agreement". If I understand correctly, I believe there is \$9 million for the forest management program. Could you tell me, Mr. Marshall, whether this \$9 million has been used in the forest industry for a data base on eastern Ontario, and whether the \$6.31 million earmarked for forest regeneration has been spent? What stage are we at in developing and marketing the Eastern Ontario forest products? Could you summarize the situation with respect to the forest management program in eastern Ontario as it relates to the eastern Ontario subsidiary agreement?

Le président: Monsieur Marshall.

M. Marshall: Il est vrai que l'entente pour l'est de l'Ontario prévoit 9 millions de dollars pour le programme sylvicole. D'après mes chiffres, l'on avait dépensé 1.085 million de dollars au 28 février 1981. Cela ne signifie pas que cet engagement ne dépasse pas ce montant. Je pourrais probablement trouver un chiffre qui comblerait cette lacune. Comme vous le savez, ce fut l'un des programmes le plus actifs, et je pense qu'il s'est surtout concentré, à la suggestion du ministre des Ressources de la province, dans les régions où les besoins sont les plus vitaux, selon leur propre plan.

M. Gauthier: Une dernière question complémentaire. Jusqu'ici, vous avez dit que sur les 9 millions de dollars, on n'avait dépensé que 1.085 million de dollars?

M. Marshall: Monsieur le président, cela représente les mouvements de trésorerie. Le niveau des engagements est sans doute plus élevé et nous pourrions sans doute le fournir. Il nous faudrait quelques minutes pour le trouver.

M. Gauthier: Pourriez-vous me le faire parvenir?

M. Marshall: Oui.

M. Gauthier: Jusqu'à aujourd'hui, cela représente les mouvements de trésorerie, quoi que vous vouliez . . .

M. Marshall: Je crois que ce sont les sommes engagées.

M. Gauthier: Voilà qui est mieux. Où cette somme a-t-elle été dépensée, dans les régions désignées du nord, ou dans l'est, ou dans le sud?

M. Marshall: En effet.

M. Gauthier: Je connais très bien cette région, car j'y ai déjà vécu.

M. Marshall: Très bien.

Le président: Merci, monsieur Gauthier. Monsieur Scott.

[Text]

Mr. Scott: Thank you very much, Mr. Chairman.

As you know, I am not a regular member of your committee. I am very pleased to have the opportunity to come today. It is a field that I think both Mr. Graham and Mr. Marshall know I have had interest in for some time, and I am very pleased to see we have a broader approach to the Province of Ontario.

If I may ask the question to begin with. While it has been made known today that we are going to have \$55-point-some million dollars spent eventually in the province of Ontario, with \$37 million that will be in the program in the not too distant a future, when will these areas that we have high hopes of being designated be designated—the areas you have mentioned: central Ontario and the gulf along Southern Ontario and Eastern Ontario?

The Chairman: Mr. Marshall.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, I cannot, of course, give an absolute reply to your question because that rests with the government in terms of when things are finally authorized, but we would intend, if we possibly can, to put forward the four major sectoral-type of programs I was talking about at the last part of my formal presentation with the hope to finalization within the current fiscal year.

Designation, as you term it in this case, would mean that if we wanted to operate, for example, in the central corridor of Ontario, we would have to have the approval of both the federal and provincial authorities to program in that sector, and an agreement would have to be signed before that program could apply there. That takes quite some time, as I am sure you are aware. It seems to take longer and longer as time goes on. So if one were coming from a zero start with an idea and working towards an application of a program, you undoubtedly are talking eight to twelve months from a cold start; but we are not, in some of those areas, and there is no reason from my point of view why some of the programs could not begin to apply by the middle of the next fiscal year.

The Chairman: Mr. Scott.

Mr. Scott: I represent the riding of Victoria-Haliburton, and the county of Haliburton in my latest figures has an average income of \$3,879 and a family unemployment rate of 3.1 per cent. It is one of the lowest areas that meets the criteria, probably moreso than any other place in the province of Ontario.

Now, we have faced in the past an impossibility to be designated as a DREE area, and I must say we have had some co-operation from members of your department. I think you will recall about a year ago I spoke to you personally on this myself. My people, especially in this area, become very, very frustrated with being subjected to this low income and being ignored. As my friend from Parry Sound-Muskoka has said here, other areas that qualify less are treated so much better.

[Translation]

M. Scott: Merci beaucoup, monsieur le président.

Comme vous le savez, je ne suis pas un membre permanent de ce Comité. Je suis très heureux d'avoir l'occasion d'y être aujourd'hui. M. Graham et M. Marshall savent tous deux que je suis intéressé à la question depuis quelque temps et je suis ravi de voir que nous adoptons une démarche plus large envers la province de l'Ontario.

Je vais commencer par une question. On a su aujourd'hui que 55 millions et quelques dollars seront dépensés un jour dans la province de l'Ontario, dont 37 millions de dollars affectés à des programmes d'ici peu; quand les régions qui ont beaucoup de chance d'être désignées le seront-elles, les régions que vous avez mentionnées: le centre de la province et la partie le long du golfe, dans le sud et l'est de l'Ontario?

Le président: Monsieur Marshall.

M. Marshall: Monsieur le président, évidemment, je ne peux pas répondre à votre question de façon absolue, car ce sera au gouvernement de prendre la décision officielle, mais, dans la mesure du possible, nous avons l'intention de présenter quatre programmes de type sectoriel, comme je l'ai mentionné dans la dernière partie de mon exposé, en espérant que le tout sera parachevé au cours de la présente année financière.

Au chapitre des désignations, comme vous le dites, cela signifierait que si nous voulons faire quelque chose dans l'axe central de l'Ontario, par exemple, il nous faudrait obtenir l'autorisation du gouvernement fédéral et provincial dans ce secteur, et il faudrait qu'une entente soit signée avant d'entreprendre tout programme. Comme vous le savez, cela prend beaucoup de temps. Plus ça va, plus cela semble prendre de temps. Alors, si l'on part de zéro, jusqu'à ce qu'un programme puisse être appliqué, dans certains cas, cela signifie un délai de huit à douze mois, mais dans d'autres régions, il n'y a aucune raison pour que ce programme ne puisse pas commencer vers le milieu de la prochaine année financière.

Le président: Monsieur Scott.

M. Scott: Je représente la circonscription de Victoria-Haliburton, et d'après mes derniers chiffres, le revenu moyen, dans le comté d'Haliburton, est de \$3,879, et le taux de chômage familial est de 3.1 p. 100. C'est l'une des régions les plus basses qui répond aux critères, probablement plus que n'importe quel autre endroit en Ontario.

Par le passé, il nous fut impossible d'amener le MEER à nous considérer comme une région désignée, et je dois dire que certains fonctionnaires de votre gouvernement ont coopéré avec moi. Vous vous rappellerez qu'il y a environ un an, je vous en ai parlé personnellement. Les gens de cette région deviennent de plus en plus frustrés du fait qu'ils ont des revenus inférieurs et qu'on les ignore. Comme l'a dit mon ami de Parry Sound-Muskoka, d'autres régions mieux nanties reçoivent un meilleur traitement.

[Texte]

• 1640

Now I am making a plea on behalf of this area, and, as I said before, I am pleased to see your department taking a broader look at Ontario; but what grieves me and my people is that it takes so much to get this across. That is our problem; that is our problem right there.

We have much potential where this would apply and we need a stimulant in our economy. It will apply to mining; it applies to the tourist industry; it applies to the lumbering industry. I was a little disappointed that it did not apply to the agricultural industry but I can understand, probably, that difference. We have some very rich agricultural lands and probably this program is needed, to some extent, more in Eastern Ontario, or parts of eastern Ontario; but we still have an agricultural industry that we must not forget.

The \$55 million you spoke of—as I have said before, we wished it was greater. But our concern today is—and I hope it is yours; being the assistant deputy minister for the Ontario region, I hope it is your concern, and I am sure it will be—that we try to speed up this program. It is certainly an opportunity for me to come here today and to hear you say that we were being considered, and that the broader scope of Ontario was being considered, because we have been too long neglected.

Are there any measures that can be taken—I know that this is probably a loaded question to ask the department, but I intend to ask the minister—but are there any measures we can take—and I am sure you will get cooperation from the Province of Ontario—to speed this up? It is now that we need a stimulant in our economy in this area.

The Chairman: Mr. MacLellan.

Mr. MacLellan: Mr. Scott, if I could just say a few words on that point, as you can appreciate, the trend is changing, and Mr. Marshall believed that the meeting today should be aware of these facts. This is why I feel that Mr. Marshall's remarks and those graphs should be circulated to all the committee members because it really involves a change of thinking as far as we in this country are concerned.

As Mr. Darling mentioned, people do not generally realize the general situation which Ontario fits at the present time. Things have changed and are changing. With this particular trend going on, the minister is very interested in following it and trying to anticipate where it is going to lead.

In that regard, because it is not changing drastically in any one year, it is difficult at the outset to determine which areas are going to be affected the most. Now, the department is monitoring it—I know because I have discussed this particular situation with them, and not only with regard to the programs that are being offered now but new programs which are being considered—and is trying to plot the trends to determine which areas can best be fitted into the programs, not only those that exist now but those that will be existing, and it is very important, of course, to carry on a continuing dialogue with the Province of Ontario with regard to this process.

[Traduction]

Je viens plaider en faveur de cette région et je le répète, je suis ravi que votre ministère adopte une démarche plus large vis-à-vis de l'Ontario: mais le fait que cela prenne autant de temps irrite mes commettants et moi-même. C'est cela le problème, c'est en plein cela.

Nous avons beaucoup de potentiel que l'on pourrait exploiter, et nous avons besoin de stimulants économiques. Ces stimulants s'appliquent au domaine des mines, de l'industrie touristique et de l'industrie forestière. J'ai été un peu déçu de constater que cela ne s'appliquait pas à l'industrie agricole, mais je comprends la différence. Nous avons des terres agricoles très riches, et il est probable que, dans une certaine mesure, ce sont les régions de l'est de l'Ontario qui ont le plus besoin de ce programme, mais nous avons quand même une industrie agricole qu'il ne faut pas oublier.

Vous avez parlé de 55 millions de dollars, nous en aurions souhaité davantage. Notre préoccupation actuellement, c'est d'essayer d'accélérer ce programme et j'espère que c'est la vôtre également à titre de sous-ministre adjoint pour la région de l'Ontario. Je suis heureux d'être là aujourd'hui, et de vous entendre dire que notre région est considérée et que l'on envisage une démarche plus large vis-à-vis l'Ontario, car nous avons été négligés pendant trop longtemps.

Je sais que c'est une question piège à poser au ministère, mais j'ai l'intention de la poser au ministre: y a-t-il des mesures que nous puissions prendre? Je suis sûr que vous obtiendrez la coopération de la province de l'Ontario, afin d'accélérer ce processus. C'est immédiatement que notre région a besoin de stimulant économique.

Le président: Monsieur MacLellan.

M. MacLellan: Monsieur Scott, vous me permettrez de dire quelques mots à ce sujet. Vous devez comprendre que la tendance change et M. Marshall pense qu'il faut vous mettre au courant de ces faits. C'est la raison pour laquelle je pense que les commentaires de M. Marshall et les tableaux devraient être distribués à tous les membres du Comité, car cela représente réellement une nouvelle démarche pour nous.

Comme l'a dit M. Darling, de façon générale, les gens ne comprennent pas la situation actuelle de l'Ontario. Les choses ont changé et changent encore. Étant donné la tendance actuelle, le ministre est très intéressé d'y donner suite en essayant d'en prévoir l'orientation.

A ce chapitre, étant donné que ces changements sont graduels, il est difficile au départ de prévoir quelles régions seront les plus touchées. Maintenant, le ministère suit la situation de près. Je le sais pour en avoir discuté avec eux et non seulement en ce qui a trait au programme offert présentement, mais aux nouveaux programmes qui sont envisagés. On essaie de prévoir les tendances pour déterminer les secteurs où ces programmes seront le plus efficaces, non seulement les programmes existants, mais ceux qui seront créés plus tard, et il est important, bien sûr, d'avoir un dialogue continu avec la province de l'Ontario au sujet de cette démarche.

[Text]

Mr. Darling also mentioned the fifty-fifty situation now. This has a good deal to do with what is going to be beneficial to a particular area. There are regions of Ontario, there are regions in the country, which have general problems of unemployment and low family incomes. There are also other areas which have really catastrophic unemployment situations and bleak outlooks financially. In particular, it is the smaller provinces, the Atlantic provinces, where the fifty-fifty cost-sharing would not apply because the provinces are small and the incomes of those provinces are relatively small; and if we got into a fifty-fifty cost-sharing situation, the amount necessary to make a material impact on the economy of that area would not be sufficient. So this is the main reason why the cost-sharing is different in Atlantic Canada than it is in Ontario.

Likewise with regard to the community that Mr. Darling mentioned in Quebec. There, in one pocket, is a very severe economic problem. Now, to give a small amount would not have any impact at all and would just be pouring good money after bad. So rather than say that this is going to be divided up into a few communities in that general region, it is concentrated on a particular industry.

• 1645

Now these things depend on the region, and I will ask Mr. Marshall to comment further on this, but I know, Mr. Scott, that this is, in Ontario, being looked at, to plot what course will be taken in the future. It was certainly felt that the amount allocated to Ontario for the forthcoming year, on past experience, was not sufficient and this is the reason for the increase. However, the important thing with regard to Ontario is how to allocate this for the future.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, there are perhaps one or two comments I could make. First of all I should indicate that the reason I was attempting to show trends was not necessarily to indicate that DREE was the only possible means of getting at some of those trends. The department has never attempted to be, for example, an agent to go in and solve short-term unemployment situations, and I am not suggesting that the figures for your riding are indeed short-term at all—I believe they are probably quite longstanding. Having said that, DREE is not about to go in very quickly and come out quickly. Our role is to try to change the basic economy of an area with a view to long-term growth.

The thing I should also say about the \$55 million is, you will recognize that that is not fresh money. A great portion of that is committed to programs that were signed earlier; therefore the freeboard of the \$55 million is going to be relatively small—enough to start some new programming, but not to suddenly change overnight the areas in which we have been spending in dominance.

Another point I might make is on data. As the minister has mentioned, our data sources nationally are not good enough

[Translation]

M. Darling a également mentionné la situation actuelle quant au financement cinquante-cinquante. Cela est très important au chapitre des avantages que recevra une zone particulière. Il y a des régions de l'Ontario et au pays ayant des problèmes de chômage et de revenu familial faible. Il y a également d'autres régions où les situations de chômage sont vraiment catastrophiques et les possibilités financières très minces. C'est le cas surtout des plus petites provinces de la région atlantique où le partage des coûts à cinquante-cinquante ne devrait pas s'appliquer car les provinces sont petites et les revenus de ces provinces sont relativement minimes; et si nous adoptons la formule de partage des coûts cinquante-cinquante, les sommes disponibles ne seraient pas suffisantes pour créer un impact économique dans cette région. C'est la raison pour laquelle le principe du partage des coûts est différent de la région atlantique en Ontario.

La même chose s'applique à cette localité du Québec, mentionnée par M. Darling. C'est un endroit où il y a une situation économique très grave. Dans ce cas-là, si l'on y affectait qu'un petit montant d'argent, on ne ferait que gaspiller. Donc, au lieu de répartir cette somme entre plusieurs localités en général, on la concentre sur une industrie en particulier.

Ces choses dépendent des régions, et je demanderai à M. Marshall de vous en dire davantage à ce sujet; mais je sais, monsieur Scott, que c'est ce que l'on envisage en Ontario afin d'établir un plan d'action pour l'avenir. On s'est certainement rendu compte, en se basant sur l'expérience passée, que le montant accordé à l'Ontario pour l'année à venir était insuffisant, et c'est l'explication de cette augmentation. Toutefois, l'important en ce qui concerne l'Ontario, c'est la façon d'utiliser ces sommes dans l'avenir.

M. Marshall: Monsieur le président, je pourrais faire un ou deux commentaires: d'abord, je n'ai pas nécessairement illustré les tendances pour indiquer que le MEER était le seul moyen d'action possible. Par exemple, le ministère n'a jamais essayé d'agir directement pour régler les problèmes de chômage à court terme, et je ne prétends pas que les chiffres pour votre circonscription représentent un problème à court terme, car ils reflètent probablement une situation de longue date. Ceci dit, le MEER n'est pas à la veille de s'engager très rapidement et de se retirer rapidement. Notre rôle est d'essayer de modifier l'économie fondamentale d'une région en visant une croissance à long terme.

J'ajouterais également, au sujet de ces 55 millions de dollars, qu'il ne s'agit pas de sommes nouvelles. Une grande partie de cette somme est déjà engagée dans des programmes déjà autorisés: donc, la partie disponible de ces 55 millions de dollars sera relativement petite, certes suffisante pour entreprendre quelques nouveaux programmes, mais pas pour modifier du jour au lendemain la situation des régions où nous avons le plus dépensé.

J'aimerais aussi faire un commentaire sur les données. Comme le ministre l'a mentionné, nos sources de données sur

[Texte]

for the kind of job we are in. The question of averages which was raised by another member, is very detrimental, sometimes, to making specific application to small areas that really do need assistance, because in the broad average, those tend to disappear. When our data sources are better, I would hope that we will have the flexibility to concentrate our efforts more and more in the specific areas that need development.

Mr. Scott: Mr. Chairman, I do not dispute your comments there too much at all, Mr. Marshall. I think in some respects they are very, very wise. But I also want to remind you of the number of the smaller industries employing probably 50 people that would have come to the area that I represent, the Haliburton region, but this DREE money was not available. These were steel fabricating, ovens and stoves and one thing and another; and they have gone elsewhere. They would have been long-term—they were sound, but they were attracted to other places where the offer was better.

I am very pleased to hear many of these things, and I think Mr. Graham—I have talked to him many times, and I want to say he has been most co-operative and helpful—probably understands some of the area that I refer to, not that he lives that far from it. We have a concern that we are being overlooked. That is it.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, perhaps Mr. Graham would like to say a word in that regard.

The Chairman: Mr. Graham.

Mr. Graham: Mr. Chairman, I have had the pleasure of going up and meeting with Mr. Scott and his colleagues in Haliburton some time ago, and the very valuable information he gave me has been brought back and is part of the grist of some of the new planning that Mr. Marshall has outlined today.

I would like to comment that for an area like Haliburton, which is a cul-de-sac—your labour force is about three thousand people; I believe that was the figure you gave me at the time—to be designated that area, in our judgment, was not by itself the answer. The answer was to bring forward some programs which could deal with the 25 per cent unemployment to which it gets in your area at times.

Mr. Scott: That is right.

Mr. Graham: Well, we are talking about 600 or 700 people in the whole area. However, I would like to point out that we are looking at a minerals agreement. One portion of it is industrial minerals—you have some potential there. So that is an instrument that will be brought forward for Haliburton. There currently is a federal-provincial energy agreement which is in effect, and there is a possibility of some of that going to Grenville, Martin for densified wood, which would create jobs in your area. We built the Peterson Road in that area, which stimulated your economy. We are looking at this central corridor, which would have a small business component. It is not done yet but it is similar to the Eastern Ontario

[Traduction]

le plan national ne sont pas suffisamment précises pour le genre de travail que nous effectuons. Comme un député l'a soulevé, la question des moyennes est très nuisible parfois lorsqu'on les applique à de petites régions qui ont vraiment besoin d'assistance, car les tendances disparaissent dans la moyenne générale. Lorsque nos sources de données s'améliorent, j'espère que nous aurons la souplesse de concentrer davantage nos efforts sur des régions précises ayant besoin de développement.

M. Scott: Je ne conteste pas du tout vos commentaires à ce propos, monsieur Marshall. A certains égards, je pense qu'ils sont très sages. Je tiens également à vous rappeler le nombre de petites industries employant probablement 50 personnes qui se seraient installées dans la région que je représente, la région de Haliburton, si les subventions du MEER avaient été disponibles. Il y avait entre autres des fabricants de produits en acier, des fours et des poêles et autres choses, mais il se sont installés ailleurs. Ces industries se seraient installées pour longtemps, en permanence, mais elles ont été attirées ailleurs où les offres étaient plus intéressantes.

Je suis très heureux d'entendre cela et je dirais que M. Graham, à qui j'ai parlé à de nombreuses reprises, a été des plus coopératif et utile... et qu'il comprend probablement la région dont je parle; il n'habite pas très loin de là d'ailleurs. Nous sommes préoccupés du fait qu'on nous a oubliés. Voilà.

M. Marshall: Monsieur le président, M. Graham voudrait peut-être ajouter quelque chose.

Le président: Monsieur Graham.

Mr. Graham: Monsieur le président, il y a quelque temps, j'ai eu le plaisir de me rendre à Haliburton et j'ai rencontré M. Scott et quelques-uns de ses collègues; je tiens à dire que les précieux renseignements qu'il m'a fournis ont servi à la nouvelle planification dont M. Marshall a parlé aujourd'hui.

La région de Haliburton est un cul-de-sac; la main-d'œuvre active est de 3,000 personnes, je pense que c'est le chiffre que vous m'avez donné, et nous avons pensé que le fait de désigner une région comme telle n'était pas la réponse. La réponse était d'implanter un programme qui pourrait contribuer à abaisser le taux de chômage de 25 p. cent que connaît votre région à certains moments.

Mr. Scott: En effet.

Mr. Graham: Alors, cela représente 600 à 700 personnes dans toute la région. Toutefois, je tiens à vous dire que nous envisageons une entente sur les mines. Une partie de cette entente vise le milieu industriel; vous avez un certain potentiel dans ce domaine. Donc, c'est le genre de programme qui sera soumis pour Haliburton. Présentement, il y a une entente fédérale-provinciale sur l'énergie en vigueur et il est possible qu'en vertu de cette entente on puisse créer de l'emploi dans votre région, à Grenville, à Martin, dans le domaine du bois comprimé. La construction de la route Peterson dans cette région a eu pour effet de stimuler l'économie locale. Nous nous intéressons à ce couloir central où de petites entreprises pour-

[Text]

one, which would bring in your small steel fabricator, et cetera. The tourism agreement has a component that would deal with local events and attractions, an item that we discussed with Mr. Ward at some length.

• 1650

I guess we are saying there are a number of instruments. We are on the move. I think you will find that these will mature relatively rapidly and you will be more than satisfied with what is coming onstream in the next six to eight months to meet just the problems that you brought to my attention when I was up there.

Mr. Scott: I am very pleased to hear that. Thank you very much.

If I may, one more question?

The Chairman: One more question, yes.

Mr. Scott: I have received today an application for assistance for a sawmill. The area does not apply, I grant you that, but the building of this mill hinges on whether or not this gentleman gets help; that is how close it is. Now, he has asked me where he can receive assistance.

Mr. Graham: The Eastern Ontario Development Corporation.

Mr. Scott: Who could talk to him about that?

Mr. Graham: FBDB.

An hon. Member: At 20 per cent.

Mr. Scott: But he is looking for DREE.

Mr. Graham: He wants a grant. At this time, zero.

Mr. Scott: It is true; I know it. Too well I know it. But I am glad to see there is a ray of hope.

The Chairman: Thank you, Mr. Scott.

Dr. Foster, Mr. Darling will be next probably, and then Mr. Gauthier.

Mr. Foster: Thank you very much, Mr. Chairman. I am really pleased to see that the budget for DREE has been increased. I wonder if you could sketch out for us in general terms the disposition of the additional \$20 million. Does it apply to greater payments under the pulp and paper agreement or does it really indicate that there will be new programs or additional assistance under some of the other programs for the designated areas?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, as I think Mr. Foster can understand, no cash manager likes to be pinned down in such complete terms as that. However, I think it is fair to say that probably of the order of \$45 million-plus, let us say, is in cashflow on committed agreements. It would give us of the order of \$5 million to possibly \$10 million to talk about for

[Translation]

raient venir s'implanter. Rien n'a encore été fait, mais la situation est identique à celle qui règne dans l'est de l'Ontario et l'on pourrait voir s'installer de petits ateliers de fabrication de produits en acier, etc. Dans le cadre de l'entente sur le tourisme, on s'occupera des manifestations et des attractions au niveau local, sujet dont nous avons longuement discuté avec M. Ward.

Un certain nombre d'instruments vont être offerts. Les choses sont en mouvement. Vous allez constater que tout cela va rapidement arriver à maturité et, au cours des 6 à 8 mois à venir, vous serez largement satisfait de tout ce qui va être mis en oeuvre pour répondre aux problèmes que vous avez portés à mon attention quand je suis allé là-bas.

M. Scott: Voilà qui est très agréable à entendre. Je vous remercie beaucoup.

Si vous me le permettez, je poserai encore une question.

Le président: Encore une, oui.

M. Scott: Aujourd'hui, j'ai reçu une demande d'aide de la part du directeur d'une scierie. Certes, la région n'est pas désignée, mais le directeur en question a absolument besoin d'aide et il me demande où s'adresser.

M. Graham: A la *Eastern Ontario Development Corporation* (Société de mise en valeur de l'est de l'Ontario).

M. Scott: Qui pourrait lui en parler?

M. Graham: La BFD.

Une voix: A 20 p. 100.

M. Scott: Mais c'est au MEER qu'il veut s'adresser.

M. Graham: Il veut une subvention. Pour l'instant, c'est zéro.

M. Scott: Certes, je le sais. Je ne le sais que trop bien, mais je suis ravi de voir qu'il y a une lueur d'espoir.

Le président: Merci, monsieur Scott.

La parole est maintenant à M. Foster, suivi probablement par M. Darling, et ensuite par M. Gauthier.

M. Foster: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis ravi de voir que le budget du MEER a augmenté. J'aimerais que vous nous donniez quelques précisions d'ordre général sur ces 20 millions de dollars supplémentaires. Concernant-ils l'augmentation des versements au titre de l'entente sur les pâtes et papiers ou cela veut-il dire en fait que de nouveaux programmes vont être lancés ou que de nouvelles formes d'aide sont prévues au titre des programmes relatifs aux régions désignées?

M. Marshall: Monsieur le président, M. Foster comprendra certainement que rares sont les directeurs financiers qui aiment répondre à des questions aussi précises que celle-ci. Quoi qu'il en soit, on peut dire que plus de 45 millions de dollars ont déjà été engagés au titre des diverses ententes. Il reste donc de 5 à 10 millions de dollars pour les nouveaux

[Texte]

new programming. Bear in mind that new programming takes time to negotiate, it takes time to administer and get onstream. So that could indicate a fairly substantial program load, if indeed we are successful in getting that new programming approved, in terms of a slow start and climbing over the next two or three years.

Mr. Foster: When the Premier of Ontario announced the BILD program, he indicated that half of the \$1.5 billion would come from the private sector, from municipalities and from the federal government. I understand that he wrote a letter to the Prime Minister asking for assistance. Where there any specific items in that letter to the Prime Minister, which I assume has been communicated to DREE, for assistance through the DREE program?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, I know of the letter that the premier sent to the Prime Minister. I am not party to the detail of it, but as I understand it, it was more than anything an attempt to outline the economic development priorities for Ontario over the next five years and to seek in principle the agreement of the federal government to participate in that kind of a development plan.

More specifically, one has only to read the BILD announcement to see that there are any number of sectors. This is quite a pragmatic document, as you will understand; the Ontario government tends to intervene in a variety of places. It covers in broad the electricity, transportation, resources, technology, people and community kind of thing, and it gets into tourism, into mining, into high technology development, into laboratory work and so on. Certainly there are some sectors here that are already included in the negotiating process under the agreements we mentioned, and some could be included—and not only in DREE, I might say. This covers the broad spectrum of economic development, and one would anticipate that possibly Transport Canada, IT&C, et cetera would choose to involve themselves, provided they find this a feasible plan for development in Ontario.

So yes, we are involved. In fact, I should mention that at the officials level I suggested that perhaps DREE could help to facilitate an interface between the Ontario government and the federal government with a view to discussion of the BILD program since to date we do not seem to have provided a formal reply to the Premier in his overt letter. That, I think, is going to be considered, and we would hope that it could be. That is not to say that DREE would necessarily be heavily involved in the financing of that BILD list, but, it could mean that DREE could facilitate the interface between the concerned departments and the Ontario government with a view to co-operation where that seemed possible.

• 1655

Mr. Foster: In your opening statement, you indicated that there are four possible Subsidiary Agreements with the Province of Ontario. One related to minerals and another to venture incentive zones, I guess it is, a tourism agreement and

[Traduction]

programmes. N'oubliez pas qu'il faut du temps pour négocier les nouveaux programmes ainsi que pour les lancer, et aussi pour les gérer. Par conséquent, si les nouveaux programmes sont approuvés, la charge sera lourde et la mise en oeuvre lente, celle-ci s'étallant sur les deux ou trois années à venir.

M. Foster: Quand le premier ministre de l'Ontario a annoncé la création du programme BILD, il a indiqué que la moitié des 1.5 milliard de dollars viendrait du secteur privé, des municipalités et du gouvernement fédéral. Je crois savoir qu'il a demandé de l'aide au premier ministre dans une lettre. Je suppose que cette lettre a été communiquée au MEER, et j'aimerais savoir si elle contenait une demande d'aide par le biais des programmes du MEER?

M. Marshall: Monsieur le président, j'ai eu connaissance de la lettre que le premier ministre de l'Ontario a envoyée au premier ministre fédéral. Je n'en connais pas tous les détails, mais je crois que le premier ministre s'est efforcé d'y décrire les priorités en matière de développement économique de l'Ontario pour les cinq années à venir, et je crois qu'il cherchait également à ce que le gouvernement fédéral lui donne son accord de principe en vue d'une participation au programme de développement en question.

Il suffit de lire la déclaration qui a été faite lors de l'annonce du programme BILD pour voir quels sont les divers secteurs concernés. Il s'agit d'un document à caractère très pragmatique; le gouvernement de l'Ontario cherche à intervenir dans toute une gamme de secteurs. Ce programme couvre l'électricité, les transports, les richesses naturelles, la technologie, les habitants et les collectivités ainsi que le tourisme, le secteur minier, la haute technologie, les travaux de laboratoire et ainsi de suite. Certains de ces secteurs font déjà l'objet de négociations au titre des ententes que nous avons signalées. Cela couvre l'ensemble du développement économique et on peut supposer que le ministère des Transports, le ministère de l'Industrie et du Commerce, etc, voudront participer à cet effort, à condition qu'ils jugent qu'il s'agit pour l'Ontario d'un programme de développement réalisable.

Par conséquent, oui, nous jouons un rôle à ce propos. D'ailleurs, le MEER pourrait faciliter les rapports entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral en ce qui concerne le programme BILD, pour lequel, jusqu'à présent, nous n'avons pas répondu officiellement à la lettre d'ouverture du premier ministre. La chose va être envisagée, et nous espérons que des mesures pourront être prises. Cela ne veut pas dire que le MEER jouera un rôle important dans le financement du programme BILD; en fait, le MEER pourrait peut-être faciliter la coopération entre les ministères et le gouvernement ontarien, là où ce sera possible.

M. Foster: Dans votre déclaration d'ouverture, vous avez parlé de quatre ententes auxiliaires possibles avec l'Ontario. Il y en a une sur les minéraux, une autre sur les zones où des stimulants devraient être appliqués, et vous avez aussi parlé

[Text]

special ARDA. Is there adequate funding in your budget to be able to go ahead with those four agreements if it can be achieved with the Ontario government?

Mr. Marshall: Mr. Chairman, I think the simple answer to that is: It all depends, as is usually the case. We will have to take our place along with the other nine provinces in putting forward to the Economic Development Committee and to Treasury Board in seeking to have programs approved. The provincial allocation for DREE Ontario is an internal allocation and is based on current planning. Priorities change, priorities have to be sought and I would not anticipate, candidly, that all the new programming that I have indicated would likely get well under way in the next fiscal year. I think, and I am hopeful that they could all be started in terms of formalization. But, that is obviously quite possibly optimistic on my part.

Mr. Foster: The problem in the rural areas of Northern Ontario is that—supposedly that is the main reason why Northern Ontario is in the DREE designation—that not very much of the RDIA ever goes into those rural areas. They tend to go to North Bay, Sudbury, Sault Ste. Marie, Timmins and Thunder Bay. I suspect if each one of those larger centers were located in southern Ontario in the general cross section, that they might not even be designated, but when you put them in Northern Ontario, then you have this vast area with half of the population in the rural areas pulling down all your averages, so it is designated. Yet, RDIA really does not have much impact because most of the manufacturing plants that are drawn to northern Ontario generally go to those large urban centers. So, you have a program, that is benefiting the areas that are relatively better off than supposedly the slow-growth rural areas that the program is there to facilitate. Now, we do have the Northern Ontario Rural Development Agreement which specifically applies to the outlying areas, so I am delighted with that. The old ARDA program probably had more impact in areas like Manitoulin Island than the whole RDIA program has had. You have to have an entrepreneur with a manufacturing or processing plant for that program to ever come, and that is where the big bucks go. I think these other programs—the minerals, the venture incentive, tourism and possibly and Special ARDA especially for native peoples—they probably will be more effective in those rural areas combined with the Northern Ontario Rural Development Agreement than RDIA, so I hope they will be concluded because otherwise in the really slow-growth areas OREE tends to become rather irrelevant.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, if I may comment. I think Mr. Foster is aware that the Minister, as a philosophy, is most concerned with trying to bring programming to people and to base the decision processes as far as possible at the grass-roots level and on a community development basis. I think probably in the midterm we are going to see something of a policy shift in terms of the application of DREE programs. This would help the kind of thing you are talking about in allowing a certain injection of money to be based in a community no matter how large to be used at their own discretion within limited rules to develop themselves.

[Translation]

d'une entente sur le tourisme et d'une ARDA spéciale. Disposez-vous de suffisamment de fonds pour faire appliquer ces quatre ententes au cas où elles seraient conclues?

M. Marshall: Monsieur le président, je répondrai tout simplement que cela dépend, comme c'est d'ordinaire le cas. Nous devrons prendre place parmi les neuf autres provinces quand il s'agira de s'adresser au Comité du développement économique et au Conseil du Trésor pour faire approuver les programmes. Les crédits que le MEER consacre à l'Ontario font l'objet d'une affectation interne qui se fonde sur les programmes actuellement prévus. Les priorités changent; il faut aussi trouver de nouvelles priorités et, en toute franchise, je ne pense pas que tous les programmes que je vous ai signalés auront déjà atteint un stade bien avancé au cours du prochain exercice financier. J'aimerais que cela puisse être le cas mais, bien sûr, c'est peut-être pas trop optimiste de ma part.

M. Foster: Si le MEER a fait du nord de l'Ontario une région désignée, c'est notamment parce que cette région à caractère rural bénéficie fort peu de la LSDR. North Bay, Sudbury, Sault-Sainte-Marie, Timmins et Thunder Bay y sont rattachés. Je suppose que si ces grands centres étaient rattachés au sud de l'Ontario, ils ne seraient même pas désignés. Cependant, ils font partie du nord de l'Ontario et, dans cette immense région, les populations rurales font baisser les moyennes ce qui explique la désignation. Quoi qu'il en soit, les incidences de la LSDR ne se font pas largement sentir parce que, en général, c'est vers ces grands centres urbains que sont attirées la plupart des usines. Ce programme bénéficie donc à des zones en situation relativement meilleure que les zones rurales à faible croissance qu'il est en fait censé aider. Il y a cependant une entente sur le développement rural de l'Ontario qui s'applique spécifiquement aux régions excentrées, et j'en suis ravi. Dans des régions comme l'île Manitoulin, l'ancien programme ARDA a probablement eu des incidences plus profondes que tout ce qui a pu être entrepris au titre de la LSDR. Il faut une entreprise ou une usine de traitement pour que ce programme soit appliqué, et c'est là que va tout l'argent. Ces autres programmes, concernant les minéraux, les stimulants, le tourisme et peut-être aussi l'ARDA spéciale, notamment en ce qui concerne les autochtones, seront probablement plus efficaces en milieu rural, si l'on tient compte en plus de l'Entente sur le développement rural de l'Ontario qui est d'ailleurs beaucoup plus utile que la LSDR. J'espère donc que ces programmes seront réalisés parce que, sinon, dans les zones à croissance vraiment faible, le MEER va voir son rôle se réduire comme une peau de chagrin.

M. Marshall: Monsieur le président, permettez-moi de faire une remarque. M. Foster sait certainement que, par principe, le ministre cherche autant que possible à ce que les processus décisionnels se situent au niveau de la base et au niveau des localités. Je suppose qu'à moyen terme nous allons constater un infléchissement des politiques en ce qui concerne l'application des programmes du MEER. C'est ainsi que l'on envisage de mettre des fonds à la disposition des collectivités quelle qu'en soit la taille, fonds qu'elles utiliseraient à leur discrétion au titre de leur propre développement, en fonction de limites établies.

[Texte]

• 1700

The northern agreement, as you mentioned, clearly was intended and is intended to solve the very kind of problem you mentioned because it exclusively limits the size of the community that can be covered. As you know, the five largest urban areas in Northern Ontario will not be allowed to be covered by the program in order that it can fall into the less densely populated regions.

I think you are quite right that the application of the incentive programs anywhere in the country are bound to be, by and large, concentrated in population centres. Nonetheless, I am simply looking at statistics here of what is bound to be almost totally Northern Ontario, and since the program was initiated in 1969 there have been 436 projects approved with expected incentives of \$93.8 million. Now, pulling out the odd bit along on the Ottawa Valley, that is not bad, except that it again does go to the towns, there is no question.

The Chairman: Mr. Foster, last question.

Mr. Foster: I want to inquire about what progress the department is making in the Ontario region relating to the development of technology and facilities for densified wood. I understand that this program has operated very successfully in some areas in the United States where wood chips or sawdust or waste from our forest operations are densified into fireplace logs or chips which can be used for fuel. I am wondering what the prospects are for developing this in Ontario, especially in view of the energy crisis, the move away from oil towards renewable energy. It is my understanding that Canada has the greatest level of trees per person of any country in the world and it just seems to me that we could make use of all of this renewable energy and biomass if we just had the technology and the know-how to do it.

The Chairman: Mr. Marshall.

Mr. Marshall: Mr. Chairman, I will ask Mr. Graham to reply and we should try to restrict him to an hour in his reply as this subject is very close to his heart.

The Chairman: Could you do it in a shorter time, sir?

Mr. Graham: Mr. Chairman, this technology for densified wood is very interesting. I should caution you however that I got advice from the Ontario Ministry of Natural Resources that more and more in harvesting the forest of the province there will be a tendency to use them for fibre which is higher value added than for energy. The energy used, which is the densified wood, will likely on all occasions be a by-product of a sawmill or a pulp and paper mill in operation where there is true waste, that is bark primarily or small limbs that cannot be made into fiberboard or something else. We are examining right now an incentive under RDIA for a densified fuel plant. I

[Traduction]

L'entente concernant le Nord, dont vous avez parlé, vise à résoudre les problèmes auxquels vous avez fait allusion, car elle limite bien précisément la taille des collectivités pouvant être couvertes. Comme vous le savez, les cinq grandes zones urbaines du nord de l'Ontario ne pourront pas bénéficier du programme et ainsi celui-ci profitera aux régions les moins densément peuplées.

Vous avez tout à fait raison de dire qu'en général, n'importe où dans notre pays, les programmes de stimulation se concentrent nécessairement sur les centres de population. Quoi qu'il en soit, je suis en train de consulter les statistiques et je constate que, depuis que le programme a été lancé, en 1969, 436 programmes ont été approuvés, pour un total de 93,8 millions de dollars. Si l'on retire ceux qui concernent la vallée de l'Outaouais, on peut dire que les résultats obtenus ne sont pas mauvais, sauf que, bien sûr, ce sont les villes qui sont visées, cela ne fait aucun doute.

Le président: Monsieur Foster, ce sera votre dernière question.

M. Foster: J'aimerais poser quelques questions à propos des progrès que le ministère réalise dans la région de l'Ontario en ce qui concerne la technologie du bois comprimé et sa fabrication. Je crois savoir qu'un programme du même type a été couronné de succès dans certaines régions des États-Unis où les copeaux, la sciure et les déchets des opérations forestières sont comprimés sous la forme de bûches destinées au chauffage domestique. Par ailleurs, les copeaux peuvent être utilisés comme combustible. J'aimerais savoir quelles sont les perspectives pour l'Ontario en la matière, compte tenu notamment de la crise énergétique et du besoin de remplacer le pétrole par des énergies renouvelables. Je crois savoir qu'il n'y a pas de pays au monde où il y a plus d'arbres par habitant qu'au Canada et il me semble que nous pourrions utiliser cette énergie renouvelable et cette biomasse si nous avions la technologie et le savoir-faire qu'il faut.

Le président: Monsieur Marshall.

M. Marshall: Monsieur le président, je demanderai à M. Graham de vous répondre, et veillez à ce qu'il ne dépasse pas une heure pour cela parce que je sais que ce sujet lui tient très à cœur.

Le président: Donc, si vous voulez bien prendre un peu moins de temps que cela?

M. Graham: Monsieur le président, la technologie du bois comprimé est très intéressante. Je dois vous dire cependant que le ministère ontarien des Ressources naturelles m'a fait savoir que la province envisageait de plus en plus d'exploiter la forêt pour la fibre, qui a une plus grande valeur comme alliage que comme source d'énergie. Pour ce qui est du bois comprimé, on utilisera toujours les sous-produits des scieries ou des usines de pâtes et papiers, c'est-à-dire les écorces, essentiellement, ou les petites branches qui ne peuvent servir à la fabrication de panneaux de fibre. Nous sommes actuellement en train d'envisager certaines mesures qui pourraient être prises aux termes

[Text]

know there is one in Thessalon that we are waiting to hear from.

The technology certainly we have checked out and the Government of Ontario have checked out. Last week I got a phone call from Energy Mines and Resources who have given it an extremely high priority. Indian Affairs have given it a high priority as a source of energy for remote communities. I guess my answer, Mr. Chairman, is that the technology is here and running. There are a number of programs including DREE's as well as Energy Mines and Resources and I believe there is a new program coming on that would assist people to get into pilot plant type of operations in this area.

I guess my comments are bullish, optimistic. The technology is good, particularly for appropriate technology in a given area where you are supplying this type of fuel for local consumption rather than using oil. Wherever we have a RDIA or small business program, as we would have in northern rule, both would apply to this technology.

• 1705

The Chairman: Do you have a final question, Mr. Foster?

Mr. Foster: Well, I am just interested in following up your comment that Energy, Mines and Resources is interested in this because that seems to be the department which has the megabucks and we, as always, are poor. Are there going to be incentive grants, or assistance or pilot projects or demonstration projects assisted through EMR?

Mr. Graham: Their wallet seems to be vibrating a bit now.

Mr. Foster: That is a good sign.

Mr. Graham: I find them coming out of the clouds, and they are discussing more pragmatic approaches to incentives and to actually getting things going than I have heard before. I am very optimistic that things are on the move with EMR and that DREE will work very closely with whatever energy programs they have, in renewable energy particularly, and some in exploring—for instance, hydrocarbon resources in Ontario, limited though they are. As you know, there is lignite; there is peat; there is oil shale. So, on this whole area of energy in Ontario I would say that DREE and EMR have some programs in their belts right now that are on the run, and one of them certainly is to get production of renewable energy such as densified wood, as well as methane.

The Chairman: Thank You, Mr. Graham. Before we adjourn I would like to remind the members of the committee that our next meeting will be next Tuesday, March 31, at 15:30, in room 112; our witness will be the PFRA. I would also urge the members of the committee to express the view to their colleagues that we do need their presence here because—

[Translation]

de la LSDR pour la construction d'une usine de fabrication de bois comprimé. Je sais qu'il y en a une à Thessalon dont nous attendons des nouvelles.

Le gouvernement de l'Ontario s'intéresse à cette technologie. La semaine dernière, j'ai reçu un coup de téléphone du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources qui a également décidé de donner la priorité à ce secteur. Cela intéresse aussi le ministère des Affaires indiennes qui y voit une source énergétique pour les localités éloignées. Par conséquent, monsieur le président, je dirais que la technologie existe et qu'elle est en bonne voie. Le MEER et le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources ont lancé des programmes à ce sujet et on envisage également d'aider ceux qui voudraient construire des usines pilotes.

Je suis donc optimiste. La technologie est bonne et elle permettra notamment d'utiliser ce type de carburant, au niveau local, en remplacement du pétrole. La LSDR et les programmes concernant les petites entreprises s'appliquent à cette technologie, ainsi d'ailleurs que tout ce qui concerne la région nord.

Le président: Avez-vous une dernière question à poser, monsieur Foster?

M. Foster: Vous avez dit que le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources était intéressé, ce qui, à mon tour, m'intéresse parce que ce ministère est bien riche, alors que nous, nous sommes toujours bien pauvres. J'aimerais donc savoir si ce ministère va offrir des subventions ou s'il va aider à la réalisation de projets pilotes, ou d'usines de démonstration.

M. Graham: J'ai l'impression que leur portefeuille commence à s'ouvrir un peu.

M. Foster: C'est un bon signe.

M. Graham: Il semble arriver à la réalité, et j'ai également l'impression qu'ils sont en train d'adopter une attitude plus pragmatique qu'auparavant, en ce qui concerne les stimulants et les diverses autres mesures qui pourraient être prises à cet égard. Je suis très optimiste quant à ce que le MEMR va faire et je pense que le MEER participera très étroitement aux programmes qui seront lancés par le ministère de l'Energie, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables, et aussi en ce qui concerne la prospection, même si les réserves de l'Ontario en hydrocarbures sont limitées. Comme vous le savez, il y a de la lignite, de la tourbe et des schistes bitumineux. Donc, pour ce qui est du secteur de l'énergie en Ontario, le MEER et le MEMR ont dans leurs dossiers des programmes qu'ils sont prêts à lancer, et ils envisagent certainement d'utiliser cette énergie renouvelable dont nous parlions en vue de la production de bois comprimé, sans oublier le méthane.

Le président: Merci, monsieur Graham. Avant de lever la séance, j'aimerais rappeler aux membres du Comité que notre prochaine réunion aura lieu mardi prochain, le 31 mars, à 15h 30, pièce 112; nous étudierons alors l'ARAP. Je demande instantanément aux membres du Comité de rappeler à leurs collègues que leur présence est nécessaire, notamment en ce

[Texte]

especially in the PFRA, for example—these people have to travel 2,000 miles to appear before the committee. I think it would be a good gesture on our part to be present because if one of these days we have to cancel a meeting, knowing that these people come from very far—especially when we have to call upon the deputy ministers from western provinces or from British Columbia—if we do not have enough members to attend the meetings you know what can happen. We can cancel the meeting, and you know we cannot do that too often. So I would urge ... Well, I should not say that to you. You are always—

Mr. Gauthier: You should not be preaching, Mr. Chairman.

The Chairman: —present. Pardon me?

Mr. Gauthier: You are preaching to the converted, Mr. Chairman.

The Chairman: Right.

Mr. Darling: Mr. Chairman, on a point of order, we did not get started very early and we have Mr. Marshall here. Could we not go a few minutes over if he is available? I know Mr. Gauthier had a few questions, and I have two or three especially. I wanted to follow on what Mr. Foster said regarding the alternate energy because to me ...

The Chairman: Well, Mr. Darling, personally I do not mind. I can stay here until 17:30 if you want, but I know that the officials, just as much as we do, have other commitments; and I know I have a group waiting in my office at 17:00. But they might be willing to stay here and answer your question, personally, although it would not be in the record. You would probably prefer to have it on record.

Mr. Darling: Well, I would because it is very important.

The Chairman: But I do believe we will have another opportunity.

Mr. Darling: Yes, but Mr. Marshall might not be here.

The Chairman: Well, you know

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, may I just have one word? Why do you not give Mr. Darling his five minutes? I know Mr. Darling very well and he will get it because you are going to dialogue for five minutes anyway. So why not?

Mr. Darling: That is right.

The Chairman: Mr. Darling, you have the floor.

Mr. Howie: Just on a point of order, I have invited all my western colleagues to be present at the PFRA meeting and I would invite the chairman to invite all of his.

[Traduction]

qui concerne l'ARAP. En effet, les témoins devront parcourir quelque 2,000 milles pour venir comparaître. Il serait bon que les membres soient présents, parce que je ne voudrais pas être contraint d'annuler la séance, sachant que les témoins viennent de très loin ... nous devons notamment faire appel au sous-ministre responsable des provinces de l'Ouest, et de la Colombie-Britannique ... vous savez ce qui peut se passer s'il n'y a pas assez de membres: la réunion est annulée, ce que nous ne pouvons pas faire trop souvent. Je vous demande donc instamment ... Je ne devrais pas vous dire cela. Vous y êtes toujours.

M. Gauthier: Monsieur le président, ne prêchez pas à un converti.

Le président: Pardon?

M. Gauthier: Monsieur le président, vous êtes en train de prêcher à un converti.

Le président: C'est exact.

M. Darling: Monsieur le président, permettez-moi d'invoquer le Règlement. La séance n'a pas débuté très tôt, et nous avons M. Marshall parmi nous. Ne serait-il pas possible de siéger cinq minutes de plus, s'il est disponible? Je sais que M. Gauthier a quelques questions à poser, et moi aussi j'en ai deux ou trois. Je voulais revenir sur ce que M. Foster a déclaré, à propos des énergies de substitution, parce que, à mon avis ...

Le président: Monsieur Darling, cela ne me dérange pas. Je puis rester jusqu'à 17h30 si vous le voulez, mais, comme nous, les fonctionnaires ici présents ont d'autres engagements; j'ai un groupe qui m'attend dans mon bureau à 17 heures. Quoi qu'il en soit, peut-être nos témoins sont-ils prêts à rester pour répondre à votre question; cela ne serait pas consigné au compte rendu, alors que, peut-être, vous préféreriez que ce le soit.

M. Darling: Effectivement, parce qu'il s'agit d'une question très importante.

Le président: Mais je pense sincèrement qu'une autre occasion se présentera.

M. Darling: Oui, mais M. Marshall ne sera peut-être pas ici à nouveau.

Le président: Vous savez

M. Gauthier: Monsieur le président, permettez-moi de dire un mot. Pourquoi ne donnez-vous pas ces cinq minutes à M. Darling? Je connais fort bien M. Darling, et je sais que, de toute façon, ses cinq minutes il les aura parce que vous allez continuer à dialoguer. Donc, pourquoi ne pas les lui donner pour qu'il pose sa question?

M. Darling: C'est exact.

Le président: Monsieur Darling, vous avez la parole.

M. Howie: J'invoque le Règlement. J'ai invité tous mes collègues de l'Ouest à assister à la réunion avec les personnes chargées de l'ARAP et j'inviterai donc le président à faire de même avec les siens.

[Text]

The Chairman: We have invited our western members too.

Mr. Darling: Mr. Chairman, to Mr. Graham, I was vitally interested in what Mr. Foster said regarding the alternate energy. I happened to sit in on some of those meetings. I visited the Ontario Experimental Farm, or whatever you would call it, at Kemptville, and saw this project here, which I understand—and I thought one of you might mention it—is funded for a total of \$5 million: \$2.5 million from the Ontario government and \$2.5 million from your department.

• 1710

The Chairman: Fifty-fifty.

Mr. Darling: Fifty-fifty. Now, that is a very important project. There are thousands of acres in hybrid poplar. I was amazed to be shown that it grows 10 feet in a year; and in 5 years, to 5 or 6 inches in diameter. There is a tremendous potential there. It would certainly seem that the Minister of Energy, Mines and Resources, who is willing to spend billions of dollars for our Arab friends and pay them, would be willing to contribute, Mr. Chairman, with a gentle hint—where is Foster?—from the government members saying, Well, here, this is the thing we should be putting our money into. Why the hell should we be spending it overseas when we have alternate energy there, as was mentioned, which is unlimited. Ontario has 25 million acres of marginal land, which would be ideal for that.

Is that not right, Mr. Graham? Is there not a tremendous potential?

Mr. Graham: The marginal land certainly has the potential for growing these trees, and you are right: they are miraculous. They are clones of out-performing, high-performance Canadian trees plus clones of Argentinian, French, German trees. There is such a genetic bank now that you can put in a tree that fits a particular place where it is growing and it can grow a harder poplar or a softer poplar depending on end use. They are coming up with approximately 10 cords per acre per year.

Mr. Gauthier: Did you say 10 cords?

Mr. Graham: Right, which is 10 tons of densified wood—one ton is equivalent to 10 tons of coal—per acre. So it is very exciting.

Mr. Darling: The other thing is, it has a potential for oil. You can make oil from it.

Mr. Graham: This densified wood is exactly the equivalent of soft coal. It has 8500 B.T.U.s per pound—the same as coal.

Mr. Gauthier: This guy knows his stuff.

Mr. Graham: There is no clinker and no sulphur.

Mr. Darling: Mr. Chairman, it might be worth while for the DREE committee to go to Kemptville sometime this spring for a day—the alternate energy day. We would have our eyes

[Translation]

Le président: Nous avons invité nos membres de l'Ouest aussi.

M. Darling: Monsieur le président, monsieur Graham, j'ai été profondément intéressé par ce que M. Foster a déclaré à propos des énergies de substitution. Il se trouve que j'ai assisté à l'une de ces réunions. J'ai visité la ferme expérimentale de l'Ontario à Kemptville et j'ai vu ce qui est fait au titre de ce projet de 5 millions de dollars financé par le gouvernement de l'Ontario et par votre ministère, à raison de 2.5 millions de dollars chacun.

Le président: Cinquante-cinquante.

M. Darling: Cinquante-cinquante. Il s'agit-là d'un projet très important. J'ai pu voir des milliers d'acres plantées de peupliers hybrides. J'ai été fasciné d'apprendre qu'il poussait de dix pieds par an et qu'en cinq ans ils atteignaient cinq à six pouces de diamètre. Il y a là un potentiel extraordinaire. Le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources est prêt à dépenser des milliards de dollars pour nos amis arabes et, quant à moi, j'estime qu'il devrait envisager d'investir dans ce genre de projets. Pourquoi aller dépenser notre argent à l'étranger alors que, comme on l'a dit, nous avons ici une source énergétique de substitution qui ne se tarira jamais. En Ontario, il y a quelque 25 millions d'acres de terre marginales qui seraient idéales pour ce genre de choses.

N'est-ce pas vrai, monsieur Graham? N'y a-t-il pas là un potentiel extraordinaire?

M. Graham: Vous avez raison de dire que les terres marginales offrent un potentiel extraordinaire pour la croissance de ces arbres; c'est tout simplement miraculeux. Il y a des zones d'arbres canadiens à haute performance et des clones d'arbres argentins, français et allemands. La banque génétique dont nous disposons est tellement riche que vous pouvez trouver un arbre pour chaque zone que vous voulez reboiser, et, en fonction de l'utilisation finale, vous choisirez un peuplier à fibre dure ou un peuplier à fibre tendre, par exemple. On arrive à près de dix cordes l'acre par année.

M. Gauthier: Vous avez bien dit dix cordes?

Mr. Graham: Oui, ce qui fait dix tonnes de bois comprimé l'acre, une tonne équivalant à dix tonnes de charbon. C'est extrêmement intéressant.

M. Darling: Par ailleurs, on peut s'en servir pour faire du pétrole.

Mr. Graham: Ce bois comprimé est l'exact équivalent du charbon tendre. Il a un potentiel de 8,500 BTU par livre; autant que le charbon.

M. Gauthier: Voilà quelqu'un qui est bien au courant.

Mr. Graham: Et cela ne donne ni mâchefer ni soufre.

M. Darling: Monsieur le président, il serait bon que le comité de l'Expansion se rende à Kemptville au cours du printemps, le jour des énergies de substitution, par exemple, ce

[Texte]

opened. DREE money put into that would be like casting your bread upon the waters; it could come back a hundred-fold. I do not know whether Mr. Gauthier has ever been there since this program—

Mr. Gauthier: No, sir.

Mr. Darling: —but it is absolutely astounding.

Mr. Graham: We could arrange that trip, if you wish.

The Chairman: I believe we would have to talk to the President of the Privy Council before we get—

Mr. Darling: All you need is a bus to get down there. Who the hell needs the money? We could get our cars and go down there someday.

The Chairman: Mr. Darling, we have important legislation before the House and—

Mr. Gauthier: In the spring, he said.

The Chairman: If you convince your colleagues that we have to pass this legislation before the House, we could go next week.

Mr. Graham: May would be the best time to go, Mr. Chairman.

The Chairman: May would be the best time?

Mr. Graham: When the poplars are flowering and they are doing the cloning and what have you.

The Chairman: At the next steering committee meeting maybe, Mr. Darling, we could discuss that. How far is it from Ottawa?

Mr. Darling: An hour—less than 35 miles. That is what I mean. Who the hell needs a bus?

The Chairman: Right. Well, we will discuss it at the next meeting and maybe we can arrange something.

Mr. Marshall, Mr. MacLellan, Mr. Graham, thank you very much.

Thank you, gentlemen. The meeting is adjourned until next Tuesday at 3:00 p.m.

[Traduction]

qui nous permettrait de nous ouvrir les yeux. Investir l'argent du MEER de cette façon ce serait assister à la multiplication des pains. Je ne sais pas si M. Gauthier s'est rendu là-bas depuis que le programme . . .

M. Gauthier: Non.

M. Darling: . . . quoi qu'il en soit, c'est absolument renversant.

M. Graham: Si vous le souhaitez, nous pourrions organiser une visite.

Le président: Je pense qu'il nous faudrait communiquer avec le président du Conseil privé avant de . . .

M. Darling: Il suffit d'un autobus pour aller là-bas. Qui donc a besoin d'argent? Nous pourrions même y aller en voiture.

Le président: Monsieur Darling, la Chambre est saisie de plusieurs projets de loi importants et . . .

M. Gauthier: Il a dit au printemps.

Le président: Si vous réussissez à convaincre vos collègues de voter les mesures dont la Chambre est actuellement saisie, nous pourrions nous y rendre la semaine prochaine.

M. Graham: Monsieur le président, le meilleur moment pour s'y rendre c'est en mai.

Le président: Le mois de mai serait le meilleur moment?

M. Graham: A cette époque, les peupliers sont en fleurs et on fait le clonage, et ainsi de suite.

Le président: Monsieur Darling, peut-être pourrions-nous parler de cela lors de la prochaine réunion du comité directeur. Est-ce loin d'Ottawa?

M. Darling: Moins de 35 milles, cela fait une heure. A quoi bon vouloir y aller en autobus?

Le président: Vous avez raison. Nous en parlerons lors de la prochaine séance et peut-être pourrons-nous organiser quelque chose.

Monsieur Marshall, monsieur MacLellan, Monsieur Graham, je vous remercie beaucoup.

Messieurs, merci. La séance est levée, la prochaine réunion aura lieu mardi prochain à 15 heures.

APPENDIX "REGD-15"

ECONOMIC PERFORMANCE

SPEAKING NOTES:

ONTARIO REGION PRESENTATION TO
STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENTA. INTRODUCTION

- MR. CHAIRMAN, I APPRECIATE THE OPPORTUNITY TO MAKE A FEW INTRODUCTORY REMARKS TO THE COMMITTEE
- I WOULD LIKE TO INTRODUCE MY COLLEAGUES FROM THE ONTARIO REGION, MR. DAVID GRAHAM, DIRECTOR GENERAL OF PLANNING AND DEVELOPMENT AND MR. DAVID DALLIMORE, DIRECTOR OF STRATEGIC PLANNING
- AS MOST OF YOU KNOW, DREE'S PROGRAMMING LEVELS IN ONTARIO HAVE BEEN MODEST--REFLECTIVE OF THE PERCEIVED REGIONAL DEVELOPMENT NEEDS OF A "HAVE" PROVINCE
- BRIEFLY, THIS AFTERNOON, I WOULD LIKE TO REVIEW SOME OF THE HIGHLIGHTS OF ONTARIO'S CURRENT RELATIVE ECONOMIC POSITION, TO QUICKLY REVIEW WHAT DREE HAS ACHIEVED TO DATE AND TO SUGGEST THAT THE DEPARTMENT'S APPROACH TO REGIONAL DEVELOPMENT IN ONTARIO WILL REQUIRE CONSIDERATION OF NEW DIRECTIONS, BOTH IN TERMS OF PROGRAM CONTENT AND IN TERMS OF GEOGRAPHICAL PROGRAM AREAS

B. ECONOMIC PERFORMANCE

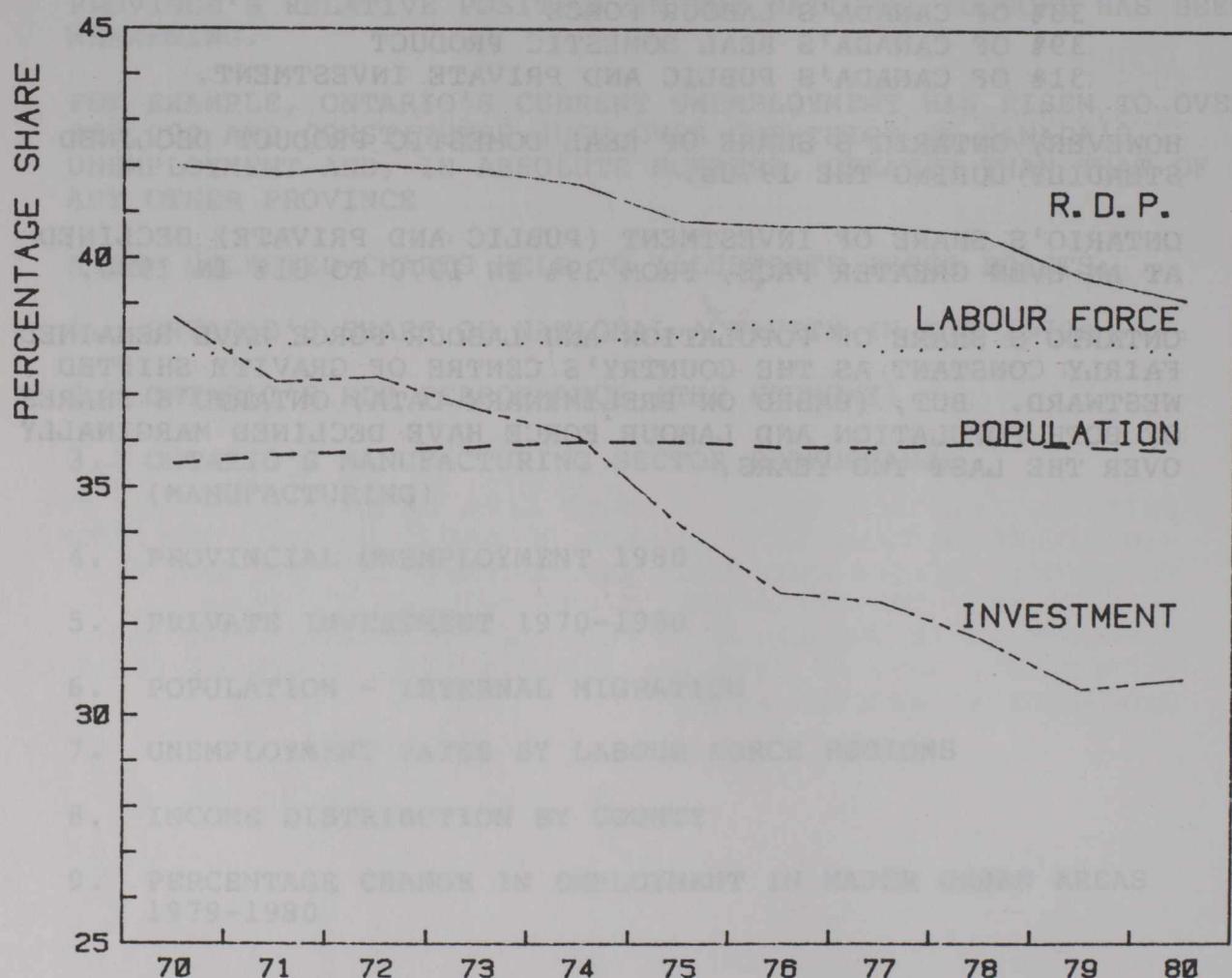
- TRADITIONALLY, ONTARIO HAS BEEN CONSIDERED THE ECONOMIC HEARTLAND OF CANADA. DUE TO ITS CENTRAL LOCATION AND CONCENTRATION OF POPULATION, LABOUR FORCE, NATURAL RESOURCES AND MANUFACTURING ACTIVITY, ONTARIO HAS BEEN A MAJOR STRENGTH OF THE CANADIAN ECONOMY.
- ONTARIO STILL ACCOUNTS FOR ABOUT 39 PERCENT OF GNP BUT THIS PROPORTION HAS BEEN DECLINING OVER THE LAST DECADE AND THE PROVINCE'S RELATIVE POSITION IN THE NATIONAL ECONOMY HAS BEEN WEAKENING.
- FOR EXAMPLE, ONTARIO'S CURRENT UNEMPLOYMENT HAS RISEN TO OVER 350,000 AND CONSTITUTES JUST OVER ONE-THIRD OF CANADA'S UNEMPLOYMENT AND, IN ABSOLUTE NUMBERS, GREATER THAN THAT OF ANY OTHER PROVINCE
- A FEW SELECTED CHARTS HELP TO ILLUSTRATE THESE POINTS:
 1. ONTARIO'S SHARE OF NATIONAL ACTIVITY IN THE 1970s
 2. ONTARIO'S RDP PERFORMANCE (THE ECONOMY)
 3. ONTARIO'S MANUFACTURING SECTOR PERFORMANCE (MANUFACTURING)
 4. PROVINCIAL UNEMPLOYMENT 1980
 5. PRIVATE INVESTMENT 1970-1980
 6. POPULATION - INTERNAL MIGRATION
 7. UNEMPLOYMENT RATES BY LABOUR FORCE REGIONS
 8. INCOME DISTRIBUTION BY COUNTY
 9. PERCENTAGE CHANGE IN EMPLOYMENT IN MAJOR URBAN AREAS 1979-1980

1. ONTARIO'S SHARE OF NATIONAL ACTIVITY

- ONTARIO HAS TRADITIONALLY PLAYED A DOMINANT ROLE IN THE CANADIAN ECONOMY.
- IN 1980, ONTARIO STILL ACCOUNTED FOR:
 - 36% OF CANADA'S POPULATION
 - 38% OF CANADA'S LABOUR FORCE
 - 39% OF CANADA'S REAL DOMESTIC PRODUCT
 - 31% OF CANADA'S PUBLIC AND PRIVATE INVESTMENT.
- HOWEVER, ONTARIO'S SHARE OF REAL DOMESTIC PRODUCT DECLINED STEADILY DURING THE 1970s.
- ONTARIO'S SHARE OF INVESTMENT (PUBLIC AND PRIVATE) DECLINED AT AN EVEN GREATER PACE, FROM 39% IN 1970 TO 31% IN 1980.
- ONTARIO'S SHARE OF POPULATION AND LABOUR FORCE HAVE REMAINED FAIRLY CONSTANT AS THE COUNTRY'S CENTRE OF GRAVITY SHIFTED WESTWARD. BUT, (BASED ON PRELIMINARY DATA) ONTARIO'S SHARES OF BOTH POPULATION AND LABOUR FORCE HAVE DECLINED MARGINALLY OVER THE LAST TWO YEARS.

B. ECONOMIC PERFORMANCE

**ONTARIO'S SHARE OF NATIONAL ACTIVITY
AND MANUFACTURING ACTIVITY 1970 - 1980**

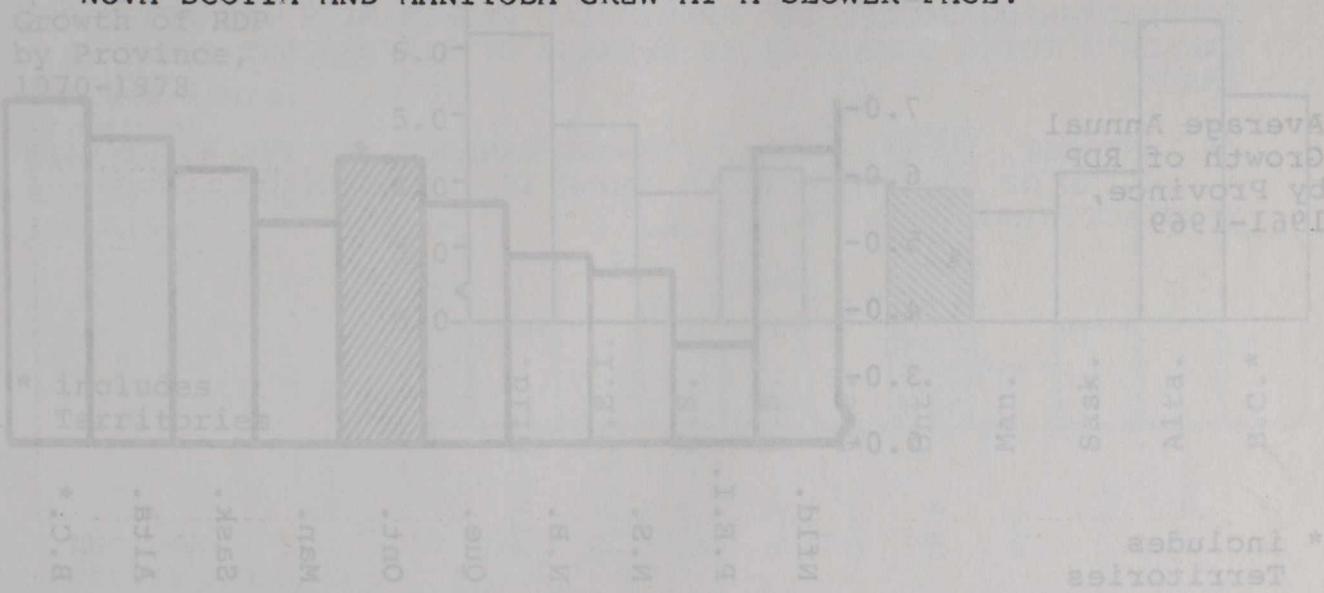


THE ECONOMY

Net Change in Provincial Share of Canada's RDP-- Difference Between 3-Yr. Averages

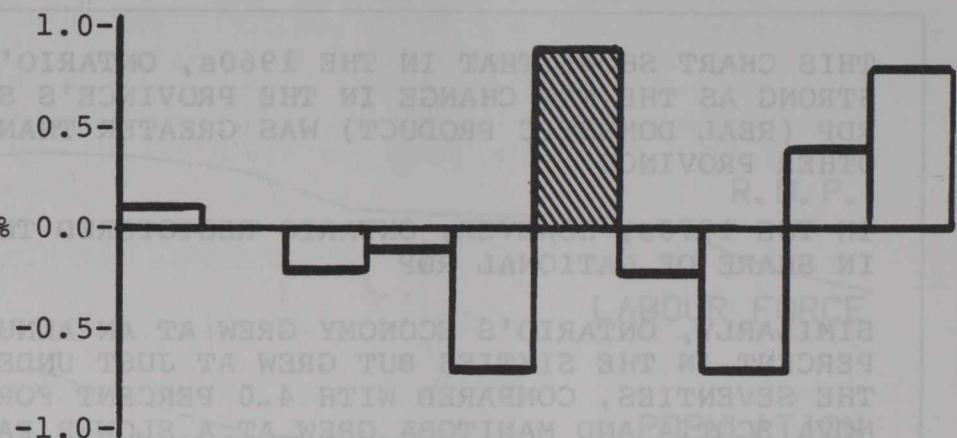
2. THE ECONOMY

- THIS CHART SHOWS THAT IN THE 1960s, ONTARIO'S RECOVERY WAS STRONG AS THE NET CHANGE IN THE PROVINCE'S SHARE OF NATIONAL RDP (REAL DOMESTIC PRODUCT) WAS GREATER THAN THAT OF ANY OTHER PROVINCE
- IN THE 1970s, HOWEVER, ONTARIO REGISTERED THE LARGEST DECLINE IN SHARE OF NATIONAL RDP
- SIMILARLY, ONTARIO'S ECONOMY GREW AT AN ANNUAL AVERAGE OF 6.3 PERCENT IN THE SIXTIES BUT GREW AT JUST UNDER 4.0 PERCENT IN THE SEVENTIES, COMPARED WITH 4.0 PERCENT FOR QUEBEC. ONLY NOVA SCOTIA AND MANITOBA GREW AT A SLOWER PACE.

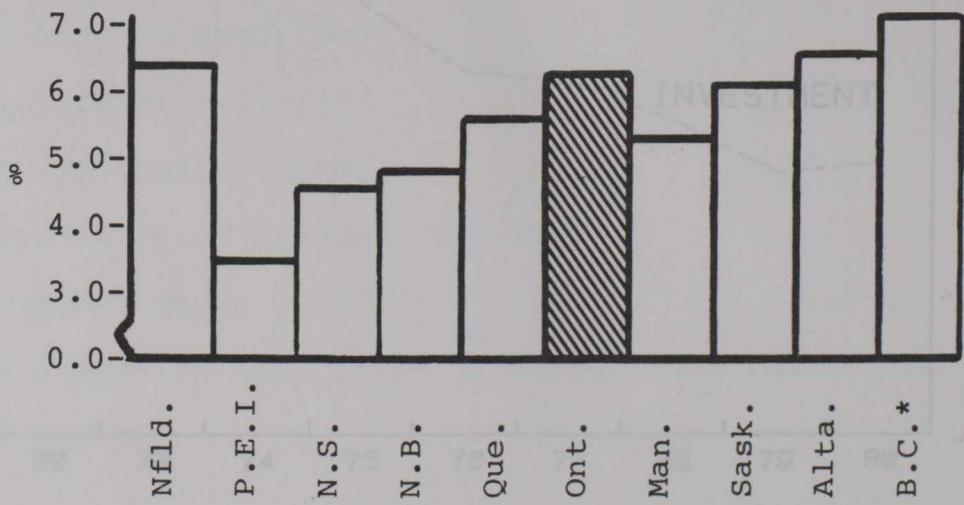


THE ECONOMY

Net Change in
Provincial Share
of Canada's RDP--
Difference Between
3-Yr. Averages

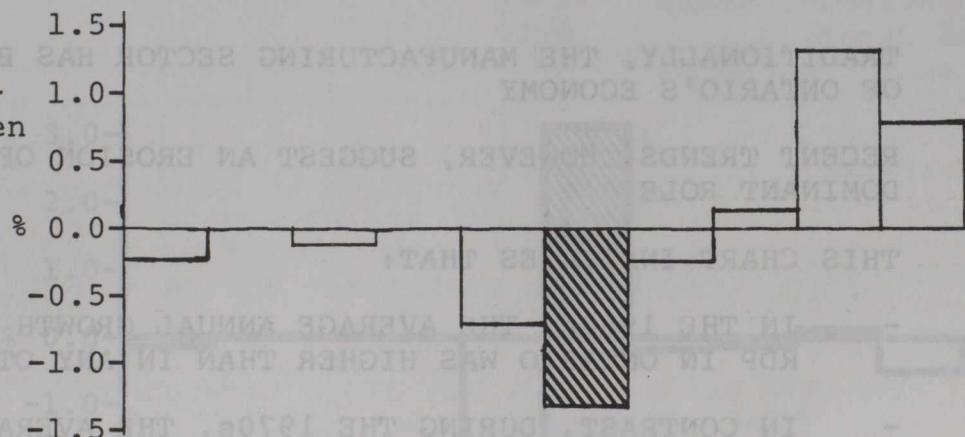


Average Annual
Growth of RDP
by Province,
1961-1969

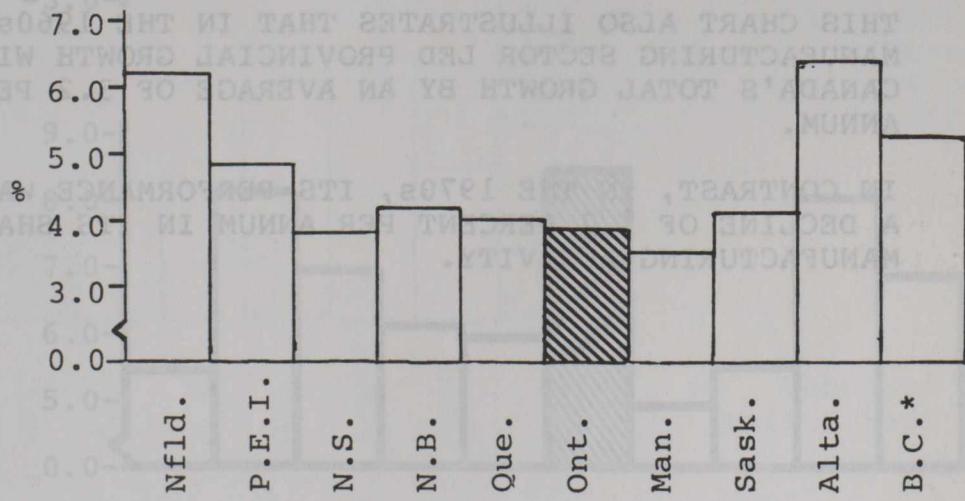


* includes
Territories

Net Change in Provincial Share of Canada's RDP-- Difference Between 3-Yr. Averages



Average Annual Growth of RDP by Province, 1970-1978



* includes Territories

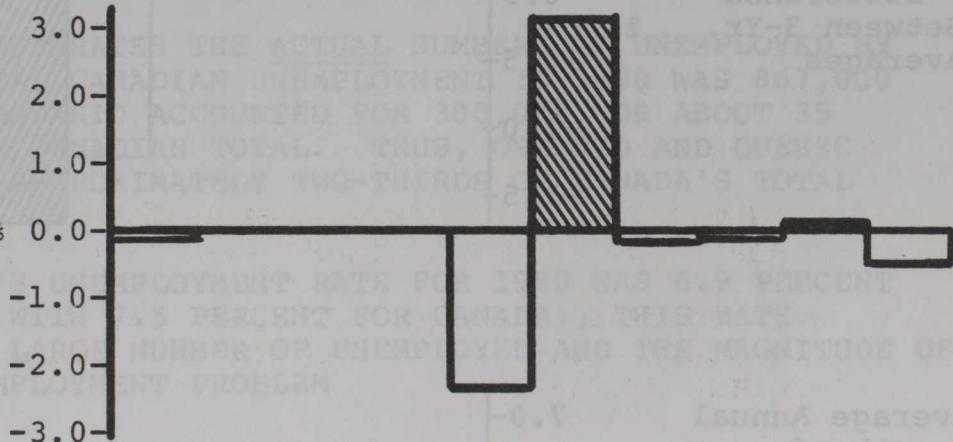
3. MANUFACTURING

- TRADITIONALLY, THE MANUFACTURING SECTOR HAS BEEN THE STRENGTH OF ONTARIO'S ECONOMY
- RECENT TRENDS, HOWEVER, SUGGEST AN EROSION OF ONTARIO'S DOMINANT ROLE
- THIS CHART INDICATES THAT:
 - IN THE 1960s, THE AVERAGE ANNUAL GROWTH OF MANUFACTURING RDP IN ONTARIO WAS HIGHER THAN IN ANY OTHER PROVINCE
 - IN CONTRAST, DURING THE 1970s, THE AVERAGE ANNUAL GROWTH OF MANUFACTURING RDP WAS LOWER IN ONTARIO THAN IN ANY OTHER PROVINCE
- THIS CHART ALSO ILLUSTRATES THAT IN THE 1960s, ONTARIO'S MANUFACTURING SECTOR LED PROVINCIAL GROWTH WITH ITS SHARE OF CANADA'S TOTAL GROWTH BY AN AVERAGE OF 3.2 PERCENT PER ANNUM.
- IN CONTRAST, IN THE 1970s, ITS PERFORMANCE WAS THE WORST WITH A DECLINE OF 1.7 PERCENT PER ANNUM IN ITS SHARE OF MANUFACTURING ACTIVITY.

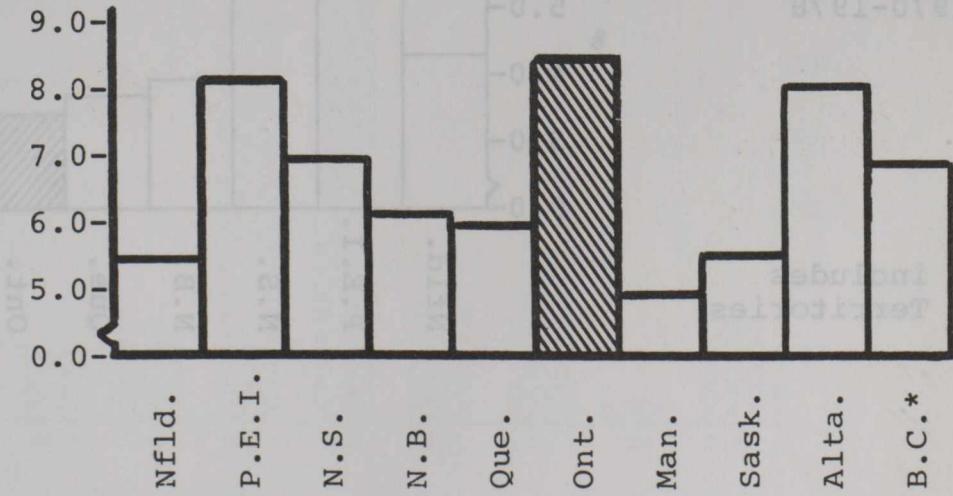
B.C.*
Alta.
Sask.
Man.
Que.
N.B.
P.E.I.
N.S.
N.L.
Nfld.
Gros
Territories
* Includes Territories

MANUFACTURING

Net Change in
Provincial Share
of Canada's
Manufacturing
RDP--Difference
Between
3-Yr. Averages

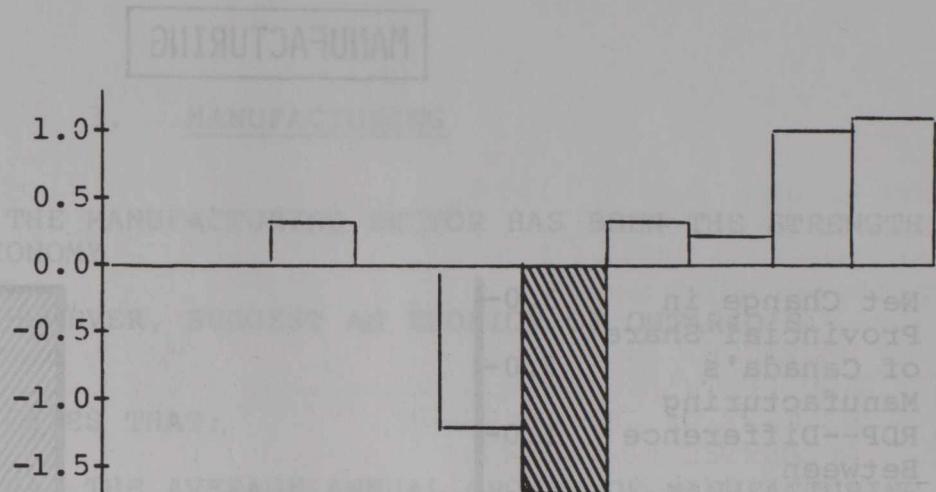


Average Annual
Growth of
Manufacturing
RDP by Province,
1961-1969

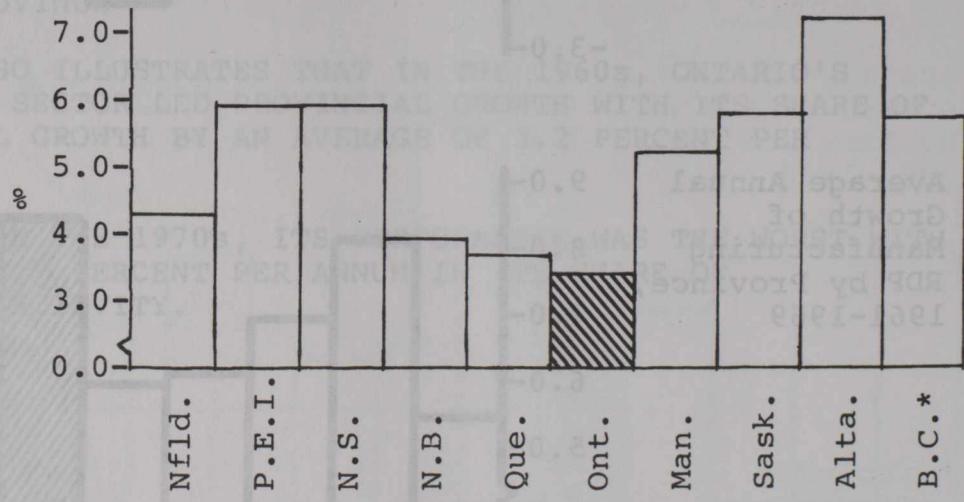


* includes
Territories

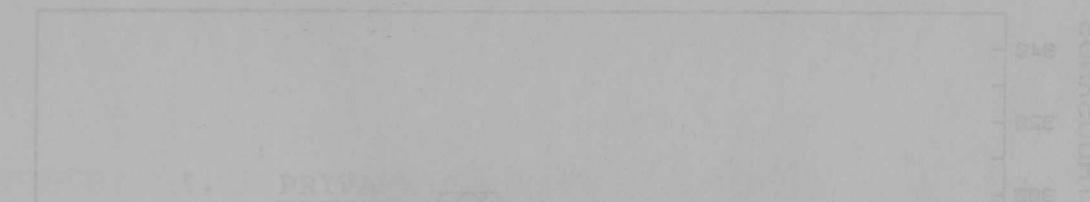
Net Change in
Provincial Share
of Canada's
Manufacturing RDP
--Difference
Between 3-Yr. %
Averages



Average Annual
Growth of
Manufacturing RDP
by Province,
1970-1978

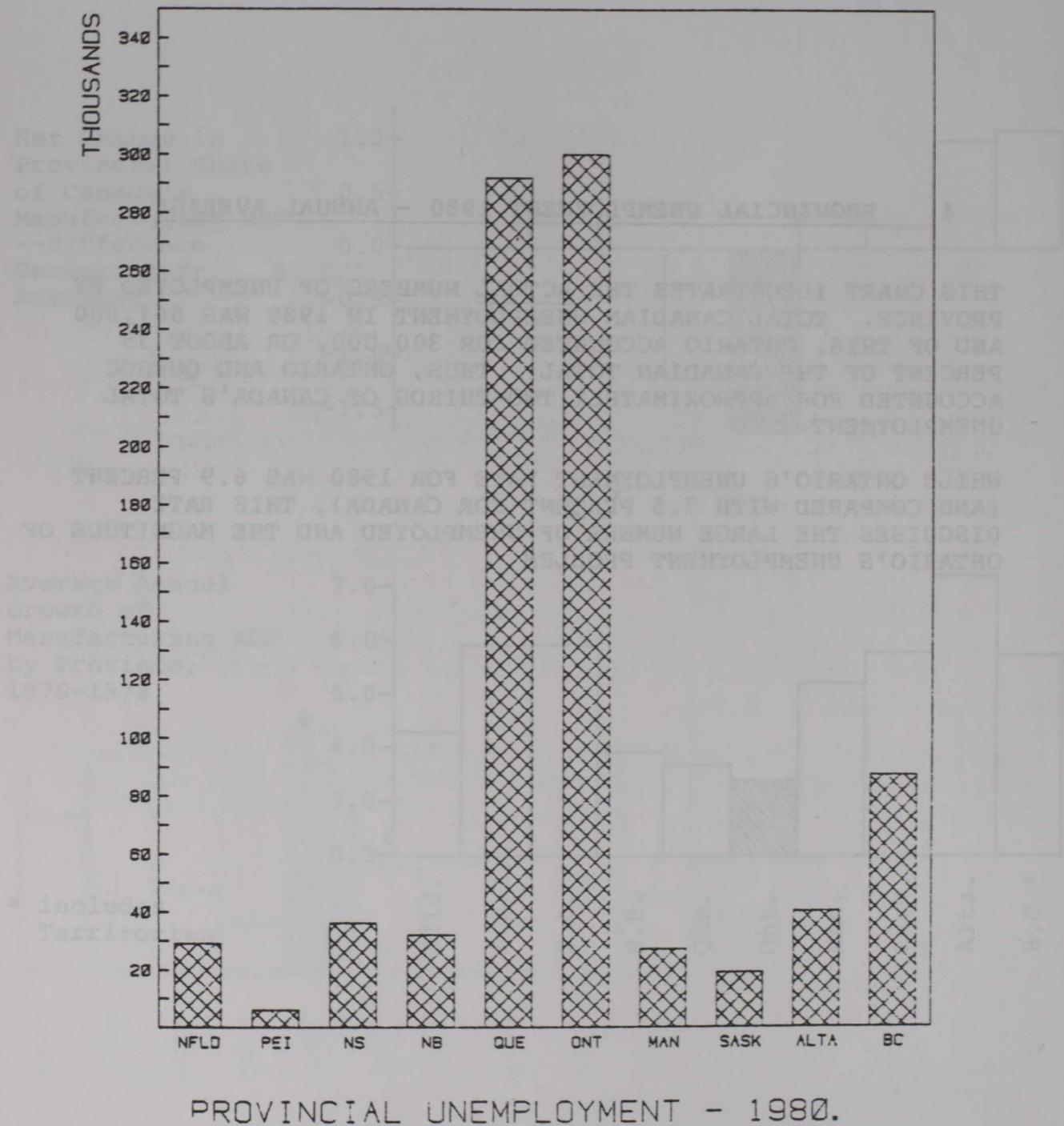


* includes
Territories



4. PROVINCIAL UNEMPLOYMENT 1980 - ANNUAL AVERAGE

- THIS CHART ILLUSTRATES THE ACTUAL NUMBERS OF UNEMPLOYED BY PROVINCE. TOTAL CANADIAN UNEMPLOYMENT IN 1980 WAS 867,000 AND OF THIS, ONTARIO ACCOUNTED FOR 300,000, OR ABOUT 35 PERCENT OF THE CANADIAN TOTAL. THUS, ONTARIO AND QUEBEC ACCOUNTED FOR APPROXIMATELY TWO-THIRDS OF CANADA'S TOTAL UNEMPLOYMENT.
- WHILE ONTARIO'S UNEMPLOYMENT RATE FOR 1980 WAS 6.9 PERCENT (AND COMPARED WITH 7.5 PERCENT FOR CANADA), THIS RATE DISGUISES THE LARGE NUMBER OF UNEMPLOYED AND THE MAGNITUDE OF ONTARIO'S UNEMPLOYMENT PROBLEM



6. POPULATION - INTERNAL MIGRATION
PRIVATE INVESTMENT 1970-1980

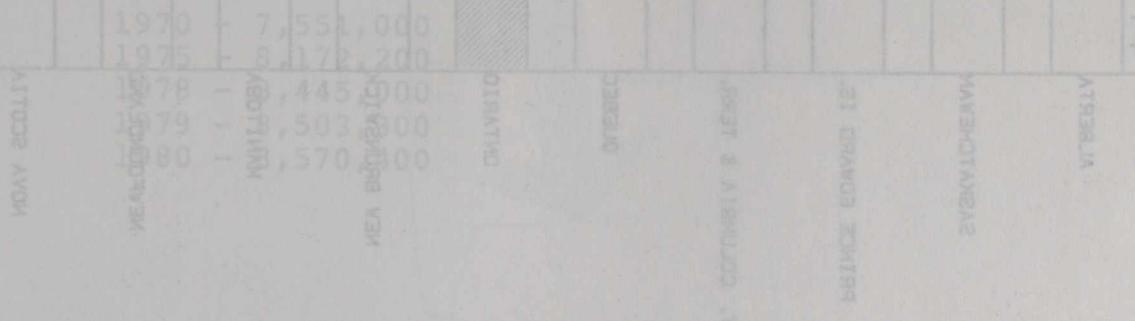
DURING THE 1960s, ONTARIO GREW PRACTICALLY AS FAST AS INTERNAL

THIS CHART ILLUSTRATES THE RELATIVE POSITION OF ONTARIO WITH RESPECT TO ALL PROVINCES CONCERNING PRIVATE SECTOR INVESTMENT (CAPITAL AND REPAIR)

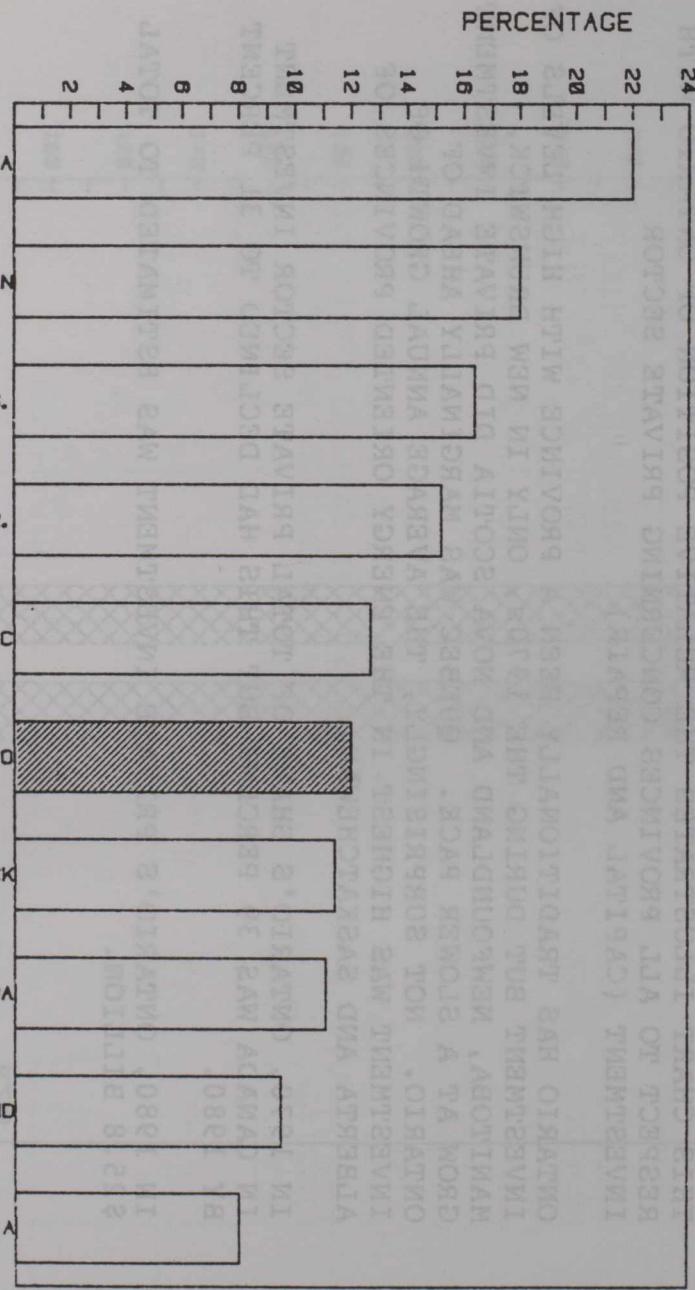
ONTARIO HAS TRADITIONALLY BEEN A PROVINCE WITH HIGH LEVELS OF INVESTMENT BUT DURING THE 1970s, ONLY IN NEW BRUNSWICK, MANITOBA, NEWFOUNDLAND AND NOVA SCOTIA DID PRIVATE INVESTMENT GROW AT A SLOWER PACE. QUEBEC WAS MARGINALLY AHEAD OF ONTARIO. NOT SURPRISINGLY, THE AVERAGE ANNUAL GROWTH OF INVESTMENT WAS HIGHEST IN THE ENERGY ORIENTED PROVINCES OF ALBERTA AND SASKATCHEWAN.

IN 1970, ONTARIO'S SHARE OF TOTAL PRIVATE SECTOR INVESTMENT IN CANADA WAS 39 PERCENT BUT THIS HAD DECLINED TO 31 PERCENT BY 1980.

IN 1980, ONTARIO'S PRIVATE INVESTMENT WAS ESTIMATED TO TOTAL \$25.8 BILLION.



AVG. ANNUAL GROWTH OF PRIVATE INVESTMENT, 1970-80.



PROVINCIAL UNEMPLOYMENT - 1980.

THE FOLLOWING THREE PROVINCES HAVE SHOWN THE GREATEST INTERNAL MIGRATION.

ONTARIO HAS NOT BEEN UNIFORM ACROSS THE PROVINCE.

- DURING THE 1960s, ONTARIO GAINED POPULATION FROM INTERNAL MIGRATION. HOWEVER, MORE RECENTLY ONTARIO HAS BEEN LOSING POPULATION.

- BETWEEN JULY 1979 AND JUNE 1980, ONTARIO HAD A NET LOSS OF 15,600 FROM MIGRATION WITH THE GREATEST MOVEMENT BEING TO WESTERN CANADA

- OF THE PROVINCES, ONTARIO HAS TRADITIONALLY ATTRACTED THE LARGEST PROPORTION OF MIGRANTS, BOTH INTERNATIONAL AND INTERPROVINCIAL

- MORE RECENTLY, THIS PROPORTION HAS TENDED TO DECLINE AS THE SHARE OF ALBERTA AND B.C. HAVE INCREASED

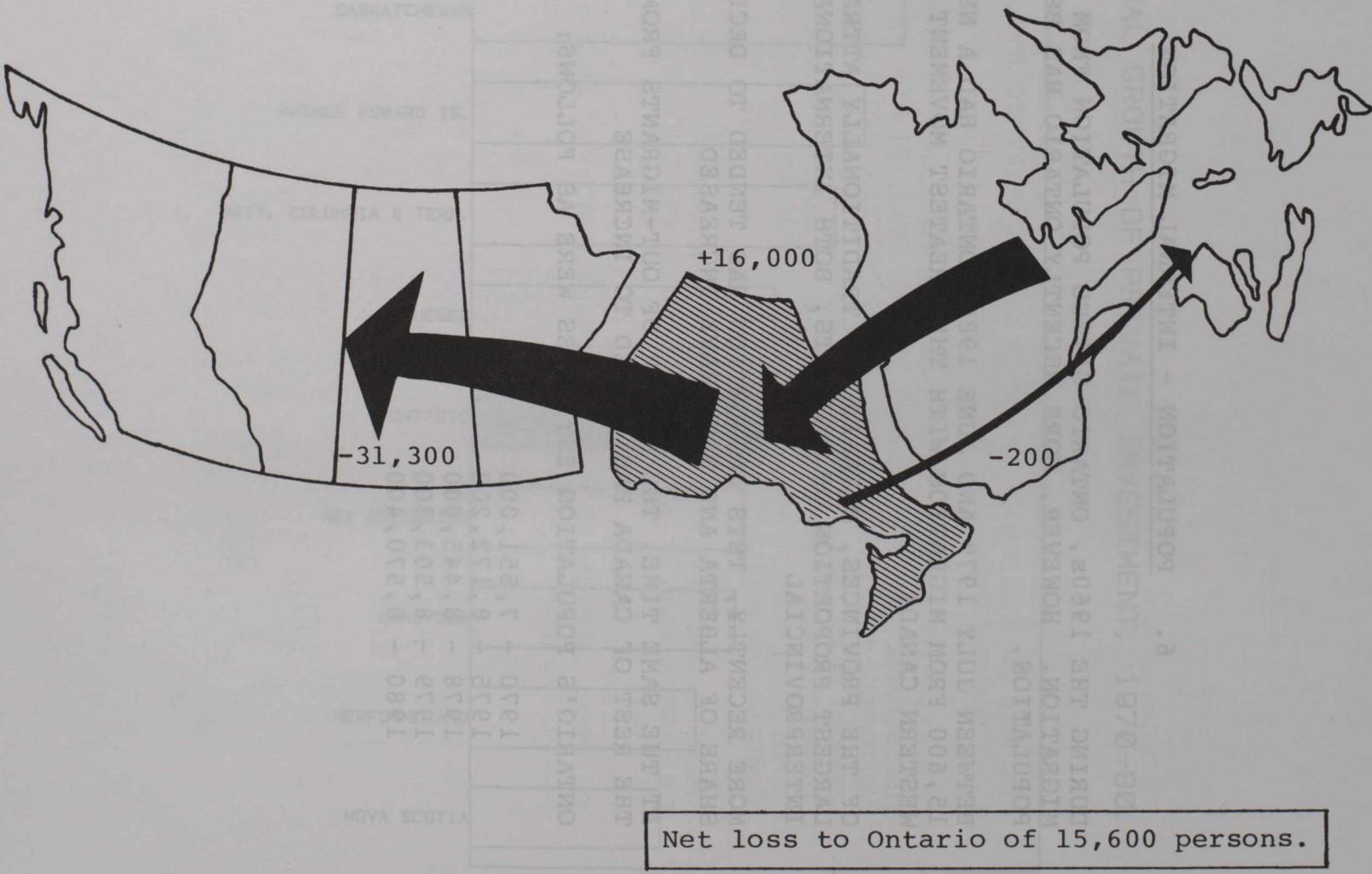
- AT THE SAME TIME, THE NUMBER OF OUT-MIGRANTS FROM ONTARIO TO THE REST OF CANADA HAS TENDED TO INCREASE

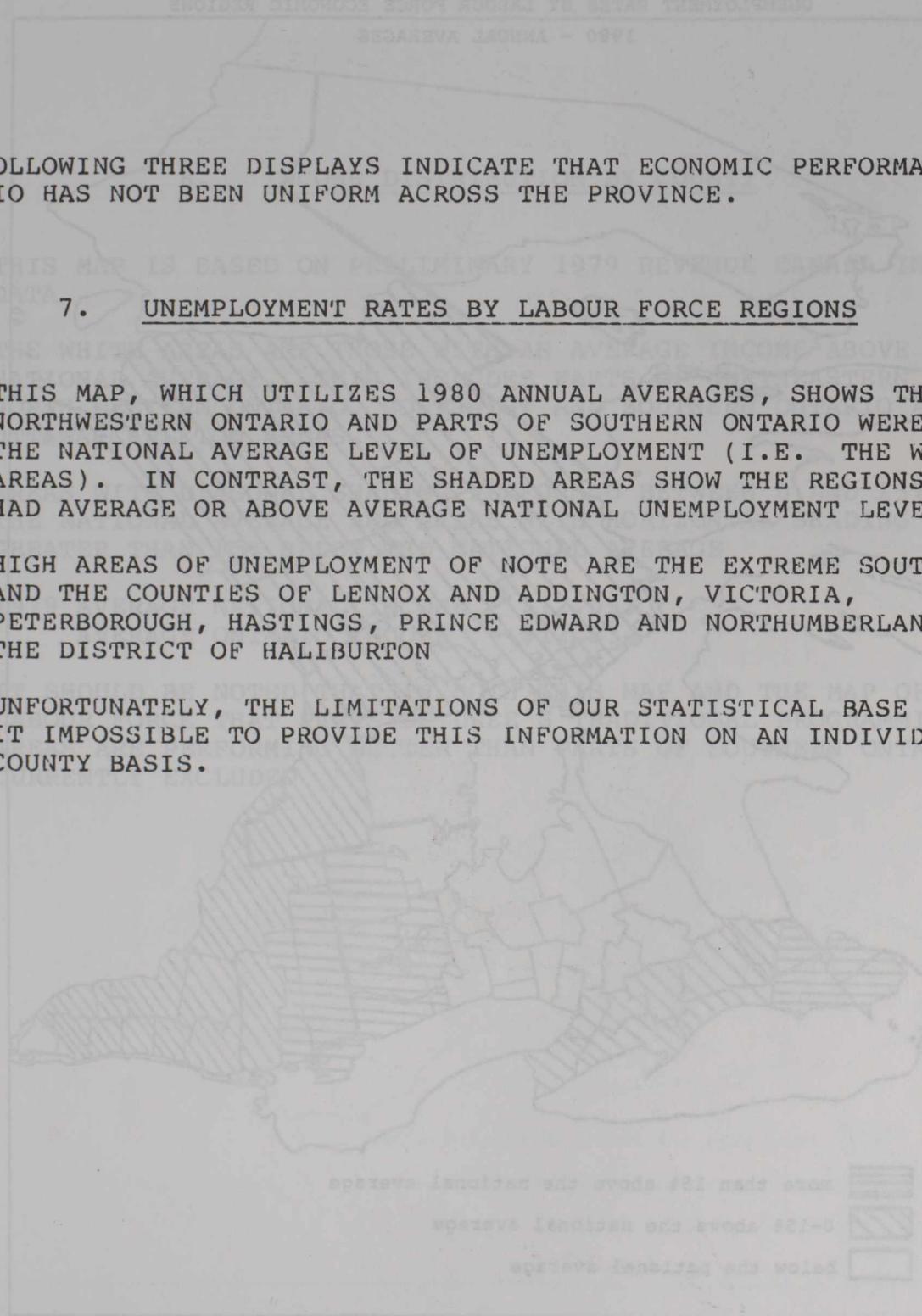
- ONTARIO'S POPULATION ESTIMATES WERE AS FOLLOWS:

1970	-	7,551,000
1975	-	8,172,200
1978	-	8,445,000
1979	-	8,503,300
1980	-	8,570,400

NET POPULATION EXCHANGE: ONTARIO AND REGIONS

JULY 1979 TO JUNE 1980



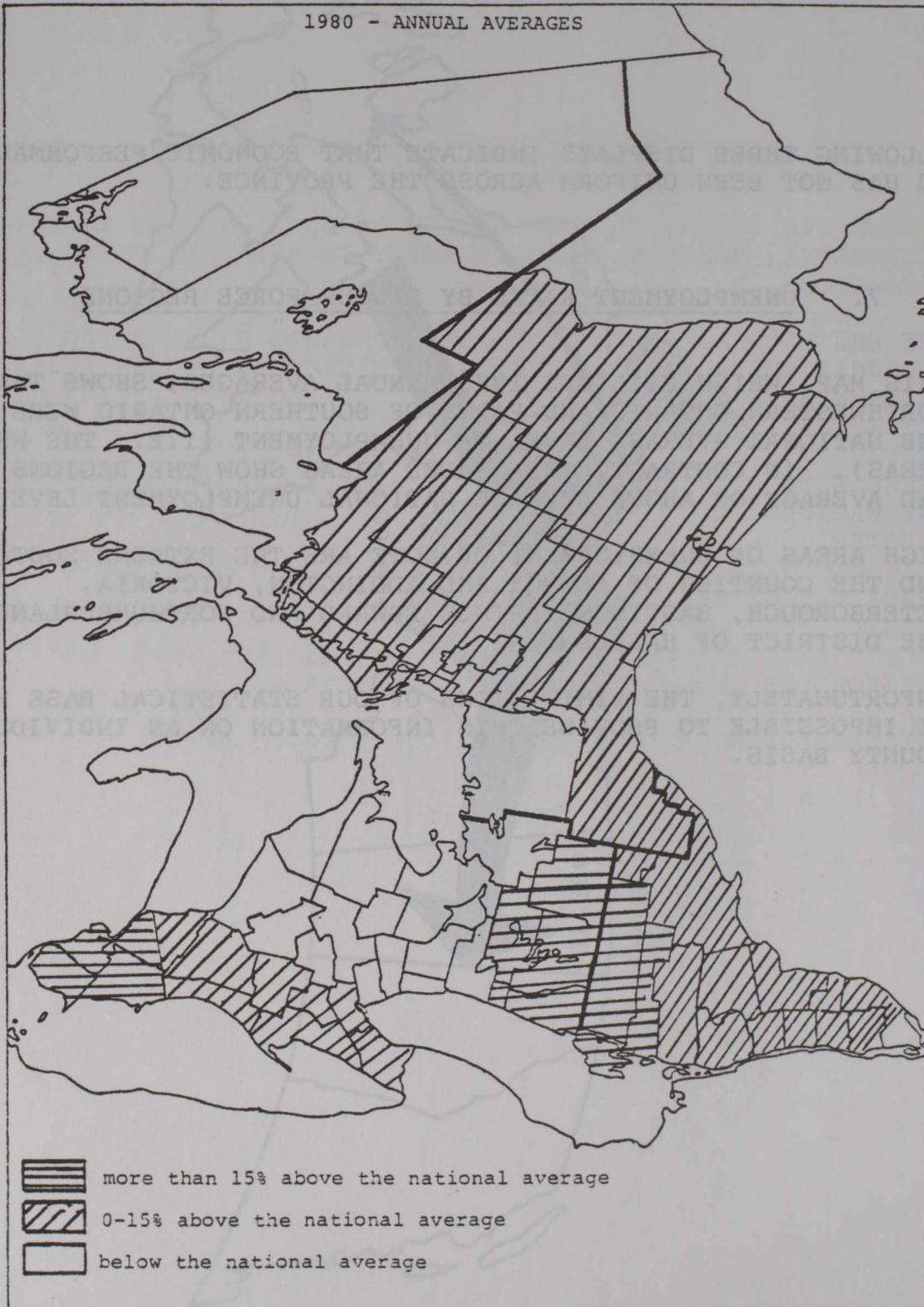


7. UNEMPLOYMENT RATES BY LABOUR FORCE REGIONS

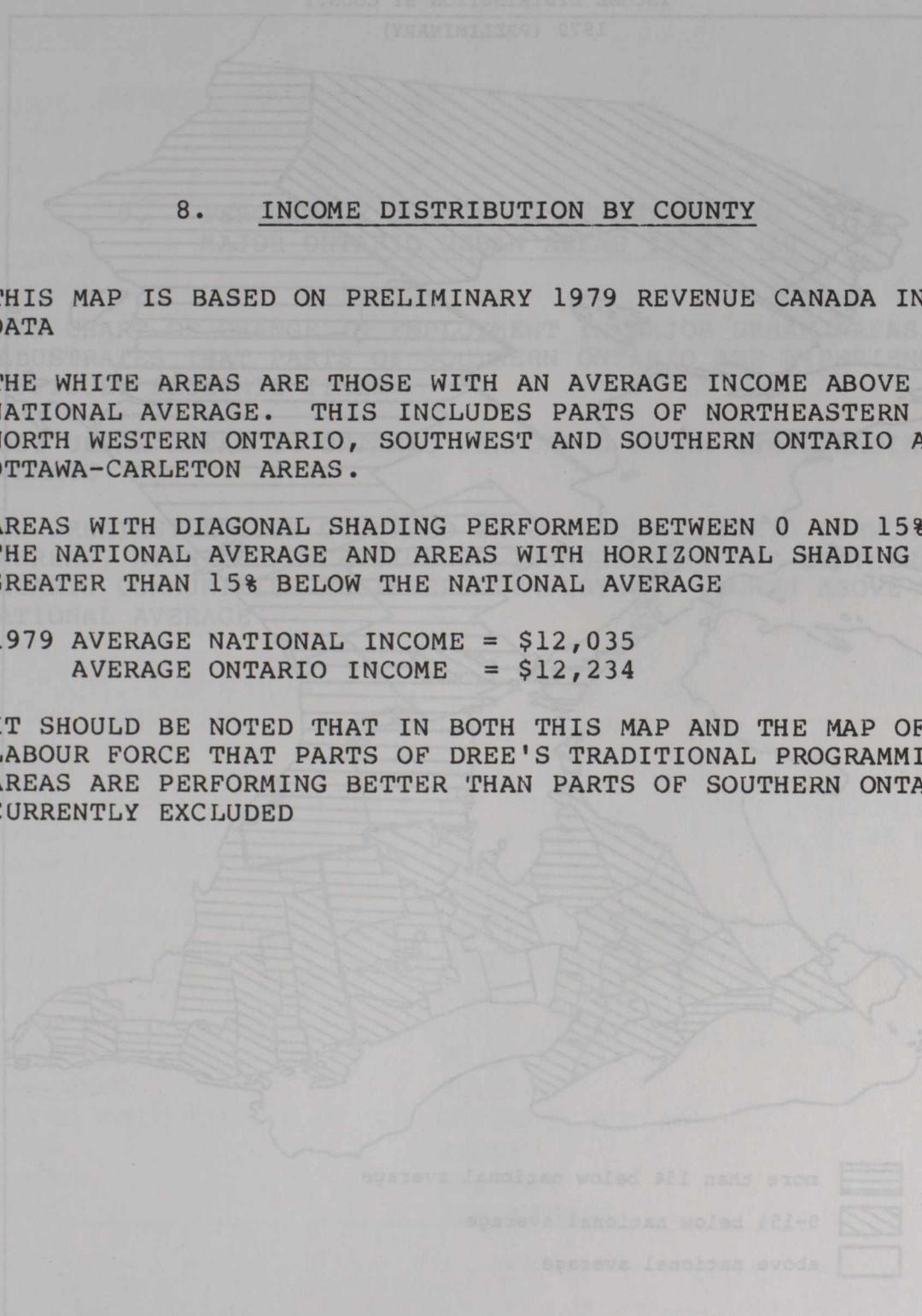
- THIS MAP, WHICH UTILIZES 1980 ANNUAL AVERAGES, SHOWS THAT NORTHWESTERN ONTARIO AND PARTS OF SOUTHERN ONTARIO WERE BELOW THE NATIONAL AVERAGE LEVEL OF UNEMPLOYMENT (I.E. THE WHITE AREAS). IN CONTRAST, THE SHADED AREAS SHOW THE REGIONS WHICH HAD AVERAGE OR ABOVE AVERAGE NATIONAL UNEMPLOYMENT LEVELS.
- HIGH AREAS OF UNEMPLOYMENT OF NOTE ARE THE EXTREME SOUTHWEST AND THE COUNTIES OF LENNOX AND ADDINGTON, VICTORIA, PETERBOROUGH, HASTINGS, PRINCE EDWARD AND NORTHUMBERLAND AND THE DISTRICT OF HALIBURTON
- UNFORTUNATELY, THE LIMITATIONS OF OUR STATISTICAL BASE MAKES IT IMPOSSIBLE TO PROVIDE THIS INFORMATION ON AN INDIVIDUAL COUNTY BASIS.

UNEMPLOYMENT RATES BY LABOUR FORCE ECONOMIC REGIONS

1980 - ANNUAL AVERAGES

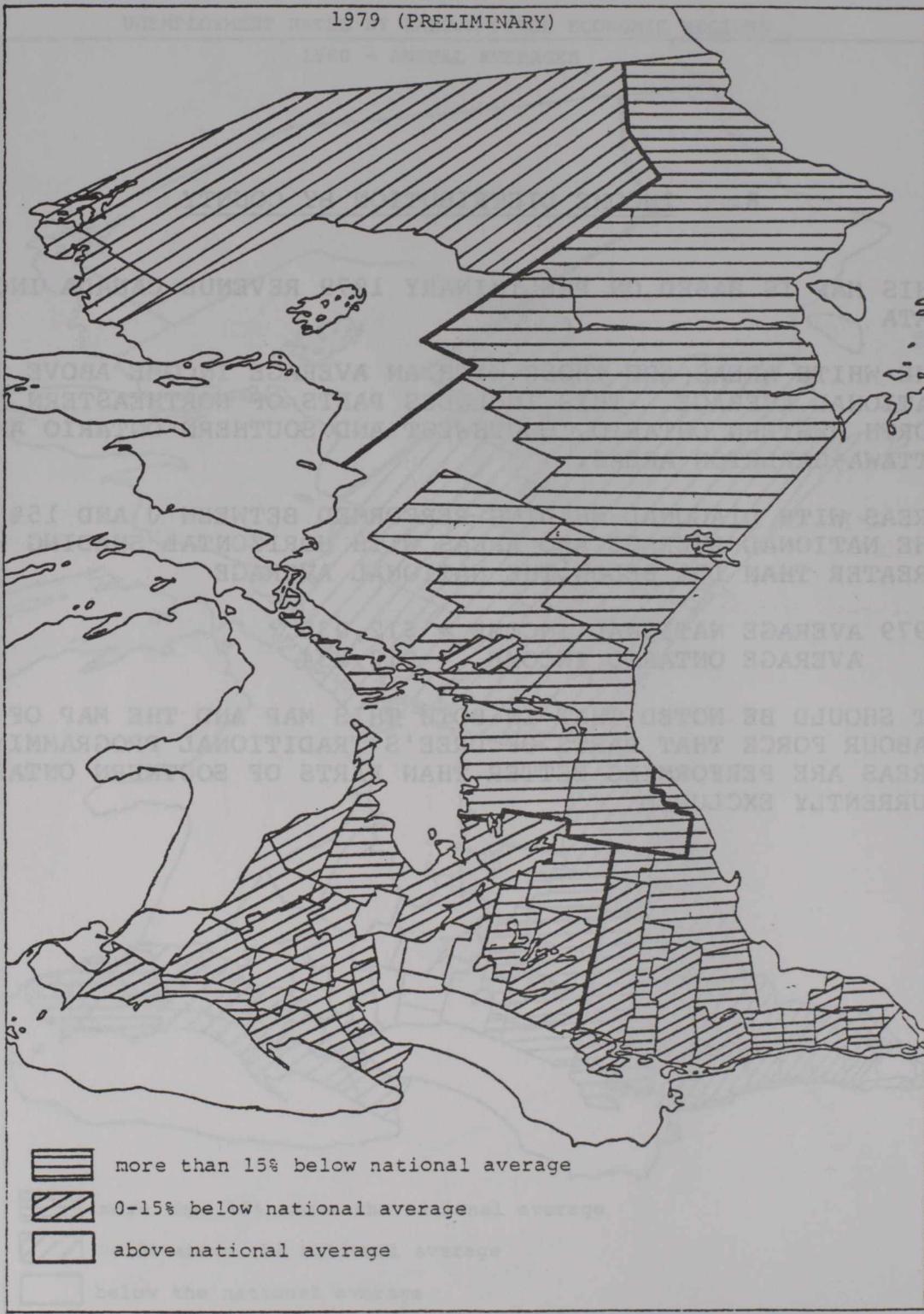


Net loss to Ontario of 15,000 persons.



INCOME DISTRIBUTION BY COUNTY

1979 (PRELIMINARY)



MAJOR
ECONOMIC CONCENTRATION
CITIES

SURVEYED

9. PERCENTAGE CHANGE IN EMPLOYMENT IN
MAJOR ONTARIO URBAN AREAS 1979-1980

ONTARIO IS
ECONOMIC
PATTERNS
MANY OF
ONTARIO'S
PROBLEMS

ON-PROVINCIAL ECONOMIC

- THIS CHART OF CHANGE IN EMPLOYMENT IN MAJOR URBAN AREAS ILLUSTRATES THAT PARTS OF SOUTHERN ONTARIO ARE EXPERIENCING DIFFICULT ECONOMIC TIMES
- MOST URBAN AREAS IN ONTARIO PERFORMED BELOW THE CANADIAN AVERAGE
- THE GREATEST LOSSES OCCURRED IN SOUTHERN ONTARIO COMMUNITIES WHEREAS, WITH THE EXCEPTION OF THUNDER BAY, THE NORTHERN ONTARIO COMMUNITIES REGISTERED EMPLOYMENT GROWTH ABOVE THE NATIONAL AVERAGE

THE EXPANDED IMPACT OF AND EXPANSION ON INTERNATIONAL TRADE, PARTICULARLY AT A TIME WHEN THIRD WORLD COUNTRIES ARE PROVIDING INCREASING COMPETITION.

STRUCTURAL CHANGES IN THE ONTARIO ECONOMY, ESPECIALLY IN SOUTHERN ONTARIO WHERE SOLE FORMERLY STRONG INDUSTRIES, SUCH AS AUTOMOTIVE AND FARM EQUIPMENT, APPEAR TO BE IN SERIOUS LONG TERM DIFFICULTY.

THE SLUGGISH DEVELOPMENT OF NEW LABOUR RESOURCES FOR THE NEW GENERATION OF HIGH TECHNOLOGY INDUSTRIES NEEDED TO REVITALIZE THE ONTARIO ECONOMY.

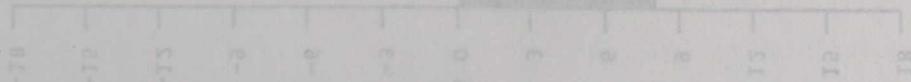
SUFFICIENT MINERAL EXPANSION ACTIVITY TO REPLACE DEPLETED OLD MINES.

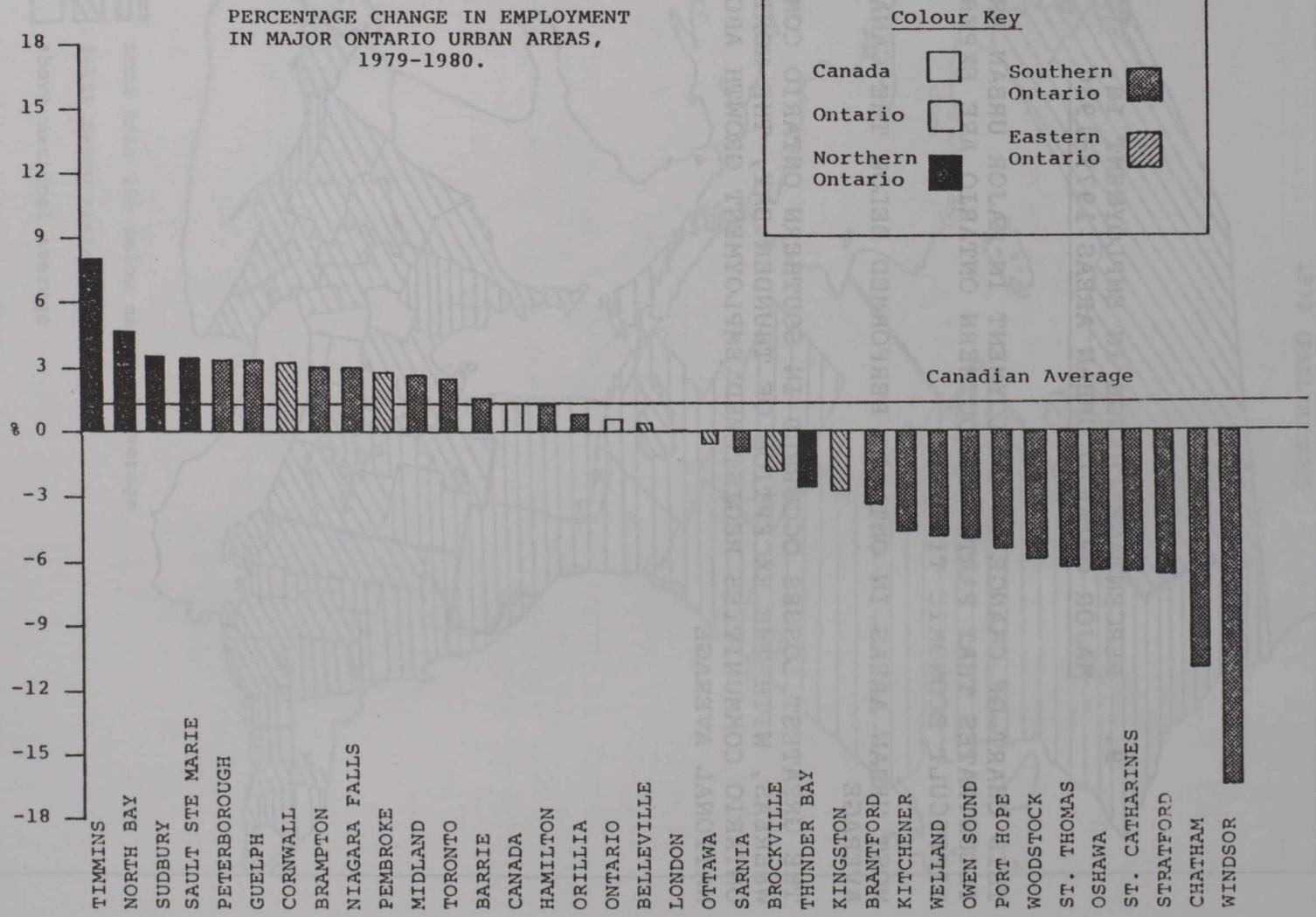
CONTINUATION OF SUBSTANTIAL DISPARITIES.

YUKON

YUKON

SUMMIT





D. DREE-ONTARIO'S COMPARATIVE LEVEL OF PROGRAMMING

C. ECONOMIC CONCERNS AND ISSUES

GIVEN THESE ECONOMIC INDICATORS, IT APPEARS THAT ONTARIO IS ENTERING THE 80s EXPERIENCING A NUMBER OF DIFFICULT ECONOMIC PROBLEMS WHICH HAVE BEGUN TO INFLUENCE THE RATE AND PATTERN OF PROVINCIAL ECONOMIC DEVELOPMENT. THESE CONCERNS, MANY OF WHICH ARE COMMON TO THE INDUSTRIAL HEARTLAND OF BOTH ONTARIO AND QUEBEC ARE: (THE ASSOCIATED CHART HIGHLIGHTS THE MAIN CONCERNs.)

- THE IMPACT OF RISING ENERGY COSTS AND ANTICIPATED PROBLEMS OF SUPPLY
- THE REALIGNMENT OF ECONOMIC STRENGTH IN FAVOUR OF THE PERIPHERAL REGIONS OF CANADA AS RESOURCE EXPLOITATION ONCE AGAIN BECOMES INCREASINGLY THE PRIMARY ECONOMIC FOCUS OF THE NATIONAL ECONOMY
- THE EXPANDED IMPACT OF AND DEPENDENCE ON INTERNATIONAL TRADE, PARTICULARLY AT A TIME WHEN THIRD WORLD COUNTRIES ARE PROVIDING INCREASING COMPETITION.
- STRUCTURAL CHANGES IN THE ONTARIO ECONOMY, ESPECIALLY IN SOUTHERN ONTARIO WHERE SOME FORMERLY STRONG INDUSTRIES, SUCH AS AUTOMOTIVE AND FARM EQUIPMENT, APPEAR TO BE IN SERIOUS LONG TERM DIFFICULTY
- THE SLUGGISH DEVELOPMENT OF SKILLED LABOUR RESOURCES FOR THE NEW GENERATION OF HIGH TECHNOLOGY INDUSTRIES NEEDED TO REJUVINATE THE ONTARIO ECONOMY
- INSUFFICIENT MINERAL EXPLORATION ACTIVITY TO REPLACE DEPLETED OLD MINES
- THE CONTINUATION OF SUB-REGIONAL DISPARITIES.

Economic Concerns and Issues

- Energy Impact
- Realignment of Economic Strength
- Trade Competition
- U.S. Recession
- Structural Changes
- Need for High Technology Investment
- Skilled Labour Shortages
- Lack of Mineral Exploration
- Sub-Regional Disparities

E. THE EVOLUTION OF DREE'S PROGRAMMINGD. DREE-ONTARIO'S COMPARATIVE LEVEL OF PROGRAMMING

- DREE'S PROGRAMMING IN ONTARIO HAS CHANGED SINCE 1970 AND THE GDA HAS
- WHAT DOES ALL OF THIS IMPLY FOR DREE'S ROLE IN ONTARIO?
- BEFORE TRYING TO ADDRESS THAT QUESTION, IT MIGHT BE WORTH LOOKING BRIEFLY AT DREE-ONTARIO'S CURRENT LEVEL OF FUNDING AND THE EVOLUTION OF PROGRAMMING DURING THE 1970s
- THE ACCOMPANYING CHART INDICATES DREE'S PER CAPITA 1979-1980 PROGRAM EXPENDITURES BY PROVINCE
- NOTE THAT ONTARIO'S PER CAPITA EXPENDITURE RANKS THE LOWEST (\$3.38 PER CAPITA). ACTUAL EXPENDITURE OF \$28.9 MILLION WAS THE THIRD LOWEST.
- THE BULK OF THIS EXPENDITURE IN ONTARIO WAS IN NORTHERN AND EASTERN ONTARIO
- DREE'S EXPENDITURES IN 1981/82 WILL BE \$55.7 MILLION* SO THE RELATIVE POSITION WILL IMPROVE MODESTLY

THE MOST RECENT STAGE HAS BEEN A SHIFTING EMPHASIS ON BROAD PROGRAMMING AGREEMENTS. THE AIM IS TO ALLEVIATE DEVELOPMENT CONSTRAINTS AND STIMULATE OPPORTUNITY BY PERMITTING SELECTED INDUSTRIAL SECTORS AND COMPANIES TO PUBLISH NEEDS.

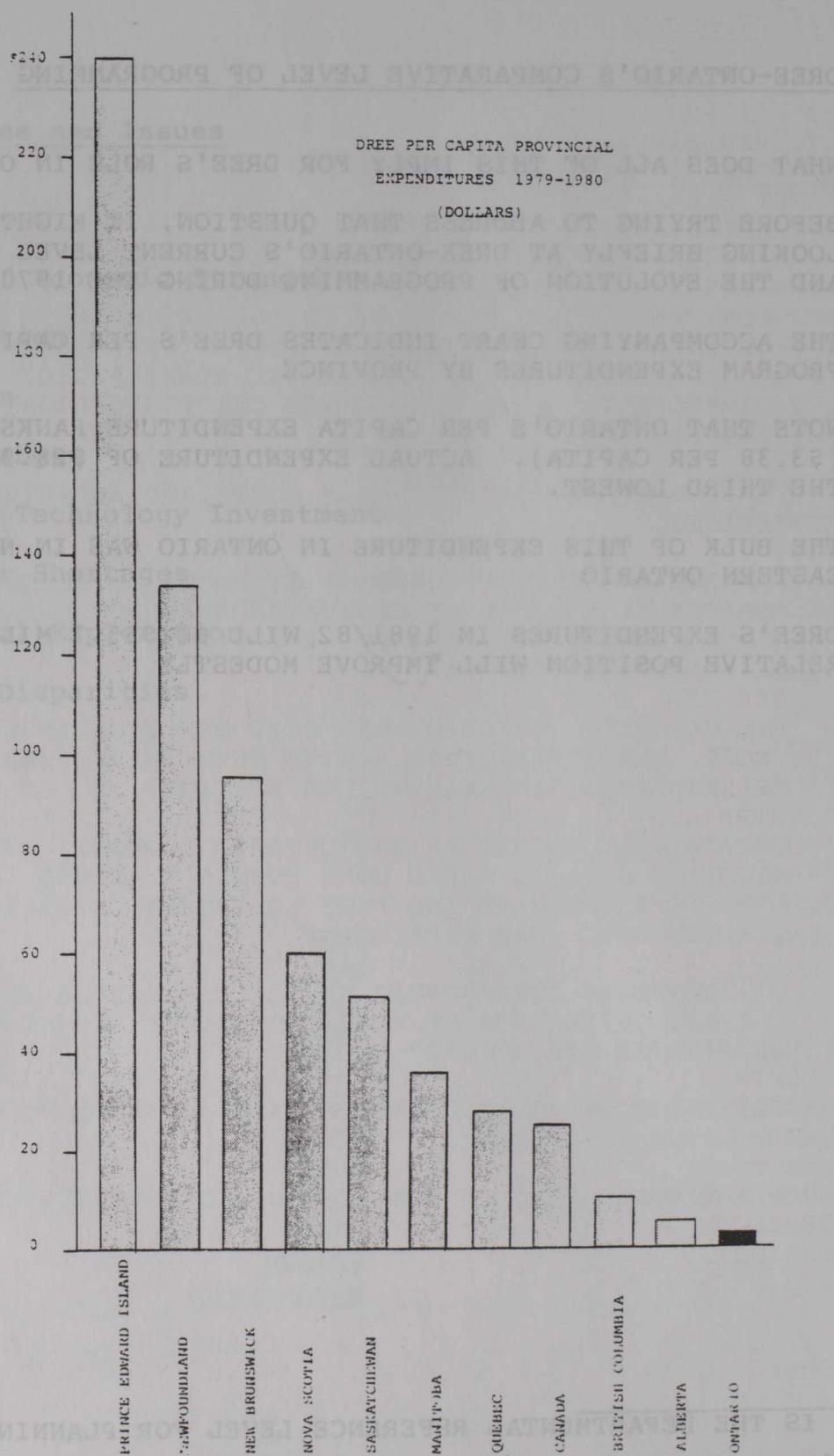
- FOREST MANAGEMENT
- PULP AND PAPER
- EASTERN ONTARIO
- NORTHERN RURAL DEVELOPMENT

THESE PROGRAM INITIATIVES ARE BASED ON A MORE CREATIVE AND FLEXIBLE APPROACH WHICH IS DESIGNED TO ADDRESS REGIONAL PROBLEMS AND OPPORTUNITIES IN A MORE COOPERATIVE AND INTEGRATED WAY.

PULP AND PAPER, EASTERN ONTARIO AND NORTHERN RURAL DEVELOPMENT ALSO REQUIRE A SHIFTING FOCUS ON THE USE OF INCENTIVE PROGRAMS TO ENHANCE PRIVATE SECTOR INVESTMENT AND JOB CREATION.

IT IS ANTICIPATED THAT THESE PROGRAMS WILL CONTINUE THIS EMPHASIS ON PRIVATE SECTOR ORIGINATED INVESTMENT.

*THIS IS THE DEPARTMENTAL REFERENCE LEVEL FOR PLANNING PURPOSES ONLY. IN NORTHERN ONTARIO AND IN THE UPPER OTTAWA VALLEY AREA,



E. THE EVOLUTION OF DREE'S PROGRAMMING

- DREE'S PROGRAM FOCUS IN ONTARIO WITH RESPECT TO THE GDA HAS EVOLVED SINCE 1974
- FIRST SUB-AGREEMENTS WERE PRIMARILY RELATED TO BASIC INFRASTRUCTURE NEEDS AND WERE PROJECT SPECIFIC:
 - 2. Cornwall Development
 - 3. Northlands Development
 - 4. Nipigon River Development
 - 5. Interim Northlands Sub-Agreement
 - 6. Thematic Agreements
 - 7. Co-ordinating Initiatives
 - 8. Opportunities for Regional Development
- INTERIM NORTHLANDS SUB-AGREEMENT WAS AN EARLY EXPERIMENT WITH INDIAN PROGRAMMING
- THE NATURE OF SUB-AGREEMENTS THEN EVOLVED TOWARDS THEMATIC AGREEMENTS
 - SINGLE INDUSTRY RESOURCE COMMUNITY
 - COMMUNITY AND RURAL RESOURCES
- THESE AGREEMENTS WERE STILL PROJECT SPECIFIC BUT DIRECTED AT LONGER TERM DEVELOPMENT NEEDS
- THE MOST RECENT STAGE HAS BEEN A GROWING EMPHASIS ON BROAD PROGRAMMING AGREEMENTS. THE AIM IS TO ALLEVIATE DEVELOPMENT CONSTRAINTS AND STIMULATE OPPORTUNITIES ACROSS SELECTED INDUSTRIAL SECTORS AND COMPLETE GEOGRAPHICAL AREAS
 - FOREST MANAGEMENT
 - PULP AND PAPER
 - EASTERN ONTARIO
 - NORTHERN RURAL DEVELOPMENT
- THESE PROGRAM INITIATIVES REFLECT A MORE CREATIVE AND FLEXIBLE APPROACH WHICH ALLOWS DREE TO ADDRESS REGIONAL PROBLEMS AND OPPORTUNITIES IN A COMPREHENSIVE AND INTEGRATED WAY
- PULP AND PAPER, EASTERN ONTARIO AND NORTHERN RURAL DEVELOPMENT ALSO REFLECT AN INCREASING FOCUS ON THE USE OF INCENTIVE PROGRAMS TO STIMULATE PRIVATE SECTOR INVESTMENT AND JOB CREATION
- IT IS ANTICIPATED THAT FUTURE PROGRAMS WILL CONTINUE THIS EMPHASIS ON STIMULATING HIGH-CALIBRE INVESTMENT
- RDIA HAS CONTINUED TO BE RESPONSIVE TO THE NEEDS OF INDUSTRY IN NORTHERN ONTARIO AND IN THE UPPER OTTAWA VALLEY AREA.

F. DIRECTIONS FOR FUTURE DEVELOPMENT POLICY

- IN LIGHT OF THE ECONOMIC SITUATION, IT IS INCREASINGLY APPARENT THAT THE ONTARIO ECONOMY NOT ONLY NEEDS CONTINUED EFFORTS TO REDUCE REGIONAL DISPARITIES BUT MUST ALSO UNDERGO A PROCESS OF INDUSTRIAL ADJUSTMENT. THIS IS NECESSARY IN ORDER TO ADAPT TO CHANGING CONDITIONS IN INTERNATIONAL TRADE AND TO TAKE ADVANTAGE OF THE NEW ENERGY ORIENTATION OF THE NATIONAL ECONOMY
- EIGHT BROAD OBJECTIVES FOR REGIONAL DEVELOPMENT IN ONTARIO CAN BE IDENTIFIED (SEE ACCOMPANYING CHART)
 - (i) TO CONTINUE SUPPORT OF ECONOMIC DEVELOPMENT OPPORTUNITIES IN NORTHERN ONTARIO, PARTICULARLY WITH RESPECT TO MINING, TOURISM AND SECONDARY INDUSTRY WHICH CAN CONTRIBUTE SIGNIFICANTLY TO A VIABLE "STAY OPTION" FOR NORTHERN RESIDENTS;
 - (ii) TO CONTINUE SUPPORT OF ECONOMIC DEVELOPMENT OPPORTUNITIES IN EASTERN ONTARIO, ESPECIALLY IN THE FIELDS OF AGRICULTURE, FORESTRY, TOURISM AND HIGH TECHNOLOGY INDUSTRY;
 - (iii) TO INCREASE SUPPORT OF NATIVE ECONOMIC DEVELOPMENT PROJECTS;
 - (iv) TO ASSIST IN THE INDUSTRIAL ADJUSTMENT OF THE MANUFACTURING SECTOR THROUGHOUT ONTARIO;
 - (v) TO UTILIZE DEVELOPMENT TOOLS IN A MORE DISCRETIONARY AND FLEXIBLE MANNER;
 - (vi) TO BUILD ON THE STRENGTHS AND COMPARATIVE ADVANTAGES OF THE REGIONS OF ONTARIO;
 - (vii) TO WORK TOWARDS A MORE CO-ORDINATED APPLICATION OF FEDERAL GOVERNMENT PROGRAMMING AS IT RELATES TO REGIONAL DEVELOPMENT; AND
 - (viii) TO SEEK GREATER COMMUNITY PARTICIPATION IN THE IDENTIFICATION OF PROGRAMMING AND PRIORITIES.
- IN NORTHERN AND EASTERN ONTARIO, EMPHASIS OF DEVELOPMENT SHOULD CONTINUE TO BE ON ENCOURAGING THE STAY OPTION THROUGH THE DIVERSIFICATION AND GROWTH OF THE REGIONAL ECONOMIES, PARTICULARLY IN THE NATURAL RESOURCE, MANUFACTURING AND TOURISM SECTORS.

DREE-ONTARIO'S FUTURE PROGRAM PRIORITIES*Objectives for Regional Development in Ontario

1. Northern Ontario Development
2. Eastern Ontario Development
3. Native Economic Development
4. Industrial Adjustment
5. Use Discretionary and Flexible Tools
6. Build on Strengths and Advantages
7. Co-ordinated Federal Programming
8. Community Participation

*NOTE: OBSERVATIONS RELATING TO FUTURE PROGRAMMING CONTAINED IN THESE NOTES ARE PRELIMINARY AND SHOULD NOT BE CONSTRUED AS APPROVED PLANS.

DIRECTIONS FOR FUTURE DEVELOPMENT

- IN SOUTHERN ONTARIO, DEVELOPMENT INITIATIVES SHOULD HAVE TWO SPECIFIC OBJECTIVES: (i) TO HELP THE MANUFACTURING BASE ADJUST INTO HIGHER PRODUCTIVITY AND HIGHER TECHNOLOGY ACTIVITY, AND (ii) TO ASSIST THE MANUFACTURING SECTOR TO TAKE ADVANTAGE OF MAJOR ENERGY DEVELOPMENTS ELSEWHERE IN THE COUNTRY. ASSISTANCE AIMED AT LONG TERM DEVELOPMENT OPPORTUNITIES SHOULD ALSO BE CONSIDERED FOR THOSE SOUTHERN ONTARIO COMMUNITIES WHICH ARE PARTICULARLY VULNERABLE TO INDUSTRIAL ADJUSTMENT.
- THE OBVIOUS IMPLICATION FOR DREE OF THESE DEVELOPMENT OBJECTIVES IS THE NEED TO CONSIDER SELECTIVELY EXTENDING THE DEPARTMENT'S PROGRAMMING INTO CENTRAL AND SOUTHERN ONTARIO TO ASSIST IN THE INDUSTRIAL AND COMMUNITY ADJUSTMENT PROCESS.
- MUCH OF THE EFFORT IN ONTARIO'S DEVELOPMENT AND ADJUSTMENT SHOULD BE DIRECTED THROUGH THE STIMULATION AND SUPPORT OF PRODUCTIVE PRIVATE SECTOR INVESTMENT. IN MANY CASES, ALL THAT IS NEEDED IS A CATALYTIC ROLE BY THE PUBLIC SECTOR TO MAKE THINGS HAPPEN. THIS CAN BE ACCOMPLISHED THROUGH "SEED" MONEY AND SUPPORT INFRASTRUCTURE ASSISTANCE MAY ALSO BE REQUIRED IN A HIGHLY DISCRETIONARY MANNER, IN PARALLEL WITH THE DEVELOPMENT OBJECTIVES OF THE ONTARIO GOVERNMENT THROUGH ITS RECENTLY ANNOUNCED BILD PROGRAM.
- ONE AREA OF THE DEVELOPMENT PROCESS WHICH REQUIRES ATTENTION IS SOCIAL ADJUSTMENT. MANY PARTS OF NORTHERN ONTARIO CONTINUE TO HAVE A RELATIVELY WEAK SOCIAL INFRASTRUCTURE AND SUFFER FROM A LACK OF LIVING AMENITIES WHICH AFFECTS THE QUALITY OF LIFE OF THE REGION'S INHABITANTS AND THE ABILITY TO ATTRACT AND MAINTAIN A STABLE WORK FORCE. SPECIFIC PROBLEMS MUST ALSO BE OVERCOME TO ASSIST NATIVE PEOPLE TO TAKE ADVANTAGE OF POTENTIAL DEVELOPMENT OPPORTUNITIES.

TO WORK TOWARDS A MORE CO-ORDINATED APPLICATION OF FEDERAL GOVERNMENT PROGRAMMING AS IT RELATES TO REGIONAL DEVELOPMENT; AND

(viii) TO SEEK GREATER COMMUNITY PARTICIPATION IN THE IDENTIFICATION OF PROGRAMMING AND PRIORITIES.

IN NORTHERN AND EASTERN ONTARIO, EMPHASIS OF DEVELOPMENT SHOULD CONTINUE TO BE ON ENCOURAGING THE STAY OPTION THROUGH THE DIVERSIFICATION AND GROWTH OF THE REGIONAL ECONOMIES, PARTICULARLY IN THE NATURAL RESOURCE, MANUFACTURING AND TOURISM SECTORS.

G. DREE-ONTARIO'S FUTURE PROGRAM PRIORITIES*

TRANSLATING THESE DIRECTIONS FOR DEVELOPMENT POLICY INTO NEW PROGRAMMING OVER THE NEXT FEW YEARS SUGGESTS FIVE NEW PROGRAM POSSIBILITIES:

VENTURE INVESTMENT PROGRAM

- THIS IS AN INNOVATIVE INITIATIVE DESIGNED TO ATTACK THE INDUSTRIAL ADJUSTMENT NEEDS OF ONTARIO, PARTICULARLY THOSE ASSOCIATED WITH MATURE AND OVERMATURE INDUSTRIES. THIS INITIATIVE WILL INVOLVE HIGHLY DISCRETIONARY INCENTIVES TO STIMULATE PRIVATE SECTOR INVESTMENTS IN THE MANUFACTURING SECTOR. IT IS AIMED AT ENHANCING COMPETITIVENESS, GREATER PRODUCTIVITY AND THE INTRODUCTION OF NEW TECHNOLOGIES.
- THE INCENTIVES WOULD BE CONCENTRATED IN PREFERRED SECTORS AND IN SELECTED COMMUNITIES OR "VENTURE ZONES". SUCH VENTURE ZONES WOULD BE IN URBAN CENTRES OR GROUPS OF CENTRES WHERE A NEED FOR INVESTMENT HAS BEEN DETERMINED BUT WHICH ALSO HAVE GOOD POTENTIAL FOR ECONOMIC DEVELOPMENT. ON A LONG TERM BASIS, THIS INITIATIVE IS EXPECTED TO STRENGTHEN ONTARIO'S MANUFACTURING BASE AND THEREFORE TO ASSIST IN JOB CREATION TO THE BENEFIT OF THE WHOLE CANADIAN ECONOMY.
- WITHIN THE PROVINCE, THE VIP COULD BE EXPECTED TO REINFORCE THE FEDERAL GOVERNMENT'S NEW \$350 MILLION INDUSTRIAL ADJUSTMENT PROGRAM BY PROVIDING ASSISTANCE OF A LONGER TERM NATURE AND WOULD ALSO BE COMPLEMENTARY TO ONTARIO'S BILD PROGRAM.

MINERALS

- MINERAL EXPLORATION ACTIVITY IN ONTARIO HAS BEEN LAGGING, ESPECIALLY IN THE TRADITIONAL SLOW GROWTH AREAS, AND THIS PROGRAM WILL HELP TO SPUR ACTIVITY WHERE THERE IS PROMISING POTENTIAL. IT IS ALSO DESIGNED TO ENCOURAGE PRIVATE INDUSTRY TO ACTIVELY PURSUE IDENTIFIED POTENTIAL MINING DEVELOPMENT AND ENERGY RELATED OPPORTUNITIES. PROGRAMMING WOULD LIKELY INCLUDE SELECTED MINERAL AND GEOSCIENTIFIC SURVEY PROJECTS TO PROVIDE NEW AND UPDATED DATA TO STIMULATE MINING AND HYDRO CARBON DEVELOPMENT ACTIVITIES.

*NOTE: OBSERVATIONS RELATING TO FUTURE PROGRAMMING CONTAINED IN THESE NOTES ARE PRELIMINARY AND SHOULD NOT BE CONSTRUED AS APPROVED PLANS.

SPECIAL ARDA

- DESIGNED TO CREATE NATIVE EMPLOYMENT, TO IMPROVE INCOMES FROM PRIMARY PRODUCING ACTIVITIES AND TO ENCOURAGE STATUS, NON-STATUS INDIAN AND METIS PEOPLE TO UNDERTAKE COMMERCIAL VENTURES. THIS PROGRAM IS PARTICULARLY RELEVANT TO THE NEED TO OVERCOME SPECIFIC REGIONAL DISPARITIES WITHIN THE PROVINCE AND TO TARGET PROGRAMMING TO NEEDIER AREAS AND POPULATION GROUPS. GIVEN THAT ONTARIO HAS THE LARGEST NATIVE POPULATION OF ANY PROVINCE¹ THE IMPORTANCE OF THIS PROGRAM IS EVEN MORE STRONGLY EMPHASIZED. THIS PROGRAM WILL PROVIDE A HIGH FEDERAL VISIBILITY BECAUSE OF ITS INTENDED IMPLEMENTATION BY THE DEPARTMENT.

TOURISM

- THIS PROGRAM IS SIGNIFICANT BECAUSE TOURISM IS ONTARIO'S SECOND MOST IMPORTANT SECTOR. GIVEN THE DOWNTURN OF MANUFACTURING ACTIVITY, A STRONG AND GROWING TOURISM SECTOR CAN CONTRIBUTE SIGNIFICANTLY TO THE DIVERSIFICATION AND STRENGTHENING OF THE ONTARIO ECONOMY. JOB CREATION IS EXPCTED TO BE AN IMPORTNT ELEMENT OF SUCH AN AGREEMENT WHICH WOULD BE DESIGNED TO DEVELOP AND EXPAND TOURISM IN IDENTIFIED TOURIST ZONES AND COMMUNITIES LOCATED IN THE UNDERFORMING AREAS OF ONTARIO. THE PROGRAM WOULD ALSO ADDRESS THE UPGRADING AND GENERATION OF TOURIST ATTRACTIONS TARGETED AT A GROWING INTERNATIONAL CLIENTELE IN TRADITIONAL AND EMERGING MARKETS. IN THIS LATTER CONTEXT, THE PROGRAM COULD CONTRIBUTE DIRECTLY TO IMPROVING CANADA'S BALANCE OF TRADE.

CENTRAL ONTARIO CORRIDOR

- A FURTHER POSSIBLE INITIATIVE WOULD ADDRESS RURAL DEVELOPMENT NEEDS IN THE CENTRAL ONTARIO CORRIDOR, AN AREA OF IDENTIFIED SLOW GROWTH STRETCHING ACROSS THE COUNTIES OF HURON, BRUCE, GREY, MUSKOKE, PARRY SOUND, VICTORIA, PETERBOROUGH AND HALIBURTON. THIS WOULD BE ESSENTIALLY AN "AREA" PROGRAM COVERING SEVERAL SECTORS SUCH AS FORESTRY, MINING, AGRICULTURE, TOURISM AND SMALL BUSINESS, WHICH WOULD ASSIST THE STABILIZATION AND DEVELOPMENT OF THE AREA.

RDIA

- NO CHANGE IS ENVISAGED IN THE STYLE OF RDIA PROGRAMMING ALTHOUGH SOME BOUNDARY CHANGES MAY BE REQUIRED FOLLOWING THE NATIONAL EVALUATION OF THE PROGRAM.

1. PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO AU COMITE PERMANENT DU DEVELOPPEMENT REGIONAL**APPENDICE «REGD-15»**

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
PRESENTATION DE LA REGION DE L'ONTARIO
AU COMITE PERMANENT DU DEVELOPPEMENT REGIONAL**

A. INTRODUCTION

- M. LE PRESIDENT, JE SUIS HEUREUX DE L'OCCASION QUI M'EST DONNEE D'ADRESSER QUELQUES REMARQUES PRELIMINAIRES A VOTRE COMITE.
- PERMETTEZ-MOI D'ABORD DE VOUS PRESENTER MES COLLEGUES DE LA REGION DE L'ONTARIO: M. DAVID GRAHAM, DIRECTEUR GENERAL DE PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT ET M. DAVID DALLIMORE, DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE.
- COMME LA PLUPART D'ENTRE VOUS LE SAVENT, LES NIVEAUX DE PROGRAMMES EN ONTARIO ONT ETE MODESTES - ILS ONT REFLETE LES BESOINS REGIONAUX PERCUS D'UNE PROVINCE "NANTIE".
- J'AIMERAIS PASSER BRIEvement EN REVUE, CET APRES-MIDI, CERTAINS DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION ECONOMIQUE RELATIVE ACTUELLE DE L'ONTARIO, AFIN DE VOIR RAPIDEMENT CE QUE LE MEER A ACCOMPLI JUSQU'A CE JOUR ET DE DEMONTRER QUE L'APPROCHE DE MON MINISTERE FACE AU DEVELOPPEMENT REGIONAL EN ONTARIO NECESSITERA L'EXAMEN DE NOUVELLES ORIENTATIONS, TANT POUR CE QUI EST DES PROGRAMMES QU'EN CE QUI TOUCHE LES DOMAINES DE PROGRAMMES GEOGRAPHIQUES.

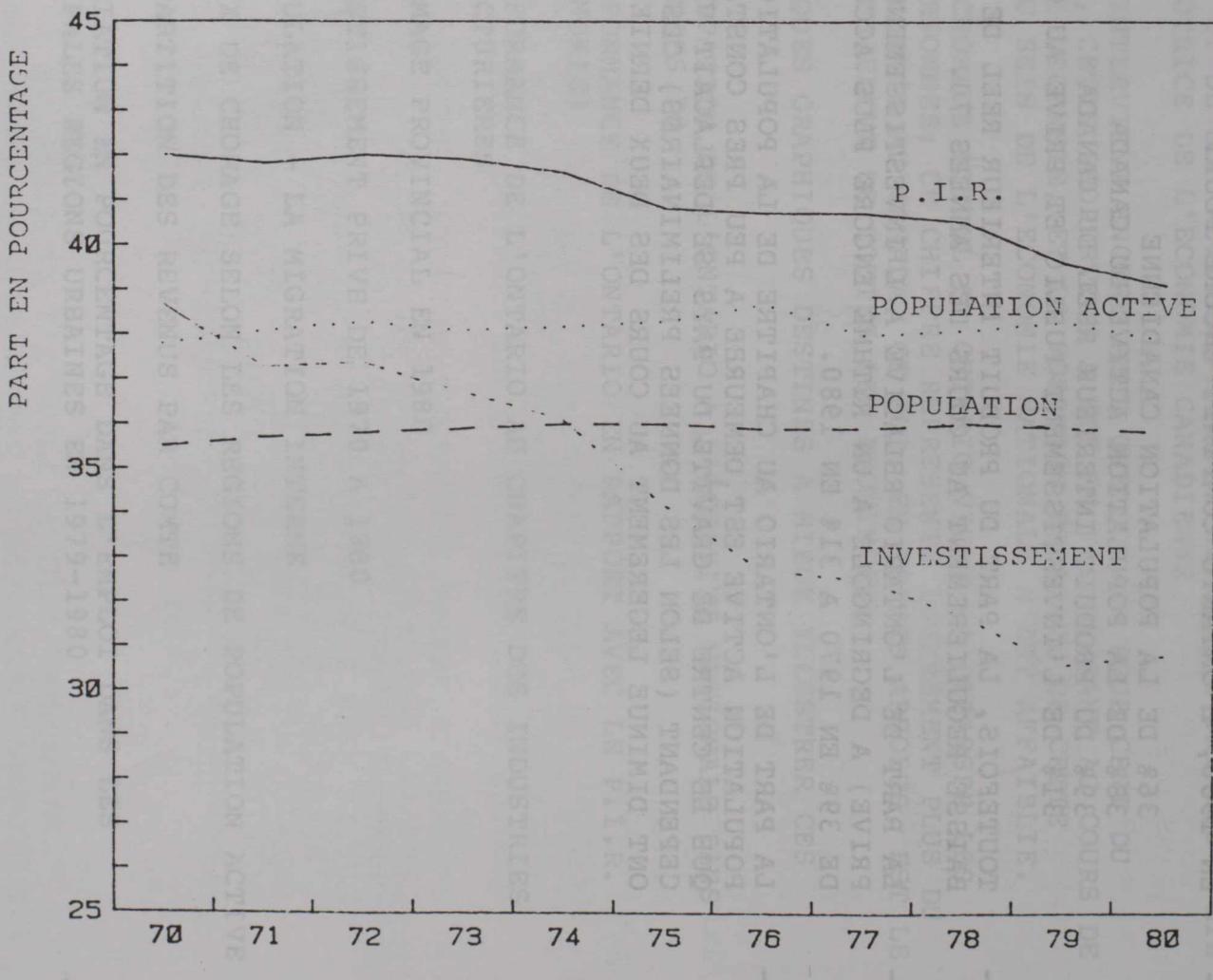
B. PERFORMANCE ECONOMIQUE

- L'ONTARIO A TOUJOURS ETE CONSIDERE COMME LE MOTEUR ECONOMIQUE DU CANADA. VU SA SITUATION CENTRALE ET LA CONCENTRATION DE SA POPULATION, DE SA POPULATION ACTIVE, DE SES RICHESSES NATURELLES ET DE SON ACTIVITE MANUFACTURIERE, L'ONTARIO A ETE LA FORCE MOTRICE DE L'ECONOMIE CANADIENNE.
- L'ONTARIO INTERVIENT ENCORE POUR QUELQUE 39 POUR CENT DU P.N.B. OR, CETTE PROPORTION A ETE EN FLECHISSANT AU COURS DE LA DERNIERE DECENNIE, ET LA POSITION RELATIVE DE CETTE PROVINCE AU SEIN DE L'ECONOMIE NATIONALE S'EST AFFAIBLIE.
- AINSI, LE CHOMAGE ACTUEL EN ONTARIO VIENT DE DEPASSER LES 350 000 PERSONNES; CE CHIFFRE REPRESENTE LEGEREMENT PLUS DU TIERS DU CHOMAGE AU CANADA, CE QUI, EN TERMES ABSOLUS, EST LE TAUX LE PLUS ELEVE DE TOUTES LES PROVINCES.
- VOICI QUELQUES GRAPHIQUES DESTINES A MIEUX ILLUSTRER CES POINTS:
 1. PARTICIPATION DE L'ONTARIO A L'ACTIVITE NATIONALE DANS LES ANNEES 70
 2. LA PERFORMANCE DE L'ONTARIO EN RAPPORT AVEC LE P.I.R. (L'ECONOMIE)
 3. LA PERFORMANCE DE L'ONTARIO AU CHAPITRE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES
 4. LE CHOMAGE PROVINCIAL EN 1980
 5. L'INVESTISSEMENT PRIVE DE 1970 A 1980
 6. LA POPULATION - LA MIGRATION INTERNE
 7. LE TAUX DE CHOMAGE SELON LES REGIONS DE POPULATION ACTIVE
 8. LA REPARTITION DES REVENUS PAR COMTE
 9. LA VARIATION EN POURCENTAGE DANS L'EMPLOI DANS LES PRINCIPALES REGIONS URBAINES EN 1979-1980

1. PARTICIPATION DE L'ONTARIO A L'ACTIVITE NATIONALE

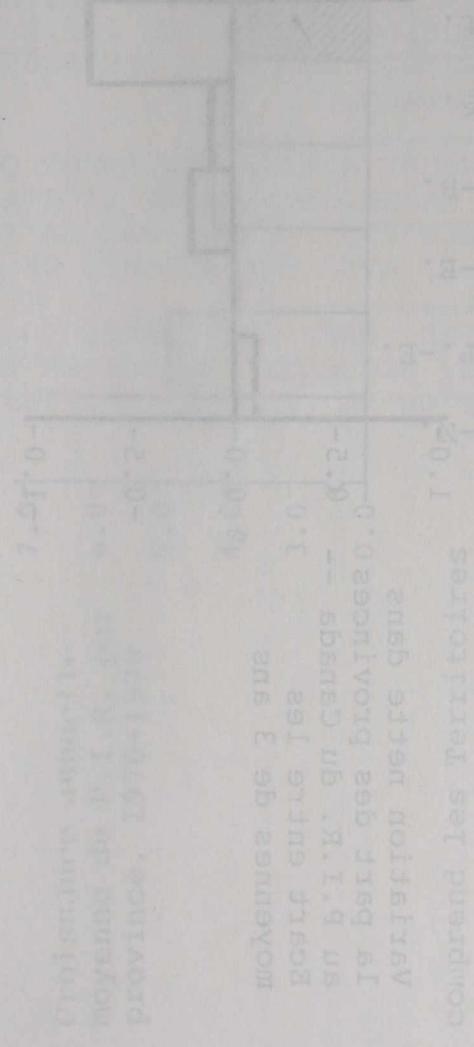
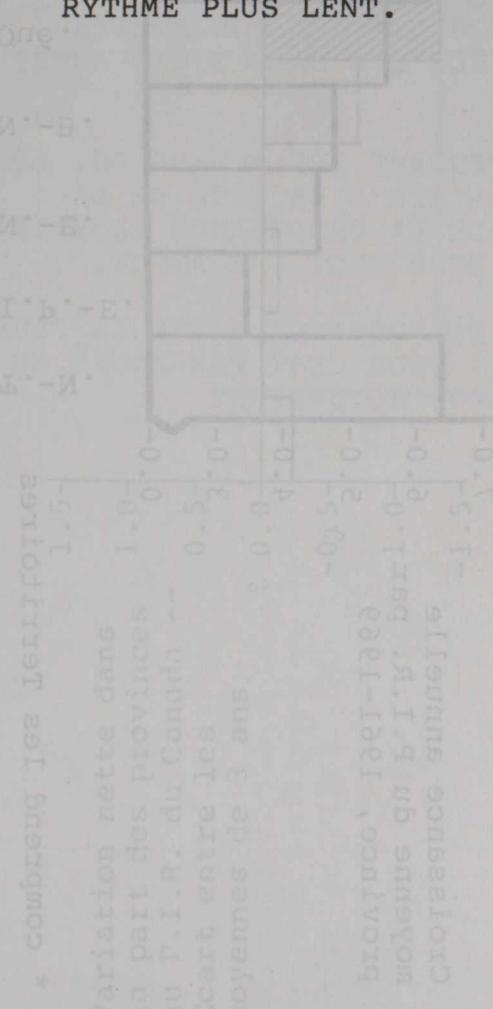
- L'ONTARIO A DE TOUT TEMPS JOUE UN ROLE PREDOMINANT DANS L'ECONOMIE CANADIENNE.
- EN 1980, L'ONTARIO COMPTAIT ENCORE POUR:
 - 36% DE LA POPULATION CANADIENNE
 - 38% DE LA POPULATION ACTIVE DU CANADA
 - 39% DU PRODUIT INTERIEUR REEL DU CANADA
 - 31% DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET PRIVE AU CANADA.
- TOUTEFOIS, LA PART DU PRODUIT INTERIEUR REEL DE L'ONTARIO A BAISSÉ REGULIEREMENT AU COURS DES ANNEES 70.
- LA PART DE L'ONTARIO RELATIVE A L'INVESTISSEMENT (PUBLIC ET PRIVE) A DEGRINGOLE A UN RYTHME ENCORE PLUS ACCELERE, PASSANT DE 39% EN 1970 A 31% EN 1980.
- LA PART DE L'ONTARIO AU CHAPITRE DE LA POPULATION ET DE LA POPULATION ACTIVE EST DEMEUREE A PEU PRES CONSTANTE, ALORS QUE LE CENTRE DE GRAVITE DU PAYS SE DEPLACAIT VERS L'OUEST. CEPENDANT (SELON LES DONNEES PRELIMINAIRES) CES DEUX ELEMENTS ONT DIMINUE LEGEREMENT AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES.

PARTICIPATION DE L'ONTARIO A L'ACTIVITE NATIONALE 1970 - 1980



2. L'ECONOMIE

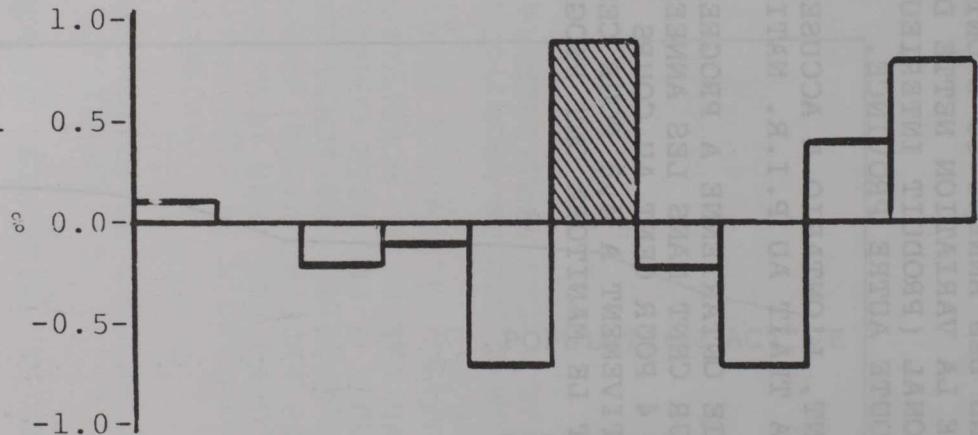
- CE GRAPHIQUE MONTRÉ QUE DANS LES ANNÉES 60 L'ONTARIO SE RELEVAIT RAPIDEMENT PUISQUE LA VARIATION NETTE DANS LA PART PROVINCIALE DU P.I.R. NATIONAL (PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL) ÉTAIT PLUS GRANDE QUE CELLE DE TOUTE AUTRE PROVINCE.
- DANS LES ANNÉES 70 CEPENDANT, L'ONTARIO A ACCUSÉ LA BAISSE LA PLUS IMPORTANTE EN CE QUI A TRAIT AU P.I.R. NATIONAL.
- DE LA MÊME FAÇON, L'ECONOMIE ONTARIENNE A PROGRÈSSE À UNE MOYENNE ANNUELLE DE 6,3 POUR CENT DANS LES ANNÉES 60 POUR RALEMENTIR À UN PEU MOINS DE 4 POUR CENT AU COURS DE LA DÉCENNIE SUIVANTE, COMPARATIVEMENT À 4,0 POUR CENT AU QUÉBEC. SEULS LA NOUVELLE-ÉCOSSSE ET LE MANITOBA ONT PROGRÈSSE À UN RYTHME PLUS LENT.



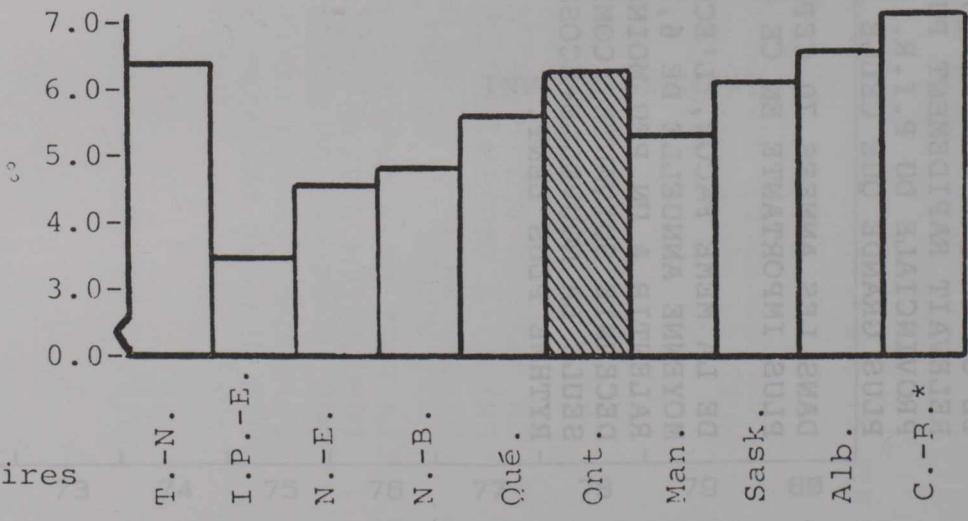
L'ECONOMIE

PARTICIPATION DE L'ONTARIO A L'ACTION
1978 - 1982

Variation nette dans
la part des provinces
au P.I.R. du Canada --
Ecart entre les
moyennes de 3 ans

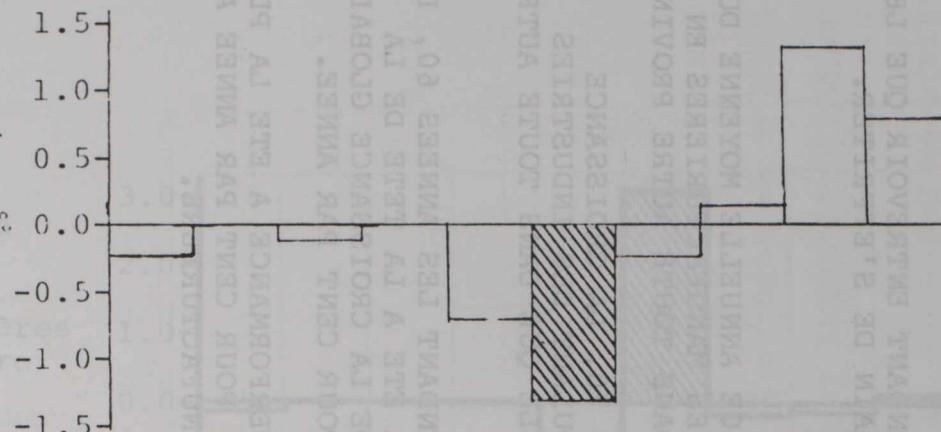


Croissance annuelle
moyenne du P.I.R. par
province, 1961-1969

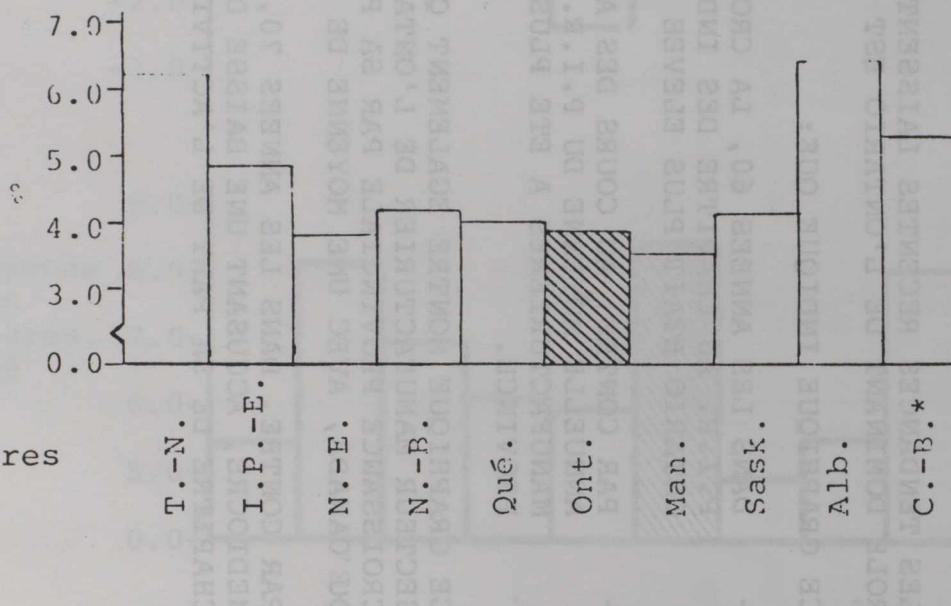


* comprend les Territoires

Variation nette dans la part des provinces au P.I.R. du Canada -- Ecart entre les moyennes de 3 ans



Croissance annuelle moyenne du P.I.R. par province, 1970-1978

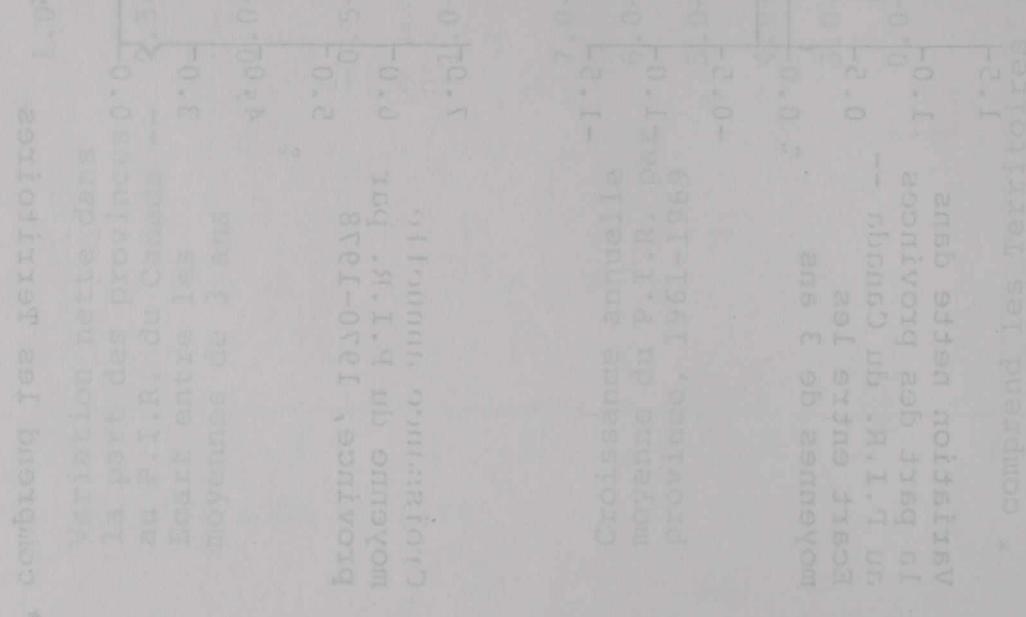


* comprend les Territoires

* comprend les Territoires

3. LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

- TRADITIONNELLEMENT, LE SECTEUR MANUFACTURIER ETAIT LE NERF DE L'ECONOMIE ONTARIENNE.
- LES TENDANCES RECENTES LAISSENT CEPENDANT ENTREVOIR QUE LE ROLE DOMINANT DE L'ONTARIO EST EN TRAIN DE S'ECCRITER.
- CE GRAPHIQUE INDIQUE QUE:
 - DANS LES ANNEES 60, LA CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU P.I.R. AU CHAPITRE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES EN ONTARIO ETAIT PLUS ELEVEE QUE DANS TOUTE AUTRE PROVINCE
 - PAR CONTRE, AU COURS DES ANNEES 70, LA CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU P.I.R. DECOULANT DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES A ETE PLUS FAIBLE QUE DANS TOUTE AUTRE PROVINCE.
- CE GRAPHIQUE MONTRÉ ÉGALEMENT QUE PENDANT LES ANNEES 60, LE SECTEUR MANUFACTURIER DE L'ONTARIO A ETE À LA TÊTE DE LA CROISSANCE PROVINCIALE PAR SA PART DE LA CROISSANCE GLOBALE DU CANADA, AVEC UNE MOYENNE DE 3,2 POUR CENT PAR ANNEE.
- PAR CONTRE, DANS LES ANNEES 70, SA PERFORMANCE A ETE LA PLUS MEDIOCRE, ACCUSANT UNE BAISSE DE 1,7 POUR CENT PAR ANNEE AU CHAPITRE DE SA PART DE L'ACTIVITÉ MANUFACTURIÈRE.



INDUSTRIES MANUFACTURIERES

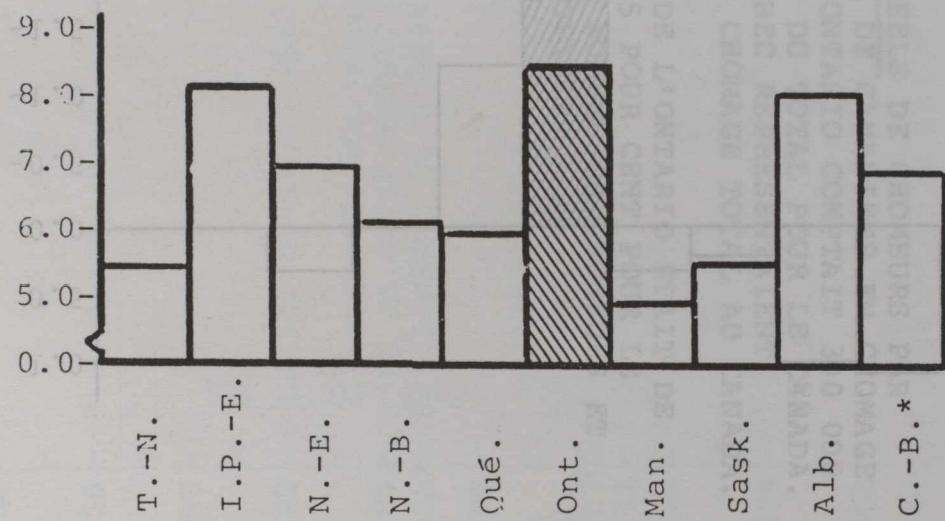
CHOMAGE PROVINCIAS EN 1980 - MOYENNE ANNUELLE



Variation nette dans la part des provinces en regard du P.I.R. des industries manufacturières du Canada -- Ecart entre les moyennes de 3 ans

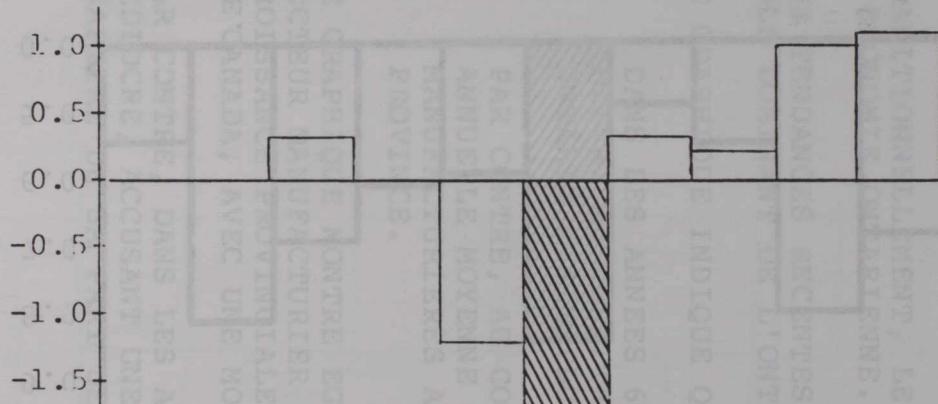
MEILLEUR RÉGIONALISATION DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES
POUR LE CANADA

Croissance annuelle moyenne du P.I.R. découlant des industries manufacturières, par province, 1961-1969

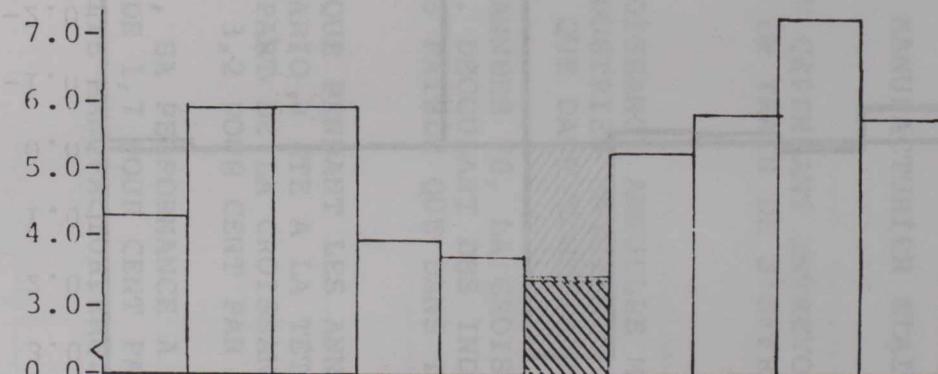


* comprend les Territoires

Variation nette dans la part des provinces en regard du P.I.R. des industries manufacturières du Canada -- Ecart entre les moyennes de 3 ans



Croissance annuelle moyenne du P.I.R. découlant des industries manufacturières, par province, 1970-1978



* comprend les Territoires

4. CHOMAGE PROVINCIAL EN 1980 - MOYENNE ANNUELLE

CE GRAPHIQUE ILLUSTRE LES NOMBRES REELS DE CHOMEURS PAR PROVINCE. EN 1980, LE NOMBRE TOTAL DE CANADIENS EN CHOMAGE ETAIT DE 867 000. DE CE NOMBRE, L'ONTARIO COMPTAIT 300 000 CHOMEURS, SOIT ENVIRON 35 POUR CENT DU TOTAL POUR LE CANADA. PAR CONSEQUENT, L'ONTARIO ET LE QUEBEC REPRESENTAIENT APPROXIMATIVEMENT LES DEUX TIERS DU CHOMAGE TOTAL AU CANADA.

MEME SI EN 1980 LE TAUX DE CHOMAGE DE L'ONTARIO ETAIT DE 6,9 POUR CENT (COMPARATIVEMENT A 7,5 POUR CENT POUR LE CANADA), CE TAUX DISSIMULE LE GRAND NOMBRE DE CHOMEURS ET L'AMPLEUR DU PROBLEME DANS CETTE PROVINCE.

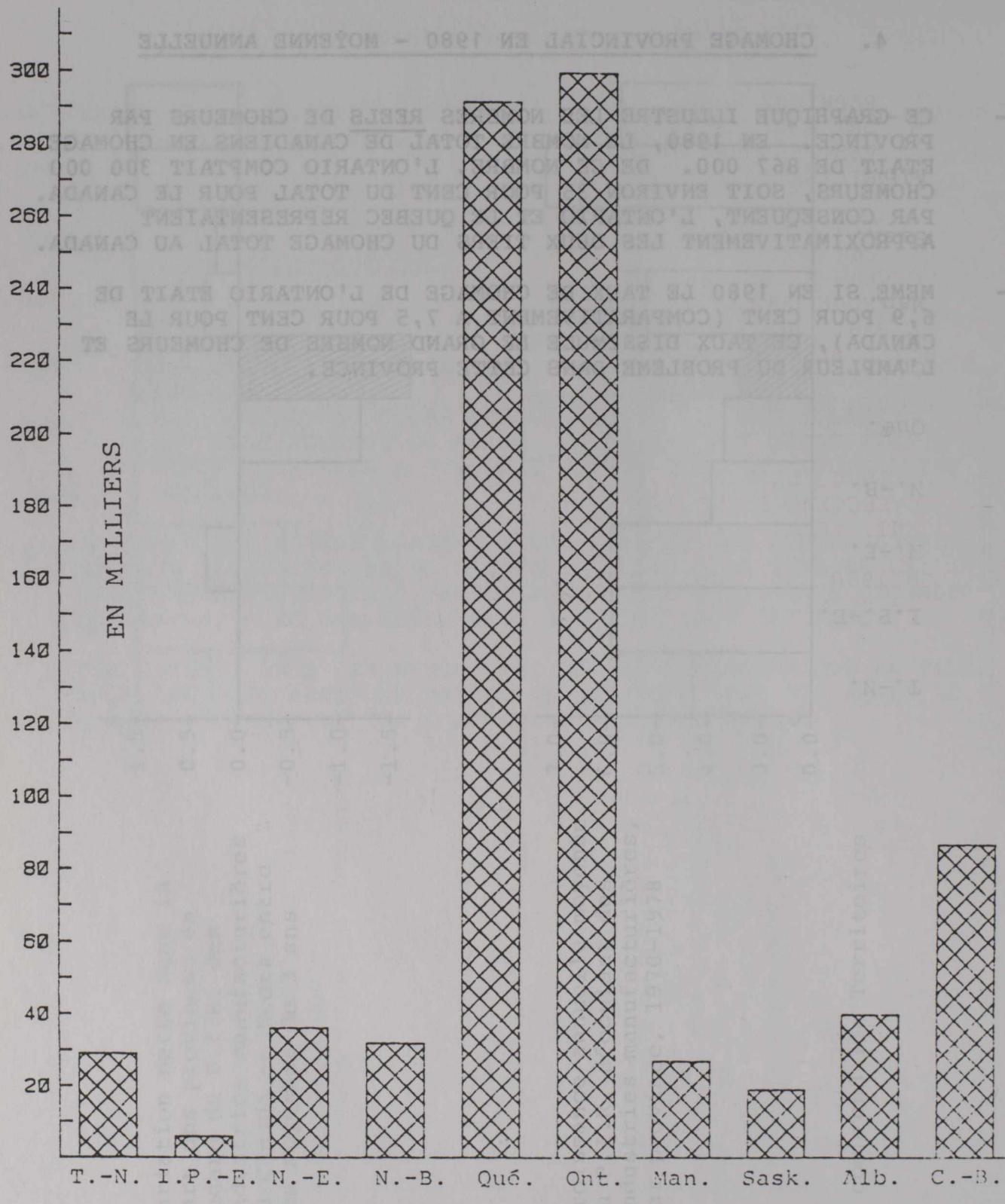
PROVINCES AXÉES SUR L'AGRICULTURE AVOIR L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN.

EN 1970, LA PART DE L'INVESTISSEMENT CHAPITRE DE L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVE POUR LA PRODUCTION DU CANADA ETAIT DE 39,1 POUR CENT. ELLE N'ETAIT PLUS QU'A 31 POUR CENT EN 1980.

EN 1980, L'INVESTISSEMENT PRIVÉ EN ONTARIO ETAIT ÉVALUÉ A \$25,80 MILLIARDS AU TOTAL.



CHOMAGE PROVINCIAL - 1980



CHOMAGE PROVINCIAL - 1980

5. L'INVESTISSEMENT PRIVE - 1970-1980

- CE GRAPHIQUE ILLUSTRE LA POSITION RELATIVE DE L'ONTARIO PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DES PROVINCES POUR CE QUI EST DE L'INVESTISSEMENT PROVENANT DU SECTEUR PRIVE (EN IMMOBILISATIONS ET EN REPARATIONS).
- L'ONTARIO A TOUJOURS ETE UNE PROVINCE OU LES INVESTISSEMENTS ETAIENT ELEVES. OR, PENDANT LES ANNEES 70, CE N'EST QU'AU NOUVEAU-BRUNSWICK, AU MANITOBA, A TERRE-NEUVE ET EN NOUVELLE-ECOSE QUE LES INVESTISSEMENTS ONT RALENTI DAVANTAGE LE PAS. LE QUEBEC ETAIT LEGEREMENT EN TETE DE L'ONTARIO. IL N'Y A RIEN D'ETONNANT DANS LE FAIT QUE LA CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE L'INVESTISSEMENT AIT ETE PLUS ELEVEE DANS LES PROVINCES AXEES SUR L'ENERGIE, A SAVOIR L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN.
- EN 1970, LA PART DE L'ONTARIO AU CHAPITRE DE L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVE POUR L'ENSEMBLE DU CANADA ETAIT DE 39 POUR CENT. ELLE N'ETAIT PLUS QUE DE 31 POUR CENT EN 1980.
- EN 1980, L'INVESTISSEMENT PRIVE EN ONTARIO ETAIT EVALUE A \$25,80 MILLIARDS AU TOTAL.

MONTRÉAL-ÉTAT

L'ISLE-MÉDAILLE

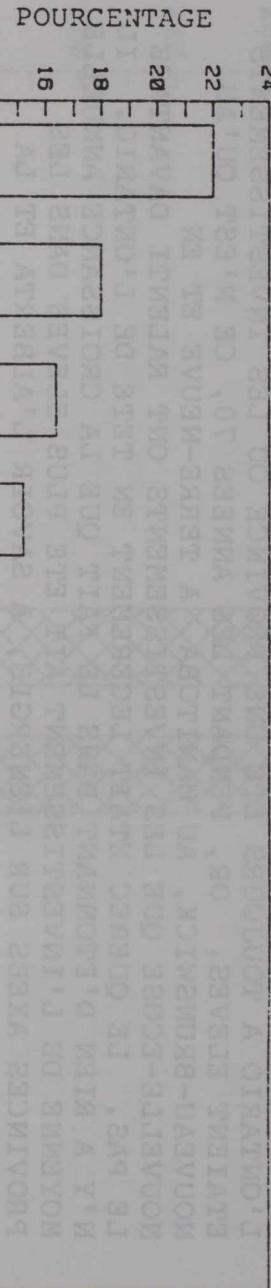
MONTREAL

ANNÉE	INVESTISSEMENT PROVENANT DU SECTEUR PRIVE EN MILLIARDS
1970	547 000
1975	171 200
1978	6 463 000
1979	6 503 300
1980	6 570 400

STATISTIQUE
DU CANADA
INVESTISSEMENT
PROVENANT DU SECTEUR PRIVE

STATISTIQUE
DU CANADASTATISTIQUE
DU CANADASTATISTIQUE
DU CANADA

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE
L'INVESTISSEMENT PRIVE - 1970-1980



ALBERTA
SASKATCHEWAN
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
COLOMBIE-BRITANNIQUE ET TERRITOIRES
QUEBEC
ONTARIO
NOUVEAU-BRUNSWICK
MANITOBA
TERRE-NEUVE
NOUVELLE-ÉCOSSE

T.-N. L.-P.-E. N.-B. N.-S. Q.-C. Ont. Man. Sask. N.-B. C.-B.

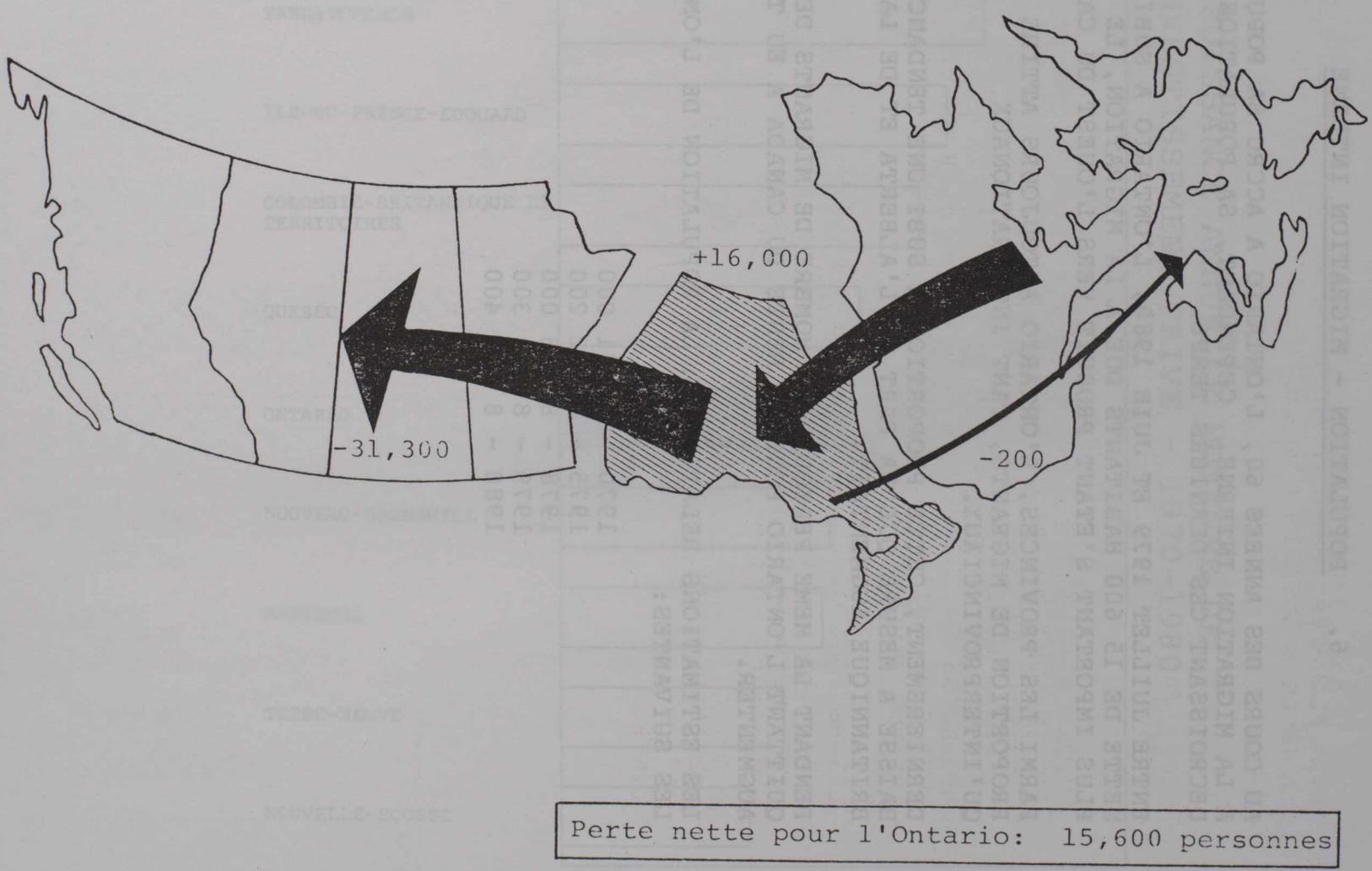
CHOMAGE PROVINCIAL - 1980

6. POPULATION - MIGRATION INTERNE

- AU COURS DES ANNEES 60, L'ONTARIO A ACCRU SA POPULATION GRACE A LA MIGRATION INTERNE. CEPENDANT, SA POPULATION A ETE EN DECROISSANT CES DERNIERS TEMPS.
- ENTRE JUILLET 1979 ET JUIN 1980, L'ONTARIO A SUBI UNE PERTE NETTE DE 15 600 HABITANTS DUE A LA MIGRATION, LE MOUVEMENT LE PLUS IMPORTANT S'ETANT PRODUIT VERS L'OUEST DU CANADA.
- PARMI LES PROVINCES, L'ONTARIO A TOUJOURS ATTIRE UNE FORTE PROPORTION DE MIGRANTS, TANT INTERNATIONAUX QU'INTERPROVINCIAUX.
- DERNIEREMENT, CETTE PROPORTION A SUBI UNE TENDANCE A LA BAISSE A MESURE QUE LA PART DE L'ALBERTA ET DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE AUGMENTAIT.
- PENDANT LA MEME PERIODE, LE NOMBRE DE MIGRANTS DE SORTIE QUITTANT L'ONTARIO POUR LE RESTE DU CANADA A EU TENDANCE A AUGMENTER.
- LES ESTIMATIONS RELATIVES A LA POPULATION DE L'ONTARIO SONT LES SUIVANTES:

1970	-	7 551 000
1975	-	8 172 200
1978	-	8 445 000
1979	-	8 503 300
1980	-	8 570 400

ECHANGE NET DE POPULATION: ONTARIO ET REGIONS
de juillet 1979 à juin 1980

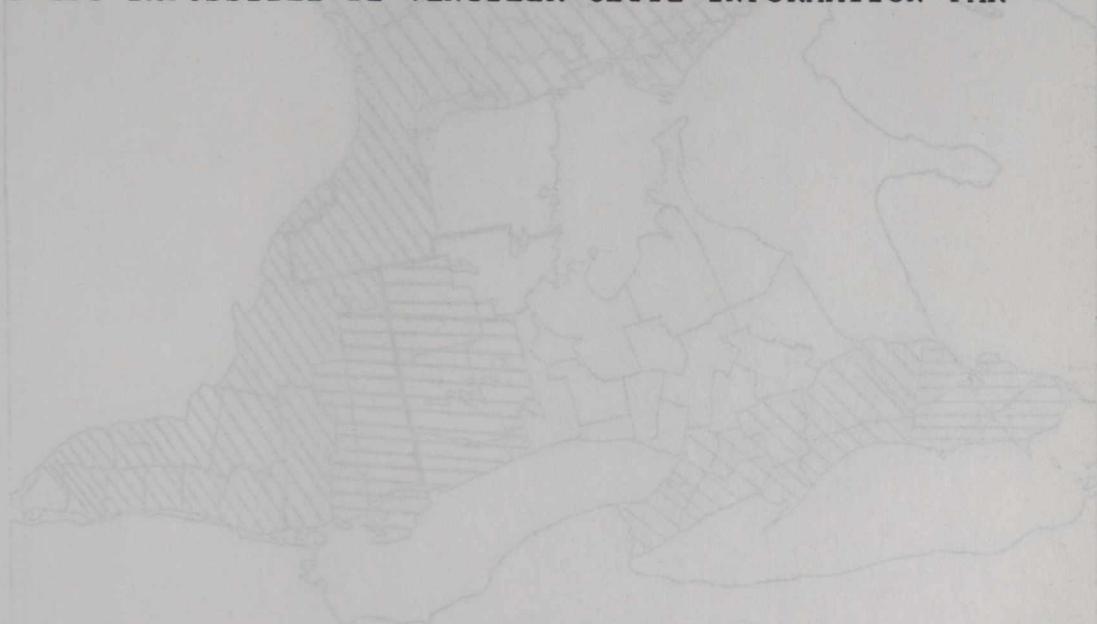


LES TROIS ILLUSTRATIONS SUIVANTES INDIQUENT QUE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DE L'ONTARIO N'A PAS ETE UNIFORME A TRAVERS LA PROVINCE.

CETTE CARTE S'APPLIQUE AU CHOMAGE
CANADA - IMPOT SUR LE REVENU

7. TAUX DE CHOMAGE SELON LES REGIONS DE POPULATION ACTIVE

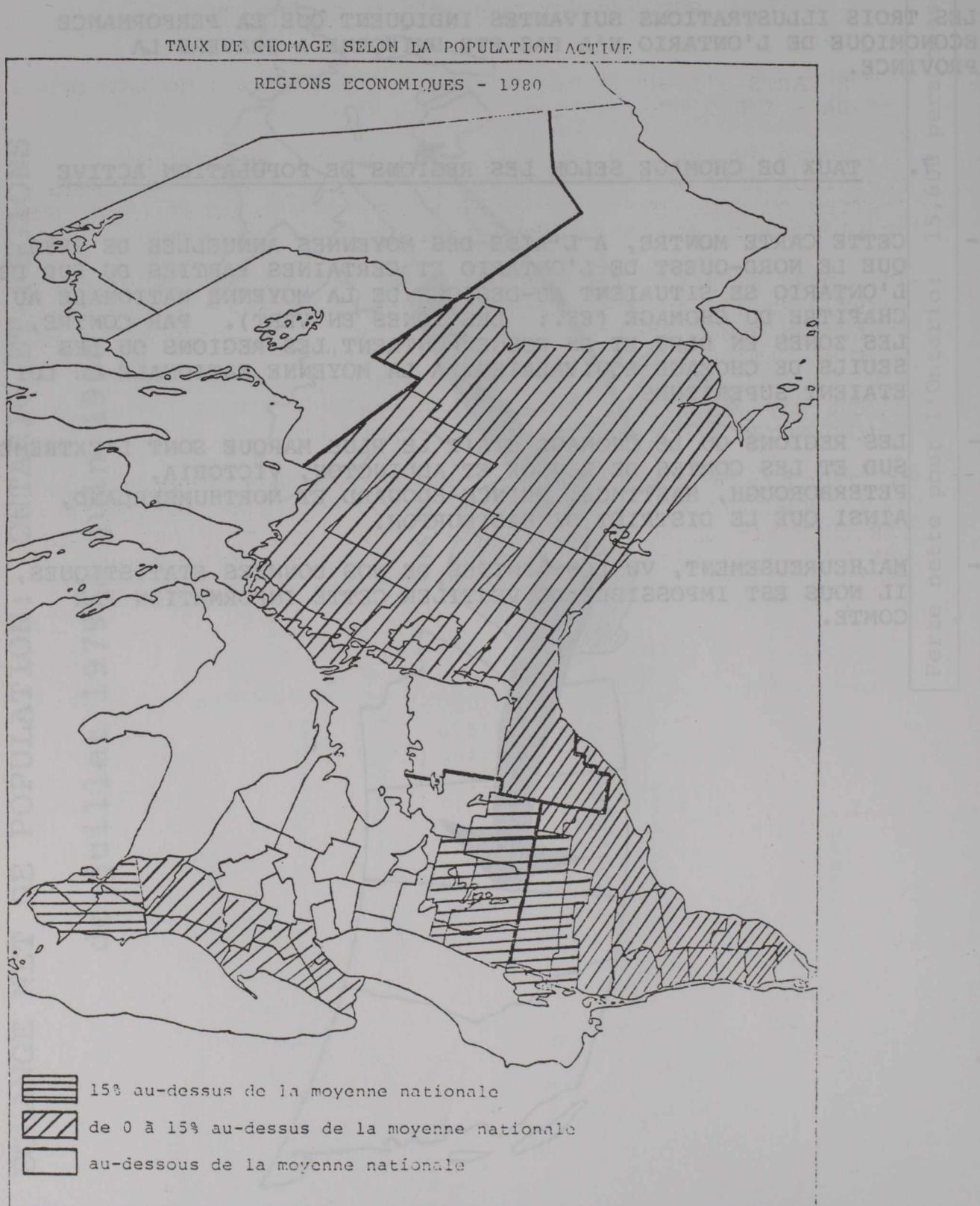
- CETTE CARTE MONTRÉ, A L'AIDE DES MOYENNES ANNUELLES DE 1980, QUE LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO ET CERTAINES PARTIES DU SUD DE L'ONTARIO SE SITUAIENT AU-DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE AU CHAPITRE DU CHOMAGE (EX.: LES ZONES EN VERT). PAR CONTRE, LES ZONES EN BLEU ET EN ROUGE MONTRENT LES REGIONS OU LES SEUILS DE CHOMAGE EQUIVALAIENT A LA MOYENNE NATIONALE OU LUI ETAIENT SUPERIEURS.
- LES REGIONS OU LE CHOMAGE ETAIT LE PLUS MARQUE SONT L'EXTREME SUD ET LES COMTES DE LENNOX ET ADDINGTON, VICTORIA, PETERBOROUGH, HASTINGS, PRINCE-EDOUARD ET NORTHUMBERLAND, AINSI QUE LE DISTRICT DE HALIBURTON.
- MALHEUREUSEMENT, VU LES LIMITES DE NOS DONNEES STATISTIQUES, IL NOUS EST IMPOSSIBLE DE VENTILER CETTE INFORMATION PAR COMTE.



chomage moyen ou moins que la moyenne canadienne

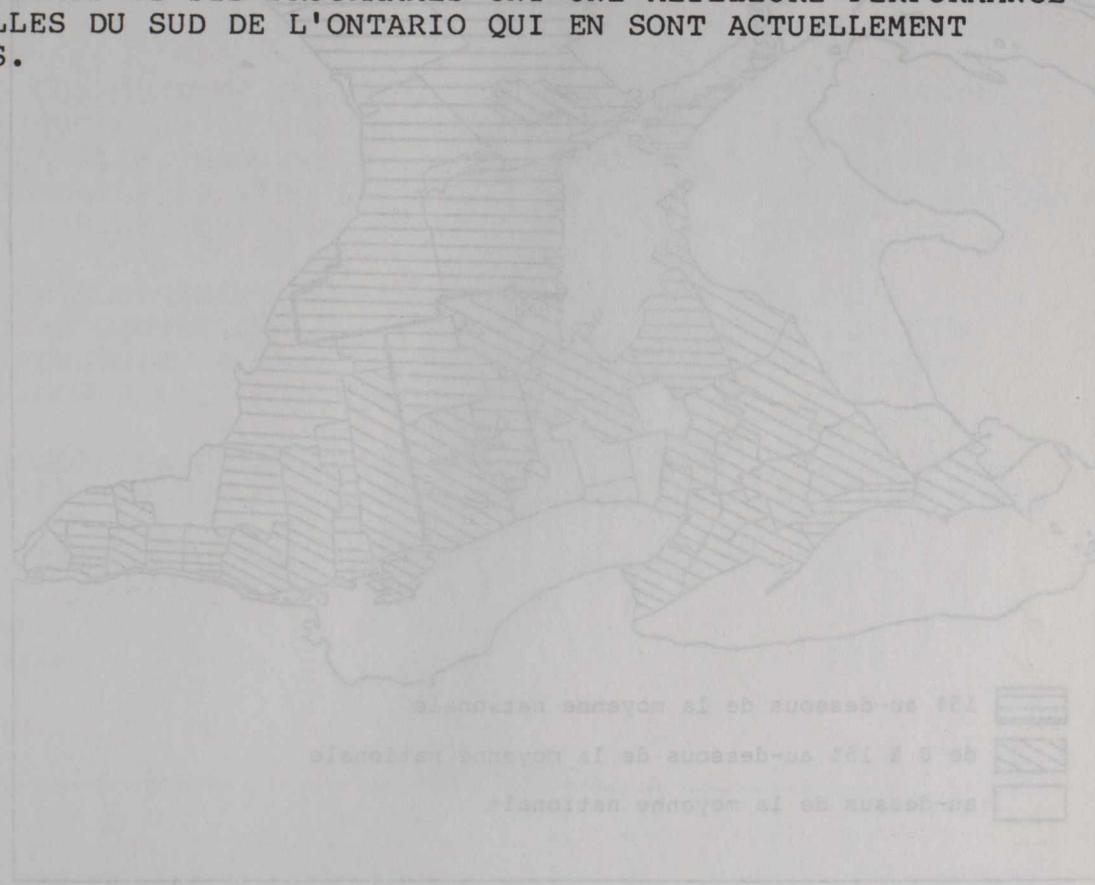
chomage moyen ou plus que la moyenne canadienne

chomage élevé ou plus que la moyenne canadienne

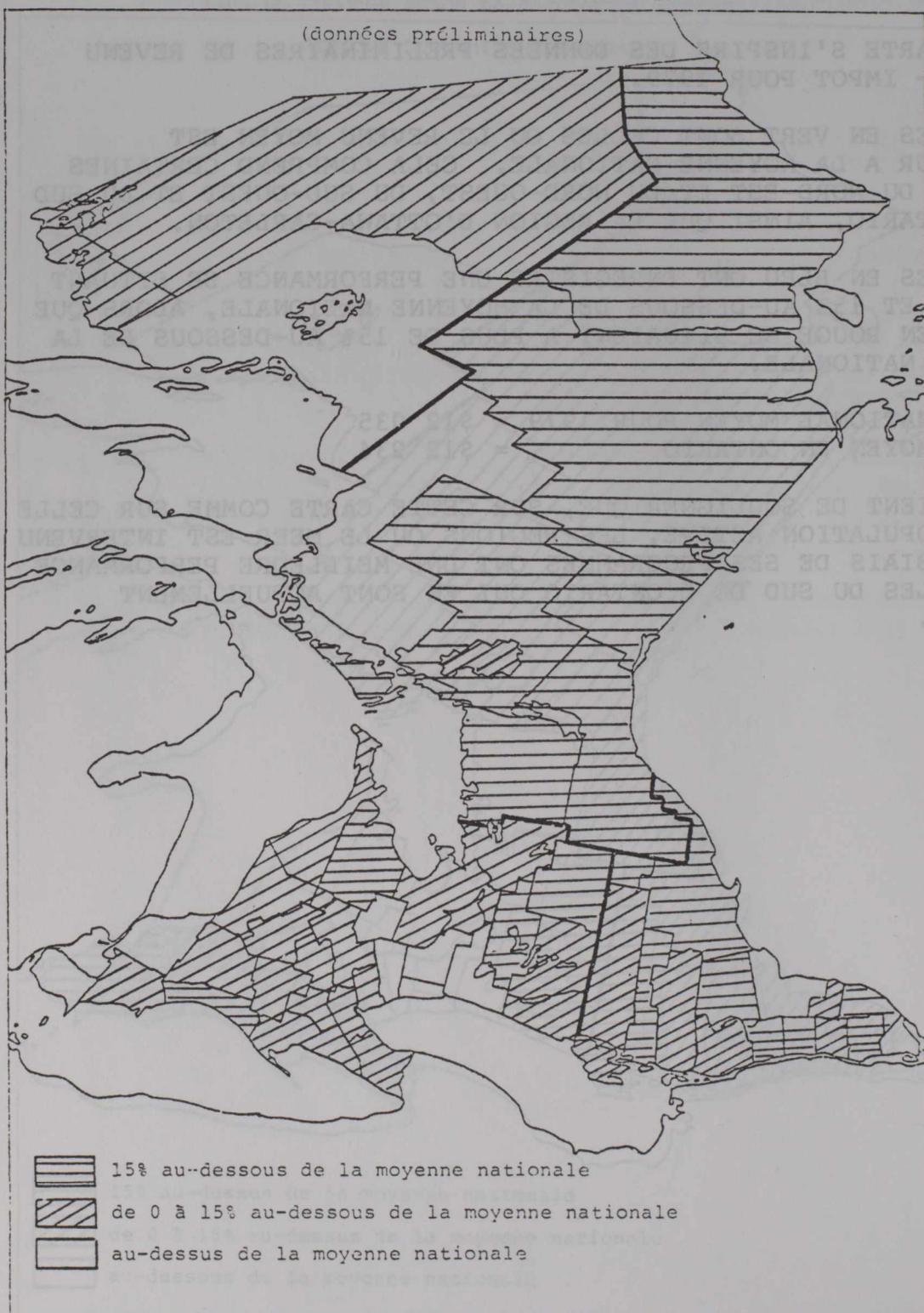


8. REPARTITION DES REVENUS PAR COMTE

- CETTE CARTE S'INSPIRE DES DONNEES PRELIMINAIRES DE REVENU CANADA - IMPOT POUR 1979.
- LES ZONES EN VERT SONT CELLES OU LE REVENU MOYEN EST SUPERIEUR A LA MOYENNE NATIONALE. CELA COMPREND CERTAINES PARTIES DU NORD-EST ET DU NORD-OUEST, DU SUD-OUEST ET DU SUD DE L'ONTARIO, AINSI QUE LA REGION D'OTTAWA-CARLETON.
- LES ZONES EN BLEU ONT ENREGISTRE UNE PERFORMANCE SE SITUANT ENTRE 0 ET 15% AU-DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE, ALORS QUE CELLES EN ROUGE SE SITUAIENT A PLUS DE 15% AU-DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE.
- REVENU NATIONAL MOYEN POUR 1979 = \$12 035
REVENU MOYEN EN ONTARIO = \$12 234
- IL CONVIENT DE SOULIGNER QUE, SUR CETTE CARTE COMME SUR CELLE DE LA POPULATION ACTIVE, LES REGIONS OU LE MEER EST INTERVENU PAR LE BIAIS DE SES PROGRAMMES ONT UNE MEILLEURE PERFORMANCE QUE CELLES DU SUD DE L'ONTARIO QUI EN SONT ACTUELLEMENT EXCLUES.

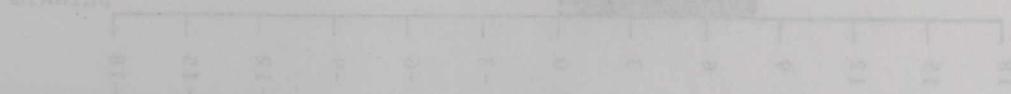


REPARTITION DES REVENUS PAR COMTE
(données préliminaires)

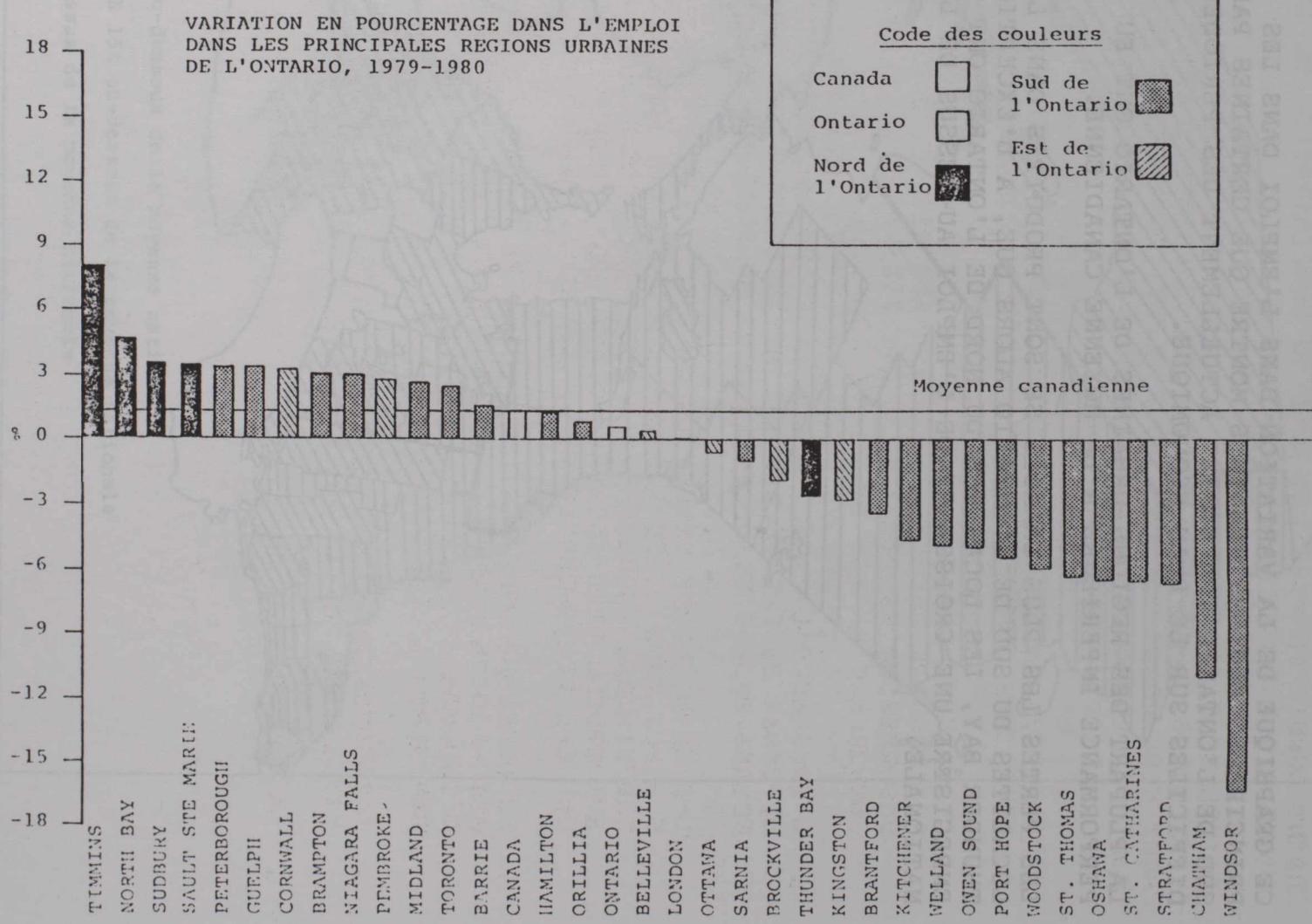


9. VARIATION EN POURCENTAGE DANS L'EMPLOI DANS LES PRINCIPALES REGIONS URBAINES DE L'ONTARIO - 1979-1980

- CE GRAPHIQUE DE LA VARIATION DANS L'EMPLOI DANS LES PRINCIPALES REGIONS URBAINES MONTRÉ QUE CERTAINES PARTIES DU SUD DE L'ONTARIO TRAVERSENT ACTUELLEMENT DES PÉRIODES DIFFICILES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE.
- LA PLUPART DES REGIONS URBAINES DE L'ONTARIO ONT EU UNE PERFORMANCE INFÉRIEURE À LA MOYENNE CANADIENNE.
- LES PERTES LES PLUS GRANDES SE SONT PRODUITES DANS LES LOCALITÉS DU SUD DE L'ONTARIO ALORS QUE, A L'EXCEPTION DE THUNDER BAY, LES LOCALITÉS DU NORD DE L'ONTARIO ONT ENREGISTRÉ UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI AU-DESSUS DE LA MOYENNE NATIONALE.



VARIATION EN POURCENTAGE DANS L'EMPLOI
DANS LES PRINCIPALES REGIONS URBAINES
DE L'ONTARIO, 1979-1980



C. QUESTIONS ET PROBLEMES ECONOMIQUES

- ETANT DONNE CES INDICATEURS ECONOMIQUES, IL SEMBLE QUE L'ONTARIO FRANCHIT LES ANNEES 80 EN EPROUVANT UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES ECONOMIQUES DIFFICILES QUI ONT COMMENCE D'INFLUER SUR LE RYTHME ET LE CARACTERE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE CETTE PROVINCE. CES PROBLEMES, DONT BEAUCOUP SONT COMMUNS AU COEUR INDUSTRIEL DE L'ONTARIO ET DU QUEBEC, SONT LES SUIVANTS: (LE GRAPHIQUE QUI SUIT ILLUSTRE LES FAITS SAILLANTS DES PRINCIPAUX PROBLEMES).
- L'IMPACT DE LA FLAMBEE DES COUTS ENERGETIQUES ET DES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT QUI SE PROFILENT
 - LE RAJUSTEMENT DES FORCES ECONOMIQUES EN FAVEUR DES REGIONS PERIPHERIQUES DU CANADA ALORS QUE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DEVIENT UNE FOIS DE PLUS LE POINT CONVERGENT DE L'ECONOMIE NATIONALE
 - L'INCIDENCE ETENDUE DU COMMERCE INTERNATIONAL ET DE SA DEPENDANCE, PRECISEMENT AU MOMENT OU LES PAYS DU TIERS-MONDE DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS CONCURRENTIELS
 - LES CHANGEMENTS STRUCTURAUX DE L'ECONOMIE ONTARIENNE, SURTOUT DANS LE SUD DE CETTE PROVINCE OU CERTAINES INDUSTRIES, NAGUERE DYNAMIQUES, NOTAMMENT L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET L'EQUIPEMENT AGRICOLE, SEMBLENTE ENTRER DANS UNE ERE DE SERIEUSES DIFFICULTES A LONG TERME
 - LE DEVELOPPEMENT LETHARGIQUE DE RESSOURCES EN MAIN-D'OEUVRE QUALIFIEE POUR LA NOUVELLE GENERATION D'INDUSTRIES A HAUTE TECHNOLOGIE, NECESSAIRES POUR REVIGORER L'ECONOMIE DE L'ONTARIO
 - L'INSUFFISANCE DE L'ACTIVITE EN MATIERE D'EXPLORATION MINIERE EN VUE DE REMPLACER LES VIEILLES MINES EPUISEES
 - LA PERSISTANCE DES DISPARITES INFRAREGIONALES.

QUESTIONS ET PROBLEMES ECONOMIQUES

- IMPACT DE L'ENERGIE
- RAJUSTEMENT DES FORCES ECONOMIQUES
- CONCURRENCE COMMERCIALE
- RECESSION AMERICAINE
- CHANGEMENTS STRUCTURAUX
- BESOIN D'INVESTIR DANS LES SECTEURS A HAUTE TECHNOLOGIE
- PENURIES DE MAIN-D'OEUVRE QUALIFIEE
- EXPLORATION MINIERE INSUFFISANTE
- DISPARITES INFRAREGIONALES

D. NIVEAU COMPARATIF DES PROGRAMMES DU MEER EN ONTARIO

- QUE SIGNifie TOUT CELA PAR RAPPORT AU ROLE DU MEER EN ONTARIO?
- AVANT D'ESSAYER DE REPONDRE A CETTE QUESTION, IL SERAIT SANS DOUte BON D'EXAMINER BRIEvement LE NIVEAU ACTUEL DES FONDS VERSES PAR LE MEER EN ONTARIO, AINSI QUE L'EVOLUTION DES PROGRAMMES AU COURS DES ANNEES 70.
- LE GRAPHIQUE SUIVANT DONNE LES DEPENSES DE PROGRAMMES DU MEER EN 1979-1980, PAR HABITANT ET SELON LA PROVINCE.
- IL CONVIENT DE NOTER QUE LES DEPENSES PAR HABITANT AFFECTEES A L'ONTARIO SONT LES MOINS ELEVEES (\$3,38 PAR HABITANT). LES DEPENSES REELLES DE \$28,9 MILLIONS OCCUPAIENT LE TROISIEME RANG A PARTIR DU NIVEAU LE PLUS BAS.
- LE GROS DES DEPENSES EN ONTARIO A ETE AFFECTE AU NORD ET A L'EST DE CETTE PROVINCE.
- LES DEPENSES DU MEER EN 1981-1982 SERONT DE \$55,7 MILLIONS*, DE SORTE QUE LA POSITION RELATIVE DE CETTE PROVINCE EN SERA LEGEREMENT AMELIOREE.

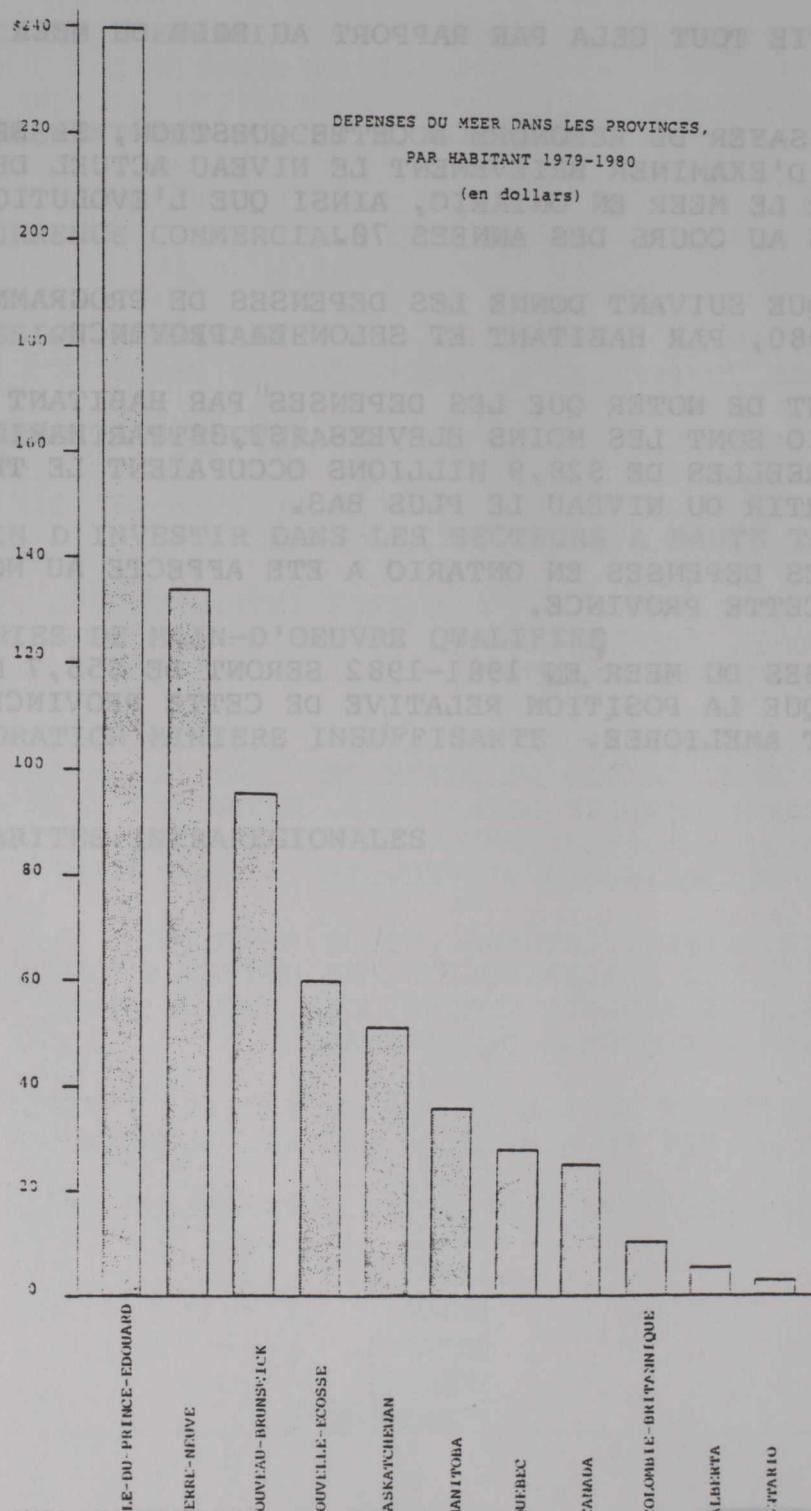
GESTION DES FORETS
PATES ET PAPIERS
EST DE L'ONTARIO
AMENAGEMENT RURAL DU NORD

CES INITIATIVES DE PROGRAMMES REPLETENT UNE APPROCHE PLUS CREATRICE ET PLUS SOUPLE, LAQUELLE PERMET AU MEER DE S'ATTaQUER AUX PROBLEMES REGIONAUX ET D'AMPLIER LES POSSIBILITES D'UNE MANIERE GLOBALE. EN OUTRE, LES PATES ET PAPIERS, L'EST DE L'ONTARIO ET L'AMENAGEMENT RURAL DU NORD SONT DES PROGRAMMES QUI REPLETENT EGALEMENT L'UTILISATION CROISSANTE DE PROGRAMMES DE SUBVENTIONS EN VUE DE STIMULER LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE ET LA CREATION D'EMPLOIS.

ON PREVOIT QUE CES PROGRAMMES DE L'Avenir CONTINUERONT DANS CETTE VOTe ET METTRONT L'ACCENT SUR LA STIMULATION DES INVESTISSEMENTS DE GRANDE IMPORTANCE.

LA L.S.D.R. A CONTINUE DE REPONDRE A UNESOINS INDUSTRIELS DANS LE NORD DE L'ONTARIO ET DANS LA REGION DE LA VALLEE SUPERIEURE DES SOUTOUAIS.

* IL S'AGIT ICI DU NIVEAU DE REFERENCE DU MINISTÈRE AUX FINS DE PLANIFICATION SEULEMENT.



E. L'EVOLUTION DES PROGRAMMES DU MEER

- L'ACCENT DES PROGRAMMES DU MEER EN ONTARIO DECOULANT DE L'ECD A EVOLUE DEPUIS 1974.
- LES PREMIERES ENTENTES AUXILIAIRES ETAIENT SURTOUT RELIEES AUX BESOINS DE L'INFRASTRUCTURE DE BASE ET VISAIENT DES PROJETS PARTICULIERS:
 - CORNWALL
 - DRYDEN
 - NORD-OUEST DE L'ONTARIO
- L'ENTENTE AUXILIAIRE PROVISOIRE SUR LES TERRES SEPTENTRIONALES A ETE UNE PREMIERE EXPERIENCE A L'EGARD DE LA PROGRAMMATION RELATIVE AUX INDIENS
- LA NATURE DES ENTENTES AUXILIAIRES A ENSUITE EVOLUE VERS LES ENTENTES THEMATIQUES
 - LOCALITES A INDUSTRIE UNIQUE
 - RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET RURALES
 CES ENTENTES VISAIENT TOUJOURS DES PROJETS BIEN PRECIS TOUT EN REPONDANT AUX BESOINS DE DEVELOPPEMENT A LONG TERME
- L'ETAPE LA PLUS RECENTE A VU L'ACCENTUATION CROISSANTE DES ENTENTES CONTENANT DES PROGRAMMES PLUS GENERAUX. CELLES-CI VISENT A ATTENUER LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT ET A STIMULER LES POSSIBILITES DANS CERTAINS SECTEURS INDUSTRIELS ET DANS DES REGIONS GEOGRAPHIQUES ENTIERES
 - GESTION DES FORETS
 - PATES ET PAPIERS
 - EST DE L'ONTARIO
 - AMENAGEMENT RURAL DU NORD
 CES INITIATIVES DE PROGRAMMES REFLETTENT UNE APPROCHE PLUS CREATRICE ET PLUS SOUPLE, LAQUELLE PERMET AU MEER DE S'ATTAQUER AUX PROBLEMES REGIONAUX ET D'ABORDER LES POSSIBILITES D'UNE MANIERE GLOBALE ET INTEGREE
- LES PATES ET PAPIERS, L'EST DE L'ONTARIO ET L'AMENAGEMENT RURAL DU NORD SONT DES PROGRAMMES QUI REFLETTENT EGALLEMENT L'UTILISATION CROISSANTE DE PROGRAMMES DE SUBVENTIONS EN VUE DE STIMULER LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE ET LA CREATION D'EMPLOIS
- ON PREVOIT QUE LES PROGRAMMES DE L'AVENIR CONTINUERONT DANS CETTE VOIE ET METTRONT L'ACCENT SUR LA STIMULATION DES INVESTISSEMENTS DE GRANDE IMPORTANCE
- LA L.S.D.R. A CONTINUE DE REPONDRE AUX BESOINS INDUSTRIELS DANS LE NORD DE L'ONTARIO ET DANS LA REGION DE LA VALLEE SUPERIEURE DE L'OUTAOUAIS.

F. ORIENTATIONS DE LA FUTURE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

- ETANT DONNE LA SITUATION ECONOMIQUE, IL DEVIENT DE PLUS EN PLUS EVIDENT QUE L'ECONOMIE ONTARIENNE A NON SEULEMENT BESOIN QUE L'ON CONTINUE DE S'EFFORCER A REDUIRE LES DISPARITES REGIONALES, MAIS QU'IL FAUDRA EGALLEMENT ENTREPRENDRE UN PROCESSUS DE RAJUSTEMENT INDUSTRIEL. CELA S'AVERE NECESSAIRE AFIN QU'ELLE PUISSE S'ADAPTER AUX CONDITIONS CHANGEANTES DU COMMERCE INTERNATIONAL ET TIRER PROFIT DE LA NOUVELLE ORIENTATION ENERGETIQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE.
- HUIT OBJECTIFS GENERAUX PEUVENT ETRE DEGAGES AU CHAPITRE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL EN ONTARIO (VOIR LE TABLEAU SUIVANT):
 - i) CONTINUER A APPUYER LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LE NORD DE L'ONTARIO, SURTOUT EN CE QUI A TRAIT AUX MINES, AU TOURISME ET AUX INDUSTRIES SECONDAIRES QUI PEUVENT CONTRIBUER POUR BEAUCOUP A INCITER LES HABITANTS DE CETTE REGION A "CHOISIR DE RESTER";
 - ii) CONTINUER A APPUYER LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS L'EST DE L'ONTARIO, SURTOUT DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE, DE LA FORESTERIE, DU TOURISME ET DES INDUSTRIES A FORTE TECHNOLOGIE;
 - iii) ACCROITRE L'APPUI CONSENTE AU TITRE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES AUTOCHTONES;
 - iv) FAVORISER LE RAJUSTEMENT INDUSTRIEL DU SECTEUR MANUFACTURIER DANS TOUTE LA PROVINCE DE L'ONTARIO;
 - v) RECOURLIR AUX OUTILS DE DEVELOPPEMENT D'UNE MANIERE PLUS DISCRETIONNAIRE ET PLUS SOUPLE;
 - vi) BATIR SUR LES POINTS FORTS ET LES AVANTAGES COMPARATIFS DES REGIONS DE L'ONTARIO;
 - vii) OEUVRER EN VUE D'UNE APPLICATION MIEUX COORDONNEE DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FEDERAL DANS LA MESURE OU ILS TOUCHENT LE DEVELOPPEMENT REGIONAL;
 - viii) INCITER LES LOCALITES A PARTICIPER DAVANTAGE A L'IDENTIFICATION DES PROGRAMMES ET DES PRIORITES.
- DANS LE NORD ET DANS L'EST DE L'ONTARIO, ON DEVRAIT CONTINUER DE METTRE L'ACCENT SUR L'INCITATION A "CHOISIR DE RESTER" GRACE A LA DIVERSIFICATION ET A LA CROISSANCE DES ECONOMIES REGIONALES, PARTICULIEREMENT DANS LES SECTEURS DES RICHESSES NATURELLES, DE LA FABRICATION ET DU TOURISME.

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL EN ONTARIO**1. DEVELOPPEMENT DU NORD DE L'ONTARIO****2. DEVELOPPEMENT DE L'EST DE L'ONTARIO****3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES AUTOCHTONES****4. RAJUSTEMENT INDUSTRIEL****5. UTILISATION D'OUTILS DISCRETIONNAIRES ET SOUPLES****6. CONSTRUIRE SUR LES POINTS FORTS ET LES AVANTAGES****7. PROGRAMMATION FEDERALE COORDONNEE****8. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE**

- DANS LE SUD DE L'ONTARIO, LES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DEVRAIENT S'ARTICULER AUTOUR DE DEUX OBJECTIFS PRECIS:
 - i) AIDER LA BASE MANUFACTURIERE A S'AJUSTER A L'ACTIVITE ENTRAINANT UNE PLUS FORTE PRODUCTIVITE ET FAISANT APPEL A UNE PLUS GRANDE TECHNOLOGIE, ET ii) AIDER LE SECTEUR MANUFACTURIER A TIRER PROFIT DES GRANDS PROJETS ENERGETIQUES AILLEURS AU PAYS. L'AIDE VISANT LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT A LONG TERME DEVRAIT EGALLEMENT ETRE ENVISAGEE POUR LES LOCALITES DU SUD DE L'ONTARIO QUI SONT PARTICULIEREMENT VULNERABLES AU RAJUSTEMENT INDUSTRIEL.
- POUR CE QUI EST DE CES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT, IL APPARAIT EN CLAIR QUE LE MEER DEVRA SONGER A ETENDRE, DE FACON SELECTIVE, SES PROGRAMMES MINISTERIELS AU CENTRE ET AU SUD DE L'ONTARIO AFIN D'AIDER AU PROCESSUS DE RAJUSTEMENT INDUSTRIEL ET COMMUNAUTAIRE.
- LE GROS DES EFFORTS AU CHAPITRE DU DEVELOPPEMENT ET DU RAJUSTEMENT DE L'ONTARIO DEVRAIT ETRE ORIENTE VERS LA STIMULATION ET L'APPUI DES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS DU SECTEUR PRIVE. DANS BIEN DES CAS, IL N'Y MANQUE QUE LE ROLE DE CATALYSEUR QUE POURRAIT JOUER LE SECTEUR PUBLIC. ON POURRAIT Y ARRIVER EN Y INJECTANT DES SOMMES D'ARGENT ET EN APPUYANT L'INFRASTRUCTURE. IL Y AURAIT PEUT-ETRE LIEU DE FOURNIR DE L'AIDE D'UNE MANIERE FORTEMENT DISCRETIONNAIRE, PARALLELEMENT AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO PAR LE BIAIS DU PROGRAMME BILD, ANNONCE DERNIEREMENT.
- L'UN DES DOMAINES DU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT QUI NECESSITE UNE ATTENTION EST LE RAJUSTEMENT SOCIAL. DE NOMBREUSES REGIONS DE L'ONTARIO CONTINUENT D'AVOIR UNE INFRASTRUCTURE SOCIALE RELATIVEMENT FAIBLE ET SOUFFRENT D'UN MANQUE DE COMMODITES DE LA VIE QUI NUIT A LA QUALITE DE VIE DE LEURS HABITANTS ET A L'APTITUDE D'ATTIRER ET DE GARDER UNE POPULATION ACTIVE STABLE. CERTAINS PROBLEMES EN PARTICULIER DOIVENT AUSSI ETRE REGLES EN VUE D'AIDER LES AUTOCHTONES A TIRER PROFIT DES POSSIBILITES LATENTES DE DEVELOPPEMENT.

G. PRIORITES FUTURES AU TITRE DES PROGRAMMES DU MEER EN ONTARIO*

SI L'ON TRADUIT CES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT EN NOUVEAUX PROGRAMMES POUR LES PROCHAINES ANNEES, IL S'EN DEGAGE CINQ NOUVELLES POSSIBILITES DE PROGRAMMES:

DANS LE NORD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, ON DEVRAIT CONTINUER DE METTRE EN PLACE UNE INITIATION A "CHOISIR DE RESTER" GRACE A LA DIVERSIFICATION ET A LA CROISSANCE DES ECONOMIES REGIONALES, PARTICULIEREMENT DANS LES SECTEURS DES RICHESSES NATURELLES, DE LA FABRICATION ET DU TOURISME.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES

- IL S'AGIT D'UN PROJET INNOVATEUR CONCU EN VUE DE S'ATTAQUER AUX BESOINS DE RAJUSTEMENT INDUSTRIEL DE L'ONTARIO, PARTICULIEREMENT CEUX RELIES AUX INDUSTRIES ANCIENNES ET DESUETES. CETTE INITIATIVE ENTRAINERA DES SUBVENTIONS FORTEMENT DISCRETIONNAIRES EN VUE DE STIMULER LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER. IL VISE A RELEVER LA COMPETITIVITE, A ACCROITRE LA PRODUCTIVITE ET A INTRODUIRE DE NOUVELLES TECHNIQUES.
- CES SUBVENTIONS SERAIENT CONCENTREES DANS DES SECTEURS DETERMINES ET DANS DES LOCALITES CHOISIES OU ZONES D'ENTREPRISES. CES ZONES SERAIENT SITUÉES DANS DES CENTRES URBAINS OU GROUPES DE CENTRES OU LE BESOIN D'INVESTIR A ETE RECONNUS MAIS OU LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EST ENCORE BON. A LONG TERME, CETTE INITIATIVE EST CENSEE RENFORCER LA BASE MANUFACTURIERE DE L'ONTARIO ET AIDER, PAR CONSEQUENT, A CREER DES EMPLOIS AU PROFIT DE L'ECONOMIE CANADIENNE TOUT ENTIERE.
- AU SEIN DE LA PROVINCE, ON PEUT S'ATTENDRE QUE CE PROGRAMME RENFORCERA LE NOUVEAU PROGRAMME DE RAJUSTEMENT INDUSTRIEL DE \$350 MILLIONS DU GOUVERNEMENT FEDERAL EN PREVOYANT UNE AIDE A LONG TERME; IL VIENDRA EGALLEMENT COMPLETER LE PROGRAMME BILD DE L'ONTARIO.

MINES

- L'EXPLORATION MINIERE EN ONTARIO TRAINE DE L'ARRIERE, SURTOUT DANS LES REGIONS TRADITIONNELLEMENT MARQUEES PAR LA FAIBLE CROISSANCE. CE PROGRAMME FAVORISERA DONC UN REGAIN D'ACTIVITE LA OU IL EXISTE UN POTENTIEL PROMETTEUR. IL EST AUSSI CONCU POUR ENCOURAGER L'INDUSTRIE PRIVEE A S'ENGAGER ACTIVEMENT DANS L'EXPLOITATION MINIERE LA OU IL EXISTE UN POTENTIEL RECONNUS ET A PROFITER DES POSSIBILITES DECOULANT DES RESSOURCES ENERGETIQUES. CES PROGRAMMES COMPRENDRONT VRAISEMBLABLEMENT CERTAINS PROJETS D'ARPENTAGE MINIER ET GEOSCIENTIFIQUE EN VUE DE FOURNIR DES DONNEES NOUVELLES ET A JOUR SUSCEPTIBLES DE STIMULER LES ACTIVITES MINIERES ET RELIEES AU DEVELOPPEMENT DES HYDROCARBURES.

* LES OBSERVATIONS RELATIVES AUX FUTURS PROGRAMMES, CONTENUES DANS LES PRESENTES NOTES, NE SONT QUE PRELIMINAIRES ET NE DOIVENT PAS ETRE CONSIDERES COMME DES PLANS APPROUVES.

L'ARDA SPECIAL

- CONCU EN VUE DE CREER DES EMPLOIS POUR LES AUTOCHTONES, D'AMELIORER LES REVENUS DECOULANT DES ACTIVITES DE PREMIERE FABRICATION ET D'ENCOURAGER LES INDIENS INSCRITS ET NON INSCRITS AINSI QUE LES METIS A SE LANCER DANS DES ENTREPRISES COMMERCIALES. CE PROGRAMME REOND PARTICULIEREMENT AU BESOIN DE SURMONTER CERTAINES DISPARITES REGIONALES AU SEIN DE LA PROVINCE ET DE DIRIGER LA PROGRAMMATION VERS LES REGIONS ET LES GROUPES DE POPULATION LES PLUS DEMUNIS. VU QUE L'ONTARIO POSSEDE LA PLUS FORTE PROPORTION D'AUTOCHTONES DE TOUTES LES PROVINCES, CE PROGRAMME REVET UNE IMPORTANCE ENCORE PLUS ACCENTUEE. IL ASSURERA UNE GRANDE VISIBILITE AU GOUVERNEMENT FEDERAL PUISQUE LE MINISTERE A L'INTENTION DE LE METTRE EN OEUVRE.

TOURISME

- CE PROGRAMME DOIT SON IMPORTANCE AU FAIT QUE LE TOURISME CONSTITUE LE DEUXIEME SECTEUR VITAL DE L'ONTARIO. VU LE FLECHISSEMENT DE L'ACTIVITE MANUFACTURIERE, UN SECTEUR TOURISTIQUE FORT ET EN PLEIN ESSOR PEUT AVOIR UNE FORTE INCIDENCE SUR LA DIVERSIFICATION ET LE RENFORCEMENT DE L'ECONOMIE ONTARIENNE. LA CREATION D'EMPLOIS EST CENSEE CONSTITUER UN ELEMENT DE TAILLE DANS UNE ENTENTE DE CE GENRE, LAQUELLE SERAIT CONCUE EN VUE DE DEVELOPPER ET D'ETENDRE LE TOURISME DANS DES ZONES TOURISTIQUES DETERMINEES ET DANS DES LOCALITES SITUÉES DANS LES REGIONS DE L'ONTARIO DONT LA PERFORMANCE EST INFÉRIEURE. CE PROGRAMME VISERAIT ÉGALEMENT A AMELIORER ET A CREER DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES AFIN D'ATTRIRER UNE CLIENTELE INTERNATIONALE CROISSANTE DANS LES MARCHES TRADITIONNELS ET NOUVEAUX. SOUS CE DERNIER RAPPORT, CE PROGRAMME POURRAIT CONTRIBUER POUR BEAUCOUP A AMELIORER DIRECTEMENT LA BALANCE COMMERCIALE DU CANADA.

CORRIDOR DU CENTRE DE L'ONTARIO

- UNE AUTRE INITIATIVE POSSIBLE CONSISTERAIT A S'ATTAQUER AUX BESOINS DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE CORRIDOR DU CENTRE DE L'ONTARIO, REGION A FAIBLE CROISSANCE ENGLOBANT LES COMTES DE HURON, BRUCE, GREY, MUSKOKE, PARRY SOUND, VICTORIA, PETERBOROUGH ET HALIBURTON. CE PROGRAMME EN SERAIT ESSENTIELLEMENT UN AXE SUR LA "REGION" ET COMPRENDRAIT PLUSIEURS SECTEURS TELS QUE LES FORETS, LES MINES, L'AGRICULTURE, LE TOURISME, LES PETITES ENTREPRISES; IL SERAIT CONCU EN VUE DE FAVORISER LA STABILISATION ET LE DEVELOPPEMENT DE CETTE REGION.

L.S.D.R.

- AUCUN CHANGEMENT N'EST PREVU DANS LE STYLE DES PROGRAMMES DE LA L.S.D.R., MEME SI CERTAINES MODIFICATIONS AU CHAPITRE DES FRONTIERES SE REVELERONT SANS DOUTE NECESSAIRES A LA SUITE DE L'EVALUATION DE CE PROGRAMME A L'ECHELLE NATIONALE.



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

L'ARDA SPÉCIAL

CONÇU EN VUE DE CRÉER DES EMPLOIS POUR LES JEUNES D'AUJOURD'HUI, LES TRÉVENS DÉCOULANT DE LA PRODUCTION ET D'ENCOURAGER LES INDUSTRIES AINSI QUE LES MÉTIERS COMMERCIAUX, CE PROGRAMME REPOSE SUR LE SUJET DE CERTAINES DISPARITÉS DE LA PROVINCE ET DE DIRIGER LA PROGRAMMATION DES GROUPES DE POPULATION DES PLUS FOSSILES LA PLUS FORTE PROPORTION DANS LES PROVINCES, CE PROGRAMME PEUT UNE FOIS ÊTRE ACCOMPLI. IL ASSURERA UNE GRANDE VISIBILITÉ AU GOUVERNEMENT FEDERAL PUISQUE LE MINISTÈRE A L'INTENTION DE LE METTRE EN ŒUVRE.

TOURISME

CE PROGRAMME DOIT SON IMPORTANCE AU FAIT QUE LE TOURISME CONSTITUE LE DEUXIÈME SECTEUR VITAL DE L'ONTARIO. VU LE PLEIN DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ MANUFACTURIÈRE, UN SECTEUR TOURISTIQUE FORTE ET EN PLEIN ESSOR PEUT FAIRE UNE FORTE INCARCÉRATION SUR LA DIVERSIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ONTARIENNE.

CONSIDÉRER UN ÉLÉMENT TEL QU'UN PROGRAMME D'EMPLOIS EST CENSE SERAIT CONCURRENTIEL AVEC LA PLUPART DES AUTRES ET D'ÉTENDRE LE MÊME DANS DES ZONES TOURISTIQUES DONT LA

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Ron H. Marshall, Assistant Deputy Minister (Ontario Region);

Mr. David C. Graham, Director General, Planning and Development;

Mr. David C. Dallimore, Director, Strategic Planning.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Ron H. Marshall, sous-ministre adjoint (Région de l'Ontario);

M. David C. Graham, directeur général, Planification et développement;

M. David C. Dallimore, directeur, Planification et stratégie.

CORRIDOR DU CENTRE DE L'ONTARIO

UNE AUTRE INITIATIVE POSSIBLE CONSISTERAIT A S'ATTACHER AUX BESOINS DE TRANSPORT RURAL DANS LE CORRIDOR DU CENTRE DE L'ONTARIO, RÉGION À FAIBLE CROISSANCE ENCLAVANT LES COMTES DE MURON, BUCHANAN, MINDOKA, PARRY SOUND, VICTORIA, PETERBOROUGH ET SAULT STE. MARIE. CE PROGRAMME SE SERAIT ESSENTIELLEMENT BASE SUR LA "REGION" ET COMPRENDRAIT PLUSIEURS SECTEURS TELS QUE LES FORETS, LES MINES, L'AGRICULTURE, LA CONSTRUCTION, LES PETITES ENTREPRISES; IL SERAIT CONÇU DE FAÇON DE FAUCONNER LA DÉVELOPPIGATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE CE CORRIDOR.

L.S.D.R.

AUCUN CHANGEMENT N'EST VÉDU DANS LE STYLE DES PROGRAMMES DE LA L.S.D.R., SEULES DES PETITES MODIFICATIONS AU CHAPITRE DES FRONTIÈRES SE REVÉLERAIENT ABSOLUMENT NÉCESSAIRES A LA SUITE DE L'ÉVALUATION DE CE PROGRAMME PAR LA PARTIE NATIONALE.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 21

Tuesday, March 31, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 21

Le mardi 31 mars 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department (Prairie Farm Rehabilitation Administration) under
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

APPEARING:

Mr. Russell MacLellan,
Parliamentary Secretary to the Minister
of Regional Economic Expansion

WITNESSES:

(See back cover)

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère
(Administration de réhabilitation des Prairies) sous la
rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE

COMPARAÎT:

M. Russell MacLellan,
secrétaire parlementaire du ministre
de l'Expansion économique régionale

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT*Chairman:* Mr. Irénée Pelletier*Vice-Chairman:* Mr. Brian TobinCOMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE*Président:* M. Irénée Pelletier*Vice-président:* M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Althouse
 Bachand
 Baker (*Gander-Twillingate*)
 Beauchamp-Niquet (Mrs.)

Bujold
 Côté (Mrs.)
 Cyr
 Darling
 Hargrave

Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*)
 Hovdebo
 Howie
 Korchinski

Lapointe (*Beauce*)
 Lonsdale
 MacLellan
 Neil
 Towers—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Tuesday, March 31, 1981:

Mr. Baker (*Gander-Twillingate*) replaced Mr. Foster;
 Mr. Neil replaced Mr. King;
 Mr. Towers replaced Mr. Corbett;
 Mr. Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*) replaced Mr. Dantzer;
 Mr. Korchinski replaced Mr. Gass.

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le mardi 31 mars 1981:

M. Baker (*Gander-Twillingate*) remplace M. Foster;
 M. Neil remplace M. King;
 M. Towers remplace M. Corbett;
 M. Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*) remplace M. Dantzer;
 M. Korchinski remplace M. Gass.

MINUTES OF PROCEEDINGS**TUESDAY, MARCH 31, 1981**

(27)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 3:40 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Baker (*Gander-Twillingate*), Cyr, Hargrave, Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*), Hovdebo, Howie, Korchinski, Neil, Pelletier, Tobin and Towers.

Other Members present: Messrs. Harquail and Mayer.

Appearing: Mr. Russell MacLellan, Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Jim D. Collinson, Assistant Deputy Minister, Western Region; Dr. Harry M. Hill, Director General, Prairie Farm Rehabilitation Administration.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17*).

On Vote 1.

The Parliamentary Secretary, with the witnesses, answered questions.

On motion of Mr. Hargrave, seconded by Mr. Neil, it was resolved,—That the Committee print 1,500 additional copies of today's Minutes of Proceedings and Evidence.

At 5:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

The Chairman: Gentlemen, do you have a statement we go straight on to the questioning?

Mr. Jim D. Collinson (Assistant Deputy Minister, Western Region, Department of Regional Economic Expansion) Straight to questioning. Mr. Chairman.

The Chairman: Okay. I have on my list four members: Mr. Hargrave, Mr. Hamilton, Mr. Towers and Mr. Althouse. Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Thank you very much, Mr. Chairman. As I always have much pleasure in doing whenever we have the PFR agency before us, through you, Mr. Chairman, I would like to once again give a very warm welcome both to Mr. Collinson and to Dr. Harry Hill. I echo the parliamentary secretary's comment about the fact that the PFR as a federal agency always enjoys a very high profile. That is widely known and I think it is appropriate that we remind ourselves about that from time to time. The fact that we only see some parts of the agency, I think makes their appearance little less than complete so as to be from here again.

PROCÈS-VERBAL**LE MARDI 31 MARS 1981**

(27)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h 40 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Baker (*Gander-Twillingate*), Cyr, Hargrave, Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*), Hovdebo, Howie, Korchinski, Neil, Pelletier, Tobin et Towers.

Autres députés présents: MM. Harquail et Mayer.

Comparaît: M. Russell MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Jim D. Collinson, sous-ministre adjoint, région de l'Ouest; M. Harry M. Hill, directeur général, Administration de réhabilitation des Prairies.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no. 17*).

Crédit 1.

Le secrétaire parlementaire répond aux questions avec l'aide des témoins.

Sur motion de M. Hargrave, appuyé par M. Neil, il est décidé,—Que le Comité fasse imprimer 1,500 exemplaires additionnels des procès-verbaux et témoignages de la séance d'aujourd'hui.

A 17h 15, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Le secrétaire: D'accord. J'ai donc sur ma liste quatre membres: M. Hargrave, M. Hamilton, M. Towers et M. Althouse. Monsieur Hargrave, vous avez la parole.

M. Hargrave: Merci beaucoup, monsieur le président. C'est toujours un plaisir pour moi de venir témoigner devant le Service de rétablissement agricole des Prairies, en particulier chaleureusement M. Collinson et M. Harry Hill. Chaleureusement, le secrétaire parlementaire l'a dit, je répéterai que ce service a toujours joué d'une excellente réputation. C'est une chose connue, et je crois qu'il est pertinent que nous le rappelions de temps en temps. Puisque vous ne trouvez qu'une fois sur deux, je suppose, votre comparution n'est d'autant plus d'importance pour nous et je suis très heureux de vous servir.

Enfin, monsieur le président, si je dis mal les choses,

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, March 31, 1981

• 1541

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Gentlemen, we have the pleasure of having with us today the parliamentary secretary to the minister and the PFRA officials who will be introduced to you later on by the parliamentary secretary.

Nous continuons aujourd'hui les délibérations sur le crédit numéro 1 de l'Expansion économique régionale.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE

A—Ministère

Credit 1 ^{er} —Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement	\$78,177,400
---	--------------

Le président: Sans plus tarder, je demanderais au secrétaire parlementaire de bien vouloir nous présenter les témoins d'aujourd'hui.

Mr. Russell MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman.

It is a pleasure today to have before the committee the PFRA which I think is probably one of the most respected government institutions in western Canada. With us today to represent the PFRA are Mr. Jim Collinson, the Assistant Deputy Minister for the Western Region, and Mr. Harry Hill, the Director of the PFRA.

The Chairman: Gentlemen, do you have a statement, or can we go straight on to the questioning?

Mr. Jim D. Collinson (Assistant Deputy Minister for the Western Region, Department of Regional Economic Expansion): Straight to questioning, Mr. Chairman.

The Chairman: Okay. I have on my list four names, Mr. Hargrave, Mr. Hamilton, Mr. Towers and Mr. Althouse. Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Thank you very much, Mr. Chairman. As I always have much pleasure in doing whenever we have the PFRA agency before us, through you, Mr. Chairman, I would like to once again give a very warm welcome both to Mr. Collinson and to Dr. Harry Hill. I echo the parliamentary secretary's comment about the fact that the PFRA as a federal agency always enjoys a very high profile. That is widely known and I think it is appropriate that we remind ourselves about that from time to time. The fact that we only see them once or twice a year I think makes their appearance here even more meaningful, so I am very glad to see them here again.

Incidentally, Mr. Chairman, what do I have, about 10 minutes?

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 31 mars 1981

The Chairman: Order, please.

Messieurs, nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui au comité le secrétaire parlementaire du Ministre et les représentants du Service de rétablissement agricole des Prairies que le secrétaire parlementaire vous présentera plus tard.

We resume today our order of reference with consideration of Vote 1 under Regional Economic Expansion.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

A—Department

Vote 1—Regional Economic Expansion—operating expenditures	\$78,177,400
---	--------------

The Chairman: I will now ask the parliamentary secretary to be kind enough to introduce the witnesses who came here today.

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir pour moi de présenter aujourd'hui au comité les représentants du Service de rétablissement agricole des Prairies qui est probablement une des institutions gouvernementales les plus respectées dans l'ouest du Canada. Nous avons donc ici M. Jim Collinson, sous-ministre adjoint pour la région de l'Ouest, et M. Harry Hill, le directeur du Service.

Le président: Messieurs, avez-vous une déclaration d'ouverture, ou pouvons-nous passer tout de suite aux questions?

M. Jim D. Collinson (sous-ministre adjoint pour la région de l'Ouest, ministère de l'Expansion économique régionale): Vous pouvez passer directement aux questions.

Le président: D'accord. J'ai donc sur ma liste quatre noms: M. Hargrave, M. Hamilton, M. Towers et M. Althouse. Monsieur Hargrave, vous avez la parole.

M. Hargrave: Merci beaucoup, monsieur le président. Comme c'est toujours un plaisir pour moi de venir traiter avec le Service de rétablissement agricole des Prairies, et j'accueille chaleureusement M. Collinson et M. Harry Hill. Comme le secrétaire parlementaire l'a dit, je répéterai que ce service a toujours joui d'une excellente réputation. C'est chose bien connue, et je crois qu'il est pertinent que nous le rappelions de temps en temps. Puisque vous ne venez qu'une fois ou deux par an, votre comparution revêt d'autant plus d'importance pour nous et je suis très heureux de vous revoir.

En passant, monsieur le président, ai-je dix minutes?

[Text]

The Chairman: The first questioner of each party has 10 minutes.

Mr. Hargrave: Thank you. Today, I think it is appropriate that I make two comments about the general drought situation. The first comment relates to, shall we say, the aftermath of the drought that started last year and then the continuation of a winter drought through this winter—and that winter I suppose officially ending today, the end of March. Let us go back to very early last spring when you will recall we had without any question a winter drought. There was no moisture in almost any form throughout a wide area of western Canada for about the first six months of last year. Then the rains came and we had reasonably surprisingly good grain crops, when you consider how dry it was earlier. The situation with livestock, which had to graze the grass supplies, which grew rather sparsely, was a little different.

• 1545

The point I want to comment on first of all is that the federal government became involved, quite properly, in establishing a drought policy. I would say those ministers, as cabinet ministers who seemed to be involved in officially putting together this policy, and being the responsible ministers for it—probably Mr. Whelan, Senator Argue, possibly Senator Olson, and possibly Mr. Axworthy; all cabinet ministers; and no doubt, later on especially, after PFRA became involved, Mr. De Bané—it seems to me that group are responsible for a policy that had several aspects to it. Perhaps the most important one for the grazing side of the prairies was the herd maintenance policy. Then we had two very senior and very experienced and able—I would call them field administrators, who administered that policy; and they still are administering it, I take it: Dr. Harry Hill, Director General of PFRA, and Frank Payne, from the Canada Department of Agriculture here in Ottawa. Frank Payne, of course, moved out to western Canada and spent considerable time out there.

I am sure it is not news to anybody around this table, especially to our witnesses, when I make this general comment, that the policy which was arrived at and which is still being implemented is in many respects somewhat controversial, especially in how certain areas, in Saskatchewan, mainly, and also in Alberta, were designated to be eligible for the herd maintenance pay-outs and others were not. It was no doubt a very complex and difficult job to make these decisions, and as a result of them there had to be an appeal board, which is a fairly recent development to the system of finalizing these decisions.

I would say, in my opinion—and of course, these are all my own comments—the principal reason for this situation, that the whole drought contingency program got into a situation that has caused some controversy, is, shall we say, an overly generous invitation by the Hon. senator from Saskatchewan, Senator Argue, in extending almost a total or blanket invitation to farmers in western Canada to avail themselves of the opportunity to participate in this. That is a pretty blunt statement to make, but I think it is a fair assessment. There is

[Translation]

Le président: Le porte-parole de chaque parti a dix minutes.

M. Hargrave: Merci. Aujourd'hui je crois qu'il est à propos d'apporter deux remarques sur la sécheresse générale. Ma première remarque se rapporte, dirais-je, aux conséquences fâcheuses de la sécheresse qui a commencé l'an passé et qui s'est prolongée au cours de l'hiver, hiver qui, je suppose, se termine officiellement aujourd'hui, à la fin de mars. Mais revenons à la situation telle qu'elle existait au tout début du printemps dernier, lorsque, vous vous en souvenez, nous venions de connaître un hiver indubitablement sec. Dans une grande partie de l'ouest du Canada les premiers six mois de l'an passé n'ont apporté au sol aucune humidité quelle qu'elle soit. Puis les pluies sont venues et nous avons eu, ce qui est étonnant, assez bonnes récoltes céréalières, compte tenu de la sécheresse antérieure. Mais, dans le cas du bétail qui devait se nourrir sur des herbages relativement clairsemés, la situation était quelque peu différente.

Ce que je veux souligner tout d'abord, c'est que le gouvernement fédéral s'est alors occupé, avec à-propos, d'établir une politique pour les cas de sécheresse. Les ministres du Cabinet semblent donc s'être occupés officiellement d'établir cette politique, et il s'agissait vraisemblablement de M. Whelan, de M. Argue, peut-être du sénateur Olson, et peut-être même de M. Axworthy, qui sont tous des ministres du Cabinet, et, ultérieurement lorsque le SRAP y a participé, il y a aussi eu M. De Bané. Il me semble que c'est là le groupe responsable d'une politique qui présente divers aspects. Le plus important peut-être pour l'élevage dans les Prairies, fut la politique pour la préservation des troupeaux. Ensuite deux très hauts fonctionnaires de valeur, administrateurs locaux comme on pourrait les nommer, se sont occupés d'administrer cette politique, et ils s'en occupent toujours. Il s'agit de M. Harry Hill, directeur général du SRAP et de M. Frank Payne, du ministère de l'Agriculture ici à Ottawa. Naturellement, M. Payne, est allé dans l'Ouest et il y a passé un temps appréciable.

Vous savez tous j'en suis sûr, et nos témoins avant quiconque, que, lorsque je fais cette remarque d'ordre général, cette politique qui est d'ailleurs toujours en vigueur est, sous bien des aspects, quelque peu controversée, en ce sens que certaines régions, on peut principalement en Saskatchewan, mais aussi en Alberta, ont été désignées comme régions admissibles aux indemnités prévues au titre de ce programme, alors que d'autres régions ne l'ont pas été. Naturellement, la décision était difficile et complexe, et il a fallu créer une commission d'appel, relativement récemment, afin de rendre ces décisions péremptoires.

Je dirais qu'à mon avis, ce qui a créé la principale cause de controverse pour ce programme d'intervention est, et c'est une opinion personnelle, cette générosité un peu excessive de l'honorable sénateur Argue qui a quasiment invité tous les exploitants de l'ouest du Canada à profiter de ce programme. Cette opinion est peut-être un peu brutale, mais elle correspond à mon avis à la réalité. Et la question de l'admissibilité fait encore de nombreux mécontents.

[Texte]

still some considerable unhappiness about who is eligible and who is not.

The comments I want to make now apply only to the Alberta side. There are others here who will be a lot closer to the situation in Saskatchewan.

I have had an interesting presentation made to me by a group of ranchers on the west side, but across the border in Alberta and south of the Cypress Hills. They are in that area down in the extreme south-east corner. We thought we were dry on the north side of the Cypress Hills; that area was a lot dryer and I think the records show that. I had a presentation made to me by about 20 ranchers covering quite a large area; this is generally that area north of the Minnieberry Research Station up to the fourth reference meridian, the boundary between Alberta and Saskatchewan, and covering quite a considerable area west.

• 1550

To make a long story short, they were declared ineligible, or most of them were declared ineligible under the terms of the herd maintenance program. I am sure that decision was arrived at because of certain guidelines, terms of reference, that were laid down and it is a tough one to enforce. Unquestionably, they feel very badly about it.

For example, Mrs. Doris Wollberger, who has manned the Altawona Climatology Meteorological Station for some 20 years and has very accurate records, she has told me, on behalf of this little group, that last year they received only 28 per cent of normal precipitation based on the 10 years. She has maintained very carefully these records in an official station. I mention that only because I think she has the background to prove it.

Now, I could be a little facetious and say that I am disturbed that the provincial boundaries seem to be a criterion in cutting off that portion in Alberta. That may be unfair; it is hard to say. I do say that the area west of the boundary in that area south of the Cypress Hills, in Alberta, was every bit as dry, if not drier.

I am going to make a suggestion to the officials. I think there is a very practical way that this matter might be resolved. Now that we are through the winter and the most expensive part of any situation following a drought which is, for cattlemen at least—and my references are all to the grass and hay side and the grazing side of this discussion—hay or feed supplies purchased to get through the ensuing winter after the drought. I think the practical way to resolve this would be that those people that feel they are entitled to some subsidies from any level of government, but certainly from the federal government, when there is a program designed for it, should be asked to come up with their actual records of feed supplies that were purchased and they should be required to make available previous years. I think you would find that there is a substantial increase and could use that as a major guideline. If there was, for example, freight assistance or transportation

[Traduction]

Ce que je vais dire maintenant ne s'applique qu'à l'Alberta. D'autres ici connaissent certainement mieux la situation en Saskatchewan.

Un groupe d'éleveurs du côté ouest, en Alberta au sud des Cypress m'a fait un exposé très intéressant. Ces éleveurs viennent de la région à l'extrême sud-est. Nous pensions que c'était sec au nord des Cypress, mais ce secteur était encore beaucoup plus sec que nous l'indiquaient les rapports. Une vingtaine d'éleveurs qui exploitent cette vaste zone m'ont fait un exposé de la situation. Il s'agit en l'occurrence de la zone au nord de la station de recherche de Minnieberry et délimitée par le 4^e méridien de référence et la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan et qui couvre une vaste étendue vers l'ouest.

En deux mots, ces éleveurs ont été déclarés non-admissibles, du moins la plupart d'entre eux, au titre de ce programme de préservation des troupeaux. Je suis sûr que la décision fut prise à la suite de certaines directives établies et c'est incontestablement une décision difficile à appliquer. Quoi qu'il en soit, ces éleveurs sont fort mécontents.

A titre d'exemple, M^{me} Doris Wollberger, qui est en poste à la station météorologique et climatologique d'Altawona depuis quelque 20 ans et qui tient des registres très précis, m'a dit, au nom de ce petit groupe, que l'an dernier cette région n'avait eu que 28 p. 100 de la moyenne des précipitations normales pour les 10 dernières années. Ses registres-officiels sont fort précis, et je mentionne ce cas parce qu'elle peut prouver son fait.

Peut-être pourrais-je dire, à la blague, que je suis étonné de voir que ce sont les frontières provinciales qui semblent constituer le critère déterminant pour éliminer ainsi cette région de l'Alberta. C'est peut-être injuste, je n'en sais rien, mais je dirais que la région à l'ouest de la frontière, cette région au sud des Cypress, en Alberta était tout aussi sèche, sinon plus.

Je vais donc proposer quelque chose aux fonctionnaires: Je crois qu'il existe une façon commode de résoudre le problème. Puisque nous en avons fini avec l'hiver et que le plus coûteux pour les éleveurs, c'est d'acheter le foin ou les tourteaux nécessaires pour pouvoir passer l'hiver qui suit la sécheresse, je crois que le plus pratique serait que ceux qui pensent avoir droit à des subventions gouvernementales, en tout cas du gouvernement fédéral, puisqu'il y a un programme à cet effet, soumettent leurs factures de fourrage pour cette année et les années précédentes. On verrait ainsi les importantes dépenses supplémentaires qu'ils ont dû consentir et ces factures pourraient servir d'élément déterminant. Les éventuelles subventions au transport versées par l'Alberta, il y en a eu, pourraient être défaillées du total.

[Text]

assistance from the Province of Alberta—and, in some cases, there was—that should be allowed for, netted off of it.

I think this could be a criterion that could satisfy people. It is all very well to come up with a township average grain yield or precipitation over a long period, but, the question is in terms of whether or not the rains came in time, I know that by my own experience. They were wonderful rains but they never made a bale of hay in my operation simply because they were too late and there were no floodwaters. I have given that a lot of thought and I make that suggestion as a way of resolving what I know are some unhappy situations.

Very quickly, in the balance of my one minute, Mr. Chairman, I would think that this might be a very worthwhile approach to consider in the light of what I feel are some very serious indications of drought from now on. Let us face it, we have been in a winter drought literally from Christmas Day. I have never seen such a consistently long, dry, mild winter from Christmas Day on as we have just come through, and that is quite a few years.

• 1555

The most serious part of it, Mr. Chairman, is that there is no snow run-off to make any water at all. There is no snow. The first moisture that we have had over a big area started yesterday in the form of wet snow in Lethbridge; it turned to rain in Medicine Hat, and I understand it is into southern Saskatchewan today.

I presume my time is up?

The Chairman: Yes. Thank you, Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: If it is possible, I will put my name down again.

The Chairman: Yes, okay.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: The parliamentary secretary has a comment, and then we will call on Mr. Hill.

Mr. MacLellan: Mr. Hargrave, you made a number of good points, and pretty well went to the heart of the topic. I can assure you, there are no provincial boundaries in this question. The PFRA and the department initially went to a good deal of trouble to lay out what were to be the parameters for the herd maintenance program, and it is unfortunate that some confusion has arisen since that time.

The department is still dealing with the question and is considering where hardships have been endured outside of these areas, so it is not our intent to ignore anyone who has suffered difficulty, even though they are not within the parameters. This certainly will be considered by the Cabinet and by the Treasury Board. I say that because you mention that the feed supply should be a guideline; I think that is a good point. First, however, we have to determine where, outside of the parameters, these hardships have been endured. Certainly any part of a township that has been affected will be considered as

[Translation]

Ce pourrait être un critère qui plairait à tous. Il est bien beau de nous présenter un rendement céréalier moyen de grain ou une moyenne des précipitations sur une longue période mais la question est de savoir si la pluie est bien tombée à temps et je sais d'expérience que c'est là ce qui importe. J'ai connu de fort jolies ondées qui n'ont jamais produit une seule balle de foin parce qu'elles arrivaient trop tard et qu'il n'y avait pas eu d'inondation. J'ai songé longuement à cette question et c'est ce que je propose en guise de solution dans ces cas malheureux.

Très rapidement, pendant la minute qui me reste, je voudrais dire que cette façon de procéder me paraît digne d'être utilisée puisqu'on semble avoir des indices assez sérieux permettant d'ores et déjà, de prévoir une sécheresse. Nous devons nous rendre à l'évidence: nous avons connu une sécheresse hivernale qui dure quasiment depuis le jour de Noël. Je n'ai jamais vu un hiver aussi long, aussi sec et aussi doux et je ne suis plus tout jeune.

Le plus grave, monsieur le président, c'est qu'il n'y a pas d'eaux rivales quand il n'y a pas de neige. Hier, pour la première fois, il y a eu de la neige mouillée à Lethbridge et de la pluie à Medicine Hat. Et je pense que c'est maintenant au tour du sud-est de la Saskatchewan.

Je suppose que mon temps est écoulé?

Le président: Oui, merci, monsieur Hargrave.

M. Hargrave: Si possible, inscrivez mon nom pour le deuxième tour.

Le président: Oui.

M. Hargrave: Merci, monsieur le président.

Le président: Le secrétaire parlementaire veut faire un commentaire, puis nous demanderons à M. Hill de prendre la parole.

M. MacLellan: Monsieur Hargrave, vous avez présenté plusieurs points pertinents et qui vont au cœur du sujet. Je puis vous assurer que la frontière provinciale n'est pas en cause dans cette affaire. Le SRAP et le ministère se sont donnés beaucoup de mal pour établir les paramètres de ce programme de préservation des troupeaux et il est malheureux qu'il y ait eu depuis lors des confusions qui se soient produites.

Le ministère s'occupe toujours de cette question et examine les cas où il y a eu des problèmes en dehors de ces régions prévues. Nous n'avons donc pas l'intention d'ignorer ceux qui ont souffert de ces sécheresses, même s'ils n'entrent pas dans les critères du programme. Il ne fait pas de doute que le Cabinet et le Conseil du Trésor en tiendront compte. Je dis ceci car vous nous avez dit qu'on pourrait se baser sur la situation des achats de fourrage comme point de départ. Je crois que c'est valable. Toutefois, nous devons déterminer les cas de ce genre hors des régions désignées. Toute partie d'un

[Texte]

a unit, whether or not the whole township has suffered as a result of the drought. If any part of that township is within the qualifications and has suffered a hardship, then the whole township will be considered; I can assure you of that.

I think it is wise, too, to be mindful of the conditions in the west at the present time. There has been a very serious lack of moisture this winter. With the ground moisture, we perhaps still have a few weeks before we can really tell where the seriousness is going to occur, but if sufficient moisture does not fall shortly, and the ground becomes hard, then I agree that there is a very serious situation.

In that regard, I would like Mr. Collinson and Mr. Hill both to address the questions you have raised. I am sure they will be of concern to all members of the committee.

Mr. Collinson: Mr. Chairman, yesterday afternoon in the House the minister, in response to a question, noted that the criteria, which were set back in August after discussion with farm representatives, at that time were agreed to as being reasonable criteria. Since that time, the program has been administered within those criteria. There are cases where farmers have indicated that they have suffered rather severe hardship, but they did not fit the criteria. At the present time, there are some approximately 7,000 applications being reviewed by the review board, and to the extent that they can be seen to be within the criteria, then they can be paid. If they are not within the criteria, then, as the minister indicated yesterday, any cases worthy of consideration will be sent to him. He does not have the discretion to change the criteria. That would have to be done by Treasury Board.

On your suggestion as to how they may be resolved, I could pass that on to the review board tomorrow when I meet with them.

The Chairman: Mr. Hill, do you have a comment to add?

Mr. Harry M. Hill (General Director, Prairie Farm Rehabilitation Administration): Just a technical point. First of all, thank you for your kind words for PFRA.

When using precipitation data, we use the World Meteorological Association's definition of an average, and this is a running average of 30 years, the last 30 years. Of course, by taking periods of that 30 years one can calculate different averages, and a lot of the points made by people who keep these stations reflect that; that the last ten years were pretty wet years, compared with the last 30 years. So using the last 10 years of data, one gets a much lower average for the 30 years.

• 1600

The Chairman: Thank you, sir. Our next questioner is Mr. Althouse, followed by Mr. Hamilton and Mr. Korchinski.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman. I would just like to pursue the technical aspects a bit more since we are on that topic with Mr. Hill. He indicated that the World Meteorologi-

[Traduction]

comté qui aurait été touchée sera considérée comme une unité, que l'ensemble du comté ait souffert ou non de la sécheresse. Si une partie de comté répond aux critères et a souffert, alors tout le comté sera pris en considération, je puis vous l'assurer.

Je crois qu'il faut aussi tenir compte des conditions qui règnent actuellement dans l'ouest où il y a eu un manque très sérieux d'humidité au cours de l'hiver. Nous devrons encore attendre quelques semaines avant de pouvoir évaluer réellement la gravité de la situation, mais s'il ne tombe pas suffisamment d'eau très bientôt et si le sol durcit, je dois admettre que la situation sera très grave.

En ce sens, j'aimerais que M. Collinson et M. Hill répondent aux questions que vous avez posées. Je suis certain que cela inquiète tous les membres du comité.

M. Collinson: Monsieur le président, hier après-midi à la Chambre, en réponse à une question le ministre a fait remarquer que les critères, qui avaient été établis en août dernier, après discussions avec les représentants des exploitants agricoles, avaient été acceptés à l'époque comme étant raisonnables. Depuis lors, le programme a été géré en tenant compte de ces critères. Il y a des cas où des exploitants ont indiqué qu'ils avaient beaucoup souffert, bien qu'ils ne répondissent pas aux critères. Pour l'instant, quelque 7,000 demandes sont examinées par le comité de révision. Si celui-ci conclut que ces demandes répondent aux critères, on fera les versements. Sinon, comme le ministre l'a indiqué hier, les cas dignes de mention lui seront soumis. Il n'a pas le pouvoir discrétionnaire de changer les critères, ce pouvoir appartenant au Conseil du Trésor.

Mais pour savoir comment résoudre le problème, je pourrais en saisir demain le comité de révision dont je rencontrerai les représentants.

Le président: Monsieur Hill, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mr. Harry M. Hill (directeur général, service de rétablissement agricole des Prairies): Je voulais parler d'une question technique. Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour toutes vos bonnes paroles au sujet du SRAP.

Lorsque nous nous servons de données sur les précipitations, nous utilisons la définition de l'Organisation météorologique mondiale, c'est-à-dire la moyenne cumulative sur 30 ans. Naturellement, sur 30 ans, on peut calculer différentes moyennes et préposés aux stations le font d'ailleurs. Les dix dernières années ont été par exemple relativement humides par rapport aux 30 dernières années. Donc, si on se sert des dix dernières années, on obtient une moyenne beaucoup plus basse pour les 30 dernières années.

Le président: Merci, monsieur. Le prochain sur ma liste est M. Althouse, puis ce sera M. Hamilton, puis M. Korchinski.

M. Althouse: Merci, monsieur le président. Je voudrais continuer à discuter de façon plus approfondie de l'aspect technique puisque nous avons commencé ce sujet avec M. Hill.

[Text]

cal Association 30-year averages were the ones that were used. I would like him to reinforce this in light of some of the interpretations of the program that a lot of producers in the affected areas seem to have.

For instance, I have a letter here from a gentleman who has been quite active in livestock organizations up in northeastern Saskatchewan. Among the things he says in his letter, he leaves the impression that not all areas actually worked under the 30-year average, and this is why I would like some clarification.

He says:

The Hudson Bay area received herd maintenance assistance at 67 per cent of normal precipitation based on a five-year average. The Winyard area received assistance at 75 per cent of normal precipitation based on a five-year average. The Priestville area was based on the 30-year average and that put us at 89 per cent of normal precipitation. However, if they had used the five-year average for our area as well, it would have given us a 58 per cent of normal precipitation and we would also have been eligible for assistance.

Would you perhaps clarify the understanding by the people involved of what averages are used? Is there only the one system being applied, and if it is, is it applied all over?

Mr. Hill: This will take a fairly lengthy answer. First of all, we used the 30-year average throughout. Secondly, the criterion that we had to apply was 60 per cent of the normal precipitation for the period designated. We asked the Atmospheric Environment Service what error would be reasonable in order to take account of local storms which possibly fell on the station but did not fall on the surrounding area. The opinion we got was that the 5 per cent error would be reasonable. We therefore plotted the 65 per cent contour and included into the severe drought area every township that was included by that 65 per cent contour. That is the map we have been using.

We then sent fieldmen into the field knowing that there were some areas, and the Priestville area is one of them, where the storms were general but did not meet between stations. We collected that data, collected data from farmers and made recommendations to the review board that those areas where we could demonstrate by using local data that they did not get the general storms be included.

The third thing we are doing is calculating data for each township based on general storms only and taking out of the data all of the local precipitation. We will be transferring that information to the review board soon, probably today, for them to make decisions on whether they would recommend that those townships which come under that analysis be included.

[Translation]

Il nous a dit que l'Organisation météorologique mondiale utilisait des moyennes sur 30 ans et que c'était celle-là que nous utilisions. J'aimerais qu'il m'explique cela à la lumière de certaines interprétations de ce programme que semblent nous donner beaucoup d'exploitants des régions touchées.

J'ai ici une lettre qui vient d'une personne qui s'est beaucoup occupée de l'organisation de l'élevage dans le nord-est de la Saskatchewan. Entre autres, elle nous donne l'impression, dans sa lettre, qu'on n'utilise pas partout cette moyenne de 30 ans et c'est pourquoi j'aimerais avoir des éclaircissements.

En effet, elle dit ceci:

La région de la Baie d'Hudson a reçu une aide au titre du programme de préservation des troupeaux sur la base de 67 p. 100 des précipitations normales moyennes pour 5 ans. La région de Winyard a reçu une aide sur la base de 75 p. 100 des précipitations normales moyennes sur 5 ans. Dans la région de Priestville la moyenne a été prise sur 30 ans et la base a été de 89 p. 100 des précipitations normales. Toutefois, si on avait utilisé cette moyenne sur 5 ans pour notre région, nous aurions eu 58 p. 100 des précipitations normales et nous aurions ainsi été admissibles au titre du programme.

Est-ce que vous pourriez donc préciser cette question de moyennes? N'applique-t-on qu'un seul système et, si oui, est-il appliqué dans tous les cas?

M. Hill: Je crois que ma réponse sera assez longue. Tout d'abord, nous avons utilisé dans tous les cas la moyenne sur 30 ans. En deuxième lieu, le critère de base que nous appliquons porte sur 60 p. 100 des précipitations normales pour la période désignée. Nous avons demandé au Service de l'environnement atmosphérique quelle serait l'erreur dont on devrait raisonnablement tenir compte pour les orages localisés qui ont pu s'abattre sur la station mais non pas sur les régions environnantes. Il nous a répondu qu'une marge d'erreur de 5 p. 100 serait raisonnable. Par conséquent, nous avons établi une base à 65 p. 100 et nous avons considéré comme zones de sécheresse grave tous les comtés qui n'avaient pas atteint les 65 p. 100. Voici la carte que nous avons utilisée.

Puis nous avons envoyé des agents sur place sachant que, dans certaines régions, notamment celle de Priestville, les orages étaient généralisés mais n'étaient pas continus d'une station à l'autre. Nous avons réuni des données, auprès des exploitants aussi, et présenté certaines recommandations au comité de révision pour que ces zones soient incluses, ces zones où nous pouvions prouver, par des données locales, qu'elles avaient échappé aux orages généralisés.

En troisième lieu, nous calculons les données pour chaque comté en nous basant uniquement sur les orages généralisés et en déduisant de ces données toutes les précipitations locales. Nous remettrons sous peu ces renseignements au comité de révision, peut-être même aujourd'hui, et ce dernier décidera de recommander ou non en faveur des comtés ainsi dégagés de cette analyse.

[Texte]

Mr. Althouse: I understand that in Saskatchewan there was an announcement, made about an hour ago, about townships being included or not included. Do you have that same information available here?

Mr. Hill: Was that a public announcement?

Mr. Althouse: Yes.

Mr. Hill: No, this is staff work we are doing for the review board.

Mr. Althouse: Then there will be no public announcement of any review of the procedures.

• 1605

Mr. Hill: No, not that I am aware of.

Mr. Althouse: One of the big problems that has existed from I suppose from our point of view because we are asked by constituents and by interested producers to give advice on it was that we had no definite rule or map. We knew from talking with Roger Baldwin and others that there was some sort of map in existence; yet when someone phoned us to see whether they should apply or whether they should appeal, all we could do was use Senator Argue's advice to keep appealing and keep applying and eventually the light would come, or something. The *Leader Post* did publish what was purported to be a drought map. Is that in fact the kind of map that was used for administrative purposes?

Mr. Hill: For representation, yes.

Mr. Althouse: Because you are dealing with townships that had followed fairly square patterns, I was interested in what the Parliamentary Secretary to the minister had to say about townships that were partially involved with the oil producers in; that in a township that had had some evidence of drought, all producers in that area would be reviewed. I would like that clarified a little bit. I am not sure we understood what he had intended to say properly.

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: Mr. Chairman, on these two points. I would say that first of all, the map that was published in the *Leader Post* was accurate at that point in time. Since that time, as Dr. Hill has mentioned, we have done a further analysis to try to eliminate the effect of local storms. As of today we have now provided that additional information to the review board for their consideration to see if they feel it is relevant in looking at additional applications which could then have the effect of changing that map somewhat. So, it could be out of date.

The use of townships was done as one way of trying to get an administrative handle on how the applications could be handled. A township was included in total if any part of that township fell below the 65 per cent or the 60 per cent precipitation line. Now, within that township, there could still be persons who applied with greater than 80 per cent crop yield, in which case they would not be eligible under the criteria. The reason for that was the feeling that, if they had

[Traduction]

M. Althouse: Je crois comprendre qu'en Saskatchewan, il y a une heure environ, on a annoncé quelque chose au sujet de ces comtés. En savez-vous davantage?

M. Hill: S'agissait-il d'un communiqué public?

M. Althouse: Oui.

M. Hill: Non, ce que nous avons ici se rapporte à un travail que nous faisons pour le comité de révision.

M. Althouse: Donc, il n'y aura aucune communication officielle en matière de révision des procédures.

M. Hill: Non, pas à ma connaissance.

M. Althouse: L'un des principaux problèmes à nos yeux, d'après les questions que nous ont posées nos électeurs et les exploitants, c'est que nous n'avons ni règles définitives ni cartes. D'après nos conversations, avec Roger Baldwin notamment, nous savions qu'il existait une espèce de carte mais quand quelqu'un nous a téléphoné pour savoir s'il devait soumettre une demande ou faire appel, nous n'avons pu que transmettre le conseil du sénateur Argue, à savoir de continuer à faire appel et à soumettre des demandes jusqu'à ce que quelque chose finisse par se produire. Le *Leader Post* a bien publié ce qui était censé être une carte de la région affectée par la sécheresse. Est-ce de cette carte qu'on s'est servi à des fins administratives?

M. Hill: Pour faire valoir notre point de vue, oui.

M. Althouse: Étant donné que les cantons occupent des territoires plus ou moins carrés, j'aimerais savoir ce que le secrétaire parlementaire du ministre avait à dire au sujet des cantons ayant eu certaines tractations avec les producteurs pétroliers. J'entends par là si les exploitants des régions où il y a eu sécheresse feront l'objet d'un réexamen. J'aimerais que cela soit éclairci quelque peu, car je ne crois pas que nous ayons bien compris ses propos.

Le président: Monsieur Collinson.

M. Collinson: Monsieur le président, à ces deux sujets, premièrement, la carte publiée dans le *Leader Post* était exacte lors de sa publication. Depuis lors cependant, comme le Dr Hill l'a mentionné, nous avons effectué d'autres analyses afin d'éliminer les facteurs correspondant à des orages localisés. Nous avons fourni aujourd'hui ces renseignements supplémentaires au comité de révision afin qu'il les étudie lorsqu'il s'agira de tenir compte de facteurs supplémentaires pouvant modifier quelque peu cette carte. Il se peut donc que cette carte soit déjà désuète.

L'utilisation des données cantonales a constitué l'un des moyens nous permettant de savoir comment tenir compte des divers facteurs. On a considéré tous les cantons dont une quelconque des subdivisions avait connu des précipitations inférieures au seuil de 65 ou de 60 p. 100. Cela signifie qu'à l'intérieur du périmètre, il pouvait toutefois y avoir encore des exploitants dont le rendement était resté supérieur à 80 p. 100 et qui, par conséquent ne seraient pas admissibles en regard

[Text]

that kind of a yield, they would have at least some straw to use for livestock feed.

The Chairman: Your final question, Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Yes. What sort of procedure was used to determine whether part of that township did in fact fall in the zone? Did you have another set of maps? What sort of precipitation information did you use to establish that a corner of a township was in the drought zone for instance?

Mr. Hill: Well, for the first analysis, if the 65 per cent contour line touched any part of a township, all of the township was included.

Mr. Althouse: I see. So you were using the contour lines from this organization you discussed earlier then?

Mr. Hill: Atmospheric Environment Service, yes.

Mr. Althouse: Are those maps going to be made available, too, or are they generally available to the public?

Mr. Hill: They are not generally available to the public now.

The Chairman: Thank you, sir. Mr. Hamilton.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Thank you, Mr. Chairman. One observation on the accumulated precipitation that has been brought to my attention is that, from a lack of many general rains there were a good number of small storms came through. The few millimetres that accumulated in total is quite impressive but, in effect, you know they fall, the sun comes out and they are gone. It is really meaningless, and I am sure that you have considered this. But it did seem to be a peculiarity of last year in that southwest corner of Saskatchewan. I am wondering if Dr. Hill could comment first on the carrying capacity of those community pastures we have down there for the coming season. Secondly, have you anything new on deep-water-well assistance, and I am thinking of 1,000 feet or just over, for communities or individuals? Thirdly, and it may be out of your hands now, I would like to know about the so-called squatters' problem on the PFRA dams down near Duncairn and Gouverneur?

• 1610

The Chairman: Dr. Hill.

Mr. Hill: Okay. On the local storms, as I said, the first analysis attempted to accommodate this by using the 65 per cent average. Since then we have done a more detailed analysis which absolutely eliminates any of the local storms. The other point is, of course, that during April and May last year we had very little precipitation. Most of the precipitation came in the winter in the form of general snowstorms. The carrying capacity on the pastures is reduced this year. We are very concerned about the grass. We have held meetings with all our committees and determined what the best carrying capacity would be in light of the developing situation, and we have cut

[Translation]

des critères utilisés. On a estimé en effet qu'avec un tel rendement, ils devraient avoir sûrement assez de foin pour le fourrage.

Le président: Votre dernière question, monsieur Althouse.

Mr. Althouse: D'accord. Quelle procédure a-t-on utilisé pour déterminer quelle partie du canton correspondait à une zone de sécheresse? Aviez-vous d'autres cartes? De quel genre de renseignement disposiez-vous pour établir que telle ou telle partie de tel canton se trouvait dans la région de sécheresse?

Mr. Hill: Eh bien, lors de la première analyse, si le périmètre de la zone des 65 p. 100 touchait une quelconque partie du canton, tout le canton se trouvait automatiquement inclus.

Mr. Althouse: Je vois. Vous avez donc utilisé les paramètres du SEM dont vous avez déjà parlé?

Mr. Hill: Le Service de l'Environnement atmosphérique, oui.

Mr. Althouse: Ces cartes seront-elles disponibles elles aussi ou sont-elles déjà publiées?

Mr. Hill: Elles ne sont pas publiées à l'heure actuelle.

Le président: Merci, monsieur Althouse. Monsieur Hamilton.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Merci, monsieur le président. L'un des faits qu'on a portés à mon attention au sujet des précipitations cumulatives, c'est qu'en l'absence de pluies prolongées, il y a bon nombre de petits orages. Même si le nombre de millimètres accumulés semble impressionnant, tout cela s'évapore dès que le soleil apparaît après l'averse. Cela n'a donc aucune incidence marquée sur l'état général, et je suis certain que vous en avez tenu compte. Cette situation semble toutefois être caractéristique pour le sud-ouest de la Saskatchewan l'an dernier. Je me demande si M. Hill peut nous dire quelque chose des capacités des pâturages communautaires que nous avons établis là-bas pour la saison prochaine. Deuxièmement, avez-vous du nouveau à nous dire au sujet de l'aide à apporter au titre des puits profonds. Je songe à cet égard à ceux d'environ 1,000 pieds de profondeur ou plus desservant des collectivités ou des particuliers. Troisièmement, même si la question n'est plus de votre ressort, j'aimerais savoir s'il se pose encore un problème de resquilleurs, de *squatters*, près des barrages de la SRAP près de Duncairn et de Gouverneur.

Le président: Monsieur Hill.

Mr. Hill: Très bien. Pour ce qui est des orages locaux, ainsi que je l'ai dit, notre première analyse a tenté d'en tenir compte partout d'une base moyenne de 65 p. 100. Depuis lors, nous avons effectué une analyse plus détaillée qui a tout à fait éliminé tous les orages locaux. Par ailleurs, bien entendu, au cours des mois d'avril et de mai dernier, il y a eu très peu de précipitations. Le plus grand apport en eau s'est fait sous forme de chutes de neige pendant l'hiver. Les capacités des pâturages sont donc très réduites cette année et nous sommes très inquiets de l'état des graminées. Nous avons tenu des réunions avec tous nos producteurs afin de déterminer quelles

[Texte]

back on most pastures in terms of carrying capacity. There are some; most of them either have water—because we did get some run-off in December, I guess it was, in that area—or are close enough to a body of water that we can pump out of. There are one or two that were really in bad shape in terms of water, and we will have to develop a contingency plan to deal with the one or two pastures that are really in bad shape.

On the deep-well assistance, we are proposing to continue that program on into the next year although we cannot make an announcement about it just yet. But we expect an announcement to be made on that within a week or two.

On the squatters, yes, it is basically out of my hands. The ministerial decision has been made, although that does not mean to say that if we cannot find a workable solution which is satisfactory to everybody it could not be re-opened.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): May I just ask on a point of clarification. I was not aware, Dr. Hill, that there was any sort of special assistance for deep well. I thought there was just a flat rate no matter how deep . . .

Mr. Hill: Yes, that is right, a flat rate per well of \$1,500. But the intention there was to allow farmers to go to deeper aquifers with the added money.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Do I have time for one more?

The Chairman: Yes.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): I have just received from the Town of Eastend a flood control project which I was not aware of. I just received the letter. Is there anything that can be done there? Is it under active consideration?

Mr. Hill: Well, I can comment on it second-hand. Environment Canada and Environment Saskatchewan are administering the flood damage reduction program and they have looked at Eastend. Basically, for the floods which are forecast or which are possible there, Eastend is a very difficult town to protect against floods. There are one or two of those towns in western Canada, and in order to protect Eastend against floods they will have to take extraordinary measures. There are various alternatives being looked at, including very large storage reservoirs and so on, very expensive ones also.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): I guess that really sums up south-western Saskatchewan. One minute you

[Traduction]

sont les meilleures possibilités de pâturage, ou la situation volatile que nous connaissons. Nous avons donc diminué notre évaluation du rendement de la plupart de ces pâtures. Précisons que la plupart d'entre eux contiennent de l'eau en raison de la fonte des neiges du mois de décembre dans cette région. D'autres sont assez proches d'une étendue d'eau pour permettre le pompage. Toutefois, il y en a un ou deux qui sont en très mauvaise posture, c'est-à-dire qui manquent d'eau, et nous devrons mettre au point un plan d'urgence pour corriger cette situation.

Pour ce qui est de l'aide au titre des puits profonds, nous avons l'intention de maintenir le programme en cours jusqu'à l'année prochaine, bien que nous ne soyons pas en mesure de l'annoncer dès maintenant. Cela devrait toutefois se faire d'ici une semaine ou deux.

Pour ce qui est des campeurs illégaux, des *squatters*, il est vrai que cela n'est pas de mon ressort. Le ministère a pris une décision à ce sujet, bien que cela ne signifie pas que le dossier ne puisse pas être rouvert s'il est impossible d'en arriver à une solution pratique qui satisfasse tout le monde.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): J'aimerais un éclaircissement. Monsieur Hill, je n'étais pas au courant de l'aide spéciale au titre des puits profonds. Je crois qu'on accordait la même somme quelle que soit la profondeur du puits.

M. Hill: Oui, c'est exact, il y a un seul taux de \$1,500 s'appliquant à chaque puits. Nous avions toutefois l'intention de permettre aux exploitants de forer plus profond pour trouver des nappes phréatiques grâce à une subvention supplémentaire.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Ai-je le temps de poser une autre question?

Le président: Oui.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): La ville d'Eastend vient de m'envoyer un projet d'endiguement des inondations dont je n'avais pas entendu parler. Je viens à peine de recevoir la lettre s'y rapportant. Y a-t-il quelque chose à faire à ce sujet? Est-ce qu'on étudie activement la question?

M. Hill: Eh bien, je ne puis me permettre des observations sur la foi de renseignements indirects. Environnement Canada et Environnement Saskatchewan administrent le programme de limitation des dégâts causés par les inondations et les deux ministères ont examiné la situation d'Eastend. Pour ce qui est du danger d'inondation, soit prévu, soit possible, la ville d'Eastend est très difficile à protéger. Il y a deux ou trois autres localités se trouvant dans une situation analogue dans l'ouest du Canada. En fait, pour protéger Eastend contre les inondations, il faudrait prendre des mesures extraordinaires. On envisage donc plusieurs solutions, dont certaines sont très onéreuses, et notamment la construction de très vastes réservoirs.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Je crois que cela représente bien la situation que connaît le sud-ouest de la

[Text]

are talking about drought and the next minute you are talking about a flood. Thank you, Dr. Hill.

Mr. Hill: Yes.

Mr. MacLellan: Mr. Hamilton, if I may just make a comment. Some members are probably aware of this, but the PFRA will be offering \$2 million in water pumping assistance for small farmers and small communities to consolidate their water supply.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Yes, thank you.

Mr. MacLellan: Yes, it was just announced today.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Thank you very much.

The Chairman: Okay. The next questioner is Mr. Hovdebo, and then Mr. Korchinski.

Mr. Hovdebo: Thank you, Mr. Chairman. I would agree with Mr. Hargrave's position that the PFRA enjoys a reputation for good work well done on the Prairies. However, I would worry a bit that this reputation was being undermined considerably because of this herd maintenance program, that we all go down the drain unless something is done about the nightmare which is being created in certain parts, particularly by the appeal process.

• 1615

Could I ask, first of all, if the maps could be made available to the public at an early date—as quickly as possible?

Mr. MacLellan: Excuse me, could I just say something first, Mr. Hovdebo?

It is unfortunate if that happens; if the herd maintenance program does fall into disrepute as a result of this confusion. I would certainly hope it does not happen. If it has happened, then it certainly has not been as a result of the PFRA. Regardless of what has caused this or to what we can attribute this, I think it would be very detrimental if the PFRA were to suffer as a result. I think your request for the maps is quite reasonable, and as has been mentioned, of course, they have been shown in newspapers. But we are hoping that through consideration and through the work being done to determine other areas which require assistance—we would like to hold back before we make any formal release, until this determination has been made.

Mr. Hovdebo: Could I also ask what really was the job of the review board? What authority did it have in the process?

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: The review board was set up to review cases which on the surface did not appear to meet the criteria; the criteria being not more than 80 per cent of average crop yield, according to crop insurance data, and less than 60 per cent

[Translation]

Saskatchewan. On parle de sécheresse, puis, la minute suivante, il est question d'inondations. Merci, monsieur Hill.

M. Hill: En effet.

M. McLellan: Monsieur Hamilton, j'aimerais faire une remarque. Certains députés le savent peut-être déjà, mais l'organisme chargé de lutter contre les dégâts causés par les inondations, le SRAP offrira 2 millions de dollars en aide à l'adduction par pompage pour les petits agriculteurs et les petites entreprises afin qu'ils puissent assurer leurs réserves.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Oui, je vous remercie.

M. MacLellan: Oui, on vient tout juste de l'annoncer aujourd'hui.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Merci beaucoup.

Le président: Parfait. Le suivant est M. Hovdebo, puis ce sera à M. Korchinski.

M. Hovdebo: Merci, monsieur le président. Je suis d'accord avec M. Hargrave lorsqu'il affirme que la SRAP jouit d'une bonne réputation en raison du travail qu'il a accompli dans les Prairies. Toutefois, il me semble que le programme de préservation des troupeaux mine sérieusement cette réputation et que nous allions tous souffrir à moins de mettre fin au cauchemar qu'a créé ce programme dans certaines régions, particulièrement à cause de son mécanisme d'appel.

Premièrement, j'aimerais savoir si les cartes peuvent être mises à la disposition du public assez tôt, le plus vite possible?

M. MacLellan: Excusez-moi mais me permettez-vous de dire quelque chose avant de vous répondre, monsieur Hovdebo?

Il est malheureux que le programme de préservation des troupeaux soit discrédité en raison de cette confusion; si telles choses se produisent, c'est malheureux. J'espère vivement que ce n'est pas les cas; toutefois, si cependant c'est le cas, ce n'est certainement pas à cause du SRAP. Quelles que soient les causes de ce qui s'est passé, il serait très malheureux que le programme du SRAP en souffre. Pour ce qui est de votre demande au sujet des cartes, elle me paraît raisonnable étant donné, comme on l'a dit, que ces cartes ont paru dans les journaux. Toutefois, nous espérons que le travail et les études que nous effectuons nous permettront de savoir quelles autres régions ont besoin d'aide. Pour cette raison, nous aimerions attendre d'avoir ces renseignements avant de publier les cartes.

M. Hovdebo: Pouvez-vous aussi me préciser la nature du travail du comité de révision? De quels pouvoirs jouit cet organisme par rapport au processus d'ensemble?

Le président: Monsieur Collinson.

M. Collinson: Le comité de révision a été mis sur pied afin de réétudier les cas qui ne semblaient pas se conformer aux normes. Ces normes sont un rendement qui ne soit pas supérieur à 80 p. 100 du rendement moyen, en fonction des

[Texte]

average precipitation. The initial applications were reviewed with those in mind and the ones who fitted readily were paid; the ones who did not fit were set aside—in effect rejected—subject to the review process. The review board's role is to look at those cases and determine whether or not there are in fact circumstances that would bring them under the criteria. In other words, let us say precipitation data might in a local case bring them below 60 per cent, but on balance they did not appear to be below 60 per cent. In the case of crop yields, there might be circumstances which again at first glance might suggest they were over 80 per cent, but going into some of the detail on it—in some cases, for example, crops were kept for greenfeed, yet the yield was estimated as if it has been harvested as grain. You see, many of the applications were filled out prior to harvest, so the yield was estimated at the time.

So there are a number of factors the review board has been looking at and has been making recommendations on.

Mr. Hovdebo: One of the worries I have come across is a kind of horror story about the review board, one I got—and I cannot say whether it is a true story or just a story that came across. It was that the review board approved and sent up—of 1,200 applications it was suggested should be paid, 54 were sent back approved. If that was the case, sir—if anything like that was the case—then the value of the review board was political only, and of no particular value in solving the problem.

The question I would like to ask is, if you did go to expand those criteria, did you expand them to areas considered non-drought areas on the map?

The Chairman: Dr. Hill.

Mr. Hill: In the first place, I can give you some statistics on appeals that PFRA has received from the review board. On general appeals, we have received 2,326 appeals; We have approved 958 for payment, we are holding 197 for further information, we have returned 210 to the review board for further consideration, and we are holding 961—they are in process; they are simply being looked at by us.

• 1620

Any application we receive from the review board, we consider it under their advice. In fact, an applicant may be rejected on both precipitation grounds and crop yield grounds. Let us say that the review board recommends that the applicant pass the crop yield criteria; then we will review that and, if they do, of course they still would be rejected under the precipitation criteria for those applicants that were outside the defined severe drought area.

Am I targeting your question, Mr. Hovdebo?

[Traduction]

données de l'assurance-récolte, et des précipitations inférieures à la moyenne de 60 p. 100. C'est en tenant compte de ces deux facteurs qu'on a réexaminé les demandes. Celles qui se sont révélées conformes ont été acceptées, on a donc effectué les paiements. Quant aux autres, qui n'ont pas été jugées conformes et ont été rejetées, elles ont fait l'objet du processus de révision. Cet organisme est chargé d'étudier ces cas afin de déterminer s'il y a ou non des circonstances qui leur permettraient de satisfaire aux normes en vigueur. Autrement dit, supposons que, dans un cas précis, les données relatives aux précipitations puissent être inférieures à 60 p. 100 mais qu'en moyenne, ces données ne semblent pas se situer au-dessous de ce seuil. Supposons encore que, même si d'après les renseignements, le rendement puisse être supérieur à 80 p. 100, à bien examiner les détails on se rend compte que, dans certains cas, les récoltes ont été conservées pour servir de fourrage vert et que malgré cela, on a évalué la situation comme si ces céréales avaient été récoltées pour la vente. Vous comprenez, bon nombre des demandes ont été remplies avant la récolte et les rendements n'ont pu être qu'estimés.

Le comité a donc tenu compte d'un certain nombre de facteurs et a formulé des recommandations.

M. Hovdebo: L'une des choses qui me préoccupent, c'est l'espèce de cauchemar qu'on m'a relaté au sujet de ce comité. J'ignore si l'histoire est vraie ou s'il s'agit d'une rumeur. En fait, on a dit que le comité avait approuvé 54 des 1,200 demandes dont il avait été saisi. Si tel est le cas, si ce chiffre est proche de la vérité, alors cet organisme n'a eu d'autre valeur que politique et n'a aucunement contribué à résoudre le problème.

Si vous vous êtes conformés aux critères que vous avez mentionnés, avez-vous élargi ces derniers afin d'englober les régions de la carte qui, à l'origine, n'avaient pas été considérées comme affectées par la sécheresse?

Le président: Monsieur Hill.

M. Hill: Premièrement, je serais en mesure de mieux vous renseigner au sujet des appels transmis par le comité de révision au SRAP. Pour ce qui est des appels généraux, nous en avons reçu 2,326; sur ce nombre nous avons accepté 958, et nous en réservons 197 pour complément d'information. Nous en avons envoyé 210 au comité de révision pour une étude plus poussée, et nous en avons pour l'instant 961 à l'étude.

Nous étudions toutes les demandes que nous recevons du comité de révision à la lumière des conseils de celui-ci. En fait, une demande peut être rejetée pour des motifs relatifs aux précipitations et aux rendements agricoles. Supposons, par exemple, que le comité recommande que le requérant réponde au critère de rendement. Il est alors évident que nous étudierons cet aspect, mais la demande serait néanmoins refusée en vertu du critère des précipitations si le requérant habite en dehors de la région considérée comme zone de sécheresse.

Est-ce que cela répond à votre question, monsieur Hovdebo?

[Text]

Mr. Hovdebo: Yes.

The Chairman: Mr. Collinson, do you want to comment?

Mr. Collinson: If I might add a little to that, of the total number of applications, 20,238 were paid by PFRA as of yesterday morning and an additional 1,110 that came through the appeal process were also paid by yesterday morning. That would bring the total to about 21,348 that have been paid. The total payments amounted to \$35,227,000 yesterday morning and I was told that an additional three quarters of a million dollars was paid, written in the form of cheques, yesterday.

One of the reasons why some of the appeals that had been recommended went back to the review board was that, in many cases, in the initial application only the wintering quarter was asked for; and depending on the soil type in that particular quarter, if their yield was calculated on the basis of the soil type of the wintering quarter and yet they had land of higher quality or lower quality elsewhere that had a determining effect on their crop yield, then that would also affect what the 80 per cent figure related to; and in some cases the review board might have felt, at a quick glance, that because of the different land types, their yield would be under the 80 per cent. We have recalculated that for them and sent it back to see if, with that recalculation, they would still want to recommend it.

I think that explains some of the paper work. I should say, though, that in the last week or so, now that everyone is down to dealing with these particular cases, there has been quite close work between both the PFRA officials and members of the review board.

The Chairman: Thank you, Mr. Collinson.

You have time for one more short question, Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: I am kind of looking here more to the future. Would an individual approach, through the municipalities, disregarding township lines or something like that, not have been as easy and much more satisfactory?

The Chairman: Dr. Hill.

Mr. Hill: Of course, from the administrator's point of view, the simpler the criteria and the more general the application of those criteria, the simpler the job of reviewing applications and of issuing cheques.

The disadvantage, of course, is that there are some people who need the assistance more than others. So the refinements in the criteria are targeted for those people.

Mr. Hovdebo: It quite often ignores need?

Mr. Hill: Well, of course, the establishment of the criteria is aimed at need but as with any firm criteria that are established, one will find people outside of the criteria—the odd cases of those who are as needy as those people within the criteria—certainly.

[Translation]

M. Hovdebo: En effet.

Le président: Monsieur Collinson, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Collinson: Au total, en date d'hier matin, le SRAP a honoré 20,238 demandes, plus 1,110 ayant fait l'objet d'un appel, soit 21,348 en tout. Hier matin, nous avions donc versé \$35,227,000 et on me signale qu'hier nous avons encore établi des chèques équivalant à un montant supplémentaire de trois quarts de million de dollars.

L'une des raisons pour lesquelles certains appels recommandés furent renvoyés au comité de révision, est que dans de nombreux cas, la demande initiale ne portait que sur les pâturages d'hiver. Si le rendement a été calculé en fonction seulement du type de sol de ces pâturages d'hiver, et le requérant a également des terres, de qualité supérieure ou inférieure ailleurs, terres qui auraient pu avoir une influence déterminante sur le rendement agricole total, cet élément peut affecter la moyenne de 80 p. 100. Il est donc possible que, dans certains cas, après y avoir jeté un coup d'œil, le comité de révision ait estimé que le rendement avait été inférieur à 80 p. 100 à cause des différents types de terres. Nous avons effectué un nouveau calcul, que nous lui avons soumis, afin de voir s'il désirait maintenir sa recommandation.

C'est ce qui explique en partie toute cette papeterie. Depuis une semaine environ, depuis que tous s'occupent de ces cas particuliers, il y a eu une collaboration très étroite entre les fonctionnaires du SRAP et les membres du comité de révision.

Le président: Merci, monsieur Collinson.

Monsieur Hovdebo, vous avez le temps de poser une courte question.

M. Hovdebo: Je m'intéresse plutôt à l'avenir. N'aurait-il pas été aussi facile et plus satisfaisant d'adopter une démarche individuelle par l'intermédiaire des municipalités, en laissant de côté les cantons, et les autres considérations de ce genre?

Le président: Monsieur Hill.

M. Hill: Indubitablement, d'un point de vue administratif, plus simple est le critère et plus générale est son application, plus simple est la tâche d'étudier les demandes et d'émettre les chèques.

L'inconvénient, c'est que certaines personnes sont plus dans le besoin que d'autres. Ainsi, le détail de ces critères vise les plus nécessiteux.

M. Hovdebo: Mais bien souvent on ne tient pas compte des besoins, non?

M. Hill: Evidemment, le critère est établi en fonction du besoin mais, comme c'est le cas pour tout critère bien établi, il y aura toujours des gens qui n'y répondent pas, des exceptions, qui sont certainement autant dans le besoin que ceux qui y répondent.

[Texte]

The Chairman: Thank you, Dr. Hill.

Mr. Korchinsky.

Mr. Korchinsky: I do not even know where to start with this whole mess, quite frankly.

• 1625

Of the applications that have been received and are rejected, would you say that the bulk of the rejections were in the northeast corner of the province?

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: There were rejections throughout the province. In many cases there were rejections because even though farmers might be well within the area that received less than 60 per cent average precipitation, their yield in many cases was 130 per cent, 140 per cent of average, so they were disqualified on that basis.

Mr. Korchinski: But specifically, would you say that that was the area that had the greatest amount of rejections?

Mr. Collinson: There is an area through the northeast Saskatchewan that had above 60 per cent average precipitation, and therefore they would have been excluded. So anyone in that particular area would have been excluded.

Mr. Korchinski: So you can understand why there are a series of meetings going on at the present time and why I have extended an invitation to Senator Argue. There is another meeting coming up on Friday at Bjorkdale. I hope he will be able to attend because there are a lot of very exercised farmers in that area.

First of all, was snowfall precipitation taken into account?

Mr. Collinson: Yes.

Mr. Korchinski: It is difficult for me to understand how reasonable men can expect snowfall precipitation—when the ground is frozen, to sink into ground that is very rolling, the topography is very rolling—where the only place that the water runs into is the sloughs. Snowfall might be of some benefit where it is flat—and there are pockets of flat land in through the northeast I can assure you—but certainly snowfall is of no benefit when it comes to precipitation soaking into the ground and producing hay.

I find it very difficult to understand why the Minister of Agriculture went to Yorkton, of all places, to make the announcement, because that is where the trouble started. He raised the price of feed which had been at a reasonable rate. Everybody was dealing and dickering for some hay. Suddenly the price of hay went up to about \$65—an unheard of amount in those areas, and quite unnecessary. This is what happened. A lot of people who did not need hay suddenly said, Look, the demand is there, you are going to get some assistance from the government, now this is what you pay. This was announced and heralded as a Herd Maintenance Assistance Program. Of course, these people wanted to save that herd, so what did they do? They committed themselves.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Hill.

Monsieur Korchinsky.

M. Korchinsky: Honnêtement, je ne sais même pas par quel bout aborder toute cette pagaille.

Parmi les demandes reçues et rejetées, diriez-vous que la majorité proviennent de la partie nord-est de la province?

Le président: Monsieur Collinson.

M. Collinson: Les demandes rejetées provenaient de partout dans la province. Dans beaucoup de cas, même si les exploitants étaient bien dans une région ayant reçu moins de 60 p. 100 de la moyenne des précipitations, leur rendement était de 130 ou de 140 p. 100 de la moyenne, et ils furent dès lors éliminés pour cette raison.

M. Korchinski: Diriez-vous que cette région est celle où il y a eu le plus de rejets?

M. Collinson: Il y a une région au nord-est de la Saskatchewan où la moyenne des précipitations a été supérieure à 60 p.100, les exploitants de cette région auraient donc été exclus.

M. Korchinski: Vous comprendrez dès lors la raison pour laquelle il y a pour l'instant toute une série de rencontres et pourquoi aussi j'ai invité le sénateur Argue: vendredi prochain il aura une autre réunion à Bjorkdale. J'espère pouvoir y être car il y a beaucoup d'exploitants agricoles de longue date dans cette région.

Mais d'abord, a-t-on tenu compte des chutes de neige?

M. Collinson: Oui.

M. Korchinski: Il m'est difficile de comprendre comment des gens raisonnables peuvent s'attendre à ce que les chutes de neige pénètrent dans un sol gelé, sur du terrain très vallonné, où l'eau ne peut que s'accumuler dans les creux. Les chutes de neige peuvent être avantageuses en terrain plat, et il y en a dans le nord-est, je puis vous l'assurer. Mais elles ne sont daucun intérêt lorsqu'il s'agit d'irriguer le sol et de produire du foin.

Il m'est difficile de comprendre pourquoi le ministre de l'Agriculture a choisi de faire cette déclaration justement à Yorkton car c'est là l'origine de nos difficultés. Le prix de la moulée était raisonnable, mais il l'a augmenté. Ce qui fait que tout le monde s'est rué sur le foin dont le prix a soudainement grimpé à environ \$65, ce qui ne s'était jamais vu dans ces régions, un prix tout à fait ridicule. Voilà ce qui s'est produit. Ceux qui avaient du foin en ont profité en disant: «Ecoutez, la demande est forte, vous obtiendrez l'aide du gouvernement, alors payez.» On a annoncé en fanfare le programme d'aide à la préservation des troupeaux. Evidemment ces éleveurs voulaient sauver leurs troupeaux, alors qu'ont-ils fait? Ils se sont engagés.

[Text]

Do you realize that on or about June 6 there was a killing frost where the tips, which are the growing parts on any plant, turned brown, and stunted the growth. Do you realize that is what happened?

Mr. Collinson: Yes, sir.

Mr. Korchinski: Was there enough straw in the southern parts of the province last year? Was the amount large enough so that it could be used for cattle?

Mr. Collinson: Yes, there was straw and there was green feed. A number of fields of oats were cut for green feed. There was also a fair amount of straw and green feed in parts of northeast Saskatchewan.

Mr. Korchinski: In the northeast part of Saskatchewan, or through the north, really, we do not sow our crop until May or June—perhaps three weeks or almost a month after the people in the south have finished. Is it not possible to have a high yield and a short crop?

• 1630

Mr. Collinson: A high grain yield?

Mr. Korchinski: Yes, that is right.

Mr. Collinson: Yes, it is.

Mr. Korchinski: Conversely.

Mr. Collinson: Yes, that is possible.

Mr. Korchinski: Is it not possible that the people in the area required financial assistance? The people in the south who had No. 1 wheat, for example, got \$1.00 a bushel for their wheat, because it was No. 1, and those in the north, who normally grow utility wheat that may have a high yield but poor quality, got 3 cents. Would it not be possible that these people needed financial assistance also, in the final payment? Would it not be a reasonable expectation that these people would require financial assistance similar to those in other areas?

Mr. Collinson: That is possible. The criteria were established, as I mentioned earlier, on the advice of quite a number of producers from throughout the west—Manitoba, Saskatchewan and Alberta. At that time, which was late July, their advice was that because the rains had come in July and the cereal crops appeared to be improved, where earlier on it did not look as though there was going to be much by way of cereal crops either, those criteria, including 60 per cent or less precipitation for the winter period up to the end of May and less than 80 per cent crop yield, were adequate criteria to meet those in greatest need. It was recognized at the time that there could well be some who would be in need and would not be included within those criteria, but those were the criteria established at the time and that is the basis on which the program was operated.

Mr. Korchinski: You were operating under the kind of criteria that you were handed. I just want to be able to find the source of the problem here, I want to get at it. You indicated

[Translation]

Savez-vous que, vers le 6 juin, il y a eu une gelée catastrophique qui a noirci les pousses et a arrêté la croissance. Le savez-vous?

M. Collinson: Oui, monsieur.

M. Korchinski: L'an dernier, y avait-il suffisamment de foin dans le sud de la province? Y en avait-il suffisamment pour le bétail?

M. Collinson: Oui, il y avait du foin et du fourrage vert. Un certain nombre de champs d'avoine furent moissonnés comme fourrage vert. Il y avait également pas mal de foin et de fourrage vert dans certaines parties du nord-est de la Saskatchewan.

M. Korchinski: Dans la région du nord-est et du nord de la Saskatchewan, c'est seulement en mai ou en juin que nous plantons, soit trois semaines ou un mois après que les gens du sud ont terminé leurs semis. Est-il impossible d'avoir à la fois un rendement élevé et une saison courte?

M. Collinson: Un rendement céréalier élevé?

M. Korchinski: Oui.

M. Collinson: Oui, c'est possible.

M. Korchinski: Au contraire.

M. Collinson: Non, c'est possible.

M. Korchinski: N'est-il pas possible que les gens de cette région puissent avoir besoin d'une aide financière? Par exemple les gens du sud qui cultivaient du blé n° 1 ont obtenu \$1 le boisseau parce que c'était du n° 1, alors que les gens du nord qui cultivaient habituellement du blé commun ayant un rendement supérieur avec une qualité moindre n'ont obtenu que 3 cents. Pour le paiement final, n'est-il pas possible que ces gens aient également besoin d'une aide financière? N'est-il pas raisonnable de s'attendre à ce que ces gens aient besoin d'une aide financière à l'instar de ceux de d'autres régions?

M. Collinson: C'est possible. Je le répète, le critère fut établi après avoir consulté un certain nombre de producteurs de l'ouest, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Comme c'était vers la fin juillet, puisqu'il y avait eu des pluies en juillet et que les récoltes de céréales semblaient s'améliorer alors que plus tôt les perspectives étaient très minces, ils ont recommandé ces critères, dont les 60 p. 100 de précipitations au cours de la période hivernale jusqu'à fin mai et les 80 p. 100 de rendement, critères adéquats, selon eux, pour ceux qui étaient le plus dans le besoin. On avait alors admis qu'il était possible que des exploitants dans le besoin puissent néanmoins ne pas répondre à ces critères, mais ce sont là les critères qui avaient été établis, et c'est sur cette base que le programme fut appliqué.

M. Korchinski: Vous avez opéré selon les critères qu'on vous avait fournis. Tout ce que je veux, c'est trouver la source du problème pour pouvoir m'y attaquer. Je vous avais dit qu'il

[Texte]

that the rains came in July. I know when the rains came personally, because I cut some hay at the end of July and it sat rotting for all of August. By that time, under normal circumstances, when would the haying operation be undertaken? In what month or months?

Mr. Collinson: It varies; it varies from mid-June to October, in some cases, depending on how much water there is in the sloughs.

Mr. Korchinski: So it is possible that in many cases farmers who started in June, because of the drought, were trying to scrape together whatever they could in June and carried on into July, long before the rains came to be of any benefit for feed.

Mr. Collinson: In many cases hay, whether it is cut in June or later, requires moisture much earlier in the year than do cereal crops. There is no question about that. There was not much of a hay crop in western Canada last year, that is not being debated. The question is whether or not it was possible to grow some green feed or have enough straw, through higher yields on annual crops, to provide feed for livestock for the winter.

The Chairman: Your last question, Mr. Korchinski.

Mr. Korchinski: All right. Since one criterion was the yield of grain, what would you do in the case of a cattleman who was not involved in grain growing?

The Chairman: Dr. Hill.

Mr. Hill: Under the policy that was established by the Treasury Board, if a person was within the severe drought area as defined by the precipitation map, he would be eligible, the crop yield criterion would not apply to him.

Mr. Korchinski: Of course, you could not gauge it on the basis of his crop yield, and you were aware that he did not have enough rainfall. Therefore, under normal circumstances he should qualify, it would be a reasonable expectation at least.

I understand; I can see the dilemma the review board is under. You are working with the same criteria that were handed in in the first instance. How could you come up with a conclusion other than the one you reached in the first instance? Obviously, you are going to come out with the same kind of conclusion, unless the criteria have changed.

Obviously, what I am trying to lead up to is that somewhere along the line something should be changed. There have been about three different changes all the way through. Is it not possible that one or two more changes might have satisfied a lot of people?

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski.

Mr. MacLellan: I think there is something that should be clarified, Mr. Korchinski, and I would ask Mr. Collinson to comment. I think there is something that should be added to what you understand at the present time.

[Traduction]

avait plu en juillet. Je sais à quel moment il a plu, car j'ai coupé du foin à la fin juillet et il a pourri sur le sol pendant tout le mois d'août. Dans des circonstances normales à quel moment ferait-on les foins? Pendant quel mois?

M. Collinson: Cela varie de la mi-juin au mois d'octobre dans certains cas, selon les quantités d'eau qu'il y a dans les creux.

M. Korchinski: Il est donc possible, dans de nombreux cas, que des exploitants qui auraient commencé en juin, à cause de la sécheresse et parce qu'ils essayaient de récolter tout ce qu'ils pouvaient en juin et aient continué en juillet, bien avant que les pluies aient pu aider la récolte.

M. Collinson: Dans de nombreux cas, le foin a besoin d'humidité beaucoup plus tôt dans l'année que les céréales, qu'on les fasse en juin ou plus tard dans la saison. Cela va sans dire. L'an dernier dans l'Ouest du Canada la récolte de foin fut loin d'être abondante, personne ne le conteste. La question est de savoir s'il a été possible de faire pousser du fourrage vert ou d'avoir suffisamment de foin, par un rendement supérieur des cultures annuelles, pour alimenter le bétail pendant l'hiver.

Le président: Monsieur Korchinski, c'est votre dernière question.

M. Korchinski: Très bien. Puisque l'un des critères est sur le rendement céréalier, que faites-vous dans le cas d'un agriculteur qui n'en cultive pas?

Le président: Monsieur Hill.

M. Hill: En vertu de la politique établie par le Conseil du Trésor, un exploitant d'une région considérée comme zone de sécheresse aux termes de la carte des précipitations, serait admissible et le critère de rendement agricole ne s'appliquerait pas dans son cas.

M. Korchinski: Evidemment, on ne saurait se baser sur le rendement s'il n'y a pas de récolte, mais vous avez qu'il n'y avait pas eu suffisamment de pluie. Donc il serait normalement admissible, ou du moins il serait raisonnable de s'y attendre.

Je comprends le dilemme du comité de révision. Vous travaillez à partir des critères établis au départ. Comment avez-vous pu arriver à une conclusion différente de celle du début? A moins de modifier les critères, il est évident qu'on arrive à la même conclusion.

Ce à quoi je veux en venir, c'est qu'il faut à un moment donné modifier quelque chose. Il y a eu environ trois changements différents au cours du processus. Un ou deux changements de plus ne pourraient-ils pas satisfaire beaucoup de gens?

Le président: Merci, monsieur Korchinski.

M. MacLellan: Monsieur Korchinski, je pense que c'est un point à éclairer et je demanderai à M. Collinson de le faire. Mais je pense qu'il y a un autre élément à ajouter à votre perception actuelle des choses.

[Text]

[Translation]

• 1635

Mr. Collinson: The first review of the applications were done in what you might call a pretty mechanical way. Did they clearly fit both criteria: less than 80 per cent crop yield, less than 60 per cent precipitation? There were no judgments applied at all and that was intentional because there was a review board to look at them afterwards and apply those judgments.

They are now applying those judgments and a number of the ones that were initially rejected are being recommended for payment and, as long as they are in fact within the criteria, they can be paid.

The point was PFRA, given the fact that there was review board being established, did not feel it was their business to make the judgments for those ones on the borderline, okay?

Mr. Korchinski: That is right, yes. Yes, I accept it. The review board's hands are tied.

The Chairman: Mr. Korchinski. Anything else to add, gentlemen?

The next questioner is Mr. Towers. I can put you on, if you want, Mr. Korchinski, on the second round.

Mr. Korchinski: That is okay; let them go ahead.

The Chairman: Mr. Towers.

Mr. Towers: You can have my time if you want, Mr. Korchinski.

Mr. Korchinski: No, that is all right; you go ahead.

Mr. Towers: I was interested, Mr. Chairman, in a statement that Dr. Hill made. He sent field men into the area. Where were these field men picked from? Were they from the Department of Agriculture here in Ottawa? Where were they selected from?

Mr. Hill: They were people hired by PFRA, either our own long-term staff or people we hired for the short term.

Mr. Towers: Where would they be hired from? What would be their experience or their knowledge, their understanding? Where would you get them?

Mr. Hill: The main person who was doing this job for us had, I believe, a degree in agriculture. He had worked for us on the tree nursery and had a background in agriculture.

Mr. Towers: Then, would he be an eastern or a western individual?

Mr. Hill: Oh, he is a westerner.

Mr. Towers: A westerner?

Mr. Hill: Yes.

Mr. Towers: And did he have the freedom to choose his own personnel or did some directives go out to him that he had to hire certain people?

[Translation]

M. Collinson: Le premier examen des demandes fut fait de façon assez mécanique. On vérifiait d'abord les deux critères: rendement inférieur à 80 p. 100 et précipitations inférieures à 60 p. 100. On ne porta aucun jugement et c'était voulu car le comité de révision devait ensuite les étudier et porter son propre jugement.

C'est ce qu'il fait maintenant et un certain nombre de demandes initialement rejetées sont maintenant admises, ce qui est possible en tant que les critères sont respectés.

Étant donné que l'on avait mis sur pied un comité de révision, le SRAP ne pensait-il pas que c'était à lui à juger les cas marginaux? Vous comprenez?

M. Korchinski: En effet, oui. Je l'admetts. Le comité a les mains liées.

Le président: Monsieur Korchinski. Messieurs avez-vous quelque chose à ajouter?

Le suivant est M. Towers. Monsieur Korchinski si vous le désirez je puis vous inscrire pour le deuxième tour.

M. Korchinski: Cela va, laissez-les continuer.

Le président: Monsieur Towers.

M. Towers: Si vous le désirez, monsieur Korchinski, je puis vous céder mon temps.

M. Korchinski: Non, ça va, allez-y.

M. Towers: Monsieur le président, M. Hill a déclaré qu'il avait envoyé des gens dans la région. D'où provenaient-ils? Était-ce du ministère de l'Agriculture à Ottawa? Où avaient-ils été choisis?

M. Hill: C'était des gens embauchés par le SRAP, du personnel permanent ou à terme.

M. Towers: D'où venaient-ils? Quelle était leur expérience, leur connaissance ou leur compréhension du problème? Où les avez-vous pris?

M. Hill: Le principal intéressé qui fait ce travail pour nous avait je crois un diplôme en agriculture. Il a travaillé pour nous dans une pépinière et il avait de l'expérience en agriculture.

M. Towers: Est-il de l'est ou de l'ouest?

M. Hill: Oh, de l'ouest.

M. Towers: De l'ouest?

M. Hill: Oui.

M. Towers: Avait-il la liberté de choisir son personnel ou lui a-t-on imposé des directives à ce sujet?

[Texte]

Mr. Hill: I am not sure I am on the right track here. We are talking about the people that went out to investigate the precipitation criteria?

Mr. Towers: Well, all the people that you sent into the area because you would have to go out and people investigate, would you not? Did you not have inspectors?

Mr. Hill: Yes, we had herd inspectors, yes. They were all westerners; they all applied for jobs under the program. We screened those people to determine their capability to do the job and hired those that we felt were capable of doing the job whether that would be herd maintenance or whatever; on a short-term basis.

Mr. Towers: Were they local people? Were they farmers? Where did they come from?

Mr. Hill: Mostly farmers.

Mr. Towers: In your application of this program, I presume, possibly, you just administer the program; you do not gather any other information that might be relative. For instance, you said that you were studying local storms. In studying local storms, would there be any chance that you might be gathering some data as it relates to hail suppression and things like that?

Mr. Hill: No. No, we gathered data from farmers, from elevator agents, whoever had it, on precipitation for the sole purpose of applying that data to the determination of whether the township was under 60 per cent precipitation or not.

Did I answer your question?

Mr. Towers: Primarily, yes. But you went to certain individuals; you asked them how much rainfall had fallen in their locality.

Mr. Hill: We were looking for hard data. We were looking for people that kept precipitation measurements as a matter of course but that were not part of the Atmospheric Environment Service network.

Mr. Towers: Therefore, I suppose the same thing would hold true that you would not have any information at all as related to zero tillage or things like that.

Mr. Hill: No, we did not collect information on zero tillage.

Mr. Towers: I think that is all the questions I have.

The Chairman: Thank you. Mr. Neil and then we start the second round with Mr. Hargrave.

Mr. Neil.

Mr. Neil: Thank you very much, Mr. Chairman. I will not ask any questions on the herd maintenance program. Many of the questions that I was going to pose have been answered.

I would say this, though, that there is a lot of unhappiness with respect to the administration of the program. Very fortu-

[Traduction]

M. Hill: Je ne suis pas sûr de bien comprendre. Nous parlons de ceux qui ont enquêté sur les critères de précipitations.

M. Towers: Bien, de tous ceux que vous avez envoyé dans les régions car vous vous avez dû y aller pour enquêter, n'est-ce pas? N'avez-vous pas d'inspecteurs?

M. Hill: Oui, nous avions des inspecteurs de troupeaux. Ils étaient tous de l'ouest et avaient fait une demande d'emploi en vertu du programme. Nous les avons interviewés afin de voir s'ils avaient les capacités voulues et nous avons embauché à court terme ceux que nous considérons comme compétents, que ce soit pour le programme de préservation des troupeaux ou pour autre chose.

M. Towers: S'agissait-il de gens de l'endroit? Étaient-ce des agriculteurs? D'où venaient-ils?

M. Hill: Surtout des agriculteurs.

M. Towers: En appliquant ce programme, je présume que vous ne faites que l'administrer sans recueillir d'autres informations. Par exemple, vous dites que vous étudiez les orages localisés, ne pouviez-vous pas en même temps recueillir des données sur la grêle par exemple?

M. Hill: Non. Nous avons recueilli des données auprès des exploitants, des préposés aux élévateurs, bref de quiconque avait des données sur les précipitations et ce dans l'unique but de déterminer si un canton donné avait reçu 60 p. 100 de précipitations.

Cela répond-il à votre question?

M. Towers: En gros oui. Vous vous êtes adressé à certaines personnes en leur demandant quelles avaient été les précipitations dans leur région.

M. Hill: Nous étions à la recherche de données valables. Nous recherchions des gens ne faisant pas partie du réseau du Service de l'environnement atmosphérique mais ayant l'habitude de noter les précipitations.

M. Towers: Donc je présume que vous n'avez aucun renseignement sur les sols non-travaillés par exemple.

M. Hill: Non, nous n'avons recueilli aucun renseignement là-dessus.

M. Towers: Je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Merci. Monsieur Neil et ensuite nous passerons au deuxième tour avec M. Hargrave.

Monsieur Neil.

Mr. Neil: Merci beaucoup, monsieur le président. Je n'ai aucune question sur le programme d'aide à la préservation des troupeaux puisqu'on y a déjà répondu pour la plupart.

Toutefois, je tiens à dire que beaucoup sont insatisfaits de la façon dont le programme est administré. Heureusement ce

[Text]

nately the individuals are not pointing their fingers at the PFRA, at least in my area.

• 1640

Dr. Hill, to the best information that you have been able to gather from the environmental sources and so on I wonder if you could indicate to me what studies PFRA have done as to the cyclical nature of drought in the prairie region and at what stage in the cycle we are in at the present time.

Mr. Hill: First of all, I would like to acknowledge that I am disturbed and certainly aware of the unhappiness of farmers with regard to the herd maintenance assistance program. I wish to acknowledge that and say that we are doing everything we can to administer the program properly. For any layman who lives on the prairies, it is clear that droughts are cyclical. Unfortunately for any meteorologist studying the data, although there are tendencies to come to the conclusion that droughts are cyclical, our period of record is so short that no scientist will put his neck out and say for certain that droughts are cyclical and that we are in this part of the cycle.

Having said that, I wish to speak as a layman. I believe we are in a drought cycle. I believe that within a few short years we will have the scientific data to explain the drought cycles to a lot greater degree than we have now. It is clear that the temperatures in the Pacific Ocean and the fronts that arise therefrom have a great deal to do with prairie weather. During the late seventies drought in the United States, a priority was established for the U.S. weather bureau to develop a long range weather forecasting capability. They have targeted a lot of their efforts on the Pacific Ocean and the moisture and weather patterns that come from the Pacific Ocean and they are getting a lot better at predicting a long-range weather, but they are still not very good. We are therefore not in a scientific predicting mode, but, as a layman, it is obvious we are in a drought cycle, and we do not know when it is going to end.

Mr. Neil: I appreciate that. Information from the States seems to indicate that they are concerned and that they feel they are in a severe drought cycle down there.

That brings me to my next point which is the question of irrigation in Saskatchewan in particular. There is more and more interest being shown, particularly in my constituency around the Riverhurst and that area, regarding the development of irrigation. I appreciate that the provinces have been involved for a number of years but I am wondering if there is co-ordination and co-operation with PFRA who over the years has developed a certain expertise. What co-ordination and co-operation is there between the provinces and PFRA? Are you in consultation, or is the province going its own way and you are sort of backed away from it?

Mr. Collinson: Mr. Chairman, I could make a general comment and ask Dr. Hill to comment further.

First of all, in Manitoba we have a joint agreement, part of which deals with trying to assess the impacts of drought and

[Translation]

n'est pas le SRAP que les gens montrent du doigt, du moins dans ma région.

M. Hill, d'après votre connaissance de la situation selon les renseignements des sources environnementales, pourriez-vous m'indiquer quelles études ont été effectuées par le SRAP sur la nature cyclique de la sécheresse dans les Prairies, et à quel moment du cycle nous nous trouvons à l'heure actuelle.

M. Hill: D'abord, je tiens à déclarer que je suis inquiet et sensible au mécontentement des agriculteurs au sujet du programme d'aide à la préservation des troupeaux. Je désire reconnaître que ces circonstances existent et vous assurer que nous faisons tout notre possible pour bien administrer le programme. Pour tout profane habitant les Prairies, il est manifeste que la sécheresse est cyclique. Malheureusement, pour tout météorologue étudiant les données, malgré les tendances cycliques de la sécheresse, la période de référence est si courte qu'aucun homme de science ne s'avancerait à déclarer péremptoirement que les sécheresses sont cycliques ni à quel moment du cycle nous nous trouvons.

Ceci étant dit, je voudrais vous parler à titre de profane. Je crois que nous nous trouvons dans une période de sécheresse. D'ici quelques années, les données scientifiques serviront à expliquer les cycles de sécheresse dans une plus grande mesure qu'à l'heure actuelle. Manifestement, les températures de l'océan Pacifique et les fronts qui en proviennent influent énormément sur le climat des Prairies. La sécheresse aux États-Unis, vers la fin des années 70, a amené les services météorologiques américains à élaborer un système de prévisions météorologiques à long terme. Il s'est concentré principalement sur le Pacifique et, par conséquent, les prévisions météorologiques à long terme sont bien meilleures qu'auparavant, sans toutefois être encore très exactes. Ainsi, et il ne s'agit pas de prévisions scientifiques, nous nous trouvons de toute évidence, dans un cycle de sécheresse et nous ne savons pas quand il se terminera.

M. Neil: Je vous suis. Les données en provenance des États-Unis semblent indiquer une certaine préoccupation du fait qu'ils se trouvent eux aussi dans une période de sécheresse.

Voilà qui m'amène à la question suivante concernant l'irrigation, notamment dans la Saskatchewan. On s'intéresse de plus en plus, surtout dans ma circonscription, aux environs de Riverhurst, à l'extension des systèmes d'irrigation. Je sais bien que les provinces s'y intéressent depuis plusieurs années déjà, mais je me demande si il y a eu une quelconque collaboration avec le SRAP qui, avec ses années d'expérience est devenu très compétent dans ce domaine. Est-ce que les provinces et le SRAP ont coordonné leurs efforts? Vous parlez-vous ou est-ce que chacun y va de son côté?

M. Collinson: Monsieur le président, je pourrais répondre de façon générale et ensuite demander à M. Hill de préciser.

D'abord, nous avons avec le Manitoba une entente qui prévoit l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des solutions

[Texte]

what can be done to alleviate them somewhat. A similar study is included in an agreement with Saskatchewan. In Manitoba, we are about ready to get under way with the study, but in the case of Saskatchewan, we have not quite got that far yet.

We are also looking at some irrigation possibilities in Manitoba. In Saskatchewan, the major irrigation potential that exists there, of course, is associated with the south Saskatchewan dam project and, under the 1958 agreement, there was an understanding that the dam would be built by PFRA and that the irrigation potential on the west side, the pumping and major facilities, would be developed by the province. To date, that latter activity has not been carried forward.

Dr. Hill may want to add to that.

The Chairman: Dr. Hill.

Mr. Hill: We, of course, work closely with the Saskatchewan Department of Agriculture. We often contribute to each other's technical work in projects they are developing. We often supply the engineering expertise, and in projects we are developing, they often supply some of the soils and other expertise. So there is quite a close, technical, working relationship between Saskatchewan Agriculture and PFRA.

• 1645

Mr. Neil: Has there been any discussion as to any possible watersheds where dams could be constructed for the purpose of building water supplies in Saskatchewan, specifically for the purpose of irrigation, or are the provincial government and yourselves concentrating primarily on the Gardiner Dam, Diefenbaker Lake area?

The Chairman: Dr. Hill.

Mr. Hill: We have not undertaken any dam studies in Saskatchewan lately, aimed at irrigation as a co-operative venture with Saskatchewan, or indeed by ourselves. The same is not true in Alberta, where we are undertaking technical studies with the province of Alberta aimed mostly at irrigation, and as Mr. Collinson mentioned, the same is true in Manitoba.

Mr. Neil: I would gather, then, that you would be prepared to carry out studies and supply technical assistance at the request of a province. You would not, for example, initiate it on your own, say, within the province of Saskatchewan, because it might be outside your competence or jurisdiction. Is this correct?

Mr. Hill: Basically, yes.

The Chairman: Thank you, Mr. Neil. We go now into the second round. Mr. Hargrave, followed by Mr. Althouse. As you know, on the second round it is five minutes each.

[Traduction]

provisoires au problème. Un accord semblable existe avec la Saskatchewan. Au Manitoba nous sommes sur le point d'entreprendre notre étude mais, en Saskatchewan, nous n'en sommes pas encore à ce point.

Nous envisageons des projets d'irrigation au Manitoba. En Saskatchewan, le projet de barrage sur le cours sud de cette rivière offre la meilleure possibilité pour un projet d'irrigation et, en vertu de l'accord de 1958, le SRAP construira le barrage, alors que les installations principales d'irrigation, les pompes, etc., seraient exploitées par la province. À ce jour, la province n'a pas encore réalisé sa partie de l'accord.

M. Hill voudra peut-être y ajouter quelque chose.

Le président: Monsieur Hill.

M. Hill: Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan. Souvent, il arrive que nous nous épaulions mutuellement pour les aspects techniques de certains projets provinciaux. Nous fournissons souvent les compétences en matière technique et, pour les projets dont nous nous occupons, eux nous fournissent souvent des terrains et des compétences dans d'autres domaines. Il y a donc une étroite relation fonctionnelle entre Agriculture Saskatchewan et le Service de rétablissement agricole des Prairies.

M. Neil: A-t-on songé à construire des digues qui permettraient de faire des réserves d'eau dans certains réservoirs de la Saskatchewan, particulièrement pour l'irrigation, à moins que le gouvernement provincial et vous vous concentriez principalement sur le barrage Gardiner dans la région du Lac Diefenbaker?

Le président: Monsieur Hill.

M. Hill: Ni avec la Saskatchewan ni seuls, n'avons-nous pas récemment fait d'étude en Saskatchewan au sujet de digues qui serviraient à l'irrigation. En Alberta, par contre, nous avons entrepris des études techniques, principalement dans le domaine de l'irrigation, en collaboration avec la province et, comme M. Collison l'a mentionné, nous en avons fait de même avec le Manitoba.

M. Neil: Je suppose donc que vous êtes prêts, lorsqu'un gouvernement provincial vous le demande, à effectuer des études et de fournir une aide technique. Mais, de votre propre chef, vous ne vous lanceriez pas, mettons en Saskatchewan, dans une entreprise de ce genre, car ce serait dépasser votre compétence. Est-ce exact?

M. Hill: Oui, grossso modo.

Le président: Merci monsieur Neil. Nous passons maintenant au deuxième tour de questions. Monsieur Hargrave, vous avez la parole puis ce sera M. Althouse et, comme vous le savez, vous avez chacun cinq minutes à votre disposition lors du deuxième tour.

M. Hargrave: Merci monsieur le président. J'aimerais ajouter quelques remarques à ce que j'avais proposé au sujet de l'utilisation éventuelle de critères différents en cas de sécheresse.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman. I would like to make a further comment on my suggestion about possible different criteria to use in the event of a drought situation such

[Text]

as we have come through. I hate to say this, but I think we may be going into an even more severe one, as it relates to grass, hay and in general the livestock industry. My comments now will apply to the whole of southern Alberta and the whole of southwestern Saskatchewan, an area that is quite often called the short-grass ranching country.

By and large all reasonably well-established ranch units have adequate methods of growing their own feed supplies. I am sure that is a fair statement. Most of those relate to a spring-fed scheme, or in some cases, a sprinkler system and in other cases bordering on much larger storage dams, reservoirs and so on, but by and large they all have their own systems, and when established ranch units, whether they are large or small, have to buy forage, that is hay, it is the exception, not the rule.

Now, it is not the exception when they buy concentrated feed, such as pellets or grain; that is widely accepted now. But it is the exception when they have to buy hay, and it can become a very, very expensive thing when they have to buy it because their regular supplies do not produce it.

Now, a good example was what happened in this respect last year. The only source of hay in all of Alberta, essentially, was the high quality, in fact probably the best quality hay there is in western Canada, from the irrigation areas of southern Alberta—Brooks and Taber and many other areas. That kind of hay eventually got as high as \$150 a ton, and sometimes that was before transportation. So, it is a very serious situation when any ranch unit has to buy that kind of hay, and usually they will sell their cattle, cut them down, before they will do it.

Now, the one other comment I want to relate to is that, because last winter—the one that is just ending as of today, shall we say—was so mild, it made an enormous difference in the severity of the winter, and if we think the livestock industry had to put out lots of extra money because of last year's drought, because the winter was so mild it probably saved millions of dollars. But there is a price to that, and the price is twofold. First, we are almost eaten out of, shall we say, two winters' supply of grass right now over an enormous area. It is gone. It saved our bacon in a way. Secondly, instead of having our normal supply of approximately 40 to 45 per cent carryover in our grass ranges, it is gone. I say that to you now in terms of my suggestion that the criterion should be the amount of money any ranch unit has to supply for additional supplies of forage over and above, shall we say, a reasonable previous average. That will take care of it completely, and it would simplify it so much. It will take care of very high-priced feed, for example, or the high cost of transportation.

• 1650

I thought I would point that out to you, because I really feel very strongly that if we are heading into another drought, and I regret to say the signs are there, this might be a better way of dealing with this situation.

[Translation]

resse comme celle que nous avons connue. Je répugne à le dire, mais je crains que nous subissions une sécheresse encore plus grave que celle que nous avons connue, pour les pâturages, pour le foin en général et pour l'industrie de l'élevage. Ce que je dis ici s'applique à tout le sud de l'Alberta et au sud-ouest de la Saskatchewan, une région que l'on appelle souvent le pays des pâturages où règne l'hilaria.

De façon générale, ces grands élevages ont établi des méthodes raisonnables et suffisantes pour cultiver le fourrage dont ils ont besoin. La plupart du temps, ils ont des sources, dans certains cas un système d'arrosage automatique et dans d'autres cas encore, des digues, lorsqu'il s'agit de réservoirs plus importants, mais dans tous les cas ces élevages disposent de leur propre système et par conséquent n'achètent du fourrage, c'est-à-dire du foin, qu'exceptionnellement.

Cependant, il n'est pas exceptionnel d'acheter des aliments concentrés pour animaux tourteaux ou céréales. Mais l'achat de foin est quelque chose d'exceptionnel et aussi très onéreux lorsque les éleveurs sont forcés d'acheter du foin parce qu'ils n'en ont plus assez.

Je pourrais vous donner un bon exemple de ce qui s'est produit dans ce domaine l'an passé. En effet, dans l'ouest du Canada, ce sont les régions irriguées du sud de l'Alberta, de Brooks et de Taber et notamment, qui sont l'unique source de foin de bonne qualité, probablement de la meilleure qualité qu'on puisse trouver dans l'ouest du Canada. Mais ce foin peut atteindre jusqu'à \$150 la tonne hors transport. Par conséquent, lorsqu'un éleveur doit acheter du foin à ce prix, sa situation devient grave et d'habitude, il est obligé de vendre du bétail ou de limiter ses troupeaux avant de recourir à un moyen aussi extrême.

En guise de commentaire, je voudrais ajouter que, l'an passé, si les élevages ont dû autant dépenser à cause de la sécheresse, d'un autre côté, l'hiver qui se termine juste aujourd'hui aura probablement permis d'économiser des millions car il aura été d'une douceur exceptionnelle. Mais il faut en payer le prix et ceci dans deux domaines: tout d'abord, nous avons presque épousé l'équivalent de deux hivers d'herbages dans une immense région. Ceci nous a en quelque sorte sauvé la vie mais, en deuxième lieu, au lieu d'obtenir notre excédent habituel d'environ 40 à 45 p. 100 dans nos pâturages, nous l'avons épousé. Je vous le dis car je considère qu'il faudrait comme critère les montants que tel élevage a dû débourser pour acheter un complément de fourrage; complément dépassant le chiffre d'une moyenne antérieure raisonnable. Avec ce critère, on pourrait résoudre le problème et on tiendrait compte du coût très élevé des aliments pour animaux ou, par exemple, du coût très élevé du transport.

Je voulais vous le faire remarquer car je crois fermement que si, nous nous acheminons vers une autre sécheresse, et je crains que nous en ayons déjà les symptômes, agir comme je le propose nous permettrait mieux de réagir à la situation.

[Texte]

Very quickly, Mr. Chairman, I was not aware of any announcement that may have come out today about a pumping program. I wonder if I could get a little more information. Is this the program where PFRA, in conjunction with the provinces, will once again make available, on some shared basis, a pumping program? I would like to hear a little more about that.

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: Mr. Chairman, the program announced is similar to the one last year and includes dugout pumping, overland transportation of water as required, emergency diversions and so on. It is to be in co-operation with provincial governments, but delivered by PFRA.

Mr. Hargrave: Will the provinces administer it, as they did before?

Mr. Collinson: No.

Mr. Hargrave: So it is different this time.

Mr. Collinson: It is different in that sense. It will be done co-operatively, but delivered by PFRA. I know Manitoba is already delivering certain aspects of their program.

I might add, Mr. Hargrave, in reference to some of your earlier comments about the Maple Creek irrigation area, three weeks ago I toured that area, and the reservoirs appear to be down to about 15 per cent of full supply levels. So there may not be enough water for one full irrigation this year in those areas.

Mr. Hargrave: I think that is very typical. I would say that 30 miles west in my country, they are down to 0 percentage.

Mr. Collinson: Yes.

Mr. Hargrave: I am very glad to hear about that pumping operation. I think it is very appropriate.

The Chairman: Thank you. Dr. Hill, you have a comment?

Mr. Hill: I would like to thank Mr. Hargrave for his suggestion on applying a criterion for assistance to needy cattlemen. I would like to say that we are in the process of considering this year's drought situation, and it will certainly be taken into account.

Mr. Hargrave: Thank you.

The Chairman: Thank you, Dr. Hill. Mr. Althouse and Mr. Korchinski.

Mr. Althouse: We have had some indication that there have been some problems with the administration, I suppose, of the program. Indicative, I suppose, of that is the statement in the House the other day by Mr. Whelan that approximately 100 cheques have been asked to be returned. I wonder if we could get the latest update on that. What reasons were there for requesting the return of these cheques.

[Traduction]

En bref, monsieur le président, je dirais que je n'étais pas au courant de l'annonce faite aujourd'hui au sujet d'un programme de pompage. J'aimerais avoir un peu plus de renseignements à ce sujet. S'agit-il d'une initiative où le SRAP, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, appliquera à nouveau un programme de pompage à frais partagés?

Le président: Monsieur Collinson.

M. Collinson: Monsieur le président, le programme qui a été annoncé ressemble à celui de l'an dernier et il prévoit le pompage à partir de réservoirs, le transport par voie de terre de l'eau, les diversions en cas d'urgence, etc. Il s'agit d'un programme qui doit être mis en oeuvre par le SRAP en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

M. Hargrave: Est-ce que les provinces vont l'administrer comme c'était le cas auparavant?

M. Collinson: Non.

M. Hargrave: Il s'agit donc de quelque chose de différent.

M. Collinson: Oui, dans ce sens-là. Ce sera un programme coopératif mais fourni par le SRAP. Je sais que le Manitoba s'occupe déjà de mettre en oeuvre certains aspects de son programme.

J'ajouterais, monsieur Hargrave, pour répondre à certaines remarques faites plus tôt au sujet de la zone d'irrigation de Maple Creek, qu'il y a environ trois semaines, lorsque j'ai visité cette région, le niveau des réservoirs semblait correspondre à 15 p. 100 du maximum. Nous ne disposerons donc peut-être pas suffisamment d'eau pour faire une irrigation complète dans ces régions.

M. Hargrave: Je crois que c'est une situation tout à fait caractéristique. Je dirais qu'à 30 milles à l'ouest, dans ma région, le niveau est à zéro.

M. Collinson: Oui.

M. Hargrave: Je suis très heureux d'entendre parler du pompage car je crois que c'est cela qu'il faut.

Le président: Merci. Monsieur Hill, avez-vous une remarque à faire valoir?

M. Hill: Je voudrais remercier M. Hargrave de nous avoir proposé l'application de son critère pour aider les éleveurs dans le besoin. Je dirais que nous en tiendrons compte et que nous nous penchons sur la sécheresse de cette année.

M. Hargrave: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hill. Monsieur Althouse vous avez la parole, puis ce sera à M. Korchinski.

M. Althouse: Nous avons des indices selon lesquels il y a eu des difficultés avec l'administration de ce programme. En ce sens, à plus forte preuve la déclaration faite l'autre jour à la Chambre par M. Whelan disant que 100 chèques avaient été réclamés à des bénéficiaires. Quelle en est la raison?

[Text]

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, excuse me, Mr. Althouse, I want to clarify one thing. We do not really feel there has been a problem with the administration of the program. We may feel there has been some misunderstanding, which we feel is unfortunate and hopefully can be clarified. As you will realize, initially the program was set up to aid only those areas which suffered the most severe drought. I think the PFRA, with the instructions of the minister, has been looking into the question and finding out who else has been hurt. This is, of course, the reason for the setting up of the review agency. But I honestly feel that the PFRA has done what it initially set out to do and, as far as the actual program is concerned, for the first year of its operation that it has met the criteria set down.

• 1655

If in fact you do not feel that way, then I would be interested in hearing where structurally the program has fallen down.

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: It seems to me that any program that issues a hundred or more cheques and then asks for their return must have some problems and that was what I was trying to find out while we have the officials here before us.

Mr. MacLellan: I admit that there were, I think, seven cheques in error.

Also, one of the criteria was that the farmer maintain—now I am an easterner and please excuse me if I get a little something mixed up here and there—but I do feel that it was a criterion that the farmers maintain 70 per cent of their breeding stock. It could conceivably be, in the figures that you have mentioned, that some did not follow that requirement and in fact sold more than 70 per cent of their breeding stock.

Has that been taken into consideration?

Mr. Althouse: I do not know; that is why I am asking. All I know is that Mr. Whelan said that something in the order of a hundred cheques had been asked to be returned. Now I do not know whether his information is wrong or just what is going on, but that seemed to make an inordinately high number of cheques to be asking to be returned.

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: In the total program so far we have issued over 20,000 cheques; seven were in error.

Mr. Althouse: Okay. We were told 100 the other day.

Mr. Collinson: Well, the figure could be as high as 100—I am not sure it would be that high—but there are some where we have made payments and where during the course of the year or in recent months the farmer has sold the herd. The criteria of the program were that 70 per cent of the herd be held until May 1, so in that case there would be a collection of the money paid.

[Translation]

M. MacLellan: Monsieur le président, je m'excuse monsieur Althouse, mais j'aimerais éclaircir une question. Nous ne pensons pas avoir de difficultés avec l'administration du programme, mais nous pensons qu'il y a eu malentendu, ce que nous pensons malencontreux, mais nous espérons pouvoir éclaircir les choses. Comme vous le savez, à l'origine, le programme n'avait pour objectif que d'aider les gens qui, dans ces zones, avaient souffert de la plus grande sécheresse. Je pense que le SRAP, sur les directives du ministre, a examiné la question et a cherché à découvrir qui d'autre avait été touché. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons établi le comité de révision. Mais je reste convaincu, en toute honnêteté, que le service a fait ce qu'il avait décidé à l'origine de faire. Pour sa première année de fonctionnement, ce programme a répondu aux critères établis.

Si vous n'êtes pas d'accord, j'aimerais savoir où ce programme a échoué.

Le président: Monsieur Collinson.

M. Althouse: Il me semble que, lorsqu'un programme se traduit par une bonne centaine de chèques qui n'auraient pas dû être établis et qu'on demande de rembourser, il y a quelque chose qui ne va pas et c'est ce que j'essayais de découvrir en interrogeant les fonctionnaires ici présents.

M. MacLellan: Je dois admettre qu'il y a eu je crois sept chèques émis par erreur.

L'un des critères prévus était également que l'exploitant devait conserver, et peut-être que j'embrouille un peu les choses car je viens de l'est, aussi il faut m'excuser, 70 p. 100 de son cheptel reproducteur. Il se peut que, dans les chiffres que vous avez cités, il puisse y avoir certains éleveurs qui n'avaient pas respecté cette obligation et avaient en fait vendu plus que 70 p. 100 de leur cheptel reproducteur.

A-t-on pris ce facteur en considération?

M. Althouse: Je n'en sais rien et c'est ce que je demandais. Tout ce que je sais, c'est que M. Whelan dit quelque chose en ce sens qu'il y avait eu environ 100 chèques émis par erreur. Je ne sais pas si ces renseignements sont justes ni ce qui se passe exactement, mais cela me paraît excessivement élevé.

Le président: Monsieur Collinson.

M. Collinson: Pour l'ensemble du programme, nous avons émis plus de 20,000 chèques, dont sept seulement par erreur.

M. Althouse: D'accord. Mais on nous a parlé de 100 chèques l'autre jour.

M. Collinson: Ce chiffre pourrait être exact mais je n'en suis pas sûr. Il y a des cas où nous avons fait des paiements et où, au cours de l'année ou de ces derniers mois, l'éleveur a vendu son troupeau. Le critère du programme étant que 70 p. 100 du troupeau devait être conservé jusqu'au 1^{er} mai; dans ce cas donc il fallait récupérer l'argent versé.

[Texte]

Those would be the other ones above the seven, but there were seven issued in error.

The Chairman: Your last question, Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Will all of the herds be checked then this spring to see that the final criteria are being met, or what is the intention there?

Mr. Collinson: There are spot checks being done.

Mr. Althouse: Spot checks.

Mr. Collinson: Checking on every single herd would raise the administrative costs too high. The administrative costs to this point are under \$1 million and the expenditures to this point are now approaching \$36 million. So the ratio is fairly low on administrative costs. But there will be spot checks—and checks in cases where we happen to know: in some cases farmers have written in and said they have sold their herds or have sold them down to such-and-such, and we are making an adjustment.

The Chairman: Thank you, Mr. Althouse.

Mr. Korchinski, on the second round.

Mr. Korchinski: Were you aware of the areas that had a high precipitation so that those areas would not qualify when the program announcement was made?

Mr. Collinson: Yes.

Mr. Korchinski: So it was possible at that particular time to designate the particular areas that would not even qualify to start with.

Mr. Collinson: There was a rough map done at the time and that map was used during the discussions with producers when they were advising the government as to the criteria.

Mr. Korchinski: What was the attitude of the review board in the cases where proof of purchase of hay could actually be provided and the hay and feed had to be purchased where normally they would not? What was the attitude of the review board in a case like that?

Mr. Collinson: The review board is up to its elbows in its job right now and I do not think it would be fair to go into the details of their considerations.

Mr. Korchinski: Okay. Have you any idea when the review board will complete its job?

Mr. Collinson: I would think within the next couple of weeks.

Mr. Korchinski: Under normal circumstances, would straw have been sufficient for the feed requirement and is it a criterion? They said that as long as there is enough straw that should satisfy their requirements. Is that the attitude?

[Traduction]

Ces cas pourraient expliquer les chèques autres que les sept émis par erreur.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Althouse.

M. Althouse: Ainsi donc, au cours du printemps, tous les troupeaux seront vérifiés pour voir si les critères définitifs ont bien été respectés? Qu'avez-vous l'intention de faire?

M. Collinson: Nous effectuons des vérifications au hasard.

M. Althouse: Des vérifications au hasard.

M. Collinson: C'est-à-dire qu'il serait administrativement trop coûteux de vérifier chaque troupeau. Jusqu'ici, les frais d'administration sont restés inférieurs à 1 million de dollars, pour des dépenses de l'ordre de 36 millions de dollars. La proportion est donc assez avantageuse pour les frais d'administration. Mais on effectuera des vérifications au hasard et d'autres aussi si nous soupçonnons quelque chose... Dans certains cas, des éleveurs nous ont écrit pour nous dire qu'ils avaient vendu leur troupeau ou qu'ils l'avaient réduit à tant de têtes et nous faisons alors le rajustement.

Le président: Merci, monsieur Althouse.

Monsieur Korchinski, vous avez la parole pour le deuxième tour de questions.

M. Korchinski: Étiez-vous au courant des régions où il y avait eu beaucoup de précipitations lorsque vous avez annoncé votre programme, de sorte que ces régions sont devenues non admissibles?

M. Collinson: Oui.

M. Korchinski: Il était donc possible à l'époque de désigner les régions qui n'étaient même pas admissibles.

M. Collinson: On avait établi à l'époque une carte assez sommaire dont on s'est servi au cours des entretiens avec les exploitants, lorsqu'ils avaient donner leur avis au gouvernement au sujet des critères à utiliser.

M. Korchinski: Quelle a été l'attitude du comité de révision lorsqu'on lui a apporté la preuve comme quoi du foin et du fourrage avaient dû être achetés dans certains cas alors qu'en temps normal cette opération n'aurait pas été nécessaire?

M. Collinson: Le comité de révision a du travail plein les bras à l'heure actuelle et je ne pense pas qu'il soit équitable de passer leurs opérations au peigne fin.

M. Korchinski: D'accord. Savez-vous quand le comité de révision en aura terminé?

M. Collinson: Dans quelques semaines je crois.

M. Korchinski: Dans des circonstances normales, est-ce que le foin serait considéré comme suffisant au point de vue nutritif pour le bétail, et s'agit-il d'un des critères? On dit que tant qu'il y ait assez de foin, il n'y a pas de problème. Est-ce là l'attitude adoptée?

[Text]

• 1700

Mr. Collinson: There is an interesting geographical difference of view on that point. The farther west you get, the more people say that straw can be used for a substantial degree to winter cattle. The farther east you get, when you get well into Ontario, for example, straw is barely acceptable for bedding. It is a conventional wisdom that seems to vary across the Prairies. From a nutrition point of view, there is no question that straw with some supplement is quite an adequate feed. But if for many, many years people have not been accustomed to using it—and it does require a different kind of approach and a careful watch on the nutrients being provided to cattle—there are some risks involved if you are not used to doing it.

Mr. Korchinski: Since I do not know what is going to happen until the final result comes through within several weeks, when they complete their work, we might be seized with the possibility of another repeat of a situation we had last year. Perhaps this is not even a fair question, but in your opinion would it be a fair request that ample time be given for preparation instead of people waiting in expectation, just like an expectant mother, almost having to induce the birth before you finally get some results? This is a kind of an expectation that was there, and nobody really knew what to do, whether to sell their herds and so on.

Anybody who witnessed the CBC coverage knows the people purchased feed of high cost in anticipation, paid the interest and now find themselves in such a financial mess that they have to unload the cattle. In the interests of the industry itself, would you not find it easier to administer if the thing was announced well in advance so the farmers would know where to start, get rid of the underbrush to start with?

Mr. Collinson: The short answer is yes. The program was developed, as you know, back in June of last year when it became very clear that feed for livestock was the problem last year. The initial criteria were established and announced in Yorkton in early July and then there were general rains throughout the Prairies that changed the situation rather dramatically. Had those criteria been adhered to, there would have been virtually no payments. As a result, throughout July there were a number of discussions among officials of various departments and with producers and the revised criteria were adopted.

From then on it was a matter of gearing up for the administration of the program. A program like this had never been run before and it took some gearing up but we have learned an awful lot in the last year, I can tell you. Should a decision be made to run a similar kind of program again, it will not take nearly as long to get it going.

But the point I am trying to make is that it was not possible to make the decision to proceed with the program virtually until August because the world kept changing all through the early part of the summer.

[Translation]

M. Collinson: A ce sujet, on note une différence intéressante selon les endroits. Plus vous allez vers l'ouest, plus les gens prétendent que le foin peut davantage servir à l'alimentation du bétail l'hiver. Mais plus vous allez vers l'est, en Ontario par exemple, moins la paille semble acceptée, et elle est à peine acceptée pour les litières. C'est donc une question d'habitude qui semble varier lorsqu'on traverse les Prairies. Du point de vue nutritif, il ne fait pas de doute que la paille, en lui ajoutant des suppléments, constitue un bon aliment pour le bétail. Mais si les gens, pendant des années, n'ont pas été habitués à utiliser la paille, il peut y avoir certains risques lorsqu'on néglige d'y mêler des compléments alimentaires.

M. Korchinski: Vu que je ne sais pas ce qui va se passer jusqu'à ce que les résultats définitifs nous viennent dans quelques semaines, une fois que le travail sera terminé, il se peut que nous assistions à une répétition de la situation que nous avons connue l'an passé. Peut-être que ce n'est pas une question que je puis en toute justice vous poser, mais je vous demanderais si, à votre avis, il ne serait pas logique de consacrer suffisamment de temps à la préparation. En effet, ces éleveurs doivent attendre comme une femme enceinte lors de l'accouchement, l'heure des résultats et, pendant qu'ils attendaient, ils ne savent pas exactement quoi faire, vendre leurs troupeaux ou attendre.

Tous ceux qui ont suivi les émissions de Radio-Canada savent que les éleveurs ont acheté des aliments pour bétail à un prix très élevé en attendant . . . et qu'ils ont payé des intérêts très élevés et qu'à moins de se débarrasser de leur bétail, ils se trouvent maintenant en difficulté financière. Donc, dans l'intérêt de ces entreprises, ne pensez-vous pas qu'il soit plus facile de gérer le programme en prévenant les éleveurs longtemps d'avance afin qu'ils sachent par où commencer et qu'ils sachent de quoi se débarrasser pour commencer?

M. Collinson: En bref, la réponse est oui. Le programme a été conçu, comme vous le savez, en juin dernier, lorsqu'on s'est rendu compte qu'il y avait ce problème des aliments pour bétail. Les critères initiaux avaient été établis et annoncés à Yorkton au début de juillet, puis il y a eu des pluies généralisées dans les Prairies et la situation a évolué radicalement. Si nous avions suivi ces critères, nous n'aurions fait pratiquement aucun versement. Pendant tout le mois de juillet, il y a eu des entretiens suivis entre les fonctionnaires des différents ministères et les producteurs, avec pour résultat une refonte des critères.

Ensuite, il a fallu roder l'administration du programme. On n'avait jamais jusque là appliqué un programme de ce genre et il avait besoin d'un certain rodage, mais nous en avons appris pas mal, si je puis le dire, l'an passé. Si l'on décidait à nouveau d'appliquer un programme de ce genre, on prendrait moins de temps.

Mais ce que j'essaie de démontrer, c'est qu'il n'a pas été possible de décider la mise en application du programme avant août car le temps a continué à changer pendant toute la première partie de l'été.

[Texte]

The Chairman: This is your last question.

Mr. Korchinski: I do not know of anybody who keeps snowfall precipitation records, I mean as an individual. It may be that the weather stations and so on keep them. I wonder why that question was asked in cases where there were appeals or rejections sent to applicants. Why was the question in regard to precipitation asked? Did it indicate that their information was incomplete, or were they willing to accept the individual applicant's word for it? What was the situation? It mystifies me why a question like that would be asked. It would indicate to me that they did not have full knowledge of the situation, yet rejected the man's application.

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski. Dr. Hill.

• 1705

Mr. Hill: I guess I have two points. One, on your former question, is that any farmer who phoned up PFRA on the Zenith number and asked whether he resided inside or outside the severe drought area was told so, and he made his decision based upon that information. People who did not ask for the information did not get the information. Anybody who asked us where they rested relative to the severe drought area was told. So people had the information on which to make decisions.

Mr. Korchinski: I do not know anybody who measures snowfall in winter for his own purposes.

Mr. Hill: When people were rejected on the basis of precipitation, part of the policy was that all areas would automatically be reviewed by the review board for precipitation criteria. Therefore in rejecting, we told the producers that in fact they were rejected under the precipitation, but they were entitled to appeal and any information they could give us on their local situation would be appreciated.

The Chairman: Thank you, Dr. Hill.

Mr. Hamilton.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Thank you, Mr. Chairman.

Dr. Hill, do you do work for the Saskatchewan Power Corporation? I am thinking of a dam proposed for near Gravelbourg

Mr. Hill: The answer is yes, we do some work for the Saskatchewan Power Corporation, on a full cost recovery basis; but no, we are not doing work on that particular project.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): It seems to me that PFRA must have built up a tremendous library of information on Saskatchewan, in particular. I know when the South Saskatchewan River dam was going up, a tremendous staff of engineers was there, and those fellows worked and worked. I just wish there were some way PFRA could become more aggressive.

[Traduction]

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Korchinski: Je n'ai jamais entendu parler de personne qui faisait un relevé des chutes de neige. Peut-être les stations météorologiques le font-elles, mais je ne connais aucun particulier qui le fasse. Pourquoi donc a-t-on posé cette question dans les cas d'appel ou de rejet des demandes? Pourquoi a-t-on posé cette question? Parce que les renseignements fournis étaient incomplets ou parce que le service était prêt à accepter la parole du demandeur? Qu'en est-il? Je n'en reviens pas qu'on ait pu poser une question de ce genre. Ceci semble me prouver qu'on n'avait pas une connaissance complète de la situation, ce qui n'a pourtant pas empêché le rejet de certaines demandes.

Le président: Merci, monsieur Korchinski. Monsieur Hill, vous avez la parole.

M. Hill: J'ai deux observations. D'abord, tout cultivateur qui a appelé le bureau du SRAP en composant le numéro Zénith pour savoir s'il habitait dans la région de sécheresse pouvait obtenir une réponse et prendre une décision en conséquence. Les personnes qui n'ont pas demandé d'informations n'ont pas été renseignées. L'information a été donnée à tous ceux qui nous ont téléphoné. Il était donc possible de prendre une décision en connaissance de cause.

M. Korchinski: Je ne connais personne qui mesure les chutes de neige en hiver pour ses renseignements personnels.

M. Hill: Dans les cas de refus fondés sur les précipitations, il était prévu que toutes les régions feraient l'objet d'une révision automatique par le comité de révision en fonction du critère des précipitations. Nous informions donc les producteurs que leurs demandes étaient rejetées conformément au critère des précipitations, mais qu'ils avaient le droit de faire appel et que nous accepterions volontiers tout renseignement qu'ils pouvaient nous donner sur la situation locale.

Le président: Merci monsieur Hill.

Monsieur Hamilton.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Merci, monsieur le président.

Monsieur Hill, travaillez-vous pour la *Saskatchewan Power Corporation*? Je pense au projet de barrage près de Gravelbourg.

M. Hill: Oui, nous effectuons des travaux pour la *Saskatchewan Power Corporation* selon une formule de recouvrement total des frais, mais nous ne faisons rien pour le projet que vous avez mentionné.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): J'ai l'impression que le SRAP a dû constituer une documentation considérable sur la Saskatchewan en particulier. Quand on construisait le barrage sur la Saskatchewan-Sud, on avait mobilisé une énorme équipe d'ingénieurs qui travaillaient sans répit. Si seulement le SRAP pouvait devenir plus velléitaire . . .

[Text]

Mr. Neil: Right.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): —certainly down in our part of the country. I take it you wait for someone to ask for your services.

I guess we all have our crosses to bear, and we know you fellows have a pretty heavy one in the Saskatchewan senator right now. I just wish you well.

You do not have to answer that.

Mr. Chairman, for my people this has been a particularly interesting—the information that is coming out of this meeting. I wonder if there is some way I could get my hands on 150 or 200 copies. Could we not have additional copies printed?

The Chairman: Of today's *Proceedings*? The clerk advises me that if you do want to have extra copies, we have to have a motion from the floor, and pass it, and then we can have the number printed. According to committee rules, 1,000 copies of today's meeting are printed. If you want to have extra copies, you have to have a motion from the committee—and pass it, of course.

Monsieur Cyr, on a point of order.

Mr. Cyr: Sur la proposition de mon collègue, je dois dire à ce comité qu'il y a toujours des centaines de copies de disponibles au service de la distribution parlementaire. Lorsque j'ai besoin de 15, 20 ou 50 copies d'un fascicule relatant les débats d'un comité, il est très facile d'en obtenir.

Même s'il y a une motion, aujourd'hui, demandant qu'on imprime des copies supplémentaires pour distribution, je crois, monsieur le président, que vous n'avez pas ici le quorum nécessaire pour accepter une motion.

The Chairman: The clerk advises me that normally more than 200 copies are left for every meeting. In other words we would not need to have a motion since we do have that many copies left at every meeting.

• 1710

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): I would like about 200 copies or 150.

Mr. Mayer: Just on a point of order, this has been a very controversial program in western Canada and I could use 500 copies of this myself. I would be very surprised if you are going to have any left. That may be a normal number left over from a normal committee proceeding but it certainly was not a normal kind of subject that was discussed here today, Mr. Chairman. I am sorry I did not get here earlier to participate but I would certainly be able to use 200 copies myself.

Mr. Hargrave: Will you accept a motion?

Mr. Korchinski: I could use 250 at a meeting down in Toronto.

The Chairman: The first member who raised the question, Mr. Hamilton, said that he wanted to have about 150 copies.

[Translation]

M. Neil: En effet.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): ... surtout dans notre région du pays! Si je comprends bien, vous attendez que vos services soient demandés.

Je suppose que chacun doit porter sa croix et celle que vous devez porter actuellement en la personne du sénateur de la Saskatchewan est très lourde. Je vous souhaite bonne chance.

Vous n'êtes pas obligé de répondre à cela.

Monsieur le président, les témoignages déposés lors de cette réunion sont particulièrement intéressants pour les gens de ma circonscription. Comment pourrais-je obtenir 150 ou 200 exemplaires du compte rendu de la séance? Ne pourrions-nous pas avoir des exemplaires supplémentaires?

Le président: Du compte rendu de la séance d'aujourd'hui? Le greffier m'informe que, si vous voulez que des exemplaires supplémentaires soient imprimés, il faudra une motion à cet effet. Le règlement du comité prévoit 1,000 exemplaires du compte rendu des séances. Si vous en voulez davantage, il faut une motion à cet effet.

Monsieur Cyr invoque le Règlement.

Mr. Cyr: With reference to my colleague's proposal, I feel bound to point out that the parliamentary distribution service always has hundreds of copies of the proceedings of our meetings available. Whenever I want 15, 20 or 50 copies of a particular issue, it is very easy for me to get them.

Even if there were to be a motion requesting the printing of an additional number of copies for distribution, I do not think that you have the quorum necessary to accept this motion, Mr. Chairman.

Le président: Le greffier m'informe que, pour chaque réunion, il y a généralement 200 exemplaires qui restent. Autrement dit, vu le nombre d'exemplaires qui restent après chaque réunion, nous n'avons pas besoin de motion.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): J'aimerais en avoir 150 ou 200 exemplaires.

Mr. Mayer: Un rappel au Règlement. Il s'agit d'un programme très controversé dans l'ouest du Canada et j'aimerais beaucoup avoir moi-même 500 exemplaires. Cela m'étonnerait beaucoup que le tirage prévu soit suffisant. Il reste peut-être autant d'exemplaires après une de nos réunions habituelles, mais le sujet discuté aujourd'hui suscite un intérêt particulier, monsieur le président. Je regrette ne pas avoir pu y participer à cause de mon arrivée tardive, mais je voudrais néanmoins avoir moi-même 200 exemplaires.

Mr. Hargrave: Accepteriez-vous une motion?

Mr. Korchinski: Il m'en faudrait 250 pour une réunion à Toronto.

Le président: Le premier à soulever la question, monsieur Hamilton, voulait avoir 150 exemplaires. Le greffier m'in-

[Texte]

The clerk told me that there are approximately 200 copies left at every meeting. Now, if every individual member wants to have at least 200 or 500 copies, definitely we must have a motion because, according to the rules of the committee, we have only a 1,000 copies printed at every meeting. I am not sure, but I believe Mr. Cyr's point of order is right; we can surely have it printed. If it is not today's meeting, we do have a meeting tomorrow, I believe; no, on Thursday, at 11:00 o'clock.

M. Cyr: Monsieur le président, sur le même rappel au Règlement.

The Chairman: On the same point of order.

M. Cyr: Pour ma part, je serais prêt à accepter une motion venant de mes amis de l'autre côté, s'ils se limitent un certain nombre de copies d'extra, mais je ne voudrais pas que cela crée un précédent. Si par exemple, nous débattions un sujet assez chaud pour le Québec, les députés du Québec qui ont participé au débat pourraient exiger cinq ou six cents ou mille copies d'extra.

Donc, monsieur le président, pour faciliter la chose, si l'honorable secrétaire parlementaire pouvait venir s'asseoir ici avec moi—

Mr. Neil: No problem.

M. Cyr: —nous aurions le quorum et avec vous cela ferait onze, donc nous pourrions procéder et accepter la motion qui nous sera présentée.

The Chairman: On that point of order, I have been on this committee, Mr. Cyr, for at least 6 years and I believe that every time a member has asked for extra copies there was no problem whatsoever. I have sat on other committees and sometimes it was a problem, but on this committee it has always been accepted on all sides of the House. So, I would like to know the exact number of copies we want to have printed. If it is 500 copies more than the 1,000, well, I will ask the parliamentary secretary to arrange to have at least 500 copies printed. If you tell me it could be 1,000 or 2,000, whatever the number, we would like to know today.

Mr. Neil: Let us take a count then around the table.

Mr. Hargrave: I move that, 1,500 copies more be printed of today's proceedings.

Motion agreed to.

The Chairman: Adopté? Accepted. Gentlemen, on your behalf before you leave, I would like to thank very much Mr. John MacNaught who is the Acting Deputy Minister here with us today; Mr. J.D. Collinson, who is Assistant Deputy Minister for the western region; as well as Doctor Harry Hill who is Director General of PFRA, and Mr. Russel MacLellan, Parliamentary Secretary. Thank you very much. The meeting is adjourned until Thursday at 11:00 o'clock.

[Traduction]

forme qu'il reste généralement 200 exemplaires après chaque réunion. Mais si chaque membre veut avoir entre 200 et 500 exemplaires, il nous faudra évidemment une motion. D'après le règlement interne du Comité, nous ne tirons qu'à 1,000 exemplaires. Je n'en suis pas sûr, mais il me semble que l'observation de M. Cyr est exacte; si nous ne pouvons pas adopter la motion aujourd'hui, nous pourrons toujours le faire demain, ou plutôt jeudi à 11 heures.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, on the same point of order.

Le président: Le même rappel.

M. Cyr: Personally, I would be willing to accept a motion from the other side provided my colleagues are willing to limit the number of extra copies since I would not like to see this create a precedent. If we were discussing a very topical concern for Quebec, Quebec members taking part in the debate could demand five or six hundred or a thousand extra copies.

Mr. Chairman, to make things easier, if the hon. parliamentary secretary would take his seat on our side . . .

Mr. Neil: Volontiers.

M. Cyr: . . . we would have the necessary quorum and would be able to deal with the motion.

Le président: Je suis membre de ce comité depuis au moins six ans, monsieur Cyr, et chaque fois qu'un député a demandé un tirage supplémentaire, cela n'a jamais posé de problème. Il y a parfois eu des difficultés dans d'autres comités mais de telles demandes ont toujours été acceptées par tous les membres de ce comité-ci. Je dois savoir combien il nous faut d'exemplaires supplémentaires. S'il s'agit de 500 en plus des 1,000 prévus, je vais le demander au secrétaire parlementaire. Faut-il un tirage supplémentaire de 1,000 ou de 2,000? Qu'est-ce que vous proposez?

Mr. Neil: Faisons l'addition.

Mr. Hargrave: Je propose un tirage supplémentaire de 1,500 exemplaires du compte rendu de la séance d'aujourd'hui.

La motion est adoptée.

Le président: Adopté. Je voudrais exprimer nos remerciements à M. John MacNaught, sous-ministre suppléant, à M. J.D. Collinson, sous-ministre adjoint pour la région de l'ouest ainsi qu'à M. Hill, directeur général du SRAP et à M. Russel MacLellan, secrétaire parlementaire. Nous ajournons jusqu'à jeudi à 11 heures.



Third class Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
l'imprimerie du gouvernement canadien.
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Cœur.
Hull, Québec, Canada K1A 0S7*

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Jim D. Collinson, Assistant Deputy Minister, Western Region;

Dr. Harry M. Hill, Director General, Prairie Farm Rehabilitation Administration.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. Jim D. Collinson, sous-ministre adjoint, Région de l'Ouest;

M. Harry M. Hill, directeur général, Administration de
réhabilitation des Prairies.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 22

Thursday, April 2, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 22

Le jeudi 2 avril 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

Regional Development

l'Expansion économique régionale

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department
(Atlantic Region) under REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère
(Région de l'Atlantique) sous la rubrique
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

APPEARING:

Mr. Russell MacLellan,
Parliamentary Secretary to the Minister
of Regional Economic Expansion

COMPARAÎT:

M. Russell MacLellan,
secrétaire parlementaire du ministre
de l'Expansion économique régionale

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Bachand	Côté
Baker (<i>Gander-Twillingate</i>)	Crouse
Beauchamp-Niquet (Mrs.)	Cyr
Bujold	Darling
	Gass

Hargrave
Howie
King
Lapointe (<i>Beauce</i>)
Lonsdale

MacLellan
McCain
Murphy
Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Wednesday, April 1, 1981:

Mr. Gass replaced Mr. Korchinski;

Mr. McCain replaced Mr. Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*);

Mr. Corbett replaced Mr. Towers;

Mr. King replace Mr. Neil.

On Thursday, April 2, 1981:

Mr. Crouse replaced Mr. Corbett.

Conformément à l'article 65 (4) (b) du Règlement

Le mercredi 1^{er} avril 1981:

M. Gass remplace M. Korchinski;

M. McCain remplace M. Hamilton (*Swift Current-Maple Creek*);

M. Corbett remplace M. Towers;

M. King remplace M. Neil.

Le jeudi 2 avril 1981:

M. Crouse remplace M. Corbett.

MINUTES OF PROCEEDINGS**THURSDAY, APRIL 2, 1981**

(28)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 11:23 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Baker (*Gander-Twillingate*), Mrs. Côté, Messrs. Crouse, Cyr, Howie, Lapointe (*Beauce*) and Pelletier.

Other Members present: Messrs. Foster and Harquail.

Appearing: Mr. Russell MacLellan, Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. R. Harley McGee, Assistant Deputy Minister (Atlantic Region); Mr. Hal J. McGonigal, Director General, Newfoundland; Mr. Gilles Chiasson, Director General, New Brunswick.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17.*)

On Vote 1.

Mr. R. Harley McGee made an opening statement.

The Parliamentary Secretary, with the witnesses, answered questions.

At 12:45 o'clock p.m., the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m., Tuesday, April 7, 1981.

Mr. R. Harley McGee Assistant Deputy Minister, Atlantic Region, Department of Regional Economic Expansion. Chairman, with me this morning are the directors general of the four Atlantic provinces: Mr. Michael Lane, Director General, Nova Scotia; Mr. Gilles Chiasson, Director General, New Brunswick; Mr. Hal J. McGonigal, Director General, Newfoundland; and Mr. Bill Reid, Director General, Prince Edward Island.

The Chairman: Does every member of the committee have a copy of the statement that has been prepared? *Le greffier du Comité*

Mr. MacLellan: Yes, Mr. McGee wishes to make some comments referring to the statement and then after we would be prepared to receive questions.

The Chairman: All right, Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, as Mr. MacLellan has indicated, as he handed what I would call a thumbnail sketch which gives some general indicators of economic performance in the Atlantic over recent years and more indication of DREC activity in the Atlantic, but I would not intend to dwell on this particular piece of paper and certainly not read from it.

PROCÈS-VERBAL**LE JEUDI 2 AVRIL 1981**

(28)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 11h 23 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Baker (*Gander-Twillingate*), M^{me} Côté, MM. Crouse, Cyr, Howie, Lapointe (*Beauce*) et Pelletier.

Autres députés présents: MM. Foster et Harquail.

Comparaît: M. Russell MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. R. Harley McGee, sous-ministre adjoint, (Région de l'Atlantique); M. Hal J. McGonigal, directeur général Terre-Neuve; M. Gilles Chiasson, directeur général, Nouveau-Brunswick.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no. 17.*)

Crédit 1.

M. R. Harley McGee fait une déclaration préliminaire.

Le secrétaire parlementaire répond aux questions avec l'aide des témoins.

A 12h 45, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 7 avril 1981, à 9h 30.

Mr. R. Harley McGee (sous-ministre adjoint, Région de l'Atlantique), ministre de l'Expansion économique régionale. Le président, ce matin je suis accompagné des directeurs généraux des quatre provinces de l'Atlantique: Michael Lane, directeur général, Nouvelle-Écosse; Gilles Chiasson, directeur général, Nouveau-Brunswick; Hal J. McGonigal, directeur général, Terre-Neuve; et finalement Bill Reid, directeur général, île du Prince-Édouard.

Le président: Tous les membres du comité ont-ils reçu un exemplaire de la déclaration qui a été préparée? Oui? Bon, ce document a donc été distribué. M. MacLellan.

M. MacLellan: Oui, M. McGee voudrait faire quelques observations à propos de la déclaration, puis nous serons prêts à répondre à vos questions.

Le président: D'accord, M. McGee.

M. McGee: Merci au président, comme le disait M. MacLellan, nous avons distribué ce que j'appellerai un document stratégique qui nous donne quelques indications générales du rendement économique dans les provinces atlantiques ces dernières années, de sorte que certains renseignements sont sur l'activité du MEBR dans cette région, je n'ai représenté pas l'intention de détailler à ce document, mais moins l'intention d'en faire la lecture.

À cours des 10 ou 11 dernières années, dans le secteur pendant longtemps le MEBR a joué une grande partie de

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Thursday, April 2, 1981

• 1119

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Messieurs, je constate qu'il y a quorum.

Nous étudions aujourd'hui le crédit n° 1 sous la rubrique Expansion économique régionale.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE**A—Ministère**

Credit 1 ^{er} —Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement	\$78,177,400
---	--------------

• 1120

The Chairman: At this point I would like to ask parliamentary secretary to the minister, Mr. MacLellan, to introduce our witnesses this morning.

Mr. Russell MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Thank you very much, Mr. Chairman. It is a pleasure for me this morning to introduce Mr. Harley McGee who is the Assistant Deputy Minister, Atlantic Region, Department of Regional Economic Expansion. This morning we will be discussing matters concerning the Atlantic region and I would ask Mr. McGee to introduce his associates if he would, please.

Mr. R. Harley McGee (Assistant Deputy Minister, Atlantic Region, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, with me this morning are the directors general for the four Atlantic provinces: Mr. Michael Lane, Director General, Nova Scotia; Mr. Gilles Chiasson, Director General, New Brunswick; Mr. Hal J. McGonigal, Director General, Newfoundland; and Mr. Bill Reid, Director General, Prince Edward Island.

The Chairman: Does every member of the committee have a copy of the statement that has been prepared? You do. Okay, it was distributed. Mr. MacLellan.

Mr. MacLellan: Yes, Mr. McGee wishes to make some comments referring to the statement and then after we would be prepared to receive questions.

The Chairman: All right. Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, as Mr. MacLellan has indicated, we have handed what I would call a descriptive piece which gives some general indicators of economic performance in the Atlantic over recent years and some indication of DREE activity in the Atlantic, but I would not intend to dwell on this particular piece of paper and certainly not read from it.

Over the past 10 or 11 years, which is the period DREE has been involved with this part of the country, Atlantic Canada

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le jeudi 2 avril 1981

The Chairman: Order, please. Gentlemen, I see a quorum.

Today we shall examine Vote 1 under Regional Economic Expansion.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION**A—Department**

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating expenditures	\$78,177,400
---	--------------

Le président: Je prie maintenant le Secrétaire parlementaire du ministre, M. MacLellan, de présenter nos témoins de ce matin.

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Merci beaucoup, monsieur le président. J'ai l'honneur de vous présenter ce matin M. Harley McGee, sous-ministre adjoint, région de l'Atlantique, ministère de l'Expansion économique régionale. Nous discuterons ce matin de questions relatives à la région de l'Atlantique, et je prie M. McGee de bien vouloir nous présenter ses collègues.

M. R. Harley McGee (sous-ministre adjoint, région de l'Atlantique, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, ce matin je suis accompagné des directeurs généraux des quatre provinces de l'Atlantique: Messrs Michael Lane, directeur général, Nouvelle-Écosse; Gilles Chiasson, directeur général, Nouveau-Brunswick; Hal J. McGonigal, directeur général, Terre-Neuve; et finalement Bill Reid, directeur général, Île-du-Prince-Édouard.

Le président: Tous les membres du comité ont-ils reçu un exemplaire de la déclaration qui a été préparée? Oui? Bon, ce document a donc été distribué. M. MacLellan.

M. MacLellan: Oui, M. McGee voudrait faire quelques observations à propos de la déclaration, puis nous serons prêts à répondre à vos questions.

Le président: D'accord. M. McGee.

M. McGee: Monsieur le président, comme le disait M. MacLellan, nous avons distribué ce que j'appellerai un document descriptif qui vous donne quelques indications générales du rendement économique dans les provinces atlantiques au cours des dernières années, de même que certains renseignements sur l'activité du MEER dans cette région; je n'ai cependant pas l'intention de m'attarder à ce document, et encore moins l'intention d'en faire la lecture.

Au cours des 10 ou 11 dernières années, donc la période pendant laquelle le MEER a travaillé dans cette partie du

[Text]

has gone through more than one economic cycle, and there are two or three things which stand out that we might comment upon. One is, for example, the migration patterns in Atlantic Canada. In the 1960s there was a significant net out-migration, whereas in the 1970s this was reversed to a net in-migration of some 40,000 persons. I mention that because it influences unemployment rates and job opportunities. Along with that, the participation rate by which the workforce enters and remains in the labour market has changed and has increased. The net result of this is that over the 1970s, in absolute terms, there were perhaps 200,000 additional jobs created and the job creation rate was more or less the same as the national rate, that is, about 3 per cent per year. In fact, in 1980 it exceeded substantially the Canadian rate of 3.9 per cent per year; and in 1980 the unemployment rate, although not acceptable by any means, in fact reduced because of the growth in the job market.

Another significant aspect of jobs in the Atlantic over the 1970s was the fact that at the end of that decade some 499 persons out of every 1,000 persons over 15 years of age were employed, versus a figure of 461 persons in 1971. So participation in the job opportunity market substantially increased.

Other indicators show an improved performance in the Atlantic in the 1970s, including the fact that the region either met or exceeded by more than one indicator the national Canadian average in such things as earned income per capita and income per capita. But we should hasten to say that there is still an unacceptably wide gap in the absolute difference between earned income per capita in the Atlantic and the remainder of Canada.

Very quickly, in 1980 there was virtually no real growth in the economy, reflecting not only the Atlantic or Canadian situation but in fact the North American situation. The outlook becomes slightly better for 1981, with real growth projected of about 2 per cent, and in the three years after that growing perhaps to as much as 4 per cent; and with projections cautiously made that unemployment may reduce.

• 1125

The degree to which DREE can either take credit for or claim to have had an influence on economic performance in the Atlantic in the decade that it has been present is somewhat more difficult to quantify. But unlike times when we have sat at a standing committee before, some years ago, and anticipated things that might be happening, we can now talk and indeed can consume this session and many other sessions in describing accomplishments. If I may mention just a few of the things that DREE has been involved with over the last years and the results of that involvement, DREE, for example, has helped to identify an over 1 billion ton coal resource off Cape Breton, which could provide the life-blood for Cape Breton Development Corporation for perhaps 100 years in the coal-mining business. In Sussex in New Brunswick two known identified major potash undertakings are now going forward and a third one may go forward. We have been massively

[Translation]

pays, les provinces atlantiques ont connu plus d'un cycle économique; deux ou trois composantes se distinguent, et nous voudrions en parler un peu. Premièrement, il y a par exemple les mouvements de migration dans les provinces atlantiques. Au cours des années '60, il y avait une émigration nette importante, alors que dans les années '70, ce mouvement s'est renversé pour nous donner une immigration nette d'environ 40,000 personnes. Si je le signale, c'est que cela a une certaine incidence sur les taux de chômage et la disponibilité des emplois. Simultanément, il y a eu une augmentation dans la participation de la population active. Tout cela fait qu'au cours des années '70, en termes absolus, environ 200,000 emplois supplémentaires ont été créés, et le taux de création d'emplois a été à peu près le même que pour le reste du pays, c'est-à-dire environ 3 p. 100 par année. De fait, en 1980 ce taux de création d'emplois a dépassé substantiellement le taux canadien de 3.9 p. 100 par année; même s'il est loin d'être acceptable, en 1980 le taux de chômage a été réduit en raison de la croissance du marché du travail.

Un autre aspect important de ce marché dans les provinces atlantiques au cours des années '70, c'est qu'à la fin de la décennie, chez les gens âgés de plus de 15 ans, 499 personnes sur 1,000 avaient un emploi, comparativement à 461 en 1971. Il y a donc eu une forte augmentation de la population active.

D'autres facteurs nous indiquent une amélioration du rendement dans les provinces de l'Atlantique au cours des années 70, y compris le fait que la région a égalé ou même excédé de plus d'un point la moyenne canadienne nationale dans des domaines tels les revenus salariaux et le revenu par habitant. Cependant, soulignons d'emblée qu'en termes absolus, il existe toujours un écart inacceptable entre le revenu salarial per capita dans les provinces de l'Atlantique, par rapport au reste du Canada.

Bref, en 1980 il n'y a pas eu de véritable croissance de l'économie, non seulement dans les provinces de l'Atlantique ou au Canada, mais également dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. La situation s'annonce un peu meilleure pour 1981, avec une croissance réelle prévue d'environ 2 p. 100, pour les trois années suivantes, la croissance réelle pourrait même atteindre 4 p. 100; on pourrait peut-être même prévoir avec un peu d'optimisme que le taux de chômage s'abaissera.

Il est assez difficile de déterminer dans quelle mesure le MEER peut affirmer avoir influencé la situation économique dans les provinces de l'Atlantique pendant la décennie où le ministère a été actif dans cette région. Cependant, contrairement à d'autres réunions du comité permanent, il y a quelques années, où nous ne pouvions que prévoir ce qui se produirait, nous pouvons maintenant parler de réalisations concrètes, ce qui pourrait prendre toute cette séance-ci et bien d'autres encore. Je vais vous parler de quelques projets auxquels le MEER a participé au cours des dernières années, de même que le résultat de cette participation; par exemple, au Cap Breton, le MEER a aidé à localiser un gisement houiller de plus d'un milliard de tonnes, ce qui pourrait permettre à la Société de développement du Cap Breton d'extraire du charbon pendant les cent prochaines années. Dans le comté de Sussex au Nouveau-Brunswick, deux importantes exploitations de

[Texte]

involved in virtually all the resource sectors, to the point where in Newfoundland, for example, there are strategically located marine service centres dotting the coast, which have had a substantial impact on permitting fishermen both to get their vessels out of the water for repair more quickly and to get them back in the water more quickly.

In industrial development in something like 46 DREE-funded industrial parks in Atlantic Canada, there are well over 750 companies employing well over 18,000 people. Under the Regional Development Incentives Act, over 1,400 companies have accepted something like \$240 million worth of incentives assistance, which is generating over \$800 million worth of capital investment and creating 31,000 jobs. There is impressive and exciting urban development in Halifax, Dartmouth, Summerside, Charlottetown, St. John's, and more recently, Saint John, New Brunswick.

Transportation infrastructure has opened up the great Northern Peninsula of Newfoundland so that goods and services and people can move to and from employment and the forest and fisheries resource of Newfoundland can be taken to the marketplace. We have concentrated on major industrial opportunities, and this has resulted in the securing of a major Michelin world-class tire-making facility in Nova Scotia, and we have just recently announced substantial and major assistance for the Sydney Steel Corporation in Cape Breton.

The list of DREE involvements takes us into such remote areas as the fact that airline pilots—not only Canadian airline pilots but airline pilots from other countries—are taking their air instruction training on a facility in Halifax, Nova Scotia, cost-shared by DREE. A DREE-funded cable to Prince Edward Island relieved that province of total reliance on oil for its energy. In Nova Scotia, we have the first and only energy conservation agreement in the country, which is doing innovative things in energy conservation.

Mr. Chairman, I want to be very careful not to intrude unduly into the time of the committee. As I said, it is very easy to talk at length about the kinds of things we have been doing, but it is perhaps fair to say that DREE's presence in the Atlantic has been massive and proportionally greater than in other parts of the country. We have had 60 cost-shared agreements in that region. We have spent \$2 billion. We have over a half billion dollars of remaining commitments, and the intentions for the coming year, the estimates for which this committee is addressing itself to, are such that we will be extending and carrying on to a level of activity in the Atlantic provinces perhaps higher than that of any other single year since we have been present in the Atlantic.

Mr. Chairman, Mr. Corbin, I think that is more than enough for me to say.

[Traduction]

potasse sont en cours, et une troisième sera peut-être lancée bientôt. Nous avons eu une participation massive dans presque tous les secteurs des ressources, à tel point qu'à Terre-Neuve, par exemple, il y a des centres de services maritimes situés stratégiquement tout le long de la côte, ce qui permet aux pêcheurs non seulement de faire réparer leurs navires plus rapidement, mais également de les remettre à l'eau plus rapidement.

Pour ce qui est de l'expansion industrielle, il y a dans les provinces Atlantiques 46 industriels financés par le MEER; ces parcs regroupent au-delà de 750 sociétés qui emploient bien au-delà de 18,000 travailleurs. En vertu de la Loi sur les subventions au développement régional, plus de 1,400 sociétés ont accepté environ 240 millions de dollars sous forme de subventions, ce qui a entraîné un investissement de capitaux dépassant 800 millions de dollars, et a en outre créé 31,000 emplois. Il est réconfortant de constater les impressionnantes développements urbains à Halifax, Dartmouth, Summerside, Charlottetown, St. John's et plus récemment, Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

L'infrastructure des transports a permis l'accès à la grande péninsule du Nord de Terre-Neuve, de sorte que les biens, les services et les travailleurs peuvent être utilisés pour amener vers le marché les grandes ressources halieutiques et sylvicoles de Terre-Neuve. Nous avons déployé beaucoup d'efforts du côté des principales possibilités industrielles, ce qui nous a permis d'obtenir pour la Nouvelle-Écosse une fabrique de pneus Michelin, de classe internationale; nous avons récemment annoncé une aide financière considérable à la *Sydney Steel Corporation* du Cap Breton.

La liste des activités du MEER démontre que ce ministère participe à des activités très diversifiées; par exemple, les pilotes de ligne canadiens et aussi ceux d'autres pays viennent recevoir leur formation à Halifax, en Nouvelle-Écosse, grâce à des installations dont les coûts ont été partagés par le MEER. Le ministère a financé l'installation d'un câble jusqu'à l'Île du Prince-Édouard, et ainsi, cette province ne dépend plus uniquement du pétrole pour son approvisionnement en énergie. En Nouvelle-Écosse, nous avons conclu la première et unique entente de conservation au pays, ce qui permet des innovations dans le domaine de la conservation de l'énergie.

Monsieur le président, je tiens à ne pas impiéter sur le temps dont dispose le Comité. Je le répète, il est facile de parler longtemps de nos activités, mais il serait peut-être plus juste de dire que la présence du MEER dans les provinces de l'Atlantique a été considérable, et proportionnellement plus grande que dans d'autres parties du pays. Dans cette région, nous avons participé à 60 accords de partage des frais. Nous y avons dépensé 2 milliards de dollars. Il nous reste encore des engagements représentant plus d'un demi-milliard de dollars, et pour l'année qui vient, le budget que ce Comité étudie prévoit une croissance de notre activité qui pourrait atteindre un niveau annuel sans précédent, depuis que nous travaillons dans l'Atlantique.

Monsieur le président, monsieur Corbin, je crois que j'en ai assez dit.

[Text]

• 1130

The Chairman: Thank you, sir. Before we do go on to the first questioner, may I ask the gentlemen who are sitting there, whether they have the translation. Some of the questioners will be asking questions in French. It does not work? Perhaps you could sit there.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, if I might, I would also at this point like to introduce Mr. John MacNaught who is the Acting Deputy Minister, and is sitting to Mr. McGee's right.

The Chairman: Before we go on to the questioning of our witness, I have on my list Mr. Cyr, Mr. Howie, Mr. Harquail, Mr. Crouse and Mr. Baker.

On a point of order?

M. Cyr: J'invoque le règlement, monsieur le président. Je crois que vous avez mon nom en premier.

Le président: Oui, c'est ce que j'ai dit.

M. Cyr: C'est cela, j'ai donné mon nom en premier. Compte tenu du fait que nous discutons des projets et des programmes des provinces de l'Atlantique, je suis prêt à céder ma place à un député libéral des provinces de l'Atlantique et à me faire inscrire pour le deuxième tour pour les libéraux.

Le président: Merci, monsieur Cyr, de votre gentillesse. Alors, le premier sur la liste sera M. Harquail.

Before I call on Mr. Harquail to question our witness, I would like to say to you, gentlemen, that our trip to the Maritimes last fall was, indeed, a great success. Some of us who are here today will tell you how much we have appreciated the warm welcome we received in Newfoundland and in New Brunswick. Mr. Harquail.

Mr. Harquail: Thank you very much, Mr. Chairman. Through the Parliamentary Secretary to Mr. McGee, I want to begin my remarks this morning by once again putting on the record how much importance I attach to DREE, and make it quite obvious in the same breath to say that I support the concept of DREE. I want to underline the importance of the continuance of DREE in all its important work that it will do in the four Atlantic provinces. Naturally so, I will want, Mr. Chairman, to address mainly my questions regarding New Brunswick today and ask Mr. McGee his co-operation to try to keep the answers short—I will try to keep my questions short—because of the time constraints that we are always faced with. I know that I have a Transport committee meeting at 12.00. We will have a vote on estimates, Mr. Chairman, so I will have to take my leave at some point.

I want to thank my colleague, Mr. Cyr, very sincerely for his generosity this morning in allowing us to proceed on questions relating to the Atlantic region. As I said, I think the accomplishments of DREE in the Atlantic area over the last 10 years are very very substantial. Naturally with these sums of money and the importance that I have outlined regarding the development in those provinces, there will be some very serious questions regarding development and serious questions regarding the expenditure of these funds.

[Translation]

Le président: Merci, monsieur. Avant de céder la parole au premier intervenant, je voudrais savoir si les messieurs qui sont assis là reçoivent le service d'interprétation. Certains des intervenants poseront des questions en français. Ca ne fonctionne pas? Alors, vous feriez mieux de vous asseoir là.

M. MacLellan: Monsieur le président, si vous le permettez, je vais vous présenter maintenant M. John MacNaught, sous ministre suppléant; il est assis à la droite de M. McGee.

Le président: Avant de passer aux questions, j'ai sur ma liste M. Cyr, M. Howie, M. Harquail, M. Crouse et M. Baker.

Vous invoquez le règlement?

M. Cyr: On a point of order, Mr. Chairman. I think you have my name first.

The Chairman: Yes, that is what I said.

M. Cyr: Right. I was the first to give my name. Since we are discussing projects and programs in the Atlantic provinces, I am willing to give my turn to a liberal member from that region and to be put on the list for the second turn for the Liberals.

The Chairman: Mr. Cyr, thank you for your kindness. So, the first questioner on my list will be Mr. Harquail.

Avant de donner la parole à M. Harquail, je tiens à vous dire messieurs que notre voyage dans les Maritimes l'automne dernier a vraiment été un grand succès. Certains d'entre nous ici présents aujourd'hui sauront vous dire combien nous avons été sensibles au chaleureux accueil que nous avons reçu à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. Monsieur Harquail.

M. Harquail: Merci beaucoup, monsieur le président. Monsieur le secrétaire parlementaire, monsieur McGee, je vais commencer mes observations de ce matin en faisant consigner au compte rendu toute l'importance que j'accorde au MEER; il sera ainsi évident que j'approuve l'existen-e de ce ministère. Je tiens à souligner l'importance du maintien de toutes les activités du MEER dans les quatre provinces de l'Atlantique. Naturellement, monsieur le président, mes questions d'aujourd'hui porteront surtout sur le Nouveau-Brunswick et je prie M. McGee de collaborer avec moi pour que ses réponses soient brèves . . . J'essayerai moi-même de poser des questions courtes, puisque nous sommes toujours pressés par le temps. Je dois me rendre à une séance du comité des Transports à midi. Nous aurons une mise au voix sur le budget, monsieur le président, et je devrai donc partir vers ce moment-là.

Je tiens à remercier mon collègue, M. Cyr, pour son geste généreux de ce matin, qui me permet de poser maintenant des questions sur la région de l'Atlantique. Je le répète, je pense qu'au cours des 10 dernières années, les réalisations du MEER dans la région atlantique ont vraiment été remarquables. Bien sûr, avec des sommes pareilles en cause et en raison de l'importance du développement de ces provinces, on posera de très sérieuses questions sur les principes de développement et sur l'utilisation de ces sommes-là.

[Texte]

Mr. McGee, how do you find the reaction in New Brunswick, by that particular administration there in terms of their good faith, in terms of their also being serious in allocating substantial or sufficient dollars on their side to continue these many programs? I am thinking of the Northeast Agreement; I am thinking of agriculture, and highways specifically. I would just like to learn from you this morning whether you do feel that particular government is meeting its commitments and its mandate. In other words, are they matching the dollars where they should be. Are the programs going along and achieving their goals in terms of timing and that certainly with respect to aspects of the northeast agreement that no moneys will be left on the table when they expire notwithstanding what happens in the agreements to be negotiated in the future.

• 1135

Mr. McGEE: Mr. Chairman, Mr. Harquail. There are several ways of responding to your question. I would point out that we have been doing business in New Brunswick for a long time, having written close to 20 subsidiary agreements, federal expenditures alone exceeding \$600 million over the last 10 or 11 years, and the province of course by written agreement have been required to put up a share of the money—our share ranging anywhere from 50 per cent to 80 per cent.

The implementation process under subsidiary agreements is such that the determination of projects within the agreements and the authorization for expenditures of funds are joint responsibilities. Therefore in fact expenditures are encouraged in such a fashion that the province generally incurs the entire expense in the first instance; that is, it pays 100 per cent for example and then we would put in our 80 per cent or our 70 per cent, or what have you. However, there is a mechanism to provide some money in advance.

I would have to say therefore that the province is obliged and indeed there is no difficulty in this regard to put up their share of the moneys.

In addition perhaps we should not overlook the fact that, as well as the cost sharing under a particular agreement, the province is also required to put up a considerable human resource and certain other administrative costs that are solely 100 per cent attributable to the province. So their contribution to a cost shared agreement is perhaps likely more than is expressed in the subsidiary agreement.

We have a joint requirement under each subsidiary agreement that these agreements be evaluated against objectives to be achieved and this evaluation takes place, not only at the end of the agreement, but during the agreement such that if a redirection of activity is signalled then certainly we have the mechanisms to have that redirection of activity, hopefully, to make the very best use of our funding. As our minister has pointed out on other occasions and as I have pointed out with some pride, I think, that in \$2 billion worth of activities over a number of years in the Atlantic, the federal Auditor General has yet to uncover or identify a horror story. We take some pride in that from an administrative point of view.

[Traduction]

Monsieur McGee, que pensez-vous de l'administration provinciale du Nouveau-Brunswick? Ces gens sont-ils de bonne foi, accordent-ils suffisamment de crédits de leur côté pour maintenir ces nombreux programmes? Je pense ici à l'entente nord-est, à l'agriculture, et plus précisément à la construction routière. J'aimerais que vous me disiez ce matin si, à votre avis, ce gouvernement respecte ses engagements et son mandat. Autrement dit, fournit-il en contrepartie les crédits qu'il doit contribuer? Le tient-on aux délais prévus pour ces programmes et pour ce qui est des accords du nord-est, s'assure-t-on qu'aucun crédit ne reste inutilisé à l'échéance, nonobstant ce qui pourrait se produire dans le cadre d'autres ententes à négocier?

M. McGEE: Monsieur le président, M. Harquail, il y a plusieurs façons de répondre à votre question. Sachez que nous sommes en affaires au Nouveau-Brunswick depuis assez longtemps, puisque nous avons conclu près de 20 ententes auxiliaires, les dépenses fédérales seules dépassant \$600 millions pour les 10 ou 11 dernières années; évidemment, par entente écrite, les provinces ont dû verser leur part des fonds, notre participation atteignant de 50 à 80 p. 100.

Le processus de mise en oeuvre des ententes auxiliaires est tel que le choix des projets dans le cadre des accords, de même que l'autorisation pour dépenser les fonds est une responsabilité conjointe. Conséquemment, on encourage généralement les provinces à s'occuper en premier lieu de toutes les dépenses; c'est-à-dire que la province fournit 100 p. 100 puis, par exemple, nous leur remboursons 80 ou 70 p. 100 des dépenses, selon notre taux de participation. Cependant, il existe quand même un mécanisme permettant d'obtenir des fonds à l'avance.

On peut donc dire que la province est obligée de fournir sa part et que nous n'avons pas de difficulté à faire respecter ces ententes.

De plus, il ne faut pas oublier qu'en plus de partager les coûts dans le cadre de ces ententes, la province doit également fournir une quantité considérable de ressources humaines et d'autres services administratifs dont elle est seule responsable. Alors, la contribution provinciale a une entente de partage des coûts et peut-être plus grande que ne laisse croire la description des ententes auxiliaires.

Aux termes de ces ententes auxiliaires, les deux parties sont tenues d'évaluer les ententes en fonction des objectifs à atteindre; cette évaluation se fait non pas seulement à la conclusion de l'entente mais également pendant sa mise en oeuvre, de sorte que si une réorientation était de mise, nous serions en mesure d'apporter les corrections nécessaires, en espérant faire le meilleur usage possible de nos fonds. Comme notre ministre l'a dit à plusieurs reprises, et comme je l'ai souligné avec une certaine fierté, au cours des ans nous avons dépensé au delà de \$2 milliards dans les provinces de l'Atlantique, et le Vérificateur général fédéral n'a pas encore trouvé le moindre gaspil-

[Text]

The question of leaving moneys on the table, I should comment on. We set out to do a certain set of projects or an undertaking and not necessarily to spend all the money in an agreement. What I mean is we set out to do a five-year program, for example, and we do that in the most cost efficient manner possible. In fact, if there were moneys left on the table on the very last day of that agreement, we would either let them lapse or at a very senior ministerial level determine that there were good uses for those moneys.

Mr. Harquail: Okay, Mr. Chairman—

The Chairman: Yes.

Mr. Harquail: I want to thank Mr. McGee very much for that. The clock keeps turning round, so I want to maybe highlight a couple of points regarding northern New Brunswick. This is the area that has been designated specifically with respect to highways.

Mr. McGee, you will have to agree with me that after 10 years and over \$100 million having been put in by the federal government, there are certain major sections of that highway that are in fact not yet completed. I am going to continue to stress the importance and urgency of those sections until such time as the government accepts its responsibility to make those sections, as we have discussed and agreed upon before, a priority, and to put the dollars in their budget to match ours to complete those.

The other point under the agreements covers agriculture; I have people coming to my office, and I have received complaints from farmers, producers and hog farmers in the northern sector, who do not feel that they are receiving the kind of co-operation and attention and assistance that they should under the federally funded assistance program. I will just flag that one with you and have you get your officials to check with their opposite numbers at the provincial level in New Brunswick; I think it might be helpful.

• 1140

Obviously a success story is our involvement in the pulp and paper business, the forestry agreement, \$30 million by the federal, and I think it is \$6 million by the province, a very substantial contribution there, and it is needed, it is very important. We are very happy with that agreement on the forestry side. The importance of the going ahead with the pulp and paper modernization is obviously something that everyone in that area is receiving and hailing in a very positive way.

We have the major development of new zinc refinery plant at Belledune, which will be of very important consequence to the economic life of that region, in which as you know I have a continuing interest. I will be very anxious to learn of the developments as they occur between the senior officers of that firm, Brunswick Mining & Smelting Corporation Limited, and

[Translation]

lage. Du point de vue administratif, nous en tirons même une certaine fierté.

Je vais maintenant aborder la question des fonds résiduels à l'échéance d'une entente. Notre objectif est de réaliser un certain projet, et non pas nécessairement de dépenser toutes les sommes mises à notre disposition dans le cadre d'une entente. Par exemple, nous entreprenons un programme de 5 ans et nous cherchons à réaliser la meilleure utilisation possible de notre argent. De fait, s'il restait des fonds lors du dernier jour d'application d'une entente nous les laisserions probablement tomber, ou nous confierions à un niveau ministériel élevé la responsabilité de déterminer le meilleur usage possible de ce crédit.

M. Harquail: D'accord; monsieur le président . . .

Le président: Oui.

M. Harquail: Je remercie M. McGee pour cette réponse. Le temps file et je voudrais souligner quelques points saillants à propos du nord du Nouveau-Brunswick. C'est une région qu'on a désignée précisément pour la construction routière.

Monsieur McGee, vous devez reconnaître qu'après 10 ans, et malgré les \$100 millions que le gouvernement fédéral a investis, certains tronçons importants de cette route ne sont pas encore terminés. Nous avons convenu auparavant que la construction de cette route serait une priorité et je souligne encore l'importance et l'urgence de terminer ces tronçons tant que le gouvernement n'aura pas accepté la responsabilité de prévoir à son budget les crédits nécessaires au parachèvement de ce projet.

Ces ententes portent également sur l'agriculture; je reçois des gens dans mon bureau, et j'ai reçu des plaintes de fermiers et d'éleveurs de porcs dans le secteur Nord qui ont l'impression que dans le cadre de ce programme d'aide financé par le gouvernement fédéral, ils ne reçoivent pas la collaboration, l'attention et l'aide à laquelle ils auraient droit. Je ne fais que vous signaler ces questions et vous pourrez demander à vos collègues de vérifier leurs données quant à la participation du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick; je pense que cela pourrait être utile.

A l'évidence, la participation du fédéral dans le secteur des pâtes et papiers a été très fructueuse; elle a pris forme d'un accord sur les forêts assorti de 30 millions de dollars, et je crois que la part provinciale s'est chiffrée à 6 millions de dollars, ce qui est considérable mais nécessaire; c'est très important. Nous sommes très satisfaits de cette entente sur les produits de la forêt. Il est évident que, dans le secteur des pâtes et papiers, la modernisation est vue d'un très bon œil.

Une nouvelle usine pour l'affinage du zinc sera construite à Belledune et elle aura des répercussions très importantes sur la vie économique de cette région à laquelle, comme vous le savez, je porte un intérêt permanent. J'attends avec beaucoup d'impatience ce qu'il ressortira des pourparlers entre la direction de cette société, c'est-à-dire la *Brunswick Mining &*

[Texte]

the province, and our own responsibilities on the federal side through DREE.

I would just like to mention also about the industrial commissions. As you know, they are concerned about their future. Until such time as the new agreements are signed, they do not know where their funding will come from, and a lot of people are quite anxious about this. Could you comment on the status of funding for industrial commissions out of the existing agreements, and what is going to happen in the future.

The other thing is, of course, in terms of co-ordinating between other line departments. Whether it is for dredging or development of ports. I am thinking in terms of MOT and DPW and Marine Branches. How do they relate and interrelate with DREE in the expenditure of moneys for planning and developing of ports for future use, whether it is for potash or whether it is for zinc or for ore concentrates or whatever is going to go over the side?

Obviously all of these things are interwoven in any kind of regional development scheme or regional development plan, and all have an equal importance. The reasons why I bring them up this morning is to flag them with you, and to indicate to you my concerns and my interest and the type of importance that I do attach to these many-facet projects under these various important agreements. I would like to learn from you and what I might be able to gather this morning, what exactly the status would be on those topics I have raised.

The Chairman: Thank you Mr. Harquail. Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, we are prepared and will respond in writing to Mr. Harquail and indeed to the committee if you so direct. We are prepared to speak to all five of the items that Mr. Harquail has raised this morning, if you wish us to do it now. I take from Mr. Harquail that he would be prepared to have some of this in writing, but we will deal with it all now if you so wish.

The Chairman: If you would agree, Mr. Harquail, since it is something that is pertinent to your region, and the deputy minister agrees to treat them in a personal letter to you, we could go on with other questioners since we have a long list.

Mr. Harquail: Yes. I suspect my time is just about expired.

The Chairman: Yes, it is.

Mr. Harquail: So I certainly would be in agreement with that Mr. Chairman. I think it would be useful and I will have accomplished my task this morning if on all those topics I can receive letters separately if I may for all the separate files that I have in my own office.

Mr. McGee: Yes, we will give you separate and complete reports, and will very quickly respond to those requests, Mr. Harquail.

Mr. Harquail: Thank you very much. Thank you Mr. Chairman.

[Traduction]

Smelting Corporation Limited, la province et le fédéral, par l'intermédiaire du ministère de l'Expansion Economique Régionale.

Je tiens également à vous parler des commissions industrielles. Vous n'ignorez pas que leur avenir les préoccupe fort. Tant que les nouveaux accords ne seront pas signés, elles ignoreront d'où viendra leur financement, et beaucoup s'en inquiètent. Où en est le financement des commissions industrielles dans le cadre des ententes en vigueur, et que va-t-il se passer à l'avenir?

En outre, bien sûr, il y a la coordination entre les autres ministères, que ce soit pour le dragage ou l'aménagement portuaire. Je songe au ministère des Transports, au ministère des Travaux Publics et aux directions maritimes. Quels sont les rapports qui les lient au ministère de l'Expansion Economique Régionale en ce qui concerne les crédits destinés à la planification et à l'aménagement des ports qui serviront pour la potasse, le zinc et les autres minéraux?

Il est évident que dans tout plan ou programme de développement régional, tous ces éléments sont imbriqués et revêtent une importance égale. Si je vous en parle ce matin, c'est pour vous faire part de mes préoccupations et vous signaler l'intérêt et l'importance que j'attache à ces projets aux multiples facettes qui relèvent de ces diverses ententes. Je voudrais que vous me disiez où en sont au juste les questions que j'ai évoquées.

Le président: Merci, monsieur Harquail. Monsieur McGee.

Mr. McGee: Monsieur le président, nous répondrons bien volontiers par écrit à M. Harquail et même au comité si l'on en manifeste le désir. Si vous le voulez, nous sommes en mesure de répondre aux cinq questions posées ce matin par M. Harquail. J'ai cru comprendre que M. Harquail accepterait une réponse écrite, mais nous pouvons répondre sur le champ à toutes ses questions si vous le voulez.

Le président: Je suis d'accord, monsieur Harquail, puisque cela se rapporte à votre région et que le sous-ministre est disposé à vous écrire personnellement à ce sujet; nous pourrions ainsi donner la parole à d'autres car notre liste est longue.

Mr. Harquail: Oui. Je suppose que mon temps de parole est expiré.

Le président: En effet.

Mr. Harquail: J'accepte donc cela très volontiers, monsieur le président. J'aurai le sentiment du devoir bien accompli si j'obtiens une réponse à toutes mes questions, et il serait utile que les réponses me soient envoyées séparément pour que je puisse les classer dans les dossiers appropriés.

Mr. McGee: Oui, monsieur Harquail, nous vous communiquerons sans délai et séparément des réponses détaillées à vos questions.

Mr. Harquail: Merci bien. Merci, monsieur le président.

[Text]

The Chairman: Thank you Mr. McGee. Mr. Harquail, thank you. Our next questioner, Mr. Howie.

Mr. Howie: Thank you Mr. Chairman. I want to join in the warm welcome you extended to Mr. McGee, Mr. MacNaught, and Mr. Chiasson.

Je suis très heureux que M. Chiasson soit ici ce matin. Je le remercie sincèrement. La prochaine fois que vous serez ici, monsieur Chiasson, je pense que nous parlerons en français plus longtemps.

Le président: Bravo!

Mr. Howie: Mr. Chairman, I would like to ask the officials to refer to the paper they gave you, at the bottom of page five, as it is pertinent to the committee this morning. The paper indicates that in absolute terms the Atlantic provinces with an earned income per capita of \$5,194 in 1979 is still lagging behind the Canadian average of \$7,798. During the same period, investment in current dollars grew by 123.3 per cent in the Atlantic region as compared with 184.6 per cent for Canada as a whole. The real domestic product in 1971 dollars of the Atlantic region represented an increase of 34.8 per cent, as compared with 39 per cent for Canada as a whole. Our DREE program has tried very hard to reverse these trends and these situations and we have embarked upon the Regional Development Incentives Act, which I think has been an excellent thrust, and I am particularly pleased about the General Development Agreements and the subsidiaries, which I feel also are excellent thrusts. It is my view that DREE has to be empowered to take a lead in focusing a development dimension on the part of all branches of government on the problem of regional disparity if we are to be successful.

• 1145

I would like to have the thoughts of our guests on that proposition and on the measures that are under way to achieve it.

The Chairman: Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, Mr. Howie.

The figures that Mr. Howie has quoted are, indeed, figures to give cause for thought. What they illustrate, among other things, is that the situation in the Atlantic, and subsequently DREE's involvement with it, has put the regional economy in a catch-up position. In other words, and I recall a previous DREE minister's using this kind of terminology, no matter how fast we run in the Atlantic sometimes we have trouble just keeping up to certain other parts of the country, particularly the enormous growth boom in western Canada.

There are signs of encouragement. Much of what DREE has done in the past has been the putting in place of the apparatus, the requirement for economic development from which things

[Translation]

Le président: Merci, monsieur McGee. Merci, monsieur Harquail. La parole est à M. Howie.

M. Howie: Merci, monsieur le président. Je tiens à souhaiter, moi aussi, la bienvenue à M. McGee, M. MacNaught et M. Chiasson.

I am very pleased that Mr. Chiasson is here this morning. I sincerely thank him for it. Next time, Mr. Chiasson, when you come back here, we shall speak French a little longer.

The Chairman: Hear, hear!

M. Howie: Je voudrais que les hauts fonctionnaires se rapportent au bas de la page 5 du document qu'ils vous ont remis, monsieur le président, dans la mesure où cela a trait au sujet que nous étudions ce matin. Ce document révèle qu'en termes absolus les provinces atlantiques accusent toujours du retard par rapport à la moyenne canadienne de \$7,798, puisque le revenu par habitant y était de \$5,194 en 1979. Durant la même période, la valeur des investissements a augmenté de 123.3 p. 100 dans la région atlantique comparativement à 184.6 p. 100 dans le reste du Canada. Exprimé en dollars de 1971, le produit intérieur réel de la région Atlantique a augmenté de 34.8 p. 100 alors que, pour l'ensemble du Canada, il a augmenté de 39 p. 100. Le ministère de l'Expansion économique régionale a fait tout ce qu'il a pu pour renverser cette tendance et redresser cette situation, et nous avons emboîté le pas à la Loi sur les subventions au développement régional qui, selon moi, a donné une très bonne impulsion; je suis particulièrement satisfait des ententes auxiliaires car j'estime qu'elles ont, elles aussi, donné un bon élan. A mon avis, il faut donner au ministère de l'Expansion économique régionale des pouvoirs qui lui permettent d'accentuer le développement pour éliminer les disparités régionales et de servir ainsi d'exemple à tous les secteurs du gouvernement. Ce n'est à ce prix que nous réussirons.

Je voudrais bien savoir ce que nos invités pensent de cette proposition et des mesures actuellement en oeuvre pour atteindre cet objectif.

Le président: Monsieur McGee.

M. McGee: Monsieur le président, monsieur Howie.

Les chiffres cités par M. Howie nous donnent en effet à réfléchir. Entre autres choses, ils indiquent que l'économie de la région Atlantique est dans une situation de rattrapage, tout comme la participation du ministère de l'Expansion. Autrement dit, et c'est ainsi que l'a exprimé autrefois un ministre de l'Expansion économique régionale, quel que soit le rythme de sa croissance, la région Atlantique arrive parfois tout juste à atteindre le niveau de certaines autres régions du pays, compte tenu en particulier de la croissance phénoménale qui s'est produite dans l'Ouest du Canada.

Il y a des signes encourageants. Le ministère de l'Expansion économique régionale s'est principalement attaché à mettre en place un appareil et des infrastructures propices au développement économique. Il y a des signes encourageants.

[Texte]

can start to take place, things can happen. There are signs of encouragement.

Of course, Mr. Howie has touched on another very important point, that DREE's expenditures in the Atlantic, although very significant because they represent by far the majority of the discretionary spending in Atlantic Canada in economic activity, are still a small percentage of total expenditures. So we try to be as selective as we can to get the most from the expenditures that we make.

It is essential now, it always has been, but perhaps it is more so now than ever, to ensure that other federal departments, and provincial line departments, undertake to exercise their responsibilities in a more co-ordinated fashion with DREE. I believe that it is fair to say that Mr. De Bané, from the day he took over the DREE portfolio, has emphasized this and has persuaded and cajoled—whatever terms one wants to use—his colleagues, I might say with considerable success already, to bring to bear the considerable weight of total federal government expenditure and expertise and planning, whatever you want to call it, in the Atlantic.

We are a long way from closing the gap. I do not know that we are ever going to close the gap, in the sense that the national averages are a composite of the whole region and the more we go up the more the average goes up. But I think the department is dedicated to greater co-ordination with other departments.

Mr. Howie: In 1969, the department's expenditure represented 2 per cent of the federal budget. It has now descended to around 1 per cent. It has hovered there, despite the fact that we get increases, then the total budget goes up and we still remain at 1 per cent. Given the envelope system, is there any way that occurs you, short of the solid support of the Prime Minister himself, whereby the department can double its budget, or at least increase it substantially, to get back to the initial 2 per cent?

Mr. McGee: Mr. Chairman, we have just one point, and Mr. MacLellan may want to speak to this. I must say that, to the best of my knowledge, we never started out intentionally to have 2 per cent of the budget, but rather to have enough money to do good things. For a number of years we were able to do that. Our budget always matched the kinds of things we had identified that made sense to do. Without getting into a lengthly discussion on budgets, if one looks at interest rates, with the impact on the national debt and all kinds of other things, I think it is very dangerous to make comparisons on the basis of an individual department. I would be more comfortable—maybe you are going to put me on the spot here—if the comparison were made to some measure of total economic activity because total budget is so influenced by national debt and interest rates and things that are completely beyond the control of the government, in fact, that I think that is a difficult comparison.

[Traduction]

Bien sûr, M. Howie a évoqué une autre question très importante, celle des dépenses consacrées par le MEER dans la région Atlantique et qui, bien que très importantes puisqu'elles représentent la très grande majorité des dépenses discrétionnaires engagées pour l'activité économique du Canada Atlantique, ne constituent pourtant qu'un faible pourcentage du total des crédits. Nous nous efforçons donc d'être aussi sélectifs que possible et de tirer le meilleur parti des dépenses que nous engageons.

Il est sans doute plus que jamais essentiel de veiller à ce que les autres ministères fédéraux et provinciaux s'engagent à mieux coordonner avec le MEER les responsabilités qu'ils sont appelés à exercer. On peut honnêtement dire qu'à partir du moment où il s'est vu confier le portefeuille de l'Expansion économique régionale, M. De Bané n'a cessé de le souligner et, si l'on peut dire, il a amadoué ses collègues, les a persuadés qu'il fallait faire porter sur la région Atlantique tous les efforts fédéraux sur le plan du financement, des compétences et de la planification, et je dois dire qu'il y a déjà bien réussi.

Il reste encore beaucoup à faire pour resserrer l'écart. Je ne sais pas si nous y arriverons un jour, dans la mesure où la performance de toute la région entre dans le calcul des moyennes nationales et que plus la croissance augmente, plus la moyenne augmente elle aussi. Mais je crois que le ministère est déterminé à instaurer une meilleure coordination avec les autres ministères.

M. Howie: En 1969, les dépenses du ministère représentaient 2 p. 100 du budget fédéral. Elles sont maintenant réduites à 1 p. 100, et c'est resté à ce niveau-là malgré l'augmentation du budget total. Étant donné le système des enveloppes, est-il possible que le ministère double son budget ou que, du moins, il l'augmente substantiellement pour retrouver son niveau initial de 2 p. 100, sans aller jusqu'à obtenir l'appui du premier ministre lui-même?

M. McGee: Une seule remarque, M. MacLellan en parlera. Je dois dire qu'à ma connaissance, nous n'avons pas cherché à ce que notre budget s'établisse à 2 p. 100; nous avons plutôt voulu avoir suffisamment d'argent à notre disposition. Pendant plusieurs années, nous avons pu le faire. Notre budget nous a toujours permis de répondre aux besoins que nous avions identifiés. Sans entrer dans une longue dissertation sur les budgets, il suffit de regarder les taux d'intérêt et leur répercussion sur la dette nationale, entre autres choses, pour s'apercevoir qu'il est très dangereux d'établir des comparaisons par ministères. Je préférerais que la comparaison soit établie en fonction de l'activité économique dans son ensemble—mais vous allez peut-être me coincer là aussi. En effet, le montant total du budget est très influencé par la dette nationale et les taux d'intérêt ainsi que par des éléments totalement indépendants de la volonté du gouvernement, d'où la difficulté de la comparaison.

[Text]

• 1150

Your other question is: How do we double the budget? I cannot answer that; Mr. MacLellan may wish to. We will spend more money in 1981-82—close to \$250 million in the Atlantic, which will be our highest level. I would be bold enough to suggest that we will meet, or be required to undertake, the majority of good economic development opportunities identified, and I must separate that from the host of things that we could do if we were amenable to doing them. There are many, many things that are either, in our view, low on the map of of economic priorities or so clearly the jurisdiction of provincial governments that I do not think we should be doing them.

Mr. Howie: If I could go on to the next question—please, I did not ask you, Mr. Secretary; I will get you later. I only have these guys for a minute. Could I continue, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes. One more question.

Mr. Howie: We have five subsidiary agreements under the general development agreement in New Brunswick that have either expired or not been touched, and I am wondering if you can tell me why this has happened if money is not a problem with you.

The industrial agreement that my colleague from Restigouche mentioned a while ago that finances in large measure industrial commissions and small business incentive programs in New Brunswick has expired and not been renewed. The highway subagreement that he mentioned—and he identified a very real need in Highway 11—expired two days ago and it has not been renewed. The tourism subagreement, which has really had a tremendous impact on tourism in New Brunswick, expired last year and it has not been renewed. The Kent pilot project has expired and it has been renewed on a monthly basis. The \$250 million 10-year fisheries subagreement that was proposed by New Brunswick has had no action on it.

Only three subsidiary agreements were renewed last year.

I think these are real vital dynamics of growth in New Brunswick and when they expire and they are not continued, or not renewed before the expiry date, there is a real serious disruption in the program. I would like to know when you are going to renew these programs and why you did not renew them before they expired.

The Chairman: Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, Mr. Howie, there are two or three ways of answering that question . . .

Mr. Howie: Just give me the straight answer.

Mr. McGee: I will; I must, however, point out, as Mr. Harquail did, that we in the last few months have signed a significant pulp and paper agreement of major . . .

[Translation]

Par ailleurs, vous voulez savoir comment nous pouvons doubler le budget. Je ne peux pas répondre à cela; M. MacLellan voudra peut-être le faire. En 1981-1982, nous dépenserons davantage d'argent—près de 250 millions de dollars dans la région Atlantique, et c'est le montant le plus élevé jusqu'à présent. J'irai jusqu'à dire que nous réaliserons la majeure partie des projets d'expansion économique que nous jugeons utiles, ce qui est sans commune mesure avec la foule des choses que nous pourrions faire si nous en avions les moyens. Il y a de très nombreuses choses qui, à nos yeux, viennent tout au bas de la liste des priorités économiques ou qui sont manifestement du ressort provincial, auquel cas nous n'avons pas à y toucher.

M. Howie: Permettez-moi de passer à la question suivante—je ne vous la pose pas, monsieur le secrétaire. Je m'adresserai à vous plus tard. Il ne me reste qu'une minute pour interroger ces gens-là. Puis-je continuer, monsieur le président?

Le président: Oui, une dernière question.

M. Howie: Au Nouveau-Brunswick, l'entente cadre de développement a donné lieu à 50 ententes auxiliaires qui sont arrivées à expiration ou auxquelles on n'a pas touché, et je voudrais que vous me disiez pourquoi cela s'est produit, puisque l'argent ne vous pose aucun problème.

L'entente industrielle à laquelle mon collègue de Restigouche faisait allusion tout à l'heure et qui, dans une large mesure, assure le financement des commissions industrielles et des programmes d'encouragement aux petites entreprises du Nouveau-Brunswick, a expiré et n'a pas encore été renouvelée. Il a parlé de l'entente sur la voirie—et il a souligné l'urgence que présente la route 11—mais cette entente a expiré avant-hier et n'a pas été renouvelée. L'entente auxiliaire sur le tourisme, qui a eu une incidence considérable au Nouveau-Brunswick a expiré l'an dernier et n'a pas été renouvelée. Le projet pilote de Kent a expiré et n'est reconduit que de mois en mois. L'entente auxiliaire sur la pêche dont le budget de 250 millions de dollars a été étalé sur 10 ans n'a eu aucun effet au Nouveau-Brunswick.

Seulement trois ententes auxiliaires ont été renouvelées l'an dernier.

A mon avis, ce sont des ressorts de croissance très importants pour le Nouveau-Brunswick et, lorsqu'ils arrivent à expiration et qu'ils ne sont pas prorogés ou reconduits avant la date d'expiration, le programme est très gravement perturbé. Comptez-vous renouveler ces programmes et pourquoi ne l'avez-vous pas fait avant qu'ils expirent?

Le président: Monsieur McGee.

M. McGee: Monsieur le président, monsieur Howie, on peut répondre à votre question de deux ou trois manières.

M. Howie: Contentez-vous de la bonne.

M. McGee: Certainement; je dois cependant signaler, comme l'a fait M. Harquail, qu'au cours des derniers mois nous avons signé un accord important sur les pâtes et papiers.

[Texte]

Mr. Howie: I know; I mentioned those three agreements, but I want to talk about the five you have not renewed.

Mr. McGee: The nature of your question suggests that somehow there was a federal obligation when we started in highways, tourism and what have you to go on forever. I mentioned to Mr. MacLellan this morning that it is in vogue lately, particularly in the United States, to be talking about sunset laws. DREE had some of the first sunset concepts in the last 10 years built in. Every subsidiary agreement has a sunset termination date. We have never agreed or never intended to go on into second-, third-, fourth-, fifth-, sixth-generation agreements without testing them against existing priorities, existing financial considerations, because financial considerations match priorities. But we have done massive work in highways in New Brunswick, which is an entirely provincial jurisdiction.

I think our ministers indicated we are starting to be of the opinion that across the entire Atlantic region in fact, where we are in the hundreds of millions of dollars, we have accomplished many of the objectives we set out to do. We wonder now whether our moneys cannot be directed in other areas.

We are frankly concerned about, or at least interested in, the industrial concept; but, again, we feel that if the provinces are as dedicated as we are to economic development, they would not mind continuing to spend some money on initiatives until and if we are ready to rejoin them to pick up, for example. Industrial commissions in fact are going on, I believe, under provincial expenditure in New Brunswick, Mr. Chiasson, and if we reach a stage where we can come back in, we will. But if the dedication of the province is there, we would expect them to carry that important initiative forward.

All of these are generally under negotiation. There has already been, as you know, one discussion between our minister and the premier on March 13. Our minister will be meeting with the premier again, probably within the next four weeks, for major discussions ranging across the entire front. The important thing is, however, as the minister mentioned when he was here two or three sessions ago, we will be spending in the order of \$70 million in this coming year even as it is against 10, 15 initiatives, which is not a bad track record I would suggest.

• 1155 •

The Chairman: Your final question, Mr. Howie.

Mr. Howie: Your minister has indicated that he is going to meet with Premier Hatfield to attempt to establish priorities for the distribution of \$70 million over these programs that have expired. I must say, frankly, that the Province of New Brunswick receives one half of its revenue in the form of transfer payments from Ottawa. The revenue resource base is extremely limited. Your minister has indicated an enlightened approach in which he is attempting to focus the attention of all departments of government on the problem, and I am abso-

[Traduction]

M. Howie: Je le sais. J'ai parlé de ces trois ententes, mais ce qui m'intéresse, ce sont les cinq que vous n'avez pas renouvelés.

M. McGee: De votre question, il ressort qu'à votre avis, dans le domaine des routes, du tourisme ou autres, les obligations du fédéral doivent durer éternellement. Je disais ce matin à M. MacLellan qu'il est aujourd'hui de bon ton, surtout aux États-Unis, de parler des lois ayant une valeur extinctive. Voilà 10 ans que le MEER a été le premier à inaugurer cette notion d'extinction. Toute entente auxiliaire comporte une date d'expiration. Jamais nous n'avons accepté ni même eu l'intention de reconduire une deuxième, troisième, quatrième, cinquième ou sixième fois des ententes dont nous n'aurions pas analysé les priorités et les modalités financières, puisque les deux vont de pair. Au Nouveau-Brunswick cependant, nous avons fait beaucoup dans le domaine de la voirie qui relève pourtant de la province.

Nos ministres ont indiqué, et c'est une opinion que nous commençons à partager, que d'un bout à l'autre de la région Atlantique, où notre participation se chiffre par centaines de millions de dollars, nous avons réalisé bien des objectifs que nous nous étions fixés. Nous nous demandons maintenant s'il ne faudrait pas consacrer nos crédits à d'autres domaines.

Franchement, l'industrie nous préoccupe ou, du moins, nous intéresse; mais, là encore, nous estimons que, si les provinces recherchent autant que nous l'expansion économique, elles ne verront aucun inconvénient à financer quelques initiatives jusqu'à ce que, par exemple, nous soyons en mesure de prendre la relève. Les Commissions industrielles existent toujours, je crois, grâce aux crédits de la province du Nouveau-Brunswick, monsieur Chiasson, et s'il nous est donné d'y participer encore, nous le ferons. Mais si cela compte vraiment aux yeux de la province, elle poursuivra cette initiative importante.

Tout cela fait actuellement l'objet de pourparlers. Comme vous le savez, une rencontre a déjà eu lieu le 13 mars entre notre ministre et le premier ministre de la province. Notre ministre va consulter à nouveau le premier ministre, probablement d'ici quatre semaines, pour engager des discussions importantes qui toucheront l'ensemble des sujets. Toutefois, ce qui importe, c'est que, comme l'a dit le ministre ici-même il y a deux ou trois séances, nous allons quand même dépenser aux alentours de 70 millions de dollars dans l'année à venir, pour 10, 15 nouveaux projets, ce qui n'est pas mal du tout, à mon avis.

Le président: Votre dernière question, monsieur Howie.

M. Howie: Votre ministre a dit qu'il allait rencontrer le premier ministre Hatfield en vue d'établir une liste des priorités pour la distribution des 70 millions de dollars, parmi les programmes qui ont expiré. Je dois dire, franchement, que la province du Nouveau-Brunswick reçoit la moitié de son revenu sous forme de paiements de transferts provenant d'Ottawa. La base des ressources est extrêmement limitée. Votre ministre a parlé d'une approche éclairée par laquelle il essaie de concentrer l'attention de tous les ministères du gouvernement sur ce

[Text]

lately shocked at your lack of knowledge of this situation in New Brunswick this morning, Mr. Deputy Minister, when you suggest that you can drop programs and expect a province which has no money to pick them up and carry them forward. I much prefer the attitude of your minister, and I would like to see you be more supportive of him. Thank you.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, may I just say something?

The Chairman: Mr. MacLellan.

Mr. MacLellan: Mr. Howie, just on a few of the remarks that were made. One particular point was on not getting straight answers. That would be something that the minister would not be pleased with if he thought that was true.

Mr. Howie: Do we have to waste our time with this garbage, can we not continue with our questions?

Mr. MacLellan: No, no.

Mr. Howie: If you want to make a speech—

Mr. MacLellan: I just want you to tell me where you have not been getting a straight answer. Allegations are one thing, but I certainly do not intend to sit here and have that allegation put forward without some kind of substantiation of it.

Mr. Howie: Okay. First of all, the deputy minister indicated that there were three answers to the question, and I said I would just like to have one answer, the straight answer. What is wrong with that? You just made an allegation.

The Chairman: Gentlemen, please. Mr. McGee, do you have anything to add? That was Mr. Howie's last question. Do you have anything to add to what he said?

Mr. McGee: I think, Mr. Chairman, Mr. Howie, just one comment. There is a significant difference here. I did not say, number one, that we were going to drop agreements, but rather I tried to point out that we had no obligation, in a sense philosophically, to automatically renew agreements. Second, if the province were dedicated as we are dedicated to economic development in New Brunswick, that a level of activity, perhaps not at the highest complete level, Mr. Howie, but at a level of activity such as they are now doing to maintain the industrial commissions, for example, would be not unreasonable to ask of them, given that when we do join with the province we join sometimes at 80 per cent of the cost. I do not think I am suggesting that the financial burden on the province is enormous, but rather call it a holding action, if you like those terms, such that the momentum of essential ingredients are not lost.

The Chairman: Thank you, Mr. McGee. The next questioner is Mr. Baker, followed by—

M. Cyr: Monsieur le président, je suis le deuxième.

[Translation]

problème, et je suis estomaqué d'apprendre ce matin votre manque de connaissance de cette situation au Nouveau-Brunswick, monsieur le ministre adjoint, quand vous dites que vous pouvez laisser tomber des programmes, escomptant qu'une province qui n'a pas d'argent les reprendra et les fera progresser. Je préfère de loin l'attitude de votre ministre, et j'aimerais mieux que vous le souteniez davantage. Merci.

M. MacLellan: Monsieur le président, pourrais-je dire un mot?

Le président: Monsieur MacLellan.

M. MacLellan: Monsieur Howie, un bref commentaire à propos de certaines des remarques qui ont été faites, notamment la prétention de ne pas obtenir des réponses franches. Le ministre n'en serait pas content s'il pensait que cela est vrai.

M. Howie: Nous faut-il gaspiller notre temps avec ces idioties? Ne pouvons-nous pas continuer avec nos questions?

Mr. MacLellan: Oh, mais non!

Mr. Howie: Si vous voulez faire un discours . . .

Mr. MacLellan: Je veux que vous m'indiquiez là où vous n'avez pas obtenu une réponse franche. C'est une chose de faire des allégations, mais je n'ai certainement pas l'intention de rester ici et d'accepter que cette allégation-là soit faite sans justification.

Mr. Howie: D'accord. D'abord, le ministre adjoint a dit qu'il y avait trois réponses à la question, et j'ai dit que je voudrais avoir une seule réponse, la réponse franche. Qu'y a-t-il de mal à cela? Vous venez de faire une allégation.

Le président: Messieurs, je vous en prie. Monsieur McGee, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter? C'était la dernière question de M. Howie. Avez-vous quelque chose à ajouter à ce qu'il a dit?

Mr. McGee: Juste une remarque, monsieur le président, monsieur Howie. Il y a une différence considérable ici. D'abord, je n'ai pas dit que nous allions abandonner les ententes; j'ai plutôt essayé de démontrer que, théoriquement, nous n'avions pas l'obligation de les reconduire automatiquement. Deuxièmement, si la province se consacrait, comme nous le faisons, au développement économique dans le Nouveau-Brunswick, il ne serait pas déraisonnable de demander qu'il y ait un niveau d'activités, peut-être pas au plus haut niveau global, monsieur Howie, mais un niveau d'activités tel qu'ils pratiquent actuellement pour maintenir les commissions industrielles, par exemple, étant donné que, lorsque nous coopérons avec la province, nous acquittons parfois 80 p. 100 des frais. Je ne prétends pas que le fardeau financier de la province est énorme; je le qualifierais plutôt d'action pour préserver les gains acquis, si vous voulez, de sorte que la force d'impulsion des ingrédients essentiels ne soit pas perdue.

Le président: Merci, monsieur McGee. Le suivant est M. Baker, suivi par . . .

M. Cyr: Mr. Chairman, I am second.

[Texte]

Le président: Vous avez dit que vous cédez votre place à un autre, alors, j'ai mis tous les noms de ceux de l'Atlantique. Vous êtes après M. Crouse.

M. Cyr: De toute façon, je vais avoir le temps.

Le président: Oui, oui.

M. Cyr: Très bien.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Yes, Mr. Chairman. I would like to as well welcome the officials here today from probably the most positive federal government department that we have in Atlantic Canada. I am mindful, Mr. Chairman, that the budget for this federal government department is about one tenth of the budget for equalization payments.

Unfortunately the department has, over the years, suffered some very stringent criticism from the economic analysts and perhaps that is not taking into account the fact that the budget for the department as a whole is nothing compared to what is made in direct transfer to provincial governments to carry out their own functions. For example, in Newfoundland this year, it has gone to over \$400 million, and equalization payments for this year have increased by about \$40 million to each one of the Atlantic provinces. It is sometimes unfortunate that we do not keep that in perspective in that the whole intention of the equalization payment transfer is for the poorer provinces to have at least some of the services that some of the richer provinces have, and that is in such things as roads, water and sewers, these types of activities.

• 1200

I would like to put on the record my congratulations to the minister, particularly to Mr. McGee who was trained in Newfoundland for the post he now holds, and to Mr. Hal McGonigal who is doing a tremendous job in Newfoundland. I want Mr. McGee and Mr. McGonigal and the minister to keep in mind that in Gander we need an industrial park. That is all I will say about that. There is a very great need for it. We have had companies come into the area and say that they were willing to set up if they only had serviced land available. We have had two such announcements in the past two weeks and the need is certainly there.

I would like to ask a question relating to the breakdown of money spent in each province. I hear about a cut this year in Newfoundland. Mr. McGee, does this take into account the amount of money spent under the regional development incentives program?

Mr. McGee: Mr. Chairman, Mr. Baker, again with deference to your colleague, I have to say that in a sense there are two ways of answering that question. There is no cut in the RDIA program per se. RDIA is a responsive kind of program. That is, we have so far been able to meet all of our obligations, all of the initiatives that have come forward from the private sector. So, no, there is no cut in that regard.

[Traduction]

The Chairman: You said that you would give up your turn in favour of someone else, so I took down all of the names from the Atlantic region. You come after Mr. Crouse.

Mr. Cyr: In any case, I will have some time.

The Chairman: Yes, sure.

Mr. Cyr: Very well.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Oui, monsieur le président, moi aussi, je veux souhaiter la bienvenue aux fonctionnaires de ce qui est probablement le ministère du gouvernement fédéral le plus positif que nous avons au Canada Atlantique. Je me rends compte, monsieur le président, que le budget de ce ministère du gouvernement fédéral compte pour à peu près un dixième du budget pour les paiements d'égalisation.

Malheureusement, au cours des ans, le ministère a fait l'objet de certaines critiques très serrées de la part des analystes économiques, sans tenir compte du fait que le budget du ministère dans l'ensemble est minime comparativement au montant total des transferts directs vers les gouvernements provinciaux pour qu'ils exercent leurs propres fonctions. Par exemple, cette année à Terre-Neuve, ce montant a dépassé 400 millions de dollars, et les paiements d'égalisation pour cette année ont été augmentés de quelque 40 millions de dollars pour chacune des provinces de l'Atlantique. Il est regrettable que nous ne gardions pas toujours cela en perspective, dans la mesure où le but du transfert de paiement d'égalisation est que les provinces pauvres aient au moins quelques-uns des services qu'ont certaines des provinces plus riches, et ce en ce qui concerne, par exemple, les routes, l'eau potable et les égouts.

Je tiens à féliciter officiellement le ministre, et plus particulièrement M. McGee qui a reçu sa formation pour le poste dont il est actuellement titulaire à Terre-Neuve, ainsi qu'à M. Hal McGonigal qui fait un travail remarquable à Terre-Neuve. J'aimerais que M. McGee, M. McGonigal, et le ministre gardent en tête le fait que, à Gander, nous avons besoin d'une zone industrielle. C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet-là. On en a vraiment besoin. Nous avons des sociétés qui viennent dans la région et disent qu'elles seraient disposées à s'y établir si seulement elles avaient des terrains disponibles dont les services seraient assurés. Deux sociétés ont signalé la chose ces deux dernières semaines, et il est certain que le besoin existe.

Je vais poser une question à propos de la ventilation des crédits dépensés dans chaque province. J'ai entendu parler d'une réduction cette année à Terre-Neuve. Monsieur McGee, est-ce que cela tient compte du montant dépensé pour le programme des subventions au développement régional?

Mr. McGee: Monsieur le président, monsieur Baker, encore une fois sauf le respect que je dois à votre collègue, je dois dire que, d'une certaine façon, il y a deux façons de répondre à cette question-là. Il n'y a pas de réduction dans le programme de la Loi sur les subventions régionales lui-même. Il s'agit là d'un programme de nature flexible. C'est-à-dire, jusqu'ici nous avons pu remplir toutes nos obligations, toutes les initiatives

[Text]

Generally, however, when we talk about expenditure levels in a province we do include the RDIA program because it is one of our instruments, one of our devices for economic development. So when you see figures of X millions of dollars spent in Newfoundland, it will include the RDIA program.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): I can recall recently, over the past couple of years, a few fish plants being built with rather substantial expenditure commitments from DREE, so if you had an excessively large number of applicants under the incentives program your total expenditure, say, in Newfoundland could vary as much as \$10 million, depending on the number of applications you would have under the incentives program. That is why I asked the question.

Mr. McGee: The answer, Mr. Chairman, to that question is yes. That does not mean, however, that the over-all level of expenditures would be inhibited or injured by that peaking, if you will, under the RDIA program. By that I mean we do not normally have an absolute rigid figure for expenditures in Newfoundland, for example. RDIA is a national program. We have some opportunity to, if I can put it this way, trade funds between provinces, between regions to meet our obligations. But that question in fact, Mr. Baker, is unlikely to occur because the over-all level of RDIA activity in Newfoundland normally does not approach those kind of figures by year. I think that is accurate, Mr. McGonigal, is it not?

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Yes, it should.

Mr. McGee: We would be quite delighted. If the companies are able to come forward, we would like to match that activity.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): I would like to ask a specific question related to the pulp and paper industry. I would like Mr. McGee, or Mr. McGonigal to outline to the committee exactly what recent commitments you have made in the area of our forests and the forest industry in Newfoundland in view of the fact that I understand on Monday a report will come out from the federal agency that examined the forestry industry in Newfoundland. They will find that it is sadly wanting in attention from the provincial government. I would like to know exactly what agreements you have signed recently or what agreements you are about to sign concerning the forestry industry which employs the second largest number of people as an industry in the Province of Newfoundland.

• 1205

Mr. McGee: Mr. Chairman, if I may just make one or two comments and then I will ask Mr. McGonigal to deal with the question. We have, as Mr. Baker suggested, a significant presence in Newfoundland through two generations of subsidiary payments in the forestry sector itself totalling, I think, \$80

[Translation]

qui ont été soumises par le secteur privé. Alors, vous voyez qu'il n'y a pas de réduction à cet égard.

En général, cependant, lorsque nous parlons des niveaux de dépenses dans une province nous incluons le programme LSDR parce qu'il est un de nos instruments, un de nos dispositifs pour l'expansion économique. Alors quand vous voyez que X millions de dollars ont été dépensés à Terre-Neuve, ce montant comprend aussi le programme LSDR.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Je me souviens que depuis deux ou trois ans, quelques usines de traitement du poisson ont été construites avec des crédits assez considérables accordés par le MEER; ainsi si vous avez eu un nombre excessif de requérants aux termes du programme de subventions, votre dépense totale, disons à Terre-Neuve, pourrait fluctuer d'une dizaine de millions de dollars; cela dépend du nombre de demandes que vous recevez aux termes du programme de subventions. C'est pour cela que j'ai posé la question.

Mr. McGee: Monsieur le président, la réponse à cette question est oui. Cela ne veut pas dire, cependant, que le niveau global des dépenses serait restreint par ces maxima, si vous voulez, dans le cadre du programme LSDR. Je veux dire que, d'habitude, nous n'avons pas un chiffre absolument strict en ce qui concerne les dépenses à Terre-Neuve, par exemple. La LSDR est un programme national. Nous avons quelques possibilités de transférer, si je puis dire, des fonds d'une province à l'autre, entre les régions pour satisfaire à nos obligations. Mais, monsieur Baker, il est en effet peu probable que cela arrive parce que le niveau global des activités LSDR à Terre-Neuve ne se trouvent normalement pas voisines de ces chiffres sur une base annuelle. Je crois que cela est exact, n'est-ce pas, monsieur McGonigal?

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Oui, je crois.

Mr. McGee: Nous en serions vraiment ravis. Si les sociétés peuvent se présenter, nous aimerais égaliser cette activité.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Je vais poser une question précise à propos de l'industrie des pâtes et papiers. M. McGee ou M. McGonigal pourrait-il expliquer au comité exactement quels engagements récents vous avez faits dans le secteur des forêts et de l'industrie forestière à Terre-Neuve compte tenu du fait que, selon mes renseignements, un rapport sera publié lundi prochain par l'Agence fédérale qui a examiné l'industrie forestière à Terre-Neuve. Ils ont trouvé qu'il y avait un manque déplorable d'intérêt de la part du gouvernement provincial. Je voudrais savoir exactement quelles ententes vous avez signées récemment, ou quelles ententes vous comptez signer à propos de l'industrie forestière qui se situe au deuxième rang en ce qui concerne le nombre de personnes employées par une industrie dans la province de Terre-Neuve.

Mr. McGee: Monsieur le président, je vais faire une remarque ou deux et ensuite je demanderai à M. McGonigal de répondre à cette question. Comme M. Baker l'a dit nous avons déployé des efforts considérables à Terre-Neuve depuis deux générations de paiements subsidiaires dans le secteur forestier

[Texte]

million to \$90 million. In addition to that we have assisted in the conversion of what was a pulp and papermaking facility in Stephenville, and we are on the threshold of signing a pulp and paper modernization agreement. So our presence has been significant. It is important to recognize that the forest resource—I say this without criticism per se as an objective statement—was in the state of very serious disrepair a number of years ago—over 100 years of history, and to turn the thing around completely in a few years becomes a gigantic task. Mr. McGonigal perhaps could add to that.

The Chairman: Mr. McGonigal.

Mr. Hal J. McGonigal (Director General, Newfoundland, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, as Mr. McGee mentioned, there have been two forestry agreements, the most recent one signed in January of this year, which together total \$95 million. In addition, the Stephenville mill conversion program is a \$13.5 million DREE contribution to that activity. The mill will be producing newsprint in the very near future, I understand, from Abitibi-Price Inc., the owners of it.

As Mr. McGee mentioned, the pulp and paper mill modernization agreement, which is pending, will add an additional \$30 million to the other two mills in Newfoundland—Corner Brook and Grand Falls. I should say, up to \$30 million.

There are a number of other lesser activities in a financial sense through RDIA, through the incentives program, and through our contributions to the Newfoundland and Labrador Development Corporation, in the form of loans and grants to sawmill operations and the industrial side of the resource.

The two forestry agreements—the largest dollar investment we have made, cover the full spectrum of forest-management activities throughout the province and will continue under the new agreement for another four years. We hope in that time that the basic resource will be extended to the degree of supporting the three mills in perpetuity, given the continuing uncertainty of the budworm problem.

The Chairman: Your final question, Mr. Baker.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): You mentioned the pulp and paper modernization agreement, which is listed here and I have heard the minister mention this. I do not have any details on it and I do not know if any have been released. I would like you to comment further on that.

Is there anything in the last agreement relating to reforestation? Is there anything in the last agreement to assist with the budworm problem and the cutting of over-infested wood?

[Traduction]

properment dit, avec un montant, je crois, de 80 à 90 millions de dollars. En outre, nous avons fourni de l'aide dans la conversion de ce qui était une usine de pâtes et papiers à Stephenville, et nous sommes sur le point de signer une entente de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers. Ainsi, notre aide a été considérable. Il importe de reconnaître que la ressource forestière—and cela devrait s'entendre comme une déclaration objective... était dans un état de délabrement très grave il y a quelques années de cela... plus de cent ans d'histoire, et le fait de tout bouleverser en quelques années devient une tâche gigantesque. Peut-être M. McGonigal pourra-t-il ajouter quelque chose.

Le président: Monsieur McGonigal.

M. Hal J. McGonigal (directeur général, Terre-Neuve, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, comme l'a dit M. McGee, il y a eu deux ententes forestières, dont la plus récente a été signée au mois de janvier de cette année; le montant total des deux ententes est de 95 millions de dollars. En outre, le programme de conversion pour l'usine de Stephenville comprend une contribution du MEER de 13.5 millions de dollars. L'usine va produire du papier journal dans un avenir très proche, selon les informations que j'ai reçues d'Abitibi-Price, Inc. propriétaire.

Comme l'a dit M. McGee, l'entente sur la modernisation de l'usine de pâtes et papiers, qui est sur le point d'être signée, ajoutera un montant supplémentaire de 30 millions de dollars aux deux autres usines à Terre-Neuve—Corner Brook et Grand Falls. Je devrais dire, jusqu'à 30 millions de dollars.

Il y a plusieurs autres activités de moindre importance du point de vue financier qui passent par la LSDR, par le programme des subventions, et par nos contributions à la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, sous la forme de prêts et d'allocations octroyés à des scieries et au secteur industriel.

Les deux ententes forestières, notre plus grand investissement en dollars, couvrent l'ensemble des activités de gestion forestière dans toute la province, et vont être poursuivies selon la nouvelle entente pendant une période supplémentaire de quatre ans. Nous espérons que, pendant cette nouvelle période, la ressource de base sera étendue au point de pouvoir subvenir aux besoins des trois usines à pérennité, étant donné l'incertitude constante au sujet de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le président: Votre dernière question, monsieur Baker.

M. Baker (Gander-Twillingate): Vous avez parlé de l'entente de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, qui se trouve sur cette liste et j'ai aussi entendu le ministre qui en parlait. Je n'ai pas de détails là-dessus et je ne sais pas si des détails ont été publiés. Est-ce que vous pourriez faire encore des commentaires là-dessus?

La dernière entente, contient-elle des dispositions relatives au reboisement? La dernière entente, contient-elle des dispositions qui pourraient contribuer à une solution au problème de

[Text]

Mr. McGonigal: Mr. Chairman, we have under the first forestry agreement a program called the Forestry Economic Stimulation Program, which in part is directed exactly to that activity whereby forest stands that have been subjected to budworm damage are being harvested prior to their loss entirely. That is in operation in all intensively-infested forest areas right now. That will continue on for another three years.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): How much money is required for reforestation and cutting budworm-damaged wood?

Mr. McGonigal: Mr. Chairman, I cannot be precise on the reforestation. It is a rather large and complex project giving two agreements, so I do not know the total on that. The harvesting activity associated with the budworm-damaged wood is in the neighbourhood of \$13 million.

The Chairman: Thank you, Mr. McGonigal. Thank you, Mr. Baker.

Mr. Crouse.

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman. I, too, want to welcome the officials of DREE before us this morning, and I am sure that some of them perhaps know the very first question I am going to ask.

• 1210

In Halifax *The Chronicle Herald* of Saturday, March 28, carried a story that the National Sea Products Limited directors may make a decision on April 1—I do not know why they selected April 1, but that is what the press story stated—to build a new fish plant at Lockeport. The decision was to be based on financing offers from the federal and provincial governments to rebuild the plant that burned to the ground on July 23, 1980. I would like to ask the officials whether the DREE offer has been accepted by National Sea and when they have indicated that the plant will be rebuilt.

The Chairman: Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Crouse, as you know, we do not generally talk about whether we have made an offer under RDIA or whether it has been accepted until it has been accepted and reported to Parliament. That is the confidential nature of the legislation. However, this particular issue has indeed moved into the public forum. There have been public statements. There is no doubt, as you have said, that application has been made to DREE, and there is no doubt now that there was a statement in the House that DREE in fact has made an offer to the company. The company has not yet made its decision on rebuilding and has not yet made the decision as to whether it will accept our offer.

[Translation]

la tordeuse des bourgeons de l'épinette et du problème de l'abattage des peuplements surinfestés?

M. McGonigal: Monsieur le président, dans la première entente forestière, nous avons un programme qui s'appelle le Programme de stimulation économique forestière, qui, en partie, vise exactement l'activité qui consiste à assurer que des peuplements qui ont subi des dégâts causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette sont abattus avant d'arriver au stade de la perte irrémédiable. Il s'agit d'une activité qui s'exerce actuellement dans toutes les régions forestières qui sont fortement infestées; cette activité va se poursuivre pendant trois années supplémentaires.

M. Baker (Gander-Twillingate): Combien d'argent faut-il pour les travaux de reboisement et d'abattage des arbres endommagés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette?

M. McGonigal: Monsieur le président, je ne peux pas donner d'informations précises en ce qui concerne le reboisement. Ce projet est assez vaste et complexe, et vu qu'il y a deux ententes, je ne connais pas le montant total. Les travaux d'abattage des arbres endommagés par la tordeuse coûtent aux environs de 13 millions de dollars.

Le président: Merci, monsieur McGonigal. Merci, monsieur Baker.

Monsieur Crouse.

M. Crouse: Merci monsieur le président. Moi aussi je tiens à souhaiter la bienvenue aux fonctionnaires du MEER qui comparaissent devant nous ce matin, et je suis convaincu que certains d'entre eux savent d'ores et déjà la première question que je vais poser.

D'après le numéro du samedi 28 mars du *Chronicle Herald* de Halifax les administrateurs de la *National Sea Products Ltd.* pourraient décider, le 1^{er} avril... j'ignore pourquoi ils ont choisi cette date... de construire une nouvelle usine de traitement du poisson à Lockeport. Cette décision fait suite aux offres de financement des gouvernements fédéral et provincial visant à reconstruire l'usine qui avait été complètement détruite par un incendie survenu le 23 juillet 1980. J'aimerais que les fonctionnaires nous disent si l'offre du MEER a été acceptée par la firme et quand on entend reconstruire l'usine.

Le président: Monsieur McGee.

Mr. McGee: Monsieur Crouse, généralement, nous ne disons pas si nous avons présenté une offre aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional ou si elle a été acceptée tant qu'on n'en n'a pas fait rapport au Parlement et que celui-ci l'ait approuvée. En effet, la loi a un caractère confidentiel. Toutefois, cette question a été rendue publique et des déclarations ont été faites. Vous l'avez dit vous-même, il est bien certain que le MEER a été saisi d'une demande et que d'après une déclaration à la Chambre, le ministère a bien présenté une offre à la firme. Celle-ci n'a pas encore confirmé son intention d'entreprendre la reconstruction ou d'accepter notre offre.

[Texte]

Mr. Crouse: That brings on another question then, Mr. Chairman. In a case of this kind, where the plant's reconstruction has actually been delayed by one minister, namely, the Minister of Fisheries, thereby increasing the costs of a plant of this size by an estimated \$100,000 a month, was this factor taken into consideration by the officials when you made your last offer to the company?

Mr. McGee: Mr. Chairman, in the first instance I would have to point out that the offer was not delayed because of the federal Minister of Fisheries. Notwithstanding the fact that the plant was destroyed, I think, in June or July of 1980, the company did not have a complete, documented, financially viable proposition before us until very late in the calendar year. At that time Mr. LeBlanc publicly stated his support for it. Shortly thereafter we made our recommendations to our minister who made his decision. The offer was made to the company. The offer remains in the hands of the company for their decision because we always have to stress, of course, that these are corporate decisions. We can offer incentives, but we do not dictate to the company what it shall do.

Mr. Crouse: Well, by that answer, Mr. Chairman, it would appear that the minister unintentionally misled me then by his answer in the House, which he gave on January 13. I placed a question before the House and I directed it to the minister responsible for DREE, and it was answered by his parliamentary secretary. The question referred to the fire which destroyed the plant on the 23rd. I raised a supplementary question to the minister and asked him if he would encourage DREE officials to speed up the application because of the economic impact the loss of this plant made in that particular area. It was served by some 522 boats, mainly in-shore fishermen, 1,257 in-shore fishermen. I asked him if he would encourage it in his response and I put it on the record. In light of your answer he said that any loss of sales encountered by fishermen was seen as serious by his department.

This is a response by the honourable Romeo LeBlanc:

However, in relation to this type of application, our job is to indicate if the resource can justify a plant expansion or if just a replacement of the existing capacity can be justified. We did indicate to DREE that we felt there was no room for expansion in this area. There is already a fair demand for the fishermen's product. However, we did indicate that we are ready to recommend a replacement of the capacity which existed before the fire. That was our job. We have done it. I hope this problem is resolved very soon.

On receipt of that answer, Mr. Chairman, I of course immediately contacted the officials because of this extreme pressure being put on me, as the member of Parliament for South Shore, to get something moving to try and relieve the economic plight of these people. So I contacted the officials of National Sea in Halifax to be informed that they had submitted a plan which was for the construction of a plant a bit

[Traduction]

M. Crouse: Cela m'amène à une autre question, alors, monsieur le président. Dans un cas de ce genre où la reconstruction d'une usine est retardée par un ministre, en l'occurrence le ministre des Pêches, provoquant ainsi une augmentation des coûts d'environ \$100,000 par mois pour une usine de cette envergure, les fonctionnaires ont-ils tenu compte de ce facteur lorsque vous avez présenté votre dernière offre à la firme?

M. McGee: Monsieur le président, tout d'abord il convient de noter que l'offre n'a pas été retardée à cause du ministre fédéral des Pêches. L'usine a été détruite en juin ou juillet 1980, si ma mémoire m'est fidèle, mais la firme ne nous a présenté une proposition viable financièrement, complète et bien documentée, que très tard, à la fin de l'année civile. A l'époque, M. LeBlanc a fait publiquement état du fait qu'il l'appuyait. Peu après, nous avons présenté nos recommandations au ministre qui a rendu sa décision. La firme a été saisie de l'offre et c'est à elle qu'il incombera de décider. Nous nous contentons de lui offrir des incitations et n'avons pas à l'influencer dans sa décision.

M. Crouse: Monsieur le président, il semble alors que le ministre m'a inconsciemment induit en erreur dans la réponse qu'il a présentée à la Chambre le 13 janvier. J'ai posé une question à la Chambre, que j'ai adressée au ministre responsable du MEER, et à laquelle le secrétaire parlementaire a répondu. La question portait sur l'incendie qui a détruit l'usine le 23 juillet. J'ai posé une question supplémentaire au ministre et lui ai demandé s'il inciterait l'administration du MEER à hâter l'examen de la commission, étant donné les répercussions néfastes, sur le plan économique, de la disparition de l'usine dans la région desservie par 522 navires et surtout par 1,257 pêcheurs côtiers. Je lui ai demandé s'il appuierait la demande et j'ai fait consigner la question au hansard. D'après votre réponse, le ministre aurait déclaré que son ministère estimait que les pêcheurs avaient essuyé des pertes importantes, sur le plan des ventes.

Voici ce que m'a répondu M. Roméo LeBlanc:

Cependant, en ce qui concerne pareille demande, nous avons le devoir de signaler si la ressource en cause justifie la construction d'installations plus spacieuses ou si l'on peut simplement remplacer les installations existantes. Nous avons signalé au MEER qu'à notre avis, il n'y aurait aucune possibilité d'expansion dans ce domaine. La demande est déjà suffisante pour les produits de la pêche. Toutefois, nous nous sommes dits disposés à recommander le remplacement des installations existant avant l'incendie. Voilà quelle était notre tâche, et nous l'avons remplie. J'espère voir le problème résolu au plus vite.

Monsieur le président, après cette réponse je me suis immédiatement mis en rapport avec les hauts fonctionnaires. En effet, étant représentant de la circonscription de South Shore, on avait exercé dénormes pressions sur moi afin que je tente d'apporter une solution aux difficultés économiques rencontrées par les pêcheurs. J'ai donc contacté l'administration de la National Sea à Halifax qui m'a dit avoir présenté un projet de

[Text]

larger than the existing plant. Their reason for submitting that type of plan was so that when the peak period of herring and/or mackerel fishing was on they would have an enlarged freezing capacity to take care of the larger catches. This would then eliminate the need of bringing in Soviet freezer trawlers during these peak periods, which provide unfair competition to shore-based plants which must pay workmen's compensation, unemployment insurance, provincial, municipal and federal taxes and so on—all of these things which are not a burden on the Soviets. And this was the reason why the company made application.

• 1215

Apparently, the recommendation for that increased-size plant was denied by the Minister of Fisheries—which is why I made the statement I just made a moment ago—and caused the company then to re-examine and get a new architectural design for a plant closer to the one that was destroyed.

This brings me, then, to my next question. How many decisions have you people in the Department of Regional Economic Expansion made that are turned down, deferred or completely cancelled by some other minister? Is this the run-of-the-mill or is this just an extreme case?

Mr. McGee: Mr. Chairman and Mr. Crouse, there are two dimensions to that question.

I do not think that there is a particular inconsistency in what you have just described. The company did, immediately after the fire, indicate their desire to want to build a plant which would have a greater capacity. The federal Department of Fisheries, and I will come to their advisory role in a moment, indicated that they did not think the resource was present for that. Therefore the subsequent business that we conducted with the company was on basically a replacement facility and I would have to say that generally—and I may be faulted for this—a replacement facility is almost an off-the-shelf architectural activity.

The particular company to which you are referring is building fish plants all the time. It does not take very long to put together your construction plans to build a building and put equipment in it to process fish. So the federal Minister of Fisheries had indicated considerably before that that he was always supportive about a replacement facility but that he could not endorse further demands on the resource which would deprive other processors in that area on the south shore of that resource.

The advisory role that the Department of Fisheries plays in respect of DREE is no different than the Department of Agriculture, the Department of Industry, Trade and Commerce, or any other department which has an expertise in a particular area. We do not pretend to know everything about everything, if I may say so. We pay very close attention to the recommendations or advice of other departments; we make the decisions. It is not a matter of them vetoing our decisions, but certainly we put a lot of credence in technical expertise from other federal departments.

[Translation]

construction d'une usine beaucoup plus vaste que la précédente. Ils escomptaient pouvoir disposer ainsi d'installations de congélation plus importantes pour faire face aux périodes de pointe de la pêche au hareng et au maquereau. On pourrait ainsi éviter de faire appel aux chalutiers de congélation soviétiques en période de pêche intensive, qui font une concurrence déloyale aux usines côtières qui, elles, doivent verser des indemnisations pour les accidents du travail, cotiser à l'assurance-chômage et payer des impôts provinciaux, municipaux et fédéraux. Voilà ce qu'a invoqué la firme pour présenter la demande.

Apparemment, le ministre des Pêches a rejeté la recommandation visant à construire une usine plus grande—voilà qui explique mon observation de tout-à-l'heure—and la firme a dû présenter de nouveaux plans de construction d'une usine plus semblable à celle qui avait été détruite.

Cela m'amène à la question suivante. Combien de décisions prises par le ministère de l'Expansion économique régionale ont-elles été rejetées, reportées ou entièrement annulées par un autre ministre? Est-ce l'habitude ou bien un cas extraordinaire?

M. McGee: Monsieur le président, M. Crouse, il faut considérer cette question sous deux angles.

Je ne pense pas que la situation que vous venez de nous décrire soit bien spéciale. Tout de suite après l'incendie la firme nous a fait part de son intention de construire une usine plus vaste. Le ministère fédéral des Pêches—and j'évoquerai son rôle consultatif dans un instant—a déclaré que selon lui les ressources manquaient pour le faire. Nous avons donc prévu, par la suite, avec la firme, de construire une usine de remplacement et en général, mais je me trompe peut-être, il s'agit sans doute d'établir les plans d'architecture.

La firme que vous évoquez s'occupe de construction d'usines de traitement du poisson. Il ne lui faut pas longtemps pour établir les plans de construction et prévoir l'installation du matériel de traitement du poisson. Le ministère fédéral des Pêches avait signalé bien avant qu'il était partisan de la construction d'une usine de remplacement mais qu'il n'accepterait aucune demande de subvention supplémentaire, car on priverait ainsi les autres transformateurs de la Côte sud.

Le ministère des Pêches joue, à l'égard du MEER, un rôle consultatif analogue à celui de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ou de tout autre ministère spécialisé dans un certain domaine. Nous ne prétendons pas tout savoir. Nous tenons bien compte des recommandations ou des conseils émanant des autres ministères avant de prendre nos décisions. Il ne s'agit pas pour eux de s'opposer systématiquement à nos décisions, mais il faut bien nous fier aux connaissances techniques des autres ministères fédéraux.

[Texte]

Mr. Crouse: But Mr. Chairman, there is room for debate on the answer we have just received because you stated that the Minister of Fisheries decided not to let the company build a larger plant so that there would be no strain on the existing resource, but that factor is not taken into consideration when that same minister moves into that same area, freezer trawlers from the Soviet Union, and it is to that aspect that I object.

Now my time is running out. I want to raise one other matter, Mr. Chairman.

The Chairman: Your final question, Mr. Crouse?

Mr. Crouse: Yes, my final question.

In order to best serve our nation, our government must, in my view, provide the conditions that encourage maximum utilization of our natural resources and maximize our reliance on local sources of energy. Now, I have received only yesterday a report on the future of biomass energy in the Maritimes as prepared by Woodex Atlantic Limited, which is a company based in Mahone Bay in my constituency. I will just briefly state the summary, which reads:

Canada presently imports foreign oil at a rate of 155 million barrels per year with a cost of \$6.5 billion.

The Canadian Government subsidy on the above, currently amounts to \$3.4 billion per year or \$21/barrel.

Fuel that costs Canadians 7.24 million BTU of heat is being marketed for 3.79 million BTU.

Renewable biomass fuel can be produced and supplied to the consumer for \$4.11 million BTU.

If the biomass industry in the Maritimes were subsidized at an equivalent rate of \$9/barrel, it would then become a viable industry that could supply 14.3% of our energy needs. With the realization that utopia would be a free market economy, we feel that an equivalent subsidy of \$9/barrel would be a reasonable request which would result in the following:

(a) Enable proper forest management for optimum sawlog and pulpwood production in the future.

(b) Enable harvesting of renewable resource which otherwise would rot in the forests.

(c) Reduction of foreign oil importation.

Job creation, in excess of 10,000, a significant reduction in seasonal unemployment.

• 1220

The questions that relate to that are as follows. Since in the Maritimes we have a dim forecast of increased biomass conversion, as virtually all the readily available product is being used, in your opinion is there any prospect for expanded use of biomass in the area of our nation which needs it the most,

[Traduction]

M. Crouse: Monsieur le président, la réponse qu'on vient de me donner est discutable. En effet, monsieur McGee a déclaré que le ministre des Pêches s'était opposé à ce que la firme construise une usine plus vaste pour éviter des dépenses. Or, le même ministre ne songe pas aux dépenses en acceptant l'intervention des navires de congélation soviétiques, et c'est là que je ne suis pas d'accord.

Mon temps de parole est presque terminé, mais je voudrais bien poser une autre question, monsieur le président.

Le président: Est-ce que ce sera votre dernière question, monsieur Crouse?

M. Crouse: Oui.

Pour protéger l'intérêt de notre pays, notre gouvernement doit à mon avis s'efforcer de favoriser au maximum l'utilisation de nos ressources naturelles ainsi qu'à la consommation des ressources énergétiques locales. Hier, j'ai reçu un rapport traitant de l'avenir, dans les Maritimes, de l'utilisation de la biomasse, rapport rédigé par la société *Woodex Atlantic Limited* installée dans ma circonscription à Mahone Bay. Je vous en cite brièvement le résumé:

Actuellement, le Canada importe chaque année 155 millions de barils de pétrole étranger, au coût de 6.5 milliards de dollars.

Les subventions versées par le gouvernement canadien à ce chapitre s'élèvent actuellement à 3.4 milliards de dollars par an, soit \$21 le baril.

Le combustible coûtant aux Canadiens 7.24 millions BTU se vend à 3.79 millions BTU.

Le combustible renouvelable tiré de la biomasse pourrait se vendre au consommateur à raison de 4.11 millions de dollars BTU.

Si l'exploitation de la biomasse dans les Maritimes était subventionnée à raison de \$9 le baril, elle deviendrait viable et satisferait 14.3 p 100 de nos besoins en énergie. On sait qu'une économie basée sur le marché libre est une utopie, aussi estimons-nous qu'une subvention équivalente de \$9 le baril est raisonnable et nous permettrait:

(a) de gérer les forêts à bon escient en vue de la production optimale, dans l'avenir, de bois d'oeuvre et de bois à pâte.

(b) la mise en valeur de ressources renouvelables qui pourraient autrement dans les forêts

(c) de réduire l'importation de pétrole étranger.

La création de plus de 10,000 emplois et une réduction considérable du chômage saisonnier . . .

Les questions qui découlent de cette citation sont les suivantes: Puisque l'on prévoit une augmentation très faible du taux de conversion à la biomasse dans les Maritimes—car on se sert déjà de presque tout ce qui est disponible—croyez-vous que les provinces de l'Atlantique peuvent espérer une plus grande

[Text]

namely Atlantic Canada? Does the raw material exist in the Maritimes, in your view, for large-scale energy use? Is there a technology that will enable us to make use of this potential energy source? And finally, is it economically viable to substitute biomass for its competitors, and how can we best use our forest residues from logging, for example?

[Translation]

utilisation de la biomasse, produit qui leur est tellement précieux? Cette matière, existe-t-elle en quantité suffisante dans les Maritimes pour servir à la production d'énergie à grande échelle? A-t-on mis au point une technologie nous permettant de mettre en valeur cette ressource énergétique latente? Enfin, la substitution de la biomasse aux ressources lui faisant concurrence, serait-elle rentable? Comment pourrait-on tirer le meilleur parti des déchets des activités forestières, par exemple?

The Chairman: Thank you, Mr. Crouse.

Mr. McGee.

Mr. McGee: Let me first say that I cannot give you definitive answers to any of those questions, notwithstanding the fact that we have been partly occupied with our colleagues, the Canadian Forestry Service, for example, and Environment Canada, in the question of biomass. We would be quite prepared, Mr. Chairman, to investigate that particular report and to write to Mr. Crouse with the views that we have to the degree of our ability.

Mr. Crouse: Might I say, then, Mr. Chairman, it would be in order for me to submit the whole proposal to you—as I say, I received it only yesterday—for your study and consideration. Is that what you are recommending?

Mr. McGee: We would be quite prepared to do that. Of course, our colleagues in Energy, Mines and Resources carry a more immediate preoccupation with that question, but we would be quite willing to accept it and deal with our colleagues in Energy, Mines and Resources to provide an answer for you.

Mr. Crouse: It went to them this morning, so I will send you a copy.

The Chairman: Thank you, Mr. Crouse, Mr. McGee.

Mr. Cyr, a short question.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je m'intéresse au développement régional des provinces de l'Atlantique en fonction du développement des pêches au Québec. J'ai trois courtes questions à poser avec un petit exposé... Monsieur le président, le gouvernement du Canada et la province de Terre-Neuve ont convenu de collaborer étroitement dans l'élaboration et l'exécution de dizaines de programmes et d'ententes pour le développement des pêcheries et plus particulièrement pour l'aménagement de centres de pêche et de centres communautaires. Je pourrais en citer des litanies. Ma première question est ceci: Depuis 1960, est-ce que Terre-Neuve a bénéficié de d'autres programmes conjoints que ceux de l'ARDA, de FODER et du MEER pour le développement de l'industrie des pêches? Lorsque l'honorable John Jamieson était le ministre responsable de Terre-Neuve au gouvernement canadien, cette province a connu, monsieur le président, vous le savez, un grand essor dans son développement régional. Pour ma part, comme touriste et avec les membres du Comité, je suis allé à Terre-Neuve, si vous vous promenez dans Terre-Neuve avec un Terre-Neuvien, qu'il vous montre et vous dit:

Le président: Merci, monsieur Crouse.

Monsieur McGee.

M. McGee: D'abord, je ne puis vous répondre définitivement, nonobstant le fait que, conjointement avec nos collègues, le service forestier canadien et le ministère de l'Environnement du Canada, nous nous sommes penchés sur la question de la biomasse. Monsieur le président, nous consenterions volontiers à examiner le rapport en question et à répondre, dans la mesure du possible, à M. Crouse par écrit.

M. Crouse: Ainsi, monsieur le président, il serait préférable que je vous soumette les documents que je n'ai reçus qu'hier pour votre étude et considération. Le recommanderiez-vous?

M. McGee: Nous le ferions bien volontiers. Evidemment, nos collègues du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources s'en occupent de façon plus immédiate mais nous serions certes disposés à discuter de la proposition avec eux afin de vous fournir une réponse.

M. Crouse: Je leur en ai envoyé un exemplaire ce matin et je vous en enverrai un aussi.

Le président: Merci, monsieur Crouse. Monsieur McGee.

Monsieur Cyr, une petite question.

M. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I am interested in the regional development of the Atlantic provinces as it relates to fisheries in Quebec. I have three short questions to ask as well as a short statement. Mr. Chairman, the Government of Canada and the Province of Newfoundland have agreed to co-operate closely in developing and carrying out some ten programs and agreements for fisheries development and especially for the development of fishing and community centres. I could go on at great length, but my first question is as follows: Since 1960, has Newfoundland benefited from any other joint programs other than ARDA, FRED, for the development of the fishing industry? When the Honourable John Jamieson was minister responsible for Newfoundland in the Canadian government, Mr. Chairman, that province flourished. I went to Newfoundland with the members of the committee as a tourist. Our Newfie guide would tour us around saying:

[Texte]

This is a DREE school, this is a DREE road, this is a DREE harbour, this is a DREE factory, this is a DREE waterwork, and this is, maybe, a DREE church. Anyway . . .

Ma deuxième question: Est-ce que le ministère peut fournir à ce Comité les noms des localités ou des industries qui ont bénéficié des programmes conjoints ou des ententes Canada-Québec, soit l'ARDA, FODER ou MEER, pour le développement de l'industrie des pêches commerciales? Monsieur le président, j'ai déjà posé des questions à la Chambre et à ce Comité afin de savoir si, à même ces ententes auxiliaires d'octobre 1974 et de juin 1976 pour le développement de la pêche côtière et le développement de programmes de service maritime des pêches, il s'était construit des débarcadères ou des quais afin de permettre aux pêcheurs de décharger leurs captures, et on m'a répondu que non. Mais, j'ai consulté ces ententes de 1976 et 1974 et il est bien indiqué: Les constructions d'un quai, d'un bâtiment central à Old Perlican. Ensuite, dans l'entente de 1976, il y avait la construction de quais et de points de débarquement à Red Bay, dans la région de Bartletts Harbour, à L'Anse-au-Clair, à Forteau, à Pinware, à Flower's Cove, Blue Cove, Anchor Point et le reste.

• 1225

Vous savez que dans cette entente-là, le gouvernement du Canada a payé 90 p. 100 des travaux alors qu'au Québec et dans d'autres provinces, on payait 50 et 60 p. 100 seulement. Cala a été vraiment une manne, un privilège pour les gens de Terre-Neuve qui, aujourd'hui, veulent se séparer de la Confédération. Ils ne veulent pas partager les richesses à venir avec le reste du Canada.

Le président: Monsieur Cyr, je ne suis pas certain que ce soit vrai.

M. Cyr: Je demande ceci aux fonctionnaires. Est-ce que dans cette entente pour le développement des pêches côtières, on a construit des quais et des débarcadaires qui éventuellement devaient être faits par la division des ports pour petites embarcations du ministère des Pêches et Océans? C'est qu'on a fait un tout et le quai était compris dans ce développement communautaire.

Est-ce que vraiment il y a eu des quais et des débarcadaires de construits à même ces ententes? C'est ma troisième question. Merci monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Mr. McGee.

Mr. McGee: As I understand your questions, yes, we can provide you with specific information on all the projects by community in Newfoundland over the last 10 years under the three subsidiary agreements and other devices that we have had in Newfoundland, and we will do that.

Mr. Cyr: For fisheries.

Mr. McGee: For fisheries, yes. I think I will ask Mr. McGonigal to speak to this but we have, indeed, constructed under certain conditions wharves and related infrastructure,

[Traduction]

. . . voilà une école du MEER, voilà une route du MEER, voilà un port du MEER, voilà une usine du MEER, voilà un système d'adduction d'eau du MEER et voilà même une église du MEER.

My second question: Can the department provide the committee with the names of places or industries that have had the advantage of joint programs or Canada—Quebec agreements under ARDA, or FRED, or other DREE agreements for the development of the commercial fishing industry? Mr. Chairman, I have already raised questions in the House as well as at this committee to determine whether, under these sub-agreements of October 1974 and June 1976 for the development of coastal fishing and Maritime services programs, any wharves or docks had been constructed so that fishermen could unload their catches. The reply was no. Now, I consulted the agreements of 1976 and 1974 and it is clearly stated that a dock and main building were constructed at Old Perlican. Then, in the 1976 agreement, I noted that wharves and landings had been built at Red Bay, in the vicinity of Bartletts Harbour in L'anse-au-Clair, in Forteau, in Pinware, in Flower's Cove, Blue Cove, Anchor Point and so forth.

Under the terms of that agreement, Canada financed 90 per cent of the work while Quebec or the other provinces involved only contributed 50 or 60 per cent. This was really manna from Heaven, a privilege for the people of Newfoundland who, now, want to separate from Confederation and do not want to share their future resources with the rest of the country.

The Chairman: Mr. Cyr, I am not sure that that is entirely correct.

Mr. Cyr: I would ask the officials the following question: under this agreement for the enhancement of coastal fishing, was there construction wharves and landings which possibly should have been built by the small craft harbours branch of the Department of Fisheries and Oceans? Was the wharf included in the entire community development package?

Were there really wharves and landings constructed under these agreements? That is my third question. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Monsieur McGee.

Mr. McGee: Si j'ai bien compris la question, oui, on pourrait vous fournir des renseignements précis pour chaque village sur tous les travaux réalisés à Terre-Neuve depuis les dix dernières années aux termes des trois ententes auxiliaires et des autres programmes en vigueur dans cette province.

Mr. Cyr: En ce qui concerne les pêches.

Mr. McGee: Oui, en ce qui concerne les pêches. Je vais demander à M. McGonigal de répondre à cette question. Cependant, nous avons effectivement construit des quais et

[Text]

but very closely in co-operation with the federal Small Craft Harbours Branch. I suspect, but I am only guessing because I do not know, that as early as 1974, when we were only starting these things, we had not in fact done it although we may have had intentions to do it.

I will refrain from speaking to the remainder of your comments. Mr. McGonigal, do you want to speak to any of the specifics? We can, I think, provide all this information to Mr. Cyr.

Mr. McGonigal: I think in terms of precision, it would be better to provide it in writing.

Mr. Cyr: Okay. There was not any wharf built under that agreement in 1976.

Mr. McGonigal: Yes, we did, particularly under the third agreement, Mr. Chairman, which was the inshore fisheries development agreement. Under those two previous agreements, without looking very carefully at what we have done under them, I do not believe there were wharves constructed, but certainly the inshore fisheries development agreement did include wharves and, as you mentioned, Red Bay and the coast of Labrador area had wharves and stages included.

Mr. McGee: Mr. Chairman, the earlier agreements had provision for some haul-out facilities, the marine service haul-out facilities and we would not categorize those as being wharves.

The Chairman: Thank you, Mr. McGee. Mr. Corbin.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

Je m'excuse auprès des membres ordinaires de ce Comité d'intervenir ainsi à la toute dernière minute alors que tout le monde a hâte d'aller prendre le déjeuner.

Enfin, j'ai toujours suivi les activités de ce Comité d'assez près. Je suis l'un de ses anciens présidents. Je dois me préoccuper en priorité d'autres questions, mais je suis de très près vos travaux.

Monsieur le président, je voudrais demander aux témoins ici ce matin, par votre intermédiaire et par l'intermédiaire du secrétaire parlementaire, s'ils maintiennent à jour des statistiques concernant le degré de succès relatif du programme de subventions aux entreprises, surtout aux petites entreprises manufacturières.

• 1230

There is no doubt, Mr. Chairman, that we have had considerable success in helping some of the larger concerns in the Atlantic area. McCain Foods is one of the obvious ones, most often quoted, that has had tremendous success as a multinational but my concern is with the smaller business, the smaller entrepreneurs. I am alarmed I must say by the degree of closures of small outfits. I am talking of outfits that employ 10 or 12 people or who were forecasted to employ that many or that few, whichever way you look at it. One of them had even

[Translation]

d'autres installations connexes aux termes de certains accords mais toujours en collaboration étroite avec la Division des ports pour petites embarcations du ministère fédéral des Pêches. Ce n'est que de la conjoncture, mais il se peut que dès 1974, dès le début de ce genre de programme, nous ne construisions pas ce genre d'installations.

Je m'abstiens de répondre aux autres commentaires. Monsieur McGonigal, avez-vous des précisions à apporter? Je crois que nous pouvons vous fournir tous les renseignements voulez, monsieur Cyr.

M. McGonigal: Pour plus de précision, il vaudrait mieux que l'on vous réponde par écrit.

M. Cyr: D'accord. On n'a pas construit de quai aux termes de l'entente auxiliaire de 1976.

Mr. McGonigal: Mais, notamment aux termes de la troisième entente, monsieur le président, sur l'aménagement de la pêche côtière. En vertu des deux ententes antérieures, sans vouloir entrer dans les détails, je ne crois pas que l'on ait aménagé des quais. Certes, aux termes de l'accord de l'aménagement de la pêche côtière, on a construit des quais à Red Bay et sur le littoral du Labrador, où on a construit des quais ainsi que des débarcadères.

Mr. McGee: Monsieur le président, les ententes préalables avaient prévu l'installations de débarcadères, aux termes du programme d'aménagement des services maritimes, par exemple, mais elles ne devaient pas être considérées comme étant des quais.

Le président: Merci, monsieur McGee. Monsieur Corbin.

M. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

I apologize to the regular members of the committee for intervening like this at the last minute when everyone is anxious to go to lunch.

I have always followed the activities of the committee quite closely. I am one of its former chairmen and although my time is taken up with other important matters at the moment, I still follow the committees' proceedings very closely.

Mr. Chairman, I would like to ask the witnesses here this morning, through you and through the parliamentary secretary, whether they keep statistics up to date on the degree of relative success of the industrial subsidies' program, especially where it concerns small manufacturing business.

Il ne fait aucun doute, monsieur le président, que nos efforts en vue d'aider les plus grandes entreprises dans la région de l'Atlantique ont connu un certain succès. Celle qui me vient à l'esprit tout de suite et qui est la mieux connue est la compagnie *McCain Foods* qui, réussit fort bien, mais c'est une entreprise multinationale. Or, moi, ce qui m'intéresse, ce sont les petites entreprises. Je dois dire que cela me tracasse de voir le nombre de fermetures de petites entreprises, celles qui emploient dix à douze personnes ou qui, selon les prévisions,

[Texte]

closed up before it could get the mill rolling recently. These are people with limited means. They usually bind themselves up to the hilt with the help of subsidies by loans from the banks. They put all their equity in the venture and one fine morning they find out that they are being foreclosed. People want their money back; the place is put up for sale. I have had a number of these. Five come immediately to mind that have been involved in my riding. I do not like people being hurt. I am all for giving them all possible encouragement, and I want to come to the point I wish to make, and possibly get a reaction from the officials: to what degree is the department now looking at its analysis of requests in terms of ensuring the success of the enterprise the department is asked to finance. As I say, one of them never got off the ground. There is a lot of equity standing there, not being used, in one of the industrial parks we financed. Others closed in a matter of months, some of them less than a year after they opened their doors, and a lot of people were hurt in the process. A lot of risk capital just went down the drain and these things were not resurrected in any way, shape or form. Outside of the classical answers, you know that, the economic context is so and so; that we live in an inflationary period, hard money and what have you, I wonder what the shop is doing to ascertain that we are not overly encouraging people to go into these ventures; that we do have the hard facts; that we do have sufficient analysis of the markets before saying, okay, we are prepared to make you an offer, because once that offer is made, you know, it is almost a certification on the part of the recipient. The recipient feels, my goodness, you know, the government is giving me its blessing; I am going to go forward; the sun is going to rise for me: the sky is going to clear, and by golly, I am going to make a killing on the market, only to realize that, possibly because of their own lack of business experience, six months down the road they are finished. Their life savings are gone down the drain and that is it. I think the point has been made.

The Chairman: Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, Mr. Corbin, the last point you have made is a particularly pertinent one for us. We are very conscious that DREE offers of assistance very often become certifications, not only for the client, but indeed for the lending agencies that lend money to him. There are at least two instruments that we employ, as you know, in New Brunswick and across the region for business assistance, one being the Regional Development Incentives Act by which in general the class or category of applicant is somewhat larger than the very small community of businessmen and then we have, cost-shared with the Province of New Brunswick, the small business assistance program.

I will ask Mr. Chiasson to speak to the small business program in particular, but in general the failure rate, particularly under the RDIA is probably less or certainly no more

[Traduction]

devaient en employer autant. Récemment, l'une d'entre elles avait été fermée avant même de faire tourner ses machines. Ce sont des entreprises n'ayant que des moyens limités. D'habitude, les propriétaires s'engagent à fond avec l'aide des subventions et des prêts des banques. Ils investissent tous leurs profits dans l'entreprise et, un beau jour, ils constatent que leurs biens vont être saisis. Les gens veulent ravoir leur argent; l'établissement est mis en vente. J'ai vu de nombreux cas pareils. Je me souviens de cinq dans lesquels je me suis engagé dans ma circonscription. Je n'aime pas voir que les gens subissent des torts. Je suis tout à fait en faveur de leur donner autant d'encouragement que possible et je vais maintenant en venir au point, et peut-être que l'un des fonctionnaires pourra me répondre: dans quelle mesure le ministère étudie-t-il actuellement ces analyses de demandes en vue d'assurer le succès de l'entreprise pour laquelle la demande de financement est faite au ministère? Je l'ai déjà dit, l'une d'entre elles n'a même pas commencé ses opérations. Il y a un montant considérable de capital qui n'est pas utilisé dans l'une des zones industrielles que nous avons financées. D'autres ont fermé au bout de quelques mois, d'autres encore moins d'un an après l'ouverture officielle, et de nombreuses personnes ont subi des pertes. Beaucoup de capital à risque a été tout simplement perdu et rien du tout n'a été sauvé. À part les réponses classiques, vous savez que le contexte économique actuel est cause de la poussée inflationniste, de l'argent dur, etc, et je me demande vraiment ce qu'on fait pour s'assurer que nous ne donnons pas trop d'encouragement à ces gens pour qu'ils entrent dans ces entreprises; il faut que nous connaissions la vérité, que nous ayons assez d'analyses du marché avant de dire, d'accord, nous voulons bien vous faire une offre, parce qu'une fois que cette offre est faite, vous savez, elle est considérée presque comme chose accomplie par le bénéficiaire. Celui-ci se dit: ma foi, vous savez, le gouvernement me donne sa bénédiction; je vais y aller, le soleil va se lever pour moi; le ciel va s'éclaircir et enfin, je vais ramasser un paquet sur le marché; et, en fin de compte, il constate que, peut-être à cause de leur propre manque d'expérience commerciale, tout est fini six mois plus tard. Ils ont perdu toutes leurs économies et, c'est fini. Je crois que cela est suffisamment clair maintenant.

Le président: Monsieur McGee.

M. McGee: Monsieur le président, monsieur Corbin, votre dernière observation est fort pertinente. Nous savons fort bien que les offres d'assistance du MEER deviennent très souvent une certitude, non seulement pour le client, mais en fait pour les agences de prêts qui lui consentent des emprunts. Nous employons au moins deux instruments, au Nouveau-Brunswick et partout dans la région, pour l'assistance commerciale, l'un s'appelle la Loi sur les subventions au développement régional en vertu de laquelle la classe des requérants est un peu plus nombreuse que la très petite communauté de commerçants, ensuite nous avons le programme d'assistance aux petits commerçants, un programme dont les frais sont partagés avec la province du Nouveau-Brunswick.

Je vais demander à M. Chiasson de vous parler du programme pour les petits commerçants en particulier, mais en général la proportion de fiascos, particulièrement sous le

[Text]

than the failure rate of any company which is receiving normal banking assistance. Of course, as you well know we have been criticized for not being adventurous enough and not offering assistance to companies that we do not think will be viable. Viability is the one key criterion that we use for assessing applications for assistance, but we are not infallible and we do not intend to be. In the very small community of businessmen there is a certain philosophy which says that we must have the least amount of administrative red tape so that the client can get his money quickly and get on with the job. We do not think it makes sense to put him through audited financial statements and pro forma projections 10 years into the future for relatively small amounts of money. If we are wrong in doing that, certainly we will take advice from you and others on that front. But, yes, we are very concerned about viability. Each case is assessed for viability, as I say, perhaps more than any other criterion that we employ, but there will be failures. There are failures and there will continue to be failures. I do not know if that is a satisfactory answer. I shall ask Mr. Chiasson to comment on actual performance in New Brunswick.

[Translation]

LSDR, est probablement moindre ou certainement pas plus que la proportion de fiascos que toute entreprise qui reçoit de l'assistance bancaire normale. Bien entendu, on nous a critiqués de ne pas être assez téméraires, et de ne pas avoir offert de l'assistance à des sociétés que nous ne croyons pas viables. La viabilité est le critère clé que nous appliquons pour évaluer les demandes d'assistance, mais nous ne sommes pas infaillibles et nous ne prétendons jamais l'être. Dans la très petite communauté des commerçants, il y a une certaine philosophie selon laquelle nous devons avoir le moins de bureaucratie administrative possible pour que le client puisse obtenir son argent rapidement et ensuite se mettre à l'oeuvre. Nous ne croyons pas raisonnable de lui imposer la vérification de leur comptabilité et des prévisions pour dix ans alors qu'il s'agit de relativement peu d'argent. Si nous avons tort d'agir ainsi, nous ferons bien volontiers appel à vos conseils et nous tiendrons compte d'autres opinions. Je le répète, chaque dossier fait l'objet d'une évaluation de rentabilité qui est sans doute le critère dont nous nous servons le plus souvent. Toutefois, il y a toujours des fiascos. Il y a des fiascos et il y en aura toujours. J'ignore si cette réponse vous est satisfaisante. Je vais demander à M. Chiasson de commenter la situation actuelle au Nouveau-Brunswick.

• 1235

Mr. Corbin: Mr. Chairman, with respect, the specific question was and still is: how often do you revise your criteria on the viability of these requests? Is it the same rule that was applied back in 1969 when the act was passed? Or has that been updated and revised in terms of the experience you have had over the years? Are we still operating under the same basic initial criteria spelled out in the act and the regulations or have we tightened that to any great extent?

The Chairman: Mr. McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, if I may say so, the criteria in the act is relatively general. I mean, it specifies certain things that are and are not eligible, but our statement would say that eligibility criteria shall be met to the degree that we can. The way of determining that certainly changes. I do not know if I would use the word "changes" as the right word, but it is pertinent on any one day in which we are doing business because it is sound financial practice. What are the interest rates? What is the capability of the management? What is the likely source of raw materials Are they local or are they imported? If so, what does it costs? What are the transportation costs? How much money is the company itself putting in in the form of equity? How much debt load and, as I say, at what interest? These are almost, and I will use the word, conventional. These are standard business practice criteria and within any one situation, whether it is 1969 or 1981, the same factors will be taken into account but will be given different rating.

We are very concerned, obviously, if a company is intending to take on a 17 per cent debt burden of 90 per cent of the project. We will want to be assured to the degree that we can that he can handle it, that his sales and cost of doing business is such that it will leave him enough money to handle his

M. Corbin: Monsieur le président, sauf votre respect, la question précise était et est toujours comme suit: Combien de fois révisez-vous les critères de rentabilité? S'agit-il des mêmes règles qui s'appliquaient en 1969 lors de l'adoption de la loi? Les a-t-on mis à jour et révisés en fonction de l'expérience acquise au cours des années? Fonctionnez-vous d'après les mêmes critères établis au départ en vertu de la loi et de ses règlements ou les a-t-on reserrés davantage?

Le président: Monsieur McGee.

M. McGee: Monsieur le président, les critères prévus dans la loi sont de caractère général. Il y est stipulé que certaines choses sont admissibles et certaines ne le sont pas; toutefois, notre évaluation vise à faire respecter les critères dans la mesure du possible. La façon de déterminer l'admissibilité peut changer, bien sûr. Je ne devrais peut-être pas employer le mot «changer», ce que je veux dire c'est que les critères s'appliquent dans la mesure où ils sont pertinents, c'est-à-dire qu'il faut déterminer quels sont les taux d'intérêts du moment, quelle est la compétence de la direction, quelle est la source des matières premières? Seront-elles locales ou importées? Si oui, quel en sera le coût? Quels sont les frais de transport? Quelle serait la participation de la compagnie elle-même? Quelle serait l'importance du service de la dette et, je l'ai déjà dit, à quel taux d'intérêt? Ce sont là des critères presque classiques. Il s'agit des critères de commerce normaux et qu'il s'agisse de 1969 ou 1981, ce sont les mêmes facteurs qui déterminent l'admissibilité.

Bien sûr, si la compagnie entend emprunter à 17 p. 100 pour couvrir 90 p. 100 du projet, nous voulons avoir la certitude qu'elle parviendra à le faire, à savoir que les ventes et les dépenses se solderont par un bénéfice qui lui permettra de

[Texte]

debts. If I may answer the question, I would say, yes, the criteria is absolutely current as of the day we are doing business.

The Chairman: Thank you, Mr. McGee.

Monsieur Chiasson, un mot sur la question de M. Corbin?

Mr. Chiasson (Director General, New Brunswick): I might just make a few comments. One is, of course, that we have used in the small business programs, but perhaps with less stringency to a degree, the same criteria as we do under RDIA. We have had these criteria accepted by the province, and I must say that the evaluation of applications is a joint process.

I think I should make two points perhaps. At this point in time, as was mentioned already, we are not involved in cost sharing the small business program in the Province of New Brunswick. This was raised in relation to the possible renewal of the industrial city agreement which is not at this point in time going ahead.

As far as the figures on small business failures are concerned, we have not experienced in our programs higher failure rates than the sort of normal business failure rate. You have referred to five in your county, and I would agree that this is troublesome. In fact, it is a serious situation. But I do not have figures with me to give you the exact performance of the small business program in terms of failures versus successes. I will get those figures if you wish, Mr. Corbin and Mr. Chairman, and have them sent on to you.

Mr. Corbin: I would appreciate that, Mr. Chairman, and could those figures go from day one of operations in New Brunswick as they apply to my riding?

The Chairman: Merci, monsieur Corbin. One final short question by Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. Elle sera très courte, en effet. La participation du ministère de l'Expansion économique régionale va nous être donnée pour ce qui est des constructions et des prix. J'aimerais savoir si vous avez participé avec d'autres ministères fédéraux, ou avec la participation provinciale, à la construction dans les aéroports, que ce soit les aéroports régionaux, municipaux ou industriels, dans les Maritimes en général.

• 1240

Le président: Merci, madame Côté. Monsieur McGee.

Mr. McGee: Mr. Chairman, on a very, very selective basis and, again to the degree that we are able to demonstrate the specific economic benefit, we have had some participation in airport construction, specifically in northeast New Brunswick.

Mr. Corbin: Northwest.

Mr. McGee: I am sorry. I beg your pardon. Mr. Corbin. That is a valid correction. To be more exact I should say in northwest New Brunswick. We have one situation in Cape

[Traduction]

payer sa dette. Pour répondre à la question, oui, les critères appliqués ont cours le jour de notre évaluation.

Le président: Merci, monsieur McGee.

Mr. Chiasson, anything to add on Mr. Corbin's question?

Mr. Chiasson (directeur général, Nouveau-Brunswick): J'ai quelques observations à faire. Premièrement, en appliquant les programmes d'aide aux petites entreprises, nous appliquons les mêmes critères que ceux de la LSDR, mais peut-être moins rigoureusement. La province a accepté ces critères et l'évaluation des demandes se fait de concert avec elle.

J'aurais deux choses à souligner. Maintenant, je l'ai déjà dit, nous ne partageons pas des coûts du programme d'aide aux petites entreprises dans la province du Nouveau-Brunswick. On en a parlé dans le contexte de la reconduction éventuelle de l'accord sur la cité industrielle dont la réalisation n'est pas envisagée pour le moment.

Quant aux chiffres, les faillites des petites entreprises que nous avons aidées ne sont pas plus nombreuses que celles des autres. Vous avez dit qu'il y en avait cinq dans votre comté, ce qui est fort inquiétant, je l'admet. En effet, c'est une situation assez grave. Malheureusement, je n'ai pas les chiffres avec moi pour pouvoir vous donner le bilan des fiascos et des succès des petites entreprises. Je vais les obtenir, monsieur Corbin, monsieur le président, et vous les faire parvenir.

Mr. Corbin: Je vous en saurais gré, monsieur le président. Pourriez-vous rassembler les chiffres pour ma circonscription depuis la première journée de mise en vigueur de l'accord au Nouveau-Brunswick?

Le président: Thank you, Mr. Corbin. Une dernière petite question de Mme Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. My question will be quite brief, in fact. It concerns the role of the Department of Regional Economic Expansion in the construction of certain facilities. I would like to know whether you participated jointly with other federal departments or provinces in the construction of either regional, municipal or industrial airports in the Maritime provinces in general.

The Chairman: Thank you Mrs. Côté. Mr. McGee.

Mr. McGee: Monsieur le président, nous y avons participé d'une manière très sélective. Dans la mesure où nous avons pu démontrer la rentabilité du projet en question, nous avons participé à la construction d'aéroports dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

Mr. Corbin: Nord-ouest.

Mr. McGee: Pardon, excusez-moi monsieur Corbin. C'est une correction pertinente. Pour être exact, dans la partie nord-ouest de la province. Il a déjà été question de notre

[Text]

Breton, and we have talked about it in Labrador but I do not think we have ever done it. It is on a very, very selective basis.

Mme Côté: Pour les besoins du Comité, monsieur le président, pourrait-on annexer au procès-verbal cette liste de renseignements concernant la participation du MEER dans les aéroports?

Mr. McGee: Yes.

Le président: Merci, madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

The Chairman: Mr. McGee, the Assistant Deputy Minister for the Maritimes; Mr. McGonigal, the Director General for Newfoundland; Mr. Reid, the Director General for Prince Edward Island; Mr. Lane, Director General for Nova Scotia and *Monsieur Gilles Chiasson* Director General for New Brunswick; as well as, of course, the Acting Deputy Minister, Mr. MacNaught, and Mr. MacLellan. We thank you very much.

I would like to remind the members of the committee that our next meeting will be held on April 7 in Room 209 at 9.30 a.m.

The meeting is adjourned until next Tuesday.

[Translation]

participation à un projet au Cap-Breton et au Labrador, mais en fin de compte on n'a rien fait. Nous participons seulement à la suite d'une sélection très sévère.

Mrs. Côté: For the information of the Committee could this list of informations regarding these participations in airport construction be appended to today's proceedings?

Mr. McGee: Oui.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: M. McGee, sous-ministre adjoint pour les Maritimes; M. McGonigal, directeur général pour Terre-Neuve; M. Reid, directeur général pour l'Île-du-Prince-Édouard; M. Lane, directeur général pour la Nouvelle-Écosse; Mr. Gilles Chiasson, directeur général pour le Nouveau-Brunswick; et, bien sûr, le sous-ministre adjoint, M. McNaught ainsi que M. MacLellan, nous vous remercions tous.

Je tiens à rappeler aux membres du comité que notre prochaine réunion aura lieu le 7 avril à 9h30, dans la pièce 209.

La séance est levée. A mardi, donc.

[Text]

Benton, and we have addressed all the motions that you think we have ever done in this particular field.

M^r. Chéh Pour les besoins de l'ordre, je rappelle à tout instant, pourriez-vous arrêter un peu de temps dans les deux documents concernant la participation du Parti progressiste à nos élections?

M^r. McIvor, Voulez-

Le président répondu, M^r. Chéh.

M^r. Guérin Merci, monsieur le président.

The Chairman: Mr. McGee, the Assistant Deputy Minister for the Maritime; Mr. McGonigal, the Director General for Newfoundland; Mr. Reid, the Director General for Prince Edward Island; Mr. Lane, Director General for Nova Scotia and Maritime; Mr. Chiasson, Director General for New Brunswick, as well as, of course, the Acting Deputy Minister, Mr. MacNaught, and Mr. MacLellan. We thank you very much.

I would like to remind the members of the committee that our next meeting will be held on April 7 in Room 207 of this building.



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

La présente enveloppe est destinée au ministre adjoint pour les Maritimes, au ministre général pour Terre-Neuve, au ministre général pour l'Île-du-Prince-Édouard et au ministre général pour la Nouvelle-Écosse. Mr. Gilles Chiasson, ministre général pour le Nouveau-Brunswick, et M. Hal J. McGonigal, ministre adjoint, M. MacNaught, sont également invités. Nous vous remercions.

Je vous tiens à rappeler que nos réunions du comité qui viennent suivre se dérouleront tous les mardis à 9h30, dans la pièce

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. R. Harley McGee, Assistant Deputy Minister (Atlantic Region);

Mr. Hal J. McGonigal, Director General, Newfoundland;

Mr. Gilles Chiasson, Director General, New Brunswick.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. R. Harley McGee, sous-ministre adjoint, (Région de l'Atlantique);

M. Hal J. McGonigal, directeur général, Terre-Neuve;

M. Gilles Chiasson, directeur général, Nouveau-Brunswick.

HOUSE OF COMMONS**Issue No. 23**

Wednesday, April 8, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department under
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION**APPEARING:**The Honourable Pierre De Bané,
Minister of Regional Economic Expansion**WITNESSES:**

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES**Fascicule n° 23**

Le mercredi 8 avril 1981

Président: M. Irénée Pelletier*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère sous la
**RUBRIQUE EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE****COMPARAÎT:**L'honorable Pierre De Bané,
ministre de l'Expansion économique régionale**TÉMOINS:**

(Voir à l'endos)

**First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81****Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981**

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand
Baker (*Gander-*
Twillingate)
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Bujold

Corbett
Côté (Mrs.)
Cyr
Darling
Gass

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Hargrave
Howie
King
Lapointe (*Beauce*)
Lonsdale
MacLellan
McCain
Murphy
Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Thursday, April 2, 1981:

Mr. Murphy replaced Mr. Althouse;
Mr. Riis replaced Mr. Hovdebo.

On Monday, April 6, 1981:

Mr. Corbett replaced Mr. Crouse.

Conformément à l'article 65 (4) b) du Règlement

Le jeudi 2 avril 1981:

M. Murphy remplace M. Althouse;
M. Riis remplace M. Hovdebo.

Le lundi 6 avril 1981:

M. Corbett remplace M. Crouse.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS**WEDNESDAY, APRIL 8, 1981**

(29)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 3:49 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Bujold, Darling, Gass, Hargrave, Howie, King, Lapointe (*Beauce*), MacLellan, Murphy, Pelletier and Riis.

Other Member present: Mr. Korchinski.

Appearing: The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister; Mr. John MacNaught, Senior Assistant Deputy Minister; Mr. John Wansbrough, Director General, Industrial Incentives.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17*).

On Vote 1

The Minister with the witnesses answered questions.

At 5:32 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m. Tuesday, April 28, 1981.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

M. Bachand: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, déroullement je prenais connaissance des articles dans les journaux concernant une étude qui était publiée par des économistes du Conseil économique du Canada qui critiquent les politiques fédérales de développement économique. Ils contestent les politiques fédérales de développement régional.

Cette étude rappelle que toutes les politiques économiques, notamment les politiques de développement régional, n'ont depuis la création du MEEF en 1969 se sont avérées inefficaces pour l'Est du Canada. Cette réaction connaît depuis peu de trente ans un taux de chômage beaucoup plus élevé que les pays occidentaux malgré des hausses rapides du nombre d'emplois, comme c'est le cas au Québec. Dans le même temps, entre autres, proposeraient une théorie des disparités interrégionales appliquée à Terre-Neuve. MM. Neil Swan et Paul Kourau soutiennent qu'une action efficace consiste à améliorer la productivité, tant dans les secteurs du service que dans l'agriculture, et à adopter une politique nationale qui soit axée plutôt qu'exclusivement sur l'industrie.

Est-ce que monsieur le ministre a pris connaissance de cette étude et si oui, quelles sont ses commentaires concernant cette étude?

PROCÈS-VERBAL**LE MERCREDI 8 AVRIL 1981**

(29)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h 49, sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Bujold, Darling, Gass, Hargrave, Howie, King, Lapointe (*Beauce*), MacLellan, Murphy, Pelletier et Riis.

Autre député présent: M. Korchinski.

Comparaît: L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Robert C. Montreuil, sous-ministre; M. John MacNaught, sous-ministre adjoint principal; M. John Wansbrough, directeur général, Subventions à l'industrie.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981, portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars, 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no 17*).

Crédit 1

Le ministre répond aux questions avec l'aide des témoins.

A 17h 32, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 28 avril 1981, à 15 h 30.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

M. Bachand: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I have recently noticed some negative articles on a study published by the Economic Council of Canada. This study criticized and questioned federal regional development policies.

This study points out that all economic policies, in particular the regional development zones introduced since the creation of DNR in 1969, have proven ineffective for eastern Canada. For more than 20 years this region has experienced an unemployment rate much higher than in other western economies despite the rapid increase in the number of jobs, as is the case in Quebec. Two of the economists put forward a theory of interregional disparities applied to Newfoundland. MM. Swan and Paul Kourau think that an effective approach would be to improve productivity, in both service and other sectors, and to adopt a national policy to fight unemployment rather than to focus only on anti-inflation policies.

Is the minister familiar with the report, and if so could he make a statement on it?

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Wednesday, April 8, 1981

• 1550

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Messieurs, nous continuons aujourd'hui l'étude du crédit numéro 1 sous la rubrique Expansion économique régionale.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE**A—Ministère**

Credit 1 ^{er} —Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement	\$78,177,400
---	--------------

Le président: Nous avons le plaisir d'avoir encore avec nous cet après-midi le ministre responsable à qui je demanderais de nous présenter les fonctionnaires de son ministère. Nous procéderons immédiatement après à la période de questions.

Monsieur le ministre.

L'honorable Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Alors, monsieur le président, j'ai avec moi M. le sous-ministre Robert C. Montreuil du ministère; à sa droite, se trouve M. John MacNaught qui est le sous-ministre adjoint principal responsable de l'administration. J'ai également M. Frederiksen, le responsable des services financiers, et M. Wansbrough, le responsable des programmes de subventions aux entreprises.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Je donne maintenant la parole à M. Bachand, suivi de M. Gass.

M. Bachand: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, dernièrement je prenais connaissance des articles dans les journaux concernant une étude qui était publiée par des économistes du Conseil économique du Canada qui critiquaient les politiques fédérales de développement économique. Ils contestaient les politiques fédérales de développement régional.

Cette étude rappelle que toutes les politiques économiques, notamment les politiques de développement régional, menées depuis la création du MEER en 1969 se sont avérées inefficaces pour l'Est du Canada. Cette région connaît depuis plus de trente ans un taux de chômage beaucoup plus élevé que les pays occidentaux malgré des hausses rapides du nombre d'emplois, comme c'est le cas au Québec. Deux économistes, entre autres, proposaient une théorie des disparités interrégionales appliquée à Terre-Neuve. MM. Neil Swan et Paul Kovacs estiment qu'une action efficace consisterait à améliorer la productivité, tant dans les secteurs du service que dans d'autres secteurs, et à adopter une politique nationale anti-chômage plutôt qu'exclusivement anti-inflation.

Est-ce que monsieur le ministre a pris connaissance de cette étude et si oui, quels sont ses commentaires concernant cette étude?

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mercredi 8 avril 1981

The Chairman: Order, please.

We are resuming consideration of Vote 1 under Regional Economic Expansion.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION**A—Department**

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating Expenditures	\$78,177,400
---	--------------

The Chairman: We are pleased to have the minister with us again this afternoon, and I would ask him to introduce the officials from his department. We will then go directly into the question period.

Mr. Minister.

The hon. Pierre De Bané (Minister of Regional Economic Expansion): I have with me, Mr. Chairman, the Deputy Minister, Robert C. Montreuil; on his right is Mr. John MacNaught, who is the Senior Assistant Deputy Minister, Administration. Also with me are Mr. Frederiksen, the head of financial services, and Mr. Wansbrough, who is in charge of industrial incentives.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

The first questioner is Mr. Bachand, followed by Mr. Gass.

M. Bachand: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I have recently noticed some newspaper articles on a study published by the Economic Council of Canada. The study criticized and questioned federal economic development policies.

The study points out that all economic policies, in particular the regional development policy introduced since the creation of DREE in 1969, have proven ineffective for eastern Canada. For more than 30 years this region has experienced an unemployment rate much higher than in other western countries, despite the rapid increases in the number of jobs, as is the case in Quebec. Two of the economists put forward a theory of interregional disparities applied to Newfoundland. Neil Swan and Paul Kovacs think that an effective approach would be to increase productivity, in both service and other sectors, and to adopt a national policy to fight unemployment rather than to focus solely on anti-inflation policies.

Is the minister familiar with the report, and if so would he care to comment on it?

[Text]

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Monsieur Bachand, en effet, le ministère est en train d'étudier ce rapport qui a été préparé, je crois, par des économistes. Personnellement, je pense que certaines des opinions exprimées dans ce rapport par ces deux économistes sont des suggestions qu'il serait bon de retenir. D'un autre côté, je ne pense pas que toutes leurs idées et toutes leurs critiques soient valables. Si vous regardez ce que le Conseil économique du Canada a dit depuis sa fondation au temps de M. Pearson jusqu'à aujourd'hui au sujet des disparités régionales, vous verrez que plusieurs des idées émises par ces deux économistes sont en contradiction avec ce que le Conseil économique du Canada a déjà dit dans le passé.

Ainsi, prétendre qu'une meilleure performance de l'économie profiterait à toutes les régions du Canada, c'est juste. D'un autre côté, l'histoire est là pour nous montrer qu'en période d'expansion comme en période de récession, il y a un écart entre les différentes régions du Canada. Donc, dire qu'augmenter la production nationale va profiter à toutes les régions n'est pas juste. Non, cela n'est pas vrai.

• 1555

Deuxièmement, le Conseil économique comme institution, et non pas seulement deux auteurs, a fait en 1977 une étude sur les disparités au Canada et vous ne verrez certainement pas dans cette étude une condamnation des activités du ministère de l'Expansion économique régionale surtout pas dans les provinces de l'Atlantique, provinces qui, comme vous le savez, ont perdu près de 15 p. 100 de leur population depuis le début du siècle; cependant, depuis quelques années maintenant, l'hémorragie de la population a cessé et nous voyons que l'immigration dépasse maintenant l'émigration dans les provinces de l'Atlantique. Ce qu'il faut dire, c'est que ce problème de disparités existe dans tous les pays développés. Si vous regardez les écarts que nous avons au Canada, ce sont des écarts qui sont un peu plus grands que ceux que l'on voit par exemple aux États-Unis, mais qui sont encore moins grands que ce que l'on voit dans plusieurs pays d'Europe qui ont les mêmes problèmes.

Je me méfie beaucoup, personnellement, de ces économistes qui font des condamnations généralisées et sans appel. Lorsque vous essayez de voir dans le détail ce qu'eux ont à suggérer en retour, franchement, ce n'est pas très impressionnant.

Voyez-vous, ce problème des disparités, est un problème extrêmement difficile, extrêmement difficile. Pas plus tard qu'hier, je rencontrais des sous-ministres d'autres ministères pour essayer de voir avec eux comment on peut concerter toutes les institutions de l'État pour aider les régions les moins prospères du Canada, surtout dans un pays comme le nôtre où la perspective géographique du développement est absolument essentielle. Voilà un pays immense plus de six mille kilomètres, six fuseaux horaires, un pays fédéral où les gens vivent dans une province; ils ont leur gouvernement qui est souverain dans différents domaines, ils s'identifient à la région où ils sont. Nous-mêmes, comme députés, nous représentons une certaine région du Canada, mais la plupart des activités de l'État sont morcelées entre différents ministères qui fonctionnent par secteur et non pas par région. Comment les amener tous à

[Translation]

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: The department is in the process of studying this report, which was prepared by two economists, I believe. Personally I think that some of the opinions put forward by the two economists are valid. However, I do not think that this is true of all their ideas or all their criticisms. If you examine what the Economic Council has said since its creation in Mr. Pearson's day up to the present as regards regional disparities, you will find that a number of the ideas advanced by these two economists contradict what the Economic Council has said in the past.

For example, it is true that improved economic performance would benefit all regions of Canada. However, history shows that in periods of expansion and recession, there is a discrepancy between the various parts of the country. It is therefore not accurate to say that the mere fact of increasing national production will benefit all regions. That is simply not true.

Secondly, the Economic Council as a whole, and not merely two authors prepared a study in 1977 on disparities in Canada. The study certainly does not condemn the activities of the Department of Regional Economic Expansion, particularly in the Atlantic provinces, which, as you know, have lost close to 15 per cent of their population since the beginning of the century. However, in the last few years, the outflow of the population has stopped and we now find that in-migration is higher than out-migration in the Atlantic provinces. The point that has to be made is that the problem of disparities exists in all developed countries. The discrepancies in Canada are perhaps somewhat greater than those in the United States, for example, but not as great as those in a number of European countries facing the same problem.

Personally, I am very suspicious of these economists who make blanket generalization. When you try to examine the details of their suggestions, they are frankly not very impressive.

You must understand that the problem of disparities is an extremely difficult one. Just yesterday, I met with deputy ministers from other departments to try to see how we could work together to help the more disadvantaged regions of Canada, particularly in a country such as ours where the geographic perspective of development is absolutely essential. Ours is a vast country—it covers more than 6,000 kilometers and 6 time zones. It is a federal country with a number of provinces, each with its own government which has jurisdiction in a number of areas. People identify with the region in which they live. As Members of Parliament, we represent a particular region of Canada, but most government activities are broken down among a number of departments which operate by sector and not by region. How can we get all these

[Texte]

travailler ensemble pour telle région? Cela, voyez-vous, c'est un défi qui va au cœur même de l'administration gouvernementale.

Le citoyen, lui, parle de l'État, du gouvernement. Nous qui y sommes, nous savons que le gouvernement, c'est 30 ministères, c'est 150 compagnies de la Couronne. Comment amener tout ce monde-là à avoir une vision géographique du développement comme le ministère de l'Expansion économique régionale le fait? Cela, croyez-moi, c'est quelque chose d'assez difficile et ce ne sont pas quelques économistes, deux économistes qui ont trouvé la solution à ce problème, croyez-moi.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Une autre question, monsieur Bachand?

M. Bachand: Monsieur le ministre, je voyais dernièrement que le MEER venait de créer le Bureau de développement commercial et économique. J'aimerais savoir où cela se situe, entre votre ministère, disons vos hauts fonctionnaires et la réalité économique sur place. Ensuite, c'est constitué par qui et de quelle façon? Quel est son fonctionnement, quelles sont ses fins, et quels moyens a-t-il pour atteindre ses fins?

• 1600

M. De Bané: Cela, c'est l'une des initiatives prises par le ministère depuis un an dont je suis le plus fier. Je demanderais au sous-ministre, M. Montreuil, de vous l'expliquer. L'un des objectifs de ce groupe, c'est de faire en sorte que le ministère ne se contente pas d'attendre des propositions venant du milieu des affaires. Le ministère va voir les hommes d'affaires pour essayer de leur vendre des projets, pour les intéresser à aller vers certaines régions, etc. C'est une initiative très nouvelle et j'en suis extrêmement fier. Je demanderais donc à monsieur le sous-ministre de vous l'expliquer plus en détail.

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Robert C. Montreuil (sous-ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, monsieur le ministre, messieurs, dans le cadre cette petite équipe de gens qui vont justement identifier les possibilités industrielles à la suite d'analyses de remplacements d'importations ou de nouveaux produits, le ministère essaie, conjointement avec nos équipes dans les différentes régions et dans les différentes provinces, d'établir des contacts avec des hommes d'affaires en vue de mousser des projets de création d'emplois dans le domaine de l'industrie secondaire. Dans le passé, le ministère a été accusé de réagir seulement aux demandes émanant, comme le ministre l'a dit, du milieu des affaires. On veut ici prendre l'initiative et c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une petite équipe pour analyser et aussi faire une prospection sélective en vue d'implanter des usines qui vont soit remplacer les importations, soit mousser la fabrication de nouveaux produits au Canada, dans l'optique de privilégier les régions les plus défavorisées.

Le président: Merci, monsieur Montreuil. Merci, monsieur Bachand.

Mr. Gass, followed by Mr. Murphy.

[Traduction]

departments to work together for a particular region? That is the fundamental challenge facing the government.

Citizens think of the government as a single entity. We who are part of it, know that the government consists of thirty departments and 150 Crown corporations. How can we see that all these various bodies have a geographic perspective on development, as the Department of Regional Economic Expansion does? I can tell you that that is no easy matter, and these two economists have certainly not found the solution to the problem.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Have you another question, Mr. Bachand?

M. Bachand: I noticed recently, Mr. Minister, that DREE had set up a commercial and economic development board. I would like to know where it fits in between your department, your officials and actual economic conditions. I would also like to know who is on the board and how it was set up. Could you also tell me how it operates, what its objectives are, and what resources it has to meet its objectives?

M. De Bané: That is one of the steps taken by the department in the last year of which I am particularly proud. I will ask the Deputy Minister, Mr. Montreuil to give you further details. One of the group's objectives is to ensure that the department does not merely wait for proposals from the business community. The department must take the initiative and go to see businessmen to try to sell them projects, to interest them in investing in certain regions, and so on. This is a very new idea and I am very proud of it. I will therefore ask the Deputy Minister to outline it in greater detail.

The Chairman: Mr. Montreuil.

M. Robert C. Montreuil (Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, Mr. Minister, and gentlemen, this small group tries to identify industrial opportunities on the basis of analysis of import replacements or new products. The department works with our staff in the various regions and provinces to establish contacts with businessmen in order to foster job creation projects in secondary industry. In the past, the department has been accused of merely reacting to the demands of the business community, as the minister said. This group was set up so that we could take the initiative to analyze the situation and also do some exploratory work for the setting up of plants to replace imports or to promote the manufacturing of new products in Canada. The objective is to give preference to the most disadvantaged regions in the country.

The Chairman: Thank you, Mr. Montreuil. Thank you, Mr. Bachand.

M. Gass, suivi de M. Murphy.

[Text]

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

I would like again to welcome the minister to the committee, and there have the opportunity to be able to question the minister on things affecting the Maritimes.

I have four short questions. I will try not to take up too much of the time of the committee, because there are a lot of members who want to ask questions. I will keep my questions short, and I hope that the minister can keep his answers fairly short.

The first question, Mr. Minister, through you, Mr. Chairman, is, has DREE made any commitment to finance two blast furnaces at Sysco, which is the steel plant in Sydney?

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: I think, to put it in a nutshell, I would say, yes, and that commitment will be implemented by stages, depending upon performance. This is a matter that is very complex. In relation to the press release that was made public, as you know, both the union and the management were very happy with the announcement made by the government. So the business plan was accepted by the federal government and what we have announced through Mr. MacEachen, the Deputy Prime Minister and Minister of Finance, is the process of implementation, which will be by stages, depending upon performance.

Mr. Gass: So, again, DREE has made a commitment to two blast furnaces, and from the minister's answer, I take it that they are going to be phased in one at a time?

Mr. De Bané: One at a time, and also depending upon performance.

Mr. Gass: When can Sysco expect to have the installation of the second one commence?

Mr. De Bané: In this first stage that was announced two weeks ago, already there is something in the order of \$8 million directly related to the two blast furnaces. In two years' time, we will check to see if the objectives set by management have been met, and then there will be another commitment. It is a program to revamp the whole operation over 10 years.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Minister.

I will move on to my second question. It concerns the Development Plan for Prince Edward Island. As the minister knows, the second phase of the Development Plan expired March 31 and the third phase, the final three years of this 15-year plan, has not yet been signed. Can the minister assure the people of Prince Edward Island that the programs now in progress will carry on until the new agreement has been signed?

• 1605

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Mr. Gass what I could tell you is that I had the pleasure to speak to the Premier a few days ago and on

[Translation]

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Je voudrais souhaiter la bienvenue de nouveau au ministre; je suis heureux d'avoir l'occasion de lui poser des questions sur des sujets qui touchent les provinces Maritimes.

J'ai quatre brèves questions. Je vais essayer de ne pas prendre trop de temps du Comité, parce qu'il y a beaucoup de députés qui veulent poser des questions. Mes questions seront brèves, et j'espère que les réponses le seront aussi.

Tout d'abord, monsieur le président, je voudrais demander au ministre si le MEER a pris un engagement quelconque pour financer deux hauts fourneaux de la Sysco, l'aciérie de Sydney?

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Pour résumer, la réponse est oui, et l'engagement sera mis en oeuvre par étape, selon les résultats. Il s'agit d'une question fort complexe. Pour ce qui est du communiqué de presse, comme vous le savez, et le syndicat et la direction étaient très heureux de l'annonce faite par le gouvernement. Le gouvernement fédéral a donc accepté le plan et M. MacEachen, vice-premier ministre et ministre des Finances, a annoncé que nous allons lancer ce projet par étapes, selon les résultats obtenus.

M. Gass: Donc, le MEER a pris un engagement pour financer deux hauts fourneaux qui seront mis en place un à la fois. Est-ce exact?

M. De Bané: Ils seront mis en place un à la fois, et selon les résultats obtenus.

M. Gass: Quand la Sysco peut-elle s'attendre à ce que l'on installe le deuxième haut fourneau?

M. De Bané: La première étape, annoncée il y a deux semaines, comporte environ huit millions de dollars pour les deux hauts fourneaux. Dans deux ans, nous allons vérifier pour voir si les objectifs de la direction ont été satisfait, et ensuite il y aura un autre engagement. Il s'agit d'un programme de remise en état de l'ensemble pendant dix ans.

M. Gass: Merci, monsieur le ministre.

Je vais maintenant passer à ma deuxième question, qui a trait au Plan de développement pour l'Île-du-Prince-Édouard. Comme le ministre le sait, la deuxième étape du plan de développement a pris fin le 31 mars et la troisième étape, c'est-à-dire les trois dernières années de ce plan de quinze ans, n'a pas encore obtenu le feu vert. Le ministre peut-il assurer la population de l'Île-du-Prince-Édouard que les programmes en cours se poursuivront jusqu'à la signature de la nouvelle entente?

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Monsieur Gass, je puis vous dire que j'ai eu le plaisir de parler au premier ministre de la province il y a

[Texte]

that occasion we spoke mainly about the convention centre in Charlottetown. I told him that I have the pleasure of meeting with him and several other federal ministers in the very near future to implement the third phase of the comprehensive plan. You are right; there have been some delays on the schedule that we have set for ourselves, but I think on a program that spans over 15 years, a few weeks in 15 years is not something that should make us lose the perspective. I hope the program that we will present will be something that will be overtly seen by the people of the Island as a major contribution of the federal government to the enhancement of the economy of the Island.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Minister. My third question pertains to the financial report, the 1979-80 DREE annual report. It is on page 17 under the programs under the comprehensive development plan. I brought this to the minister's attention, I think the second last meeting that he was at. It is agriculture, the first item under programs under the comprehensive development plan and I will quote it again:

The objective of the agriculture program is to establish and maintain profitable family farms. The major elements of the program in 1979-80 were financial incentives to established and new farmers, extension services and infrastructure.

Turn the page to page 18 and on the third item from the top you will find the heading "land adjustment".

The basic function of this program is to continue agricultural land consolidation and farm enlargement. Projects include the acquisition of land for resale or lease to farmers, as well as for forestry, wildlife and tourism, and the development of community pastures.

The last time I brought the subject up I contended that it was a contradiction in itself and this last part, the land adjustment, was also a contradiction to the policy of the provincial government. I mentioned it to the minister. He said that he would look into it and my question to the minister now is: What is DREE's policy with regard to land consolidation and farm enlargement as far as P.E.I. is concerned?

Mr. De Bané: Mr. Gass, I would be unable to give you a detailed answer. On the other hand, there is no way that we could be in contradiction with the provincial government, because this is a program which is implemented, carried in harmony with the provincial Department of Agriculture. I can assure you that there is no opposition or divergent view between DREE and the provincial Department of Agriculture; that you can be sure of. I see the contradiction that you see between those two short paragraphs, but I am absolutely certain that Mr. Reid, our Director General for DREE or the

[Traduction]

quelques jours et que nous avons alors essentiellement discuté du centre de congrès à Charlottetown. Je lui ai dit qu'avec un certain nombre d'autres ministres fédéraux, j'aurais le plaisir de le voir d'ici peu pour la mise en application de la troisième phase du plan d'ensemble. Vous avez raison; il y a eu quelques retards sur le calendrier prévu, mais je crois que lorsqu'il s'agit d'un programme qui s'étend sur 15 ans, quelques semaines ne doivent pas nous faire perdre la perspective d'ensemble. J'espère que le programme que nous présenterons sera considéré par les insulaires comme une importante contribution du gouvernement fédéral à l'amélioration de l'économie de l'île.

M. Gass: Merci, monsieur le ministre. Ma troisième question touche le rapport financier, le rapport annuel du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'année 1979-1980. C'est à la page 21, dans les programmes en vertu du plan d'ensemble de développement. Je crois avoir déjà attiré l'attention du ministre à ce sujet à notre avant-dernière réunion. Il s'agit de l'agriculture, et le premier point dans ce chapitre des programmes en vertu du plan d'ensemble de développement est justement:

L'objectif du programme agricole est de permettre l'établissement et la conservation de fermes familiales rentables. Les principaux éléments du programme, en 1979-1980, ont consisté en subventions pour l'établissement de nouveaux fermiers, pour des services de vulgarisation et pour l'infrastructure.

Passez maintenant à la page suivante et au dernier paragraphe vous trouverez «La réaffectation des terres».

Le principal objectif de ce programme est la poursuite du travail de remembrement des terres et d'agrandissement des fermes agricoles. Les projets comprennent l'acquisition de terres en vue de les revendre ou de les louer à des agriculteurs ainsi que pour les affecter à la forêt, à la faune, au tourisme et à l'aménagement de quelques pâturages communs.

La dernière fois que j'en parlais, je prétendais qu'il y avait une contradiction et que cette dernière partie, la réaffectation des terres, contredisait également la politique du gouvernement provincial. Je l'ai indiqué au ministre. Il m'a répondu qu'il étudierait la question si bien que je lui demande maintenant: Quelle est la politique du ministère à l'égard du remembrement des terres et de l'agrandissement des fermes agricoles pour l'Île-du-Prince-Édouard.

M. De Bané: Monsieur Gass, je ne pourrais vous répondre dans le détail. Par contre, il est impossible que nous contredisons le gouvernement provincial, car c'est un programme qui est mis en oeuvre et réalisé conjointement avec le ministère provincial de l'Agriculture. Je puis vous assurer qu'il n'y a donc pas là d'opposition ou de divergence entre le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère provincial de l'Agriculture; vous pouvez en être certain. Il y a peut-être une sorte de contradiction entre ces deux brefs paragraphes, mais je suis absolument certain que M. Reid, notre directeur géné-

[Text]

provincial Department of Agriculture could reassure you on that point.

Mr. Gass: All right, thank you.

My last question, Mr. Chairman. The minister is aware that in September last the committee travelled to Newfoundland and northern New Brunswick. After hearing many briefs and presentations the committee presented recommendations to the minister. One of the recommendations was that DREE become more involved in co-ordination of government programs from all government departments such as Transport, Fisheries and so on. My question to the minister in this respect is whether there has been any move in this direction. If so, would the minister give us an update on our recommendations, especially the one that I have mentioned?

• 1610

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Yes, Mr. Gass, in my opening statement to this committee a few weeks ago I gave several examples of where DREE's mandate has been strengthened in different areas of the federal government. So I would not go back to those several examples that I gave where I managed to have DREE play a co-ordinating role.

Second, over the last year another process has also been strengthened to bring more co-ordination in federal activities. That is the Cabinet committee on economic development where you have several ministers with economic concerns and responsibilities who work together to try to bring more co-ordination. But it is an ongoing process. For instance, not later than today I was meeting with the Minister of Employment and Immigration for two hours to see how we can use both our resources together to improve our efficiency in the Province of Manitoba. So it is an ongoing process and my officials and myself are working very hard to bring the regional perspective into the activities of every department.

As I told you, yesterday I met with about half a dozen deputy ministers of other departments to remind them of that parliamentary concern for every member of Parliament who is here and who is here to represent a region of Canada. As for concrete examples, I have given several of them in my opening statement.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Minister. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Mr. Murphy.

Mr. Murphy: Thank you, Mr. Chairman. I have two areas that I would like to deal with today. The first is the Western Development Fund. It is something which is a favourite question of mine to the ministers. I wonder if the minister could give us an update on what is happening with that fund. There really has not been that much in the way of consultation with the MPs, even though I wrote a letter to the Prime Minister

[Translation]

ral du ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère provincial de l'Agriculture pourraient vous rassurer sur ce point.

M. Gass: Très bien, merci.

Ma dernière question, monsieur le président. Le ministre sait qu'en septembre dernier, le Comité est allé à Terre-Neuve et dans le nord du Nouveau-Brunswick. Après avoir entendu de nombreux mémoires et de nombreux exposés, le Comité a présenté des recommandations au ministre. Une de ces recommandations était que le ministère de l'Expansion économique régionale s'efforce davantage de coordonner les programmes gouvernementaux de tous les ministères, qu'il s'agisse des Transports, des Pêches, etc. Je demanderais donc au ministre s'il a fait quoi que ce soit en ce sens. Dans l'affirmative, pourrait-il me dire où en sont les recommandations et plus particulièrement celles dont je parlais?

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Oui, monsieur Gass, j'ai dit dans ma déclaration initiale au Comité, il y a quelques semaines, que dans certains cas le mandat du ministère de l'Expansion économique régionale avait été renforcé dans différents secteurs de l'administration fédérale. Je ne reviendrai donc pas sur ces quelques exemples donnés où le ministère peut maintenant jouer un rôle de coordination.

Deuxièmement, depuis un an, on a également, sur un autre plan, renforcé la coordination des activités fédérales. Le Comité du Cabinet du Développement économique, qui regroupe plusieurs ministres ayant des responsabilités économiques et travaillant ensemble dans cet effort de coordination. C'est un processus permanent. Par exemple, aujourd'hui même, j'ai eu une réunion avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration où, pendant deux heures, nous avons essayé de voir comment l'un et l'autre utilisaient nos ressources pour améliorer notre efficacité au Manitoba. Il s'agit donc de quelque chose de constant et mes fonctionnaires et moi-même travaillons très dur à faire accepter la perspective régionale par tous les ministères.

Je vous disais hier que j'ai rencontré environ une demi-douzaine de sous-ministres pour leur rappeler cette préoccupation de tous les députés qui sont à Ottawa pour représenter une région du Canada. Quant à des exemples concrets, je vous en ai donné plusieurs dans ma déclaration initiale.

M. Gass: Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Gass. Monsieur Murphy.

M. Murphy: Merci, monsieur le ministre. Il y a deux secteurs sur lesquels j'aimerais revenir aujourd'hui. Tout d'abord, le fonds du développement de l'Ouest. C'est quelque chose que j'aime beaucoup aborder avec les ministres. Le ministre pourrait-il nous dire où en est aujourd'hui ce fonds. Il n'y a vraiment pas eu beaucoup de consultations avec les députés, même si j'ai écrit une lettre au Premier ministre et à

[Texte]

and some other ministers earlier on. I really do not know what has happened. We all hear speculation through the press, but basically that is all that we know.

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Mr. Murphy, the allocation of funds of moneys coming from that Western Development Fund, as you know, has not yet started. What I could tell you at the moment is that every organization of the government, whatever it is—and we have several of them—and full Cabinet itself are very much actively working on that implementation and allocation of funds of the western fund.

On the question of consultation, yes, the government has said publicly that we are committed to consultation concerning the fund. On the other hand, I would venture to say that in some sectors, for instance water supply and transportation, a lot of consultations have been made over the last few years. Inasmuch as the government is going to decide to devote funds, let us say, for those two sectors that I have just named, I think the consultation process has already been made in the last few years and we know what are the aspirations and the needs of the western provinces, for instance, on those two scores.

• 1615

Obviously, there are other sectors which are in need in the western provinces and over the next few months you will see consultation with the provinces and with the population of the western provinces, and in due course—that is, some time in the next few months—the government will be able to make an announcement concerning allocation of money from that fund. But certainly your views are most welcome.

The Chairman: Mr. Murphy.

Mr. Murphy: I guess my problem, Mr. Minister, is that if consultation is really going to work it has to start early, when you are looking at the general directions. It also has to continue throughout that process. I have talked to you about this in reference to some other development funds and core area funds, and it is my concern that since this fund was announced five or six months ago there really has not been any attempt to involve M.P.s in even the general direction. I know that the Transport Committee occasionally refers to the Western Economic Development Fund; this committee refers to it occasionally; I suspect that the Agriculture Committee refers to it. Again, it is in such a hodge-podge manner that I really do not think that any of us know what we should be looking at, whether it is the government or whether it is the opposition members.

Now, I am not taking away the right of the government to govern—I certainly support that whole idea—but I really question when the consultation is going to start and how effective it is going to be. I do not want to see it ending up just token in its nature.

[Traduction]

certains autres ministres il y a quelque temps. Je ne sais vraiment pas ce qui s'est produit. On entend des rumeurs qui nous viennent de la presse, mais essentiellement c'est tout ce que nous savons.

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Monsieur Murphy, la répartition des crédits venant du fonds de développement de l'Ouest n'a, comme vous le savez, pas encore commencé. Je puis vous dire aujourd'hui que tous les organismes gouvernementaux, quels qu'ils soient, et il y en a plusieurs, ainsi que l'ensemble du Cabinet, y travaillent très activement.

Quant à la question de la consultation, le gouvernement a en effet déclaré publiquement que nous voulions entamer des consultations à propos de ce fonds. Je dirais d'autre part que dans certains secteurs, par exemple pour ce qui est des réserves d'eau et des transports, les consultations sont déjà en cours depuis plusieurs années. Pour ce qui est des fonds que va contribuer le gouvernement fédéral, on peut dire que dans ces deux secteurs, le processus de consultation est déjà entamé depuis quelques années, et qu'ainsi nous savons quels sont les aspirations et les désirs des provinces de l'Ouest.

Il va de soi qu'il existe d'autres secteurs qui ont des besoins dans les provinces de l'Ouest et, dans les prochains mois, les consultations avec les provinces et la population de l'Ouest permettront au gouvernement d'annoncer la répartition de ce fonds. Mais il est bien évident aussi que vos points de vue sont les bienvenus.

Le président: Monsieur Murphy.

M. Murphy: Le problème, monsieur le ministre, est que si l'on veut vraiment que ces consultations servent à quelque chose, il faut les commencer rapidement, quand on envisage les orientations générales. Il faut également qu'elles se poursuivent tout au long du processus. Je vous en ai parlé à propos de certains autres fonds de développement, et de fonds centralisés, et je pense qu'étant donné que ce fonds a été annoncé il y a cinq ou six mois, on aurait déjà dû essayé de faire participer les députés à l'élaboration de l'orientation générale. Je sais que le Comité des transports fait parfois allusion au fonds de développement économique de l'Ouest; notre Comité en parle aussi à l'occasion; je suppose que le Comité de l'agriculture s'en inquiète aussi, si bien que c'est vraiment un peu au hasard que sont consultés les gens et que je ne pense pas qu'aucun d'entre nous sache ce qu'il nous faut vraiment envisager, qu'il s'agisse des députés de la majorité ou des députés de l'Opposition.

Je ne veux pas retirer au gouvernement le droit de gouverner; je suis tout à fait d'accord pour qu'il gouverne, mais je me demande vraiment quand ces consultations vont démarrer et quelle sera leur efficacité. Je ne voudrais pas que cela soit purement symbolique.

[Text]

Are there any guidelines at all in regard to the Western Economic Development Fund at this point?

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: The guidelines are essentially that, first, we should not put that money in fixed policies; secondly, it should respond to the aspirations of the western provinces; thirdly, we should avoid putting all the resources in one or two sectors. I can assure you that every department has made an effort to bring before Cabinet what they think fits those criteria—that is, not quickly fixed things but things that go to the root of the aspirations of the western provinces, et cetera.

I could tell you that DREE's analysis of and suggestions about the needs and aspirations of the western provinces have been considered unanimously by the other ministers as being very helpful.

I have mentioned water supplies; I have mentioned transportation. There are other needs on which everybody is unanimous: the diversification of the western economy, how to bring the native people to participate in the economic activities of the west, those are four topics in which I see a lot of unanimity, among all those who have presented options. But it is a complex process, not only in the consultation in the formulation of policy, but also in the question of funds. There, of course, the influence of the Department of Finance is paramount, because ultimately they are the ones who are responsible for the constitution of that fund and for the replenishment of the fund, and it is directly related, of course, to the National Energy Policy.

• 1620

The Chairman: Mr. Murphy.

Mr. Murphy: Two more quick questions on that area. First of all, have you asked for specific recommendations from the western provinces, and have you received any to date?

Mr. De Bané: To be very specific, I can tell you yes, in the field of water supply, for instance, and transportation. I know that extensive consultations have been carried out by Mr. Jean-Luc Pepin in transportation, and for water supply, as you know, we have an interdepartmental group that works out of Regina; our PFRA people are in very close contact with different departments of agriculture in the prairie provinces, in Alberta. The consultation is very, very close.

On other sectors where the Western Fund could be helpful, there are still some consultations to take place, but on others, as I tell you, I think the consultation has been very thorough in the last few years.

The Chairman: A final question, Mr. Murphy.

[Translation]

Existe-t-il déjà des directives à propos du fonds de développement économique de l'Ouest?

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Les directives sont essentiellement que, premièrement, il ne faut pas que nos politiques soient fixes, quant à la répartition de cet argent; deuxièmement, il faut répondre aux aspirations des provinces de l'Ouest; troisièmement, éviter de mettre toutes les ressources dans un ou deux secteurs. Je peux vous assurer que chaque ministère a fait un effort pour présenter au Cabinet ce qui lui semble répondre à ces critères, et qu'ainsi il ne s'agit pas d'arrêter rapidement des décisions sans aller au fond même des aspirations des provinces de l'Ouest.

Je puis vous dire que l'analyse du ministère de l'Expansion et ses suggestions quant aux besoins et aspirations des provinces de l'Ouest ont été considérées comme très utiles par d'autres ministres.

J'ai parlé des réserves d'eau et des transports. Il y a d'autres besoins sur lesquels tout le monde est d'accord; la diversification de l'économie de l'Ouest; la nécessité de faire participer les autochtones aux activités économiques de l'Ouest, ce sont donc quatre sujets sur lesquels, je crois, nous avons l'unanimité pour ce qui est des options présentées. Mais c'est un processus complexe, non seulement dans la consultation devant mener à la formulation des politiques mais également pour ce qui est des fonds. Il va de soi que l'influence du ministère des Finances est essentielle, car c'est finalement lui qui est responsable de la constitution de ce fonds et qui doit le regarnir. C'est également directement lié à la politique énergétique nationale.

Le président: Monsieur Murphy.

Mr. Murphy: Encore deux questions en vitesse là-dessus. Tout d'abord, avez-vous demandé aux provinces de l'Ouest de présenter des recommandations précises et en avez-vous reçues jusqu'ici?

M. De Bané: Pour être très précis, je puis vous répondre affirmativement pour ce qui est des réserves d'eau et des transports. Je sais que des consultations prolongées ont été engagées par M. Jean-Luc Pepin aux transports et que, pour les réserves d'eau, vous savez que nous avons un groupe interministériel qui travaille à partir de Regina; nos responsables de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies sont en contact étroit avec les divers ministères de l'Agriculture dans les provinces des Prairies, en Alberta. Les consultations sont donc très réelles.

Dans d'autres secteurs dans lesquels pourrait aider le fonds de l'Ouest, il faudra encore engager certaines consultations, mais je vous répète qu'à mon avis, dans certains cas, les consultations sont déjà très bien engagées depuis plusieurs années.

Le président: Dernière question, monsieur Murphy.

[Texte]

Mr. Murphy: I have some question about how the funds can be used for this year if we are still at that stage of development.

My last question is going to arise from a different agreement, the Manitoba Northlands Agreement. As the minister knows, the last agreement expired on March 31 of this year. Could he explain what is happening with the negotiations on the new agreement, and also whether he has received a request from The Pas Indian band to delay the signing of the new agreement, because they feel that they, along with a number of other native groups, really have not been consulted in the process to date?

Mr. De Bané: Mr. Murphy, on the question of consultation, I have stressed that point very, very greatly with my officials. Today, I had the pleasure of speaking with the director general of the department for the Province of Manitoba, and that is one of the topics we discussed. I ascertained myself that the consultation process is alive with the population concerned, and I was given every assurance by Mrs. Edmonds that she keeps in close contact with the native population.

As for the agreement itself, we have already extended it for six months, and I have instructed my officials, particularly Mr. Jim Collinson, to keep it active until the moment when we will be in a position to present to the population another proposed agreement.

Mr. Murphy: Merci, monsieur le ministre. Just a short question.

The Chairman: A very short one.

Mr. Murphy: When was the decision made to extend it for six months, and why was I not informed?

Mr. De Bané: Why were you not informed?

Mr. Murphy: No—as postal critic and as the MP from the region and for all sorts of other reasons.

• 1625

Mr. De Bané: Well, it was a failure on my part, Mr. Murphy. But I will try to do better when the new agreement has to be processed. Here it was let us extend it for six months—I think it was six months—and keep it active before we come up with something revamped and quite different.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Mr. Bujold, followed by Mr. Darling and then Mr. Riis.

M. Bujold: Il y aurait deux questions, monsieur le ministre, ou deux sujets particuliers que j'aimerais aborder avec vous et je vais vous les exposer brièvement. Vous pourrez prendre le reste du temps qui m'est alloué pour répondre à mes deux questions.

La première a trait à une entente auxiliaire relativement aux axes routiers prioritaires. Vous savez que cette entente auxiliaire prend fin en 1982. Dans le document sur les ententes auxiliaires au niveau du Québec qui nous a été remis, on voit que la majorité de l'argent a été dépensé depuis 1976-1977

[Traduction]

M. Murphy: J'ai certaines questions sur la façon dont pourront être utilisés les fonds cette année si nous en sommes encore là.

Ma dernière question portera sur une entente différente, puisqu'il s'agit de l'entente auxiliaire sur les terres septentrionales du Manitoba. Comme le sait le ministre, la dernière entente expirait le 31 mars dernier. Pourrait-il nous expliquer où en sont les négociations sur la nouvelle entente et si la bande indienne du Pas ne lui a pas demandé de retarder la signature de cette nouvelle entente, car elle estime, tout comme d'autres groupes autochtones, qu'elle n'a pas été suffisamment consultée jusqu'ici?

M. De Bané: Monsieur Murphy, pour ce qui est des consultations, j'ai beaucoup insisté sur ce point avec mes fonctionnaires. J'ai eu aujourd'hui le plaisir de parler au directeur général du ministère pour la province du Manitoba et c'est justement un des sujets dont nous avons discuté. Je me suis assuré ainsi que le processus de consultation était bien en place et Madame Edmonds m'a assuré qu'elle est en contact étroit avec la population autochtone.

Pour ce qui est de l'entente elle-même, nous l'avons déjà prorogée de six mois, et j'ai demandé à mes fonctionnaires, et particulièrement à M. Jim Collinson, de la maintenir en vigueur tant que nous ne serons pas en mesure de présenter à la population un autre projet d'entente.

Mr. Murphy: Thank you, Mr. Minister. Une toute petite question.

Le président: Très courte.

Mr. Murphy: Quand a-t-on décidé de la prorogation de six mois et pourquoi n'ai-je pas été informé?

M. De Bané: Pourquoi n'avez-vous pas été informé?

Mr. Murphy: Non, comme critique des Postes et comme député de la région et pour toute sorte de raisons, je pense que j'aurais dû être informé.

M. De Bané: C'est ma faute, monsieur Murphy. J'essaierai de faire mieux la prochaine fois. On nous a laissé prolonger l'entente de six mois en attendant de pouvoir formuler quelque chose de complètement différent.

The Chairman: Thank you Mr. Minister.

Monsieur Bujold, suivi de M. Darling et de M. Riis.

M. Bujold: I have two questions, Mr. Minister, or two subjects I would like to raise with you. I will give you a brief rundown, and you may use the rest of my time to answer my questions.

The first one deals with the subsidiary agreement on priority road axis. The agreement expires in 1982. In the document you distributed on subsidiary agreements in Quebec, we see that most of the funding available since 1976-77 was spent in large urban centres near Montreal and Quebec City, and in

[Text]

dans les grands centres urbains près de Montréal, Québec, dans le coin de Varennes. Est-ce que vous avez déjà commencé les discussions avec les provinces, la province de Québec en particulier, pour renouveler une entente semblable? Si oui, est-ce que vous avez l'intention, dans une entente du genre, de préciser certaines routes que le fédéral voudrait voir construire? Ceci est le premier sujet que je veux aborder avec vous.

Le deuxième sujet, si vous permettez, est un sujet un peu plus particulier. Dans les régions comme les nôtres, nous avons d'énormes problèmes d'érosion. Vous savez comme moi qu'il est absolument impensable que nos municipalités, ou même un gouvernement provincial, puissent seules se charger de faire de la protection pour enrayer tous les problèmes d'érosion que nous connaissons. Je vois que le ministère de l'Expansion économique régionale a déjà signé des ententes comme L'ARDA ou comme ARAP avec certaines provinces dans des domaines particuliers. Est-ce que votre ministère pourrait envisager des ententes semblables entre les trois paliers de gouvernement, avec les municipalités et le gouvernement provincial, dans des endroits particuliers où nous avons d'énormes problèmes d'érosion, en Gaspésie plus particulièrement où certaines municipalités sont en train de perdre leur système d'égout et d'acqueduc, où un nombre incalculable de demeures sont à la veille de prendre le bord de l'eau. Cela pose des problèmes insurmontables pour les particuliers et pour les municipalités.

Votre ministère pourrait peut-être entamer des discussions avec les autres paliers de gouvernement et peut-être, comme on le fait dans l'Ouest, donner des prêts sans intérêt aux municipalités pour régler ces problèmes. Avez-vous déjà pensé à cela ou pourriez-vous peut-être y penser?

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Commençons par le sujet des routes. Le sujet des routes, je voudrais l'aborder sous deux angles. D'abord, je voudrais vous rappeler que le budget du ministère de l'Expansion économique régionale est un budget supplémentaire aux efforts qui sont faits par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans certaines régions. C'est un budget supplémentaire.

Regardons la situation au Québec. En 1976, le budget du gouvernement était de 10 milliards de dollars et le budget de construction de routes d'environ 450 millions de dollars, en dollars de 1976. Cette année, le budget du gouvernement du Québec est de 17 milliards de dollars, une augmentation donc de 70 p. 100, et leur budget de construction de routes d'environ 400 millions de dollars, en dollars bien sûr de 1980. On construit beaucoup moins de routes avec un million de dollars aujourd'hui qu'il y a quatre ans. Alors, le budget de l'État a augmenté, mais le montant qu'ils mettent pour les routes a énormément baissé, non seulement en pourcentage, mais même en chiffres absolus et en dollars courants. Pourquoi? Parce que le ministère de l'Expansion économique régionale contribue pour environ 200 millions de dollars à la construction d'axes routiers au Québec.

[Translation]

the Varennes area. Have you begun to discuss the possibility of renewing this agreement with the provinces, or with Quebec in particular? If so, do you intend to specify what roads the federal government wants to see built? That is the first matter I wanted to raise with you.

The second matter is more specific. In areas like ours, we have tremendous erosion problems. You know as well as I do that it is unthinkable that our municipalities, or even the provincial governments, be left with the task of providing protection and dealing with our erosion problems. I see that DREE has already signed agreements like ARDA or ARAP with certain provinces in particular areas. Would the minister consider signing similar agreements with the municipalities and the provincial governments in certain areas where there are tremendous erosion problems, for example, in Gaspé, where certain municipalities are losing their sewer and water systems and an incalculable number of houses are about to fall into the water? This causes insurmountable problems for individuals and municipalities.

Your department could perhaps open discussions with the other levels of government and give the municipalities no interest loans to solve these problems, like they do in the west. Have you thought of this or could you perhaps think about it?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: We will begin with the question on roads. I would like to look at it from two angles. First, I would remind you that the department budget supplements what is being done by the federal and provincial governments in certain areas. It is supplementary.

Let us look at the situation in Quebec. In 1976, the federal budget amounted to \$10 billion, \$450 million of which were earmarked for road construction. This year, the Quebec government's budget amounts to \$17 billion, which is an increase of 70 per cent, and their budget for road construction is about \$400 million. I am referring, of course, to 1980 dollars. Today, you cannot build as many roads for \$1 million as you could four years ago. So, the over-all budget has increased, but the amount spent on roads has dropped considerably, not only proportionately, but in absolute terms and current dollars. Why? Because DREE contributes about \$200 million towards the construction of roads in Quebec.

[Texte]

• 1630

Voilà un exemple où notre aide n'a pas été un effort supplémentaire mais a été pour compenser la fuite des capitaux et la fuite du gouvernement du Québec de ce secteur-là.

Le deuxième commentaire que je voudrais faire concerne la construction de routes. Autant nous reconnaissions tous à quel point les routes sont essentielles, autant je voudrais, le temps que je suis ministre à ce ministère-là, concentrer le plus possible, je n'ai pas dit toutes les ressources, mais le plus possible les ressources financières limitées de ce ministère-là à la création d'emplois et donc mettre un peu moins d'emphase sur les infrastructures et un peu plus à subventionner les entreprises qui vont s'installer dans certaines régions.

Bien sûr, je sais que les deux sujets sont relativement liés, les infrastructures et les structures d'accueil et la création d'emplois, mais à mon avis, il arrive un moment où il y a des rendements décroissants.

Quant à la deuxième question, celle de l'érosion, ce que je voudrais dire pour aujourd'hui, monsieur Bujold, est ceci. Avant que je songe à me servir des ressources du MEER pour aider les municipalités dans ces domaines-là, il faudrait que la municipalité passe un règlement interdisant la construction de maisons le long de la mer.

Moi, depuis 12 ans que j'ai l'honneur de représenter une région voisine de la vôtre, chacune des municipalités a permis que l'on construise des maisons le long de la mer. Évidemment, les gens sont souvent venus me voir alors qu'on n'avait pas encore fini de couler le solage. Ils construisent leurs maisons au bord de la mer, puis là ils viennent nous demander de leur construire un mur de protection.

Donc, si au moins nous commençons par ne pas aggraver la situation! Comme vous le savez, le gouvernement du Québec, au lieu d'assumer lui-même ses responsabilités, a passé une loi donnant le pouvoir aux municipalités de passer, elles, des règlements interdisant la construction à une certaine distance de la mer. Personnellement, je ne serai pas en faveur, tant qu'une municipalité n'aura pas commencé par interdire la construction de maisons, d'examiner cette question-là.

Le président: Merci, M. Bujold, merci, monsieur le ministre.

Mr. Darling, followed by Mr. Riis.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Minister, I am delighted to see you back again. I would like to have a couple of answers to two short questions. One, you assured me you were going to write me, I think, an official letter, and I have been watching the mail every morning and have not received it as yet, with respect to extending the DREE incentive area to the other part of my riding. You agreed that it puts a member in a delicate position when half is in and half is out. So I am wondering when I can expect a letter, or if you can give me some good news on that.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: Yes, Mr. Darling, I have asked for a report about all those federal ridings which are not designated in

[Traduction]

This is an example where our funding was not supplementary, but made up for an outflow of capital and reduced funding by the Quebec government in that sector.

The second comment I would like to make deals with the construction of roads. We all realize how essential roads are and I would like to concentrate on it as much as possible while I am minister. I am not saying that I can devote all of our resources to it, but I would like to use as many of our limited financial resources as possible to create jobs, which means putting less emphasis on infrastructures and more on subsidizing countries who want to go into these areas.

I am aware, of course, that infrastructures and job creation are fairly closely related, but I think that you eventually reach the point of diminishing returns.

With respect to your question on erosion, Mr. Bujold, I would like to say that before I think of using DREE resources to help municipalities in that particular area, the municipality would have to announce the bylaw that would ban housing construction along the seashore.

For the past 12 years, I have had the honour of representing a region next to yours, and all of the municipalities have allowed houses to be built along the seashore. People often came to see me before the foundations were laid. They would build their houses right beside the sea, then come to us and ask us to build a receding wall.

We should at least start by not aggravating the situation! As you know, the Quebec government, instead of meeting its responsibilities, has passed a law empowering municipalities to pass bylaws outlawing construction a certain distance from the sea. Personally, I am not willing to deal with this until municipalities begin to pass bylaws making it illegal to build houses by the sea.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold and Mr. Minister.

Mr. Darling, suivie de M. Riis.

Mr. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président. Monsieur le ministre, je suis ravi de vous voir. J'ai deux petites questions à vous poser. D'abord, vous avez promis de m'écrire une lettre concernant la possibilité de désigner l'autre partie de ma circonscription, et je ne l'ai pas encore reçue. Vous aviez convenu qu'un député se trouve dans une situation assez précaire lorsque la moitié de sa circonscription est désignée et l'autre moitié ne l'est pas. Quand vais-je recevoir cette lettre? Avez-vous de bonnes nouvelles à m'annoncer?

The président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Oui, monsieur Darling, j'ai demandé qu'on fasse un rapport sur les circonscriptions fédérales partiellement

[Text]

their totality, but partially, and there are several of them. I am scheduled to meet with my deputy minister for the Province of Ontario, Ron Marshall, on Friday this week, and I hope I will be able to write to you officially next week.

• 1635

One thing I would like to tell you is that being myself an elected representative, like you, of a riding which is totally designated, I easily imagine the problem you have. My deputy minister and the other officials are here as witnesses, and it was exactly the case of your riding which I brought to their attention. I pleaded all the arguments, because wearing the same hat as you—your position is untenable. You would like for the same benefits to apply to all your constituents. It is a very, very difficult problem, and I am quite pessimistic about being able to deal with it before the review of the law by the department.

You see, the main thing to which I have no answer, Mr. Darling, is the following. That the program of incentives is to help the more disadvantaged areas in Canada. If we decide together that it should be applied by federal riding, several examples have been given to me where you have part of a riding which is very disadvantaged and another part which is relatively very well off. I am not arguing that it applies to yours. They say, well, that program is targeted toward economic activity. If we target it for federal ridings, how are we going to explain to another federal riding that the reason they cannot be designated as the other is territorial limits. As you know, the federal government, whether through Statistics Canada or CEIC, does not collect its data by federal riding, but by census divisions.

So you have brought up a fundamental problem. I hope a satisfactory solution will be found.

Mr. Darling: Mr. Minister, I appreciate the position you are in. Following your last appearance here at the committee, the following day, your assistant deputy minister, Mr. Marshall, was here and I questioned him. But I am well aware that as far as a decision like that is concerned—now you are going to talk to him Friday; but you are the boss. Mr. Minister, I have learned in my 40 years of elected responsibility—which I think it was 31 years as a member of a municipal council—I have always come up with the adage that if you have business with the Lord, you do not talk to his disciples. That is the reason I am approaching you. You are the man who makes the decision. With all due respect to your deputies, you are the boss. You can listen to them, but you can still make the decision. I was under the impression you said you could do that.

That is number one on that. I hope you will tell my friend Mr. Marshall—do not listen to him too much—with all due respect—but you are the guy I hope will come up with this.

One other thing—and again, we have talked about this before—is the tax credit. A lot of us are unhappy with that.

[Translation]

désignées. Il y en a plusieurs. Je dois rencontrer vendredi le sous-ministre responsable de la province de l'Ontario, Ron Marshall, et j'espère pouvoir vous donner une réponse officielle la semaine prochaine.

J'aimerais vous dire qu'étant moi-même, comme vous, représentant élu d'une circonscription totalement désignée, il ne m'est pas difficile d'imaginer votre problème. Le sous-ministre et les autres fonctionnaires ici présents pourront vous dire que c'est justement le cas de votre circonscription que j'ai porté à leur attention. J'ai plaidé exactement comme vous l'auriez fait, votre situation est insupportable. Vous aimeriez que les mêmes bénéfices s'appliquent à tous vos électeurs. C'est un problème excessivement complexe, et je suis pratiquement certain que nous ne pourrons le régler avant que la loi du ministère ne soit révisée.

Il y a une question pour laquelle je n'ai pas de réponse, voyez-vous, monsieur Darling. Le programme d'encouragement à l'industrie a pour objectif d'aider les régions les plus désavantagées du Canada. Son application par circonscription fédérale poserait un problème. On m'a donné plusieurs exemples de circonscriptions dont une partie est très désavantagées, alors que dans une autre, la situation est plus qu'acceptable. Je ne dis pas que c'est votre cas. Ce programme a pour objectif la croissance des activités économiques. Si nous l'appliquons par circonscription fédérale, comment expliquerons-nous à certaines autres circonscriptions la raison pour laquelle elles ne peuvent être désignées. Comme vous le savez, le gouvernement fédéral, soit par l'intermédiaire de Statistique Canada, soit de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration, ne recueille pas ses données sur la base des circonscriptions fédérales mais sur la base de la carte de recensement.

Vous avez soulevé une question fondamentale, et j'espère qu'une solution satisfaisante y sera trouvée.

M. Darling: Monsieur le ministre, je comprends votre position. Le jour suivant votre dernière comparution devant le Comité, M. Marshall, votre sous-ministre adjoint, comparaisait et je lui ai posé des questions. Je sais qu'en ce qui concerne cette décision, vous allez lui en parler vendredi; cependant, c'est vous le patron. Monsieur le ministre, j'ai appris au cours de mes 40 années d'expérience au service de la population, j'ai été membre d'un conseil municipal pendant 31 ans, j'ai toujours constaté qu'il était préférable de s'adresser au seigneur plutôt qu'à ses disciples. C'est la raison pour laquelle je vous pose directement cette question. C'est vous qui prenez la décision. Malgré tout le respect que je dois à vos sous-ministres, c'est vous le patron. Vous pouvez les écouter, mais c'est vous qui prenez la décision. J'avais cru comprendre que vous pouviez le faire.

C'était mon premier point. J'espère que vous parlerez à mon ami, M. Marshall, ne l'écoutez pas trop, sauf tout le respect que je lui dois, j'espère que c'est vous qui prendrez la décision.

Deuxièmement, et une fois de plus, nous en avons déjà parlé, le crédit d'impôt. Beaucoup d'entre nous sont mécontents à ce

[Texte]

You gave me the answer that it would take about a year and a half before there could be any change in that map, and that that was pretty well it.

• 1640

Now, there have been a lot of things that have been stated by very high-placed people in government, the highest, and what was carved in stone on October 2, and then changed slightly and changed slightly, was changed dramatically today in the House of Commons. So, nothing cannot be changed. In other words, I am hoping that that date of 18 months down the pipe can be changed and that a lot of have-not areas will benefit from the tax credit; because that is not a case of your shelling out too much money. Granted, the Department of National Revenue might have to wait a bit for their money, but I think you will agree that if you can get an industry to get up on its own, do things to provide equipment or expand, that means more money for the treasury, it means less unemployment, so that it is a good deal all around.

Now, surely there is something that can be done with that timetable.

The Chairman: Lord De Bané.

Mr. De Bané: Well, let me tell you that his excellency is very consistent with his representations.

Mr. Darling, I take note of your very strong representations, and I am very happy that you have made them in front of my officials, and particularly Mr. Wansbrough who is in charge of the incentives to private business; and I hope Mr. Wansbrough will come to me with something that we can do for your region particularly.

Mr. Darling: Not particularly my region. There is a lot of the regions in northern Ontario. You know, it is just the Arctic that is getting it up there. You will not go into those crazy boundaries any more.

With all due respect to Mr. Wansbrough, who I presume, then, holds the money bag for the incentive grants, should he not look more favourably on giving industries a break and let them do it themselves, rather than having to shell out money out of the bag there, as he holds the money bag.

Now, Mr. Wansbrough, what I am asking for is the tax credit, for a few bigger areas in Ontario to be able to get it rather than the Arctic Ocean.

Mr. De Bané: Would you please explain, Mr. Wansbrough, why the changing of the limits of the regions where this applies, before 18 months, will be unadvisable.

Mr. Darling: With all due respect, before Mr. Wansbrough does change it to why it will be ill-advised, maybe Mr. Wansbrough had something to do with putting the 24,000 people in the province of Ontario as eligible for that. Out of 8.5 million, only 24,000, of which even Moosonee, on James Bay, is too far south.

Mr. De Bané: That is 46,000.

[Traduction]

sujet. Vous m'avez répondu qu'il faudrait environ un an et demi avant de pouvoir modifier cette carte, et que c'était à peu près tout ce que vous pouviez faire.

Beaucoup de choses ont été dites par des personnes très haut placées du gouvernement, les plus haut placées, et cela a été gravé dans la pierre le 2 octobre, puis les choses ont été légèrement modifiées, remodifiées et modifiées de façon spectaculaire aujourd'hui à la Chambre des communes. Conséquence, rien ne peut être changé. En d'autres termes, j'espère que ce délai de 18 mois peut être modifié et que nombre des régions démunies pourront bénéficier de ce crédit d'impôt, car ce n'est pas une question d'argent. Je vous accorde que le ministère du Revenu national devra peut-être attendre un peu plus longtemps son argent, mais vous conviendrez avec moi que si une industrie peut démarrer, s'équiper ou s'agrandir, cela signifie des rentrées supplémentaires pour le Trésor, cela signifie une réduction du chômage, en bref, c'est une bonne affaire.

On doit bien pouvoir modifier ce calendrier.

Le président: Seigneur De Bané.

M. De Bané: Laissez-moi vous dire que la démarche de son excellence est tout à fait logique.

Monsieur Darling, je prends note de vos fortes protestations, et je suis très heureux que vous les ayez faites devant mes fonctionnaires, et tout particulièrement devant M. Wansbrough qui est responsable du programme d'encouragement pour l'entreprise privée. J'espère que M. Wansbrough aura une solution à me proposer, surtout pour votre région.

M. Darling: Pas uniquement pour ma région. Il y a beaucoup de régions dans le nord de l'Ontario. Il n'y a que l'Arctique qui bénéficie de tous ces programmes. Il faut abattre ces frontières invraisemblables.

Malgré tout le respect que je vous dois, monsieur Wansbrough, et je suppose que c'est vous qui détenez les cordons de la bourse des subventions, ne pensez-vous pas qu'il serait préférable de laisser la bride sur le cou aux industries et les laisser faire elles-mêmes plutôt que de distribuer cet argent.

Je préférerais, monsieur Wansbrough, que ce crédit d'impôt s'étende à des régions un peu plus grandes de l'Ontario plutôt que simplement à l'Arctique.

M. De Bané: Voudriez-vous nous expliquer, monsieur Wansbrough, pourquoi la modification, avant 18 mois, des limites des régions d'application n'est pas souhaitable.

Mr. Darling: Avant que M. Wansbrough ne nous dise pourquoi ce n'est pas souhaitable, il pourrait peut-être nous dire s'il est en partie responsable du fait que seulement 24,000 personnes en Ontario sont admissibles. Seulement 24,000 sur 8,500,000 et on considère même que Moosonee, sur la baie James, est trop au sud.

M. De Bané: Quarante-six mille.

[Text]

Mr. Darling: All right, 46,000. Give or take—sure, 46,000.

Mr. De Bané: It is still very minimal.

Mr. Darling: The figures we have are 24,000 and your figures are 46,000 but that sure is not very many.

Mr. De Bané: But I am on record that I am not happy with the designation in Ontario—

Mr. Darling: Good. Well, you and I are on record the same, then.

Mr. De Bané: Yes; but where we diverge is on the possibility of changing it before 18 months.

Mr. Darling: Well, all right.

Mr. De Bané: Could you speak on that, Mr. Wansbrough?

Mr. Darling: Maybe you could take into consideration, Mr. Wansbrough, that the Prime Minister, who may have the decision, has made two or three changes of great significance.

Mr. De Bané: On the constitution.

Mr. John Wansbrough (Director General, Industrial Incentives, Department fo Regional Economic Expansion): We want to see the effect of the present designations before we make changes, and also—

Mr. Darling: Well, there is no effect at all, now.

Mr. Wansbrough: Well, I would not say that. I mean, we are looking at it nationally. You may be quite right as far as Ontario is concerned, that it may have minimal effects, but we want to see what the total picture is before we recommend changes to the program.

Mr. Darling: Okay.

Mr. Minister, I went into detail with Mr. Marshall and my colleague, Mr. Foster, did with respect to this special northern Ontario \$18.5 million available for industry and so on. Now, it is broken down into certain areas and part of it is for rural areas. It mentions private woodlots, and some expansion there.

• 1645

I spoke the last time and suggested to the Chairman, Mr. Minister, that the idea of providing a new source of energy through our forests is something that we are going to have to give the highest priority to—and that means money, as well as other actions. I am wondering if this would mean helping reforestation with some of these fast-growing trees, the hybrid poplar, in northern Ontario because I believe that even up there—and I know, in our area—they will grow.

Would they be eligible?

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: The lord refers that one to Mr. Wansbrough.

[Translation]

M. Darling: Très bien, 46,000. Environ—D'accord, 46,000.

M. De Bané: C'est toujours très minime.

M. Darling: Selon nos chiffres, c'est 24,000 et selon les vôtres 46,000. Il reste que ce n'est pas beaucoup.

M. De Bané: Vous savez maintenant que je ne suis pas content de la désignation en Ontario—

M. Darling: Bien. Nous sommes donc d'accord.

M. De Bané: Oui, mais là où nous divergeons, c'est sur la possibilité de modification avant ces 18 mois.

M. Darling: D'accord.

M. De Bané: Pourriez-vous nous dire un mot à ce sujet, monsieur Wansbrough?

M. Darling: Monsieur Wansbrough, vous pourriez peut-être tenir compte du fait que le premier ministre, qui est peut-être celui qui décide, a déjà apporté deux ou trois changements de grande importance.

M. De Bané: Dans la constitution.

M. John Wansbrough (directeur général, Encouragement à l'industrie, ministère de l'Expansion économique régionale): Nous voulons voir l'effet des désignations actuelles avant d'apporter des modifications, et également . . .

M. Darling: Il n'y a aucun effet à l'heure actuelle.

M. Wansbrough: Ce n'est pas ce que je dirais. Nous étudions le problème sur le plan national. Vous avez peut-être raison en ce qui concerne l'Ontario, les effets sont peut-être minimes, mais nous voulons avoir un tableau d'ensemble avant de recommander des changements au programme.

M. Darling: D'accord.

Monsieur le ministre, mon collègue, M. Foster, et moi-même avons discuté en détail avec M. Marshall du crédit spécial de 18.5 millions de dollars dégagé pour l'industrie dans le nord de l'Ontario. Ce crédit est réparti selon les régions et une partie est destinée aux régions rurales. Il touche certaines exploitations forestières privées et certaines expansions.

J'ai déjà suggéré au président, monsieur le ministre, qu'il va nous falloir accorder la plus grande priorité à cette idée de transformation de nos forêts en nouvelles sources d'énergie, donc débloquer des crédits tout en prenant certaines autres mesures. Je me demande si cela comprendrait le reboisement du nord de l'Ontario à l'aide de certains de ces arbres à croissance rapide, comme le peuplier hybride, car je crois que même là-bas, pour notre région, j'en suis certain, ils pourraient y pousser.

Seraient-ils admissibles?

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: Le seigneur transmet cette question à M. Wansbrough.

[Texte]

Mr. Wansbrough: You are asking about the reforestation possibilities?

Mr. Darling: The program here mentions reforestation. There is a breakdown on that, northern Ontario rural. There is \$4 million, I think, allocated and I am just wondering what is eligible for it, besides just watering the trees.

Mr. Wansbrough: I am not sure of the answer to that question, but I know tourism is one of the items. We will have to look at that and give you an answer.

Mr. Darling: Mr. Minister, it says here:

Rural forest production to assist rural land owners to establish or expand wood lots by converting marginal agricultural land to long-term and fibre production and the related uses.

To me, that would be the reforestation with something like the hybrid poplar which I mentioned at the committee here the last time. This hybrid poplar, on which there is an experimental program at the experimental farm in Kemptville, will grow 10 feet in a year. You can almost go down there and watch them grow.

I suggested to the DREE committee that we should go down there some day this spring. It is 35 miles away and we would not have to arrange with the House of Commons to order a bus or a thing. Two or three of us could go down in cars and we would really get our eyes opened.

To me, Mr. Wansbrough, that should apply, then, to provide for the cost of planting the trees. I think you can get a considerable number of these—it is like a stick of wood and that is the seedling or whatever you call it. The Ontario Department of Agriculture or Natural Resources provides them free. Therefore, I am wondering what the \$4 million is . . .

Mr. De Bané: Mr. Darling, in my next letter to you, I will answer in detail that question.

Mr. Darling: Okay, that is fine.

Another thing: on the tourist money up there, I understand that is pretty broad, that you would provide grants for anything that would be economically viable—that is, for private tourist establishments if they wanted to build some extra attraction or they wanted to put in a swimming pool or docks or so on. Is that correct?

Mr. Wansbrough: I think the answer given to you by Mr. Marshall at the last meeting said that this was so. I think there was a limited amount of funds available for that particular part of the development.

Mr. Darling: The limited funds for tourist development are still \$3 million, right on the button. Nice round figures you came up with.

[Traduction]

M. Wansbrough: Vous voulez parler des possibilités de reboisement?

M. Darling: Ce programme parle de reboisement, et plus exactement des régions rurales du nord de l'Ontario. Je crois que 4 millions de dollars sont prévus et je me demande simplement ce que cela couvre, à part la simple alimentation en eau des arbres.

M. Wansbrough: Je ne suis pas certain de la réponse à cette question, mais je sais que le tourisme est un des secteurs admissibles. Nous allons chercher et nous vous donnerons la réponse.

M. Darling: Monsieur le ministre, il est dit:

La production de forêts rurales pour aider les propriétaires ruraux à créer ou à agrandir des terres boisées en convertissant les terres à cultures marginales en terres de production de fibre et de bois à long terme.

Pour moi, cela signifie le reboisement avec un arbre comme le peuplier hybride dont j'ai parlé lors de la dernière réunion du Comité. Ce peuplier hybride, qui fait l'objet d'un programme expérimental à la ferme de Kemptville, pousse de dix pieds par an. On peut pratiquement le regarder pousser.

J'ai suggéré au Comité que nous allions y faire un tour ce printemps. Ce n'est qu'à 35 milles et il ne serait même pas nécessaire de demander à la Chambre des communes d'affréter un autocar. Deux ou trois d'entre nous pourraient y aller en voiture et cela devrait vraiment nous ouvrir les yeux.

Ce programme devrait couvrir le coût de plantation de ces arbres. Je crois qu'on peut en planter beaucoup, ce n'est pas plus grand qu'un bout de bois, et cela pousse, quel que soit son nom. Le ministère de l'Agriculture ou le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario les donne gratuitement. Par conséquent, je me demande si ces 4 millions de dollars . . .

M. De Bané: Monsieur Darling, dans ma prochaine lettre, je répondrai en détail à cette question.

M. Darling: Très bien.

Je crois qu'en ce qui concerne le tourisme, le mandat est assez général, et vous êtes disposés à offrir des subventions pour n'importe quelle entreprise du moment qu'elle est économiquement rentable, par exemple, les établissements touristiques qui veulent construire des attractions supplémentaires ou qui veulent construire une piscine ou des quais, etc. N'est-ce pas?

M. Wansbrough: Je crois que c'est la réponse que vous a donnée M. Marshall lors de la dernière réunion. Je crois que le montant disponible pour ce secteur est limité.

M. Darling: Il s'agit tout de même de 3 millions de dollars pour le tourisme. C'est un beau chiffre rond.

[Text]

Now, through the industrial grants, the general development grants—and again you are the man with the money in the bag, Mr. Wansbrough—will you work in co-operation with the BILD program of the Ontario government? In other words, if an industry went in there and qualified for DREE grants, could the Ontario government BILD program do that also without losing out, if you know what I mean?

Mr. Wansbrough: I think the programs could be complementary to each other.

Mr. Darling: They could. Again, in some of your other industries to qualify for a DREE grant you pretty well have to have belts or machinery turning around or something, but are there other establishments, commercial establishments, which would provide jobs and build up the economy that would be eligible under DREE in the designated areas?

Mr. Wansbrough: Any industrial facility or manufacturing, even small industry, would be eligible under the RDIA program.

• 1650

Mr. Darling: On the RDIA, but you are still pretty well... any service industry. Now one thing I was thinking of was a fish hatchery. We sometimes cannot get the governments to do that. If a private individual went in there who was going to do something, you cannot say that is machinery unless they were chopping up food for them. I am just citing that or some other... I know one other type of thing was for making cement blocks. You were iffy as to whether a cement block plant was eligible or not. Could I have your comments on that?

Mr. Wansbrough: In some cases a cement block plant is eligible. It depends upon the nature of the facility, whether it is mobile or in a fixed position.

Mr. Darling: Which is eligible?

Mr. Wansbrough: It is eligible if it is remaining in one position. If it can be moved to another area it is not eligible.

The Chairman: Just a final word on that, Mr. MacNaught.

Mr. John MacNaught (Senior ADM, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, Mr. Minister and Mr. Darling, I think you were present the other day, and just occasionally the Department of Regional Economic Expansion feels slightly awkward in a standing committee, and I am not alluding to your most recent questioning of the witness. I would like to say, and I know the minister would concur on this, that the way the committee has structured its hearings, on occasion we feel slightly awkward in not being able to respond with the precision you would like. I simply reiterate what the minister has said. We will read carefully the record of this hearing and you will receive, either in one letter or more, a response to the questions you have raised. So with a slight awkwardness, we respond to you in that way.

[Translation]

Maintenant, en ce qui concerne les subventions à l'industrie, les subventions à caractère général, et une fois de plus c'est vous qui détenez les cordons de la bourse, monsieur Wansbrough, travaillerez-vous en coopération avec les responsables du programme BILD du gouvernement de l'Ontario? En d'autres termes, si une industrie remplit les conditions pour les subventions du MEER, le programme BILD du gouvernement de l'Ontario joue-t-il toujours, si vous comprenez ce que je veux dire?

Mr. Wansbrough: Je crois que ces deux programmes se complètent.

Mr. Darling: Très bien. Pour obtenir les subventions du MEER, les industries doivent prouver l'existence de certains équipements, mais y a-t-il d'autres entreprises commerciales susceptibles de fournir des emplois et de soutenir l'économie qui soient admissibles dans les régions désignées?

Mr. Wansbrough: Toute installation industrielle ou de fabrication, même petite, peut bénéficier du programme de la LSDR.

Mr. Darling: Parlant de la Loi sur les subventions au développement régional, elle devrait s'appliquer à toute industrie de service. Je pense par exemple à une frayère artificielle. Parfois, nous ne parvenons pas à obtenir l'aide du gouvernement. Pour que de l'équipement soit admissible, il faudrait par exemple qu'il serve à hacher les produits alimentaires. On a également cité l'exemple des dispositifs utilisés pour la fabrication des blocs en ciment. Mais vous n'étiez pas vraiment sûr si une usine de fabrication de blocs de ciment serait admissible.

Mr. Wansbrough: Dans certains cas, l'usine de fabrication de blocs de ciment peut être admissible. Cela dépend si l'installation est fixe ou mobile.

Mr. Darling: Et laquelle des deux est admissible?

Mr. Wansbrough: Une installation fixe est admissible alors qu'une installation mobile ne l'est pas.

Le président: M. MacNaught ajoutera un dernier mot à ce sujet.

Mr. John MacNaught (sous-ministre adjoint principal, ministère de l'Expansion économique régionale): Il arrive que le ministère de l'Expansion économique régionale se sente mal à l'aise lors des séances du Comité permanent. Cela n'a d'ailleurs rien à voir avec les questions qui viennent d'être adressées au témoin. Il se fait que les audiences du Comité sont organisées de telle façon qu'il nous est parfois difficile de vous répondre avec précision. Je tiens donc à réitérer ce que le ministre a dit. Nous relirons attentivement le compte rendu de la réunion, nous vous ferons parvenir, par écrit, les réponses aux questions qui ont été posées. Veuillez m'excuser de vous répondre ainsi.

[Texte]

Mr. Darling: Thank you very much. I appreciate that. Thank you Mr. MacNaught.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling. Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman, Mr. Minister. It is nice to see you again. I just have two or three fairly general questions. One has to do with maps. Mr. Darling has been looking at his maps. I remember, it must be nearly a year ago now, when we first met in this Parliament, that you mentioned an interest in examining the total areas of designation across the country and modernizing or updating that map. Could you comment on what progress has occurred in that area?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: Yes, this is one of the important challenges that I have, and I have come to the conclusion that the only proper time for coming with a new map for the application of the RDIA program will be on the occasion of the proclamation of the new law. As you know, that one was to lapse last year, and this year we have extended it to give us time to come with the new law. I hope that will be done early next year.

Mr. Riis: Thank you. I want to ask a couple of questions, Mr. Minister, regarding the Western Development Economic Fund. I appreciate your comments in outlining some of the terms of reference and I remember a conversation I had with one of your Cabinet colleagues not long ago about the fund. At that time the suggestion was that, as a result of your commitment towards consultation, the Cabinet was considering holding some public hearings at some central places in western Canada. Can you comment whether or not that is still a possible option the Cabinet is considering, in terms of consultation or seeking public input?

Mr. De Bané: I am not aware that the format of the consultations has been decided upon.

Mr. Riis: On that point, Mr. Minister, how would you feel, personally, in an effort to have the government seem open to suggestions at a level other than the bureaucratic level? I appreciate your comments when you mentioned the perhaps years of consultation and dialogue that occur at the official level. But I think one of the common complaints one hears in western Canada is that the government is insensitive to concerns, or whatever, beyond the official level. I suspect that it might be a very good political move for the government to consider holding public hearings—but I will be interested in your personal feelings on that matter.

• 1655

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Personally, I put a lot of emphasis on consultation. I would even say that I do not believe development in the regions can take place except through having the people living in the regions very much involved. You will see, for instance, that in one of the initiatives undertaken by my department in Winnipeg, the Winnipeg core area project, there has been a lot of consultation, and other consultations,

[Traduction]

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur MacNaught.

Le président: Merci, monsieur Darling. Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. Je suis heureux de vous voir, monsieur le ministre. Je voudrais vous poser deux ou trois questions d'ordre général. Je vais commencer par les cartes. M. Darling les a déjà consultées. Il y a un an environ, au début de la présente législature, vous aviez dit que les modalités de désignation des différentes régions du pays seraient revues et la carte des désignations sera mise à jour. Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent?

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: C'est une des tâches importantes auxquelles je me suis attelé, en effet. A mon avis, ce n'est que lorsque la nouvelle loi entrera en vigueur qu'on pourra élaborer une nouvelle carte pour l'application des programmes d'expansion économique régionale. L'ancienne carte devait expirer l'an dernier, mais elle a été prorogée pour nous permettre de mettre au point la nouvelle loi. J'espère donc qu'elle sera prête d'ici l'an prochain.

M. Riis: Merci. Je voudrais maintenant vous poser quelques questions concernant le Fonds de développement économique de l'ouest. Vous nous en avez déjà expliqué les modalités d'application, et j'en ai d'ailleurs discuté avec un de vos collègues il n'y a pas longtemps. Vous m'avez dit qu'étant donné que vous teniez à ce qu'il y ait des consultations, le conseil des ministres envisageait la possibilité d'organiser des audiences publiques dans les grands centres de l'Ouest. Cette possibilité est-elle toujours à l'étude?

M. De Bané: Les modalités de ces consultations n'ont pas encore été fixées, à ma connaissance.

M. Riis: Estimez-vous, monsieur le ministre, que le gouvernement accepterait des suggestions provenant de sources autres que les fonctionnaires du ministère? Vous nous avez déjà confirmé que des consultations au niveau officiel s'étaient parfois sur plusieurs années. Or, dans l'ouest du Canada, on accuse souvent le gouvernement de ne tenir compte que des suggestions venues de milieux officiels. C'est pourquoi j'estime que la tenue d'audiences publiques serait politiquement opportune; mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

The Chairman: Mr. Minister.

M. De Bané: J'insiste toujours sur les consultations. Je dirais même que tout plan de développement régional doit obligatoirement se faire avec la participation active des habitants de l'endroit. Ainsi, en vue des travaux de rénovation du centre-ville de Winnipeg, de nombreuses consultations ont été organisées et d'autres sont prévues pour la semaine prochaine, organisées celles-ci par les autorités municipales. Les consulta-

[Text]

scheduled for next week, are to be held by our partner, the municipal authority. So, we must consult. What I was saying a few minutes ago to your colleague is that, on some topics, I think the western population have made very clear what they would like, and now it is time for action; on other topics, consultation is warranted.

I think there are no divergent views between us on the importance of consultation. What is difficult, of course, is knowing how to make everyone feel involved. For that, I think, the proper mechanism has not yet been invented. Even if you take a union, if you ask the members if they think the management of the union, the executive, consult them enough, they will say "No, not enough." I think no one has yet invented the best way of having everybody involved. Even in our system, which we cherish, our democratic system, people vote once every four years and, through one vote, have to vote on 100 issues at the same time and vote *ex post facto* on everything that has been done in the last four years. This is a very rough way of having the voice of the people expressed. So, personally, I am very much committed to consultation. I would like to enhance the role of the member of Parliament, so that he is involved in what we are doing in his region. But again, I am conscious of the fact that nobody has invented the ideal instruments for the fullest involvement.

The Chairman: A very short final question, Mr. Riis?

Mr. Riis: Yes.

Mr. Minister, I think it is very important that the people of Canada, no matter where they are, but in this case in western Canada, feel that they have had at least an opportunity to let their views be known in some reasonably formal way. I look, I suppose, at the recent success of the task forces on the disabled and on acid rain, which went about the country well advertised, so that those people or organizations that wanted their views known could make them known in a public way. I would encourage consideration along those lines.

• 1700

My last question, very simply put, has to do with your opening statement two meetings ago, in which you made some very positive statements about your own personal goals, the way you would like to see DREE evolve in the next little while, and I wonder if you could distil that, very quickly, in terms of your own personal, two or three, reasonably specific, objectives you see for DREE in the next, say, year or so.

Le président: Brièvement monsieur le ministre.

Mr. De Bané: Personally, to put it into a nutshell, I would say that the ultimate, the first objective of an organized society of a country is to help every one of its citizens to secure for himself and his family the best future. In other words, it is the role of the state in a country to create equal opportunities for all its citizens wherever they live. So for me, I go with that premise. This is the role of the government in the country.

[Translation]

tions sont donc indispensables. Ce que je disais tout à l'heure, c'est que le point de vue des habitants de l'Ouest relativement à certaines questions est déjà bien connu et qu'il est temps maintenant de passer à l'action. Les consultations sont effectivement nécessaires.

Nous sommes tout à fait d'accord quant à l'importance des consultations. Mais il est difficile dans la pratique de veiller à ce que toutes les parties intéressées puissent effectivement participer. Je ne pense pas qu'on ait trouvé de solution à ce problème. Ainsi, si vous demandez aux membres d'un syndicat si, à leur avis, l'exécutif les consulte suffisamment, je suis convaincu qu'ils vous répondront par la négative. On n'a pas encore trouvé de réponse au problème de la participation. Même dans notre système démocratique, les gens ne votent que tous les quatre ans, approuvant ainsi *ex post facto* tout ce qui a été fait au cours des quatre années écoulées. Vous me direz que ce mode d'expression de la volonté populaire est extrêmement grossier. Pour ma part, je tiens certainement à la consultation. Je tiens tout particulièrement à ce que chaque député participe à ce que nous faisons pour la région qu'il représente. Comme je l'ai déjà dit, il n'existe pas de solution parfaite à ce problème de participation.

Le président: Vous avez une dernière brève question monsieur Riis.

M. Riis: Oui.

Il est essentiel, monsieur le ministre, que tous les citoyens du Canada et, en l'occurrence, ceux de l'Ouest, puissent faire connaître leur point de vue de façon plus ou moins officielle. Les groupes de travail spéciaux sur les handicapés et les pluies acides qui ont parcouru le pays, permettant ainsi aux particuliers et aux organisations de faire valoir leur point de vue, sont un excellent exemple qu'il faudrait suivre.

Ma dernière question, très simplement, porte sur votre déclaration d'il y a deux réunions, dans laquelle vous énonciez de façon très positive vos objectifs personnels, la façon dont vous envisagez l'évolution du MEER dans un avenir proche, et je me demande si vous ne pourriez pas nous expliquer, très rapidement, quels sont les objectifs, deux ou trois, précis et raisonnables que vous fixez au MEER au cours de la prochaine année.

The Chairman: Briefly, Mr. Minister.

M. De Bané: Personnellement, et en bref, je dirais que l'objectif ultime, premier, de la société organisée dans le pays c'est d'aider chacun des citoyens à se préparer, pour lui et sa famille, le meilleur avenir possible. En d'autres termes, c'est le rôle de l'État, de créer des chances égales pour tous ses citoyens, où qu'ils habitent. Je me fonde donc sur cette présomption. C'est là le rôle d'un gouvernement national.

[Texte]

And I would say in a country like Canada, that it is even more imperative, more imperative, because of the size of this country. It is the second largest in the world; it spans across six different time zones; it has a federal system where people live in a province, identify with their province, with the region where they live and the linguistic, ethnic composition of this country. So we must have a geographic perspective of development. To say that the domestic product has increased by 5 per cent, it is necessary to look where that happened in the last year to see if it happened only in Calgary, Edmonton and Toronto, or if it was dispersed in northern Ontario like northern New Brunswick, and in Cape Breton and elsewhere. So for me this is an imperative dimension. But the tragedy of the thing is that the government is not set up in that fashion. Every one of us comes to Parliament as representing a particular region, but if you go and see every department in Ottawa, most of the officials are administering a sectoral program, and their objective is to make it efficient, that sectoral program. The geographic dimension of it, the spatial dimension of it is not present. And while the citizen speaks about the government, the state, et cetera, we know that it is not that way. We know that you have a great number of administrations, each autonomous, each having its own corporate interests, and when you try to tell them, well, let us have a look at what is the impact of your activity, and see if it benefits all of Canada or is it only in the Ottawa area, you know they are not used to that kind of perspective, and that is what makes me sad.

One of the first initiatives I took in the department is to ask them to collect more information about the riding of each member of Parliament. And I understand the committee has accepted to have this audio-visual presentation by the officials to show you what we are putting into place so that in a few years time the knowledge of microregions of Canada will become more precise. At this moment, unfortunately, that system is not in place. I would say a lot of departments have not yet been sensitized to that geographic concern, and unless we have them all participate in that obligation of creating equal opportunities, it will not happen. This is why I do not look at it from the point of view of one department, DREE, unless all of them participated.

• 1705

For instance, the energy question—the energy activities for the next ten years will be so monumental that it will become, whether we like it or not, our economic policy, our industrial policy, our fiscal policy, and it will have a direct bearing on our rate of exchange and our monetary policy. I think it is imperative that we make it that not only Alberta and Ontario profit from it but every single province have its share. If this country is not based on language, on history, on religion, it can be based on the common will of the people to live together. To have the common will to live together, every Canadian wherever he lives should feel that we are working to make it

[Traduction]

A mon avis, dans un pays comme le Canada, c'est encore plus impéieux, plus impérieux, oui, à cause de sa superficie. Il s'agit en effet du deuxième plus grand pays au monde; nous nous étendons sur six fuseaux horaires; nous avons un régime fédéral par lequel les gens habitent une province, s'identifient à leur province, à la région où ils habitent; il faut également tenir compte de la composition linguistique et ethnique du pays. Il faut donc adopter une perspective géographique face à l'expansion. Pour dire que le produit national brut a augmenté de 5 p. 100, il faut d'abord se demander où cela s'est produit au cours de l'année écoulée, car si cela ne s'est produit qu'à Calgary, Edmonton et Toronto, ou encore s'il y a eu des répercussions dans le nord de l'Ontario, le nord du Nouveau-Brunswick ou au Cap-Breton et ailleurs. Pour moi donc, cette dimension est impérative. Toutefois, et c'est tragique, le gouvernement n'est pas constitué de cette façon. Chacun vient au Parlement comme représentant d'une région particulière, mais si vous allez voir chaque ministère à Ottawa, la plupart des fonctionnaires gèrent un programme sectoriel et leur objectif vise à exécuter ce programme sectoriel de façon efficace. La dimension géographique de la chose, la dimension spatiale est absente. Bien que les citoyens parlent du gouvernement, de l'État, nous savons que ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Nous savons qu'il y a un grand nombre d'administrateurs, chacun autonome, chacun ayant ses propres intérêts dans l'organisation, et lorsque vous leur dites, regardons quelles sont les répercussions de vos activités pour voir si tout le Canada en bénéficie ou si ce n'est que la région d'Ottawa, vous savez, ils n'ont pas l'habitude de ce point de vue et c'est ce qui m'attriste.

L'une des premières initiatives que j'ai entreprises au ministère était de demander aux fonctionnaires de recueillir plus de renseignements sur la circonscription de chaque député. On me dit que le comité a accepté que les fonctionnaires du ministère leur présentent un montage audio-visuel sur ce que nous mettons en place afin que, d'ici quelques années, nous ayons des connaissances plus précises sur les micro-régions du Canada. À l'heure actuelle, malheureusement, un tel système n'est pas en place. J'irais même jusqu'à dire que beaucoup de ministères ne sont pas encore sensibilisés à l'aspect géographique de la question et, à moins qu'ils ne soient tous obligés de faire leur part pour créer des chances égales, cela n'arrivera pas. C'est pourquoi je ne me place pas du point de vue d'un seul ministère, le MEER, il faut que tous les ministères participent.

Par exemple, dans le cas de la question énergétique, les activités sur le plan de l'énergie seront tellement énormes au cours de la prochaine décennie qu'elles deviendront, que cela nous plaise ou non, le fondement même de nos politiques économiques, industrielles, fiscales, et cela influencera directement notre taux de change et nos politiques monétaires. Il est donc impéieux que non seulement l'Alberta et l'Ontario en bénéficient, mais que chaque province obtienne sa part. Si on ne fonde pas le pays sur la langue, sur l'histoire ou sur la religion, alors, on peut le fonder sur le désir commun de ses citoyens de vivre ensemble. Pour que cela soit possible, il faut

[Text]

possible for all Canadians to have equal opportunities for themselves and their children. This is the way I see it.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Mr. Hargrave, followed by Mr. Korchinski.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman, I would like to welcome the minister back, particularly in his capacity as the minister responsible for PFRA. My remarks, and I want to make some, deal with the subject of drought which, of course, PFRA has long been associated, actually for around 45 years. I am sure the minister will not be surprised if my comments are on that particular subject. I do not have a list of questions for the minister, I am going to make a general statement and, hopefully, the minister may be able to respond.

I want to begin by saying that last Sunday afternoon I was at home in my constituency of Medicine Hat. I was driving from Medicine Hat straight east, about a 40-mile drive to my ranch home on the Alberta-Saskatchewan border, and for about a one-mile stretch on a good side road, not a main highway, I had to put on my car headlights to protect myself against oncoming traffic in order that they could at least see me because of a very concentrated dust storm. I am sure, Mr. Minister, you are aware of what I am talking about. That was not a high wind. It was not a serious wind at all, but the soil conditions right along the edge of that road were just right for drifting. The tops of every knoll were blowing and drifting and some subsoil had been exposed and that is what was making most of the drift. It was a frightening experience because it took me back 45 years.

That same storm picked up in its velocity and moved into Saskatchewan, went right across southern Saskatchewan, and I am sure most of us here saw the dramatic pictures of drifts of soil dirt. In the pictures in yesterday's papers, *The Globe and Mail* and *The Citizen*, it appeared at first glance as if it was a snow bank.

Having made that brief comment, I want to describe the situation over what I call the short-grass ranching area. That is essentially most of southern Alberta, with the exception, obviously, of the concentrated irrigation districts, but particularly the southeast corner of Alberta and all of the southwest corner of Saskatchewan. That can properly be described as a semi-arid country that is mostly in grass. Right now the situation is that surprisingly, and it is surprising, there is reasonable moisture in both the grasslands and in the cultivated lands. That is due to two good chinooks that took away all our snow and melted it; one before Christmas and one after Christmas, so there is enough moisture over a vast area out there to start the growth. However, there is absolutely no snow runoff.

[Translation]

que chaque Canadien, où qu'il habite, ait l'impression que nous travaillons pour offrir à tous des chances égales pour eux-mêmes et pour leurs enfants. C'est ainsi que j'envisage la chose.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Monsieur Hargrave, suivi par M. Korchinski.

M. Hargrave: Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais souhaiter à nouveau la bienvenue au ministre, surtout en sa qualité de ministre responsable de l'ARAP. Mes remarques, et j'en ai plusieurs, portent sur la sécheresse, sujet dont se préoccupe l'ARAP depuis longtemps, en fait depuis environ 45 ans. Je suis persuadé que le ministre ne sera pas surpris du fait que mes propos portent sur ce sujet particulier. Je n'ai aucune liste de questions à poser au ministre, je vais faire une déclaration générale à laquelle, j'ose l'espérer, le ministre pourra répondre.

Tout d'abord, j'aimerais dire que ce dimanche après-midi, j'étais chez moi, dans ma circonscription de Medicine Hat. J'étais sur la route de Medicine Hat en direction est, un trajet d'environ 40 milles de chez moi à la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan et, sur un parcours d'environ un mille, sur une bonne voie secondaire, mais non sur la route principale, j'ai dû allumer mes phares pour me protéger de la circulation en sens inverse, afin d'être au moins vu, à cause d'une tempête de poussière très dense. Je suis persuadé, monsieur le ministre, que vous savez de quoi je parle. Il n'y avait pas grand vent. Il n'y avait pas grand vent du tout, mais les conditions du sol le long de cette route se prêtaient parfaitement à la formation de dunes mouvantes. Le haut de chaque dune était poussé par le vent, était en mouvement, et le sous-sol était exposé, ce qui favorisait les tourbillons de poussière. Cela m'a fait très peur, car je me retrouvais 45 ans en arrière.

Cette même tempête a gagné en intensité et s'est déplacée jusqu'en Saskatchewan, en plein dans le sud de la Saskatchewan, et je suis persuadé que la plupart d'entre nous avons vu les images dramatiques des dunes de terre. Dans les photos qu'on pouvait voir hier dans le *Globe and Mail* et le *Citizen*, il semblait à première vue s'agir de bancs de neige.

Cela dit, j'aimerais vous décrire la situation qui existe dans ce que j'appellerais la région des pâturages à herbes ras. Il s'agit essentiellement de la presque totalité du sud de l'Alberta, à l'exception évidemment des districts irrigués, mais plus particulièrement, la pointe sud-est de l'Alberta et tout le sud-ouest de la Saskatchewan. On peut dire de cette région qu'elle est semi-aride puisqu'il y pousse surtout de l'herbe. A l'heure actuelle, ce qui est surprenant, effectivement très surprenant, le niveau d'humidité est raisonnable et dans les pâturages, et dans les terres cultivées. Et ce, grâce à deux bons chinook qui ont fait disparaître toute la neige en la faisant fondre. D'abord avant Noël et ensuite après Noël, de sorte qu'il y a suffisamment d'humidité dans une vaste région pour alimenter la première poussée. Toutefois, il n'y a absolument aucune eau rivale.

[Texte]

• 1710

Now for the second year in a row we have a situation where we are at the end of the winter obviously, and there is absolutely no snow to melt and run off and make surface water, and, whether we like it or not, we are in a climatic area there where, with very few exceptions, we never ever receive surface water from rain. The rain when it comes, of course, is very welcome and it is soaked in immediately into the soil. Every drop of water, by and large, comes from melted snow. For the second year in a row we have no snow runoff and this, of course, has very serious implications, not so much for the grain producers, since at least their crops are going to start growing, but for the cattle industry on two accounts. One is for stock water; their shortage of stock water is going to be obvious; the second one is that the local irrigation projects that supply forage feed for all cattle producers are in serious trouble before growth even starts. That is over quite a wide area. It means another hay crop failure even before the growth starts and it has very serious implications for the cattle industry, much worse than for grain crops.

This, Mr. Minister, takes me back to the lessons that, I hope, we have not forgotten from the nineteen thirties, the 10 years of the great drought and the business depression that coincided. The first lesson we learned, and we learned it the hard way, was that our cattle numbers should be reduced to match the reduced grass and feed prospects. And we should never forget that.

Secondly, although some winter forage feed supplies can be purchased for use during the winter, it is a fatal error ever to run out of grass during the summer season, especially beginning in the spring right through summer and even early fall. The mark of a very immature range management cattle producer is if he runs out of available grazing in that summer time. That is a situation we learned again the hard way in the thirties. So we simply reduced our cattle numbers, and in those years we had lots of sheep on a lot of the ranges too. We reduced the cattle and sheep numbers to match our grass and forage feed supplies.

There is another factor that made this rather easy to follow in that situation. That was before we had any income tax laws, and we were able to, if we had to, sell off our cattle without the problem of having to pay an extra income tax on the proceeds of selling off numbers. Income tax was not even heard of in those days. Now, however, we have a situation that is entirely different.

Are you signalling that I am out of time or anything?

The Chairman: We have already extended 10 minutes, but I think Mr. Korchinski also has a question, but go ahead.

Mr. Hargrave: I will hurry.

The situation has changed significantly. I say it is still a sound policy to reduce cattle numbers due to drought, but the

[Traduction]

Pour la deuxième année de suite, nous nous retrouvons à la fin de l'hiver sans aucune neige qui puisse fondre et nous donner de l'eau en surface et, que cela nous plaise ou non, nous nous trouvons dans une zone climatique où, à quelques exceptions près, nous ne recevons jamais d'eaux pluviales superficielles. Lorsqu'il pleut, évidemment, nous en sommes très heureux, mais l'eau disparaît immédiatement dans le sol. Chaque goutte d'eau nous vient donc, dans l'ensemble, de la neige fondue. Pour une deuxième année consécutive, nous n'avons aucune eau nivale, ce qui a évidemment des répercussions très graves, pas tellement pour les producteurs de céréales, puisqu'au moins leurs récoltes vont commencer à sortir de terre, mais pour l'industrie de l'élevage, et ce pour deux raisons: d'abord, il faut de l'eau pour abreuver le bétail; il est évident qu'on manquera d'eau à ces fins, deuxièmement, les projets d'irrigation locale qui alimentent les cultures fourragères de tous les éleveurs sont déjà en grave difficulté avant même que ne commence la croissance, et ce, sur une vaste région. Cela signifie, même avant le début de la saison, qu'il n'y aura pas de foin ce qui aura des répercussions très graves pour l'élevage et, pire encore, pour les récoltes de céréales.

Monsieur le ministre, cela me ramène en arrière, aux leçons des années 1930 que j'espère nous n'avons pas oubliées, de la grande sécheresse de 10 ans et de la dépression économique qui a coïncidé avec cette époque. La première leçon que nous avons apprise, de peine et de misère, c'est que le nombre de têtes de bétail devait être réduite en fonction de la surface d'herbages et de cultures fourragères. Il ne faut jamais l'oublier.

Deuxièmement, bien qu'on puisse acheter du fourrage d'hiver pendant l'hiver, c'est une erreur fatale que de manquer d'herbe au cours de l'été, surtout au début du printemps et pendant tout l'été, voire jusqu'au début de l'automne. La preuve qu'un éleveur ne s'y connaît pas est justement donnée s'il vient à manquer de pâturages pendant l'été. Voilà encore une des leçons que nous avons payée au cours des années 30. Nous avions tout simplement réduit le nombre de têtes de bétail et, à l'époque, nous avions également beaucoup de moutons. Nous avons donc réduit le nombre de têtes de bovidés et de moutons en fonction de l'herbe et du fourrage.

Cependant, il y avait un autre facteur qui nous a facilité les choses pendant cette période. En effet, c'était avant les lois sur l'impôt sur le revenu, et, s'il le fallait, nous pouvions vendre notre bétail sans avoir à verser d'impôt sur les ventes et les bénéfices. On n'avait même jamais entendu parler d'impôt sur le revenu à l'époque. Toutefois, aujourd'hui, la situation est complètement différente.

Me faites-vous signe que mon temps est écoulé?

Le président: Nous avons déjà prolongé de 10 minutes, mais je crois que M. Korchinski a également une question, allez-y.

M. Hargrave: Je vais faire vite.

La situation a changé du tout au tout. Je maintiens que c'est toujours une bonne idée de réduire le nombre de têtes de bétail

[Text]

liability of a severe income tax when you reduce cattle numbers, which is the logical thing to do, encourages cattle producers not to sell down and they become overstocked with horrible consequences. There are two possibilities that I would like to draw to your attention. One is the adoption of what is known as the income averaging trust fund that has been fully developed by cattlemen themselves; that allows them to provide their own stabilization fund on an individual basis, and allows them to sell down, put the extra proceeds into a trust fund, draw it out again and pay the tax on it in the year they draw it out, but use it to buy extra feed supplies or to buy back into cattle or to live on while their cattle numbers grow back in naturally.

The other suggestion that I made, and I think it is a practical one too, is that when we get into a situation like this, and there has to be government assistance—I am referring now to the Herd Maintenance Program. Make the criteria depend on the amount of forage feed which has to be purchased, on the assumption that most ranch or cattle units are developed on the basis of having their own supply of feed. Over the long years they very seldom have to buy forage feed. I am not referring to purchasing grain or protein supplements. Let that be a criterion by comparing it to previous or more normal years. I think that offers a very practical possibility of administering an approach to subsidy programs such as we had to go through last winter and we are still involved in.

• 1715

I would say there is a practical limit to how high a price and from how far forage hay can be purchased and transported. For example, good quality hay which was available last fall and last winter from the irrigation districts cost as high as \$150 a ton at the irrigated area where it was grown, and it is simply not practical to haul that very many miles and feed it to range cattle.

I think we should look at the possibilities of a severe drought. I think the earmarks are out there. I hope my remarks are not taken as predicting doom and gloom, but I think the worst thing we can do is forget the history of what happens when we get into a very serious drought. I am told the PFRA has already announced there will be emergency water-pumping programs as well as some special help on water wells for emergency programs. I am very pleased to hear that, but let us not forget what happened 45 years ago.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Hargrave.

Monsieur le ministre, est-ce que vous voulez répondre maintenant; deux mots?

[Translation]

lorsqu'il y a sécheresse, mais le risque de devoir payer des impôts élevés lorsque vous réduisez ainsi vos troupeaux, ce qui est la chose logique à faire, encourage les éleveurs à ne pas vendre, ce qui a des conséquences terribles lorsque leur troupeaux sont trop gros. Il y a donc deux possibilités que j'aimerais porter à votre attention. D'abord, on pourrait adopter l'idée de ce que l'on appelle un fond de fiducie à rendement invariable qu'ont mis au point les éleveurs eux-mêmes. Ainsi ils se retrouvent avec leur propre fonds de stabilisation individuel, ce qui leur permet de vendre, de verser les recettes supplémentaires à un fonds de fiducie et de retirer l'argent et de payer des impôts l'année du retrait, mais en l'utilisant pour acheter le fourrage supplémentaire dont ils ont besoin, pour acheter du bétail ou pour vivre pendant que leurs troupeaux se reconstituent de façon naturelle.

Je pourrais proposer aussi, ce qui serait commode dans les situations de ce genre qui exigent une aide gouvernementale, je veux parler bien sûr du programme d'aide d'urgence au maintien des troupeaux. Que le critère soit relié à la quantité de fourrage qu'il faut acheter, puisqu'on peut supposer que la plupart des élevages ou des unités de production sont conçus de façon à avoir leurs propres sources d'approvisionnement en fourrage. Au cours des années, il est très rare qu'ils doivent acheter du fourrage. Je ne parle pas d'acheter des céréales ou des suppléments protéinés. Que ce soit donc le critère fondé sur une comparaison avec les années précédentes ou les années plus normales. Je crois que cela permet une approche très commode à l'administration des programmes de subvention tel que celui que nous avons dû mettre sur pied l'hiver dernier et qui est toujours en vigueur.

Je dois avouer qu'il existe une limite d'ordre pratique quant aux montants payables et aux distances pour le transport du foin acheté comme fourrage. Par exemple, le foin de bonne qualité en vente l'automne et l'hiver dernier dans les régions irriguées pouvait coûter jusqu'à \$150 la tonne dans la région de production, mais il n'est vraiment pas rationnel de le transporter sur une très grande distance pour le donner en fourrage au bétail.

Je crois que nous devrions envisager le risque d'une grave sécheresse. Je crois que les premiers signes sont tous là. J'ose espérer que mes remarques ne seront pas interprétées comme une prédiction de mauvais augure, mais je crois que le pire serait d'oublier ce que nous enseigne l'histoire lorsque nous avons une sécheresse terrible. On me dit que l'ARAP a déjà annoncé qu'il y aurait des programmes de pompage d'urgence ainsi qu'une aide spéciale pour les puits dans le cadre des programmes d'urgence. J'ai été heureux de l'entendre, mais n'oublions pas ce qui s'est produit il y a 45 ans.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hargrave.

Mr. minister, would you like to answer now, a few words?

[Texte]

Mr. De Bané: Yes, the situation in the last few days in the west has been reported to me. At the beginning of the week I myself met with some representatives of the farming community of the western provinces. Definitely this winter has been unique: very little snow, warmer than usual, very little surface water, as you say. But still, there has been some snow in about 50 per cent of the area. That explains this emergency program of piping the surface waters in those areas where we could collect the surface water.

As for this coming season, yes, we are developing new programs; other programs. If, God forbid, we have another drought, I can tell you not later than this week we considered—a group of ministers—several options to alleviate the situation if there is another drought. Obviously, we will draw on the lessons of the administration of the program we had this year, which was targeted to maintain the herd.

We will certainly study the recommendations you have just made. Not being like you an expert in that field, I wonder to what extent it is in our interest to have the producers sell their cattle. As you know, the program of this year was precisely to try to maintain the herd.

You have made two propositions. I will certainly bring them to that group of ministers who with me are devising the programs if and when we have another drought. One thing I am told that was usual in the thirties, the forties and the fifties, was that the farmers did have from the good years feed supply for a year or a year and a half in advance while today this is not customary.

• 1720 •

As for your second suggestion, I wonder if what you are suggesting is actually leaving the decision to the individual farmer and if he decides to buy feed fodder, the government will help him financially. Is this the essence of your suggestion besides the one concerning the income average and trust fund? Is it your suggestion that we should leave it up to him to make the decision and if he does buy, we will subsidize that investment?

Mr. Hargrave: Very briefly, yes, but recognize that most years grant units do not have to buy forage feed and if they suddenly have to buy \$2,000 worth of feed when before for years along the road they never paid anything, let that be a criterion and he would make the decision. He is in a better position to make that decision than a farm policy that is established by boundary lines, precipitation and crop yields. I think that is quite practical.

The other comment, Mr. Chairman, is that some cattle have to be reduced. For example, in 1977, I reduced my total numbers by one third. They were all my younger cattle, my replacement cattle and I hung onto most of my cows. But some cattle must surely have to go. It is impossible, in a serious

[Traduction]

M. De Bané: Oui, on m'a fait rapport sur la situation de l'ouest depuis quelques jours. Au début de la semaine, j'ai rencontré quelques représentants des localités agricoles des provinces de l'ouest. Il est certain que cet hiver a été unique; très peu de neige, plus chaud que d'habitude, très peu d'eau en surface, comme vous le dites. Toutefois, il y a eu de la neige dans environ 50 p. 100 de la région. Ce qui explique d'ailleurs le programme d'urgence qui vise à redistribuer, dans les régions pauvres en eau, l'eau que nous avons pu recueillir en surface à certains endroits.

Quant à la saison qui vient, oui, nous mettons au point de nouveaux programmes, d'autres programmes. Si par malheur, il y avait une autre sécheresse, je peux vous dire que, justement cette semaine, nous avons examiné, un groupe de ministres a examiné plusieurs options afin de pallier la situation s'il y a une nouvelle sécheresse. Il est évident que nous allons tirer la leçon de l'administration du programme que nous avions cette année pour le maintien des troupeaux.

Nous n'allons pas manquer d'étudier les recommandations que vous venez juste de formuler. N'étant pas comme vous un expert dans ce domaine, je me demande jusqu'à quel point nous avons intérêt à ce que les éleveurs vendent leur bétail. Comme vous le savez, le programme de cette année visait justement au maintien des troupeaux.

Vous avez présenté deux propositions. Je vais en faire part au groupe de ministres qui, de concert avec moi, met au point des programmes dans l'éventualité d'une sécheresse. On m'a dit notamment qu'il était habituel, au cours des années 30, 40 et 50, pour les agriculteurs de pouvoir garder suffisamment de fourrage des bonnes années pour une année ou une année et demie à l'avance, alors qu'aujourd'hui ce n'est plus la coutume.

Quant à votre deuxième suggestion, je me demande si vous ne proposez pas par là de laisser la décision à chaque exploitant et si celui-ci décide d'acheter du fourrage, alors le gouvernement lui donnera une aide financière. Outre votre suggestion sur un fonds de fiducie à rendement invariable, est-ce là le fond de votre autre suggestion? Voulez-vous proposer que nous laissions à l'exploitant la décision et que, s'il décide d'acheter, nous subventionnerons son investissement?

M. Hargrave: En bref oui, en tenant compte du fait que, la plupart du temps, les élevages n'ont pas à acheter du fourrage et que si, tout à coup, il leur faut se procurer pour \$2,000 de fourrage, alors qu'auparavant ils ne payaient rien, qu'on en tienne compte et qu'on laisse aux producteurs la décision. Ils sont mieux placés pour trancher la question que ne le serait une politique agricole fondée sur les frontières, les précipitations et le rendement des récoltes. J'estime que ce serait très commode.

Il est également à noter, monsieur le président, qu'il faut réduire le nombre de têtes de bétail. Par exemple, en 1977, j'ai réduit mon troupeau d'un tiers. Je me suis débarrassé de tout mon jeune bétail, de tout mon bétail de remplacement, et j'ai gardé presque toutes les vaches. Mais il faut se débarrasser de

[Text]

drought, to buy feed and maintain a level of cattle that is based on a good season.

Mr. De Bané: Thank you very much, Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Thank you, Mr. Hargrave.

Mr. Korchinski, very briefly.

Mr. Korchinski: Thank you very much. I will try to be very brief here in my comments. First of all, I would like to welcome the minister. It is certainly refreshing to hear him because his approach has a sort of human dimension to it. I think his approach is essential because too many times we tend to concern ourselves with the larger things, something that will make headlines. There are a lot of people out there and they certainly require somebody who will give them attention. I think the minister certainly has the right approach to his department.

I attended a meeting, the Cow-Calf Association, on Friday and a representative from Senator Argue's office was there. He told the cattlemen that any applications which had been reviewed by the review board—and some further consideration might be necessary—were all being forwarded to the minister concerned for his attention. I understand that there are mountains of these applications that are going to the minister. Surely to goodness the minister does not have the kind of time that will be necessary to review them. This is what that gentleman told them, and I did not have the heart to tell him that I thought no minister would be involved. Have these mountains of applications or rejected applications, with recommendations, arrived in Ottawa and is there any semblance of truth to the fact that there will be further review to these applications?

• 1725

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski. Mr. Minister.

Mr. De Bané: Yes, my dear colleague, I myself also met this week with the representative of the Cow-Calf Association. I would expect that in the next week or 10 days the work of the review board and the officials will terminate. That is, they will issue payments for every applicant whose application conforms with the criteria set by Treasury Board. I am quite confident that they will pay, according to those criteria that exist, somewhere between 80 and 85 per cent of all applications received. Then they will make special recommendations for those cases which in their opinion are worthy of special considerations. They will not send to Ottawa those cases which in their opinion should be rejected.

Now, as you have rightly said, we the ministers in Ottawa will obviously not look into every individual case of the 2,000 or 2,500 individual cases. But what I have asked my officials to do is to give me those cases per category. Let us say that

[Translation]

quelques têtes. Il est impossible, lorsqu'il y a sécheresse, d'acheter du fourrage et de maintenir le niveau des troupeaux comme s'il s'agissait d'une bonne saison.

M. De Bané: Merci beaucoup, monsieur Hargrave.

M. Hargrave: Merci.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur Hargrave.

Monsieur Korchinski, très brièvement.

M. Korchinski: Merci beaucoup. Je vais tenter d'être très bref dans mes remarques. Tout d'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue au ministre. Il est réconfortant de l'entendre, car son approche comporte une certaine dimension humaine. Je trouve son approche essentielle car, trop souvent, nous avons tendance à nous intéresser simplement aux grandes questions, aux questions qui font les manchettes. Il y a beaucoup de gens là-bas qui ont vraiment besoin qu'on leur accorde notre attention. Je crois que le ministre a vraiment adopté la bonne démarche pour son ministère.

J'ai assisté vendredi à une réunion de la *Cow-Calf Association* à laquelle assistait un représentant du bureau du sénateur Argue. Ce dernier a dit aux éleveurs que toute demande qui avait été étudiée par le comité de révision, et il faudra peut-être un examen plus poussé, avait été transmise à l'attention du ministre. J'ai cru comprendre que des montagnes de demandes vont au bureau du ministre. Il me semble évident que le ministre ne dispose pas du temps nécessaire pour les revoir toutes. Mais c'est ce que ce représentant a dit, et je n'ai pas eu le coeur de lui dire qu'à mon sens aucun ministre ne s'intéresserait à la question. Est-ce que ces piles de demandes ou de demandes rejetées, avec recommandation, sont parvenues à Ottawa et y a-t-il la moindre vérité dans ce qui a été dit, à savoir qu'on allait les examiner plus en détail?

Le président: Merci, monsieur Korchinski. Monsieur le ministre.

M. De Bané: Oui, mon cher collègue, j'ai moi aussi rencontré cette semaine les représentants de la *Cow-Calf Association*. Je prévois qu'au cours de la prochaine semaine ou des dix prochains jours, le comité de révision et les fonctionnaires auront terminé leur travail. C'est-à-dire qu'ils auront expédié des paiements à tous les requérants dont les demandes se conforment aux critères établis par le Conseil du Trésor. J'ai toute confiance que, selon les critères établis, nous donnerons suite en les payant à 80 ou 85 p. 100 de toutes les demandes reçues. Les fonctionnaires formuleront ensuite des recommandations spéciales portant sur les cas qui, à leur avis, méritent une considération spéciale. Ils ne feront pas suivre à Ottawa une demande qui, à leur avis, devrait être rejetée.

Comme vous l'avez dit si justement, nous, les ministres à Ottawa, n'avons évidemment pas le temps d'examiner chaque cas individuel, soit 2,000 ou 2,500 demandes. Ce que j'ai cependant demandé à mes fonctionnaires de faire, c'est de me

[Texte]

there are 252 applications which have been rejected but we recommend that they be paid because it was in a sandy area. The rainfall was over 60 per cent, but because of the type of soil they did not actually have any crop yield. So we would know there are 225 cases in that category and we will have to take a decision concerning the 225 cases. It is for that reason it will be by group. Some of them may be in an absolutely unique position, et cetera, but I suspect that most of them will be put together by category.

Mr. Korchinski: Mr. Chairman, could I just swing into another area totally apart from this program? It is with regard to the work under Northlands Agreement in northern Saskatchewan. The development has been going on there and it is certainly a welcome development. But in many instances, while it is a kind of social development, it does not necessarily mean it is an economic development as such. While sewer and water and that sort of thing are absolutely necessary, I am just wondering whether you have had an opportunity to separate the two aspects—that is, the social requirements in a community as opposed to economic development—and just how we are progressing along that line. It is a question of jobs in those areas, limited possibilities and so on. I am just wondering whether we have some sort of plan for the next five years. At the same time, while these projects are being undertaken, I am rather concerned over the fact that in many cases there may be cost overruns on some of the projects. It means that other areas are denied.

The other thing I want to briefly comment on is that I think your department is a very useful department, but I am concerned over the fact that in the Province of Saskatchewan, for example, the department of northern Saskatchewan seems to take all the credit because of the personal presence of its staff and personnel. There is a tendency to give the credit in one place, in my estimation. My only suggestion—my one suggestion at least, I should not say only—but my one suggestion to your department is that where you have a project, simply put up a sign and say that DREE is undertaking this project and spending x number of dollars on that project. Do not be shy about it. While the council of Indian reservations might be fully aware of your input, I think there has to be a bigger effort undertaken to educate the people as to your total involvement. I know that certainly the Province of Saskatchewan would never undertake a lot of these projects without your involvement, and I would like you to get credit.

• 1730

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski. Mr. Minister.

Mr. De Bané: Mr. Korchinski, on that, needless to say, I see eye to eye with you. The situation is the same in every province and we must find a way to tell them how the federal government is spending their taxes. I fully agree with you.

DREE is not doing as much as they should be doing. They are too humble, too modest. I know of a province where our

[Traduction]

donner des dossiers par catégorie. Disons que 252 demandes seraient rejetées, mais que nous recommandons un dédommagement parce que les fermes se trouvent dans une région sablonneuse. Il y a eu des pluies à 60 p. 100, mais à cause du genre de sol, on n'a pas pu récolter. Nous saurions donc qu'il existe 225 cas dans cette catégorie, et il nous faudrait prendre une décision à l'égard de ces cas. C'est pourquoi nous procéderons par regroupements. Il y aura peut-être des cas absolument uniques, mais j'ai bien l'impression que la plupart seront regroupés par catégorie.

M. Korchinski: Monsieur le président, puis-je passer maintenant à un domaine tout à fait distinct de ce programme? Il s'agit du travail effectué dans le cadre de l'entente Northlands dans le nord de la Saskatchewan. Des aménagements sont en cours, des aménagements qui sont certainement les bienvenus. Mais, dans de nombreux cas, bien qu'il s'agisse de projets sociaux, cela n'implique pas nécessairement une expansion économique comme telle. Bien que l'adduction et les égouts soient absolument essentiels, je me demande si vous avez eu l'occasion de séparer les deux aspects... c'est-à-dire les besoins sociaux de la localité par opposition au développement économique... et quel est le progrès enregistré à ce niveau. Je veux parler des emplois dans la région, des possibilités limitées, etc. Je me demande simplement si nous avons un plan quinquennal quelconque. Par la même occasion, bien que ces projets soient déjà en cours, je m'inquiète que, dans de nombreux cas, il y aura dépassement des coûts pour certains des projets. Ainsi, d'autres domaines seront négligés.

Ensuite, j'aimerais parler brièvement du fait que j'estime que votre ministère est très utile, mais je m'inquiète de ce qu'en Saskatchewan, par exemple, le ministère provincial du Nord de la Saskatchewan semble s'arroger tout le mérite à la suite de l'absence, par la chair mais non par l'esprit, de votre effectif, de votre personnel. Le provincial a tendance, à mon avis, à s'octroyer tout le crédit. Ma seule suggestion—la moindre de mes suggestions, devrais-je dire—c'est que, lorsque vous avez un projet, installez simplement un panneau indiquant que le MEER en est responsable et y consacre X dollars. Ne soyez pas timide. Bien que les conseils d'Indiens des réserves puissent être tout à fait au courant de votre participation, je crois qu'il faut faire de plus gros efforts pour que la population elle-même soit au courant. Je sais avec certitude que la province de la Saskatchewan n'entreprendrait pas nombre de ces projets sans votre participation, et je voudrais que vous en tirez le crédit qui vous revient.

Le président: Merci, monsieur Korchinski. Monsieur le ministre.

M. De Bané: Monsieur Korchinski, il est inutile de vous dire que je suis tout à fait d'accord avec vous. La situation est la même dans chaque province et nous devons trouver le moyen de leur dire comment le gouvernement fédéral dépense leurs impôts. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Le MEER ne fait pas autant qu'il le devrait. Nous sommes trop humbles, trop modestes. Je connais une province où nos

[Text]

yearly expenditures are over \$60 million a year yet under the item advertising and publicity, we have \$30,000. We should do more.

On your first question, I did not understand very well. Did you make the suggestion that DREE should make a very clear breakdown, before starting a program in a region, between what is related and has social objectives and what is directly targeted for creating jobs?

Mr. Korchinski: I did not think before you start, but I think there should be a separation, a certain effort or certain effort applied into the economic possibilities of job creation, and separate it because it is so easy to spend 100 per cent of your budget on social requirements in those communities, which are all good and all necessary and we are behind times, but both have to move in parallel.

Mr. De Bané: Let me tell you something. If in a region of Canada you are aware of a DREE program which is only targeted for social objectives and without a good economic component, please let me know and I will check. Our department is at the junction of both aspects, but we always try to develop programs where there is a happy proportion between the two. We try to have a very clear breakdown. Supposing we are going to spend \$20 million in a region, \$5 or \$6 or \$7 million would be for social, and we identify what they are, and the rest would be for economic activities, and we detail them. If there is a particular region that interests you, northern Saskatchewan for instance, I will try to get you the two components, what we are doing on the social front and what we are doing on the economic front.

Mr. Korchinski: I will not pursue it now, but I would like to pursue this another day.

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski.

Merci, monsieur le ministre, messieurs les sous-ministre et sous-ministre adjoint. Gentlemen monsieur le secrétaire parlementaire, bien sûr.

Next week, we will have a meeting of the steering committee, and the next meeting is scheduled for April 28. Tomorrow at the steering committee meeting we have to decide when we can have that audio-visual presentation because I believe the minister insisted and many members of the committee wanted to have that presentation. I think it would be useful for the committee to have it. Mr. Darling made the suggestion at the last meeting.

The meeting is adjourned until April 28, but in the meantime we will have the steering committee meeting. The meeting is adjourned.

[Translation]

dépenses annuelles dépassent \$60 millions et où pourtant le poste de la publicité n'est que de \$30,000. Nous devrions faire plus.

Je n'ai pas très bien compris votre première question. Avez-vous suggéré que le MEER fasse une très nette distinction, avant de faire démarrer un programme dans une région, entre les activités à objectif social et celles directement liées à la création d'emplois?

M. Korchinski: Pas avant que vous ne commenciez, mais je pense qu'il devrait y avoir une distinction indiquant les initiatives économiques devant permettre la création d'emplois, car il est très facile de consacrer 100 p. 100 de votre budget aux besoins sociaux de ces communautés, besoins qui sont évidents et où nous marquons le pas, mais qu'il y ait progression parallèle de ces deux secteurs d'activités.

M. De Bané: Si vous avez connaissance, dans une région du Canada, d'un programme du MEER qui ne vise que des objectifs sociaux sans un bon élément économique, signalez-le moi et je vérifierai. Notre ministère se trouve au point de jonction de ces deux aspects, mais nous essayons toujours de mettre au point des programmes où la proportion entre ces deux aspects est heureuse. Nous essayons toujours de bien faire la distinction. Supposons que nous décidions de consacrer \$20 millions à une région, les \$5 millions, \$6 millions ou \$7 millions destinés aux activités sociales sont clairement identifiés, et le reste destiné aux activités économiques est identifié pareillement. S'il y a une région particulière qui vous intéresse, par exemple le nord de la Saskatchewan, j'essaierai de vous donner les chiffres correspondant aux deux éléments, ce que nous faisons sur le front social et ce que nous faisons sur le front économique.

M. Korchinski: Je m'en tiendrais là pour le moment, mais j'aimerais y revenir un autre jour.

Le président: Merci, monsieur Korchinski.

Thank you, Mr. Minister, messrs the deputy and the Assistant Deputy. Messieurs. Mr. Parliamentary Secretary, of course.

La semaine prochaine, nous nous réunirons en comité directeur et la prochaine réunion est fixée au 28 avril. Demain, au cours de la réunion du comité directeur, il nous faudra décider de la date de cette présentation audio-visuelle, car je crois que le ministre a insisté et nombre des membres du comité voulaient la voir. Je crois qu'elle nous serait fort utile. C'est M. Darling qui a fait cette suggestion lors de la dernière réunion.

Nous ajournons donc au 28 avril, mais entretemps nous aurons une réunion du comité directeur. La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 24 Thursday May 14, 1981
Thursday, May 14, 1981 KIA 014
Chairman: Mr. Irénée Pellerin

Minutes of Proceedings made before the Standing Committee on Regional Development, Thursday May 14, 1981

Minutes of Proceedings made before the Standing Committee on Regional Development, Thursday May 14, 1981

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department (Western Region) under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

APPEARING:

Mr. Russell MacLellan,
Parliamentary Secretary to the Minister
of Regional Economic Expansion

Witnesses:

Mr. Roger C. Moutoussamy, Minister
(See Note)
Mr. John McNaughton, Minister Responsible
for Aboriginal Affairs
Mr. John W. McNaughton, Minister Responsible
for Northern Development and
Industry

TESTIMONY—TÉMOIGNAGE

CHAMBER OF COMMONS

Parliament of Canada

May 14, 1981

President: M. André Pellerin

Procès-verbal des débats
du Comité

L'EXPANSION économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1981-82: Vote 1—Ministère
(Zone de l'Ouest) de l'Expansion
économique régionale

COMPAGNIES

Mr. Russell MacLellan,
secrétaire parlementaire au ministre
de l'Expansion économique régionale

Mr. Roger C. Moutoussamy, ministre

Mr. John McNaughton, ministre responsable
des Affaires autochtones et du Nord
Mr. John W. McNaughton, ministre responsable
de l'Industrie

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1981

Session de la
troisième législature, 1981



[176v]

yearly expenditures are over 360 million a year yet under the item advertising and publicity, we have \$30,000. We should do more.

On your last question, I did not understand very well. Did you make the suggestion that DRCEB should make a very clear breakdown, before starting a program in a region, between what is regional and has social objectives and what is directly targeted for creating jobs?

Mr. Borodine: I did not think before you start; but I think there should be a recognition, a certain effort or certain effort applied to the economic possibilities of job creation, and somewhat it becomes if it is so easy to spend 100 per cent of your budget on social requirements in those communities, which are all good and all necessary and we are behind times, but both have to move in parallel.

Mr. De Blé: Let me tell you something. If in a region of Canada you are aware of a DRCEB program which is only targeted for social objectives and without a good economic component, please let me know and I will check. Our department is at the junction of both aspects, but we always try to devolve programs where there is a happy proportion between the two. We try to have a very clear breakdown. Supposing we have a budget of \$100 million, we would say that 70 million would be for social, and we identify what they are, and the rest would be for economic activities, and we devote them. If there is a particular region that interests you, such as Saskatchewan for instance, I will try to get the two main components, what we are doing on the social front and what we are doing on the economic front.

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister;

Mr. John MacNaught, Senior Assistant Deputy Minister;

Mr. John Wansbrough, Director General, Industrial Incentives.

Monsieur le ministre, messieurs les sous-ministre et sous-ministre adjoint. Gentlemen monsieur le secrétaire parlementaire, etc. etc.

Next week, we will have a meeting of the steering committee. And the next meeting is scheduled for April 28. Tomorrow at the steering committee meeting we have to decide when we can have this major annual presentation because I believe the minister invited too many members of the committee wanted to have their presentation. I think it would be useful for the committee to have it. Mr. Darling made the suggestion at the last meeting.

The meeting is adjourned until April 28, but in the meantime we will have the steering committee meeting. The meeting is adjourned.

[Translation] dépenses pour la promotion et la publicité, nous pourrions le faire plus.

Je n'ai pas très bien compris votre question. Avez-vous une suggestion à faire? Avant de commencer un programme dans une région, entre les deux objectifs de la création d'emploi et la réalisation des besoins sociaux.

En cas de non-livraison.
M. Borodine: Je n'ai pas très bien compris votre question. Avez-vous une suggestion à faire? Avant de commencer un programme dans une région, entre les deux objectifs de la création d'emploi et la réalisation des besoins sociaux.

Mr. De Blé: Si vous avez connaissance dans une région du Canada d'un programme du DRCEB qui ne vise que des objectifs sociaux sans un bon élément économique, signifiez-le moi et je vérifierai. Notre ministère se trouve au point de jonction de ces deux aspects, mais nous essayons toujours de mettre au point des programmes où la proportion entre ces deux aspects est heureuse. Nous essayons toujours de bien faire la distinction entre ce qui est dédié aux activités sociales et ce qui est dédié aux activités économiques.

\$20 millions à une région, les 10 millions, 50 millions ou 70 millions dédiés aux activités sociales sont clairement identifiés. Si vous avez une région particulière qui vous intéresse, par exemple le nord de la Saskatchewan, j'aimerais de vous donner les chiffres correspondants aux deux éléments, ce qui

WITNESSES—TÉMOINS

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

Mr. Robert C. Montreuil, sous-ministre;

Mr. John MacNaught, sous-ministre adjoint principal;

Mr. John Wansbrough, directeur général, Subventions à l'industrie.

That is the Deputy Minister, the senior deputy and the Assistant Deputy, Messieurs Mr. Parliamentary Secretary, of course.

La semaine prochaine, nous avons rendez-vous en comité directeur et la prochaine réunion est fixée au 28 avril. Demain, au cours de la réunion du comité directeur, nous devrons décider de la date de cette présentation annuelle. C'est difficile, car je crois que le ministre a insisté et nombreux les membres du comité voulaient la voir. Je crois qu'elle sera tout de même utile. C'est M. Darling qui a fait cette suggestion lors de la dernière réunion.

Nous ajournerons donc au 28 avril. En attendant nous aurons une réunion du comité directeur. La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 24

Thursday, May 14, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department
(Western Region) under REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

APPEARING:

Mr. Russell MacLellan,
Parliamentary Secretary to the Minister
of Regional Economic Expansion

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1981

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 24

Le jeudi 14 mai 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère
(Région de l'Ouest) sous la rubrique EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

COMPARAÎT:

M. Russell MacLellan,
secrétaire parlementaire du ministre
de l'Expansion économique régionale

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1981

CHAMBRE DES COMMUNES

STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand
Baker (*Gander-*
Twillinge)
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Bujold

Côté
Cyr
Darling
Elzinga
Greenaway

Minutes No. 5
Le Jeudi 14 mai 1981

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Hargrave
Howie
King
Lapointe (*Beauce*)

Lonsdale
MacLellan
Murphy
Riis
Towers—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Conformément à l'article 65 (4) b) du Règlement

Le jeudi 14 mai 1981:

Mr. Elzinga replaced Mr. Corbett;
Mr. Greenaway replaced Mr. McCain;
Mr. Towers replaced Mr. Gass.

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Thursday, May 14, 1981:

Mr. Elzinga replaced Mr. Corbett;
Mr. Greenaway replaced Mr. McCain;
Mr. Towers replaced Mr. Gass.

From the Department of Regional Expansion
Mr. Robert C. Morrison, Director, Moncton
Mr. John MacNaught, Senior Assistant Director, (Ville de Québec)
Mr. John Wainwright, Director, General, Industrial
Incentives.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS**THURSDAY, MAY 14, 1981**

(30)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 11:15 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Elzinga, Greenaway, Hargrave, King, Pelletier, Tobin and Towers.

Appearing: Mr. Russell MacLellan, Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. John MacNaught, Senior Assistant Deputy Minister; Mr. Jim D. Collinson, Assistant Deputy Minister—West; Mr. R.M. Dodson, Director General—Victoria; Mr. D.A. Lennie, Director General—Edmonton.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17.*)

On Vote 1.

The Parliamentary Secretary and Mr. Jim D. Collinson made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 12:15 o'clock p.m., the Committee adjourned until 8:00 o'clock p.m. Tuesday, May 19, 1981.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

*Clerk of the Committee***PROCÈS-VERBAL****LE JEUDI 14 MAI 1981**

(30)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 11h 15, sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Elzinga, Greenaway, Hargrave, King, Pelletier, Tobin et Towers.

Comparaît: M. Russell MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. John MacNaught, principal sous-ministre adjoint; M. Jim D. Collinson, sous-ministre adjoint—Ouest; M. R.M. Dodson, directeur général—Victoria; M. D.A. Lennie, directeur général—Edmonton.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981, portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars, 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no 17.*)

Crédit 1

Le secrétaire parlementaire et M. Jim D. Collinson font des déclarations préliminaires puis, avec les autres témoins répondent aux questions.

A 12h 15, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 19 mai 1981, à 20 heures.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Text]*

Thursday, May 14, 1981

• 1112

The Chairman: Order. I would like to ask the parliamentary secretary to introduce today's witnesses. As you know, we have the privilege this morning of having with us the deputy minister for the western provinces, and I would like to ask the parliamentary secretary to introduce the witnesses.

Mr. Russell MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman.

This morning, because we will be dealing exclusively on western matters in committee, we have as witness Mr. Jim Collinson, who is the Assistant Deputy Minister for the western region. To assist Mr. Collinson, we have Mrs. Jean Edmonds, who is the Director General for Manitoba; Mr. Dick Lane, who is the Director General for Saskatchewan; Mr. Don Lennie, who is the Director General for Alberta; and Mr. Robin Dodson, Director General for British Columbia. Mr. Collinson has a short opening statement, which he would like to read and which we will be circulating to the members.

The Chairman: The members did get the introductory remarks—no.

• 1115

Mr. Hargrave: Thank you.**The Chairman:** I will now call upon Mr. Collinson.

Mr. J.D. Collinson (Assistant Deputy Minister, West, Department of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman. Because everyone has copies of the notes, in the interest of time, I will not read them in their entirety.

There are two sets to the notes; one is just brief introductory remarks and, attached to it, is an outline of an address I gave in Winnipeg back in February, which I think you may find of interest. It covers some of the economic circumstances and potential in western Canada. So, it is simply an attachment.

In addition to the remarks, I would mention that, we did have a special session on PFRA about one month ago. Dr. Harry Hill, the Director General of PFRA is not here today. However, there are some continuing concerns regarding drought in western Canada, and I will be pleased to try to respond to any questions you have in that regard. Unless you wish, I propose not to read the remarks; that will allow you a lot more time for questions.

The Chairman: Okay. The first questioner on my list is Mr. Hargrave.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Translation]*

Le jeudi 14 mai 1981

Le président: A l'ordre. Je demande au secrétaire parlementaire de nous présenter les témoins d'aujourd'hui. Comme vous le savez, nous avons ce matin le privilège de recevoir le sous-ministre responsable des provinces de l'Ouest, et je demanderais au secrétaire parlementaire de nous présenter les témoins.

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Merci, monsieur le président.

Ce matin, puisque nous parlerons exclusivement des affaires de l'Ouest, nous recevons comme témoins M. Jim Collinson, sous-ministre adjoint pour la région de l'Ouest. Pour aider M. Collinson, nous recevons également M^e Jean Edmonds, directeur général pour le Manitoba; M. Dick Lane, directeur général pour la Saskatchewan; M. Don Lennie, directeur général pour l'Alberta de même que M. Robin Dodson, directeur général pour la Colombie-Britannique. M. Collinson voudrait vous faire la lecture d'une brève déclaration liminaire qu'il distribuera aux députés.

Le président: Les membres du Comité ont reçu un exemplaire de ces remarques liminaires.

Mr. Hargrave: Merci.**Le président:** Je cède maintenant la parole à M. Collinson.

M. J.D. Collinson (Sous-ministre adjoint, région de l'Ouest, ministère de l'Expansion économique régionale): Merci, monsieur le président. Puisque tout le monde a reçu un exemplaire de mon exposé, pour sauver du temps, je n'en ferai pas la lecture complète.

Il y a deux parties au document que vous avez reçu; il y a d'abord de brèves observations liminaires, puis en annexe, il y a le résumé d'un discours que j'ai prononcé à Winnipeg en février et qui vous intéressera peut-être. Il expose certaines des circonstances économiques et des potentiels existant dans l'ouest du Canada. Il ne s'agit donc que d'une annexe.

En plus de ces notes, je signale qu'il y a environ un mois, nous avons tenu une session spéciale sur la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies. Le directeur général responsable de la LRAP, M. Harry Hill, n'est pas ici aujourd'hui. Cependant, certains se préoccupent toujours de la sécheresse dans l'ouest du Canada, et je serai heureux d'essayer de répondre à toutes vos questions à cet égard. A moins que vous ne le souhaitiez, je n'ai pas l'intention de lire mon texte, ce qui vous laissera beaucoup plus de temps pour les questions.

Le président: D'accord. Le premier intervenant sur ma liste est M. Hargrave.

[Texte]

Mr. Hargrave: Thank you. Mr. Chairman, my remarks this morning relate to a sort of update on the general topic of the drought. Quite unexpectedly on Tuesday night of this week, the first day that we were back after the Easter recess, quite suddenly I received an opportunity to participate in the adjournment debate with respect to a question that I had posed to Mr. MacEachen, again with respect to speech that he made in Montreal last February 26, I think it was.

He made a very specific statement in that Montreal speech respecting the much discussed and much speculated on \$4 billion Western Development fund for the west. But he zeroed in on one particular item, and I will just refer to comments that I made. I suggested that \$2 billion of that should be used as a catalyst for the governments and people of western Canada to ensure that potential constraints to longer term developments such as inadequate transportation services or insufficient water supplies he addressed on a timely and effective basis.

I address my remarks specifically to that reference to water supplies, and to Mr. Collinson I would like sort of to bring an update on that particular subject. Mr. Collinson will perhaps know about shall I say my labour of love for that subject of drought over a long, long period of time, and I continue to be concerned about what I carefully described as a potential for very serious drought all across western Canada. We have had a taste of it already. We have had about six weeks of soil drifting, very sustained, high winds which has caused serious soil drifting, and I know Mr. Collinson is aware of this. But, I can report that the first spring rains essentially took place last week and there seems to have been a general change in the weather pattern about which and I am very pleased, of course. Now, the winds are primarily much cooler, they are out of the east and out of the northern quarters; the weather is much cooler and, at least, the air is clear now. The dust has subsided almost completely.

But I can also report that, while those rains were very generous and there was some real good, wet, snowfall along the foothills of the Rockies and along the western parts of Alberta, they definitely tapered off as they got to the Alberta-Saskatchewan border where I live. At that point, they dropped down to about a half-inch which we got over three days. Then yesterday I did a bit of a telephone survey across southern Saskatchewan and learned that the indications are that, while there was rain, it was much less than adequate and the same pattern seems to exist. They were very welcome but much more is needed.

• 1120

Now, having said that, I want to emphasize again that there is a difference between the situation now and a year ago. A year ago, of course, we had a very dry spring; there was no moisture until late in May and almost June. Now, I can report that in my opinion, there is adequate moisture in the soil, both in the grasslands and in the cultivated lands, to start all

[Traduction]

M. Hargrave: Merci. Monsieur le président, ce matin, je voudrais obtenir une mise à jour quant à la question générale de la sécheresse. Mardi soir de cette semaine, le premier jour de session après l'ajournement de Pâques, j'ai eu soudainement l'occasion de participer au débat sur l'ajournement, relativement à une question que j'avais posée à M. MacEachen au sujet du discours qu'il a fait à Montréal le 26 février dernier, si ma mémoire est bonne.

Dans son discours prononcé à Montréal, il a fait une déclaration très précise portant sur les \$4 milliards qu'on consacrait au fonds de développement de l'Ouest, question ayant fait l'objet de nombreuses spéculations et discussions. M. MacEachen s'est concentré sur un point en particulier, et je vous fais part maintenant de mes observations. J'ai proposé qu'on utilise \$2 milliards de ce fonds comme catalyseur des gouvernements et des habitants de l'ouest du Canada afin de s'assurer qu'on éliminera de la façon la plus opportune et la plus efficace possible les contraintes possibles au développement à long terme de cette région; je pensais entre autres à des services de transport inadéquats et à un approvisionnement insuffisant en eau.

Je m'attacherai essentiellement à cette question de l'approvisionnement en eau, et je ferai à M. Collinson un genre d'actualisation quant à cette question particulière. M. Collinson sait peut-être que j'ai une affection particulière pour cette question de la sécheresse, et ce, depuis très longtemps; je suis encore et toujours préoccupé par ce que j'ai prudemment décrit comme étant la possibilité de sécheresse très sérieuse dans l'ensemble de l'ouest du pays. Nous y avons déjà goûté. Nous avons connu environ 6 semaines de vents très forts et très soutenus, ce qui a provoqué une érosion des sols; je sais que M. Collinson est au courant. Cependant, je puis vous annoncer que les premières pluies du printemps ont tombé surtout la semaine dernière et qu'il semble y avoir eu un changement général dans le réseau météorologique; évidemment, j'en suis très heureux. Maintenant, les vents sont beaucoup plus frais, provenant de l'est et du nord du continent; la température est beaucoup plus fraîche, mais au moins, l'air est clair maintenant. La poussière est presque complètement tombée.

Cependant, je puis également vous annoncer que même si ces pluies ont été très abondantes et qu'il y a eu une très bonne chute de neige mouillée tout le long du contrefort des Rocheuses et dans les parties ouest de l'Alberta, ces précipitations ont été beaucoup moins importantes sur la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan, où je vis. Dans cette région, les précipitations n'ont été que d'environ un demi pouce, sur une période de 3 jours. Hier, j'ai effectué un petit sondage téléphonique dans le sud de la Saskatchewan, et j'ai appris que même s'il a plu, les précipitations n'ont sûrement pas été suffisantes; le même réseau météorologique semble encore présent. Ces pluies étaient fort attendues, mais elles ne suffisent pas.

Cela dit, j'aimerais répéter qu'il y a une différence entre la situation actuelle et celle d'il y a un an. Le printemps de l'année dernière avait été très sec et il n'y avait eu aucune précipitation jusqu'à la fin du mois de mai. A l'heure actuelle, je crois que le taux d'humidité du sol est adéquat, aussi bien dans les prairies que dans les terres cultivées, et que l'on peut

[Text]

growth. In fact, it is well started now. That is amazing in that there was no traditional snow runoff this spring. There was no snow to melt and that moisture comes either from rains or moisture from last fall or, more rightly, from two good chinooks, one before Christmas and one beginning Christmas day. That moisture is still in there and it is going to start all the growth.

[Translation]

donc commencer les semences. En fait, elles sont déjà bien commencées. Ce qui a été surprenant cette année, c'est qu'il n'y a pas eu la traditionnelle fonte des neiges au printemps. En effet, nous n'avons pratiquement pas eu de neige et l'humidité du sol provient soit des pluies ou de l'humidité de l'automne dernier, soit, et cela est sans doute plus probable, de deux bons chinooks, un avant Noël et l'autre le jour de Noël. Cette humidité imprègne toujours le sol et permettra donc la croissance des cultures.

The Chairman: I would like to ask the parliamentary question. I would like to know what you think about the situation in the south.

But what is very serious and what concerns me and what concerns the entire cattle industry in western Canada is that the surface water, especially all across the south, is at a bare minimum. This is because there was no snow to melt and there was no runoff. Consequently all the thousands of feed projects for growing forage hay received no spring floods. It is a record of history, of course, that if we do not get those spring floods to give those hay meadows a good soaking when the snow melts in the spring, then with very few exceptions, no amount of rain in the way we get it in the south will make a hay crop. So that is the prospect now.

I would remind Mr. Collinson of that statement that came from the Deputy Prime Minister. His response to me was understandably vague at the time. I think I took him a little short with my questions. I asked him, for example, if there were some additional plans by the government, in addition to perhaps the instructions that PFRA received as a result of our experiences in the drought year 1977 and again last year. They were with respect to a contingency drought program, perhaps more particularly with respect to water—more sustained and long range planning for water conservation and water utilization. So that is what I would like to ask Mr. Collinson to respond to. Again, it is my concern about the drought situation which is still with us. I think we are part of a much bigger area that is well known to exist across the midwest and western United States.

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: Mr. Chairman, the drought situation as Mr. Hargrave knows is quite severe at the present time in southern Saskatchewan and parts of southeastern Alberta. One of the areas hit hardest last year was southern Manitoba, but at the present time it does not seem to be too bad. They have had some fairly good fall rains; soil moisture is in good shape; the grass is starting to grow, and there is moisture to put crops in the ground. So Manitoba at the moment does not seem to be too badly off. The northern parts of Saskatchewan are in fairly good shape, as is most of Alberta except for the southern and eastern parts, as Mr. Hargrave knows.

Surface water supplies, however, are much different. In some cases, there was runoff in December which is rather unusual, and it filled some of the dugouts. The streams that do not depend on snow-melt in the mountains for their basic supply are not flowing full at all. They look more as if it were August rather than May. As a result, there will be shortages of water in some cases for stock watering and, in some cases, for

Ce qui m'inquiète par contre beaucoup, comme tous les éleveurs de l'Ouest, ce sont les eaux de surface, surtout dans le sud, qui sont réduites au minimum. Étant donné qu'il n'y a pas eu de neige, il n'y a pas eu de ruissellement à la fonte des neiges. En conséquence, les milliers de projets de cultures fourragères n'ont pas été arrosés par les inondations du printemps. C'est la première fois que cela arrive, mais s'il n'y a pas d'inondation de printemps, les prairies à foin ne sont pas détrempées, et, à part quelques rares exceptions, les pluies qui tombent dans le sud ne suffisent pas à produire une récolte de foin. Voilà donc où nous en sommes.

J'aimerais rappeler à M. Collinson ce qu'a dit le vice-président ministre. Sa réponse à ma question était fort vague, et cela se comprend. Je crois l'avoir un peu pris de court. Je lui ai demandé, notamment, si le gouvernement avait prévu d'autres programmes, en plus du LRAP, étant donné les sécheresses que nous avions eues en 1977 et l'année dernière. A cette époque, on avait lancé un programme d'urgence, surtout en ce qui concerne les eaux de surface, afin d'assurer la conservation de l'eau à long terme. C'est donc à cette question que j'aimerais que M. Collinson me réponde. En effet, cette sécheresse dont nous sommes victimes touche également le midwest et l'ouest des États-Unis.

Le président: Monsieur Collinson.

M. Collinson: Monsieur le président, il y a actuellement un grave problème de sécheresse dans le sud de la Saskatchewan et dans certaines régions du sud-est de l'Alberta. L'une des régions les plus touchées l'année dernière était le sud du Manitoba, mais à l'heure actuelle, cela ne va pas trop mal. En effet, cette région a été assez bien arrosée par des pluies l'automne dernier, et le taux d'humidité du sol est adéquat. L'herbe commence à pousser et on va pouvoir ensemencer le sol. Le Manitoba ne semble donc pas être gravement touché par ce problème. Le nord de la Saskatchewan ne l'est guère non plus, tout comme la majeure partie de l'Alberta, à l'exception de certaines régions du sud et de l'est, comme M. Hargrave le sait sans doute.

Les eaux de surface posent toutefois un problème tout à fait différent. Dans certains cas, la neige a fondu en décembre, ce qui est tout à fait inhabituel, et les eaux de ruissellement ont rempli les fossés. Les cours d'eau qui ne sont pas alimentés par la fonte des neiges sont loin d'être en crue. On se croirait davantage en août qu'en mai. Il en résultera des pénuries d'eau, que ce soit pour les réservoirs, l'approvisionnement des

[Texte]

community water supplies and, in some cases also, for irrigation, unless a fair amount of rainfall occurs in the next month or two.

As far as shortrun plans are concerned, as you may be aware there has already been announced an increase in the amount of assistance available for deep wells dugouts, and for small on-farm irrigation assistance up to \$1,500 now. That will cover roughly about one third, say 30 per cent, of the cost of deep wells, for example. In the case of other forms of assistance, the regular programs are under way.

• 1125

We are somewhat concerned with the community pasture program because in some cases there is not just a shortage of grass but a shortage of water. We are trying to do something about the water supplies now by drilling wells. In many cases, pastures—and not just community pastures, but pastures generally—were overgrazed last year in the hope that this would not be a dry year and, as a result, they have a long way to catch up to come back to normal carrying capacity. Beyond that, there are contingency plans in the wings; but at the moment there has been no decision to proceed because there is still time, if we return to normal rainfall, for the situation to turn out to be not too bad.

As far as the longer run is concerned, there are agreements in place with both Saskatchewan and Manitoba dealing with the dirt sensitivity studies, which are now getting under way. The intent there is to look at the impact of drought and to see what can be done to deal with the longer term need to do something about avoiding some of the very serious impacts in years of dry weather. Those studies are getting under way. In some cases proposals have been made and are being evaluated and that evaluation will continue.

As far as the Western Development Fund is concerned, there is really nothing I can comment on at the present time. There have been no decisions made on that.

The Chairman: Mr. Hargrave, do you have a question?

Mr. Hargrave: I just wanted to briefly comment. Through you to Mr. Collinson, I am tempted to make a bit of a comment about your reference to the fact that in some cases our grazing areas were overgrazed. It is true that really after the two wide-open winters which we have had in succession—I would refer to them as winter drought—in terms of grass, if there was any, which of course is the basis of the ranch operations in southwestern Saskatchewan and southeastern Alberta, we have, by now, used up pretty well two years' supply of that winter grazing. That has to be replaced.

An hon. Member: That is right.

Mr. Hargrave: In a strict sense, I suppose, it is overgrazing. But we can go back to an experience I had 30 years ago when a widow neighbour of mine had quite a heated argument with a lease inspector who came down and told her she was

[Traduction]

localités et même l'irrigation à moins qu'il n'y ait des précipitations importantes au cours des mois prochains.

En ce qui concerne les plans à court terme, vous savez sans doute qu'on a déjà annoncé une augmentation de l'aide disponible pour les puits profonds, les réservoirs et l'irrigation agricole. Cette aide financière est passée à \$1,500. Elle devrait couvrir environ 30 p. 100 du coût d'installation de puits profonds, par exemple. Pour ce qui est des autres formes d'aide, les programmes normaux suivent leur cours.

Nous sommes un peu inquiets du programme pour les pâturages communautaires, car dans certains cas, non seulement on manque d'herbe, mais également d'eau. Nous essayons de résoudre le problème des approvisionnements en eau par le forage de puits. Dans bien des cas, les pâturages, non seulement les pâturages communautaires mais les pâturages en général, ont fait l'objet d'un broutement excessif l'an dernier dans l'espoir que cette année la saison ne serait pas sèche. Il en résulte que nous avons beaucoup de chemin à parcourir avant de revenir à une capacité normale. Par ailleurs, on a des plans pour les cas imprévus, mais pour le moment, on n'a pas encore décidé d'aller de l'avant parce qu'il reste encore du temps; si nous avons des pluies normales, la situation ne sera pas trop mauvaise.

A long terme, des accords ont été signés avec la Saskatchewan et le Manitoba pour des études de sensibilité à la poussière; ces études démarrent présentement. Il s'agit d'étudier l'incidence de la sécheresse et de voir ce qu'on peut faire à long terme pour éviter les effets très graves des années de grande sécheresse. Ces études sont en cours. Dans certains cas, on évalue les propositions qui ont été faites; cette évaluation se poursuit également.

Pour ce qui est du fonds de développement de l'Ouest, je n'ai rien à dire à ce moment-ci. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Le président: Monsieur Hargrave, avez-vous une question à poser?

M. Hargrave: Je voulais simplement faire une courte remarque. Je suis tenté de faire une remarque à M. Collinson concernant son commentaire voulant que dans certains cas, les pâturages aient fait l'objet d'un pacage excessif. Il est vrai qu'après les deux derniers hivers que nous avons eus, je pourrais parler de sécheresse d'hiver, il y a peu ou pas d'herbe et, évidemment, dans les fermes d'élevage du sud-ouest de la Saskatchewan et du sud-est de l'Alberta, on a maintenant utilisé en grande partie les deux années d'approvisionnement des pâturages d'hiver. Il faut que ce soit maintenant remplacé.

Une voix: C'est exact.

M. Hargrave: Je suppose que dans un sens on peut parler de broutement excessif. Je pourrais rappeler une de mes expériences, il y a 30 ans, lorsqu'une veuve qui était ma voisine a échangé des paroles assez vives avec l'inspecteur de la location

[Text]

pasturing too many cattle—in other words, she was overgrazing—and she came right back and ask him whether he realized that the grass does not grow if it does not rain.

The point I want to make is that we are now into a situation where it is inevitable that our cattle numbers under those conditions have to be reduced and there is nothing wrong with it. That is common sense. We should not attempt to feed cattle on bare ground in the summertime. It is normal to cut them down, even breeding numbers. That is the bitter lesson we learned in the 1930s. I just wanted to emphasize that. Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Collinson: Mr. Chairman, that is a good point and a valid one. The weather situation in the west is such that it does not take much of a variation from the norm to end up either with a flooding situation or wet fields that you cannot get on to work or a very dry situation. So it is only natural that there are fluctuations in the carrying capacity of pastures in hay land and because of that it is natural that there have to be fluctuations in the herd sizes.

The Chairman: Thank you, Mr. Collinson. The next questioner is Mr. Greenaway, followed by Mr. Tobin and Mr. Towers.

Mr. Greenaway: Thank you, Mr. Chairman. I would like to ask a broad question first of Mr. Collinson. This is the first time I have sat on this committee and I was just looking at your graphs on the total expenditures, 1969-70 through to 1979-80, and I was looking at the ARDA fraction. I am sure that that portion, which is now less than one per cent, must be in some other category. Is that correct?

Mr. Collinson: That is a 10-year breakout of costs. At the start of the ten years, we did not have the General Development Agreements, but we did have ARDA agreements.

• 1130

Are we looking at the same graph?

Mr. Greenaway: On page 2—

Mr. Collinson: I am sorry.

Mr. Greenaway: —at the bottom. It just looked like over the 10-year period ARDA got 12 per cent of the \$700 million and now it appears as if ARDA is getting less than 1 per cent.

Mr. Collinson: Yes. The general ARDA agreements were in place up until about 1977 and these dealt primarily with certain rural development projects. In 1974 the General Development Agreements were put in place and most of the activity in terms of joint federal-provincial activity took place then under the General Development Agreements. Special ARDA is a separate kind of arrangement that deals with disadvantaged group people, particularly those of native ances-

[Translation]

qui était venu lui dire qu'elle avait trop de bétail en pâture. Autrement dit, il y avait broutement excessif. Elle a répliqué en lui demandant s'il était au courant que l'herbe ne pousse pas lorsqu'il n'y a pas de pluie.

Je voulais simplement souligner qu'il est inévitable que le nombre de nos bêtes soit réduit dans ces conditions et que c'est tout à fait normal. C'est le bon sens qui le dit. Nous ne devrions pas essayer de faire paître le bétail l'été dans des pâturages dénudés. Il est normal de réduire le nombre de bovins, même les bêtes désignées pour la reproduction. C'est la dure leçon que nous avons apprise au cours des années 30. Je voulais simplement souligner ce fait. Merci, monsieur le président.

M. Collinson: Monsieur le président, la question est très intéressante et très valable. La situation climatique dans l'Ouest est telle que la norme ne doit pas varier de beaucoup pour que nous nous retrouvions devant une inondation ou des champs détrempeés où il est impossible de travailler ou dans une situation de sécheresse. Il n'est que naturel, à mon avis, qu'il y ait des fluctuations dans la capacité des pâturages à produire le foin et, par conséquent, il est naturel qu'il y ait des fluctuations également dans l'importance des troupeaux.

Le président: Merci, monsieur Collinson. Le prochain intervenant est M. Greenaway; il sera suivi de MM. Tobin et Towers.

M. Greenaway: Merci, monsieur le président. Je voudrais tout d'abord poser une question très générale à M. Collinson. C'est la première fois que je siège à ce Comité et en examinant vos graphiques concernant les dépenses totales, de 1969-1970 à 1979-1980, je prends note du pourcentage de l'ARDA. Je suis certain que ce pourcentage qui est maintenant inférieur à 1 p. 100 doit se retrouver dans une autre catégorie, n'est-ce pas?

M. Collinson: Il s'agit d'une ventilation des coûts sur une période de dix ans. Au début de cette décennie, nous n'avions pas d'accords généraux de développement, mais nous avions des accords pour l'aménagement rural et le développement agricole.

Sommes-nous en train d'examiner le même graphique?

Mr. Greenaway: Il s'agit de la page 2.

Mr. Collinson: Excusez-moi.

Mr. Greenaway: Au bas de la page, il semble qu'au cours d'une période de dix ans, l'ARDA a obtenu 12 p. 100 de 700 millions de dollars et que maintenant elle obtient moins de 1 p. 100.

Mr. Collinson: Oui. Les accords généraux pour l'aménagement rural et le développement agricole ont été en place jusqu'en 1977 environ, et traitaient principalement de certains projets de développement rural. En 1974, les accords généraux de développement sont entrés en vigueur et les activités conjointes fédérales-provinciales ont démarré dans le cadre de ces accords. L'accord spécial ARDA représente un arrangement différent qui s'adressait aux personnes désavantagées, surtout

[Texte]

try. So the general ARDA arrangements have been terminated in favour of newer arrangements, which are a little broader in scope, under the General Development Agreements.

Mr. Greenaway: I guess that brings me to a specific problem in my riding with a group of ranchers, the Dog Creek Cattlemen's Association, who are trying to put in three-phase power for an irrigation system. It is quite an expensive proposition and I believe they were promised \$500,000 at one time from ARDA. Now they seem to be running into problems in that they are being told there is no more money in the pot. Maybe Mr. Dodson would comment on or know about that particular field.

Mr. Collinson: I could clarify to a certain extent and I would ask Dr. Dodson to comment. The program you are referring to is under a subagreement under the General Development Agreement. The acronym of the subagreement comes out sounding like ARDSA so it is almost the same kind of sounding program as was formerly operated under the ARDA agreements. Perhaps Dr. Dodson could comment on the specifics.

The Chairman: Dr. Dodson.

Mr. R.M. Dodson (Director General, Victoria, Department of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Greenaway, the Dog Creek rancher application, if I recall correctly, did come forward under the ARDSA subsidiary agreement. The situation at the moment under that agreement is that the agreement itself called for a federal-provincial expenditure or commitment of \$60 million over a period of five years. We are about 65 to 70 per cent into that total amount of money as a result of which some prioritization is having to take place within the agreement relative to applications and demands that are being made against it. My recollection from memory with respect to Dog Creek is that the application has essentially been given a lower priority at this stage of the game than others that are in the pipe and on the plates of the agreement at the moment.

Mr. Greenaway: There is an Indian band involved too. I notice that Mr. Collinson has been trying to help the Indian people and the Alkali Lake Indian band, who actually have probably gone ahead more than any other band in British Columbia in the last couple of years, are desperately in need of that irrigation system. So maybe that would help to raise the priority a little bit, seeing that it is a sort of joint venture between the native people and the white ranchers.

The other one I have is an interesting one, too. I am sure it is one that you might not wish me to bring up and I am a little reluctant to bring it up. It is the Chilcotin Sawmills.

Just to give the committee a little background, in 1979 the company called Chilcotin Sawmills Limited was given a \$256,000 DREE grant in order to defray part of the expenses of building a sawmill specifically to cut bug-killed pine timber in the western Chilcotin area and it seems like the whole thing

[Traduction]

celles de descendance autochtone. Par conséquent, on a mis fin aux accords généraux de l'ARDA pour les remplacer par de nouveaux arrangements qui ont un peu plus d'envergure dans le cadre des accords généraux de développement.

M. Greenaway: Cela me porte à vous parler d'un problème bien précis dans ma circonscription. Un groupe d'éleveurs, la Dog Creek Cattlemen's Association, essaie de mettre en place un système d'irrigation en trois phases fonctionnant à l'électricité. C'est un projet très coûteux et l'ARDA leur a promis à un certain moment \$500,000. Le groupe fait face maintenant à des problèmes, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'argent leur a-t-on dit. M. Dodson est peut-être au courant, il pourrait peut-être nous donner des précisions.

M. Collinson: Je puis apporter des précisions et je demanderais ensuite à M. Dodson de prendre la parole. Le programme que vous avez mentionné relève d'un sous-accord en vertu de l'accord général de développement. Le sigle de ce sous-accord est ARDSA, je crois; par conséquent, il a la même consonance que le programme qui était en vigueur précédemment dans le cadre des accords ARDA. M. Dodson peut peut-être ajouter quelque chose.

Le président: Monsieur Dodson.

M. R.M. Dodson (directeur général, Victoria, ministère de l'Expansion économique régionale): Merci monsieur le président. Monsieur Greenaway, la demande de la Dog Creek rancher, si je me souviens bien, a été présentée dans le cadre de l'accord complémentaire ARDSA. La situation présentement, c'est que cet accord suppose des dépenses fédérales-provinciales ou un engagement de 60 millions de dollars pour une période de cinq ans. Nous avons déjà dépensé 65 à 70 p. 100 de la somme totale, il faut donc maintenant établir les priorités concernant les requêtes présentées dans le cadre de cet accord. Si je me souviens bien, la demande du groupe Dog Creek est plus loin sur la liste des priorités à ce moment-ci que d'autres requêtes qui font présentement l'objet de financement.

M. Greenaway: Il y a également une bande indienne qui est impliquée dans l'affaire. Je remarque que M. Collinson a essayé d'aider les Indiens et la bande du lac Alkali qui a fait beaucoup plus que toute autre bande en Colombie-Britannique au cours des dernières années, et ils ont désespérément besoin de ce système d'irrigation. Si la priorité était reportée au haut de la liste, cela pourrait certainement les aider, car il s'agit d'une entreprise conjointe entre les autochtones et les éleveurs blancs.

L'autre question que je voulais soulever est également intéressante. Je suis certain que vous n'êtes pas tout à fait d'accord peut-être pour que je la mentionne, j'hésite d'ailleurs un peu à le faire. Il s'agit des scieries de Chilcotin.

Je voudrais faire un peu l'historique pour la gouverne des membres du Comité. En 1979, la compagnie appelée Chilcotin Sawmills Limited a reçu une subvention de \$256,000 du MEER pour payer en partie les dépenses de construction d'une scierie destinée surtout à couper les pins que les insectes

[Text]

has been one problem after another. It turns out now that the mill was improperly designed and never could have cut the timber that it was supposed to cut. Numerous people have been damaged by this thing. It was originally supposed to employ 27 people, but the owner of the company did not pay his help and one thing and another and it wound up that there was several hundred thousand dollars owed to creditors and I think two people were bankrupted over the deal.

What really bothers me more than anything, I think, is that the mill is sitting there and rather than the DREE people getting in there and getting anything out of it they let the B.C. Forest Service beat them to it and the B.C. Forest Service has the mill now under seizure. I suppose they may so many get the thing for 10 cents on the dollar. I think it is a \$600,000 mill, and it bothers me to think that this brand new mill is going to be sold at auction or something to somebody and that DREE might not even get a nickel out of it. It is a nasty situation. I do not mean to be putting you on the spot, but everybody in my riding is really upset about this. It has just been a complete boondoggle.

• 1135

One thing I found out was that I am not quite satisfied with is the way the DREE people got in there in the first place. I am not sure whether they really knew enough about sawmills and whether they had enough information. Somebody, for heaven's sake, should have known whether or not this mill could cut the timber before they ever built it. That is one thing for sure, and another thing is that I am not sure how closely they monitored the situation as it was developing. For instance, the guy that owned the mill, the bank forced him to sell his cattle and grabbed the money from the cattle. But DREE were 300 or 400 miles away and did not get a chance to get it. Just because it is tax free . . . I think we should be closer to these things and be ready to move in if we have a disaster. Maybe you could bring me up to date on what is happening. I certainly do not want to get any of the DREE people in Victoria upset because I need them occasionally.

The Chairman: Dr. Dodson.

Mr. Dodson: Thank you, Mr. Chairman. Yes, I cannot give you a completely up-to-date report on the situation, but the last time I was informed on it the discussions between the Forest Service and the bank which has been financing the operation and our own people were still under way. I am not aware that any decision has been made one way or the other. We have in fact been delaying any recovery action on the expectation that some solution may be found which could put the operation back on its feet. My understanding of the major reason for its failure in the first place was the health of the owner. I am not aware that there are any design problems with the sawmill. They have not been brought to my attention, but that is certainly something we would take a look at.

Mr. Greenaway: You are right about the health problems. But after Bert told me about this meeting I phoned somebody

[Translation]

avaient fait mourir dans l'ouest de la région de Chilcotin. Il semble que la situation suscite un problème après l'autre. Il se trouve que la scierie n'a pas été bien conçue et qu'ils n'auraient jamais dû couper le bois qu'elle était censée abattre. Bien des gens en ont souffert. On était censé au départ embaucher 27 personnes, mais le propriétaire de la compagnie n'a pas payé ses employés, et finalement, plusieurs centaines de milliers de dollars sont dus aux créanciers. Deux personnes ont fait faillite à cause de cela.

Ce qui me préoccupe plus que tout, c'est que la scierie est en place et plutôt que de laisser les gens du MEER s'en occuper pour en sortir quelque chose, ils ont laissé le service des forêts de la Colombie-Britannique les devancer et saisir la scierie. Je suppose qu'ils obtiendront peut-être l'entreprise pour 10c. le dollar. Il s'agit, je crois, d'une scierie de \$600,000 et cela m'ennuie de voir qu'une scierie toute neuve sera peut-être vendue aux enchères et que le MEER n'en obtiendra probablement même pas 5c. C'est une situation déplorable. Je ne voudrais pas vous placer sur la sellette, mais nous sommes tous dans ma circonscription très bouleversés à ce sujet. C'est un échec total.

Je me suis rendu compte que je ne suis pas tout à fait satisfait de la façon dont les gens du MEER se sont d'abord intéressés à la chose. Je ne suis pas certain qu'ils connaissaient grand-chose aux scieries et qu'ils avaient suffisamment de renseignements. Quelqu'un aurait dû savoir, bon sang, si cette scierie pouvait ou non couper le bois avant même de la construire. Cela, c'est certain; par ailleurs, je ne suis pas non plus certain qu'on ait bien surveillé la situation pendant l'aménagement. Ainsi, la banque a forcé le propriétaire de la scierie à vendre ses bêtes et a saisi l'argent. Les responsables du MEER étaient à 300 ou 400 milles de là et n'ont rien pu faire. Simplement parce que c'est exempt d'impôts . . . Je crois qu'il faudra vraiment surveiller les choses de près et être prêts à faire quelque chose en cas de désastre. Vous pourriez peut-être faire une mise à jour au sujet des événements. Je ne veux certainement pas troubler les représentants du MEER à Victoria, car je fais appel à eux à l'occasion.

Le président: Monsieur Dodson.

M. Dodson: Merci, monsieur le président. Je ne peux certainement pas vous faire un rapport à jour de la situation, mais la dernière fois qu'on m'en a parlé il y avait des discussions à propos des représentants des services des forêts et de la banque qui a financé l'opération et nos propres gens. Je ne crois pas qu'une décision ait été prise dans un sens ou dans l'autre. Nous avons en réalité retardé toute mesure de recouvrement dans l'espoir qu'une solution soit trouvée et que l'entreprise reparte du bon pied. Je crois comprendre que la santé du propriétaire était au départ la raison principale de cet échec. Je ne crois pas qu'il y ait eu des problèmes de conception dans la scierie, ils n'ont pas été portés à mon attention, mais je vais certainement y voir.

M. Greenaway: Vous avez raison au sujet des problèmes de santé du propriétaire, mais après que Bert m'a averti de cette

[Texte]

out there this morning who knows a lot about this, and there is a problem for sure with the design of this mill. I do not think we will ever be able to cut that timber out there. Obviously it is going to have to be sold and it would be nice if we could recover some of that \$256,000.

The bank, you know, is right there. The bank never even paid up any of these creditors. That is the sad part. They took the cattle money and retired the bank loan, and some of these creditors are just small businesses. There is one electrician. It was his very first job. He put \$50,000 worth of work into that mill and never got a nickel. He is bankrupt. I just hope the DREE people will take somebody up there who is a knowledgeable sawyer or whatever with a sawmill and have a look at this mill. For heaven's sake, let us not hear that it has been sold at 10 cents on the dollar at auction because I know there are two or three lumbermen just waiting for this thing to come up for sale. They are almost convinced they are going to get it for a song, and that bothers me greatly.

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: Mr. Chairman, we can certainly agree to take an in-depth look at that particular project.

Mr. Greenaway: It certainly gives DREE a bad name in the country. Thank you.

The Chairman: Thank you, sir. Thank you, Mr. Collinson. Next is Mr. Tobin, followed by Mr. Towers and Mr. Elzinga.

Mr. Tobin: Mr. Chairman, thank you. I apologize for being late. I was at a fisheries committee meeting with the Fisheries Council of Canada and some of the colleagues from DREE are still there. It has gone on a little bit.

I will not be long, Mr. Chairman. I bow to the greater knowledge of my colleagues from western Canada, but I would like to ask some questions of a general nature that perhaps can enlighten us somewhat on DREE generally for comparative purposes with DREE's operation in the part of the country I come from, Atlantic Canada in particular.

I have just a couple of questions. I noticed, as Mr. Greenaway did, in the chart on figure 1, looking at the dollar expenditures, between 1969 and 1979 there is a total of \$711.5 million and in the year 1979-80 the figure is \$103 million. I am just wondering how that 1979-80 figure compares in current dollars with, for example, the expenditure in 1969-70 or, for that matter, in the early, 70s. What kind of percentage increase or decrease have we seen in actual dollar figures?

• 1140

Mr. Collinson: It would be an increase because in 1969 the only programs in existence were the ARDA agreements, which were limited to \$2.5 million per year per province, and RDIA, which I believe at the time had just been changed to RDIA from ADIA. So expenditures in western Canada would have

[Traduction]

réunion, j'ai téléphoné à quelqu'un là-bas ce matin qui est bien au courant de la situation. Il y a certainement un problème dans la conception de la scierie. Je ne crois pas qu'on puisse jamais couper du bois d'oeuvre là-bas. Il est évident qu'il faudra la vendre, et ce sera une bonne chose de récupérer une partie des \$256,000.

Comme vous le savez, la banque s'en occupe. Elle n'a même jamais payé les créanciers. C'est une situation assez triste. Elle a empoché l'argent de la vente du bétail s'est remboursée, mais certains des créanciers ne sont que de petites entreprises. Il y a par exemple un électricien, c'était son premier travail, il a investi \$50,000 de travail dans cette scierie et il n'a même pas retiré 5c. Il est maintenant en faillite. J'espère simplement que les représentants du MEER amèneront sur place quelqu'un de compétent pour examiner la scierie. Pour l'amour du ciel, je ne voudrais que nous entendions dire que la scierie a été vendue aux enchères à 10c. le dollar, car je sais qu'il y a deux ou trois forestiers qui n'attendent que cela pour la racheter. Ils sont presque convaincus qu'ils auront la scierie pour une bouchée de pain et cela m'inquiète beaucoup.

Le président: Monsieur Collinson:

M. Collinson: Monsieur le président, nous pouvons certainement étudier sérieusement ce projet.

M. Greenaway: Cela pourrait certainement ternir la réputation du MEER dans la région. Merci.

Le président: Merci, monsieur. Merci, monsieur Collinson. Le prochain à prendre la parole est M. Tobin, suivi de MM. Towers et Elzinga.

M. Tobin: Je vous remercie, monsieur le président. Veuillez m'excuser d'être en retard; j'assistais à une réunion du Comité des pêches où le Conseil des pêches du Canada comparaissait; certains collègues du MEER y sont toujours. La séance se prolonge un peu.

Je serai bref, monsieur le président. Je m'incline devant la compétence de mes collègues de l'ouest du Canada, mais je voudrais poser quelques questions générales qui pourraient peut-être jeter un peu de lumière sur le MEER en général et sur les activités du ministère, pour fins de comparaison, dans ma région d'origine, la région Atlantique.

Je remarque, comme M. Greenaway, que le graphique à la figure 1, au sujet des dépenses de 1969 à 1979, donne un total de 711.5 millions de dollars et à l'année 1979-1980, une somme de 103 millions de dollars. Je me demande simplement comment les chiffres de 1979-1980 se comparent en dollars courants aux dépenses de 1969-1970, par exemple, ou au début des années 70. Quel pourcentage trouvons-nous, à la hausse ou à la baisse, en se servant des dollars courants?

M. Collinson: Il s'agirait d'une augmentation, car le seul programme en vigueur en 1969 était les Accords ARDA limités à \$2.5 millions par année par province et les programmes dans le cadre de la Loi sur les subventions au développement régional, LSDR, qui venait à ce moment-là de changer

[Text]

been relatively low. I cannot give you off the top of my head an exact figure for that year, although I might be able to find it if I leaf through my notes. So the increase would have taken place in the early '70s, about the time of the second year of the General Development Agreements.

Mr. Tobin: So over all the expenditure has either increased or has been relatively stable in the last, say, half a dozen years.

Mr. Collinson: In the last half a dozen years it has increased in a modest way.

Mr. Tobin: Okay. The next question, just looking at the map of western Canada—and I am sorry I am not more familiar with what areas are designated under DREE—is whether you could tell me briefly what part of western Canada is designated for DREE expenditure.

Mr. Collinson: For RDIA purposes, all of Manitoba, all of Saskatchewan, all of the Northwest Territories, all of the Yukon, northern Alberta and northern British Columbia are included. As far as other agreements are concerned, I believe the exceptions to any programming would be Calgary, Edmonton, Vancouver and Victoria. Beyond that there are agreements which have programs or activities that can apply in most of the other parts of western Canada.

Mr. Tobin: One of the problems we have in Atlantic Canada . . . We had an all-party committee travel to Atlantic Canada last year and the coming year our plans were to travel to some parts of central Canada and then to western Canada. We made some recommendations following our trips and one of the recommendations to the minister—without making specific recommendations as to how it should be done—was that the department should take a look at redrawing, I suppose one could say, the DREE map. In other words, I as a Newfoundlandener found it very frustrating to realize that—it is stretching it a little bit—small rural communities in my riding are competing with the city of Montreal for DREE money.

I thought, if you go back to 1969 and the original concept, that somehow we have strayed a little, that we have drawn the map all over the place and there is a need to reassess what areas should be designated. I am quite sure that in western Canada as in Atlantic Canada, even though there is a boom in western Canada, there must be areas which suffer extreme regional disparity. With such a vast area designated, are there not perhaps areas really in need of help, areas where DREE with its limited mandate can be of some help and maybe provide a better service? Should there be a new focus on the kinds of areas you should be putting your dollars and your initiative into? Is that being considered at all in western Canada right now?

Mr. Collinson: If I might for a second go back to your first question, in 1969-70 DREE expenditures in western Canada were \$41 million. So they have gone up from that level of figure. That level continued until 1974-75 when it went up to \$60 million and it has increased modestly since then.

[Translation]

de nom. Par conséquent, les dépenses pour le reste du Canada auraient été relativement basses. Je ne puis vous citer sans vérifier un chiffre exact pour cette année-là, mais je pourrais peut-être le trouver si je parcours mes notes. L'augmentation aurait eu lieu au début des années 70, dans la deuxième année des ententes-cadres de développement.

M. Tobin: Ainsi, les dépenses n'ont pas augmenté ou elles sont demeurées relativement stables au cours des six dernières années, par exemple.

M. Collinson: Au cours des six dernières années, elles ont augmenté modestement.

M. Tobin: Très bien. Ma prochaine question, en examinant la carte de l'ouest du Canada . . . je regrette de ne pas mieux connaître les régions désignées par le MEER . . . est de vous demander de me dire brièvement quelle partie de l'Ouest est désignée pour les dépenses du MEER.

M. Collinson: Aux fins du LSDR, tout le Manitoba, toute la Saskatchewan, tous les Territoires du Nord-Ouest, tout le Yukon, le nord de l'Alberta et le nord de la Colombie-Britannique. Pour ce qui est des autres ententes, les exceptions au programme seraient Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. Il y a par ailleurs des ententes qui prévoient des programmes ou des activités s'appliquant à la plupart des autres régions de l'ouest du Canada.

M. Tobin: Un des problèmes que nous avons dans la région Atlantique . . . un comité composé de représentants de tous les partis s'est rendu dans cette région l'an passé et devait se rendre cette année dans certaines régions du centre du Canada et également dans l'ouest. Nous avons fait des recommandations à la suite de ces voyages, et une des recommandations présentées au ministre . . . sans dire comment les choses devraient être faites . . . était que le ministère songe à, disons, remanier la carte du MEER. Autrement dit, en tant qu'habitant de Terre-Neuve, je trouve qu'il est très frustrant de voir . . . j'exagère un peu . . . que des localités rurales de ma circonscription concurrencent la ville de Montréal pour obtenir de l'argent du MEER.

Si on remonte à 1969, à la notion de départ, je crois qu'on s'est un peu éloigné du but fixé et que la carte s'est étendue à l'échelle du pays. Il faudrait, je crois, la réévaluer pour voir quelles régions doivent être désignées. Je suis certain que dans l'ouest du Canada comme dans la région Atlantique, même si l'Ouest connaît une explosion économique, certains endroits connaissent de disparités régionales extrêmes. La région désignée étant tellement vaste, n'y a-t-il pas vraiment des régions qui sont dans le besoin, des régions où le MEER pourrait, dans le cadre de son mandat limité, aider quelque peu et fournir un meilleur service? Ne devrait-on pas porter notre attention sur ces régions, y investir des dollars et des efforts? Ils y songent présentement pour l'ouest du Canada?

M. Collinson: Permettez-moi de revenir un instant à la première question; en 1969-1970 les dépenses du MEER pour l'ouest du Canada s'élevaient à \$41 millions. On s'est donc servi de ce niveau qui est demeuré le même jusqu'en 1974-

[Texte]

On your other question, RDIA expenditures which I believe you would be referring to in terms of designated areas represent something less than 17 per cent of our budget in western Canada. I think that applies across the department generally. We spend much more effort, for example, on things like PFRA in relation to drought and water development programs and on northern programming related particularly to native people. So RDIA is not a major factor. We think it is significant in that it can produce jobs in places where those jobs might not otherwise occur; in cities like Winnipeg, for example. Although it is a large city it has not seen very significant growth in the last five or six years. Almost any kind of development activity in manufacturing processing that has taken place in Winnipeg can be traced to DREE involvement during that period. Recently there has been an increase in manufacturing jobs. There was a net loss about three or four years ago of some 12,000 jobs in Winnipeg just because of the state of the economy there. So I think it is important there.

• 1145

In Saskatchewan the economy is a little different. The structure of the economy is rather unusual. It is important to get some diversification into the economy so it is not so solely dependent on natural resources, particularly agriculture and mining.

In Alberta some of that holds as well, and northern Alberta is designated, by and large because the structure of the communities in northern Alberta is not very diversified. RDIA activity there has been relatively modest, but we think it has been an important factor, particularly in the forestry sector, relating to sawmills, for example.

The same kind of comment applies to B.C.

In the territories RDIA programming has not been very active. I believe there have been two or three projects in Yellowknife. But again, those are projects which would not otherwise be there, so we think while it may be modest, it is making a significant impact. But it is not a major component of what we do in western Canada.

Mr. Tobin: Just a final question. The federal government has announced in recent months the establishment of a Western Development Fund and there has been quite a bit of political discussion about the fund and what in fact it is and all the rest of it. What kind of role does DREE play in western Canada in administering that fund and in deciding what kind of expenditures should occur and what areas of infrastructure they should be made in? Is DREE satisfied with the role it is playing?

[Traduction]

1975 lorsqu'il est passé à \$60 millions et il a augmenté modestement depuis lors.

Pour ce qui est de votre autre question, les dépenses dans le cadre du LSDR, vous avez mentionné les régions désignées; elles représentent moins de 17 p. 100 de notre budget dans l'ouest du Canada. Et cela vaut pour tout le ministère. Nous avons consacré plus d'efforts, par exemple, à la l'ARAP pour les programmes de développement pour l'eau et la sécheresse et pour les programmes dans le Nord relativement surtout aux autochtones. Ainsi, le LSDR n'est pas vraiment un facteur important. Il est important dans ce sens qu'il peut créer des emplois sur place alors que ce ne serait pas le cas autrement, dans des villes comme Winnipeg, par exemple. Même s'il s'agit d'une ville importante, elle n'a pas connu vraiment une croissance significative ces cinq ou six dernières années. Presque tout le développement qui s'est fait dans le secteur de la fabrication à Winnipeg peut-être rattaché à la participation du MEER pendant cette période. Il y a eu récemment une augmentation d'emplois dans le secteur de la fabrication. Il y a trois ou quatre ans, il y a eu une perte nette de quelque 12,000 emplois à Winnipeg, étant donné la situation économique. Par conséquent, je crois que le programme y est important.

En Saskatchewan, l'économie est quelque peu différente. Sa structure est assez particulière. Dans de telles circonstances, il est important de la diversifier afin qu'on ne dépende pas uniquement des ressources naturelles, particulièrement l'agriculture et l'exploitation minière.

Dans une certaine mesure, c'est également vrai pour l'Alberta, dont le nord est désigné, grossièrement, parce que les structures économiques des collectivités n'y sont pas très diversifiées. Les activités qui y ont été effectuées au titre de la Loi sur les subventions au développement régional ont été relativement modestes, mais nous estimons qu'elles ont constitué un facteur important, surtout dans le domaine de l'exploitation forestière, par exemple, en ce qui a trait aux scieries.

On peut faire la même observation au sujet de la Colombie-Britannique.

Dans les Territoires, les programmes relevant de la Loi sur les subventions au développement régional n'ont pas été très actifs. Je crois que deux ou trois projets ont été réalisés à Yellowknife. Toutefois, encore une fois, il s'agit de mesures qui n'auraient pas été prises autrement; par conséquent, même si elles sont modestes, elles ont des répercussions significatives. Il ne s'agit toutefois pas d'une des grandes composantes de nos activités dans l'Ouest.

M. Tobin: Une dernière question. Ces derniers mois, le gouvernement fédéral a annoncé la création d'un Fonds de développement de l'Ouest, ce qui a entraîné beaucoup de discussions politiques au sujet de sa nature, etc. A ce sujet, j'aimerais savoir quel est le rôle du ministère de l'Expansion économique régionale dans l'administration de ce fonds dans l'Ouest. J'aimerais aussi savoir dans quelle mesure il intervient pour décider des dépenses à consacrer et dans quelle infrastructure. Le ministère est-il satisfait de son action?

[Text]

An hon. Member: That is a political question.

Mr. Greenaway: It is a good question.

Mr. Collinson: Since it is a political question, maybe we should ask the Parliamentary Secretary.

Mr. Tobin: I am just asking what kind of role DREE would play. I am a big proponent of DREE and I would hate to see them—

Mr. MacLellan: It is interdepartmental. Various departments are involved at the present time, and the final structure is still to be determined, because it is still being discussed within the Cabinet committee and we have not received a final determination of who will playing what particular role.

Mr. Collinson: Mr. Chairman, I could add that we have been rather heavily involved in an analytical way in doing background material and analysis for ministers on the topic. But beyond that I am really not in a position to comment.

The Chairman: Mr. MacNaught.

Mr. John MacNaught (Senior Assistant Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Tobin, one brief additional response to your question about designation. Mr. MacLellan would understand—without consultation with him—that the department would assure you that your perceptive question on designation and the deployment of departmental funds in, say, the region developed under the authority of the Regional Development Incentives Act is under very careful review. M. De Bané has that very much in his mind in intensive reviews now under way within the department and within the government on the very question you have raised.

Mr. Tobin: Delighted to hear it, sir. I will be interested to learn the results.

The Chairman: If you look, gentlemen—I believe it was two or three meetings ago—at a question asked by Mr. Hargrave, I believe the minister did answer part of that question when he spoke about the Western Development Fund, saying that it was interdepartmental, and within a month or so he expected to have more details on how it would function.

The next questioner is Mr. Towers, followed by Mr. Elzinga.

Mr. Towers: Thank you, Mr. Chairman.

It is my understanding that the original agreement between DREE and the Province of Alberta has expired. I am not sure whether Mr. Collinson or Mr. Lennie would like to answer this question, but I would like to be brought up to date on what the position is at the present time. Also, at the same time, what about the applications that were made prior to the expiration of the date but were not yet processed?

Mr. Collinson: Mr. Chairman, Mr. Lennie may want to comment in more detail, but the agreement to which I believe

[Translation]

Une voix: Il s'agit-là d'une question politique.

M. Greenaway: C'est une bonne question.

M. Collinson: Étant donné qu'il s'agit d'une question politique, peut-être faudrait-il la poser au secrétaire parlementaire.

M. Tobin: Je ne fais que demander quel sera le rôle joué par le ministère de l'Expansion économique régionale. Pour ma part, j'appuie fermement l'intervention de ce ministère; je n'aimerais donc pas du tout assister à . . .

M. MacLellan: Il s'agit d'une action interministérielle. Divers ministères participent au projet à l'heure actuelle, et la structure définitive n'est pas encore adoptée parce qu'elle fait encore l'objet de discussions au Cabinet et qu'on ne nous a pas encore dit quel ministère intervient dans tel domaine.

M. Collinson: Monsieur le président, j'ajoute que nous avons travaillé très fort pour effectuer des analyses et obtenir des renseignements généraux, pour le compte des ministres, sur le sujet en question. Cependant, je ne suis vraiment pas en mesure de faire d'autres observations.

Le président: Monsieur MacNaught.

M. John MacNaught (sous-ministre adjoint principal, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur Tobin, une dernière réponse au sujet de la désignation. M. MacLellan semble penser que le ministère réexamine attentivement la question perspicace que vous avez posée, c'est-à-dire celle de la désignation et de l'affectation des fonds ministériels dans la région mise en valeur en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional. Or, M. De Bané tient bien compte de cela dans le cadre des réexamens en cours, à l'heure actuelle, au ministère et au gouvernement et qui portent sur le sujet même que vous avez évoqué.

M. Tobin: J'en suis enchanté, monsieur MacNaught. J'aimerais bien être mis au courant des résultats.

Le président: Messieurs, il y a deux ou trois réunions de cela, en réponse à une question posée par M. Hargrave, je crois que le ministre a dit au sujet du Fonds de développement de l'Ouest qu'il serait interministériel, et que d'ici un mois ou deux, il aurait davantage de détails sur son fonctionnement.

Le prochain sur la liste est M. Towers, qui sera suivi par M. Elzinga.

M. Towers: Merci, monsieur le président.

A ma connaissance, la première entente intervenue entre le ministère de l'Expansion économique régionale et la province de l'Alberta est échue. J'ignore si M. Collinson ou M. Lennie aimeront répondre à cette question, mais j'aimerais savoir où on en est à l'heure actuelle. J'aimerais aussi savoir ce qui est arrivé aux demandes soumises avant l'échéance mais qu'on n'a pas eu le temps d'étudier.

M. Collinson: Monsieur le président, M. Lennie voudra peut-être donner davantage de détails, mais je crois que l'en-

[Texte]

you are referring is the Nutritive Processing Agreement which terminated at the end of March. The final date for application was the end of January this year and, at present, those applications are still in hand. There have been rather intensive discussions with the Province of Alberta in recent months regarding means of handling those and means of looking at some way of continuing the parts of that program that were deemed to be quite useful.

Mr. Lennie may want to comment further.

The Chairman: Mr. Lennie.

Mr. D.A. Lennie (Director General, Edmonton, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, just a brief comment with respect to the applications that are now on hand. The applicants were advised that the agreement was about to expire but we, as Mr. Collinson has said, have been in negotiation with the province and we expect to be able to deal with those applications that are supportive fully so that a decision can be made before the end of June.

Mr. Towers: Mr. Chairman, would it be fair to assume, then, that the decision will be positive and that these applications can be included and processed?

Mr. Collinson: I think, Mr. Chairman, that without its intending to be, it is rather a loaded question. I really cannot answer. It depends on decisions of ministers of two governments.

Mr. Towers: With regard to applications that have been made some time ago, and with regard to greenhouses: with assistance given for the drilling of wells, do greenhouses qualify as a part of the agriculture component?

Mr. Collinson: For assistance on wells?

Mr. Towers: One well.

Mr. Collinson: If the person applying is a bona fide farmer, whether he has a greenhouse or not is irrelevant.

Mr. Towers: If it is someone living in a city that has a greenhouse, that would be a different matter. But this is a rural area where the total income is from the produce from the greenhouse. Would that person qualify for a grant for a water well?

Mr. Collinson: I do not know: I would have to check with PFRA. We have a definition of a bona fide farmer and if it is someone who has a very small land holding and who is in the greenhouse business, I suspect that they might not qualify, but I will look into that for you.

Mr. Towers: I would appreciate that very much. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Towers.

Mr. Elzinga.

Mr. Elzinga: Thank you, Mr. Chairman.

[Traduction]

tente à laquelle vous vous reportez, soit le *Nutritive Processing Agreement Entente en matière de traitement à des fins alimentaires* est échue depuis fin mars. La date finale à laquelle on pouvait soumettre une demande était fin janvier, et les demandes alors présentées sont encore entre nos mains. Ces derniers mois, des discussions assez intensives sont intervenues avec la province de l'Alberta au sujet de ce qu'il faut faire de ces demandes et de la possibilité de poursuivre certains aspects du programme estimés fort utiles.

M. Lennie voudra peut-être ajouter autre chose.

Le président: Monsieur Lennie.

M. D.A. Lennie (directeur général, Edmonton, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, une brève remarque au sujet des demandes qui nous ont été soumises. Les requérants ont été avisés de l'échéance éminente de l'entente mais, comme M. Collinson l'a mentionné, nous avons négocié avec la province et nous pensons pouvoir étudier les demandes qui ont été entièrement financées, de sorte qu'une décision pourra être rendue avant la fin de juin.

M. Towers: Monsieur le président, est-il juste alors d'affirmer que la décision sera favorable et que l'on peut intégrer ces demandes et les traiter comme les autres?

Mr. Collinson: Monsieur le président, même si elle ne cherchait pas à l'être, cette question est plutôt tendancieuse. Je ne suis vraiment pas en mesure d'y répondre. Cela dépend des décisions prises par des ministres de deux gouvernements.

M. Towers: Pour ce qui est de demandes présentées il y a déjà quelque temps et ayant trait à des serres, j'aimerais savoir la chose suivante: étant donné l'aide accordée aux travaux de forage d'un puits, les serres peuvent-elles être considérées comme faisant partie du domaine agricole?

Mr. Collinson: Ce qui est de l'aide accordée au forage de puits?

Mr. Towers: D'un puits.

Mr. Collinson: Si le requérant est un agriculteur authentique, peu importe qu'il ait une serre ou non.

Mr. Towers: Dans le cas de quelqu'un habitant en ville et ayant une serre, c'est différent. Toutefois, en l'occurrence il s'agit de quelqu'un habitant dans une région rurale et dont le revenu provient entièrement des produits de la serre. Dans un tel cas, cette personne peut-elle obtenir une subvention pour le forage d'un puits d'eau?

Mr. Collinson: Je l'ignore, il faudra que je vérifie auprès de l'ARAP. Nous disposons d'une définition d'un agriculteur authentique et, compte tenu de cela, quelqu'un ne possédant qu'une très petite terre et qui a des serres à des fins commerciales ne peut probablement pas bénéficier de l'aide. Je vais toutefois vérifier à votre intention.

Mr. Towers: Je vous en serais très reconnaissant. Merci.

Le président: Merci, monsieur Towers.

Monsieur Elzinga.

Mr. Elzinga: Merci, monsieur le président.

[Text]

Just to follow up on Mr. Tower's questioning, it is my understanding that the province of Alberta has asked for a three-month extension on the present agreement—and I stand to be corrected as to whether I am right or not in regard to the Nutritive Processing Agreement—and there are a number of applications, from individuals who have submitted applications for funding, on the minister's desk. They have been signed by the provincial authorities and have received approval but the delay is at the federal level. Could you respond to that, as to whether that is correct or what the situation is? Or is it at the political level so that you cannot respond here?

Mr. Collinson: In the Nutritive Processing Agreement, the process of handling applications is such that the larger cases require the decision of ministers, both ministers, and it is also part of the agreement that until ministers have decided together, there is no publicity on the status of the case; and in cases where there may be some indication that one minister or the other may be supportive, until both have agreed, there is not a decision. That is really about all I can say.

Mr. Elzinga: What about all these three-month extensions that I am under the impression Alberta has asked for, as far as the Nutritive Processing Agreement is concerned? Is that factual, or is that not the case? Or can that not be disclosed?

Mr. Lennie: It is factual, and, as a matter of fact, DREE asked Alberta to enter into a three-months extension. It is simply a question now of the ministers agreeing on the wording of it, I think. Alberta has responded favourably to a DREE request to extend it for 90 days.

Mr. Elzinga: Oh, great. Thank you very much.

I have got just a few questions, too, with regard to the designated area in northern Alberta, and I gather that would fall under RDIA.

• 1155

Mr. Collinson: Yes.

Mr. Elzinga: I appreciate your comments about there being an extensive study as to what areas should be included in that. I received a note to that extent from the minister at the time but I also have constituents from northern Alberta who had correspondence from Mr. Olson that states something to the contrary. Perhaps I should not say it is something to the contrary; it just states that there will be no decisions until 1984-85. Is that true, too, that these designated areas will not be altered until that period of time? Or what timeframe are we looking at?

The Chairman: Mr. MacNaught.

Mr. MacNaught: Mr. Chairman, thank you.

Mr. Elzinga, I understand your reference to 1984-85, and that is the expiration of the existing authority. I refer back

[Translation]

Pour revenir au sujet abordé par M. Towers, à ma connaissance, l'Alberta a demandé un prolongation de trois mois de l'entente actuelle. On me corrigera si je faisais erreur pour ce qui est du *Nutritive Processing Agreement* (Entente relative au traitement à des fins alimentaires). Le ministre a donc devant lui un certain nombre de demandes de la part de particuliers. Ces documents ont été signés par les autorités provinciales et ont reçu leur aval, mais c'est au niveau fédéral que les choses retardent. Pouvez-vous m'indiquer si telle est la situation ou me dire ce qu'elle est, ou encore que vous ne pouvez y répondre étant donné que le dossier se trouve à un niveau politique?

M. Collinson: Dans le cas du *Nutritive Processing Agreement* (Entente relative au traitement à des fins alimentaires), les dossiers les plus importants doivent être soumis à la décision des ministres des deux niveaux, conformément à la procédure. L'entente veut également qu'aucune publicité ne soit faite sur l'évolution du dossier avant que cette décision n'ait été prise. En outre, aucune décision n'est prise lorsqu'un seul ministre appuie la demande, car il faut l'accord des deux. C'est vraiment tout ce que je puis dire là-dessus.

Mr. Elzinga: Et toutes ces prolongations de trois mois que j'ai l'impression que l'Alberta a demandées, en ce qui a trait du *Nutritive Processing Agreement* (Entente relative au traitement à des fins alimentaires), qu'est-ce qu'il en est? Est-ce vrai ou non? A-t-on le droit d'en parler ou non?

Mr. Lennie: C'est vrai et, d'ailleurs, le ministère de l'Expansion économique régionale a demandé à l'Alberta de signer une prolongation de trois mois. Les ministres n'ont plus qu'à s'entendre sur le libellé, je crois, car l'Alberta est d'accord pour prolonger l'entente de 90 jours, comme le lui demandait le ministère.

Mr. Elzinga: Très bien; tant mieux. Merci beaucoup.

Maintenant, j'ai quelques questions à poser au sujet de la région désignée dans le nord de l'Alberta, et qui, je suppose, relève donc de la Loi sur les subventions au développement régional.

Mr. Collinson: Oui.

Mr. Elzinga: Je comprends vos remarques concernant l'étude approfondie portant sur les régions désignées. J'ai reçu un mot du ministre à ce moment-là, mais j'ai des administrés dans le nord de l'Alberta qui ont écrit à M. Olson, lequel leur a répondu le contraire. Je ne devrais peut-être pas dire le contraire. M. Olson a répondu qu'il n'y aurait pas de décision avant 1984-1985. Est-ce vrai? Les régions désignées ne seront pas modifiées d'ici là, n'est-ce pas? Quel est le calendrier à cet égard?

Le président: Monsieur MacNaught.

Mr. MacNaught: Monsieur le président, merci.

Monsieur Elzinga, cette date de 1984-1985 correspond à l'expiration de l'entente actuelle. Je reviens à ce que j'ai

[Texte]

again to my comment to an intervention by the member from Newfoundland with regard to RDIA and its application. Even broader than that, DREE and the Government of Canada are having a very careful look at the future directions of regional development policy and it is in that context that I responded to the member from Newfoundland.

So there are two aspects to your question. The expiration date does not preclude some judgments with regard to the application of the authority under the Regional Development Incentives Act in the intervening period.

Mr. Elzinga: Coming back to my question, then, can we expect any changes prior to the expiration date or not?

Mr. MacNaught: Mr. Chairman, Mr. Elzinga, that is a political matter and one that the ministers will determine in the ensuing months.

Mr. Elzinga: The minister indicated in his first appearance before the committee, in February, I believe, or March, that a new proposition would come up before Cabinet, which will be submitted probably early in September or October, to change the whole structure, apparently, and the new orientation of the ministry. So if you want to look back at that particular speech, you will get an idea of where the minister wants the ministry to go.

Mr. MacLellan, did So okay, you have another comment?

Mr. MacLellan: I just want to say that there really are not, at the present time, in all fairness and all honesty, any time limits given, but the question of the designated areas is something that the minister has received a lot of comments about and I think he has stated that, in view of the interest, not only in western Canada, but in central Canada, Atlantic Canada, he will re-examine, but he has not given any timeframe to it. But he is aware of the problem; and I think that in the next few months, he will be able to give a more definitive timetable on it.

Mr. Elzinga: I thank you both very much for your comments. I guess I always have the difficulty at committee meetings like this of deciding whether one should just pick up the telephone and get the information or ask at the committee.

Since we are at the committee, maybe I could just put a plug in the official's ear for special consideration for the municipal district of Thornhill in the great constituency of Pembina. When you are looking at these areas, if it could be included, it would be greatly appreciated.

The Chairman: Thank you, Mr. Elzinga.

Mr. King.

Mr. King: Thank you, Mr. Chairman.

I come from the Okanagan Valley in British Columbia, which is a small area in Canada, but one which has probably seen the most concentrated use of ARDA funding and assistance, and maybe DREE funding assistance, in all of Canada. I am not sure of that statement but certainly ARDA has been a significant factor in agriculture and in improving community

[Traduction]

répondu au député de Terre-Neuve au sujet de la Loi sur les subventions au développement régional. Au-delà de cela, le MEER et le gouvernement du Canada étudient les orientations possibles de la politique d'expansion économique régionale, et c'est ce que je voulais expliquer au député de Terre-Neuve.

Votre question comporte deux volets: même s'il existe une date d'expiration, cela n'exclut pas que l'on pourrait revoir l'application des dispositions de la Loi sur les subventions au développement régional entre-temps.

M. Elzinga: Alors, je vous demande si on peut s'attendre à des modifications quelconques avant l'expiration?

M. MacNaught: Monsieur Elzinga, c'est une question politique et ce sont les ministres qui prendront la décision dans les mois à venir.

M. Elzinga: En février, le ministre a dit, quand il a comparu devant le Comité, et je pense que c'était plutôt en mars, qu'il ferait une autre proposition au Cabinet, vraisemblablement en septembre ou en octobre, pour modifier toute la structure et donner une autre orientation au ministère. Je vous conseille de vous reporter à sa déclaration pour savoir où le ministre veut mener le ministère.

Monsieur MacLellan, avez-vous d'autres remarques à faire?

Mr. MacLellan: Je tiens à souligner que pour l'instant, en toute honnêteté, on n'a pas imposé de limite de temps et le ministre a reçu beaucoup de commentaires sur toute cette question des régions désignées et il a dit qu'étant donné l'intérêt suscité, non seulement dans l'ouest, mais dans le centre et dans l'est du pays, il réétudierait la question. Cependant, il n'a pas précisé de date limite. Il est donc conscient du problème, et je pense que d'ici quelques mois il sera en mesure de présenter un calendrier définitif.

Mr. Elzinga: Je vous remercie tous deux de ces remarques. Chaque fois que je pose des questions au Comité, je me demande si c'est bien l'endroit pour le faire et si je ne devrais pas plutôt téléphoner directement pour obtenir les renseignements que je souhaite.

Puisque nous sommes réunis ici au Comité, puis-je me permettre de dire un bon mot pour le district municipal de Thornhill dans l'illustre circonscription de Pembina. Si ce secteur pouvait être inscrit comme région désignée, je vous en serais très reconnaissant.

Le président: Merci, monsieur Elzinga.

Monsieur King.

M. King: Merci, monsieur le président.

Je suis de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, qui est une petite région mais qui a peut-être fait l'utilisation la plus intensive de l'aide et du financement accordés en vertu de l'ARDA et par le MEER. Peut-être que j'exagère un peu, mais l'ARDA a certainement été un facteur déterminant dans l'agriculture de la vallée et ce programme a permis une

[Text]

life in the Okanagan Valley. I was involved in the first ARDA project that came to British Columbia, the first B.C. project, which was completing irrigation in Kaleden, the small community in which I live.

• 1200

I think that every irrigation district within a 100-mile radius of where I live, and there would be dozens of them, have upgraded, renewed, redesigned, or increased their capacity through ARDA assistance. So I want to encourage you to maintain this type of positive program which has been of great value to the farmers in the area.

We face now in the Okanagan the prospect of water shortages. We traditionally viewed the lakes as an unlimited resource, but we are reaching their capacity, so very likely we are going to require that more attention be given to water conservation methods in the Okanagan. We are faced with an increasing population due to its ideal climate, scenery, and the beautiful people who are there already. Anyway that is a little build up for continued support of what you have been doing.

You mentioned, Mr. Collinson, that you were distributing a speech which you delivered in Winnipeg and which we would find interesting, and I did. I would like to ask you to comment on page 8. It seems to me that we are getting into a dangerous area in the first two paragraphs there. In this there appears to be a political statement out of character with your position, and it seems to interject an ideological context to your remarks. I refer to the statement that:

...the National Energy Policy, often blamed in the west for the current slowdown, is perhaps more appropriately viewed in the context of an economic restructuring and adjustment to better allow Canadians to take full advantage of the forthcoming energy investments.

Thus, although provincial government reaction has been severe, ... in reality, it should be seen as a short term deferral.

We had yesterday some representatives of an oil-rig servicing company on the Hill and they would take issue with the remarks. They are very alarmed, and cited statistics as to what is going on in that area would seem to refute this type of statement.

But I suppose that my apprehension is that, here, we have a national financial assistance program that gives opportunity to an ideological expression simply through its distribution of limited funds. And I would like you to reassure me that there is no such intent on the part of officials or under the program.

Mr. Collinson: I must say, I thought long and hard about how to word those two paragraphs. The purpose was to give an overview of the economic circumstances in western Canada. And while it was tempting to leave out reference to such things as the National Energy Policy which are very current. In terms of political debate, you cannot really talk about the economy of western Canada without recognizing the fact that it exists,

[Translation]

amélioration nette de la vie de la collectivité locale. J'ai participé au premier projet ARDA qui a été réalisé en Colombie-Britannique et qui consistait à installer des systèmes d'irrigation à Kaleden, la petite localité où je vis.

Je pense que, dans un rayon de 100 milles autour de ma localité, tous les systèmes d'irrigation, et il y en a des douzaines, ont été renouvelés ou complètement reconçus grâce au programme ARDA. J'aimerais donc vous encourager à préserver ce programme qui a beaucoup aidé les agriculteurs de cette région.

Dans l'Okanagan, nous risquons actuellement de faire face à des pénuries d'eau. Nous avons toujours considéré les lacs comme une ressource illimitée, mais il semble maintenant que nous l'ayons épuisée et il faudra sans doute accorder plus d'attention à la conservation de l'eau dans cette région, d'autant plus que son climat idéal, son charme pittoresque et son mode de vie séduisant y attire de plus en plus de gens. Ce que vous faites, donc, est très important, et vous devriez poursuivre vos efforts.

Monsieur Collinson, vous nous avez fait distribuer le texte d'un discours que vous avez prononcé à Winnipeg et qui, selon vous, pourrait nous intéresser. Cela a été mon cas. J'aimerais en parler plus en détail, notamment de la page 8. J'ai l'impression que, dans les deux premiers paragraphes, on avance sur un terrain très glissant. En effet, la déclaration politique qui y figure semble tout à fait déplacée par rapport à la position que vous occupez, et je me permets de vous la citer:

...la politique énergétique nationale, à laquelle l'ouest reproche souvent le ralentissement économique actuel, devrait être replacée dans le contexte d'une restructuration et d'un ajustement économiques destinées à mieux faire profiter les Canadiens des investissements qui seront réalisés dans le domaine de l'énergie.

Ainsi, bien que la réaction du gouvernement provincial ait été sévère, cela signifie, en réalité, que les choses ne sont remises qu'à un peu plus tard.

Hier, nous avons entendu les représentants d'une société d'entretien de derricks, et je suis sûr qu'ils désapprouveraient ce genre de remarque. Ils se sont montrés en effet très inquiets de la situation actuelle et nous ont cité des statistiques prouvant que ce genre de déclaration n'est absolument pas fondée.

Ce que je crains, en fait, c'est que ce programme d'aide financière ne favorise une certaine idéologie en vertu de la simple répartition de ses fonds limités. J'aimerais donc que vous me rassuriez en me disant que là n'est pas l'intention des responsables de ce programme.

M. Collinson: Je dois vous avouer que j'ai longuement réfléchi sur la façon de rédiger ces deux paragraphes. Je voulais donner un aperçu de la conjoncture économique de l'ouest du Canada. D'une part, il était tentant de ne pas parler de certaines choses comme la politique énergétique nationale mais, d'autre part, dans une discussion politique, vous ne pouvez pas réellement parler de l'économie de l'ouest du

[Texte]

and that there is some debate about it, but I think if you look further into the paper, you will see that it does refer to the fact that there is tremendous potential in western Canada and that at the present time, although there is a rather active debate going on, somehow or other these kinds of things are going to develop. At the moment maybe none of us know exactly how they are going to come about in detail, but certainly there will be major investments in the energy field, in the transportation field, and so on. So I did not think it was fair, as an analyst, to ignore a rather important item like that. I assure you it was not an attempt to make a political comment, but rather to handle what I thought was a pretty sensitive issue which it would be inappropriate to leave out.

• 1205

Mr. King: Well, I probably agree that it would be inappropriate to leave it out. But I think there is an inferred criticism of provincial government reaction, which you describe as severe, and I would think something in that description is not inappropriate. But then to go on and minimize this in the statement seems in fact to make it a political statement.

Mr. MacLellan: If I could just say something, Mr. King—I see your point, and I can assure you that it is certainly not the policy of Regional Economic Expansion to make comments on the policy of Energy, Mines and Resources. Unfortunately, sometimes when dealing with an overview of an area you come in contact with policies of other departments, and Mr. Collinson has struggled—and I can see where he would, too—with this problem. In saying how are we going to approach this, DREE being a fellow department of Energy, Mines and Resources in the federal government, I think in the interest of dealing with this question, you are faced with one position or the other: either taking the position that the federal government is espousing or going against it. A third one is leaving it out altogether, but that would create a gap, I think, in what he wanted to try to create.

I can assure you that it is not policy, nor are we in any way trying to comment on energy matters, but just to deal with policies within our own framework as they relate and as they come in contact with the policies of other departments.

Mr. King: I am sure that is the case. I think I would have preferred a different wording, and that is probably what I am saying.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. King.

I would like to remind members of the committee that in the next two meetings we will have the pleasure of having with us the Cape Breton Development Corporation. Mr. Steve Rankin, with other officials, will be here. That will be next Tuesday at 8:00, and next Wednesday at 3:30, I believe.

Any more comments or questions?

[Traduction]

Canada sans reconnaître l'existence de cette politique, même si elle est controversée. Plus loin, dans mon discours, je parle du potentiel énorme de l'Ouest qui sera certainement exploité un jour ou l'autre, malgré la polémique actuelle. Pour le moment, nous ne savons pas encore exactement comment cela se passera, mais il est évident que des investissements importants seront réalisés dans le domaine de l'énergie, dans celui des transports, etc. J'ai donc estimé que, par souci d'équité, mon analyse ne devait pas ignorer un facteur aussi important que celui-là. Je peux vous assurer que je n'avais pas du tout l'intention de donner une connotation politique à mes remarques, mais que je voulais plutôt mentionner une politique très controversée, certes, mais qui ne devait pas être ignorée pour autant.

M. King: Bien sûr, on ne devrait pas l'ignorer pour autant. Toutefois, j'ai l'impression que vous désapprouvez implicitement la réaction du gouvernement provincial, que vous qualifiez de sévère, adjetif qui, à mon avis, est inapproprié dans ce contexte. De plus, vous essayez de la minimiser ce qui, à mon avis, revient à une déclaration politique.

M. MacLellan: Permettez-moi d'intervenir, monsieur King. Je comprends ce que vous voulez dire, mais je peux vous assurer que le ministère de l'Expansion économique régionale ne s'occupe absolument pas de faire des commentaires sur la politique du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Malheureusement, lorsque vous voulez donner un aperçu de la conjoncture économique d'une région, vous êtes bien obligé, parfois, de tenir compte des politiques des autres ministères. M. Collinson a essayé de surmonter ce problème en essayant de vous expliquer comment nous avions l'intention de procéder. Le MEER étant l'un des pairs du ministère de l'Énergie, au sein du gouvernement fédéral, la question qui se pose est la suivante: soit vous adoptez la position du gouvernement fédéral, soit vous la rejetez. Une troisième solution consiste à ignorer le tout, mais l'analyse aurait alors comporté une lacune, ce qui aurait été regrettable.

Je peux donc vous assurer que nous n'avions nullement l'intention de juger la politique énergétique, mais simplement d'en parler dans le contexte des activités du MEER qui doivent tenir compte des politiques des autres ministères.

M. King: J'en suis convaincu. J'aurais sans doute préféré un libellé différent, et c'est ce que je voulais dire.

Merci.

Le président: Merci, monsieur King.

J'aimerais rappeler aux membres du Comité qu'au cours des deux prochaines séances nous aurons le plaisir d'accueillir les représentants de la Société de développement du Cap-Breton. En effet, M. Steve Rankin comparaîtra avec plusieurs collègues. Ces séances auront lieu mardi prochain, à 20h00, et le mercredi suivant, à 15h30.

Avez-vous d'autres questions?

[Text]

Mr. Greenaway: I would not mind asking a few about Special ARDA. I do a fair bit of work with Indian bands, and I am not quite clear how that works. It looks as if there is about \$11 million this year in Special ARDA, roughly. Is that divided up equally among the four western provinces? How would you go about distributing that? Would you take a per capita provincial figure for native people?

The Chairman: Mr. Collinson.

Mr. Collinson: There are Special ARDA agreements between DREE and Manitoba, Saskatchewan, British Columbia, Yukon, and the Northwest Territories. Alberta has chosen not to enter into such an agreement, although at the present time discussions are going on rather intensively, related to some form of joint programming which would focus on disadvantaged people, particularly native people.

The way the funding works, there is no particular limit or maximum amount in the agreements. The funding occurs depending on the kinds of applications which come in. If they are approved—let me take an example of a commercial application for, let us say, a store. An application would be made to the department. It would be evaluated. The evaluation and the proposal would then be taken to a committee which consists of DREE, Employment and Immigration, and Indian Affairs, from the federal side, and normally two or three representatives from the provincial government, and they are outnumbered by representatives of the native organizations in northern communities. That committee, then, looks at the application and the evaluation and makes a recommendation to the department as to whether or not it should be supported and to what extent. To date, the record over some eight years' experience with special ARDA is that we have yet to go against the recommendation of the committee in terms of what we do. After it is approved an offer goes out on the basis of what is approved, and if it is accepted and the project goes ahead then payment is made. We keep in contact with that project for up to three years before a final payment is made.

• 1210

So the allocation between provinces is the result of the combination of all of these applications that are approved and when the demand on cash flow occurred. In the past fiscal year the rough figures would be: about \$2.4 million for Manitoba; about \$5 million, I believe, for Saskatchewan; a little under \$5 million, about \$4.7 million, for British Columbia; and something in the order of \$1 million for Yukon and N.W.T. So it varies a bit, but I could see it continuing in the coming year at around that same level. It is really on the basis of the applications, the worthwhile projects that come forward. We have not had to cut back on project approval because of a shortage of funds, we have been able to manage to support those ones that were viable.

Mr. Greenaway: It is a very important funding for the Indian people because the Department of Indian Affairs eco-

[Translation]

M. Greenaway: J'aimerais en poser quelques-unes au sujet du programme spécial ARDA. J'ai beaucoup de contacts avec des bandes indiennes et je ne sais pas exactement comment ce programme fonctionne. J'ai l'impression que le budget de cette année est d'environ 11 millions de dollars. Est-il réparti également entre les quatre provinces de l'Ouest? Comment est-il réparti? Tenez-vous compte du nombre d'autochtones dans chaque province?

Le président: Monsieur Collinson.

M. Collinson: Le MEER a conclu des ententes spéciales ARDA avec le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. L'Alberta a préféré ne pas participer à ces accords, bien que des discussions intensives se poursuivent en vue de programmes conjoints qui mettraient l'accent sur les groupes défavorisés, notamment les autochtones.

Sur le plan financier, aucun plafond n'a été fixé dans le cadre de ces accords. Les fonds sont distribués en fonction du nombre de demandes. Cette demande est évaluée par le ministère et elle est ensuite soumise à un comité composé, au niveau fédéral, de représentants du MEER, de l'Emploi et de l'Immigration et des Affaires indiennes. Ce comité compte également des représentants du gouvernement provincial, lesquels sont en majorité des représentants d'organismes autochtones de localités du Nord. Ce comité étudie donc la demande et l'évaluation qui en a été faite, pour ensuite recommander au ministère de l'approuver ou non. Jusqu'à présent, c'est-à-dire depuis huit ans environ, nous n'avons jamais été à l'encontre de la recommandation de ce comité dans le cadre du programme spécial ARDA. Une fois la demande approuvée, une offre est faite en conséquence et, si celle-ci est acceptée et que le projet est réalisé, le paiement est effectué. Nous maintenons des contacts avec les responsables de ce projet pendant un maximum de trois ans avant le dernier versement.

La répartition de ces fonds entre les provinces dépend donc du nombre total de demandes approuvées et de l'importance des sommes demandées. Au cours du dernier exercice financier, nous avons donné environ 2.4 millions de dollars au Manitoba, environ 5 millions de dollars à la Saskatchewan, environ 4.7 millions de dollars à la Colombie-Britannique et approximativement 1 million de dollars au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Cela varie donc un peu, mais j'ai l'impression que les niveaux seront à peu près les mêmes pour l'année qui vient. Cette répartition se fait donc en fonction du nombre de demandes et de projets intéressants qui nous sont soumis. Nous n'avons pas été obligés d'approuver moins de projets en raison d'une insuffisance de fonds. Jusqu'à présent, nous avons réussi à financer ceux qui étaient viables.

M. Greenaway: C'est une source de financement très importante pour les Indiens étant donné que le Fonds de dévelop-

[Texte]

nomic development funding seems to have pretty well dried up. It is very difficult to get funding from that body.

One other brief question: the DREE line—it is called the DREE line in our province—I think just cuts below 100 Mile House. How did you arrive at that? I always think of Clinton, in my riding, as a really poor community, they just do not having anything going for them there. I wonder why it could not go just a little bit farther south. How does that work?

Mr. Dodson: I have to answer the question, Dr. Greenaway, from the perspective of looking back on something that I have only read about. My understanding is that the boundaries were chosen to be consistent with the regional district boundaries. It was a matter, therefore, of the economic circumstances of the regional districts in total. So in making the decision they would not have looked at specific communities within the regional districts but just at the comparison between regional districts. The line you refer to, which passes near 100 Mile House, would have demarcated the circumstances at that time.

Mr. Greenaway: But now we have a situation where 100 Mile, I think, is quite a well-to-do community, whereas Clinton is really quite badly off. It does not seem fair, and it does not seem fair to the people who live in Clinton, either. They just cannot understand it and I cannot understand it. Can we not just take the pencil?—I mean, to heck with the regional district.

Mr. Collinson: If I might just comment, Mr. Chairman. There are always problems when you draw a boundary, no matter where you put it the person just outside is concerned. The line ended up where it was, despite some imperfections that always occur in drawing boundaries, as a result of analysis and circumstances and where other jurisdictional boundaries were that could easily be referred to. So every time you draw a line there are some problems, but on balance, it was felt that that was as fair as it could be under the circumstances.

Mr. Greenaway: Can a member of Parliament bend the line? What do you suggest? Letters? Petitions?

The Chairman: That particular member should look forward for the new DREE policy that will be presented in the House, probably in the fall, and comments at that time would probably help in establishing the new direction for DREE lines.

Mr. Greenaway: I could have some input at that time?

Mr. MacLellan: Yes. Dr. Greenaway, I think in this particular case the minister would welcome the input.

Mr. Greenaway: Great.

Mr. MacLellan: Yes. As I mentioned earlier to Mr. Elzinga, he has received overtures from other members and I think it would be unfortunate if you did not have your input as well, because this is something that is going to have to be looked at

[Traduction]

ment économique du ministère des Affaires indiennes semble pratiquement épuisé. Il est très difficile d'obtenir quoi que ce soit de cet organisme.

Une autre question très brève: la limite du MEER, c'est ainsi qu'on l'appelle dans notre province, a été tracée juste au-dessous de 100 Mile House. Pour quelles raisons? J'ai toujours cru que Clinton, dans ma circonscription, était une localité très pauvre, car elle n'a pratiquement aucune ressource. J'aimerais donc savoir pourquoi cette limite n'aurait pas pu être tracée un peu plus au sud.

M. Dodson: Je ne peux vous répondre, monsieur Greenaway, qu'en me basant sur un texte que j'ai lu. Si j'ai bien compris, ces limites ont été tracées conformément à celles du district régional. Elles tiennent donc compte de la conjoncture économique de l'ensemble du district régional. En traçant ces limites, ils n'ont donc pas tenu compte de localités particulières au sein des districts régionaux, mais ils ont plutôt fait une comparaison entre les différents districts régionaux. La limite dont Vous parlez, et qui passe au sud de 100 Mile House a été tracée en fonction des circonstances telles qu'elles ont été déterminées à ce moment-là.

Mr. Greenaway: Pourtant, 100 Mile House est aujourd'hui une localité fort prospère, tandis que Clinton est vraiment défavorisée. A mon avis, ce n'est pas juste, et c'est aussi ce que pensent les habitants de Clinton. Tout comme moi, ils ne comprennent pas pourquoi. N'est-il pas possible simplement de prendre un crayon et de tracer cette limite un peu plus au sud, tant pis pour le district régional.

M. Collinson: Permettez-moi d'intervenir, monsieur le président. Il y a toujours des problèmes lorsque vous tracez une limite car, de toute façon, celui qui se trouve en dehors de cette limite va se plaindre. La limite a été tracée là où elle est, malgré les problèmes que pose toujours ce genre de tracé, à la suite d'une analyse de la conjoncture et compte tenu des limites des autres juridictions. Chaque fois que vous tracez une limite de ce genre, il y a toujours des problèmes, mais permettez-moi de vous dire que, tout bien considéré, nous avons jugé que celle-ci était tout à fait équitable étant donné les circonstances.

Mr. Greenaway: Un député peut-il courber un peu cette limite? Que suggérez-vous: des lettres, des pétitions?

Le président: Le député devrait attendre la nouvelle politique du MEER qui sera présentée à la Chambre l'automne prochain; à ce moment-là, il pourra faire les commentaires qu'il juge bon de faire.

Mr. Greenaway: Aurais-je mon mot à dire à ce moment-là?

Mr. MacLellan: Oui. Je suis sûr que le ministre en sera ravi.

Mr. Greenaway: Parfait.

Mr. MacLellan: Bien. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure à M. Elzinga, d'autres députés ont fait des démarches auprès du ministre, et vous devriez tout simplement en faire autant, car c'est un problème qu'il nous faudra étudier tôt ou tard.

[Text]

eventually. As I say, there is no timetable for it, but I think it would be important that you make your overtures.

Mr. Greenaway: Thank you.

The Chairman: Mr. Elzinga, you had another—

• 1215

Mr. Elzinga: I just had a question on herd maintenance, but I will contact you people after the meeting. That is fine.

The Chairman: Okay. Thank you, gentlemen, for your attendance.

The meeting is adjourned until next Tuesday at 8.00 p.m.

[Translation]

Comme je vous l'ai dit, aucun calendrier précis n'a été fixé, mais il importerait que vous fassiez des démarches.

M. Greenaway: Merci.

Le président: Monsieur Elzinga, vous aviez . . .

M. Elzinga: J'avais une question à poser à propos de la protection des troupeaux, mais je vous en parlerai après la séance. C'est parfait.

Le président: D'accord. Merci messieurs.

La séance est levée jusqu'à mardi prochain, 20 heures.

[Text]

eventually. As I say, there is no timeliness for it, but I think it would be important that you make your overviews.

Mr. Government: Thank you.

The Chairman: Mr. Blaikie, you had another...

Mr. Blaikie: I just have a question on herd insipience, but I will submit my position for the meeting. That is fine.

The Chairman: Okay. Thank you, gentlemen, for your assistance.

The meeting is adjourned until next Tuesday at 8:00 p.m.

[Translation]

Grâce à ce
mais il faut



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
l'imprimerie du gouvernement canadien.
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

La séance est adjournée jusqu'à mardi prochain, 20 heures.

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. John MacNaught, Senior Assistant Deputy Minister;
Mr. J.D. Collinson, Assistant Deputy Minister—West;
Mr. R.M. Dodson, Director General—Victoria;
Mr. D.A. Lennie, Director General—Edmonton.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. John MacNaught, principal sous-ministre adjoint;
M. J.D. Collinson, sous-ministre adjoint—Ouest;
M. R.M. Dodson, directeur général—Victoria;
M. D.A. Lennie, directeur général—Edmonton.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 25

Tuesday, May 19, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 25

Le mardi 19 mai 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Votes 25, 30 and 35—Cape Breton Development Corporation under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

WITNESSES:

(See back cover)

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: Crédits 25, 30 et 35—Société de développement du Cap-Breton sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Bachand	Cyr
Beauchamp-Niquet (Mrs.)	Darling
Bujold	Dingwall
Corbett	Hargrave
Côté (Mrs.)	

Howie	MacLellan
King	McCain
Lapointe (Beauce)	Murphy
Lonsdale	Riis—(20)
MacKay	

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Thursday, May 14, 1981:

Mr. Mackay replaced Mr. Towers;
Mr. Corbett replaced Mr. Elzinga;
Mr. McCain replaced Mr. Greenaway.

On Tuesday, May 19, 1981:

Mr. Dingwall replaced Mr. Baker (*Gander-Twillingate*).

Conformément à l'article 65 (4) b du Règlement

Le jeudi 14 mai 1981:

M. Mackay remplace M. Towers;
M. Corbett remplace M. Elzinga;
M. McCain remplace M. Greenaway.

Le mardi 19 mai 1981:

M. Dingwall remplace M. Baker (*Gander-Twillingate*).

From the Department of Regional Economic Expansion
Mr. John MacKnight, Senior Assistant Deputy Minister;
Mr. J.D. Colborne, Associate Deputy Minister—West;
Mr. J.W. Jackson, Director General—Victoria;
Mr. D.A. Lewis, Director General—Edmonton.

Du ministère de l'Expansion économique régionale.

M. John MacKnight, adjoint au sous-ministre adjoint;
M. J.D. Colborne, adjoint associé adjoint—Ouest;
M. R.M. Jackson, directeur général—Victoria;
M. D.A. Lewis, directeur général—Edmonton.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 19, 1981

(31)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 8:10 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bujold, Dingwall, Howie, MacLellan and Pelletier.

Appearing: Mr. Russell MacLellan, Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion.

Witnesses: From the Cape Breton Development Corporation: Mr. D.S. Rankin, President; Mr. J. Dodge, Vice-President, Industrial Operations Division; Mr. C. Turner, Vice-President, Human Resources; Mr. D. Shield, Vice-President, Coal Mining and Distribution.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17.*)

By unanimous consent, the Chairman called Votes 25, 30 and 35 relating to the Cape Breton Development Corporation under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION.

Mr. D. Steve Rankin made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 9:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

*Clerk of the Committee***PROCÈS-VERBAL**

LE MARDI 19 MAI 1981

(31)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 20h 10 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Bujold, Dingwall, Howie, MacLellan et Pelletier.

Comparaît: M. Russell MacLellan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoins: De la Société de développement du Cap Breton: M. D.S. Rankin, président; M. J. Dodge, vice-président, Division des opérations industrielles; M. C. Turner, vice-président, Ressources humaines; M. D. Shield, vice-président, mines de charbon et distribution.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no 17.*)

Du consentement unanime, le président met en délibération les crédits 25, 30 et 35—Société de développement du Cap Breton sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE.

M. D. Steve Rankin fait une déclaration préliminaire puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

A 21h 35, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Text]*

Tuesday, May 19, 1981

• 2010

Le président: A l'ordre! Nous poursuivons aujourd'hui l'étude des crédits du ministère.

Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue aux représentants de la Société de développement du Cap-Breton.

I will ask the parliamentary secretary to introduce the Cape Breton Development Corporation officials, but before I do so, I would like to remind the members of the committee that depending on the outcome of the meeting tonight, we may or may not have a meeting tomorrow. The next meeting will be on Tuesday, May 28—

—et ce jour-là, nous aurons les fonctionnaires du ministère, région du Québec.

I will call now upon the parliamentary secretary to introduce Mr. Rankin.

Mr. Russell MacLellan (Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion): Thank you very much, Mr. Chairman. It is a pleasure this evening to have as guests of the standing committee representatives of the Cape Breton Development Corporation. We have with us this evening Mr. Steve Rankin, President of the Cape Breton Development Corporation; and on his right, Mr. Doug Shield, Vice-President of Coal Mining & Distribution. Seated to my right along the wall is Mr. Carl Turner, Vice-President of Human Resources; Mr. John Dodge, Vice-President of Industrial Operations Division; and Mr. William Sneddon, Comptroller of the Coal Division of the Cape Breton Development Corporation.

• 2015

To begin with, I would ask Mr. Rankin to make a few opening remarks, and then, with the Chairman's consent, we would be available for questions.

Mr. Rankin.

Mr. D.S. Rankin (President, Cape Breton Development Corporation): Thank you, Mr. MacLellan.

Mr. Chairman, on behalf of myself and my colleagues, I appreciate very much the opportunity to appear before you this evening. We can assure you that we welcome your questions and will seek to answer them in the spirit in which they are asked.

We are very proud of the achievements of our corporation, both in coal mining and in industrial development. We have made, I believe, an indelible impression on the economy of the island. We are transforming a psychology of defeat into self-confidence. We are turning an island whose vision was always

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Translation]*

Le mardi 19 mai 1981

The Chairman: Order, please! Today, we are resuming our study of the departmental votes.

I would like, first of all, to welcome the representatives of the Cape Breton Development Corporation.

Je veux demander au secrétaire parlementaire de bien vouloir présenter les représentants de la *Cape Breton Development Corporation* (Société de développement du Cap Breton), mais auparavant, j'aimerais rappeler aux membres de notre comité que nous ne siégerons peut-être pas demain, cela dépendra de notre réunion de ce soir. La prochaine séance aura donc lieu le mardi 28 mai . . .

and on that day, we will be hearing the department officials for the Quebec region.

J'aimerais maintenant que le secrétaire parlementaire présente M. Rankin.

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Au nom de notre comité permanent, je suis heureux d'accueillir ce soir des représentants de la *Cape Breton Development Corporation* (Société de développement du Cap Breton). J'aimerais d'abord présenter M. Steve Rankin, président de la Société de développement du Cap Breton et à sa droite, M. Doug Shield, vice-président aux mines de charbon et à la distribution. À ma droite, le long du mur, se trouvent aussi M. Carl Turner, vice-président du personnel, M. John Dodge, vice-président de la division des opérations industrielles et M. William Sneddon, contrôleur de la division du charbon de la Société de développement du Cap Breton.

Je vais d'abord commencer par demander à M. Rankin de faire quelques remarques liminaires puis avec la permission du président, nous pourrons passer aux questions.

Monsieur Rankin.

M. D.S. Rankin (président, Société de développement du Cap Breton): Merci, monsieur MacLellan.

Monsieur le président, en mon nom et au nom de mes collègues, je vous suis reconnaissant de pouvoir témoigner devant vous ce soir. D'ailleurs, nous serons heureux de répondre à vos questions et ce faisant, nous nous efforcerons de respecter l'esprit dans lequel elles auront été posées.

Nous sommes extrêmement fiers des réalisations accomplies par notre société, à la fois dans le domaine de l'exploitation minière de la houille et dans celui de la mise en valeur industrielle. A mon avis, nous avons marqué l'économie de l'île de façon indélébile. Nous sommes en train de transformer une

[Texte]

on golden days of the past to one where the sights are set on the future.

You will know from your reading and your questioning that sometimes our performance has not matched our forecasts; sometimes our achievements have fallen short of our aspirations. I am afraid some of that will continue. When the time comes that we consistently achieve our goals, then the time has come when we are setting our goals too low.

Before we ask you, Mr. Chairman, to open this meeting to questions, may I thank you and the members of the standing committee for your support and interest. There is little doubt, I think, that we could not do what we have been doing without your support. There is no doubt at all that once the prosperity we seek for Cape Breton has been achieved, the credit will in large amount be due to legislators in Ottawa, and in particular the minister through whom we report to Parliament, the Honourable Pierre De Bané, his assistant Mr. MacLellan, and members for Cape Breton Island. You have remained constantly sensitive to the needs and aspirations of others, and we appreciate it.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, sir.

So far I have two questioners on my list, first Mr. Dingwall and then Mr. Howie.

Mr. Dingwall.

Mr. Dingwall: Thank you, Mr. Chairman. Through you to the witness, I welcome him once again to Ottawa before the Standing Committee on Regional Development. I have a number of concerns and comments I will perhaps make throughout the deliberations, but I wish to forewarn the witnesses that my comments or suggestions and questioning are of a constructive nature and not of a disputatious one.

First of all, to the president of the corporation, could you elaborate in some detail on an issue which has received a fair amount of press coverage in Nova Scotia, and that is the pricing of coal, particularly with the Nova Scotia Power Corporation, and where that issue is at the present time—its status.

Mr. Rankin: Mr. Dingwall, the Cape Breton Development Corporation has a long-term contract with the Nova Scotia Power Corporation. I believe it runs out to close to the year 2000, with provisions for negotiating periods at every five years during the life of that contract.

The next year to review this contract is 1983. The previous negotiation took place in 1978. We are committed to delivering approximately 1.6 million tonnes in fiscal 1981-82, and we expect to honour that objective. About price discussions, there are no discussions at present between Nova Scotia Power Corporation and the Cape Breton Development Corporation on the existing contract. About their additional requirements for Lingan No. 3, which is another 400,000 tons and triggered to start up around January 1, 1984, through our minister we

[Traduction]

attitude défaitiste en confiance en soi. Nous incitons les insulaires à oublier les jours heureux du passé pour qu'ils se portent vers l'avenir.

Vos lectures et vos questions vous ont sans douté révélé que nos prévisions ne se sont pas toujours réalisées, que nous n'avons pas toujours atteint nos objectifs. Je crains que cette tendance se maintiendra encore quelque peu. Toutefois, le jour où nous atteindrons toujours notre but, ce sera parce que nous serons pas assez exigeants.

Par ailleurs, monsieur le président, avant que vous ne commençiez à nous poser des questions, permettez-moi de vous remercier ainsi que les membres du Comité, pour l'appui que vous nous avez accordé et l'intérêt que vous nous avez porté. Il ne fait pas de doute que nous n'aurions pas pu agir comme nous l'avons fait sans votre aide. Une fois que la prospérité que nous recherchons pour le Cap Breton sera réalité, nul doute que le crédit en reviendra largement aux législateurs d'Ottawa, et en particulier au ministre responsable de nous devant le Parlement, l'honorable Pierre De Bané ainsi que son adjoint, M. MacLellan et les députés du Cap Breton. Vous avez constamment tenu compte des besoins et des aspirations des autres, et nous tenons à vous en remercier.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Rankin.

Jusqu'à maintenant, il y a deux noms d'intervenants sur ma liste, celui de MM. Dingwall et Howie.

Monsieur Dingwall.

M. Dingwall: Merci, monsieur le président. Au nom du comité permanent sur l'expansion économique et le développement régional, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Ottawa à notre témoin. J'aimerais vous communiquer un certain nombre de préoccupations et d'observations au cours de mon intervention mais avant d'entrer de jeu, je tiens à préciser que je le ferai dans un esprit constructif et non pour susciter la controverse.

Premièrement, le président de la société peut-il me donner des détails sur une question qui a trouvé un assez large écho dans la presse de la Nouvelle-Écosse, celle de la fixation du prix du charbon, compte tenu particulièrement du rôle de la *Nova Scotia Power Corporation* (Société d'énergie de la Nouvelle-Écosse). J'aimerais savoir où l'on en est quant à cette question, à l'heure actuelle.

M. Rankin: Monsieur Dingwall, la Société de développement du Cap Breton a signé un contrat à long terme avec la Société d'énergie de la Nouvelle-Écosse. Je crois qu'il arrive à échéance vers l'an 2,000 et qu'il prévoit la tenue de négociations, à tous les cinq ans pendant sa durée.

La prochaine révision du contrat doit avoir lieu en 1983 et la négociation précédente s'est déroulée en 1978. Nous nous sommes engagés à produire environ 1.6 million de tonnes au cours de l'exercice financier 1981-1982 et estimons pouvoir respecter cet engagement. Pour ce qui est des discussions entourant l'établissement des prix, le contrat actuel n'en prévoit pas entre la Société d'énergie de la Nouvelle-Écosse et la Société de développement du Cap Breton. À propos des besoins supplémentaires de la mine Lingan numéro 3, soit de

[Text]

have indicated to the premier that we would be prepared to discuss a pricing formula for that extra coal that is going to be required in 1984. At this stage, our offer has not been accepted in terms of sitting down with the Nova Scotia Power Corporation to discuss the pricing formula that would trigger on this new coal.

• 2020

The Chairman: Mr. Dingwall.

Mr. Dingwall: To be clear, Mr. Rankin, on this long term contract which the Cape Breton Development Corporation entered with the Nova Scotia Power Corporation, could you tell me when it commenced? What year?

The Chairman: Mr. Rankin.

Mr. Rankin: Well, I am guessing here, but I think it began with the creation of the corporation in 1968. My experience with it dates to 1979. The contract was signed prior to my coming to Devco.

Mr. Dingwall: That is the point I was trying to reach, Mr. Rankin. It is something that you inherited. Is that correct? It is something that you did not negotiate?

Mr. Rankin: No, I was not president when this contract was negotiated. That is correct.

Mr. Dingwall: Thank you. In relation to some of the statements made in the annual report, particularly the coal division, sentences were attributed to low production because of adverse geological conditions and design problems with mining equipment. I believe it was also suggested that the aftermath, the disaster at No. 26, contributed to the low production at the Devco coal mines. I am wondering if the vice-president of the coal division could address himself to those two specific reasons. On the adverse geological conditions, perhaps he could elaborate as to what he means by that and, furthermore, on the design problems with the mining equipment, perhaps he could elaborate on that one as well.

The Chairman: Mr. Shield, it is up to you.

Mr. D. Shield (Vice-President, Coal Mining and Distribution, Cape Breton Development Corporation): By adverse geology, we mean when we run into an area where the strata is something less than competent, or when we run into an area where, in fact, the seam has been partly washed away by old river channels and substituted by rock. We do run into these areas. We are beginning to map them and trying to project them, but we are still in the early days of that.

Problems with design of machinery are not new. They are not unique to Cape Breton. I think the time you are referring to is with regard to the type of supports we had at one time and we still have one or two sets of them. These are the FSW, which is a four-leg chock, which, in fact, covers part of the roof, whereas present day supports that we use are a complete shield and cover the whole roof. Another aspect of the chocks is that with the FSW, the four-leg chock, the range of support

[Translation]

400,000 tonnes de plus vers le premier janvier 1984, par l'entremise du ministre, nous avons laissé savoir au premier ministre provincial que nous sommes disposés à discuter d'une formule d'établissement du prix de ce charbon supplémentaire qui sera nécessaire en 1984. Pour le moment, cependant et malgré notre offre, la Société d'énergie de la Nouvelle-Écosse ne nous a pas laissés discuter avec elle d'une nouvelle formule de fixation du prix qui permettrait d'obtenir ce charbon.

Le président: Monsieur Dingwall.

M. Dingwall: Monsieur Rankin, pour tirer les choses au clair, pouvez-vous me dire quand la Société de développement du Cap Breton a signé ce contrat à long terme avec la Société d'énergie de la Nouvelle-Écosse? En quelle année?

Le président: Monsieur Rankin.

M. Rankin: Eh bien, je vais hasarder une conjecture ici mais je crois que ces contrats remontent à la création de la Société en 1968. Pour ma part, je fais partie de l'organisme depuis 1979. De toute manière, le contrat a été signé avant mon arrivée.

M. Dingwall: C'est à cela que je voulais en arriver, monsieur Rankin. Vous avez hérité de cette situation, n'est-ce pas? Ce n'est pas quelque chose que vous avez négocié.

M. Rankin: Non, vous avez raison, je n'étais pas président lorsque ce contrat a été négocié.

M. Dingwall: Merci. Le rapport annuel, particulièrement la partie se rapportant à la division du charbon, fait état d'une faible production en raison de conditions géologiques défavorables et de problèmes de conception du matériel d'exploitation minière. Je crois qu'on mentionne également le fait que les résultats du désastre survenu au puits numéro 26, ont contribué à cette faible production des houillères de la Devco. J'aimerais savoir si le vice-président de la division du charbon peut parler de ces deux raisons, soit les conditions géologiques défavorables et les problèmes de conception du matériel d'exploitation minière en précisant ce que signifie l'une et l'autre.

Le président: Monsieur Shield, vous avez la parole.

M. D. Shield (vice-président, exploitation minière et distribution du charbon, Société de développement du Cap Breton): Par conditions géologiques défavorables, nous entendons des couches géologiques assez peu sûres ou des filons qui ont été partiellement emportés par d'anciens canaux et remplacés par du roc. Nous rencontrons effectivement ce genre de formation. Nous avons commencé à en faire des cartes afin de prévoir où elle se trouve mais ces travaux n'en sont qu'à leur début.

Quant au problème de conception de matériel, il n'est pas nouveau, ni exclusif au Cap Breton. Je crois que vous faites allusion au genre de structures de soutènement que nous avons déjà eues et dont il nous en reste encore une ou deux. Ces structures couvrent une partie de la toiture alors, que les nouvelles la recouvrent tout à fait et la protègent. Un autre aspect de ces structures FSW à quatre pieds, c'est qu'elle pouvait ne soutenir qu'une surface limitée en un temps donné.

[Texte]

was limited. So if we had a roof fall, we had to pack between the top of the chock and the roof whereas, with the shields, we have a much wider range. The two ranges, in fact, are with the FSW, four-leg chalk, the range is something like between 56 inches to 72 or 74 inches whereas, with the shield, it is from 48 inches to 102 inches. We have got a much more versatile animal if you like.

Another problem with machinery which really was towards the back end of last year but which has again come up, is with armoured face conveyors. What is happening is that we find that parts of armoured face conveyors fail prematurely and there is very little we can do about it other than to try another style. We have done that. We think we have a conveyor which will give a better life, give better performance, be more reliable.

• 2025

Mr. Dingwall: Thank you, Mr. Shield. In relation to this comment that was attributed in the annual report, and I mean the adverse geological conditions, I would presume that they have been with the mining industry for some time and that it is not a new factor in terms of production. But you noted in a preliminary way that the corporation was attempting to forecast projections of these adverse geological conditions and I am wondering what that entails. Do you have specific engineers on pay to look after that particular problem?

Mr. Shield: We use geologists, in fact. We have a geological team made up of a chief geologist and three staff, and wherever we hit some sort of geological problem, we map it, mark it, get the co-ordinates and put it on a plan.

Mr. Dingwall: How long has this been going on?

Mr. Shield: Something like, probably, three or four years; maybe longer. But we are beginning to get these co-ordinates of the various parts on a working plan. There is someone in Toronto, in fact, who has a computer program which takes these co-ordinates and maps them, so that you get something like a relief map of these channels and, really, the one we are really interested in is channels. These are old river beds and when they get close to the sea, we get a very soft roof and a very soft floor, as well as, incidentally, extra sulphur in the coal. We are beginning to use this computer program to map the present state of the channels where we know they exist, and we think that it may be possible to use this information and project forward into future areas of coal. It is a new science, really. How successful we will be, I do not know.

Mr. Dingwall: In relation to the mining equipment which exists in the coal mines at the present time, what percentage of that equipment is made in Canada?

[Traduction]

Par conséquent, si une toiture s'effondrait, il fallait intercaler quelque chose entre le sommet de ces structures et la toiture alors qu'avec les nouvelles structures qui forment bouclier, les surfaces soutenues sont beaucoup plus grandes. En effet, la FSW soutenait des surfaces d'entre 56 et 72 pouces alors que les nouvelles peuvent soutenir entre 48 et 102 pouces. Le nouveau matériel offre donc beaucoup plus de possibilités.

Un autre problème de matériel que nous avons connu à la fin de l'année dernière et qui s'est posé à nouveau cette année, il s'agit de celui des convoyeurs armés. Nous nous rendons en effet compte que des pièces de ces convoyeurs armés tombent prématûrément en panne et il y a peu de chose que nous puissions faire, sauf essayer une autre sorte de convoyeurs. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait. Nous estimons avoir maintenant un convoyeur qui aura une plus longue durée, qui sera plus sûr et se comportera mieux.

M. Dingwall: Merci monsieur Shield. Au sujet de l'observation relevée dans le rapport annuel et portant sur les conditions géologiques défavorables, je suppose que cette situation existe depuis déjà quelques temps, et il ne s'agit pas d'un nouveau facteur de la production. Vous avez toutefois noté que la Société s'efforçait de faire des projections de ces conditions géologiques défavorables; je me demande donc ce qu'implique cette activité. Disposez-vous d'ingénieurs parmi vos effectifs, dont les fonctions sont précisément de s'occuper de ce problème?

M. Shield: Nous avons recours aux services de géologues. Nous disposons d'une équipe géologique constituée d'un géologue en chef et de 3 autres employés. Par conséquent, à chaque fois que nous nous heurtons à un problème géologique quelconque, nous l'indiquons sur une carte en précisant sa situation et ses coordonnées et nous intégrons cela à un plan.

Mr. Dingwall: Depuis quand les choses se font-elles ainsi?

M. Shield: Depuis environ 3 ou 4 ans, peut-être un peu plus. De toute manière nous commençons à intégrer les coordonnées correspondant à chacun des éléments, à un plan de travail. Ainsi, quelqu'un à Toronto a conçu un programme informatique dans lequel sont versées les coordonnées pour qu'elles figurent ensuite sur une carte. On obtient ensuite une espèce de carte en relief de ces canaux, et c'est vraiment cette question-là qui nous intéresse. Il s'agit d'anciens canaux qui, lorsqu'ils sont tout près de la mer nous donnent des toits et des murs de roches tendres ainsi que de la houille à plus forte teneur en soufre. Nous commençons donc à nous servir de ce programme informatisé pour constituer une carte des canaux dont nous connaissons l'existence, et nous estimons qu'il serait peut-être possible à l'avenir d'utiliser les renseignements ainsi obtenus pour établir des projections dans le domaine de l'exploitation du charbon. Il s'agit vraiment d'une science naissante. Nous ne savons donc pas dans quelle mesure ces activités seront couronnées de succès.

Mr. Dingwall: Au sujet maintenant du matériel utilisé dans les houillères à l'heure actuelle, j'aimerais savoir quel pourcentage en est fabriqué au Canada?

[Text]

Mr. Shield: At the present time, I cannot give you a percentage. What I can do is indicate the moves we have and are making. During the summer of 1980, we were committed to purchasing an armour-face conveyor from West Germany. This is the Holbach and Braun armoured-face conveyor. It was expensive. There is an agreement with Holbach and Braun, and Devco plays a large part in influencing the final outcome. But the agreement is such that Halback and Braun will manufacture part of it in Germany, but part of it also is being manufactured in Cape Breton. In fact, at the present time, they are making what we call the trim. These are side plates and tail plates, and involves metal manufacture and welding. They are being made actually in Sydney. There was one made for a conveyor installed in Lingan, I think, September or October 1980. They have just finished one which, again, is going into Lingan at the present time. There is trim for two AFC's for prints. And, as we order and require them, then parts of the conveyor will be made in Sydney, and it is hoped that eventually we will extend from just trim to linepans.

In addition, we buy linepans for stage loaders. These, again, are armoured-face conveyors. They are just a slightly different style in accordance with NCB spec; in fact, they can be manufactured on the island—the whole thing. In fact, to get the man who started up the business under way, we ordered something like about 180 at the fall of last year.

• 2030

The other thing is that, just last Friday, the first completed power-roof support was constructed at Point Edward. This is, again, on island. Parts of the power-roof support, the hydraulics and the fine machine, is done off island and imported, but the main part of the support, itself, is actually manufactured on the island by Cape Bretoners using Canadian steel. The first one was completed last Friday. We hope to have 10 or 15 completed by this week or next week, and we are committed to something like approaching 300 of these over the next year and a half.

The Chairman: Thank you, Mr. Shield.

Mr. MacLellan.

Mr. Dingwall: Is my time used up, Mr. Chairman?

The Chairman: I can put you on the second round. I have one other name; I have Mr. Howie and then—

Mr. Dingwall: Because I have . . .

The Chairman: —I will reverse it back to you.

Mr. MacLellan: Just to follow up what Mr. Dingwall asked, and I think Mr. Rankin may want to add further to this, but it is now the policy of the Cape Breton Development Corporation—and certainly with the encouragement of the Depart-

[Translation]

M. Shield: Je ne suis pas en mesure de vous donner de chiffres en ce moment. Je peux cependant vous mentionner les mesures que nous avons prises et que continuons à prendre. Au cours de l'été 1980, nous nous sommes engagés à acheter un convoyeur armé de l'Allemagne de l'Ouest. Il s'agit du convoyeur armé de la Holbach et Braun, qui coûtait cher. Or, une entente est intervenue entre la Holbach Braun et la Devco, qui a largement été responsable de la décision finale. D'après cette entente, la Halback et Braun fabriquera une partie de l'appareil en Allemagne mais aussi une autre partie au Cap Breton. De fait, à l'heure actuelle, l'entreprise fabrique ce que nous appelons l'encadrement, qui est constitué de plaques latérales et de plaques arrières, ce qui entraîne de la fabrication de métal et de la soudure. Ces pièces sont fabriquées à Sydney et je crois que certaines de ces pièces manufacturées ont été installées à Lingan, en septembre ou octobre 1980. On vient également de finir la fabrication d'un autre encadrement destiné à Lingan. Les encadrements nécessaires à deux structures AFC sont prêts, conformément à des besoins indiqués sur nos plans et, au fur et à mesure que nous aurons besoin d'en avoir d'autres, alors ces pièces du convoyeur seront fabriquées à Sydney. Nous espérons éventuellement fabriquer aussi bien les godets que l'encadrement.

De plus, nous achetons des godets de convoyeurs intermédiaires. Il s'agit encore une fois de convoyeurs armés mais légèrement différents, conformément aux exigences techniques du Cap Breton, de fait, toutes les pièces peuvent être fabriquées sur notre île. Pour l'ancienne entreprise, nous en avons commandés l'automne dernier 180 environ.

Vendredi dernier, la première structure de soutien mécanique construite à Point Edward a été terminée. Cette structure est également sur l'île. Certaines pièces de cette structure de soutien mécanique pour l'équipement hydraulique et le concasseur viennent de l'extérieur de l'île, elles sont importées, mais en grande partie cette structure est fabriquée sur l'île par les habitants du Cap Breton qui se servent d'acier canadien. La première a été terminée vendredi dernier. Nous espérons en terminer 10 ou 15 d'ici une semaine ou deux et nous nous sommes engagés à en construire 300 au cours des 18 prochains mois.

Le président: Merci monsieur Shield.

Monsieur MacLellan, vous avez la parole.

M. Dingwall: Mon temps est-il écoulé, monsieur le président?

Le président: Je peux vous inscrire pour le second tour. J'ai encore un autre nom, celui de M. Howie et ensuite . . .

M. Dingwall: C'est que j'ai . . .

Le président: . . . je reviendrai à vous.

M. MacLellan: Pour faire suite à M. Dingwall, M. Rankin voudra peut-être ajouter quelque chose, mais la Société de développement du Cap Breton a pour politique—encouragée certainement par le ministère de l'Expansion économique

[Texte]

ment of Regional and Economic Expansion—that now as much of the equipment used by the coal mining division will be made in industrial Cape Breton. Where it is possible that incentives can encourage this development in manufacturing in industrial Cape Breton by the industrial development division of the corporation, this will be done.

The Chairman: Do you wish to say something?

Mr. Rankin: Thank you, Mr. Chairman.

Just to add to Mr. Shield's point to Mr. Dingwall, on those roof supports that you mentioned, Mr. Dingwall, we estimate that there is approximately 48 per cent Canadian content; that is, including Canadian steel and Cape Breton labour where before it was 100 per cent imported either from Germany or from the United Kingdom.

Mr. Dingwall: I do not mean to cut you off, but when you are talking about these roof supports, we are talking about the arches, are we?

Mr. Rankin: No.

Mr. Dingwall: Okay, because that is another issue. Continue, I am sorry.

Mr. Rankin: The other thing I was going to say was just on Friday, we announced jointly with Haak Conveyor Manufacturing Ltd. of Oakville, Ontario, to establish a plant in industrial Cape Breton where, for the first time, mining conveyors will be built in total. In that instance, again, we were very pleased that we were able to do a joint venture with a very accredited Canadian company.

The Chairman: Thank you, Mr. Rankin.

Mr. Howie:

Mr. Howie: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, I would like to join in the welcome to our guests, this evening, and to thank them for coming up. We always have a very informative session when they are here.

The last time that Devco was before us, they gave us a very good report on their industrial development program, and I wondered if we could be up-dated, perhaps, in a few brief words on what has happened since the last time you were here.

Mr. Rankin: Thank you, Mr. Chairman, and thank you, Mr. Howie, for those kind words. We recall our discussion on industrial development the last time we were here.

I am just going to say a few words and then I am going to ask John Dodge, who is our Vice-President of Industrial Relations, to comment.

I would say that the great influence, that we seem to be getting from our shareholders, is that they would like to see us become much more active in secondary development, secondary industry. In other words, while they are funding us with the major capital dollars, they are not satisfied to see us stop

[Traduction]

régionale—que le plus d'équipements possibles utilisés par la division de l'exploitation houillère soient fabriqués dans les industries du Cap Breton. Si on peut accorder des encouragements au développement de cette fabrication dans les industries du Cap Breton, la division du développement industriel de la Société s'en chargera.

Le président: Voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Rankin: Merci monsieur le président.

Pour ajouter à ce qu'a dit M. Shield, en réponse à la question de M. Dingwall, au sujet des structures de soutènement, nous prévoyons que le contenu sera canadien à 48 p. 100, c'est-à-dire qu'on se servira d'acier canadien et de la main-d'oeuvre du Cap Breton alors qu'auparavant, tout était importé soit de l'Allemagne ou du Royaume-Uni.

M. Dingwall: Je ne veux pas vous interrompre, mais lorsque vous mentionnez les structures de soutènement, vous voulez parler des arches n'est-ce pas?

M. Rankin: Non.

M. Dingwall: Très bien, puisque c'est là une autre question. Poursuivez, je vous en prie.

M. Rankin: J'allais mentionner que vendredi dernier, nous avons annoncé conjointement avec *Haak Conveyor Manufacturing Ltd.* d'Oakville, Ontario, qu'une usine serait construite dans la partie industrielle du Cap Breton où, pour la première fois, des convoyeurs y seront complètement construits pour l'industrie minière. Dans ce cas, nous avons été très heureux également de pouvoir le faire en participation avec une société canadienne accréditée.

Le président: Merci, monsieur Rankin.

Monsieur Howie, vous avez la parole.

M. Howie: Merci monsieur le président.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à nos invités ce soir, et les remercier d'être venus. Nous avons toujours avec eux des séances d'information très valables.

La dernière fois que Devco a comparu, ses représentants nous ont donné un très bon rapport sur leur programme de développement industriel et je me demande s'ils ne pourraient pas nous faire une mise à jour, en quelques mots, de ce qui s'est produit depuis que nous les avons rencontrés.

M. Rankin: Merci monsieur le président, merci monsieur Howie de vos bonnes paroles. Nous nous souvenons de notre discussion concernant le développement industriel la dernière fois que nous sommes venus.

Je vais vous répondre par quelques mots et laisser ensuite notre vice-président des relations industrielles, John Dodge, ajouter ses remarques.

J'avouerai que nos actionnaires nous influencent grandement, en ce sens qu'ils désirent que nous soyons beaucoup plus actifs dans le développement secondaire, dans l'industrie secondaire. Autrement dit, même s'ils nous financent avec des capitaux importants, ils ne veulent pas que s'arrête là cet

[Text]

with that investment. They are becoming very insistent that we create jobs on the island with these capital dollars, and that, to me, was the change, perhaps, that has taken place in the industrial development in the last few years.

• 2035

Beyond that, of course there is, and there will continue to be, a very major thrust in offshore development, particularly regarding service industries and the equipment required for continuing drill operations, particularly off Sable, and indeed, perhaps off the northern coast of Cape Breton.

Perhaps I could ask Mr. Dodge to jump in and just give you a bit more detail.

The Chairman: Mr. Dodge.

Mr. J. Dodge (Vice-President, Industrial Operations Division, Cape Breton Development Corporation): Mr. Howie, I would be pleased to add a few remarks to Mr. Rankin's comments. The Industrial Development Division traditionally, over the last four or five years, has been very active in rural community initiatives and small-business initiatives. In the rural initiatives area, the tourism, farming areas, as well as some light manufacturing areas, have been assisted, primarily in the rural areas. And these programs have gone along the normal way. We have had assistance programs in the tourist industry. The bed-and-breakfast program has expanded somewhat now to the point that we have 55 homes.

In the area of tourism we have continued to make a few strong investments in areas that we feel are important along one development. One of these is in the Dundee area; we have continued to invest along the Bras d'Or lakes, finishing the planned 18-hole golf course, along with the cottage colony that is now built there. This is an area to open up one of the tourism areas of Cape Breton that had not been done up to this time.

In the farming area, just to brief you, we have gone ahead with expanding our sheep programs again. As you will recall, we have sold off most of our sheep flock that was imported, and this has been well received by the local people, and we have dealt with several groups in that. We have gone back with the farmers and instituted some special breeding programs that they asked us to do, and we work hand in glove with the Cape Breton Sheep Producers Association. These are rural initiatives that are very, very important.

What has happened is that these areas, particularly relating to energy activity, is starting to gel. My counterpart, David Miller, and I, have been working quite actively both with the manufacturers, as Doug Shield has mentioned, to ensure that as much Canadian content as is possible is put into the equipment that we buy, and it is hoped we can become an export base for that technology in western Canada and in the United States. We are constantly trying to pursue the manufacturers that sell us material to do as much as they can in Canada, and particularly, if they can do it in Cape Breton.

[Translation]

investissement. Ils insistent pour que nous créons des emplois sur l'île en nous servant de ces capitaux et, à mon avis, c'est là le changement qui s'est produit dans le développement industriel ces dernières années.

A part cela, on continue de faire des efforts importants pour le développement des explorations au large, surtout dans les industries de service et pour l'équipement requis afin de continuer les activités de forage, surtout au large de l'Île de Sable et peut-être aussi au large de la côte nord du Cap Breton.

Je pourrais peut-être demander à M. Dodge de prendre la parole et vous donner plus de détail.

Le président: Monsieur Dodge.

M. J. Dodge (vice-président, Division des opérations industrielles, Société de développement du Cap Breton): Monsieur Howie, il me fait plaisir d'ajouter quelques remarques aux commentaires de M. Rankin. La Division des opérations industrielles est très active depuis quatre ou cinq ans dans les activités concernant les municipalités rurales et les petites entreprises. Dans le premier cas, nous avons aidé le tourisme, l'agriculture, la fabrication des produits légers, surtout dans le secteur rural. Ces programmes se déroulent de la façon normale. Nous avons des programmes d'aide pour l'industrie du tourisme. Les programmes hébergement-déjeuner ont connu une certaine expansion et nous avons maintenant 55 maisons.

Dans le secteur du tourisme, nous avons fait quelques investissements importants dans des domaines qui nous semblaient importants pour le développement. Dans la région de Dundee par exemple, nous avons continué d'investir le long des lacs Bras d'Or pour terminer le projet d'un terrain de golf de 18 trous de même que la colonie de chalets en train d'être construits. Il s'agit d'ouvrir une des régions touristiques du Cap Breton qui ne l'avait pas encore été.

Pour ce qui est du domaine de l'agriculture, nous avons donné une certaine expansion à nos programmes d'élevage du mouton. Vous vous souviendrez que nous avions vendu en grande partie le troupeau de moutons que nous avions importé; la population locale s'est montrée satisfaite et nous avons traité avec plusieurs groupes. Nous avons mis au point avec les éleveurs des programmes d'élevage spéciaux qu'ils nous avaient demandés et nous travaillons en étroite collaboration avec l'Association des éleveurs de moutons du Cap Breton. Ce sont là des activités rurales qui sont très très importantes.

Dans ces domaines, surtout dans le domaine de l'activité énergétique, il y a une certaine immobilisation. Mon homologue, David Miller, et moi-même travaillons activement avec les fabricants, Doug Shield a été mentionné, pour nous assurer que l'équipement que nous achetons soit aussi canadien que possible. Nous espérons jeter les bases pour l'exportation de cette technologie dans l'Ouest du Canada et aux États-Unis. Nous poursuivons sans relâche les fabricants qui nous vendent du matériel pour qu'ils fabriquent autant que possible au Canada et en particulier au Cap Breton.

[Texte]

Along with the initiatives that Doug has mentioned, we are involved in a hardwood sawmill. A lot of hardwood is used underground, and this is now under way. And we are working on several other possibilities right now.

The offshore oil and petroleum development holds a tremendous bit of promise, and we have developed some educational programs where local people can become familiar with the industry, because we have found, in talking with people from Aberdeen and the North Sea areas of Norway, that it came so fast that local people were not prepared. They were not involved at all to know how to take advantage of this tremendous upsurge that happened so rapidly. So, we have helped organize several initiative groups, continuing over the last year and a half, to visit Aberdeen, to visit Stavanger, Norway, and to visit meetings, like the offshore oil technology conferences, the large one in Houston and so on, and we try to organize groups to ensure that they can start to understand the industry, so, then, they can take advantage of it.

We are not sure of the timing of the offshore oil activity, but we want to ensure that Cape Bretoners understand the industry and, therefore, can benefit from it. There are several joint ventures in the offering possibility of getting into the offshore service area, and there are several companies that have changed forces with Cape Breton firms in a small way now. One is a diving contractor and one is a surveying company who has joined with local people to do offshore work and are now involved in it. This is the beginning and I think it could mushroom over the next two or three years. In this particular area we have set up a small group of existing staff to centralize our activity.

In a nutshell, I think, Mr. Howie, those are some of the initiatives that we have taken over the last year.

• 2040

Mr. Howie: These are very commendable and very interesting. Were you going to add something, Mr. Chairman?

The Chairman: No, go ahead. You have the floor, Mr. Howie.

Mr. Howie: Have you had any difficulties or problems with the fisheries or the sheep-raising aspects of your agriculture program?

Mr. Dodge: Mr. Chairman, Mr. Howie, there has been a well-discussed aspect of sheep raising that has been raised most recently with some of the new-found, so-called disease in some of the sheep which has been well publicized. We have dealt with that head on and have discussed it openly with the sheep producers association and some of the individuals involved.

We are at present working with the federal Department of Agriculture, the provincial Department of Agriculture and ourselves to set up a joint research project, hopefully at a research station on mainland Nova Scotia, to look into the

[Traduction]

En plus des activités qu'a mentionnées Doug, nous nous intéressons également aux scieries pour le bois dur. On utilise beaucoup le bois dur dans le sous-sol et ce projet est maintenant en cours. Nous étudions présentement plusieurs autres possibilités.

Les développements pétroliers au large sont très prometteurs et nous avons mis au point des programmes pour instruire la population locale, car nous nous sommes rendus compte en parlant à la population d'Aberdeen et de la mer du Nord en Norvège que tout s'est produit si rapidement que la population locale n'était pas préparée. Elle n'a pas du tout participé et n'a pas tiré avantage de cette vague d'activités qui est survenue si rapidement. Nous avons donc aidé plusieurs groupes intéressés, depuis 18 mois, à visiter Aberdeen, Stavanger, la Norvège, à assister aux réunions et aux conférences concernant la technologie des exploitations pétrolières en mer, exploitations importantes de Houston par exemple, pour tenter d'organiser des groupes qui comprendront bien cette industrie et qui pourront en profiter.

Nous ne savons pas au juste quand auront lieu ces activités au large, mais nous voulons nous assurer que les gens du Cap Breton comprennent bien ce qui arrive et qu'ils puissent en retirer des bénéfices. Il y a plusieurs entreprises conjointes qui pourront oeuvrer dans le domaine des services au large et plusieurs compagnies qui ont fait participer quelque peu les sociétés du Cap Breton. Il y a par exemple un entrepreneur de plongée et une société d'arpentage qui se sont joints à la population locale pour faire du travail au large. C'est un début et au cours des deux ou trois prochaines années ce pourrait devenir beaucoup plus important. Nous avons dans ce domaine un petit groupe de personnes qui centralisent nos efforts.

Ce sont là, en résumé, nos activités de la dernière année monsieur Howie.

M. Howie: Ce sont des activités vraiment intéressantes, nous vous en félicitons. Alliez-vous ajouter quelque chose monsieur le président.

Le président: Non, poursuivez. Vous avez la parole M. Howie.

M. Howie: Avez-vous des difficultés dans vos programmes concernant les pêches, l'élevage du mouton ou l'agriculture?

M. Dodge: Monsieur le président, monsieur Howie, nous avons discuté d'élevage de mouton récemment à cause de cette maladie nouvelle qui a reçu beaucoup de publicité. Nous avons attaqué la question de front et avons parlé ouvertement avec l'Association des éleveurs de moutons et certains particuliers concernés.

Nous travaillons présentement avec les ministères fédéral et provincial de l'agriculture pour mettre au point un projet de recherche mixte. Nous espérons que ces recherches s'effectueront dans une station de recherche de la Nouvelle-Écosse où on

[Text]

incidence of disease that is in sheep and to study the particular diseases in question. The diseases that have been found, no one knows for sure where they came from. They do not know whether it is because there is an increased activity in sheep raising that the husbandry techniques now are such that people are starting to recognize new diseases. In the last three years there have been new diseases found in mainland flocks that have had no association with ours. Now that the industry is starting to grow, we are finding all kinds of interesting things that have to be challenged which we have to support. Hopefully, if we can get this project under way, it will resolve the question once and for all on how these diseases act on sheep and what are their consequences.

Mr. Howie: About the trout farming, how is it coming? Have you had any problems with it?

Mr. Dodge: I think the research activities in the trout farm are going along quite well. Yields are what was anticipated last year. We are continuing to experiment with different handling techniques. Although we are in commercial selling, we have a joint project with the Department of Fisheries which is a very long-term and large-scale research project. We are starting to overcome some of the problems and see the light at the end of the tunnel, so far we are very pleased with the results we are getting.

Mr. Howie: Have you called any tenders lately for mine development tunnels?

Mr. Rankin: No, we have not, Mr. Howie. We have awarded the portal construction on Donkin-Morien to a local firm. The award was something in the area of \$1.4 million. It is employing 30 people, and the portals will be continued some time in June-July. By about mid-June we expect to award the two major tunnels for the Donkin-Morien project. We are down to a short list to the best of my knowledge; we are on second- or third-stage interviewing, and our target date is somewhere in mid-June.

Mr. Howie: Did you get a good response to that call?

Mr. Rankin: We were very satisfied, particularly because of the international aspects on the response.

The Chairman: Thank you, Mr. Howie.

Mr. Howie: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Dingwall, on a second round.

Mr. Dingwall: Thank you, Mr. Chairman.

I just want to pursue the last question I raised in relation to the mining equipment. The arches that are used in the coal mines, where do they come from?

The Chairman: Mr. Shield.

Mr. Shield: Mr. Dingwall, they come in the main from the U.K. We import them from British Steel Corporation in fact, and we are looking at purchasing some from West Germany—we may already have purchased some for a trial from West

[Translation]

pourrait étudier l'incidence de la maladie sur le mouton et ainsi que ses particularités. Personne ne sait exactement d'où viennent ces maladies. On ne sait pas si c'est dû à la plus grande importance qu'on a accordée à l'élevage du mouton, ou si les techniques de gestion sont-elles maintenant que nous pouvons déceler de nouvelles maladies. Au cours des trois dernières années, on a trouvé de nouvelles maladies parmi les troupeaux sur le continent qui n'ont rien à voir avec celles que nous connaissons auparavant. Maintenant que cette industrie prend de l'ampleur, nous trouvons toutes sortes de choses intéressantes, c'est un défi qu'il nous faut relever. Si ce projet est lancé, nous espérons pouvoir une fois pour toute résoudre la question de l'effet de ces maladies sur les moutons et leurs conséquences.

Mr. Howie: Où en est l'élevage de la truite? Avez-vous éprouvé des difficultés?

Mr. Dodge: Je vois que la recherche dans ce domaine va très bien. Nous avons atteint les taux prévus l'an dernier et nous continuons à expérimenter diverses techniques de manutention. Même si nous nous occupons de ventes commerciales, nous avons des projets mixtes avec le ministère des Pêches, un projet de recherche à long terme et sur une échelle importante. Nous sommes en train de régler certains problèmes et croyons approcher du but. Nous sommes très heureux des résultats que nous avons obtenus jusqu'à maintenant.

Mr. Howie: Avez-vous lancé des appels d'offre récemment pour le développement des tunnels dans les mines?

Mr. Rankin: Non monsieur Howie. Nous avons confié la construction de portails pour Donkin à une société locale. Le contrat était de 1.4 millions de dollars environ. Cette maison emploie 30 personnes et la construction des portails se poursuivra en juin et juillet. Nous espérons pouvoir accorder vers la mi-juin des contrats pour deux tunnels importants du projet Donkin-Morien. Nous en sommes rendus à la courte liste, je crois, aux entrevues de la deuxième et troisième étapes, et la date limite se situe à la mi-juin.

Mr. Howie: La réponse a-t-elle été bonne?

Mr. Rankin: Nous étions très satisfaits, surtout à cause des dimensions internationales de cette réponse.

Le président: Merci monsieur Howie.

Mr. Howie: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Dingwall, nous sommes au second tour et vous avez la parole.

Mr. Dingwall: Merci monsieur le président.

Je voudrais poursuivre cette dernière question concernant l'équipement minier. D'où viennent les arches utilisés dans les mines de charbon?

Le président: Monsieur Shield.

Mr. Shield: Monsieur Dingwall, ces arches viennent surtout de la Grande-Bretagne. Nous importons de *British Steel Corporation* et nous songeons à en acheter de l'Allemagne de l'Ouest, nous en avons déjà achetées quelques-unes pour les

[Texte]

Germany. This is not a new question. It may well be that we have to look at it again, I do not know. We import them.

Mr. Dingwall: Okay. The railway cars that have recently been purchased, where do they come from, Mr. Rankin?

• 2045

Mr. Rankin: Are you talking about the large cars?

Mr. Dingwall: Yes.

Mr. Rankin: The 90-ton gondola types are produced in Trenton, Nova Scotia.

Mr. Dingwall: So, in fact, although you hinted at it, you do have a policy within the corporation of purchasing goods here in Canada where you can find them, and then, an offshoot to that policy is you are attempting to encourage secondary manufacturing to make most of the goods you would need in the mining industry. Is that correct?

Mr. Rankin: Yes, that is correct, Mr. Dingwall.

Mr. Dingwall: Okay. Mr. Shield, recently the Cape Breton Development Corporation, in co-operation with Petro-Canada and Algas Resources Limited, entered, I believe, a pilot project, if I am using the correct terminology, on taking methane gas from the coal mines. I believe Lingan colliery and No. 26 Colliery are the two collieries in question.

I am wondering how that project is progressing and if you could give us some sort of status report on that because, as I understand, the personnel who are administering that come from the Cape Breton Development Corporation.

Mr. Shield: Mr. Chairman, Mr. Dingwall, the project you speak of is a joint venture between the corporation; NOVA, an Alberta company; and Petro-Canada. At the present time and for some years, in fact, we have drained methane gas from the long-haul workings as a matter of course. It is part of the operation and it is done on a day-to-day basis. At present, we capture the gas and then release it, still underground, and the joint venture envisages, in fact, that we improve on the method of capture, retain it once we have captured it, bring it to the surface and utilize it, partly within our own curtilage, for our own use, and partly for commercial use. The final end use is not finalized, there is still more work to do.

The present position is that the whole project is in three parts. The first part looked at the feasibility of the volumes of methane; the second part looks at the practicalities of capturing, improving and getting it to the surface. The second part is under way and should be completed by the end of 1981 or early 1982 and then, at that time, we will move to phase three, which means building a surface plant and installing the equipment to utilize it.

Mr. Dingwall: Is there any projected date for that third phase, Mr. Shield?

[Traduction]

essayer. La question n'est pas nouvelle. Il se peut que nous ayons à l'étudier à nouveau, je ne sais pas. Nous importons ces arches.

M. Dingwall: Très bien. D'où viennent les wagons de chemin de fer qui ont été achetés récemment, monsieur Rankin?

M. Rankin: Voulez-vous parler des gros wagons?

M. Dingwall: Oui.

M. Rankin: Les wagons de type gondole de 90 tonnes sont fabriqués à Trenton en Nouvelle-Écosse.

M. Dingwall: Vous y aviez fait allusion, vous avez donc une politique au sein de la société pour l'achat de biens au Canada, si possible, et par conséquent, vous tentez d'encourager l'industrie de fabrication secondaire à construire la plupart des produits dont vous avez besoin dans l'industrie minière, n'est-ce pas?

M. Rankin: Oui, c'est exact, monsieur Dingwall.

M. Dingwall: Très bien. Monsieur Shield, la Société de développement du Cap Breton a récemment entrepris un projet-pilote, je ne sais pas si c'est comme cela que vous lappelez, de concert avec Petro-Canada et *Algas Resources Limited*. Il s'agit d'extraire du méthane des mines de charbon. Je crois que la mine de Lingan et la mine numéro 26, sont les deux mines de charbon en question.

Je me demande si ce projet progresse, pouvez-vous nous faire une mise à jour à ce sujet, car je crois comprendre que le personnel qui le gère vient de la Société de développement du Cap Breton.

M. Shield: Monsieur le président, monsieur Dingwall, le projet dont vous parlez est une entreprise en coparticipation entre la société NOVA, qui est une société albertaine, et Petro-Canada. Présentement et depuis plusieurs années, nous obtenons le méthane des exploitations à long cours. Cela fait partie des activités quotidiennes. Nous récupérons présentement le gaz et le libérons ensuite, toujours dans le sous-sol, et cette entreprise de coparticipation prévoit d'améliorer la méthode de capture pour retenir ensuite le gaz capturé, le ramener à la surface et l'utiliser, en partie dans notre propre exploitation, pour nos besoins, et en partie sur le plan commercial. L'utilisation finale n'est pas encore déterminée, il y a encore du travail à faire.

Nous croyons présentement que ce projet se fera en trois parties. Premièrement, on étudiera quel volume possible de méthane on peut obtenir, deuxièmement, s'il est pratique de le récupérer, de l'améliorer et de l'amener à la surface. Cette deuxième partie du projet est en cours et nous devrions la terminer d'ici la fin de 1981 ou au tout début de 1982. A ce moment-là, nous passerons à la phase 3, la construction d'une usine de surface et l'installation de l'équipement pour utiliser le gaz.

M. Dingwall: Avez-vous prévu une date pour cette troisième phase, monsieur Shield?

[Text]

Mr. Shield: The third phase will probably take about a year. There is one other thing in this whole venture; regardless of whether the joint venture goes into phase three, the corporation will, if I have my way, go it alone. I believe that once we capture gas we should bring it to the surface. It is not a new thing; it is new to Canada; it is new to North America, but it is not new to me. If the joint venture does not envisage it as a commercial undertaking, we will undertake it ourselves. The only thing is it will take a wee while longer.

Mr. Dingwall: Mr. Shield, you being an expert in that particular field, I am going to ask the indulgence of other committee members if you would be so kind as to specify, not in great detail but in some detail whether this means the driving of additional pipes into the mine? I am thinking particularly of No. 26 Colliery where, in the past, we have had serious problems. I believe, and you people have reiterated in your annual report, that there is a perception and a feeling among some workers that gases at times are too high in the mines, notwithstanding the various regulations and controls that you people have put in. But you have used the terminology "new capturing techniques", and what I am wondering is, is this an idea which comes from across the waters? Where does it come from and what is it: "capturing techniques"?

• 2050

The Chairman: Mr. Shield.

Mr. Shield: Mr. Chairman, Mr. Dingwall, the concept or the idea of draining methane gas from in and about the operations in a coal-mine goes back something like half a century. The exact origination point I am not sure of, but I have known of it and have practised it, in fact, for something like—well, in excess of 20 years, anyway.

Really, what happens is that you have a coal seam formed, and as it is formed, methane is produced—as the vegetation decomposed, methane was produced, and as the vegetation was overlain, this gas was trapped. Some of it is trapped in the coal or occluded in the coal and some of it is trapped in the adjacent strata. So as we work a face, and particularly a longwall face, we de-stress both the strata above and below the seam and in front of the seam; and we find that if we drill cross-measure bore holes into these de-stressed areas, we can capture gas into those bore holes at a very high purity—sometimes almost pure methane, which is the same as natural gas.

By putting a suction pump to these bore holes and applying suction, we draw gas away from them. If we drill the bore holes, fit a standpipe or some sort of seal at the end of the bore hole, attach a pipe to that and then put a suction pump at the other end of the long pipe, we can drain from these holes. What happens is that we have a pipe which acts as a manifold for a series of bore holes, both into the roof and into the floor, and sometimes into the seam itself, and we capture this gas into the pipe and drain it—we say "drain"; actually it is a suction process—and we bring it through to the pump. Once we get it to the pump, we can either release it to atmosphere or

[Translation]

M. Shield: Cette troisième phase prendra probablement un an. Il y a un autre aspect à cette entreprise, même si l'entreprise en coparticipation ne passe pas à la phase 3, la société le fera, si j'ai mon mot à dire. Une fois que nous aurons récupéré le gaz, nous devrions l'amener à la surface. Ce n'est pas nouveau, cela l'était pour le Canada, pour l'Amérique du Nord, mais ce ne l'est pas pour moi. Si l'entreprise en coparticipation ne prévoit pas d'en faire une exploitation commerciale, nous le ferons nous-mêmes. La seule chose, c'est que cela prendra un peu plus de temps.

M. Dingwall: Monsieur Shield, vous êtes un expert dans ce domaine, et je demande aux membres du Comité d'être indulgents, auriez-vous l'obligeance de m'expliquer, non pas avec tous les détails, mais avec quelques-uns, si cela signifie qu'il faudra des pipe-lines additionnels dans la mine? Je pense particulièrement à la mine de charbon numéro 26 où, par le passé, nous avons eu des problèmes sérieux. Je crois, vous l'avez répété dans votre rapport annuel, que certains travailleurs ont l'impression qu'il y a parfois trop de gaz dans les mines, en dépit des divers règlements et contrôles que vous avez mis en place. Vous avez parlé de «nouvelles techniques de récupération». Voulez-vous dire par là que cette technologie a été apportée d'outre-mer? D'où proviennent et que sont ces «techniques de récupération»?

Le président: Monsieur Shield.

M. Shield: Monsieur Dingwall, l'idée de drainer le méthane présent dans les mines de charbon remonte à il y a environ un siècle. Je ne saurais vous dire exactement quand cette pratique a vu le jour, mais je sais qu'on l'applique depuis plus de 20 ans.

Lorsqu'une couche de charbon se forme, la décomposition de la végétation produit du méthane; lorsque cette végétation est recouverte, le gaz se trouve emprisonné. Une partie du gaz est emprisonnée ou absorbée par le charbon, le reste étant accapré par les couches adjacentes. Par conséquent, lorsqu'on veut exploiter un front de taille assez long, on fait baisser la pression qui s'exerce sur une couche qui se trouve au-dessus, en-dessous et devant le front de taille qui nous intéresse. On creuse ensuite des trous de sonde dans ces tans de taille grâce auxquels l'on peut récupérer du gaz dont la pureté est très élevée. Parfois même, l'on récupère du méthane presque pur, ce qui est la même chose que le gaz naturel.

En introduisant une pompe aspirante dans ces trous on peut récupérer le gaz qui s'y trouve. En effet, pour drainer les trous de forage, on y installe un tuyau ou un joint étanche auquel on attache une pompe aspirante. Nous pouvons, grâce à cette tuyauterie d'aspiration, drainer (on utilise le mot (drainer) même s'il s'agit en fait d'un processus d'aspiration) des trous forés dans l'épingle inférieure, l'épingle supérieure et parfois même le front de taille lui-même. Une fois le gaz aspiré, nous pouvons soit le relâcher dans l'atmosphère, soit le faire sécher, car le gaz est en général saturé. Nous le séchons donc pour ensuite l'utiliser pour la production de vapeur. Il existe même

[Texte]

dry it—because it is normally saturated with moisture—we dry it and we can use it for steam raising. There are places in the U.K. in fact, where it is sold commercially; where we use it to generate electricity, to fuel engines, where we use it for steam raising, for space heating and washing facilities.

Mr. Dingwall: Thank you, Mr. Shield.

In concluding my questioning of Mr. Shield, I just briefly want to urge him to perhaps convince other members of the corporation to take a serious look at the possibility of constructing the arches in industrial Cape Breton as opposed to importing them from other countries.

I have a number of other questions that I would like to direct, Mr. Chairman, to the Vice-President, Human Resources.

Mr. Chairman, through you to the witness, I believe it was stated on page 14 of the annual report that the number of work stoppages at No. 26 colliery was such that approximately 12 full production days were lost during the year due to illegal walkouts and mechanical shutdowns. I am wondering if the Vice-President, Human Resources could give a dollar figure, in terms of the amount of money which has been lost as a result of the stoppages mentioned in that particular statement.

The Chairman: Mr. Turner.

Mr. C. Turner (Vice-President, Human Resources, Cape Breton Development Corporation): Mr. Chairman, I cannot give you, Mr. Dingwall, a precise answer to that question at the moment but I am prepared to get the information and forward it to you, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Dingwall: Thank you.

Mr. Rankin: Mr. Dingwall, can I just jump in here.

In coal production alone, the figure would be in excess of \$3.5 million. That does not include lost wages, purchasing power, et cetera, et cetera. But I think, in all fairness, we should say that—but let me check my math again.

• 2055

Mr. Shield: What we are saying is that with one day off, costs were close to a quarter of a million dollars in revenue. That is an approximate figure.

Mr. Rankin: Yes; and that times 12 is about \$3 million.

Mr. Shield: Yes.

Mr. Rankin: So, in coal production, it is about \$3 million—sorry.

Mr. Dingwall: The statement “illegal walkouts”, which is used in your annual report, has a certain connotation, or there is a certain inference that one could draw from that. It can be

[Traduction]

au Royaume-Uni un certain nombre d'endroits où ce gaz est vendu sur le marché. Il est utilisé pour produire de l'électricité, pour alimenter des moteurs, pour produire de la vapeur et de la chaleur et pour alimenter des installations de lavage.

M. Dingwall: Merci, monsieur Shield.

En conclusion, j'aimerais encourager M. Shield à essayer de convaincre d'autres membres de la société de faire construire les arches dans la région du Cap-Breton plutôt que de les importer.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant poser un certain nombre de questions au vice-président responsable des ressources humaines.

Monsieur le président, il me semble qu'à la page 14 du rapport annuel, il est cité que les arrêts de travail à la mine numéro 26 ont donné lieu à une perte d'environ 12 journées complètes de production. Ces arrêts de travail sont imputables à des débrayages illégaux et à des problèmes d'ordre mécanique. Le vice-président chargé des ressources humaines pourrait-il nous donner une idée de l'argent qui a été perdu suite à ces arrêts de travail?

Le président: Monsieur Turner.

M. C. Turner (vice-président, Ressources humaines, Cape Breton Development Corporation): Monsieur Dingwall, je n'ai pas ces chiffres sous la main, mais j'essaierai de vous les obtenir le plus rapidement possible et de vous les communiquer.

Le président: Très bien.

M. Dingwall: Merci.

M. Rankin: Monsieur Dingwall, je pourrais peut-être vous aider.

Pour ce qui est de la production du charbon, le montant des pertes s'élèverait à plus de \$3,5 millions. Mais ce chiffre ne comprend pas les pertes au niveau des salaires versés, du pouvoir d'achat, etc. Je pense qu'on pourrait dire... Mais laissez-moi revérifier mes calculs une dernière fois.

M. Shield: Ce que je veux dire par là, c'est que la perte d'une journée de production a amené des pertes en dollars de l'ordre d'un quart de million. Ce n'est, bien sûr, qu'un chiffre approximatif.

M. Rankin: Oui; et ce chiffre multiplié par 12 donne environ 3 millions de dollars.

M. Shield: Oui.

M. Rankin: Par conséquent, pour ce qui est de la production du charbon, cela donne une perte d'environ 3 millions de dollars.

M. Dingwall: La déclaration faite dans votre rapport annuel au sujet des «débrayages illégaux» porte une connotation qui pourrait nous amener à tirer certaines conclusions. On pourrait

[Text]

suggested—and it is indeed suggested by others—that the reason for that is because of the work-force at the Cape Breton Development Corporation. However, I have information which leads me to conclude otherwise.

I wish to point out to the president of that corporation, as well as to the Vice-President, Human Resources, that industrial relations at the Cape Breton Development Corporation, and in particular at No. 26 colliery, I think have to be looked at in a different light. I think it takes two to make a situation go; and I think the responsibility falls upon management, because I believe it to be a management function that industrial relations at that colliery be addressed in a manner which is both going to suit the corporation and suit the work-force. But I have information which leads me to believe that, at times, the corporation acts in a very arrogant and a very heavy-handed manner, in terms of settling particular disputes which arise at that corporation. Whether the work-force believes that there is too much gas in the mine or whether they believe their particular grievance has not been addressed at the first stage of the grievance procedure, I understand that many of these grievances have to go to the adjustment board; and I would just like to stress to management that they have an obligation, too, as well as the work-force, to make things better at the Cape Breton Development Corporation.

I find it very, very frustrating and, indeed, very odd that there would be 12 production days lost at the Glace Bay No. 26 colliery when, in fact, I do not think there have been too many illegal work stoppages in any other parts of the corporation, in terms of the magnitude of those that happen at the No. 26 colliery. So I would just enjoin management to take a very close look at that, and, hopefully, in their examination of the situation there, they can make some corrections in their own management to make sure that the situation does not occur again.

I am wondering if Mr. Turner could indicate to the committee what is his hiring policy. Could he elaborate on that, his hiring policy for the Cape Breton Development Corporation?

Mr. C. Turner: Well, I want to say, with respect to the hiring policy, Mr. Chairman and Mr. Dingwall, that we have something like 9,000 applications on file, 7,000 of which are at the entry level, and it is an extremely difficult exercise to try and select 25 or 50 people at a time and, at the same time, satisfy everybody. We know that we cannot satisfy everybody. As a matter of fact, if you were to accept that each applicant had maybe three or four dependents or relatives, then you can, from that, see the magnitude of the problem that we face. If we hire 25, we get 100 satisfied people and maybe 28,000 people who are dissatisfied.

But in any event, we are addressing that matter and are hopeful that we can come up with something that will be more acceptable, let us say, in the future.

Mr. Dingwall: Thank you.

I understand, Mr. Turner, that the Cape Breton Development Corporation has embarked upon, for the last number of

[Translation]

en effet dire, comme certains l'ont déjà fait, que ces problèmes sont imputables à la main-d'œuvre de la *Cape Breton Development Corporation*. Je dispose cependant d'un renseignement qui me porterait à croire le contraire.

J'aimerais signaler au président de la société ainsi qu'au vice-président responsable des ressources humaines que les relations industrielles de la *Cape Breton Development Corporation*, notamment en ce qui concerne la mine numéro 26, doivent, selon moi, être examinées dans une autre perspective. Dans une situation comme celle que vous évoquez, il n'y a jamais qu'un seul responsable. Et je pense pour ma part que dans ce cas, la responsabilité générale revient à la direction, car c'est à elle qu'il incombe de mener les relations industrielles à la mine de façon à satisfaire aux besoins et de la société, et des travailleurs. Je dispose cependant de certains renseignements qui m'amènent à croire qu'à certaines occasions la société a agi de façon trop arrogante et trop oppressive, lorsqu'il a été question de régler un certain nombre de conflits internes. Que les travailleurs pensent qu'il y a trop de gaz dans la mine, ou qu'ils aient l'impression que leur grief n'a pas été réglé à la première étape de la procédure, je crois que bon nombre de ces griefs devraient être acheminés au conseil de prud'hommes. J'aimerais souligner que la direction, tout comme les travailleurs, a l'obligation d'améliorer l'état des choses au sein de la *Cape Breton Development Corporation*.

Je trouve déplorable le fait qu'il y ait eu une perte de 12 journées de production à la mine numéro 26 de Glace Bay, puisque les autres mines de la société n'ont connu que très peu de débrayages illégaux. J'exhorte donc la direction de la société à examiner de plus près ce qui se passe et à améliorer son système de gestion afin de s'assurer que le problème ne se reproduise plus.

M. Turner pourrait-il expliquer au comité quelle est sa politique en matière d'embauche? Quelle est la politique d'embauche de la *Cape Breton Development Corporation*?

M. C. Turner: J'aimerais signaler, monsieur Dingwall, que nos dossiers comptent environ 9,000 demandes d'emploi dont 7,000 correspondent à des demandes pour des postes au plus bas niveau. Il est extrêmement difficile de limiter son choix à 25 ou à 50 personnes et d'essayer de satisfaire à tout le monde en même temps. Nous savons bien qu'il est impossible de satisfaire à tout le monde. D'ailleurs, si chaque postulant a trois ou quatre parents ou personnes à charge, notre situation n'est pas des plus enviables puisque si nous embauchons 25 personnes, 100 personnes sont satisfaites et peut-être 28,000 sont très mécontentes.

Quoi qu'il en soit, nous sommes conscients du problème et nous espérons en arriver à un meilleur système à l'avenir.

M. Dingwall: Merci.

Monsieur Turner, d'après ce que j'ai cru comprendre, la *Cape Breton Development Corporation* gère depuis quelques

[Texte]

years, a training program which they set up for young coal-miners, and I believe it is referred to as the apprenticeship program. I am wondering if, in that apprenticeship program, employees are given some sort of a safety awareness course or a test of that nature?

• 2100

Mr. C. Turner: Well, as a matter of fact, we are revamping—and this comes out of the Elestrom Inquiry report—the whole apprenticeship program, and we are working in conjunction with the apprenticeship division of the Nova Scotia Department of Labour, and they are satisfied that we are doing everything reasonably possible to build not only safety into the program but also an awareness of the kinds of skills that will be required to work in an advanced technology, which, of course, coal-mining is today and will be even more so in the future.

The Chairman: One more question, and then I will put you on the third round; because Mr. Howie also has some questions to ask. So go ahead.

Mr. Dingwall: I appreciate your comment in relation to the employees and, from what I understand, it seems to be very successful. I am just wondering about the next stage, the supervisors. Are the supervisors, from time to time, given a safety awareness type of program, if you will, which would enlighten them in terms of the potential dangers that may occur in the mining of coal and how they may respond to that? I am wondering if something happens with the supervisors.

Mr. C. Turner: At the moment, we are revising, in conjunction with the College of Cape Breton and other consultants, the over-all mining certification program, which will include the mine manager level of competency: the underground manager, the supervisor, the shot-firer examiner. For the present, yes, we have a program which we will be administering, really, to everyone, to all underground employees, and it is just a matter of time now before we get the adequate facilities to carry out that program.

The Chairman: Thank you, Mr. Dingwall.

Mr. Howie.

Mr. Howie: I just have three quick questions.

Have we done any research into the use of coal in a liquefied form—liquefaction?

Mr. Rankin: No, Mr. Howie, we have not. There is some work being done at the Technical University of Nova Scotia but we have not done any in-house research.

Mr. Howie: If the government takes a policy decision to develop hydrogen as a working energy form, could you readily adapt to take advantage of research and development in that area?

[Traduction]

années un programme de formation qui s'adresse aux jeunes mineurs. Je pense qu'on l'a baptisé Programme d'apprentissage. J'aimerais savoir si, dans le cadre de ce programme d'apprentissage, on offre aux employés un cours ou un programme de sensibilisation à la sécurité.

M. C. Turner: Suite à la parution du rapport de la Commission d'enquête Elestrom, nous sommes en train de réexaminer le programme d'apprentissage dans son ensemble, nous travaillons en collaboration avec la division de l'apprentissage du ministère de la Main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse, qui reconnaît que nous faisons tout notre possible pour que le programme traite non seulement de la sécurité mais également de toutes les aptitudes qui seront requises des mineurs à l'avenir. L'exploitation du charbon nécessite aujourd'hui l'utilisation d'une technologie très avancée et cette tendance va s'accroître à l'avenir.

Le président: Je vous permets de poser une dernière question, mais il faudra ensuite que j'inscrive votre nom pour le deuxième tour. M. Howie aimerait lui aussi poser des questions. Allez-y.

M. Dingwall: Je vous remercie des explications que vous avez données au sujet des employés; d'après ce que j'ai entendu, le programme est d'ailleurs une réussite. Je me pose des questions au sujet de l'échelon suivant, à savoir celui des superviseurs. Les superviseurs bénéficient-ils de temps en temps de cours de sensibilisation à la sécurité, qui les renseigneraient au sujet des dangers éventuels dans le contexte du travail minier?

M. C. Turner: Nous sommes à l'heure actuelle en train de réexaminer le programme d'accréditation en exploitation minière, conjointement avec le Collège de Cap Breton et un certain nombre d'experts-conseil. Ce programme s'adressera également aux gestionnaires travaillant dans la mine, aux superviseurs et aux surveillants des responsables des boutefeux. Nous comptons donc, dès que nous aurons les installations nécessaires, offrir ce programme à tous les employés qui travaillent dans les mines elles-mêmes.

Le président: Merci, monsieur Dingwall.

Monsieur Howie.

Mr. Howie: Je n'ai que trois petites questions à poser.

Avez-vous fait des recherches au sujet de la liquéfaction du charbon et de l'utilisation du charbon liquifié?

Mr. Rankin: Non, monsieur Howie. La *Technical University of Nova Scotia* a entrepris un certain nombre de travaux à ce sujet mais nous n'avons nous-mêmes fait aucune recherche dans le domaine.

Mr. Howie: Si le gouvernement décide de mettre l'accent sur l'utilisation de l'hydrogène en tant que source d'énergie, pourriez-vous facilement adapter vos modèles d'exploitation de façon à profiter des travaux de recherche et de développement menés dans le domaine?

[Text]

Mr. Rankin: I am not sure that we could take advantage of research and development but certainly, of the seven processes that the consortium on liquefaction is looking at, several of them identify a cheap hydrogen source as the key to liquefying coal. Because of that, of course, we are very anxiously looking at the discoveries at Venture in Sable Island and also the possibility of the extension of the pipeline into the Maritimes. Certainly, a cheap hydrogen source is going to be key to the liquefaction process, particularly if one of the seven processes we are going to identify is going to require hydrogen.

Mr. Howie: One final question. Do you have any ongoing research into alternate uses of coal other than as an energy form?

Mr. Rankin: Yes, we have had active discussions with some Swedish counterparts about a system called CARBOGEL. These are covered under the general term of Coplex. The CARBOGEL seems to be the more exciting one and we are at the stage, I guess, of advance discussion in terms of getting our coal sampled with a view to introducing that particular system.

Mr. Howie: Can this lead to industrialization or development to create more jobs in Cape Breton?

• 2105

Mr. Rankin: Well, Mr. Howie, it certainly could lead to more jobs in Cape Breton but I think, more particularly, it would eliminate a very serious environmental consideration, that of high sulphur emissions, along with assisting in dissipating the high ash content of some of our coals. Perhaps even that would be paramount to the job equation.

The Chairman: Thank you, Mr. Howie.

Mr. Howie: Mr. Dingwall.

Mr. Dingwall: Yes, Mr. Chairman. To Mr. Turner again, I appreciate the fact that he is going to provide me with the information as it relates to the cost of the illegal shutdowns that have occurred at the Cape Breton Development Corporation, particularly those at the No. 26 Colliery. In addition, would you be so kind to indicate how many bargaining units the Cape Breton Development Corporation deals with. What is the status of those collective agreements. Are they terminating very shortly?

Mr. C. Turner: At the moment we have 15 bargaining units; 12 in the coal division, 3 in the Industrial Development division. We have 2 collective agreements currently open, one of which is with the mine workers UMWA; the other being with CUPE, our supervisory unit. The mine workers' contract negotiation is at present at the conciliation commissioner level, and the CUPE negotiation is currently at the conciliation officer stage.

[Translation]

M. Rankin: Je ne saurais vous dire si nous serions en mesure de profiter des efforts de recherche et de développement, mais, des sept procédés que le consortium sur la liquéfaction est en train d'étudier, plusieurs identifient une source d'hydrogène à bas prix comme étant la clé pour la liquéfaction du charbon. Compte tenu de cela, nous attendons avec impatience de savoir ce que donneront les découvertes faites à Venture, à *Sable Island*, et si le pipe-line sera prolongé jusqu'aux provinces Maritimes. L'existence d'une source d'hydrogène à bas prix sera certainement la clé du procédé de liquéfaction, surtout si la méthode que nous choisissons parmi les sept méthodes proposées exige un apport d'hydrogène.

M. Howie: Une dernière question. Êtes-vous en train de faire des recherches au sujet de l'utilisation du charbon autrement qu'en tant de forme d'énergie?

M. Rankin: Oui, nous avons eu un certain nombre de discussions avec des homologues suédois au sujet d'un système appelé CARBOGEL. Ce système appartient à la famille des «Coplex». C'est le système CARBOGEL qui semble être le plus intéressant. Nous en sommes arrivés au point où nous devons faire examiner un échantillon de notre charbon pour savoir si ce système pourrait être utilisé dans nos mines.

M. Howie: L'industrialisation et le développement que l'application de ce système pourrait amener donneront-ils lieu à la création d'emplois au Cap Breton?

M. Rankin: Je pense que cela pourrait amener la création d'un certain nombre d'emplois au Cap Breton mais, ce qui est encore plus important, cela éliminerait un problème très grave qui se pose dans le domaine de la protection de l'environnement, à savoir celui des émissions importantes de soufre, et réduirait la teneur en cendre de notre charbon. La résolution de ces deux derniers problèmes est peut-être plus importante encore que la création d'emplois.

Le président: Merci, monsieur Howie.

M. Howie: Monsieur Dingwall.

M. Dingwall: Oui, monsieur le président. Je tiens à remercier M. Turner à l'avance pour le renseignement qu'il va me fournir au sujet du coût des arrêts de travail illégaux survenus à la *Cape Breton Development Corporation*, notamment en ce qui concerne la mine numéro 26. J'aimerais qu'il me dise d'autre part combien d'unités de négociation compte la *Cape Breton Development Corporation* et quelle est la situation en ce qui concerne les conventions collectives? Ces conventions vont-elles expirer sous peu?

M. C. Turner: Nous faisons affaire à l'heure actuelle avec 15 unités de négociation: 12 dans la division de l'exploitation du charbon et 3 dans la division du développement industriel. Deux conventions collectives font l'objet de négociation à l'heure actuelle, l'une avec les miniers qui appartiennent à la *United Mine Workers of America*, l'autre avec les membres du syndicat des Postiers, c'est-à-dire notre unité de superviseurs. Un commissaire de conciliation est en train d'examiner le contrat des mineurs, tandis que les négociations avec le syndi-

[Texte]

Mr. Dingwall: Thank you. In 1980, I believe, the Government of Canada, through the Department of Manpower and Immigration provided, and I may be off a few thousand dollars, in excess of \$350,000 to assist the Cape Breton Development Corporation in the training of employees. I wonder what your projections are for 1981. How much money will be sought from that particular department of the Government of Canada?

Mr. C. Turner: Mr. Chairman, Mr. Dingwall, actually \$300,000 was allocated to the corporation for the miner training program, and we were fortunate in being able to get something like \$500,000. We have been pretty well assured that we are going to get \$300,000 again this year; that is, at the start of the fiscal year, but we are hoping that that can be improved upon because we are going to have a heavy influx of people.

Mr. Dingwall: At the present time, Mr. Turner, how many employees do you have? How many coal miners do you have in the corporation at the present time?

Mr. C. Turner: Approximately 3,150.

Mr. Dingwall: Okay, thank you.

Another question for Mr. Shield, Mr. Chairman. At the present time, I understand, there is a study being done at No. 26 Colliery for "a new shaft or the potential of a new shaft". It is my understanding that prior to that announcement, there were some studies done on, if you will, a restructure of the No. 26 Colliery in terms of the new shaft coming in from Glace Bay or indeed from the Phalen side. I wonder whether Mr. Shield could elaborate on that, and indeed if he could elaborate on what this new group is being hired to do.

Mr. Shield: Mr. Chairman, Mr. Dingwall, there was a study done, I believe, some time in 1979-80. It was done on the existing facility with the idea in mind of possibly updating the present facility, improving its efficiency, and yet keeping in mind our new No. 26 mine some time in the future. We had a look at the conclusions of the consultants and decided that there was very little to come. We could not get a pay-back, in fact. There was no ROI on the work they proposed. It would not allow it to produce more coal, so it was shelved. Always remember that we had in mind to look further at No. 26, and during 1981, in fact, a study has been commissioned and this will look at what are the possible ways of gaining access to the No. 26 block of coal. This may well be deep shafts and horizon tunnels, it may well be long drifts; we do not know until the consultants complete the deliberations and come forward with suggestions.

• 2110

Mr. Dingwall: Mr. Chairman, I am wondering if the president of the Cape Breton Development Corporation could provide members of this committee with a copy of that previ-

[Traduction]

cat des Postiers en sont à l'étape de l'étude par l'agent de conciliation.

M. Dingwall: Merci. D'après les renseignements dont je dispose, le gouvernement canadien, par l'intermédiaire du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, a, en 1980, octroyé à la *Cape Breton Development Corporation* plus de \$350,000 devant être affectés à la formation d'employés. J'aimerais savoir quelles sont vos projections pour l'année 1981. Combien d'argent avez-vous demandé auprès de ce ministère cette année?

M. C. Turner: En fait, \$300,000 ont été accordés à notre société au titre de notre programme de formation des miniers et nous avons réussi à obtenir environ \$500,000. On nous a presque promis un nouvel octroi de \$300,000. pour cette année financière. Nous espérons toutefois pouvoir obtenir davantage, car nous nous attendons à embaucher sous peu un nombre important de personnes.

Mr. Dingwall: Monsieur Turner, quels sont nos effectifs à l'heure actuelle? Combien de mineurs compte la société?

M. C. Turner: Environ 3,150.

Mr. Dingwall: Merci.

J'aimerais maintenant poser une question à M. Shield. Je pense qu'une étude a été entreprise au sujet de la possibilité de construire un nouveau puits à la mine numéro 26. D'après ce que j'ai compris, avant cette annonce, un certain nombre d'études avaient déjà été entreprises au sujet du réaménagement du puits numéro 26. On disait en effet amener un nouveau puits de *Glace Bay* ou de *Phalen*. M. Shield pourrait-il nous donner des précisions à ce sujet et nous dire exactement ce pourquoi ce nouveau groupe a été embauché?

M. Shield: Monsieur Dingwall, une étude des installations existantes a, je pense, été entreprise dans le courant de l'année 1979-1980. On envisageait améliorer et mettre à jour les installations existantes, pour augmenter leur efficacité, tout en prévoyant construire un peu plus tard un nouveau puits pour la mine numéro 26. Nous avons examiné les conclusions des experts-conseils et nous avons décidé que le projet ne revêtait pas grand intérêt. En effet, si nous faisions ces travaux, ils ne nous rapporteraient rien du tout. Cela ne permettait pas de produire plus de charbon, on a laissé tomber. Rappelez-vous que nous voulions étudier la question de la mine numéro 26 et qu'en 1981 on a demandé à des spécialistes de l'extérieur d'étudier les possibilités d'accès au block de charbon 26. On pourrait utiliser des puits profonds et des tunnels horizontaux ou au contraire de longues galeries chassantes; nous ne le saurons que lorsque les ingénieurs-conseils auront achevé leurs délibérations et nous aurons présenté des suggestions.

Mr. Dingwall: Monsieur le président, le président de la Société de développement du Cap-Breton pourrait-il fournir aux membres du comité le rapport précédent sur la mine 26 à propos du nouveau puits?

[Text]

ous report on the No. 26 colliery in terms of the new shaft. Is that possible?

Mr. Rankin: Certainly.

Mr. Dingwall: What are the costs of this new project that has been commissioned to study the feasibility of getting access to that coal at No. 26 colliery?

Mr. Shield: One million dollars was earmarked to undertake the study.

Mr. Dingwall: Mr. Rankin, as you know, in March of this year the Minister of Industry, Trade and Commerce was in industrial Cape Breton and he announced a study of world markets for thermal coal, I am wondering if you have obtained the results of that survey which was conducted. I understand it was supposed to be completed prior to May 1. I may be incorrect in that, but that was my understanding. I am wondering what the sales, particularly in 1980, have been for thermal coal by the Cape Breton Development Corporation. Thirdly, what are your projections for the sale of thermal coal, both internally in Canada and externally?

Mr. Rankin: The answer to your first question, Mr. Dingwall, is no, we do not have any input into that study by Industry, Trade and Commerce. It was done independently with purpose; I am not sure when it is due to be submitted. We had in fact, through the Department of Regional Economic Expansion and ourselves, identified some alternative markets prior to this study being announced, but we are awaiting the reports of Minister Gray's study with a great deal of interest.

In terms of our thermal coal sales in 1980, I think that we were probably close to about 50 per cent thermal and 50 per cent metallurgical. The majority, certainly, of that 50 per cent, which I guess is close to one and a half million tons, was in the Province of Nova Scotia and in Atlantic Canada, which included cement plants and some armed forces bases in Atlantic Canada.

In answer to your third question, in our opinion the thermal or steam coal market worldwide is becoming a very lucrative one. On a week to week basis we see improvements in prices. I dare say that we could sell well above the present production were it available. We also see a trend towards the steam coal prices catching up, and in some cases surpassing, the metallurgical coal prices. At the same time, of course, the restrictions on entering some of these foreign markets, particularly in the European Economic Community, are becoming very stringent in terms of environmental considerations. But to conclude, I would say that there is tremendous growth in the thermal markets, and people essentially are standing in line to buy our coal.

Mr. Dingwall: Is the corporation internally addressing this issue of environmental concerns, particularly for sales for foreign markets? Is it doing it alone or is it doing it in co-operation with any of the federal departments or any other agencies?

[Translation]

M. Rankin: Certainement.

M. Dingwall: Quels sont les coûts de ce nouveau projet pour étudier la possibilité d'accéder au charbon de la houillère 26?

M. Shield: On a réservé \$1 million pour cette étude.

M. Dingwall: Vous savez, monsieur Rankin, qu'en mars dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce se trouvait au Cap-Breton où il a annoncé une étude des marchés mondiaux pour le charbon thermique. Avez-vous obtenu des résultats de cette enquête? Je crois qu'elle devait s'achever avant le 1^{er} mai. Je puis me tromper mais c'est ce que j'avais compris. Quelles ont été en 1980 surtout les ventes de charbon thermique par la Société de développement du Cap-Breton. Troisièmement, quelles sont vos projections pour la vente de charbon thermique, tant au Canada qu'à l'étranger?

M. Rankin: Non, monsieur Dingwall, nous n'avons pas participé à cette étude de l'Industrie et du Commerce. C'est à dessein qu'elle a été menée indépendamment; je ne sais pas exactement quand elle sera déposée. Nous avions en fait trouvé avec le ministère de l'Expansion économique régionale certaines autres possibilités de marché avant que ne soit annoncée cette étude mais nous attendons maintenant les rapports de l'étude du ministre Gray avec beaucoup d'intérêt.

Quant à nos ventes de charbon thermique en 1980, je crois que cela représentait environ 50 p. 100 de charbon thermique et 50 p. 100 de charbon métallurgique. La majorité de ces 50 p. 100, qui représentent si je ne m'abuse près d'un million et demi de tonnes, a été livrée en Nouvelle-Écosse et dans la région de l'Atlantique, notamment dans des cimenteries et dans certaines bases de l'armée dans la région de l'Atlantique.

Pour ce qui est de votre troisième question, nous jugeons que le marché international du charbon thermique devient très lucratif. Les prix augmentent toutes les semaines. Je dirais que nous pourrions vendre beaucoup plus que notre production actuelle. Nous constatons également que les prix du charbon alimenté par les chaudières à vapeur rattrapent et dans certains cas dépassent ceux du charbon utilisé dans la métallurgie. Parallèlement, bien sûr, les restrictions imposées sur les marchés étrangers, et en particulier dans la Communauté économique européenne, deviennent très sévères pour ce qui est des considérations écologiques. Bref, je dirais que les marchés thermiques connaissent une expansion extraordinaire et que l'on fait la queue pour acheter notre charbon.

M. Dingwall: La société elle-même se penche-t-elle sur cette question d'environnement, surtout pour ce qui est des ventes à l'étranger? Fait-elle quelque chose de son côté ou en collaboration avec un des ministères fédéraux ou un autre organisme?

[Texte]

• 2115

Mr. Rankin: We work closely with the National Energy Program, which clearly outlines restrictive considerations on coal sales in terms of the environment. We have requested and received approval for first-stage funding on a blending facility which will assist us in highgrading our coal from all our collieries. Through such efforts, of course, which would include coal preparation at Victoria Junction as well as at Sydney Mines, we are able to meet the specifications in some of these lucrative markets.

Mr. Dingwall: It would be my understanding from what you have said here tonight, and reading your reports, and discussions I have had with officials of the Cape Breton Development Corporation, assuming this upsurge in the market for thermal coal, which hopefully will continue to take place—will that necessitate some major expenditures in upgrading of the docking facilities at present in place at the Cape Breton Development Corporation?

Mr. Rankin: The answer to that, Mr. Dingwall, is in the affirmative; yes. If we are to remain competitive and take advantage of these markets which are opening up, we will have to continue to upgrade, and indeed, a submission has also been approved for improvement to these same facilities you mention. It might be of interest that we believe we are in a unique position because of our location directly on tidewater, with very little if any inland freight, while our counterparts and competition in the United States are experiencing a per-ton penalty of about \$8 in demurrage on every type of coal exported through Hampton Roads. So we believe the improvements at the pier are a necessity and will be ongoing.

Mr. Dingwall: About the price you are getting for your coal per ton, could you just indicate what the difference is between what you receive on the domestic market, particularly that of, say, the Nova Scotia Power Corporation, and that which you are receiving on the foreign market, whether it be metallurgical coal or thermal coal or indeed a mixture of both? Is there a wide discrepancy?

Mr. Rankin: Yes, there is a substantial discrepancy. We are realizing somewhere in the area of \$75 to \$80 a long ton f.o.b. Sydney on high-grade thermal coal, and our return from, say, the Nova Scotia Power Corporation at the same point, f.o.b. Sydney, would be something in the magnitude of \$39 or \$40.

Mr. Dingwall: Mr. Rankin, I want the record to show that I commend you for having the initiative and the foresight to tackle this issue of pricing. I know you have not met with complete success, but you have taken the issue publicly, you have taken on some big players to try to get a better price for your coal, and I think that is a very key issue in the continuation of the Cape Breton Development Corporation and in expanding the programs it provides to the people of industrial Cape Breton. In certain quarters you have received criticism, but I commend you publicly and I want the record to show that your fight for a better price for coal mined in Cape Breton is, I think, the right direction for that corporation to proceed in.

[Traduction]

M. Rankin: Nous travaillons en étroite collaboration avec les responsables du programme énergétique national qui imposent très clairement des restrictions écologiques sur les ventes de charbon. Nous avons demandé et reçu une autorisation de premier financement pour les installations de raffinement qui devraient nous aider à transformer le charbon venant de toutes nos mines. Cela exige évidemment des étapes préparatoires à Victoria Junction et à Sydney et cela nous permet de satisfaire les exigences de certains marchés très lucratifs.

M. Dingwall: D'après ce que vous nous avez dit ce soir, à la lecture de vos rapports et dans les discussions que j'ai pu avoir les fonctionnaires de la Société de développement du Cap Breton, si ce gonflement du marché du charbon thermique se maintient, cela nécessitera-t-il d'améliorer à gros frais les installations portuaires dont dispose actuellement la Société de développement du Cap Breton?

M. Rankin: Oui, monsieur Dingwall. Si nous voulons rester compétitifs et profiter de ces marchés, il nous faudra continuer à améliorer les installations et nous avons d'ailleurs reçu l'autorisation de les améliorer. Peut-être cela vous intéressera-t-il d'apprendre que nous jugeons être dans une situation unique du fait de notre géographie qui nous place directement sur la mer et exige donc très peu de transport à l'intérieur des terres alors que nos homologues et concurrents aux États-Unis doivent ajouter environ \$8 la tonne de charbon de tout type exporté par Hampton Roads. Nous estimons donc que l'amélioration des quais est nécessaire.

M. Dingwall: Pourriez-vous nous indiquer la différence entre ce que vous recevez pour une tonne de charbon vendue au pays, particulièrement à la Nova Scotia Power Corporation et ce que vous recevez sur les marchés extérieurs, qu'il s'agisse de charbon métallurgique, de charbon thermique ou d'un mélange des deux? Y a-t-il de grosses différences?

M. Rankin: Oui, assez importantes. Nous percevons environ \$75. à \$80. la tonne longue franco de bord à Sydney pour le charbon thermique de haute catégorie alors que, par exemple, la Nova Scotia Power Corporation nous paiera seulement \$39. ou \$40.

M. Dingwall: Monsieur Rankin, je veux vous féliciter officiellement d'avoir pris l'initiative d'aborder ce problème des prix. Je sais que vous n'avez pas remporté tout le succès voulu mais vous avez eu la présence d'esprit de faire la lumière sur ce problème, d'essayer d'obtenir de certains des grands joueurs un meilleur prix pour votre charbon et je crois que c'est un point essentiel pour la Société de développement du Cap Breton et pour les programmes qu'elle offre à cette région industrielle. On vous a parfois critiqué mais je veux publiquement vous féliciter car vous avez raison de réclamer un meilleur prix pour le charbon du Cap Breton.

[Text]

Mr. Chairman, I have numerous other questions I want to put to the witnesses, particularly those on the industrial development side. I have several there. But I think there may be other members who will want to put a few questions; though if not, I am prepared to continue.

The Chairman: Mr. Howie.

Mr. Howie: I could just put one to let Mr. Dingwall have a rest there for a minute.

• 2120

Mr. Chairman, through you to Mr. Rankin, or whoever he does designates, do you anticipate any reduction in demand after the natural gas pipeline is in place?

Mr. Rankin: No, we do not.

Mr. Howie: Did you have any apprehension about the competition?

Mr. Rankin: Mr. Howie, I guess it would be easy to be apprehensive. On the other hand, certain provinces of this country do not permit natural gas to be burned for the generation of electrical power. We believe that is a very sensible policy, and indeed we believe the policy of the Government of Nova Scotia is one of being towards coal and off oil—off very, very expensive imported oil. So while I guess there was reason to be apprehensive, we were not too concerned.

Mr. Howie: Have you done any projections, any studies, to indicate what effect, over a period of time, it might have?

Mr. Rankin: If you use the Toronto gate price as a basis, which is, to be generous, something like \$4 per 25,000 cubic feet, you are talking essentially about a \$100 coal equivalent. So add to that the capital necessary to make these conversions—off oil, off coal—and the numbers become fairly substantial.

We do not perceive tremendous competition from natural gas. That is not to say that there would not be a move to install, in selected areas, backup natural gas systems as a safety prerogative.

The Chairman: Thank you, Mr. Howie.

Mr. Dingwall, a last question maybe, and then we will ask the president of the corporation perhaps for a last word before we close.

Mr. Dingwall: I thought we were going on until 10 o'clock, Mr. Chairman.

The Chairman: It is an hour and a half.

Mr. Dingwall: So I have 10 minutes?

The Chairman: Yes, if you want an answer to your questions—I think it would be better to sum up.

Mr. Dingwall: Mr. Chairman, I know the president of the Cape Breton Development Corporation to be an accommodating individual.

[Translation]

Monsieur le président, j'aurais bien d'autres questions à poser à nos témoins, surtout à propos du développement industriel. Peut-être y a-t-il toutefois d'autres députés qui voudraient prendre la parole, sinon je serais prêt à continuer.

Le président: Monsieur Howie.

M. Howie: Je ne poserai qu'une question pour laisser M. Dingwall poursuivre.

Monsieur le président, M. Rankin prévoit-il que la demande diminuera une fois le gazoduc en place?

M. Rankin: Non, monsieur.

M. Howie: La concurrence vous fait-elle peur?

M. Rankin: Monsieur Howie, on peut facilement avoir peur. Par contre, certaines provinces n'autorisent pas la combustion du gaz naturel pour produire de l'électricité. Nous estimons que cela est très sensé et jugeons d'ailleurs que la politique du gouvernement néo-écossais vise à remplacer de plus en plus le pétrole importé à très gros frais par du charbon. Je crois donc que même si nous avions de bonnes raisons d'avoir un peu peur, nous n'étions pas trop inquiets.

M. Howie: Avez-vous des prévisions, des études, qui indiquent l'incidence que cela pourra avoir après un certain temps?

M. Rankin: Si vous utilisez la base de prix de Toronto, qui se situe si l'on est généreux à quelque chose comme \$4 les 25,000 pieds cubes, cela représente environ \$100 en équivalence charbon. Ajoutez à cela les capitaux nécessaires à ces conversions du pétrole et du charbon, et les chiffres sont alors assez élevés.

Nous n'attendons pas une concurrence énorme du gaz naturel. Cela ne veut pas dire que l'on n'installera pas dans certaines régions des systèmes de secours au gaz naturel.

Le président: Merci, monsieur Howie.

Monsieur Dingwall, une dernière question, si vous voulez, avant que nous ne demandions au président de la Société de conclure.

M. Dingwall: Je croyais que nous avions jusqu'à 22 heures, monsieur le président.

Le président: Nous avons une heure et demie.

M. Dingwall: J'ai donc 10 minutes?

Le président: Oui, mais si vous voulez une réponse à la question, vous feriez bien de la résumer.

M. Dingwall: Monsieur le président, je sais que le président de la Société de développement du Cap Breton est très accommodant.

[Texte]

In relation to the industrial development side, I am quite concerned about the future of that division in the Cape Breton Development Corporation. I do not want to get into the philosophy, or indeed the ideology, that is behind it. I think in the past it has done good work, I know in the future it will continue to do good work. I am just interested, and the answers can be very short, Mr. Chairman. One aspect of our economy in industrial Cape Breton, which the industrial division is quite concerned with, is in the promotion of tourism. There have been some discussions amongst federal departments, provincial departments, and other agencies on how they can pull their resources together the better to promote what the minister of Parks Canada refers to as the jewel of Parks Canada, that being the Fortress Louisburg. As you know, the Government of Canada has injected a large number of capital dollars to see that project get off the ground, and I hope at some point in the very, very near future that I will have an opportunity to get Mr. Dodge perhaps involved in how we can develop some ground rules to get a pilot project off the ground so that we may better promote the Fortress of Louisburg and, indeed improve our economic base in Cape Breton.

I noticed in your report that there are a number of shipbuilding companies in Cape Breton that receive Devco moneys. I am wondering if you could briefly tell me the amount of money that these companies are receiving and where these companies are located?

The Chairman: Mr. Dodge.

Mr. Dodge: Mr. Dingwall, before I proceed on the shipbuilding one, I would like to outline to you we are very, very interested in Louisburg. In fact, at the peak of summer we employ I guess up to 70 people at Louisburg.

Mr. Dingwall: I know.

• 2125

Mr. Dodge: We run most of the concessions in co-operation with Parks Canada. We opened one last year, we opened a tea-room—with authentic costumes—for them and we are expanding the reproduction sales outlet with the items made in Cape Breton. We are always looking for new items, and we have a program worked out with Parks Canada where each year we add one or two new items.

As far as the shipbuilding firms go, we have been involved in a few projects in the last year. I do not have a specific list with me.

Mr. Dingwall: Could you provide that list to the committee?

Mr. Dodge: Yes, I could, Mr. Dingwall, I would be glad to. In fish and marine development we were involved in about \$1.4 million worth of loans or assistance to the industry last year.

Mr. Dingwall: All right.

[Traduction]

Pour ce qui est du développement industriel, je m'inquiète beaucoup de l'avenir de cette division de la Société de développement du Cap Breton. Je ne voudrais pas entrer dans sa raison d'être, ni même dans les considérations idéologiques, car je crois que par le passé, elle s'est bien acquittée de ses tâches, et qu'elle continuera de le faire. Les réponses pourront être très brèves, monsieur le président. Un aspect de notre économie au Cap Breton inquiète beaucoup la division industrielle, et c'est la promotion du tourisme. Les ministères fédéraux et provinciaux ainsi que d'autres organismes ont discuté de la possibilité de combiner leurs ressources pour mieux promouvoir ce que le ministre de Parcs Canada appelle le joyau des parcs canadiens, à savoir la forteresse de Louisbourg. Vous savez que le gouvernement canadien a injecté d'énormes capitaux pour démarrer ce projet et j'espère que je pourrais très bientôt compter sur la participation de M. Dodge à l'élaboration de certaines règles fondamentales pour mettre sur pied un projet pilote de promotion de cette forteresse, ce qui améliorerait évidemment notre base économique au Cap Breton.

D'après votre rapport, un certain nombre de chantiers maritimes au Cap Breton reçoivent des fonds de votre société. Pourriez-vous rapidement me dire combien reçoivent ces sociétés et où elles se trouvent?

Le président: Monsieur Dodge.

M. Dodge: Monsieur Dingwall, avant de vous répondre sur les chantiers maritimes, je voudrais préciser que nous sommes extrêmement intéressés par Louisbourg. En fait, pendant la période de pointe, l'été, nous employons, si je ne m'abuse, jusqu'à 70 personnes à Louisbourg.

M. Dingwall: Je sais.

M. Dodge: Nous gérons la plupart des concessions en collaboration avec Parcs Canada. Nous en avons ouvert une l'année dernière, une salle de thé avec des costumes authentiques pour eux, et nous agrandissons actuellement notre kiosque de ventes de reproductions avec des marchandises faites au Cap Breton. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles marchandises, et grâce à un programme établi avec Parcs Canada, nous ajoutons une ou deux marchandises à notre liste de vente chaque année.

Pour ce qui est des ateliers de construction navale, nous avons participé à quelques projets l'année dernière. Je n'ai pas la liste précise sous la main.

M. Dingwall: Pourriez-vous la fournir au comité?

M. Dodge: Certainement, avec plaisir, monsieur Dingwall. Pour ce qui est de l'exploitation de la pêche et des ressources marines, nous avons consenti à ce secteur, l'année dernière, sous forme de prêts ou d'aide, environ 1.4 million de dollars.

M. Dingwall: Très bien.

[Text]

Also, Devco financially participated in a cold storage facility at the Point Edward Marine and Industrial Park. How much money did you put into that particular project? Who was it to serve? And when did it open?

Mr. Dodge: Is it cold storage for fish?

Mr. Dingwall: That is what you have in your report—cold storage facility at Point Edward Marine and Industrial Park.

Mr. Dodge: This, I think, involved the negotiations, and in fact they have not been concluded. There were some delays at that time. There was no cold storage facility constructed at Point Edward last year.

Mr. Dingwall: All right.

Mr. Dodge: There was a cold storage facility for vegetables, which was built out of one of the old ammunition bunkers there.

Mr. Dingwall: Also in your annual report you indicated that you have a team of individuals who are exploiting the prospects of oil and gas. I am wondering, who is heading that group? What are their terms of reference? What have they done?

Mr. Dodge: Mr. Dingwall, the leadership of the group, in fact, has been taken on by my counterpart, Mr. David Miller, who is involved in new business development. He is assisted by two individuals, Mr. Mike Maroum and Mr. Blaine Gillis. Both of the individuals have been on our staff, and because of the priority of this have been allocated to this initiative. Essentially, we have been mostly working with Canadian firms and European firms who have shown an interest in becoming involved in the offshore petroleum play. We have been narrowing our views in that area, rather than concentrating on the U.S. firms, who do not seem to have much interest in joint venturing in Canada.

Mr. Dingwall: Also in your report you refer to "numerous fishermen's projects". What does that mean? Where are those projects located?

Mr. Dodge: We have various assistance programs that relate to overboard gear, where we will finance overboard gear, particularly innovative overboard gear, gear that has not been used in Cape Breton waters before that might result in a better catch. If an individual wants to experiment with some item, we might buy it and lease it to him on a short-term lease. If he wishes to buy it after a year and it works out, he can then purchase it from us. This is a way in which we can introduce new technology as well. Once it is proven and we feel that it is a good item, we set up a loan program whereby the fishermen can buy these items, buy them outright. The specific number of those I do not have at my fingertips, but about \$200,000 worth of overboard gear was financed for fishermen. This would comprise probably 20 to 30 loans, I would think, at least. There are a lot of small loans, Mr. Dingwall.

Mr. Dingwall: How many employees are tied up in the industrial division of the Cape Breton Development Corporation?

[Translation]

La DEVCO a aussi investi dans la création d'un entrepôt frigorifique au parc maritime et industriel de Point Edward. Combien avez-vous investi dans ce projet, à quoi est-il censé servir et quand l'entrepôt a-t-il ouvert?

M. Dodge: S'agit-il d'entreposage frigorifique du poisson?

M. Dingwall: C'est ce qui est dit dans le rapport, un entrepôt frigorifique au parc maritime et industriel de Point Edward.

M. Dodge: Des négociations avaient été prévues et, sauf erreur, elles n'ont pas été menées à bien à cause de certains retards, à l'époque. On n'a donc pas construit d'entrepôt frigorifique à Point Edward l'année dernière.

M. Dingwall: Très bien.

M. Dodge: On a transformé un des anciens bunkers à munitions en entrepôt frigorifique pour les légumes.

M. Dingwall: Vous indiquez par ailleurs dans votre rapport annuel qu'une équipe s'occupait de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières. Qui dirige ce groupe, quel est son mandat, et de quoi s'est-il occupé?

M. Dodge: Monsieur Dingwall, c'est mon collègue, M. David Miller, qui s'occupe des nouveaux travaux d'exploitation qui a pris la tête du groupe en question. Il est aidé par MM. Mike Maroum et Blaine Gillis. Tous deux travaillaient avec nous, et on les a chargés de cette tâche étant donné son caractère prioritaire. Nous avons surtout collaboré avec des firmes canadiennes et européennes intéressées par l'exploitation des ressources pétrolières en haute mer. Nous avons préféré rétrécir notre cercle, plutôt que de nous concentrer sur des firmes américaines qui n'ont pas manifesté beaucoup d'intérêt à l'égard d'une éventuelle entreprise en co-participation au Canada.

M. Dingwall: Vous faites allusion, dans votre rapport à de nombreux projets pour les pêcheurs. Qu'est-ce que cela signifie et où sont situés les projets en question?

M. Dodge: Nous disposons de plusieurs programmes d'aide grâce auxquels nous finançons l'acquisition d'engins—filets, etc.—tout à fait nouveaux, n'ayant pas encore été utilisés dans les eaux du Cap Breton, et permettant d'accroître les prises. Si une personne veut en faire l'essai, nous pouvons l'acheter et le lui louer à court terme. S'il en est satisfait, il peut nous le racheter au bout d'un an. Cela nous permet d'introduire aussi de nouvelles techniques. Dès que nous nous sommes assurés de l'utilité de ces engins, nous mettons sur pied un programme de prêts, permettant aux pêcheurs de nous les racheter directement. Je n'ai pas les chiffres précis sous la main, mais sauf erreur, nous avons financé l'équivalent de \$200,000 d'achats d'engins et de matériel de pêche. Dont au moins 20 à 30 prêts. Nous consentons beaucoup de petits prêts, monsieur Dingwall.

M. Dingwall: Le service industriel de la *Cape Breton Development Corporation* comporte combien d'employés?

[Texte]

Mr. Dodge: Mr. Chairman, Mr. Dingwall, the employment fluctuates considerably. As you know, we have a core winter staff related to the promotion activities. If I can separate the two, there are probably 35 professionals who would be involved in full-time developmental activity. Then we have people who relate to our subsidiary companies, who relate to specific activities—for instance, Cape Breton Marine Farming Limited, which as a subsidiary would have its own employment. If you counted our peak summer employment, including the waitresses at Hotel de la Marine, it would reach a peak of about 275 persons, including our professionals.

• 2130

Mr. Dingwall: Do you have an industrial development side? I am sure you have given thought to where you are going in the next number of years, and, indeed, perhaps in the next decade or so. I am thinking primarily of what happened in Prince Edward Island where, ten years ago, they sat down and developed a plan for a ten-year period. I am wondering whether any serious consideration has been given to that by the industrial division of Devco, and, if not, would you entertain such a suggestion?

Mr. Dodge: Mr. Dingwall, we do have a plan. We feel that the environment is changing somewhat in Cape Breton; that the major initiatives are going to emerge in the energy sector related to coal-mining equipment and manufacture as well as the off-shore petroleum developments. Those two items combined with continuing on the ideas of oil development that we have been pursuing are probably the opportunities that we have laid out for us. This is why we have, in a sense, allocated staff into the new priority areas as well as trying to maintain our activities in the other areas.

Mr. Dingwall: My last question is to Mr. Rankin. It is my understanding that in 1974 or 1976—I could be off—the Cape Breton Development Corporation provided on a one-shot, one-year basis, financial assistance to municipalities in that area to assist with infrastructure. It is my understanding since coming to Parliament that there seems to be a dichotomy of opinion here. When municipalities look for funding for infrastructure from DREE, they are told, go to Devco. They go to Devco, Devco says we do not have money, we are not budgeted for that, go back to DREE. So in the interim, the municipality goes along without financial assistance for infrastructure, whether it be for sewer and water or massive environmental projects.

If the Cape Breton Development Corporation were provided that extra money in their budget, would they be in a position to administer that type of infrastructure assistance for development?

The Chairman: Mr. Rankin.

Mr. Rankin: It is very tempting, Mr. Chairman, to tell Mr. Dingwall that, yes, we would like to be in a position to get involved in infrastructure. Quite frankly, I do not believe we should be involved in infrastructure. I think this is not within, nor was it intended to be, in our mandate. Without any

[Traduction]

M. Dodge: Monsieur le président, l'emploi est soumis à des variations considérables. Comme vous le savez, nous avons un personnel de base pendant l'hiver qui s'occupe de la promotion des activités. Si l'on établit une distinction entre les deux, disons qu'il y a sans doute 35 professionnels occupés à plein temps aux activités de développement. Il y a aussi les employés de nos filiales, qui s'occupent d'activités bien précises, dont, par exemple, la *Cape Breton Marine Farming Limited*, qui, en tant que filiale, a ses propres employés. Si l'on tient compte de l'été, période de pointe pour l'emploi avec les serveuses de l'hôtel de la Marine nous comptons au maximum 275 employés, dont les cadres.

M. Dingwall: Avez-vous un service d'expansion industrielle? Je suis sûr que vous avez établi des programmes pour les prochaines années et même peut-être pour les dix années à venir. Je songe surtout à ce qui s'est passé à l'Île du Prince-Édouard, il y a dix ans, où l'on a mis sur pied un programme échelonné sur dix ans. Je me demandais si le service industriel de la Devco a sérieusement envisagé cette possibilité et, dans la négative si vous y songiez?

M. Dodge: Monsieur Dingwall, nous avons bien un projet. Nous pensons que les conditions au Cap Breton sont en train de changer quelque peu. C'est dans le secteur de l'énergie, du matériel d'exploration minière, de la fabrication ainsi que de l'exploitation du pétrole en haute mer que de grands projets vont être entrepris. C'est sans doute sur ces deux éléments ainsi que sur l'exploitation pétrolière que nous allons nous baser. Voilà pourquoi nous avons chargé notre personnel d'étudier, dans une certaine mesure les secteurs prioritaires tout en maintenant nos activités dans d'autres domaines.

M. Dingwall: Ma dernière question s'adresse à M. Rankin. Sauf erreur en 1974 ou 1976 la *Cape Breton Development Corporation* a mis sur pied un programme d'aide financière d'un an aux municipalités de la région pour les aider à se doter des infrastructures financières. Or, je me suis aperçu depuis que je suis député que les opinions sont divergentes sur cette question. Quand les municipalités s'adressent au MEER pour obtenir des fonds d'infrastructure on les renvoie à la Devco qui, arguant le manque de fonds les renvoie au MEER. La municipalité doit pendant ce temps se passer des fonds nécessaires à l'acquisition d'une infrastructure—qu'il s'agisse d'égout ou de système d'adduction d'eau—ou d'énormes projets d'environnement.

Si l'on accordait ces crédits supplémentaires à la *Cape Breton Development Corporation* pourrait-elle s'occuper de gérer ce genre d'aide au développement?

Le président: Monsieur Rankin.

M. Rankin: Je suis très tenté, monsieur le président, de dire à M. Dingwall que nous voudrions bien pouvoir nous occuper d'infrastructure. Toutefois, franchement, je pense que cela n'est pas de notre ressort. Nous pourrions, assurément, si nous le voulions acquérir les connaissances nécessaires mais je ne

[Text]

question, we could develop the expertise if we wanted to, but I really believe that is not the role of a small industrial development part of the Cape Breton Development Corporation.

Mr. Dingwall: Thank you, Mr. Rankin. I am sure that the parliamentary secretary has taken a note of this, and will want to pursue it with his colleagues.

I believe, Mr. Chairman, that I have come to the end of my questioning, and since I am perhaps the only one who has been asking questions, other than Mr. Howie, I do not think there is any real need for the Devco officials to appear here tomorrow. I have no further questions of them, and, in concluding, I wish to thank them all for their candid answers.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Dingwall. You did bring up that question about the officials. I do not think it will be necessary for them to appear before the committee tomorrow, so our next meeting will be on next Tuesday at eleven o'clock, and it will be the Quebec Region that will be with us. We will ask the deputy minister to be our witness at that time.

Gentlemen, on behalf of the members of the committee, as you know, there were something like eleven other committees sitting at the same time, so that is why there were so many of our members missing, but the ones that were interested were here. We want to thank you very much for your appearance here tonight and the answers you have provided to the questioning of Mr. Dingwall.

• 2135

Mr. Dingwall: On a point of order, Mr. Chairman.

I know it does not have to be stated but just to be overly certain, because I am very cautious, regarding the information that I requested of the witnesses, I hope they would be very forthright in providing you, Mr. Chairman, with that information so you can distribute it to other committee members.

The Chairman: Yes. When that information is forwarded to me I will see that every member of the committee gets it.

Thank you gentlemen, the meeting is adjourned.

[Translation]

pense pas que cela relève d'un petit service d'expansion industrielle de la *Cape Breton Development Corporation*.

M. Dingwall: Merci, monsieur Rankin. Je suis sûr que le secrétaire parlementaire a pris bonne note de votre réponse et qu'il approfondira cette question avec ses collègues.

Monsieur le président, je n'ai plus rien à ajouter et puisque, à part M. Howie, j'ai été le seul à poser des questions, je ne pense pas que l'on doive demander aux représentants de la Devco de venir témoigner demain. Je n'ai rien d'autre à leur demander et j'aimerais pour conclure les remercier de nous avoir répondu très sincèrement.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Dingwall. Vous en avez parlé, effectivement, et je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'inviter les représentants de la Corporation à venir témoigner devant le Comité demain. Notre prochaine réunion est prévue pour mardi, 11h00. Nous entendrons les représentants de la région de Québec. Nous demanderons au sous-ministre d'être notre témoin.

Messieurs, au nom des membres du Comité je vous prie d'excuser l'absence de bon nombre d'entre nous. Comme vous le savez 11 autres comités siégeaient en même temps que le nôtre, mais tous ceux que la question intéressait étaient présents. Nous vous remercions très chaleureusement d'avoir bien voulu témoigner ce soir ainsi que des réponses que vous avez fournies aux questions de M. Dingwall.

M. Dingwall: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je veux simplement m'assurer, étant donné que je suis très prudent, que les renseignements que j'ai demandés aux témoins nous seront fournis dans les plus brefs délais, de sorte que vous puissiez les distribuer aux autres membres du Comité.

Le président: Certainement. Lorsque je recevrai ces renseignements, je veillerai à ce qu'ils soient communiqués à tous les membres du Comité.

Merci, messieurs, la séance est levée.



question, as you obviously do not know it, but I really believe that is not the role of a small industrial development part of the Cape Breton Development Corporation.

Mr. Dingwall: Thank you, Mr. Chairman. I am sure that the parliamentary committee has a great deal of time, and will want to pursue it with us on another occasion.

I believe, Mr. Chairman, that my time needs to the end of my questioning, and since I have no idea as to may one what has been asking yesterday, other than the Mayor, I do not think there is any real point for me to continue to appear here tomorrow. I have no further questions to ask, and, concluding, I wish to thank the members of the committee for their answers.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Dingwall. You did bring up that question, so I will allow it. I do not think it will be necessary for anyone to come before the committee tomorrow, as our next hearing will be on that Tuesday at eleven o'clock, and it will be the Mayor of Glengary that will be with us. We will ask the Deputy Minister to be our witness at that time.

On behalf of the members of the committee, as well as the public, we would like to thank all the witnesses today, so that is why there were so many of our inquiries regarding the facts that were relevant to us. We want to thank you very much for all the time you have brought to the subjects you have presented to us.

WITNESSES—TÉMOINS

From the Cape Breton Development Corporation:

Mr. D.S. Rankin, President;

Mr. J. Dodge, Vice-President, Industrial Operations Division;

Mr. C. Turner, Vice-President, Human Resources;

Mr. D. Shield, Vice-President, Coal Mining and Distribution.

De la Société de développement du Cap Breton:

M. D.S. Rankin, président;

M. J. Dodge, vice-président, Division des opérations industrielles;

M. C. Turner, vice-président, Ressources humaines;

M. D. Shield, vice-président, mines de charbon et distribution.

Thank you again to all the witnesses for your time.

Merci, messieurs, la bonne volonté de tous.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 26

Tuesday, May 26, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department (Quebec Region) under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 26

Le mardi 26 mai 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: crédit 1—Ministère (Région du Québec) sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

CHAMBRE DES COMMUNES

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Bachand
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Bujold
Côté (Mrs.)
Crouse

Cyr
Dantzer
Darling
Dingwall
Gass

Hargrave
Howie
King
Lapointe (*Beauce*)

Lonsdale
MacLellan
Murphy
Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Monday, May 25, 1981:

Mr. Dantzer replaced Mr. MacKay;
Mr. Gass replaced Mr. McCain.

On Tuesday, May 26, 1981:

Mr. Crouse replaced Mr. Corbett.

Conformément à l'article 65 (4) b) du Règlement

Le lundi 25 mai 1981:

M. Dantzer remplace M. MacKay;
M. Gass remplace M. McCain.

Le mardi 26 mai 1981:

M. Crouse remplace M. Corbett.

From the Canadian Development Corporation:

Mr. D.E. Radin, président

Mr. J. Dugay, vice-président, Industrial Operations
Division

Mr. C. Turner, vice-président, Human Resources

Mr. D. Shantz, vice-président, Coal Mining and Distribution

De la Société de développement du Cap-Breton:

M. D.E. Radin, président

M. J. Dugay, vice-président, Division des opérations industrielles

M. C. Turner, vice-président, Ressources humaines

M. D. Shantz, vice-président, mines de charbon et distribution

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 26, 1981

(32)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 3:38 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Bujold, Crouse, Cyr, Dantzer, Darling, Howie and Pelletier.

Other Members present: Messrs. Harquail and Maltais.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. R.C. Montreuil, Deputy Minister; Mr. M. LaSalle, Acting Assistant Deputy Minister (Quebec Region); Mr. G. Voyer, Acting Director General, Incentives and Promotion.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17.*)

On Vote 1.

Mr. LaSalle made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:03 o'clock p.m., the Committee adjourned until 11:00 o'clock a.m., Thursday, May 28, 1981.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 26 MAI 1981

(32)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h 38 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: Mme Beauchamp-Niquet, MM. Bujold, Crouse, Cyr, Dantzer, Darling, Howie et Pelletier.

Autres députés présents: MM. Harquail et Maltais.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. R.C. Montreuil, sous-ministre; M. M. LaSalle, sous-ministre adjoint par intérim (Région du Québec); M. G. Voyer, directeur général par intérim, Subventions et promotion.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no 17.*)

Crédit 1.

M. LaSalle fait une déclaration préliminaire puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

A 17h 03, le Comité suspend ses travaux jusqu'au jeudi 28 mai 1981, à 11 heures.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Text]*

Tuesday, May 26, 1981

• 1537

Le président: A l'ordre. Mesdames, messieurs, nous avons le plaisir d'accueillir cet après-midi, M. Robert Montreuil qui est sous-ministre en titre. Je demanderais peut-être à M. Montreuil de nous présenter les fonctionnaires de son ministère, après quoi nous serons prêts à commencer la période des questions pour cet après-midi. Monsieur Montreuil.

M. R.-C. Montreuil (sous-ministre, ministère de l'Expansion économique régionale): Merci, monsieur Pelletier. À ma droite, M. Michel LaSalle, sous-ministre adjoint intérimaire et directeur régional du ministère au bureau de Québec; aussi du MEER, pour Montréal, il y a M. Gabriel Voyer, directeur des subventions; M. Conrad Bastien, directeur de l'information; et M. Guy Bédard, directeur de l'administration et du personnel.

Je demanderais, si vous le permettez, monsieur le président, à Michel LaSalle de faire un court rappel un peu dans le contexte de la situation économique et des activités du ministère durant l'année qui s'est terminée.

Le président: C'est parfait. Monsieur LaSalle, vous avez la parole.

Michel LaSalle (sous-ministre adjoint par intérim, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, mesdames et messieurs, étant donné que l'accent de cette réunion est sur le dialogue, je me bornerai à quelques notes résumées en trois points: Le premier, quelques mots sur le comportement économique; ensuite, une revue très brève des réalisations 1980-1981; et finalement, un aperçu sur le court terme 1981-1982 ainsi que les orientations du ministère au Québec à moyen terme.

Sur le premier point, au niveau du survol de l'économie et quelques faits saillants seulement, je voudrais souligner qu'au cours des deux dernières années, et cela peut en surprendre quelques-uns, la performance s'est quand même avérée relativement bonne. Et je donnerai quelques exemples de ceci. Premièrement, 147,000 emplois furent créés dont 46,000 dans le secteur manufacturier. Deuxièmement, le chômage qui était de 10.9 p. 100 en 1978 s'est résorbé jusqu'à 9.9 p. 100 en 1980. Enfin, les investissements manufacturiers ont connu une certaine croissance, soit de 15.4 p. 100 en 1979 pour passer à 20.8 p. 100 l'année dernière. C'est bon, mais c'est quand même insatisfaisant à plus d'un égard, et le principal point faible demeure toujours au Québec, la faiblesse des investissements privés. Ce n'est pas nouveau, cela dure depuis vingt ans. Par exemple, en 1975, ils ne représentaient que 21.7 p. 100 des mêmes investissements à l'échelle canadienne, et en 1980, 15.3 p. 100 de l'ensemble canadien. En fait, pour une comparaison plus proche, ces investissements représentent 50.8 p. 100 du même indicateur en Ontario. Ceci n'est pas sans affecter l'emploi qui, depuis 1976, pourrait être illustré comme suit: sur une création de 1.4 million d'emplois, seulement 17 p. 100 le furent au Québec. Ceci entraîne automatiquement une hausse

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Translation]*

Le mardi 26 mai 1981

The Chairman: Order. Ladies and gentlemen, it is our pleasure to welcome, this afternoon, Mr. Robert Montreuil, Deputy Minister of the department. I will invite Mr. Montreuil to introduce the officials and we will then begin our questioning. Mr. Montreuil.

Mr. R.-C. Montreuil (Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion): Thank you, Mr. Pelletier. To my right is Mr. Michel LaSalle, Acting Deputy Minister and Regional Director for the Quebec office; also from the department in Montreal is Mr. Gabriel Voyer, Director of Incentives; Mr. Conrad Bastien, Director of Information and Mr. Guy Bédard, Director of Administration and Personnel.

If you do not mind, Mr. Chairman, I will ask Michel LaSalle to give us a brief review of the economic situation on the department's activities during the past year.

The Chairman: Mr. LaSalle, the floor is yours.

Mr. Michel LaSalle (Acting Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, ladies and gentlemen, since the purpose of this meeting is to allow us to engage in a dialogue, I will limit my remarks to three main points: first, the economic situation; then, a very brief review of our achievements in 1980-81; and finally, some words about short-term prospects for 1981-82 and the mid-term orientation of the department in Quebec.

Concerning the economic overview, I will mention only some highlights. Over the last two years, although this may be a surprise to some, I would like to emphasize that performance did prove to be relatively good. I will give you a few examples. First of all, 147,000 jobs were created, 46,000 of them in the manufacturing sector. Secondly, the unemployment rate which was 10.9 per cent in 1978 was brought down to 9.9 per cent in 1980. Finally, there was a certain growth in manufacturing investments which went up from 15.4 per cent in 1979 to 20.8 per cent last year. In spite of this improvement, there remain a number of causes for dissatisfaction, the main weakness in Quebec being the low level of private investment. This is not a new phenomenon, it goes back 20 years. In 1975, for example, such private investments amounted to only 21.7 per cent of all investments made in Canada and in 1980, 15.3 per cent. To make a more immediate comparison, these investments amounted to 50.8 per cent of the same indicator in Ontario. This does of course have an effect on employment which, since 1976, can be described as follows: out of 1.4 million jobs created, only 17 per cent were in Quebec. This automatically results in higher unemployment and lower population growth.

[Texte]

de chômage et même un recul démographique. Ainsi, de 28.9 p. 100 de la population canadienne en 1961, le pourcentage s'établit maintenant à 26.4 p. 100.

• 1540

Un autre problème est sûrement celui de la structure industrielle déficiente . . .

Mr. Crouse: Could we have a repeat of that, please?

Le président: Pouvez-vous répéter?

Mr. LaSalle: The population ratios? The ratio was 28.9 in 1961 and 26.4 last year. It is going down.

Mr. Crouse: Is that a 20-year projection?

Mr. LaSalle: Yes.

Mr. Crouse: Thank you.

Mr. LaSalle: L'autre problème que je voulais mentionner, est celui, qui n'est pas non plus nouveau, de la structure industrielle déficiente. Et ceci peut être illustré par une proportion de 62 p. 100 au Québec, dans les secteurs traditionnels ou la production de biens non durables. Encore une fois, pour fins de comparaison, l'Ontario a 44.9 p. 100 seulement de ces activités dans ces domaines. Enfin, Montréal, la métropole du Québec, est en perte de vitesse à certains points de vue.

Il y a sûrement d'autres problèmes, mais je voudrais passer trois ou quatre signes encourageants quand même. Premièrement, le fait que les exportations ont augmenté de 30 p. 100 au cours des deux dernières années, ce qui a permis un retour des exportations québécoises à un taux de 23 p. 100 des exportations canadiennes, en fait un retour au pourcentage d'il y a environ 10 ans.

Deuxièmement, les immobilisations manufacturières sont quand même en hausse de 33.9 p. 100 en 1980 alors que les économistes peut-être plus pessimistes n'avaient prévu que 20.8 p. 100 au début de l'année.

Enfin, la productivité s'est quand même maintenue à un assez haut niveau au cours des 5 dernières années au Québec. Mais attention, pour rabaisser le taux de chômage à 7 p. 100, il faudra créer 65,000 emplois par an d'ici 1985, au Québec.

Je vais maintenant passer à une brève revue des activités de l'année 1980-1981. Je me bornerai à deux aspects en plus de la répartition des engagements au cours de l'année.

Les aspects que je voudrais mentionner sont premièrement l'effort particulier de concertation avec les autres ministères fédéraux que le MEER a effectué au cours de l'année, et je donnerai quelques exemples. Ainsi, avec la Commission de l'emploi, et de l'immigration, nous avons participé au programme d'aide au développement économique local, celui qui est connu sous le vocable de ADEL. Ensuite, avec Industrie et Commerce, la Commission de l'emploi et le ministère des Finances nous participons au programme d'aide à la main-d'œuvre industrielle dans les localités défavorisées. Avec le ministère des Finances, nous participons au crédit d'impôt à l'investissement. Avec plusieurs ministères, nous avons récemment bâti des dossiers sur Montréal. Enfin, avec Pêches et

[Traduction]

The population of Quebec constituted 28.9 per cent of the total Canadian population in 1961 and is now 26.4 per cent.

Another problem is an inadequate industrial structure . . .

M. Crouse: Pourriez-vous répéter le chiffre, s'il vous plaît?

The Chairman: Could you repeat it?

M. LaSalle: Le pourcentage de la population était de 28.9 p. 100 en 1961 et 26.4 p. 100 l'année dernière. Proportionnellement, elle est à la baisse.

M. Crouse: C'est donc une projection sur 20 ans?

M. LaSalle: Oui.

M. Crouse: Merci.

Mr. LaSalle: The other problem I was referring to, namely an inadequate industrial structure, is not a new one either. This can be illustrated by the proportion of 62 per cent of the Quebec work force in traditional sectors or in the production of consumer goods. The comparative figure in Ontario is only 44.9 per cent. Last, Montreal, Quebec's major business centre, is slowing down or lagging in a number of areas.

There are certainly other problems but I would now like to turn to three or four encouraging signs. First, the 30 per cent increase in Canadian exports over the past two years, the Quebec component having reached 23 per cent of the total, which is a return to the situation of 10 years ago.

Second, capital expenditures in manufacturing increased by 33.9 per cent in 1980 as against a somewhat pessimistic forecast of 20.8 per cent made by economists at the beginning of the year.

Finally, productivity remained at a fairly high level during the past five years in Quebec. But we must bear in mind that to reduce the unemployment rate to 7 per cent, it will be necessary to create 65,000 jobs in Quebec by 1985.

I will now briefly review our activities in 1980-81. I will limit myself to two aspects and also deal with the distribution of commitments made during the year.

I would like to mention DREE's efforts to co-operate with other federal departments over the past year and give you a few instances. We took part in the local economic development assistance program with the Employment and Immigration Commission. We were also involved, with Industry and Commerce, the Employment Commission, and the Department of Finance, in an industrial manpower assistance program for disadvantaged communities. With the Department of Finance, we offer a tax credit for investment. Recently, in conjunction with several other departments, we developed plans for Montreal. We also designed an economic development plan for the Magdalen Islands with Fisheries and Oceans and Transport Canada.

[Text]

Océans, et Transport Canada, nous avons mis en place un plan de développement économique aux Iles de la Madeleine.

Le deuxième aspect, particularité de 1980-1981, a été la continuation de la régionalisation de nos services. En fait, nous avons ouvert un nouveau bureau à Sherbrooke, et nous avons ajouté au bureau de Rimouski un agent des stimulants industriels, ce qui permet l'analyse des demandes de subventions sur place.

En termes budgétaires, sur un budget de 175 millions de dollars, ce qui représente en passant 30 p. 100 du budget du MEER Canada, nous en avons utilisé 169 millions de dollars, dont près de 100 millions de dollars dans le cadre d'une entente générale de développement avec le Québec, et 65 millions de dollars dans les programmes de stimulants industriels, soit la zone spéciale de Montréal et la Loi sur les stimulants à l'industrie.

• 1545

Au cours de l'année, nous avons pris les nouveaux engagements suivants: une nouvelle entente pour une usine de papier journal à Amos, un amendement majeur à l'entente sur la modernisation des pâtes et papiers et nous avons mis en place un programme unilatéral aux Iles de la Madeleine. Ces trois entités totalisent 84 millions de dollars.

Du côté de l'aide directe à l'industrie, nous avons pris des engagements de 68 millions de dollars dans la zone spéciale de Montréal et des engagements de 48.5 millions de dollars dans les régions désignées du Québec. Ces deux derniers programmes représentent 670 cas au cours de l'année pour une création anticipée de 13,850 emplois et des immobilisations de 672 millions de dollars. Donc, on a de nouveaux engagements pour environ 200 millions de dollars au cours de l'année.

Si je résume brièvement, depuis la création du ministère, les engagements de la sorte dépassent maintenant le cap des 2 milliards de dollars et ceci se répartit de la façon suivante: 500 millions de dollars sous l'égide des anciens programmes ARDA, FODER, les premières zones spéciales, 1 milliard de dollars sous l'égide de l'entente cadre de développement pour laquelle nous avons signé 14 ententes auxiliaires et où le taux de partage est de 60 p. 100 pour le MEER et 40 p. 100 pour le Québec et enfin, 500 millions de dollars au niveau des programmes de stimulants industriels. Nous avons également dépassé cette année le cap du milliard au niveau des paiements à la province dans le cadre des programmes conjoints.

Maintenant, je voudrais passer quelques minutes sur l'avenir à court terme, en termes d'engagements pour l'année 1980-1981, et à moyen terme, en termes d'orientations qui vont guider notre action.

Il y a plusieurs ententes en négociation, mais il y en a huit qui sont jugées comme possibilités d'engagement au cours de l'année qui s'en vient. De ces huit, quatre ont déjà reçu l'approbation du comité du Cabinet sur le développement économique. Ce sont celles de la Société Interport à Québec, de la construction d'un débarcadère pour le traversier-rail à Port-Cartier, d'un amendement à l'entente sur le tourisme, et

[Translation]

The second point I would like to mention concerning 1980-81 concerns the continued regionalization of our services. We opened a new office in Sherbrooke, we added an industrial incentives officer to our Rimouski office and are thus in a position to analyse incentive applications on the spot.

As for the budget, out of a total amount of \$175 million which represents 30 per cent of the overall Canadian DREE budget, we used \$169 million, approximately \$100 million within the framework of a general development agreement with Quebec, and \$65 million for industrial incentive programs, for the special Montreal zone or under the Industrial Incentives Act.

Over the year, we have entered into the following new commitments: a new agreement for a newsprint factory in Amos, a major amendment to the agreement on modernization of pulp and paper and we have set up a unilateral program in the Magdalen Islands. These three units represent a total of \$84 million.

As far as direct aid to industry is concerned, we have committed \$68 million in the special zone of Montreal and \$48.5 million in the designated regions of Quebec. These two latter programs represent some 670 cases over the year for the expected creation of 13,850 jobs and frozen assets of \$672 million. We thus entered into new commitments of some \$200 million over the year.

Summing up briefly, since the creation of the department, commitments of this type have now gone beyond the \$2 billion mark and can be subdivided as follows: \$500 million under the former programs ARDA, FRED, the initial special zones, \$1 billion for the general development agreements for which we signed 14 auxiliary agreements and under which the DREE assumes 60 per cent of the cost and Quebec 40 per cent, and, finally, \$500 million for industrial incentive programs. This year, we have also gone beyond the \$1 billion mark for payments to the province in the framework of joint programs.

Now, I should like to spend a few minutes on the short-term future, in terms of commitments for 1980-81, and the medium-term future in terms of the guidelines for our action.

Several agreements are under negotiation, but eight of them are considered as possible commitments for the coming year. Of these eight, four have already been approved by the Cabinet committee on economic development. These agreements concern the Interport Company in Quebec, the construction of a landing stage for the rail ferry boat in Port Cartier, the amendment to an agreement on tourism, and a joint agreement

[Texte]

d'une entente conjointe aux îles de la Madeleine, laquelle accompagnerait le plan de développement unilatéral que je mentionnais tout à l'heure. Ces quatre initiatives représentent environ 40 millions de dollars. Les quatre suivantes sont à différentes étapes de négociation ou d'approbation. Ce sont des amendements à l'entente sur les mines pour fournir des infrastructures d'accès à la mine Selby, un certain nombre d'infrastructures de pêche sur la Côte-Nord et en Gaspésie, le projet d'une usine de papier journal dans l'est du Québec et, finalement, la modernisation de chantiers maritimes à Lauzon sur la rive sud de Québec. Ces quatre dernières initiatives totalisent de 55 à 60 millions de dollars.

Nous projetons également utiliser environ 65 millions de dollars pour des projets industriels majeurs. Enfin, une somme de 10 millions de dollars est réservée pour amorcer un ou deux autres plans de développement économique à l'échelle de sous-régions ou de régions au Québec.

Du côté des dépenses ou du budget approuvé, ce que nous prévoyons est peut-être un peu ambitieux. Cela se chiffre à 227 millions de dollars, ce qui est quand même une augmentation de 34 p. 100 par rapport aux dépenses de l'année courante et cela se répartirait comme suit: 138 millions de dollars dans le cadre de l'entente générale de développement et de plans unilatéraux, 41 millions au titre de la Loi sur les subventions au développement régional et 37 millions de dollars au titre de la zone spéciale de Montréal, ce qui représente dans ce dernier cas presque le double de l'année dernière.

Si j'ai dit que c'était ambitieux, c'est que le MEER, dans tout cela, ne contrôle pas vraiment le rythme de dépense. Ce sont la province, les municipalités, dans le cadre des programmes conjoints, ou les industriels, dans le cadre du programme de stimulants industriels, qui sont vraiment les maîtres d'œuvre qui contrôlent le rythme de dépense.

Voilà le programme à court terme. Maintenant, j'aimerais vous mentionner seulement les six orientations stratégiques principales qui gouverneront l'action, sous réserve d'ajustements bien sûr, au cours de l'année qui s'en vient.

Premièrement, le ministère prévoit mettre l'accent sur les subventions à des investissements productifs, c'est-à-dire la création directe d'emplois. Deuxièmement, il prévoit limiter son aide à l'infrastructure à celles qui accompagneront les projets de la catégorie «création d'emplois» que je viens de mentionner ou des infrastructures qui seront absolument essentielles au développement d'une région.

• 1550

Troisièmement, il visera, si vous me pardonnez le terme, une plus grande «spatialisation» de son développement dans le but de favoriser une participation régionale accrue.

Quatrièmement, il prévoit mettre en place des plans de développement régionaux favorisant une intervention directe par le MEER, ou en conjonction avec d'autres ministères fédéraux, un peu dans le type du plan des îles-de-la-Madeleine.

[Traduction]

for the Magdalen Islands, which will accompany the unilateral development plan I mentioned a moment ago. These four initiatives represent a total of approximately \$40 million. The following four are at different stages of negotiation or approval. These are an amendment to the agreement on mines to furnish access infrastructures to the Selby mine, some fisheries infrastructures on the North Shore and in the Gaspé peninsula, a project for a newsprint factory in the east of Quebec, and, finally, the modernization of the shipyards in Lauzon on the south bank of Quebec. These four initiatives represent a total of \$55 million to \$60 million.

We also intend to use approximately \$65 million for major industrial projects. Finally, \$10 million has been set aside to start one or two other economic development plans on the regional or subregional level in Quebec.

As for the approved budget or expenditure, our intentions are, perhaps, somewhat ambitious. The total is \$227 million, an increase of 34 per cent over expenditure for the current year; it can be subdivided as follows: \$138 million in the framework of the general development agreement and unilateral plans, \$41 million under the Regional Development Incentives Act, and \$37 million for the special zone of Montreal, this last figure representing almost a two-fold increase over last year.

I said it was ambitious because the DREE does not really control the rate of expenditure in all this. The province, the municipalities in the framework of joint programs or industrialists in the case of industrial incentive programs will be the ones who truly control the pace of expenditure.

That is the short term program. Now, I should like to mention briefly the six main strategic guidelines governing our action over the coming year, although, of course, there may be some adjustments.

First, the department intends to put the stress on incentives for productive investments, that is, direct job creation. Second, the department is intending to limit its infrastructure assistance to those companies whose projects fall within the category of job creation, which I just mentioned, or to infrastructures which are absolutely essential to the development of a region.

Third, if you will excuse the term, there will be a greater "spacialization" of development in order to encourage increased regional participation.

Fourth, the department intends to establish regional development plans conducive to direct intervention by DREE, sometimes in co-operation with other federal departments, along the lines of the îles-de-la-Madeleine project.

[Text]

Cinquièmement, il prévoit poursuivre sa régionalisation, peut-être par l'ouverture d'un autre bureau, sûrement par l'ajout d'un agent de stimulants industriels dans nos bureaux d'Alma et de Val d'Or.

Enfin, il continuera de travailler au renforcement de la structure industrielle du Québec par des mesures de plus en plus sélectives ou des mesures d'ajustement. En deux idées, il visera le leadership d'un certain nombre de projets industriels majeurs tout en élaborant un concept d'intervention en régions. Si je voulais terminer en résumant le thème central de ces orientations, il s'agirait de viser une présence plus active par le biais d'interventions directes axées sur les besoins et le potentiel de la population de régions spécifiques. Merci.

Le président: Merci, monsieur LaSalle.

J'ai 6 noms à date. Si vous voulez poser des questions à nos témoins, vous n'avez qu'à lever la main. Le premier est M. Bujold, suivi de M. Cyr et de M^{me} Beauchamp-Niquet.

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Vous me permettrez en premier lieu de remercier M. LaSalle de son exposé. Avec votre permission, monsieur le président, j'aimerais revenir sur quelques points de son exposé, avant de parler de d'autres documents que j'ai ici.

Lorsque vous parlez de la faiblesse des investissements privés au Québec, vous semblez par le fait même attribuer la diminution de la population à cette faiblesse des investissements privés, d'une part. La fonction principale du MEER n'est-elle pas de stimuler les investissements privés au Québec ou à d'autres endroits au pays? Par le fait même, avez-vous des raisons particulières pour lesquelles au Québec, comparativement à l'Ontario, nos investisseurs privés semblent se faire tirer l'oreille pour venir investir chez nous?

Le président: Monsieur LaSalle.

M. LaSalle: Monsieur Bujold, le phénomène des investissements privés plus faibles n'est quand même pas un phénomène nouveau. Si j'ai parlé du fait que cela influençait, en dernier lieu, un certain recul démographique, c'est parce qu'effectivement le manque d'emplois crée par ces investissements privés, le manque d'emplois dynamiques, peut causer une migration de la population. Maintenant, bien sûr, le ministère a des programmes et il vise à inciter les industriels... En particulier, quand je dis «investissements privés», encore plus d'emphase sur les investissements manufacturiers serait peut-être préférable.

Maintenant, si on regarde les statistiques, on se rend compte quand même qu'il y a toujours eu un décalage entre l'Ontario et le Québec. Ce que je voulais souligner c'est qu'au Québec, cela ne semble pas s'améliorer, ce décalage ou ce nombre moindre d'investissements privés. Le Québec y a pallié jusqu'à un certain point par des investissements de sociétés d'État. D'autre part, c'est bien connu, ce sont les compagnies privées qui, effectivement, reflètent peut-être le plus grand dynamisme. Il y a nécessité de tenter, en tout cas, d'améliorer par nos programmes la quantité de cette création d'emplois par des investissements du secteur privé.

[Translation]

Fifth, the department wants to continue its regionalization, perhaps by opening another office and definitely by putting an industrial incentives officer in our offices at Alma and Val d'Or.

Finally, it will continue to work towards reinforcing the industrial structure of Quebec by taking increasingly selective measures or by making adjustments. In short, it will try to be the leader in a number of major industrial projects while making its presence felt in the regions. To summarize the central theme of the department's orientation, it will be aiming at a higher profile through direct intervention in certain specific regions according to their needs and potential. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. LaSalle.

Thus far, there are six names on my list. If you would like to question our witnesses, please so indicate. The speaker is Mr. Bujold, followed by Mr. Cyr and Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. First, if I may, I should like to thank Mr. LaSalle for his presentation. Mr. Chairman, I would like to go back over some points in his presentation before referring to the other documents I have here.

You have mentioned weak private investment in Quebec. In fact, you seem to blame it for the decreasing population in that province. Is the main role of DREE not to stimulate private investment in Quebec or in other areas of the country? Also, have you found any specific reasons why our private investors in Quebec, as compared to Ontario, for instance, seem to be so reluctant to invest at home?

The Chairman: Mr. LaSalle.

M. LaSalle: Mr. Bujold, weak private investment is not really a recent development. If I mentioned the fact that it contributed to a certain demographic decline, it is, in fact, because the resulting lack of employment, the lack of dynamic jobs, can cause a migration in the population. Now, the department has its programs, of course, and aims at encouraging industrialists.... When I talk about private investment, I am really referring to manufacturing in the manufacturing sector.

Now, statistics will show that there has always been a gap between Ontario and Quebec. My point was that things are not improving in Quebec, that the gap is not closing between it and the other provinces when it comes to private investment. Quebec has been able to get around the problem to a certain extent through investment by Crown corporations. Nonetheless, it is well known that private companies reflect the dynamism of an economy. In any regard, we must, through our programs, try to increase the number of jobs created through private sector investment.

[Texte]

M. Bujold: Dans votre réponse, vous venez de toucher un point extrêmement important, lorsque vous disiez que le gouvernement du Québec a mis pas mal d'emphase sur les sociétés de la Couronne. Est-ce que vous ne croyez pas que la venue de sociétés d'État pourrait apporter une certaine crainte aux investisseurs privés, où les sociétés d'État peuvent faire une concurrence peut-être malsaine à nos investisseurs privés?

M. LaSalle: Monsieur Bujold, je dois admettre que la ligne est quand même assez fine entre la proportion que devraient occuper ou que pourraient occuper les sociétés publiques par rapport aux investisseurs privés. Il y a quand même plusieurs cas où on peut remarquer que les sociétés d'État ont effectivement pallié à l'absence d'investissements du secteur privé. Certains économistes pourraient dire que cela peut avoir empiété, ou qu'il devrait y avoir retrait maintenant, mais je ne crois pas que je serais en mesure de commenter davantage là-dessus sauf pour dire que souvent cela a été une mesure d'intervention pour remplacer le fait que les investisseurs privés ne venaient pas toujours occuper le champs d'action en question.

• 1555

Le président: Une dernière question monsieur Bujold?

M. Bujold: Merci beaucoup.

Plus tôt, si ma mémoire est fidèle, vous avez mentionné deux milliards de dollars donnés par le MEER au Québec pour favoriser le développement de l'entreprise privée. Est-ce que vous avez des chiffres démontrant le pourcentage de subventions que vous avez offertes aux investisseurs privés, qui n'ont pas été acceptées, et les raisons pour lesquelles ça n'a pas pu être accepté, premièrement? Deuxièmement, est-ce que vous avez les chiffres concernant les subventions que vous avez données à des entreprises qui ont démarré et qui pour des raisons quelconques après deux ou trois ans, ont été en faillite?

M. LaSalle: Monsieur Bujold, tout d'abord je voudrais apporter une petite précision. Le chiffre de 2 milliards de dollars représente l'ensemble des efforts du MEER au Québec, donc là-dessus il y a 1.5 milliard de dollars qui sont allés dans des ententes conjointes avec le Québec; 500 millions de dollars sont allés au niveau des programmes de stimulants industriels. Maintenant pour la deuxième partie de votre question, j'aime-rais me référer à M. Voyer qui est le directeur des stimulants industriels au bureau régional.

M. G. Voyer (directeur général par intérim, Subventions et promotion): Vous pensez probablement à l'article qui était dans la *Gazette* ce matin, ou le *Globe and Mail* et dans lequel on dit que le MEER avait perdu quelque chose comme une cinquantaine de millions de dollars dans des projets qui étaient subventionnés, parce que les portes avaient été fermées avant que l'usine ait atteint la fin de la période de contrôle. Ça veut donc dire qu'il y a à peu près, peut-être, 10 p. 100 des investissements qui ont été faits dans des subventions directes à l'entreprise et qui ont donné lieu à des projets n'ayant pas connu de succès, pour peut-être un nombre d'à peu près 1,5 p. 100 à 2 p. 100 du nombre total de projets subventionnés. On se

[Traduction]

Mr. Bujold: Your point about the Government of Quebec putting a lot of emphasis on the Crown corporations is an extremely important one. Do you not think that Crown corporations make private investors shy off, that they compete, perhaps unfairly, with private investors?

Mr. LaSalle: Mr. Bujold, I have to admit that it is hard to determine what share of the market should be occupied by public companies and what share should be occupied by the private sector. There are many cases where it is evident that a Crown corporation has, in fact, made up for the absence of private investment. Some economists might say that they have stepped in where they should not have, but I do not believe that I am in a position to take that any further. However, I might just say that often Crown corporations have stepped in to fill a gap left by private investors.

The Chairman: One last question, Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you very much.

If my memory serves me correctly, you stated that DREE had given \$2 billion to Quebec to encourage the development of the private sector. Do you have any figures illustrating the percentage of subsidies you offered to private investors, which ones were not accepted and the reason for the refusal? Also, do you have any statistics on subsidies you may have given to businesses which got going but which, for one reason or another, closed down after two or three years?

Mr. LaSalle: Mr. Bujold, first of all, I should like to make a clarification. The \$2 billion figure represents the total amount given to Quebec by DREE. So, of that amount, \$1.5 billion were allocated to joint agreements with Quebec and \$500 million went to industrial incentive programs. Now, as far as the second part of your question is concerned, I would like to refer it to Mr. Voyer, the Director of Industrial Incentives at the Regional Office.

Mr. G. Voyer (Acting Director General Subsidies and Promotion): You are probably thinking of the article which appeared in this morning's *Gazette* or in the *Globe and Mail* where it was stated that DREE has lost something like \$50 million in subsidies because the recipient companies had closed down before the plant reached the end of its control period. So, that would mean that maybe 10 per cent of the investments in the form of direct subsidies to business went to projects which were unsuccessful which is only about 1.5 or 2 per cent of the total. We realize that some major projects did not work out.

[Text]

rend compte qu'il y a certains gros projets qui n'ont pas eu de succès.

Toutefois c'est assez difficile de savoir exactement ce qui est arrivé avec ces projets-là; il y en a plusieurs qui n'ont pas connu de succès, la première fois, mais qui ont été repris par d'autres investisseurs et qui ont connu un succès intéressant. Je ne sais pas si cela répond à une autre partie de votre question . . .

Le président: Merci monsieur Voyer. Je peux vous inscrire pour le deuxième tour monsieur Bujold.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci. Monsieur le président, je tiens à féliciter M. LaSalle pour son exposé, et je crois que c'est un document qui mérite d'être relu à tête reposée pour savoir quelles sont les grandes politiques du MEER au Québec.

Ceci dit, monsieur le président, je veux souligner qu'en date du 24 mars 1981, c'est-à-dire cette année, j'ai fait un exposé de dix minutes au Comité sur la situation économique dans le comté de Gaspé, exposé touchant particulièrement les pêches. Et l'honorable ministre, qui est arrivé en retard à la séance a déclaré à la page 19:4 et je cite:

Je crois comprendre que M. Cyr est venu aujourd'hui présenter un mémoire très important.

Je proposerais, monsieur Cyr, qu'on étudie votre exposé; lorsque le Comité siègera pour étudier en détail la région du Québec, tout comme il le fera aussi pour toutes les autres régions du Canada, le ministère répondra à votre mémoire dont l'importance est indubitable.

Est-ce que les fonctionnaires ou nos témoins ont préparé une réponse écrite qui pourrait être déposée, monsieur le président, afin que nous puissions l'attacher à un des débats subséquents?

Le président: Monsieur Cyr, je crois qu'un certain nombre de réponses . . . on en a reçues, au moins cinq ou six, ont été envoyées à tous les membres du Comité. Ce sont des questions qui ont été posées ici par les deux côtés de la table, et je pense que cela a été envoyé à chaque membre du Comité.

• 1600

Le greffier me dit que les questions que vous, vous avez posées, n'étaient pas incluses. Par conséquent, toutes les autres ont eu une réponse exceptées les vôtres.

M. Cyr: J'espère que l'on pourra avoir une réponse par écrit et qu'elle sera déposée en temps opportun.

M. LaSalle: Comme vous voudrez, monsieur le président. J'ai quelques éléments de réponse ici.

M. Cyr: Bon, on pourrait peut-être les donner par écrit, parce que je ne veux pas perdre mon temps pour cela.

Le président: Parfait! Alors si c'est d'accord.

M. Cyr: Merci.

[Translation]

However, it is very difficult to know exactly what happened with those projects. Many of them which failed the first time, but which were taken on by other investors turned out quite happily. I do not know whether that answers the second part of your question . . .

The Chairman: Thank you Mr. Voyer. I can put you down for the second round, Mr. Bujold.

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you. Mr. Chairman, I would like to congratulate Mr. LaSalle on his presentation. It is worth going over with a clear head as it contains the major DREE policies in Quebec.

With that, Mr. Chairman, I should like to point out that on March 24 of this year I gave a 10-minute speech to the committee on the economic situation in Gaspé, relating primarily to fisheries. The honourable Minister, who arrived late, stated on page 19:4, and I quote:

I understand Mr. Cyr came with a very substantial presentation.

What I would suggest, Mr. Cyr, is that we study your expose, and when the committee sits to discuss the Quebec region in depth, as it will be discussing every other region in Canada, at that time the Department will answer your very, very important document.

Mr. Chairman: have the officials or witnesses prepared a written reply which could be tabled and appended to the minutes of a future meeting?

The Chairman: Mr. Cyr, at least five or six replies were sent to the members of the committee. They were replies to questions asked on both sides of the table here and I think each member got a copy.

The clerk tells me that the replies to your question were not included in that package. So, all of them have been answered except yours.

Mr. Cyr: I hope that the reply will be provided in writing and tabled in due time.

Mr. LaSalle: It is as you wish, Mr. Chairman. I have part of the reply with me here.

Mr. Cyr: Good. Perhaps it could be submitted later on in writing as I do not want to spend my time on it now.

The Chairman: Fine. If we are in agreement.

Mr. Cyr: Thank you.

[Texte]

En date du 19 mars, je posais une question sur les négociations en cours concernant le renouvellement de l'Entente sectorielle pour le développement des pêches. M. Montreuil déclarait et je cite:

Il faut reconnaître que la zone spéciale qui a été mise en place aux Iles-de-la-Madeleine, la composante pêche est une partie importante des interventions unilatérales du gouvernement fédéral. Mais, en ce qui touche les négociations spécifiques pour modifier l'entente des infrastructures industrielles, il existe un volet des pêches; je pense que je ne serais pas tellement franc si je disais que c'est un projet prioritaire dans le cadre du dialogue fédéral-provincial à ce moment-ci.

M. LaSalle vient de souligner dans son exposé, au début, que ce projet d'amendement fait état d'études pour le développement des pêches en Gaspésie et sur la côte Nord.

Dans le projet d'entente proposé par la province, monsieur le président, il y a un item pour un bassin d'essai d'engins de pêche. Cette initiative peut être entreprise entièrement par le gouvernement du Canada sans passer par le gouvernement du Québec. Est-ce que le MEER a engagé une firme de consultants afin d'entreprendre une étude sur la faisabilité de l'implantation d'un bassin d'essai d'engins de pêches dans l'est du Canada, notamment au Québec, et tout particulièrement à Grande Rivière, l'endroit de l'origine de ce projet? Si une firme de consultants est engagée, est-ce que le travail est en cours, et quelle est la firme de consultants?

Le président: Monsieur LaSalle.

M. LaSalle: Sur le dernier point, en ce qui a trait au bassin d'essai d'engins de pêche qui faisait partie de la négociation avec le Québec pour un amendement à l'entente sur les infrastructures industrielles, je me dois de faire un recul pour expliquer que cet amendement ou sa négociation a quand même subi dans les derniers mois un refroidissement ou un certain temps d'arrêt pour permettre au ministère de l'Expansion économique régionale de négocier ou de coordonner ses efforts avec le ministère des Pêches et Océans, cela dans le but de produire un plan de développement des pêches dans l'est du Canada qui serait composé d'actions du MEER et de Pêches et Océans et mis en oeuvre, non pas par la province, mais par le ministère des Pêches et Océans.

Ce plan de développement doit sous peu être présenté au comité du cabinet sur le développement économique. Dans ce plan de développement on retrouve l'item du bassin d'essai d'engins de pêche mais sans qu'il soit pour autant localiser dans une des cinq provinces Maritimes de l'est du Canada.

D'autre part le MEER-Québec avec Pêches et Océans du bureau du Québec a effectivement fait un appel d'offres pour une firme de consultants afin de vérifier les possibilités d'établir ce bassin d'essai d'engins de pêche au Québec, et en particulier dans l'est du Québec. Les travaux ne sont pas commencés, et ce n'est pas assez avancé pour que je puisse vous donner le nom de la firme de consultants. Mais je peux vous dire que ceci est financé par le budget régulier des études

[Traduction]

On March 19, I inquired about the current negotiations on the renewal of the sectorial agreement on fisheries development. Mr. Montreuil stated, and I quote:

I must emphasize that as far as the region of the Magdalen Islands is concerned, fishing activities are one of the main objects of the unilateral interventions made by the federal government. In the context of the negotiations that have been undertaken to modify the agreement on industrial infrastructures, there is one part devoted to fisheries. But it would be a misrepresentation on my part to say that fisheries are a priority in the federal-provincial discussions now under way.

Mr. LaSalle just pointed out at the beginning of his presentation that the proposed amendment for fisheries development in Gaspé and on the North Shore is under consideration.

Mr. Chairman, in the agreement proposed by the province, there is provision for a fishing gear testing basin. This initiative could be undertaken solely by the Government of Canada without going through the Government of Quebec. Has DREE hired consultants to study the feasibility of such a testing basin in eastern Canada, more specifically, in Quebec at Grande Rivière, the place where the project originated? If a consultant firm has been hired, could you tell us the name of the firm and whether or not the work is under way?

The Chairman: Mr. LaSalle.

Mr. LaSalle: On that last point regarding the fishing gear testing basin, one of the features of negotiations with Quebec for an amendment to the industrial infrastructure agreement, I will have to take a moment to give you an update. I must explain that the amendment, or rather the negotiations, have been at somewhat of a standstill in recent months to allow the Department of Regional Economic Expansion time to coordinate its effort with the Department of Fisheries and Oceans in order to establish a fisheries development plan for eastern Canada. This plan would involve participation of DREE and of Fisheries and Oceans and would be implemented, not by the province, but by the latter department.

The development plan will be presented to the Cabinet committee on economic development shortly. It provides for the fishing gear testing basin but does not specify where in the five maritime provinces of Canada it would be.

Also, DREE-Québec, along with the provincial office of Fisheries and Oceans have called for tenders from a consultants' firm who would study the feasibility of establishing a fishing gear testing basin in Quebec, more specifically, in eastern Quebec. The work has not yet begun and things are not far enough advanced for me to give you the name of a particular firm. However, I can tell you that it is funded from the regular studies budget of DREE, which is not very big.

[Text]

du MEER qui n'est pas très considérable. C'est pourquoi nous le faisons de concert avec Pêches et Océans de Québec.

M. Cyr: Merci. Peut-être que ma question va être un peu longue, mais il pourrait répondre à mon deuxième tour.

Le président: D'accord.

M. Cyr: Monsieur le président, dans l'est du Québec il y a des zones dites spéciales à l'intérieur de la région qui reçoivent une attention toute spéciale du MEER, et M. LaSalle l'a mentionné aussi dans son exposé en disant qu'il y a des millions en réserve. Le crédit d'impôt de 50 p. 100 à l'investissement dans les régions de l'est du Québec est de beaucoup plus intéressant à Matane qu'à Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat ou encore à Murdochville. Ce crédit d'impôt devra être encore plus élevé où il n'existe pas d'infrastructure aménagée à même les taxes de tous les Canadiens, et je pense aux ports de mer, aux aéroports industriels et autres infrastructures telles que le chemin de fer.

• 1605

Pour la côte nord, tout particulièrement la région de Sept-Îles, le gouvernement du Canada a mis des centaines de millions de dollars pour l'implantation de nouvelles industries, et cela à même le programme du ministère de l'Industrie et du Commerce. Les usines ferment, il faut trouver une solution de rechange.

Pour la Gaspésie, les mines Madeleine ont fermé pour plusieurs années et ont réouvert par la suite avec seulement 50 p. 100 du personnel; aucun programme spécial! La scierie de Marsoui . . .

Le président: Monsieur Cyr?

M. Cyr: Oui.

Le président: Pourriez-vous aller un peu moins vite?

M. Cyr: D'accord. La scierie de Marsoui de la *Consolidated Bathurst Inc.*, ferme ses portes; aucun programme spécial! La scierie de la Richardson fut détruite par un incendie, à Cap-Chat; aucun programme spécial! La scierie de l'Anse-Pleureuse a fermé ses portes à Mont-Louis; aucun programme spécial!

Un programme spécial pour la Vallée de la Matapédia est mis en place pour remplacer la subvention promise par le MEER pour le développement, pardon, un programme spécial pour les îles de la Madeleine est mis en place pour remplacer la subvention promise par le MEER pour le développement des mines de sel.

Un autre programme spécial pour les îles-de-la-Madeleine fut mis en place pour remplacer la papeterie qui devait s'implanter par la suite à Matane. Il y a eu des démonstrations qui ont attiré l'attention de tout le Canada, comme vous le savez, monsieur le président.

D'après certains journalistes, il se prépare un plan spécial du MEER pour Matane, puisque la papeterie ne sera pas installée à Matane, d'après certains journalistes.

[Translation]

That is why we are working in conjunction with Fisheries and Oceans in Quebec.

Mr. Cyr: Thank you. My question may be a bit long but perhaps the reply could be provided on the second round.

The Chairman: Fine.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, in eastern Quebec, there are so-called special zones within a region which receive special attention from DREE. Mr. LaSalle made reference to them in his presentation saying that millions of dollars had been earmarked. The 50 per cent tax credit on investment in eastern Quebec regions is much more attractive in areas like Matane than in Sainte-Anne-des-Monts and Cap-Chat or even in Murdochville. The tax credit should be even higher where no infrastructure has been built from taxpayers' money. I am thinking particularly of seaports, industrial airports and other infrastructures like railroads.

On the north shore, especially in the region of Sept-Îles, the Government of Canada has invested hundreds of millions of dollars from the program of the Department of Industry, Trade and Commerce to assist new industries to establish themselves. The plants are closing down. An alternative must be found.

In Gaspé, the Madeleine Mines were closed for many years and reopened with only 50 per cent of the staff. No special program was set up. The sawmill in Marsoui . . .

The Chairman: Mr. Cyr?

Mr. Cyr: Yes.

The Chairman: Would you mind slowing down?

Mr. Cyr: Of course. The Consolidated Bathurst sawmill in Marsoui is closing down. No special program is planned. The Richardson sawmill was destroyed by fire in Cap-Chat. No special program. Anse-Pleureuse closed down its sawmill in Mont-Louis. No special program there again.

A special program for the Matapédia Valley has been created to replace the subsidy which DREE had promised for development, . . . Excuse me, rather, a special program for the Magdalen Islands was created to replace the subsidy DREE had promised for the development of the salt mines.

Another special program for the Magdalen Islands was set up to replace the paper mill which was to be established in Matane. Demonstrations drew the attention of the Canadian public to this issue, as you are aware, Mr. Chairman.

Certain journalists would have it that DREE is preparing something special for Matane since the paper mill is not to be built there.

[Texte]

La «papeterie volante», comme on l'appelle en Gaspésie, parce qu'on a eu à Hollywood «La soeur volante»; en Gaspésie, je pense qu'on va avoir la «papeterie volante». Je crois que cette papeterie va échouer à Rivière-du-Loup, le site originialement proposé par les investisseurs.

Monsieur le président, savez-vous que la Gaspésie ce n'est pas seulement la Vallée de la Matapédia ou Matane, ou encore moins Rimouski? Ça comprend aussi le comté de Gaspé et celui de Bonaventure-Iles de la Madeleine de mon collègue, Rémi Bujold.

Dans Gaspé-Nord, en particulier, il est impossible d'attirer des capitaux pour le développement industriel parce qu'il manque d'infrastructures: pas de chemins de fer, pas de quais commerciaux adéquats, pas d'aéroport. Cette région est défavorisée à l'intérieur de la grande région de l'est du Québec comparativement à Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane.

Savez-vous qu'entre Matane et Gaspé il y a une distance de 250 milles et qu'il y a un vacuum où il n'existe aucune infrastructure importante du gouvernement du Canada? Enlevez à Rimouski, à Matane et à Rivière-du-Loup leurs aéroports industriels et leurs quais, je peux vous assurer qu'il n'y aura pas tellement d'investisseurs intéressés à ces municipalités pour l'implantation de nouvelles industries ou à l'agrandissement d'autres industries.

Monsieur le président, cette région est défavorisée parce que les moyens de transport sont inexistants. Je parle d'aéroports, de ports de mer, sans mentionner les chemins de fer et nos routes pitoyables.

Le rapport *Gauger Springle* concernant l'étude de faisabilité de l'implantation d'une papeterie en Gaspésie avance que la région de Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat n'a pas été retenue pour plusieurs raisons, dont l'absence de moyens de transport. Le ministre Bérubé a dit que cette bougie d'allumage en s'y trouvant pas, les investisseurs n'y viennent pas.

Monsieur le président, je demande à nos savants témoins quelle solution miracle il serait possible d'inventer en dehors de la contestation publique, blocage de routes, saisie de stations de radio et télévision, dynamitage et autres, comme moyens de pression afin que le MEER s'arrête une fois pour toutes sur la région de Gaspé, et tout particulièrement de Gaspé-Nord pour l'aménagement d'un port de mer régional et d'un aéroport industriel et commercial.

Ce sont les ports de mer de Gros-Cacouna et de Matane qui ont sonné le début du développement de ces deux villes.

C'est quoi la réponse, monsieur le président?

Peut-être qu'il aimera répondre à mon deuxième tour.

Le président: D'accord. A votre deuxième tour.

M. Cyr: On va les laisser penser.

Le président: Alors, pendant que nos savants... comment vous les aviez appelés?

M. Cyr: Nos savants témoins.

[Traduction]

We call it the "flying paper mill" in Gaspé after the "Flying Nun" we get from Hollywood. I think we in Gaspé are going to get the flying paper mill. I think it is going to end up in Rivière-du-Loup, the site originally proposed by the investors.

Mr. Chairman, do you know that the Gaspé is not only the Matapédia Valley or Matane, or Rimouski? It is also the County of Gaspé and of Bonaventure-the Magdalen Islands, the riding held by my colleague, Rémi Bujold.

Particularly in north Gaspé, it is impossible to attract industrial development capital because the infrastructures are not there: we have no railways, no adequate commercial docking facilities, no airport. Within the large region known as eastern Quebec, we are disadvantaged in comparison with Rimouski, Rivière-du-Loup and Matane.

Did you know that Matane and Gaspé are separated by 250 miles and that there is an empty stretch without any Government of Canada infrastructure of any consequence? If you took away from Rimouski, Matane and Rivière-du-Loup their industrial airports and their docks, I can guarantee you that there would not be as many investors interested in establishing or in expanding industries in those municipalities.

Mr. Chairman, the region is disadvantaged because transportation is nonexistent. I am talking about airports, seaports, railroads and, not to mention our roads, which are in appalling condition.

The Gauger Springle report on the feasibility of setting up a paper mill in Gaspé states that the Sainte-Anne-des-Monts and Cap-Chat region were not chosen for a variety of reasons, one being the absence of means of transportation. Minister Bérubé stated that without an attraction, the investors will not come to those areas.

Mr. Chairman, I would like to ask our esteemed witnesses what pressure could be brought to bear on DREE, aside from public demonstration, road blocks, seizing radio and television stations, dynamite, and so forth, so that the Gaspé, particularly, the northern Gaspé region, could benefit from the construction of a regional seaport as well as an industrial and commercial airport.

It was the construction of the seaports at Gros-Cacouna and Matane which marked the beginning of development in these two towns.

What is the miracle solution, Mr. Chairman?

Perhaps they would like to reply on my second round.

The Chairman: We will wait until your second round. Fine.

Mr. Cyr: We will let them think a bit.

The Chairman: So, while our esteemed... How was it?

Mr. Cyr: Our esteemed witnesses.

[Text]

Le président: ... réfléchissent à la réponse, je vais demander à M^{me} Beauchamp-Niquet de poser ses questions, *followed by* M. Crouse et M. Bachand.

M^{me} Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président

Je félicite également M. LaSalle pour la présentation de son excellent rapport. J'aimerais revenir sur deux ou trois points qu'a soulignés M. LaSalle. D'abord il a mentionné que, selon certaines statistiques, si j'ai bien compris, pour la période 1980-1981, le Québec aurait exporté 25 p. 100 de tous les produits exportés au Canada. J'aimerais vérifier ce chiffre-là. Je voudrais savoir si c'est une tendance croissante attribuée au MEER, à l'action du MEER dans différentes régions du Québec, ou si c'est exceptionnel pour l'année 1980-1981.

• 1610

Deuxième point, monsieur le président. Au niveau des usines de pâtes et papier, vous savez qu'il y en a plusieurs au Saguenay-Lac St-Jean, région que je représente en partie ici. Alors, j'aimerais savoir si l'aide à la modernisation... Si j'ai bien compris, il y aurait de nouvelles ententes qui seraient signées ou qui sont signées. J'aimerais savoir si ces ententes-là sont à frais partagés, et si c'est un peu la continuation de l'autre programme qui existait au niveau de la modernisation des équipements des usines.

Également, j'aimerais toucher un point concernant la concertation du MEER avec d'autres ministères, spécialement Emploi et Immigration, au niveau du programme ADEL. Je pense que ce programme-là, c'est un excellent programme, sauf que, semble-t-il, le budget qui a été affecté à ce programme-là n'était pas tellement élevé. Je sais que, par exemple, dans le comté que je représente, le comté de Roberval, il y a eu d'excellents projets qui ont été préparés. La plupart de ces projets, sinon tous, ont été rejetés ou refusés, pas parce qu'ils n'étaient pas valables, au contraire, mais parce que les fonds manquaient.

Alors, j'aimerais savoir, si c'est dans l'ordre de poser la question ici, je ne le sais pas, si vous êtes au courant s'il va y avoir de nouveaux montants versés dans ce programme?

Merci, monsieur le président.

Le président: M. LaSalle.

M. LaSalle: Tout en réfléchissant à la question de M. Cyr, je vais me permettre de répondre à celle-ci...

M^{me} Beauchamp-Niquet: Elle est plus complexe que ma question, celle de monsieur Cyr, n'est-ce pas?

M. LaSalle: Je vais commencer par la fin. Le Programme ADEL, effectivement, est un programme expérimental. Au cours de cette première année, il y a eu trois localités choisies au Québec; la Haute Gatineau, les Iles de la Madeleine et la vallée de la Matapédia.

Dans la lettre réponse, pas aux municipalités mais aux organisations qui faisaient la demande, il a été bien mentionné qu'effectivement les demandes reçues demeuraient en fichier ou en dossier dans l'éventualité où le programme serait recon-

[Translation]

The Chairman: ...reflect upon their answer, I will ask Mrs. Beauchamp-Niquet to take the floor, followed by Mr. Crouse and Mr. Bachand.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

I would also like to congratulate Mr. LaSalle on the presentation of his excellent report. I would like to raise two or three points made by Mr. LaSalle. First, he stated that for 1980-81, some figures indicated that Quebec exported 25 per cent of all Canadian exports. I would like to check out that figure. I would like to know whether this is a growing trend in DREE's activities in the various regions of Quebec, or whether 1980-81 was an exceptional year.

I come now to my second point, Mr. Chairman. As you know, there are a number of pulp and paper plants in the Saguenay-Lake Saint John region, which forms part of my constituency. I understand that some new agreements have been signed. I would like to know whether these are shared-cost agreements, and whether this is a continuation of the other program for the modernization of plant equipment.

I would also like to touch on DREE's work with other departments, in particular Employment and Immigration, in the LEDA Program. I think this is an excellent program, but that its budget is rather low. For example, I know that in my riding of Roberval, a number of excellent projects have been prepared. Most, if not all, of these projects have been rejected, not because they were not valid, but because the program did not have enough money.

I do not know whether my question is in order, but I would like to ask whether you know if any additional funds have been earmarked for this program?

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. LaSalle.

M. LaSalle: I have not forgotten Mr. Cyr's question, but I will start by answering this one...

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mr. Cyr's question is more complicated than mine, is it not?

M. LaSalle: I will start with the last point raised. The LEDA Program is in fact an experimental program. In its first year of operation, three regions in Quebec have been selected: upper Gatineau, the Magdalen Islands and that Matapedia Valley.

In the letter of reply that was sent, not to municipalities, but to organizations that had applied, it was clearly stated that the applications would be kept on file in case the program were continued. That is how the situation stands at present.

[Texte]

duit. C'est à peu près la situation dans laquelle nous nous trouvons dans le moment.

Nous avions quand même reçu au-delà de 40, 45 demandes à travers le Québec. C'était évident, au départ, que nous ne pouvions pas satisfaire à ces différentes demandes pour des raisons budgétaires.

Le budget est inscrit à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration. Nous partageons la responsabilité de son administration avec la Commission.

Alors ces demandes seront reprises par d'autres, j'imagine, si le programme est reconduit pour une autre année.

Sur la deuxième question, je crois que la réponse serait oui. Cela ferait partie de l'entente sur la modernisation des pâtes et papier, avec le Québec.

Sur la première question, au sujet des exportations, ce que je voulais souligner, c'est que les exportations avaient, en fait, augmenté de 30 p. 100 au cours des deux dernières années au Québec. Ceci ramenait le Québec, au taux de représentation de ses exportations dans l'ensemble des exportations canadiennes, au taux de 23 p. 100.

Mme Beauchamp-Niquet: Mais est-ce qu'il y a déjà eu des statistiques qui ont été données, à savoir s'il y a une tendance croissance dans les exportations? Je sais que ce n'est pas directement du domaine du MEER, mais puisque vous avez cité ces chiffres-là . . .

M. LaSalle: Je peux vous souligner que le taux de croissance de 30 et quelque p. 100, en 1979 et en 1980, a été supérieur, comme taux de croissance, à la moyenne canadienne. Ceci a permis un certain rattrapage.

Mme Beauchamp-Niquet: Cela répond à ma question, monsieur LaSalle.

M. LaSalle: Le Québec s'extériorise, en termes d'exportation, finalement.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci beaucoup pour votre réponse.

Le président: Merci madame Beauchamp-Niquet. Monsieur Crouse.

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman.

I, too, wish to thank Mr. LaSalle for his presentation. It would have been helpful if we could have had a copy in both official languages. Is that available or were you reading off the cuff, so to speak?

The Chairman: Mr. Crouse, I think your point is well taken. I believe, at the beginning of the year, we did stress that when officials of the department appear, whether they represent the west or the east or Quebec, a presentation be made in both languages. I think we should stress that very strongly and I agree with you because we did make that point at the beginning of the year.

[Traduction]

We did receive more than 40 or 45 applications from various groups in Quebec. We knew from the outset that we could not approve all these applications because of budgetary constraints.

The votes for the program appear under the Employment and Immigration Commission. We administer the program jointly with the Commission.

I imagine that these applications will be examined again if the program is continued for another year.

I think the answer to the second question is yes. This is part of the agreement on pulp and paper modernization which we have with Quebec.

Your first question concerned exports. I would like to make the point that Quebec's exports have increased by 30 per cent in the last two years. As a result, Quebec accounted for 23 per cent of all Canadian exports.

Mrs. Beauchamp-Niquet: But are there figures showing that there is an upward turn in exports? I know that this is not exactly DREE's responsibility, but since you have mentioned those figures . . .

Mr. LaSalle: I can tell you that the figure of 30-something per cent in 1979 and 1980 was higher than the average Canadian growth rate. This allowed Quebec to do some catching up.

Mrs. Beauchamp-Niquet: That answers my question, Mr. LaSalle.

Mr. LaSalle: Quebec is finally getting into the export market in a significant way.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you for your answer.

The Chairman: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mr. Crouse: Merci, monsieur le président.

Je veux également remercier M. LaSalle de son exposé. Il aurait été utile d'en avoir un exemplaire dans les deux langues officielles. Avez-vous une version anglaise ou est-ce que vous lisiez au pied levé, pour ainsi dire?

Le président: Vous soulevez un point valable, monsieur Crouse. Au début de l'année, nous avons insisté pour que l'exposé soit dans les deux langues lorsque des fonctionnaires du ministère comparaissent, qu'ils représentent l'Ouest, l'Est ou le Québec. Je crois que nous devrions insister beaucoup sur ce point et je suis d'accord avec vous parce que nous avons dit cela au début de l'année.

[Text]

• 1615

Mr. Crouse: I mention it simply because there were many facts in the presentation to which I listened carefully; if I had the benefit of it before me at the moment it would be helpful.

Something that came strongly to my mind as I listened to you was your statement that one of the weak points in Quebec is private investment. I wonder if you could elaborate on that. Why should private investment be weaker in *la belle province* than it would be in nearby Ontario, for example? I am not a Quebec resident; I am a member from Nova Scotia. But I have family ties in Quebec and I can appreciate the tremendous beauty of the province and the resources that are available in so many areas. So I wonder if you could give us some reason as to why you think that private investment is not willing to take the same chances in Quebec as it would in some other province.

The Chairman: Monsieur LaSalle or monsieur Montreuil, maybe.

Mr. Montreuil: While my colleague, M. LaSalle, is looking at his notes, I will respond at least in part to the question raised. I think he mentioned earlier that, historically, the slowdown in private investment in Quebec is not something of recent vintage. It has been this way for a number of years, and probably generated the creation in the early sixties of paragovernmental enterprises by the Quebec government. I am referring to *La révolution tranquille*.

In examining the reasons why private investment is not as significant in Quebec as it has been, let us say, in Ontario over the last generation, one would have to attribute it to a number of factors. You can attribute it to the fact that entrepreneurial capability in Quebec has only been burgeoning in the last few years. You can attribute it also to the fact that the industrial structure in Quebec was highly concentrated in the non-durable goods sectors which did not benefit from rapid growth in the last generation. The Ontario economy was far more based on the durable goods industry but, by the way, is running into problems today such as with automobiles, farm implements, et cetera. But during that period from 1960 to, I believe, the mid-seventies, Ontario's economy grew at a substantially higher pace than did the Quebec economy; also, there are facts which I think we may be able to give you today to show that job creation in Ontario was significantly greater than job creation in manufacturing in Quebec.

One should also point out the demographic shift westward which is something of recent vintage. There is movement not only from Quebec, but from Atlantic Canada to Quebec, and from Quebec to Ontario, so that demographic shift westward is now something that Ontarians, too, are concerned about. There is this recent growth out in western Canada, and that has also had an impact on private investment in Quebec.

I would want to mention also that the political environment and the situation around the language bill have had some negative impact over the latter part of the seventies.

[Translation]

M. Crouse: Je le mentionne car la présentation que j'ai écoute soigneusement comportait de nombreux éléments; si je pouvais l'avoir sous la main, cela aiderait.

En vous écoutant, j'ai été très frappé lorsque vous avez déclaré qu'un des points faibles était l'investissement privé. Pourriez-vous développer votre pensée là-dessus? Pourquoi l'investissement privé devrait-il être plus faible dans la belle province qu'en Ontario, juste à côté, par exemple? Je ne réside pas au Québec mais en Nouvelle-Écosse. Il n'empêche que j'ai de la famille au Québec et que je puis juger l'extraordinaire beauté de cette province et des ressources qu'elle offre dans beaucoup de régions. Pourriez-vous alors nous expliquer un peu pourquoi, à votre avis, l'investissement privé n'est pas aussi florissant au Québec qu'il l'est dans d'autres provinces.

Le président: Monsieur LaSalle ou monsieur Montreuil?

M. Montreuil: Pendant que mon collègue, M. LaSalle, regarde ses notes, je répondrai à une partie de la question. Je crois qu'il a dit tout à l'heure que le ralentissement de l'investissement privé au Québec n'a rien de très récent. Cela fait déjà plusieurs années et cela vient probablement de la création, au début des années 1960, d'entreprises paragouvernementales par le gouvernement du Québec. Je parle de la révolution tranquille.

Si l'on examine les raisons de la diminution des investissements privés au Québec par rapport à l'Ontario dans la dernière génération, on constate qu'il y a plusieurs facteurs. D'une part, l'esprit d'entreprise n'est vraiment vivace au Québec que depuis quelques années. On peut également attribuer au fait que la structure industrielle du Québec était fortement concentrée dans les secteurs de produits non durables qui n'ont pas beaucoup progressé ces derniers temps. L'économie ontarienne était beaucoup plus orientée vers les produits durables, mais elle connaît d'ailleurs également des problèmes aujourd'hui, notamment dans le secteur automobile, le secteur des machines agricoles, etc. Mais au cours de cette période de 1960 jusqu'au milieu des années 1970, l'économie ontarienne s'est développée beaucoup plus rapidement que l'économie québécoise et la création d'emplois en Ontario a été bien supérieure qu'au Québec.

On signalera également la migration démographique vers l'Ouest qui est assez récente. Ce n'est pas simplement un exode du Québec, mais des régions Atlantiques vers le Québec et du Québec vers l'Ontario, de sorte que la migration démographique vers l'Ouest est maintenant quelque chose que ressentent également les Ontariens. Le développement récent de l'ouest du Canada a également eu une incidence très forte sur les investissements privés au Québec.

Je signalerai également que l'environnement politique et la situation provoquée par la loi sur la langue officielle ont eu une incidence négative dans la dernière partie des années 1970.

[Texte]

Mr. Crouse: That leads me to my next question, Mr. Chairman. Is there any conflict then between the federal government and the provincial government concerning DREE grants? Does the provincial government, for example, consider federal DREE grants as an intrusion into provincial affairs? Does the provincial government co-operate with the federal authorities in this field?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I should add that, with regard to the application of the Regional Development Incentives Program, which applies across the country, this is a unilateral federal program. But there is a great deal of federal-provincial co-operation, particularly on large scale projects.

• 1620

I should also add that at the time of designation of regions, et cetera there is a requirement in the act that specifies that we must consult provincial governments at the time of the implementation of the program, and I can assure you that there is significant concurrence on the part of provincial governments, including the Quebec government, with regard to the grants provided by the Department of Regional Economic Expansion, both under RDIA and the Montreal special area—for the Montreal area.

The Quebec government at the time of the putting into place of that program in Montreal in 1977, had requested that we designate all industry sectors and criticized the government for not doing so. But the government had decided at the time that we would have an industrially-selected program in Montreal in order to maintain a certain equilibrium with the regular program for the rest of the province, and of course with regard to its application in the rest of the country. I will add one last comment and then my colleague, Michael LaSalle, to comment further.

We were talking about job generation in the last decade, and there is often mention that the situation in Quebec is not that bad. I could argue that in the manufacturing sector in the last decade, there were 491,000 jobs generated in Quebec, and in the same period in Ontario, we generated close to 1 million net new jobs. So the gap is significant as Mr. LaSalle had alluded to earlier.

Mr. Crouse: I have a couple of more questions.

Mr. LaSalle: I could add something to the first question, if you want, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. LaSalle: I would like to add as reasons, because you were asking for reasons, the fact that the industrial base itself, being larger in Ontario than Quebec—if we make that comparison—has resulted in always something like between 50 and 60 per cent of the job creation in Ontario, when we talk about Quebec.

Now I did say there was a good sign in view and I will explain it this way. I have to go back to 1974 to find any one year comparable to 1980 in terms of increase in investment and in the manufacturing sector. This is a good sign, that there

[Traduction]

M. Crouse: Cela m'amène à ma prochaine question, monsieur le président. Existe-t-il un conflit entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à propos des subventions du MEER? Le gouvernement provincial, par exemple, considère-t-il que les subventions fédérales représentent une ingérence dans ses affaires provinciales? Coopère-t-il avec les autorités fédérales dans ce domaine?

M. Montreuil: Monsieur le président, j'ajouterais que pour ce qui est de l'application nationale du programme de subventions au développement régional, il s'agit d'un programme fédéral unilatéral. Mais la collaboration fédérale-provinciale est très développée surtout pour les grands projets.

J'ajouterais qu'au moment de la désignation des régions, etc., la loi stipule qu'il nous faut consulter les gouvernements provinciaux avant de mettre les programmes en oeuvre et je puis vous assurer que les gouvernements provinciaux sont tout à fait d'accord, notamment le gouvernement du Québec, pour que le ministère de l'Expansion économique régionale accorde des subventions, qu'il s'agisse de la Loi sur les subventions au développement régional ou de la zone spéciale de Montréal.

Lorsque ce programme a été lancé à Montréal en 1977, le gouvernement québécois avait demandé que nous désignions tous les secteurs industriels et avait critiqué le gouvernement pour ne l'avoir pas fait. Or, nous avions alors décidé d'un programme sélectif d'industries à Montréal afin de maintenir un certain équilibre avec le programme s'appliquant au reste de la province et évidemment, au reste du pays aussi. J'ajouterais encore une chose avant de demander à mon collègue, Michel LaSalle, de compléter.

On parlait de création d'emplois au cours de la dernière décennie et on dit souvent que la situation au Québec n'est pas tellement mauvaise. Je peux dire que dans le secteur secondaire, 491,000 emplois ont été créés au Québec au cours de la dernière décennie alors qu'en Ontario, on en créait près d'un million. Comme le disait donc M. LaSalle, cela représente donc un écart important.

Mr. Crouse: J'aurais une ou deux autres questions.

Mr. LaSalle: Si vous voulez, monsieur le président, je pourrais ajouter quelque chose à la première question.

Le président: D'accord.

Mr. LaSalle: Étant donné que vous nous interrogez sur les raisons, je puis ajouter que la base industrielle, étant plus vaste en Ontario qu'au Québec, a toujours provoqué une différence de 50 à 60 p. 100 entre l'Ontario et le Québec pour ce qui est de la création d'emplois.

J'ai bien dit qu'il y avait des signes prometteurs et pour expliquer, je reviendrai à 1974 pour trouver une année comparable à 1980, pour ce qui est de l'augmentation des investissements dans le secteur secondaire. C'est bon signe, cela veut

[Text]

is perhaps room for less pessimism. During the same 1980 the projections at the beginning of the year for Ontario were an increase of 49 per cent and the real numbers are only 34. Therefore, it is almost equal in terms of increase for 1980. I would think that this is positive. It is not enough to equal in terms of net creation of jobs, but the increase sort of closes the gap a little bit.

Mr. Crouse: I have a couple more questions . . .

The Chairman: This is your last question.

Mr. Crouse: Obviously, Mr. Chairman, there is a vast difference in Quebec between industrial development in your city areas—Montreal, Quebec City, your heavily industrialized centres—a vast difference between their industrial development and that which is taking place in the rural areas where there is a desperate need for more industry.

Now my question to you is: Are you taking any steps to correct this imbalance? Why not new cheese factories? I am always appalled when I go to any supermarket and I see the vast array of cheeses brought in from all over the world and then drive through Quebec, to visit my daughter and her husband who live there, and I see the tremendous possibilities that could exist if you only made greater use of that which is lying right at your front door. Are you taking any steps to correct this imbalance with, as I say, new cheese factories or industries related to forestry, or agriculture, or fisheries in the rural areas where there seems to be a greater need? If you keep expanding the City of Montreal, after a while you are going to bust its breeches. Out in the country you have room to expand and you have the people who are in need of and looking for work and opportunities—some of those opportunities are all around them, I submit, but they may need a little push. Are you looking into that aspect and what are you doing about it?

• 1625

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I would like to make some comments prior to having Monsieur LaSalle reply to that query.

One is that when you look at the growth rate of metropolitan Montreal over the past 10 years compared to the balance of the province, you will find that due to the slowdown in Montreal, the hinterland has developed and has narrowed the gap, which is an indication that there is some growth development, there is resource-base exploitation, and there are in many areas of Quebec a budding entrepreneurship, including the Beauce county and other regions where effectively you have a lot of entrepreneurial capability. The federal-provincial program, that applies across most of eastern Canada, on pulp and paper has provided significant funds to generate modernization of the pulp and paper industry and all of those plants are located in regions outside the metropolitan Montreal area.

I should also add that in the application of the Regional Development Incentives Program, which is a very major and

[Translation]

dire qu'on peut peut-être être moins pessimiste. Au cours de cette même période de 1980, les projections au début de l'année pour l'Ontario indiquaient une augmentation de 49 p. 100 et les chiffres réels ne vont pas plus haut que 34. C'est donc presque la même chose que pour 1980. Je crois que c'est là un signe positif. Cela ne suffit pas pour égaliser le nombre d'emplois créés mais cela diminue quelque peu l'écart.

M. Crouse: J'aurais encore une ou deux questions . . .

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Crouse: Il est évident, monsieur le président, qu'il y a une grosse différence au Québec entre l'expansion industrielle des régions urbaines comme Montréal et Québec, qui sont fortement industrialisées, et les régions rurales qui ont désespérément besoin de s'industrialiser.

Voilà donc ma question: prenez-vous des mesures pour corriger ce déséquilibre? Pourquoi ne pas planter de nouvelles usines de fromage? Je suis toujours ahuri lorsque je vais au supermarché de voir combien de fromages on importe du monde entier, alors que lorsque je parcours le Québec pour aller voir ma fille et son mari, je constate les possibilités extraordinaires qu'il y a là si on utilisait davantage les ressources qui sont à portée de la main. Prenez-vous des mesures pour corriger ce déséquilibre en envisageant de nouvelles fromageries ou industries liées au bois, à l'agriculture ou aux pêches dans les régions rurales qui semblent en avoir le plus besoin? Si on continue de développer la ville de Montréal, elle va finir par éclater. Or, à la campagne, il y a tout l'espace voulu et il y a beaucoup de monde qui cherche du travail; les possibilités sont là mais il faut peut-être leur donner un petit coup de pouce. Vous préoccupez-vous de cet aspect, que faites-vous à ce sujet?

M. Montreuil: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations avant de demander à M. LaSalle de répondre.

D'une part, lorsque l'on regarde le taux de croissance de la région métropolitaine de Montréal ces dix dernières années comparativement au reste de la province, on constate qu'étant donné le ralentissement à Montréal, les régions intérieures se sont développées et ont quelque peu rattrapé leur retard, ce qui montre bien que les choses bougent, que l'on exploite la base de ressources et que dans bien des régions du Québec, les entreprises bourgeonnent, notamment dans le comté de Beauce et dans d'autres régions où il y a vraiment beaucoup d'excellents entrepreneurs. Le programme fédéral-provincial qui s'applique presque à la totalité de l'est du Canada pour les pâtes et papiers a permis de consacrer des fonds importants à la modernisation de cette industrie et toutes ces usines sont situées dans des régions extérieures à la région métropolitaine de Montréal.

J'ajouterais que dans l'application du programme de subventions au développement régional, qui est un programme très

[Texte]

pro-active program of the department in the province of Quebec, and accounts for some 45 to 50 per cent of the national program, major efforts have been undertaken to support the entrepreneurial spirit in Quebec outside the Montreal area, and that it has generated new activities of the type that you have alluded to to diversify the base on which we would find alternate employment possibilities to the soft sectors, as often referred to, of textiles and footwear that have maintained a lot of Quebecers at a level of remuneration that is significantly lower than the rest of Canadians and substantially lower than workers in Ontario.

Mr. LaSalle: I would like, if I may, Mr. Chairman, make the following comment, and it is a simple one. The efforts of DREE, in terms of the number of grants to industries, for instance, are only comparable to the situation itself. Montreal and Quebec City do represent half of the activity of the province and it is not a coincidence that the number of cases, since 1969, if you combine Montreal and Quebec City, are just about 50 per cent of those for the province. If I take the last year, we had about 700 cases presented from the Montreal area and the same number, about 700, from the other regions.

We do the utmost possible to multiply the number of cases that can be realized in the peripheral area outside of the big cities but we have to recognize that industry is looking for markets and also qualified manpower; therefore the balance seems to be perpetuating itself. But what I meant to highlight is the fact that, with all due proportions, the results appear to be corresponding to the reality of the province.

One more fact, and I mentioned it briefly in the beginning, is that Montreal, in itself, as a development centre, is lagging behind Toronto, for instance. So it cannot be completely left apart because it does represent the heart of the province, in terms of industrial development.

Mr. Crouse: Could I ask just one quickie that can be answered with a yes or no.

The Chairman: A quickie, yes.

Mr. Crouse: You mentioned a new office in Sherbrooke. Is this a replacement, or is that the first office that the Government of Canada has ever placed in Sherbrooke?

Mr. LaSalle: It is a new office in Sherbrooke.

Mr. Crouse: It is the first one that there has ever been in Sherbrooke?

Mr. LaSalle: Yes.

The Chairman: Thank you, Mr. Crouse.

Monsieur Bachand, followed by Mr. Darling and Monsieur Lapointe, and monsieur Maltais.

M. Bachand: Monsieur le président, je voudrais m'entretenir surtout avec les fonctionnaires du MEER concernant l'entente auxiliaire sur le développement touristique qui a été signée le 6 avril 1978, et qui devrait prendre fin au 31 mars 1983. Cette entente, comme beaucoup d'autres projets, de toute façon, a créé beaucoup d'espoir dans plusieurs régions du Québec. Dans quelle mesure peut-on dire aujourd'hui que ces espoirs ont été

[Traduction]

important du ministère au Québec et qui représente de 45 à 50 p. 100 du programme national, on a fait de gros efforts pour encourager l'esprit d'entreprise au Québec, ailleurs qu'à Montréal, et que l'on a ainsi réussi à susciter de nouvelles activités du genre dont vous parlez pour diversifier la base et trouver de nouvelles possibilités d'emploi dans les secteurs en difficulté, comme on dit souvent, que sont le textile et la chaussure qui ont maintenu de nombreux Québécois à un niveau de rémunération bien inférieur à celui des autres Canadiens et bien en deçà de ce que touchent les ouvriers ontariens.

M. LaSalle: Si vous permettez, monsieur le président, je dirai tout simplement que les efforts du MEER, pour ce qui est des subventions aux industries, par exemple, ne doivent être comparés qu'avec la situation elle-même. Montréal et Québec représentent en effet la moitié de l'activité de la province et ce n'est pas un hasard si depuis 1969, ces deux villes combinées ont obtenu environ 50 p. 100 des subventions octroyées à la province. L'année dernière, nous avions environ 700 dossiers de la région de Montréal et 700 des autres régions.

Nous faisons l'impossible pour multiplier le nombre de cas où nous pouvons agir dans les régions périphériques, mais il nous faut reconnaître que l'industrie recherche des marchés et de la main-d'œuvre qualifiée; l'équilibre semble donc se perpétuer. Ce que je voulais toutefois souligner, c'est que, toutes proportions gardées, les résultats semblent correspondre à la réalité de la province.

Autre chose, et j'en ai déjà parlé brièvement tout à l'heure, le centre d'expansion qu'est Montréal traîne lui-même derrière Toronto, par exemple. On ne peut donc pas complètement négliger ce fait car Montréal est bien au cœur du développement industriel de la province.

M. Crouse: Pourrais-je poser en vitesse une autre petite question?

Le président: Rapidement, d'accord.

M. Crouse: Vous avez parlé d'un nouveau bureau à Sherbrooke. Remplacera-t-il un autre bureau ou est-ce le premier que le gouvernement canadien ait jamais eu à Sherbrooke?

M. LaSalle: C'est un nouveau bureau à Sherbrooke.

M. Crouse: C'est la première fois qu'il y a un bureau à Sherbrooke?

M. LaSalle: Oui.

Le président: Merci, monsieur Crouse.

M. Bachand, suivi de M. Darling et de M. Lapointe ainsi que de M. Maltais.

M. Bachand: Mr. Chairman, I would like to concentrate with the officials of DREE on the subsidiary agreement on tourist development signed April 6, 1978 and terminating March 31, 1983. Like a number of other projects, this agreement gave rise to a great deal of hope in a number of regions of Quebec. To what extent have these hopes been met? In other words, are you satisfied with the projects that have been

[Text]

comblés, en d'autres mots, êtes-vous satisfait des projets concrétisés, ce jour, à la suite de cette entente signée avec le gouvernement du Québec? Première question, il en viendra d'autres.

• 1630

Le président: Monsieur LaSalle.

M. LaSalle: D'une façon générale, monsieur Bachand, dans le cadre de l'entente sur le développement touristique qui a été signée en 1978, pour une somme globale d'engagements prévus de 76 millions de dollars, je puis dire qu'à ce moment-ci seulement une vingtaine de millions de dollars sont effectivement dépensés. C'est une entente qui, quand même, continue jusqu'en 1983, donc il y a encore un bon nombre de projets qui, dès l'origine, ne devaient pas démarrer durant la première ou la deuxième année de l'entente. Je ne sais pas si vous voulez des précisions sur certains projets en particulier . . .

M. Bachand: Je vous remercie, monsieur LaSalle, mais pour faire suite à cela, si on prend les projets au sujet desquels je suis le plus au courant et qui concernent ma circonscription, plus précisément la Baie Missisquoi sur le lac Champlain, une entente a été signée en 1978 et à ce moment-là le coût estimatif était de 4 millions de dollars, dont 60 p. 100 a été assumé par le MEER et 40 p. 100 par le Québec. Rien n'a été fait en 1978-1979 et 1980 . . . Là, il publie quelque chose en 1981. Le 21 mars 1981, vous publiez, à la suite d'une entente au sujet d'emplois auxiliaires, l'annexe B. Mais, quant au projet de la Baie Missisquoi, il n'y a encore rien de fait pour cela. Le coût estimatif est rendu à 2 millions de dollars. Les dépenses prévues pour 1980-1981, c'est encore à zéro, et pour 1982-1983, possiblement 2 millions de dollars. C'est-à-dire qu'il n'y a encore rien de fait, cela est en train de mourir de sa belle mort. Alors, j'aimerais savoir si tous les projets touristiques ressemblent à celui-là. Cela m'inquiète.

M. LaSalle: Bien, il y a quand même, monsieur Bachand, environ 25 p. 100, si on veut, des projets prévus à l'entente qui sont en cours de réalisation ou réalisés. Sur ce projet en particulier, ce que je pourrais dire c'est que les projets, lorsqu'ils sont choisis et inscrits à l'entente, correspondent à un certain nombre de priorités exprimées soit par les régions, soit par le ministère québécois, le maître-d'œuvre qui est responsable de la mise en place de ces projets-là. Comme je l'ai mentionné au début, nous n'avons malheureusement pas au Québec de tracteurs pour faire démarrer les projets et c'est peut-être une faiblesse du système dans ce domaine-là.

Le programme de Missisquoi peut avoir, dans sa définition même, évolué pour être quelque chose qui aurait moins d'envergure qu'au moment de la signature. Souvent, au moment de la signature, c'est un titre de projet, il n'y a même pas de plans préliminaires de réalisés, et un chiffre est inscrit; et finalement les deux gouvernements s'entendent pour mettre un effort dans ce coin-là sur le projet X. J'ai vu aussi à certains endroits des projets disparaître et j'en ai vu des nouveaux se substituer en termes de région. Evidemment, chaque région peut faire valoir aussi son point de vue sur la priorité de son projet par rapport à d'autres par tous les moyens possibles aussi, en particulier,

[Translation]

undertaken to date under the agreement signed with the Government of Quebec? That is my first question, there will be others.

The Chairman: Mr. LaSalle.

Mr. LaSalle: The total commitment under the tourism development agreement signed in 1978 was \$76 million, Mr. Bachand. So far, only \$20 million have been spent. The agreement does run until 1983, so there are still a number of projects which were never scheduled to start in the first or second year of the agreement. I do not know whether you have any questions to ask on specific projects . . .

Mr. Bachand: Thank you, Mr. LaSalle. But in the case of the projects with which I am most familiar and which concern my riding, namely Missisquoi Bay on Lake Champlain, an agreement was signed in 1978 and the estimated cost was \$4 million, 60 per cent of which was to be paid by DREE and 40 per cent by the Quebec government. Nothing was done in 1978, 1979 or 1980 . . . Now, something has been published in 1981. On March 21, 1981, you publish Appendix B following an agreement on additional employment. Nothing has been done about the project in Missisquoi Bay. The estimated cost is now \$2 million. No expenditures were scheduled for this project in 1980-81, and the figure for 1982-83 is a possible \$2 million. Nothing has been done, and the project is dying a slow death. I would like to know whether all the tourism projects are similar to this one. I find this disturbing.

Mr. LaSalle: Approximately 25 per cent of the projects listed in the agreement are under way or have been completed, Mr. Bachand. As far as this particular project goes, I can say that when projects are selected and included in the agreement, they reflect a number of priorities expressed either by the regions or by the Quebec department which is responsible for implementing the projects. As I said at the beginning, unfortunately we do not have any catalyst to get projects going in Quebec. This may be a weakness of the system.

It is possible that the Missisquoi project has become smaller in scale since the agreement was signed. Often projects are merely titles when the agreement is signed. There are not even any preliminary plans available, but a figure is written down in any case. Eventually the two governments agree to concentrate on a particular aspect of a given project. In some regions, I have seen some projects disappear and be replaced by others. Of course, each region can put forward its point of view about the priority its project should have as compared to others in every possible way, particularly by making representations to the departments involved. When direct representations are

[Texte]

au niveau des ministères maîtres-d'oeuvres. Je crois que nous, du MEER, lorsque des représentations directes nous sont faites, nous nous empressons d'en discuter et d'apporter les arguments nécessaires qui viennent de la région au comité conjoint chargé de la gestion de l'entente.

M. Bachand: Disons, que ce sont beaucoup de belles généralités. Je vais revenir à mon cas précis de Missisquoi. J'aimerais que vous me disiez une fois pour toutes si cette entente-là valait le coût, si le gouvernement du Québec, qui n'a peut-être pas de capitaux, a tout intérêt à démontrer que les projets fédéraux ne marcheront jamais. Je voudrais savoir ce qui arrive avec le projet de la Baie Missisquoi . . . On m'a dit que c'était le gouvernement du Québec qui n'était jamais prêt à faire quelque chose . . . Globalement, vous aviez 20 millions de dollars pour 1976, dans ce cas là, je me demande si ce n'est pas le gouvernement du Québec qui a tout intérêt, dans plusieurs projets . . .

M. LaSalle: C'est une question à laquelle il est assez difficile de répondre, parce que c'est sur des intentions . . .

M. Bachand: Ne me donnez pas de généralités là. Pour la Baie Missisquoi, est-ce que du travail a été fait? Est-ce que cela bloque parce que c'est le Québec qui n'est pas prêt pour faire quelque chose ou bien si c'est le MEER qui n'est pas prêt à fournir les capitaux? Il doit se passer quelque chose . . .

M. LaSalle: Bon, au sujet du dernier point, je peux vous répondre. Le MEER est prêt à fournir les capitaux puisqu'il a signé l'entente. Il faudrait que je vérifie quelles étaient les sommes prévues annuellement pour pouvoir répondre de façon précise. Est-ce qu'en 1980-1981, il devait se dépenser de l'argent comme tel?

• 1635

Maintenant, vous allez admettre avec moi qu'il faut que les plans préliminaires d'un projet de ce genre soient réalisés, et ce n'est pas nous qui les réalisons, c'est le ministère québécois qui est le maître-d'oeuvre. De ce point de vue là, nous sommes un peu obligés de suivre le rythme de préparation des plans préliminaires de projet, cela va de soi. Il y a aussi d'autres projets pour lesquels le gouvernement provincial procède par consultations publiques. Nous sommes aussi sujets aux retards que cela peut occasionner, mais nous sommes toujours prêts à dépenser l'argent que nous nous sommes engagés à investir dans les projets en question pour leur réalisation.

M. Bachand: Ce projet prend fin en 1983, n'y aurait-il pas intérêt à penser immédiatement qu'il n'y en ait plus de ces ententes-là avec le Québec? Vous pourriez agir directement dans le cas de projets que vous jugez valables pour le Québec ou pour le Canada? Dans ce cas-ci on parle du Québec, mais disons qu'une fois pour toutes, on déciderait d'agir directement. Si vous décidez d'investir 4 millions de dollars, vous l'investissez, et vous ne risquez rien.

M. LaSalle: Sur cette question, je crois que l'illustration du plan de développement unilatéral des Iles-de-la-Madeleine, un; la possibilité d'un plan fédéral du développement des pêches unilatéral, deux; trois et quatre, les sommes, comme je l'ai dit,

[Traduction]

made to us, to DREE, we make sure that this regional input is passed onto the joint committee responsible for administering the agreement.

Mr. Bachand: Those are nice generalities. I want to come back to the specific case of Missisquoi. Could you tell me once and for all whether this agreement was worth the trouble, or whether it is in the interests of the Quebec government, which may be short on capital, to show that federal projects will never work. I would like to know what is happening with the Missisquoi Bay project . . . I have been told that the Quebec government was never willing to do anything. You had \$20 million for 1976 and I am wondering whether it is not in the best interests of the Quebec government, in a number of projects . . .

Mr. LaSalle: It is difficult to answer that question, because it relates to intentions.

Mr. Bachand: Do not give me any more generalities. Has any work been done on the Missisquoi Bay project? Is there a hold-up because the Quebec government is not prepared to do anything, or is DREE reluctant to provide the funding? Something must be going on.

Mr. LaSalle: I can answer your last point. DREE is prepared to provide the funding because it signed the agreement. I would have to check how much the project was to be given each year in order to give a specific answer. Was money actually to be spent in 1980-81?

Now, you will agree with me that the preliminary plans for a project like this must be carried out; it is not up to us to carry them out, since the Quebec department acts as foreman. From that point of view, it goes without saying that to a certain extent we have to pace ourselves on the speed of preparation of the preliminary project plans. There are also other projects which the provincial government deals with through public consultations. We are also subject to any delays this might cause, but we are always prepared to spend whatever money we have committed ourselves to investing in such projects to see them carried out.

Mr. Bachand: This project will end in 1983; would it not be a good idea to start thinking right now about discontinuing this sort of agreement with Quebec? Perhaps you could act directly in the case of any projects you consider of value to Quebec or Canada? In this case, Quebec is involved, but let us say that you decided once and for all to act directly. If you decided to invest \$4 million you would invest it with no risk.

Mr. LaSalle: I think that I can partially answer your question with the following examples: one, the unilateral development plan for the Magdalen Islands; two, the possibility of a unilateral federal fisheries development plan; three, and

[Text]

qui étaient mises de côté au début pour le développement local d'autres plans sont en partie une réponse à votre question. D'autre part, il existe un certain nombre de domaines où le MEER, même avec ses collègues du fédéral, ne peut pas toujours intervenir. Par exemple: lorsque le projet se fait dans un domaine de juridiction municipale, il est difficile pour le MEER, sinon impossible, de les forcer à accepter des fonds pour réaliser un projet du domaine municipal. Et souvent, les projets touristiques sont de cette nature.

Le président: Merci, monsieur Bachand. Merci, monsieur LaSalle.

Mr. Darling et après ça, M. Lapointe.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman. To the deputy minister, I understand that the total amount of money since DREE came into effect in Quebec was about \$2 billion give or take. I believe you mentioned that \$1.5 billion was designated for something. What was that for?

Mr. LaSalle: That was the GDA, general development agreement; \$1 billion.

Mr. Darling: Thank you. And then there was \$500 million for ARDA.

Mr. LaSalle: Programs, ARDA and FRED, and another \$500 million for industrial grants.

Mr. Darling: The industrial centre grants. That is since the inception of the programs?

Mr. LaSalle: Yes.

Mr. Darling: I just wonder. \$500 million. I was under the impression it would probably be more than \$500 million that would go into the special incentive grants. And there are some pretty substantial examples as I understand it. I wonder what the contribution is from the Province of Quebec. Mr. Chairman, through you, there is an agreement whereby DREE puts in so much, and then the provinces contribute, depending on the province. What is the general rule of thumb for the Province of Quebec? What is the contribution?

Mr. LaSalle: The average split cost is 60 per cent, DREE, 40 per cent, Province of Quebec, for all programs with the exception of the industrial grants. Industrial grants is 100 per cent by DREE, direct to industry.

Mr. Darling: One hundred per cent.

Mr. LaSalle: That is for the \$500 million for industrial grants.

Mr. Darling: And the other was 60:40. That would be for infrastructure and various things such as—

Mr. LaSalle: Forestry and agriculture.

Mr. Darling: —forestry, agriculture, and so on.

Mr. LaSalle: Yes.

[Translation]

four, as I mentioned earlier, the amounts set aside at the outset for the local development of other plans. There are, however, a number of areas in which DREE, even with its federal colleagues, cannot always intervene. For instance, when a project falls under municipal jurisdiction, it is difficult if not impossible for DREE to force the municipality to accept funds to carry out a municipal project. Projects related to tourism often fall into this category.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand. Thank you, Mr. LaSalle.

M. Darling aura la parole, *followed by Mr. Lapointe.*

M. Darling: Merci, monsieur le président. Je voudrais demander au sous-ministre de confirmer que le montant total, depuis que le MEER est impliqué au Québec, était d'environ 2 milliards de dollars plus ou moins. Je crois que vous avez dit que 1.5 milliard de dollars était désigné. De quel projet s'agissait-il?

M. LaSalle: De l'entente-cadre de développement, de l'ordre de 1 milliard de dollars.

M. Darling: Merci. Et puis, 500 millions de dollars ont été mis de côté pour l'ARDA.

M. LaSalle: Pour l'ARDA et FODER; 500 autres millions de dollars ont été mis de côté pour des subventions à l'industrie.

M. Darling: Les subventions pour les centres industriels. Et c'est le total depuis l'introduction des programmes?

M. LaSalle: Oui.

M. Darling: Cela me fait réfléchir. Cinq cents millions de dollars. Je croyais que le montant consacré aux subventions à l'industrie serait plus élevé que 500 millions de dollars. Et je crois comprendre que certains des projets sont plutôt importants. Je me demande quel pourcentage est versé par le Québec. Y a-t-il un accord selon lequel le MEER contribue pour un montant donné et les provinces également, selon la province? Quelle est la règle générale pour le Québec? Quelle est sa contribution?

M. LaSalle: En moyenne, le MEER contribue pour 60 p. 100 et le Québec, pour 40 p. 100; cela est vrai pour tous les programmes à l'exception des subventions à l'industrie. Pour les subventions à l'industrie, le MEER verse 100 p. 100 directement à l'industrie.

M. Darling: Cent pour cent?

M. LaSalle: Pour les 500 millions de dollars en subventions à l'industrie.

M. Darling: Et pour le reste, c'est 60 p. 100 et 40 p. 100. Ce serait pour l'infrastructure et d'autres choses comme . . .

M. LaSalle: Les forêts et l'agriculture.

M. Darling: . . . les forêts, l'agriculture et ainsi de suite.

M. LaSalle: Oui.

[Texte]

Mr. Darling: In some of the other provinces those infrastructure grants are higher, like in the east?

Mr. LaSalle: Ninety per cent in Newfoundland.

Mr. Darling: Ninety per cent. I thought so. Yes.

Mr. LaSalle: Fifty per cent in Ontario.

Mr. Darling: I am well aware it is 50 per cent in Ontario. Mr. Chairman, to the deputy minister, I certainly had my eyes opened last fall when I went down and saw just what the breakdown was. Now it was mentioned that there has been an outflow of people from the Province of Quebec. I believe last year it was 28,000 who left the province. I believe you, Mr. Deputy Minister, rightly stated that that very wealthy Province of Ontario did not receive them all, and that 26,000 from the Province of Ontario have gone westward ho, or whatever you call it. So this is the thing that should be known, that Ontario is now starting to hurt. Of course, as has been mentioned, the entire Province of Quebec is eligible for DREE grants—correct, Mr. Deputy Minister?—

• 1640

Mr. Montreuil: That is correct.

Mr. Darling: —and not so much in the Province of Ontario. I am wondering, Mr. Deputy Minister, if you could comment on the recent statement of your minister who, praise the Lord, was stating that possibly there should be some readjustments in the boundaries of areas that are not eligible at the present time. I am not sure whether you were here when I was asking him about this, and of course I am aware that we have the Assistant Deputy Minister from Quebec here, but I thought you might be able to answer this question. Is there some possibility, within the foreseeable future, that some of the other boundaries might be relaxed or enlarged?

Mr. Montreuil: Monsieur le président, Mr. Darling, I was here when you raised that, when Mr. De Bané was present at the same committee meeting. I would add one or two comments to it. Number one, the minister has indicated quite forthrightly that he has examined very intensively the whole question of both the geographic designation of support to industry under a revised RDIA program and the sector application, whether it is wide or narrow. Furthermore, it is expected, hopefully in the fall, that we would have a proposal that would address both the issues you have raised, namely the extent to which the designated regions are modified, reduced or expanded, and what form the program would take.

You have mentioned, Mr. Darling, the exodus of people from Quebec, which has been the case for many years—with the exception of a few years—while in a sense Ontario has had a major influx of people, so it is only in the very recent past that you have had that demographic movement westward. I would like to come back, though, and mention to you that during the last 10 years the employment creation for Ontario has been close to 40 per cent of all the employment creation in

[Traduction]

M. Darling: Dans certaines provinces, comme dans l'Est, les subventions pour l'industrie sont plus élevées?

M. LaSalle: Quatre-vingt dix p. 100 à Terre-Neuve.

M. Darling: Quatre-vingt dix pour cent. C'est bien ce que je pensais. Oui.

M. LaSalle: Cinquante pour cent en Ontario.

M. Darling: Je sais très bien que c'est 50 p. 100 en Ontario. Monsieur le président, monsieur le sous-ministre, ce fut certainement pour moi une révélation que de voir l'automne dernier exactement quelle était la ventilation. Maintenant, on a dit que beaucoup de gens ont quitté le Québec. Je crois que pour l'an dernier, 28,000 personnes avaient quitté la province. Je crois que vous avez à juste titre déclaré, monsieur le sous-ministre, que cette province très riche qu'est l'Ontario ne les a pas toutes reçues alors que 26,000 sont partis vers l'Ouest. C'est quelque chose qu'il faut reconnaître, l'Ontario commence à souffrir. Evidemment, et on l'a dit, tout le Québec peut recevoir des subventions du MEER, n'est-ce pas, monsieur le sous-ministre?

M. Montreuil: C'est vrai.

M. Darling: ... alors que ce n'est pas la même chose en Ontario. Monsieur le sous-ministre, pourriez-vous nous préciser ce qu'a récemment déclaré votre ministre qui, Dieu merci, a dit qu'on devrait peut-être réajuster la délimitation des régions qui ne peuvent bénéficier de ces subventions à l'heure actuelle? Je ne sais si vous étiez ici lorsque je l'interrogeais là-dessus et je sais bien sûr que nous avons ici le sous-ministre adjoint du Québec, mais pourriez-vous m'éclairer? Est-il en effet possible que dans un avenir proche, les limites soient quelque peu élargies?

M. Montreuil: Mr. Chairman, monsieur Darling, j'étais là lorsque vous avez interrogé le ministre. J'ajouterais une ou deux choses à ce qu'a dit M. De Bané. D'une part, il a signalé sans aucune équivoque qu'il avait examiné toute la question très sérieusement, tant du point de vue des délimitations géographiques dans le cadre d'un programme d'application révisé de la Loi sur les encouragements au développement régional que du point de vue de l'application sectorielle, large ou étroite. D'autre part, on pense qu'à l'automne probablement, nous pourrions avoir une proposition touchant les deux problèmes que vous avez soulevés, à savoir la modification éventuelle des régions désignées, en les diminuant ou les élargissant, et la révision du programme lui-même.

Vous avez parlé, monsieur Darling, de l'exode du Québec qui, à l'exception de quelques années, n'est pas un phénomène nouveau alors que dans un sens, l'Ontario recevait beaucoup de monde et que ce n'est que très récemment que l'on peut constater ce mouvement démographique vers l'Ouest. Je vous signalerai toutefois qu'au cours des dix dernières années, la création d'emplois en Ontario a représenté presque 40 p. 100 de tous les emplois créés au Canada et que le nombre net

[Text]

this country, and that the net new employment in Ontario is double the net new employment in Quebec.

Mr. Darling: Yet up to . . .

The Chairman: One more question, Mr. Darling.

Mr. Darling: One more?

The Chairman: Yes. You can have two or three, but as far as the time is concerned, there are three more minutes.

Mr. Darling: One of the things I wanted to get some information on was the tourism agreement, I guess through Mr. LaSalle. I am quite interested in this, I feel that it is a very important part of what DREE is doing. I believe mention was made of a total commitment of \$76 million, of which I think only \$20-some million has been actually spent, so the rest is available. Is that correct? I had it down as \$44 million, and then someone mentioned that there was \$76 million that DREE had committed for tourism development in the Province of Quebec. Is that correct?

Mr. LaSalle: It is \$76 million.

Mr. Darling: I am just wondering now what projects qualify for that. How is that money being spent to develop the tourist industry? Is that allocated as grants to extend tourist establishments? I know in certain other areas tourist establishments do not qualify under DREE.

Mr. Montreuil: While *monsieur LaSalle* is examining the notes on that, Mr. Darling, I would like to add this comment. DREE has a number of tourism-type agreements with a number of provinces. I would like to state here that at the last General Development Agreement with the Province of Ontario, we are examining, with Mr. Miller, the possibility of DREE's participating, particularly in regions of disparity, in a tourism agreement with the Province of Ontario.

• 1645

Mr. Darling: We went into that when Ontario was here. I am aware of it. I think it was \$4 million, give or take.

Mr. Montreuil: The amount of the contribution that is apt to come forth from DREE depends again on the availability of funds, and it is still subject to further negotiations with Ontario. Of course, Mr. De Bané needs to get the concurrence of his colleagues on the Cabinet committee on economic development.

About the specific elements of the Quebec tourism agreement, I would ask Michel LaSalle to comment.

Mr. LaSalle: First, I would like to confirm that both numbers are right, \$76 million and \$45 million; \$76 million is the total amount, of which \$45 million comes from DREE. So it is split 60:40.

In content, in the Province of Quebec the first effort—this is a first tourism agreement aimed at improving basic infrastruc-

[Translation]

d'emplois nouveaux en Ontario est le double de ce qu'il est au Québec.

M. Darling: Toutefois, jusqu'à . . .

Le président: Dernière question, monsieur Darling.

M. Darling: Dernière?

Le président: Oui. Autant que vous voulez, mais vous n'avez que trois minutes.

M. Darling: Je voulais que l'on me donne quelques précisions sur l'entente touchant le tourisme. C'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup et je crois que c'est une partie importante des activités du MEER. Si je ne m'abuse, on a parlé d'une somme totale de 76 millions de dollars, dont quelque 20 millions seulement avaient été dépensés. Est-ce bien cela? J'avais cru que c'était 44 millions de dollars, mais quelqu'un a précisé que le MEER avait réservé 76 millions de dollars pour le développement du tourisme au Québec. C'est bien cela?

M. LaSalle: C'est cela.

M. Darling: Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier de ces subventions? A quoi sont utilisés ces fonds dans le développement de l'industrie touristique? S'agit-il de subventions pour le développement des équipements touristiques? Je sais que dans certaines autres régions, le MEER ne contribue pas aux équipements touristiques.

M. Montreuil: Pendant que *Mr. LaSalle* jette un coup d'œil sur ses notes, monsieur Darling, je préciserais une chose. Le MEER a signé un certain nombre d'ententes connexes au tourisme avec les provinces. Au cours de la négociation de la dernière entente générale de développement avec l'Ontario, nous examinons avec M. Miller l'éventualité d'une participation du MEER à une entente touristique touchant particulièrement certaines régions de l'Ontario.

M. Darling: Nous en avons discuté lorsque les représentants de l'Ontario étaient ici, je le sais. Je crois qu'il a été question de 4 millions de dollars, plus ou moins.

M. Montreuil: Le montant de la contribution du MEER dépend, encore une fois, de l'argent disponible et de négociations plus poussées avec l'Ontario. Évidemment, M. De Bané doit obtenir l'assentiment de ses collègues du Comité du cabinet sur l'expansion économique.

Quant aux détails précis de l'entente touristique avec le Québec, je vais demander à Michel LaSalle de commenter.

M. LaSalle: Tout d'abord, j'aimerais confirmer que les deux chiffres sont justes, 76 millions de dollars et 45 millions de dollars: 76 millions de dollars constituent le chiffre global dont 45 millions de dollars proviennent du MEER. Le partage est donc 60-40.

Le contenu de ce premier effort de la province de Québec, il s'agit de la première entente sur le tourisme, vise à améliorer

[Texte]

ture. It does not answer to hotels, restaurants, or commercial concerns.

Mr. Darling: So there would be no private money?

Mr. LaSalle: No, it is first for provincial parks and things of that nature. It is also for museums, old Quebec, and various projects of that type. Finally it is a number of holiday camps and small projects of that nature; none of them being commercial.

Mr. Darling: The holiday camps would be provincially owned?

Mr. LaSalle: They would be run by nonprofit organizations.

Mr. Darling: Oh, nonprofit organizations.

Mr. LaSalle: They do not belong to the province.

Mr. Darling: I see. They would not necessarily have to belong to the province; it could be a camp for the deaf or a camp for the blind—those would qualify.

Mr. LaSalle: Right.

Mr. Darling: That certainly seems very excellent. Are projects on the way now which have taken that money?

Mr. LaSalle: Most of the money is committed at the present time. It is for either improvement or creation of those things.

Mr. Darling: Of new ones.

Mr. LaSalle: Yes.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

Mr. Lapointe followed by Mr. Maltais.

M. Lapointe (Beauce): Merci infiniment, monsieur le président.

Je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter et remercier M. LaSalle pour son exposé de tout à l'heure. Cela m'a fait plaisir de l'entendre parler de la Beauce en plus. Non, c'est M. Montreuil qui a parlé de la Beauce. Alors, je suis très heureux de voir qu'on accueille aujourd'hui le sous-ministre, et également le sous-ministre adjoint de la région de Québec. Comme vous le savez probablement, je représente une région où votre ministère est très populaire auprès des promoteurs des petites et moyennes entreprises. Parmi tous les organismes fédéraux, c'est l'engagement du MEER qui est le plus important dans la Beauce. Ce dernier a en effet alloué tout près de 19 millions de dollars en subventions directes. Pour apprécier l'ensemble des investissements pendant la période de 1969 à aujourd'hui, il faut y ajouter 81 millions de dollars d'investissements privés sur lesquels les subventions fédérales ont été basées. Autrement dit, la participation du MEER seule représente 23.37 p. 100 des investissements en question. Plus de 200 dossiers ont été acceptés, créant plus de 3,800 emplois depuis la création de ce ministère.

Dans la Beauce, qui est reconnue aujourd'hui comme une région où les gens ont vraiment pris leurs affaires en main, il n'y a pourtant pas de richesses naturelles extraordinaires. Le taux de chômage est inférieur à la moyenne québécoise. Plu-

[Traduction]

l'infrastructure de base. Il ne s'agit pas d'hôtels, de restaurants ni d'entreprises commerciales.

M. Darling: Donc, il n'y aurait aucun argent privé?

M. LaSalle: Non, c'est avant tout pour les parcs provinciaux, les choses de ce genre. Les musées, le vieux Québec et divers projets du genre sont également visés. Enfin, sont visés plusieurs colonies de vacances et petits projets de cette nature; aucun n'est d'ordre commercial.

M. Darling: Les colonies de vacances seraient la propriété de la province?

M. LaSalle: Elles seront exploitées par des organismes à but non lucratif.

M. Darling: Ha!, des organismes à but non lucratif.

M. LaSalle: La province n'en est pas propriétaire.

M. Darling: Je vois. Il n'est donc pas nécessaire qu'il s'agisse de propriétés de la province; il pourrait s'agir de colonies pour les sourds ou pour les aveugles, celles-ci seraient admissibles.

M. LaSalle: En effet.

M. Darling: Cela semble tout à fait excellent. Y a-t-il des projets en cours actuellement qui ont reçu de cet argent?

M. LaSalle: Presque tout l'argent est déjà engagé, soit pour améliorer ou pour créer ces activités.

M. Darling: De nouvelles.

M. LaSalle: Oui.

Le président: Merci, monsieur Darling.

M. Lapointe, suivi de M. Maltais.

M. Lapointe (Beauce): Thank you so much, Mr. Chairman.

I would like to take this opportunity to congratulate and thank Mr. LaSalle for his presentation at the beginning. I was doubly pleased to hear him speak of the Beauce area. No, actually it is Mr. Montreuil who spoke of Beauce. I am very happy to see that we are welcoming today the Deputy Minister as well as the Assistant Deputy Minister for the Quebec area. You probably know that I represent an area where your department is very popular with the promoters of small and medium-size business. Amongst all the federal agencies, it is DREE's participation that is the most important in Beauce. Indeed, the department has allocated almost \$19 million in direct grants. To get a good idea of the total investment from 1969 until today, one must also take into account the \$81 million of private investment on which federal grants are based. In other words, the sole participation of DREE represents 23.37 per cent of all investments. More than 200 requests have been accepted creating more than 3,800 jobs since the creation of the department.

In the Beauce, which is known today as an area where people have really taken their affairs in hand, no extraordinary natural resources are to be found. The unemployment rate is

[Text]

sieurs investissements y sont effectués, comme je l'ai mentionné.

Mais pourtant, il reste des inquiétudes au niveau industriel étant donné la concentration assez forte d'industries traditionnelles comme celles du vêtement, de la chaussure, du textile. Vous y avez fait allusion tout à l'heure. Il existe actuellement plus d'une trentaine d'industries dans ce secteur employant plusieurs centaines de travailleurs. A la veille des nouvelles négociations du GATT, le secrétaire parlementaire ou quelqu'un, ces témoins peuvent-ils me dire si un programme de rajustement sectoriel, dans le secteur que j'ai mentionné, sera mis sur pied? Est-ce que, le cas échéant, mon comté serait admissible à un tel programme pour consolider et moderniser les industries afin d'augmenter la productivité et, de ce fait, maintenir la position importante de ces firmes dans la structure industrielle de mon comté, qui est la Beauce?

• 1650

Le président: Monsieur le sous-ministre.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur le député, le gouvernement canadien est très conscient des problèmes des secteurs mous au Québec, en autre le textile, le vêtement, et aussi des négociations en cours dans le cadre du GATT auquelles vous faisiez allusion il y a un instant. Il existe un comité interministériel, qui comprend entre autres les ministères des Finances, de l'Industrie et de Commerce, le ministère de l'Expansion économique régionale, le ministère d'État au Développement économique et d'autres organismes tels le ministère du Travail, la Commission de l'emploi et de l'immigration, qui examine des mesures en plus de s'assurer qu'on va trouver des emplois productifs aux gens qui pourraient perdre leurs emplois dans des secteurs à forte concurrence.

C'est un problème qui existe depuis déjà bon nombre d'années. On sait que certaines usines ont fermé leurs portes et, comme vous le savez peut-être, un des objectifs d'une entente cadre de développement signée entre le gouvernement canadien et le gouvernement du Québec en 1974 était justement de modifier la structure industrielle du Québec et de trouver des emplois productifs dans les secteurs à taux plus élevé de productivité et de croissance et un revenu plus élevé pour les Québécois. Comme je le disais tout à l'heure à M. Darling, le revenu *per capita* des Québécois est plus bas que la moyenne canadienne et plus bas, particulièrement, que celui des Ontariens.

Donc, le gouvernement canadien est très conscient de cela et il va y avoir des mesures en vue de trouver des options d'emploi pour les travailleurs qui seraient aptes à perdre leur emploi dans le secteur du textile et du vêtement.

Le président: Monsieur Lapointe, c'est tout?

M. Lapointe (Beauce): Oui, merci.

Le président: Merci. Monsieur Maltais.

M. Maltais: Merci, monsieur le président.

Pour aider peut-être mon ami, Alexandre Cyr, si jamais il a des problèmes dans son comté, il y a deux manières de

[Translation]

inferior to the Quebec average, and as I have already mentioned, numerous investments have been made there.

Nevertheless, industry is still concerned since there is a high concentration of traditional industries such as clothing, shoes and textiles. You mentioned it a moment ago. At the present time, there are about 30 industries of this type employing hundreds of workers. On the eve of the GATT negotiations, the Parliamentary Secretary or someone, the witnesses, can anyone tell me if the sectorial adjustment program in the area that I have mentioned will be set up? Would my riding eventually qualify for such a consolidation and modernization of industry program in order to increase productivity and thereby maintain the important position of these firms in the industrial structure of my riding, the Beauce?

The Chairman: The Deputy Minister.

Mr. Montreuil: The Canadian government is quite aware of the problems in Quebec's soft sectors such as textiles and clothing; as well as the current GATT negotiations we mentioned a few moments ago. There is an interdepartmental committee made up of the Department of Finance, the Department of Industry, Trade and Commerce, the Department of Regional Economic Expansion, the Ministry of State for Economic Development and other organizations such as the Department of Labour and the Canada Employment and Immigration Commission, which are studying other measures to make sure that productive jobs will be found for people who may lose their jobs in highly competitive sectors.

This problem has existed for several years already. We know that some factories have shut down, and as you may know, one of the objectives of a general development agreement signed in 1974 between the federal government and the Quebec government was precisely to change Quebec's industrial structure and find productive jobs in sectors with a higher productivity and growth rate and higher income for Quebecers. As I told Mr. Darling earlier, the per capita income of Quebecers is lower than the Canadian average, and, in particular, lower than that of Ontarians.

So, the Canadian government is quite aware of that, and steps will be taken in order to find job options for workers who might lose their jobs in the textile and clothing sectors.

The Chairman: Is that all, Mr. Lapointe?

Mr. Lapointe (Beauce): Yes, thank you.

The Chairman: Thank you. Mr. Maltais.

Mr. Maltais: Thank you, Mr. Chairman.

It might help my friend, Alexandre Cyr, to know that if he ever has problems in his riding, there are two ways of solving

[Texte]

solutionner cela. On peut toujours l'annexer au comté de mon ami Bujold ou encore l'annexer à Manicouagan qui aura droit à deux formules.

M. Montreuil, M. Voyer et M. LaSalle, je pense qu'en cinq minutes, on n'a pas grand temps pour expliquer la philosophie du ministère. Tout à l'heure, on aura une rencontre où on pourra parler de la philosophie de développement du MEER. Alors, je poserai plutôt des questions assez courtes en espérant avoir des réponses aussi courtes pour couvrir quelques sujets.

Evidemment, le problème spécial dans le coin de la Côte Nord, actuellement c'est le fameux plan d'adaptation communautaire et de restructuration industrielle. J'aimerais que M. Montreuil me dise si oui ou non il va recommander que les 150 travailleurs de Schefferville, dans le comité spécial de Sept-Iles, aient droit aux mêmes avantages que ceux de Sept-Iles sur le plan de l'Iron Ore.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur Maltais, lorsque les ministres se sont penchés sur la désignation des régions, pour qu'elles soient aptes à profiter du programme d'adaptation industrielle et d'aide aux travailleurs, le gouvernement canadien a choisi dans un premier temps Windsor, Sorel-Tracy, Sept-Iles-Port-Cartier et Sydney. En relation des critères, en vue de la première tranche de l'allocation des fonds de ce programme-là, on ne pouvait pas, je pense, incorporer Schefferville à l'enclave spatiale de Sept-Iles-Port-Cartier. Je peux simplement vous dire que, dans une deuxième tranche de l'utilisation des fonds de ce programme-là, nous allons examiner d'autres centres qui ont subi des contrecoups de fermetures d'usines et de pertes d'emplois. Mais comme, je pense, bon nombre de ministres dont M. Axworthy, M. De Bané, M. MacEachen en ont fait état, le gouvernement est dans une période difficile au point de vue restrictions budgétaires et on ne peut simplement pas désigner chaque patelin, chaque ville où il y a une fermeture ou ex-fermeture d'usine. Il faut faire un choix. Je peux vous dire que ce premier choix des quatre centres qui ont été sélectionnés a été un choix très difficile; il y en avait d'autres qui méritaient un apport du gouvernement. Il faut aussi dire que les programmes réguliers des gouvernements, du MEER, du ministère de l'Industrie et du Commerce, de la Commission de l'emploi et de l'Immigration et du crédit d'impôt à l'investissement, s'appliquent toujours en vue de trouver des projets de relance. Les agents des différents ministères sont certainement disponibles pour aider tout regroupement, tout commissariat industriel à trouver d'autres options pour régénérer les emplois perdus.

• 1655

M. Maltais: J'aurais une question concernant les pêcheries. Il y a beaucoup de promoteurs dans mon coin qui présentent au MEER toutes sortes de demandes de subventions en corrélation avec le ministère des Pêches et Océans. J'ai souvent l'impression que, de ce côté, on tergiverse, on n'arrive pas à prendre une décision.

J'ai même écrit là-dessus à M. LeBlanc, le ministre, pour savoir si oui ou non, il y avait de la ressource et si oui ou non, il

[Traduction]

them. His riding could either be annexed to Mr. Bujold's or to Manicouagan which will benefit from two formulas.

Mr. Montreuil, Mr. Voyer, Mr. LaSalle, I do not think five minutes is very much to explain the department's philosophy. There will be a meeting later on where we can discuss the philosophy and the development of DREE. For the time being, then, I will ask fairly brief questions, and I hope that I will receive equally brief answers so that I can cover several subjects.

Of course, the special problem we have now in the area of the north shore is the community adjustment and industrial restructuring plan. I would like Mr. Montreuil to tell me whether or not he is going to recommend that the 150 workers in Schefferville, in the special Sept-Iles committee, will have the right to the same benefits as those in Sept-Iles as far as Iron Ore is concerned.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Maltais, when the ministers studied the designations of regions to benefit from the industrial adjustment and workers assistance program, the Canadian government first chose Windsor, Sorel-Tracy, Sept-Iles-Port-Cartier and Sydney. Under the criteria, for the first slice of funds allocated under that program, I do not believe it was possible to include Schefferville in the Sept-Iles-Port-Cartier zone. All I can tell you is that for the second slice of funds to be used under that program, we are going to study other centers which have suffered setbacks because of factory closings and job loses. But as I believe, several ministers have already said, including Mr. Axworthy, Mr. De Bané, and Mr. MacEachen, the government is going through a fairly difficult period because of budgetary restrictions and it is quite simply impossible to designate every hamlet, every town where one or several factories have closed. A choice has to be made. I can tell you that it was very difficult to choose the first four centres; there were other centres that deserved government support. But the government's regular programs offered by DREE, the Department of Industry, Trade and Commerce, and the Canada Employment and Immigration Commission, as well as the investment tax credit, still apply as a means of finding stimulation projects. The officers of the various departments are certainly available to help any group or industrial commission find other options to regenerate lost jobs.

Mr. Maltais: I have a question on fisheries. Many promoters in my area send all kinds of applications to DREE for grants in correlation with the Department of Fisheries and Oceans. I often get the impression that there is a lot of shilly-shallying, that no decisions are ever reached.

I even wrote to the minister, Mr. LeBlanc, in order to find out if the resource and the markets were there. If the resource

[Text]

y avait des marchés. S'il y a de la ressource et des marchés, allons-y, et s'il n'y en a pas, disons-le. Dans le moment, c'est l'indécision totale et je dois dire que cela devient embarrassant, d'autant plus que je suis mal pris dans le coin de la Baie-Trinité où le MEER a accordé une subvention de \$250,000 alors que, dans le fond, il nous manque \$500,000 pour avoir de l'eau et un quai. Cela devient assez embêtant et agaçant à la fin. A plusieurs reprises, j'ai demandé aux autorités du ministère de faire quelque chose et j'ai l'impression qu'on est un petit peu dans des zones grises.

M. LaSalle: Ce ne sont pas des zones grises, ce sont des zones très humides.

Je vais tenter de répondre avec un peu d'humour en disant que si deux économistes peuvent faire des prédictions qui diffèrent, deux biologistes, parfois, peuvent faire la même chose sur l'état de la ressource, sauf lorsqu'il y a des recherches exhaustives au niveau de la quantité et de la qualité de la ressource disponible.

Effectivement, le MEER, dans ses offres de subventions dans le domaine des pêches, consulte rigoureusement le ministère des Pêches et Océans qui est le conseiller technique en ce domaine et non pas l'agent du MEER qui est surtout un analyste financier. C'est le ministère des Pêches et Océans qui détermine ou donne un avis, à savoir si oui ou non, il y a ressource suffisante.

De plus, nous consultons également les ministères québécois s'occupant de l'agriculture et des pêches qui, eux aussi, fournissent un avis. Parfois, ils sont en conflit. Parfois, le MEER est un peu obligé de prendre une décision dans un domaine où il n'est pas lui-même un spécialiste, à savoir la qualité de la ressource dans un coin.

Je comprends que cela ne résout pas le problème que vous avez soulevé, monsieur Maltais, mais cela vous explique un peu le contexte dans lequel les agents du MEER doivent travailler.

D'autre part, sur votre deuxième point, le cas de la Baie-Trinité, il est effectivement malheureux qu'on ne soit pas davantage concerté au niveau de la disponibilité des infrastructures avant de faire une offre de subventions industrielles. Cependant, je puis vous dire que le cas de ces dites infrastructures est maintenant considéré dans le cadre d'une entente conjointe avec le Québec, soit celle des infrastructures industrielles.

M. Maltais: J'espère que l'on va trouver du poisson.

Ma dernière question, car le temps passe vite, a trait à ITT à Port-Cartier. J'ai l'impression que le ministère, le MEER, et le Québec n'ont pas fait tous les efforts possibles dans la question de la relance de cette usine. On a eu la fameuse chicane concernant l'usine volante dont parlait tout à l'heure mon ami Cyr. J'ai l'impression que j'aurais pu entrer dans le débat, moi aussi, et demander à M. De Bané de ne pas construire d'usine à Matane, mais de venir faire fonctionner celle de Port-Cartier qui ne fonctionne pas.

Qu'est-ce qui se fait concrètement, du côté du MEER, dans la relance de ce dossier?

[Translation]

and the markets are there, let us go ahead, and if they are not, let us say so. Right now there is nothing but indecision, and I must say that it is getting embarrassing, especially since I am in an awkward position about the Baie-Trinité area which has received a \$250,000 DREE grant, and which is actually short \$500,000 for water and a wharf. It is getting rather bothersome and annoying. On several occasions I have asked the departmental authorities to do something, and I get the impression that we are in a sort of grey area.

Mr. LaSalle: Those are not grey areas, they are very damp areas.

I am going to try and inject a little humour in my answer, and say that if two economists can make different forecasts, two biologists may well occasionally do the same on the state of the resource, except where exhaustive research on the quantity and quality of the available resource is carried out.

In fact, when DREE offers grants in the area of fisheries, it carries out a close consultation with the Department of Fisheries and Oceans which is the technical adviser in the area and not an agent of DREE which is mainly a financial analyst. It is the Department of Fisheries and Oceans which decides or gives an opinion on whether or not the resource is sufficient.

We also consult the Quebec departments dealing with agriculture and fisheries; they also provide their opinion. At times the opinions conflict. At times DREE more or less has to make a decision in an area it does not specialize in, the quality of the resource in a particular region.

I realize that that does not resolve the problem you have raised, Mr. Maltais, but it does give you some idea of the context in which DREE officers must work.

On your second point, about Baie-Trinité, it is in fact unfortunate that we were not more co-ordinated about the availability of infrastructures before offering an industrial incentive. However I can tell you that the infrastructures in question are now being considered under a joint agreement with Quebec, the industrial infrastructures agreement.

Mr. Maltais: I hope there will be some fish there.

My last question, since time is going by quickly, has to do with ITT in Port-Cartier. I get the impression that the department, DREE, and Quebec have not done everything possible to get the factory going again. And we had that squabble about the flying factory which my friend Mr. Cyr mentioned earlier. I think that I could have got involved in the discussion as well and asked Mr. De Bané not to build a factory in Matane but to come and get the factory in Port-Cartier going again.

What concrete actions has DREE taken towards reopening this file?

[Texte]

M. LaSalle: Concrètement, il y a eu un certain nombre de rencontres avec ce que tout le monde recherche, c'est-à-dire un investisseur de remplacement. Il faut reconnaître que ce genre d'investisseur doit être trié sur le volet pour un projet d'une telle envergure. Il faut qu'il y ait non seulement capacité financière, mais aussi expérience dans le domaine, capacité de gestion, expérience avec la force ouvrière. Il faut aussi qu'il y ait débouché pour les marchés. Alors, cela ne se trouve sûrement pas en quelques semaines ou quelques mois même.

M. Maltais: Les propositions de Tembec ou de Cascade, est-ce que cela fonctionne bien? Est-ce que cela a de l'allure?

M. LaSalle: C'est un des investisseurs qui sont considérés par l'équipe du MEER dans le moment. Il y en a qui pourraient dire: Pourquoi ne pas se lancer, en attendant, dans de vastes études? Je crois qu'il est peut-être préférable de faire l'étude conjointement avec le ou les investisseurs qui seraient des candidats présentant au moins un certain nombre des qualités que je mentionnais tout à l'heure.

M. Maltais: Avez-vous un échéancier?

M. LaSalle: Un échéancier pour qu'un investisseur lui-même se décide...

• 1700

M. Maltais: Oui, ou des pourparlers avec ITT parce qu'on dit actuellement qu'il y a une limite de temps pour faire des offres, après cela, ils démantèleraient littéralement le moulin. Vous savez que s'il n'y a pas de décision de prise d'ici l'automne, ils ont l'intention de démanteler le moulin complètement à Port-Cartier.

M. LaSalle: Je ne peux pas dire que nous ayons un échéancier. Nous avons peut-être une date limite au-delà de laquelle nous ne pourrons plus agir, mais vous allez comprendre que s'il y a des investisseurs d'ici et peut-être encore plus de l'extérieur du pays, c'est très difficile. On peut les avertir de ce fait que vous mentionnez, mais c'est très difficile de prendre la décision à leur place.

M. Maltais: C'est un dossier chaud et prioritaire chez vous? Oui?

M. LaSalle: C'est un dossier prioritaire...

M. Montreuil: Québec 84, on a le temps d'en parler?

Le président: Je ne crois pas. On pourra peut-être y revenir une autre fois.

J'aimerais rappeler aux membres du Comité—

...that our next meeting will be on Thursday at 11.00 o'clock, and we have three very important items. We have a report we will submit to the House about the trip to Quebec in the fall, then we will vote on the budget of the ministry, and there will be an audio-visual presentation—as you have requested, Mr. Darling, with other members—on the Ministry of Regional Economic Expansion. I believe it is one or two films on the ministry, which are very well prepared, I was told. So the next meeting, these are the three items we will consider.

[Traduction]

[text]

[Traduction]

Mr. LaSalle: On the concrete level, there have been some meetings with what everyone is looking for, a replacement investor. I am sure you realize that it is necessary to check out this type of investor with a fine-tooth comb when a project of this size is involved. Not only must he have the financial ability, but also experience in the area, management ability, and experience with the labour force. There also has to be a market. So it definitely takes more than a few weeks or even a few months to find what we are looking for.

Mr. Maltais: Are the Tembec or Cascade proposals working well? Do they look pretty good?

Mr. LaSalle: That is one of the investors the DREE team is considering right now. Some people might say: While you are waiting, why not get involved in comprehensive studies? I think it might be preferable to do such studies with the investor or investors possessing at least some of the qualifications I mentioned earlier.

Mr. Maltais: Do you have a deadline?

Mr. LaSalle: A deadline for the investor himself to decide...

Mr. Maltais: Yes, or for discussions with ITT. Because I have heard that right now there is a time limit for offers, after which the mill will be literally dismantled. You know that if there is no decision made by this autumn, they intend to completely dismantle the Port-Cartier mill.

Mr. LaSalle: I cannot say that we have a deadline. Perhaps we have a final date, beyond which we will not be able to act, but I am sure you will understand that if there are Canadian investors and particularly if there are foreign investors, it is difficult to rush things. We could inform them of the fact you just mentioned, but it is very difficult to make the decision for them.

Mr. Maltais: This is a hot, high priority file for you? Yes?

Mr. LaSalle: It is a priority file—

Mr. Montreuil: Do we have time to discuss Quebec 84?

The Chairman: I do not think so. Perhaps we could come back to that another time.

I would like to remind the members of the committee

...que notre prochaine réunion aura lieu jeudi à 11h00, lorsque nous discuterons de 3 questions très importantes. Nous avons un rapport à soumettre à la Chambre sur le voyage que nous ferons au Québec à l'automne; nous voterons sur le budget du ministère; et nous aurons une présentation audiovisuelle sur le ministère de l'Expansion économique régionale comme l'ont demandé M. Darling et certains autres députés. Je crois qu'il s'agit d'un ou deux films sur le ministère, et on m'a dit qu'ils sont très bien préparés. Voilà donc les trois questions que nous étudierons à la prochaine réunion.

[Text]

Monsieur Cyr.

M. Cyr: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Est-ce qu'il y aurait possibilité de prolonger de 10 minutes cette réunion?

Le président: Nous ne pouvons pas parce qu'on m'a demandé, et le greffier est ici pour l'attester, de libérer sans faute la salle pour 17h00. Je ne sais pas ce qu'il doit y avoir ici, mais apparemment... C'est cela, monsieur me dit qu'à 17h00, il faut absolument libérer.

M. Cyr: Est-ce que M. LaSalle va vous faire parvenir ses réponses aux questions posées au mois de mars de même qu'à celles que j'ai posées dans mon exposé aujourd'hui afin qu'on puisse les inclure au débat?

Le président: Oui.

M. Maltais: Est-ce que vous voulez tenir compte des deux solutions que j'ai proposées pour M. Cyr?

The Chairman: Mr. Darling, on a point of Order.

Mr. Darling: One short question. I had hoped the deputy minister would be here.

The Chairman: He had to leave because he had to be with the minister.

Mr. Darling: Yes. I am wondering if the minister is coming back at all.

The other one is I am wondering, on these high accelerated write-offs, what percentage of the Province of Quebec is eligible. Maybe it is a very small amount. Mr. LaSalle would know that. What percentage in the Province of Quebec is eligible on this new high-percentage capital cost write-off?

Mr. LaSalle: Fifty per cent. You are talking about the—

Mr. Darling: No, no. I am wondering what percentage of the population is eligible. In other words, only a small percentage might be eligible, and I am wondering if it is worthwhile to the Province of Quebec.

Mr. LaSalle: It is as in other provinces: five per cent, roughly, of the population.

Mr. Darling: Just a minute now. Five per cent—I am curious, because in the Province of Ontario, with eight and a quarter million people, only 24,000 people are eligible.

Mr. LaSalle: No, no, five per cent of the—

Mr. Darling: The area.

Mr. LaSalle: —the area.

Mr. Darling: Well, I know, but all I am hoping is that Quebec has more than 24,000 people who are eligible.

The Chairman: Well, maybe that is an answer the ministry could look at and advise you on.

The meeting is adjourned.

[Translation]

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: On a point of order, Mr. Chairman. Would it be possible to extend this meeting by 10 minutes?

The Chairman: We cannot because, as the clerk will confirm, I was asked to leave this room free by 5 p.m. I do not know what is going to happen here, but apparently—that is right, the clerk tells me that we absolutely must clear the room by 5 p.m.

Mr. Cyr: Is Mr. LaSalle going to send you his answers to the questions asked last March and those asked in my intervention today, so that they can be included in the debate?

The Chairman: Yes.

M. Maltais: Are you going to take the two solutions I suggested for Mr. Cyr into account?

Le président: Monsieur Darling invoque le Règlement.

M. Darling: J'ai une courte question. J'espérais que le sous-ministre serait présent.

Le président: Il a été obligé de nous quitter parce qu'il devait être auprès du ministre.

M. Darling: Oui. Je me demande si le ministre va nous revenir.

Je me demandais également quel pourcentage de la province de Québec est admissible à ces radiations très accélérées. C'est peut-être un très petit montant. M. LaSalle le saurait. Quel pourcentage de la province de Québec est admissible à cette nouvelle radiation des coûts d'immobilisation à fort pourcentage?

Mr. LaSalle: Cinquante pour 100. Vous parlez des ...

Mr. Darling: Non, non. Je voulais savoir quel pourcentage de la population était admissible. Autrement dit, il se peut que seulement un petit pourcentage de la population soit admissible; je me demandais si ce programme valait la peine pour la province de Québec.

Mr. LaSalle: C'est comme dans les autres provinces: environ 5 p. 100 de la population.

Mr. Darling: Attendez un instant. cinq pour 100... cela me semble étrange, car en Ontario, où la population est de 8,250,000 habitants, seulement 24,000 personnes sont admissibles.

Mr. LaSalle: Non, non, 5 p. 100...

Mr. Darling: De la superficie.

Mr. LaSalle: ... la superficie.

Mr. Darling: Cela, je le sais, mais j'espère seulement que plus de 24,000 Québécois seront admissibles.

Le président: Peut-être que les représentants du ministère pourront vous trouver cette réponse et vous en aviser.

La séance est levée.

[Text]

Honorable Cyr:

M. Cyr: J'invite le Réglement, monsieur le président, parce qu'il y avait possibilité de prolonger de 10 minutes cette réunion?

Le président: Nous ne pourrons pas parce qu'on m'a demandé, et le gérant est ici pour l'attendre, de libérer sans frais la salle entre 17h30 et 18h30. Je ne sais pas ce qu'il doit y avoir ici, mais apparemment... Cela cela, monsieur me dit qu'à 17h30, il faut absolument partir.

M. Cyr: Mais que M. Labadie va nous faire parvenir ses réponses aux questions posées au mois de mars de même qu'à celles que j'ai posées dans mon exposé aujourd'hui afin qu'on puisse les inclure au rapport?

Le président: Oui.

M. Malenfant: Pouvez-vous nous faire tenir compte des deux solutions que j'ai proposées pour M. Cyr?

The Chairman: Mr. Darling, on a point of Order.

Mr. Darling: One short question. I had hoped the deputy minister would be here.

The Chairman: He had to leave because he had to be with the minister.

Mr. Darling: Yes. I am wondering if the minister is coming back today.

The chairman: I am wondering, on these high incidence write-offs, what percentage of the Province of Quebec is there. My question is, what amount. M. LaSalle, you would

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. R.C. Montreuil, Deputy Minister;

Mr. M. LaSalle, Acting Assistant Deputy Minister (Quebec Region);

Mr. G. Voyer, Acting Director General, Incentives and Promotion.

Mr. LaSalle: It is at 10% of the province; five per cent, roughly, of the population.

Mr. Darling: Just a minute now, five per cent—I am curious, because in the Province of Ontario, with eight and a quarter million people, only 3,000 people are eligible.

Mr. LaSalle: No, no, five per cent of the...

Mr. Darling: The area...

Mr. LaSalle: --the area...

Mr. Darling: Well, I know the last time I spoke is that Quebec has more than 24,000 people eligible eligible.

The Chairman: Well, maybe that is as much as the ministry could look at and advise you on.

The meeting is adjourned.



[Translation]

Mr. Cyr:

M. Cyr: On point. Would it be possible to extend the time? Mr. Darling: Would it be

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,

Supply and Services Canada.

45 Sacré-Coeur Boulevard,

Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien.

Approvisionnements et Services Canada.

45, boulevard Sacré-Cœur,

Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

Mr. Darling: I do not know if the minister will come. I do not know what the right, the appropriate—what is apparently—that is

returning only, to the Canadian Government Printing Office in the deposit?

The Chairman:

Mr. Malenfant: We are going to take the two solutions I suggested by Mr. Cyr yesterday.

Le président: Monsieur Darling évoque le Réglement.

M. Darling: J'ai une autre question. J'espère que le sous-ministre sera présent.

Le président: Il a été adjugé de nous quitter parce qu'il devait être avec le ministre.

M. Darling: Il me demande si le ministre va nous

WITNESSES—TÉMOINS

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. R.C. Montreuil, sous-ministre;

M. M. LaSalle, sous-ministre adjoint par interim (Région du Québec);

M. G. Voyer, directeur général par interim, Subventions et promotion.

M. LaSalle: C'est comme dans les autres provinces: environ 5 p. 100 de la population.

M. Darling: Autocédez un instant. C'est plus 100... cela me semble étrange, car en Ontario, où la population est de 8,250,000 habitants, seulement 24,000 personnes sont admissibles.

M. LaSalle: Non, non, 5 p. 100.

M. Darling: De la superficie.

M. LaSalle: 1% de la superficie.

M. Darling: Cela, je le sais, mais je pensais tout que plus de 24,000 Québécois seront admissibles.

Le président: Peut-être que les représentants du ministère pourront vous trouver cette réponse si vous en aviez.

La séance est levée.

Thursday, May 28, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1981-82: Vote 1—Department under **REGIONAL ECONOMIC EXPANSION**

INCLUDING:

The Third and Fourth Reports to the House

APPEARING:

The Honourable Pierre De Bané,
Minister of Regional
Economic Expansion

WITNESS:

(See back cover)

Fascicule n° 27

Le jeudi 28 mai 1981

Président: M. Irénée Pelletier

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1981-1982: Crédit 1—Ministère sous
la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE

Y COMPRIS:

Les troisième et quatrième rapports à la Chambre

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre De Bané,
ministre de l'Expansion
économique régionale

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981

CHAMBRE DES COMMUNES

STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Baker
Bujold
Côté (Mrs.)
Crouse
Cyr

Dantzer
Darling
Dingwall
Gass

Hargrave
Howie
King
Lapointe (*Beauce*)
Lonsdale

MacLellan
Maltais
Murphy
Riis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65 (4) (b)

On Thursday, May 28, 1981:

Mr. Gendron replaced Mr. Lonsdale;

Mr. Maltais replaced Mrs. Beauchamp-Niquet;

Mr. Baker (*Gander-Twillingate*) replaced Mr. Bachand;

Mr. Lonsdale replaced Mr. Gendron.

Conformément à l'article 65 (4) b) du Règlement

Le jeudi 28 mai 1981:

M. Gendron remplace M. Lonsdale;

M. Maltais remplace Mme Beauchamp-Niquet;

M. Baker (*Gander-Twillingate*) remplace M. Bachand;

M. Lonsdale remplace M. Gendron.

From the Standing Committee on Regional Economic Development
COMPARISON OF THE REGIONAL EXPANSION FUND IN 1980-81
Mr. R. D. MacLellan, Chairman
Mr. M. Lonsdale, Vice-Chairman
Mr. G. Maltais, Director General, Incentives and Promotions
TEWOMI

(With a signature)

APPENDIX
M. R. C. MacLellan
M. M. Lonsdale
M. G. Maltais
(Signature of the members of the Standing Committee on Regional Economic Development of Quebec)
M. G. Maltais, Director General, Incentives and Promotions
TEWOMI

(See page cover)

REPORTS TO THE HOUSE

Thursday, May 28, 1981

The Standing Committee on Regional Development has the honour to present its

THIRD REPORT

Your Committee recommends that a Sub-committee be empowered to adjourn from place to place in the province of Quebec, for a period of about a week, in order to study the impact of policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion, such travel period to be done during the following adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the First Session of the 32nd Parliament and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

Respectfully submitted,

Le président

IRÉNÉE PELLETIER

Chairman

Thursday, May 28, 1981

The Standing Committee on Regional Development has the honour to present its

FOURTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Thursday, February 26, 1981, your Committee has considered the Votes under Regional Economic Expansion in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982, and reports the same.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 17 to 27 inclusively*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président

IRÉNÉE PELLETIER

Chairman

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le jeudi 28 mai 1981

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité demande à la Chambre de permettre à un Sous-comité de se déplacer dans la province de Québec, pour une période d'environ une semaine, afin d'y étudier l'impact des politiques et des programmes du Ministère de l'Expansion économique régionale, ces déplacements se faisant durant le prochain ajournement de la Chambre et prenant fin avant la nouvelle convocation des Chambres au cours de la première session de la 32ième législature et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité.

Respectueusement soumis,

Le président

IRÉNÉE PELLETIER

Chairman

Le jeudi 28 mai 1981

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981, votre Comité a étudié les crédits sous la rubrique Expansion économique régionale du Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982 et en fait rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 17 à 27 inclusivement*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président

IRÉNÉE PELLETIER

Chairman

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 28, 1981

(33)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 11:15 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Baker (*Gander-Twillingate*), Bujold, Mrs. Côté, Messrs. Crouse, Cyr, Darling, Dingwall, Gass, Hargrave, Howie, Lapointe (*Beauce*), Lonsdale, MacLellan, Murphy, Pelletier and Riis.

Other Members present: Messrs. Gendron, Harquail and Parent.

Appearing: The Honourable Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion.

Witness: Mr. D. Rothwell, Acting Director, Economic Analysis, Department of Regional Economic Expansion.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 26, 1981, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1982. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 17, 1981, Issue No. 17.*)

On Vote 1.

On motion of Mr. Darling seconded by Mr. Cyr, it was agreed,—That, this Committee report to the House seeking permission for a Sub-committee to adjourn from place to place in the province of Quebec, for a period of about a week; in order to study the impact of policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion, such travel period to be done during the following adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the First Session of the 32nd Parliament and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

It was agreed,—That, after the Committee has received the permission to adjourn from place to place, the Sub-committee to be constituted be named “The Sub-committee on DREE Programs”.

On motion of Mr. Cyr seconded by Mr. Darling, after debate, it was agreed,—That, after the Committee has received the permission to adjourn from place to place, a Sub-committee be appointed, consisting of the Chairman, the Vice-Chairman, and 11 other Members, to be appointed by the Chairman after the usual consultation with the Whips of the different parties.

It was agreed,—That, after the Committee has received the permission to adjourn from place to place, the Sub-committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during period when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, to adjourn from place to place in Quebec, and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 28 MAI 1981

(33)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 11h 15 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Baker (*Gander-Twillingate*), Bujold, Mme Côté, MM. Crouse, Cyr, Darling, Dingwall, Gass, Hargrave, Howie, Lapointe (*Beauce*), Lonsdale, MacLellan, Murphy, Pelletier et Riis.

Autres députés présents: MM. Gendron, Harquail et Parent.

Comparaît: L'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale.

Témoin: M. D. Rothwell, directeur intérimaire des études économiques, ministère de l'Expansion économique régionale.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 26 février 1981 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982. (*Voir procès-verbal du mardi 17 mars 1981, fascicule no 17.*)

Crédit 1.

Sur motion de M. Darling, appuyée par M. Cyr, il est convenu,—Que le Comité fasse rapport à la Chambre lui demandant la permission qu'un sous-comité ajourne d'un endroit à l'autre dans la province de Québec pour une période d'environ une semaine afin d'étudier les répercussions des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, ces déplacements devant avoir lieu au cours de l'ajournement de la Chambre et pas plus tard que la reprise des travaux du Parlement au cours de la première session de la 32^e législature et que le personnel nécessaire accompagne le sous-comité.

Il est convenu,—Que, après que le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à l'autre, le Sous-comité qui sera constitué soit nommé «le Sous-comité sur les programmes MEER».

Sur motion de M. Cyr, appuyée par M. Darling, après débat, il est convenu,—Que, après que le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à un autre, un Sous-comité soit constitué comprenant le président, le vice-président et 11 autres membres nommés par le président après les consultations habituelles avec les whips des différents partis.

Il est convenu,—Que, après que le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à un autre, le sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression, à ajourner à d'un endroit à l'autre au Québec et que le personnel nécessaire accompagne le sous-comité.

It was agreed,—That, after the Committee has received the permission to adjourn from place to place, a research officer from the Library of Parliament be attached to the Sub-committee.

The Minister made an opening statement.

The audio-visual presentation began with the participation of Mr. D. Rothwell.

The Minister, with the witness, answered questions.

By unanimous consent, the question was put on Votes 5 to 35 inclusive.

Votes 5 to 35 inclusive carried.

Vote 1 carried.

Ordered.—That the Chairman report to the House the Main Estimates under Regional Economic Expansion for the fiscal year ending March 31, 1982.

At 12:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Il est convenu,—Que, après que le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à l'autre, un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement soit désigné auprès du sous-comité.

Le ministre fait une déclaration préliminaire.

La présentation audiovisuelle commence avec la participation de M. D. Rothwell.

Le ministre et le témoin répondent aux questions.

Du consentement unanime, les crédits 5 à 35 inclusivement sont mis aux voix.

Les crédits 5 à 35 inclusivement sont adoptés.

Le crédit 1 est adopté.

Il est ordonné,—Que le président fasse rapport à la Chambre du Budget des dépenses sous la rubrique Expansion économique régionale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982.

A 12h 40, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Text]*

Thursday, May 28, 1981

• 1113

Le président: A l'ordre s'il vous plaît. Madame, messieurs, avant de passer à la séance audio-visuelle de ce matin, nous avons trois sujets à discuter.

Le premier, c'est une motion de M. Darling.

Mr. Darling: I move that this committee report to the House seeking permission for a subcommittee to adjourn from place to place in the Province of Quebec, for a period of about a week, in order to study the impact of policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion, such travel period to be done during the following adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the first session of the Thirty-Second Parliament, and that the necessary staff do accompany the subcommittee.

• 1115

Motion agreed to.

Le président: Nous avons également à adopter les crédits budgétaires du ministère. Vous avez dans le Livre bleu qui vous a été remis il y a quelques semaines les crédits 5 à 35 inclusivement.

Est-ce que les crédits de 5 à 35 sont adoptés?

Les crédits 5 à 35 sont adoptés.

Le président: Le crédit 1 est-il adopté?

Le crédit 1 est adopté.

Le président: Puis-je faire rapport à la Chambre sur le Budget des dépenses pour l'année financière du ministère se terminant le 31 mars 1982?

Le rapport est adopté.

Le président: M. Cyr en appelle au Règlement.

M. Cyr: Il est entendu que nous avons accepté ces prévisions, mais nous pourrons, durant les délibérations, continuer à étudier ces prévisions déjà approuvées par le Comité.

Le président: C'est exact.

I believe you have received a copy of the third report of the subcommittee. I would like to know if we can have concurrence on that, or if you want to discuss the proposition that there be seven members travelling to Quebec. I believe last year we had eleven, but the suggestion was made that the committee be reduced to seven.

An hon. Member: Shame.

The Chairman: You say shame; maybe you are right. I would like to know from the committee if seven members is sufficient for that trip to Quebec. I believe last year we had eleven. Are there any propositions to increase it or leave it as proposed by this motion?

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Translation]*

Le jeudi 28 mai 1981

The Chairman: Will the meeting please come to order. Lady and gentlemen, before moving to the audio-visual portion of this morning's meeting, we have three points to discuss.

The first is a motion of Mr. Darling.

M. Darling: Je propose que le Comité demande à la Chambre la permission à se déplacer en sous-comité dans la province de Québec pour une période d'environ une semaine afin d'y étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale; ces déplacements se faisant durant le prochain ajournement de la Chambre et prenant fin avant la convocation des Chambres au cours de la première session de la 32ème Législature et que le personnel nécessaire accompagne le sous-comité.

La motion est adoptée.

The Chairman: We also have to vote on the department's estimates. In the blue book you received a few weeks ago, those are votes 5 to 35 inclusive.

Are votes 5 to 35 carried?

Votes 5 to 35 are carried.

The Chairman: Is Vote 1 carried?

Vote 1 is carried.

The Chairman: May I seek the Committee's approval to report to the House the Main Estimates for the department for the financial year ending March 31, 1982?

The report is approved.

The Chairman: Mr. Cyr, on a point of order.

M. Cyr: It is understood that we have approved the estimates, however we may continue to discuss them during Committee proceedings, is that not so?

The Chairman: That is correct.

Je crois que vous avez reçu le troisième rapport du sous-comité. Plaît-il au Comité d'adopter le rapport ou veut-il discuter davantage la proposition que sept membres se déplacent dans la province de Québec? L'année dernière, nous étions 11, mais la proposition ne prévoit que 7 cette année.

Une voix: C'est honteux!

The Chairman: Vous avez peut-être raison. Je m'en remets au Comité pour ce qui est du nombre de membres qui voyageront au Québec. L'année dernière, nous étions 11 tandis que cette année, on n'en a prévu que 7. Voudrait-on proposer d'augmen-

[Texte]

Mr. Darling: Mr. Chairman, what was the rationale? That you would have more of an opportunity to get approval if it were seven rather than eleven?

The Chairman: It was understood—and last year also, when we made the proposition to Mr. Pinard—that not the full committee would go on these trips, but only a reduced committee.

Mr. Darling: Well, eleven is a reduced committee, too.

The Chairman: Eleven is a reduced committee. I am in your hands.

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Eleven is a quorum.

The Chairman: That is why I wonder where the seven comes from, because really, we have to have a quorum, because these meetings outside Parliament Hill still count as if they have been held here.

Mr. Darling: Mr. Chairman, further on that, we have a considerable number of Quebec members on this committee, and certainly that is quite in order and I am quite sure as many as possible of those Quebec members will want to attend the subcommittee or try to get on it, and I would also assume other parts of the country should also be—

The Chairman: Definitely.

Mr. Darling: With all due respect, Mr. Chairman, some of us look with some reticence—I will be charitable—at the amount of money, and it might be good for Quebec to have some of us from other parts of the area on that too. Therefore, I see no reason why we should not amend it to the eleven as we had before, and I would amend the motion to that effect.

• 1120

The Chairman: I am entirely in your hands. If you feel that—

Mr. Darling: Well, I would appreciate comments from other members of the committee.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Monsieur le président, l'an passé le Comité s'est déplacé dans les Maritimes. De combien de membres se composait le Comité l'an passé? Première question. Et deuxièmement, étant donné les dates pendant lesquelles vous vous êtes déplacés, est-ce que vous avez eu de la difficulté à avoir tous vos membres disponibles?

Le président: L'année dernière, je crois que nous étions onze membres. Nous étions censés être onze à siéger à ce Comité à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. Et malheureusement, deux membres du Comité n'ont pas pu y assister. Par conséquent, durant notre voyage dans les Maritimes, nous étions neuf députés.

[Traduction]

ter ce nombre ou d'accepter la proposition dans sa forme actuelle?

M. Darling: Monsieur le président, quel raisonnement a fait diminuer le nombre? Croyait-on que la proposition serait plus facilement adoptée en ne prévoyant que 7 membres?

Le président: Il a été convenu, tout comme l'année dernière lorsque nous avons fait la proposition à M. Pinard, que le Comité plénier se scinderait pour ces voyages.

M. Darling: Eh bien, 11 membres constituent justement un comité réduit, non?

Le président: Effectivement. Je m'en remets à vous.

M. Baker (Gander-Twillingate): Onze membres constituent le quorum.

Le président: C'est précisément la raison pour laquelle je me demande pourquoi on a choisi 7 membres alors qu'en fait, il faut un quorum pour que l'on se réunisse à l'extérieur de la Colline parlementaire car ce sont des réunions à plein titre, des séances officielles.

M. Darling: Aussi, monsieur le président, un nombre considérable de Québécois siègent au Comité. Il est certes tout à fait acceptable que le nombre maximum de ces membres fasse partie du sous-comité, ou tente d'en faire partie, tout comme les autres députés d'autres régions . . .

Le président: Absolument.

Mr. Darling: Avec toute déférence, monsieur le président, certains ici sont réticents à approuver des dépenses si considérables. Il serait peut-être utile pour le Québec que des membres d'autres régions du pays fassent partie de ce sous-comité. Ainsi, je ne verrais aucun empêchement à ce que nous soyons 11 comme auparavant et je serais prêt à proposer une modification en ce sens.

Le président: Je m'en remets entièrement à vous. Si vous croyez que . . .

M. Darling: Les commentaires d'autres membres du comité me seraient très utiles.

The Chairman: Mr. Bujold.

M. Bujold: Mr. Chairman, last year, the Committee travelled in the Maritimes. How many members sat on the Committee at that time? That is my first question. Second, because you travelled when you did, did you have any trouble finding members who were free?

The Chairman: Last year, I believe there were 11 members. We were supposed to be 11 in Newfoundland and in New Brunswick. Unfortunately, two members of the Committee were unable to attend our hearings, so we were nine members of the Committee for our travels in the Maritimes.

[Text]

Alors, est-ce que vous seriez d'accord avec la proposition de M. Darling pour augmenter le nombre... Monsieur Cyr, sur le même rappel au Règlement.

M. Cyr: Certainement. Je suis d'accord avec M. Darling et que la résolution donc se lise comme suit:

Un sous-comité soit constitué, qu'il se compose du président, du vice-président et de neuf autres députés.

The Chairman: Yes, Mr. Murphy.

Mr. Murphy: Yes, I would support the amendment, the suggestion that was just made. The only problem I have, and it happened on the Atlantic trip and I suspect it happens in other committees as well, is that I really think it should only be the regular members of this committee that should be going on that. I do not want to see a subcommittee on which all of a sudden the parties switch their members of the committee the day before, and all of a sudden I am off in Corner Brook and I do not even know three or four of the MPs that are supposedly on a DREE subcommittee—never met them before in my life. I think it is fair enough for the people who come here on a regular basis. We take eleven from this group; I think that is fair, but I would not want our party or any of the other parties' switching.

The Chairman: Well, I would be tempted, Mr. Murphy, to agree with your suggestion but, as you know, the Whips of the different parties are free to change members of committees. If a member feels that he would like to change committee, the Whips of the different parties can change him anytime they wish. I agree with you that if you do travel across the country on fact-finding trips and suddenly you have a member who has never attended a committee meeting, and he is changed at the very last moment, I think it is not fair, as you have said, to other members of the committee. Normally, I do not think it happens too often, but sometimes, especially in between sessions, that can happen. A person may decide that he wants to be on the committee but suddenly other things happen and he cannot.

Monsieur Maltais, sur le même rappel au Règlement.

M. Maltais: Simplement, une courte remarque.... Je serais prêt à voir davantage de monde siéger à ce Comité, plus de sept, et cela pour une raison très simple. J'aimerais que beaucoup de gens qui ne sont pas du Québec puissent venir voir ce qui se fait au Québec par le truchement du MEER. Evidemment, il faut des gens du Québec, c'est normal; souvent, lorsque nous avons l'occasion d'aller à l'extérieur du Québec, nous autres qui sommes du Québec, voyons qu'il se fait des choses intéressantes. Et j'aimerais qu'il y ait beaucoup de députés, qui ne sont pas du Québec, qui puissent accompagner ce sous-groupe-là pour voir effectivement les régions du Québec et ce que le MEER fait chez nous et à quelles conditions. Cela donnerait à ce moment-là, je pense, une meilleure idée du Québec et des règles qui jouent d'une province à l'autre.

[Translation]

Would you agree with Mr. Darling's proposal that the number be increased? Mr. Cyr, on the same point of order.

Mr. Cyr: Certainly. I agree with Mr. Darling that the resolution read as follows:

Be it resolved that a subcommittee be created and that it include the Chairman, Vice-Chairman and nine other members of Parliament.

Le président: Oui, monsieur Murphy.

Mr. Murphy: Je suis en faveur de l'amendement, de la proposition que l'on vient de faire. Je n'y vois qu'un seul problème qui s'est posé lors du voyage dans les Maritimes. D'ailleurs, il se pose dans d'autres comités également, je suppose. Voici: je crois que seuls des membres réguliers du Comité devraient en faire partie. Je ne tiens pas à faire partie d'un sous-comité où, parce que les partis ont changé leurs représentants au comité la veille du départ, je me retrouve avec trois ou quatre députés que je ne connais pas. Cela m'est déjà arrivé à Corner Brook lors d'un voyage du sous-comité de l'Expansion économique.... Je n'avais jamais vu les députés de ma vie. Il est tout à fait acceptable que nous prenions 11 membres réguliers du groupe. C'est normal. Toutefois, je ne voudrais pas que les partis se mettent à remplacer les représentants actuels.

Le président: Monsieur Murphy, je serais porté à être d'accord avec vous, cependant, comme vous le savez, les whips des partis sont libres de remplacer les membres. Si un député veut changer de comité, le whip de son parti peut le remplacer quand il veut. Néanmoins, en voyageant comme commission d'enquête à travers le pays, si l'on se retrouve tout d'un coup avec un député qui n'a jamais assisté à une réunion, je suis d'accord que les remplacements au dernier moment ne sont pas justes envers les autres membres du comité. Ce n'est pas la norme, mais parfois cela arrive durant les intersessions surtout. Quelqu'un peut décider de siéger à un comité mais, tout d'un coup, peut être victime de circonstances qui l'empêchent d'y rester.

Mr. Maltais, on the same point of order.

Mr. Maltais: Just a brief remark. I would be ready to see the number of members on the Committee increased to more than seven for one very simple reason. I would like a lot of people from outside the Province of Quebec to be able to see what DREE is doing there. Of course, there have to be members from the province, that is to be expected. When we from Quebec get the opportunity to travel to other parts of the country, we find it very interesting. So, I would like members from outside the province to be able to travel with the sub-group to witness what DREE has done in various regions of Quebec and the conditions in which the department has had to work. They would have a better idea of what Quebec is and how rules vary from one province to another.

[Texte]

The Chairman: Yes, Mr. Darling. Excuse me, Mr. Riis was before you.

Mr. Riis: Mr. Chairman, I certainly would like to support the notion of an expanded committee, as large as possible. I think during these times of difficult economic circumstances, the more knowledgeable we as Parliamentarians can be about the problems being faced in different parts of Canada, the more likely we will be to support wise decisions. I know, as a member of this committee, I have really felt handicapped by my inability to participate on the Maritime tour. I think it is important for us to keep as many of us travelling to as many parts of Canada in a fact-finding way as possible so I would certainly like to see us expand it to at least eleven.

The Chairman: Yes, Mr. Darling.

Mr. Darling: There is one other point, Mr. Chairman, that the committee are probably well aware of. We start off with eleven members and we go to Place B—or we are at Place A and we go to Place B—and quite often some of them get lost. I do not know what happens to them but they disappear.

• 1125

An hon. Member: They went to P.E.I.

Mr. Darling: —or city and maybe there are going to be officials of the city or town there and your nine-man committee ends up with four men—or four persons. My apologies, madam. To me, with eleven at least you would probably end up with maybe eight who would go the whole time.

The Chairman: Right.

Mr. Darling: But I would bet you \$10 right now that of the eleven we appoint, if we do, not all eleven will be at every locality that we visit. Some of them will fall by the wayside.

The Chairman: Yes, your point is well taken; but, as chairman of the committee, I cannot accept bets, Mr. Darling.

An hon. Member: What about bribes?

The Chairman: Mr. Howie.

Mr. Howie: I was going to suggest that insofar as it is possible we invite the local sitting member in whatever ridings we happen to visit—

The Chairman: Right.

Mr. Howie: —to sit with us. Whether they are members of the committee or not really does not concern me. Also, although I know it would be very difficult because Parliament will not be in session, insofar as we can, let us make it known that any Member of Parliament is more than welcome to come and sit with our committee—perhaps not as a member but more than welcome to sit and participate.

The Chairman: Right.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: J'invoque le Règlement, pour que les membres du Comité puissent savoir que lors de notre visite à Terre-Neuve

[Traduction]

Le président: Oui, monsieur Darling. Excusez-moi, M. Riis vous précède.

M. Riis: Monsieur le président, j'appuie l'idée d'accroître le nombre des membres du comité autant que possible. Étant donné la conjoncture économique difficile que nous vivons à l'heure actuelle, plus les parlementaires seront au courant des problèmes qui se posent dans les diverses régions du Canada, plus ils seront en mesure de prendre des décisions sages. Comme membre du Comité, je sais que mon absence au voyage dans les Maritimes m'a beaucoup nui. À mon sens, il est important que le plus grand nombre possible d'entre nous voyagent aussi souvent que possible au Canada à titre de commission d'enquête. Donc, je suis tout à fait d'accord pour que le nombre soit porté à au moins 11.

Le président: Oui, monsieur Darling.

M. Darling: Un autre problème, monsieur le président, que les membres du Comité connaissent déjà, est celui des abandons. Si nous commençons avec 11 membres dans la ville X, souvent, en nous rendant à ville Y, nous en perdons. Je ne sais pas ce qui leur arrive, mais certains disparaissent.

Une voix: Ils sont allés à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Darling: ... où il a peut-être des fonctionnaires locaux qui vous attendent et tout d'un coup, votre comité de 9 membres n'en compte plus que 4. Du moins, si nous étions 11, nous nous retrouverions probablement avec 8 pour la durée du voyage.

Le président: D'accord.

M. Darling: Je vous parie \$10 sur-le-champ que nous ne serons jamais 11 dans une seule visite de notre tournée. Certains vont s'égarer.

Le président: Votre point de vue est très intéressant. Toutefois, comme président du Comité, je n'ai pas le droit d'accepter des paris, monsieur Darling.

Une voix: Et les pots-de-vin?

Le président: Monsieur Howie.

M. Howie: J'allais proposer que, dans la mesure du possible, soit invité le député local de la circonscription dans laquelle nous tenons ...

Le président: D'accord.

M. Howie: ... nos réunions. Que le député soit membre du Comité m'importe peu, à vrai dire. Aussi, bien que ce soit difficile durant l'intersession, faisons savoir que tout député est le bienvenu à nos réunions du Comité, peut-être pas comme membre, mais comme participant.

Le président: D'accord.

Mr. Cyr.

M. Cyr: On a point of order. For the information of the members, on our visit to Newfoundland and New Brunswick,

[Text]

et au Nouveau-Brunswick, en plus de vous, monsieur le président, du Québec, il y avait 4 autres députés du Québec présents, et je compte bien que la politesse va nous être rendue par les gens des Maritimes et de la belle province de Terre-Neuve.

The Chairman: Okay. There seem to be two propositions: Mr. Darling proposed 11 members and Mr. Riis proposed that it be substantially increased. Since it is not far from Ottawa this time, maybe we could discuss the proposition by Mr. Riis. Would 13 or 15 . . . ?

An hon. Member: Much better.

The Chairman: Mr. Riis, on the same point.

Mr. Riis: Yes, Mr. Chairman. I was really emphasizing that I felt we should at least be more than nine.

The Chairman: More than nine.

Mr. Riis: Yes. I like the idea of being 11, with the invitation that, certainly for the sitting member, they be invited. Also, if there were people who felt strongly about getting to know the area of Quebec more and the problems that they face, it would certainly be, I think, a nice gesture for you, as the chairman of this committee, to make that overture to them.

The Chairman: Yes.

Mr. Riis: If people are interested in finding out more about Quebec, certainly that has to be in the best interests of Canada.

The Chairman: Right.

Mr. Cyr: Eleven besides the vice-chairman and the chairman, right?

The Chairman: Okay, so that is 13 in all.

Mr. Cyr: I move that after the committee has received the permission to adjourn from place to place, a subcommittee be appointed, consisting of the chairman, the vice-chairman and 13 other members to be appointed by the chairman after the usual consultation with the Whips of the different parties.

Motion agreed to.

Le président: Maintenant, il faut également: que le sous-comité soit habilité à convoquer des personnes, à exiger la production de documents, à se réunir pendant que la Chambre siège et pendant les périodes où elle est ajournée, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il juge à propos et à autoriser le président à tenir des réunions pour recevoir les témoignages et en autoriser l'impression lorsque le quorum n'est pas atteint, et à se déplacer ou à se rendre en plusieurs endroits de la province de Québec, et que le personnel nécessaire accompagne le sous-comité.

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Now, the last one: that a researcher from the Library of Parliament be attached to the subcommittee.

[Translation]

in addition to you, Mr. Chairman, who is from Quebec, there were four other members from that province present. I am certain that we shall receive the same courtesy from the people from the Maritimes and the beautiful Province of Newfoundland.

Le président: D'accord. Nous sommes saisis de deux propositions: M. Darling propose que 11 membres soient nommés au sous-comité et M. Riis propose que les effectifs du Comité soient augmentés considérablement. Étant donné que nous ne voyagerons pas loin d'Ottawa, nous pourrions peut-être discuter de la proposition de M. Riis. S'agirait-il de 13 ou de 15 . . . ?

Une voix: C'est beaucoup mieux.

Le président: Monsieur Riis, au même sujet.

M. Riis: Oui, monsieur le président. Je voulais surtout signaler que nous devrions être plus que 9.

Le président: Plus que 9.

M. Riis: Oui. J'aimerais bien que nous soyons 11, tout en permettant que le député local soit invité à assister aux réunions. Aussi, ce serait certes un témoignage d'amitié de votre part si vous invitiez ceux qui veulent vivement connaître le Québec et à ses problèmes. Ce serait un très joli geste du président du Comité.

Le président: Oui.

M. Riis: Il est certainement dans les meilleurs intérêts du Canada d'en savoir davantage sur le Québec.

Le président: Certes.

M. Cyr: Onze en plus du vice-président et du président, n'est-ce pas?

Le président: D'accord. Donc, il s'agit d'un total de 13 personnes.

M. Cyr: Je propose qu'une fois que le Comité aura reçu la permission de se déplacer, un sous-comité soit créé et qu'il comprenne le président, le vice-président et 13 députés choisis par le président après la consultation habituelle avec les whips des partis politiques.

La motion est adoptée.

The Chairman: Now, the Committee also has to be empowered to invite witnesses, to produce documents, to meet while the House is sitting and during the recess, to print, on a daily basis, documents and evidence it deems appropriate, to authorize the Chairman to hold meetings to receive evidence and to authorize printing when a quorum is not present, to travel from place to place within the Province of Quebec and to have the required personnel accompany it.

Des voix: Adopté.

Le président: Enfin, qu'un chercheur de la Bibliothèque du Parlement soit affecté au sous-comité.

[Texte]

Some hon. Members: Agreed.

Le président: Monsieur Maltais.

M. Maltais: Allez-vous utiliser une carte qui va identifier la côte Nord? Souvent on est plus haut que Tadoussac, et ce n'est pas marqué sur les cartes! Alors, vous êtes les bienvenus en tant que comité.

Le président: On tiendra compte de vos suggestions.

• 1130

Parfait! Nous avons le privilège d'avoir avec nous ce matin le ministre et le sous-ministre, de même que d'autres fonctionnaires du ministère. Je demanderais peut-être à M. le ministre de nous dire un mot avant la présentation audio-visuelle. Monsieur le ministre.

L'honorable Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je voudrais tout d'abord féliciter les membres du Comité d'avoir pris la décision d'aller encore dans les régions pour écouter ce que la population a à dire.

L'an dernier, à la suite de votre voyage dans les Maritimes, vous avez fait un rapport unanime qui est devenu l'un des documents fondamentaux pour exprimer les directions que le ministère devait faire suivre au cours de l'année qui vient de se terminer. Et comme je le mentionnais dans la communication que j'ai faite devant vous il y a quelques semaines, les recommandations que vous avez faites ont servi à développer différentes politiques du ministère. Et je pense que c'est à travers ces voyages-là, où vous rencontrez la population elle-même, que vous pouvez nous apporter les directions nécessaires pour nous permettre de développer des politiques qui se marient aux besoins de la population.

Today I will be presenting to you what I have promised: that is, a new system that we have been establishing in the department to help Members of Parliament and the Canadian public have relevant data on their constituencies, on the counties within their constituencies and on every community within their constituencies. Strangely enough, as you all know, there are a lot of data which are gathered by several agencies in Canada, whether public or private organizations, but those data usually are for a wide region. For instance, at this moment, if Mr. Darling asked me what is the family income in his riding, I cannot tell him. We have it for the Province of Ontario, but we do not have it for a micro-region. There are a lot of examples of that absence of data by county or community: I will just give you a list. For instance, the labour force activity by sex, by age, by industry; the occupations—all those data exist but by province not by county or community or constituency. The same thing for the family income, as I have just pointed out; family expenditure; consumer price index; the input-output by community or by constituency does not exist; it exists by province. If I take the different sectors—how many people are in the agricultural field, in the agricultural sector; what are their farm cash receipts; what are the farm prices of agricultural products, the net farm income—we have those data, but by province, not by constituency. It is the same for

[Traduction]

Des voix: Adopté.

The Chairman: Mr. Maltais.

Mr. Maltais: Are you going to use a map for the north shore? Sometimes we are further north than Tadoussac and it is not on any of the maps. So, you are welcome to them as a Committee.

The Chairman: We will take note of your suggestions.

Perfect! We have the honour of having with us this morning the Minister and the Deputy Minister, as well as other officials of the department. I would perhaps ask the Minister to say a few words to us before the audio-visual presentation. Mr. Minister.

Hon. Pierre De Bané (Minister of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, I should first of all like to congratulate the members of the Committee for having taken the decision to go to the regions once again to hear what the population has to say.

Last year, after your trip to the Maritimes, you produced a unanimous report which became one of the basic documents showing the paths which the department was to adopt over the year just ended. And as I mentioned in the statement I made before you a few weeks ago, the recommendations you made served to develop various policies within the department. And I think that it is by going on trips like that, where you meet the population directly, that you can show us the paths we should take which will enable us to develop policies which go hand-in-hand with the needs of the population.

Aujourd'hui, je vais vous présenter ce que je vous ai promis: un nouveau système que nous établissons à l'intérieur du ministère pour aider aux députés et au public canadiens à avoir les données pertinentes sur leur circonscription, sur les comtés à l'intérieur de leur circonscription et sur toutes les communautés à l'intérieur de leur circonscription. Chose curieuse, comme vous le savez tous, il y a beaucoup de données qui sont recueillies par plusieurs organismes au Canada, qu'il s'agisse d'organismes publics ou privés, mais ces données-là portent d'habitude sur une grande région. Par exemple, à l'heure actuelle, si M. Darling me demandait quel est le revenu familial dans sa circonscription, je ne pourrais pas le lui dire. Nous l'avons l'Ontario, mais nous ne l'avons pas pour une micro-région. Il y a bien des exemples de ce manque de données par comté ou par communauté: je vous en donnerai tout simplement une liste. Par exemple, l'activité de la main-d'œuvre par sexe, par âge, par industrie; les métiers—toutes ces données existent mais par province et non pas par comté ou par communauté ou par circonscription. Il en est de même pour ce qui concerne le revenu familial, comme je viens de vous dire; les dépenses familiales; l'indice des prix à la consommation; les apports et le rendement par communauté ou par circonscription n'existent pas; ils existent par province. Si je considère les différents secteurs—combien de personnes sont

[Text]

other activities. Strangely enough, we come here to Parliament to represent and to defend the interests of a particular riding, but, the data have not been gathered, Mr. Chairman, according to the lines of the riding for which you were elected. This is why I think, if one of our first duties as members of Parliament is to represent the interests and aspirations of those peoples who have voted for each of us as Parliamentarians, then we must keep ourselves properly informed about the economic and social conditions of our constituents, and in particular, about how well my constituents, for instance, are doing in relation to people across the country as a whole.

[Translation]

employées dans le secteur agricole, dans le domaine agricole; quelles sont leurs recettes en espèces; quels sont les prix payés par le producteur pour des produits agricoles, quel est le revenu net de l'exploitation—nous disposons de ces données-là, mais par province, non pas par circonscription. Il en est de même pour d'autres activités. Chose bizarre, nous venons au Parlement pour représenter et pour défendre les intérêts d'une circonscription donnée, mais les données n'ont pas été recueillies, monsieur le président, selon les frontières de la circonscription qui vous a élue. C'est pourquoi, à mon avis, si l'une de nos principales tâches en tant que députés est de représenter les intérêts et les aspirations de ces personnes qui ont voté pour chacun d'entre nous en tant que parlementaires, il faut que nous nous tenions au courant des conditions économiques et sociales de nos électeurs, et en particulier, du niveau de vie de nos électeurs, par exemple, comparé au niveau d'autres personnes à travers le pays.

• 1135

Perhaps you yourselves, as I, have always felt a great frustration about the lack of current and relevant data that were being made available by the federal system to individual MPs. I have said to myself, surely, with the amount of money being spent on data collection and computers, there must be some way for me to get the information I need. This lack of information is particularly acute for small areas. By this I mean, individual towns, cities, counties, constituencies, communities starting with as small as five hundred people in a community, in a village. If we, as members of Parliament, are to reach people where they live, we must know how they live. For this reason, when I became the Minister of DREE, I instructed my department to upgrade its data base for small areas in a way that would be manageable and relevant to the concerns of members of Parliament and every person interested in the public purpose.

The department is now expanding that capability. As you will see in a few minutes, the department's basic approach is to collect data from a wide variety of different sources, both government and non-government. Information in the data files is not simply restricted to that collected to that collected by Statistics Canada, but includes, such diverse sources as the Canadian Medical Association and provincial departments of education. The unique feature of DREE's information system is, that after the data are collected, they are put together for individual communities and counties. No other data system in Canada contains this range and diversity of information for small areas.

Un aspect particulièrement passionnant du système du ministère de l'Expansion économique régionale consiste en sa capacité de relever rapidement les données, ce qui permet au décideur d'avoir une perspective globale et rapide qu'une liste de chiffres ne peut fournir. Mon Ministère est présentement à la fine pointe de la technologie des relevés informatiques au Canada.

Tout comme vous, j'ai toujours été déçu de constater l'absence de données récentes et pertinentes qui sont transmises à chaque député par le réseau d'information fédérale. Je me dis que si l'on considère les sommes qui sont consacrées à la collecte de données et à l'informatique, il doit sûrement y avoir moyen d'obtenir l'information dont on a besoin. Ce manque d'information est particulièrement aigu quand il s'agit des micro-régions c'est-à-dire des villes, des cités, des comtés, des circonscriptions, des communautés de 500 personnes même vivant dans un village. Si nous devons, en tant que députés, rejoindre les gens là où ils vivent, il nous faut savoir comment ils vivent. C'est pour cette raison que lorsqu'on m'a nommé ministre du MEER, j'ai donné des instructions pour que mon ministère améliore son fichier de données sur les petites régions de façon qu'il soit souple et adapté aux préoccupations des députés et de toute personne qui s'intéresse au service du public.

Le ministère tente actuellement d'accroître sa capacité d'information. Comme vous pourrez le constater dans quelques minutes, l'approche fondamentale du ministère est de regrouper des données à partir d'un large éventail de sources différentes, tant gouvernementales que non gouvernementales. L'information contenue dans les fichiers de données ne provient pas uniquement de Statistique Canada, mais d'autres sources telles l'Association médicale canadienne et les ministères provinciaux de l'Éducation. Une caractéristique unique du système informatique du MEER est la suivante: une fois les données recueillies, elles sont ventilées selon chaque localité et chaque comté. Aucun autre système de données au Canada ne contient une telle gamme et variété de renseignements sur les petites régions.

An especially exciting aspect of the Department of Regional and Economic Expansion's system is the ability to map data very quickly. This provides the decision maker with a fast and comprehensive picture that is not available from lists of numbers. My department is currently at the forefront of computer mapping technology in Canada.

[Texte]

Mes hauts fonctionnaires savent partinamemt qu'en bien des cas, il est possible d'obtenir des données de base, mais que leur présentation n'est pas facilement accessible à un profane tel que moi. En d'autres cas, pour être utilisables, les données exigent un temps considérable de traitement. C'est pour cette raison que mon Ministère a tenté d'accorder autant d'attention à la présentation qu'à la collecte des données. Bref, des données inutilisées ne valent pas mieux que des données inexistantes.

J'ai demandé aux fonctionnaires de mon Ministère de songer à constituer, à partir des données existantes sur les localités et les comtés, une base de données sur les circonscriptions offrant la possibilité de faire des relevés par circonscription. C'est ainsi que si M. Bujold, M. Maltais, M^e Côté, M. Baker ou M. Cyr voulait savoir ce qui, dans telle municipalité de son comté, s'est passé depuis quelques années, à savoir est-ce que les jeunes ont quitté, est-ce qu'ils sont restés sur place, est-ce que le nombre d'emplois a augmenté, ce système-là va lui permettre d'avoir toutes les informations sur des communautés d'aussi peu d'habitants que 500 dans son comté. On m'a dit qu'il s'agissait là en fait d'une tâche extrêmement difficile qu'aucune autre organisation avant le MEER n'avait tenté de réaliser dans le passé. J'ai néanmoins convaincu mes fonctionnaires de relever le défi et ils ont déjà amorcé un programme de recherche en vue de mettre au point un fichier de données sur les différentes circonscriptions.

• 1140

Ce que vous allez voir dans quelques minutes, qui va vous être présenté par M. Rothwell du Ministère, c'est ce que nous avons déjà commencé à monter au ministère. Il faudra cependant encore quelques années avant que toutes les banques de données intéressant chacun des députés et concernant son comté soient disponibles à l'intérieur de ce système qui sera extrêmement rapide et accessible uniquement en touchant quelques boutons.

C'est ainsi, par exemple, que la plupart des résultats du recensement qui aura lieu le 3 juin ne seront disponibles qu'en 1983 ou 1984. Donc, cela va prendre des années avant que le système atteigne sa capacité et son raffinement maximums.

En premier lieu, nous songeons à publier à l'intention de chaque député une plaquette d'information sur sa circonscription, laquelle contiendra les profils de toutes les localités et de tous les comtés des circonscriptions qui sont limitrophes à la sienne. Elle comprendra en outre un certain nombre de cartes pour chaque député au sujet de son comté. Le recueil de données sur les circonscriptions n'en est encore qu'au stade de l'élaboration et aucune date définitive de publication n'a encore été fixée.

At this point in my remarks, I should inject a word of caution. DREE is not a statistical agency and therefore we do not collect data first-hand. Rather, we take existing—and often unused—data and re-assemble it into a useful package on a geographic basis. Obviously, we cannot guarantee the accuracy of data received from other sources. Although my officials will make every effort to ensure the timeliness and

[Traduction]

My officials are also acutely aware of the fact that in many cases basic data may be available, but in a form that is not easily used by non technocrats like myself. In other cases, it takes a great deal of time to manipulate the data to a point where they are usable. For this reason, my department has attempted to place as much emphasis on the presentation of data as on data collection. Simply stated, unused data are no data at all.

Building upon its already established community and county data files, I asked my department to consider the development of a constituency data base, including the ability to map such information by constituency. Thus, if Mr. Bujold, Mr. Maltais, Mrs. Côté, Mr. Baker or Mr. Cyr wanted to know what has happened in such and such a municipality of their counties over the past few years, for example, have young people been leaving, are they remaining, has the number of jobs increased, this system will be able to give all information on communities in the counties, communities as small as 500 people. I was advised that this was indeed a very difficult challenge, one that no other organization has attempted in the past. Nevertheless, I have directed my officials to accept that challenge and they have embarked on a research program to develop such a constituency system.

What you are going to see in a few minutes, presented by Mr. Rothwell of the department, is what we have already started to set up in the department. Several years will be needed, however, before all the data banks of interest to each member of Parliament and on each county are available within this system which will be extremely quick and accessible at the touch of a button.

Thus, for example, most of the 1981 census data will not be available until sometime in 1983 or 1984. So it will take years before the system reaches its maximum capacity and maximum perfection.

For our first effort, we are planning to produce a constituency fact book for each M.P. It would contain all of the community and county profiles for ridings touching the home riding. The fact book will also contain a number of maps on the very county of each M.P. As yet this constituency fact book is still in the development stage and we do not have a firm publication date.

Qu'on me permette de faire ici une mise en garde. Le MEER n'est pas un organisme de statistiques et ne recueille donc pas les données de première main. Il prend plutôt des données existantes—et souvent inutilisées—et les regroupe en un ensemble utile sur une base géographique. Nous ne pouvons, et pour cause, garantir l'exactitude des données qui proviennent des autres sources. Même si mes hauts fonction-

[Text]

reliability of information, with so much data for so many places, it is inevitable that some errors will occur. Indeed, it takes a certain amount of courage to give these data to a group like you who know their areas so well. If there are errors to be found, I am certain that you will not hesitate to inform us. In fact, I look forward to a continued dialogue with MPs regarding their needs for information and our ability to assist them.

What you will see here today is only a beginning, but, I believe, Mr. Chairman, a very important beginning. First, it opens the door on a new and exciting technology, a technology of the future. And second, but more important, it represents a commitment to place the proper data into the hands of those elected by the people to pursue and protect the public interest. For me, it was absolutely imperative that, each of us having been elected to represent a small area of Canada, the data be assembled to make it relevant for each member of Parliament.

It is inconceivable to me, for instance, at this moment; all I can give to Mr. Howard is the family income for the Province of New Brunswick but we do not have it for his riding so that he can see how it has been evolving over the years in comparison with the other ridings of his province or with the rest of Canada.

So this is why I think that, with your encouragement, we can pursue that system which would be available to every member of Parliament and, of course, to every Canadian citizen who would like to have access to it.

So with your permission, Mr. Chairman, we can ask Mr. Tim Reid to comment. He is the assistant deputy minister in charge of policy and planning and this new project. He is the man who has the overall responsibility, and he has entrusted that project to one of our most competent people, David Rothwell, who will explain it to you in detail. At the end he will give an example with the riding of Mr. Darling, as to how he can make it relevant for a particular riding.

• 1145

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Has every member of the committee received a copy of the minister's statement? You all have one.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, could I suggest that, since the statement is brief, it be appended to our proceedings of today, or is that not correct?

The Chairman: It is automatic. Mr. Reid.

Mr. David Rothwell (Acting Director, Economic Analysis, Department of Regional Economic Expansion): Monsieur le ministre, monsieur le président, et les députés, I am glad to be here this morning to present our slide show to you. Basically we have called this *Data Co-ordination* because of the way it is organized but I would like to assure you that we are entering

[Translation]

naires font tout en leur pouvoir pour assurer l'à-propos et l'exactitude de l'information, il est inévitable, étant donné l'existence d'un si grand nombre de données pour tant d'endroits, qu'il s'y glisse quelques erreurs. Il faut en fait une certaine dose de courage pour fournir des données à un groupe tel que le vôtre dont les membres connaissent fort bien leurs régions. Je suis certain que vous n'hésitez pas à m'informer de toute erreur que vous pourriez y déceler. J'envisage avec plaisir l'amorce d'un dialogue soutenu avec les députés concernant leurs besoins en matière d'information et notre capacité à les aider.

Ce que vous verrez aujourd'hui n'est qu'un début, mais, monsieur le président, combien important à mon avis. D'abord, il ouvre la porte à une nouvelle technologie de pointe passionnante; et ensuite, ce qui est encore plus important, il représente l'engagement de mettre à la disposition des élus du peuple, l'information appropriée en vue de poursuivre et de protéger l'intérêt public. A mon avis, il était absolument impératif que, chacun d'entre nous ayant été élu pour représenter une petite région du Canada, les données soient regroupées de sorte qu'elles soient pertinentes pour chaque député.

Cela n'est pas possible à l'heure actuelle; tout ce que je peux donner à M. Howard, c'est le revenu familial pour la province du Nouveau-Brunswick, mais nous ne l'avons pas pour sa circonscription pour qu'il voie l'évolution de ce revenu au cours des années en relation aux autres circonscriptions de sa province ou du reste du Canada.

C'est pourquoi je crois que, moyennant vos encouragements, nous pouvons poursuivre ce système-là qui serait accessible à tout député, et, bien sûr, à tout citoyen canadien qui aimeraient y avoir accès.

Avec votre permission, monsieur le président, nous pouvons demander à M. Tim Reid de faire quelques remarques. Il est le sous-ministre adjoint chargé des politiques et de la planification, et il est responsable de ce nouveau projet. C'est lui qui est chargé de l'ensemble et il a confié ce projet à l'un de nos employés les plus compétents, David Rothwell, qui va vous l'expliquer en détail. Il vous donnera également un exemple d'application particulière, en utilisant la circonscription de M. Darling.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Les députés ont-ils tous reçu copie de la déclaration du ministre? Vous en avez tous une.

Mr. Crouse: Monsieur le président, puisqu'elle est si courte, pourrait-elle être imprimée en appendice au procès-verbal d'aujourd'hui?

Le président: C'est fait automatiquement. Monsieur Reid.

Mr. David Rothwell (directeur suppléant, Analyse économique, ministère de l'Expansion économique régionale): Mr. Minister, Mr. Chairman, honourable members, je suis heureux de comparaître ce matin devant vous pour vous présenter ce diaporama. Nous avons appellé notre programme coordination des données, à cause de la façon dont il est organisé, mais

[Texte]

a world revolution in technology. We have an information revolution going on right now. The next two pages of your brochure will illustrate what the President of the United States has in his office to assist him in the development of information for his purposes. This is called the DIDS system, Domestic Information Display System, which I have seen in operation. DREE is not presently at that stage but we are trying to develop towards that goal. As far as is known, there are no other federal departments currently working on this type of project. As you see on the slide, the President of the United States has a wide range of uses for this type of information although, here it does not show the data and I am assured by people who use it that the congressional members make exceptionally high use of this system.

What do we mean by small area? The key to a good information system is good data. This slide indicates what we mean by small area. We mean community, county, and constituency. In order to be relevant, as our minister said, a data system must reach the people where they live. There are four main reasons for a small area data system. In the last report of the Standing Committee on Regional Development, the first recommendation was that DREE should take a more active role in influencing other government departments. We hope, through our system of small area data, that DREE can sensitize other departments to the impact of their actions at the local level. In order to be responsive to constituents and to provide them with meaningful information concerning the level of their economic well-being in relation to other areas of Canada, a small area system is essential.

We are aware that many times information is available but is not in a form that can be used directly by decision-makers or is not immediately accessible to decision-makers. We have attempted here to provide as much emphasis on the delivery of information as on the collection of information.

You may ask: Why DREE? It could be argued that some agency besides DREE such as, for instance, Statistics Canada should be developing a small area information system. The fact that it is being done in DREE is because of our competitive advantage in terms of our unique resources and technology, and because of our mandate. Because of our recognized expertise in this area, Statistics Canada has recently asked DREE to draft a policy for the Canadian government on small area statistics. Statistics Canada has difficulty in dealing with small area data from a wide range of sources because of the nature in which the data is collected.

• 1150

We are going to explain what our present capacity is and then we will go on to explain where we hope to go in the future.

[Traduction]

je puis vous assurer que nous sommes à l'aube d'une révolution technologique mondiale. Nous sommes en plein cœur d'une révolution de l'information. Les deux pages de la brochure vous montrent l'équipement dont dispose le président des États-Unis à des fins d'information. Il s'agit du système DIDS, que j'ai déjà vu fonctionner. Le MEER n'en est pas rendu à ce stade, mais nous essayons d'y parvenir. A notre connaissance, il n'y a pas d'autre ministère fédéral qui travaille actuellement à ce genre de projet. Comme vous pouvez le voir sur la diapositive, le président des États-Unis utilise ce système à toutes sortes de fins, même si l'on ne voit pas ici les données, et ceux qui s'en servent m'ont assuré que les membres du Congrès utilisaient énormément le système.

Qu'entendons-nous par une petite région? Eh bien, la clé de tout bon système d'information est une bonne base de données. Cette diapositive vous montre ce que j'entends par une petite région. Il s'agit d'une collectivité, d'un comté ou d'une circonscription. Pour être utile, comme notre ministre l'a dit, un système de données doit atteindre les intéressés là où ils vivent. Si l'on utilise de petites régions, c'est surtout pour quatre grandes raisons. Dans le dernier rapport du Comité permanent sur le Développement régional, la première recommandation voulait que le MEER joue un rôle plus actif pour influencer d'autres ministères gouvernementaux. Nous espérons qu'avec notre système de données sur de petites régions, le MEER pourra sensibiliser d'autres ministères aux répercussions que peuvent avoir leurs actions au niveau local. Il est essentiel d'avoir un système basé sur de petites régions, pour pouvoir réagir rapidement aux demandes de la circonscription et lui fournir des renseignements utiles au sujet de son bien-être économique par rapport aux autres régions du Canada.

Nous savons qu'il arrive souvent que les renseignements soient disponibles mais ne soient pas sous une forme qui puisse être utilisés directement ou immédiatement par les décisionnaires. Nous avons essayé d'accorder autant d'importance à la dissémination des renseignements qu'à leur collecte.

Vous vous demandez peut-être: pourquoi le MEER? On pourrait dire que d'autres organismes à part lui, par exemple Statistique Canada, devraient être chargés de ce système d'information basé sur de petites régions. C'est le MEER qui s'en charge à cause de son avantage concurrentiel du point de vue des ressources et de la technologie, et en raison de son mandat. Nous disposons d'experts reconnus dans ce domaine, et c'est pourquoi Statistique Canada nous a récemment demandé de rédiger une politique sur les statistiques basées sur de petites régions à l'usage du gouvernement canadien. Statistique Canada a de la difficulté à réunir des données sur les petites régions à cause du grand nombre de sources et de la méthode utilisée pour collecter les données.

Nous allons vous expliquer quelle est notre capacité actuelle, et nous vous dirons ensuite ce que nous espérons pouvoir faire à l'avenir.

[Text]

Similar to the horizontal approach used by DREE in economic development, we use a horizontal approach in terms of data collection. We collect data from a wide variety of sources, both government and nongovernment, administrative and statistical. What we do is take those variables we are interested in and funnel them or focus them on small area analysis.

DREE's unique skill has been the development of computer techniques to merge and convert data to a single geographic level. As such, DREE supports a large number of geocoding systems. Even Statistics Canada calls on us for assistance and expertise in this area. In fact, DREE is a leader in Canada in this type of technology. DREE, as the minister has pointed out, does not collect original data but we manipulate existing data to a form we can really use.

One of the products that has been very popular within the government to date has been our system of Fact Sheets, information sheets on businesses, on communities, and on counties; in fact, they have been so popular that we have arranged to distribute them through a private computing firm, Canada Systems Group, to the private sector on a costs recovery basis.

Our output from this system comes in a number of forms: graphic, and indeed the graphs we see here are produced by computer; we can produce maps which you will see in a few moments; reports and subfiles and various sorts of computer analysis.

This is a brief example of what may be on our community master file and is used by way of example. We cover all communities in Canada of 1,000 and larger, and many smaller because there are many places in northern areas that offer significant levels of services but which are not truly urban. We cover 82 per cent of Canada's population and we have about 700 variables in a wide range of sorts of variables—everything from fire protection to climate, sewer and water.

This slide addresses the research process. Our main function where I work is to develop policy, and what we do is we take data, we analyse it or synthesize it and we produce policy. In the end, the policy is really only as good as the data we start out with, and if we are trying to develop policies to reach people where they live, we must have information on who these people are and how they live.

This is a slide showing an example of research that we are undertaking currently; it is called the *Regional Development Atlas*.

In the next few slides we will show you examples of what may be in that atlas, although it is not yet produced. What we have here is a number of themes we are going to produce, and it will include about 50 maps in all. We are not sure at this time how we are going to distribute the atlas, but it should be published this year.

[Translation]

Le MEER a repris pour la collecte des données l'approche horizontale qu'il utilise dans le secteur de l'Expansion économique. Nous recueillons des données d'une grande variété de sources, tant gouvernementales que non gouvernementales, administratives et statistiques. Nous collectons toutes ces données et nous concentrons notre analyse sur les petites régions.

Le MEER a pu mettre au point des techniques uniques qui lui permettent de convertir des données en fonction d'un niveau géographique unique. Il alimente ainsi un grand nombre de systèmes de géocodage. Même Statistique Canada nous demande notre aide dans ce domaine. En fait, le MEER est un chef de file dans ce secteur au Canada. Comme le ministre l'a souligné, nous ne recueillons pas de données originales, nous transformons les données déjà existantes pour les mettre sous une forme utilisable.

Une de ces formes qui a rapporté un grand succès au gouvernement jusqu'à maintenant est le bulletin de nouvelles, qui porte sur des entreprises, des collectivités ou des comtés, et qui a été tellement populaire que nous les distribuons même au secteur privé, à titre onéreux, par l'intermédiaire d'une société d'informatique privée, le *Canada Systems Group*.

Ces bulletins assument un certain nombre de formes, des graphiques, et ceux que vous voyez ici sont produits par ordinateur, des cartes comme vous en verrez dans un instant, des rapports et des dossiers, ainsi que toutes sortes d'analyses informatiques.

Voici un exemple de ce qu'on peut trouver dans notre dossier principal sur les collectivités. Nous avons des dossiers sur toutes les collectivités de 1,000 habitants et plus au Canada et sur de nombreuses collectivités plus petites, parce qu'il y a de nombreuses localités dans le nord qui offrent des services assez considérables et qui ne sont pas vraiment des centres urbains. Nous pouvons ainsi couvrir 82 p. 100 de la population du Canada et nous utilisons quelque 700 variables de toutes sortes, de la protection contre les incendies au climat, aux systèmes d'acqueduc et d'égoût.

Cette diapositive représente le processus de recherche. Notre principale fonction est de mettre au point des politiques pour lesquelles nous analysons des données que nous réduisons sous forme de synthèse. En fin de compte, cette politique ne vaut que ce que valent les données sur lesquelles elle se fonde, et si nous voulons adopter des politiques significatives pour les habitants là où ils vivent, nous devons avoir des renseignements sur ces gens et sur leur mode de vie.

Voici maintenant une diapositive donnant un exemple de la recherche que nous effectuons en ce moment, il s'agit d'un atlas de l'expansion régionale.

Les diapositives suivantes vous donneront des exemples de ce que contiendra cet atlas, parce qu'il n'est pas encore terminé. Il sera subdivisé en thèmes, et comprendra environ 50 cartes. Nous ne savons pas encore comment nous allons le distribuer, mais il devrait être publié cette année.

[Texte]

This map illustrates income per capita in Quebec. The dark red colour are areas of poor income, the lowest 25 per cent; the lighter red are better areas; the lighter blue are even better areas; and the darker blue are the best areas, the best 25 per cent.

This map is by county for 1978, fairly old, this being 1981, but it is the most recent county data we have available for us. Even at this scale we have some anomalies. For example, on the north coast it is shown in blue, the reason being that in 1978 the ironworkers in Sept-Iles were fairly well off and their numbers and their incomes outweighed the incomes of the poor fishing villages farther up the coast. Even at this scale, it does not show a true picture of the problem we wish to attack.

• 1155

I have just skipped a slide, by the way, to reduce the time.

This slide shows the bottom 25 per cent for income per capita from 1976 to 1978 and the unemployment rate, the worst, 25 per cent from 1976 to 1979. What it shows is the ability to overlay data, to present a graphic picture of what these variables may mean, in a special sense—its ability to deal with, in this case, two, or perhaps more, pieces of information in a single picture. If I presented tables with these data in them, it would be difficult to understand the relationship. This shows it very clearly.

We are able to look at our own programs and expenditures. We have the ability right now to produce this on a constituency basis. It shows where our activities are. Again, red is a low expenditure and blue is a high expenditure. We have plans in the future to take other federal government departments' expenditures, starting with DSS and other departments, and map them in the same fashion, so that citizens, members of Parliament, and researchers will know the extent to which the Canadian government is spending their tax dollar in their constituency.

Some pictures are quite startling—again, red is the worst—this is infant mortality. It really highlights the high infant mortality in the northern areas of the western provinces.

I have just one more slide.

I want to show what we are going to do in the future, our future directions. We have three future directions: data development, technological development, and systems development.

When we talk about data development, we are really talking about new data, smaller area data, and more accurate and timely data. The slide shows some examples of each of these. I wish to show, in the next few slides, something we would like to be able to show in the future, but cannot. These slides are of faked, or imaginary, data.

[Traduction]

Cette carte illustre le revenu par habitant au Québec. Les zones rouges sombres sont des zones où les revenus sont faibles, c'est-à-dire les 25 p. 100 inférieurs. Le rouge plus clair indique les régions qui sont un peu plus favorisées, les zones en bleu clair le sont encore un peu plus et le bleu foncé représente les 25 p. 100 des couches supérieures.

Cette carte représente les comtés et remonte à 1978, ce qui est assez vieux. Cependant, ce sont les dernières données dont nous disposons. Même à cette échelle, on peut constater certaines anomalies. Par exemple, la côte nord est indiquée en bleu, parce qu'en 1978, les travailleurs du fer à Sept-Iles étaient dans une assez bonne situation et que leur nombre et leur revenu ont plus que compensé les revenus des villages de pêche plus pauvres un peu plus loin sur la côte. Même à cette échelle, nous n'avons pas une image exacte du problème que nous voulons résoudre.

J'ai sauté une diapositive pour aller plus vite.

Celle-ci représente les 25 p. 100 inférieurs de 1976 à 1978, et le taux de chômage, le pire, de 1976 à 1979. On voit qu'il est possible de superposer des données pour obtenir une image graphique du rapport entre les variables sur une même image. Si j'avais plusieurs tableaux contenant ces données, il serait difficile de voir les rapports qui existent entre eux. On les voit très clairement sur cette diapositive.

Nous pouvons ainsi étudier nos propres programmes et nos dépenses. Nous pouvons maintenant le faire pour chaque circonscription. Les systèmes permettent de localiser nos activités. Ici encore, le rouge indique les dépenses les plus faibles et le bleu, les dépenses les plus élevées. Nous prévoyons à l'avenir analyser les dépenses d'autres ministères fédéraux, en commençant par le MAS, et en faire des graphiques semblables, pour que les citoyens, les députés et les chercheurs sachent quelle proportion des revenus publics le gouvernement du Canada dépense dans chaque circonscription.

Certains graphiques sont assez étonnantes, on voit sur celui-ci que le rouge indique les zones où il y a le plus de mortalité infantile. Cela fait ressortir le fort taux de mortalité infantile dans les zones au nord des provinces de l'Ouest.

Il ne me reste qu'une diapositive.

Je vais vous montrer ce que nous allons faire à l'avenir. Nous avons trois objectifs: le développement des données, le développement technologique et le développement des systèmes.

Lorsqu'on parle du développement des données, il s'agit en fait de collecter des nouvelles données sur des régions plus petites, pour avoir des données plus courantes et plus exactes. Cette diapositive nous en donne des exemples. Dans les diapositives qui suivent, vous verrez ce que nous aimeraissons pouvoir faire à l'avenir, mais que nous ne pouvons faire maintenant. Nous avons utilisé des données imaginaires.

[Text]

The first slide shows the expenditures by the Department of Supply and Services in New Brunswick, by county, something that certainly we would be interested in knowing. This slide demonstrates the fact that we plan to use other federal government expenditures and map them at this level of detail.

This slide shows unemployment rates by community in Gaspésie. As you can see, there is a fairly wide range of unemployment rates, but right now the labour force survey blankets this whole area with one rate. If you look at Statistics Canada figures you will get one number, this shows what it would look like if we actually did it by community.

Mr. De Bané has already mentioned family income. Here is an imaginary map of what family income might look like in Manitoba, by census division. We have already spoken to Revenue Canada and will be engaging in a project to use tax data to derive statistics on family income.

Right now, to address technological development, what do we mean by that? It is really advances in the knowledge or science of this sort of thing. We have two main areas. One is administrative data files, in other words, using data not collected for statistical purposes to retrieve information. This is not an easy task, it is very difficult. The second is computer mapping. I have already shown you some maps, and it says in your book that in six months we will be able to map all these areas. In our timeframe—we have recently had some good employees and some advances in this area—I do not think it will be that long. What we will be able to do is to map data by community, county, labour force, federal constituency and administrative area in Quebec. That is the way the Quebec government compiles its own data and it would be very useful for us to do it in a similar fashion.

• 1200

As to system development, this might be a kind of dry area for some people but I find it particularly exciting. We want to increase the productivity of our staff by increased mechanization. We want to be able to disburse data more widely to all sorts of people. The computer is very handy to do both of these. What we also plan to do is integrate our word processing, our speeches, our computer graphics and the data into one system.

There are two areas there. One is called "touch-sensitive television monitors". This means that the computer in this case would be a colour television screen and will respond to the touch of a human finger. You will no longer be required to know how to program computers, how to operate a keyboard, how to do anything except communicate with a computer terminal through the end of your finger.

What we will be doing is providing data to decision-makers in a "menu" format. I think an example will explain that best. We are not ordering out for lunch—I hope not—but you could

[Translation]

Nous avons premièrement les dépenses du ministère des Approvisionnements et Services au Nouveau-Brunswick, par comté, ce que nous aimerais certainement savoir. Cette diapositive démontre que nous entendons utiliser d'autres dépenses fédérales pour en faire des cartes détaillées.

Il y a ici le taux de chômage par collectivité en Gaspésie. Vous pouvez voir que les taux varient beaucoup, alors que selon les enquêtes officielles, toute la région est représentée par un taux unique. Statistique Canada ne nous fournit qu'un taux pour cette région, tandis que ces diapositives nous donnent les taux variables selon les collectivités.

M. De Bané a déjà mentionné les revenus familiaux. Voici une carte imaginaire des revenus familiaux au Manitoba, répartis selon les divisions utilisées pour le recensement. Nous avons déjà parlé à Revenu Canada afin d'obtenir des données sur les impôts qui nous permettront d'obtenir des statistiques sur les revenus familiaux.

Pour ce qui est du développement technologique, nous voulons tout simplement faire progresser nos connaissances ou la science dans ce domaine. Nous allons nous concentrer sur deux secteurs principaux. Il y a tout d'abord les dossiers sur les données administratives, qui contiennent des données qui n'ont pas été recueillies à des fins statistiques. Ce n'est pas tâche facile, c'est même très difficile. Deuxièmement, nous en faisons des cartes informatisées. Je vous en ai déjà montré quelques-unes et vous verrez dans la brochure que nous pourrons établir des cartes pour toutes ces régions d'ici six mois. Je ne crois pas que ce sera bien long, parce que nous avons récemment reçu de bons employés et avons fait des progrès dans ces domaines. Nous pourrons répartir les données par collectivité, par comté, en fonction de la main-d'œuvre, par circonscription, et par zone administrative au Québec. C'est ainsi que le gouvernement du Québec compile ses propres données et ce serait très utile pour nous de pouvoir le faire également.

Pour ce qui est du développement d'un système, c'est peut-être un sujet un peu aride mais je le trouve particulièrement intéressant. Nous voulons augmenter la productivité de notre personnel en augmentant la mécanisation. Nous voulons pouvoir disséminer nos données plus largement à toutes sortes de personnes. L'ordinateur est un instrument très utile à cet égard. Nous avons également l'intention d'intégrer le traitement des mots, les discours, les graphiques informatisés les données dans le même système.

Cela recouvre deux aspects. Tout d'abord, il y a les «moniteurs» sensibles au toucher. Cela veut dire que l'ordinateur serait doté d'un écran de télévision en couleur et réagirait au toucher d'une personne. Il ne sera plus nécessaire de savoir comment programmer un ordinateur, comment manipuler une perforatrice, etc, tout ce qu'on aura à faire pour communiquer avec un ordinateur, ce sera de toucher le terminal.

Nous fournirons des données aux décisionnaires sous la forme de «menus». Je vais vous donner un exemple. Il ne s'agit pas de commander des déjeuners—j'espère que non du

[Texte]

imagine sitting down in the morning and turning on your television screen. It says: "Good morning, how are you? What sorts of data would you like?" and the requests for different types of data would come up on the screen.

You could simply touch your finger to the television screen on "employment". The screen would go black and come up with asking you for the variables you would like, participation rate, labour force, unemployment rate. So you decide to pick unemployment rate. Again you touch the screen and it goes away and asks you what time period you would like the data for. You would instruct it again and be asked what form you would like it in. Would you like it in a map, a table, a graph? You would like it in a map. So it goes away and says: "What kind of map would you like?" You instruct it and then it says: "For what area?" Eventually we hope you will get the map you need.

This is not science fiction. This is today. The machinery and the systems are in use today. What we want to do is apply it to the data that we have. This type of technology has two uses, first of all to somebody like my minister who may wish to sit down and address the information himself, but more likely to people who advise and people who collect information for decision-makers. Next week, Tuesday, I will be addressing a group from the Library of Parliament to explain this same system to them, the things we are doing to assist you, our members of Parliament.

We have to set ourselves goals, and realistically we cannot do everything. So I have broken this into our short-term and our long-term goals. We hope in the next two years, given our intellectual capabilities, to concentrate on income and unemployment, industrial structure and small-area data, and northern areas. In technological development we will have our map bases done. This will be in the very near future and we will concentrate on Revenue Canada and unemployment insurance files. As to systems development, we will be getting our first colour television equipment sometime later on this year and we will be doing maps thereafter. We also hope to have a slide camera automatically connected to the computer so that we can have 35 mm slides.

As a long-term goal we hope to have all government expenditures. This is a goal and we probably will not reach it; many expenditures are difficult to allocate. But certainly for some departments like UIC, IT&C and our own DSS this is relatively easy to do. What we hope to do is to integrate all these data systems, from Statistics Canada to Revenue Canada to UIC to the private sector. By this time we hope to have our instant data, our finger-touch data and videotape technology. Videotape is very important, because we look at this as a hard medium—instead of having paper, to have videotape. After all, if it appears on your television camera, it can be recorded and

[Traduction]

moins—mais imaginez-vous qu'un bon matin, vous ouvriez votre téléviseur et qu'il vous dise: «Bonjour, comment allez-vous? Quelle sorte de données voulez-vous?» Suivrait une liste de toutes les données disponibles sur l'écran.

Il suffirait de toucher le dossier qui vous intéresse sur l'écran qui vous projetterait ensuite une liste de toutes les variables, vous demandant lesquelles vous intéressent: le taux de participation, la main-d'œuvre, le taux de chômage, etc. Supposons que vous choisissiez le taux de chômage. Vous le touchez du doigt sur l'écran, l'image disparaît et le téléviseur vous demande ensuite quelle période vous intéresse. Vous n'avez qu'à toucher la bonne. Ensuite, le téléviseur vous demandera sous quelle forme vous voulez ces renseignements: une carte, un tableau, un graphique. Vous touchez la carte. L'image disparaît et le téléviseur vous donne ensuite une liste des différentes sortes de cartes. Vous en choisissez une, puis on vous demande pour quelle région. En fin de compte, vous obtenez la carte même que vous désirez.

Ce n'est pas de la science fiction. C'est bien réel. L'équipement et les systèmes nécessaires sont déjà en place. Tout ce que nous voulons faire, c'est les utiliser pour les données dont nous disposons. Ce genre de technologie sert à deux choses. Tout d'abord, pour quelqu'un comme le ministre qui voudrait obtenir des renseignements par lui-même, et probablement également pour ceux qui doivent conseiller les décisionnaires et réunir des renseignements pour eux. Mardi prochain, je dois m'adresser à un groupe de la bibliothèque du Parlement pour lui expliquer ce système et ce qu'il peut faire pour vous aider, vous les députés.

Nous devons nous fixer des objectifs et pour être réaliste, il faut bien dire que nous ne pouvons pas tout faire. J'ai donc réparti nos objectifs en objectifs à court terme et en objectifs à long terme. Au cours des deux prochaines années, compte tenu de nos capacités, nous espérons pouvoir nous concentrer sur le revenu, le chômage, la structure industrielle et les petites régions, ainsi que les régions du Nord. Dans le secteur du développement technologique, nous aurons pu constituer notre base de données pour les cartes. Ce devrait être fait très bientôt. Nous nous concentrerons sur les dossiers de Revenu Canada et de la Commission d'assurance-chômage. Pour ce qui est du développement d'un système, nous obtiendrons nos premiers téléviseurs couleur au cours de l'année et nous nous occuperons ensuite des cartes. Nous espérons également avoir un projecteur de diapositives branché à l'ordinateur pour pouvoir projeter des diapositives de 35 millimètres.

Pour ce qui est des objectifs à long terme, nous espérons avoir des données sur toutes les dépenses gouvernementales. C'est un objectif et il est probable que nous ne pourrons pas l'atteindre. De nombreuses dépenses sont difficile à catégoriser. Pour ce qui est de certains ministères, comme la Commission de l'assurance-chômage, l'Industrie et le Commerce, le ministère des Approvisionnements et Services, ce sera relativement facile. Nous espérons intégrer tous les systèmes de données de Statistique Canada, Revenu Canada, à l'assurance-chômage et au secteur privé. Nous espérons avoir alors un système de données utilisant les écrans sensibles au toucher et

[Text]

kept in videotape form for later play, transmission, duplication, and different sound tracks—either French or English. In our case it would be very handy.

• 1205

In system development, we have other goals there as well.

What you see on the screen now is a letter that was formulated by my minister and deputy minister and sent to Mr. Reid, providing us with objectives to accomplish in our planning over the next five years. What I hope to do is to highlight what we are trying to do in reaching those objectives.

The unanimous decision of the last report of the standing committee was that DREE should spend more time trying to tilt and tailor other government departments' expenditures and policies. We hope by our system here to make these departments more sensitive to their regional impact and to provide them with information which they can use to modify their policies. We will be working with other federal government departments and agencies and crown corporations in putting this data into their systems. You can see that the analysis research and assessment we are undergoing is a radical departure and very unique in its approach. We do have a number of interdepartmental projects, particularly with Statistics Canada and Revenue Canada, and we will be continuing to work with Statistics Canada.

As I mentioned before, we will be publishing an atlas, but our publications go beyond the printed media into what we call the media of the computer. We look at videotape and computer technology as yet another publication medium.

This summarizes our presentation. I would like to go on for the benefit of this committee and look at our constituency data system—the one we are planning to develop.

It is difficult to develop a constituency system, because these are not conventional statistical areas and they change from time to time. They do not seem to be recognized by too many collectors of information. We have chosen, by way of example, Mr. Darling's constituency of Parry Sound-Muskoka.

Mr. Cyr: Patronage!

Mr. Rothwell: What I hope to do here is to demonstrate what can and what cannot be done, and some of the problems in dealing with data at this base.

[Translation]

le magnétoscope. Le ruban magnétoscopique est très important car nous le considérons comme un support, comme l'est le papier. Vous pouvez également utiliser une caméra afin d'enregistrer et de conserver sur ruban des données pour visionnement ultérieur, transmission, copie, et on peut l'assortir de trames sonores, soit en français ou en anglais. Dans notre cas, cela serait très pratique.

Dans le domaine du développement des systèmes, nous avons également d'autres objectifs.

Vous voyez maintenant sur l'écran une lettre provenant de mon ministre et de mon sous-ministre et envoyée à M. Reid, dans laquelle il est question des objectifs à respecter dans notre travail de planification portant sur les cinq prochaines années. J'espère donc pouvoir vous donner les points saillants des mesures que nous allons prendre pour atteindre ces objectifs.

Lors de la publication du dernier rapport du comité permanent, à l'unanimité, il a été décidé que le ministère de l'Expansion économique régionale devra consacrer davantage de temps à influencer les dépenses et les politiques des autres ministères. Nous espérons donc que notre système sensibilisera davantage ces derniers aux répercussions régionales de leurs politiques et qu'il leur fournira des renseignements leur permettant de les modifier. A cet égard, nous travaillerons en collaboration avec d'autres ministères, organismes et sociétés de la Couronne pour que les données puissent être intégrées à leurs systèmes. Vous remarquez sans doute que les recherches aux fins d'analyse et les évaluations que nous faisons constituent une mesure radicale et tout à fait unique. Nous avons mis sur pied un certain nombre de projets interministériels, particulièrement en collaboration avec Revenu Canada et aussi Statistique Canada, organisme avec lequel nous allons poursuivre notre collaboration.

Comme je l'ai déjà dit plus tôt, nous allons publier un atlas mais nos activités de publication vont aller au-delà de la chose imprimée et se diriger vers ce que nous appelons le medium informatisé. En effet, nous considérons que la technique magnétoscopique et la technologie informatisée constituent un autre moyen de publication.

J'en ai terminé avec ma présentation. J'aimerais maintenant renseigner le comité sur notre système de données relatives aux circonscriptions, c'est-à-dire celui que nous prévoyons élaborer.

Il est difficile de mettre au point un système correspondant à une circonscription car le découpage d'une telle région n'est pas déterminé aux fins des statistiques et il varie de temps à autre. Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de spécialistes de la collecte des renseignements qui utilisent les circonscriptions. À titre d'exemple, nous avons choisi celle de M. Darling, soit Parry Sound-Muskoka.

Mr. Cyr: C'est du favoritisme!

Mr. Rothwell: Ce que je voudrais vous montrer, c'est ce que le système est capable et n'est pas capable de faire, et les problèmes que nous rencontrons lorsqu'il s'agit de traiter ce genre de base de données.

[Texte]

This is Mr. Darling's constituency. There is a little flashy stuff we use to separate it out. The surrounding areas are counties.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I would point out that the minister's office phoned me about 15 minutes or 20 minutes to 11.00 to ask me to be here, saying there would be something about my riding. So I had no input into it whatever.

Mr. Rothwell: The next slide will show the counties which are within Mr. Darling's constituency. Here we have County 44, which is Muskoka, and County 49, which is Parry Sound, but unfortunately Mr. Darling's constituency includes only part of 48—a fairly small part of County 48.

Mr. De Bané: Can you show us what Census Division 48 covers—not only that red colour? Census Division 48 also covers the north.

Mr. Rothwell: Census Division 48 covers all this area up here. It goes off the map.

Mr. De Bané: You see, your riding is actually Census Division 49, part of 44 and a small fraction of Census Division 48. So at the moment the data is not gathered to conform with the limits of your riding.

Mr. Rothwell: If a constituency crosses county boundaries, the data cannot really be properly assigned until it is broken down to a finer area.

• 1210

Our next slide shows manufacturing value added. Again, this is collected by county, and in this case we are very lucky because all of Mr. Darling's area has the same red value. If we chose a different cut-off point, it might have a different value, but we can assume that all his county has the same value. Such is not the case for other constituencies. They may have different values for different counties, and when we reach Toronto and *Ile de Montréal* for example, there are many many constituencies within one county, so we are stopped, we cannot differentiate between one constituency and the other.

This slide illustrates employment growth. Employment data is collected by the labour force survey, and reported on a sub-provincial basis by labour force areas. Parry Sound-Muskoka is part of labour force area 50, and part of labour force area 58 and part of 59. In fact 58 goes all the way around the tip of the bay up to Tobermory, so the value that we have in that labour force area has one value. In this case, the labour force area even crosses itself county boundaries in this area, and does not even correspond to county boundaries.

[Traduction]

Voici la circonscription de M. Darling. La démarcation par rapport aux autres comtés est indiquée au moyen d'une ligne brillante.

M. Darling: Monsieur le président, je tiens à préciser que le bureau du ministre m'a téléphoné à 11h moins vingt ou moins quart pour me demander d'assister à la réunion étant donné qu'il serait question de ma circonscription. Je n'ai donc eu rien à voir avec cela.

M. Rothwell: La diapositive suivante illustre les comtés faisant partie de la circonscription de M. Darling. Voici le comté 44, celui de Muskoka, et le comté 49, celui de Parry Sound; malheureusement, la circonscription de M. Darling n'englobe qu'une assez petite partie du comté 48.

M. De Bané: Pouvez-vous nous montrer ce que recouvre la division 48 du recensement, à part cette couleur rouge? La division 48 du recensement couvre également le Nord.

M. Rothwell: La division 48 du recensement couvre toute cette région que vous voyez et qui dépasse la carte.

M. De Bané: Vous voyez, votre circonscription correspond à la division 49 du recensement, à une partie de la division 44 et à une petite étendue de la division 48. Cependant, à l'heure actuelle, les données coincidant avec les limites de votre circonscription ne sont pas encore recueillies.

M. Rothwell: Si une circonscription déborde les frontières de comté, on ne peut vraiment faire correspondre les données avant de les avoir réparties entre des régions plus petites.

La diapositive suivante montre la valeur ajoutée à la fabrication. Encore une fois, les données en question sont recueillies par comté, et nous avons eu beaucoup de chance ici car toute la circonscription de M. Darling a la même valeur indiquée en rouge. Si l'on choisissait une autre limite, la région aurait peut-être une autre valeur mais nous pouvons présumer que l'ensemble de la circonscription a la même valeur. Ce n'est pas le même cas pour d'autres circonscriptions. Elles peuvent avoir des valeurs différentes correspondant à divers comtés; par exemple, lorsque nous étudions Toronto et l'île de Montréal, où l'on trouve un très grand nombre de circonscriptions à l'intérieur des limites d'un comté, notre travail est gêné, car nous ne pouvons distinguer une circonscription d'une autre.

La diapositive que vous voyez illustre la croissance de l'emploi. Les données se rapportant à l'emploi proviennent de l'enquête sur la population active et elles sont rapportées selon les régions de la population active découpée à l'intérieur d'une province. Ainsi, Parry Sound-Muskoka est en partie constituée de la région 50 de la population active, de la région 58 et de la région 59. De fait, la région 58 fait tout le tour du fond de la baie jusqu'à Tobermory, par conséquent, il n'y a qu'une valeur à l'intérieur de cette région de la population active. En l'occurrence, cette région franchit même les frontières des comtés, c'est-à-dire qu'elle ne correspond même pas aux limites des comtés.

[Text]

The next slide is very interesting. This data is collected by the Province of Ontario and represents welfare payments per capita from 1977 through 1979, and indeed, we have a split in Mr. Darling's constituency. We have three different values of welfare payments per capita. Although we would dearly love to use this type of data, unfortunately data of this type is only collected and available for a limited number of provinces. If we were to use welfare payments per capita under the provincial scheme, we could not apply a national standard or do it on a national basis, because it is only available for Ontario and a couple of other provinces.

Mr. De Bané: Where they do collect data on welfare recipients, in the riding of Mr. Darling, at the moment you have three different . . . Oh yes.

Mr. Rothwell: The last map shows the rate of in-migration between 1971 and 1976 by community in that area. The data is very detailed for communities and it can be aggregated up to the constituency level. We could easily provide this on a constituency basis, but as you may see, there is some variation within the constituency, and it may even be better to break it down finer than that. What I am suggesting here is that data which is available for smaller units, and anything with a postal code on it—almost everything in your wallet to identify you has a postal code—we can produce at the constituency basis, because of our system of corresponding postal codes to statistical areas.

This is the end of my presentation. I hope I have been able to show you where we have been, and where we are going, and possibly what the potential is for you, as members of Parliament for this type of system. Thank you very much.

Mr. Parent: A question to the minister. You were saying that you could retrieve information by county. In Stan's case, we only had part of the one county. I wonder whether you have considered trying to retrieve the information on the maps or areas of the postal codes across Canada. My understanding is that the postal codes cover every house and every street, or every possible house and street across Canada. If this would be the last little area that you would get into, then we could pinpoint even more so that section, or Stan's area. I ask that as a question, whether that was considered, to your computer analyst.

Mr. Rothwell: Yes. In fact, we actively use the postal code as one of our geocoding systems. We take such information from Dun & Bradstreet or from the Canadian Medical Association, or the Law Society. We may not have the names of individual persons on there. In fact, the one we get from the

[Translation]

La diapositive suivante est très intéressante. Les données y figurant sont recueillies par la province de l'Ontario. Elles représentent les paiements de bien-être social, versés par habitant, de 1977 jusqu'à 1979. Or à cet égard, nous remarquons un clivage dans la circonscription de M. Darling. En effet, il y a trois valeurs différentes de paiements de bien-être social par habitant. Bien que nous aimions beaucoup utiliser ce genre de statistiques, malheureusement, elles ne sont recueillies et disponibles que dans quelques provinces. Si nous utilisions les paiements de bien-être social par habitant, dans le cadre du système provincial, il serait impossible d'adopter une norme nationale ou de faire fonctionner le système à l'échelle nationale puisque les données ne sont disponibles qu'en Ontario et dans deux autres provinces.

M. De Bané: Dans les régions où les données sont recueillies au sujet des prestataires du bien-être social, dans la circonscription de M. Darling, vous vous trouvez à avoir trois différents . . . Oh, oui.

M. Rothwell: La carte que vous voyez illustre la migration interne observée entre 1971 et 1976, dans les collectivités de la région. Les données sont très détaillées à cet égard et elles peuvent être totalisées à l'échelle de la circonscription. Nous pourrions certainement fournir ces renseignements par circonscription mais comme vous le remarquez, il y a certaines variations à l'intérieur de la circonscription même, ce qui rendrait probablement encore plus utile une répartition plus poussée. Là où je veux en venir ici, c'est que les données correspondant à des unités plus petites, correspondant par exemple à un même code postal, et presque tout ce que vous portez dans votre portefeuille est assorti d'un code, ces données peuvent fournir des totalisations à l'échelle de la circonscription, en raison de notre système de codes postaux correspondant aux régions statistiques.

Voilà qui termine ma présentation de diapositives. J'espère avoir été en mesure de vous montrer ce que nous avons effectué, la direction dans laquelle nous nous sommes engagés, et aussi peut-être, les possibilités que représente ce genre de système pour vous, en tant que députés. Merci beaucoup.

M. Parent: J'ai une question à poser au ministre. Vous avez dit être en mesure d'obtenir des données par comté. Dans le cas de Stan, il n'y avait qu'une partie d'un comté. Je me demande donc si vous avez envisagé de collecter des renseignements à même les cartes ou les régions correspondant aux codes postaux, partout au Canada. À ma connaissance, les codes postaux couvrent chaque maison et chaque rue ou même chaque maison et rue possibles, partout au Canada. Si cela se trouvait être la dernière et la plus petite unité de laquelle vous obtiendriez des renseignements, il serait alors davantage possible d'avoir des données sur n'importe quel secteur, comme la région de Stan. Cette question s'adresse à votre analyste en informatique.

Mr. Rothwell: Oui. De fait, nous nous servons activement du code postal en tant que système de géocodage. Nous obtenons ces renseignements de Dun et Bradstreet, ou de l'Association médicale canadienne, ou encore de l'Association canadienne du droit. Nous n'avons peut-être pas les noms des particuliers.

[Texte]

Canadian Medical Association does not have the name of the doctor or his address. We use the postal code to identify him to that area. We use it quite extensively. We will be using it even more extensively as the coverage becomes wider, but you must realize that there are approximately 250,000 active postal codes currently in use in Canada. That is a very large dictionary to go and search all the time. We are talking about technology. We have to use techniques that will reduce the costs of searching all those files all the time. I really see the postal code as being a very efficient and a very useful type of georecording system. But very often, data is not collected by postal code.

• 1215

The Chairman: Thank you, Mr. Rothwell.

Mr. De Bané: For instance, just to give you an example, the monthly labour survey that is published by Statistics Canada, is a survey conducted in the 20 largest cities in Canada. It is not related to the postal code, unfortunately, and it relates only to those major agglomerations in Canada.

Le président: Monsieur Maltais.

M. Maltais: Merci, monsieur le président.

D'abord, je voudrais féliciter le ministre d'avoir commandé un tel service à son ministère. Je pense que cela sera très utile pour l'ensemble de la députation et je pense qu'une telle présentation devrait être faite pour tous les députés.

Je voudrais aussi féliciter les hauts fonctionnaires qui ont préparé ce projet audio-visuel et qui ont su aussi le rendre très intéressant parce qu'il a été présenté sans aucune bavure. Je pense que c'est extraordinaire d'avoir fait un travail aussi professionnel et qui s'est déroulé de façon extraordinaire ce matin.

J'aimerais poser une question. Hier, M. De Bané et les députés de l'est s'interrogeaient au sujet de Statistique Canada par rapport à certaines difficultés qu'on peut vivre dans les régions. Compte tenu que la cueillette des données est en train de s'établir, ne pourrait-il pas y avoir une consultation avec Statistique Canada pour que les frontières ou les limites puissent vraiment être fixées à partir de circonscriptions? De sorte que lorsqu'on aura des décisions à prendre ou lorsqu'on aura à discuter de certains problèmes de statistiques, parce que c'est souvent de cela qu'on doit parler... Ne pourrait-il pas y avoir une corrélation entre le MEER et Statistique Canada pour être bien sûr qu'après cela les données qu'on pourra prendre seront les bonnes et qu'on n'aura pas à discuter de la valeur d'un service par rapport à un autre? On ne dirait pas: Écoutez, cela a été établi de telle manière, on ne peut pas en tenir compte. Avant de vraiment faire la cueillette des données et de faire le traitement des données, ne peut-on s'assurer au moins que les limites soient uniformes pour tout le monde et que cela réponde vraiment aux besoins des circonscriptions de tous les députés?

Le président: Monsieur le ministre.

[Traduction]

Les données que nous obtenons de l'Association médicale canadienne ne donnent ni le nom du médecin ni son adresse. Nous nous servons du code postal afin de l'identifier à une région donnée. Nous en faisons un usage considérable, ce qui sera d'autant plus vrai à mesure que le champ de diffusion s'élargira. Il faut cependant tenir compte du fait qu'on utilise environ 250,000 codes postaux à l'heure actuelle au Canada. Il faut donc faire beaucoup de recherches si on procède ainsi. Il s'agit de faire appel aux techniques qui vont réduire tous ces coûts de recherche. A mon avis, le code postal est un système d'enregistrement géographique très efficace et très utile. Malheureusement, très souvent les données ne sont pas rassemblées par code postal.

Le président: Merci, monsieur Rothwell.

M. De Bané: Par exemple, l'enquête sur la population active publiée mensuellement par Statistique Canada, est menée dans les 20 plus grandes villes du Canada. Malheureusement, il n'a rien à voir avec le code postal, et n'a trait qu'aux agglomérations principales du Canada.

The Chairman: Mr. Maltais.

M. Maltais: Thank you, Mr. Chairman.

I would first like to congratulate the Minister for requesting his department to provide the service. I think that it will be very useful and should be presented to all members of Parliament.

I would also like to congratulate the senior officials who prepared the audiovisual presentation and who made it so interesting and clear. I think this is an extremely professional piece of work that was presented in a highly commendable way this morning.

I would like to ask a question. Yesterday, when Mr. De Bané was here, some of the members of Parliament from eastern Canada were asking questions about the difficulties that can occur in the regions with respect to Statistics Canada. Since data collection is becoming generalized, could there not be some consultation with Statistics Canada to ensure that the boundaries can be determined according to riding boundaries? In this way, when decisions have to be made or when problems relating to statistics crop up, because we often do have to discuss statistics... could there not be some co-ordination between DREE and Statistics Canada to ensure that data that may be collected are accurate and to prevent discussion of the relative merits of the two services? Too often we hear people claim that certain figures cannot be used because of the way in which they were established. Before we collect and process data, could we not ensure that the boundaries are the same for everyone and that the data really do meet the needs of the ridings and of all members of Parliament?

The Chairman: Mr. Minister.

[Text]

M. De Bané: Il ne fait aucun doute, monsieur le député, que l'établissement de ce système va avoir une très grande influence sur les politiques du gouvernement.

Jusqu'à maintenant, il était relativement aisément d'oublier l'aspect géographique, l'impact sur les régions des différentes politiques puisqu'on n'avait pas des données sur les micro-régions. Et il me semble évident que cette recommandation que votre Comité a faite l'an dernier, que le ministère devrait influencer les différents autres ministères qui eux ont des programmes sectoriels, dans la mesure où nous allons pouvoir leur montrer, d'une façon visuelle, tangible toutes ces données relatives au bien-être de la population: taux de chômage, revenu par famille, émigration des jeunes, etc. Cela va nécessairement avoir de l'influence sur les politiques des différents ministères.

So for me it is absolutely obvious that, if we can, over the years, we should build such a system that is going to have an impact on the policies of other departments. But as of now, and I was giving you an example which is basic, no member of Parliament can have a ready access to the family income in his riding. He can have it only for his province. Surely one will be able to focus on microregions, on constituencies and even on villages, on communities, that will have a tremendous impact on the formulation of policies.

• 1220

One thing I must remind you, though, as I was saying to Mr. Parent, about the labour survey, which is restricted to only 20 cities every month, is that if you start to collect data in microregions, it is a very costly proposition. But there, too, I will need your advice on that question.

At the moment, we are restricting ourselves to taking all the data collected by others, whether it is from Canadian Medical Association, Dun and Bradstreet, Statistics Canada, UIC files, Revenue Canada, et cetera, and putting them into a manageable form that is relevant to every member. But then we must go one step further and collect data ourselves in small regions to refine the system, and that could be, of course, a costly proposition.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I want to join with others and commend the minister and his officials for this very comprehensive report. Needless to say, I am delighted that you, Mr. Minister, and your officials, whether you went eenie, meenie, minie, mo, or just stuck a pin in the map, ended up in Parry Sound, Muskoka, because, at least, we got some publicity out of it. Of course, by showing the diagrams and the colours and all the rest, Mr. Minister, I believe most of my colleagues in this committee are aware that I am in a unique position where half of my riding, the most populous half and the smaller half I might say, is not eligible for DREE grants. Mr. Minister, I have been reading your remarks made in Winnipeg, and I believe Halifax prior to that, where you made, in my view, some very important statements that there could be some revisions regarding some of these areas where members are

[Translation]

Mr. De Bané: There is no doubt, sir, that the introduction of this system will have a great influence on the government's policies.

So far, it has been relatively easy to neglect the geographic aspect, the impact of various policies on the regions, because we have no data on micro-regions. I think it is clear that the recommendation made by your Committee last fall, namely that the department should influence the various other departments that have sectoral programs, will necessarily have an impact on the policy of the departments in question to the extent that we can show them in a visual, tangible way all the data that relate to people's well being such as, the unemployment rate, income per family, out migration of young people and so on.

Donc à mon avis, il est évident que si c'est possible, nous devrions construire un tel système au fil des ans qui aura une incidence sur les politiques des autres ministères. Mais pour le moment, et je vous donne un exemple de base, aucun député ne peut avoir accès facilement au revenu par famille dans sa circonscription. Il ne peut avoir ces données que pour sa province. Je pense que le fait de disposer de données sur les micro-régions, les comtés, les collectivités et même les villages aura une influence énorme sur l'élaboration de politiques.

Il faut se souvenir, comme je l'ai dit à M. Parent au sujet de l'enquête mensuelle sur la population active qui porte seulement sur 20 villes, que quand on commence à rassembler des données sur des micro-régions, les frais sont très élevés. J'aurais aussi besoin de votre avis sur cette question évidemment.

A l'heure actuelle, nous rassemblons toutes les données existantes, qu'il s'agisse de données de l'Association médicale canadienne, de Dunn et Bradstreet, de Statistique Canada, de l'assurance-chômage, de Revenu Canada etc., nous regroupons ces données sous une forme qui puisse être utile à chaque député. Si l'on raffinait davantage le système en rassemblant nous-mêmes des données portant sur des régions encore plus petites géographiquement, cela pourrait coûter cher.

Le président: Monsieur Darling.

Mr. Darling: Monsieur le président, j'aimerais me joindre aux autres députés et féliciter le ministre et ses hauts fonctionnaires pour leur rapport très exhaustif. Il va sans dire que je suis absolument ravi, monsieur le ministre, que vous ayez décidé de faire cette étude pilote sur Parry Sound-Muskoka, peu importe la façon dont vous vous y soyez pris, que cela soit le résultat du hasard ou non. En tout cas, le principal est là, nous avons eu pas mal de publicité. La plupart de mes collègues au comité savent que je suis dans une situation unique et que la moitié de ma circonscription, la moitié la plus peuplée et la plus petite, n'est pas admissible aux subventions du ministère. Monsieur le ministre, j'ai lu les remarques que vous avez faites à Winnipeg et à Halifax auparavant où vous avez dit qu'il faudrait sans doute réétudier la situation dans les régions où les députés sont d'une certaine façon mis sur la

[Texte]

sort of put on the spot. I understand your officials have met with the Ontario government officials, your counterparts, and reports that have come out of that seem to think that in certain areas there are going to be some changes. I would hope the changes would be reasonably soon.

Mr. De Bané: Mr. Darling, I am grateful for your comments about this project of the department which will be a powerful instrument for each member to defend the interest of his riding.

On the second point, I am happy to report to you that the officials of DREE Ontario recently met with local authorities of your riding on precisely that question you have so eloquently put to us. Both parties have made an agreement, DREE Ontario and the different mayors, et cetera, of your riding, that they are going to work together to make a report in the next few months on that question.

Mr. Darling: One other thing, Mr. Minister, and I asked the question of the deputy minister yesterday. I commented on these fast write-offs that were in the budget and which were not too helpful to Ontario. I was asking for the figures on Quebec to see if they were . . . a great deal of Quebec that should be allowed the fast write-off, again because of the geographic line put through, if it is not acting against the problems of Quebec, too, and a great many of the industrial areas that are hard hit are not eligible. I am wondering if any of your officials have those figures, Mr. Minister.

Mr. De Bané: You see, the major constraint of that program is that when it was decided that it would apply to less than 6 per cent of the Canadian people, that means it should apply to territories where about 1.2 million Canadians live. After having made that major constraint, we also decided that if it is to have any meaning it should not apply to more than about 40 per cent of the population of any given province. We started with the Maritimes and we decided that it should apply in every single province of Canada. And this is why, for instance, in the Province of Quebec it applies to about, I think, 5 per cent of the population of that province. If I take smaller provinces like New Brunswick, it applies to about 40 per cent of the population of that province. It is the same thing for Newfoundland.

• 1225

So it is a very tricky exercise. We decided to take, of the over 300 census divisions in Canada, the 40 that had the lowest per capita income, that is, about 90 per cent less than the national average and those which had the highest family unemployment rate. Unfortunately, regarding the family unemployment rate, the last one that was gathered by Statistics Canada was for 1976. But I am on record as saying that the whole matter will be reviewed, particularly concerning Ontario, where, as you have rightly mentioned, it applies to a very, very small number of people.

Mr. Darling: With all due respect to my colleague to my left, because they happen to be north of the 50th parallel, there

[Traduction]

sellette. Je comprends que vos hauts fonctionnaires ont rencontré leurs homologues ontariens et à la suite de rapports qui ont été faits sur cette situation et il semblerait que des changements doivent avoir lieu. J'espère que cela sera fait dans un avenir raisonnablement rapproché.

M. De Bané: Monsieur Darling, j'apprécie vos commentaires au sujet de ce projet du ministère qui sera un instrument puissant permettant à tous les députés de défendre les intérêts de leur circonscription.

Au sujet du deuxième point, je suis heureux de vous dire que les fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale en Ontario ont récemment rencontré les autorités locales dans votre circonscription au sujet de cette question que vous avez si éloquemment défendue. Les deux parties ont convenu d'une entente de collaboration à l'issue de laquelle un rapport sera émis au cours des prochains mois.

M. Darling: Une autre chose, monsieur le ministre; j'ai déjà posé la question à votre sous-ministre hier. J'ai parlé des défaillances rapides prévues dans le budget qui n'étaient pas très utiles pour l'Ontario. Je demandais les chiffres du Québec pour voir s'ils étaient . . . une grande partie du Québec où des défaillances rapides devraient être permises à cause de la situation géographique et beaucoup de régions industrielles grandement touchées ne sont pas admissibles aux subventions. Je me demande si vous avez ces chiffres ou si vos fonctionnaires les ont?

M. De Bané: Le problème majeur est que lorsqu'on a décidé que ce programme s'appliquerait à moins de 6 p. 100 de la population canadienne, cela signifiait qu'il devrait s'appliquer aux territoires où habitent environ 1.2 millions de Canadiens. Après avoir fait cette restriction importante, nous avons décidé également que si un tel programme doit avoir un sens, il ne devrait pas s'appliquer à plus de 40 p. 100 de la population d'une province donnée. Nous avons commencé par les Maritimes et nous avons décidé qu'il devrait s'appliquer à toutes les provinces canadiennes. C'est la raison pour laquelle, par exemple, dans la province de Québec, ce programme s'applique à environ 5 p. 100 de la population. Si je prends des provinces moins grandes, comme le Nouveau-Brunswick, il s'applique à 40 p. 100 de la population de cette province environ. La même chose est vraie pour Terre-Neuve.

La situation est donc assez délicate. Nous avons décidé, parmi les 300 divisions de recensement ou plus au Canada, de prendre les 40 divisions où le revenu par habitant était le plus faible, et cela signifie d'environ 90 p. 100 inférieur au revenu national, et où le taux de chômage familial était le plus élevé. Malheureusement, en ce qui concerne le taux de chômage familial, les derniers chiffres de Statistique Canada remontent à 1976. J'ai dit officiellement que toute cette question devrait faire l'objet d'une révision, particulièrement en ce qui concerne l'Ontario, où comme vous l'avez mentionné à juste titre, seul un très petit nombre en profite.

M. Darling: Malgré tout le respect que je dois à mon collègue à ma gauche, il y a des régions de l'Ouest canadien

[Text]

are areas in the west that are eligible which are certainly far from being depressed areas. I am just making that point as an aside.

Mr. De Bané: I tell you this, Mr. Darling: I know of no area in Canada that does not consider itself to be a needy area.

Mr. Darling: I concede that; even Toronto does.

One short question now, Mr. De Bané.

The Chairman: Very, very short, Mr. Darling.

Mr. Darling: I am well aware, Mr. Minister, of your sympathy and your help for the members of Parliament. I think all of us, especially on this DREE committee, are appreciative of what you do. Regarding the money that is available and that goes out in grants to various projects that are announced, surely the members of Parliament should be given an opportunity to announce these. For example, my friend Mr. Cyr, if there is anything in his riding I am quite sure that he should make the announcement, as it should be. But it happens that in the last two or three announcements that have been made for the Parry Sound district—the last one was the huge sum of \$21,000—but the announcement was made by my dear colleague, the Honourable J.J. Blais, the Minister of Supply and Services. With all due respect, Mr. Minister, surely the sitting member should be given that opportunity, despite the fact that he may show blue on the map instead of red?

Mr. De Bané: May I take your last statement as a representation?

Mr. Darling: Thank you. For the future.

The Chairman: Thank you.

Mr. Baker:

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Yes, Mr. Chairman. Let me point out to Mr. Darling that I represent the highest unemployment area in Newfoundland, and with the 50 per cent investment tax credit program, a substantial portion of my riding is left out, and it is because of the census area and the data that were presented at the time. Obviously, it would be corrected if we had the present data that we are seeking.

I am glad that the department decided to take Mr. Darling's riding, because of all of the members on the opposition side of the House, I can recall on several committee meetings Mr. Darling bringing out the point, especially in Manpower and Immigration, that his riding is labelled, and that certain parts of his riding are deserving of more funds from Manpower and DREE and various government departments than other parts, and yet he is hampered because of the way that the data are presented. So I was glad to see that that particular district was chosen.

I would like to congratulate the department on their presentation. Mr. Minister, I think that you, in showing this initiative, are headed toward a confrontation, a confrontation with

[Translation]

qui sont admissibles parce qu'elles se trouvent au nord du 50ème parallèle et que l'on ne peut certainement pas qualifier de régions défavorisées. Je dis cela en aparté.

M. De Bané: Voici, monsieur Darling: je ne connais aucune région du Canada qui ne se considère pas personnellement comme une région défavorisée.

M. Darling: Je suis d'accord avec vous, même Toronto.

Une brève question, monsieur De Bané.

Le président: Très courte, monsieur Darling.

M. Darling: Je connais, monsieur le ministre, la sympathie que vous avez envers les députés et votre désir de les aider. Je crois que tous, et particulièrement les membres du Comité de l'expansion économique régionale, apprécient votre travail. En ce qui concerne les subventions qui sont annoncées pour différents projets, je crois que les députés devraient eux-mêmes en faire l'annonce dans leur région. Ainsi, mon ami, M. Cyr, devrait annoncer toute subvention qui est accordée par le gouvernement à sa région. Or, au cours des deux ou trois dernières annonces qui ont été faites au sujet de subventions accordées dans le district de Parry Sound, dont entre autres la subvention d'une somme «importante» de \$21,000, l'annonce a été faite par mon cher collègue, l'honorable J.J. Blais, ministre des Approvisionnements et Services. Malgré tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, je crois que député titulaire devrait avoir la possibilité d'annoncer de tels octrois lui-même, même si sa couleur est bleue et non rouge.

M. De Bané: Pourrais-je considérer votre dernière déclaration comme une observation, une recommandation?

M. Darling: Pour l'avenir. Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Baker.

M. Baker (Gander-Twillingate): J'aimerais signaler à M. Darling que je représente la région où le taux de chômage est le plus élevé à Terre-Neuve et que le programme de dégrèvement fiscal de 50 p. 100 à l'investissement ne s'applique pas dans une partie très importante de ma circonscription. Cela est dû à la région du recensement ainsi qu'aux données présentées à l'époque. Il est certain que cette situation serait corrigée si nous avions les données que nous cherchons à obtenir.

Je suis heureux de voir que le Ministère ait décidé de choisir la circonscription de M. Darling pour le projet pilote, car je me souviens que M. Darling au cours de nombreuses réunions du Comité, ait été le plus éloquent membre l'opposition à soulever cette question, particulièrement au Comité de la main-d'œuvre et de l'immigration. Il a dit que certaines régions de sa circonscription ont besoin de plus de fonds du ministère de la Main-d'œuvre ainsi que de l'Expansion économique régionale et d'autres ministères, mais qu'elles ne peuvent les obtenir étant donné la façon dont les données sont présentées. Je suis donc heureux de voir que c'est son district qui a été choisi.

J'aimerais féliciter le Ministère pour sa présentation. Monsieur le ministre, en prenant cette initiative, vous vous heurtez à une confrontation, confrontation qui concerne les ancien-

[Texte]

past expenditures of DREE, a confrontation with the present policies of certain federal government departments, a confrontation with the provinces in their suggestions for DREE expenditures and infrastructure and industrial development agreements. I am wondering what you are going to do in the future when that confrontation becomes obvious. The data that will be collected by this system will show a misdirected appropriation of funds, if we are talking about underdeveloped areas and the necessity to have government funds pumped into these areas, because they will show in the case of eastern Canada that there has been this incredible chunk of money that has been poured into certain growth centres and you have created—not you, Mr. Minister, but the provincial governments and federal government agencies have created—disparity within an area of regional disparity.

• 1230

So my question to you concern the confrontation that is going to come when this information is available: When our agreements come up for re-signing and the facts and figures that your department has collected show that areas of a province are drastically neglected and you have no other choice perhaps with a provincial government suggesting expenditures, what are you going to do?

Mr. De Bané: Mr. Chairman, on the last point that you have just mentioned, I am happy to report to you that I have signed with my deputy minister a written instruction to our managers across the country to tell them that our limited funds should be spent along certain guidelines, one of them being that we should concentrate on the neediest areas and the poorest Canadians. So already that concern of yours has been given in writing to our general directors in the different provinces.

On the other question that these data will allow us to have a clearer perception of the geographic perspective impact of government policies and expenditures, et cetera, and will bring a confrontation: I do not like that word very much. I view the mandate of DREE as being the regional conscience of the government, and in a country as wide as ours that regional dimension, that spacial dimension, is of the essence of the country. We are not Belgium here, a country which is barely 200 miles in length; but even in Belgium, mind you, they have made separate entities for their different regions.

So at the moment, as you know and as I know and as you said in your last report, in most of our programming, the way the government is set, that geographic dimension is not an integral part of the decision-making process. The mere fact that what we are establishing at the moment did not exist before is something that speaks a lot about this situation. It will certainly be a powerful influence on the formulation of policies in the different departments where they will have those maps in front of them.

So if you ask a department if it has realized that not one cent of its program, which is 20 years old, has gone into Mr. Baker's riding, well, then, it will have to rethink its whole

[Traduction]

nes dépenses du ministère de l'Expansion économique régionale, confrontation également à cause des politiques actuelles de certains ministères fédéraux, confrontation avec les provinces lorsqu'elles suggéreront certaines dépenses d'infrastructure et de développement industriel à votre Ministère. Je me demande ce que vous allez faire à l'avenir lorsque cette confrontation deviendra évidente. Les données qui seront rassemblées grâce à ce système feront comprendre la mauvaise utilisation qui a été faite des fonds publics dans les régions défavorisées, la nécessité d'injecter des fonds dans des régions. En effet, dans l'Ouest du Canada, par exemple, malgré les sommes considérables d'argent qui ont été injectées dans certains centres de croissance, le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux ont créé une disparité au sein même de ces régions.

La question que je voudrais vous poser concerne cette confrontation qui surgira lorsque les renseignements seront disponibles. Lorsqu'il faudra renouveler les ententes, les chiffres et les renseignements que votre ministère aura rassemblés montreront que certaines régions d'une province ont été négligées complètement. Que ferez-vous alors lorsque le gouvernement fédéral suggérera certaines dépenses?

M. De Bané: Monsieur le président, au sujet de la dernière question que vous avez mentionnée, je suis heureux de vous dire que j'ai, avec mon sous-ministre, apposé ma signature à une série d'instructions écrites destinées à nos directeurs dans tout le pays et portant sur la façon d'utiliser les fonds limités du ministère, notamment en nous concentrant sur les régions les plus défavorisées et les plus pauvres.

Lorsque vous dites qu'une idée plus claire des politiques et des dépenses gouvernementales par région conduiront à une confrontation, je dois vous dire que je n'aime pas cette épithète. Personnellement je considère que le mandat du ministère est d'être la conscience régionale du gouvernement et que, dans un pays aussi vaste que le nôtre, les différences régionales, les différences géographiques font partie de la trame même de celui-ci. Nous ne sommes pas ici en Belgique, nous n'avons pas un pays d'à peine 200 milles de long; cependant je dois vous dire que même en Belgique il y a des régions très séparées.

Ainsi donc pour le moment comme vous le savez, comme je le sais également et comme vous l'avez dit dans votre dernier rapport la dimension géographique ne fait pas partie intégrante du processus de prise de décision. Le fait que nous établissions maintenant quelque chose qui n'existe pas auparavant est une indication de la façon dont nous envisageons la situation. Le fait que, dans les ministères, en formulant et en étudiant des politiques, on aura des cartes devant soi, changera beaucoup de choses.

Si un ministère réalise que dans la formulation de ses programmes depuis 20 ans il n'a pas dépensé d'argent dans la circonscription de M. Baker, il devra reformuler ses politiques

[Text]

guidelines to see if there is not a built-in bias in them, so that they cannot apply in your riding even the way they are written at the moment. Of course, they do not know where the money is going, if it is only for two or three cities in Canada.

So we consider ourselves as being the regional conscience of the government.

• 1235

Mr. Baker (Gander-Twillingate): Mr. Minister, I hope you stay on for the next two or three years, while these data are collected, to be the catalyst to bring some justice to the system of government spending.

The Chairman: Thank you, Mr. Baker. A very short question, Mr. Harquail.

Mr. Harquail: Thank you, Mr. Chairman. I wish to thank the minister and his departmental officials for bringing this information to us this morning. I want to congratulate the minister because he never ceases to impress me with the concern he has for members of Parliament and the vision he shows. It has been acknowledged already that he is, certainly among ministers, a "trail-blazer", if I may use that description, in innovation and bringing new approaches to assist us in our own work. I find that is very important.

I would like to obtain for my own information and that of the committee, Mr. Chairman, through the minister, an idea of the timing, an idea of when this type of program, this project, will in fact be implemented, when we are going to start to receive information respecting data on individual constituencies. At the same time, if I might learn from him how it relates to the report that the committee brought from the Atlantic last autumn and the whole discussion of legislation that was to come. How does he see that now in relation to this new initiative he has brought to us?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. De Bané: On the question of the legislative package, it is under active review and I hope that a few months from now I can give you a clearer timeframe. On the question of when that system will be operational, I will leave that to Mr. Rothwell to answer, but what I can say is that the system is already in operation. It has proved so worthwhile that already some of the largest companies in Canada have subscribed to that data bank and they are paying, on a cost-recovery basis, thousands of dollars to retrieve information from that system. So if the marketplace is the best indication of whether a product is good, is relevant, I know of a company which is paying \$40,000 per year to subscribe to that new data bank of the department. As Mr. Rothwell told you, after having asked for tenders we chose one of the largest software companies in Canada to do the delivery, on a cost-recovery basis, and already private companies in Canada, et cetera, are subscribing to that data bank. This shows how relevant it is, an exciting new system. I think, Mr. Rothwell, you can explain the different stages when that system becomes fully . . .

[Translation]

et repenser ses lignes directrices afin de voir pourquoi il y a un tel déséquilibre.

Ainsi donc, nous nous considérons comme la conscience régionale du gouvernement.

M. Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le ministre, j'espère que vous serez toujours le ministre au cours des deux ou trois prochaines années, que ces données seront rassemblées et que vous servirez de catalyseur afin qu'il n'y ait que justice dans la façon de dépenser du gouvernement.

Le président: Merci, monsieur Baker. Vous pouvez poser une courte question, monsieur Harquail.

M. Harquail: Merci, monsieur le président. Je désire remercier le ministre et ses hauts fonctionnaires qui nous ont donné ces renseignements ce matin. Je désire féliciter le ministre qui m'impressionne très favorablement par sa façon de prendre à coeur la situation des députés; il fait preuve de grande perspicacité. On a déjà dit que parmi les ministres il faisait figure de pionnier, si je puis m'exprimer ainsi, qu'il était innovateur et qu'il envisageait avec un esprit ouvert et nouveau le travail du député. J'avoue que c'est très important.

J'aimerais obtenir pour ma propre information et celle du Comité une idée du moment où se projet entrera en vigueur, c'est-à-dire savoir quand nous commencerons à recevoir des renseignements, des données sur les différentes circonscriptions. Comment également un tel programme se situe-t-il par rapport au rapport que le Comité a ramené en automne dernier des provinces de l'Atlantique et par rapport à toute cette discussion au sujet d'une loi qui pourrait être présentée.

Le président: Monsieur le ministre.

M. De Bané: Au sujet de la question de tout cet ensemble législatif, cela fait l'objet d'études et j'espère pouvoir vous donner une idée plus claire au cours des prochains mois. Au sujet de l'entrée en vigueur de ce nouveau programme, je demanderais à M. Rothwell de répondre à votre question, mais je dois vous dire que ce système est déjà fonctionnel. En fait, il est tellement utile que certaines des sociétés les plus importantes du pays se sont abonnées à cette banque de données et paient déjà, en se basant sur une formule de recouvrement de fonds, des milliers de dollars pour obtenir des renseignements. Ainsi, le marché étant toujours une bonne indication de la valeur d'un produit, je connais une compagnie qui paie \$40,000 par année pour s'abonner à cette nouvelle banque de données du ministère. Comme M. Rothwell vous l'a dit, à la suite d'un appel d'offres, nous avons choisi une des compagnies de logiciel les plus importantes au Canada pour s'occuper de la dissémination. Il s'agit d'un système qui permet d'espérer des développements fort intéressants. Monsieur Rothwell, vous pourriez peut-être expliquer les différentes étapes par lesquel-

[Texte]

Mr. Rothwell: The first stage which we are planning is to take the data we currently have, communities and counties, and structure profiles for members of Parliament. What we hope to do, for each community and county within the constituency, is provide the profile, plus those constituencies around their constituency. In other words, on average there are about five touching your own constituency and we will provide on average—because of the geographic nature, some are not average—50 community and county profiles per member of Parliament. That is the first stage because we can do that right now.

As we develop the system to take other data and convert them to a constituency basis, for example, Revenue Canada data, we will be providing additional sorts of forms. We are now just in our planning process—and I have not costed out how much this is going to be to the exact penny—and we have our programs underway. We could, if we had nothing else to do, provide these by the end of the summer if we worked on it. But again, we have to discuss this in terms of our own resources and I was asked simply if we could do this and come up with a plan. My plan is to produce this as the first stage and later on we will produce more and more data.

• 1240

This final form will not be available until 1983 or 1984—sometime after—when the 1981 census data become available. This always provides a very fundamental and necessary background. And we simply could not finish this process, indeed, the process will never really be finished, but we cannot add our final elements until we can have data from the census. It is essential for two things: it is very broad and covers all Canadians, and we must use that basic data to readjust our other estimates. We have to produce estimates on unemployment but we need all Canadians to go back and readjust that sort of thing, so it will be quite a bit of work at that time.

So to answer your question, the first round will be something for all M.P.s. I cannot give you the deadline on that but it is certainly feasible within this year. The rest will become phased in; the final product or profile will not be ready until some time after 1984.

Mr. Harquail: Thank you.

Le président: Merci, monsieur le ministre, monsieur le sous-ministre.

Gentlemen, thank you very much. We will have at the beginning of next week a steering committee meeting to decide on the regions of Quebec where we will visit.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

les on devra passer avant que le système devienne complètement opérationnel.

M. Rothwell: La première étape que nous prévoyons est d'utiliser les données que nous avons à l'heure actuelle au sujet des collectivités, des comtés et d'établir certains profils pour les députés. Nous voulons fournir pour chaque communauté, chaque comté de la circonscription, un profil ainsi que pour les circonscriptions qui entourent la circonscription du député. En d'autres termes, en moyenne cinq profils au sujet de la circonscription du député et en moyenne 50 profils concernant les collectivités et le comté. Il s'agit donc là de la première étape et de choses que nous sommes déjà en mesure de faire.

Au fur et à mesure que nous développons le système et que nous prenons d'autres données afin de les convertir en données qui s'appliquent à la circonscription, notamment des données de Revenu Canada, nous fournirons des données additionnelles. Nous en sommes encore à l'étape de l'élaboration et nous ne savons pas encore exactement quel sera le coût de cette phase. Nous pourrions, si nous n'avions rien d'autre à faire, fournir ce genre de données pour la fin de l'été. Nous faisons ce travail nous-mêmes et nous avons l'intention de fournir de plus en plus de données.

Des données complètes ne seront pas disponibles avant 1983 ou 1984, c'est-à-dire un peu après que nous aurons eu les données du recensement de 1981. Les données du recensement nous donnent toujours des données de base nécessaires. Bien que le processus ne soit jamais vraiment terminé, nous ne pouvons pas ajouter les derniers éléments avant d'avoir les données du recensement. Ces données nous sont essentielles pour deux raisons: elles englobent tous les Canadiens, et il faut partir de ces données de base afin de réajuster nos autres estimations. Nous devons préparer des évaluations du nombre de chômeurs, mais il nous faut des données sur tous les Canadiens afin de réajuster ce genre de chiffres. Il y aura donc beaucoup de travail à faire à ce moment-là.

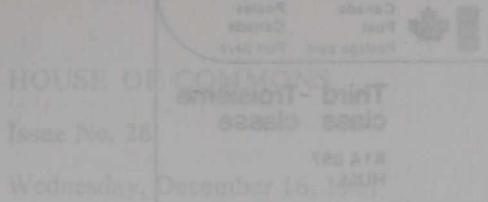
En réponse à votre question, la première distribution fournira des données à tous les députés. Je ne peux pas vous préciser d'échéancier, mais il est très possible que cela se fasse cette année. Le reste sera fait graduellement; le profil final ne sera prêt qu'après 1984.

M. Harquail: Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister and the Deputy-Minister.

Je vous remercie beaucoup, messieurs, Au début de la semaine prochaine, nous aurons une réunion du comité directeur pour déterminer quelles régions du Québec nous allons visiter.

La séance est levée.



Chairman: M. Jean-Pierre Léveillé
Minutes of Proceedings of the Standing Senate Committee on Regional Development, Volume 16, December 16, 1981

Regional Development

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DRÉE in Quebec

INCLUDING:

The Fifth Report to the House (DRÉE Programmes (Quebec))

Minutes of the Standing Senate Committee on Regional Development, December 16, 1981
Mr. D. Routhier, Director, Economic Analysis

Report

CHAMBRE DES COMMUNES

Bulletin n° 28

Le mercredi 16 décembre 1981

M. Jean-Pierre Léveillé, Rapporteur

Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du DRÉE au Québec

Y COMPRIS:

5th Annual Report to the Chamber
On Programs of the MRCB (Quebec)

Minutes of the Standing Senate Committee on Regional Development, December 16, 1981
Mr. D. Routhier, Acting Director, Economic Analysis

First session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981



If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

From the Department of Regional Economic Expansion:

Mr. D. Rothwell, Acting Director, Economic Analysis.

Du ministère de l'Expansion économique régionale:

M. D. Rothwell, directeur intérimaire des études économiques.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 28

Wednesday, December 16, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DREE in Quebec

INCLUDING:

The Fifth Report to the House
(DREE Programmes (Quebec))

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 28

Le mercredi 16 décembre 1981

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du MEER au Québec

Y COMPRIS:

Le cinquième rapport à la Chambre
(Les programmes du MEER (Québec))

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Corbett
Côté (Mrs.)
Cyr

Darling
Gass
Hargrave
Howie
King

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Lapointe (*Beauce*)
Lefebvre
MacLellan
McCain

Murphy
Portelance
Riis
Yanakis—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Robert Vaive

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Tuesday, September 8, 1981:

Mr. McCuish replaced Mr. Dantzer.

On Monday, September 14, 1981:

Mrs. Beauchamp-Niquet replaced Mr. Dingwall;
Mr. Bachand replaced Mr. Lonsdale.

On Wednesday, November 25, 1981:

Mr. Harquail replaced Mr. Maltais.

On Monday, December 14, 1981:

Mr. Lefebvre replaced Mr. Baker (*Gander—Twillingate*).

On Tuesday, December 15, 1981:

Mr. McCain replaced Mr. Crouse;
Mr. Corbett replaced Mr. McCuish.

On Wednesday, December 16, 1981:

Mr. Yanakis replaced Mr. Bujold;
Mr. Portelance replaced Mr. Harquail.

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le mardi 8 septembre 1981:

M. McCuish remplace M. Dantzer.

Le lundi 14 septembre 1981:

Mme Beauchamp-Niquet remplace M. Dingwall;
M. Bachand remplace M. Lonsdale.

Le mercredi 25 novembre 1981:

M. Harquail remplace M. Maltais.

Le lundi 14 décembre 1981:

M. Lefebvre remplace M. Baker (*Gander—Twillingate*).

Le mardi 15 décembre 1981:

M. McCain remplace M. Crouse;
M. Corbett remplace M. McCuish.

Le mercredi 16 décembre 1981:

M. Yanakis remplace M. Bujold;
M. Portelance remplace M. Harquail.

ORDER OF REFERENCE

Thursday, May 28, 1981

ORDERED,—That the Sub-committee of the Standing Committee on Regional Development be empowered to adjourn from place to place in the province of Quebec, for a period of about a week, in order to study the impact of policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion, such travel period to be done during the following adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the First Session of the 32nd Parliament and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

RECOMMENDATION
Recommendation
Other Means of Assisting Business
Canada-Quebec General Development Agreement and Auxiliary Agreements

*Le greffier de la Chambre des communes***C.B. KOESTER***The Clerk of the House of Commons*

PREMIER RAPPORT

Recommendation 1

Conseil d'administration à l'Office des communautés de développement économiques (O.C.D.E.) et à la Direction régionale du développement économique (D.R.E.) du Québec pour étudier les politiques et programmes du ministère de l'Expansion économique régionale et leur incidence sur les régions et les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

Per October 5, 1981

MÉTIERS D'ART ET CULTURE

Recommendation 1

Le Sub-comité recommande que DRÉ soit responsable pour les activités économiques dans les départements et les bureaux du Gouvernement du Canada, en sorte qu'il puisse assurer la mise en œuvre de l'accord régional de développement économique (A.R.D.E.) et de l'accord régional de développement culturel (A.R.D.C.) dans les régions et les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

Recommendation 2

Le Sub-comité recommande que DRÉ effectue une révision complète de ses politiques et programmes dans le territoire du Québec pour établir un meilleur équilibre entre les besoins et les capacités de développement régional et local, en fonction des besoins et des capacités de développement régional et local des différentes régions et communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

Recommendation 3

Le Sub-comité recommande que DRÉ élabore un programme de décentralisation en vue de l'application d'un programme de décentralisation dans les régions et les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

(a) La Sub-comité recommande que DRÉ établisse un programme de décentralisation dans les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité, en fonction des besoins et des capacités de développement régional et local de ces communautés, en tenant compte des besoins et des capacités de développement régional et local des régions et communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

ORDRE DE RENVOI

Le jeudi 28 mai 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que la Chambre permette à un Sous-comité du Comité permanent de l'expansion économique régionale, de se déplacer dans la province de Québec, pour une période d'environ une semaine, afin d'y étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, ces déplacements se faisant durant le prochain ajournement de la Chambre et prenant fin avant la nouvelle convocation des Chambres au cours de la première session de la 32^e législature et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité.

*Le greffier de la Chambre des communes***C.B. KOESTER***The Clerk of the House of Commons*

PREMIER RAPPORT

Conseil d'administration à l'Office des communautés de développement économiques (O.C.D.E.) et à la Direction régionale du développement économique (D.R.E.) du Québec pour étudier les politiques et programmes du ministère de l'Expansion économique régionale et leur incidence sur les régions et les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

Per October 5, 1981

MÉTIERS D'ART ET CULTURE

Le Sub-comité recommande que DRÉ établisse un programme de décentralisation dans les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité, en tenant compte des besoins et des capacités de développement régional et local de ces communautés, en fonction des besoins et des capacités de développement régional et local des régions et communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

Le Sub-comité recommande que DRÉ établisse un programme de décentralisation dans les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité, en tenant compte des besoins et des capacités de développement régional et local de ces communautés, en fonction des besoins et des capacités de développement régional et local des régions et communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

Le Sub-comité recommande que DRÉ établisse un programme de décentralisation dans les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité, en tenant compte des besoins et des capacités de développement régional et local de ces communautés, en fonction des besoins et des capacités de développement régional et local des régions et communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

Le Sub-comité recommande que DRÉ établisse un programme de décentralisation dans les communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité, en tenant compte des besoins et des capacités de développement régional et local de ces communautés, en fonction des besoins et des capacités de développement régional et local des régions et communautés qui sont dans le territoire couvert par les zones désignées dans le rapport du Comité.

REPORT TO THE HOUSE

The Standing Committee on Regional Development has the honour to present its

FIFTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Thursday, May 28, 1981, your Committee assigned responsibility for studying the impact of policies and programmes of the Department of Regional Economic Expansion in the province of Quebec to a Sub-committee. The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) has submitted its report to the Committee. Your Committee has adopted this report without amendment, the text of which reads as follows:

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with the Order of Reference to the Standing Committee on Regional Development of Thursday, May 28, 1981, and the subsequent reference from that Committee of the same date, your Sub-committee has studied the impact of policies and programmes of the Department of Regional Economic Expansion in the province of Quebec and recommends that this report be adopted as the Committee's Fifth Report to the House.

*Acknowledgements**Sub-committee on DREE Programmes
(Quebec)*

Chairman: Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Brian Tobin

Members of the Sub-committee

André Bachand	Bert Hargrave
Suzanne Beauchamp-Niquet	Russell MacLellan
Eva Côté	Lorne McCuish
Alexandre Cyr	Rod Murphy
Stan Darling	Nelson A. Riis
Mel Gass	

Other members who served on the Sub-committee

Rémi Bujold

Paul-André Massé

The Sub-committee wishes to record its appreciation to its staff for the support received, which contributed to the effectiveness of its work—to Robert Vaive, Clerk of the Sub-committee, to Gilles Gauthier of the Research Branch of the Library of Parliament and to Diane Tremblay-Bernier of Committees and Private Legislation Branch of the House of Commons.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité permanent de l'Expansion économique régionale a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 28 mai 1981, votre Comité a délégué à un Sous-comité la responsabilité d'étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale dans la province de Québec. Le Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) a soumis son rapport au Comité. Votre Comité a adopté le rapport sans modification dont le texte se lit comme suit:

Le Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément à l'Ordre de renvoi au Comité permanent de l'Expansion économique régionale, du jeudi 28 mai 1981, et à l'Ordre de renvoi subséquent du Comité du même jour, votre Sous-comité a étudié l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale dans la province de Québec et recommande que le rapport suivant soit adopté par le Comité à titre de cinquième rapport du Comité à la Chambre.

*Remerciements**Sous-comité sur les programmes
du MEER (Québec)*

Président: Irénée Pelletier

Vice-président: Brian Tobin

Membres du Sous-comité

André Bachand	Bert Hargrave
Suzanne Beauchamp-Niquet	Russell MacLellan
Eva Côté	Lorne McCuish
Alexandre Cyr	Rod Murphy
Stan Darling	Nelson A. Riis
Mel Gass	

Autres députés qui ont participé aux travaux du Sous-comité

Rémi Bujold

Paul-André Massé

Le Sous-comité désire exprimer sa reconnaissance envers son personnel qui a si largement contribué, par ses efforts, à mener à bien ce travail—à Robert Vaive, greffier du Sous-comité, à Gilles Gauthier du Service des recherches de la Bibliothèque du Parlement et à Diane Tremblay-Bernier de la Division des Comités et de la législation privée de la Chambre des communes.

Table of Contents

	Paragraphs
Summary of Recommendations	
Introduction	1-2
General Observations	3
Recommendation 1	
Recommendation 2	
The Department's Administrative Structure.....	4
Recommendation 3	
Program of the Regional Development Incentives Act (RDIA).....	5-6
Recommendation 4	
Recommendation 5	
Other Means of Assisting Businesses.....	7
Canada-Quebec General Development Agreement and Auxiliary Agreements	8-9
Recommendation 6	
Recommendation 7	
Conclusion	10
Appendix A Synthesis of observations presented to the Sub-committee at the public hearings in Sherbrooke and Percé, October 5-9, 1981.	
Appendix B List of principal recommendations presented by witnesses at the public hearings in Sherbrooke and Percé, October 5-9, 1981.	

SUMMARY OF RECOMMENDATIONS**Recommendation 1**

The Sub-committee recommends that DREE be given responsibility for coordinating the economic activities of departments and agencies of the Government of Canada in order that they may be implemented in accordance with a regional development policy.

Recommendation 2

The Sub-committee recommends that DREE conduct a complete review of its activities flowing from the Canada-Quebec General Development Agreement and auxiliary agreements so that, in future, its actions may be more direct and better adapted to the particular needs of the various regions and sub-regions.

Recommendation 3

The Sub-committee recommends that DREE step up its decentralization program in order that:

- (a) regional offices may obtain greater decision-making power;
- (b) DREE services may be easily accessible;
- (c) the staff of regional offices may have an adequate knowledge of the region.

Recommendation 4

The Sub-committee recommends that DREE review the territory covered by the designated zones in order that the

Table des matières

	Paragraphs
Sommaire des recommandations	
Introduction	1-2
Observations générales	3
Recommandation 1	
Recommandation 2	
La structure administrative du ministère.....	4
Recommandation 3	
Le programme de la Loi sur les subventions au développement régional (LSDR)	5-6
Recommandation 4	
Recommandation 5	
Autres moyens d'assistance aux entreprises	7
L'entente cadre Canada-Québec et les ententes auxiliaires. 8-9	
Recommandation 6	
Recommandation 7	
Conclusion	10
L'annexe A Synthèse des observations recueillies par le Sous-comité lors des audiences publiques de Sherbrooke et de Percé, 5-9 octobre 1981.	
L'annexe B Liste des principales recommandations présentées par les témoins durant les audiences publiques de Sherbrooke et Percé, 5-9 octobre 1981.	

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS**Recommandation 1**

Le Sous-comité recommande que le MEER obtienne la responsabilité de coordonner les activités à incidence économique des ministères et agences du gouvernement du Canada afin que leur mise en oeuvre soit conforme à une politique de développement régional.

Recommandation 2

Le Sous-comité recommande que le MEER revoie dans leur totalité des activités découlant de l'entente cadre Canada-Québec et des ententes auxiliaires afin que dans l'avenir ses interventions soient plus directes et mieux adaptées aux besoins particuliers des différentes régions ou sous-régions.

Recommandation 3

Le Sous-comité recommande que le MEER accentue son programme de décentralisation afin que

- a) les bureaux régionaux obtiennent un plus grand pouvoir de décision.
- b) les services du MEER soient facilement accessibles.
- c) le personnel des bureaux régionaux connaisse adéquatement le milieu régional.

Recommandation 4

Le Sous-comité recommande que le MEER révise le territoire couvert par les zones désignées afin que les mesures

incentives provided for by the RDIA may be differentiated according to the regions' level of economic development.

Recommendation 5

Since it considers the RDIA program's adaptation to regional economic structures essential, the Sub-committee recommends that DREE broaden RDIA eligibility criteria and improve the terms and conditions for payment of grants so as to take account of the needs of firms and of the various economic sectors.

Recommendation 6

The Sub-committee recommends that, by insisting on the areas of jurisdiction of the Government of Canada, DREE continue to ensure that all regions are provided with the economic infrastructures necessary for their development. If needed, DREE could provide financial support for projects that fall within the jurisdiction of Departments and Agencies of the Government of Canada.

Recommendation 7

The Sub-committee recommends that DREE programs neglect no aspect of regional economic development. Where agreements with the provincial government are necessary, they must be specific and precise with respect to responsibilities and timetables.

INTRODUCTION

1. On May 28, 1981, the House of Commons authorized the formation of a Sub-committee of the Standing Committee on Regional Development to study the impact of the policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion (DREE) in the Province of Quebec. At its meeting of June 18, 1981, the Sub-committee agreed to hold public hearings in Sherbrooke and Percé. In the course of the eight public hearings it held, the Sub-committee heard forty-four witnesses from a number of Quebec regions who testified on their own behalf or on behalf of organizations or special interest groups. Through a broad variety of briefs, these hearings demonstrated the keen interest of citizens of Quebec in the implementation of DREE policies.

2. This report contains the Sub-committee's recommendations, each of which is based on discussions held during the public hearings. For more details on briefs heard by the Sub-committee, see Appendix A, which contains a synthesis of all relevant remarks made during the public hearings. Appendix B provides a short list of the principal recommendations made by the witnesses heard by the Sub-committee.

GENERAL OBSERVATIONS

3. When it created DREE in 1969, the Government of Canada placed the fight against regional disparities among its national priorities. Despite certain progress noted by the witnesses, DREE's presence is still a necessity which should not be placed in doubt by overly strict budgetary constraints. Regional development requires a great deal of flexibility in

initiatives prévues par le programme LSDR soient différencierées selon le niveau de développement économique des régions.

Recommendation 5

Considérant essentielle l'adaptation du programme LSDR aux structures économiques régionales, le Sous-comité recommande au MEER d'élargir les critères d'admissibilité à la LSDR et d'améliorer les modes d'attribution des subventions pour tenir compte des besoins des entreprises et des différents secteurs économiques.

Recommendation 6

Le Sous-comité recommande que le MEER, en insistant sur les domaines de compétence du gouvernement du Canada, continue de veiller à ce que toutes les régions soient dotées des infrastructures économiques nécessaires à leur développement. Le MEER pourrait, le cas échéant, s'impliquer financièrement dans la réalisation de projets relevant des compétences des ministères et agences du gouvernement du Canada.

Recommendation 7

Le Sous-comité recommande que les programmes du MEER ne négligent aucun aspect du développement économique régional. Lorsque des ententes avec le gouvernement de la province sont nécessaires, elles doivent être spécifiques et précises quant aux responsabilités et aux échéanciers.

INTRODUCTION

1. Le 28 mai 1981, la Chambre des communes autorisait la formation d'un sous-comité du Comité permanent de l'expansion économique régionale afin d'étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) dans la province de Québec. Lors de sa réunion du 18 juin 1981, le Sous-comité convenait de tenir des audiences publiques à Sherbrooke et à Percé. Au cours des huit séances publiques qu'il a tenues, le Sous-comité a entendu quarante-deux témoignages. Les intervenants provenaient de plusieurs régions de la province de Québec et ils témoignaient soit en leur propre nom soit au nom d'organismes ou de groupes d'intérêt particulier. Par la diversité des propos émis, ces audiences ont démontré le vif intérêt des citoyens de la province de Québec pour la conduite des politiques du MEER.

2. Le présent rapport contient les recommandations du Sous-comité. Chaque recommandation est fondée sur les discussions tenues lors des audiences publiques. Pour plus de détails sur les propos recueillis par le Sous-comité, l'annexe A dresse un bilan synthèse de toutes les observations pertinentes qui ont été émises lors des audiences publiques, alors que l'annexe B énumère succinctement les principales recommandations formulées par les témoins entendus par le Sous-comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

3. Avec la création du MEER en 1969, le gouvernement du Canada plaçait la lutte aux disparités régionales au rang des priorités nationales. Malgré certains progrès notés par les témoins, la présence du MEER demeure une nécessité qui ne doit pas être remise en cause par de trop strictes contraintes budgétaires. Le développement régional exige beaucoup de

government intervention. The regions (and even the sub-regions) have all the characteristics that are proper to them. In these circumstances, government policies should be such as to identify the needs of each region and to provide the necessary corrective measures. At present, this flexibility appears somewhat lacking in the terms and conditions of DREE's intervention. Witnesses voiced much criticism of the Canada-Quebec General Development Agreement and auxiliary agreements: long waiting periods, administrative overlapping, priority conflicts. The same is true of activities falling solely under the jurisdiction of the Government of Canada but where a number of departments and agencies are involved. The Sub-committee recognizes that each department and agency has its own responsibilities, but that, in the context of regional development, all economic activities of the departments and agencies must meet the needs of the regions. The idea of regrouping all services provided by departments responsible for commercial and economic matter in a single administrative unit deserves attention by DREE.

Recommendation 1

The Sub-committee recommends that DREE be given responsibility for coordinating the economic activities of departments and agencies of the Government of Canada in order that they may be implemented in accordance with a regional development policy.

Recommendation 2

The Sub-committee recommends that DREE conduct a complete review of its activities flowing from the Canada-Quebec General Development Agreement and auxiliary agreements so that, in future, its actions may be more direct and better adapted to the particular needs of the various regions and sub-regions.

THE DEPARTMENT'S ADMINISTRATIVE STRUCTURE

4. If DREE wishes to be receptive to the regions, its administrative structure must facilitate communications with the citizens of the regional communities. The opening of regional offices in various regions of the Province of Quebec was very much welcomed. However, the public hearings held by the Sub-committee helped identify certain weaknesses in the present regional office systems. Firstly, the centralization of DREE staff must go hand in hand with a decentralization of the decision-making process. Greater autonomy for regional offices could reduce administrative delays, encourage greater cooperation among the various regional socio-economic officers and strengthen coordination of Canadian Government activities in the regions. Secondly, the great expanse of territory covered by certain regional offices, in particular by the office in Rimouski, considerably reduces the effectiveness of their activities. DREE should therefore study these special cases and consider certain solutions, such as opening offices in sub-regions or creating mobile offices to make DREE services more easily accessible to the citizens of all regions of the Province of Quebec. Thirdly, DREE management should consider knowledge of the region as a selection criterion for regional office staff. In many respects, decentralization of DREE personnel could provide the necessary administrative

souplesse dans les interventions du gouvernement. Les régions (et même les sous-régions) possèdent toutes des caractéristiques qui leur sont propres. Dans ces circonstances, les politiques gouvernementales doivent être en mesure d'identifier les besoins de chacune des régions et d'apporter les correctifs qui s'imposent. Actuellement, cette souplesse semble quelque peu absente des présentes modalités d'intervention du MEER. De nombreuses critiques ont été formulées envers l'entente cadre Canada-Québec et les ententes auxiliaires: délais trop longs, chevauchements administratifs, conflits entre les priorités. Il en est de même pour les activités relevant uniquement du gouvernement du Canada mais où plusieurs ministères et agences sont impliqués. Le Sous-comité reconnaît que chaque ministère et agence possèdent ses propres responsabilités, mais que dans une perspective de développement régional il est nécessaire que toutes les activités à incidence économique des ministères et agences répondent aux besoins des régions. L'idée d'un comptoir unique regroupant les services offerts par les ministères à vocation industrielle et commerciale mérite l'attention du MEER.

Recommandation 1

Le Sous-comité recommande que le MEER obtienne la responsabilité de coordonner les activités à incidence économique des ministères et agences du gouvernement du Canada afin que leur mise en oeuvre soit conforme à une politique de développement régional.

Recommandation 2

Le Sous-comité recommande que le MEER revoie dans sa totalité ses activités découlant de l'entente cadre Canada-Québec et des ententes auxiliaires afin que dans l'avenir ses interventions soient plus directes et mieux adaptées aux besoins particuliers des différentes régions ou sous-régions.

LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE

4. Si le MEER désire être à l'écoute des régions, sa structure administrative doit faciliter les communications avec les citoyens des communautés régionales. Déjà, l'inauguration de bureaux du MEER dans différentes régions de la province de Québec a été très bien accueillie. Toutefois, les audiences publiques tenues par le Sous-comité ont permis d'identifier certaines carences dans le système actuel des bureaux régionaux. Premièrement, la décentralisation des effectifs du MEER se doit d'être accompagnée d'une décentralisation du processus de décision. Une plus grande autonomie des bureaux régionaux pourrait réduire les délais administratifs, favoriser une plus grande concertation entre les divers agents socio-économiques de la région et renforcer la coordination des activités du gouvernement du Canada dans les régions. Deuxièmement, la grande étendue du territoire couvert par certains bureaux régionaux, notamment celui de Rimouski, réduit sensiblement l'efficience de leurs activités. Le MEER devrait donc se pencher sur ces cas particuliers et envisager certaines solutions, comme l'ouverture de bureaux dans des sous-régions où la création de bureaux itinérants, afin que les services du MEER soient plus facilement accessibles par les citoyens de toutes les régions de la province du Québec. Troisièmement, la direction du MEER doit considérer comme critère de sélection du

structure for the creation of a single administrative unit that would be able to inform a region's population in all activities of the Government of Canada.

Recommendation 3

The Sub-committee recommends that DREE step up its decentralization program in order that:

- (a) regional offices may obtain greater decision-making power;
- (b) DREE services may be easily accessible;
- (c) the staff of regional offices may have an adequate knowledge of the region.

PROGRAM OF THE REGIONAL DEVELOPMENT INCENTIVES ACT (RDIA)

5. The RDIA program was viewed favourably by the great majority of witnesses heard by the Sub-committee. Witnesses stressed that the Government of Canada should continue to support initiatives to create productive jobs in all regions of the Province of Quebec. DREE should recognize, however, that the regions are not all at the same level of economic development. Consequently, the RDIA program should not give the same benefits to regions whose levels of economic development differ substantially. DREE should therefore recognize that some areas in a region are not as economically developed as others. Balanced regional development requires a clearer delimitation of the areas in which the RDIA program is implemented.

Recommendation 4

The Sub-committee recommends that DREE review the territory covered by the designated zones in order that the incentives provided for by the RDIA may be differentiated according to the regions' level of economic development.

6. The adaptation of the RDIA program to particular regional characteristics presupposes that its eligibility criteria are very flexible. However, the current provisions of the Act penalize certain regions whose economic foundation is concentrated on activities related to the exploitation of natural resources. Likewise, the terms and conditions for payment of grants require certain changes. Firstly, the maximum amounts of grants based on the number of jobs created do not meet the needs of a number of industrial sectors and even less those of the natural resources sector. Secondly, the maximum amounts of grants could be modified to reflect the size of businesses and of the economic sector concerned. Thirdly, it is clearly desirable that DREE speed up the manner in which it pays its grants. Financing costs are compromising several firms' chances of success with new investments; it would therefore be helpful for these businesses to receive grants as soon as they have made their capital outlay.

personnel des bureaux régionaux la connaissance du milieu régional. A plusieurs égards, la décentralisation des effectifs du MEER pourrait fournir la structure administrative nécessaire à la création de comptoirs uniques permettant d'informer les populations régionales sur l'ensemble des activités du gouvernement du Canada.

Recommandation 3

Le Sous-comité recommande que le MEER accentue son programme de décentralisation afin que

- a) les bureaux régionaux obtiennent un plus grand pouvoir de décision.
- b) les services du MEER soient facilement accessibles.
- c) le personnel des bureaux régionaux connaisse adéquatement le milieu régional.

LE PROGRAMME DE LA LOI SUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (LSDR)

5. Le programme LSDR est jugé favorablement par la grande majorité des témoins entendus par le Sous-comité. On souligne que le gouvernement du Canada doit continuer d'appuyer les initiatives visant à créer des emplois productifs dans toutes les régions de la province de Québec. Toutefois, le MEER doit reconnaître que les régions ne sont pas toutes au même niveau de développement économique. Le programme LSDR ne doit donc pas conférer les mêmes avantages à des régions dont le niveau de développement économique diffère substantiellement. Aussi, le MEER doit-il reconnaître qu'à l'intérieur d'une région, des localités accusent un retard économique plus important que d'autres. Le développement équilibré des régions exige une meilleure délimitation des aires d'application du programme LSDR.

Recommandation 4

Le sous-comité recommande que le MEER révise le territoire couvert par les zones désignées afin que les mesures incitatives prévues par le programme LSDR soient différencierées selon le niveau de développement économique des régions.

6. L'adaptation du programme LSDR aux particularités régionales suppose que ses critères d'admissibilité soient très flexibles. Or, les présentes dispositions de la Loi pénalisent certaines régions où les assises économiques se concentrent dans des activités reliées à l'exploitation des ressources naturelles. De même, les modalités d'attribution des subventions nécessitent certains changements. Premièrement, le montant maximum d'une subvention par emploi créé ne répond pas aux besoins de plusieurs secteurs industriels et encore moins au secteur des ressources naturelles. Deuxièmement, les montants maxima des subventions pourraient être modifiés en tenant compte de la taille de l'entreprise et du secteur économique visé. Troisièmement, il semble nettement souhaitable que le MEER accélère le mode de versement de ses subventions. Les coûts de financement pour plusieurs firmes compromettent les chances de succès d'un nouvel investissement; il serait donc utile que ces entreprises reçoivent leurs subventions dès leurs dépenses en immobilisations réalisées.

Recommendation 5

Since it considers the RDIA program's adaptation to regional economic structures essential, the Sub-committee recommends that DREE broaden RDIA eligibility criteria and improve the terms and conditions for payment of grants so as to take account of the needs of firms and of the various economic sectors.

OTHER MEANS OF ASSISTING BUSINESSES

7. Assistance to private businesses has proved to be a pillar of the regional development strategy. Several witnesses therefore proposed that DREE increase its assistance to businesses. Witnesses stressed that businesses located in underprivileged regions are hindered by financing problems and that, in some cases, it would help them to have easier access to consulting services. Witnesses' opinions were mixed on another regional development incentive, the special investment tax credit. Without making any specific recommendations, the Sub-committee invites DREE to reflect on new measures that would intensify the fight against regional disparities. It would be appropriate for DREE to conduct a systematic evaluation of the impact of the special investment tax credit and make a careful examination of the financial situation of small and medium-size businesses located in economically depressed areas.

CANADA-QUEBEC GENERAL DEVELOPMENT AGREEMENT AND AUXILIARY AGREEMENTS

8. As mentioned in paragraph 3, the agreements involving the Canadian and Quebec governments were the subject of much criticism. Although witnesses and members of the Sub-committee recognized that both governments have certain responsibilities in the field of economic development, they consider DREE as an essential tool for regional economic expansion. The Sub-committee is of the opinion that, within its constitutional jurisdiction, the Government of Canada could step up certain activities that might help improve the economic infrastructures of a number of regions. The members of the Sub-committee have concluded that the lack of community and industrial airports, the lack of an adequate railway system and the lack of a distribution network for natural gas have handicapped the economic development of particularly remote regions. In other cases, the economic fabric of a region could be improved by construction and renovation programs of fishing harbours and of ports conducive to commerce, fishing and tourism; or by a research and development program in activities peculiar to each regional economy. It would therefore be desirable that DREE initiate suggestions to the federal departments concerned with respect to the necessary infrastructures; and if needed, DREE could participate financially in the realization of these projects.

Recommendation 6

The Sub-committee recommends that, by insisting on the areas of jurisdiction of the Government of Canada, DREE continue to ensure that all regions are provided with the

Recommandation 5

Considérant essentielle l'adaptation du programme LSDR aux structures économiques régionales, le Sous-comité recommande au MEER d'élargir les critères d'admissibilité à la LSDR et d'améliorer les modes d'attribution des subventions pour tenir compte des besoins des entreprises et des différents secteurs économiques.

AUTRES MOYENS D'ASSISTANCE AUX ENTREPRISES

7. L'aide aux entreprises privées s'avère un pilier d'une stratégie de développement régional. Plusieurs témoins ont donc proposé que le MEER accentue son aide aux entreprises. On souligne que les entreprises situées dans les régions défavorisées sont aux prises avec des problèmes de financement et que parfois il serait avantageux qu'elles aient plus facilement accès à des services d'experts-conseils. Au sujet du crédit d'impôt spécial à l'investissement, les témoins émettent des opinions partagées quant à la pertinence de cette mesure incitative pour le développement régional. Sans formuler de recommandations précises, le Sous-comité invite le MEER à réfléchir sur de nouvelles mesures qui intensifieraient la lutte aux disparités régionales. Il serait approprié que le MEER procède à une évaluation systématique de l'impact du crédit d'impôt spécial à l'investissement, et qu'il examine de façon attentive la situation financière des petites et moyennes entreprises situées dans les régions économiquement faibles.

L'ENTENTE CADRE CANADA-QUÉBEC ET LES ENTENTES AUXILIAIRES

8. Comme il a été mentionné au paragraphe 3, les ententes impliquant le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec ont fait l'objet de nombreuses critiques. Bien que les témoins et les membres du Sous-comité reconnaissent que les deux gouvernements possèdent certaines responsabilités en matière de développement économique, ils considèrent le MEER comme un outil essentiel à l'expansion économique régionale. Le Sous-comité est d'avis que le gouvernement du Canada pourrait dans les limites de ses compétences constitutionnelles accentuer certaines activités qui permettraient d'améliorer les infrastructures économique de plusieurs régions. Les membres du Sous-comité ont constaté que l'absence d'aéroports communautaires et industriels, d'un système ferroviaire adéquat et d'un réseau de distribution du gaz naturel handicapent le développement économique des régions particulièrement éloignées. Dans d'autres cas, le tissu économique d'une région pourrait être amélioré par un programme de construction et de rénovation des havres de pêches et des structures portuaires à vocation multiple (commerce, pêches, tourisme), ou encore par un programme de recherche et développement dans un secteur d'activités propres à chaque économie régionale. Il serait donc souhaitable que le MEER prenne l'initiative de suggérer aux ministères fédéraux concernés les travaux d'infrastructures nécessaires; et le cas échéant, le MEER pourrait participer financièrement à la réalisation de ces projets.

Recommandation 6

Le Sous-comité recommande que le MEER, en insistant sur les domaines de compétences du gouvernement du Canada, continue de veiller à ce que toutes les régions soient dotées

economic infrastructures necessary for their development. If needed, DREE could provide financial support for projects that fall within the jurisdiction of departments and agencies of the Government of Canada.

9. Even though it appears preferable that DREE favour activities falling under federal jurisdiction only, Sub-committee members point out that regional economic development is based on many sectors, some of which require the participation of both levels of government. DREE should therefore maintain its programs in such sectors as forestry, agriculture and tourism, sectors that constitute the economic base of a number of regions.

Recommendation 7

The Sub-committee recommends that DREE programs neglect no aspect of regional economic development. Where agreements with the provincial government are necessary, they must be specific and precise with respect to responsibilities and timetables.

CONCLUSION

10. People in the regions have expressed their great satisfaction at being able to directly inform members of the House of Commons of their major concerns. The hearings held by the Sub-committee have led its members to make the recommendations contained in this report. It is the Sub-committee's hope that those recommendations will receive all due attention.

APPENDIX A

Synthesis of observations presented to the Sub-committee at the public hearings in Sherbrooke and Percé, October 5-9, 1981

Table of Contents

Paragraphs

General Observations 1-3

DREE's Current and Future Orientations 4-9

The Department's Administrative Structure 10-13

Regional Development Incentives Act (RDIA) 14-20

Other Means of Assisting Businesses 21-22

The Canada-Quebec General Development Agreement and Subsidiary Agreements 23-28

Footnotes to Sources

GENERAL OBSERVATIONS

1. Almost all witnesses had favourable reactions to DREE's activities and it was emphasized that DREE is an organization whose activities meet current needs.¹ Since regional disparities tend to slow growth in the wealth of the Canadian community, DREE's activities were perceived as necessary. A number of witnesses even recognized that the improvement in the economic conditions of their region was partly the result of DREE's presence. In short, there was no doubt in witnesses' minds that this governmental tool must continue to exist.²

des infrastructures économiques nécessaires à leur développement. Le MEER pourrait, le cas échéant, s'impliquer financièrement dans la réalisation de projets relevant des compétences des ministères et agences du gouvernement du Canada.

9. Même s'il semble préférable que le MEER priviliege les activités sous la seule compétence fédérale, les membres du Sous-comité signalent que le développement économique régional repose sur une multitude de secteurs dont certains exigent une participation des deux niveaux de gouvernement. Le MEER doit donc maintenir ses programmes dans des secteurs comme la forêt, l'agriculture et le tourisme, secteurs qui constituent la base économique de plusieurs régions.

Recommandation 7

Le Sous-comité recommande que les programmes du MEER ne négligent aucun aspect du développement économique régional. Lorsque des ententes avec le gouvernement de la province sont nécessaires, elles doivent être spécifiques et précises quant aux responsabilités et aux échéanciers.

CONCLUSION

10. Les populations régionales ont exprimé leur grande satisfaction à pouvoir communiquer directement aux membres de la Chambre des communes leurs principales préoccupations. Les audiences tenues par le Sous-comité ont convaincu les membres à proposer les recommandations contenues dans le présent rapport. Le Sous-comité espère donc que toute l'attention nécessaire leur sera accordée.

ANNEXE A

Synthèse des observations recueillies par le Sous-comité lors des audiences publiques de Sherbrooke et de Percé, 5-9 octobre 1981

Table des matières

Paragraphs

Observations générales 1-3

Orientations présentes et futures du MEER 4-9

La structure administrative du ministère 10-13

La Loi sur les subventions au développement régional 14-20

Autres moyens d'assistance aux entreprises 21-22

L'entente cadre Canada-Québec et les ententes auxiliaires 23-28

Notes expliquant les renvois

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1. Les témoins ont presque tous porté un jugement favorable sur les activités du MEER. On souligne que le MEER est un organisme dont les activités répondent aux besoins du temps présent.¹ Puisque la présence de disparités régionales constitue un frein à la croissance de la richesse de la collectivité canadienne, les activités du MEER sont perçues comme une nécessité. Plusieurs intervenants reconnaissent même que l'amélioration des conditions économiques de leur région est en partie due à la présence du MEER. En somme, il ne fait aucun doute dans l'esprit de tous les témoins que cet outil gouvernemental doit se perpétuer.²

2. DREE cannot assume total responsibility for a region's economic development.¹ Regional development must first be based on a firm commitment by local communities. In recent years, citizens of economically depressed regions have expressed an increased willingness to take their own development in hand.² DREE should interpret this vitality of regional communities as an unconditional support for government intervention based on a regional approach to economic problems. A citizen's right to work in his own region must be clearly recognized by DREE programs and policies.³ The recognition requires strong interdependence between regional communities and the Department. All individuals who have decision-making powers regarding federal government orientations in regional development must have adequate knowledge of the regions involved.⁴ For this reason, there was a repeated expression of satisfaction in seeing a group of MPs visiting the regions and listening to citizens who wished to make their needs public. The circulation of information thus appears to be a prerequisite to regional development. It was also suggested that all federal-provincial agreements be made public and that the details of such agreements be widely circulated. Periodic meetings between local interested parties and departmental officers were also highly recommended.⁵

3. Careful study of the federal government's expenditures budget reveals that the portion of the government's total financial commitments set aside for DREE's budget has fallen considerably. This drop in the relative size of DREE's budget caused almost universal concern among regional community representatives. Although the size of expenditures provides no indication of the relevance of programs, it was feared that DREE's decreased budget prevents it from substantially modifying regional disparities.¹ One witness even felt that regional disparities were increasing.² Although this extreme position was somewhat in dispute,³ there seemed to be a consensus on the need to allocate more funds to the fight against regional disparities.

DREE'S CURRENT AND FUTURE ORIENTATIONS

4. DREE's Quebec activities are based on the implementation of the following programs:¹ The Canada-Quebec Development Agreement, which includes subsidiary agreements on particular aspects of economic structures;² the program established under the Regional Development Incentives Act (RDIA);³ programs for particular regions where special measures are needed. DREE's commitments from 1969 to July 31, 1981 are as follows: subsidiary agreements, 47%; the RDIA program, 21.59%; the special regions of Montreal and the Magdalene Islands, 8.5%; and earlier programs (before 1975), 23%. A number of witnesses commented on DREE's expenditures and structure but criticism was not unanimous. It seems unlikely that an ideal structure can exist given the distinct priorities of each region.

2. Le MEER ne peut cependant prendre à lui seul la responsabilité du développement économique d'une région.¹ Le développement régional doit d'abord reposer sur un engagement ferme de la part des collectivités locales. Au cours des dernières années, les citoyens des régions défavorisées ont exprimé une volonté de plus en plus grande à prendre en main leur propre développement.² Le MEER doit interpréter cette vitalité des communautés régionales comme un appui inconditionnel aux interventions gouvernementales fondées sur une approche régionale des problèmes économiques. Le droit d'un citoyen d'oeuvrer dans sa propre région doit être reconnu explicitement par les programmes et politiques du MEER.³ Cette reconnaissance exige une forte interdépendance liant les collectivités régionales et le ministère. Ainsi, toutes les personnes détenant un pouvoir de décision quant aux orientations du gouvernement fédéral en matière de développement régional doivent connaître adéquatement les régions.⁴ C'est pourquoi, l'on a souligné à maintes reprises la satisfaction de voir un groupe de parlementaires visiter les régions tout en écoutant les citoyens désireux de faire part publiquement de leurs besoins. La circulation de l'information semble donc être un prérequis au développement régional. En outre, l'on suggère que toutes les ententes impliquant le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial soient rendues publiques et que les détails soient largement diffusés. De plus, des rencontres périodiques entre les intéressés locaux et les officiers du ministère sont nettement souhaitables.⁵

3. Un examen attentif du Budget des dépenses du gouvernement fédéral démontre que la part du budget du MEER dans l'ensemble des engagements financiers du gouvernement a sensiblement régressé. Cette diminution de l'importance relative du budget du MEER fait l'objet d'une inquiétude quasi-généralisée chez les représentants des communautés régionales. Bien que l'ampleur des sommes dépensées ne donne aucune indication sur la pertinence des programmes, l'on craint que la faiblesse du budget du MEER l'empêche de modifier substantiellement les disparités régionales.¹ De l'avis d'un témoin, il y aurait plutôt une tendance à l'élargissement des disparités régionales.² Quoique cette position extrême soit quelque peu contestée,³ il semble y avoir un consensus pour exiger une augmentation des crédits alloués pour combattre les disparités régionales.

ORIENTATIONS PRÉSENTES ET FUTURES DU MEER

4. Les activités du MEER au Québec sont fondées sur la mise en oeuvre des programmes suivants: (1) l'entente cadre Canada-Québec, à laquelle se greffent des ententes auxiliaires portant sur des aspects particuliers des structures économiques, (2) le programme en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional (LSDR), (3) les programmes destinés à des régions spécifiques où l'adoption de mesures spéciales s'imposent. Les engagements du MEER de 1969 au 31 juillet 1981 se répartissent comme suit: 47 p. 100 pour les ententes auxiliaires, 21.5 p. 100 pour le programme LSDR, 8.5 p. 100 pour les régions spéciales de Montréal et des îles de la Madeleine et 23 p. 100 pour les anciens programmes (avant 1975). Plusieurs témoins ont commenté cette structure de dépenses du MEER. Les critiques formulées ne font toutefois pas l'unanimité. Il semblerait qu'une structure idéale ne puisse

5. Statements on the issue of subsidiary agreements naturally strayed onto the problem of inter-governmental relations. Whether making a complaint about the selection of one municipality over another to receive grants for industrial infrastructures,¹ or criticizing the site of an international tourist centre,² witnesses expressed their disenchantment with the decision-making process involving both levels of government. Local interested parties demanded to be consulted and stressed two problems inherent in all joint programs. First, the implementation of decisions is far too slow to be useful to the region concerned. Second, it would appear that the existence of two decision-making levels always enables one of the two to "get off the hook" without giving local people a chance to express their points of view. While some witnesses adopted a moderate position, requesting simply that the two coordinate their efforts,³ others were more demanding: "DREE must orientate its programs so that it can deal directly with local interested parties."⁴

6. All discussion on the decision-making process necessarily comes round to the type of financial assistance that DREE should provide. Most subsidiary agreements affect fields of jurisdiction claimed by the provincial government. On the other hand, incentives may be granted to companies without reference to the provincial government. What this means is that people in economically depressed regions must choose between contributions for infrastructures or assistance to industries. As several witnesses and members of the Sub-committee mentioned, it is impossible to separate economic development from territorial development.¹ The vicious circle of regional economic development was often stressed: "Infrastructures cannot exist without industries, and industries cannot exist without infrastructures." In these circumstances, it would appear that only the regions can judge their own needs.

7. Even though regions have a certain right to monitor their own development, two Sub-committee members stated that DREE should avoid increasing assistance to small municipalities that benefit from the economic effects of their regional capital. Nevertheless, the rural community differs greatly from regions that have a regional capital, and it is to these rural areas that DREE programs should be adapted.¹ Both levels of government could thus return to agreements of a regional type and produce a master plan to balance the various needs of surrounding areas. A number of witnesses from various regions stated that regional agreements promote regional economic development much more than subsidiary agreements.² The advantage of regional agreements is threefold. First, these agreements allow public funds to be allocated according to the region's priorities, a practice that guarantees the most efficient distribution of government assistance. Second, they respect the idea of development based on regional particularities, which produces the largest multiplier effect from federal government financial commitments. Finally, they avoid the administrative

exist in reason of distinct priorities between each region.

5. Les témoignages qui ont porté sur la question des ententes auxiliaires ont naturellement dévié sur le problème des relations entre les deux niveaux de gouvernement. Que ce soit une plainte concernant le choix d'une municipalité plutôt qu'une autre pour l'obtention d'une subvention aux infrastructures industrielles,¹ ou encore une critique à l'endroit de la désignation d'un centre touristique international,² les témoins ont exprimé leur désenchantement face au processus de prise de décision impliquant deux niveaux de gouvernement. Non seulement les intéressés locaux exigent d'être consultés, mais ils soulignent deux difficultés inhérentes à tout programme conjoint. En premier lieu, les décisions prennent beaucoup trop de temps à se concrétiser pour qu'elles soient finalement utiles à la région. Deuxièmement, il semblerait que la présence de deux niveaux décisionnels permettent toujours à l'un d'eux de se disculper sans que les populations locales n'aient eu la chance de faire valoir leur point de vue. Si certains témoins adoptent une position tempérée en demandant une simple amélioration de leur coordination,³ d'autres sont plus exigeants: «le MEER doit orienter ses programmes de façon à ce qu'il puisse transiger directement avec les intéressés locaux».⁴

6. Toute discussion sur le processus de prise de décision débouche nécessairement sur le type d'assistance financière que le MEER doit privilégier. La plupart des ententes auxiliaires touchent à des domaines de juridiction revendiquée par le gouvernement provincial. En revanche, les subventions aux entreprises peuvent s'effectuer sans transiger avec le gouvernement provincial. Présenté sous cet angle, cela signifie que les citoyens des régions défavorisées doivent choisir entre des contributions pour des infrastructures ou des aides aux industries. Or, comme l'ont mentionné plusieurs témoins et plusieurs membres du Sous-comité, il est impossible de dissocier le développement économique de l'aménagement du territoire.¹ A plusieurs reprises, on a fait état du cercle vicieux du développement économique régional: «pas d'infrastructures sans entreprises, pas d'entreprises sans infrastructures». Dans ces circonstances, il semblerait que les régions soient les seuls juges de leurs besoins.

7. Même si les régions détiennent un certain droit de regard sur l'aménagement de leur territoire, deux membres du Sous-comité ont souligné que le MEER doit éviter de multiplier l'aide à des petites municipalités, qui peuvent bénéficier des retombées économiques de leur capitale régionale. Néanmoins, le milieu rural se distingue fortement des régions dotées d'une capitale régionale, il faut donc y adapter les programmes du MEER.¹ Les deux niveaux de gouvernement pourraient donc revenir à des ententes de type régional, coiffées d'un plan directeur permettant d'équilibrer les diverses exigences des localités environnantes. Plusieurs témoins de régions différentes ont mentionné que les ententes régionales favorisent beaucoup plus le développement économique régional que ne le font les ententes auxiliaires.² L'avantage des ententes régionales reposent sur trois points. D'abord, elles permettent d'allouer les fonds publics selon les priorités de la région, ce qui garantit le maximum d'efficience dans le domaine des contributions financières gouvernementales au développement régional. Ensuite, elles respectent l'idée d'un développement fondé sur

overlapping that currently exists in the field of economic and territorial development. To this end, the idea of a regional spending envelope was strongly supported.³ Another way to improve the coordination of activities among diverse federal departments and agencies would be to empower DREE with a special authority to transfer funds to other departments in the case of a major infrastructure project. The recent decision to transfer \$10 million to Fisheries and Oceans Canada for one construction and renovation of (sea) ports in the Gaspé and the North Shore of Quebec has been very well received.

8. Regional economic analysis depends mainly on the manner in which the word "region" is defined. A number of witnesses pointed out the particular nature of their local environment, which is usually much smaller than the geographical area defined by DREE or by the Quebec government. In such circumstances, they recommend that programs be applied to small regional entities.¹ DREE could use the criterion of homogeneous economic conditions for defining the geographical dimension of sub-regions. To this end, the 1981 census data could provide valuable information on the various trends of regional economies.²

9. All federal government intervention affects regional development in some way. Many witnesses demanded that the federal government coordinate its activities better. However, opinions were divided as to how this should be done. One witness recommended that DREE provide leadership, so that it could transmit the region's needs to the departmental authorities concerned. In other words, DREE could become the principal mouthpiece of the regions for citizens wishing to comment on the decisions of federal departments.¹ Other witnesses suggested the idea of an umbrella department which would be responsible for managing federal government interventions with strong regional implications.² In other words, the activities of the different federal departments should not be compartmentalized.³ Although the terms and conditions must still be defined, better coordination of federal activities seems to be required. According to one witness, one way of obtaining a consensus would be to require that DREE be involved to a greater extent in the field of economic promotion.⁴ One Sub-committee member strongly supported this idea. According to another witness, the formation of regional municipalities could afford DREE the opportunity to take part in discussions with the regions to promote regional economic development.⁵ The members of the Sub-committee were pleased to note that the various Quebec regions were now provided with industrial commissions which could become a valid means of communicating the needs of local communities.

THE DEPARTMENT'S ADMINISTRATIVE STRUCTURE

10. The preceding paragraphs have demonstrated the vigorous way in which local interested parties expressed their needs.

les spécificités régionales, ce qui permet de retirer le maximum d'effets multiplicateurs des engagements financiers du gouvernement fédéral. Enfin, elles évitent les divers chevauchements administratifs qui existent actuellement en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. A cette fin, l'idée d'une enveloppe budgétaire régionale a été fortement appuyée.³ Un autre moyen d'améliorer la coordination entre les différents ministères et agences du gouvernement fédéral serait d'accorder au MEER un certain pouvoir de gestion, qui l'autoriserait à transférer des fonds à d'autres ministères pour la réalisation d'un projet d'infrastructure majeur. La décision récente de transférer \$10 millions à Pêches et Océans Canada pour la construction et la rénovation des ports en Gaspésie et sur la Côte Nord du Québec a été très bien accueillie.

8. L'analyse économique régionale dépend essentiellement de la définition accordée au mot région. Plusieurs témoins ont signalé aux membres du Sous-comité la spécificité de leur environnement local, qui est la plupart du temps beaucoup plus restreint que l'aire géographique définie par le MEER ou par le gouvernement du Québec. Dans ces circonstances, l'on recommande d'appliquer des programmes à des entités régionales plus petites.¹ Le MEER pourrait utiliser le critère d'homogénéité des conditions économiques pour circonscrire la dimension géographique des sous-régions. A ce titre, les données du recensement de 1981 pourraient fournir de précieux renseignements sur les diverses tendances des économies régionales.²

9. Toute intervention du gouvernement fédéral affecte d'une façon ou d'une autre le développement régional. Nombreux sont donc les témoins qui ont exigé une meilleure coordination des activités du gouvernement fédéral. Les idées sont cependant partagées quant aux moyens d'y parvenir. Un témoin a recommandé que le MEER soit en mesure d'assurer un certain leadership, c'est-à-dire qu'il puisse transmettre les besoins des régions aux autorités ministérielles concernées. En d'autres termes, le MEER pourrait devenir l'interlocuteur privilégié pour le milieu régional lorsque des citoyens veulent commenter les décisions des ministères fédéraux.¹ D'autres témoins ont avancé l'idée d'un ministère parapluie, qui aurait la responsabilité de gérer les interventions du gouvernement fédéral qui ont une forte incidence régionale.² En somme, il faut éviter le cloisonnement des activités des différents ministères fédéraux.³ Même si les modalités restent à être précisées, une meilleure coordination des activités fédérales semble être de mise. D'après un témoin, une façon d'obtenir un consensus serait d'exiger du MEER une plus grande implication dans le domaine de la promotion économique.⁴ Un membre du Sous-comité a fortement supporté cette idée. Selon un autre témoin, la formation de municipalités régionales de comté pourrait fournir l'occasion au MEER de participer à une table régionale de concertation visant à promouvoir le développement économique de la région.⁵ Les membres du Sous-comité ont été heureux de constater que les différentes régions du Québec étaient maintenant dotées de commissariats industriels, et que ces derniers pourraient devenir un moyen de communication valable pour diffuser les besoins des communautés locales.

LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE

10. Les paragraphes précédents ont démontré la vigueur avec laquelle les intéressés locaux ont exprimé leurs besoins. Il

It was also noted that the local community's perception of DREE activities was highly dependent on communication and information facilities. It was in this spirit that the witnesses approached the question of decentralized decision-making within DREE. According to a number of witnesses, decentralization should be considered an important, even essential, tool for regional development.¹ In addition, witnesses expressed satisfaction with the opening of DREE offices in the various regions of Quebec.² They also stressed the excellent cooperation they had received in their dealings with DREE employees.³ However, one manufacturer complained about the manner in which the Department's employees forwarded grant refusal notices; he felt that the reasons given were insufficient.⁴

11. The purpose of decentralization of the decision-making process should be to reduce the waiting time necessary for acceptance or refusal of grant requests. This could be accomplished by clearly defining criteria for grant request,¹ and by giving the regional administrator greater discretionary power.² A number of witnesses recommended an increase of up to \$500,000 in investment projects for which the regional administrator would be the only deciding officer.³ One witness also stated that, if granted greater autonomy, the regional office could encourage cooperation among various local socio-economic officers, by developing constructive relations between university staff and the industrial sector,⁴ or by encouraging the development in small communities.⁵ The representatives of one sub-region emphasized that ad hoc committees composed of local interested parties and departmental officers could be formed in cases where particular circumstances weaken a sub-region's economy.⁶ In summary, administrative flexibility in methods of managing the Department's programs was demanded.

12. Independent decision-making by regional offices could be considerably modified if the Department reverted to regional agreements. Each office could thus work in conjunction with the industrial commissions of the regional municipalities to encourage the region's economic development.¹ However, such a reorientation would require a complete redefinition of DREE programs and an agreement between the various levels of government. Discussions held during the hearings produced no suggestions as to management methods that could result from this change in status.

13. In spite of the positive reaction to the establishment of regional offices, witnesses at the Percé hearings emphasized that the territory covered by the Rimouski regional office a new DREE office in the Gaspé region would be greatly appreciated and very useful.¹ However, at least one witness (who supported the establishment of a DREE office in the Gaspé region) cautioned the Department against increasing the decision-making units in order to create jobs for public servants.² One member of the Sub-committee also expressed a concern about increased bureaucratization that would require too much decentralization. "We must, therefore, avoid allocating most of DREE's budget to salaries for public servants and

a également été noté que la perception des activités du MEER par le milieu local dépendait fortement des facilités de communication et d'information. C'est dans cet esprit que des témoins ont abordé la question de la décentralisation de la prise de décision au sein du MEER. Pour plusieurs, la décentralisation doit être considérée comme un outil important, pour ne pas dire essentiel, au développement régional.¹ En outre, les témoins ont exprimé leur satisfaction à l'inauguration de bureaux du MEER dans les différentes régions de la province de Québec.² Les témoins ont également souligné la très bonne collaboration qu'ils obtenaient dans leurs démarches auprès des employés du MEER.³ Un industriel s'est cependant plaint de la façon dont les fonctionnaires du ministère expédiaient les avis de refus de subventions; il semblerait que les raisons invoquées ne soient pas suffisamment étouffées.⁴

11. La décentralisation du processus de prise de décision doit viser la réduction des délais d'acceptation ou de refus des demandes de subvention. Cela peut se faire en précisant les critères de recevabilité des demandes de subventions,¹ mais aussi en accordant un plus grand pouvoir discrétionnaire à l'administrateur régional.² Plusieurs témoins se sont prononcés pour le relèvement jusqu'à \$500,000 des projets d'investissement pour lesquels l'administrateur régional est le seul agent décideur.³ De plus, un témoin a soutenu qu'une plus grande autonomie du bureau régional pourrait faciliter la collaboration entre les divers agents socio-économiques locaux, notamment en suscitant des relations constructives entre les universitaires et les industriels,⁴ ou encore en permettant d'élaborer une stratégie commune pour contrer une hausse subite du chômage dans une petite localité.⁵ Les représentants d'une sous-région ont fait valoir que des comités ad hoc, composés des intéressés locaux et des officiers du ministère, pourraient être formés lorsque des circonstances particulières affligeaient l'économie d'une sous-région.⁶ En somme, l'on exige une grande souplesse administrative dans les méthodes de gestion des programmes du ministère.

12. L'autonomie de décision des bureaux régionaux pourrait être sensiblement modifiée si le ministère revenait à des ententes régionales. Chaque bureau pourrait alors oeuvrer de concert avec les commissariats industriels des municipalités régionales de comté afin de favoriser le développement économique de la région.¹ Toutefois, une telle réorientation exige une complète redéfinition des programmes du MEER, de même qu'un accord entre les divers niveaux de gouvernement. Les discussions tenues lors des audiences n'ont pas élaboré sur les modalités de gestion qui pourraient découler de ce changement de statut.

13. Bien que l'inauguration de bureaux régionaux ait été accueillie avec satisfaction, les intervenants aux audiences de Percé ont soutenu que le territoire couvert par le bureau régional de Rimouski est trop grand. Selon plusieurs témoins entendus à Percé, il serait certainement apprécié et très utile d'ouvrir un bureau du MEER en Gaspésie.¹ Toutefois, au moins un témoin, même s'il appuyait la venue d'un bureau du MEER en Gaspésie, a mis en garde le ministère contre la multiplication des unités de décision pour le principe de créer des emplois pour des fonctionnaires.² Un membre du Sous-comité a également fait part de ses craintes envers la bureaucratisation croissante qu'exigerait une trop grande décentrali-

use it for incentive grants to companies.”³ One witness stated that decentralization of the Montreal staff was still advisable.⁴ It would be possible to imagine a mobile office for all isolated regions.

REGIONAL DEVELOPMENT INCENTIVES ACT (RDIA)

14. The RDIA is designed to create job opportunities which would be of assistance in regions where special measures are needed to promote economic development. There is much to justify this Act. Whether it is used to offset increased transportation cost,¹ to help in industrial conversions,² or to provide adequate financing,³ the RDIA was viewed favourably by most of the witnesses. In the opinion of a number of witnesses, however, this program must be given much wider scope than it has at present. In this regard, the hearings gave numerous witnesses the opportunity to make recommendations on the methods of implementing a broader regional development incentives program. The RDIA program was discussed in almost every brief submitted to the Sub-committee, thus proving its importance for regional communities.

15. At present, the RDIA program applies to all Quebec regions, except the Montreal region where the special zone program encompasses all DREE activities in that region. Many witnesses raised the point that eligibility criteria for RDIA should be modified in order to favour the most depressed regions of Quebec. While one witness proposed that only the most depressed regions of Quebec should be eligible,¹ other witnesses suggested other methods for determining eligibility. The first suggestion was that the RDIA program should take the specific nature of regions into account and in doing so, give priority to investments that would produce the best results.² Next, the RDIA program should be split in two to apply to urban and rural areas. One witness, supported by a Sub-committee member, proposed special stimuli for job creation in rural areas.³ Finally, it was proposed that incentive levels related to the total cost of investment projects be adjusted to reflect the prevailing situation of the various industrial sectors. Two witnesses suggested that areas of production involving a considerable amount of research and development be given priority.⁴ Under such circumstances, if DREE takes the specific nature of regions into consideration, it could measure incentive levels on a scale relating to the region's economic conditions and the industrial sector's perspectives.⁵ For example, in the Gaspé region, it was mentioned that the maritime fishing sector had a promising future,⁶ and that in the Eastern Townships, industrial development would definitely benefit from the excellent microelectronic centre at the University of Sherbrooke.⁷ It would also be useful if DREE agreed to fill gaps in industrial development by making grants to the various regions.

sation. «Il faut donc éviter que le budget du MEER soit principalement alloué à des salaires aux fonctionnaires plutôt qu'à servir de subventions aux entreprises». ³ Néanmoins, un témoin a soutenu qu'une décentralisation des effectifs du bureau de Montréal était encore souhaitable.⁴ Ou encore, il serait peut être possible d'imaginer un bureau itinérant pour toutes les régions éloignées.

LA LOI SUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (LSDR)

14. La LSDR est destinée à favoriser les possibilités d'emplois productifs dans les régions où des mesures spéciales sont nécessaires afin de promouvoir leur développement économique. Les justifications d'une telle loi sont multiples. Que ce soit pour compenser des coûts de transport élevés,¹ pour aider à la reconversion industrielle² ou pour assurer un financement adéquat,³ le programme LSDR est jugé favorablement par la grande majorité des témoins. De l'avis de plusieurs intervenants ce programme doit cependant posséder beaucoup plus d'ampleur qu'à l'heure actuelle. Dans ces circonstances, les audiences ont permis à de nombreux intervenants d'émettre des recommandations sur les modalités de mise en oeuvre d'un programme élargi de subventions au développement régional. A noter que le programme LSDR a été discuté dans presque tous les mémoires soumis au Sous-comité, ce qui témoigne de son importance auprès des communautés régionales.

15. Actuellement, le programme LSDR s'applique à toutes les régions du Québec, à l'exception de la région de Montréal où le programme de zone spéciale englobe toutes les activités du MEER dans cette région. Plusieurs témoins ont fait ressortir que pour vraiment favoriser les régions les plus désavantagées, il faudrait modifier les conditions d'admissibilité à la LSDR. Alors qu'un témoin proposait l'admissibilité des seules régions les plus défavorisées de la province de Québec,¹ d'autres témoins ont suggéré différents modes d'éligibilité. D'abord, le programme LSDR devrait tenir compte des spécificités régionales et en cela accorder une priorité aux investissements générant le plus d'effets multiplicateurs.² Ensuite, le Programme LSDR devrait être différencié selon qu'il s'applique à un milieu urbain ou à un milieu rural. Un témoin, appuyé en cela par un membre du Sous-comité, a proposé des stimulants spéciaux pour toute création d'emploi dans le milieu rural.³ Enfin, l'on propose que les taux de subventions par rapport au coût total des projets d'investissement soient ajustés en fonction de la situation prévalant dans les différents secteurs industriels. A cette fin, deux témoins suggèrent de privilégier les domaines de production comportant un degré élevé de recherche et développement.⁴ Dans ces circonstances, la prise en considération des spécificités régionales pourrait conduire le MEER à graduer les taux de subventions selon les conditions économiques de la région et selon les perspectives du secteur industriel.⁵ Par exemple, en Gaspésie il a été mentionné que le secteur des pêches maritimes était voué à un avenir prometteur,⁶ et en Estrie, le développement industriel pouvait espérer bénéficier du centre d'excellence en microélectronique de l'Université de Sherbrooke.⁷ Aussi, il serait utile que le MEER s'engage à mettre en valeur les créneaux de développement industriel en fonction des dotations des différentes régions.

16. A region's needs, however, depends upon its own economic structure. It is therefore necessary to define the RDIA's eligibility criteria in terms of regional particularities. All the witnesses who spoke on this subject were unanimous in asking for broader eligibility criteria. A consensus emerged, in which it was recommended that activities related to the development of natural resources be included: forestry development,¹ mining exploration,² or the entire field of agricultural and food production.³ According to another witness, certain commercial activities should also be eligible for the RDIA program, as long as they contributed to a certain aspect of a region's development.⁴

17. Improved eligibility criteria for the RDIA program could also benefit small—and medium-sized businesses (SMB). A witness noted that three other budgetary items should be included in the incentive grants: land purchase, contributions to working capital, and the costs of preparing requests for subsidies.¹ According to this witness, two of these three budgetary elements often compromise the medium-term survival of SMBs; the proposed amendments are obviously warranted. In addition, if the eligibility criteria were more precisely defined, there could be a sizeable reduction in the time required for decisions to be taken. In this regard, one witness proposed a screening process which would enable us to advise the company with respect to admissibility of his file, within five days of the grant request being filed.² Finally, two witnesses addressed the question of costs for moving industrial parks. One of them proposed that these costs be partially subsidized by the RDIA, since they are usually very high in relation to the financial resources of small companies.³ The other witness added that if such moves were subsidized, this could encourage improved urban planning.

18. Some criticisms were made of the RDIA program's adaptability to the needs of SMBs. A witness noted that it would be necessary to separate assistance for manufacturing new products from that allocated for increasing production without introducing new products.¹ Since the introduction of a new product constitutes a very high risk for SMBs, the RDIA should contain specific provisions for some sort of risk insurance.² On the other hand, DREE should insist that the developer put up a larger proportion (e.g. 25%) of the firm's total capital in order to avoid bankruptcy shortly after the grant is awarded.³ Moreover, since SMBs may grow in several stages, DREE would be justified in assisting a firm on a number of occasions.⁴ It was therefore suggested that DREE periodically evaluate the impact of its incentive program in order to determine its efforts on the medium-term survival of small companies.⁵ Rapid decision-making by the Department also affects the chances for success of an SMB investment. It was therefore proposed that a new component of the RDIA be introduced which would apply to investment projects under \$100,000, and be the responsibility of the regional administrator.⁶

16. Toutefois, les besoins des régions dépendent de leur propre structure économique. Il est donc nécessaire de définir les critères d'admissibilité au programme LSDR en fonction des particularités régionales. Tous les témoins qui se sont exprimés sur cette question ont été unanimes à demander un élargissement des critères d'admissibilité. Un consensus se dégage afin de recommander l'inclusion des activités reliées à l'exploitation des ressources naturelles, que ce soit les immobilisations en forêt,¹ l'exploration minière² ou encore tout le domaine agro-alimentaire.³ Selon un autre témoin, certaines activités commerciales devraient être également éligibles au programme LSDR, en autant qu'elles contribuent au développement de certains avantages régionaux.⁴

17. Une amélioration des conditions d'admissibilité au programme LSDR pourrait également bénéficier aux petites et moyennes entreprises (PME). En effet, un témoin a souligné que trois autres postes budgétaires devraient être inclus dans les montants des subventions. Ce sont: les achats de terrain, les contributions au fonds de roulement et les coûts de préparation des demandes de subventions.¹ Selon ce témoin, deux de ces trois postes budgétaires compromettent souvent la survie à moyen terme des PME; il y a donc lieu d'y apporter les correctifs proposés. De plus, si les critères d'admissibilité étaient mieux précisés, il pourrait y avoir une réduction importante dans les délais nécessaires à la prise de décision. A ce titre, un intervenant a proposé un processus de filtrage qui permettrait d'aviser l'entreprise, dans les cinq jours suivant le dépôt d'une demande de subvention, de la recevabilité de son dossier.² Enfin, deux témoins ont abordé la question des coûts de déménagement dans les parcs industriels. L'un a proposé que ces coûts soient en partie subventionnés par la LSDR, car ils sont en général très élevés pour les ressources financières des petites firmes.³ L'autre témoin a soutenu que si de tels déplacements étaient subventionnés, cela favoriserait un meilleur aménagement urbain.⁴

18. Certaines critiques ont touché la question de l'adaptabilité du programme LSDR aux besoins des PME. Un témoin a souligné qu'il serait nécessaire de dissocier l'aide à la fabrication de nouveaux produits de celle destinée aux agrandissements de l'échelle de production sans introduction de nouveaux produits.¹ Pour une PME, la mise en marché d'un nouveau produit constitue un risque très élevé, et en cela le programme LSDR devrait contenir des dispositions particulières permettant une sorte d'assurance-risque.² En revanche, le MEER devrait exiger du promoteur une mise de fonds plus importante (e.g. 25%) par rapport au capital total de l'entreprise afin d'éviter une faillite peu de temps après l'octroi d'une subvention.³ De plus, la croissance des PME peut passer par plusieurs phases; il serait alors justifié de permettre à une même firme de bénéficier plusieurs fois de l'aide du MEER.⁴ L'on suggère donc au MEER d'évaluer périodiquement l'impact de son programme de subvention afin de bien connaître ses effets sur la survie à moyen terme des petites entreprises.⁵ La rapidité des décisions du ministère influence également les chances de succès d'un investissement d'une PME. L'on propose donc l'introduction d'un nouveau volet de la LSDR s'appliquant pour des projets d'investissement inférieurs à \$100,000, et dont l'administrateur régional pourrait obtenir la complète responsabilité.⁶

19. Since the purpose of the RDIA program is to encourage job creation, one provision of the Act stipulates that the amount of the grants awarded depends on the number of jobs created. Various witnesses disputed the soundness of the provision. One businessman suggested that the only criterion for eligibility for a grant should be the number of jobs created. He felt this practice would have the advantage of preventing all discussion of the reasons for acceptance or refusal of grant requests.¹ Another witness, however, declared that this same criterion should be abolished. He maintained that this provision gives labour-intensive businesses an advantage, whereas the conditions of international competition appear to be much more favourable to technology-intensive businesses to compete on an international scale.² Aside from these extreme comments, other witnesses proposed that the current limit of \$30,000 be raised, since it would appear to correspond in no way to the realities of a number of industrial sectors, in particular those involved in processing natural resources.³ Another witness concluded that incentives should be increased when small companies double their staff, in order to consolidate their financial positions.⁴ A witness also proposed that DREE subsidize 20% of overall salary expenditures in the second and third years of a new investment's operation.⁵

20. One suggestion on the terms and conditions of the payment of grants was made in relation to the proposals earlier outlined regarding incentive levels relative to the total cost of investment projects, and the maximum amounts of incentive grants relative to the number of jobs created. The financial constraints associated with any major investment place a heavy burden on the profitability of SMBs. For this reason, it was proposed that the payment of incentives be accelerated. One witness recommended the following timetable: DREE should pay 50% of the incentive grants when 50% of the work has been completed, 40% in the 60 days following the beginning of operations and 10% within 24 months after the operations have begun.¹ Although this was the only proposal heard by the Sub-committee, other witnesses made it clear that high interest rates greatly hindered companies wishing to expand. Rapid decision-making on DREE's part is thus often perceived as a prerequisite to a profitable investment. The cyclical nature of the fishing industry, for example, requires periodic interventions accompanied by rapid payment of the incentive grants as soon as DREE has judged the project satisfactory.²

OTHER MEANS OF ASSISTING BUSINESSES

21. Current economic difficulties had persuaded witnesses to propose that DREE assistance to businesses be expanded. A member of the Sub-committee also supported the opinion of a witness who suggested that DREE consider special assistance for businesses facing high interest rates.¹ Two financial constraints resulting from high interest rates affect the SMBs in particular. First, there are exorbitant inventory costs. In this regard, DREE could find new means of assisting SMBs. Loans could be granted at preferential rates to businesses having difficulty staying afloat.² Another method would be to make consulting services available so that SMBs could improve their management techniques.³ The second financial constraint is related to the availability of credit. A witness suggested that

19. Puisque le programme LSDR est destiné à promouvoir la création d'emploi, une disposition de la Loi stipule que le montant des subventions est sujet au nombre d'emplois créés. Des témoins ont tenu des propos contradictoires sur le bien-fondé de cette disposition. Un entrepreneur a proposé que le seul critère d'éligibilité à une subvention devait être le nombre d'emplois créés. Cela aurait l'avantage, a-t-il dit, d'éviter toute discussion sur les motifs d'acceptation ou de refus d'une subvention.¹ Un autre témoin s'est cependant prononcé pour l'abolition de ce critère. Selon ce dernier témoin, cette disposition favorise les entreprises à forte intensité de main-d'œuvre alors que les conditions de la concurrence internationale semblent beaucoup plus propices aux entreprises à forte intensité technologique.² Mis à part ces commentaires extrêmes, d'autres témoins sont intervenus pour proposer un relèvement de la limite de \$30,000 actuellement utilisée. Il semblerait que ce barème ne corresponde aucunement aux réalités de plusieurs secteurs industriels, notamment ceux reliés à la transformation des ressources naturelles.³ Un autre témoin a conclu que les subventions devaient s'accroître lorsque des petites firmes doublent leurs effectifs et cela afin de consolider leur position financière.⁴ Un témoin a d'ailleurs proposé que le MEER subventionne à 20% la masse salariale durant les deuxièmes et troisièmes années d'opération d'un nouvel investissement.⁵

20. En relation avec les propositions exposées précédemment sur les taux de subventions par rapport au coût total des projets d'investissement et les montants maxima des subventions par rapport au nombre d'emplois créés, une suggestion a porté sur les modalités de versement des subventions. Les contraintes financières accompagnant tout investissement majeur pèsent lourd sur la rentabilité des PME. C'est pourquoi l'on propose d'accélérer le versement des subventions. Un témoin a recommandé l'échéancier suivant: le MEER devrait verser 50% de la subvention lorsque 50% des travaux sont complétés, 40% dans les 60 jours suivant le début des opérations et 10% au plus tard 24 mois après le début des opérations.¹ Bien que cette proposition soit la seule que le Sous-comité ait entendue, d'autres témoins ont fait valoir que les taux d'intérêt élevés pénalisent fortement toute entreprise désirant prendre de l'expansion. La rapidité de décision du MEER est donc souvent perçue comme un prérequis à la rentabilité de l'investissement. Par exemple, le caractère cyclique de l'industrie des pêches exige une intervention ponctuelle, accompagné d'un versement rapide des subventions dès que le MEER ait jugé le projet satisfaisant.²

AUTRES MOYENS D'ASSISTANCE AUX ENTREPRISES

21. La conjoncture économique difficile a incité plusieurs témoins à proposer un élargissement de l'aide du MEER aux entreprises. Un membre du Sous-comité a d'ailleurs supporté le point de vue d'un témoin qui suggère au MEER de prévoir une aide spéciale pour combattre les hauts taux d'intérêt.¹ Deux contraintes financières découlant des taux d'intérêt élevés affectent particulièrement les PME. Il y a d'abord les coûts exorbitants des inventaires. A ce titre, le MEER pourrait imaginer de nouveaux moyens d'assistance aux PME. L'on pourrait accorder des prêts à des taux préférentiels lorsque des entreprises ont des problèmes de solvabilité.² Un autre moyen serait de faciliter l'accès à des services d'experts-conseils afin que les PME puissent améliorer leurs méthodes de gestions.³

DREE evaluate the applicability of a program currently operating in New York State.⁴ This program involves the issuing of municipal bonds which are guaranteed by the value of the real estate holdings of the company seeking to obtain risk capital. These bonds would be sold to the general public and could be tax deductible. The advantage of this program is that it involves the municipality and its citizens in investments designed to create productive jobs for the region. However, a member of the Sub-committee warned witnesses against any fiscal measure that would benefit the more fortunate, first of all.

22. The idea of a special investment tax credit gave rise to a number of comments. In the Gaspé region, people seemed to be generally satisfied with the current 50% tax credit. However, since this program was introduced only recently, its results cannot be dissociated from those of other DREE activities, in particular those affecting industrial infrastructures and transportation. It was also in this spirit that one witness recommended the implementation of a special tax credit for the Eastern Townships region. This measure, along with designation of the Eastern Townships as a "special area", could bring about a renewal of the industrial structure.¹ Another witness argued, however, that tax credits give a particular advantage to large firms and that it was better to improve programs for SMBs.² Generally speaking, the idea of a tax credit was not discussed at length. It was therefore believed that witnesses preferred DREE to intervene directly.

THE CANADA-QUEBEC GENERAL DEVELOPMENT AGREEMENT AND SUBSIDIARY AGREEMENTS

23. Paragraphs 5, 6 and 7 refer to certain general problems raised by the general and subsidiary agreements. To sum up, the witnesses criticized the slowness with which decisions have been taken and implemented. DREE's view of economic development was considered as too compartmentalized, insufficiently regional and excessively rigid, thereby preventing rapid adjustments in priorities of the various regions. Nevertheless, evaluations were conducted of several areas covered by the subsidiary agreements and, in some cases, recommendations were made.

24. There is still a sizeable need for industrial infrastructures in several areas of the Province of Quebec. The most clearly defined demands came from representatives of the Gaspé region and touched upon fishing, industrial parks and ground and air transportation. In view of the numerous specific requirements, only those on which a consensus seems to have been reached are cited. The fishing industry, for example, is of prime importance for the Gaspé region, but the need for an infrastructure seems to be clearly indicated if the industry's development is to be accelerated.¹ DREE should recognize the unique character of this industry,² and the need to have fishermen take a greater part in government decisions concerning fishing conditions. For this reason, a fishing tackle testing tank should be installed at Grande Rivière, where a specialized teaching institute is attended at least once a year by fishermen. Wintering facilities and a launching ramp are also necessary to guarantee the safety of the fishing fleet. Over the long term,

Une deuxième contrainte financière est due aux disponibilités de crédit. Un témoin suggère donc que le MEER évalue la pertinence d'un programme présentement en vigueur dans l'État de New-York.⁴ Ce programme consiste en une émission d'obligations municipales garanties par la valeur des biens immobiliers de la firme désireuse d'obtenir un capital de risque. Ces obligations seraient vendues au public en général et elles pourraient être déductibles d'impôt. L'avantage de ce programme est de faire participer la municipalité et les citoyens à des investissements destinés à créer des emplois productifs dans leur région. Toutefois un membre du Sous-comité a mis en garde les intervenants contre une mesure fiscale qui d'abord avantage les plus fortunés.

22. L'idée d'un crédit d'impôt spécial à l'investissement a donné lieu à quelques commentaires. En Gaspésie, l'on a semblé généralement satisfait du crédit d'impôt de 50 p. 100 actuellement en vigueur. Toutefois, ce programme a été introduit récemment et ses résultats ne peuvent être dissociés de toutes les autres interventions du MEER, en particulier celles qui touchent aux domaines des infrastructures industrielles et du transport. C'est également dans cet esprit qu'un intervenant a recommandé l'application d'un crédit d'impôt spécial pour la région de l'Estrie. Cette mesure, accompagnée de la désignation «zone spéciale» pour l'Estrie, pourrait engendrer un renouvellement de la structure industrielle. Un autre témoin a cependant retorqué que les crédits d'impôts favorisaient surtout les grandes entreprises et qu'il valait mieux améliorer les programmes destinés aux PME. En général, la notion de crédit d'impôt a été peu discutée. Il faut donc croire que les témoins préfèrent des interventions directes de la part du MEER.

L'ENTENTE CADRE CANADA-QUÉBEC ET LES ENTENTES AUXILIAIRES

23. Les paragraphes 5, 6 et 7 ont évoqué certains problèmes généraux soulevés par les ententes cadres et auxiliaires. En résumé, les témoins ont critiqué la lenteur des décisions et les mises en oeuvre, la perspective trop sectorielle et pas suffisamment régionale du développement économique, une structure trop rigide ne permettant pas des ajustements rapides dans les priorités des différentes régions. Néanmoins, plusieurs des domaines visés par les ententes auxiliaires ont fait l'objet d'évaluation et parfois de recommandations.

24. Les besoins en infrastructures industrielles demeurent élevés dans plusieurs endroits de la province du Québec. Les exigences les plus précises sont venues de représentants de la Gaspésie. Elles ont touché le domaine de la pêche, des parcs industriels et des transports routiers et aériens. Étant donné la multitude d'exigences particulières, seules celles qui semblaient dégager un consensus sont citées.¹ Concernant le domaine des pêches, cette industrie est primordiale pour la Gaspésie, mais pour accélérer son développement, il semble y avoir un net besoin d'infrastructure.¹ Le MEER devrait reconnaître la spécificité de cette industrie,² et le besoin d'une très grande participation des pêcheurs aux décisions gouvernementales en matière de conditions de pêche. Ainsi, il serait nécessaire d'installer un bassin d'essai d'engins de pêche à Grande Rivière, où existe déjà un institut d'enseignement spécialisé et où les pêcheurs se rendent au moins une fois l'an³. Un parc d'hivernement de même qu'une rampe de lancement semblent

DREE should consider the possibility of drawing up a development policy for the fishing industry,⁵ one which would include a policy on fish marketing and one on assistance to coastal fishermen. One witness pointed out that the Gaspé region is disadvantaged with respect to industrial parks, for none exists, with the exception of the fishing facilities at Rivière-au-Renard beyond Matane. Certain measures should be taken to remedy this situation.⁶ Many harsh comments were heard concerning the field of transportation and demands included improvements to Route 132 and special aid to local or community airports.⁷ The railways also need to be improved and one witness, who was supported by a member of the Sub-committee, recommended that DREE transfer funds from the Department of Transport to modernize certain equipment.⁸ In the Eastern Townships, transportation was discussed at length. Discussions indicated that the elimination of passenger rail service will have unfortunate consequences for the economic development of the region.⁹ There appeared to be a broad consensus among the Gaspé population concerning an airport at Pabos.¹⁰ This airport would be necessary for several reasons: transportation for freight, tourists and public decision-makers. However, a member of the Sub-committee noted that it was not enough to simply build airports; there had to be guarantees that airlines would use them. Finally, the industrial infrastructures in the Gaspé would not be satisfactory without natural gas. Although a Sub-committee member expressed doubts about the potential demand, two witnesses stressed the need for natural gas to attract new businesses and to enable those already operating to remain competitive.¹¹

nécessaires afin d'assurer une certaine sécurité à la flotte de pêche⁴. A plus long terme, le MEER devrait se pencher sur la possibilité d'élaborer une politique de développement de l'industrie des pêches,⁵ comprenant une politique de commercialisation du poisson et une politique d'aide aux pêcheurs côtiers. Dans le domaine des parcs industriels, un témoin a signalé que toute la péninsule gaspésienne était défavorisée, car il n'existe aucun parc industriel (mis à part celui des pêches de Rivière-au-Renard) au delà de Matane. Il aurait donc lieu d'apporter certains correctifs à cette situation⁶. Quant au domaine des transports, il a fait l'objet de nombreux et souvent acerbés commentaires. L'on a exigé une amélioration de la route 132 et une aide spéciale à des aéroports locaux ou communautaires.⁷ Le réseau ferroviaire a également besoin d'une amélioration et un témoin, en cela appuyé par un membre du Sous-comité, recommande au MEER de transférer des fonds au ministère des Transports pour moderniser certains équipements⁸. En Estrie, la question du transport a été amplement discutée. Il en ressort que l'arrêt du service de trains passagers aura des effets néfastes sur le développement économique de la région⁹. Au sujet du transport aérien, il semble y avoir un large consensus parmi la population de la péninsule gaspésienne autour de l'idée d'un aéroport à Pabos¹⁰. Cet aéroport serait nécessaire à plusieurs points de vue: transport de marchandises, de touristes, ou encore de décideurs publics. Toutefois, un membre du Sous-comité a signalé qu'il ne suffisait pas de construire des aéroports mais qu'il fallait également s'assurer de leur desserte par des compagnies aériennes. Enfin, les infrastructures industrielles ne sauraient être satisfaisantes en Gaspésie sans un réseau de distribution du gaz naturel. Bien qu'un membre du Sous-comité ait émis des doutes quant à la demande potentielle, deux témoins ont évoqué la nécessité du gaz naturel pour attirer des entreprises et pour que celles déjà en place puissent demeurer concurrentielles¹¹.

25. Several witnesses considered the tourist industry as an essential sector of regional economic development. To handle it as such, a Sub-committee member expressed the desire that DREE adopt an overview of development which would include the tourism element. Tourism was one of the major subjects of discussions at both the Sherbrooke and Percé hearings. It appeared that DREE is perceived as the means to finance large projects that constitute major tourist attractions.¹ According to witnesses, the private sector would respond rapidly to the development of major tourist sites by investing in the restaurant and hotel fields.² DREE could also finance advertising campaigns.³ For the Eastern Townships Region, witnesses demanded that the Magog-Orford area be designated an international tourist resort.⁴ There was no shortage of ideas for the Gaspé area: the construction of a cable car, a marina, a multi-purpose community hall at Percé and the development of the rivers for sport fishing.⁵ In addition, some sub-regions stated that this DREE program did not meet their particular needs.⁶ It should be noted, however, that, in many of the cases brought to the attention of the Sub-committee, the success of tourists projects depended on transportation facilities. Consequently, assistance for road, railway and airport infrastructures is all important. Generally speaking, the feeling that became apparent from the hearings was a dissatisfaction with the major orientations of this subsidiary agreement.

25. L'industrie touristique est considérée par plusieurs témoins comme un secteur essentiel au développement économique régional. Pour ce faire, un membre du Sous-comité souhaite que le MEER se dote d'une vision globale du développement incluant tout le domaine touristique. Autant durant les audiences de Sherbrooke que durant celles de Percé, le tourisme a été l'un des principaux sujets de discussions. Le MEER semble être perçu comme un moyen de financer des projets d'envergure qui constitueront des attractions touristiques importantes.¹ Selon les témoins, le secteur privé répondrait rapidement au développement de sites touristiques d'importance en investissant dans le domaine de la restauration ou de l'hôtellerie.² Le MEER pourrait également financer des campagnes de promotion.³ En Estrie, les témoins ont revendiqué la désignation de la zone Magog-Orford comme station touristique internationale.⁴ En Gaspésie, les idées ne manquent pas: construction d'un téléphérique, d'une marina et d'une salle communautaire polyvalente à Percé, aménagement de rivières pour la pêche sportive.⁵ Par ailleurs, certaines sous-régions ont fait valoir que ce programme du MEER ne répondait pas à leurs besoins particuliers.⁶ A noter cependant que dans plusieurs des cas portés à l'attention des membres du Sous-comité, la rentabilité des projets touristiques dépend des facilités de transport et en ce sens, l'aide aux infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires est primordiale. En

There is a general awareness, however, that improvement will depend on relations between the two levels of government.

26. The subsidiary agreement on agriculture has produced positive results in many regions.¹ However, the land redevelopment provisions have not solved the problems of regional disparities. DREE activities in agriculture must therefore be given a greater emphasis. The Eastern Townships hope that DREE will extend its land drainage program so that they may benefit by it.² Several witnesses believed that the agricultural field must be examined as a whole, with consideration being given to the production, storage, processing and marketing stages.³ In order to accelerate these procedures, witnesses appeared to prefer unilateral action by DREE. According to proposals put forth to do so, it was suggested that agreements be concluded directly with producers and producer cooperatives.⁴

27. Several comments were made on forestry and DREE's participation through the subsidiary agreement on forestry development. Witnesses favoured the introduction of a new five-year program for private forests utilization.¹ An increase in assistance for the upkeep of forest roads was also suggested.² However, the two specific activities should be quickly implemented. First, reforestation must be dramatically increased particularly where operators must carry out clear felling.³ Second, the fight against the spruce budworm must be stepped up. This pest is endangering many forests and could harm the profitability of all forest-related industries.⁴ In the processing field, the sawn timber industry needs to be rationalized to a degree. One witness, who was strongly supported by a member of the Sub-committee, suggested that, together with producers, DREE reorganize the sawn timber industry so as to regroup several small firms. This action could be as broad in scope as that undertaken in the pulp and paper industry, where results appear extremely satisfactory.⁵

28. The subsidiary agreement on mineral development expired in 1979. However, two witnesses appeared before the Sub-committee to propose the creation of a new program. First, this program could assist in starting small mining operations on small mineral deposits. Private businessmen would be interested in cooperating with the federal government in this area.¹ Second, exploration of the Labrador fault should receive governmental assistance. With regard to this second project, one witness stated that since mining operations are strongly influenced by economic conditions, government intervention should provide some guarantee of stability for the mining industry.² It was also noted that mining firms have played a large role in regional development and, therefore, deserve DREE's support.³

FOOTNOTES

These footnotes indicate the sources of the comments and observations contained in Appendix A. The sources follow the

general, il se dégage un sentiment d'insatisfaction sur les principales orientations de cette entente auxiliaire. On demeure cependant conscient qu'une amélioration dépendra des relations entre les deux niveaux de gouvernement.

26. L'entente auxiliaire dans le domaine agricole a donné des résultats positifs pour bon nombre de régions.¹ Toutefois, le volet sur le réaménagement foncier n'a pu résoudre les problèmes des disparités dans le domaine agricole. La région de l'Estrie souhaite que le MEER étende son programme d'assainissement des sols afin qu'elle puisse en bénéficier.² Pour plusieurs témoins, il faut examiner le domaine agricole dans son ensemble, c'est-à-dire en tenant compte des étapes de production, d'entreposage, de transformation et de mise en marché.³ Afin d'accélérer les procédures, l'on semble favoriser des actions unilatérales de la part du MEER. Pour ce faire, l'on propose de conclure des ententes directement avec des producteurs ou avec des coopératives de producteurs.⁴

27. Le domaine forestier et la participation du MEER via l'entente auxiliaire sur le développement forestier ont fait l'objet de quelques commentaires. L'on favorise l'introduction d'un nouveau programme quinquennal ayant pour objet la mise en valeur de la forêt privée.¹ En outre, l'on suggère d'accentuer l'aide à l'entretien des routes forestières.² Toutefois, deux activités particulières devraient être rapidement mis en oeuvre. Premièrement, il faut augmenter drastiquement les travaux de sylviculture, surtout lorsque les exploitants doivent réaliser des coupes à blanc.³ Deuxièmement, il faut intensifier la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ce fléau met en danger de nombreux boisés et la rentabilité de toute l'industrie reliée au domaine forestier pourrait être diminuée.⁴ Dans le domaine de la transformation, l'industrie du bois de sciage requiert une certaine rationalisation. Un témoin, appuyé fortement par un membre du Sous-comité, suggère au MEER de procéder conjointement avec les producteurs, à une réorganisation de l'industrie du bois de sciage devant conduire à un regroupement de plusieurs petites firmes. Cette intervention pourrait avoir la même portée que celle entreprise dans le domaine des pâtes et papier, ou semble-t-il les résultats sont très satisfaisants.⁵

28. L'entente auxiliaire sur le développement minéral a pris fin en 1979. Néanmoins, deux témoins ont comparu devant le Sous-comité afin de proposer la mise en oeuvre d'un nouveau programme. D'une part, ce programme pourrait aider à la mise en exploitation de petits dépôts miniers, pour lesquels des entrepreneurs privés seraient intéressés à oeuvrer conjointement avec le gouvernement fédéral.¹ D'autre part, l'exploration de la fosse du Labrador pourrait faire l'objet d'une aide gouvernementale. Pour ce dernier projet, un témoin a fait savoir que l'exploitation minière était fortement sujette aux aléas de la conjoncture, et que l'intervention du gouvernement pourrait servir à assurer une certaine stabilité dans l'industrie minière.² On a également fait remarquer que les entreprises minières ont largement participé à l'aménagement du territoire et en cela, elles doivent être appuyées par le MEER.³

NOTES

Les notes indiquent les sources des commentaires et observations contenus dans l'annexe A. Les sources suivent l'ordre des

order of the paragraphs and references are grouped together for each of them. Issue numbers are indicated for each footnote immediately following the name of the source.

Paragraph 1

- (1) Commission industrielle d'Asbestos, 2
- (2) Association des commissaires industriels du Nord, 2

Paragraph 2

- (1) Association des préfets des comtés de l'Estrie, 2
- (2) Association des pêcheurs côtiers, 5
- (3) City of Granby, 2
- (4) Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) City of Maniwaki and Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3

Paragraph 3

- (1) Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5
- (2) Commission de développement économique de New Richmond, 4
- (3) Commission de développement économique Port-Daniel/Percé, 4

Paragraph 5

- (1) Conseil économique du Haut-Richelieu, 3
- (2) Association Touristique de l'Estrie, 2
- (3) Union des producteurs agricoles, 2
- (4) Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5

Paragraph 6

- (1) Among others: Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4; Association des commissaires industriels du Nord, 2; Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5

Paragraph 7

- (1) Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5; Union des producteurs agricoles, 2
- (2) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2; Association des commissaires industriels du Nord, 2; Conseil régional de développement d'Abitibi-Témiscamingue, 2; Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4; Comité de reclassement des employés de Johns Manville, 3
- (3) Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2; Fédération de l'U.P.A. de la Gaspésie, 4

Paragraph 8

- (1) Ville de Lac Mégantic, 2; Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4

paragraphes et les références sont groupées pour chacun d'eux. Le numéro de fascicule est indiqué pour chaque citation immédiatement après l'identification de la source.

Paragraphe 1

- (1) Commission industrielle d'Asbestos, 2
- (2) Association des commissaires industriels du Nord, 2

Paragraphe 2

- (1) Association des préfets de comtés de l'Estrie, 2
- (2) Association des pêcheurs côtiers, 5
- (3) Ville de Granby, 2
- (4) Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) Ville de Maniwaki et Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3

Paragraphe 3

- (1) Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5
- (2) Commission de développement économique de New Richmond, 4
- (3) Commission de développement économique Port-Daniel /Percé, 4

Paragraphe 5

- (1) Conseil économique du Haut-Richelieu, 3
- (2) Association Touristique de l'Estrie, 2
- (3) Union des producteurs agricoles, 2
- (4) Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5

Paragraphe 6

- (1) Entre autres: Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4; Association des commissaires industriels du Nord, 2; Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5

Paragraphe 7

- (1) Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5; Union des producteurs agricoles, 2
- (2) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2; Association des commissaires industriels du Nord, 2; Conseil régional de développement d'Abitibi-Témiscamingue, 2; Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4; Comité de reclassement des employés de Johns Manville, 3
- (3) Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2; Fédération de l'U.P.A. de la Gaspésie, 4

Paragraphe 8

- (1) Ville de Lac Mégantic, 2; Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4

Paragraph 9

- (1) Pêcheurs Unis du Québec, 4; Chambre de commerce de Percé et Société de développement touristique de Percé, 5
- (2) For example: Comité de reclassement des employés de Johns Manville, 3; Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4
- (3) Fer de Lance, 2
- (4) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon 4;
- (5) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2; Association des préfets des comtés de l'Estrie, 2; Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4

Paragraph 10

- (1) Conseil régional de développement d'Abitibi-Témiscamingue, 2
- (2) Chamber of Commerce of Sherbrooke, 3; Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (3) Commission de développement Port-Daniel/Percé, 4
- (4) Jack Spratt Inc., 3

Paragraph 11

- (1) Association des commissaires industriels du Nord, 2; Commission de développement économique de New Richmond, 4
- (2) Commission industrielle d'Asbestos, 2
- (3) Among others: Maison régionale de l'industrie, 2
- (4) City of Sherbrooke, 3
- (5) Comité de reclassement des employés Johns Manville, 3
- (6) Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3
- (7) Sub-committee Member

Paragraph 12

- (1) Sub-committee Member

Paragraph 13

- (1) Among others: Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5; Chambre de commerce de Percé et Société de développement touristique de Percé, 5
- (2) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 5
- (3) Sub-committee Member
- (4) City of Sherbrooke, 3

Paragraph 14

- (1) Jack Spratt Inc., 3
- (2) City of Granby, 2
- (3) Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5

Paragraphe 9

- (1) Pêcheurs Unis du Québec, 4; Chambre de commerce de Percé et Société de développement touristique de Percé, 5
- (2) Par exemple: Comité de reclassement des employés de Johns Manville, 3; Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4
- (3) Fer de Lance, 2
- (4) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4
- (5) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2; Association des préfets des comtés de l'Estrie, 2; Commission de développement de Port-Daniel/Percé, 4

Paragraphe 10

- (1) Conseil de régional de développement d'Abitibi-Témiscamingue, 2
- (2) Chambre de commerce de Sherbrooke, 3; Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (3) Commission de développement Port-Daniel/Percé, 4
- (4) Jack Spratt Inc., 3

Paragraphe 11

- (1) Association des commissaires industriels du Nord, 2; Commission de développement économique de New Richmond, 4
- (2) Commission industrielle d'Asbestos, 2
- (3) Entre autres: Maison régionale de l'industrie, 2
- (4) Ville de Sherbrooke, 3
- (5) Comité de reclassement des employés Johns Manville, 3
- (6) Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3
- (7) Membre du Sous-comité

Paragraphe 12

- (1) Membre du Sous-comité

Paragraphe 13

- (1) Entre autres: Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5; Chambre de commerce de Percé et Société de développement touristique de Percé, 5
- (2) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 5
- (3) Membre du Sous-comité,
- (4) Ville de Sherbrooke, 3

Paragraphe 14

- (1) Jack Spratt Inc., 3
- (2) Ville de Granby, 2
- (3) Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5

Paragraph 15

- (1) Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5
- (2) Ville de Lac Mégantic, 2
- (3) Association des préfets des comtés de l'Estrie, 2
- (4) City of Granby, 2; City of Sherbrooke, 3
- (5) Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec, 4
- (6) Groupe d'étude des ressources maritimes, Université du Québec à Rimouski, 4
- (7) City of Sherbrooke, 3

Paragraph 16

- (1) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (2) Association des mines et métaux du Québec, 3
- (3) Fédération de l'U.P.A. de la Gaspésie, 4
- (4) Commission industrielle montérégienne, 3

Paragraph 17

- (1) Maison régionale de l'industrie, 2
- (2) Maison régionale de l'industrie, 2
- (3) Chamber of Commerce of Sherbrooke, 3
- (4) City of Granby, 2

Paragraph 18

- (1) Maison régionale de l'industrie, 2
- (2) Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2; Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4
- (3) Maison régionale de l'industrie, 2
- (4) Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (5) Commission de développement économique de New Richmond, 4
- (6) City of Sherbrooke, 3; Pêcheurs Unis de Québec, 4

Paragraph 19

- (1) Jack Spratt Inc., 3
- (2) Maison régionale de l'industrie, 2
- (3) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (4) City of Sherbrooke, 3
- (5) Ville de Gaspé and Corporation de développement économique de Forillon, 4

Paragraph 20

- (1) Maison régionale de l'industrie, 2
- (2) Pêcheurs Unis de Québec, 4

Paragraphe 15

- (1) Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5
- (2) Ville de Lac Mégantic, 2
- (3) Association des préfets de comtés de l'Estrie, 2
- (4) Ville de Granby, 2; Ville de Sherbrooke, 3
- (5) Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec, 4
- (6) Groupe d'étude des ressources maritimes, Université du Québec à Rimouski, 4
- (7) Ville de Sherbrooke, 3

Paragraphe 16

- (1) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (2) Association des mines et métaux du Québec, 3
- (3) Fédération de l'U.P.A. de la Gaspésie, 4
- (4) Commission industrielle montérégienne, 3

Paragraphe 17

- (1) Maison régionale de l'industrie, 2
- (2) Maison régionale de l'industrie, 2
- (3) Chambre de commerce de Sherbrooke, 3
- (4) Ville de Granby, 2

Paragraphe 18

- (1) Maison régionale de l'industrie, 2
- (2) Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2; Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4
- (3) Maison régionale de l'industrie, 2
- (4) Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (5) Commission de développement économique de New Richmond, 4
- (6) Ville de Sherbrooke, 3; Pêcheurs Unis du Québec, 4

Paragraphe 19

- (1) Jack Spratt Inc., 3
- (2) Maison régionale de l'industrie, 2
- (3) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (4) Ville de Sherbrooke, 3
- (5) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4

Paragraphe 20

- (1) Maison régionale de l'industrie, 2
- (2) Pêcheurs Unis de Québec, 4

Paragraph 21

- (1) Caucus of Liberal Members of Parliament for the region of the Eastern Townships, 3
- (2) Commission industrielle d'Asbestos, 2
- (3) Association des agents de développement pour l'Est du Québec, 4
- (4) Chamber of Commerce of Sherbrooke, 3

Paragraph 22

- (1) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2
- (2) Maison régionale de l'industrie, 2

Paragraph 24

- (1) Chambre de commerce de Chandler et Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos, 5
- (2) Pêcheurs Unis du Québec, 4
- (3) Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (4) Pêcheurs Unis du Québec, 4; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) Groupe d'étude des ressources maritimes, Université du Québec à Rimouski, 4
- (6) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4
- (7) Municipalité régionale de comté de Denis Riverin, 4
- (8) Conseil de développement de la Baie des Chaleurs, 5
- (9) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2
- (10) Chambre de commerce de Chandler et Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos, 5
- (11) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4; Association des agents de développement de l'Est du Québec, 4

Paragraph 25

- (1) Association touristique de l'Estrie, 2; Chambre de commerce et Société de développement touristique de Percé, 5
- (2) City of Sherbrooke, 3
- (3) Chambre de commerce et Société de développement touristique de Percé, 5
- (4) Association touristique de l'Estrie, 2
- (5) Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (6) Ville de Lac Mégantic, 2; City of Maniwaki and Société de développement économique de la Haute Gatineau, 3

Paragraph 26

- (1) Union des producteurs agricoles, 2

Paragraphe 21

- (1) Caucus des députés libéraux de la région des Cantons de l'Est, 3
- (2) Commission industrielle d'Asbestos, 2
- (3) Association des agents de développement pour l'Est du Québec, 4
- (4) Chambre de commerce de Sherbrooke, 3

Paragraphe 22

- (1) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2
- (2) Maison régionale de l'industrie, 2

Paragraphe 24

- (1) Chambre de commerce de Chandler et Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos, 5
- (2) Pêcheurs Unis du Québec, 4
- (3) Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (4) Pêcheurs Unis du Québec, 4; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) Groupe d'étude des ressources maritimes, Université du Québec à Rimouski, 4
- (6) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4
- (7) Municipalité régionale de comté de Denis Riverin, 4
- (8) Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs, 5
- (9) Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2
- (10) Chambre de commerce de Chandler et Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos, 5
- (11) Ville de Gaspé et Corporation de développement économique de Forillon, 4; Association des agents de développement de l'Est du Québec, 4

Paragraphe 25

- (1) Association touristique de l'Estrie, 2; Chambre de commerce et Société de développement touristique de Percé, 5
- (2) Ville de Sherbrooke, 3
- (3) Chambre de commerce et Société de développement touristique de Percé, 5
- (4) Association touristique de l'Estrie, 2
- (5) Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (6) Ville de Lac Mégantic, 2; Ville de Maniwaki et Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3

Paragraphe 26

- (1) Union des producteurs agricoles, 2

- (2) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3
- (3) Fédération de l'UPA de la Gaspésie, 4; Chambre de commerce de Causapscal, 4
- (4) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3

Paragraph 27

- (1) Union des producteurs agricoles, 2
- (2) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (3) Association des commissaires industriels du Nord, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (4) Union des producteurs agricoles, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3

Paragraph 28

- (1) Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (2) Association des mines et métaux du Québec, 3
- (3) Association des mines et métaux du Québec, 3

APPENDIX B

List of principal recommendations presented by the witnesses at public hearings in Sherbrooke and Percé, October 5-9, 1981.

I—PUBLIC HEARINGS, SHERBROOKE*DREE's Current and Future Orientations*

1. DREE should aim at better co-operation with other levels of government (mentioned twice).
2. DREE should not wait for provincial government decisions before taking action (mentioned twice).
3. DREE should intensify consultations with regional communities (mentioned six times).
4. DREE should not grant privileges to urban centres at the expense of the rural environment (mentioned three times).
5. DREE should resume the practice of concluding regional agreements and thus ensure that regions have claims to budget considerations (mentioned twice).
6. DREE should set up specific sub-regional programmes.
7. DREE should be responsible for the co-ordination of federal government activities of a regional nature (mentioned eight times).
8. DREE should undertake a campaign to boost worker productivity.
9. DREE should distribute information on its activities (mentioned twice).

- (2) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3
- (3) Fédération de l'UPA de la Gaspésie, 4; Chambre de commerce de Causapscal, 4
- (4) Fédération de l'UPA de Sherbrooke, 3

Paragraphe 27

- (1) Union des producteurs agricoles, 2
- (2) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3
- (3) Association des commissaires industriels du Nord, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (4) Union des producteurs agricoles, 2; Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5
- (5) Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3

Paragraphe 28

- (1) Association des commissaires industriels du Nord, 2
- (2) Association des mines et métaux du Québec, 3
- (3) Association des mines et métaux du Québec, 3

ANNEXE B

Liste des principales recommandations présentées par les témoins durant les audiences publiques de Sherbrooke et de Percé, 5-9 octobre 1981.

I—AUDENCES PUBLIQUES DE SHERBROOKE*Orientations présentes et futures du MEER*

1. Le MEER doit viser une meilleure collaboration avec les autres niveaux de gouvernement (mentionné à 2 reprises).
2. Le MEER ne doit pas attendre les décisions du gouvernement provincial avant de passer à l'action (mentionnée à 2 reprises).
3. Le MEER doit intensifier ses consultations auprès des communautés régionales (mentionnée à 6 reprises)
4. Le MEER ne doit pas privilégier les centres urbains au dépend du milieu rural (mentionnée à 3 reprises).
5. Le MEER doit revenir à des ententes de type régional et ainsi doter les régions d'une enveloppe budgétaire (mentionnée à 2 reprises).
6. Le MEER doit élaborer des programmes spécifiques à des sous-régions.
7. Le MEER doit être responsable de la coordination des activités du gouvernement fédéral à incidence régionale (mentionnée à 8 reprises).
8. Le MEER doit entreprendre une campagne visant à inciter les travailleurs à accroître leur productivité.
9. Le MEER doit mieux diffuser l'information sur ses activités (mentionnée à 2 reprises).

The Department's Administrative Structure

1. DREE should step up decentralization of personnel by assigning them to regional offices (mentioned three times).
2. Regional offices should be given increased autonomy in decision-making (mentioned five times).
3. A method by which regional offices could intervene rapidly in case of a sudden rise in unemployment should be devised (mentioned twice).
4. Conditions of eligibility for subsidies should be better defined so that regional offices can issue an admissibility notice within five days of presentation of a file.
5. *Ad hoc* committees should be formed when particular situations affect a sub-region's economy adversely.
6. DREE should recognize the importance of regional industrial commissions.
7. Regional offices should be provided with consultants.

Regional Development Incentives Act (RDIA)

1. The RDIA should favour businesses with the greatest expansion factor.
2. Further benefits should be provided for zone 2 of the RDIA programme.
3. The RDIA should provide special assistance for R-D activities (mentioned five times).
4. Eligibility for the RDIA programme should be extended to include:
 - municipal corporations
 - certain commercial activities
 - mining activities
 - any socio-economic activity of importance to a region.
5. Incentives provided under the RDIA should also apply to:
 - fixed assets in forestry
 - land purchase
 - contributions to working capital
 - removals to industrial parks
 - purchases of equipment for the mining industry
 - costs of preparing an incentive application.
6. The RDIA must be adapted to Small and Medium size Businesses(SMB) needs (mentioned three times).
7. The RDIA should differentiate between assistance approved for manufacture of a new product and that approved for modernization.
8. Through DREE, a firm should be entitled to apply for RDIA assistance more than once.

La structure administrative du ministère.

1. Le MEER doit accentuer la décentralisation de ses effectifs en faveur des bureaux régionaux (mentionnée à 3 reprises).
2. L'autonomie de décision des bureaux régionaux doit être augmentée (mentionnée à 5 reprises).
3. Les bureaux régionaux doivent être dotés de mécanisme permettant une intervention rapide à la suite d'une hausse subite du chômage (mentionnée à 2 reprises).
4. Les conditions d'admissibilité aux subventions doivent être mieux définies afin que les bureaux régionaux puissent émettre un avis de recevabilité dans les cinq jours suivant le dépôt d'un dossier.
5. Des comité *ad hoc* doivent pouvoir être formés lorsque des situations particulières affligen l'économie d'une sous-région.
6. Le MEER doit reconnaître l'importance des commissariats industriels régionaux.
7. Les bureaux régionaux doivent être dotés d'experts-conseils.

La Loi sur les subventions au développement régional (LSDR)

1. La LSDR doit favoriser les entreprises qui génèrent le plus d'effets multiplicateurs.
2. Les avantages prévus pour la zone 2 du programme LSDR doivent être augmentés.
3. la LSDR doit prévoir une aide spéciale pour les activités de R-D (mentionnée à 5 reprises).
4. L'admissibilité au programme LSDR doit être élargie pour inclure:
 - les corporations municipales
 - certaines activités commerciales
 - les activités minières
 - toute activité socio-économique d'importance pour une région.
5. Les subventions au titre de la LSDR devraient s'appliquer également aux:
 - immobilisations en forêt
 - achats de terrains
 - contributions au fonds de roulement
 - déménagements dans les parcs industriels
 - achats d'équipement pour l'industrie minière
 - coûts de préparation d'une demande de subventions
6. Il faut adapter la LSDR aux besoins des PME (mentionnée à 3 reprises).
7. La LSDR doit dissocier l'aide accordée pour la fabrication d'un nouveau produit de celle accordée pour une modernisation.
8. Le MEER devrait permettre une entreprise d'obtenir plusieurs fois des subventions en vertu de la LSDR.

9. DREE should conduct performance analyses vis-à-vis businesses which have received RDIA assistance.
10. The only criterion for RDIA eligibility should be the number of jobs created.
11. The number of jobs created should not be a criterion for assistance eligibility.
12. DREE should adjust the amount of assistance according to jobs created.
13. The rate of assistance in relation to total cost of an investment project should be increased (mentioned three times).
14. Disadvantaged regions should qualify for a higher assistance rate.
15. DREE should change the methods by which payments are made (mentioned twice).
16. The assistance ceiling should be raised.
17. Assistance should not be deducted from the cost of capitalization for amortization purposes.

Other Means of Assisting Businesses

1. DREE should establish a loan programme at reasonable rates.
2. DREE should study the municipal bonds programme in effect in New York State.
3. DREE should draw up a proposal for special investment tax credit (mentioned twice).
4. DREE should ensure that investment in job creation in industry is more profitable than a savings account.
5. DREE should designate as "special regions": the Eastern Townships, Abitibi-Timiskaming and Haute-Gatineau.
6. DREE should initiate a programme of industrial redevelopment.
7. DREE should assist workshops employing the handicapped.
8. DREE should require the developer to invest 25% of total capital in order to prevent immediate bankruptcy after award of assistance.
9. DREE should become more directly involved in high-risk projects.
10. DREE should guarantee a minimum return from mining projects. DREE assistance should be repaid from private industry's profits.

The Canada-Quebec General Agreement and Subsidiary Agreements

1. DREE should take steps to reduce delays in implementation (mentioned 3 times).
2. The city of Iberville should be eligible for the incentives to industrial infrastructures programme.

9. Le MEER devrait étudier le comportement des firmes qui ont reçu des subventions au titre de la LSDR.
10. Le seul critère d'éligibilité à la LSDR doit être le nombre d'emplois créés.
11. Le nombre d'emplois créés ne doit pas être un critère d'éligibilité à une subvention.
12. Le MEER doit ajuster le montant des subventions par emploi créé.
13. Le taux de subventions par rapport au coût total d'un projet d'investissement doit être augmenté (mentionnée à 3 reprises).
14. Les régions défavorisées doivent obtenir un taux de subvention plus élevé.
15. Le MEER doit modifier les modalités de versement des subventions (mentionnée à 2 reprises).
16. Le montant maximum d'une subvention doit être haussé.
17. Les subventions ne doivent pas être déduites du coût en immobilisation pour fin d'amortissement.

Autres moyens d'assistance aux entreprises

1. Le MEER doit élaborer un programme de prêts à des taux avantageux.
2. Le MEER doit étudier le programme d'obligations municipales en vigueur dans l'État de New York.
3. Le MEER doit proposer un crédit d'impôt spécial à l'investissement (mentionnée à 2 reprises).
4. Le MEER doit faire en sorte que l'investissement dans la création d'emplois en industrie soit plus avantageux que l'épargne bancaire.
5. Le MEER doit désigner «zone spéciale»: L'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue et la Haute-Gatineau.
6. Le MEER doit mettre en oeuvre un programme de reconversion industrielle.
7. Le MEER doit venir en aide aux ateliers employant des handicapés.
8. Le MEER doit exiger du promoteur une mise de fonds initiale de 25 p. 100 du capital total de l'entreprise afin d'éviter une faillite immédiatement après l'octroi d'une subvention.
9. Le MEER doit s'engager plus directement dans des projets aux risques élevés.
10. Le MEER doit assurer un certain rendement pour des projets miniers. L'aide du MEER pourrait être remboursée à même les profits des firmes privées.

L'Entente cadre Canada-Québec et les ententes auxiliaires

1. Le MEER doit s'efforcer de réduire les délais de mise en oeuvre (mentionnée à 3 reprises)
2. La ville d'Iberville doit être éligible au programme de subventions aux infrastructures industrielles.

3. DREE should increase assistance to infrastructures in Haute-Gatineau.
4. DREE should intervene in the question of rail transport.
5. Assistance to the tourist industry should be increased (mentioned four times).
6. DREE should intervene in order to promote creation of an international tourist resort in the Magog-Oxford region (mentioned 5 times).
7. DREE, in co-operation with the region, should launch campaigns to promote tourism.
8. DREE should assist financing construction of a convention centre in Sherbrooke.
9. DREE should authorize a further five-year renewal of the auxiliary agreement on land reclamation and extend it to the Eastern Townships.
10. DREE should introduce a new quinquennial programme to promote revitalization of privately owned forest land.
11. DREE should subsidize re-afforestation and step up the campaign to annihilate the spruce-bud worm.
12. DREE should establish a specific programme for the sawn-timber industry, based on that existing for the pulp and paper industry.
13. DREE, in co-operation with private industry, should undertake exploration of the Labrador rift.
3. Le MEER doit accentuer son aide aux infrastructures dans la Haute-Gatineau.
4. Le MEER doit intervenir dans le dossier des transports ferroviaires.
5. L'aide à l'industrie touristique doit être augmentée (mentionnée à 4 reprises).
6. Le MEER doit intervenir pour favoriser la création d'une station touristique internationale dans la région de Magog-Oxford (mentionnée à 5 reprises).
7. Le MEER en collaboration avec le milieu régional devrait lancer des campagnes de promotion du tourisme.
8. Le MEER doit aider au financement d'un centre de congrès pour Sherbrooke.
9. Le MEER doit renouveler pour un autre cinq ans l'entente auxiliaire sur l'assaisissement des sols et l'étendre à l'Estrie.
10. Le MEER doit élaborer un nouveau programme quinquennal d'aide à la mise en valeur de la forêt privée.
11. Le MEER doit aider au reboisement et intensifier son aide contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (mentionnée à 3 reprises).
12. Le MEER doit concevoir un programme spécifique pour l'industrie du bois de sciage, calqué sur celui pour l'industrie des pâtes et papier.
13. Le MEER devrait entreprendre de concert avec l'entreprise privée l'exploration de la fosse du Labrador.

II—PUBLIC HEARINGS, PERCÉ

DREE's Current and Future Orientations

1. DREE should hold more frequent consultations with the regional communities (mentionned four times).
2. DREE should create a programme specifically for rural regions.
3. DREE should establish specific programmes for sub-regions (mentioned twice).
4. DREE should resume the practice of concluding regional agreements (mentioned five times).
5. DREE should have a more generous budget (mentioned seven times).
6. DREE should be responsible for co-ordinating federal government activities having regional repercussions (mentioned eight times).
7. A regional development association should take responsibility for promoting development in any given region.
8. DREE should increase financial assistance to the forestry, fishing and tourist industries.
9. DREE should make efforts to discourage population migration from the Gaspé.

II—AUDIENCES PUBLIQUES DE PERCÉ

Orientations présentes et futures du MEER

1. Le MEER doit intensifier ses consultations auprès des communautés régionales (mentionnée à 4 reprises).
2. Le MEER doit créer un programme spécifique au milieu rural.
3. Le MEER doit élaborer des programmes spécifiques à des sous-régions (mentionnée à 2 reprises).
4. Le MEER doit revenir à des ententes de type régional (mentionnée à 5 reprises).
5. Le budget du MEER doit être augmenté (mentionnée à 7 reprises).
6. Le MEER doit être responsable de la coordination des activités du gouvernement fédéral à incidence régionale (mentionnée à 8 reprises).
7. Une société de développement régional devrait obtenir la responsabilité de promouvoir le développement dans une région particulière.
8. Le MEER doit insister davantage sur l'aide financière aux industries forestières, des pêches et du tourisme.
9. Le MEER doit faire des efforts pour garder la population en Gaspésie.

The Department's Administrative Structure

1. DREE should open a regional office in the Gaspé (mentioned six times).
2. DREE should aim for improved relations with contractors (mentioned three times).
3. Dree should make regional offices responsible for decisions regarding investment mini-projects.

Regional Development Incentives Act (RDIA)

1. DREE should ensure that the RDIA applies only to the most disadvantaged regions.
2. DREE should give priority to the creation of jobs in rural areas.
3. The RDIA should take specific regional situations into account and encourage maritime fishing as the Gaspé's most dynamic industrial sector.
4. Industrial activities requiring a high R-D level should be given full support.
5. Eligibility for the RDIA programme should be extended to include:
 - municipal corporations
 - activities related to resource development (mentioned four times)
 - certain tertiary activities relating to industry directly, such as distribution and services of consultants.
6. RDIA incentives should also apply to:
 - capital investment in forest land
 - market research relating to regional production.
7. DREE should extend the RDIA programme to facilitate access to the services of professional consultants.
8. DREE should conduct an analysis of the effect of incentives on middle-term survival of small businesses.
9. DREE should adjust the amount of assistance in proportion to total cost of the investment project, thus taking into account specific regional and industrial situations (mentioned four times).
10. To stimulate job creation, DREE should guarantee payment of incentives equal to 20% of total salaries during the second and third years of operation of a new investment concern.

Other Means of Assisting Businesses

1. DREE should consider introducing tax incentives to encourage investment.
2. Award of a tax credit to the investor would be preferable to award of a (DREE) tax credit to a business.

La structure administrative du ministère

1. Le MEER doit procéder à l'ouverture d'un bureau régional du MEER en Gaspésie (Mentionnée à 6 reprises).
2. Le MEER doit accentuer ses relations avec les entrepreneurs (mentionnée à 3 reprises).
3. Le MEER doit accorder aux bureaux régionaux la responsabilité de décision pour des mini-projets d'investissement.

La Loi sur les subventions au développement régional (LSDR)

1. La MEER doit restreindre l'aire d'application de la LSDR aux régions les plus défavorisées.
2. Le MEER doit accorder une prime à la création d'emplois dans le milieu rural.
3. La LSDR doit tenir compte des spécificités régionales, et en outre faire de l'industrie des pêches maritimes le secteur industriel moteur pour la Gaspésie.
4. Il faut encourager les activités industrielles qui exigent un niveau élevé de R-D.
5. L'admissibilité du programme LSDR doit être élargie pour inclure:
 - les corporations municipales
 - les activités reliées à l'exploitation des ressources (mentionnée à quatre reprises)
 - certaines activités tertiaires reliées directement à l'industrie, tels la distribution et les services d'experts-conseils.
6. Les subventions au titre de la LSDR devraient s'appliquer également aux:
 - immobilisation de forêt
 - aux études de commercialisation de productions régionales.
7. Le MEER doit instaurer un nouveau volet au programme LSDR pour faciliter l'accès à des services de consultations professionnelles.
8. Le MEER doit procéder à une évaluation de l'impact des subventions sur la survie à moyen terme des petites entreprises.
9. Le MEER doit ajuster le taux de subvention par rapport au coût total du projet d'investissement pour tenir compte des spécificités des régions et des industries (mentionnée à quatre reprises).
10. Afin d'aider à la création d'emploi, le MEER doit s'engager à verser une subvention égale à 20 p.100 de la masse salariale durant la deuxième et la troisième années d'opération d'un nouvel investissement.

Autres moyens d'assistance aux entreprises

1. Le MEER doit envisager l'introduction de stimulants fiscaux à l'investissement.
2. Il serait préférable que le MEER accorde un crédit d'impôt à l'investisseur au lieu d'un crédit d'impôt à l'entreprise.

3. DREE should consider a programme of risk insurance to encourage entrepreneurs.

4. In general, DREE should increase credit to businesses.

The Canada-Quebec General Agreement and Subsidiary Agreements

1. DREE should increase aid to industrial infrastructures (mentioned five times).

2. Supply of natural gas to the Gaspé should be a priority (mentioned twice).

3. A global transportation policy should be formulated. This should provide for assistance to maintenance of major highways, municipal and regional airports and to railroads.

4. Pabos airport is a priority for representatives of the Gaspé (mentioned six times).

5. DREE must not only undertake to build airports but must also ensure that they are served by airlines.

6. DREE should increase aid to expansion of the tourist industry. This should preferably take the form of completion of important tourist projects, for example: a convention hall in Percé, a cable car in Percé, development of rivers for improved fishing and of the Mount Logan site.

7. DREE should provide incentive for the agro-alimentary sector in disadvantaged regions (mentioned twice).

8. DREE should conclude a new agreement in the agricultural sector which would include: a rationale for soil utilization, construction of a warehouse for vegetables, a grain elevator and a regional slaughterhouse.

9. DREE should allocate funds to re-afforestation and the campaign to annihilate the spruce-bud worm (mentioned five times).

10. DREE should provide increased aid for ocean fishing (mentioned eight times). That includes:

—construction of a winter harbour and slipway

—improvement of port infrastructures

—construction of a pool for testing fishing tackle

—manufacture of fishing boats and tackle.

3. Le MEER doit envisager un programme d'assurance-risque afin de stimuler l'entrepreneurship.

4. Le MEER doit en général augmenter ses crédits affectés à l'aide aux entreprises.

L'entente cadre Canada-Québec et les ententes auxiliaires.

1. Le MEER doit accentuer son aide aux infrastructures industrielles (mentionnée à cinq reprises).

2. La distribution du gaz naturel en Gaspésie doit être une priorité (mentionnée à deux reprises).

3. Une politique globale des transports doit être élaborée. En outre, une aide aux axes routiers prioritaires, aux aéroports municipaux et régionaux, et une aide au transport ferroviaire doivent faire partie de cette politique globale des transports.

4. L'aéroport de Pabos est une priorité pour les représentants de la Gaspésie (mentionnée à six reprises).

5. Le MEER ne doit pas seulement s'engager à construire des aéroports, il faut qu'il s'assure qu'ils seront desservis par des compagnies aériennes.

6. Le MEER doit accentuer son aide au développement de l'industrie touristique. Cette aide serait préférable dans la réalisation de projets touristiques d'importance, par exemple: une salle des congrès à Percé, un téléphérique à Percé, l'aménagement de rivières pour la pêche sportive et le site du mont Logan.

7. Le MEER doit favoriser le secteur agro-alimentaire dans les régions défavorisées (mentionnée à deux reprises).

8. Le MEER doit conclure une nouvelle entente dans le domaine agricole qui inclurait: la rationalisation de l'utilisation des sols, la construction d'un entrepôt à légumes, d'un séchoir à grain et d'un abattoir régional.

9. Le MEER doit allouer des fonds au reboisement et à la lutte contre la tordeuse de bourgeons de l'épinette (mentionnée à cinq reprises).

10. Le MEER doit accentuer son aide au développement du secteur des pêches maritimes (mentionnée à huit reprises). Cela inclut:

—la construction d'un havre d'hivernement et d'une rampe de lancement

—l'amélioration des infrastructures portuaires

—la création d'un bassin d'essai d'engins de pêche

—la fabrication de bateaux et d'agrès de pêche.

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, DECEMBER 16, 1981

(34)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met *in camera* at 3:50 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Irénée Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, Howie, Lapointe (*Beauce*), Lefebvre, MacLellan, McCain, Pelletier, Portelance and Yanakis.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier.

The Committee commenced consideration of its Order of Reference dated May 28, as referred to the Sub-committee on DREE Programmes (Québec) on May 28, 1981:

ORDERED,—That the Sub-committee of the Standing Committee on Regional Development be empowered to adjourn from place to place in the province of Quebec, for a period of about a week, in order to study the impact of policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion, such travel period to be done during the following adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the First Session of the 32nd Parliament and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

The Committee commenced consideration of the First Report of the Sub-committee on DREE Programmes (Québec).

On motion of Mrs. Beauchamp-Niquet, the First Report of the Sub-committee on DREE Programmes (Québec) was concurred in.

Ordered,—That the Chairman present the First Report of the Sub-committee on DREE Programmes (Québec) as the Fifth Report of the Committee to the House.

On motion of Mr. Gass, it was *ordered*,—That the printed Issue No. 28 have a special cover.

At 4:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1981

(34)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h 50 sous la présidence de M. Irénée Pelletier (président).

Membres du Comité présents: M. Bachand, Mme Beauchamp-Niquet, Mme Côté, MM. Cyr, Gass, Howie, Lapointe (*Beauce*), Lefebvre, MacLellan, McCain, Pelletier, Portelance et Yanakis.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier.

Le Comité entreprend l'étude de son Ordre de renvoi du 28 mai 1981.

IL EST ORDONNÉ,—Que la Chambre permette à un Sous-comité du Comité permanent de l'expansion économique régionale, de se déplacer dans la province de Québec, pour une période d'environ une semaine, afin d'y étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, ces déplacements se faisant durant le prochain ajournement de la Chambre et prenant fin avant la nouvelle convocation des Chambres au cours de la première session de la 32^e législature et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité.

Le Comité entreprend l'étude du premier rapport du Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec).

Sous motion de Mme Beauchamp-Niquet, le premier rapport du Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) est adopté.

Il est ordonné,—Que le président présente le premier rapport du Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) comme le cinquième rapport du présent Comité à la Chambre.

Sous motion de M. Gass, *il est ordonné*,—Que le fascicule imprimé no 28 ait une couverture spéciale.

A 16h 10, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Robert Vaive

Clerk of the Committee

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 29

Tuesday, March 23, 1982

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1982-83: Vote 1—Operating
Expenditures under REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

APPEARING:

The Honourable Herb Gray,
Minister of Regional Economic Expansion
and Minister of Industry, Trade and Commerce

WITNESS:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 29

Le mardi 23 mars 1982

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1982-1983: crédit 1—Dépenses de
fonctionnement sous la rubrique EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

COMPARAÎT:

L'honorable Herb Gray,
Ministre de l'Expansion économique régionale
et Ministre de l'Industrie et du Commerce

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand
Berger
Bujold
Côté (Mrs.)
Cyr

Darling
Dingwall
Gass
Hargrave
Harquail

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Howie
Korchinski
Lapointe (*Beauce*)
Lefebvre

McCain
Murphy
Riis
Scott (*Victoria—Haliburton*)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Tuesday, February 9, 1982:

Mr. Bujold replaced Mr. Lapointe (*Beauce*);
Mr. Dingwall replaced Mrs. Beauchamp-Niquet;
Mr. Harquail replaced Mr. Yanakis;
Mr. Maltais replaced Mr. Portelance.

On Tuesday, March 23, 1982:

Mr. Korchinski replaced Mr. Corbett;
Mr. Scott (*Victoria—Haliburton*) replaced Mr. King;
Mr. Berger replaced Mr. MacLellan;
Mr. Lapointe (*Beauce*) replaced Mr. Maltais.

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le mardi 9 février 1982:

M. Bujold remplace M. Lapointe (*Beauce*);
M. Dingwall remplace Mme Beauchamp-Niquet;
M. Harquail remplace M. Yanakis;
M. Maltais remplace M. Portelance.

Le mardi 23 mars 1982:

M. Korchinski remplace M. Corbett;
M. Scott (*Victoria—Haliburton*) remplace M. King;
M. Berger remplace M. MacLellan;
M. Lapointe (*Beauce*) remplace M. Maltais.

ORDER OF REFERENCE

Tuesday, February 23, 1982

ORDERED.—That Regional Economic Expansion Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 and 35 for the fiscal year ending March 31, 1983, be referred to the Standing Committee on Regional Development.

ATTEST:

Le Greffier de la Chambre des communes

C. B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le mardi 23 février 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 et 35, Expansion économique régionale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983, soient déférés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

ATTESTÉ:

MINUTES OF PROCEEDINGS**TUESDAY, MARCH 23, 1982**

(35)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 8:15 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Irénée Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Berger, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Hargrave, Howie, Korchinski, Lapointe (*Beauce*), Lefebvre, Pelletier and Scott (*Victoria—Haliburton*).

Appearing: The Honourable Herb Gray, Minister of Regional Economic Expansion and Minister of Industry, Trade and Commerce.

Witness: From the Department of Regional Economic Expansion and the Department of Industry, Trade and Commerce: Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister.

The Committee proceeded to consider its Order of Reference dated Tuesday, February 23, 1982, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1983, read as follows:

Ordered,—That Regional Economic Expansion Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 and 35 for the fiscal year ending March 31, 1983, be referred to the Standing Committee on Regional Development.

The Chairman called Vote 1.

The Minister made a statement.

The Chairman presented the Eighth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure as follows:

EIGHTH REPORT

Your Sub-committee met on Tuesday, March 9, 1982, to consider the future business of the Committee in relation to its Order of Reference, dated Tuesday, February 23, 1982 regarding the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1983.

Your Sub-committee has agreed to recommend the following schedule of meetings, subject to the availability of witnesses:

i) **TUESDAY, March 23, 1982, at 8:00 p.m.;**

Appearing:

The Honourable Herb Gray, Minister of Regional Economic Expansion and Minister of Industry, Trade and Commerce

ii) **WEDNESDAY, March 24, 1982, at 3:30 p.m.;**

Appearing:

The Honourable Herb Gray, Minister of Regional Economic Expansion and Minister of Industry, Trade and Commerce; or Mr. R. Montreuil, Deputy Minister

iii) **TUESDAY, March 30, 1982, at 3:30 p.m.;**

Witnesses:

PROCÈS-VERBAL**LE MARDI 23 MARS 1982**

(35)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 20h15, sous la présidence de M. Irénée Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Berger, M^{me} Côté, MM. Cyr, Hargrave, Howie, Korchinski, Lapointe (*Beauce*), Lefebvre, Pelletier et Scott (*Victoria—Haliburton*).

Comparaît: L'honorable Herb Gray, ministre de l'Expansion économique régionale et ministre de l'Industrie et du Commerce.

Témoin: Du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère de l'Industrie et du Commerce: M. Robert C. Montreuil, sous-ministre.

Le Comité entreprend l'étude de son Ordre de renvoi du mardi 23 février 1982 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983:

*Il est ordonné,—*Que les crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 et 35, Expansion économique régionale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983, soient déferés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

Le président met en délibération le crédit 1.

Le ministre fait une déclaration.

Le président présente le huitième rapport du sous-comité du programme et de la procédure, comme suit:

HUITIÈME RAPPORT

Votre Sous-comité se réunit le mardi 9 mars 1982 pour considérer les travaux futurs du comité concernant l'Ordre de renvoi de ce dernier, daté du mardi 23 février 1982 à propos du Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983.

Votre Sous-comité convient de recommander l'horaire suivant, selon la disponibilité des témoins:

i) **Le MARDI, 23 mars 1982, à 20 heures;**

Comparaît:

L'honorable Herb Gray, Ministre de l'Expansion économique régionale et Ministre de l'Industrie et du Commerce

ii) **Le MERCREDI 24 mars 1982, à 15h30;**

Comparaît:

L'honorable Herb Gray, Ministre de l'Expansion économique régionale et Ministre de l'Industrie et du Commerce; ou M. R. Montreuil, sous-ministre

iii) **Le MARDI 30 mars 1982, à 15h30;**

Témoins:

Officials of the Department from the Quebec Region

iv) WEDNESDAY, March 31, 1982, at 3:30 p.m.:

Witnesses:

Officials of the Department from the Quebec Region

v) TUESDAY, April 6, 1982, at 9:30 a.m.:

Witnesses:

Officials of the Department from the Western Region

vi) WEDNESDAY, April 7, 1982, at 3:30 p.m.:

Witnesses:

Officials of the Prairie Farm Rehabilitation Agency

vii) THURSDAY, April 8, 1982, at 11:00 a.m.:

Witnesses:

Deputy Ministers of the Western Region

viii) TUESDAY, April 20, 1982, at 9:30 a.m.:

Witnesses:

Officials of the Department from the Ontario Region

ix) THURSDAY, April 22, 1982, at 11:00 a.m.:

Witnesses:

Officials of the Department from the Maritime Region and Officials of the Cape Breton Development Corporation

Mr. Berger moved,—That paragraph ix) of the Eighth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure be amended by deleting the words “Officials of the Department from the Maritime Region and”.

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

On motion of Mr. Berger, it was agreed,—That the Eighth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure, as amended, be concurred in.

The Minister and the witness answered questions.

At 10:00 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., Wednesday, March 24, 1982.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Hauts fonctionnaires du ministère de la région de Québec

iv) Le MERCREDI 31 mars 1982, à 15h30;

Témoins:

Hauts fonctionnaires du ministère de la région de Québec

v) Le MARDI 6 avril 1982, à 9h30 du matin

Témoins:

Hauts fonctionnaires du ministère de la région de l'Ouest

vi) Le MERCREDI 7 avril 1982, à 15h30;

Témoins:

Hauts fonctionnaires de l'Administration de réhabilitation agricole des Prairies

vii) Le JEUDI 8 avril 1982, à 11heures du matin

Témoins:

Sous-ministres de la région de l'Ouest

viii) Le MARDI 20 avril 1982, à 9h30 du matin

Témoins:

Hauts fonctionnaires du ministère de la région de l'Ontario

ix) Le JEUDI 22 avril 1982, à 11heures du matin

Témoins:

Hauts fonctionnaires du ministère de la région des Maritimes et hauts fonctionnaires de la Société de développement du Cap-Breton

M. Berger propose,—Que le paragraphe ix) du huitième rapport du sous-comité du programme et de la procédure soit modifié par la suppression des mots “Hauts fonctionnaires du ministère de la région des Maritimes et”.

Après débat, l'amendement, mis au voix, est adopté.

Sur motion de M. Berger, il est convenu,—Que le huitième rapport du sous-comité du programme et de la procédure, modifié, soit adopté.

Le ministre et les témoins répondent aux questions.

A 22heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mercredi 24 mars 1982, à 15h30.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Text]*

Tuesday, March 23, 1982

• 2016

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames, messieurs, bienvenue à cette première réunion du Comité permanent de l'expansion économique régionale. Nous avons le plaisir d'avoir avec nous ce soir le ministre de l'Expansion économique régionale, mais avant de le présenter, j'aimerais vous rappeler l'ordre de renvoi que nous avons reçu de la Chambre des communes le 23 février dernier.

It was ordered that the Regional Economic Expansion Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 and 35 for the fiscal year ending March 31, 1983, be referred to the Standing Committee on Regional Development.

Alors, nous avons en main le huitième rapport et avant de l'adopter, nous devons atteindre le quorum qui est d'au moins 11 membres. Par conséquent, un peu plus tard, dans le courant de la réunion, je demanderai à l'un des membres du Comité de proposer l'adoption du rapport.

Monsieur Berger.

M. Berger: Est-ce que l'on peut avoir des copies de ce rapport, monsieur le président?

Le président: Oui. Lorsque nous avons 11 membres du Comité présents, nous lisons le rapport . . .

M. Berger: Oui.

Le président: . . . et il est ensuite proposé et normalement adopté.

I would remind honourable members that the Eighth Report is simply the result of the steering committee that met last week. There were people there from every party, and we discussed the schedule for the next month; the dates and the hours of the meetings we will have and the different witnesses. That is really all the report is. When we have the 11 members, I will introduce the report.

Comme je vous l'ai dit au départ, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous aujourd'hui l'honorable Herb Gray, ministre de l'Expansion économique régionale et ministre de l'Industrie et du Commerce.

Monsieur Gray, bienvenue à cette première réunion. Vous occupez maintenant l'important poste de ministre de l'Expansion économique régionale. Je sais qu'il y a eu des changements importants et j'aimerais que vous nous en fassiez part. Sans plus tarder, je vous cède la parole en vous demandant, dès le départ, de présenter les hauts fonctionnaires de votre ministère.

L'honorable Herb Gray (ministre de l'Expansion économique régionale et ministre de l'Industrie et du Commerce): Merci, monsieur le président.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Translation]*

Le mardi 23 mars, 1982

The Chairman: Order, please.

Ladies and gentlemen, welcome to this first meeting of the Standing Committee on Regional Development. We have the pleasure of having tonight the Minister of Regional Development, but before introducing him, I would like to remind you of the Order of Reference we received from the House of Commons on February 23.

Il est ordonné que les crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 et 35 sous la rubrique Expansion économique régionale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983 soient renvoyés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

We have received the eighth report but need a quorum of at least 11 members to vote on it. So, later on, I will ask a member of the committee to move that it be carried.

Mr. Berger.

Mr. Berger: May we have copies of this report, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes. When we have 11 members of the committee, we will read the report—

Mr. Berger: Yes.**The Chairman:** —then it is moved and usually carried.

Je rappelle aux membres que ce huitième rapport n'est que le résultat de la réunion du comité directeur la semaine dernière. Des représentants de tous les partis ont assisté à cette réunion et nous y avons discuté du programme pour le mois prochain, des dates et heures des réunions et des différents témoins. C'est tout ce que contient le rapport. Lorsque nous aurons 11 membres, je le proposerai.

As I said at the beginning, we have the pleasure of receiving today the Honourable Herb Gray, Minister of Regional Development and Minister of Industry and Commerce.

Mr. Gray, I welcome you to this first meeting. You now occupy the important position of Minister of Regional Development. I know there were significant changes made and I would ask you to tell us about it. Without further delay, I will give you the floor and ask you to first introduce the senior officials from your department.

The Hon. Herb Gray (Minister of Regional Development and Industry and Commerce): Thank you, Mr. Chairman.

[Texte]

I have with me Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister; Gordon Ritchie, Associate Deputy Minister; J. McNaught, Senior Assistant Deputy Minister; Tim Reid, Assistant Deputy Minister of Planning and Co-ordination; J. Wansborough, Director General, Industrial Incentives; H. Frederiksen, Director General of Financial Services; H.L. Laframboise, Chairman, Task Force on Resource Integration; and R. Marshall, Chairman, Program Review Task Force.

Et maintenant, monsieur le président, avec votre permission, peut-être puis-je faire une déclaration.

Le président: Un instant, monsieur le ministre. Est-ce que tout le monde a reçu copie du document?

Does everybody have a copy of the statement? Okay.

Mr. Gray: Mr. Chairman and hon. members, in the months since this standing committee last met, there have been basic changes in the federal government's response to the requirements of regional development. The recent reorganization of departments in the economic sector will bring the regional perspective to bear on the work of all economic departments, including Industry, Trade and Commerce and Regional Economic Expansion, and in all decision-making by Cabinet. This is an important change and, I feel, an auspicious one.

The announcement of January 12 by the Prime Minister should be viewed as an important step in the evolutionary process that has been the government's continuing response to the changing economic environment. Emphasis on regional development has been growing over the last several years, but has its origins in earlier federal policy. As we know, the Department of Regional Economic Expansion was established 13 years ago to consolidate several regional development programs which had been launched in the 1960s, and to create new initiatives for combatting regional disparities.

• 2020

DREE has done a very creditable job, considering the relatively small cost of DREE programs and has laid a strong and solid foundation for the work ahead. Moreover, a great many other federal programs in such areas as agriculture, transportation, industrial development and international trade also have a significant impact on regional development.

The reorganization will ensure that the combined impacts work together to positively reinforce the growth potential of each region.

Monsieur le président, le Comité permanent de l'expansion économique régionale a toujours représenté une voix importante réclamant du gouvernement fédéral de réagir d'une façon plus coordonnée au développement régional. Le rapport sur les programmes du MEER (au Québec), déposé à la Chambre des communes en décembre dernier, recommandait que:

[Traduction]

Je suis accompagné de M. Robert C. Montreuil, sous-ministre; Gordon Ritchie, sous-ministre associé; J. McNaught, premier sous-ministre adjoint; Tim Reid, sous-ministre adjoint de la planification et de la coordination; J. Wansborough, directeur régional, Encouragements industriels; H. Frederiksen, directeur général des services financiers; H.L. Laframboise, président, Groupe d'étude sur l'intégration des ressources; et R. Marshall, président, Groupe d'étude sur la révision des programmes.

And now, if I may, Mr. Chairman, I would like to make a statement.

The Chairman: One moment, Mr. Minister. Everybody received a copy of this paper?

Tout le monde a une copie de la déclaration? Très bien.

Mr. Gray: Monsieur le président, messieurs les membres du Comité, depuis la dernière réunion du Comité permanent de l'expansion économique régionale, les mesures prises par le gouvernement fédéral pour combler les besoins en matière de développement régional ont subi des modifications fondamentales. Du fait de la récente réorganisation des ministères du secteur économique, la perspective régionale s'inscrira désormais au plus haut chef dans les activités de l'ensemble des ministères à vocation économique (le MEER et le ministère de l'Industrie et du Commerce y compris) et inspirera toutes les décisions à caractère économique du Cabinet. Il s'agit là d'un changement substantiel et, je crois, de bon augure.

L'annonce faite par le Premier ministre le 12 janvier dernier doit être considérée comme un grand pas en avant dans le processus évolutionniste qui constitue depuis toujours la réaction du gouvernement au climat économique changeant. Le développement régional a pris de plus en plus d'importance ces dernières années, mais ses origines remontent à une politique fédérale antérieure. Le ministère de l'Expansion économique régionale a été créé il y a treize ans pour regrouper plusieurs programmes de développement régional lancés dans les années 60 et pour susciter de nouvelles initiatives visant à atténuer les disparités régionales.

Le MEER a fait un travail fort louable, étant donné les coûts relativement peu élevés de ses programmes, et a posé des bases solides et durables pour les activités futures. En outre, plusieurs autres programmes fédéraux dans des secteurs tels que l'agriculture, les transports, le développement industriel et le commerce international ont également une influence considérable sur le développement régional.

La réorganisation fera en sorte que ces effets combinés contribuent de façon positive à renforcer le potentiel de croissance de chaque région.

Mr. Chairman, this Standing Committee on Regional Development has always been an important voice calling for a more coordinated federal response to regional development. The report on DREE programmes in Quebec tabled in the House last December recommended that ...

[Text]

... le MEER soit investi de la responsabilité de coordonner les activités économiques des ministères et organismes du gouvernement canadien afin qu'elles soient mises en oeuvre conformément à une politique de développement régional ...

A concerted federal effort was previously urged by your committee in November of 1980, following a tour of the Atlantic provinces when this committee recommended to the Minister of Regional Economic Expansion, and I quote again:

... that DREE be given a mandate to co-ordinate the spending and policy programs of federal line departments as they relate to regional development.

This recommendation was based on the principle that an industrial strategy must also in effect be a regional strategy.

Hon. members, your thoughtful and constructive recommendations have demonstrated the far-sightedness of this committee and the federal government has responded I think in a positive manner in its announcement of January 12th. Your conviction that an industrial strategy must also be a regional strategy was embodied in the amalgamation of the Department of Regional Economic Expansion with the Department of Industry, Trade and Commerce. Indeed, Industry, Trade and Commerce was already moving toward placing a greater emphasis on a more regionally balanced distribution of the benefits from industrial development.

Well, with the closer meshing of regional and industrial programming, we are now ready to move on to subsequent stages of development. The reorganization of economic departments is also a major step toward implementing the strategy outlined in the budget document, *Economic Development for Canada in the 1980s*. As stated in this document, one of the basic principles guiding the direction of national policy is, and I quote:

... the Government of Canada will place new emphasis on economic development in all the regions of Canada ... with special attention given to those areas of the country with the lowest per capita incomes. Regional economic development will be central to public policy planning at the federal level ...

New and major regional economic opportunities now make it imperative that attention be paid to the dynamics of regional growth. Widely distributed economic well-being in all regions of Canada will reinforce the viability of our federal system.

Now, Mr. Chairman, members of the committee, I want to briefly describe the measures which the government is taking to promote economic development and generate employment in every region of Canada. The federal government is determined that the benefits of industrial activity and economic

[Translation]

"DREE be given responsibility for coordinating the economic activities of departments and agencies of the Government of Canada in order that they may be implemented in accordance with a regional development policy" ...

En novembre 1980, à la suite d'une visite dans les provinces de l'Atlantique, le Comité demandait déjà instamment au gouvernement fédéral de fournir un effort concerté en ce sens. Le Comité recommandait alors au ministre de l'Expansion économique régionale que:

... le MEER soit investi du mandat de coordonner les programmes de dépenses et de politiques des ministères axiaux fédéraux en tant qu'ils touchent au développement régional ...

Cette recommandation se fondait sur le principe qu'une stratégie industrielle doit aussi être, en fait, une stratégie régionale.

Messieurs les membres du Comité, vos recommandations sensées ont toujours témoigné de la perspicacité de ce Comité à laquelle d'ailleurs le gouvernement fédéral a répondu lors de l'annonce qu'il a faite le 12 janvier dernier. Votre conviction portant sur le fait qu'une stratégie industrielle doit également être une stratégie régionale vient s'incarner dans le fusionnement du ministère de l'Expansion économique régionale et des éléments industrie, petite entreprise et tourisme du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Les programmes régionaux et industriels étant plus étroitement liés, nous pouvons maintenant passer aux étapes subséquentes du développement. La réorganisation des ministères à vocation économique représente également le premier pas important vers la mise en oeuvre de la stratégie exposée dans le document budgétaire intitulé «Le Développement économique du Canada dans les années 80». Comme on l'affirme dans ce document, un des principes fondamentaux régissant l'orientation de la politique nationale stipule ce qui suit:

... le gouvernement canadien poursuivra avec une insistance nouvelle l'expansion économique dans toutes les régions du pays. Il se penchera particulièrement sur les régions où le revenu par habitant est le plus faible. L'expansion économique régionale se situera au cœur de l'orientation de la politique publique au niveau fédéral ...

A cause de ces nouvelles possibilités économiques régionales importantes, il est maintenant essentiel de consacrer plus d'attention à la dynamique de la croissance régionale. Un bien-être économique judicieusement réparti dans toutes les régions du Canada renforcera la viabilité de notre système fédéral.

Monsieur le président, permettez-moi de vous exposer brièvement les mesures qu'entend prendre le gouvernement en vue de favoriser l'expansion économique et de créer des emplois dans chaque région du pays. Le gouvernement fédéral veut à tout prix que les retombées de l'activité industrielle, et de

[Texte]

activity generally, be widely shared across the country. To this end, in addition to the creation of a new department, and as a further response to the recommendations of your committee, the regional focus is to be further strengthened by the secretariat supporting the committee of ministers of economic development, that secretariat now to be called the Ministry of State for Economic and Regional Development, adding a regional coordination function to those it now has. This secretariat will ensure that regional concerns are given priority attention in all decision making affecting the economy, by the ministers of that cabinet, committee now to be called the Cabinet Committee on Economic and Regional Development.

[Traduction]

l'activité économique en général, soient largement réparties à travers le pays. A cet égard, la cause régionale, déjà renforcée par la création d'un nouveau ministère et par les mesures qui seront prises à la suite des recommandations faites par votre Comité, le sera encore davantage par la mise sur pied d'un nouvel organisme central, le département d'État au développement économique et régional (DÉDÉR), qui remplacera le service de secrétariat du Comité des ministres chargés du développement économique. Cet organisme aura désormais une fonction de coordination régionale en plus de celles dont il s'acquitte déjà actuellement. Ce secrétariat veillera à ce qu'on accorde une attention prioritaire aux problèmes régionaux dans toutes les décisions qui auront des répercussions sur l'économie et que prendront les nouveaux ministres du comité du Cabinet maintenant appelé le Comité du Cabinet chargé du développement économique et régional.

• 2025

This committee will review all existing and new national economic development programs to determine if they can be further directed toward regional economic objectives. It will also administer a regional fund to support special regional economic development efforts. The new department and the other departments whose ministers serve on the Cabinet Committee on Economic and Regional Development, supported by the Ministry of State, will work together to create a powerful government-wide focus on regional and industrial development.

Ce comité révisera tous les programmes nationaux d'expansion économique, existants et nouveaux, afin de déterminer s'ils peuvent être davantage orientés vers les objectifs économiques régionaux. Il sera également chargé d'administrer un nouveau fonds régional qui servira à appuyer des efforts spéciaux d'expansion économique régionale. Le nouveau ministère et les autres ministères dont les ministres oeuvrent au sein du Comité du Cabinet chargé du développement économique et régional et secondé par le DÉDÉR, s'emploieront ensemble à créer, à l'échelle du gouvernement, une force d'intervention dans le domaine de l'expansion régionale et du développement industriel.

In response to a more competitive and complex world trading environment, a second set of initiatives will increase the federal government's capacity to aggressively pursue international export markets and give greater priority to economic matters in the development of foreign policy. The main responsibility for trade is being transferred to a fundamentally restructured Department of External Affairs. Canadian government operations abroad will give higher priority to the promotion of our trade and economic interests, while at home, our new department will encourage the establishment and growth of internationally competitive industries.

Face à un climat commercial mondial d'une compétitivité et d'une complexité plus grandes, une deuxième série d'initiatives permettra au gouvernement fédéral de rechercher plus activement des marchés internationaux d'exportation et d'accorder une plus grande priorité aux questions économiques dans l'élaboration de la politique étrangère. La responsabilité principale du commerce passe de l'Industrie et du Commerce à un ministère des Affaires extérieures restructuré en profondeur. Dans le cadre de l'activité du gouvernement canadien à l'étranger, on accordera la priorité à la promotion de nos intérêts commerciaux et économiques. Au pays, le nouveau ministère favorisera l'implantation et l'expansion d'industries concurrentielles à l'échelle internationale.

This is a short sketch of the important changes now taking place in government organization in line with the economic strategy for Canada in the 1980s. The legislation creating the new department will be ready shortly. Already, however, significant progress has been made on a number of fronts in the eventual integration of DREE and Industry, Trade and Commerce. Senior decision making is now on a fully integrated basis, and my officials are meeting regularly to review major management, policy, program and project issues originating in the two departments.

Voilà donc en peu de mots le résumé des changements importants qui surviennent dans l'organisation gouvernementale, en conformité avec la stratégie économique du Canada dans les années 80. La loi créant le nouveau ministère sera bientôt prête. On peut déjà noter un progrès marqué sur plusieurs fronts dans l'intégration du MEER et de l'Industrie et du Commerce. La fonction de prise de décisions au niveau supérieur est maintenant complètement intégrée, et mes fonctionnaires se rencontrent régulièrement pour réviser les questions importantes touchant la gestion, la politique, les programmes et les projets mis de l'avant par les deux ministères.

A number of common functions have already been integrated satisfactorily and without major problems. But in the interim, both DREE and Industry, Trade and Commerce

Bon nombre de fonctions communes ont déjà été intégrées de façon satisfaisante et sans heurts. Entre-temps, le MEER et l'Industrie et Commerce continuent à administrer chacun de

[Text]

continue to administer all their current programs for developing industry in Canada's regions. Current federal-provincial agreements will continue until their expiry dates, ensuring that provincial budget plans are not disrupted. While they remain in effect, any proposal for new subsidiary agreements or amendments to existing agreements will be open for consideration. But as the existing general development agreements expire, a new and simpler set of agreements with the provinces will be developed.

Subsidiary agreements which clearly fall within the mandate and expertise of other departments, such as Agriculture and Forestry, will be transferred to them. In addition, a task force is proceeding with the final stages of a review of the programs of the two existing departments to ensure the most efficient and effective deployment of industrial and regional program funds. DREE's current regional development incentives programs will continue in my new department to play a key role within the framework of federal industrial programming. A review of the regional development incentives program, as you know, has been under way within DREE for some time, and changes improving the effectiveness of the program will be considered as DREE and ITC industrial incentive programs are integrated.

I know that the reorganization, the integration, of DREE and ITC into a new department with an industrial focus in all regions has led to misinterpretations in some quarters to mean that the federal government is lessening its commitment to regional development. Let me assure you that the opposite holds true. The new department will have the resources, the expertise, the policy development and program delivery capability and the responsibility to play a major role in the development of Canada's industrial policies. It will be able to respond effectively to the strengths and opportunities of all the different regions of our country.

Mr. Chairman, I want to express my gratitude to this committee for its diligent and remarkable efforts toward the promotion of regional development in Canada. You have played an important role in gaining support for the priority that is now attached to regional economic development, to Parliament, by the people of this country and by this government.

En décembre dernier, à la suite d'audiences publiques tenues à Sherbrooke et à Percé, le Comité a déposé à la Chambre le rapport sur les programmes du MEER au Québec. Les recommandations qu'il renferme constituent une importante contribution à la politique régionale du Canada.

Mr. Gray: I have already commented on the initial recommendations regarding the importance of departmental co-ordination in accordance with a regional development policy.

[Translation]

leur côté tous les programmes en vigueur visant à développer l'industrie dans les régions du Canada. Les ententes fédérales-provinciales en cours se poursuivront jusqu'à leur date d'expiration; ainsi les plans budgétaires provinciaux ne seront pas perturbés. Tant qu'elles resteront en vigueur, toute proposition de nouvelle entente auxiliaire ou de modification pourra faire l'objet d'un examen. A mesure que les ententes-cadres de développement actuelles viendront à expiration, on élaborera avec les provinces un nouvel ensemble simplifié d'ententes.

Les ententes auxiliaires qui relèvent clairement du mandat et de la compétence d'autres ministères, telles celles touchant l'agriculture et les forêts, seront transférées. En outre, un groupe de travail fédéral achève présentement la révision des programmes des deux ministères afin d'assurer une répartition efficace et efficiente des fonds consacrés aux programmes industriels et régionaux. Les programmes actuels de subventions au développement régional du MEER continueront de jouer, sous les auspices de mon nouveau ministère, un rôle clef dans le cadre de la programmation industrielle fédérale. Depuis un certain temps déjà, une révision du programme de subventions au développement régional est en cours au sein du MEER, et les modifications permettant d'en améliorer l'efficacité seront examinées lors de l'intégration des programmes de subventions industrielles du MEER et de l'Industrie et Commerce.

Je sais que le fusionnement du MEER et de l'Industrie et Commerce en un nouveau ministère à concentration industrielle a été à l'origine, dans certains milieux, d'interprétations erronées selon lesquelles le gouvernement fédéral diminuerait son engagement à l'égard du développement régional. Laissez-moi vous rassurer et vous affirmer que c'est plutôt le contraire. Le nouveau ministère détiendra les ressources, la compétence, la capacité d'élaborer la politique et de mettre en oeuvre les programmes, ainsi que la responsabilité de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique industrielle canadienne. Il sera en mesure d'exploiter efficacement les points forts et les possibilités des diverses régions du pays.

Monsieur le président, j'aimerais exprimer ma gratitude au Comité pour les efforts assidus et remarquables qu'il a déployés dans la promotion du développement régional au Canada. Vous avez travaillé sans relâche pour que le Parlement, les habitants de ce pays et son gouvernement accordent à l'expansion économique régionale la priorité qu'on lui accorde maintenant.

Last December, following public hearings in Sherbrooke and Percé, this committee presented the report on DREE programmes in Quebec in the House. The recommendations contained in this report constitute a significant contribution to Canadian regional policy.

M. Gray: J'ai déjà commenté vos premières recommandations au sujet de l'importance de la coordination ministérielle conformément à une politique de développement régional.

[Texte]

• 2030

As I mentioned, the regional perspective will now be brought to bear on the work of all economic departments facilitated by the co-ordination function of the Cabinet Committee on Economic and Regional Development.

In your report, you recommended that DREE review its activities so that its actions may be better adapted to the particular needs of the various regions. As I said, a complete review and evaluation of all DREE and ITC programs is underway in the context of the reorganization which, I believe, will result in the formulation of initiatives and mechanisms more tailored to the requirements of each region.

This committee also drew attention to the need for a review of some aspects of the Regional Development Incentive Programs. As I mentioned previously, the program is currently being studied in connection with both the regional and industrial development responsibilities assigned to the department in the light of your thoughtful and helpful advice.

You made a further recommendation concerning the necessity that all regions be provided with adequate economic infrastructure. Of course, this is important to the full development of available opportunities. Infrastructure constraints to development will indeed be identified, and attention will be given toward ensuring that the infrastructure necessary for the exploitation of economic opportunities is in place.

Monsieur le président, membres du Comité, dans votre dernière recommandation, vous faites remarquer que l'expansion économique régionale nécessite souvent la participation des deux niveaux du gouvernement. Le gouvernement fédéral reconnaît que la collaboration des administrations provinciales dans le domaine de l'expansion économique est particulièrement importante, si l'on veut éviter tout chevauchement improductif des programmes et des dépenses. L'application conjointe de tels programmes n'est sans doute pas toujours possible; je crois toutefois que leur succès dépend énormément de la consultation et de la collaboration.

Indeed at the First Ministers' Conference, I offered to meet with provincial premiers and their ministers to review issues of common concern, and to see how we could work together effectively in areas of economic and industrial development. I am happy to report that during the last few weeks, I have had useful meetings with most provincial governments, and I will be meeting with the others in the very near future.

Joint planning and selective cost-shared arrangements, as appropriate, will continue to be considered by the federal government. The establishment of regional offices in each province by MSERD will ensure not only that the federal government continues to be sensitive to regional and provincial needs but also that information on federal operations and objectives is readily available to provincial governments.

[Traduction]

Comme je l'ai souligné, la perspective régionale inspirera dorénavant le travail de tous les ministères à vocation économique, lequel sera facilité par la fonction de coordination dont est investi le Comité du Cabinet chargé du développement économique régional.

Dans votre rapport, vous avez proposé que le MEER revoie ses activités afin que ses interventions s'adaptent davantage aux besoins particuliers des diverses régions. Comme je l'ai mentionné, une révision et une évaluation complètes de tous les programmes du MEER et de l'Industrie et Commerce sont en cours dans le cadre de la réorganisation; elles entraîneront la formulation d'initiatives et la mise au point de mécanismes mieux adaptés aux besoins de chaque région.

Le Comité a attiré l'attention sur la nécessité de réviser certains aspects du programme de subventions au développement régional. Je suis heureux de vous annoncer, comme je l'ai déjà mentionné, que le programme est présentement à l'étude et qu'on tiendra compte des responsabilités de développement tant régional qu'industriel assignées au nouveau ministère, ainsi que de vos conseils judicieux.

Vous avez fait une autre recommandation sur la nécessité de doter toutes les régions d'une infrastructure économique adéquate. Et cela est essentiel à l'exploitation complète des possibilités existantes. Les obstacles au développement reliés à l'infrastructure seront en effet déterminés, et les ministres compétents devront prendre des mesures pour veiller à ce que l'infrastructure nécessaire à l'exploitation des possibilités économiques soit en place.

Mr. Chairman and honourable Members, your final recommendation pointed out that regional economic development often requires the participation of two levels of government. The federal government recognizes that cooperation with the provincial governments in the economic development field is particularly important to avoid unproductive duplication of programs and expenditures. Joint implementation of such programming may not always be possible, but I believe that consultation and cooperation are necessary for success.

En fait, lors de la Conférence des premiers ministres, j'ai offert de rencontrer les premiers ministres provinciaux et leurs ministres pour revoir avec eux des questions d'intérêt commun. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'au cours des dernières semaines, j'ai eu des réunions des plus profitables avec la plupart des représentants des gouvernements provinciaux et que j'en rencontrerai d'autres dans un très proche avenir.

Le gouvernement fédéral maintiendra la planification conjointe et certains accords à frais partagés, selon le cas. Le DÉDÉR ouvrira, dans chaque province, des bureaux régionaux qui veilleront non seulement à ce que le gouvernement fédéral continue d'être attentif aux besoins régionaux et provinciaux, mais également à ce que les gouvernements provinciaux puissent facilement obtenir de l'information sur les activités et les objectifs fédéraux.

[Text]

Well, Mr. Chairman, I hope I have been able to demonstrate that the views of this standing committee have been of great importance in the shaping of regional development policy for the eighties. I ask now for your help in gaining public understanding and support for the changes which you have helped shape.

Let me now highlight a few aspects of the main estimates for DREE for 1982-83. Now, this is our second year of experience with the Policy and Expenditure Management System, and we are continuing toward our goal of an effective matching of government priorities and government expenditures.

It is significant to note that the creation of the new department will confirm the importance the economic development ministers have placed on regional development. However, since the preparation of the 1982-83 main estimates preceded this departmental reorganization, these estimates were submitted on the basis of DREE as an ongoing entity.

Now, the main estimates indicate that total spending for the department in 1982-83 will increase 9.6 per cent to \$772.4 million. Of this amount about 85 per cent, or \$663.4 million, will be invested in strategic economic growth through the department's grants and contributions programs, Vote 10.

On pages 24 to 27 of the blue book, members will see that \$663.4 million breaks down as follows. First, \$380.5 million for developmental opportunity initiatives pursued through general development agreements with the provinces, representing a decrease of 6.1 per cent from 1981-82 due to the change of cash flows of some 75 subsidiary agreements. Next, \$167.1 million for incentives to industry under the Regional Development Incentives Act and the Department of Regional Economic Expansion Act. This is an increase of 10.6 per cent over the current year. There is also \$115.9 million for other programs which include the Comprehensive Development Plan agreement with Prince Edward Island, Special ARDA, and PFRA. Members should be aware that a significant portion of the increase reflects a provision of funds for new initiatives which are being formulated.

• 2035

Now capital expenditures represent approximately 1.5 per cent of the total budget. These expenditures relate mainly to the construction activities of PFRA.

With respect to operating costs, members will see that Vote 1 funding at a level of \$95.8 million represents about 12.4 per cent of the department's total budget. You will see that an increase of only 7 person-years has been requested over the prior year's authorized level of 2,045 person-years. The 7 additional person-years are required in support of the Prince

[Translation]

J'espère, monsieur le président, avoir réussi à démontrer que les opinions du Comité permanent ont eu une importance fondamentale dans la conception de la politique du développement régional pour les années 80. Je vous demande maintenant de nous aider à gagner la compréhension et l'appui du public au sujet des modifications que vous avez contribué à façonner.

Permettez-moi maintenant de souligner certains aspects du budget principal des dépenses du MEER pour 1982-1983. Nous en sommes à notre deuxième année d'expérience dans l'utilisation du système de gestion des politiques et des dépenses et nous poursuivons notre objectif de parvenir à harmoniser efficacement les priorités et les dépenses gouvernementales.

Il importe de mentionner que la création du nouveau ministère vient confirmer l'importance qu'accordent les ministres de l'Expansion économique au développement régional. Puisque le budget principal des dépenses de 1982-1983 a été préparé avant cette réorganisation ministérielle, le MEER était encore perçu comme une entité quand ces estimations ont été soumises.

Le budget principal du MEER pour 1982-1983 indique que les dépenses totales du ministère augmenteront de 9.6 p. 100 pour atteindre 772,4 millions de dollars. Quatre-vingt-cinq pour cent de ce montant ou 663,4 millions de dollars seront engagés dans la croissance économique stratégique par le biais des programmes de subventions et de contributions du ministère—crédit 10.

A la page 24-7 du Livre bleu, vous remarquerez que cette somme de 663,4 millions de dollars se répartit comme suit. D'abord, 380,5 millions de dollars pour des projets visant les possibilités de développement et exécutés en vertu d'ententes-cadres de développement avec les provinces, ce qui représente une baisse de 6.1 p. 100 par rapport à 1981-1982, en raison de la somme des mouvements de trésorerie modifiés pour 75 ententes auxiliaires. Ensuite, 167,1 millions de dollars pour les subventions à l'industrie en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional et de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale. Cela constitue une augmentation de 10,6 p. 100 par rapport à l'exercice en cours. On a également prévu 115,9 millions de dollars pour d'autres programmes, y compris le Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, les ententes spéciales ARDA et l'ARAP. Les membres du Comité doivent prendre en compte qu'une bonne partie de cette augmentation sera consacrée aux nouvelles initiatives qui sont en voie d'élaboration.

Les dépenses d'immobilisations pour 1982-1983 représentent environ 1,5 p. 100 du budget total. Elles serviront principalement aux activités de construction de l'ARAP.

Quant aux frais de fonctionnement, vous remarquerez qu'à 95,8 millions de dollars, le niveau du financement du crédit 1 représente environ 12,4 p. 100 du budget ministériel total. Vous noterez en outre qu'une augmentation de seulement sept années-personnes a été demandée par rapport au niveau autorisé de l'année précédente, qui était de 2,045 années-personnes.

[Texte]

Edward Island Comprehensive Development Plan and, of the total person-years, 862 are allocated to PFRA.

For my concluding comments, Mr. Chairman and members of the committee, I want to say that changing regional and industrial circumstances present this country with profound challenges. These changes and the accompanying imperative to respond to them present us with problems but, also, with opportunity. Seldom in our history has it been possible to identify genuine prospects for growth in every region of Canada, but this is the outlook today. The traditional economic balance between provinces is shifting largely under the impetus of the present and forecasted resource development in the west and offshore of the Atlantic provinces. We must recognize the diversity of the challenge for change in each of our Canadian regions. The opportunities are of an unprecedented magnitude and the potential for lasting benefits is real, if we are able to manage change successfully.

Hon. members, the recently announced reorganization of economic departments is designed to do just that. It is to provide opportunity for the federal government to assist Canadians in every region to better exploit these major economic and employment opportunities. The reorganization, as I have said, will provide a government-wide focus on regional economic development, and help exporters successfully to confront tougher trading conditions abroad.

It is clear that Canada's natural resource strengths and related secondary manufacturing sectors, as well as other innovative and advanced technology areas in a number of other manufacturing sectors, will be among the key motive forces underlying Canadian industrial growth.

I might add that to derive maximum industrial and regional benefits from major projects, the Office of Industrial and Regional Benefits I announced in August will be strengthened. Its directive is to ensure that Canadian manufacturing and other industries and Canadian workers can gain access on a fair and competitive basis to the sourcing opportunities presented by major projects.

Pendant que nous canalisons nos ressources en vue de tirer profit des possibilités économiques qui se présentent, nous devons, par la même occasion, faire face au processus transitionnel. Les forces concurrentielles ne font pas que fournir des possibilités de croissance; elles nous obligent également à prendre des mesures pour aider certaines entreprises à se moderniser ou à se diversifier dans de nouvelles activités qui offrent un meilleur potentiel. Le gouvernement relève ce défi par le biais de nombreux programmes fédéraux d'aide au rajustement, notamment le programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre et l'Office canadien pour le renouveau industriel. Ce dernier s'emploie à mettre en commun les efforts des milieux d'affaires, de la main-d'œuvre et du gouvernement en vue d'aider les industries du textile, du

[Traduction]

Ces sept autres années-personnes serviront à appuyer le Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard. Du total de 2,052 années-personnes, 862 sont allouées à l'ARAP.

A titre de conclusion, monsieur le président et membres du Comité, j'aimerais ajouter que les conditions régionales et industrielles en pleine évolution offrent à ce pays de sérieux défis. Ces changements, et la nécessité d'y réagir, nous apportent non pas des problèmes, mais, selon moi, créent des possibilités. Il nous a été rarement possible, au cours de notre histoire, d'identifier de véritables perspectives de croissance dans chaque région du Canada. Mais, tel est le cas aujourd'hui. L'équilibre économique traditionnel entre les provinces se modifie, à cause surtout de l'impulsion donnée par l'exploitation actuelle et prévue des ressources dans l'Ouest et au large des côtes de l'Atlantique. Nous devons reconnaître la diversité du défi que ce changement représente dans chacune des régions du pays. Les possibilités prennent une ampleur sans précédent, et le potentiel d'en faire durer les avantages existe, si nous réussissons à tirer parti de ce changement.

Messieurs les membres du Comité, l'annonce récente de la réorganisation des ministères à vocation économique vise essentiellement ce but, celui justement de permettre au gouvernement d'aider les Canadiens de chaque région à mieux tirer parti des possibilités énormes qui existent sur le plan économique et sur celui de l'emploi. La réorganisation fera en sorte que les pouvoirs du gouvernement seront concentrés sur l'expansion économique régionale et aidera les exportateurs à affronter avec succès des conditions commerciales internationales plus rigoureuses.

Il est évident que les ressources naturelles du Canada et les secteurs de fabrication secondaires qui y sont reliés, ainsi que les ressources innovatrices qu'offrent les développements technologiques, constitueront les forces motivantes de l'essor industriel canadien.

Afin de tirer des principaux projets le maximum d'avantages industriels et régionaux, le Bureau des retombées industrielles et régionales, mis sur pied en août dernier, sera renforcé. Cela donnera tant aux industries manufacturières canadiennes qu'aux travailleurs canadiens l'occasion d'avoir accès, de façon équitable et concurrentielle, aux possibilités jaillissantes qu'offrent les projets d'envergure.

While we are marshalling our resources to take advantage of the economic opportunities beckoning, we must at the same time address the process of transition. Competitive forces not only provide opportunities for growth, but also oblige action to help some firms to modernize or diversify into new activities which offer more potential. The government is addressing this challenge through a number of federal adjustment assistance programs, including the Industrial and Labour Adjustment Program and the Canadian Industrial Renewal Board. CIRB is pooling the efforts of business, labour and government in adjustment and restructuring assistance for the textile, clothing and footwear industries, and the communities which depend on them.

[Text]

vêtement et de la chaussure, ainsi que les collectivités qui en dépendent, à se réadapter et à se restructurer.

To conclude, Mr. Chairman, I want to emphasize that recent changes in government organization are not expected to provide quick-fix solutions. The objectives underlying the changes that are taking place today include a commitment to the development of sustainable long-term development and employment for Canadians in all regions. The changes with which we are faced and the opportunities which they present must be addressed in a balanced manner, so that the wealth of today provides lasting benefits for the industrial growth and economic security all across Canada now and in the future.

• 2040

I know that the creation of the new department, which will combine the sectoral expertise and related policy and program strength of Industry, Trade and Commerce with the regional policy and program delivery strength of DREE, is an important step towards this goal.

Mr. Chairman, members of the committee, this concludes my opening statement. I will be happy to receive your questions and comments.

Le président: Monsieur le ministre, je vous remercie pour cet exposé. Je suis certain que les membres du Comité auront des questions très pertinentes à vous poser.

M. Berger: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Berger, au titre d'un rappel au Règlement.

M. Berger: Il paraît que vous prévoyez entendre les représentants de Devco; à quelle date?

Le président: Le jeudi 22 avril.

M. Berger: Et ce serait à . . .

Le président: Ce serait à 11h00 le matin.

M. Berger: Et ce serait en même temps que les hauts fonctionnaires du ministère, pour la région des Maritimes?

Le président: Oui.

If I remember, it was agreed that we would call these officials at the same time, but I have no objection to having the Cape Breton Development Corporation in one meeting and the officials of the department for the Maritime provinces . . .

M. Berger: Il semble que ce serait souhaitable de prévoir une réunion différente pour les fonctionnaires et les représentants de Devco étant donné l'importance des crédits demandés pour cette société de la Couronne et il semble que cela devrait mériter une attention particulière de la part du Comité.

The Chairman: Mr. Howie.

Mr. Howie: That is a good suggestion. I have no objection to it. The Devco operation is in Cape Breton, which is in the

[Translation]

En conclusion, monsieur le président, j'aimerais préciser qu'on ne doit pas s'attendre à ce que les récentes modifications de l'organisation apportent des solutions rapides. Les objectifs sous-jacents des modifications apportées jusqu'à présent comprennent l'engagement d'exploiter les possibilités de développement et d'emploi à long terme au profit des Canadiens de toutes les régions. Les changements auxquels nous sommes confrontés et les possibilités qu'ils renferment doivent être abordés de façon équilibrée afin que la prospérité actuelle apporte des avantages durables pour l'essor industriel et la sécurité économique de tout le Canada, aujourd'hui et dans l'avenir.

Je reconnaissais que la création du nouveau ministère, qui regroupe la compétence sectorielle et l'expérience de l'Industrie et du Commerce en matière de politique et de programme, ainsi que celles du MEER en matière de politique régionale et d'exécution des programmes, est un pas en avant dans la poursuite de cet objectif.

Monsieur le président et membres du Comité, cela termine ma déclaration préliminaire. Je serai heureux de répondre à vos questions et d'entendre vos commentaires.

The Chairman: Honourable Minister, I wish to thank you for this presentation. I am certain that the members of the Committee have very relevant questions to ask you.

Mr. Berger: On a point of Order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Berger, on a point of Order.

Mr. Berger: I understand that we will be meeting with representatives from Devco; when will that be?

The Chairman: Thursday, April 22.

Mr. Berger: And this will be at . . .

The Chairman: In the morning, at 11 o'clock.

Mr. Berger: Then will that be at the same time as the officials from the department for the Maritime region?

The Chairman: Yes.

Si je me souviens bien, il avait été convenu que nous convoquerions ces fonctionnaires en même temps, mais je ne m'oppose pas à recevoir à la même réunion des fonctionnaires de la Société pour l'expansion du Cap-Breton et des représentants du ministère pour les provinces maritimes . . .

Mr. Berger: I think that we should plan on holding another meeting to meet with the officials and the representatives from Devco in view of the rather considerable funds requested for that Crown agency and therefore, I feel they deserve special attention from the Committee.

Le président: Monsieur Howie.

Mr. Howie: C'est une bonne idée et je l'appuie. La société Devco est située au Cap-Breton dans les Maritimes et il serait

[Texte]

Maritimes, and it might be desirable to have some department officials here in addition to the Devco officers. But a full session devoted to Devco is agreeable to us.

The Chairman: Well, okay, I am in your hands.

• 2045

M. Berger: Monsieur le président, j'aimerais à cet effet proposer que les représentants de Devco soient entendus le 22 avril, tel que prévu, et que les fonctionnaires du MEER atlantique soient entendus lors d'une autre séance du Comité.

Le président: D'accord. La proposition, c'est que nous acceptions le huitième rapport avec la modification suivante: que le jeudi 22 avril, à 11 heures, au lieu d'entendre les responsables du ministère de l'Expansion économique régionale pour les Maritimes, en même temps que la Société de développement du Cap-Breton.

We will have only the Cape Breton Development Corporation, and we will have officials of the department at a future date because the steering committee has to meet to fix the other meetings that we have.

Amendment agreed to.

Le président: M. Berger, appuyé par M^{me} Côté, propose que le huitième rapport soit accepté avec la modification proposée par M. Berger et appuyée par M. Howie.

Motion agreed to.

(See *Minutes of Proceedings*)

The Chairman: Okay. I have now on my list Madame Côté, Mr. Korchinski and Mr. Howie.

Madame Côté.

Mme Côté: On a dix minutes?

Le président: Je pense que selon les règles établies dans le passé, le premier intervenant de chaque parti a dix minutes, questions et réponses. Vous pouvez, bien sûr, inscrire votre nom pour le deuxième tour.

Mme Côté: D'accord.

Le président: Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. J'ai entendu avec beaucoup d'intérêt les propos du ministre de l'Expansion économique régionale. J'ai entendu avec plaisir des choses que je connaissais déjà, mais j'ai appris aussi des choses nouvelles. Avant de passer à mes questions, monsieur le ministre, nous apprécions beaucoup le fait que vous soyez ici ce soir pour répondre à nos questions. Je vous en remercie et la présentation que vous nous faites est extrêmement intéressante et enrichissante et suscitera de bonnes questions de la part des membres du Comité.

Entre autres choses, à la suite des séances à Sherbrooke et à Percé, vous dites que les ententes fédérales-provinciales se poursuivront au moins jusqu'à leur échéance afin de faciliter

[Traduction]

peut-être par conséquent souhaitable d'accueillir en même temps des fonctionnaires du ministère et des représentants de cette société. Mais je ne vois aucun inconvénient à consacrer toute une réunion aux témoignages de la Devco.

Le président: Eh bien, d'accord. Je m'en remets à vous.

Mr. Berger: Mr. Chairman, I would like to move that the representatives of Devco be heard on April 22, as planned, and that the officials of the Maritime Branch of DREE be heard at another meeting of the Committee.

The Chairman: Okay. So the proposal is that we adopt the eighth report with the following amendment: that on Thursday, April 22, at 11 o'clock, instead of hearing the officials of the Department of Regional Economic Expansion for the Maritimes, at the same time as the Cape Breton Development Corporation . . .

. . . nous n'entendrons que les représentants de la Société de développement du Cap-Breton; nous entendrons les responsables du ministère à une date ultérieure car le comité directeur doit se réunir pour fixer la date des autres séances du Comité.

L'amendement est adopté.

The Chairman: It is moved by Mr. Berger, seconded by Mrs. Côté, that the eighth report be adopted with the amendment proposed by Mr. Berger and seconded by Mr. Howie.

La motion est acceptée.

(Voir *Procès-verbaux*)

Le président: Bien. C'est maintenant au tour de M^{me} Côté, puis de MM. Korchinski et Howie.

Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Do I have ten minutes?

The Chairman: I think that according to the established rules in the past, the first intervener from each party has ten minutes at his or her disposal, including questions and answers. Of course, you can ask that your name be registered for the second round.

Mrs. Côté: Okay.

The Chairman: Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. I have heard, with much interest, to what the Minister of Regional Economic Expansion has said. It is with great pleasure that I heard things that I knew already, but I learned also new things. Before asking my questions, Mr. Minister, we appreciate very much your being here to answer our questions. I thank you, and the presentation you make is extremely interesting and note-worthy and will undoubtedly be subject to a lot of good questions from the members of the committee.

Among other things, after the meetings we had at Sherbrooke and Percé, you said that the federal-provincial agreements will continue at least until their term in order to pave

[Text]

les programmes budgétaires des provinces. Je suis d'accord avec cela. Il y a une chose qui m'intrigue un peu plus loin, dans les changements éventuels; c'est que les ententes auxiliaires qui relèvent clairement du mandat et de la compétence d'autres ministères, tels les domaines de l'agriculture et des forêts, seront transférées aux ministères concernés. J'aimerais avoir quelques explications là-dessus, s'il vous plaît.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Gray: On a annoncé, bien avant la déclaration du Premier ministre sur la réglementation du MEER, qu'à l'avenir le Ministère se penchera de plus en plus sur le développement industriel et accordera moins d'attention aux projets qui sont liés aux ressources primaires. Alors, cette phrase dans ma déclaration est dans le même ordre d'idées, c'est-à-dire qu'il est plus efficace de donner aux ministères spécialisés, surtout dans les secteurs de ressources primaires, une responsabilité primordiale pour s'occuper de tels accords auxiliaires, si on parle d'agriculture, par exemple, ou des forêts. On a déjà quelques-uns de nos accords qui sont dirigés de cette façon: par exemple, si je me rappelle bien, l'accord sur les côtes du Labrador est administré par le ministère des Pêches et des Océans.

• 2050

Nous allons voir de plus en plus, surtout quand il s'agit de l'aide aux ressources primaires, le ministère spécialisé prendre de plus en plus de responsabilités.

Le président: Madame Côté.

Mme Côté: Dans les régions où les ressources primaires sont les plus importantes, quand les ressources primaires sont la base même du développement industriel, quel sera le rôle du ministère de l'Expansion économique régionale?

M. Gray: Son rôle sera dirigé. Si on parle des ententes auxiliaires, son rôle sera dirigé de plus en plus vers des ententes visant la transformation ou l'activité industrielle de ces ressources. Evidemment, si on parle de subventions dans le cadre de la Loi sur les subventions au développement régional le Ministère poursuit la même politique. Il n'y aura aucun changement dans ce domaine. Il n'y aura aucun changement si on parle des ententes auxiliaires qui sont liées à la question du développement industriel.

Mais, à l'avenir, si on parle de nouvelles ententes, vous verrez de plus en plus un ministère spécialisé les administrer, dans le domaine de la transformation des ressources primaires.

Mme Côté: Depuis votre nomination au poste de ministre de l'Expansion économique régionale, vous avez visité les gouvernements provinciaux pour voir dans quelle mesure il y avait possibilité de faire de nouvelles ententes ou de reconduire les ententes actuelles.

J'aimerais particulariser un peu la question en demandant comment, dans la province de Québec, vont les discussions sur les ententes sectorielles.

M. Gray: Pour parler franchement, le but de ma visite dans la province de Québec était surtout d'échanger nos idées pour

[Translation]

the way for the budgetary programs of the provinces. I agree with that. But something puzzles me, as far as the possible changes are concerned. And it is that the subsidiary agreements which clearly come under the supervision and the jurisdiction of other departments, Agriculture and Forests for example, will be transferred to the departments concerned. Could you elaborate on that, please?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Gray: We announced much before the Prime Minister's statement on the regulation of DREE that, in future, the Department will deal more and more with industrial development and will focus less on projects related to primary resources. So, I guess that this sentence in my statement is in the same order of thought, i.e. that it is more efficient to give to the department concerned, especially in the primary resources sectors, a primary responsibility in dealing with such subsidiary agreements, as far as agriculture or forests are concerned. Some of our agreements are already administered this way: for example, if I recollect well, the agreement on the Labrador coast is administered by the Department of Fisheries and Oceans.

The department concerned will have more and more responsibilities, especially when it comes to supporting primary resources.

The Chairman: Mrs. Côté.

Mrs. Côté: In the areas where primary resources are the most important: when these resources are at the basis of industrial development, what role will the Department of Regional Economic Expansion play?

Mr. Gray: Its role will be oriented. As far as the subsidiary agreements are concerned, its role will be more and more oriented towards agreements relating to the conversion or industrial activity of these resources. Of course, the department follows the same policy when it comes to grants under the Regional Development Incentives Act. There will be no change in this area. There will be no change as far as the subsidiary agreements related to industrial development are concerned.

But, in the future, as far as the new agreements are concerned, the department concerned will administer them more and more in the area of the conversion of primary resources.

Mrs. Côté: Since you were appointed the Minister of Regional Economic Expansion, you have visited the provincial governments to see to what extent you could enter into new agreements or extend the present agreements.

I would like to focus my question on the province of Quebec; in this province, how are the discussions on sector-based agreements going?

Mr. Gray: To be quite frank, when I went to Quebec it was above all to exchange ideas for an emergency plan. We have,

[Texte]

un plan d'urgence. Nous avons évidemment discuté de certaines ententes auxiliaires ou de certaines questions relevant des ententes auxiliaires, par exemple, l'entente sur les questions touristiques. Aussi nous avons demandé à la province de Québec s'ils sont prêts à accepter notre offre de 24 millions de dollars pour finir la construction du Palais des congrès.

Mais, lors de ma visite il y a quelques semaines, Marc Lalonde, Charles Lapointe et moi-même avons discuté les possibilités et les perspectives pour aider la petite et moyenne entreprise à faire face à la situation économique difficile.

Le président: Votre dernière question, madame Côté.

Mme Côté: Mais, actuellement, il semble qu'aucune exploration qui ait été faite où l'on pourrait discuter, avec la province de Québec en particulier, d'ententes régionales pour le développement économique d'une région de la province plutôt que d'ententes sectorielles.

M. Gray: Pour vous parler franchement, madame, le Québec n'est pas vraiment intéressé à signer avec nous des ententes pour le développement d'une région. Au Ministère, mes prédecesseurs ont essayé de négocier de telles ententes mais ils n'ont pas trouvé une réponse favorable à de telles initiatives. Par exemple, M. De Bané a essayé de négocier une telle entente pour aider au développement des Iles-de-la-Madeleine et les membres du Comité savent assez bien ce qui s'est passé. Il est facile pour nous de créer un programme spécial pour aider les régions désignées.

• 2055

Mme Côté: Seulement une courte question. Est-ce que la province de Québec est encore intéressée s'il y a des ententes sectorielles?

M. Gray: Je pense que oui, mais on doit . . .

Mme Côté: Aux mêmes conditions que celles qui prévalaient?

M. Gray: Je ne peux pas vous donner de réponse définitive à votre question très intéressante parce que nous-mêmes, s'il y a de nouveaux accords, nous n'aurons pas nécessairement les mêmes critères. Il m'est donc impossible de répondre à votre question de façon plus précise.

Mme Côté: Est-ce que je pourrais revenir au deuxième tour?

Le président: D'accord.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Howie.

Mr. Howie: Thank you, Mr. Chairman. I want to thank you, Mr. Minister, for coming here tonight and I want to congratulate you on your new challenge and wish you well in attaining your economic objectives. Would you direct your thinking to the planning role that is under Mr. Olson's department and indicate to me how that role will mesh with your department's role at the provincial level?

[Traduction]

of course, discussed about some subsidiary agreements or certain issues relating to them, for example, the agreement on tourism. So we asked the Province of Quebec if they were ready to accept our offer of \$24 million to finish the construction of the convention centre.

But during my visit of a few weeks ago, Marc Lalonde, Charles Lapointe and myself discussed about the possibilities and the prospects of helping small and medium industries to face the difficult economic situation.

The Chairman: Last question, Mrs. Côté.

Mrs. Côté: But, in fact, it seems that nothing has been done to favour discussion, in the Province of Quebec in particular, of regional agreements for the economic development of an area of the province instead of sector-based agreements.

M. Gray: To be quite frank, madam, Quebec is not really interested in signing with us agreements for the development of an area. In the department, my former colleagues have tried to negotiate such agreements but such initiatives met with no favourable answer. For example, Mr. De Bané tried to negotiate an agreement to help the development of the Magdalen Islands and the members of the committee know very well what happened. It is very easy for us to establish a special program to help the designated areas.

Mrs. Côté: Just a brief question. Is the Province of Quebec still interested as far as sectorial agreements are concerned?

M. Gray: I believe it is, but we have to . . .

Mrs. Côté: Under the same conditions as the ones which were prevailing?

M. Gray: I could not give a definite answer to that question, which is very interesting, because if there were any new agreements, we would not necessarily use the same criteria. For this reason I cannot answer your question more accurately.

Mrs. Côté: May I ask a question in the second round?

The Chairman: Certainly if you wish.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Howie.

M. Howie: Je vous remercie, monsieur le président. Je voulais vous remercier, monsieur le ministre, d'avoir bien voulu venir ce soir et vous féliciter de la nouvelle mission que vous avez entreprise, en souhaitant que vos espoirs d'atteindre les objectifs économiques se réalisent. Puis-je vous demander, à propos du rôle de planification dont est chargé le ministère de M. Olson, quelles seront les attributions respectives de ce dernier et de votre ministère au niveau provincial?

[Text]

Mr. Gray: First of all, if we are talking about planning for a province which involves a number of different departments, the lead role will be taken by the officials in the Ministry of State on behalf of all the relevant departments represented on the cabinet committee, that we work on their behalf. It will take the lead role, for example, in negotiating new general development agreements, if it seems advisable to have them, to replace those which are now in place, and only of course once they expire.

So the meshing between the Ministry of State and my department will not necessarily be any different than that between the Ministry of State and the other departments represented on the committee, like Transport or Agriculture or Communications and so on, except that in my own view it is likely that in a hands-on sense, perhaps dealing with subregions or individual regions of a province, I have a feeling that the new department will be involved in some degree of co-ordination and so on, where there is a general community development type of activity to be carried out, because of our range of suboffices that we have, not only the DREE offices but now the Federal Business Development Bank offices and of course a number of ITC offices.

So in terms of a central role of co-ordinating, of taking a lead in negotiating new general development agreements, the Ministry of State will be doing that, but on behalf of all the departments represented on the cabinet committee. It will be reporting to all the ministers, who will be making the final decisions on matters involving a number of different departments.

Mr. Howie: In the case of general development agreements or subsidiary agreements under a general development agreement, would the Ministry of State, for example, negotiate as an agent for perhaps the Ministry of Transport and the final decision be taken by the Minister of Transport?

Mr. Gray: I think what would happen would be that the Ministry of Transport would be negotiating directly with its opposite number or whoever is designated in the provincial government, and there would probably be representatives of the Ministry of State there to assure an exchange of information and co-ordination with the other departments on the committee, and likely my own department would be part of the team as well. So I would not envisage the Ministry of State negotiating as agent where you are talking about a subagreement in a specific sectorial area that responds directly through departmental mandate. I think the people from that department will take the lead role, business people from the Ministry of State being there to co-ordinate or provide information. Yes, I guess the best phrase would be a co-ordinating role so that there would be some consistency of conditions and so on, and we would like to be part of the team as well.

[Text]

[Translation]

M. Gray: Si nous parlons de la planification provinciale qui porte sur un certain nombre de ministères, le rôle clé appartiendra aux cadres du département d'État, qui représente tous les ministères concernés qui siègent au Comité du Cabinet, au nom duquel nous agissons. C'est à eux qu'il incombera, par exemple, de négocier de nouveaux accords-cadres de développement, si de tels accords sont jugés nécessaires, pour remplacer ceux qui existent à l'heure actuelle lorsqu'ils viendront, bien entendu, à expiration.

L'interaction entre le département d'État et mon propre ministère ne sera pas nécessairement différente de celle du département d'État et des autres ministères représentés au comité, comme les Transports, l'Agriculture, ou les Communications ou tout autre, si ce n'est qu'il est probable, à mon avis, que quand il s'agira d'une délégation de pouvoirs, de mesures portant sur une sous-région ou sur une région donnée d'une province, le nouveau ministère sera peut-être chargé d'assurer une partie de la coordination, parce qu'il s'agit de mettre sur pied un projet de développement communautaire d'intérêt général, parce que nous disposons d'un certain nombre de bureaux sur place, non seulement ceux du MEER; mais à présent nous avons également les bureaux de la Banque fédérale de développement ainsi que, bien entendu, plusieurs bureaux du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Ce sera donc le département d'État qui assumera le rôle principal de coordinateur, et prendra l'initiative de négocier de nouveaux accords-cadres de développement, mais en qualité de représentant de tous les ministères qui siègent au comité du Cabinet. Il fera rapport à tous les ministres, qui décideront de toutes les questions touchant à plusieurs ministères.

M. Howie: Dans le cas d'accords-cadres de développement, ou d'accords auxiliaires découlant de l'accord-cadre, le département d'État agirait-il, par exemple, au nom du ministère des Transports auquel il reviendrait de prendre la décision finale?

M. Gray: Je crois que le ministère des Transports, dans un tel cas, négocierait directement avec son homologue, ou avec la personne désignée par le gouvernement provincial, et des représentants du département d'État assureraient l'échange d'informations et la coordination avec les autres ministères représentés au comité, et mon propre ministère serait probablement également représenté dans cette équipe. Je ne pense donc pas que le département d'État agisse comme agent de négociation parce qu'il est question d'un accord auxiliaire dans un secteur spécifique qui relève directement d'un ministère. Ce sont les gens de ce ministère, à mon avis, qui auront le rôle clé, les représentants du département d'État n'assistant que pour fournir l'information et assurer la coordination. Oui, c'est le rôle de coordinateur qui définit le mieux notre mandat, car il faut assurer une certaine harmonisation des conditions, et nous voulons également participer aux travaux de l'équipe.

[Texte]

• 2100

Mr. Howie: What role do you envisage for the provinces in the cases where we have unilateral delivery of federal services? I am referring to your department now.

Mr. Gray: Let us try to be precise. I am thinking aloud here about what it is that you are referring to. Your question can be taken in two ways. One is with respect to federal programs which are delivered directly now, like RDIA or similar programs which could be delivered that way in future. The other way to take your question—and I am trying to give a constructive and complete response—is with respect to programs of a type which at present or in the past might have been done on a shared-cost basis under a GDA, but which we might feel had better be delivered directly.

Now, with respect to the former, the kinds of programs we are delivering directly now, I would not see necessarily a formal mechanism. There would probably be some informal arrangements, an exchange of information; for example, I would think our people working on Regional Development Incentive grants would keep in touch, as necessary, with opposite numbers dealing in equivalent grants at the provincial level to see what level of support is being offered. If we are talking about direct delivery of some of the kinds of programs which presently or in the past might have been done on a shared-cost basis, I would envisage that happening under an agreement providing an overall framework of planning and consultation with a management committee to ensure co-ordination and co-operation.

An example which is not too far from your own region is in the neighbouring Province of Nova Scotia: I am talking about the Ocean Industries Agreement, where there is the agreement setting up the common framework with the common objectives and the mechanism to avoid overlapping, but some program elements are delivered directly by the federal government and some by the provincial government and some remain, because it is most practical, cost shared. So that is how I would envisage that type of thing happening.

Mr. Howie: Thank you. With respect to Nova Scotia, I want to ask a more substantive question. What efforts are being made under the format of the new department to help provide improved technology and, more important, orders for Hawker Siddeley at Trenton and the Sydney Steel Corporation? In addition, I wonder if you could tell me what is being done to Canadianize shipbuilding opportunities for offshore supply vessels. This is relevant because at the present time Petro-Canada is reported to be taking charters from Federal Commerce ships constructed at shipyards in Korea and Husky Oil are having about half a dozen of these vessels built in Korea while the shipyards on the east coast are in pretty considerable need of orders and shipbuilding is one of the sectors of the

[Traduction]

M. Howie: Quel rôle envisagez-vous pour les provinces dans le cas où il y aura prestation unilatérale des services fédéraux? Je parle à présent de votre ministère.

M. Gray: Essayons de préciser les choses. J'essaye de suivre votre pensée, mais il y a deux façons d'envisager votre question. L'une porte sur les programmes fédéraux assurés directement à l'heure actuelle, comme les LSDR (Loi sur les subventions au développement régional) ou autres programmes qui pourraient être assurés de la même façon par la suite. Mais votre question pourrait aussi porter sur les programmes qui ont été assurés, à l'heure actuelle ou autrefois, sur une base de frais partagés aux termes d'une entente-cadre de développement, mais qu'il nous paraîtrait préférable d'assurer directement, et je vais essayer de vous donner une réponse constructive et complète.

En ce qui concerne le premier de ces cas, à savoir les programmes que nous assurons directement à l'heure actuelle, je ne crois pas qu'une procédure officielle soit indispensable. Il pourrait y avoir quelques ententes à l'amiable, et un échange d'informations; j'envisage, par exemple, que les fonctionnaires chargés d'administrer les subventions au développement régional prendraient contact, lorsque c'est nécessaire, avec leurs homologues qui s'occupent de ce genre de subventions au niveau provincial, pour voir quelle est l'importance de l'aide offerte. Et si nous parlons de certains programmes assurés directement par nous, mais qui, à l'heure actuelle ou autrefois, auraient été assurés à frais partagés, je crois que cela devrait se faire dans le cadre d'une entente prévoyant les modalités d'une planification d'ensemble et d'une consultation avec un comité de gestion, afin de coordonner les efforts et d'assurer la coopération.

Je vous citerais, à titre d'exemple, le cas d'une province qui est géographiquement proche, à savoir la Nouvelle-Écosse: je veux parler de l'entente auxiliaire sur les industries maritimes, pour laquelle il existe une entente-cadre établissant des objectifs communs ainsi que le mécanisme destiné à éviter les chevauchements, mais où certains éléments du programme sont pris en main directement par le gouvernement fédéral, tandis que certains autres sont confiés au gouvernement provincial et les frais partagés, dans certains cas où c'est la solution la plus pratique. C'est sous cette forme que j'envisageais les modalités.

M. Howie: Je vous remercie. A propos de la Nouvelle-Écosse, je voudrais poser une question plus fondamentale. Quelle sont les initiatives du nouveau ministère pour aider à améliorer la technologie? Et autre question encore plus importante, qu'en est-il des commandes à Hawker Siddeley à Trenton, et à la Sydney Steel Corporation? J'aimerais aussi que vous nous disiez ce qui a été entrepris pour favoriser la construction navale canadienne pour les navires d'approvisionnement offshore? C'est une question que j'ai de bonnes raisons de poser, car on dit qu'à l'heure actuelle Petro-Canada offrait des navires de Federal Commerce construits dans les chantiers navals de Corée, et que Husky Oil fait construire une demi-douzaine de ces navires en Corée, alors que nos chantiers

[Text]

economy that I think the department is considering developing or accenting.

Mr. Gray: First of all, with respect to Hawker Siddeley, we are working with the Department of Transport in evaluating the bids from Hawker Siddeley and other railcar builders. As you know, the bids that the Department of Transport requested for some 1,200, approximately, hopper cars had to be in by March 8, and our people are assisting Transport in evaluating them. We are certainly interested in seeing that the skills and the capacities of that plant are fully recognized. With respect to technology, we would certainly be ready, if we had a request from Hawker Siddeley for support for technology and development activities, to consider actively those requests under the auspices of our Enterprise Development Program or an equivalent program.

I believe you also asked a question about rails from—

Mr. Howie: Shipbuilding.

Mr. Gray: Shipbuilding. Well, as you know, a year ago we appointed a special working group to consult with all elements of the shipbuilding industry, including labour and also the users of ships in Canada, to assist myself and my colleagues to develop a new policy with respect to shipbuilding and ship repair. We have that report, and I am in the final stages of formulating a package of recommendations to Cabinet arising out of that report. I hope that they will have the result of confirming the positive role I see for our shipbuilding and shiprepair industry, in light of the very promising developments offshore and in the high Arctic.

• 2105

In the meantime, of course, we have our existing programs, the shipbuilding subsidy and the productivity improvement grant. And the new Office of Industrial and Regional Benefits, especially now with the oil and gas act as law, is paying attention to sourcing, including ships, by major project sponsors.

With respect to the examples you have given, I know that Petro-Can has recently placed an order for a seismic survey ship—in fact I should have made the correction in *Hansard*. I think yesterday, in the question period, I said that order was given to Saint John Shipbuilding and Dry Dock Co. Ltd., I think I should have said MIL in Sorel, but if I am wrong, I guess I made two mistakes, anyway, my basic point about an order by Petro-Canada is correct.

With respect to Husky Oil, I stand corrected; I think they place some orders in Canadian yards and some offshore; we

[Translation]

navals de la côte Est ont des carnets de commande insuffisamment remplis et que la construction navale est l'un des secteurs de l'économie que le ministère songe à encourager ou à épauler, si je ne m'abuse.

M. Gray: Tout d'abord, pour ce qui est de *Hawker Siddeley*, nous procémons, en collaboration avec le ministère des Transports, à l'évaluation des offres de *Hawker Siddeley* et d'autres constructeurs de wagons. Comme vous le savez, les appels d'offres faits par le ministère des Transports pour environ 1,200 wagons à trémie étaient clos le 8 mars, et notre personnel procède actuellement, en collaboration avec le ministère des Transports, à leur évaluation. Nous sommes certainement désireux de faire reconnaître la compétence et les capacités de cette entreprise. Quant à l'aspect technologique, nous serions certainement disposés, si *Hawker Siddeley* nous adressait une demande d'aide pour l'expansion et l'amélioration de la technologie, à étudier avec bienveillance ces demandes dans le cadre de notre programme de développement des entreprises, ou d'un programme analogue.

Vous aviez également posé une question sur . . .

M. Howie: La construction navale.

M. Gray: Oui, la construction navale. Comme vous le savez, nous avons nommé, il y a un an, un groupe de travail spécial chargé de consulter tous les éléments de l'industrie de la construction navale, y compris ceux qui sont employés par cette industrie et les utilisateurs canadiens de navires, afin de nous aider, mes collègues et moi, à mettre au point une nouvelle politique en matière de construction navale et de réparation de navires. Ce rapport nous a été remis, et je mets la dernière main aux recommandations qui en émanent, et qui seront présentées au Cabinet. Les recommandations étayeront, je l'espère, le rôle positif que j'envisage pour l'industrie de la construction et la réparation des navires, à la lumière de l'évolution très prometteuse enregistrée en haute mer et dans l'Arctique.

Entre temps, signalons l'utilité des programmes actuels de subventions favorisant la construction de navires et améliorant la productivité. On vient d'adopter une loi sur le gaz et le pétrole et le nouveau Bureau des retombées industrielles et régionales cherche maintenant à repérer les possibilités auprès des principaux parrains du projet, possibilités qui peuvent concerner les navires.

Pour reprendre les exemples que vous avez donnés, je sais que la Société Petro-Canada vient tout juste de commander un bateau qui effectuerait des levés séismiques; au fait, j'aurais dû apporter une rectification dans le *Hansard*. Au cours de la période de questions, j'ai dit, il me semble, que la commande avait été passée auprès de la *Saint John Shipbuilding and Dry Dock Co. Ltd.*; j'aurais dû dire qu'il s'agit de la *MIL* à Sorel; je suis peut-être coupable de deux erreurs, mais je sais néanmoins que la Société Petro-Canada a passé une commande.

Quant à la *Husky Oil*, je reconnais m'être trompé; je crois que la société a fait des commandes auprès des chantiers

[Texte]

are certainly pressing them to do as much as possible in Canada. I think my recollection of that is correct.

So we have an important job to do: to make sure that our Canadian yards have the capacity, are modernized and have the capacity, to respond to opportunities and, at the same time, ensure that major project sponsors are very much aware of the potential of Canadian yards. This will increase the work of the Office of Industrial and Regional Benefits and, of course I cannot say how cabinet will respond to my proposals, but I would like to think that, assuming they are well received, they will strengthen our ability to achieve the objectives, which I think we both share, in that area.

Mr. Howie: I certainly hope they are well received, Mr. Minister. My final question, before the chairman loses patience, is: Are you in favour of the development of the Canadian Merchant Marine?

Mr. Gray: Well, that is a question for a session all by itself. I would like to see it develop, provided a case could be made for it being done on a reasonably comparative basis. There are various elements to that issue; one, of course, is the building of ships under the Canadian flag, whether the Canadian flag will be used or not. Another, is developing a fleet of ships under Canadian flag, which may or may not be built in Canada, but registered in Canada, approved by Canadians and so on. My primary interest, at this time, is having the ships, if they can be done competitively, sourced in Canada, especially for coastal and offshore activity.

I can see the employment possibilities with respect to having a Canadian Merchant Marine in the sense of Canadian-registered ships, but I would like to do some more study as to how competitive that would be and what effects there would be on the cost of shipping Canadian goods overseas. So I am actually leaning in favour of developing competitive Canadian industries, but one has to see how far we can go in that regard.

Mr. Howie: Thank you Mr. Minister. Thank you, Mr. Chairperson.

Le président: Merci, monsieur Howie. Monsieur le ministre, merci.

Mr. Cyr and then Mr. Korchinski.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Moi aussi, je désire offrir mes meilleurs voeux de succès à l'honorable ministre dans ses nouvelles fonctions. J'ai beaucoup apprécié son exposé et surtout l'attention qu'il a apportée aux recommandations du Comité de l'expansion économique régionale à la suite de ses audiences dans les provinces de l'Atlantique et dans la province de Québec.

À la page 10, monsieur le président, l'honorable ministre dit:

[Traduction]

navals canadiens et d'autres commandes à l'étranger; bien entendu, nous l'exhortons à faire appel à des sociétés canadiennes dans la mesure du possible. Je ne crois pas faire d'erreurs en disant cela.

Donc, une tâche importante nous est imparte: nous assurer que les chantiers canadiens soient modernisés, qu'ils aient la capacité de répondre à la demande et mettre les principaux parrains du projet au courant des possibilités des chantiers canadiens, ce qui accroîtra le travail du Bureau des retombées industrielles et régionales. Bien sûr, je ne sais pas quelle sera la réaction du Cabinet devant mes propositions; si elles sont bien accueillies, j'espère qu'elles nous aideront à atteindre nos objectifs communs dans ce domaine.

M. Howie: J'espère que le Cabinet leur réservera un accueil favorable, monsieur le ministre. Une dernière question, avant que le président ne s'impatiente: êtes-vous en faveur de l'expansion de la marine marchande canadienne?

M. Gray: Eh! bien, on pourrait consacrer une séance entière à la discussion de cette question. Je suis favorable à une expansion à condition, bien entendu, qu'elle soit raisonnable et qu'elle tienne compte de certains facteurs, par exemple, la construction de navires dans le territoire au-dessus duquel flotte le drapeau canadien, que ce drapeau soit hissé au mât ou non par la suite. Par ailleurs, les Canadiens approuvent-ils une augmentation du nombre des navires arborant le drapeau canadien, qu'il s'agisse de navires construits au Canada ou non, pourvu qu'ils soient immatriculés au Canada? A l'heure actuelle, je me préoccupe surtout des possibilités de construction concurrentielle au Canada, particulièrement en ce qui a trait aux activités côtières et hauturières.

Je peux concevoir les possibilités d'emplois d'une expansion de la marine marchande canadienne dont les bateaux seraient immatriculés au Canada, mais il faudrait étudier davantage les possibilités concurrentielles et les retombées sur le coût du transport des marchandises canadiennes à l'étranger. Bref, je favorise l'expansion des industries canadiennes concurrentielles, mais il faut savoir dans quelle mesure elles sont concurrentielles et dans quelle mesure on peut leur donner une expansion.

M. Howie: Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Howie. Thank you, Mr. Minister.

M. Cyr, puis Monsieur Korchinski.

M. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I would also extend my best wishes to the honourable minister in his new role. I enjoyed his opening remarks and appreciated the attention he has given to the recommendations made by this Committee following hearings held in the Atlantic provinces and in the province of Quebec.

On page 10, Mr. Chairman, the honourable minister states:

[Text]

Dans votre rapport, vous avez proposé que le MEER revoie ses activités afin que ses interventions s'adaptent davantage aux besoins particuliers des diverses régions.

Donc, vous êtes sans doute au courant, monsieur le président, que l'an dernier et au cours des quelques dernières années, la province de Québec n'a pas utilisé tous les crédits disponibles, tous les crédits que le gouvernement du Canada avait mis à sa disposition dans les ententes auxiliaires. Je pense à l'entente sur les infrastructures industrielles dans le volet des pêcheries.

• 2110

Je pense à l'entente auxiliaire sur le développement touristique. Et afin de ne pas renvoyer tous ces crédits au fonds consolidé, le ministre, l'honorable Pierre De Bané, a pris l'initiative l'an dernier de transférer à Pêches et Océans une enveloppe budgétaire de 10 millions de dollars pour la réfection et la construction de havres de pêche.

Je dois vous dire, monsieur le président, que ces crédits ont été consentis tard à l'automne, soit au début de septembre, et que les travaux devaient se terminer le 31 mars 1982. Il arrive que 45 p.100 des activités de l'industrie des pêches dans la province de Québec se font dans le comté de Gaspé. Compte tenu que des plans et devis pour la réparation et la construction de havres de pêche n'étaient pas prêts, je ne veux pas dire que nous avons été pénalisés, mais nous n'avons pas obtenu notre juste part de ces crédits. Nous avons des infrastructures dans le bout de Cap-Chat, dans l'Anse-à-Valleau, à Newport, et ces endroits sont reconnus comme des centres de pêche très importants.

Je demanderais à l'honorable ministre, compte tenu que la province de Québec n'utilisera pas encore des millions qui sont mis à sa disposition dans des ententes auxiliaires au cours du prochain exercice financier, je parle de 1982-1983, s'il est de son intention de continuer ce geste qui a été posé par l'honorable De Bané et les fonctionnaires du ministère du MEER pour aider Pêches et Océans à construire des infrastructures adéquates. Et je dois vous souligner, monsieur le président, que lors de nos audiences à Percé, toutes les personnalités et toutes les associations liées directement à la pêche commerciale ont dit que la récente décision de transférer 10 millions de dollars à Pêches et Océans Canada pour la construction et la rénovation de havres de pêche en Gaspésie et sur la Côte-Nord du Québec a été très bien accueillie. Donc, est-ce votre intention de continuer la même politique que votre prédécesseur?

M. Gray: Oui, je suis entièrement prêt à continuer cet effort, ce système. Il est évident que le Québec, avec ses coupures budgétaires, a réduit son rythme des dépenses dans le cadre des ententes auxiliaires. Et comme vous l'avez dit, nous du MEER, nous nous sommes associés avec d'autres ministères fédéraux, soit Pêches et Océans et Transports Canada. Je suis prêt à obtenir l'approbation nécessaire de la part de mes collègues afin de continuer l'approche de mon prédécesseur, M. De Bané.

[Translation]

In your report, you recommend that DREE review its activities so that its actions may be better adapted to the needs of the various regions.

Mr. Chairman, you are undoubtedly aware that last year and in the last few years, the province of Quebec did not use all its available votes, all the votes the government of Canada had earmarked for Quebec in the framework of subsidiary agreements. I refer to the agreement on industrial infrastructures as regards fisheries.

I refer to the subsidiary agreement on the development of tourism. Finally, to prevent these votes from being added to the consolidated fund, the Minister, the Honourable Pierre De Bané, decided, last year, to transfer a budget envelope of \$10 million to Fisheries and Oceans, with a specific view to refurbish and construct fishing harbours.

Mr. Chairman, I must point out that these votes were earmarked late in the fall, early in September, and that work was to be completed by March 31, 1982. It so happens that 45 per cent of Quebec's fishing industry activities take place in the Gaspé riding. I am not saying that we have been penalized but we certainly have not received our fair share of the votes because the blueprints for the repair and construction of fishing harbours were not ready. There are infrastructures in the Cap-Chat, Anse-à-Valleau and Newport areas which are recognized as very important fishing areas.

Here is my question to the honourable minister: In view of the fact that the Province of Quebec will not once again use the millions which have been made available to it in the framework of subsidiary agreements in the course of the next fiscal period, 1982-1983, does the honourable minister intend to follow suit and help Fisheries and Oceans build adequate infrastructures, as the honourable Mr. De Bané and DREE officials did? I must point out, Mr. Chairman, that during the hearings we held in Percé, all the people and associations directly involved with commercial fishing stated that the recent decision to transfer \$10 million to Fisheries and Oceans Canada for the construction and renovation of fishing harbours in the Gaspé and North Shore area of Quebec met with a very favourable response. Do you intend to adopt the same policy as your predecessor?

M. Gray: Yes, I am ready to do so. Because of its budget cuts, Quebec has obviously reduced its expenses in the framework of the subsidiary agreements. As you have stated, DREE is now operating in conjunction with other federal departments, such as Fisheries and Oceans and Transport Canada. I am ready to seek the necessary approval of my colleagues in order to pursue the policy adopted by my predecessor, Mr. De Bané.

[Texte]

M. Cyr: Merci, monsieur le président. C'est une bonne nouvelle.

Maintenant, je demanderais à l'honorable ministre, continuant dans ces bonnes intentions, est-ce qu'il pourrait voir à ce que ces crédits soient libérés dès le mois d'avril ou le mois de mai, afin que l'on puisse en profiter? Parce que, comme vous le savez, quand on arrive pour construire en hiver, en Gaspésie, il est très difficile d'avoir du béton pour pavé les quais et travailler dans la glace dans les havres de pêche ce n'est pas tellement avantageux. J'aimerais bien que ces crédits soient libérés dès le printemps afin que le ministère des Pêches et Océans de même que le ministère des Travaux publics qui travaillent conjointement puissent établir les échéanciers pour ces travaux.

M. Gray: Monsieur le président, je peux demander à M. Montreuil s'il sera possible de savoir au mois d'avril ou au mois de mai combien nous aurons à disposer... Il n'est peut-être pas possible d'obtenir tous ces renseignements, mais s'il y avait possibilité, je serais bien content d'aller chercher l'approbation nécessaire. M. Montreuil vous donnera plus de détails sur ce sujet.

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Robert-C. Montreuil (sous-ministre de l'Expansion économique régionale et sous-ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur Cyr, un des problèmes que nous avons rencontrés dans le passé, c'est qu'on apprenait très tard dans l'année fiscale la décision du gouvernement du Québec de couper dans leurs programmes réguliers, ce qui, à ce moment-là, avait un impact négatif sur les dépenses du MEER au Québec. Et cela nous donnait très peu de temps dans le cadre de la même année fiscale pour infléchir certaines politiques sectorielles des ministères fédéraux en vue d'entreprendre des travaux, particulièrement d'infrastructures comme ceux que vous avez mentionnés, Pêches et Océans, Transports Canada, Agriculture ou autres.

• 2115

Sachant aujourd'hui qu'il est fort difficile de négocier avec le gouvernement du Québec, le Ministère, comme le ministre vient de le dire, est disposé à s'associer avec certains ministères sectoriels au fédéral en vue d'entreprendre des initiatives créatrices d'emplois dans les régions à disparité élevée telles que la région du Bas Saint-Laurent-Gaspésie.

M. Cyr: Puis-je poser une autre petite question?

Lors de nos audiences à Sherbrooke et à Percé, les intervenants ont beaucoup parlé d'un plan de relance, et ils ont mentionné aussi, comme vient de le souligner M. Montreuil, combien il est difficile de négocier des ententes bilatérales avec le Québec. Et ce plan de relancement devait vraiment permettre à chacun des ministères du gouvernement du Canada d'aller de l'avant avec des projets que nous avons identifiés, soit dans le tourisme, soit dans les transports, soit dans l'industrie des pêches ou autres. Au sujet de ce plan de relance, on a parlé l'automne dernier et les ministères fédéraux devaient, au cours de l'hiver, travailler conjointement afin de mettre en

[Traduction]

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. That is good news.

I would now like to hear further good news from the honourable minister; could he see to it that the votes be available as early as April or May, so that we might be able to put them to use? As you know, in the Gaspé area, it is very difficult, in winter, to obtain concrete with which to pave the wharves and it is not always easy to work in icy conditions on those wharves. I would like the vote to be available in early spring so that the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Public Works which are both operating on this venture might set up deadlines.

Mr. Gray: Mr. Chairman, could I ask Mr. Montreuil if it will be possible to know in April or May how much money will be made available to us? It may not always be possible to get this information but I would gladly seek the necessary approval. Mr. Montreuil will give you more information on this.

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Robert C. Montreuil (Deputy Minister, Department of Regional Development and Economic Expansion): Mr. Chairman, Mr. Minister, Mr. Cyr, one of the problems we were faced with in the past is that we were apprised very late in the course of the fiscal year of the Government of Quebec's decision to cut some of their regular programs. This had a negative impact on DREE's expenses in Quebec. We did not have very much time in that fiscal year to shift some sectoral policies regarding work on infrastructures, for such departments as Fisheries and Oceans, Transport Canada, Agriculture Canada and others.

In view of the fact that it is currently very difficult to negotiate with the Government of Quebec, the department, as the minister has just stated, is ready to cooperate with some sectoral departments at the federal level to take some job creating initiatives in areas of great disparity, such as the lower St. Lawrence-Gaspé area.

Mr. Cyr: May I be allowed another brief question?

During our hearings in Sherbrooke and Percé, the participants talked a great deal of a plan to stimulate the economy as well as mentioning, as Mr. Montreuil has just stated, how difficult it was to negotiate bilateral agreements with Quebec. This plan to stimulate the economy was to allow each of the federal government's departments to proceed with projects we have referred to, either in tourism, transport, fisheries or others. We have discussed this plan last fall and the federal departments were committed to cooperate with one another in the course of the winter to implement a plan to stimulate the economy in eastern Canada as early as 1982. Can you tell me

[Text]

place un plan de relance dès 1982 pour l'Est du Canada. Pouvez-vous me dire si on avance dans les travaux de préparation et prévoyez-vous qu'une demande sera faite prochainement au Conseil du Trésor?

M. Gray: Nous travaillons avec les autres ministères pour les encourager à trouver les projets qui pourraient relancer ce plan dans l'Est du pays. Je vais, encore une fois, demander à M. Montreuil de vous informer sur les progrès dans ce domaine-là.

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, en fait, nous dialoguons depuis plusieurs mois avec bon nombre de ministères sectoriels en vue d'arrêter une programmation d'initiatives et de projets qu'on pourra entreprendre collectivement dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie. Des négociations sont toujours en cours et nous reconnaissions dans bon nombre de domaines le bien-fondé d'avoir une participation du gouvernement québécois. Mais, tenant compte du refus du gouvernement du Québec, comme le ministre le disait tout à l'heure, de s'associer au volet conjoint dans le cadre des initiatives aux Iles-de-la-Madeleine, nous doutons fortement de leur volonté de s'associer dans le cas du Bas Saint-Laurent-Gaspésie.

Il faut aussi reconnaître, pour éviter les critiques antérieures, que les initiatives qu'on souhaiterait supporter sont celles qui peuvent créer des emplois permanents ou temporaires dans le milieu et qui, deuxièmement, sont au-delà de la programmation normale des ministères sectoriels dans ces régions. Et il va sans dire que dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois, tenant compte des disponibilités budgétaires du ministère, nous allons examiner la possibilité d'entreprendre des initiatives directes dans cette région, parmi d'autres priorités naturellement qui sont du ressort du Ministère.

Le président: Je m'excuse, monsieur Cyr, vous avez . . .

M. Cyr: Ah! Une toute petite question et j'aurai terminé.

Le président: Une toute petite parce que vous avez dépassé l'heure.

M. Cyr: Oui. Est-ce que c'est l'intention du ministère de l'Expansion économique régionale de s'impliquer, avec d'autres ministères provinciaux, ou des ministères fédéraux, dans la célébration du 450^e anniversaire de la fondation du Canada, l'arrivée de Jacques Cartier, les fêtes qu'on appelle 1534-1984 au Québec?

Le président: Brièvement, monsieur le ministre.

M. Gray: Je pense que c'est le Secrétariat d'État qui travaille sur un plan pour la célébration de cet événement important.

• 2120

Nous du ministère de l'Expansion économique régionale serions très heureux d'y participer mais on a donné au Secrétariat d'État la responsabilité de ce projet pour la célébration. Il coordonnera aussi la participation des autres ministères.

[Translation]

how much progress has been made in this respect and do you foresee a request being made to the Treasury Board in the near future?

Mr. Gray: We are working in conjunction with other departments to encourage them to find projects which would give new impetus to this plan in eastern Canada. I will once again ask Mr. Montreuil to give you a progress report on this matter.

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, for the past few months, we have in fact been discussing with many sectoral departments with a view to setting up a program of initiatives and projects we could undertake collectively in the lower St. Lawrence-Gaspé area. Negotiations are still underway and we recognize how useful the Quebec government's participation would be in many fields. However, in view of the Quebec government's refusal to cooperate in this joint venture concerning the Magdalen Islands, as stated earlier by the minister, we feel it is very doubtful that they will wish to participate in projects concerning the St. Lawrence-Gaspé area.

To avoid criticisms such as those which were expressed earlier, it must also be stated that the initiatives we hope to support will be those which will provide permanent or temporary employment in the area, and will extend beyond the normal programs undertaken by sectoral departments in those areas. Depending on the budget available to the department, in the next few weeks or months, we will study the possibility of taking direct initiatives in that region as part of a series of priorities which naturally fall within the department's jurisdiction.

The Chairman: Excuse me, Mr. Cyr, you have . . .

Mr. Cyr: Please! One very brief question and that will be all.

The Chairman: Make it very brief because you have used up your time.

Mr. Cyr: Yes. Does the Department of Regional Development and Economic Expansion, along with other provincial or federal departments, intend to get involved in the celebration of the 450th anniversary of the founding of Canada, the 1534-1984 festivities commemorating the arrival of Jacques Cartier as they are called in Quebec?

The Chairman: Please be brief, Mr. Minister.

Mr. Gray: I think the Secretary of State is planning to commemorate this important event.

My department would be happy to participate in the festivities but the Secretary of State has been given the responsibility of planning for this event. That department will also co-ordinate the participation of other departments.

[Texte]

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Korchinski.

Mr. Korchinski: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I wish to add my congratulations and good wishes to you in your new department. However, I would hope you would bring not only a new face and a new name to the department but perhaps a slightly different attitude from the one that has been prevailing in the department, at least from my experience.

Looking through your notes and your comments here, you make no less than about 17 or 18 references to regional requirements. My last count was about 17 times. On one page there were three times; page 4, three times; page 2, three times; page 14, three times. You are talking about the regional requirements. I note at the same time in your statement you stated that there was no additional staff; the only addition was seven man-years and that was only for the Prince Edward Island comprehensive development plan.

I wonder, Mr. Minister, if you could tell me what has happened in the new changes. Have there been any changes in the department, really? Has the decision-making process changed at all? Or is it just a change of minister, a change of title—add a secretary to every province and say, well, we have a new, fresh approach?

Mr. Gray: Mr. Korchinski, the creation of the new department has not fully taken place as yet. It requires legislation, in addition to the completion of the detailed plans and the carrying out of the plans for meshing the programs and personnel of the two present departments. That is why, as I said, the estimates are presented for the Department of Regional Economic Expansion as a separate department. They were prepared before the Prime Minister's announcement.

The basic thing that happened with the announcement was that I was sworn in as Minister of Regional Economic Expansion as well as continuing as Minister of Industry, Trade and Commerce. My marching orders, as I saw them, were to make sure that while I was overseeing the creation of the new department, the existing programs of the two departments of ITC and DREE would be delivered as vigorously and effectively as possible and would not be slowed down because of the work of organization, and we would also be developing new program initiatives.

As I said in my statement, some things have happened already toward integration. The same deputy ministers who are deputy ministers of ITC are also deputy ministers of DREE. The senior management of both departments work jointly together in assisting me in developing new program initiatives and in making decisions on matters under existing programs. Work has already been carried forward to integrate common services such as personnel and information. But the two task forces on program integration and on personnel integration are still carrying on their work. The actual creation of the new department as such will not be completed until the new legislation is presented and adopted by the House for that

[Traduction]

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Korchinski.

M. Korchinski: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'aimerais vous féliciter à mon tour et vous offrir mes meilleures voeux. J'espère, toutefois, que vous n'apportez pas seulement un nouveau visage et un nouveau nom au ministère mais également une attitude quelque peu différente de celle que j'ai constatée jusqu'à présent.

J'ai lu vos notes et entendu vos commentaires; vous faites au moins 17 ou 18 allusions aux besoins des régions. J'en ai compté 17. Sur une page, vous parlez des besoins régionaux trois fois; à la page 4, trois fois; à la page 2, trois fois; à la page 14, trois fois. J'ai également noté que dans votre déclaration, vous dites qu'on ne prévoit pas de personnel supplémentaire; on ajoute tout simplement sept années-hommes dans le cadre du plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Monsieur le ministre, pourriez-vous me dire comment la situation a changé? Quels changements ont été effectués au sein du ministère, en réalité? Le processus de prise de décision a-t-il été modifié? S'agit-il tout simplement d'un changement de ministre, d'un nouveau titre, de la nomination d'un secrétaire pour chaque province? Peut-on prétendre qu'il s'agit d'un renouveau?

Mr. Gray: Monsieur Korchinski, on n'a pas encore procédé à la création du nouveau ministère. Pour ce faire, il faut adopter une loi et avoir terminé un programme détaillé en vue d'harmoniser les programmes et les services offerts par le personnel des deux ministères actuels. Voilà ce qui explique la présentation du budget du ministère de l'Expansion économique et régionale. Le budget a été décidé avant l'annonce du premier ministre.

L'annonce avait pour but de me faire prêter serment pour devenir ministre de l'Expansion économique et régionale; je continue toutefois d'être le ministre de l'Industrie et du Commerce. J'ai comme mandat de surveiller la création du nouveau ministère, le progrès des programmes actuels des deux ministères, celui de l'Industrie et du Commerce et celui de l'Expansion économique et régionale, pour m'assurer qu'ils soient gérés de façon aussi énergique et efficace que possible et qu'ils ne soient pas amenuisés par le travail de l'organisation; je dois également mettre au point de nouveaux projets.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous avons déjà amorcé l'étape intégration. Les sous-ministres du ministère de l'Industrie et du Commerce sont également sous-ministres du MEER. Les hautes directions des deux ministères travaillent en collaboration et m'aident à élaborer de nouveaux projets et à prendre des décisions sur des questions qui relèvent des programmes en cours. On a déjà commencé les travaux en vue de l'intégration des deux services communs tels que le personnel et l'information. Les deux groupes d'étude sur l'intégration des programmes et l'intégration du personnel n'ont pas encore terminé leurs travaux. La création du nouveau ministère proprement dit ne sera pas terminée tant qu'une nouvelle loi ne

[Text]

purpose and until the detailed work of integrating people and integrating programs is completed.

So I am not suggesting at this point that the new department has in fact been created. It has not been. However, the work of creating it is actively under way, while at the same time, as minister of both departments, I am striving, with the assistance of officials, to deliver the programs each has, to assist people in regions as effectively as possible.

Mr. Korchinski: In other words, the more things change, the more they remain the same.

Mr. Gray: No, I would not say that. Things will be quite different when the process is completed. But as I say, until legislation is presented to the House and hopefully receives the support of members on both sides of the House, and until some of the basic work of creating one organization out of two is completed, one cannot say that everything I have talked about has taken place—and I am not suggesting it has. Some things have changed already. There is a greater integration, in fact, with respect to the delivery of the program, since the advice of both sets of officials is more readily available. There is a closer co-ordination of integration of what we are doing, even though there are in fact, in the law, two separate departments. But that cannot be changed fully until there is legislation. So, things have already started changing, but the full impact of the change cannot be seen for some months, until the legislation is adopted.

• 2125

Mr. Korchinski: On page 5 you speak of a regional fund. I was quite interested in the remarks by the hon. member for Gaspé, Mr. Cyr. If I got the translation correctly, he stated that funds were available that they did not even use in the province of Quebec. Now, this really shocks me in a way, because there was an application before DREE by Cargill Grain for an industry in Saskatchewan that has potential. We have imported more crushed or processed oil seed into this country than we have exported. You have provided a grant to another company, a competitor, and there was potential there.

Now, the point is this: There are opportunities there, and everything would indicate that the decision should have been made on the side of assistance, to at least provide equal—equal and nothing more—kinds of opportunities for an industry. If the people making the decisions are the same, then obviously nothing is going to change. I wonder what the purpose of regional funds is. Or are these provincial secretaries going to be allowed to have a certain fund that they will be able to administer in each region, so that everybody . . . ?

For example, I am sure you know this to be a fact: Quebec got over 60 per cent of all the funding in the past. That left all the other nine provinces to struggle for the other 40 per cent. Now, is this the kind of a situation that is going to exist? Good luck to Quebec, but the point is this: All I want is an equal opportunity.

[Translation]

sera pas présentée et adoptée par la Chambre et tant que ne sera pas terminé le travail monumental d'intégration du personnel et des programmes.

Je ne dis pas que le nouveau ministère a été créé. Ce n'est pas le cas. Toutefois, les travaux préparatoires à sa création ont été entrepris et en ma qualité de ministre de deux ministères, je collabore avec mes fonctionnaires pour assurer la bonne marche des programmes des deux ministères et d'aider les gens des régions de mon mieux.

M. Korchinski: Autrement dit, plus cela change, plus c'est pareil.

M. Gray: Non, je ne dirais pas cela. Lorsque la transition sera terminée, la situation sera tout à fait différente. Entre temps, jusqu'à ce que la loi soit présentée à la Chambre, jusqu'à ce qu'elle soit approuvée, nous l'espérons, par les députés des deux côtés de la Chambre, jusqu'à ce que soit terminé le travail de fusion de deux organisations en une, on ne peut pas prétendre que c'est chose faite. Il y a déjà certaines choses qui ont changé. La mise en oeuvre du programme est plus intégrée étant donné que l'on dispose plus facilement de l'avis des deux groupes de fonctionnaires. Il y a une plus grande coordination dans l'intégration de ce que nous faisons même si la loi définit deux ministères distincts. Cela ne peut pas être complètement changé tant que le projet de loi n'aura pas été adopté. Les choses ont toutefois déjà évolué mais le reste des transformations ne pourra être visible que dans quelques mois, lorsque la loi aura été adoptée.

M. Korchinski: A la page 5, vous parlez d'un fonds régional. J'ai été très intéressé par les remarques du député de Gaspé, M. Cyr. Si j'ai bien compris, il disait qu'il y avait des fonds que l'on n'a même pas utilisés au Québec. Cela me choque dans un sens car Cargill Grain a fait une demande au MEER pour une industrie très prometteuse en Saskatchewan. Nous avons importé plus de graines oléagineuses transformées ou broyées que nous n'en avons exporté. Vous avez offert une subvention à une autre société concurrente alors qu'il y avait là des possibilités.

Il y a donc des possibilités et tout semble indiquer que l'on aurait dû décider d'aider pour offrir au moins des possibilités égales, et rien de plus, à cette industrie. Si les responsables des décisions ne changent pas, il est évident que rien ne changera. Je me demande à quoi doivent servir les fonds régionaux. S'agit-il plutôt de secrétaires provinciaux qui pourront disposer de certains fonds qu'ils administreront dans leur région, de sorte que tout le monde . . . ?

Par exemple, je suis sûr que vous savez que le Québec a reçu par le passé plus de 60 p. 100 de tous les fonds. C'est-à-dire que les neuf autres provinces devaient se battre pour les 40 autres p. 100. La situation va-t-elle demeurer la même? Tant mieux pour le Québec, mais tout ce que je voudrais, c'est que l'on ait des possibilités égales.

[Texte]

The Chairman: Well, maybe the minister will rectify the . . . Did I hear you say 60 per cent?

Mr. Korchinski: Over 60 per cent.

The Chairman: I doubt very much, but maybe—

Mr. Gray: Well, I think Quebec has received about 30 per cent of the funds of the department.

The Chairman: Yes. That is what we were—

Mr. Korchinski: Well, I will have to dig up the other from information I have.

Mr. Gray: In any event, I would like to respond to the various—

Mr. Korchinski: But even 30 is . . .

Mr. Gray: —points raised in your question.

First of all, when we talk of a regional fund, this is to be created through funds freed as existing general development agreements expire. It will be a fund available for projects that are proposed by ministers who are members of the Committee on Economic Development, subject to the approval of that committee. The projects will be designed to respect, or respond to, regional opportunities that could be best handled by funding in addition to what is otherwise available. There will not be a regional fund for each province; this will be in addition to the allocations to various programs of a kind reflected in these estimates. The fund will be, in effect, another envelope, or sub-envelope, available to the ministers who make up the membership of the Committee on Economic and Regional Development for proposals they develop.

Now, you talked about money not being spent in Quebec. Here, we are talking about money assigned to be spent for sub-agreements that had been negotiated with Quebec under the Quebec General Development Agreement; we find that the money is not spent because Quebec itself has not assigned sufficient funds in its budgets to, in effect, make it possible to carry out its share of its side of the agreement. This has lead to a novel concept of re-allocating the federal side of the funding for these sub-agreements to other activities, such as those of Fisheries and Oceans or Transport in the province of Quebec.

• 2130

The Cargill Grain case is a different matter completely. There, there was an application for funding under the Regional Development Incentives Act. That application was not accepted by my predecessor, not because of a lack of funding but because, in his judgment, the application did not, in the light of the facts and circumstances then available, respond to the requirements of the act, and it appeared that there were going to be long-term benefits for Cargill if the project proceeded that were consistent with Cargill's own financial strength and stability, the financial strength and stability it had to finance the project. Therefore, at that time a DREE incentive was not considered necessary to encourage the company to proceed with the project.

[Traduction]

Le président: Ma foi, le ministre voudra peut-être rectifier . . . ai-je bien entendu que vous parliez de 60 p. 100?

M. Korchinski: Plus de 60 p. 100.

Le président: J'en doute beaucoup, mais peut-être . . .

M. Gray: Je crois que le Québec a reçu environ 30 p. 100 des fonds du ministère.

Le président: En effet. C'est ce que nous . . .

M. Korchinski: Ma foi, il faudra que je retrouve les renseignements qui m'ont été fournis.

M. Gray: De toute façon, je répondrai aux divers . . .

M. Korchinski: Mais même 30 c'est . . .

M. Gray: . . . points soulevés dans votre question.

Tout d'abord, lorsque nous parlons d'un fonds régional, il sera créé à partir des fonds libérés au fur et à mesure que les accords cadres de développement arrivent à échéance. Ce fonds sera réservé aux projets proposés par les ministres membres du Comité de développement économique qui devra approuver ces projets. Ces projets devront correspondre aux possibilités régionales qui bénéficieraient le plus de fonds additionnels. Il n'y aura pas un fonds régional par province; ce sera un supplément aux fonds affectés aux divers programmes que vous voyez dans ces prévisions budgétaires. Il s'agira en fait d'une autre enveloppe ou d'une sous-enveloppe qui sera mise à la disposition des ministres qui sont membres du Comité du développement économique et régional.

Vous avez également parlé du fait que les fonds n'étaient pas dépensés au Québec. Il s'agit là d'argent qui fera l'objet d'ententes auxiliaires négociées avec le Québec aux termes de l'entente-cadre de développement du Québec; nous estimons que si l'argent n'a pas été dépensé, c'est parce que le Québec n'a pas lui-même consacré suffisamment de fonds à la réalisation de sa part de l'accord. C'est pourquoi l'on a envisagé une nouvelle méthode pour réaffecter à d'autres postes les fonds fédéraux consacrés à ces ententes auxiliaires; ainsi au Québec, les accords des Pêches et Océans ou des Transports.

L'affaire *Cargill Grain* est complètement distincte. La demande de fonds a été présentée aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional. Elle n'a pas été acceptée par mon prédécesseur, non pas parce que l'on manquait de fonds mais parce qu'à son avis, dans les circonstances, elle ne répondait pas aux conditions énoncées dans la loi et qu'il semblait que *Cargill* en tirerait des avantages à long terme si la société finançait elle-même le projet étant donné qu'elle en avait les possibilités. C'est pourquoi il avait été jugé que la subvention du MEER n'était pas nécessaire pour encourager la société à réaliser son projet.

[Text]

At the same time—not at the same time, but recently—I have had a presentation of information from the company, which they have asked me to review, and I am proceeding to do that. But, as to the decision originally with respect to this project, the information at that time indicated that the company had the financial strength to proceed with the project on its own, and therefore it was not considered necessary to offer the incentive. The decision had nothing to do with any lack of funds, but rather was a judgment on the link between the facts of the project and the program criteria.

Mr. Korchinski: Could I just ask you—

The Chairman: Yes.

Mr. Korchinski: —Mr. Minister, in view of the fact, as you have indicated, that they did not qualify under the regional incentives grant, how was it that CSP qualified for the identical kind of project in Harrowby, Manitoba? Secondly, you commented on the strength of their own resources; the Minister of Agriculture this afternoon told me, in a committee, that he had officiated when a grant had been provided to Cargill Grain in Quebec City for feed storage. How is it that in one case it qualifies on the strength of the requirement for resources and in this case they were disqualified? In one case, the competition gets it for an identical project; in another case, they—

Mr. Gray: I do not—

Mr. Korchinski: I just do not understand that. I want some kind of sensible, logical explanation.

Mr. Gray: I do not think one can accept your premise as being correct, that the circumstances are the same in all the cases you have mentioned. When you mention that Cargill received a grant for one project and did not for another project, I think it helps demonstrate my point. Certainly, if Cargill has projects that are meritorious and fit the requirements of the act, they can be considered on the merits.

With respect to the CSP canola-crushing plant in Harrowby, I am not ready to agree with you that the circumstances and financial strength of CSP were exactly the same. I simply want to add that recently Cargill made a presentation to me of some new facts and circumstances and I said to them, in a meeting I had with them in Winnipeg a few weeks ago, that I was ready to review any new facts they gave me.

Mr. Korchinski: Thank you very much, Mr. Minister.

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski.

Mr. Lefebvre, followed by Mr. Hargrave.

Mr. Lefebvre: Merci, monsieur le président. Je voudrais aussi souhaiter mes meilleurs voeux au ministre dans ses nouvelles fonctions.

J'aimerais parler un peu des recommandations, monsieur le ministre, qui ont été formulées par le sous-comité du MEER et qui ont aussi été parrainées par le Comité même. La troisième recommandation stipule ceci:

[Translation]

Simultanément, non pas simultanément mais récemment, la société m'a soumis des renseignements qu'elle m'a demandé d'examiner et j'ai entrepris de le faire. Toutefois, quant à la décision initiale relative à ce projet, les renseignements disponibles alors indiquaient que la situation financière de la société lui permettait d'effectuer ces travaux et qu'ainsi il n'était pas nécessaire de lui offrir une subvention. La décision n'a absolument pas été dictée par une absence de fonds mais parce que les critères du programme ne paraissaient pas respectés.

M. Korchinski: Pourrais-je simplement vous demander . . .

Le président: Oui.

M. Korchinski: . . . monsieur le ministre, si, comme vous l'avez dit, *Cargill* ne pouvait obtenir de subvention au développement régional, comment la CSP a-t-elle pu remplir les conditions voulues pour le même genre de projet à Harrowby, au Manitoba? Deuxièmement, vous avez parlé des ressources de cette société; le ministre de l'Agriculture m'a déclaré cet après-midi en comité qu'il était présent lorsque l'on a remis à *Cargill Grain* à Québec une subvention pour un entrepôt de provende. Comment se fait-il que dans un cas, les critères soient satisfaits alors qu'ils ne le sont pas dans un autre cas? Dans un cas, c'est le concurrent qui obtient une subvention pour un projet identique; dans un autre cas, c'est . . .

M. Gray: Je ne . . .

M. Korchinski: Je ne comprends tout simplement pas. J'aimerais que l'on me fournisse une explication sensée et logique.

M. Gray: Je ne pense pas que l'on puisse convenir avec vous que les circonstances sont les mêmes dans tous les cas que vous avez mentionnés. Lorsque vous dites que *Cargill* a reçu une subvention pour un projet alors qu'elle ne l'a pas reçue pour l'autre, c'est bien ce que je voulais dire. Il est évident que si *Cargill* a des projets qui semblent méritoires et satisfont aux conditions de la loi, on peut étudier sa demande.

Pour ce qui est de l'usine de broyage de canola de CSP à Harrowby, je ne suis pas d'accord avec vous sur le fait que les circonstances et la situation financière de cette société étaient exactement les mêmes. Je veux simplement ajouter que récemment *Cargill* m'a soumis quelques autres données et qu'ainsi je les ai assurés lors d'un entretien que j'ai eu avec eux à Winnipeg il y a quelques semaines que j'étudierais tous faits nouveaux qu'ils porteraient à mon attention.

M. Korchinski: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Le président: Merci, monsieur Korchinski.

Mr. Lefebvre, suivi de M. Hargrave.

Mr. Lefebvre: Thank you, Mr. Chairman. I would also like to wish the minister the best in his new function.

I would now come back to the recommendations made by the subcommittee on DREE and approved by the committee itself. The third recommendation reads:

[Texte]

Le Sous-comité recommande que le MEER accentue son programme de décentralisation afin que

- a) les bureaux régionaux obtiennent un plus grand pouvoir de décision.
- b) les services du MEER soient facilement accessibles.
- c) le personnel des bureaux régionaux connaisse adéquatement le milieu régional.

Le Comité fait aussi des commentaires et j'en note quelques-uns:

Déjà, l'inauguration des bureaux du MEER dans différentes régions de la province de Québec a été très bien accueillie.

Premièrement, la décentralisation des effectifs du MEER se doit d'être accompagnée d'une décentralisation du processus de décision.

Le MEER devrait donc se pencher sur ces cas particuliers et envisager certaines solutions, comme l'ouverture de bureaux dans des sous-régions ou la création de bureaux itinérants, afin que les services du MEER soient plus facilement accessibles par les citoyens de toutes les régions de la province du Québec.

Je pense que vous mentionnez dans votre présentation que vous prenez au sérieux les recommandations du Comité. J'aimerais savoir, parce qu'il m'est très difficile, personnellement, d'expliquer aux gens de la région que je représente et à l'ensemble des résidents de l'Ouest québécois comment il se fait, bien que votre ministère soit situé à Hull, tout près du comté que je représente, que les hommes d'affaires et les intéressés dans le développement économique de l'Ouest québécois peuvent passer tous les jours devant la porte des bureaux de votre ministère et qu'on leur demande de parader à Montréal et de faire 300 ou 400 milles aller et retour dans la même journée pour rencontrer des fonctionnaires à Montréal. Les gens prétendent qu'avec 2,000 fonctionnaires à Hull, il serait peut-être possible d'en avoir deux ou trois qui pourraient s'occuper des demandes qui parviennent de l'Ouest québécois. Alors, cela devient de plus en plus difficile d'expliquer aux gens comment il se fait que le ministère de l'Expansion économique régionale qui est établi du côté québécois fait parader les gens jusqu'à Montréal pour aller rencontrer les agents. Pouvez-vous m'indiquer si vous aurez dans votre budget très bientôt assez de fonds pour établir un bureau régional dans l'Outaouais québécois?

• 2135

Le président: Monsieur le ministre.

M. Gray: Monsieur Lefebvre, tout d'abord, je dois vous signaler que c'est mon intention, dans l'intégration de nos programmes, d'essayer d'avoir une plus grande décentralisation dans l'application de ces programmes, pas seulement par la création possible de bureaux, mais aussi par une utilisation plus efficace de tous nos bureaux, y inclus les bureaux de la Banque fédérale de développement et les bureaux du ministère de l'Industrie et du Commerce.

[Traduction]

The subcommittee recommends that DREE increases its decentralization program so that

- (a) the regional offices have a greater power of decision.
- (b) DREE services be easily accessible.
- (c) Regional office staff have an adequate knowledge of the regional environment.

The committee also makes some comments and I will quote:

The opening of DREE offices in various regions in the Province of Quebec has been greatly appreciated.

First, the decentralization of DREE staff must be accompanied by a decentralization of the decision process.

DREE should therefore focus on these specific cases and consider various solutions like the opening of offices in sub-regions or the creation of travelling offices so that DREE services be more readily accessible to the citizens in all regions of Québec.

I think that you mention in your presentation that you are considering the committee's recommendations very seriously. Since I find it very difficult to explain to the people of my region and to the citizens of western Québec why, although your department is located in Hull, next door to my riding, businessmen and people concerned with economic development in western Québec can walk every day in front of your offices and yet be asked to go to Montreal and travel 300 and 400 miles return in the same day to meet with officials in Montreal. Some claim that with some 2,000 officials in Hull, it should be possible to have two or three of them to look after the applications coming from western Québec. It is getting more and more difficult to explain to these people why the Department of Regional Economic Expansion which is located on the Québec side has people go as far as Montreal to meet with your officials. Could you tell me whether you would soon have enough funds in your budget to open a regional office in the Outaouais region?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Gray: Mr. Lefebvre, I must first indicate that my intention in the integration of our programs is to try and have a greater decentralization in the implementation of these programs? Not only in the opening of new offices, but in using all our offices more efficiently, including the offices of the Federal Business Development Bank and of the Department of Industry, Trade and Commerce.

[Text]

Vous avez soulevé un point important en mentionnant l'absence de bureaux du MEER pour les régions de l'Ouest de Québec. Je pense que vous avez eu une réunion, tout récemment, pour discuter de ce sujet avec les porte-parole de votre région. Cette réunion a été très utile. Je vais faire enquête sur les possibilités d'ouvrir un bureau aussitôt que possible.

Evidemment, nous sommes en train de faire une révision assez complète non seulement de nos programmes, mais de nos réalisations, y inclus la répartition de nos bureaux actuels et la possibilité de nouveaux bureaux. Je veux vous assurer que je prends en considération très sérieusement les points très importants que vous avez soulevés.

M. Lefebvre: Je vous remercie pour cette réponse, monsieur le ministre. Je crois que cela va être très encourageant pour les gens qui, justement, se sont déplacés pour rencontrer vos hauts fonctionnaires. Et en passant, je veux vous féliciter; vous avez d'excellents fonctionnaires qui sont disponibles pour rencontrer les gens.

Une deuxième question. Vous parlez de décentralisation et vous parlez en même temps de centralisation, et cela me fait poser encore d'autres questions. Vous dites à la page 5:

À cet égard, la cause régionale, déjà renforcée par la création d'un nouveau ministère et par les mesures qui seront prises à la suite des recommandations faites par votre comité, le sera encore davantage par la mise sur pied d'un nouvel organisme central, le département d'État au développement économique et régional . . .

Cela me donne l'impression que d'un côté vous dites que vous voulez décentraliser les bureaux et surtout les prises de décisions, mais en même temps vous ajoutez encore par-dessus cela un autre organisme central. Alors, je pense que cela peut nous porter à nous interroger sur le ministère qui est maintenant tellement important que d'une main on fait une décentralisation, mais de l'autre main on fait encore de la centralisation.

• 2140

M. Gray: Si vous parlez du secrétariat qui appuie le comité des ministres à vocation économique, c'est-à-dire le ministre d'État chargé du développement économique, il s'agit d'un organisme qui est déjà en place, qui appuie notre comité ministériel. On va cependant ajouter aux tâches de ce comité celle de s'assurer que les questions régionales seront prises en considération par tous les ministères sectoriels et pas seulement par le MEER comme c'était le cas dans le passé.

Le but de ce changement de vocation et de responsabilités par le secrétariat du ministre d'État n'est pas de centraliser toutes les activités régionales, mais de s'assurer que tous les ministères sectoriels seront suffisamment sensibilisés aux questions régionales dans leurs travaux. Ce secrétariat du ministre d'État aura lui-même de petits bureaux dans chaque province pour travailler en liaison avec les gouvernements provinciaux et nous aider, nous, le groupe de ministres économiques, à assurer une coordination suffisante des activités de tous nos ministères dans les régions elles-mêmes.

[Translation]

You raised a major concern by stating that there were no DREE offices for the region of west Québec. I think you have had a very recent meeting to discuss this matter with the spokesman for your region. This was very useful. I will investigate on the possibility of opening an office as soon as possible.

It is obvious that we are in the process of reviewing not only our programs but also our achievements, including the distribution of our offices and the possibility of opening new offices. I want to assure you that I will take into consideration the very serious points that you have made.

Mr. Lefebvre: I thank you very much for this answer, Mr. Minister. I think that it will be very encouraging for people who have thus travelled to see your officials. By the way, I want to congratulate you. You have excellent officials who are available to meet with the people concerned.

My second question is on decentralization because you talk at the same time of centralization process which raises some further questions. You said on page 5:

To this end, in addition to the creation of a new department, and as a further response to the recommendations of your committee, the regional focus is to be further strengthened by the secretariat's support to the committee of ministers of economic development, now to be called the Ministry of State for Economic and Regional Development . . .

It seems to me that on one side you are saying that you want to decentralize the offices and the decision-making process but at the same time you are adding a new central agency. So I think we may wonder why such an important department is on one hand decentralizing and on the other hand centralizing.

Mr. Gray: If you mean the secretariat which helps the departments with an economic mission, that is the Minister of State in charge of economic development, this organization already exists and is helping our ministerial committee. This committee will furthermore have to make sure that regional concerns are taken into consideration by all sectorial departments and not only by DREE as was the case up to now.

This change in the responsibilities of the Secretariat of the Minister of State does not aim at centralizing all regional activities, but to make sure that sectorial departments are made aware of regional problems. The secretariat of the Minister of State will have offices in each province to work in liaison with the provincial governments as well as help us, the economic ministers to ensure a sufficient degree of co-ordination in the regional activities of our departments.

[Texte]

Donc, ce n'est pas vraiment un mécanisme décentralisateur; on veut s'assurer que notre priorité régionale sera véritablement mise en oeuvre.

M. Lefebvre: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur le président, vous avez mentionné un programme de réunions de votre Comité. Est-il possible d'avoir une copie de ce document? Vous savez comme moi qu'il va peut-être s'écouler de deux à trois semaines avant que les procès-verbaux de cette réunion nous soient donnés à nos bureaux.

Alors, est-ce que votre greffier peut nous donner immédiatement une liste des assemblées que vous avez mentionnées tout à l'heure?

Le président: Oui. Je crois que cela a été envoyé.

M. Lefebvre: Moi, je ne l'ai pas encore reçue.

Le président: Je m'excuse. Comme me le signale le greffier, le rapport que je vous ai lu tout à l'heure comporte la modification touchant la Société de développement du Cap-Breton; celle-ci va être ajoutée là et la liste va vous être envoyée demain à chacun de vos bureaux.

M. Lefebvre: Merci, monsieur le président.

Le président: Vous allez l'avoir à ce moment-là.

Monsieur Hargrave.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I would like to have some clarification about a very short section on page 7 of your report. It happens to be the same one that Madam Côté was questioning you about. I would have to think that my interest in this quotation, which I will make shortly, of course, reflects an interpretation, as I surmise it to be, for western Canada; primarily, I suppose, for southeastern Alberta.

At the top of page 7 your report, Mr. Minister, reads as follows:

As the existing General Development Agreements expire, a new and simpler set of agreements with the provinces will be developed. Subsidiary agreements which clearly fall within the mandate and expertise of other departments, such as agriculture and forestry, will be transferred.

Now, I suppose I should start by saying, transferred to what or to whom?

Mr. Gray: What it means simply is that the lead role in these specialized sub-agreements in the primary resource area, will be given to the appropriate sector or department, whether it is agriculture or forestry, as the case may be.

Mr. Hargrave: Do I take that to mean an agricultural department in the regional economic expansion sector?

• 2145

Mr. Gray: No. It would be the federal Department of Agriculture. At the present time, when it comes to agreements of that sort, the present Department of Regional Economic

[Traduction]

The aim is therefore not to decentralize but to make sure that our regional priorities are implemented.

Mr. Lefebvre: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Chairman, you mentioned a schedule of committee meetings. Could we have a copy of that document? Two or three weeks might elapse before we get the minutes of that meeting.

Could the Clerk give us a list of the meetings which you mentioned a while ago?

The Chairman: Yes, I think they have been sent.

Mr. Lefebvre: I have not received it yet.

The Chairman: I am sorry. The Clerk tells me that the report which I read a short while ago includes the change concerning the Cape Breton Development Corporation. This change will be added to the list which will be sent to your offices tomorrow.

Mr. Lefebvre: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: You will be getting it tomorrow.

Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, je voudrais avoir un mot d'explication concernant la page 7 de votre rapport, sujet qui a déjà été abordé par M^{me} Côté. Je me place du point de vue de l'ouest canadien, particulièrement du sud-est de l'Alberta.

Permettez-moi de vous lire un extrait de votre exposé en haut de la page 7:

Lorsque les actuels accords de développement général viendront à expiration, de nouveaux accords plus simples seront passés avec les provinces. Les accords subsidiaires qui relèvent des attributions d'autres ministères, tels que le ministère de l'Agriculture et des Forêts seront transférés.

A qui seront-ils transférés?

Mr. Gray: Cela veut dire tout simplement que désormais ce seront les ministères appropriés, de l'Agriculture ou des Forêts selon le cas, qui se verront confier un rôle moteur dans la mise en oeuvre de ces accords spécialisés portant sur les matières premières.

Mr. Hargrave: Vous voulez dire le ministère de l'Agriculture dans le secteur de l'Expansion économique régionale?

Mr. Gray: Non. Cette tâche serait confiée au ministère de l'Agriculture fédéral. Jusqu'à présent, la tâche de négocier et de mettre en oeuvre ces accords revenait au premier chef au

[Text]

Expansion took the lead role negotiating them, and the lead role in the management, although in many cases, the sectoral department, whether it is the federal Department of Agriculture or the federal Department of Environment or Forestry, play an active role in both the negotiation of the agreement and in carrying out its activities and management. In fact, in some cases, some of these agreements were formally co-signed by both DREE and Forestry or Agriculture. To give an example I am familiar with, the Ocean Industries Agreement in Nova Scotia was co-signed by Industry, Trade and Commerce, as it then was, and DREE as it then was, because we shared in the areas in question.

Mr. Hargrave: Let us come up to western Canada. Let me suggest an example now as I envisage it how it might be. I am thinking of the Nutritive Processing Assistance Agreement in Alberta.

Mr. Gray: Right.

Mr. Hargrave: Does this statement mean that there is a possibility for those kinds of agreements to be transferred to Agriculture?

Mr. Gray: Well, you have asked a very good question, because some of the elements of that agreement might refer to further processing of grains and so on which would be, I suppose, what I might call, industrial activity, which would remain in this department's mandate. This is being worked out in discussion between various departments. But if I recall correctly what this agreement is about, it involves, as the name implies, as we both know, the processing of grains or other basic agricultural commodities, and this is what you might call an industrial activity and therefore likely to be carried on by ourselves.

Mr. Hargrave: It will not be transferred then?

Mr. Gray: I would have to look. There may be some components of it that deal with the improvement of the basic crop. I am just trying to speak from memory. If there are components in it that deal with the improvement of the quality of a crop, that would probably be handled directly by Agriculture. If there is a joint agreement with a province to facilitate funding for the building or upgrading of crushing mills, that would likely be handled on the federal side by the new department as it is now. I have a list of the subsidiary agreements in Alberta, and I am trying to find something that might fit. Let us see.

Mr. Hargrave: Let me ask you this, while you are looking: Will there be any transfers, say, completely to the Department of Agriculture?

Mr. Gray: There are not that many sub-agreements with respect to Alberta. There is an Alberta North Agreement and there is the Nutritive Processing Assistance Agreement. So I would think unless there are some elements that deal with the basic crop, I do not think there are any that would be transferred to Agriculture.

Mr. Hargrave: As I recall, Alberta in its agreement with, shall we say, my concept of the former Regional Economic

[Translation]

ministère de l'Expansion économique régionale, bien que, dans certains cas, les ministères sectoriels tels que le ministère fédéral de l'Agriculture, de l'Environnement ou des Forêts participaient activement à la négociation et à la mise en oeuvre de ces accords. Dans certains cas d'ailleurs, le MEER ainsi que le ministère des Forêts ou de l'Agriculture en ont été les cosignataires. Ainsi l'accord sur les industries maritimes passé avec la Nouvelle-Écosse fut signé conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce de l'époque, ainsi que par le MEER, qui tous deux s'intéressaient à ce domaine.

M. Hargrave: Passons maintenant à l'Ouest canadien. Prenons l'exemple de l'accord Nutritive Processing Assistance passé avec l'Alberta.

M. Gray: D'accord.

M. Hargrave: Ce type d'accord serait-il désormais transféré au ministère de l'Agriculture?

M. Gray: Certains de ses aspects pourraient porter sur des activités de conditionnement de céréales qui pourraient être assimilées à une activité industrielle et qui continueraient donc à relever de la compétence du ministère. Cette question est actuellement étudiée par les différents ministères intéressés. Si je me souviens bien, cet accord porte sur le conditionnement de céréales et d'autres produits agricoles ce qui correspond à une activité industrielle et qui continuera donc vraisemblablement à relever de notre ministère.

M. Hargrave: Donc cet accord ne sera pas transféré.

M. Gray: Je devrai vérifier. Certains aspects de l'accord portent peut-être sur l'amélioration des céréales. Je ne me souviens pas au juste. Quoi qu'il en soit, l'amélioration des récoltes serait sans doute confiée au ministère de l'Agriculture. Par contre un accord fédéral-provincial visant à financer la construction ou la rénovation d'usines de broyage serait sans doute confié au ministère de l'Industrie tel qu'il vient d'être réorganisé. J'ai ici la liste des accords subsidiaires passés avec l'Alberta et j'essaie d'y voir clair.

M. Hargrave: Certains accords seront-ils totalement transférés au ministère de l'Agriculture?

M. Gray: Les accords subsidiaires passés avec l'Alberta ne sont pas nombreux. Il y a l'accord North Alberta et l'accord Nutritive Processing Assistance. A l'exception de ce qui porte exclusivement sur les récoltes elles-mêmes, je ne pense pas que ces accords soient transférés au ministère de l'Agriculture.

M. Hargrave: Le gouvernement de l'Alberta avait passé des accords spéciaux avec l'ancien ministère de l'Expansion écono-

[Texte]

Expansion, DREE had specific agreements, contracts, with the Government of Alberta. They were special to Alberta. Is that type of an arrangement still going to continue as they expire and new ones are drafted and renewed?

Mr. Gray: It depends what the new agreements are. If they involve, let us say, the processing of agricultural products, assisting that or assisting industrial development, they would be handled by the successor department of DREE. If they involve such things as forest management—I am not talking about sawmills or pulpmills—but forest management, then they would be handled by the relevant federal department on the federal side, as, for example, the Canadian Forest Service of the Department of the Environment.

Mr. Hargrave: What about such processing situations like alfalfa pelleting or other compression of feeds for livestock?

• 2150

Mr. Gray: That is done in a mill essentially, I guess.

Mr. Hargrave: Yes.

Mr. Gray: I would think it would likely continue under the jurisdiction of the successor to DREE.

Mr. Hargrave: I just have one other question for you, Mr. Minister, and I want to assure you ahead of time that it is not a spurious or naive question. I want to ask whether you, Mr. Gray, are personally responsible for the PFRA agency under this new alignment.

Mr. Gray: Yes, I am the minister responsible for PFRA.

Mr. Hargrave: It is a very valid reason, in my opinion, why I ask you that. This is a very special federal government agency I have a peculiar feeling for. I asked you that question because it did not seem to be clarified in the original announcement of the re-alignment of the various cabinet positions.

Mr. Gray: That is a very important question. I want to confirm I am the minister responsible, and I am taking quite an interest in its activities. I knew something about it before, but certainly in recent months I have come to appreciate even more the very important role it is playing and has played in the development of soil and water resources in western Canada.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Mr. Minister.

The Chairman: Thank you, Mr. Hargrave. Mr. Scott.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Thank you very much, Mr. Chairman.

To begin with, may I congratulate the minister on his new assignment. In all fairness, I want to say that I have had dealings with the minister when he was newly appointed to the Ministry of Industry, Trade and Commerce, and I found him to be very fair and appreciative. I know this will carry through with DREE.

[Traduction]

mique régionale. Ces accords seront-ils prorogés ou remplacés par de nouveaux accords?

M. Gray: Cela dépend. S'ils portent sur le conditionnement de produits agricoles ou sur l'aide au développement industriel, ils seront pris en charge par le successeur du MEER. Par contre s'ils portent sur la sylviculture, à l'exclusion des scieries et des usines à pâte et papier, ils seront en l'occurrence pris en charge par le Service canadien des forêts du ministère de l'Environnement.

M. Hargrave: Qu'en est-il de la granulation de la luzerne ou de la compression des aliments pour bétail?

M. Gray: Ce travail est fait dans une usine de broyage, j'imagine.

M. Hargrave: C'est exact.

M. Gray: Dans ce cas, cela resterait de la compétence du successeur du MEER.

M. Hargrave: Je voudrais vous poser une dernière question, monsieur le ministre, et ce ne sera pas une question vaine. Serez-vous toujours chargé de l'Agence de réhabilitation agricole des Prairies?

M. Gray: Oui, c'est moi qui suis chargé de l'ARAP.

M. Hargrave: Si je vous pose cette question, c'est parce que cette agence me tient tout particulièrement à cœur. Or vos attributions dans ce domaine n'avaient pas été précisées lors du dernier remaniement ministériel.

M. Gray: Je puis donc vous confirmer que l'ARAP relève de mes attributions et je compte m'y intéresser tout particulièrement. J'en savais déjà quelque chose auparavant; toutefois au cours de ces derniers mois, je me suis mieux rendu compte du rôle essentiel que l'ARAP a joué dans la mise en valeur des terres et de l'eau de l'Ouest canadien.

M. Hargrave: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hargrave. La parole est à M. Scott.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Merci, monsieur le président.

Je voudrais tout d'abord féliciter le ministre à l'occasion de ses nouvelles attributions. Ayant eu l'occasion de traiter avec lui au moment où il venait d'assumer le portefeuille du ministère de l'Industrie et du Commerce, j'ai pu apprécier son sens de l'équité et de compréhension, et je ne doute point que ses qualités lui serviront au MEER.

[Text]

To go back to our regional incentives program here today, everyone has more or less spoken on a regional content. I have had a special interest in DREE, and I represent an area in Ontario—east-central Ontario it is called—where really in the western portion of that area DREE does not apply. I think we have all the criteria that are needed for DREE to apply in respect of per capita incomes, but we have been more or less ignored in this field. Furthermore, I think the minister has a broad knowledge of this area.

In your presentation here, Mr. Minister, you state that special attention will be given to those areas of the country with the lowest per capita income. Given these facts that I have stated, could you comment on that from your knowledge of the area, Mr. Minister?

Mr. Gray: Mr. Scott, you have raised an important point. In general terms it raises the question of what areas should be designated for DREE-type support, and in specific terms your question relates to the eligibility and need for the area you are talking about to be under the program.

I can only say that since I have become minister, this is one of the things I have been reviewing. I will have to determine in the course of that review, both with respect to your area and generally, whether it is possible and appropriate to make any changes in boundaries; first, before the legislation for the new department is set up; and second, before we complete the review of the whole regional development incentives program. I am, frankly, just getting into that question. I will be quite honest with you; I am quite aware of the situation you are talking about, and I can confirm it is one that I am looking into presently.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Thank you very much, Mr. Minister. This question was probably asked in one respect by my colleague, Mr. Hargrave. How will this new and simpler set of agreements with the provinces apply to such areas as I have mentioned?

Mr. Gray: What we are talking about here relates essentially to agreements that will replace the present general development agreements. Overall agreements, as you know, are signed with each province to provide a framework for joint planning and development activities under the auspices of individual sub-agreements, and I want to repeat that it is intended that existing general development agreements and the sub-agreements made under their auspices within the framework will be respected and lived up to until they expire.

• 2155

Once the existing general development agreements expire, whether they are with Ontario or Alberta or wherever, we will be negotiating—I presume we will actually start negotiating before they expire—with a view to developing replacements. The exact formula has not been fully worked out, and it may differ to some extent taking into account the needs and the possibilities of each province, but I would expect that one of the features would be that there would be more direct delivery of individual program components by each level of govern-

[Translation]

Jusqu'à présent, il a été question du contenu régional du programme de stimulation régionale. Or dans la partie occidentale du centre-est de l'Ontario que je représente, le MEER jusqu'à présent ne nous a été d'aucun secours. Bien que nos revenus par habitant soient conformes aux critères donnant lieu à une intervention du MEER, jusqu'à présent nous n'avons rien obtenu. Je sais que le ministre connaît bien ce domaine.

Vous avez dit dans votre exposé que les régions du pays dont le revenu par habitant est le plus faible feront l'objet d'une attention toute particulière. Qu'en sera-t-il, monsieur le ministre?

M. Gray: C'est une question fort importante. Cela soulève la question de savoir quelles régions devraient être désignées pour avoir droit au soutien du MEER, et plus particulièrement le problème de la région que vous représentez.

Je puis vous assurer que je me suis penché sur cette question depuis que j'ai pris en main mon nouveau portefeuille. Il s'agira notamment de déterminer s'il convient de modifier les frontières avant l'adoption de la Loi portant création du nouveau ministère et également avant que les examens du programme de subvention au développement régional soient terminés. Mais je viens tout juste d'entamer l'étude de cette question. Je suis au courant de la situation que vous venez d'évoquer et je vais l'examiner.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Merci beaucoup, monsieur le ministre. M. Hargrave vous a peut-être déjà posé cette question: comment ces nouveaux accords plus simples passés avec les provinces seront-ils appliqués dans des régions telles que ma circonscription.

Mr. Gray: Il s'agit des accords qui remplaceront les accords de développement général actuellement en vigueur. Comme vous le savez, des accords cadres seront passés avec chacune des provinces en vue de permettre une planification conjointe et des activités de développement dans le cadre des accords subsidiaires individuels. Je tiens à préciser que les accords de développement général ainsi que les accords subsidiaires qui en découlent seront respectés et appliqués comme prévu.

Lorsque ces accords de développement général viendront à expiration, nous entamerons des négociations en vue de les remplacer par de nouveaux accords. Il ne faudra d'ailleurs sans doute pas attendre leur expiration pour entamer ces négociations. Les modalités de négociation n'ont pas encore été arrêtées, elles varieront d'ailleurs sans doute d'une province à l'autre. Je pense toutefois que les deux niveaux de gouvernement joueront un rôle plus actif en ce qui concerne la mise en oeuvre de ce programme. Un accord cadre serait donc passé,

[Texte]

ment. That is to say, there would be an overall agreement setting out a framework, with the objectives to be achieved under the agreement, with the framework providing for some type of management and co-ordination mechanism, with some of the program elements being delivered directly by the federal government, some being delivered directly by provinces, by the provincial government, and some might well continue to be shared-cost, as distinct from or in comparison with the present situation where the sub-agreements under the general development agreements are basically shared-cost activities across the board.

So I can only speak in rather general terms at this point, but I suspect that the approach I have mentioned will increasingly be the model, and a very good example of it is this ocean industries agreement I have mentioned a few times already this evening, which, by the way, was spoken of in a very positive and approving way, in a sense, by Premier Buchanan at the first ministers' conference.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): In an earlier answer to a question you said that sawmills would be directed to that department, that federal department.

Mr. Gray: No, I may not have spoken with sufficient precision. If we are talking about activities like sawmills, pulp mills, paper mills, this will very much continue to be the area of activity of the successor department to DREE. I was trying to get across the idea that if we are talking about the primary product itself, at the initial stage of growth, that effort would likely be in the hands of the appropriate sectoral department. For example, if we are talking about a program to encourage reforestation, that is likely going to be handled on the federal side by the Canadian Forest Service. If we are talking about a program to assist in the development or modernization of sawmills, pulp mills or paper mills, that would continue, as is the case presently if there is a sub-agreement on that, to be handled on the federal side by the new department of regional industrial expansion.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Thank you very much, sir.

The Chairman: Thank you, Mr. Scott.

We will now go to the second round, but before we do so, I would like... To a question asked by Mr. Korchinski, I have here the DREE actual expenditures by region, and—

Mr. Korchinski: On a point of order, Mr. Chairman, I was going to ask that we be provided with a breakdown per region, and if you are going to do that it might be useful to have a breakdown, for example, in the western region, to separate the PFRA from the Northlands Agreement and the incentive program, and if you could do that for the committee I think it would be useful.

The Chairman: I believe it would be a good idea to have for every member of the committee—

Mr. Korchinski: That is right, yes. For the whole committee.

[Traduction]

fixant les objectifs à atteindre et précisant les modalités de gestion et de coordination. Certains éléments du programme seraient pris en charge par le gouvernement fédéral, tandis que d'autres seraient mis en oeuvre par les autorités provinciales, et que d'autres encore seraient à frais partagés, alors qu'actuellement tous les accords subsidiaires découlant des accords de développement général se font à frais partagés.

Je ne puis pas vous donner plus de détail à ce sujet pour le moment. Cependant l'accord sur les industries maritimes que j'ai déjà évoqué à plusieurs reprises est un exemple de cette nouvelle orientation. Le premier ministre Buchanan en a d'ailleurs parlé en termes fort élogieux lors de la conférence des premiers ministres.

M. Scott (Victoria—Haliburton): En réponse à une question qui vous a été posée, vous aviez répondu que les scieries relèveraient du ministère fédéral.

Mr. Gray: Je ne me suis peut-être pas bien exprimé. Les scieries, les usines de pâtes et papier, et de papier continueront à relever de la compétence du successeur du MEER. Par contre, les produits bruts eux-mêmes relèveront du ministère sectoriel intéressé. Ainsi un programme de reboisement sera pris en charge par le Service canadien des forêts. Par contre un programme d'aide au développement et à la modernisation de scieries, d'usines de papier ou de pâtes à papier relèverait de la compétence du nouveau ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Merci, monsieur le ministre.

Le président: Merci, monsieur Scott.

Nous entamons maintenant le deuxième tour. Auparavant... J'ai ici pour M. Korchinski les dépenses du MEER par région.

M. Korchinski: J'invoque le règlement, monsieur le président. J'allais justement demander qu'on nous donne les chiffres par région. Ainsi pour la région de l'ouest, je voudrais avoir les chiffres détaillés de façon qu'on puisse faire la part de ce qui dépend de l'ARAP, de l'accord Northlands et des accords de subventions.

Le président: Nous en ferons parvenir à tous les membres du Comité.

M. Korchinski: Parfait.

[Text]

The Chairman: —by region, because here it is 28 per cent, for your information, for Quebec for the 10-year period. But I think it would be a good idea, Mr. Minister, if we could have it for all regions of Canada and for all provinces, the portion of the annual budget for that particular province.

Mr. Korchinski: Just on a point of order, a question here. When you are speaking of region, are you lumping together, say, the three prairie provinces, or are you going to break it down into provinces?

The Chairman: They are by provinces and then by region.

Mr. Korchinski: Okay. Fine.

The Chairman: I believe so. That is the way they . . . So will it be possible to . . . ?

Mr. Gray: Yes. We will prepare the information and send it to you, and—

The Chairman: From the beginning.

• 2200

Mr. Gray: If you would like to print that and distribute it to members; whatever you find most convenient.

The Chairman: When we get that information, maybe I can ask the members of the committee to put it as an annex to one of our regular meetings and it would be a part of our proceedings.

Mr. Korchinski: At some point, if the information is available, it could be appended to today's proceedings, but if not, I suppose we could append it to another meeting.

The Chairman: Okay. As I say, tomorrow we have another meeting. If it is possible for tomorrow, we would appreciate it, but if not, whenever the department can. Okay. Yes, Mr. Scott.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Mr. Chairman, Can we call at 10 o'clock?

Mme Côté: Est-ce que M. le ministre sera ici demain après-midi?

Mr. Gray: Malheureusement non, je dois rencontrer les représentants de l'Association canadienne des manufacturiers. Mes deux sous-ministres et les cadres supérieurs du Ministère seront présents.

Mme Côté: Est-ce qu'à un moment donné le ministre pourrait revenir?

Le président: Oui. Le ministre va pouvoir revenir avant la fin . . .

Mme Côté: . . . des séances.

Le président: D'accord. Un rappel au Règlement, monsieur Cyr.

Mr. Cyr: Je voudrais inviter l'honorable ministre, qui a déjà rencontré les ministres du gouvernement provincial, à Québec, à venir rencontrer la population et sa première visite au

[Translation]

Le président: On vous donnera donc les chiffres par région. Pour votre gouverne, les subventions accordées au Québec au cours de dix ans représentent 28 p. 100 du montant global. Nous voudrions donc, monsieur le ministre, avoir les chiffres par région pour toutes les provinces, ainsi qu'une comparaison des pourcentages obtenus par chacune d'entre elles.

M. Korchinski: Parlant de régions, est-ce que vous mettez ensemble les trois provinces des Prairies ou allez-vous donner des détails par province?

Le président: Par province et par région.

M. Korchinski: Parfait.

Le président: Ce sera bien possible, n'est-ce pas?

Mr. Gray: Oui. Nous allons préparer ces renseignements et vous les faire parvenir.

Le président: Depuis le début.

Mr. Gray: Vous pouvez le faire imprimer et ensuite le faire distribuer aux membres du Comité.

Le président: Nous pourrions l'annexer au compte rendu d'une de nos réunions.

M. Korchinski: Il pourrait fort bien être annexé au compte rendu de la présente réunion. Sinon, nous l'annexerons au compte rendu d'une autre réunion.

Le président: Parfait. Si vous pouvez nous faire parvenir ces renseignements pour notre réunion de demain, tant mieux. Sinon, nous attendrons. Monsieur Scott.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Pouvons-nous venir à 10 heures?

Madam Côté: Will the minister be here tomorrow afternoon?

Mr. Gray: No, unfortunately because I have a meeting with the Canadian Manufacturers Association. But both my deputy ministers and the senior officials will be here.

Madam Côté: Will the minister return at some later date?

The Chairman: Yes, towards the end.

Madam Côté: During the last meeting?

The Chairman: Mr. Cyr, on a point of order.

Mr. Cyr: I would like to invite the minister who has already had a meeting with the ministers of the Province of Quebec to come and meet the people. Why not begin with a visit to the beautiful Gaspé region?

[Texte]

Québec pourrait très bien être dans le comté de Gaspé, dans la belle Gaspésie.

The Chairman: Okay. Gentlemen, madam, the meeting is adjourned until tomorrow at 3.30 p.m. in Room 371, West Block. The meeting is adjourned.

[Traduction]

Le président: Parfait. Mesdames et messieurs, la réunion est levée jusqu'à demain 15h30, salle 371, édifice de l'Ouest.

[September 1]

[1951]

Mr. Chairman, you will be interested to know that I have received from Mr. G. L. Smith, the Minister of National Health and Welfare, a copy of the "1951 Census Report."

Mr. Chairman, I would like to make a few remarks here concerning the figures which you are quoting together.

Mr. Chairman, I would like to make a few remarks in

conclusion concerning the figures.

Mr. Chairman, I would like to say that in the way things stand at

the moment, we are still in a difficult position and need to

work hard to improve our situation.

Mr. Chairman, I would like to say that we must work at it to

get the best possible results, but the best

possible results are not to be had if we do not work hard at it.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this

report is not yet available, but I am sure that it will be

available very soon. We have a few

questions to ask, but I am sure that we will get the answers

we want. Mr. Chairman, Can we

have a few moments more to discuss

the report? I would like to say that the

information in this report is not yet available, but I am

sure that it will be available very soon. We have a few

questions to ask, but I am sure that we will get the answers

we want. Mr. Chairman, Can we

have a few moments more to discuss

the report? I would like to say that the

information in this report is not yet available, but I am

sure that it will be available very soon. We have a few

questions to ask, but I am sure that we will get the answers

we want. Mr. Chairman, Can we

have a few moments more to discuss

[September 1]

[1951]

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that it will be available very soon. We have a few

questions to ask, but I am sure that we will get the answers we want. We have a few

questions to ask, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that

the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that

the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

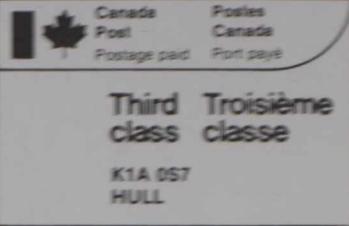
Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.

Mr. Chairman, I would like to say that the information in this report is not yet available, but I am sure that we will get the answers we want.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

*From the Department of Regional Economic Expansion and
the Department of Industry, Trade and Commerce:*

Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister.

*Du ministère de l'Expansion économique régionale et du
ministère de l'Industrie et du Commerce:*

M. Robert C. Montreuil, sous-ministre.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 30

Wednesday, March 24, 1982

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1982-83: Vote 1—Operating
Expenditures under REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

WITNESSES: Montreal will be printed as an appendix to this
day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See appendix
(See back cover)

The witnesses answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of
the Chair.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 30

Le mercredi 24 mars 1982

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1982-1983: Crédit 1—Dépenses de
fonctionnement sous la rubrique EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

TÉMOINS: Les témoins institués par M. le président, pour les procès-verbaux et
témoignages de ce jour. (Voir à l'appendice RG-10)
(Voir à l'endos)

Les témoins répondront aux questions.

À 17h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle
convocation du président.

La greffier du Comité

Eugène Moszowski

Clerk of the Committee

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT*Chairman:* Mr. Irénée Pelletier*Vice-Chairman:* Mr. Brian TobinCOMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE*Président:* M. Irénée Pelletier*Vice-président:* M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Bachand
Berger
Bujold
Côté (Mrs.)
Cyr

Darling
Dingwall
Gass
Hargrave
Harquail

Howie
Korchinski
Kristiansen
Lapointe (*Beauce*)

Lefebvre
McCain
Orlikow
Scott (*Victoria*)—(20)
Haliburton

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Wednesday, March 24, 1982:

Mr. Kristiansen replaced Mr. Riis;
Mr. Orlikow replaced Mr. Murphy.

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le mercredi 24 mars 1982:

M. Kristiansen remplace M. Riis;
M. Orlikow remplace M. Murphy.

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 24, 1982

(36)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 3:35 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Irénée Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Berger, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Darling, Korchinski, Kristiansen, Lapointe (*Beauce*), Lefebvre, Orlikow, Pelletier (Ch.) and Scott (*Victoria—Haliburton*).

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion and the Department of Industry, Trade and Commerce: Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister. Mr. Gordon Ritchie, Associate Deputy Minister. Mr. R. Marshall, Assistant Deputy Minister, Ontario Region.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 23, 1982, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1983. (*See minutes of Proceedings of Tuesday, March 23, 1982, Issue No. 29*).

The Committee resumed consideration of Vote 1.

On motion of Mr. Korchinski, it was agreed,—That the document entitled—Dree Historic Expenditures by Province—submitted by Mr. Montreuil be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*See appendix REGD-16*).

The witnesses answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 24 MARS 1982

(36)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h35 sous la présidence de M. Irénée Pelletier (président).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Berger, Bujold, Mme Côté, MM. Cyr, Darling, Korchinski, Kristiansen, Lapointe (*Beauce*), Lefebvre, Orlikow, Pelletier et Scott (*Victoria—Haliburton*).

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère de l'Industrie et du Commerce: M. Robert C. Montreuil, sous-ministre. M. Gordon Ritchie, sous-ministre associé. M. R. Marshall, sous-ministre adjoint, région de l'Ontario.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du mardi 23 février 1982 portant sur le budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983. (Voir Procès-verbal du mardi 23 mars 1982, fascicule no 29).

Le Comité reprend l'étude du crédit 1.

Sur motion de M. Korchinski, il est convenu,—Que le document intitulé “Dépenses historiques du MEER par province” soumis par M. Montreuil, soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (Voir Appendice REGD-16).

Les témoins répondent aux questions.

A 17h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Text]

Wednesday, March 24, 1982

• 1535

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Messieurs, nous continuons aujourd'hui l'étude des crédits pour l'année financière en cours.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE

A—Ministère

Crédit 1 ^{er} —Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement	\$87,869,000
---	--------------

Le président: Nous avons le plaisir d'avoir avec nous M. Robert Montreuil qui est sous-ministre, de même que M. Ritchie qui est le sous-ministre associé. D'ailleurs, je demanderai à M. Montreuil tout à l'heure de bien vouloir nous présenter ses collègues du ministère.

Avant de ce faire, cependant, M. Korchinski, hier, a soulevé un point important sur les crédits qui ont été alloués par province au cours des années. Le ministère a fait préparer des copies en français et en anglais sur le pourcentage qui a été alloué à chaque province. Alors, si vous voulez, j'apprécierais que quelqu'un propose que nous annexions au compte rendu d'aujourd'hui la demande de renseignements qui a été formulée hier par M. Korchinski.

Mr. Korchinski: I would like to have a point of order, Mr. Chairman. I raised this matter yesterday and when I spoke I said that the Province of Quebec had received 60 per cent of the budget allocated for incentives, and I was immediately challenged at that time. I think the suggestion was that 30 per cent is what it was. At that time I was certain I had the figures, as I understood them to be. Since then, as a result of that, it was decided, and I would be only too glad to request the information to which you have referred.

I knew I had seen it somewhere, and I was referring to a statement by the Hon. Pierre De Bané on the decision by Volkswagen in Montreal, October 13, 1981. I now have that speech and I want to quote from page 9:

Small- and medium-sized businesses in Quebec have received 60 per cent of the budget that my department has allocated for industrial incentives in the whole country.

So lest anybody think that I just took those figures out of the top of my head, I knew I had seen them somewhere but I could not substantiate it, so this is taken right out of the minister's speech. I just want to put that on the record. If we have other figures . . .

Mr. Lefebvre: That is not 60 per cent of the budget of the department. There is a hell of a big difference . . .

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Translation]

Le mercredi 24 mars 1982

The Chairman: Order, please.

Gentlemen, today we will continue our consideration of votes for the current fiscal year.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

A—Department

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating Expenditures	\$87,869,000
---	--------------

The Chairman: It is our pleasure to have with us Mr. Robert Montreuil, Deputy Minister, and Mr. Ritchie, Associate Deputy Minister. Later I will ask Mr. Montreuil to introduce his colleagues from the department.

Before doing so, however, Mr. Korchinski yesterday raised an important point about the amount allocated to each province over the past few years. The Minister has had a table prepared, in french and english, giving the percentage allocated to each province. I would appreciate it if someone would move that we append Mr. Korchinski's request for information, expressed yesterday, to today's minutes.

M. Korchinski: Monsieur le président, je voudrais invoquer le Règlement. Hier quand j'ai soulevé cette question, j'ai dit que la province de Québec avait reçu 60 p. 100 des crédits alloués au titre des subventions à l'industrie; on a tout de suite contesté mon affirmation. Je crois qu'on a dit que le chiffre réel était de 30 p. 100. A ce moment-là, j'étais certain d'avoir les chiffres, selon mon interprétation. A cause de cela, on a demandé les renseignements précis; je me ferai donc un plaisir de demander les renseignements auxquels vous faites référence.

Je savais que j'avais vu ce chiffre quelque part; je faisais référence à une déclaration prononcée par l'honorable Pierre De Bané à Montréal le 13 octobre 1981 sur la décision Volkswagen. J'ai retrouvé cette déclaration, et je voudrais citer la page 9:

Les petites et moyennes entreprises au Québec ont reçu 60 p. 100 du budget alloué par mon ministère au titre des subventions à l'industrie pour tout le pays.

Donc si certains croyaient que j'avais inventé ces chiffres, . . . je savais que je les avais vus quelque part, mais je ne pouvais le prouver; vous voyez qu'ils sont tirés du discours du ministre. Je voulais que ce détail paraisse dans le procès-verbal. Si nous avons d'autres chiffres, . . .

Mr. Lefebvre: Il ne s'agit pas de 60 p. 100 du budget du ministère. Il y a une différence énorme . . .

[Texte]

Mr. Korchinski: "...that my department has allocated for"; if it is a misunderstanding, I am sure it will be cleared up. That is the reason why ...

Mr. Lefebvre: That is where the misunderstanding is.

• 1540

The Chairman: The deputy minister will say a word on that, but before we do so, would the members agree that we have these figures—

Mr. Korchinski: I am not in favour, Mr. Chairman—

The Chairman: You will be given them as soon as the motion is adopted.

Mr. Lefebvre: Yes, he made the motion.

Le président: Est-ce qu'il y a une motion de déposée?

La motion proposée par M. Korchinski et appuyée par M. Lefebvre se lit comme suit:

Que les dépenses du MEER, par province, soient incluses dans le rapport d'aujourd'hui.

La motion est adoptée.

Mr. Lefebvre: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Pouvez-vous nous énumérer les députés qui ont demandé la parole?

Le président: Oui. Jusqu'à maintenant, il y a MM. Bujold, Korchinski et ...

Monsieur le sous-ministre.

M. Robert C. Montreuil (sous-ministre, ministère de l'Expansion économique régionale et ministère de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, si vous le permettez, je vais présenter les collègues qui m'accompagnent cet après-midi. Vous avez mentionné tout à l'heure la présence du sous-ministre associé Gordon Ritchie; il y a aussi John MacNaught, sous-ministre adjoint principal; Tim Reid, sous-ministre adjoint, Planification et coordination; Ron Marshall est à la tête de l'équipe de travail qui s'occupe de la révision des programmes.

Mr. Darling: A point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: Coming from Ontario, Mr. Marshall—

Mr. Lefebvre: That is the way to do it, Stan.

Mr. Darling: I want to know who the hell they are.

Mr. Lefebvre: Sure, we all do.

Mr. Montreuil: I should mention, Mr. Chairman, that the presence of Mr. Marshall here today is primarily in the role of Leader of the Task Force on Resource Integration, rather than wearing the hat of the ADM/DREE Ontario.

Gordon Ritchie is my Associate Deputy Minister; John MacNaught, my Senior Assistant Deputy Minister; H. Frederiksen, Director General of Financial Services; Tim Reid, Assistant Deputy Minister, Planning & Coordination; John Wansborough, Director General of Industrial Incentives; Ron

[Traduction]

M. Korchinski: «...du budget de mon ministère alloué au»; s'il s'agit d'un malentendu, je suis sûr qu'on me l'expliquera. C'est pour cette raison

Mr. Lefebvre: Voilà l'origine du malentendu.

Le président: Le sous-ministre dira un mot à ce sujet-là, mais avant je voudrais que les membres se mettent d'accord pour que ces chiffres ...

M. Korchinski: Je ne suis pas d'accord, monsieur le président ...

Le président: Les chiffres seront distribués dès qu'on aura adopté la motion.

Mr. Lefebvre: Oui, il a proposé la motion.

The Chairman: Has a motion been tabled?

Mr. Korchinski's motion, seconded by Mr. Lefebvre, reads as follows:

That DREE expenditures, by province, be included in today's minutes.

The motion is carried.

Mr. Lefebvre: On a point of order, Mr. Chairman. Could you give us the list of members having requested the floor?

The Chairman: Yes. So far, I have Mr. Bujold, Mr. Korchinski and ...

Mr. Deputy Minister.

M. Robert C. Montreuil (Deputy Minister, Department of Regional Economic Expansion and Department of Industry, Trade and Commerce): If I may, Mr. Chairman, I would like to introduce the colleagues accompanying me this afternoon. You already mentioned that Associate Deputy Minister Gordon Ritchie is here; also here are John MacNaught, Senior Assistant Deputy Minister; Tim Reid, Assistant Deputy Minister, Planning and Co-ordination; and Ron Marshall, who heads the Task Force on Program Review.

Mr. Darling: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Darling.

Mr. Darling: Étant donné que vous venez de l'Ontario, monsieur Marshall ...

Mr. Lefebvre: Bien fait, Stan.

Mr. Darling: ...je veux savoir qui correspond à quel nom.

Mr. Lefebvre: Oui, nous aussi.

Mr. Montreuil: Monsieur le président, je devrais dire que M. Marshall est ici aujourd'hui principalement en tant que chef du groupe d'étude de l'intégration des ressources, et non pas à titre de sous-ministre adjoint aux régions de l'Ontario.

Gordon Ritchie est mon sous-ministre associé; John MacNaught est mon sous-ministre adjoint principal; H. Frederiksen est directeur général des services financiers; Tim Reid est sous-ministre adjoint, Planification et coordination; John Wansborough est directeur général, subventions à l'industrie;

[Text]

Marshall, here today as leader of the Task Force on Resource Integration; and H.L. Laframboise, Chairman of the Task Force on Resource Integration.

I guess the second point, to respond to Mr. Korchinski's reference to Mr. De Bané's speech some months ago regarding support to small and medium-sized enterprises under the incentive programs, as mentioned by other members of the committee—effectively Mr. De Bané was correct in stating that in the direct support provided by the ministry for small and medium-size enterprises a substantial portion of that—the figure is something around 60 per cent—would be expended in Quebec. However, this does not include the support to large enterprises and does not and did not take into account the aid provided by the ministry to various initiatives under joint programs with all of the provinces, which, as you may know, account for slightly over 80 per cent of the department's program budget.

Mr. Korchinski: Just on that very point, Mr. Chairman, that is why when I requested the breakdown and the figures last night, I asked specifically that they be broken down into the various departments.

Le président: J'ai sur ma liste MM. Bujold, Korchinski, Lefebvre, Darling et Cyr. Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Avant de commencer, j'aurais une question à poser et un commentaire à faire. D'habitude, aux comités parlementaires, lorsque le ministre ne peut pas assister, son secrétaire parlementaire est ici. Ce n'est pas que je n'ai pas confiance en M. Montreuil et à ses fonctionnaires; j'aimerais savoir pourquoi le secrétaire parlementaire n'est pas ici.

• 1545

Le président: Monsieur Bujold, je dois dire pour votre bénéfice que M. Maltais, député de Manicouagan, malheureusement, est à l'hôpital. Je crois savoir qu'il a subi une opération, mais il sera de retour, apparemment, la semaine prochaine si tout va bien. C'est la raison pour laquelle il n'est pas ici aujourd'hui.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Deuxième remarque: vous comprendrez, monsieur Montreuil, que c'est à cause des changements que nous avons connus dans le gouvernement qu'on vous a demandé d'identifier les gens qui étaient avec vous. On n'a pas eu l'occasion au cours des deux dernières années, lors de l'étude des crédits du ministère de l'Expansion économique régionale, de rencontrer les autres fonctionnaires, bien que vous soyez une figure bien familière pour nous.

Une première question, monsieur Montreuil. Lundi dernier, le ministre Jean Garon, du gouvernement du Québec, qui était de passage à Sept-Îles, a annoncé que deux millions de dollars étaient alloués pour des parcs industriels de pêche en Gaspésie, sur la Basse Côte-Nord. J'aimerais savoir, premièrement, s'il faisait allusion aux parcs de pêche qui faisaient partie de l'entente conjointe avec le Québec.

[Translation]

Ron Marshall est ici en sa qualité de chef du groupe d'étude de l'intégration des ressources; et H.L. Laframboise est président du groupe d'étude de l'intégration des ressources.

En réponse à ce que M. Korchinski a dit au sujet du discours prononcé il y a quelques mois par M. De Bané au sujet de l'appui offert aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des programmes de subventions à l'industrie, comme certains autres membres du Comité l'ont dit—et, effectivement, M. De Bané avait raison de dire qu'une partie importante de l'appui direct fourni par le ministère aux petites et moyennes entreprises—je crois qu'il s'agit d'environ 60 p. 100—serait dépensée au Québec. Ceci ne comprend toutefois pas l'appui aux grandes entreprises, et ne tient pas compte de l'aide fournie par le ministère à différentes initiatives dans le cadre de programmes conjoints avec toutes les provinces qui, vous le savez peut-être, représentent un peu plus de 80 p. 100 du budget consacré par le ministère aux programmes.

M. Korchinski: A ce sujet, monsieur le président, c'est justement pour cette raison qu'en demandant la ventilation de ces chiffres hier soir, j'ai précisé que je les voulais par ministère.

The Chairman: I have Messers Bujold, Korchinski, Lefebvre, Darling and Cyr on my list. Mr. Bujold.

M. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. Before starting, I would like to ask a question and make a comment. Normally, when a Minister cannot attend a Parliamentary committee, his Parliamentary Secretary does attend. This does not mean that I do not trust Mr. Montreuil and his officials; I would just like to know why the Parliamentary Secretary is not present.

The Chairman: For your information, Mr. Bujold, Mr. Maltais, member for Manicouagan, is unfortunately in hospital. I believe he had an operation, but he apparently will return next week if all goes well. That is why he is not with us today.

M. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Second comment: you will understand, Mr. Montreuil, that the reason we asked you to identify the people accompanying you derives from all the changes we have experienced in government. In the past two years, we have not had the opportunity to meet other officials from the Department of Regional Economic Expansion during our study of the department's budget, although you, yourself are quite a familiar figure.

First question, Mr. Montreuil. On his way through Sept-Îles last Monday, Minister Jean Garon from the Quebec government announced that \$2 million have been allocated for fishery industrial parks in the Gaspe Peninsula and on the lower North Shore. First, I would like to know if he was referring to the fisheries parks which are part of our joint agreement with Quebec.

[Texte]

Deuxièmement, si tel est le cas, est-ce que les négociations sont terminées au sujet de ces parcs?

Troisièmement, est-ce qu'il y avait eu entente avec votre ministère pour faire cette annonce?

Quatrièmement, est-ce qu'il vous avait signifié qu'il allait faire cette annonce et est-ce qu'il avait demandé que les représentants du gouvernement fédéral soient présents?

Cinquièmement, pourriez-vous nous dire également depuis combien de temps ce ministère négociait avec le gouvernement fédéral ou ne négociait pas pour la signature de cette entente pour mettre en valeur ces parcs de pêche?

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur Bujold, il faut remarquer que dans le cadre de questions très spécifiques en ce qui touche la mise en oeuvre d'ententes auxiliaires, lors de séances régionales dans les prochaines semaines, M. Claude Huot et ses fonctionnaires seront ici pour répondre à ces questions-là.

Je vous dirais ceci: vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement canadien a négocié avec le gouvernement du Québec il y a quelques années une entente sous la rubrique des infrastructures industrielles. Dans le cadre de cette entente auxiliaire, il y avait un volet pour les parcs de pêche, et un certain nombre de parcs ont été identifiés.

Je n'ai pas entendu ni lu la déclaration du ministre Garon. Alors, je ne puis pas vous dire si, en fait, l'annonce du ministre québécois touche des projets de parcs qui sont subventionnés dans le cadre de l'entente auxiliaire. Je puis simplement vous dire que le gouvernement du Québec, depuis déjà un certain temps, ne se préoccupe pas trop des conditions d'ententes auxiliaires avec le gouvernement canadien. Il se peut très bien que le gouvernement ait décidé unilatéralement de faire l'annonce sans qu'il y ait un effort conjoint avec le gouvernement canadien. Cette entente-là date déjà de X années et je dois vous dire qu'il n'y a pas d'amendement de prévu pour subventionner d'autres initiatives conjointement avec le gouvernement du Québec. Vous n'êtes pas sans savoir que M. Gray, hier soir, disait que le ministère de l'Expansion économique régionale s'était associé avec d'autres ministères sectoriels au fédéral dans la dernière année, je pense à Pêches et Océans, je pense à Transports Canada et au ministère de l'Agriculture, en vue d'appuyer certaines infrastructures de projets dans votre région et dans d'autres régions du Québec.

J'ai peut-être oublié un ou deux des volets de votre question. Mais, spécifiquement, je peux demander, monsieur le président, d'avoir les détails en ce qui touche l'annonce du ministre québécois et fournir au Comité les données exactes. Je ne sais pas exactement quels sont les parcs et quelles sont les infrastructures qui seraient touchés ou non dans le cadre de l'entente auxiliaire sur les infrastructures industrielles.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Secondly, if so, are negotiations on those parks complete?

Thirdly, did your department agree to this public announcement?

Fourth, did he tell you he was going to make this announcement, and did he ask representatives of the federal government to be present?

Fifth, could you also tell us how long the Quebec department negotiated or did not negotiate with the federal government on signing this fishery park development agreement?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Bujold, I would like to point out that as far as very specific questions dealing with the implementation of subsidiary agreements, during the regional meetings to be held in the next few weeks Mr. Claude Huot and his officials will be here to provide answers.

Let me just say, that, as you know, a few years ago the Canadian government negotiated an agreement with the Quebec government under the heading of industrial infrastructures. One aspect of this subsidiary agreement included fishery parks; certain parks were identified at that time.

I neither heard nor read Minister Garon's statement. For that reason, I cannot tell you whether the Quebec minister's announcement referred to the park project subsidized through the subsidiary agreement. All I can say is that for some time now the Quebec government has not shown much concern with the terms and conditions of its subsidiary agreements with the Canadian government. It is entirely possible that the Quebec government decided unilaterally to make its announcement, without any participation on the part of the Canadian government. That agreement has already been in force for x years, and I must say that no amendment is intended to subsidize other initiatives jointly with the Quebec government. You are no doubt aware that Mr. Gray, last night, stated that the Department of Regional Economic Expansion had joined with other federal sectorial departments over the past year—I am thinking of Fisheries & Oceans, Transport Canada, the Department of Agriculture—in order to support certain project infrastructures in your region and other Quebec regions.

I may have forgotten one or two aspects of your question. But I can, Mr. Chairman, specifically request details relating to the Quebec's department's announcement and provide them to the committee. I do not know exactly which parks and infrastructures would or would not be involved in the subsidiary agreement on industrial infrastructures.

The Chairman: Mr. Bujold.

M. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

[Text]

Lors d'une prochaine rencontre, monsieur le président, monsieur Montreuil, peut-être pourrions-nous vous interroger plus longuement de nouveau, vous-même et M. Huot, sur le sujet.

• 1550

Dans un autre domaine, monsieur le président, le ministère de l'Expansion économique régionale commande des études à la grandeur du pays. J'aimerais savoir si ces demandes sont décentralisées, c'est-à-dire si la responsabilité appartient à chacune des provinces. Aussi, est-ce que vous avez sous la main le nombre d'études commandées au cours de l'année financière se terminant la semaine prochaine et celles également pour l'année 1979-1980, globalement et par province?

M. Montreuil: Monsieur le président, il existe dans bon nombre de provinces canadiennes des ententes ou des études, le terme anglais c'est «*planning agreements*», qui ont été négociées et signées avec bon nombre de provinces, entre autres Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick. J'essaie d'en identifier d'autres, mais ce sont les principales.

Au Québec, il existait au tout début, en 1976, je crois, une entente auxiliaire qui s'appelait les études industrielles. Le Québec n'a pas voulu amender cette entente et il y a eu une sous-utilisation des fonds dans le cadre d'une entente. Pour répondre spécifiquement à votre question, le gouvernement canadien, par le biais du MEER, a signé des ententes avec les provinces pour des études industrielles. C'est décentralisé dans le sens que c'est administré au niveau de chaque province par le directeur général du ministère ou le sous-ministre adjoint, dépendant du cas.

M. Bujold: A cet effet, est-ce que vous avez l'intention de continuer cette politique? Allez-vous injecter plus d'argent au niveau de ces programmes d'études?

M. Montreuil: Dans le cadre des études industrielles, le Ministère, aux niveaux provincial, régional et national, a l'intention d'avoir des fonds pour entreprendre des études industrielles qui répondent davantage à la nouvelle vocation des ministères fusionnés de l'Expansion économique régionale et de l'Industrie et du Commerce.

Nous n'avons pas l'intention, sous l'égide du Ministère, de renégocier des ententes d'études industrielles avec les provinces. L'annonce faite par le premier ministre en date du 12 janvier fait bien état que le nouveau ministère d'État au développement économique et régional (DEDER) doit entreprendre incessamment des négociations avec les provinces en vue de formuler un nouveau cadre d'ententes conjointes. En fait, cette responsabilité d'interlocuteur privilégié avec les provinces en vue d'un apport conjoint réside maintenant au sein du DEDER.

M. Bujold: Si je comprends bien, ce serait le DEDER qui devrait normalement faire les études industrielles?

M. Montreuil: Non. S'il y avait une volonté de la part des provinces de s'associer avec le gouvernement canadien pour faire de la planification conjointe, au niveau spatial par exemple, des opportunités de développement, ce serait par le truchement du DEDER. Maintenant, de notre côté, on peut aussi se

[Translation]

Perhaps, Mr. Montreuil, we could question you and Mr. Huot in more detail on this subject during an upcoming meeting.

Moving onto another area, Mr. Chairman, the Department of Regional Economic Expansion commissions country-wide studies. I would like to know whether these studies are decentralized, in other words, whether responsibility for them falls under the individual provinces. Also, do you have with you figures on the number of studies commissioned during the fiscal year ending next week and during the 1979-80 fiscal year, generally and by province?

M. Montreuil: Mr. Chairman, in many Canadian provinces, including Newfoundland, Nova Scotia, and New Brunswick, planning agreements have been negotiated and signed. I can try to identify other provinces, but those are the main ones.

At the very beginning, in 1976, I believe there was a subsidiary agreement with Quebec entitled, "Industrial Studies". Quebec did not wish to amend the agreement, and the funds available in the context of the agreement were underutilized. To give you a specific answer to your question, the Canadian government, through DREE signed agreements with the provinces for industrial studies. The agreements are decentralized in that they are administered at the provincial level by the department's director general or assistant deputy minister, according to the case.

M. Bujold: Do you intend to continue this policy? Are you going to inject more money into these planning agreements?

M. Montreuil: At the provincial, regional, and national levels, the department intends to provide funds to undertake industrial studies more appropriate to the new vocation of the merged departments of Regional Economic Development and Industry, Trade and Commerce.

Under the aegis of the department, we do not intend to renegotiate industrial studies with the provinces. The prime minister's announcement of January 12 states clearly that the new Ministry of State to Economic and Regional Development (MSERD) will be starting negotiations with the provinces towards the establishment of a new group of joint agreements in the very near future. In fact, the responsibility for privileged discussions with the provinces towards joint support now falls under MSERD.

M. Bujold: If I understand correctly, it would normally be up to MSERD to carry out industrial studies?

M. Montreuil: No. If the provinces wanted to join with the Canadian government to carry out joint planning, for instance in the space area, development opportunities would be made available through MSERD. Once the mechanism has been set in place, we can use it in the context of our new responsibilities

[Texte]

servir de ce mécanisme une fois en place dans le cadre de nos nouvelles responsabilités qui sont beaucoup plus rattachées au développement industriel tandis que, par le passé, nous étions en grande partie responsables de quasi tous les volets des problèmes de disparités régionales au pays.

M. Bujold: Ma dernière question est très simple, monsieur le président, c'est de savoir si nécessairement, que ce soit du DEDER ou du MEER, un ou l'autre, nous allons pouvoir encore continuer à commander des études d'une façon unilatérale, par le biais des deux ministères fédéraux.

M. Montreuil: Monsieur le président, depuis déjà plus d'un an, le Ministère a son siège social à Hull pour le Canada, et nous fournissons toujours des fonds à nos bureaux provinciaux et régionaux. Nous sommes donc en mesure d'entreprendre unilatéralement ou directement des études industrielles.

• 1555

Dans certains secteurs, il faut reconnaître l'importance des provinces et c'est dans ce cadre-là que, dans le passé, le Ministère s'est associé à des études industrielles de *planned agreements* avec certaines des provinces canadiennes.

M. Bujold: Merci.

Le président: Merci, monsieur Bujold.

Mr. Korchinski, followed by Mr. Kristiansen and Mr. Lefebvre.

Mr. Korchinski: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Darling: Do you have my name down?

The Chairman: Yes, and then—

Mr. Darling: I was the first member here.

Mr. Korchinski: Well, let him—

The Chairman: Okay, Mr. Darling.

Mr. Korchinski: I asked a few questions yesterday. That is fine, go ahead.

Mr. Darling: I am supposed to be at another committee, too. That is the reason I . . .

Well, thank you very much, Mr. Chairman. I am interested in the figures that were put out here. I see the budget for 1980-81 is \$629 million, give or take, and I am wondering what the budget is for 1982-83.

Mr. Montreuil: Mr. Darling, is the question related to a specific province or for a—

Mr. Darling: The overall budget.

Mr. Montreuil: The overall budget for the ministry is \$772 million.

Mr. Darling: When you say the ministry, is that the Ministry of Regional Economic Expansion?

Mr. Montreuil: That is correct.

[Traduction]

which are much more closely related to industrial development than in the past, when we were mainly responsible for almost all aspects of regional disparity problems throughout the country.

Mr. Bujold: Mr. Chairman, my last question is quite simple. I would like to know whether we will still be able to commission studies unilaterally through one of the two federal departments, DREE or MSERD.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, for more than a year now our department has been headquartered in Hull; we are still supplying funds to our provincial and regional offices. So we are still in a position to undertake unilateral or direct industrial studies.

The importance of the provinces in certain sectors should be recognized, and it is with this in mind that in the past the department has participated in industrial studies of plan agreements with certain Canadian provinces.

Mr. Bujold: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold.

Mr. Korchinski, suivi de M. Kristiansen et de M. Lefebvre.

Mr. Korchinski: Merci beaucoup, monsieur le président.

Mr. Darling: M'avez-vous inscrit?

Le président: Oui, et ensuite . . .

Mr. Darling: J'ai été le premier arrivé.

Mr. Korchinski: Bien, laissez-lui . . .

Le président: Très bien, monsieur Darling.

Mr. Korchinski: J'ai déjà posé des questions hier, alors allez-y.

Mr. Darling: Je dois aussi participer à un autre comité. Voilà pourquoi . . .

Bon, merci beaucoup monsieur le président. Les chiffres que j'ai sous les yeux m'intéressent beaucoup. Le budget pour 1980-1981 était de 629 millions de dollars environ; quel sera le budget pour 1982-1983.

Mr. Montreuil: Monsieur Darling, cette question se rattache-t-elle à une province particulière . . .

Mr. Darling: Non, le budget dans son ensemble.

Mr. Montreuil: Le budget total du ministère s'élève à 772 millions de dollars.

Mr. Darling: Lorsque vous dites ministère, vous parlez bien du ministère de l'Expansion économique régionale?

Mr. Montreuil: Oui, absolument.

[Text]

Mr. Darling: With all due respect to the minister, Mr. Gray, he could not get his claws on it and have it go into something other than regional expansion.

Mr. Montreuil: Well, I do not think you would expect me, Mr. Chairman, to comment on that.

A good amount of the dollars earmarked out of what is strictly for main estimates for 1982-83 are funds committed to projects over a period of years, and the expenditures that are anticipated will incur in 1982-83 are reflected in the columns on page 24-2. It should be noted that there is a small percentage of the expenditures that are apt to occur in 1982-83 that are not yet committed to specific projects, but that is a very small percentage of the total budget. Therefore, one would not anticipate, even with the regrouping of the two ministries in the upcoming fiscal year, that a significant change would occur in the pattern of our expenditures resulting from the regrouping of the two ministries, Mr. Darling.

Mr. Darling: So, in other words, DREE is going to have as high a priority under the new umbrella ministry as it had under Mr. De Bané.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Darling, you can be assured that both in the Prime Minister's statement of January 12 and Mr. Gray's statements in Ottawa and his visits to a number of provincial capitals—as a matter of fact, one of the members of the committee last evening made specific reference to the number of times the minister used the word "regional" in his opening statement—that there is both a concern on the part of Mr. Gray and a concern on the part of government to ensure that we are highly sensitive of matters relating to regional development. It is even more so as it is now expected that the other line departments, including Agriculture, Environment, et cetera, will be far more sensitive than they have been in the past to regional concerns, and they will need to, in their delivery systems and into their planning systems, take into account matters that relate to regional disparity.

In order to ensure that the various ministries that are involved in implementation across Canada and to foster the development of the different regions of the country, the Ministry of State for Economic and Regional Development will ensure, in their own process, that this is taken into account as the proposals come forward for ministerial and cabinet committee approval.

Mr. Darling: Thank you very much. Mr. Chairman, another question then to the deputy minister. You are aware that for, I guess, two, three years we have been waiting for the new legislation, which has been promised by... it might have even started with Mr. MacKay, and new guidelines and new boundaries as far as the incentive grants are concerned, and there is a certain section of one of the have-not provinces, which I happen to represent, that has certainly been looking and hoping to have the boundaries expanded. I see my colleague here from Victoria—Haliburton and I know that he has more than a passing interest in it and there are others in central Ontario—where there is certainly an economic recession, let us

[Translation]

M. Darling: Avec tout le respect que je lui dois, M. Gray ne pourrait pas s'en emparer, et s'en servir dans d'autres domaines que l'expansion régionale.

M. Montreuil: Monsieur le président, je ne crois pas qu'on puisse s'attendre à ce que je réponde.

Une bonne somme prévue strictement dans le budget des dépenses de 1982-1983 est déjà engagée dans des projets à longs termes, et les sommes prévues pour 1982-1983 sont indiquées dans les colonnes à la page 24-3. Il faut noter qu'un très petit pourcentage des fonds affectés pour en 1982-1983 ne sont pas déjà imputés à des projets particuliers, mais c'est un pourcentage minime du budget total. Donc, il faut croire, même avec la fusion des deux ministères au cours de l'année financière à venir, qu'il n'y aura pas de changement important des objectifs de nos dépenses, monsieur Darling.

M. Darling: En d'autres mots, le ministère de l'Expansion économique régionale restera prioritaire comme il l'était sous M. De Bané, même s'il est coiffé par un nouveau ministère.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur Darling, comme cela est évident et dans la déclaration du premier ministre du 12 janvier et dans les déclarations de M. Gray à Ottawa, et durant des visites dans un certain nombre de capitales provinciales—en fait, un député a mentionné hier soir combien de fois le ministre a mentionné le mot «régional» dans sa déclaration préliminaire—M. Gray, aussi bien que le gouvernement sont hautement sensibilisés et se préoccupent de tout ce qui a trait à l'expansion régionale. D'autant plus que maintenant on s'attend à ce que les autres départements opérationnels, les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, etc., sont plus sensibles qu'auparavant aux préoccupations régionales, et dans la prestation de leurs services et leur planification, ils devront tenir compte de tout ce qui concerne les disparités régionales.

Afin d'assurer que les divers ministères participant à la mise en oeuvre des programmes au Canada, et pour encourager le développement des diverses régions du pays, le département d'État pour le développement économique régional en tiendra compte dans ses propres plans, lorsque les propositions seront soumises à l'approbation du ministre et du Cabinet.

M. Darling: Merci beaucoup. Monsieur le président, j'ai une autre question à poser au sous-ministre. Vous savez sans doute que nous attendons depuis deux ou trois ans une nouvelle loi promise par... je crois que tout a commencé avec M. MacKay, et de nouvelles lignes directrices ainsi que des nouvelles normes régissant l'octroi des subventions d'encouragement, et qu'une certaine partie d'une des provinces pauvres, que je représente, attend justement l'agrandissement des régions désignées. Je vois mon collègue de Victoria—Haliburton et je sais qu'il a plus qu'un intérêt passager dans cette question; il y en a d'autres du centre de l'Ontario également ou on connaît certainement une récession économique, et il ne

[Texte]

not kid ourselves. I am just wondering when this new expanded area is going to be announced and when it is going to be eligible for grants—or if it is.

• 1600

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Darling, we have noted your continuing interest—

Mr. Darling: That is right.

Mr. Montreuil: —in the Regional Development Incentives Act and the territorial application of that program. Let me assure you that there has been continuing work, of a very intensive nature, over the past couple of years with regard to the updating of the regional incentives program and to address the instruments that would be utilized and in place to foster the creation of permanent employment. I should add, however, Mr. Darling, that because of the Prime Minister's decision of January 12 to regroup the Ministry of Industry, Trade and Commerce and DREE and the announcement by the minister of the creation of two task forces—represented here today by Mr. Laframboise, on the resource integration, and Mr. Marshall, on the program review—we must, in order to determine what our new mandate will be, what clientele we are serving and what instruments we need to have, re-examine the various programs administered by the Industry Trade and Commerce ministry and those of DREE in order both to ensure that we are addressing areas of job creation, regional disparity and industrial effectiveness and to make sure that those programs are delivered in an effective and efficient manner. Therefore, within the framework of the program review and the decisions and the recommendations to be formulated by the minister very shortly to his colleagues in cabinet, we have taken into account the recommendations that have been formulated over the last months, in the past year or two, on the revisions to RDIA within the total framework of the programs that the new department will be administering.

Mr. Darling: Mr. Montreuil, would there be a timeframe when you could give us a ballpark figure? Is that going to happen this year? Is the new legislation, which I assume would maybe change boundaries, something for this year? We have been expecting it every year and it has not arrived yet.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, on that point, I think one has to be realistic. If you are looking at a major revision of programs and new legislation this probably would require more than a few months in order to seek passage of that. When one refers to the extension of the act, or the extension of existing designation or modifications to designation, in the first instance that can be done without major changes. However, the extension to the designation of regions, which is through order in council, can be made, but we would prefer to do a major update of the program, because—as you are probably aware, since a part of your constituency is designated and another part is not—some of the clauses in the existing RDIA Act are somewhat outdated, since they date back to 1969. We believe in the ministry and it is a strong belief of the minister that we should come forward, within the new ministry, with

[Traduction]

faut pas nous leurrer. Je me demande quand cette nouvelle région agrandie sera annoncée et quand elle deviendra admissible aux subventions—ou si elle peut l'être.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur Darling, nous avons remarqué votre intérêt constant . . .

M. Darling: C'est exact.

M. Montreuil: . . . pour la Loi sur les subventions au développement régional et pour l'application de ce programme. Je puis vous assurer qu'on y travaille sans relâche de façon très intensive, depuis quelques années, en vue d'actualiser le programme des encouragements au développement régional et de trouver les moyens de favoriser la création d'emplois permanents. Je dois ajouter, cependant, monsieur Darling, que par suite de la décision du premier ministre, le 12 janvier, de regrouper le ministère de l'Industrie et du Commerce et le MEER et l'annonce du ministre de créer deux groupes d'études—représentés ici par M. Laframboise pour l'intégration des ressources et par M. Marshall pour l'examen des programmes—it nous faut, pour déterminer notre mandat, notre clientèle, et les instruments nécessaires, revoir les divers programmes gérés par le ministère de l'Industrie et du Commerce Il faudra revoir également les programmes du MEER pour être sûr de bien tenir compte des secteurs de création d'emplois, des disparités régionales et de l'efficacité industrielle et pour nous assurer également que ces programmes sont efficaces et pertinents. Par conséquent, dans le cadre de l'examen des programmes, des décisions et des recommandations que le ministre présentera très bientôt à ses collègues du Cabinet, nous avons tenu compte des recommandations formulées au cours des derniers mois ou des dernières années, quant à la révision de la Loi sur les subventions au développement régional dans l'ensemble des programmes que le nouveau ministère devra gérer.

M. Darling: Monsieur Montreuil, pouvez-vous nous donner une idée approximative du temps que cela prendra. Est-ce que cela se fera cette année? Cette nouvelle loi qui doit, je suppose, changer les limites des régions sera-t-elle déposée cette année? Nous l'attendons en vain chaque année.

M. Montreuil: Monsieur le président, il faut à ce sujet être réaliste. Si on envisage un examen important des programmes et une nouvelle loi, il faudra probablement plus de quelques mois pour en voir l'adoption. Si on songe à un prolongement de la loi existante ou à la modification des désignations, dans le premier cas cela peut-être fait sans changement important. Toutefois, la modification des limites des régions, qui se fait par décret du Conseil, peut être obtenue, mais nous préférions une actualisation importante du programme, parce que—you le savez probablement, puisqu'une partie de votre circonscription est désignée et une autre ne l'est pas—certains articles de la loi actuelle sur les subventions au développement régional sont un peu désuets, qui remontent à 1969. Nous croyons, et le ministre en est tout à fait convaincu, que le nouveau ministère devrait offrir les instruments et les mécanismes qui sont conformes aux exigences de notre époque.

[Text]

tools and instruments that are in keeping with the requirements of the times.

The Chairman: This will be your last question.

Mr. Darling: Mr. Montreuil, it does not have to be any major decision. It is purely parochial. All you have to do is include my entire riding and you will get a lot of people in Muskoka off my back. I think my friend, Mr. Marshall, will say the same thing, because they are screaming like stuck pigs that they have been promised and promised and promised.

• 1605

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I sympathize with Mr. Darling's concern. I would also say though that we also have representation from a number of other MPs and groups to seek designation under that and other programs of the ministry.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling. Mr. Kristiansen.

Mr. Kristiansen: Mr. Chairman, are we on 10-minute rounds at this point, or what is the . . . ?

The Chairman: Well, we had 10-minute rounds last night and . . .

Mr. Kristiansen: Good enough. Mr. Chairman, I would first of all like to ask some questions related to both the Forest Industry Modernization Program and also some of the DREE assistance to the mining and smelting industry.

In the past two years there have been virtually hundreds of millions of dollars in aid to both the pulp and paper woods products industry in Ontario, Quebec and Atlantic Canada from both federal and provincial governments. I would like some estimate as to how much has been expended in those particular areas, pulp and paper woods products and mining and smelting. The value of these expenditures has been drawn into serious question by many observers, including one specific report to the Government of Ontario which received some publicity back a number of months ago, and in the statement of, I believe, the deputy minister or the official of the Ontario government responsible for the program in that province who described the attitudes of many of the companies receiving that DREE assistance, their attitudes to their own willingness and ability to pay for their own modernization and plant restoration, that the companies go like hell when the times are good and let the future look after itself, which was rather an abhorrent attitude to be displayed by someone in the private sector who tends normally to suggest that he shows initiative and knows how best to get things done.

There have been to my knowledge, certainly not in my own province and I do not believe anywhere in western Canada, no similar agreements with either the western woods products or pulp and paper industry, in part because our companies out

[Translation]

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Darling: Monsieur Montreuil, il n'est pas nécessaire de prendre une décision importante. C'est purement une affaire de clocher. Tout ce que vous avez à faire c'est d'inclure toute ma circonscription et vous allez m'enlever bien des gens de Muskoka. Mon ami M. Marshall sera du même avis, car tous s'évertuent à crier qu'on leur a promis maintes fois ces choses.

M. Montreuil: Monsieur le président, je sympathise avec M. Darling. Je dois ajouter que nous avons reçu des instances d'un certain nombre de députés et de groupes qui veulent la désignation en vertu de ce programme et des autres programmes du ministère.

M. Darling: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Darling. Monsieur Kristiansen.

M. Kristiansen: Monsieur le président, avons-nous dix minutes chacun ou . . . ?

Le président: Nous avons déjà eu un tour de 10 minutes hier soir et . . .

M. Kristiansen: Très bien. Monsieur le président, je voudrais tout d'abord poser quelques questions sur le programme de modernisation de l'industrie forestière et également sur l'aide apportée par le MEER au secteur des mines et des fonderies.

Au cours des deux dernières années, des centaines de millions de dollars ont été virtuellement dépensés pour aider l'industrie des pâtes et papiers et des produits du bois en Ontario, au Québec et dans la région de l'Atlantique à la fois par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. J'aimerais que vous nous donniez une idée des dépenses qui ont été faites dans ces domaines, pâtes et papiers, produits du bois, mines et fonderies. La valeur de ces dépenses a été remise en question sérieusement par de nombreux observateurs, notamment dans un rapport présenté au gouvernement de l'Ontario et qui avait reçu une certaine publicité il y a quelques mois. On en a fait état également dans une déclaration du sous-ministre ou du représentant du gouvernement de l'Ontario responsable du programme de cette province qui décrivait l'attitude de nombreuses compagnies recevant l'aide du MEER, leur attitude et leur volonté et capacité de payer pour leur propre modernisation et restauration d'usines, et qui soulignait que ces compagnies fonctionnent à fond de train lorsque les temps sont bons sans s'inquiéter de l'avenir, ce qui me semble une attitude assez détestable de la part de représentants du secteur privé qui normalent prétend montrer de l'initiative et qui semble savoir comment faire les choses.

A ma connaissance, il n'y a eu, et certainement pas dans ma propre province et je ne crois pas non plus ailleurs dans l'Ouest du Canada, aucun accord semblable de conclu avec l'industrie des produits du bois ou des pâtes et papiers de l'Ouest, en

[Texte]

west have tended to believe or say so far that they, as private sector companies, should be expected to pay for their own expansion and modernization and that the government's proper role is to look after the resources and stock the resources, particularly as regards the forestry industry and the pulp and paper industry. Correct me if I am wrong. I see very little extra expenditures going into western Canada to make up in areas of stocking the resource, to make up even in part for the hundreds of millions of dollars that have gone into central and eastern Canada to pay for plant modernization and expansion, which legitimately should be a charge against the private sector rather than the public sector. In other words, the public is not doing its proper role, but we are spending hundreds of millions of dollars to assist the private sector to do what it should be doing itself.

Now that was fine, and I would like to draw attention to this. That was all fine and well in many ways when the industry was in good shape throughout the continent, but things are getting just a little tougher and when they do, so do the questions and so does the sense of regional grievance that may come into play during tough times. For instance, laid-off workers at Weyerhaeuser and at B.C. Timber, MacMillan Bloedel and also at Cominco, where 6,300 will be thrown out of work this June, and the company's \$1 billion—considering inflation—self-paid modernization program is going to be stopped dead in its tracks for the lack of cash flow due to the poor market condition and poor sales for automobiles and batteries. But the workers in those companies, again, I think their attitude is very understandable when they are thrown out of work while Brunswick Mining & Smelting Corp. Ltd., for instance, in Bathurst, New Brunswick . . . And I have nothing against them doing their thing and expanding their capacity. In good times we need that extra production. But the kind of grievance that exists when Cominco's self-paid program is stopped dead in its tracks while public funds are going into a competing company in eastern Canada, is going to result in a real explosion of feeling unless suddenly—and we do not see the light at the end of the tunnel yet—the economy in North America begins to turn around. And I wonder, considering the possibilities of those feelings getting more and more aggravated in coming months, whether within this department there is at least serious discussion taking place that would lead to some kind of balance. We then can demonstrate to our people in western Canada who, in good times, feel, I think, as much as anybody else . . . They do not mind paying their tax dollars to see regional inequities eliminated or traditional discrimination ended against areas that have been hard pressed for various reasons. But they do want to see some sign, considering their now desperate plight, that there is a fairer sense of balance and commitment to regional equalization of their condition, which is simply being unemployed.

[Traduction]

partie parce que nos sociétés semblent croire ou prétendent qu'en tant que compagnies du secteur privé, on s'attend à ce qu'elles paient pour leur propre expansion et modernisation et que le rôle du gouvernement est vraiment de s'occuper des ressources et de leur disponibilité, particulièrement dans l'industrie forestière et dans le secteur des pâtes et papiers. Vous pouvez me corriger si je me trompe. Je vois qu'il y a très peu de dépenses additionnelles allouées à l'ouest du Canada pour assurer la disponibilité des ressources, pour compenser même en partie les centaines de millions de dollars injectés dans le centre et l'est du Canada pour financer la modernisation et l'expansion des usines, ce qui légitimement devrait être à la charge du secteur privé et non pas du secteur public. Autrement dit, le public ne joue pas le rôle qu'il doit jouer, mais nous dépensons des centaines de millions de dollars pour aider le secteur privé à faire ce qu'il devrait faire tout seul.

Je voudrais attirer votre attention là-dessus. C'était très bien de bien des façons lorsque l'industrie était saine sur tout le continent, mais les choses sont un peu plus difficiles maintenant et, les difficultés touchent bien des secteurs; c'est le moment également où les régions élèvent la voix. Ainsi, les travailleurs sont mis à pied à Weyerhaeuser et à B.C. Timber, à MacMillan Bloedel et également à Cominco, où 6,300 ouvriers se trouveront sans travail au mois de juin. Les investissements de 1 milliard de dollars de leur compagnie—en tenant compte de l'inflation—pour le financement de son programme de modernisation seront suspendus faute de liquidités par suite des mauvaises conditions du marché et à la maigre performance des ventes d'automobiles et de batteries. Toutefois, les travailleurs de cette compagnie . . . et je le répète, leur attitude se comprend très bien puisqu'ils perdent leur emploi alors que chez *Brunswick Mining & Smelting Corp. Ltd.* par exemple, à Bathurst au Nouveau-Brunswick . . . Je ne m'élève pas contre leur expansion et leur travail. Lorsque les temps sont meilleurs, nous avons besoin de cette production additionnelle. Mais les revendications que l'on entend lorsque le programme autofinancé par la Cominco est arrêté net tandis que des fonds publics sont mis à la disposition d'une société concurrente dans l'est du Canada, vont amener un véritable tollé sauf si tout d'un coup (et nous ne voyons toujours pas la lumière au bout du tunnel) l'économie nord-américaine commence à renverser la vapeur. Compte tenu de la possibilité que ces sentiments de mécontentement s'accentuent de plus en plus dans les mois à venir, je me demande si le ministère est au moins en train de discuter sérieusement de ce que l'on pourrait faire pour en arriver à un certain équilibre. Si c'était le cas, nous pourrions montrer aux habitants de l'Ouest canadien qui, dans des circonstances plus favorables, je le pense, comme n'importe qui . . . ils ne voient aucun inconvénient à ce que leurs impôts servent à éliminer les disparités régionales ou la discrimination traditionnelle dont font l'objet certaines régions. Cependant, compte tenu de leur propre situation plutôt désespérée, ils aimeraient qu'il y ait au moins certaines indications selon lesquelles on compte amener un plus juste équilibre et essayer de corriger le problème dont ils souffrent, à savoir le chômage.

[Text]

• 1610

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, in answering Mr. Kristiansen's questions, I think one has to back off from them and refer back to the period when the pulp and paper modernization program was developed by the Canadian government. Negotiations were conducted and were finalized with five provincial governments; namely, Ontario, Quebec, New Brunswick, Nova Scotia and Newfoundland, where there were commitments since 1979 involving \$275 million of contribution from the federal government and \$241 million contribution from the provincial government.

The purpose of that program was—as the word says, the pulp and paper modernization program—that it was felt the plants required significant modernization in order to make them competitive and, particularly, that this industry is very export-oriented; that the direction of the funds would need to be in the plants' facilities that are in the provinces that have been identified. At the outset, when the program was announced, it did not exclude an association and agreements with western provinces where there were very, very few plants that at the time had been identified requiring the support under the rubric of that particular agreement.

I should also mention that we do provide, through our own program of RDIA in parts of western Canada, some support for sawmills and industries that are related to the forest industry, that are not specifically supported under the pulp and paper modernization program; that is, as I mentioned earlier in the five provinces of Quebec, Ontario, New Brunswick, Nova Scotia and Newfoundland.

With regard to some of the current problems, Mr. Chairman, that Mr. Kristiansen has raised, of significant cutbacks and job losses, we in the ministry are very concerned about this and the minister on numerous occasions, has addressed the issue of job losses which he, of course, faces in his own immediate area of concern as an MP from southern Ontario where there have been significant losses of jobs. Some of these elements are cyclical as the member, I am sure, is aware. And if the economy picks up in the United States, we could see a reversal and we hope that there would be a reversal over the short term.

I guess I should mention, and I would ask my associate, Mr. Ritchie, to add to this, that our ministry and Environment Canada, which has the responsibility for forestry, are in the process of formulating position papers and undertaking a major study that is both related to reforestation and to the mining industry, with regard to what is envisaged over the near term and the longer term and what support if any, is warranted for those industries. And I would ask my colleague to possibly add to that, if he so wishes.

The Chairman: Mr. Ritchie.

[Translation]

M. Montreuil: Monsieur le président, pour répondre aux question de M. Kristiansen, je pense qu'il convient de s'en écarter pendant quelques instants et de remonter à la période où le programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers a été conçu par le gouvernement canadien. À cette époque, des négociations avaient été conclues avec cinq gouvernements provinciaux, soit ceux de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Depuis 1979, le gouvernement fédéral y a contribué 275 millions de dollars et les gouvernements provinciaux 241 millions.

Comme son nom l'indique, le Programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers avait pour objet de moderniser les usines afin de les rendre plus concurrentielles, compte tenu de l'importance que revêtent les exportations pour la survie de cette industrie. Les provinces que je viens de vous énumérer ont donc reçu une certaine aide pour améliorer les usines qui y sont implantées. Au tout début, lors de l'annonce du programme, celui-ci n'exclut pas la possibilité de conclure des accords avec les provinces de l'Ouest qui ne comptaient que très peu d'usines du genre à l'époque, mais qui auraient éventuellement besoin d'une certaine aide.

Je tiens à souligner d'autre part que nous offrons de l'aide à certaines régions de l'ouest du Canada par l'intermédiaire de la LSDR. Ainsi, nous offrons de l'aide financière à certaines scieries et à certaines industries rattachées à l'industrie forestière, qui ne reçoivent pas l'appui du Programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, concerne le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

Monsieur le président, pour ce qui est d'un certain nombre des problèmes actuels qu'a soulevés M. Kristiansen, comme les mises à pied et les suppressions de postes, notre Ministère en est très inquiet. D'ailleurs, le ministre a discuté à maintes reprises du problème des pertes d'emplois auquel il fait face dans sa propre circonscription du sud de l'Ontario. Mais un certain nombre des éléments qui entrent en ligne de compte sont cycliques, comme le sait le député. Avec un relancement de l'économie américaine, la situation serait renversée. Nous espérons d'ailleurs qu'il y aura bientôt un tel renversement.

Je suppose que je devrais signaler d'autre part (et je demanderais à mon associé, M. Ritchie, de compléter les remarques) que notre ministère et celui de l'Environnement, responsable du secteur forestier, sont en train de préparer des documents expliquant leurs prises de position et qu'ils ont entrepris une étude importante qui porte sur les perspectives à court et à long terme des secteurs forestier et minier. Cette étude nous renseignera sur l'aide dont devraient éventuellement bénéficier ces industries. Si mon collègue a autre chose à dire à ce sujet, je lui céderai volontiers la parole.

Le président: Monsieur Ritchie.

[Texte]

[Traduction]

• 1615

Mr. Gordon Ritchie (Associate Deputy Minister, DREE): Thank you, Mr. Chairman. The two industries, the forest industry and the metals and minerals industry, in our judgment represent areas of both short-term, intensive difficulty and areas of long-term potential for enormous growth for this country. I believe that combination came through strongly in the government's statement on economic development strategy for the 1980s.

As part of that, our two departments, Regional Economic Expansion and Industry, Trade and Commerce, have worked closely together and with other departments on a review of the longer-term structural potential of both industries. As I am sure you are aware, that has reflected both our traditional concern with the upgrading of those resources and the strengthening of the secondary industrial base with the programs to which you made allusion. Also, we need to identify and strengthen the resource base as the guarantor of the long-term future there.

The work now underway and nearing fruition—much of which over the next little while will be the subject of consultations by both the Minister of State for Mines and the Minister of the Environment—does point to a series of measures designed to address both the short-term difficulties and also strengthen the longer-term potential, which I guess is a rather lengthy way of saying that we are very much aware of both the upside and the temporary downside there and are looking, not only within our two departments but also with other departments and with provincial governments, at ways of responding to that.

Mr. Kristiansen: Just one further question, if I may, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Kristiansen: In questioning the minister responsible for the Canadian Forestry Service, in the Fisheries and Forestry committee last night, the answer received was pretty well along the lines that through their various programs there would be little or no cash available for reforestation as such. There is a lot of research going on, a lot of preparatory work, but in terms of funds for reforestation itself in many parts of Canada—in Newfoundland, New Brunswick, Nova Scotia and parts of central Canada, it is as true as it is in our own areas of British Columbia—we are facing very desperate shortages.

The plant restructuring has taken place because of the change in timber sizes due to our past logging practices. In the east Kootenay area, which is next door to mine, they have had a 26 per cent reduction in their annual allowable cut, in part due to the mountain pine bark beetle and a whole host of other reasons such as overcutting in the past. We are also finding changes in the plywood market. Many of our plywood plants are now becoming totally redundant and have to get into other lines of production which is going to cause continuing unemployment, and not simply related to the market but because

M. Gordon Ritchie (Sous-ministre adjoint, MEER): Merci, monsieur le président. Ces deux industries, c'est-à-dire l'industrie forestière et l'industrie métallurgique et minière, correspondent selon nous à des domaines qui connaîtront d'énormes difficultés à court terme mais d'énormes perspectives de croissance à long terme. Il me semble que tout cela a été très clairement expliqué dans la déclaration fédérale sur la stratégie pour le développement économique dans les années 80.

C'est pourquoi le ministère de l'Expansion économique régionale et celui de l'Industrie et du Commerce ont conjugué leurs efforts et ont également collaboré avec d'autres ministères en vue de réexaminer le potentiel structurel à long terme de ces deux secteurs. C'est tout à fait normal étant donné que nous sommes préoccupés par l'amélioration de ces ressources et par le renforcement de la base du secteur secondaire, et ce grâce aux programmes auxquels vous avez fait allusion. Nous devons d'autre part définir et renforcer la base de ressources à titre de garant de l'avenir à long terme de ces secteurs.

Les travaux qui ont été entrepris et qui sont d'ailleurs prêts d'aboutir (dont une bonne partie fera bientôt l'objet de consultations entre le ministre d'État aux Mines et le ministre de l'Environnement) ont révélé qu'il faudrait mettre au point une série de mesures conçues en vue de corriger les problèmes à court terme et de renforcer le potentiel à long terme de ces industries. Autrement dit, nous sommes au courant et des aspects positifs et des aspects négatifs de ces industries, et nos deux ministères ainsi que d'autres et les gouvernements provinciaux vont étudier ensemble les mesures qu'il convient de prendre.

Mr. Kristiansen: Si vous me le permettez, j'aimerais poser une dernière question, monsieur le président.

Le président: Oui.

Mr. Kristiansen: Hier soir, lors de la réunion du Comité sur les pêches et les forêts, j'ai posé une question au ministre responsable du Service canadien des forêts qui comparaissait. Il m'a dit, grossièrement, que les divers programmes qui relèvent de lui ne financerait pas ou presque pas les travaux de reboisement qui s'imposent. Beaucoup de recherches et de travaux préparatoires ont été entrepris, mais pour ce qui est du financement du reboisement qui doit être fait dans plusieurs régions du Canada, autant à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans certaines régions centrales du pays, que dans ma région de la Colombie-Britannique, de très graves problèmes s'annoncent.

Les usines ont dû être modifiées étant donné les changements constatés au niveau de l'importance des coupes de bois. Dans l'est de la région de Kootenay, qui est voisine de ma circonscription, les coupes annuelles permises ont baissé de 26 p. 100, soit en partie à cause des ravages provoqués par le dendroctone du pin ponderosa, mais également par tout un tas d'autres facteurs, dont les coupes parfois trop importantes effectuées par le passé. On a d'autre part constaté certains changements au niveau du marché du contre-plaqué. Bon nombre des usines qui fabriquent du contre-plaqué devront se

[Text]

the new plants will employ significantly fewer people. That is happening in a whole host of areas throughout the industry.

I would hope that through DREE or some other kind of mechanism, we can somehow make up in other areas, such as reforestation which is desperately needed, and inject cash into that to help boost the provinces, which really have not done their job—and the companies really have not done their job—and ensure that we do not face the kind of backlash I am afraid is going to come in the kind of hard times we are in right now. Nobody wants to see the country rendered assunder more than it has been already, but that is bound to happen in these kind of economic conditions if some action of that kind, or something similar, does not take place soon.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I sympathize fully with the member's comment about the need to address the whole problem of the forestry sector, and with modernization on the supply side, the reforestation. It is a fact that the ministry of DREE has been associated with a number of provincial governments over the past years to support reforestation. I think there is concern at the national level that the management of the forests has not been the best and that the federal government has a responsibility, that the industry has a major responsibility and that provincial governments, which in a sense are the guardians of the resource and are responsible constitutionally for the resource, need to get their house in order, but which is not necessarily the case across the country.

• 1620

However, I will move from that. As Mr. Gray mentioned last night, he hopes to have legislation passed shortly, but assuming that the new ministry would focus in on the resource side of reforestation, silviculture, et cetera, it is envisaged that this responsibility now will rest with the vertical department that is concerned, namely Environment Canada. It is within that framework that the dialogue with provinces under the MSERD umbrella will take place.

I do not agree, however, when the member mentions that the industry has not taken funds into account nor contributed. You will find that the industry has been a major contributor through taxes to the treasury of both the provincial and the national governments.

Mr. Kristiansen: Except when it is through Levesque.

Mr. Montreuil: That is correct. I should also add that, although we have not completed our evaluation of the support provided under the various federal—provincial agreements for the modernization of the pulp and paper industry, it has been stated by some that, from an incremental standpoint, the industry has invested significant amounts of money to modernize their facilities. Most of you know that the expenditures for

[Translation]

reconvertir pour produire autre chose, ce qui va encore aggraver le chômage, car, en plus des diminutions provoquées par le rétrécissement du marché, les nouvelles usines pourront tourner avec moins d'employés. On constate d'ailleurs ce phénomène dans tout un tas d'autres secteurs de l'activité industrielle.

J'ose espérer que par l'intermédiaire du MEER ou d'un autre organisme, nous pourrons apporter une aide à certaines activités, comme le reboisement, qui est des plus urgente, et y investir en vue d'aider les provinces qui ont fait leur travail (contrairement aux compagnies privées), en vue d'éviter le genre de représailles qui risquent de surgir compte tenu de la mauvaise conjoncture économique. Personne ne voudrait voir le pays s'enfoncer davantage, mais c'est ce qui va se passer, compte tenu de la conjoncture écomique actuelle, si l'on ne prend pas bientôt les mesures qui s'imposent.

M. Montreuil: Monsieur le président, je partage tout à fait le point de vue du député au sujet du besoin de régler les problèmes que connaît le secteur forestier, dont ceux de la modernisation et du reboisement. Il est vrai que le ministère de l'Expansion économique régionale a conclu certains accords ces dernières années avec divers gouvernements provinciaux en vue d'appuyer les efforts de reboisement. La plupart des gens sont d'avis que la gestion des forêts canadiennes n'a pas toujours été bien faite et je pense que le gouvernement fédéral, l'industrie et les gouvernements provinciaux (et ces derniers sont dans un certain sens les gardiens de cette ressource puisqu'ils en sont constitutionnellement responsables) ont chacun leur part de responsabilité et qu'ils doivent l'assumer. Mais la situation n'est pas la même partout au pays.

Toutefois, je laisserai de ce sujet. Comme le mentionnait hier M. Gray, il espère faire adopter une loi à cet effet bientôt, quoique, si l'on suppose que le nouveau ministère concentrera ses efforts sur l'industrie des ressources en reboisement, en silviculture, et cetera, on prévoit que cette responsabilité incombera maintenant au ministère fonctionnel, c'est-à-dire Environnement Canada. C'est dans ce cadre que le dialogue avec les provinces sera entamé, sous la surveillance générale du département d'État pour le développement économique et régional.

Toutefois, je ne suis pas d'accord avec le député que l'industrie n'a pas tenu compte des octrois, qu'elle n'y a pas contribué. Vous saurez que l'industrie est un contributeur important par le truchement des impôts payés au trésor des gouvernements national et provinciaux.

M. Kristiansen: Sauf dans le cas de M. Lévesque.

Mr. Montreuil: C'est juste. J'ajouterai aussi que même si nous n'avons pas terminé notre évaluation de l'appui fourni aux termes des ententes fédérales-provinciales sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, on a déjà déclaré que sur le plan de l'augmentation, l'industrie a déjà investi des sommes importantes dans la modernisation de ses installations. La plupart d'entre vous savent que les dépenses de modernisa-

[Texte]

modernization are not productive expenditures, and that the incrementality of the level of government support which, by the way, I should state varies between somewhere from 12 per cent to 20 per cent of capital cost, is a relatively low amount of front-end money. It is provided by governments to ensure our competitiveness internationally in a sector that is very vital and, as my colleague mentioned, clearly identified in the economic strategy for the eighties.

The Chairman: Thank you, Mr. Montreuil. Mr. Lefebvre, and then Mr. Korchinski.

M. Lefebvre: Merci, monsieur le président.

Monsieur Montreuil, mes premières paroles seront pour offrir mes félicitations et remerciements, au nom des gens de mon comté qui, au cours des derniers mois, ont eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les hauts fonctionnaires de votre ministère tels que M. Huot, votre sous-ministre adjoint, et M. Michel Lasalle ainsi que leurs collègues qui se rendent dans mon comté, ou les gens de mon comté viennent ici pour parler des projets auxquels s'intéressent mes commettants.

Vous savez comme moi que c'est une région qui a de plus en plus besoin du MEER parce qu'il y a un taux de chômage extraordinaire et les prévisions ne sont pas trop trop intéressantes.

Si ces gens font des efforts, c'est qu'ils ont pu constater, comme je l'ai constaté moi-même, que, de toutes les régions du Québec, c'est la région de l'Outaouais québécois qui reçoit le moins de votre ministère depuis quatre ou cinq ans. Ces chiffres contenus dans le rapport de votre ministère pour ces dernières années démontrent bien que, pour les dépenses de votre ministère par région, l'Outaouais québécois est toujours bon dernier. Il y a peut-être de bonnes raisons pour cela. Je ne dis pas que c'est uniquement parce que votre ministère ne s'intéresse pas à l'Outaouais québécois; si les industriels ne font pas les demandes, votre ministère ne peut pas les obliger. Mais aussi la majorité de vos dépenses sont pour des programmes conjoints. Et les gens s'inquiètent, à savoir si c'est parce que le gouvernement du Québec ne veut absolument pas dépenser d'argent dans l'Ouest québécois et veut plutôt attirer les fonds du gouvernement du Canada dans les régions représentées par des députés péquistes. Comment se fait-il que les projets importants sont toujours attribués aux régions éloignées de l'Outaouais québécois?

• 1625

C'est pour cette raison, je pense, que les gens se demandent de plus en plus pourquoi le MEER ne peut pas s'impliquer directement dans les régions. Si on regarde le taux de chômage dans l'Outaouais québécois, à part peut-être la Gaspésie et une autre région au Québec, c'est sans doute la région qui a le plus besoin de l'aide d'un ministère comme le vôtre. Pouvez-vous me dire si j'ai raison ou non et qu'est-ce qu'on peut faire pour corriger cette situation?

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur Lefebvre, les points que vous avez soulevés, je pense, reflètent les propos de quelqu'un qui suit de très près l'évolution de la région de

[Traduction]

tion ne sont pas très profitables, et que l'augmentation des subventions du gouvernement, qui se situent entre 12 et 20 p. 100 des coûts d'immobilisation, est une partie assez faible des dépenses initiales. Les subventions gouvernementales doivent assurer que nous demeurons concurrentiels sur le plan international dans un secteur absolument essentiel, et comme mon collègue le mentionnait, qui a été clairement identifié dans la stratégie économique des années 80.

Le président: Merci, monsieur Montreuil. M. Lefebvre, puis M. Korchinski.

M. Lefebvre: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Montreuil, I wish first to congratulate you and to thank you, on behalf of my riding which over the past few months has had the occasion to meet several times with the senior officials of your department, such as Mr. Huot, your Assistant Deputy Minister, and Mr. Michel Lasalle as well as their colleagues, either in my riding, or here, to discuss projects in which they are interested.

As you know, it is a region that will require more and more help from DREE, since it suffers a high rate of unemployment, and that the prospects are not very bright.

If these people are making special efforts, it is because they have observed, as I have, that of all the regions of Quebec, the Outaouais region on the Quebec side has received the least amount of monies from your department over the past four or five years. The figures called from the department's report for the past two years, clearly show that relative to departmental expenditures by region, the Outaouais is always last. Perhaps there are good reasons for this. I am not saying that your department is not interested in the Outaouais; of course history is making no demands, your department cannot help them. There is also the fact that most of your expenditures go into joint programs. And people are wondering if effectively the Quebec Government is not refusing absolutely to spend money in Western Quebec, and diverting the funds of the Government of Canada into regions represented by the P.Q. M.L.A.'s. Why is it that the most important projects are always given to regions remote from the West Quebec?

It is for that reason that people are becoming more and more confused as to why DREE cannot be involved directly in the regions. If we look at the unemployment rate in the Outaouais, we note that except for perhaps the Gaspe peninsula and another region of Quebec, it is no doubt the region which is in most need of help from a department like yours. Can you tell me if I am right? And what we might do in order to correct that situation?

M. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Lefebvre, the points that you have raised certainly reflect a great awareness of the evolution of the Outaouais region. Indeed, with respect to

[Text]

l'Outaouais québécois. En fait, au niveau de l'aide du MEER dans le cadre du développement industriel, il faut reconnaître, sous le programme de subvention au développement régional et aussi dans l'amendement de la zone spéciale de Montréal qui incorpore maintenant une partie du territoire dont M. Lefebvre faisait état, que l'activité des entreprises dans le milieu n'en est pas une qui nous incite à croire qu'il va y avoir une relance et des créations d'emploi via l'utilisation de ces deux programmes, malheureusement.

Dans le cas des négociations et de l'identification de projets sous l'égide des ententes auxiliaires avec le gouvernement du Québec, je dois admettre que le gouvernement québécois a rarement préconisé bon nombre de projets dans l'Outaouais québécois. Je songe à deux initiatives spécifiques entre autres, l'expansion du Mont-Sainte-Marie et un projet que nous avions recommandé à un moment donné dans le cas d'un parc faunique dans la région de Wakefield, entre autres. Le gouvernement québécois, pour toute une série de raisons, n'a pas jugé bon de s'associer avec nous en vue de développer des initiatives du genre qui permettraient la création d'emplois permanents et, deuxièmement, l'exploitation de certains avantages comparatifs du milieu.

Dans le cas de routes de pénétration, vous n'êtes pas sans savoir quand même qu'il y a des fonds qui ont été . . .

M. Lefebvre: A Maniwaki . . .

M. Montreuil: C'est exact . . .

M. Lefebvre: Tout semble actuellement à peu près bloqué quant à cette route. On me dit que Québec n'a plus d'argent et que cela ne peut plus avancer pour un bout de temps, parce qu'ils ne peuvent pas payer leur 40 p 100. Est-ce vrai?

M. Montreuil: Je mentionnais, hier soir, et M. Gray en a fait état, le fait que le gouvernement du Québec, à cause de ses coupures budgétaires et dans le cadre de son programme régulier ainsi que dans les programmes conjoints . . . Ceci est un problème du flux monétaire du Ministère dans le contexte des dépenses au Québec et en fait le gouvernement canadien n'a pas été en mesure unilatéralement, pour des projets identifiés dans le cadre des ententes, d'y donner suite. Je puis simplement vous dire que nous avons poursuivi des négociations depuis déjà quelques mois et qu'en fait nous examinons différentes méthodes, différentes mesures, différents programmes en vue de pouvoir, par l'entremise des ministères sectoriels du gouvernement canadien, créer directement des «incitatifs» pour favoriser l'expansion ou la mise en place de projets dans l'Outaouais québécois. J'en ai nommé un dans le cadre de l'expansion du Mont-Sainte-Marie.

M. Lefebvre: La semaine prochaine, M. Huot sera ici comme témoin avec ses adjoints et j'imagine que M. Lasalle sera avec lui.

M. Montreuil: C'est exact.

M. Lefebvre: Pouvez-vous m'indiquer s'ils seront en mesure d'élaborer un peu sur les projets? Vous en avez mentionné quelques-uns et je pourrais en mentionner d'autres. Ils sont au courant de tout cela parce qu'on en a discuté avec M. Lasalle.

[Translation]

DREE assistance for industrial development, one must recognize either under the grant program for regional development, or an amendment to the special designated region of Montreal, which now takes in part of the territory Mr. Lefebvre has mentioned, one must recognize then that the business activity would not lead one to believe that there will be an economic renewal or job creation through these two programs, unfortunately.

With respect to negotiations identification of projects under subsidiary agreements with the Government of Quebec, I must admit that the Quebec government has rarely recommended any number of projects for the Outaouais. There are two specific initiatives, among others, that come to mind, the expansion of Mont-Sainte-Marie for instance; we had also recommended at one time the creation of a wild life park in the Wakefield area, and the government of Quebec, for any number of reasons, had decided not to join us in developing such a project which would create permanent jobs, as well as exploiting certain characteristics of that area.

As to access routes, you must know of course that some funds were . . .

M. Lefebvre: For Maniwaki . . .

M. Montreuil: That is right . . .

M. Lefebvre: Everything seems to have come to a stop with this respect. Quebec says it has no more money, and that they cannot move on that project because they cannot fork out their 40 per cent. Is that true?

M. Montreuil: Yesterday, myself and Mr. Gray mentioned that the government of Quebec, in view of its budgetary restrictions, in its regular program as well as its joint programs, has created a cash flow problem for the department. With respect to expenditures in Quebec, and that the Canadian government could not unilaterally follow up on those projects that have been identified in the subsidiary agreements. All I can say is that we have been—we have taken up negotiations over the past few months to examine different methods, measures and programs in order to see if through the sectorial departments of the Canadian government, we might be able to create certain incentives in order to promote the expansion or the implementation of projects in the Outaouais. I mentioned among others the Mont-Sainte-Marie expansion.

M. Lefebvre: I believe that next week, Mr. Huot and some of his associates, as well as Mr. Lasalle will appear as witnesses.

M. Montreuil: That is quite right.

M. Lefebvre: Can you tell me if they will be able to give me some details on these projects? You mentioned a few, and I could mention others. They must be aware of all this, since we have discussed it with Mr. Lasalle.

[Texte]

Est-ce que mardi prochain on pourra me donner un compte rendu des projets qui ont été discutés dernièrement?

M. Montreuil: Dans l'Outaouais?

• 1630

M. Lefebvre: Oui, surtout dans Pontiac-Gatineau-Labelle.

M. Montreuil: Monsieur le président, nous allons faire part à M. Huot de la requête de M. Lefebvre et vous fournir les renseignements lors de la réunion portant sur la région de Québec.

M. Lefebvre: Merci.

Le président: Merci, monsieur Lefebvre. Monsieur Scott.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Deputy Minister, I was interested in your remarks in respect to forestry and mining. Have you had any consultations with the provincial government on certain areas in the northern parts of east central Ontario and central Ontario, because they came forth last year with some very, very interesting information in respect to mining in the Haliburton and north Victoria area. I understand that they, at that time, were certainly supporting the idea of including that area in DREE. I do not know what part you play, with the provinces, in making these decisions, but I would like you to comment on that place.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, let me lead off and then I will ask Mr. Marshall, who also happens to be Assistant Deputy Minister for DREE Ontario, to comment further.

With regard to either the geographical designation under our regular RDI Program, or the application of the program itself, there is a provision for consultation with provinces, although it is a unilaterally delivered federal program. It should be noted, however, that the Regional Development Incentives Act applies to most processing and manufacturing operations, but does not apply to what I call the resource-base extraction area. And I am wondering here if you are addressing the straight resource side, which may or may not be eligible under the Regional Development Incentives Act.

With regard to an agreement between the two levels of government to support initiatives of that type, I would ask Ron Marshall to comment further on whether that has been the subject of discussion in negotiations with the Ontario government, under sub-agreements or through other mechanisms.

The Chairman: Mr. Marshall.

Mr. R. Marshall (Assistant Deputy Minister, Ontario Region, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, it is fair to say that we have had discussions with the Province of Ontario on the sort of agreement that is

[Traduction]

Next Tuesday, will they be able to give me an update on those projects which we have discussed recently?

Mr. Montreuil: Concerning the Outaouais?

Mr. Lefebvre: Yes, especially for the Pontiac-Gatineau-Labelle region.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, we will inform Mr. Huot of Mr. Lefebvre's request and we will supply you with this information during the meeting which will deal with the Quebec region.

Mr. Lefebvre: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Lefebvre. Mr. Scott.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le sous-ministre, j'ai été très intéressé par vos remarques au sujet des industries forestières et minières. J'aimerais savoir si vous avez consulté les gouvernements provinciaux au sujet de certaines régions situées dans la région septentrionale du centre de l'Ontario. L'an dernier, les provinces ont obtenu des renseignements très intéressants au sujet des activités minières menées dans les régions de Haliburton et de North Victoria. D'après ce que j'ai compris, les provinces appuyaient à l'époque l'idée de faire inclure cette région dans la liste des bénéficiaires de l'aide du MEER. Je ne sais pas quel rôle vous pouvez jouer dans la prise de ces décisions par les provinces, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mr. Montreuil: Monsieur le président, je vais commencer, après quoi M. Marshall, sous-ministre adjoint du MEER pour la région de l'Ontario, pourra faire quelques commentaires.

Pour ce qui est des désignations géographiques dans le cadre de notre programme de subventions au développement régional et de l'application du programme lui-même, il est prévu qu'il y ait consultation avec les provinces, bien qu'il s'agisse d'un programme fédéral à fonctionnement unilatéral. Il convient cependant de souligner que la Loi sur les subventions au développement régional s'applique à la plupart des activités de traitement et de fabrication, mais pas à ce qui relève de ce que j'appellerais le secteur d'extraction de ressources de base. Je me demande d'ailleurs si vous voulez parler uniquement des ressources, qui peuvent ou non être admissibles en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional.

Pour ce qui est de la question de la conclusion d'un accord entre les deux paliers gouvernementaux visant l'appui d'initiatives de ce genre, je demanderai à Ron Marshall de vous dire si cette question a fait l'objet de discussions ou de négociations avec le gouvernement de l'Ontario, dans le cadre d'ententes auxiliaires ou d'autres mécanismes.

Le président: Monsieur Marshall.

M. R. Marshall (sous-ministre adjoint, région de l'Ontario, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, il est tout à fait correct de dire que nous avons discuté avec la province de l'Ontario des accords qui sont en

[Text]

currently in effect in eastern Ontario and northern Ontario. These, as you know I think, Mr. Scott, are composite agreements and have traditionally included such things as minerals as well as agriculture, tourism and so on. The eastern Ontario and the northern rural agreements are in hand. There was discussion, and there is currently discussion, about the possibility of a comparable agreement for the rural, central Ontario region. It seems likely, in the old mode, that we would have included a minerals portion, if indeed that would be worthwhile.

However, it is only fair to say that given the evolving mandate of this new department, and the fact that sectorial departments are now being asked to take up the specifics of these sorts of things, that quite probably the Mines portion of EMR would be the agent that would now deal with this kind of request from Ontario.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Thank you very much Mr. Chairman and Mr. Deputy Minister. I have talked to Mr. Marshall many times because I am in an area that I certainly think, in many ways, qualifies—and I think that some people within the department will agree with me on this—for DREE. But they have been absolutely slighted, yet there is potential, and there have been great developments in the past. But with the current economic squeeze, they are enduring not only the pressure of the economic conditions throughout the country, but also they are being interfered with by the attractiveness of DREE areas close to them. And I feel very deeply about this, much the same as Mr. Lefebvre, about being ignored.

I have spoken to the previous minister, and many times I have met with him, and also with Mr. Marshall, but we do not seem to be getting anywhere. I think, if you would check our unemployment ratio, it qualifies. Yet, the department never seems to get anyplace.

• 1635

I think the time period leading up to designation is far too long, gentlemen, and many people get disgusted with our government bodies because it seems to be a never-ending road they are going down; it will be tomorrow or it will be the next day. We are not getting anywhere. How long do people have to put up with this? After all, we are living in a democracy, my friends. Our lead time is far too great. If it were in the private sector, they just would not exist. They would be here and gone and forgotten about. But I have also had four counties and the mayor of one city make representations here last year—I think probably Mr. Marshall will be aware of that—trying to stress the need for DREE within their areas. But again, it is this never-ending stream, it just keeps rolling on.

Now we are referred to the provincial . . . we will have to talk to a certain minister in the provincial government. This is

[Translation]

vigueur à l'heure actuelle dans l'est et dans le nord de l'Ontario. Comme vous le savez sans doute, monsieur Scott, il s'agit d'accords mixtes qui ont traditionnellement porté sur des activités aussi différentes que l'extraction de minéraux, l'agriculture et le tourisme. Les accords ruraux pour l'est et le nord de l'Ontario ont déjà été réglés. Mais on est en train de discuter de la possibilité de conclure des accords semblables pour les régions rurales du centre de l'Ontario. Compte tenu de ce qui s'est toujours fait par le passé, il est probable que si cela pouvait être utile, pareils accords s'appliqueraient également aux activités minières.

Quo qu'il en soit, étant donné l'évolution du mandat du nouveau ministère et le fait que l'on demande maintenant aux divisions des divers ministères de s'occuper plus directement des domaines qui relèvent d'elles, il est fort probable que la Division des mines du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources soit dorénavant l'agent responsable de régler toute demande de ce genre qui émanerait de l'Ontario.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Merci beaucoup, monsieur le président, monsieur le sous-ministre. J'ai souvent eu l'occasion de discuter avec M. Marshall car j'habite une région qui serait selon moi admissible au programme du MEER, et je pense d'ailleurs que certains fonctionnaires du ministère seraient d'accord avec moi là-dessus. Cependant, malgré le grand potentiel de cette région et les gros progrès qui y ont été faits, on continue à se désintéresser de ce problème. Cependant, étant donné la conjoncture économique actuelle, les habitants de cette région subissent non seulement la pression des conditions économiques qui dominent d'un bout à l'autre du pays, mais ils souffrent indirectement à cause de l'attrait que présentent certaines régions voisines qui bénéficient de l'aide du MEER. Tout comme M. Lefebvre, je n'aime pas beaucoup qu'on m'ignore.

J'ai souvent parlé du problème avec l'ancien ministre ainsi qu'avec M. Marshall, mais cela n'a rien donné jusqu'à présent. En examinant notre taux de chômage, je pense que vous découvrirez que notre région serait admissible au programme. Pourtant, le ministère n'a pas encore bougé.

Je pense, monsieur, que la période d'attente précédant la désignation est beaucoup trop longue. Beaucoup de gens sont découragés parce que les divers organes gouvernementaux prennent beaucoup de temps pour faire quoi que ce soit. On leur promet toujours pour demain, mais on n'avance jamais. Pendant combien de temps encore les gens devront-ils supporter cela? Après tout, mes amis, nous vivons en démocratie. Les délais que vous imposez sont beaucoup trop longs. Les choses ne pourraient pas se passer ainsi dans le secteur privé. Le tour sera vite joué, et les problèmes oubliés. L'an dernier, les représentants de quatre comtés et le maire d'une ville sont venus comparaître . . . M. Marshall s'en souviendra sans doute . . . pour souligner que leurs régions avaient besoin de l'aide du MEER. Mais là encore, on attend toujours.

Maintenant on nous dit qu'on doit s'adresser aux autorités provinciales . . . qu'on doit rencontrer un certain ministre du

[Texte]

why I ask this question. What input, what is the height of the decision that the provincial government has in this designation? Is it up to them, or as you said a few moments ago it is practically a federal role, not a provincial role?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, with regard to the termination of policy and the implementation of the Regional Development Incentive Act, there is a federal program, and as I mentioned earlier we consult with provincial governments. However, the decision rests with the federal government as to what areas are ultimately designated, and what sectors of industry are eligible for support.

The Chairman: Mr. Scott.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Mr. Chairman, this morning I received a telephone call from an industry that DREE helped give birth to a number of years ago. It has turned out to be a very, very successful—or was a very very successful—wood manufacturing and lumber and chips industry. They do not qualify that industry because it is not in the designated area of DREE. Probably they are within a mile of its borders. They are going to be forced to completely shut down unless they receive some assistance to expand their plant, to make it a viable production today.

This is caused by the times. There are many hundreds of people involved. What measures can we take to impress upon the government that this is an area in need? Now it will not be just 300 people who will be out of work, which happened to Madawaska Mines Ltd. up there not too long ago, but there will be many more hundreds. What course can we take without naming the industry, what course can we take to have them appear as witnesses, as Mr. Lefebvre said a while ago? Can we bring them before your committee?

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, let me add a comment on what has just been mentioned. The problem one faces is drawing a line with regard to the territorial application of a program such as the RDIA program, and even though the program has been in existence since 1969 with, again, minor modifications, and in some areas there can be criticism that we have not reacted to changing times, but in other areas I also should add that we have been given kudos by a number of organizations, industrial commissioners and groups in different parts of Canada who have said it is a government program they know is there and they know the rules under which it is governed, and as it has been around for awhile, it also has some advantages. But I would not want to assume that one program is the only program that can support and facilitate the expansion and the survival of a given industry.

I should state that either through loan support, through the FBDB, or through some of the other programs we are administering in the department under the EDP program—or for that matter in Ontario through the BILD program or other measures which could apply—that assistance is forthcoming. We

[Traduction]

gouvernement provincial. C'est pourquoi je vous pose cette question. Quel rôle le gouvernement provincial joue-t-il au niveau de la décision des désignations? A-t-il quelque chose à dire, ou est-ce plutôt, comme vous l'avez dit tout à l'heure, le gouvernement fédéral qui doit agir?

M. Montreuil: Monsieur le président, pour ce qui est de l'établissement de la politique et de la mise en application de la Loi sur les subventions au développement régional, il existe un programme fédéral et, comme je l'ai déjà dit, nous consultons les gouvernements provinciaux. Cependant, c'est le gouvernement fédéral qui a le dernier mot sur les régions désignées et sur les secteurs industriels qui méritent une certaine aide.

Le président: Monsieur Scott.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Monsieur le président, j'ai reçu un appel ce matin du représentant d'une industrie que le MEER a aidé à lancer il y a plusieurs années. Cette industrie de transformation du bois a très bien réussi, mais elle n'a pas été désignée car elle n'est pas située dans une région désignée par le MEER. Elle en est peut-être à un mille seulement. Mais elle sera obligée de fermer ses portes si elle ne reçoit pas l'aide financière dont elle a besoin pour élargir ses installations et continuer à assurer une production viable.

C'est la conjoncture actuelle qui le veut. Plusieurs centaines de personnes risquent d'y perdre. Quelles mesures pourrait-on prendre pour que le gouvernement comprenne qu'il s'agit d'une région qui a besoin d'aide? Il y a quelque temps, 300 personnes ont perdu leur emploi à la *Madawaska Mines Limitée*, située dans la même région; mais cette fois-ci les gens seraient beaucoup plus nombreux à devoir chercher du travail ailleurs. Sans vouloir nommer l'industrie, que pourrait-on faire pour que ses représentants viennent comparaître devant nous, comme l'a proposé M. Lefebvre tout à l'heure? Peut-on les inviter à comparaître devant le Comité?

M. Montreuil: Monsieur le président, j'aimerais ajouter un commentaire. Le problème qui se pose est celui de la délimitation de l'implication territoriale d'un programme comme celui des subventions au développement régional. Ce programme est en vigueur depuis 1969, bien qu'il ait subi quelques légères modifications. Il est vrai que pour certaines régions on peut me reprocher de ne pas avoir réagi en fonction de l'évolution de la situation, mais pour d'autres, plusieurs organismes, des commissaires industriels et des groupes représentant diverses régions du pays nous ont félicités. Ils savent qu'il s'agit d'un programme gouvernemental, ils connaissent les règlements en fonction desquels il est géré, ils savent qu'il existe depuis un certain temps et reconnaissent qu'il présente certains avantages. Mais je ne voudrais pas qu'un programme, quel qu'il soit, soit le seul qui puisse aider et faciliter l'expansion et la survie d'une industrie donnée.

Je tiens à vous assurer que cette aide viendra, que ce soit par l'intermédiaire de prêts de la Banque fédérale de développement, d'autres programmes administrés par le ministère dans le cadre du programme d'expansion des entreprises, ou du programme du Conseil de leadership et de développement

[Text]

should not necessarily view the RDIA program as the only "saviour" for industry in all parts of Canada. We are sensitive to this but we do not recap the financial ceilings that have been established for the program. Under the budget that we administer we cannot, at this point in time, envisage supporting all industries in all parts of the country. We simply could not—from an administrative standpoint, from a financial standpoint—be in a position to be all things to all people, or all industries in this instance.

• 1640

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): I think what we are asking you is to be all things to all people. But all we are asking for in my area is what we think we are entitled to. That is what we are asking; that is what we are being deprived of. I will rest my case there, Mr. Chairman, for the present.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, we have noted the member's concern and we will certainly take this into account in our assessment and our re-evaluation of our program content. Thank you.

Le président: Merci, monsieur Scott, monsieur Montreuil. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, les ministères de l'Expansion économique régionale et des Pêches et Océans ont contribué financièrement à la préparation d'un rapport par la maison Roche et associés, qui s'intitule: *Opportunités de développement d'un centre de recherche industrielle et technologique de la pêche maritime dans l'Est du Québec*.

Ce rapport démontre que l'implantation d'un programme de recherche et de développement est nécessaire au développement de l'industrie des pêches. Le rapport Roche est rempli de sérieuses lacunes: à titre d'exemple, je vais en citer quelques-unes.

Aucune considération n'est donnée sur l'impact socio-économique de ce centre de recherche dans une région avec un taux de chômage de 40 p. 100, comme en Gaspésie. Aucune considération n'est donnée au fait que le gouvernement du Québec ait désigné Gaspé comme capitale des pêches du Québec.

Par contre, le rapport identifie la direction générale des pêches maritimes comme client utilisateur sans consulter ces derniers sur leurs besoins.

Le rapport ne fait aucune mention que les instituts de pêche, en Europe, et même celui en Gaspésie, à Grande-Rivière, ont été visités par les consultants.

Sans doute que la lacune la plus sérieuse est l'application d'un principe économique mis de l'avant par les consultants. D'après eux, l'impact d'une telle infrastructure . . .

. . . se mesure en termes de création d'emplois, de variations de salaires et de revenus, de changements structurels au niveau de l'industrie et des services tant au niveau régional que national.

[Translation]

industriel. Le programme de subventions au développement régional ne devrait pas être perçu comme étant le seul «sauveur» de l'industrie de l'ensemble du pays. Nous sommes sensibles à ce problème, nous ne pouvons remonter les plafonds établis pour le programme. En ce moment, aux termes du budget disponible, il n'est pas possible d'appuyer toutes les industries dans toutes les régions du pays, ni sur le plan administratif, ni sur le plan financier ou nous permettre de répondre aux besoins de tous et de toutes les industries à cet instant.

M. Scott (Victoria-Haliburton): On ne vous demande pas d'être les bienfaiteurs du monde. Nous demandons simplement que dans ma région nous puissions obtenir ce à quoi nous avons droit. C'est tout ce que nous demandons, de nous donner ce dont on nous prive. Je m'arrêterai là, pour le moment, monsieur le président.

M. Montreuil: Monsieur le président, nous avons pris note des préoccupations du député, et nous en tiendrons compte lors de notre évaluation et de notre réévaluation du programme. Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Scott, Mr. Montreuil. Mr. Cyr.

M. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, the Departments of Regional Economic Expansion and of Fisheries and Oceans have contributed funds to the preparation of a report by Roche and Associates entitled: *Opportunités de développement d'un centre de recherche industrielle et technologique de la pêche maritime dans l'Est du Québec*.

The report shows that the establishment of a research and development program is essential to the development of the fisheries industry. The Roche report however has serious deficiencies: I should like to mention a few.

No consideration is given to the socio-economic impact of a research centre in a region such as Gaspé, which has a 40 per cent rate of unemployment. No consideration is given to the fact that the government of Quebec has designated Gaspé as the fisheries capital of Quebec.

On the other hand, the report identifies the Atlantic fisheries development branch as a possible user-client, without knowing its needs.

The report makes no mention that fisheries institutes, either in Europe, or at Grande-Rivière in Gaspé have been visited by the consultants.

Perhaps the most serious deficiency is the application of an economic principle proposed by the consultants. In their estimation, the impact of such an infrastructure . . .

. . . can be measured in terms of job creation, variations in salaries and income, structural changes within the industry and services, at both the regional and the national levels.

[Texte]

La dimension sociale des pêcheries complique l'application des principes de gestion et de développement. Mais le rapport Roche ne fait aucunement mention des conséquences sociales dans la mise sur pied d'un tel centre de recherche en Gaspésie.

Les services de recherche et développement en pêcheries ont la responsabilité de développer la technologie de base dont a besoin l'industrie, c'est-à-dire les pêcheurs et les usines de transformation. Un laboratoire de recherche en produits de la mer ne doit pas être conçu comme un laboratoire pour la recherche en communications, aviation, automobile, télévision, etc. Vous savez que vous ne pouvez pas expédier des échantillons de poisson par la poste. Cet institut de recherche doit être dans un environnement approprié puisque les laboratoires doivent éventuellement devenir des accessoires aux divisions de production pour surveiller l'apprétiage du produit.

Pour atteindre les buts de l'institut de recherche, les chercheurs doivent donc connaître le milieu et oeuvrer à l'intérieur de cet environnement afin d'être en mesure de suivre le développement scientifique et technologique.

L'institut de recherche édifie ses fondations sur une foule de connaissances, mais surtout sur une multitude de techniques et de pratiques de base de matières générales et indispensables pour les chercheurs.

M. Lefebvre: C'est un discours ou une question?

M. Cyr: C'est un exposé, un préambule à ma question.

M. Lefebvre: Un préambule à sa question, monsieur le président.

• 1645

M. Cyr: Cette technologie et la pratique de base s'acquièrent en travaillant en étroite liaison avec le milieu, c'est-à-dire avec le pêcheur. Donc, le développement de nouveaux produits commence par une phase de collecte de l'information sur le produit primaire et sur son habitat. Le produit primaire et l'habitat ne se trouvent pas à Rimouski mais bien en Gaspésie.

J'ose croire, monsieur le président, que ce rapport sera considéré comme un document de travail et non comme un rapport cimenté dans le béton. En fait, les auteurs de l'étude remplacent la vocation didactique par le développement industriel et la recherche. Il est totalement inacceptable que les objectifs premiers du centre de recherche aient été bouleversés afin de favoriser un endroit prédéterminé.

Monsieur le président, le ministère de M. Montreuil et celui des Pêches et des Océans ont-ils l'intention de consulter les premiers intéressés à l'industrie des pêches, c'est-à-dire les pêcheurs et les propriétaires des usines de transformation des produits de la mer, avant de prendre une décision finale sur le site où seront établis les laboratoires de recherche industrielle des technologies pour la pêche maritime au Québec?

Le président: Merci, monsieur Cyr. Monsieur Montreuil.

[Traduction]

The social aspect of fisheries further exacerbates the application of development and management principles. However, the Roche report makes no mention of the social implications of the construction of such a research centre in Gaspé.

Fisheries research and development is responsible for developing the basic technology of the industry, which comprises both the fishermen and the processing plants. A research laboratory on seafoods cannot be compared to a research laboratory in communications, aviation, automobile manufacture, television, et cetera. As you know, you cannot send samples of fish by mail. Such a research institute must be placed in the appropriate milieu, since the laboratories must eventually help the production divisions in monitoring product processing.

In order to reach the objectives of the research institute, researchers must therefore know the environment, and work within it, in order to be able to follow scientific and technological developments.

A research institute must be based on a wide knowledge, but particularly of a great number of techniques and practices in a wide range of general subjects which are essential to the researchers.

Mr. Lefebvre: Is it a speech you are making or a question you are asking?

Mr. Cyr: It is a preliminary statement, a preamble to my question.

Mr. Lefebvre: He is just practicing his question, Mr. Chairman.

Mr. Cyr: This technology and the basic practice are to be acquired by working in close contact with the practitioner, that is to say the fishermen. In other words, the development of new products starts with the collection of information on the raw material and its habitant. These are not to be found in Rimouski but in the Gaspe peninsula.

I hope, Mr. Chairman, that this report will be considered a working document and will not be considered as definitive. The authors of this study replaced the teaching role by industrial development and research. It is completely unacceptable for the main objectives of the research centre to be disrupted in order to favour a predetermined location.

Mr. Chairman, does Mr. Montreuil's department as well as the Department of Fisheries & Oceans intend to consult the main parties concerned by the fishing industry, namely the fishermen and the owners of fish processing plants before making a final decision about the location of laboratories for industrial research on sea fishing technologies in Quebec?

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Mr. Montreuil.

[Text]

M. Montreuil: Monsieur le président, vous pouvez être assuré que dans nos relations quasi quotidiennes maintenant avec le ministère des Pêches et des Océans... Vous n'êtes pas sans savoir que le Ministère s'est associé avec ce ministère vertical dans la dernière année, en vue de financer bon nombre d'infrastructures dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, ainsi que sur la Côte-Nord.

En ce qui touche votre référence au document, nous le considérons comme un document de travail et nous allons l'examiner, de concert avec le ministère des Pêches et des Océans, quant aux domaines qui relèvent de leur compétence, et formuler des recommandations dans ce sens.

Je dois vous dire aussi que, dans le cadre de notre examen et du plan de relance dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, on souhaite être en mesure d'identifier des opportunités de développement. D'ailleurs, si on juge par la vocation industrielle économique du milieu, le secteur des pêches est un secteur d'importance capitale pour bon nombre de personnes et la région a quand même une vocation qui se greffe au domaine. Et le MEER, dans le passé, par son association avec le gouvernement du Québec pour les parcs de pêche et par son appui financier aux initiatives d'infrastructures depuis un an, avec le ministère des Pêches et Océans, et aussi par ses efforts pour appuyer financièrement par le programme de subventions au développement régional des usines de transformation et le reste, continuera de s'intéresser à l'expansion et au secteur de la recherche pour favoriser une valeur ajoutée au secteur des pêches dans le Bas-Saint-Laurent.

Le président: Une très courte question, monsieur Cyr.

M. Cyr: Oui. Cela fait suite à la question qu'a posée mon collègue de Bonaventure—Iles-de-la-Madeleine, Rémi Bujold, tout à l'heure, sur les études qui ont été faites, les études de faisabilité, les études environnementales et les autres, soit sur le tourisme, la pêche, l'agriculture. Il a parlé des études qui ont été faites depuis 1979 par le MEER, indépendamment du Québec. Est-ce que ce serait possible, monsieur le président, que M. Montreuil nous présente une liste de toutes ces études afin de savoir où nous pouvons obtenir certains de ces renseignements? Comme députés, nous devons perdre beaucoup de temps à faire des études, soit sur l'industrie touristique ou dans le domaine des pêcheries ou autres. Et si ces documents existent, cela peut nous sauver énormément de temps.

M. Montreuil: Certainement, monsieur le président. Pour la réunion portant sur la région de Québec, je ferai parvenir aux membres du Comité la liste des projets parrainés par le Ministère pour éviter tout chevauchement et aussi pour les renseigner.

M. Cyr: Merci.

Le président: Cette réunion aura lieu mardi prochain.

Monsieur Korchinski.

Mr. Korchinski: Thank you, Mr. Chairman.

[Translation]

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, rest assured that in our almost daily relations with the Department of Fisheries & Oceans—you probably know that the department joined with the latter last year in order to finance a large number of infrastructure work in the lower St. Lawrence area, the Gaspe Peninsula and on the North Shore.

As for your reference to the study, we do indeed consider it to be a working document and we shall examine with the Department of Fisheries & Oceans the various areas coming under its jurisdiction and make recommendations.

I should also mention that as part of our study and our plan to stimulate the economy of the lower St. Lawrence and Gaspe area, we hope to be in a position to identify development opportunities. The fishing industry is, in this respect, a very important one for a good many people in the area and this cannot be overlooked. In its past association with the Quebec government in setting up fisheries, parks and through the infrastructure initiatives taken over the past year with the Department of Fisheries & Oceans, as well as in its efforts to provide financial support to the subsidy program for the regional development of processing plants, DREE has and will continue to encourage research aimed at adding value to the fish product in the lower St. Lawrence.

The Chairman: A very short question, Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Yes. This follows the question asked by my colleague from Bonaventure, Remi Bujold, about the feasibility, environmental and other studies on tourism, fishing and agriculture. He referred to studies carried out by DREE since 1979 without the involvement of Quebec. Could Mr. Montreuil provide us with a list of all these studies so that we will know where to obtain certain information? As members of Parliament, we waste lots of time in having studies done on the tourist industry, on fisheries and other subjects. If the work is already available, this would mean a great saving in time for us.

Mr. Montreuil: Certainly, Mr. Chairman. For our meeting dealing with the Quebec region, I will send members of the committee a list of the projects sponsored by the Department so that you can avoid duplication and so that you can be informed.

Mr. Cyr: Thank you.

The Chairman: The meeting you refer to will be held next Tuesday.

Mr. Korchinski.

Mr. Korchinski: Merci, monsieur le président.

[Texte]

I do not want to belabour the point I was making, but in looking over the chart I hope there will be another breakdown provided for the committee, rather than just to rely on this chart as providing us the information we sought—or at least I sought—last night and again today. Looking at the chart does not really give me the story I am trying to get across here, you know.

In that same speech the minister . . . well, Mr. Lefebvre was perfectly right when he said that I referred to small and medium-sized businesses. In the same speech he, as a minister also, said that I should point out that through federal government programs alone—DREE's Regional Development Incentive Program—Quebec had received more than 52 per cent of the benefits.

This certainly does not tell me the same story here because, if I look at this, you have a breakdown for PFRA, but it is all lumped together with Manitoba, Saskatchewan and Alberta. It does not really tell us what . . . In Saskatchewan for example, PFRA would get a fair lump there. I would like to know if you could separate those figures for me. It would be helpful.

I understand what is happening in Quebec. I do not think this is any kind of secret. I do not intend that what I am going to say should be misread, but really in terms of what is happening and the evolution of Quebec and so on . . .

Saskatchewan today has the same kind of population we had in the thirties. In other words, there is a mobility. If we did not have a job we just simply moved on. Unfortunately, we lost a lot of our population to Ontario, and so it goes on. We still do not have a million people today. We had a million people in the thirties.

The point I want to make here is: How much is provided for incentives for developing of industries in these areas? I know the Northlands Agreement, and it is a good agreement for the people up in the north. It is a kind of a job creation. They are doing a remarkable job really because they have certainly developed the area and so on. Unfortunately a lot of these programs are sort of a one-shot deal. You know, you do a project, and then you have to start looking around for another one. There is no continuity. But in providing an industry, it may have a possibility of survival there.

I am just wondering whether you are looking at it from that point of view, in terms of provinces like Saskatchewan, and unfortunately Manitoba and so on, other than perhaps Alberta, which is perhaps in a healthier economy and so on. We, over the years have suffered exactly the same kind of problem Quebec has. I wonder what your comment on that is?

The Chairman: Mr. Montreuil.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Korchinski has raised some very fundamental questions of industry diversification and demographic growth problems, which some provinces in Canada are faced with. You are quite correct in stating that changes—or the lack of changes—have occurred in Saskatchewan

[Traduction]

Je ne veux pas trop insister là-dessus mais j'espère que nous aurons une autre ventilation que ce tableau qui ne me donne pas les renseignements que je demandais hier soir et aujourd'hui encore. Ce tableau ne me permet pas d'obtenir les informations que je cherche.

Dans cette même déclaration, le ministre . . . M. Lefebvre avait parfaitement raison quand il disait que je parlais de la petite et moyenne entreprise. Il disait, comme le ministre, que je devrais signaler que le Québec recevait plus de 52 p. 100 des bénéfices des programmes fédéraux, y compris le programme de subventions au développement régional du MEER.

Je ne vois pas ici la même répartition. Vous avez des chiffres pour l'ARAP mais ils s'appliquent au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta dans leur ensemble. Je n'y trouve pas . . . en Saskatchewan, par exemple, je suppose que l'ARAP doit représenter un élément très important. Pourriez-vous me fournir ces informations?

Je comprends la situation au Québec. Il n'y a pas de secret ici. Je ne voudrais pas qu'on m'interprète mal mais pour ce qui est de l'évolution du Québec et . . .

La Saskatchewan a aujourd'hui la même population que dans les années 30. Autrement dit, il y a beaucoup de mobilité. Si on n'y trouvait pas de travail, on cherchait dans d'autres provinces. Malheureusement, nous avons perdu une grande partie de notre population en faveur de l'Ontario et le même phénomène continue. Notre population n'a pas encore atteint un million tandis que nous avions un million d'habitants dans les années 30.

Voici ce qui m'intéresse: combien d'argent offre-t-on pour stimuler l'expansion de l'industrie dans cette région? Je connais l'accord sur les terres septentrionales et je crois que c'est une bonne chose pour la population du Nord. C'est une sorte de programme de création d'emploi. On y fait un travail remarquable et on a accompli bien des choses. Malheureusement, il s'agit souvent de projets de durée limitée et quand ils arrivent à leur fin, il faut essayer de trouver autre chose. Il n'y a pas de suite. Mais si des industries démarrent, elles auront peut-être une chance de survie.

Tenez-vous compte de la situation spéciale de provinces comme la Saskatchewan, la conjoncture albertaine étant sans doute exceptionnelle par rapport aux autres? Depuis longtemps nous faisons face au même genre de problème que le Québec. Qu'avez-vous à dire là-dessus?

Le président: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, M. Korchinski a soulevé des questions très fondamentales concernant la diversification industrielle et les problèmes que pose la croissance démographique dans certaines provinces canadiennes. Comme vous l'avez fait remarquer, la situation n'a guère évolué en

[Text]

wan over the years. You were also correct in stating that Quebec has suffered in recent times in demographic changes upward. As a matter of face, even Ontario is being faced with that because of sympathy to the recessional period we were in and the structural problems the ministry is facing.

We would certainly be pleased to respond to the member's question in order to further divide the PFRA expenditures on a province-by-province basis, but we felt we had to respond to three basic questions you had raised last evening. One, the percentage on a year-to-year basis, in total, of how the monies from the ministry go for its unilateral program and its joint programs for expansion; and the figures are here. The Quebec figure does show, on average, 28.5 percent of total DREE program expenditures.

Secondly, we also conveyed on the very bottom line of the fact sheet the amount that had been expended for PFRA across the western provinces. But we also felt we would incorporate these amounts in the expenditures on a year-to-year basis per province, to display how accurate they are to a variety of programs.

• 1655

When we talk of industry diversification, we have supported industrial incentives in Saskatchewan, as we have in many other areas of the country. I should also mention, before giving specific numbers, that with regard to our effort in Saskatchewan we also have under some subagreements provided extensive support to Ipsco, and, of course, Ipsco is an initiative that the department is very proud of having been associated with.

On the RDIA industrial incentive side, I notice that my colleagues have given me figures that we had in 1980-81; approximately 5.4 per cent of our expenditures of the program, slightly over \$6 million of the \$117 million, were expended in Saskatchewan.

An hon. Member: In incentives.

Mr. Montreuil: In incentives, strictly.

The base and the criticism that is directed to us, not only by Saskatchewan but also other provinces in western Canada, but particularly Saskatchewan and Alberta, is the concern for diversification, a base on which one could support employment in sectors that are substantially underrepresented. I can only conclude, when we look at the demographic changes that are occurring, particularly in Alberta and B.C., that this will foster developments in adjoining provinces. We would like to believe that when some of the mother projects do get off the ground that some linkages and some spin-offs from that will have a beneficial effect in all of the provinces, and that the western provinces that are very closely linked to resource developments will benefit substantially from this and diversify accordingly.

Mr. Korchinski: I want to just turn to another subject here on which I would like some clarification, and that is with the establishment of the secretariat. Could you give me an indica-

[Translation]

Saskatchewan au cours des années. Le Québec aussi a souffert de l'augmentation de sa population. Même l'Ontario est concerné à cause de la récession dans laquelle nous nous trouvons et les difficultés de structure au sein du ministère.

Nous nous ferions un plaisir de faire la répartition par province des dépenses de l'ARAP mais nous avons essayé de répondre aux trois questions fondamentales que vous aviez posées hier. D'abord, les dépenses totales du ministère dans les divers programmes d'expansion, les chiffres figurent dans ce tableau. On voit qu'en moyenne, 28.5 p. 100 des dépenses de programmes du MEER se faisaient au Québec.

On indique aussi en bas de la page que les dépenses de l'ARAP s'appliquent dans toutes les provinces de l'Ouest. Nous avions l'intention d'inclure ces sommes dans les dépenses annuelles faites dans chaque province afin d'avoir une meilleure répartition.

Quant à la diversification industrielle, nous avons appuyé des initiatives en Saskatchewan comme ailleurs. Avant de vous donner des chiffres, je devrais signaler que nos ententes auxiliaires ont beaucoup contribué à l'Ipsco et le ministère est fier d'avoir été associé à cette entreprise.

Pour ce qui est des stimulants industriels offerts dans le cadre du Programme de subventions au développement régional, je vois d'après les chiffres pour 1980-1981 qu'environ 5,4 p. 100 de nos dépenses de programmes, c'est-à-dire un peu plus de 6 millions de dollars sur 117 millions, se sont faites en Saskatchewan.

Une voix: Ce sont des stimulants.

M. Montreuil: Exactement.

Une critique que nous entendons à ce propos, notamment par la Saskatchewan et l'Alberta, se rapporte à leur souci de diversification dans des secteurs considérablement sous-représentés qui permettrait la création de nombreux emplois. Quand on tient compte des changements démographiques qui se produisent surtout en Alberta et en Colombie-Britannique, je ne peux qu'en conclure que les provinces voisines en bénéficieront aussi. Nous pensons que quand certains des projets majeurs seront bien lancés, les retombées se feront sentir dans toutes les provinces et que les provinces de l'Ouest qui sont très étroitement liées dans l'exploitation des ressources en tireront un profit considérable qui leur permettra de se diversifier.

M. Korchinski: J'ai une précision à demander concernant l'établissement du secrétariat. Pouvez-vous me dire où se trouvera ce bureau? En Saskatchewan?

[Texte]

tion as to where this office will be located? Is it in Saskatchewan?

Mr. Montreuil: The office—

Mr. Korchinski: Yes, the secretariat that is apparently going to be set up.

Mr. Montreuil: The announcements with regard to the offices of the Ministry of State for Economic and Regional Development have not yet taken place. As you may recall, at the time of the Prime Minister's announcement of January 12, he indicated that MSERD would have regional offices in each province of the country. I guess on that basis one could deduce that in most instances the provincial capital will be selected as the area in which the MSERD officials will be operating from; those, of course, that are decentralized from the Ottawa base.

Mr. Korchinski: The reason I asked that is, because in the Province of Saskatchewan where the Department of Northern Saskatchewan, situated in La Ronge—and I know La Ronge is in my area—is so involved with so many of these projects, and their people are out in the field at all times, I wonder whether there is any merit in establishing an office in La Ronge for the simple purpose of communicating with the various departments, and so on. I presume that a lot of the work that is being done by your department stems from the Northlands Agreement, for example. There may be one project that comes maybe once in a lifetime to one of the communities, but it is an ongoing process up in northern Saskatchewan, for example.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Korchinski, I would not want to speak for Mr. Olson, the minister, or for his deputy minister, Mr. Teschke, but I would have this comment. Mr. Olson has made it quite clear in his public statements that MSERD officials will have the main responsibility to interface with the provincial government with regard to formulating a more simplified agreement leading to federal-provincial ententes over the next period.

• 1700

Secondly, they will have a responsibility to ensure a greater degree of co-ordination, co-operation, among the departments of the federal government operating in the milieu, and to ensure that in the decisions that are made at Cabinet Committee on Economic and Regional Development the MSERD representatives truly reflect the concerns, the views, at the regional level, provincial level, of what is taking place across the country; but they do not propose to have what you would call an operational role, and both our ministry and the other ministries that have programs that are either joint programs with provinces or unilateral programs that have a base in the region of concern to you—we will continue to have resources in the field implementing those programs or in a continuing dialogue with provincial governments. It is not the intention of the Ministry of State for Economic and Regional Development to become operational. The role is to act as a catalyst, to interface with provinces and ensure a greater degree of co-ordination than in the past, and to reflect the regional sensitivities at Cabinet Committee on Economic and Regional Development.

[Traduction]

M. Montreuil: Le bureau . . .

M. Korchinski: Oui, ce secrétariat dont il a été question.

M. Montreuil: Il n'y a pas encore eu d'annonce concernant les bureaux du département d'État au développement économique régional. Vous vous souviendrez que quand il a fait son annonce le 12 janvier, le premier ministre a indiqué que ce département d'État aurait des bureaux régionaux dans chaque province. Je suppose que dans la plupart des cas la capitale provinciale sera choisie.

M. Korchinski: J'ai soulevé cette question car le ministère de la Saskatchewan du Nord a son siège à La Ronge, localité qui se trouve dans ma circonscription. Ce bureau participe à un grand nombre de ces projets et les représentants sont toujours sur place. J'ai pensé qu'il y aurait peut-être lieu d'établir le bureau à La Ronge pour faciliter la communication entre les divers ministères. Je suppose que beaucoup du travail effectué par votre ministère dans notre province est relié à l'accord sur les terres septentrionales, par exemple. Il s'agit peut-être de projets isolés dans des différentes localités mais c'est un travail continué dans le nord de la Saskatchewan.

M. Montreuil: Monsieur le président, je ne peux pas parler au nom de M. Olson, le ministre ou du sous-ministre, M. Teschke, mais je vous rappelle que M. Olson a bien indiqué que les fonctionnaires du département d'État au développement économique régional auront surtout la responsabilité de mettre au point avec les représentants provinciaux des accords simplifiés sur les prochaines ententes fédérales-provinciales.

Ils auront aussi la responsabilité d'assurer une meilleure coordination et collaboration entre les différents intervenants fédéraux dans la région et de communiquer au comité du cabinet une idée juste des préoccupations et opinions à l'échelle régionale et provinciale. Mais ces bureaux n'auront pas un rôle opérationnel et mon ministère et les autres ministères qui participent à des programmes mixtes avec les provinces ou des programmes uniquement fédéraux dans votre région continueront d'avoir des ressources sur le terrain et une concertation avec les gouvernements provinciaux. Le département d'État au développement économique régional n'aura pas un rôle opérationnel. Il doit agir comme catalyseur, rester en contact avec les provinces et assurer une meilleure coordination que par le passé et aussi communiquer au comité du cabinet sur le développement économique régional les aspirations régionales.

[Text]

Mr. Korchinski: From a practical point of view, if you were taking a business approach and if you saw the number of flights that are going in and out—say, originating from the capital and going up into the north because there is a project up there—looking at it from the taxpayers' point of view, I think you would understand the practicality of what I am suggesting here.

Mr. Montreuil: We have noted your concern, sir.

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski.

Gentlemen, the next meeting will be on Tuesday at 3.30 p.m.

The meeting is adjourned until then.

[Translation]

M. Korchinski: Mais quand on pense à la nécessité de se rendre en avion sur les lieux d'un projet dans le Nord à partir de la capitale provinciale, et tout l'argent que coûtent ces vols, on comprend comment la suggestion tient compte des intérêts du contribuable.

M. Montreuil: Nous en avons pris note, monsieur.

Le président: Merci, monsieur Korchinski.

Messieurs, la prochaine réunion aura lieu mardi à 15h 30.

La séance est levée jusqu'à nouvel ordre.

DREE HISTORIC EXPENDITURES BY PROVINCE /
DEPENSES HISTORIQUES DU MEER PAR PROVINCE

	(\$ Millions) (en millions de dollars)												1969 -1981 Percent. (%)
	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	
Nfld./T.N.	34.7	62.5	35.4	37.6	50.9	68.4	66.2	56.2	61.0	61.9	77.6	48.0	12.3
P.E.I./I.P.E.	10.6	14.8	17.7	19.6	19.6	22.8	34.1	36.6	33.5	30.4	29.8	33.0	5.7
N.S./N.E.	36.3	32.8	42.9	52.1	35.0	40.9	42.5	48.6	45.2	52.9	51.3	56.9	10.1
N.B./N.B.	30.0	64.4	45.4	44.5	57.9	63.4	61.0	59.8	52.4	52.7	66.8	63.0	12.3
Other / Autres*	-	-	-	-	-	6.4	7.6	9.7	10.4	11.1	5.8	5.4	1.0
	111.6	174.5	141.4	153.8	163.4	201.9	211.4	210.9	202.5	209.0	231.3	206.3	41.4
Quebec / Québec	25.5	78.6	113.9	115.3	167.1	122.1	114.0	105.1	164.1	172.0	179.1	167.6	28.5
Ontario	19.8	12.4	16.9	19.2	12.7	19.0	38.4	27.2	26.2	22.6	28.9	34.5	5.2
Manitoba **	16.1	16.3	17.9	24.4	14.8	28.5	31.2	36.8	34.9	28.2	37.1	57.8	6.4
Saskatchewan **	14.8	17.0	18.1	13.8	16.7	26.8	40.0	43.6	42.7	45.6	49.4	76.8	7.7
Alberta **	16.2	13.1	9.0	17.1	25.3	16.1	17.7	16.3	17.4	17.2	12.1	17.7	3.7
B.C. / C.B.	4.8	5.8	10.8	4.6	4.2	6.2	9.4	8.8	13.8	15.6	27.9	38.5	2.8
Yukon & NWT / Yuk.&TNO	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	1.2	3.2	1.8	-
W.R.O. / B.R.O.	-	-	-	-	-	2.0	3.2	3.2	3.7	4.0	4.0	7.6	0.5
	51.9	52.2	55.8	59.9	61.0	79.6	101.5	108.7	112.8	111.8	133.7	200.2	21.1
Headquarters / Admin. centrale	10.7	13.1	16.8	16.7	20.1	15.9	18.2	17.8	19.1	18.5	17.7	21.2	3.8
TOTAL	<u>219.5</u>	<u>330.8</u>	<u>344.8</u>	<u>364.9</u>	<u>424.3</u>	<u>438.5</u>	<u>483.5</u>	<u>469.7</u>	<u>524.7</u>	<u>533.9</u>	<u>590.7</u>	<u>629.8</u>	<u>100.0</u>
PFRA / ARAP (Total)***	16.9	14.6	15.0	24.8	23.3	30.5	30.8	30.2	39.0	35.8	29.8	82.3	6.9

NOTES: *Other includes Atlantic Development Council (ADC) and the Atlantic Regional Office.

Autres comprend le CDA, l'administration du bureau régional de l'Atlantique.

** Western Provincial Breakout includes PFRA.

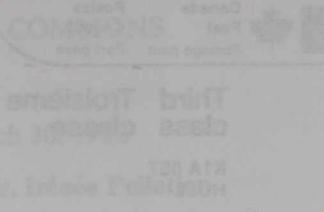
La répartition provinciale de l'Ouest comprend l'ARAP.

*** PFRA expenditures only

Dépenses de l'ARAP seulement

HOUSE OF

COMMONS



Issue No. 31

Minutes of Proceedings

Tuesday, March 20, 1981

120 ATB

Chairman: Mr. André Piché

Minutes of Proceedings
of the Standing Committee on Regional Economic Expansion

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates, 1981-82: Vote 1—Operating
Expenditure under REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

APPEARING:

Mr. André Malois,
Parliamentary Secretary to the
Minister of Regional Economic Expansion
and the Minister of Industry,

Trade and Commerce
De ministre de l'Expansion régionale et du Commerce
ministre des Affaires étrangères et du Commerce

WITNESSES:
(See back cover)
M. Robert C. MacLellan, sous-ministre
M. Gordon Lepage, sous-ministre associé
M. R. Marquart, sous-ministre adjoint

CHAMBRE DES COMMUNES

Procès-verbal n° 31

Le mardi 20 mars 1981

Président: M. André Piché

Procès-verbal et témoignages
du Comité permanent de

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1981-82: Crédit 1—Expenditure
financière pour le nouveau EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

COMPARAISONS

M. André Malois,
Secrétaire parlementaire du
ministre de l'Expansion
économique régionale et du

Commerce et du Commerce
international, sous-ministre
des Affaires étrangères et du Commerce

TEMOINS:
M. Robert C. MacLellan, Sous-ministre
(Voir à l'ordre du jour, question D-888, Ministre
des Affaires étrangères et du Commerce)

M. R. Marquart, Sous-ministre adjoint

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
troisième législature, 1980-1981-1982



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

WITNESSES—TÉMOINS

*From the Department of Regional Economic Expansion and
the Department of Industry, Trade and Commerce:*

Mr. Robert C. Montreuil, Deputy Minister;

Mr. Gordon Ritchie, Associate Deputy Minister;

Mr. R. Marshall, Assistant Deputy Minister.

*Du ministère de l'Expansion économique régionale et du
ministère de l'Industrie et du Commerce:*

M. Robert C. Montreuil, sous-ministre;

M. Gordon Ritchie, sous-ministre associé;

M. R. Marshall, sous-ministre adjoint.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 31

Tuesday, March 30, 1982

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

RESPECTING:

Main Estimates 1982-83: Vote 1—Operating
Expenditures under REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

APPEARING:

Mr. André Maltais,
Parliamentary Secretary to the
Minister of Regional Economic Expansion
and the Minister of Industry,
Trade and Commerce

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 31

Le mardi 30 mars 1982

Président: M. Irénée Pelletier

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT:

Budget principal 1982-1983: Crédit 1—Dépenses de
fonctionnement sous la rubrique EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

COMPARAÎT:

M. André Maltais,
secrétaire parlementaire du
ministre de l'Expansion
économique régionale et du
ministre de l'Industrie et du Commerce

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Bachand	Corbett
Beauchamp-Niquet (Mrs.)	Côté (Mrs.)
Berger	Cyr
Blackburn	Darling
Bujold	Dingwall

Gass
Hargrave
Harquail
Howie

Korchinski
Lefebvre
Orlikow
Scott (<i>Victoria</i> —(20) <i>Haliburton</i>)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Thursday, March 25, 1982:

Mrs. Beauchamp-Niquet replaced Mr. Lapointe (*Beauce*).

On Monday, March 29, 1982:

Mr. Blackburn replaced Mr. Kristiansen.

On Tuesday, March 30, 1982:

Mr. Corbett replaced Mr. McCain.

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le jeudi 25 mars 1982:

Mme Beauchamp-Niquet remplace M. Lapointe (*Beauce*).

Le lundi 29 mars 1982:

M. Blackburn remplace M. Kristiansen.

Le mardi 30 mars 1982:

M. Corbett remplace M. McCain.

MINUTES OF PROCEEDINGS**TUESDAY, MARCH 30, 1982**

(37)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 3:40 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Irénée Pelletier, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Blackburn, Bujold, Mrs. Côté, Messrs Cyr, Harquail, Lefebvre and Pelletier (Ch.).

Other Members present: Mr. LaSalle, Mr. Baker (*Gander-Twillingate*).

Appearing: Mr. André Maltais, Parliamentary Secretary to the Minister of Regional Economic Expansion and the Minister of Industry, Trade and Commerce.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion and the Department of Industry, Trade and Commerce (Quebec Region): Mr. C. Huot, Assistant Deputy Minister; Mr. LaSalle, Director General; Mr. R. Haack, Director General, Incentives and Promotions.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 23, 1982, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1983. (*See Minutes of Proceedings of Tuesday, March 23, 1982, Issue No. 29.*)

The Committee resumed consideration of Vote 1.

In accordance with a motion of the Committee at the meeting held on Tuesday, April 29, 1980, the Chairman authorized that a document entitled—Historic Expenditures for the Prairie Farm Rehabilitation Administration—submitted by Mr. Montreuil be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*See Appendix "REGD-17".*)

The Parliamentary Secretary and the witnesses answered questions.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., Wednesday, March 31, 1982.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

On a passé au cours de l'année, plus ou le moins les deux dernières années, une augmentation dans la demande régionale pour les services de l'agriculture et de l'industrie. Nous avons été en mesure d'assurer une partie de cette demande par rapport à nos propres services et nous avons également fait appel à 100 000 employés au cours des deux années passées.

PROCÈS-VERBAL**LE MARDI 30 MARS 1982**

(37)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h 40 sous la présidence de M. Irénée Pelletier (président).

Membres du Comité présents: M. Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, MM. Blackburn, Bujold, M^{me} Côté, MM. Cyr, Harquail, Lefebvre et Pelletier.

Autres députés présents: MM. LaSalle, Baker (*Gander-Twillingate*).

Comparaît: M. André Maltais, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale et du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère de l'Industrie et du Commerce (Région du Québec): M. C. Huot, sous-ministre adjoint; M. LaSalle, directeur général; M. R. Haack, directeur général, Subventions et promotions.

Le comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du mardi 23 février 1982 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983. (*Voir procès-verbal du mardi 23 mars 1982, fascicule no 29.*)

Le comité reprend l'étude du crédit 1.

Conformément à une motion du Comité adoptée à la séance du mardi 29 avril 1980, le président autorise qu'un document intitulé—Dépenses historiques de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies—soumis par M. Montreuil, soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (*Voir appendice «REGD-17».*)

Le secrétaire parlementaire et les témoins répondent aux questions.

A 17h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'au mercredi 31 mars 1982, à 15h 30.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Text]*

Tuesday, March 30, 1982

• 1539

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames, messieurs, bienvenue à cette deuxième réunion du Comité permanent de l'expansion économique régionale. Nous étudions, comme vous le savez tous, les prévisions budgétaires. Je vous réfère à l'ordre de renvoi qui nous a été donné par la Chambre le 23 février dernier où il est dit qu'il est ordonné que les crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 et 35 du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983 soient déferés au Comité permanent de l'expansion économique régionale.

Nous étudions aujourd'hui le crédit 1^{er}.

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**A—Ministère**

Crédit 1 ^{er} —Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement	\$87,869,000
---	--------------

Le président: Nous avons le plaisir d'avoir avec nous cet après-midi le secrétaire parlementaire du ministre, M. Maltais. Je demanderais immédiatement à M. Maltais de bien vouloir nous présenter les officiels du ministère. Et cet après-midi, pour le bénéfice des membres du Comité, nous avons le privilège d'avoir le sous-ministre en titre pour le Québec.

Monsieur Maltais, vous avez la parole.

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale et du ministre de l'Industrie et du Commerce): Merci, monsieur le président. Alors, mes premières paroles seront pour dire tout simplement aux membres du Comité qu'ils sont assurés de ma collaboration là plus entière là-dessus.

Une voix: Bravo!

M. Maltais: Merci, monsieur le député de Gaspé.

Vu que le ministère a été réorganisé avec Industrie et Commerce, je pense qu'un des éléments majeurs de notre préoccupation sera de s'assurer que le développement économique régional demeurera une entité distincte et une réalité surtout dans l'Est du Canada et aussi dans l'ensemble du Canada.

Alors, c'est à peu près ce que j'avais dire, parce que je pense que les membres du Comité ont plusieurs questions à poser. Donc j'aimerais souligner immédiatement que nous avons M. Huot, sous-ministre adjoint au MEER; et M. Michel LaSalle, responsable des ententes. Peut-être pourrais-je demander à M. Huot de présenter les autres représentants du ministère pour s'assurer que chacun soit bien identifié et qu'après nous puissions avoir une discussion éclairée au sujet du ministère.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Translation]*

Le mardi 30 mars 1982

The Chairman: Order, please.

Ladies and gentlemen, welcome to the second meeting of the Standing Committee on Regional Development. As you know, we are studying the main estimates. I would refer you to our Order of Reference which we received from the House on February 23 last, which orders that Regional Economic Expansion Votes 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 and 35 for the Fiscal Year Ending March 31, 1983, be referred to the Standing Committee on Regional Development.

Today, we are studying Vote 1.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION**A—Department**

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating expenditures.....	\$87,869,000
--	--------------

The Chairman: We are pleased to have with us this afternoon the Parliamentary Secretary to the Minister, Mr. Maltais. I would ask Mr. Maltais to kindly introduce the officials from the department. This afternoon, for the benefit of committee members, we are privileged to have with us the Assistant Deputy Minister for Quebec.

Mr. Maltais, you have the floor.

M. André Maltais (Parliamentary Secretary to the Minister of Industry, Trade and Commerce): Thank you, Mr. Chairman. I would like to begin by telling committee members that they can count on my full co-operation.

An hon. Member: Bravo.

M. Maltais: I would like to thank the hon. Member for Gaspé.

Since there has been a re-organization involving the department and Industry, Trade and Commerce, I think that one of our major concerns will be to ensure that regional economic development will remain a separate entity and a reality particularly in Eastern Canada and in Canada as a whole.

That is all I wanted to say, because I think that committee members have a number of questions they would like to ask. We have with us today the Assistant Deputy Minister of DREE, Mr. Huot; with him is Mr. Michel LaSalle, the official in charge of agreements. I would now ask Mr. Huot to introduce the other officials from the department and insure that everyone is clearly identified and then we can proceed to have an enlightened discussion on the department.

[Texte]

Je ne parlerai pas plus longtemps parce que je pense que M. Gray, la semaine dernière, a fait une déclaration ministérielle à ce sujet-là. Et peut-être que par après on pourra plutôt préciser les points de vue. Alors, je demanderais à M. Huot de présenter son monde.

Le président: Monsieur Huot.

M. C. Huot (sous-ministre adjoint, région de Québec, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, monsieur le secrétaire parlementaire, j'aimerais présenter mes collègues: Michel LaSalle, directeur général du bureau provincial de Québec; Robert Haack, directeur général des subventions à l'industrie. Je voudrais mentionner aussi la présence de M. Wansborough, directeur général des subventions à l'industrie à Hull; et M. Plouffe, analyste de programme, Services financiers.

Je voudrais peut-être en profiter au début pour faire quelques commentaires sur trois points précis, si vous me le permettez. Je n'avais pas de texte à distribuer; j'ai voulu relever quelques faits qui sont intéressants sur le plan de la situation économique actuelle au Québec, en 1981; faire un bref rappel du bilan des activités du MEER au cours de la dernière année ainsi que dégager quelques constatations concernant les priorités à court terme et les orientations à moyen terme du Ministère.

Sur le plan économique, je pense que vous constatez tous que la situation économique s'est passablement détériorée au Québec au cours de la dernière année. En fait, le Québec avait connu une certaine reprise de l'activité économique au début de l'année 1981, mais dès l'été, le Québec a aussi subi, comme les autres pays industrialisés et peut-être avec beaucoup plus d'impact, les effets de la politique monétaire restrictive américaine et des taux d'intérêt élevés qui en résultait.

• 1540

Donc, on assiste à un ralentissement drôlement sérieux du rythme de croissance de l'économie québécoise et à un affaiblissement graduel tout au cours de l'été, de l'automne et ce printemps du niveau d'activités.

Le marché extérieur a été particulièrement frappé par le ralentissement économique quand on constate que les exportations internationales du Québec n'ont augmenté que de 5.2 p. 100 en 1981 comparativement à 27.8 p. 100 l'année précédente. Les secteurs passablement touchés par le ralentissement des exportations ont été les pâtes et papier, l'aluminium, le bois et le fer, des secteurs qui sont passablement importants dans la structure de l'activité économique de certaines régions québécoises.

On a assisté au cours de l'année, puis on le voit tous les jours, à une forte augmentation du nombre de faillites commerciales au Québec, notamment, dans l'industrie manufacturière. En 1981, le Québec a représenté 41 p. 100 de l'ensemble des faillites commerciales au Canada; en janvier 1982, 46.5 p. 100 de l'ensemble des faillites canadiennes.

Sur le marché du travail, l'année 1981 a vu la création de seulement 18,000 emplois. C'est un ralentissement important par rapport aux années précédentes où le Québec avait créé, on s'en rappelle, 147,000 emplois au cours des deux années préce-

[Traduction]

I will not make any further comments at this time, because I believe that Mr. Gray made a statement on this last week. Perhaps we could go into more detail on our points of view later on. I would therefore ask Mr. Huot to introduce his delegation.

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. C. Huot (Assistant Deputy Minister, Quebec Region, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, Mr. Parliamentary Secretary, I would like to introduce my colleagues: Michel LaSalle, the Director General of the Quebec Provincial Office; Robert Haack, Director General, Industrial Incentives. I would also like to mention that we have with us Mr. Wansborough, the Director General of Industrial Incentives in Hull; and Mr. Plouffe, Program Analyst, Financial Services.

With your permission, I would like to begin by making some remarks on three specific points. I do not have a text to distribute; I just wanted to mention a few interesting facts about the current economic situation in Quebec in 1981, summarize briefly DREEs activities in the past year and make a few remarks on the short-term priorities and medium-term policies of the department.

With respect to the economy, I am sure that you are all aware that the economic situation in Quebec has deteriorated considerably in the past year. Quebec did in fact experience a certain economic recovery at the beginning of 1981, but in the summer Quebec, like other industrialized countries, felt the effects . . . perhaps more strongly . . . of the American monetary policy and the resulting high interest rates.

There has therefore been a very serious downturn in the growth rate of the Quebec economy, and a gradual slowdown in economic activity in the summer, fall and this spring.

Quebec's foreign market has been particularly hard hit by the economic downturn. Quebec's international exports increased by only 5.2 per cent in 1981, as compared to 27.8 per cent the year before. The sectors which have been infected by this slowdown in exports have been pulp and paper, aluminum, wood and iron, all of which are rather important sectors in the economic structure of some Quebec regions.

Over the year, there has been a sharp increase in the number of commercial bankruptcies in Quebec, and this is continuing every day, particularly in the manufacturing industry. In 1981, Quebec accounted for 41 per cent of all commercial bankruptcies in Canada; in January 1982, 46.4 per cent of all bankruptcies in Canada.

Only 18,000 new jobs were created in 1981. This is a substantial reduction as compared to the two preceding years, in which Quebec created 147,000 jobs. There was positive growth in employment until the middle of the summer, and

[Text]

dentes. La croissance de l'emploi avait été positive jusqu'au milieu de l'été pour ralentir rapidement par la suite. Depuis le mois de septembre, en fait, l'emploi a régressé continuellement de mois en mois.

En février 1982, on note que le Québec avait déjà perdu 130,000 emplois par rapport à l'année précédente, dont 54,000 dans le secteur manufacturier et 69,000 dans le secteur des services. Quand on regarde les différentes régions, sur le plan régional, on constate que quatre régions ont été particulièrement touchées par le ralentissement et les pertes d'emplois: le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, l'Estrie, le Saguenay—Lac Saint-Jean et la Côte-Nord par ordre d'importance.

Au Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, par exemple, en 1981, l'emploi aurait diminué de 10 p. 100 par rapport à 1980. Et quand on compare le mois de février dernier à celui de février de l'année précédente, on constate une perte de 25 p. 100 des emplois dans la région du Bas-Saint-Laurent d'après les statistiques compilées par Statistique Canada. J'avoue que quand j'ai vu cette donnée-là j'ai été un peu surpris, mais il faut dire, donc, qu'il y a un ralentissement très important qui touche certaines régions.

La région de Montréal a été relativement favorisée: au cours de l'année, la région avait réussi à créer 36,000 emplois en 1981, mais il faut y voir les résultats de l'activité intense dans le domaine de la construction surtout sur le plan commercial, industriel et résidentiel.

Il n'est pas étonnant que devant cette situation on ait vu, au Québec, le nombre de chômeurs augmenter de façon importante pour atteindre 331,000 en termes désaisonnalisés en février dernier, soit un taux de 11.4 p. 100. En Gaspésie, on voit des taux de 20 p. 100. Seule la région de Montréal affiche actuellement un taux de chômage inférieur à 9 p. 100.

Comme deuxième point, j'aimerais passer rapidement en revue le bilan des activités du Ministère au cours de la dernière année, au Québec, et relever deux ou trois éléments qui m'apparaissent intéressants. Pour l'année, les activités entreprises reflètent quand même un changement qui avait été pris sur le plan des orientations en termes de programmes et d'activités. On se rappelle que l'an passé, au comité permanent, on avait indiqué qu'on voulait mettre davantage l'accent sur des interventions directes, sur la concertation, la coordination avec les autres ministères fédéraux, sur la régionalisation des services et une emphase sur les régions les moins bien nanties.

Au cours de l'année, au chapitre des ententes fédérales-provinciales, on a constaté une diminution assez importante de l'activité; ainsi, nous n'avons engagé que 9 millions de dollars en termes de nouvelles initiatives. C'est l'entente sur la Société Interport de Québec et l'amendement à l'entente sur les transports pour le traversier-rail de Port Cartier.

Nous achevons actuellement les discussions pour l'amendement à l'entente sur le Palais des congrès de Montréal qui permettra d'ajouter un autre 9 millions de dollars aux engagements qui auront été pris au cours de l'année.

[Translation]

then it fell off quickly. In fact, employment has regressed each month since September.

In February 1982, Quebec had already lost 130,000 jobs as compared to the previous year, and 54,000 of these were in the manufacturing sector and 69,000 in the services sector. Four regions were particularly hard hit by the economic slowdown and the loss of jobs: the lower St. Lawrence, the Gaspé, the Eastern Townships, the Saguenay—Lac Saint-Jean region and the North Shore, in that order.

In the lower St. Lawrence—Gaspé region, for example, the employment fell off by 10 per cent in 1981 as compared to 1980. If we compare February 1981 with February 1980, we find that there was a 25 per cent drop in employment in the lower St. Lawrence region according to statistics Canada's figures. I must admit that when I saw that figure, I was rather surprised. However, there has indeed been a very considerable downturn which has affected certain regions in particular.

The Montreal region has been in a relatively favourable position. In 1981, the region managed to create 36,000 jobs. However, this is partly because of the intense construction activity, particularly in the commercial, industrial and residential sectors.

Given this situation, it is not surprising that the number of unemployed in Quebec increased considerably to 331,000 on a seasonally adjusted basis last February, for a rate of 11.4 per cent. The rate of unemployment in the Gaspé is 20 per cent. Only the Montreal region has a rate of unemployment less than 9 per cent at the present time.

I would now like to give you a quick review of the department's activities in Quebec in the past year, and emphasize two or three factors which I consider interesting. The department's initiatives over the year do reflect a policy change as regards programs and activities. You will recall that last year we told the standing committee that we wanted to put more emphasis on direct interventions, cooperation, coordination with other federal departments, regionalization of services and particular attention to disadvantaged regions.

There has been a fairly substantial reduction in activities under the federal-provincial agreements. In fact, we committed only \$9 million to new initiatives. This was the agreement on the *Société Interport de Québec* and the amendment to the transportation agreement for the Port Cartier rail ferry.

We are currently finalizing discussions on the amendment to the agreement on the Montreal Convention Centre. This will increase our commitments for the year by \$9 million.

[Texte]

• 1545

Par ailleurs, il faut souligner le refus du gouvernement du Québec de souscrire aux propositions formulées pour le plan de développement des Îles-de-la-Madeleine; il s'agit d'un plan conjoint de 7 millions de dollars complémentaires au plan de la zone spéciale. Aussi, il y a le refus du Québec de souscrire à la proposition d'une intervention dans le vieux Montréal pour un montant de 11 millions de dollars. Au cours de l'année nous avons, de notre côté, rejeté une proposition que le Québec nous présentait concernant le développement minéral, une proposition d'amendement pour la construction d'une route d'accès dans la région de Sayabec-Joutel, étant donné que le Québec avait de toute façon procédé à la réalisation de ce projet et que cela correspondait beaucoup moins aux priorités que nous avions retenues en termes d'interventions. Nous avons, par ailleurs, poursuivi les discussions concernant le projet de papeterie à Matane et le programme de développement de l'industrie du ski, comme amendement à l'entente sur le développement touristique.

Comme deuxième point on a, au cours de l'année, consacré beaucoup plus d'efforts que dans le passé au plan de la coordination et de la concertation interministérielles. C'est ainsi qu'on a conclu des ententes avec d'autres ministères fédéraux pour permettre la réalisation, au Québec, de projets qui autrement n'auraient pas vu le jour au cours de l'année. Nous avons conclu des ententes avec les ministères des Pêches et Océans, Transports Canada et Agriculture Canada pour différents projets surtout dans les régions périphériques. Nous avons entrepris la mise en oeuvre de programmes dans la zone spéciale des Îles de-la-Madeleine, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril, de concert avec Transports Canada, Pêches et Océans.

On a amorcé, avec les autres ministères fédéraux, des discussions relativement à l'élaboration d'un plan de développement dans l'est du Québec. On a poursuivi des études avec d'autres ministères particulièrement dans le Pontiac, la région de Maniwaki, en vue d'identifier des initiatives qu'on pourrait introduire collectivement.

Du côté des subventions à l'industrie, on a assisté à une diminution importante du nombre de demandes au cours de l'année. Je regardais des chiffres tout à l'heure, et je voyais un chiffre de 50 p. 100 de réduction dans le nombre de demandes de subventions qui ont été présentées au Ministère. Nous avons fait des offres pour 450 projets comparativement à 600 l'année précédente, ce qui illustre le ralentissement dans le nombre de demandes. Les engagements totalisent, par ailleurs, 120 millions de dollars du côté du programme de subventions, versus 9 millions de dollars comme je l'ai mentionné du côté des ententes; création anticipée de 9,500 emplois et 630 millions de dollars d'investissement.

J'aimerais mentionner aussi comme quatrième point la régionalisation des services que nous avons poursuivie en ouvrant un nouveau bureau à Trois-Rivières et en dotant les bureaux d'Alma et de Val-d'Or d'analystes financiers pour permettre l'analyse des dossiers en région.

[Traduction]

Mention should also be made of the Quebec government's refusal to contribute to the proposals for the Magdalen Islands development plan. This is a 7 million dollar joint plan in addition to the special area plan. The Quebec government also refused to contribute to the proposal for an 11 million dollar project in Old Montreal. For our part, in the past year we rejected a Quebec government proposal on mineral development, a proposed amendment for the construction of an access road in the Joutel Region, since Quebec had gone ahead with this project in any case, and it did not fall within the priorities we identified. We also continued our discussions on the paper plant project in Matane and the ski development program, as an amendment to the tourism development agreement.

The second point I would like to make about the Department's activities over the year, is that a great deal more attention was paid to co-ordination and co-operation among federal departments. We in fact entered into contracts with other federal departments for projects in Quebec which would not otherwise have been carried out during the year. We entered into agreements with the Department of Fisheries and Oceans, Transport Canada and Agriculture Canada for various projects, particularly in the outlying regions. With Transport Canada and the Department of Fisheries and Oceans, we began to implement programs in the Magdalen Islands, which became a special area on April 1st.

We began discussions with other federal departments on the preparation of a development plan for Eastern Quebec. We continued our studies with other departments, particularly in Pontiac Riding, and the Maniwaki Region in order to identify interests that could be made jointly.

In the area of industrial incentives, there was a substantial drop in the number of applications over the year. I was looking at the figures a few moments ago, and I saw that there was a 50 per cent reduction in the number of applications submitted to the Department. We made offers in the case of 450 projects as compared to 600 last year; this illustrates the drop in the number of applications. Our total commitments to the incentives program were 120 million dollars, as compared to the 9 million dollars I have already mentioned for the agreements. We expect that these funds will create 9,500 jobs and generate investments of 630 million dollars.

The fourth point I would like to make concerns the regionalization of services. We continued this policy by opening a new office in Trois Rivières, and by posting financial analysts to the Alma and Val d'Or offices to analyze applications in the regions.

[Text]

En résumé, au cours de l'année 1981-1982, le MEER a pris pour 156 millions de nouveaux engagements. Ce qui, ajouté aux engagements que nous avons pris depuis la création du Ministère, porte le total de tous les engagements au Québec depuis le début à 2 milliards et plus.

En termes de déboursés, au cours de l'année 1981-1982, nous avions prévu un budget de dépenses de 220 millions de dollars. Ce budget incluait une réserve pour différentes initiatives que nous escomptions conclure avec le gouvernement du Québec ou pour supporter des projets qui, malheureusement, n'ont pas vu le jour. De sorte que les déboursés atteindront environ 200 millions de dollars. C'est quand même une augmentation de 30 millions de dollars par rapport aux déboursés de l'année précédente.

En termes de priorités immédiates, au cours des prochains mois, on sait qu'on va vivre une réorganisation, l'intégration complète des deux ministères. Il y a quand même un certain nombre d'initiatives sur lesquelles on avait amorcé le travail et que nous allons poursuivre; d'une part parce que le travail est passablement avancé, d'autre part parce qu'elles collent aux priorités du nouveau Ministère.

J'aimerais mentionner à ce chapitre-là, en termes de projet, qu'il y a actuellement à l'étude trois dossiers majeurs au Québec sur lesquels les discussions sont plus ou moins avancées selon le projet. Il s'agit du projet de l'usine de papier journal à Matane où le retard se situe du côté des investisseurs; du projet de modernisation et d'expansion du chantier maritime Dome-Davie à Lauzon; du projet de relance de l'usine ITT sur la Côte-Nord. Nous sommes à examiner des propositions de deux groupes d'investisseurs.

• 1550

Deuxièmement, nous entendons aller de l'avant en ce qui concerne un plan de développement pour l'Est du Québec. Cela va compléter une proposition qui devra franchir les étapes d'approbation au sein du gouvernement fédéral.

Troisièmement, sur le plan du développement touristique, nous comptons poursuivre les discussions avec le Québec en vue d'un amendement à l'entente pour appuyer l'industrie du ski, l'initiative Québec 84.

Nous entendons d'autre part trouver une autre utilisation aux 11 millions de dollars qui avaient été approuvés pour le Vieux-Montréal et que le Québec a refusé d'accepter. Nous entendons réexaminer la possibilité de réaffecter ce montant dans la même région, avec d'autres ministères fédéraux.

Concernant le programme des Îles-de-la-Madeleines, encore là, nous examinons la possibilité de réaffecter à des programmes à caractère fédéral les sommes qui avaient été approuvées pour le projet conjoint du plan de développement.

Nous poursuivons d'autre part la discussion avec Transports Canada dans le but d'améliorer certaines infrastructures au niveau des aéroports municipaux dans quelques régions du Québec.

[Translation]

In summary, DREE made new commitments totaling 156 million dollars in 1981-82. When added to our previous commitments in Quebec, this brings the total amount spent since the creation of the department to over 2 billion dollars.

Our estimated expenditures for 1981-82 were 220 million dollars. This budget included a reserve for various projects we planned to carry out jointly with the Quebec government or to support projects which unfortunately did not materialize. Hence, the total expenditures will be approximately 200 million dollars. This represents an increase of 30 million dollars over the previous year.

With respect to our immediate priorities, we know that we will be undergoing a reorganization, a complete integration of the two departments in the months ahead. However, we had begun work on a number of projects and we are going to continue it; in part because the work is fairly far advanced, and in part because the projects coincide with the new department's priorities.

In this regard, I would like to mention that three major projects for Quebec are under study at the present time, and the discussions on each are at various stages. I am thinking of the newsprint plant in Matan; where the delays have been caused by the investors; the modernization and expansion of the Dome-Davie ship yard in Lauzon, and the project to revive the ITT plant on the north shore. We are in the process of studying the proposals made by two groups of investors.

Secondly, we intend to proceed with a development plan for Eastern Quebec. This will complete a proposal which will then have to be approved by the various levels of authority in the federal government.

Third, in the area of tourism development, we intend to continue our discussions with Quebec in order to amend the agreement to support the ski industry and the 1984 celebrations in Quebec.

We also plan to find another use for the \$11 million which had been approved for a project in Old Montreal to which the Quebec government refused to contribute. We plan to look at the possibility of using these funds in the same region, with the participation of other federal departments.

With respect to the Magdalen Islands Program, here again we are looking at the possibility of using the funds which had been approved for the joint development plan for other federal programs.

We are also continuing our discussions with Transport Canada in an effort to improve certain municipal airport infrastructures in some regions of Quebec.

[Texte]

Je sais que le ministre Gray vous a fait part des orientations de la politique régionale canadienne et des nouvelles orientations du ministère. Je n'ai pas l'intention de revenir sur ses propos, sauf pour souligner quelques points qui m'apparaissent importants.

Tout d'abord, ce qu'on constate après 12 ou 13 ans d'existence, c'est que le MEER au Québec a fait quand même des efforts considérables. Il a aidé à la création et à la réalisation de nombreux projets dans toutes les régions du Québec et a toujours accordé une attention particulière aux régions les moins favorisées. Le MEER a été présent au niveau des différentes régions. La réorganisation signifie que nous ne serons maintenant plus seuls pour assumer la responsabilité du développement régional. La perspective régionale sera inscrite, en effet, dans l'ensemble des ministères fédéraux, et les efforts, comme l'a indiqué le premier ministre, seront poursuivis avec une insistance nouvelle.

Le ministère d'État au Développement économique prendra la valeur du ministère de l'Expansion économique régionale en ce qui concerne la coordination des interventions des autres ministères, mais surtout le dialogue fédéral-provincial, et il entreprendra des discussions avec les provinces dans le but d'en arriver à un nouvel ensemble d'ententes fédérales-provinciales.

Maintenant, en ce qui concerne l'intégration du MEER et du ministère de l'Industrie et du Commerce, je pense que c'est un aspect important de la nouvelle organisation qui nous permettra, comme jamais auparavant, d'axer les efforts sur le développement de l'industrie au Québec, le développement industriel, et pas seulement à l'échelle de l'ensemble de la province en visant à attirer au Québec certaines industries de pointe pour renforcer la base économique de l'ensemble de la province, car il faut penser aussi que l'un des objectifs sera d'assurer une meilleure répartition de l'activité industrielle dans les régions du Québec. Grâce à l'intégration, nous disposerons d'une plus large gamme d'instruments. Les programmes de subventions seront poursuivis et pourront être complétés par d'autres instruments qui nous permettront d'avoir une approche beaucoup plus globale en termes de développement industriel.

Nous entendons adopter une approche productive, c'est-à-dire susciter de nouveaux projets dans les différentes régions et poursuivre des efforts en termes de régionalisation en renforçant nos bureaux régionaux et en se dotant d'une gamme plus large de bureaux dans les différentes régions du Québec.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Huot pour cet exposé. Avant de céder la parole aux trois premiers intervenants, c'est-à-dire M. Bujold, M. La Salle et M. Blackburn, j'aimerais demander aux membres du Comité s'ils sont disposés à accepter que soit annexée une demande oui a été faite la semaine dernière par M. Korchinski, je crois, concernant le *Prairie Farm Rehabilitation Act*.

He requested information on that. Cela m'a été envoyé par M. Montreuil. Je peux vous passer une feuille où on donne toutes

[Traduction]

I know that the Minister, Mr. Gray, told you about Canadian regional policy and the departments new focus. I do not intend to repeat his remarks, but I would like to emphasise some points which I consider important.

First of all, after 12 or 13 years of existence, we have found that DREE has made a substantial effort in Quebec. It has assisted in the setting up and carrying out of many projects in all regions of Quebec and has always paid particular attention to the disadvantaged regions. DREE has been involved in the various parts of Quebec. Under the reorganization, we will no longer be the only department responsible for regional development. All federal departments will in fact have a regional focus, and as the Prime Minister has said, our efforts will be stepped up in this regard.

The department of State for economic development will play the role of the department of regional economic expansion in coordinating interventions by other departments, but particularly in promoting federal-provincial dialogues. It will initiate discussions with the provinces in order to arrive at a new series of federal-provincial agreements.

As regards the integration of DREE and the Department of Industry, Trade and Commerce, I think that this is an important aspect of the reorganization which will enable us, more than in the past, to direct our efforts towards industrial development in Quebec. And I am thinking here not only of industrial development for the province as a whole, by trying to attract certain leading industries to Quebec in order to strengthen the provinces economic base, but also of a better distribution of industrial activity in the various regions of Quebec. Now that we have an integrated approach, we will have a broader range of possibilities. The incentives programs will be continued and may be complimented by other programs which will give us a more comprehensive approach to industrial development.

We plan to adopt a dynamic approach, that is to encourage new projects in the various regions and to continue our regionalization efforts by strengthening our regional offices and by setting up a wider range of offices in the various regions of Quebec.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you for your statement, Mr. Huot. Before giving the floor to our first three speakers—Mr. Bujold, Mr. La Salle and Mr. Blackburn—I would like to ask the committee members whether they agree that a request made last week by Mr. Korchinski be attached to our proceedings. I believe it related to the Prairie Farm Rehabilitation Act.

Il a demandé de l'information sur ce sujet. Mr. Montreuil sent me this. I can give you the sheet with all the statistics or we

[Text]

ces statistiques-là, ou bien on peut avoir une résolution pour l'annexer au compte rendu d'aujourd'hui.

• 1555

M. Cyr: On préfère que le document soit annexé.

Le président: Qu'il soit annexé? Parfait. Est-ce que les membres du Comité sont d'accord pour que soient annexés ces renseignements-là? D'accord? Très bien.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Je voudrais en premier lieu féliciter le nouveau secrétaire parlementaire de sa récente nomination. Je suis heureux de constater qu'il est rétabli de sa légère maladie et qu'il peut assister au Comité aujourd'hui. Je suis également heureux de constater que nous avons, au nouveau ministère de l'Expansion économique régionale, un député qui vient d'une région périphérique où, nécessairement, on pourra avoir le système de balancier entre les régions urbaines et les régions rurales.

Monsieur le président, je voudrais revenir à une partie des commentaires que faisait M. Huot. Je ne m'étendrai pas très longtemps sur le programme des Îles-de-la-Madeleine. Je veux seulement dire que c'est un programme qui fonctionne depuis un an: il fonctionne très bien et il donne nécessairement de très bons résultats aux Îles-de-la-Madeleine. Je veux encourager le ministère à continuer ce genre d'exercice, parce que dans les régions, il est absolument impossible de prendre les budgets nationaux, surtout en appliquant les normes nationales, pour faire du développement. C'est donc la seule façon de pallier à cette carence de l'administration centrale pour faire du développement dans notre région.

Je voudrais poser des questions plus précises sur les prévisions du plan de relance pour l'Est du Québec. Dans le *Hansard* du 23 mars, M. Gray y a fait allusion, et il a déclaré qu'il allait poursuivre la politique de son prédécesseur et qu'il travaillait à ce dossier; M. Huot vient de nous dire la même chose.

Est-ce qu'on pourrait nous dire quand le ministère prévoit que les documents seront prêts à être présentés au *priority and planning*, j'oublie le mot français, pour ensuite être acheminés au Cabinet?

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Comme vous le savez, au cours de la dernière année, depuis l'été dernier surtout, nous avons entrepris des consultations assez poussées avec huit ou neuf ministères fédéraux en vue d'identifier les initiatives que le gouvernement fédéral pourrait entreprendre dans l'Est du Québec. On parle des ministères de l'Agriculture, des Transports, des Pêches et Océans, de l'Environnement, la Direction des forêts, d'Emploi et Immigration. Donc, tous les ministères qui peuvent avoir des programmes pour favoriser le développement de la région ont été consultés et ont défini avec nous des propositions précises d'interventions, dans certains cas pour leur secteur. Dans d'autres cas, on a réussi à identifier quand même des problèmes, des stratégies à mettre en place; on a aussi identifié des

[Translation]

can entertain a motion to attach the document to today's proceedings.

Mr. Cyr: We prefer that the document be attached.

The Chairman: That it be attached? Fine. Do the committee members agree that this information be attached? Agreed? Very well.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to begin by congratulating the new parliamentary secretary on his recent appointment. I am pleased to see that he is over his illness and that he can attend the committee meeting today. I am also pleased to see that we have in the new department of Regional Economic Expansion a Parliamentary secretary who is a member of Parliament from an outlying region, because there might necessarily be a tendency to alternate between urban and rural regions.

I would like to go back to some of Mr. Huot's remarks, Mr. Chairman. I will not dwell too long on the Magdalen Islands program. I would just like to say that the program has been in operation for one year and that it is working very well and producing good results on the Magdalen Islands. I would like to urge the department to continue this type of program, because it is absolutely impossible for regions to use national budgets, particularly using national standards, to promote development. This is the only way in which we can overcome this shortcoming of the central administration to develop our regions.

I would like to ask some more specific questions on the proposed recovery plan for Eastern Quebec. Mr. Gray referred to it in Hansard on the 23rd of March, where he said that he was going to continue his predecessor's policy and that he was working on this program. Mr. Huot just told us the same thing.

Could you tell us when the department expects to have the documents ready for submission to the priority and planning committee for subsequent referral to cabinet?

The Chairman: Mr. Huot.

M. Huot: As you know, in the past year, and particularly since last summer, we have been involved in fairly intensive consultations with eight or nine federal departments in order to identify the actions that the federal government could take in Eastern Quebec. The departments involved are, agriculture, transport, fisheries and oceans, the forestry branch, and employment and immigration. As you can see, we have consulted all the departments that might have programs which could promote regional development. In some cases, they defined with us specific proposals for intervention in their sectors. In other cases, we managed to identify the problems and the strategies required. We also identified the budgets that might be involved for an Eastern Quebec development plan.

[Texte]

budgets qui pourraient être mis en place pour un plan de développement dans l'Est du Québec.

L'ensemble du document est aujourd'hui complété. Le document est encore au bureau de Montréal. Je dois le faire parvenir cette semaine, jeudi. Ensuite, il faut penser qu'il faudrait de nouvelles consultations interministérielles. Nous estimons donc être en mesure de soumettre quelque chose au Comité de développement économique, au ministère d'État au développement économique et régional, d'ici trois, quatre ou cinq semaines.

Le ministre n'a pas encore pris connaissance du détail du plan. On lui a simplement exposé les grandes lignes et, comme vous le mentionnez, le ministre retient cette initiative comme une des initiatives prioritaires au cours de la prochaine année.

M. Bujold: Merci. Deuxième question, monsieur le président. Vous dites que vous avez eu des discussions avec différents ministères sectoriels. Est-ce que ces ministères vous ont fourni des projets de développement dans l'Est du Québec, incluant les Iles-de-la-Madeleine, avec des chiffres à l'appui?

• 1600

M. Huot: Il faut dire aussi que le Ministère avait entrepris des consultations sélectives dans la région, s'était penché sur un certain nombre de problèmes, avait identifié des possibilités, des projets très concrets et très précis, qu'on a soumis nous-mêmes par ailleurs aux autres ministères fédéraux, qu'on a réussi, dans certains cas, à préciser des projets très concrets et très précis qui pourraient être entrepris immédiatement.

Il faut reconnaître, d'autre part, qu'il y a d'autres projets sur lesquels on s'est penché et qui reçoivent l'assentiment de d'autres ministères, mais qui ne sont pas suffisamment définis pour qu'on puisse identifier des montants précis à ce moment-ci. On envisage aussi qu'une des caractéristiques du plan serait une certaine flexibilité soit la possibilité d'introduire au fur et à mesure de nouveaux projets. On ne voudrait pas arriver avec un plan qui fixerait de façon définitive la liste des projets pour permettre, en consultation avec la population de la région, les interlocuteurs du milieu et les autres ministères fédéraux, de définir en cours de route d'autres projets qui pourraient être rajoutés. On espère avoir une réserve assez importante dans le plan non affectée à des projets déjà définis.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Comme dernière question, votre ministère a signé avec d'autres régions du pays, je pense à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, je pense surtout à l'Île-du-Prince-Édouard qui, sensiblement, peut avoir certaines caractéristiques semblables à celles du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie. Est-ce que vous pourriez me dire de quelle façon vous avez calculé les montants alloués aux ententes conclues avec l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple? Sur quels critères vous êtes-vous basés pour calculer les sommes allouées à une entente? Avez-vous pris les taux de chômage dans cette région, les taux de main-d'œuvre excédentaires ou encore les fonds investis par différents ministères du gouvernement fédéral dans cette région? C'est la première partie de la question. Et la deuxième

[Traduction]

As of today, the document is complete. It is still in the Montreal office. I will be sending it off on Thursday of this week. The next step will be further interdepartmental consultations. We think that we should be able to submit something to the economic development committee of the Ministry of State for economic and regional development in three, four or five weeks.

The Minister has not yet been informed of the details of the plan. We have just given him a general outline of it, and as you say, the minister has said that it is one of the priorities for this year.

Mr. Bujold: Thank you. You said that you have had discussions with the various sectorial departments. My second question is whether or not these departments have submitted development projects for Eastern Quebec, including the Magdalen Islands, with figures to back them up?

Mr. Huot: I should also mention that the department did some selective consultation in the region, looked at a number of problems, identified possibilities and concrete projects which we submitted ourselves to the other federal departments. In some cases, we managed to define very specific projects which could be undertaken immediately.

Other projects have been looked at and approved by other departments, but have not been sufficiently defined for us to attach specific amounts to them at this point. We also expect that one of the features of the plan will be a certain degree of flexibility, namely the possibility of introducing new projects gradually. We would not want to have a plan which would establish a final list of projects. We prefer to define other projects as we go along following our consultations with the people in the region, community officials and other federal departments. We hope that there will be a fairly large reserve in the plan that has not been earmarked.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Your department has signed agreements with other parts of the country, for example, Newfoundland, New Brunswick and Prince Edward Island, which I think of in particular because it is somewhat similar to the lower St. Lawrence and the Gaspé. Could you tell me how you calculated the amounts provided to Prince Edward Island under the agreement? What criteria did you use to calculate these amounts? Did you consider the unemployment rate in the region, the surplus labour rate or the amounts invested by various federal government departments in the region? That is the first part of my question. The second part is this: do you intend to follow the same criteria for eastern Quebec, that is to take into account the programs of the various federal departments, as I was just saying, as well as

[Text]

partie de la question: est-ce que vous avez l'intention de suivre le même barème pour l'est du Québec en tenant compte, évidemment, des retombées du gouvernement fédéral, comme je le soulignais tout à l'heure, des différents ministères et également en tenant compte du niveau de la population par rapport à l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple?

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: En réponse à la première partie de la question, je dois avouer que je n'ai pas moi-même la réponse à cette question-là.

M. Bujold: Est-ce qu'on pourrait l'obtenir?

M. Huot: Je n'ai pas été impliqué dans l'élaboration du plan de développement de l'Île-du-Prince-Édouard et dans ceux de ces autres régions. Mais, je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il y a vraiment à l'échelle canadienne, à l'échelle du Ministère, dans les différentes régions canadiennes des critères absolus, que ce soit le taux de chômage, que ce soit le niveau de la population. Il n'y a pas vraiment de critères absolus de redistribution pour calculer les sommes qui sont affectées aux différents projets.

Au Québec, par exemple, depuis le début, on a engagé plus de deux milliards de dollars. Nos déboursés représentent 30 p. 100 du budget national. Il y a trois ou quatre ans, cette proportion-là était de 22 p. 100 seulement, alors que la province avait 26 p. 100 de la population. Bien sûr, en introduisant la zone spéciale de Montréal, cela a permis d'alimenter les contributions au Québec. C'est très difficile de dire qu'il y a des critères vraiment précis sur lesquels on détermine le montant en dollars des interventions. Cela dépend beaucoup des besoins qui sont identifiés. Cela dépend aussi des projets concrets qui peuvent être identifiés pour les différentes régions.

Au Québec, du côté des ententes, on a engagé un milliard de dollars depuis le départ. Il n'y a jamais eu de critères qui disaient: Eh bien, au Québec, ce sera X p. 100 du budget national dans le domaine touristique. C'était selon les besoins identifiés et les priorités. De sorte que dans l'est du Québec, le budget qui sera réservé pour l'entente va dépendre du contexte économique. On tient compte du fait que la région du Québec qui a une population de 350,000 personnes est probablement, dans l'ensemble des divisions de recensement du Canada, parmi les plus défavorisées. L'est du Québec, les neuf comtés de recensement, je crois, font partie des 11 p. 100 de la population canadienne les plus défavorisés. Cela se compare à ce moment-là à certaines sous-régions des provinces de l'Atlantique, de Terre-Neuve, du sud-est du Nouveau-Brunswick, avec vraiment un niveau de sous-développement chronique.

J'espère que cela répond à votre question. Je n'ai pas de critères. On essaie d'avoir un chiffre qui tient quand même compte de l'état relatif de développement, du niveau de la population et de l'ensemble des besoins et des projets qui peuvent être concrétisés dans la région.

[Translation]

the population of the region as compared to that of Prince Edward Island?

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. Huot: I must confess that I do not have the answer to the first part of your question.

M. Bujold: Could it be obtained?

M. Huot: I was not involved in drafting the Prince Edward Island Development Plan or those of the other regions. However, I do not think it can be said that the department really has absolute criteria for the various regions of Canada that are based on either the unemployment rate or the population of the region. There are really no absolute redistribution criteria for calculating how much money is going to be earmarked for particular projects.

For example, the department has spent more than two billion dollars in Quebec since it was set up. Our expenditures account for 30 per cent of the national budget. Three or four years ago the proportion was only 22 per cent, even though 26 per cent of the population of Canada lived in Quebec. Of course, by designating Montreal a special area, we were able to increase our contributions to Quebec. It is very difficult to say that there are specific criteria we use to determine how much will be spent on our projects. It depends a great deal on the needs identified and on the concrete projects identified for the various regions.

The department was committed to spend one billion dollars under the agreement from the outset. There were never any criteria which specified that in Quebec we would spend x per cent of the national tourism budget. It all depended on the needs identified and the priorities. In other words, the budget for the eastern Quebec agreement will depend on the economic context. The fact that this region of Quebec, with a population of 350,000, is probably one of the most disadvantaged census divisions in Canada is taken into account. I believe that the nine census counties in eastern Quebec account for 11 per cent of the most disadvantaged people in Canada. It can be compared to some of subregions in the Atlantic provinces, in Newfoundland and southeastern New Brunswick, for example, which suffer from chronic undevelopment.

I hope that answers your question. I do not have any criteria. We try to arrive at a figure which does reflect the relative level of development, the size of the population, the needs of the region and the projects that can be implemented.

Une voix: Une brève question, monsieur Bujold.

An hon. Member: A very short question, Mr. Bujold.

[Texte]

M. Bujold: Une dernière question, monsieur le président.

La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de passage à Sept-Iles, a annoncé l'injection de 2 millions de dollars dans quatre parcs de pêche de l'est du Québec. Si je vérifie les ententes sectorielles concernant le Québec et le Canada, il y avait, effectivement, des sommes d'argent prévues.

Pourriez-vous nous dire si, effectivement, il s'agirait bien de cette entente sectorielle? Quand a-t-elle été signée, et comment il se fait que nous en sommes rendus presque à la dernière année et que, subitement, on nous annonce de l'argent pour quatre parcs industriels?

J'aimerais également savoir si des négociations ont eu lieu entre le ministère de l'Expansion économique régionale et le gouvernement du Québec concernant cette annonce? Est-ce qu'il y a eu entente voulant que cette annonce soit faite conjointement par le fédéral et le Québec?

Une Voix : Si vous le permettez, je demanderais à mon collègue, Michel LaSalle, de répondre à vos quatre questions.

Le président: M. LaSalle.

M. Michel LaSalle (directeur général (Québec), ministère de l'Expansion économique régionale): Merci. Monsieur le président, monsieur Bujold, voici quelques réponses.

Effectivement, une partie de l'annonce de M. Garon touche des projets présentement en négociation pour utiliser les sommes résiduelles selon l'entente sur les infrastructures industrielles du volet «développement des parcs de pêche».

Il faut dire que, au cours des trois ou quatre dernières années, cette entente n'a pas échappé au ralentissement des dépenses, à cause des difficultés financières du Québec d'utiliser les sommes au rythme prévu. Il reste à peu près 9 millions de dollars et les parcs d'hivernement annoncés ainsi que le centre de pêche de Blanc-Sablon utiliseraient à peu près cette somme-là.

Il y a eu, en effet, une séance de négociations, il y a environ deux mois, avec le sous-ministre du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) où il avait été dit que cela deviendrait proposition officielle du Québec. La proposition officielle a été faite la semaine dernière, à peu près en même temps que l'annonce dans les journaux.

M. Bujold: Une journée après.

M. M. LaSalle: A peu près. Elle détermine les différentes parties. Je dois pour conclure, vous dire qu'il n'y avait pas eu de préarrangements concernant l'annonce de M. Garon. À notre surprise, elle était dans les journaux au moment où l'on est en train de terminer l'aspect des utilisations.

A titre d'information additionnelle, je vous dirai que cette somme sera utilisée au cours des deux prochaines années, ce qui m'apparaît assez surprenant, à moins qu'on ait découvert des fonds du côté du budget des pêches du Québec, puisque

[Traduction]

Mr. Bujold: One last question, Mr. Chairman.

Last week the Quebec minister of Agriculture, Fisheries and Food on a visit to Sept-Iles announced the injection of two million dollars in four fishery parks in eastern Quebec. I note that money was set aside for this purpose in the sectorial agreement concluded by Quebec and Canada.

Could you tell us whether this does indeed come under a sectorial agreement? When was it signed and how is it that, when it is almost the last year, money is suddenly announced for four industrial parks?

I would also like to know whether there were any negotiations between the Department of Regional Economic Expansion and the Quebec government concerning this announcement? Was it agreed to have the announcement made jointly by the federal and Quebec government?

An hon. Member: If you don't mind, I will ask my colleague, Michel LaSalle, to answer your questions.

The Chairman: Mr. LaSalle.

Mr. Michel LaSalle (Director General, Quebec, Department of Regional Economic Expansion): Thank you. Mr. Chairman, Mr. Bujold: I have some answers.

It is true that Mr. Garon's announcement does deal in part with the projects now under negotiation to allow for the use of the money which has not been spent as part of the fishery parks development segment of the industrial infrastructure agreement.

During the last three or four years spending under this program slowed down because of the financial difficulties experienced by Quebec in using the money at the expected rate. Some nine million dollars have not been spent and the announced winter docking facilities as well as the Blanc-Sablon fishing centre will probably use up this amount.

There was a meeting for negotiation with the deputy minister of the Quebec department of Agriculture Fisheries and Food about two months ago and it was said at the time that this would become an official Quebec proposal. The official proposal was made last week at about the same time that the project was announced in the newspapers.

Mr. Bujold: A day afterwards.

Mr. M. LaSalle: Or there abouts. The various parts are set forth. I should mention that there was no previous understanding about Mr. Garon's announcement. We were surprised to see the newspaper article at a time when we were in the process of finalizing the break-down.

I might also inform you that the money will be used during the next two years, which came as a surprise to me. I assume that additional funds must have been designated for fisheries budget in Quebec since the forecast spending will be in excess of the amounts previously devoted to fishing.

[Text]

cela dépasserait les sommes qui ont été dépensées dans les années antérieures, au volet des pêches.

Mme Côté: L'entente prend fin le 1^{er} mars, 1982.

M. M. LaSalle: Bon. L'entente sur les infrastructures industrielles, à l'intérieur de laquelle on trouve un volet pêches, se termine en mars 1984.

Le président: Merci monsieur Bujold.

Monsieur Roch La Salle.

M. La Salle (Joliette): Merci beaucoup. Je voudrais dire à M. Huot que je suis très heureux de l'annonce de ce grand ministère. À mon avis, il devrait donner lieu à une meilleure concertation et, par conséquent, à plus d'efficacité.

Monsieur Huot, vous nous avez parlé d'initiatives fédérales. Sept, huit ou neuf ministères fédéraux semblent concerter leurs efforts au Québec particulièrement. Cela doit se faire pour d'autres provinces également, puisque l'on parle des crédits affectés au Québec aujourd'hui.

Ces initiatives fédérales donnent lieu à quel genre de discussions avec le gouvernement du Québec? Lorsqu'on parle d'initiatives fédérales—and je le dis en toute objectivité—je pense qu'il est souhaitable que les négociations se déroulent agréablement avec tous les gouvernements provinciaux y compris celui du Québec, afin d'obtenir efficacité et rentabilité relativement aux objectifs que vous visez. Il est préférable que ces objectifs se réalisent dans les meilleurs intérêts des deux gouvernements.

Est-ce que les discussions relatives aux initiatives fédérales ont lieu en vase clos? Vous adressez-vous directement au gouvernement de la province ou cela sera fait-il conjointement? J'aimerais que vous fassiez un peu de lumière sur le sujet.

• 1610

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Là-dessus, il y a plusieurs réponses à votre question. Disons, d'abord, que cela a été annoncé par le premier ministre lors de la réorganisation. Cela a été dit à plusieurs reprises par les ministres de l'Expansion économique régionale, M. Gray ou M. De Bané, ainsi qu'à la Conférence des premiers ministres sur l'économie. Le gouvernement fédéral a quand même changé d'orientation en matière de développement régional. Il va privilégier, à l'avenir, beaucoup plus que par le passé, des interventions unilatérales directes, plutôt que des ententes fédérales-provinciales.

Ceci étant dit, le gouvernement fédéral a aussi dit qu'il s'attendait à renforcer la planification et la concertation dans l'élaboration d'initiatives de développement dans les différentes provinces, à consulter les gouvernements provinciaux concernant différentes initiatives. Dans le cas qui nous concerne, au Québec, au cours des dernières années, du côté des ententes fédérales-provinciales, il faut constater une chose: c'est que la planification conjointe a été très difficile à réaliser. Des mécanismes étaient déjà en place: un comité de développement

[Translation]

Mrs. Côté: The agreement expires on March 1, 1982.

Mr. M. LaSalle: The agreement on industrial infrastructure, which includes fisheries, expires in March 1984.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold.

Mr. Roch LaSalle.

Mr. La Salle (Joliette): Thank you. I would like to say to Mr. Huot that I am very happy about the department announcement. In my opinion it should facilitate better dialogue and thus allow for greater efficiency.

Mr. Huot, you talked to us about federal initiatives. Seven, eight or nine federal departments seem to be coordinating their efforts in Quebec in particular. I suppose that this is also being done in the other provinces, but we are now talking about funding for Quebec.

What type of discussion has there been with the Quebec government concerning these federal initiatives? I think it is desirable for all parties concerned that negotiations between the federal government and the provinces take place in a pleasant climate so that the objectives may be better met. This is in the interests of both levels of government.

Do your discussions concerning the federal initiatives take place in a vacuum? I suppose that you deal directly with the provincial government, is there a type of joint action? I would like some enlightenment on this subject.

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. Huot: There are several points to make in my response. First of all, as announced by the Prime Minister following the reorganization and explained on several occasions by the ministers of regional economic expansion, that is Mr. Gray and Mr. De Bané, and also at the first ministers' conference on the economy, the federal government has changed its thrust in the field of regional development. It will give greater importance than in the past to direct unilateral interventions rather than to federal-provincial agreements.

Having given notice of this, the federal government also pointed out that it expected to engage in greater planning and dialogue in elaborating development initiatives with the various provinces and that there would be consultation with the provincial governments. As far as Quebec is concerned, it must be said that joint planning with respect to federal-provincial agreements has been very difficult to realize over the past several years. Mechanisms were in existence, a development committee was to meet once a year and there were to be

[Texte]

devait se réunir une fois par année et il devait y avoir discussions sur les priorités d'intervention. Cela a été très difficile au Québec d'avoir une véritable planification conjointe. Dans d'autres provinces, on avait signé des ententes sur la planification dans le but d'essayer d'étudier ensemble quels étaient les projets qu'on pourrait mettre de l'avant dans la province. Le Québec a toujours refusé de s'associer à une entente sur la planification.

Du côté des initiatives particulières entreprises aux Îles-de-la-Madeleine ou des initiatives en voie d'élaboration dans l'est du Québec, nous avons, au départ, en 1976, consulté le gouvernement du Québec et proposé au Québec de signer une entente conjointe pour les régions-ressources, et plus récemment, pour les îles-de-la-Madeleine. En ce qui concerne le plan des îles, on avait d'abord proposé au Québec une entente fédérale-provinciale. Québec a refusé de souscrire à une telle entente sur le plan régional. Le Québec a toujours refusé de souscrire à des ententes à caractère régional, considérant que c'était une façon de permettre au fédéral de s'immiscer dans les champs de compétence provinciale. Le Québec a donc refusé le dialogue sur le plan du développement des îles-de-la-Madeleine.

Nous avons décidé, à ce moment-là, de concert avec d'autres ministères fédéraux, d'identifier des initiatives qui étaient nécessaires, qui répondaient aux besoins de la population, et de consulter la population à travers un comité consultatif présidé par le député Rémi Bujold.

On a élaboré ce plan et identifié un certain nombre de projets qui pouvaient être entrepris par le gouvernement fédéral. On a en même temps identifié des initiatives complémentaires qui pouvaient être entreprises conjointement avec la province. On a proposé à la province de signer une entente complémentaire pour permettre d'intervenir dans le domaine touristique et de l'agriculture, et de façon conjointe dans le domaine du développement industriel. Le Québec a encore refusé de souscrire à l'entente fédérale-provinciale.

Donc, quand on parle d'initiatives fédérales, celles qui vont être mises de l'avant comportent surtout des discussions avec les autres ministères fédéraux. Peu de consultation avec la province de Québec pour l'instant, sauf que, on l'a toujours dit, on est disposé à discuter avec la province de Québec des priorités d'intervention, d'initiatives particulières, à planifier conjointement certains projets. On a offert au Québec de signer une entente pour partager le coût des études. On sait que le Québec examine actuellement la possibilité de mettre de l'avant cinq ou six projets majeurs. On n'a pas entendu parler de ces projets-là de façon officielle. Aucune demande officielle ne nous a été transmise. On a souvent étudié, de notre côté, les mêmes projets, mais au lieu de faire un dédoublement, un chevauchement d'efforts, on a proposé d'étudier conjointement ces projets d'importance majeure pour l'économie du Québec.

Mais ce n'est pas facile au Québec... Ce n'est pas facile dans d'autres provinces non plus, quand on parle de planification conjointe. Il y a beaucoup de domaines... Puis cela touche une autre considération qui est directement reliée à la réorganisation des ministères. Le MEER, auparavant, était le

[Traduction]

discussions about priorities. Joint planning proved to be very difficult in Quebec. Agreements on planning were signed in other provinces so that the two parties could study together the projects being proposed for the province. Quebec has always refused to go along with a planning agreement.

With reference to our initiatives in the Magdalen Islands and those being developed for eastern Quebec, we did consult the Quebec government at the outset in 1976 and proposed the signing of a joint agreement relating to the resource regions and, more recently, to the Magdalen Islands. We proposed a federal-provincial agreement to Quebec concerning the islands but Quebec was unwilling to subscribe to such an agreement. Quebec has always refused to take part in regional agreements, considering them a means used by the federal government to become involved in areas of provincial jurisdiction. Quebec was therefore opposed to any dialogue relating to the Magdalen Islands development plan.

We decided along with other federal government departments to identify the initiatives best meeting the populations needs and consult the inhabitants by means of a consultative committee chaired by Mr. Remi Bujold, MP.

We developed this plan and identified a certain number of projects which might be undertaken by the federal government. At the same time we identified complementary initiatives which could be undertaken jointly with the province. We proposed the signing of a complementary agreement with the province relating to tourism, agriculture and joint action in the field of industrial development. Quebec refused to become a party to a federal-provincial agreement.

Therefore federal initiatives involved mainly discussions with other federal departments. There is fairly little consultation with the province of Quebec for the time being. As I mentioned, we are always ready to discuss with Quebec its priorities for action and undertake joint planning for certain projects. We offered to sign an agreement with Quebec for the sharing of costs related to studies. We know that Quebec is now studying the possibility of going ahead with five or six major projects. We have received no official notification of these projects and no official application. We have often studied the same projects and to avoid duplication of work and overlapping, we suggested that there be a joint consideration of major projects for the Quebec economy.

But it is not an easy situation in Quebec... joint planning, and a number of other matters, are not easy in other provinces either. There is another consideration directly related to the reorganization of the departments. In its previous form, DREE was the only department with regional concerns, the only one

[Text]

seul à se préoccuper de la dimension régionale. Il essayait de favoriser le développement de certaines régions, conjointement avec les provinces. Pendant ce temps-là, on n'a peut-être pas accordé suffisamment d'attention aux autres ministères fédéraux qui ont des programmes importants.

• 1615

Il est tout aussi important de coordonner les efforts du côté des autres ministères fédéraux, d'essayer d'entreprendre de façon conjointe, avec Transports Canada, avec le ministère des Pêches et des Océans, les initiatives de développement, puis essayer d'arriver, dans les régions, avec des plans intégrés qui font appel à l'ensemble des moyens disponibles dans des champs de compétences fédérales. Essayer de voir avec les provinces la possibilité d'introduire des plans complémentaires qui pourraient être entrepris par les provinces de façon unilatérale. Mais il serait bon, puis je suis d'accord avec vous, qu'il y ait une consultation, une coordination pour éviter des chevauchements inutiles entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

M. LaSalle: Lorsque vous dites que le Québec a toujours refusé une planification conjointe: cela remonte avant l'avènement du gouvernement actuel, quand vous dites toujours?

M. Huot: Les discussions avec la province, depuis 1974, ont souvent achoppé sur les mêmes considérations, considérations d'interventions fédérales au niveau régional. Par ailleurs, en 1976, nous avions, pendant une période qui a duré environ six à neuf mois, avec le gouvernement précédent, entrepris des discussions en vue d'en arriver à une entente sur les régions-ressources au Québec. Les négociations avaient progressé passablement et le gouvernement actuel au Québec, en 1976, a décidé de remettre en question le travail qui avait été réalisé par le gouvernement précédent; il avait décidé de revoir les priorités. Mais je n'irais pas jusqu'à affirmer que les difficultés résultent de 1976 parce qu'on a toujours eu, sur le plan des relations fédérales-provinciales, de la difficulté à assurer vraiment un travail conjoint. On peut faire la même constatation dans d'autres régions du Canada aussi, d'où la décision de réorienter les efforts vers des interventions davantage fédérales.

M. LaSalle: Dans les circonstances, croyez-vous que ce sera plus facile ou plus productif de parler de décisions unilatérales?

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Plus facile, plus compliqué? Dans la nouvelle structure du gouvernement fédéral, le ministère d'État au Développement économique aura clairement la responsabilité d'assurer la coordination ou l'intervention de tous les ministères fédéraux en matière de développement économique. Je dois dire que, au cours des deux dernières années, nous avons consacré beaucoup d'efforts à travailler avec d'autres ministères fédéraux pour les amener à réaliser, dans certaines régions, des projets de développement. Je ne dirai pas que cela a été facile non plus. Il faut bien penser que certains ministères qui avaient une longue tradition, qui avaient une approche sectorielle des problèmes, de les amener dans des régions, surtout

[Translation]

attempting to promote the development of certain regions in conjunction with the provinces. But we may not have been paying enough attention to the other federal departments with important programs.

I think that it is just as important to co-ordinate the activities of the various federal departments and work jointly with Transport Canada, the Department of Fisheries and Oceans in their development efforts so that we may have integrated plans in the regions which bring into play the full range of instruments available under federal jurisdiction. There is also the possibility of introducing complementary plans which could be undertaken unilaterally by the provinces. But I agree with you, I think that it would be good for consultation and co-ordination to take place in order to avoid needless overlapping of federal and provincial interventions.

Mr. La Salle: When you say that Quebec always refused to take part in joint planning, does this go back to before the election of the present government?

Mr. Huot: Since 1974 our discussions with the provinces have often stumbled over the same considerations relating to federal interventions at the regional level. In 1976 we were engaged for a period lasting for about six to nine months in discussions with the previous government in order to reach an agreement on resource regions in Quebec. Definite progress had been made, but the present Quebec government decided in 1976 to take another look at the work achieved by the previous government and to reconsider priorities. I would not go so far as to claim that our difficulties began only in 1976 since it has always been hard to ensure a joint effort in matters of federal-provincial relations. The same can be said for other areas of Canada as well, and this explains the decision to place greater emphasis on direct federal interventions.

Mr. La Salle: In the circumstances do you think it will be easier or more productive to speak of unilateral decisions?

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. Huot: Easier, more complicated? Under the new structure, the Ministry of State for Economic Development will have a clearly assigned responsibility for insuring the co-ordination of economic development interventions made by all federal departments. I should state that over the past two years we have put a good deal of effort in working with other federal departments in carrying out development projects in certain regions. I would not say that that was easy either. Some departments with a long tradition and a sectorial approach to problems would tend to choose for their interventions in outlying areas projects which were far down on the local list of priorities. This was not easy either.

[Texte]

des régions périphériques à s'intéresser à des projets de développement, qui étaient très loin dans la liste de leurs priorités. Ce n'était pas facile non plus.

Mais j'ai bon espoir qu'avec un ministère d'État, un organisme central, qui aura la responsabilité permanente d'assurer la coordination des efforts de tous les ministères, chacun des ministères devra s'intéresser au développement des régions, de toutes les régions du Canada, toutes les régions à l'intérieur du Québec. À ce moment-là, le ministère d'État aura quand même une force de persuasion assez importante, étant donné qu'il est un organisme central et qu'il devra procéder à la révision de tous les programmes qui existent, tous les nouveaux programmes, pour s'assurer qu'on tiendra compte de l'aspect régional dans les décisions qui seront prises. Tout projet majeur sur le plan du développement va être examiné en fonction des considérations régionales. J'ai bon espoir que le ministère d'État au Développement économique, avec la nouvelle structure, va réussir peut-être un petit peu mieux que les autres ministères fédéraux.

M. LaSalle: Par une plus grande concertation. Je peux poser une autre question, monsieur le président?

Le président: Oui, une dernière.

M. LaSalle: Dans votre vision des initiatives fédérales ou de formules, la concertation des ministères, je pense particulièrement au ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, est-ce que, par exemple, au Québec, le MEER se penche sérieusement sur une étude poussée du développement de Gros-Cacouna par rapport à ce projet assez extraordinaire qu'on nous souligne de temps en temps le port méthanier?

M. Huot: Nous avons au cours, il y a environ quatre ou cinq mois, parce que vous savez que l'Office national de l'énergie va tenir des audiences pour la décision concernant l'opportunité d'aller de l'avant avec un port méthanier et sur sa localisation.

• 1620

Le MEER a contribué un montant de \$150,000 à la municipalité de Rivière-du-loup pour lui permettre de faire l'ensemble des études de faisabilité pour la localisation à Rivière-du-Loup d'un port méthanier et pour fournir à la municipalité des ressources nécessaires aussi pour monter son dossier, en vue d'être présenté à l'Office national de l'énergie pour les audiences sur le port méthanier.

M. La Salle (Joliette): Pouvez-vous me dire par exemple, combien on a donné à la Nouvelle-Écosse pour faire ces mêmes études?

M. Huot: Je m'excuse; pourriez-vous répéter?

M. La Salle (Joliette): D'accord. Est-ce qu'on a donné le même montant ou plus à la Nouvelle-Écosse pour effectuer les mêmes études?

M. Huot: En Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale, je ne saurais mentionner le montant précis. Nous avons donné un montant qui est peut-être équivalent. Il y a donc deux sites qui sont étudiés à l'heure actuelle. On voulait s'assurer au Québec que le site de Gros-Cacouna, le

[Traduction]

But I trust that the new Ministry of State as a central agency will be responsible for ensuring the co-ordination of all departmental efforts. All of the departments will have to take an interest in regional development in all parts of Canada and Quebec. Full consideration will have to be given to the opinion of the Ministry of State which, as a central agency, will have to undertake a review of all existing programs as well as all new programs so that the regional implications of any decision are weighed. Any major development project will have to be examined in the light of regional considerations. I trust that with this new structure, the Ministry of State for Economic Development will perhaps be a bit more successful than other federal departments.

Mr. La Salle: Through greater dialogue. May I ask another question, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, your last one.

Mr. La Salle: In view of this co-ordination among the departments, and I am thinking particularly of the Department of Energy, Mines and Resources, I would like to know whether DREE is giving serious consideration to the development of Gros Cacouna and the extraordinary project of a gas tanker port we hear about from time to time.

Mr. Huot: You know that the National Energy Board will be holding hearings to decide whether or not to go ahead with this gas tanker port and where it should be located.

DREE contributed \$150,000 to the municipality of Rivière-du-loup to fund the feasibility studies on locating an LNG port at Rivière-du-loup, and also to enable the municipality to prepare its case for the National Energy Board hearings on the LNG port.

Mr. La Salle (Joliette): Could you tell me how much money you gave to Nova Scotia to finance the same type of study?

Mr. Huot: Could you repeat your question please?

Mr. La Salle (Joliette): I would like to know whether you gave the same amount of money or more to Nova Scotia to carry out the same type of study.

Mr. Huot: Yes, as part of a federal provincial agreement. I do not know exactly how much was given. The amount may be the same. Two sites are being studied at the present time. We wanted to ensure that the case for Gros-Cacouna in Quebec

[Text]

dossier de Gros-Cacouna soit monté de façon professionnelle en utilisant les services des meilleurs experts dans le domaine.

M. La Salle (Joliette): Je suis parfaitement d'accord avec vous.

Le président: C'est tout, monsieur Huot? Merci, monsieur La Salle.

Mr. Blackburn, followed by Mr. Lefebvre.

Mr. Blackburn: Thank you, Mr. Chairman. I have one or two questions I would like to direct to Mr. Huot.

First of all, it came to my attention a few weeks ago that a group of investors, or businessmen, or industrialists in Matane had been given a \$50,000 grant from Regional Economic Expansion for the purpose of a feasibility study with respect to manufacturing buses—I think they were school buses. First of all, I would like to verify whether or not that is correct.

Mr. Huot: This is correct. I do not remember the exact figure from that. Probably Mr. Haack would like to mention something in addition to that.

Le président: Monsieur Haack.

M. Haack: (directeur général, Subventions et Promotion, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, le Ministère a souscrit 75 p. 100, soit \$37,500, à une étude de faisabilité; le reste du montant venant des investisseurs privés ainsi qu'une petite contribution de la ville elle-même.

The Chairman: Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn: What is the purpose of this group of investors? Are they going to manufacture school buses? Is that the primary objective—if the feasibility study would indicate that that would be feasible?

The Chairman: Mr. Haack.

M. Haack: Yes, Mr. Chairman. The basic intent of these industrialists is, in fact, to examine the school bus and bus market. Given the situation in Canada right now, what we know of the capacity situation with existing manufacturers in Ontario, Quebec, Manitoba and elsewhere across the country, we felt that it would be the wiser course of action to go through this kind of detailed feasibility study. It is focusing particularly on the marketing aspects of this, to determine whether there are any gaps or niches not currently being served, whether, in fact, there is room for additional manufacturing capacity in this line in the country right now.

Mr. Blackburn: Thank you. Have you done a thorough study, or did you do a thorough study before granting this \$37,500 to the group in Matane with respect to existing plant in other parts of Canada for the school bus market?

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Je ne suis pas au courant, mais j'imagine qu'il est fort probable que nous n'ayons pas entrepris de telles études pour d'autres régions canadiennes; ce projet, nous considérons ce projet pour la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Et c'est dans cette optique que nous avons déterminé la possibilité

[Translation]

was professionally prepared with the assistance of acknowledged experts.

Mr. La Salle (Joliette): I am in full agreement with you on that.

The Chairman: Is that all, Mr. Huot? Thank you, Mr. La Salle.

Monsieur Blackburn, suivi de M. Lefebvre.

M. Blackburn: Merci, monsieur le président. J'ai une ou deux questions à poser à M. Huot.

D'abord, on m'a informé il y a quelques semaines qu'un groupe d'investisseurs, entrepreneurs ou industriels de Matane a reçu une subvention de \$50,000 du ministère de l'Expansion économique régionale pour une étude de faisabilité concernant la fabrication d'autobus scolaires, je crois. Est-ce bien exact?

M. Huot: Oui, je ne me souviens pas du montant exact. M. Haack aurait probablement le chiffre.

The Chairman: Mr. Haack.

M. Haack: (Director General, Incentives and Promotions, Department of Regional Economic Expansion): Mr. Chairman, the minister provided 75 per cent of the amount, that is \$37,500 for a feasibility study; the rest came from the private investors with a small contribution from the city.

Le président: Monsieur Blackburn.

Mr. Blackburn: Quelle est l'intention de ce groupe d'investisseurs? Veulent-ils fabriquer des autobus scolaires? Est-ce leur objectif principal si les résultats des études de faisabilité sont encourageants?

Le président: Monsieur Haack.

M. Haack: Oui, monsieur le président. Ces industriels veulent examiner le marché des autobus et des autobus scolaires. Compte tenu de la situation actuelle au Canada et de la capacité de production des fabricants en Ontario, au Québec, au Manitoba et ailleurs, nous avons pensé qu'il serait plus prudent de procéder d'abord à une étude de faisabilité détaillée. Elle portera surtout sur la commercialisation afin de déterminer s'il existe des marchés ou des secteurs qui ne sont pas actuellement desservis et si une capacité de production supplémentaire au Canada peut être absorbée par le marché.

Mr. Blackburn: Merci. Avez-vous considéré toutes les installations actuelles ailleurs au Canada avant d'accorder cette subvention de \$37,500 à ce groupe à Matane?

The Chairman: Mr. Huot.

M. Huot: I am not informed about this, but I imagine it is quite likely that such studies were made for other areas of Canada; in this particular instance, we are considering the project for the lower Saint Lawrence-Gaspe peninsula area.

[Texte]

d'effectuer une étude de faisabilité qui tiendra compte aussi des possibilités du marché et de l'impact sur d'autres producteurs dans d'autres régions canadiennes.

• 1625

Il est assez courant que nous entreprenions de telles études de faisabilité pour des projets dans différentes régions du Canada qui sont spécifiques aux régions, quand on parle d'approches «proactives» au développement industriel, quand on réussit à intéresser un investisseur pour une localisation, surtout dans des régions particulièrement défavorisées. Nous finançons régulièrement des études de faisabilité de cette nature.

The Chairman: Merci. Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn: My next question also relates to this grant. I assume then, by what Mr. Huot said, that his department did a thorough study of Bluebird Coach in Brantford. There is also another manufacturer in Woodstock, Ontario, of similar school buses.

Both of these companies sell extensively in the Province of Quebec and in the Maritimes, and I assume the money would not have been granted to the group in Matane unless it was very apparent that Bluebird, and I think it is Thomas, if I am not mistaken, in Woodstock, were not able to supply sufficient number of units to the Province of Quebec, to the lower St. Lawrence and other parts of the Maritimes. Is that a fair assumption sir?

Mr. Huot: I would say on that, before making any decision on this project, we will be sure it will not affect other manufacturers in this industry. I will not make the same assumptions you are making, the way you are making them. You could be sure we will not support a project if we are convinced it will affect other companies in this industry.

Mr. Blackburn: Do you have any evidence at the present time that Bluebird in Brantford, and this other company in Woodstock, are not able to fulfil orders in the Province of Quebec, the lower St. Lawrence and in the Atlantic Provinces?

Mr. Huot: No. We think only that there is opportunity for a new plant in the Gaspé area to serve the market for school buses. But I do not think we could say that the present manufacturers are not serving this market well enough. This is not the assumption we are making.

Mr. Blackburn: You are not making that assumption?

Mr. Huot: Maybe Robert Haack will have some additional comments on that.

Mr. Blackburn: The reason I asked these questions, Mr. Chairman is . . . I am not trying to start a trade war between southern Ontario and eastern Quebec, or a manufacturing war in this case. In southern Ontario, as you know, the manufacturing sector is in very bad shape at the present time and my constituency, in which the City of Brantford is located, has been running at about 18 per cent unemployment for the past year and a half, sometimes rising as high as 21 per cent.

[Traduction]

The feasibility study would take into account the marketing possibilities and the impact on other Canadian producers.

We quite often carry out feasibility studies for projects which are specific to a particular area of Canada, especially when our dynamic approach to industrial development succeeds in creating investor interest for a particular locality, especially in particularly disadvantaged regions. We regularly finance feasibility studies of this type.

Le président: Thank you, Monsieur Blackburn

Mr. Blackburn: Ma prochaine question porte également sur cette subvention. Je conclus, de la réponse de M. Huot que le ministère a fait une étude approfondie de l'usine Bluebird Coach à Brantford. Il existe aussi un autre fabricant d'autobus scolaires à Woodstock en Ontario.

Ces deux entreprises vendent beaucoup au Québec et dans les provinces Atlantiques et je suppose que vous n'auriez pas accordé cette subvention au groupe de Matane si vous n'aviez pas déterminé que les Sociétés Bluebird et Thomas, je crois, à Woodstock n'étaient pas en mesure de satisfaire la demande dans la province de Québec, dans le Bas Saint-Laurent et les provinces Atlantiques, n'est-ce-pas?

M. Huot: Avant de prendre une décision concernant ce projet, nous devrons nous assurer qu'il n'aura pas d'impact sur les autres fabricants du secteur. Je n'exprimerai pas les choses de la même façon que vous, mais vous pouvez être certain que nous n'allons pas appuyer ce projet si nous sommes convaincus qu'il affectera d'autres entreprises.

Mr. Blackburn: Avez-vous des raisons de croire que les Sociétés Bluebird de Brantford et l'autre société de Woodstock ne sont pas en mesure d'exécuter des commandes provenant du Québec, du Bas Saint-Laurent et des provinces Atlantiques?

Mr. Huot: Non. Nous pensons simplement qu'il existe une occasion de créer une nouvelle usine d'autobus scolaires dans la Gaspésie pour desservir le marché. Je ne crois pas pouvoir dire que les fabricants actuels ne desservent pas assez bien ce marché. Ce n'est pas une de nos hypothèses.

Mr. Blackburn: Ce n'est pas votre hypothèse?

Mr. Huot: Monsieur Haack aurait peut-être des commentaires à vous faire là-dessus.

Mr. Blackburn: Je pose ces questions parce je n'essaie pas de commencer une guerre commerciale entre le Sud de l'Ontario et l'Est du Québec. Vous savez sans doute que le secteur manufacturier est en très mauvaise posture dans le Sud de l'Ontario à l'heure actuelle, et ma circonscription, où se trouve la ville de Brantford, connaît un taux de chômage d'environ 18 p. 100 depuis un an et demi et il atteint parfois 21 p. 100.

[Text]

One of our more viable industries, at the present time, one of our more stable industries, happens to be Bluebird Coach. Albeit, it is primarily an American company, nonetheless it has been in a very viable position.

Bluebird sells buses virtually all over Canada and has marketing offices, or at least salesmen in Quebec, New Brunswick and Nova Scotia, to the best of my knowledge. And although I have not been in contact with Bluebird before coming to this meeting—I deliberately desisted from contacting them because I am not here as their agent, as it were—I am concerned, from an unemployment point of view. Well—meaning as this grant may be—to do the feasibility study in Matane—I certainly hope what Mr. Huot has said, inversely guaranteeing that federal funds will not go into this company if the feasibility study shows that it will have a negative impact, or a bad impact, say on Bluebird Coach in Brantford.... Because we are all in the same boat together, and with economic down-turn, I would hate to think that taxpayers' money is going into the establishment of a new company—in this case it happens to be Matane, but it could be any other place in central or eastern Canada—only to result in adverse market impact on an already well-established company, which happens to be in my constituency.

My last question is this: Has Bluebird or the company in Woodstock—and I wish I could remember its name, but it is outside my riding so that is why I did not memorize it—has any representation come to you from Bluebird, asking questions about this \$37,500 grant to the group in Matane; and if so, could you give us the nature of your reply?

• 1630

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Pas à ma connaissance, mais je demanderais à Robert Haack de son côté. Pour ma part, je n'ai pas eu connaissance de représentations qui ont été faites de la part des compagnies en question.

Le président: Monsieur Haack.

M. Haack: En l'occurrence, monsieur le président, je confirme ce que M. Huot a dit.

We have had no representations from the industry, from any of the existing companies in the industry. Certainly, Mr. Blackburn, I think that we are very conscious of the situation which you describe, and one of the dimensions that will certainly be looked at very very hard is the possibility of deleterious impact on existing established producers. We try certainly, as a matter of conscious policy, not to deliberately.... You know, we cannot all be right all the time, but we do not go out there and deliberately assist in situations which will harm already existing established producers in a given industry sector. To that extent we rely, as you well know, both on advice from our colleagues on the Industry, Trade and Commerce side of the House, the sector experts, and we also rely in this case on the added input of the feasibility study itself.

Mr. Blackburn: Thank you very much, Mr. Chairman.

[Translation]

Il se trouve quel'une de nos industries les plus rentables, les plus stables est justement la Société Bluebird Coach. Même si c'est une société américaine, elle se défend fort bien.

Elle vend des autobus partout au Canada et à ma connaissance a des représentants au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Je n'ai pas contacté la société Bluebird avant de venir à cette réunion, je m'en suis abstenu parce que je ne suis pas ici comme son représentant, mais je m'inquiète de cette étude de faisabilité à Matane, vu le taux de chômage dans ma circonscription. J'espère que nous pourrons compter sur M. Huot quand il dit que des crédits fédéraux ne seront pas investis dans cette entreprise si l'étude de faisabilité révèle une incidence défavorable sur la société Bluebird Coach de Brantford. Nous devrons tous être solidaires pendant cette période de récession et j'aurais vraiment beaucoup de mal à accepter que l'argent des contribuables soit utilisé pour la création d'une nouvelle entreprise, qui dans ce cas, se trouverait à Matane, mais pourrait être n'importe ailleurs au centre ou dans l'Est du Canada, si elle devait avoir un effet défavorable sur une entreprise bien établie dans ma circonscription.

Comme dernière question, je voudrais vous demander si la société Bluebird ou l'entreprise de Woodstock, dont le nom m'échappe et qui ne se trouve pas dans ma circonscription, vous ont écrit pour vous demander des renseignements au sujet de cette subvention de \$35,500 accordée au groupe de Matane, et si oui, quelle réponse avez-vous donnée?

The Chairman: Mr. Huot.

M. Huot: Not to my knowledge, but I would ask Mr. Robert Haack what he knows of this. Personally, I have no knowledge of representations having been made by the companies in question.

The Chairman: Mr. Haack.

M. Haack: In this case, Mr. Chairman, I can confirm what Mr. Huot just said . . .

Aucune des compagnies travaillant dans ce secteur-là n'a fait de représentations. Evidemment, monsieur Blackburn, je pense que nous sommes tout de même très conscients de la situation que vous avez décrite et, d'ailleurs, l'un des aspects que nous allons examiner en profondeur est justement la possibilité d'effets négatifs sur les producteurs établis. Certes, dans le cadre de notre politique, nous essayons évidemment de ne pas créer des situations qui pourraient préjudicier les producteurs déjà établis dans un secteur industriel donné. Pour ce faire, nous dépendons, comme vous le savez, des conseils qui nous sont donnés par nos collègues de la Chambre travaillant dans le secteur de l'Industrie et du Commerce—les spécialistes du secteur—and dans ce cas-ci, des données supplémentaires fournies par l'étude de faisabilité elle-même.

M. Blackburn: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Texte]

The Chairman: Thank you, Mr. Blackburn.

M. Lefebvre, followed by M^{me} Beauchamp-Niquet et M^{me} Côté.

M. Lefebvre: Merci, monsieur le président.

Monsieur Huot, il me fait plaisir de vous saluer ainsi que votre collègue, M. Michel LaSalle. J'aimerais vous offrir mes remerciements encore une fois pour l'intérêt que vous démontrez aux citoyens du comté qui se déplacent souvent pour vous rencontrer et pour donner suite aux demandes émanant du comté.

J'ai été très heureux d'écouter mon collègue, M. Rémi Bujold, quand il nous a expliqué que les projets du MEER aux Iles-de-la-Madeleine, suite à sa désignation à titre de «zone spéciale», vont très bien et que les expériences démontrent la nécessité absolue de cette initiative tellement voulue et qui a été prise par le MEER.

Vous savez comme moi, monsieur Huot, que lors des audiences du sous-comité du MEER, il y a eu des demandes émanant de mon comté pour donner le même statut à la Haute-Gatineau et que le sous-comité du MEER a appuyé cette demande-là et le comité même du MEER l'a appuyée aussi. Vous savez que ce serait un outil aussi important pour la Haute-Gatineau que ce l'est pour les Iles-de-la-Madeleine parce que le taux de chômage dans ce secteur est très important et que la situation, au lieu de s'améliorer, se détériore continuellement. Pouvez-vous nous indiquer où sont rendus les dossiers touchant cette demande? Et pensez-vous que, dans un avenir très rapproché, le ministère donnera une réponse positive suite aux demandes et pouvez-vous me donner une date quelconque, et sinon, nous expliquer pourquoi et quelles mesures vous pourriez prendre pour donner les mêmes outils à ce secteur?

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Votre question est intéressante, surtout dans le contexte de la réorganisation gouvernementale. Actuellement, il y a plusieurs groupes de travail qui se penchent sur l'avenir des programmes du ministère, l'avenir des ententes fédérales-provinciales, le rôle que le ministère d'État au développement économique va jouer en matière de coordination. Il y a encore un certain nombre de réponses à obtenir là-dessus.

Il est très évident que le ministère qui résulte de la fusion du MEER et du ministère de l'Industrie et du Commerce n'aura pas comme dans le passé une vocation de s'intéresser au développement de secteurs autres qu'industriels. Aux Iles-de-la-Madeleine, notre ministère est intervenu en amenant dans la région le ministère des Pêches et Océans et Transports Canada pour réaliser un plan intégré de développement qui répondait aux besoins de la population et qui comprend trois volets: les pêches, le transport et le développement industriel.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Blackburn.

M. Lefebvre, suivi de M^{me} Beauchamp-Niquet et de M^{me} Côté.

Mr. Lefebvre: Thank you, Mr. Chairman.

I am delighted to see both you and your colleague, Mr. Michel LaSalle, here today and I would like to offer you my thanks once again for the interest you show in the citizens of the riding-who often go out of their way to meet with you-and for following up on requests coming from the riding.

I was very happy to learn by listening to my colleague, Mr. Rémi Bujold, that the DREE projects in the Magdalen Islands were going very well now that it had been designated a 'special zone', and that experience had proved the absolute necessity to go ahead with this much needed DREE initiative. As you know, Mr. Huot, at the time of the Regional Development Subcommittee hearings, requests were made from my riding to grant the same status to Haute-Gatineau and that both the Regional Development Subcommittee and the Regional Development Standing Committee supported this request.

You know that such a step would be just as beneficial for Haute-Gatineau as it has been for the Magdalen Islands since the unemployment rate in this particular area is extremely high, and that rather than improving, the situation only continues to deteriorate. Could you give us an indication of what progress is regarding this request, and do you think that in the very near future, the department will be able to give a positive reply to the request? Could you indicate some sort of date? If not, could you please explain why and what steps you might take in order to provide the same benefits to this region?

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. Huot: Your question is an interesting one, particularly in the context of the government reorganization. At the present time, there are several working groups studying the future of departmental programs and federal-provincial agreements as well as the role that the minister of State for Economic Development should play as regards co-ordination. We have yet to receive certain replies regarding this matter.

It is quite obvious that the department which will come about as a result of a merging of DREE and the Department of Industry, Trade and Commerce will not, as was the case in the past, have a mandate for involvement in the development of anything other than industrial sectors. In the Magdalen Islands, our department intervened by bringing into the region both the Department of Fisheries and Oceans and Transport Canada, in order to bring about an integrated plan of development which would meet the needs of the population and which included three major aspects: fisheries, transportation and industrial development.

[Text]

• 1635

Notre Ministère continuera à s'occuper du volet développement industriel. Le MEER est le ministère qui fait actuellement la coordination dans la mise en oeuvre du programme. Donc, un comité existe, présidé par le Ministère, et il sert aussi à faire le suivi des projets. On a transféré les fonds, c'est le MEER qui avait obtenu les sommes en question du ministère d'État au développement économique, en partie; et, en partie, on avait puisé des fonds à même la réserve du ministère, du MEER, pour transférer ces sommes au ministère des Pêches et des Océans, ainsi qu'à Transports Canada, pour entreprendre des projets aux Iles-de-la-Madeleine. C'est clair qu'avec la réorganisation le MEER ne jouera plus ce rôle. Le MEER ne désignera plus de zones spéciales, comme il l'a fait dans le passé aux Iles-de-la-Madeleine.

Maintenant il faut se rappeler aussi que le ministère d'État aura un rôle de coordination. Il sera doté, en plus d'un budget, d'un fonds de développement régional qui servira justement à faire ce type d'interventions, à compléter des budgets de programmes de certains ministères sectoriels pour examiner et réaliser des projets dans une région donnée. Dans l'avenir, notre Ministère, va continuer à s'intéresser au développement de toutes les régions; on va mettre l'accent sur le développement industriel. On va faire en sorte, par ailleurs, que si, dans une région donnée, la région de Pontiac par exemple, il y a un problème de transport aérien, et il faut réaménager l'aérogare, la piste, on pourra inviter le ministère des Transports à s'asseoir avec nous et, regarder ensemble du côté du ministère d'État au développement économique la possibilité d'utiliser le fonds de développement régional pour entreprendre un programme intégré dans une région en particulier.

J'imagine que ce sera le scénario qui sera retenu, parce qu'il faut reconnaître que notre principale vocation va être celle du développement industriel. Notre conscience régionale ne sera pas perdue puisque chacun des ministères l'aura, et nous avons l'avantage d'avoir eu une dizaine d'années d'expérience dans ce sens. Il faut voir le jeu combiné du ministère d'État au développement économique et les autres ministères sectoriels, qui seront aussi forcés de s'occuper des régions, puis ensemble on pourra mieux coordonner les efforts.

M. Lefebvre: Voulez-vous dire, monsieur Huot, que les mêmes bénéfices peuvent être donnés à une région telle la Haute-Gatineau, même sans la désignation de zone spéciale? Est-ce qu'ils peuvent s'attendre aux mêmes interventions, dans leur domaine? Naturellement, il n'y a pas de pêche; il n'y a pas de mer en Haute-Gatineau; mais des interventions aussi directes que vous faites pour venir en aide aux Iles-de-la-Madeleine?

M. Huot: Nous avons l'intention, en revoyant nos programmes, de disposer de mécanismes très souples qui nous permettraient d'intervenir dans toutes ces régions sans avoir besoin de passer par le mécanisme des zones spéciales, mécanisme qui avait été mis sur pied dans le but de nous permettre de consentir des efforts additionnels. Dans l'avenir, si nous avons des programmes qui nous permettent une plus grande sou-

[Translation]

Our department will continue to concern itself with the industrial development aspect. DREA is the department which is presently coordinating the implementation of the program. Therefore, there is a Committee within the department which also serves to follow up on projects. Funds were transferred, and DREE obtained these funds partly from the Minister of State for Economic Development and partly from DREEs own reserves. These funds were then transferred to the department of Fisheries and Oceans as well as Transport Canada to undertake projects in the Magdalen Islands. It is clear that with the government reorganization, DREE will no longer play that particular role. DREE will no longer designate special zones as it did in the past in the case of the Magdalen Islands.

Now, we must also remember that the Minister of State will indeed play a coordinating role. Not only will it have a budget, but it will also have a regional development fund which will be used for precisely this kind of intervention—for supplementing program budgets of certain sectorial departments for the purpose of studying and carrying out projects in a given region. In the future, our department will continue to take an interest in the development of all the regions; we will stress industrial development. Also, if a given region—such as Pontiac, where there is an air transportation problem and the airport and runways must be revamped, there is a problem that must be attended to, we will sit down with Transport Department officials and, in cooperation with the Minister of State for Economic Development, examine together the possibility of using regional development funds for an integrated program within a particular region.

I imagine that this will be the scenario for the future, as it must be recognized that our principle location will be that of industrial development. Our regional awareness will not be lost, as each of the departments will have such an awareness, and we have the advantage of having 12 years of experience in this field. So it will be a question of joint effort on the part of the Department of State for Economic Development and the sectorial departments, which will also be forced to look after the regions, and together, we will be better able to coordinate efforts.

Mr. Lefebvre: Do you mean to say, Mr. Huot, that the same benefits can be given to a region such as Haute-Gatineau without it being designated a special zone? Can they expect the same interventions to be carried out? Naturally, there is no fishing there! There is no sea at Haute-Gatineau; but what I mean is equally direct interventions such as those that you made to help out the Magdalen Islands?

Mr. Huot: When we re-examine our programs, we intend to provide very flexible mechanisms which will allow us to intervene in all regions without having to resort to the designation of special zones, a mechanism developed to allow us to provide additional aide. In the future, if we have programs which allow us a certain amount of flexibility in terms of space, and the same thing applies to the other federal depart-

[Texte]

plesse sur le plan spatial, et on voit la même chose du côté des autres ministères fédéraux, il ne sera peut-être pas nécessaire de décréter ces régions zones spéciales. Mais je ne pense pas qu'on puisse dire que c'est exclu. Je dirais que la zone spéciale, à l'avenir, ne permettra pas de déployer des efforts supplémentaires. Ce ne sera peut-être pas nécessaire, comme par le passé, si on est suffisamment flexible dans la définition de nos programmes pour pouvoir consentir des efforts additionnels.

Pour revenir à la région de Maniwaki sur laquelle actuellement on se penche avec quand même deux ou trois autres ministères fédéraux, les projets qu'on a examinés sont en train de progresser: parmi ces projets, il y a l'aéroport de Maniwaki.

M. Lefebvre: Oui, parlons de l'aéroport, parce que c'est un dossier d'actualité, et j'aimerais que vous me donniez quelques explications

Le président: L'aéroport de Maniwaki?

M. Lefebvre: Maniwaki, oui. Je ne parle pas de Mirabel, je parle de Maniwaki.

M. Huot: Le projet d'aéroport de Maniwaki, comme on vous l'a dit lors de rencontres précédentes, a retenu notre attention. On considère que c'est une infrastructure prioritaire. Compte tenu des retombées qui sont reliées à l'aéroport—on parle d'une cinquantaine d'emplois qui gravitent autour de cette infrastructure—compte tenu aussi des développements qu'on envisage dans les secteurs forestier, agro-alimentaire et touristique pour la région de Maniwaki, l'aéroport devient de plus en plus justifié. Et, il devient de plus en plus justifié d'améliorer les infrastructures existantes.

• 1640

Le dossier est actuellement à l'étude au ministère des Transports qui doit examiner la possibilité de donner suite au projet, dans le cadre de son programme pour le développement des petits aéroports à même les budgets dévolus à ce programme. Le MEER a indiqué au ministère des Transports—and cela confirme ce que l'on vous avait aussi annoncé lors de la rencontre—que nous étions disposés à considérer la possibilité de transférer au ministère des Transports un budget additionnel pour lui permettre d'aller de l'avant avec ce projet si les budgets de son programme régulier ne suffisaient pas.

Je ne sais pas si Michel LaSalle aurait quelques renseignements supplémentaires . . .

M. Lefebvre: Vous savez que tous les plans et devis ont été préparés par les gens du milieu et que tout cela est rendu au ministère des Transports. Je pense bien que vous prenez contact assez souvent avec ces gens-là. Pouvez-vous nous indiquer quand une décision sera prise à ce sujet?

Le président: Monsieur LaSalle.

M. M. LaSalle: Tout récemment, M. André Dubois du ministère des Transports, responsable de la région du Québec, est allé sur place rencontrer les gens du centre forestier et d'autres personnes, entre autres, M. Kevin Murphy, le maire de la ville, qui est ici aujourd'hui. Ils ont quand même certaines

[Traduction]

ments, it will perhaps not be necessary to designate these regions special zones. But I don't think that we can count it out completely. I would say that a special zone, in the future, will not make it possible to provide additional aide. This will perhaps not be necessary, as it was in the past—if we are sufficiently flexible in terms of program definition to be able to provide additional help.

To come back to the region of Maniwaki which is presently being studied in cooperation with two or three federal departments, the projects we have been studying are moving forward: among these projects, there is the airport at Maniwaki.

M. Lefebvre: Yes, let us discuss the airport, as this is a very current topic and I would like you to give me some explanations.

The Chairman: The Maniwaki airport?

M. Lefebvre: Yes, Maniwaki. I am not talking about Mirabel, but Maniwaki.

M. Huot: The Maniwaki airport project, as you were told at earlier meetings, captured our attention. We consider it to be a priority infrastructure, given the spin-offs related to such a structure. There has been talk of approximately 50 jobs being created around this infrastructure. Taking into account the developments envisaged in the forestry, agri-food and tourist industries in the region of Maniwaki, the airport project seems more and more justified. And, it seems more and more justified to improve existing infrastructures.

This file is presently under study at the Department of Transport, which shall examine the possibility of following up on this project under its program for the development of small airports, using the budgets earmarked for this program. DREE indicated to the Department of Transport—and this confirms what you were told at that meeting—that we were ready to consider the possibility of transferring an additional budget to the Department of Transport to allow it to go forward with this project if its own regular program budgets were insufficient.

I do not know whether Michel LaSalle would have any additional information . . .

M. Lefebvre: You know that all the plans and estimates have been prepared by the people in the sector, and that these have been handed over to the Department of Transport. I believe you are in touch with them fairly often. Could you give us an indication of when a decision on that might be made regarding this?

The Chairman: Mr. LaSalle.

M. M. LaSalle: Recently, Mr. André Dubois, of the Department of Transport, who is in charge of the Quebec region, went to meet with people in the area, particularly people at the Forestry Centre and others, such as Mr. Kevin Murphy, the mayor, who is here today. Some additional work

[Text]

mesures additionnelles à prendre sur le terrain après la fonte des neiges. Alors, ils peuvent difficilement compléter leur analyse technique avant ce temps-là. Ce qui voudrait dire, probablement, qu'au tout début de l'été, on serait en mesure d'avoir une proposition ferme qui, à ce moment-là, comme M. Huot l'a indiqué, pourrait être financée conjointement si les deux ministères s'entendent là-dessus.

M. Lefebvre: D'accord.

J'aurais une dernière question. J'aimerais revenir au deuxième tour, monsieur le président, mais s'il n'y a pas trop de députés qui attendent, je peux continuer si vous voulez.

Le président: Oh! Il y en a bien d'autres.

M. Lefebvre: D'accord.

Ma dernière question. Un autre dossier qui est très chaud dans cette région-là, c'est la route Maniwaki-Témiscamingue. D'après ce que les gens disent, Québec avait signé une entente avec le MEER pour construire une route de pénétration dans la forêt pour aider au développement forestier et touristique de la région. Le MEER avait souscrit 60 p. 100 des montants requis et le Québec 40 p. 100, lors de cette entente. On me dit que les travaux sont arrêtés; et qu'ils sont gelés à l'heure actuelle, et que le Québec ne veut pas procéder cette année. Apparemment, ils n'ont pas l'argent pour payer leur 40 p. 100 et ils veulent prolonger l'entente et peut-être la prolonger jusqu'en 1987 au lieu de 1985. Pouvez-vous me donner des renseignements à ce sujet, monsieur Huot? Est-ce que c'est vrai que le Québec veut geler les travaux pour un an ou deux, faute d'un budget à Québec?

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Je vais demander, tout à l'heure, à Michel de répondre de façon plus précise. J'aimerais souligner, entre-temps, que l'on constate souvent ces ralentissements dans les travaux du côté de la province de Québec et, étant donné que le Québec est maître d'oeuvre, il n'y a pas grand-chose que le MEER puisse faire pour accélérer les travaux.

L'an passé, par exemple, du côté des ententes fédérales-provinciales, il y a eu des ralentissements qui ont touché 20 millions de dollars de travaux, dans l'ensemble des ententes, qui n'ont pas pu être effectués parce que le Québec avait introduit des restrictions budgétaires sur les projets qui étaient financés à même les ententes. De sorte que, alors que l'on s'attendait à dépenser 120 millions de dollars, on va en dépenser quelque chose comme 100 millions de dollars au Québec du côté des ententes.

D'autre part, en ce qui concerne le renouvellement de l'entente, prolongement jusqu'en 1987, cela a été discuté avec les représentants du gouvernement du Québec. Les dernières nouvelles que j'en ai, c'est que Québec est revenu sur sa position, et souhaiterait maintenir la fin de l'entente en 1984 dans le but d'accélérer les déboursés, et de récupérer l'ensemble des sommes sur une période plus courte. Maintenant, je vais demander à Michel de compléter l'information.

[Translation]

must be done on the spot after the spring runoff. So they cannot really complete their technical analysis before then. Probably by the beginning of the summer we could have the firm proposal which, as Mr. Huot indicated, might be financed jointly if the two departments agree on it.

Mr. Lefebvre: All right.

I have one last question. I would like to come back on the second round, Mr. Chairman; however, if there are not too many members waiting to be given the floor, I will go on, if you wish.

The Chairman: Well, there are a lot more.

Mr. Lefebvre: All right.

This is my last question. Another burning issue in that region is the Maniwaki-Timiskaming Highway. According to what people have been saying, Quebec signed an agreement with DREE to build a highway into the forest to aid forestry and tourist development in the area. DREE was to contribute 60 per cent of the required funding, and Quebec 40 per cent, at the time this agreement was signed. I have been told that the work has stopped and that the funds have been frozen as Quebec does not wish to proceed with this project this year. Apparently, they do not have the money to pay their 40 per cent, and they would like to extend the agreement perhaps until 1987 instead of 1985. Could you give me any information on this, Mr. Huot? Is it true that Quebec wishes to suspend work for a year or two, for lack of the necessary funding?

The Chairman: Mr. Huot.

M. Huot: I am going to ask Michel to answer your question in a moment. In the meantime, I would like to point out that these work stoppages by the province of Quebec have been noted fairly often and, given that Quebec oversees the work, there is very little that DREE can do to get things moving again.

Last year, for instance, with respect to federal-provincial agreements, there were work stoppages which affected \$20 million worth of work provided for in the agreements as a whole, and this work was unable to be completed because Quebec had introduced budget restrictions on those projects financed on the basis of such agreements. Thus, instead of spending \$120 million as we had expected to, we will end up spending something like \$100 million in Quebec for these agreements.

Also, with respect to the renewal of the agreement and an extension until 1987, this was discussed with representatives of the Quebec government. The last I heard was that Quebec had come back to its original position and would like the agreement to terminate in 1984 in order to accelerate the outlay of funds and recover the funds as a whole on a shorter period. Now, I would like to ask Michel to add his own information.

[Texte]

M. Lefebvre: Donc, c'est tout à fait le contraire de ce que l'on m'avait dit. Vous voulez dire qu'ils veulent terminer en 1984 au lieu de 1985? J'avais entendu dire qu'ils voulaient prolonger cela jusqu'en 1987 au lieu de 1985.

M. Huot: Cela a été discuté que ce soit prolongé jusqu'en 1987. Selon les dernières nouvelles, il peut y avoir eu des changements depuis, mais il y a une semaine on m'a dit que l'on maintiendrait probablement l'entente jusqu'en 1984 dans le but d'accélérer les déboursés.

M. Lefebvre: Oui, eh bien, cela c'est une bonne affaire.

M. M. LaSalle: En fait, je puis, aujourd'hui, confirmer, je vais être prudent quand même, je vais dire «sur papier» que le Québec accepte de signer une annexe B, une programmation qui se termine en mars 1984. Maintenant, je ne passerai pas de jugement, mais je vais vous indiquer le déroulement des dépenses depuis le début de ce projet-là.

• 1645

M. Lefebvre: Le montant global est de 27 millions de dollars, je crois.

M. M. LaSalle: C'est un montant global de 26.6 millions de dollars, mais une révision des coûts faite en septembre dernier indique que les coûts pourraient monter jusqu'à 50 millions de dollars.

M. Lefebvre: Cinquante millions?

M. M. LaSalle: Oui.

M. Lefebvre: Deux fois . . .

M. M. LaSalle: D'ailleurs, nous sommes déjà rendus à 38 millions de dollars dans l'entente pour ce projet-là. Ce qui veut dire que depuis le début, depuis la signature de ce projet il y a environ deux ans et demi ou trois ans, il y a eu 20 millions de dollars de dépensés pour le projet.

M. Lefebvre: Pour lequel on a déboursé 60 p. 100 . . .

M. M. LaSalle: Douze millions de dollars. L'année prochaine, effectivement, il y a 5 millions de dollars environ de prévus, ce qui correspond à peu près au niveau . . .

M. Lefebvre: Quand vous parlez de l'année prochaine, voulez-vous dire à partir du 1^{er} avril 1982?

M. M. LaSalle: C'est cela. Pour l'année qui commence le 1^{er} avril.

M. Lefebvre: Très bien.

M. M. LaSalle: Ce qui veut dire que pour l'année 1983-1984, je retrouve sur papier 25 millions de dollars.

M. Lefebvre: Sur papier.

M. M. LaSalle: Alors, je pense que cela se passe de commentaire.

M. Lefebvre: Ce sera cinq fois plus que cette année.

M. M. LaSalle: C'est cela.

M. Lefebvre: Merci beaucoup, monsieur le président. Je reviendrai au deuxième tour et s'il y a des députés qui ne

[Traduction]

Mr. Lefebvre: So it is exactly the opposite of what I have been told. You mean, then, that they wish to have the agreement end in 1984 instead of 1985. I had heard that they wished to extend it to 1987 rather than 1985.

Mr. Huot: They discussed extending it to 1987. According to the latest information that I have—this may have changed in the interim—a week ago, I was being told that the agreement would probably be maintained until 1984 in order to accelerate the outlay of funds.

Mr. Lefebvre: Well, that is a good thing.

Mr. M. LaSalle: I wish to be cautious here, but I can in fact confirm that “on paper”, Quebec has agreed to sign annex B providing for termination in March, 1984. Now, I do not wish to pass judgment on this, but I would like to give you an indication of the way spending has been going since the beginning of this project.

Mr. Lefebvre: I believe the total amount is \$27 million?

Mr. M. LaSalle: Funds total \$26.6 million, but a revision of costs carried out last September indicate that they could go as high as \$50 million.

Mr. Lefebvre: \$50 million?

Mr. M. LaSalle: Yes.

Mr. Lefebvre: Twice as much . . . ?

Mr. M. LaSalle: Well, we are already up to \$38 million in the agreement for this particular project. This means that since the beginning or the signing of the agreement for the project approximately two and a half or three years ago, \$20 million have been spent for this project.

Mr. Lefebvre: Out of which we paid 60 per cent . . .

Mr. M. LaSalle: \$12 million. Next year, approximately \$5 million have been set aside, which corresponds to approximately . . .

Mr. Lefebvre: When you refer to next year, do you mean starting from April 1, 1982?

Mr. M. LaSalle: Yes, that is correct. For the year which begins on April 1.

Mr. Lefebvre: Thank you.

Mr. M. LaSalle: Which means that for the fiscal year 1983-84, the amount should be \$25 million.

Mr. Lefebvre: On paper.

Mr. M. LaSalle: So, I do not think any comment is needed here.

Mr. Lefebvre: That would be five times more than this year.

Mr. M. LaSalle: That is correct.

Mr. Lefebvre: Than you very much, Mr. Chairman. I would like to come back on the second round and if there are

[Text]

veulent pas poser de questions, pour ma part, j'en aurais beaucoup d'autres.

Le président: J'en doute fort.

Je suis certain que mes collègues me pardonneront parce qu'il ne m'arrive pas souvent de poser des questions aux témoins.

M. Lefebvre: Une question.

Le président: Une question! D'accord.

Je vous remercie.

Monsieur le sous-ministre, vous avez mentionné tout à l'heure certaines ententes qui ont été signées avec le Québec. Je pense à celles sur le tourisme, par exemple. Dans la région que j'ai l'honneur de représenter, on a alloué un montant de \$850,000, je crois, pour le musée du Séminaire de Sherbrooke qui est considéré comme l'un des musées d'histoire naturelle les plus complets au Québec sinon au Canada. D'ailleurs, le *National Geographic Society* a déclaré que c'était probablement l'une des plus belles collections en Amérique du Nord. De toute façon, en ce qui concerne les fonds qui ont été mis de côté pour ce projet en particulier, puisqu'ils n'ont pas reçu un sou depuis l'entente, si le Québec ne signifie pas son accord et ne verse pas sa part, est-ce que ces fonds seront versés directement au Séminaire de Sherbrooke ou si la part du fédéral retombe dans les coffrets fédéraux?

M. Huot: Nous n'avons, monsieur le président, aucun mécanisme qui nous permettrait de verser directement les fonds pour un tel projet, à l'heure actuelle, du côté fédéral. L'entente sur le développement touristique se termine d'ici deux ans, je crois, et le projet étant inscrit à l'entente, nous allons nous assurer que le projet soit maintenu et que les fonds affectés à ce projet soient réservés pour le projet en question. Maintenant, Michel, je ne sais pas s'il y a eu des amendements qui ont été apportés aux projets.

M. M. LaSalle: J'aimerais préciser, monsieur le président, que le Québec, dans sa programmation pour les années que l'on peut prévoir d'ici la fin de l'entente, n'a plus ce projet à sa programmation. Ce qui nous place dans une position très délicate. Comme M. Huot l'a expliqué, nous ne pouvons pas dépenser notre 60c. dans le dollar seul, c'est un programme partagé. D'autre part, le budget du ministère des Affaires culturelles tout en suivant son ordre des priorités n'en a pas assez non plus pour faire tous les projets qui étaient inscrits. Ce qui affecte celui de Sherbrooke qui n'était pas commencé. La principale cause, je ne veux pas faire de querelle interville, c'est le musée du Séminaire de Québec qui a coûté, selon les dernières estimations, quelque chose comme trois fois et demie plus cher que prévu et il était commencé. Je pourrais vous fournir les chiffres détaillés, si vous le voulez. Alors, on est devant ce dilemme d'un projet inachevé et d'une volonté de ne pas démarrer l'autre de la part du maître d'œuvre québécois, à moins qu'ils aient des budgets additionnels consentis par M. Parizeau, ce dont je doute.

Le président: Merci.

[Translation]

members who do not have any questions to ask, I for one have many others.

The Chairman: I doubt it very much.

I am sure my colleagues will forgive me as it is not often that I ask the witnesses questions.

Mr. Lefebvre: One question.

The Chairman: One question! All right.

Thank you.

Mr. Deputy Minister, you mentioned earlier that certain agreements had been signed with Quebec. I am thinking in particular of those on tourism. In the region which I have the honour of representing, the amount of \$850,000 was earmarked, I believe, for the *Musée du Séminaire de Sherbrooke*, which is considered to be one of the largest museums of natural history in Quebec, if not in all of Canada. In fact the *National Geographic Society* has said that it is probably one of the most beautiful collections in North America. In any case, I would like to know if funds have been set aside for this particular project, as not one cent has been provided since the agreement was signed. If Quebec does not indicate its agreement and provide its financial contribution, will these funds be directly allotted to the seminary in Sherbrooke or will the federal government's share go back into the federal coffers?

Mr. Huot: Mr. Chairman, at the present time we have no mechanism allowing us to provide direct funding for such a project on the federal side. The agreement on tourist development ends in two years, I believe, and as this project is included in the agreement, we will ensure that it is maintained and that the funds earmarked for this purpose are reserved for that particular project. Now, Michel, I do not know whether any changes have been made in the projects.

Mr. M. LaSalle: I would like to point out, Mr. Chairman, that this project no longer is included in Quebec's programming for the years from now until the end of the agreement—which places us in a rather delicate position. As Mr. Huot explained, we cannot spend our 60 per cent in dollars alone as this is a shared-cost program. Also, given the order of priority pronounced by the Department of Cultural Affairs, the latter's budget could not support all the projects included—which will affect the Sherbrooke project which has not yet gotten underway. Although I do not wish to be the cause of an intercity quarrel, the main reason, it would seem, is that the *Musée du Séminaire de Québec* cost, according to the latest estimates, something like three and a half times more than originally forecast and this project had already gotten underway. I could provide you with detailed figures, if you like. So here we are with the dilemma of an incomplete project and a determination, on the part of Quebec officials, not to let the other one get underway unless they have additional budgets given them by Mr. Parizeau—which seems highly unlikely.

The Chairman: Thank you.

[Texte]

Je passe maintenant la parole à M^{me} Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Monsieur Huot, j'avais préparé trois questions et mon collègue, M. Lefebvre, a abordé deux des trois sujets; donc, il m'en reste un.

• 1650

Je voulais dire à M. Huot que je pense que le tableau qu'il a brossé, tout à l'heure dans son exposé sur la situation économique du Québec est passablement réaliste. Personnellement, je crois que le refus du Québec de collaborer avec le gouvernement canadien pour la réalisation de certains projets est blâmable au plus haut point. Vous avez mentionné quatre régions qui avaient été passablement touchées par la croissance du taux de chômage et autres. Vous avez parlé du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de l'Estrie et du Saguenay-Lac Saint-Jean. Alors, comme je suis du Saguenay-Lac Saint-Jean, je pense que je peux corroborer vos dires.

Monsieur Huot, vous avez parlé de trois dossiers majeurs: l'usine de Matane, Dorne, et ITT, qui seraient prioritaires suite à la réorganisation des Ministères à vocation économique. Vous avez parlé de développement touristique et le reste et de la non-collaboration du Québec au niveau de certaines ententes. Ce qui fait que certaines sommes ont dû être réaffectées, en particulier dans les aéroports municipaux et locaux. Alors, c'est l'une des questions qu'a abordées mon collègue, M. Lefebvre. Dans une de mes questions, je vous demandais quelles sommes, exactement, avaient été réaffectées à l'amélioration des aéroports locaux et municipaux et de quelle façon on va en disposer? Quant aux demandes qui avaient déjà été faites au sujet du ministère des Transports, ces demandes-là sont à l'étude actuellement, je pense, et j'aimerais savoir quand on peut s'attendre à recevoir des réponses, puisque j'ai déjà fait une demande pour l'aéroport de Roberval.

Une autre question sur la réorganisation des bureaux dans les ministères que nous, on appelle régionaux, mais qui deviendront maintenant les bureaux des sous-régions. Vous avez parlé tout à l'heure des bureaux d'Alma et de Val-d'Or où des services supplémentaires d'analystes ont été ajoutés pour accélérer le travail. J'aimerais savoir ce que deviendront ces bureaux des sous-régions suite à la réorganisation. Est-ce qu'il y aura des augmentations de personnel, est-ce que des pouvoirs supplémentaires seront donnés aux responsables qui seront en place?

Ma dernière question concernait les zones désignées ou spéciales. J'aimerais savoir quel sera votre rôle suite à la réorganisation. Vous avez dit que le MEER ne jouerait plus le même rôle dans le mécanisme de désignation de ces zones. Je suis intéressée puisque j'ai présenté, le mois dernier, une demande de zone désignée pour le comté de Roberval, précisément le secteur de Desbiens où il y a une usine qui a fermé ses portes et il y a eu des mises à pied massives dans ce secteur-là. Alors, j'aimerais que vous me disiez quels seront les nouveaux mécanismes. Vous avez parlé de mécanismes plus souples, plus

[Traduction]

I would now like to give the floor to Madam Beauchamps-Niquet.

Mrs. Beauchamps-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Huot, I had prepared three questions and my colleague, Mr. Lefebvre, mentioned two of the three subjects that I intended to discuss. Therefore, I only have one left to bring up.

I wished to tell Mr. Huot that I think the picture he painted earlier in his discussion of the economic situation in Quebec is quite realistic. Personally, I believe that Quebec's refusal to co-operate with the Canadian government to carry out certain projects is deplorable. You mentioned four regions which had been particularly affected by the growth in unemployment and others as well. You mentioned the Lower St. Lawrence, the Gaspé region, the Estrie region and the Saguenay-Lac Saint-Jean region. As I am from the Saguenay-Lac Saint-Jean region, I can certainly corroborate your statements.

Mr. Huot, you mentioned three major files: the factory at Matane, Dome and ITT which would be priority matters following the re-organization of departments with an economic thrust. You spoke, among other things, of tourist development and of Quebec's lack of co-operation with respect to certain agreements, which is the reason why certain funds have had to be re-allocated to municipal and local airports, for instance. This was one of the questions brought up by my colleague, Mr. Lefebvre. I would like to ask you now exactly which funds will be re-allocated for the improvement of local municipal airports and how will this money be used? As for requests which have already been made to the Department of Transport—I believe these requests are presently being studied—I would like to know when we can expect to have a reply, as I have already submitted a request for the Roberval airport.

I have another question on the re-organization of what are known as regional offices in the department, but which will now become subregional offices. You spoke earlier of offices in Alma and Val d'Or where additional analyst services have been added to speed things up. I would like to know what will become of these subregional offices following the re-organization. Will there be increased personnel or will additional powers be given those in charge of such offices?

My last question has to do with designated or special zones. I would like to know what your role will be following the re-organization. You said that DREE would no longer play a role as far as the designation of these zones is concerned. I am interested in having an answer to this question as I submitted last month a designated zone request for the Roberval riding, and more specifically the Desbiens sector, where there is a factory which has been closed down, causing massive lay-offs in this sector. Accordingly, I would like to know what the new mechanisms will be. You mentioned more flexible mechanisms

[Text]

flexibles dans le cas des zones désignées. J'aimerais que vous vous explicitiez un peu.

M. Huot: Je vais aborder par l'attaque la question des zones désignées dans la nouvelle approche. Comme vous le savez, le ministère de l'Expansion économique régionale avait introduit au Canada des zones désignées pour les fins du programme de subventions à l'industrie. On avait ajouté à cela des zones spéciales, ce qui nous permettait de faire des interventions particulières dans certaines régions.

Le gouvernement du Canada, par le biais du ministère de l'Industrie, a aussi désigné des zones qu'on appelle *ILAP* ou Programme d'ajustement industriel communautaire: Sept-Îles—Port-Cartier, Sorel—Tracy au Québec et Montmagny—L'Ilet. L'Office canadien pour le renouveau industriel prévoit désigner aussi des régions pour l'industrie du textile et du vêtement. Le MEER au Québec administre son programme de subventions à l'industrie à travers quatre zones différentes: la région de Montréal zone 1; la région de Montréal zone 2, où l'ensemble des activités sont admissibles et les programmes sont un petit peu plus riches; la région désignée du Québec; et la quatrième zone, qui est la région des îles-de-la-Madeleine, où on a encore un enrichissement des programmes d'aide au développement industriel et où on va verser jusqu'à 50 p. 100 des coûts en immobilisation et en subvention.

• 1655

Dans l'avenir, le MEER, et le nouveau ministère, continuera d'administrer ces programmes à travers différentes zones désignées, en tenant compte, tel que le recommandait votre Comité dans son rapport sur le Québec, des particularités de chacune des régions. La notion d'équilibre interrégional est, à nos yeux, fort importante. Au Québec, on a reconnu la nécessité d'avoir quatre zones, plus les zones pour le programme d'ajustement industriel communautaire; on veut avoir une toile de fond qui nous permettrait d'avoir un certain nombre de zones qui seront désignées pour des niveaux différents d'aide, pour une gamme plus étendue de programmes et de services, selon leurs propres besoins. Donc, le Ministère a l'intention de reconduire la désignation actuelle, et il y a un groupe de travail à l'heure actuelle qui est en train de proposer des recommandations concernant le type de désignation qui pourrait être mise en place. L'avantage de l'intégration des deux ministères sera qu'on pourra avoir une désignation globale, qui tiendra compte de toutes les considérations, plutôt que d'avoir des zones désignées, pour différentes fins et, à la fin, on se demande souvent comment se retrouver; c'est administré par deux ministères différents. Alors, on aura une toile de fond unique.

La deuxième question porte sur le rôle des bureaux régionaux. A notre avis, les bureaux régionaux vont jouer un rôle accru en matière de développement industriel. Nous avons l'intention d'abord d'élargir le réseau des bureaux régionaux à travers tout le Québec. On a déjà des bureaux à Alma, Val-d'Or, Rimouski; on a ajouté par la suite Trois-Rivières et Sherbrooke. Nous avons l'intention de considérer la possibilité d'ouvrir d'autres bureaux régionaux. Je pense par exemple à la région de la Côte-Nord, à la région de l'Outaouais québécois,

[Translation]

in the case of designated zones. I would like you to expatiate on this matter.

Mr. Huot: I am going to attack the question of designated zones in relation to the new approach. As you know, the Department of Regional Economic Expansion had introduced the concept of designated zones in Canada for the purposes of the industrial grants program. To this were added special zones, which allowed us to make specific interventions in particular regions.

The Government of Canada, through the Department of Industry, Trade and Commerce also designated what were known as ILAP zones under the industrial adjustment program. Sept-Iles, Port-Cartier, Sorel—Tracy in Quebec and Montmagny-L'Ilet are examples of such zones. The Canadian office for industrial renewal also expects to designate regions for the textile and clothing industry. DREE in Quebec administers its industrial grant program through four different zones: the Montreal region—zone 1; the Montreal region—zone 2, where a majority of activities are eligible and programs are broader in scope; the designated region of Quebec; and the fourth zone, which is the Magdalen Islands region, where there has been an enrichment of industrial development aid programs and where up to 50 per cent of capital costs and grant expenditures will be covered.

In the future, DREE and the new department will continue to administer these programs through various designated zones, taking into account, as recommended by your committee in its report on Quebec, the peculiarities of each of these regions. As we see it, the idea of interregional balance is extremely important. In Quebec, the need for four zones, in addition to the ILAP zones, has been recognized: We want to have a background which will allow us to have a certain number of zones designated for various kinds of aid in order to have a more complete range of programs and services suited to their own needs. The department is therefore intending to revise the current designation and a working group is presently studying this question in order to eventually propose recommendations regarding the type of designation which could be used. The advantage of merging the two departments is that we will be able to have an overall designation, which will take all the various considerations into account, rather than having designated zones for various purposes which, in the end, are extremely confusing as they are administered by two different departments. So, we will have a single backdrop.

I would now like to move on to your second question regarding the role of regional offices. In our opinion, regional offices will play a greater role in terms of industrial development. We first intend to increase the regional office network throughout the province of Quebec. We already have offices in Alma, Val-d'Or, Rimouski; offices were later set up in Trois-Rivières and Sherbrooke. We intend to consider the possibility of opening additional regional offices. I am thinking, for instance, of the North-Coast area and the Outaouais region in

[Texte]

certaines autres sous-régions au Québec. Ces bureaux seront chargés d'administrer tous les programmes d'aide au développement industriel non seulement les programmes de subventions du MEER, mais aussi les programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce. Donc, ils auront une gamme beaucoup plus large de programmes disponibles. Ils seront chargés aussi de seconder des commissariats industriels locaux dans la promotion, la prospection industrielle au niveau de la base économique locale. Ils seront chargés de maintenir le dialogue avec les intervenants du milieu parce que, pour nous autres, ces bureaux sont importants pour nous permettre de saisir les priorités régionales. On a l'intention d'augmenter dans certains cas les effectifs qui sont dans les bureaux avec un agent de développement, des analystes financiers, pour faire en sorte qu'au moins toutes les demandes d'aide de la part des petites et moyennes entreprises soient analysées et que la décision soit prise dans la région. Actuellement, le niveau de délégation d'autorité pour notre bureau de Sherbrooke est de \$200,000: des projets de \$200,000 et moins. Cela représente quand même en volume une bonne partie des subventions, des projets qui sont présentés au MEER chaque année. Nous avons l'intention de revoir cette délégation d'autorité, parce que c'est important pour les petits projets où il n'y a absolument pas de considération stratégique sur le plan sectoriel. On parlait tout à l'heure d'un projet où c'est important de regarder ce qui se passe, quel est l'impact sur d'autres régions du Canada, sur d'autres entreprises dans le secteur. Donc, ces projets devront toujours être analysés dans des équipes sectorielles renforcées au bureau de Montréal. Mais les projets où la dimension régionale prime vont être analysés et la décision va être prise dans la région.

Pour répondre à votre première question concernant les ententes avec d'autres ministères, on avait entrepris des discussions avec Transports Canada; nous avons l'intention de poursuivre ces discussions et de transférer, si nécessaire, les fonds à Transports Canada pour un certain nombre d'aéroports locaux. Il était question d'Alma, de Havre-Saint-Pierre et, plus récemment, de Maniwaki. Or, nous avons l'intention de poursuivre les discussions et de transférer au besoin les argent à Transports Canada pour ces trois projets. Par la suite, ce sera davantage au ministère d'État au développement économique et régional de s'assurer de la coordination des efforts en matière de développement dans différentes régions du Québec. Comme je vous disais tout à l'heure, en termes de mécanismes, nous allons nous intéresser au développement industriel, mais s'il nous apparaît qu'il y a un besoin d'infrastructures rattaché à cela, nous entreprendrons des discussions avec les ministères concernés pour s'assurer que les infrastructures d'accompagnement ou nécessaires soient en place.

• 1700

Le président: M^{me} Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Une dernière question très courte; je ne sais pas si la réponse peut être courte aussi.

[Traduction]

Quebec as well as some other sub-regions in the province. These offices will be responsible for administering all industrial development aid programs, not only DREE grant programs, but also those programs set up by the department of Industry, Trade and Commerce. Therefore, there will be a much wider range of programs available. They will also be responsible for helping local industrial commerce areas with respect to promotion and industrial speculation at the local economic base. Part of their mandate will also be to maintain a dialogue with those operating in the region, as these offices are of the utmost importance to us in allowing us to be aware of regional priorities. In some cases, we intend to increase the personnel in some of the offices by adding a development officer and financial analysts so that, at the very least, all requests for assistance submitted by small and medium sized businesses can be analyzed and a decision taken in the region. Currently, the level of authority delegated for our Sherbrooke office is \$200,000, that is, projects costing \$200,000 or less. In terms of volume, this does represent a good chunk of the grants and projects which are submitted to DREE every year. We intend to revise this delegation of authority, as it is the small projects where there is absolutely no strategic consideration at the sectorial level which are important! We were talking earlier of a project where it is important to look at what is going on and what the impact on other regions of Canada and other enterprises in the sector will be. Therefore, these projects will always have to be analyzed from within sectorial teams reinforced by the Montreal office. But for projects where the regional dimension is the most important, the project will be analyzed and decisions made within the region itself.

To answer your very first question on agreements with other departments, we have begun discussions with Transport Canada as we intended to transfer funds to this department, if necessary, for a certain number of local airports. The places involved were Alma, Havre-Saint-Pierre and, more recently Maniwaki. We do indeed intend to pursue these discussions and to transfer the necessary funds to Transport Canada for these three projects if necessary. It will then be up to the Minister of State for Economic Regional Development to ensure that efforts are coordinated as regards development in the various regions of Quebec. As I was saying earlier, in terms of mechanisms, we are going to take a specific interest in industrial development, but if it appears that there is a need for infrastructures with regard to such development, we will enter into discussion with the appropriate departments to ensure that the proper infrastructures are put into place.

The Chairman: Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: One last question, and I will make it short; I do not know whether the answer will be short as well.

[Text]

Monsieur Huot, vous avez mentionné que les bureaux régionaux du MEER seconderaient les actions des commissariats industriels locaux. Est-ce que les nouvelles structures des municipalités régionales de comtés mises en place par le gouvernement du Québec vous inquiètent un peu? Et je m'explique, parce qu'on parle de consulter de plus en plus, au niveau des régions, les forces vives du milieu, les agents du milieu, c'est-à-dire les commissaires industriels, les Chambres de commerce, les C.R.D., etc. Si je comprends bien, tous ces agents du milieu feront partie intégrante des nouvelles municipalités régionales de comtés. Il n'y aura plus apparemment de commissariats industriels: Des chambres de commerce feront partie des M.R.C., des C.R.D. et le reste. La structure s'appuiera sur le député provincial, le préfet de comté, y compris toutes les autres instances, voire les instances scolaires. Cela ne vous inquiète pas? Dans le sens du dialogue.

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Je ne dirais pas que cela nous inquiète. Cette structure quand même a des avantages qui permettent de réaliser une meilleure concertation au niveau des différentes sous-régions. On parlait tout à l'heure de consultations avec la province, avec le milieu. Le Ministère a bien l'intention de poursuivre les efforts entrepris depuis quelque temps en matière de dialogue avec les différents interlocuteurs, avec les structures qui seront mises en place, avec d'autres structures au besoin.

On a, au cours des dernières années, entretenu un dialogue suivi avec les commissaires industriels. Les commissaires industriels au Québec ont joué un rôle de véritable partenaire avec le Ministère pour le développement industriel dans leurs régions. On a aussi consulté les différents organismes municipaux. Les députés ont aussi joué un rôle fort actif dans l'élaboration de projets, d'identification de besoins au niveau des localités de sorte que nous allons poursuivre les consultations, impliquer les populations régionales dans les structures qui seront en place dans différentes régions. J'ajouterai, à la lumière de l'expérience vécue aux Iles-de-la-Madeleine, ou ailleurs, dans la région de Maniwaki, ou dans d'autres régions du Québec, qu'on constate que dans différentes régions finalement, il y a des organismes qui sont en place et des agents qui s'occupent du développement industriel. C'est parfois le commissaire industriel, quelquefois la Chambre de commerce qui est mieux structurée, cela peut être au niveau municipal. Au premier abord, on ne peut dire qu'on privilégie telle structure plutôt qu'une autre. On aime autant garder la flexibilité dans notre approche, aller en régions et consulter les gens à travers les structures existantes ou d'autres structures.

C'est dans ce sens que cela ne nous inquiète pas plus qu'il le faut. On est habitué de s'accommoder, de dialoguer avec les structures, quelles que soient les structures en place, avec les gens qui s'occupent activement de développement industriel, de développement économique, dans chacune des régions du Québec.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Huot.

[Translation]

Mr. Huot, you mentioned that regional offices would support actions taken by local industrial commissioners. Are you concerned about the new regional municipality structures set up by the Government of Quebec? Apparently, there will be more and more consultation of regional and local organizations: industrial commissioners, chambers of commerce, RDCs, et cetera. I understand that all of these local people and organizations will be part of the new regional municipalities. Apparently, there will be no more industrial commissions: chambers of commerce will be part of the regional municipalities the RDCs, et cetera. The new structure will be based on the member of the National Assembly, and this will include all other levels of government, including school boards. Does this not worry you? I am referring here to exchanges that may take place.

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. Huot: I would not go so far as to say it worries us. The new system does have certain advantages that will make it possible to increase co-operation amongst various subregions. We referred earlier to consultation with the province and with local organizations. The department intends to continue its dialogue with the various parties either under the existing system or under a new system, if need be.

Over the past few years, we have been in constant contact with the industrial commissioners. Quebec industrial commissioners have co-operated with the department in promoting industrial development in their regions. We have also consulted various municipal organizations. Members of Parliament have also played a very active role in the development of projects and the identification of local needs. We intend to pursue the consultation process and involve people working within the organizations in various regions. I might add that our experience in the Magdalene Islands, Maniwaki and other parts of Quebec has shown us that the regions do have organizations in place and officers responsible for industrial development. Sometimes the industrial commissioner is the best equipped to handle this, sometimes it is the chamber of commerce. It may even be at the municipal level. First of all, we cannot give preference to any particular organization. We want to keep our approach flexible, go into the regions and consult with people through existing or other structures.

That is why we are not overly concerned. We are used to being accommodating, to having exchanges with whatever organizations exist, with people who are actively involved in industrial and economic development in each region of Quebec.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Huot.

[Texte]

Il est déjà 17h05. J'ai quatre autres personnes sur ma liste: M^{me} Côté, MM. Cyr, Bachand et La Salle, pour un deuxième tour. Vous savez que demain M. Huot et les mêmes fonctionnaires du Ministère seront encore là. Ce sera dans la même salle ici à 15h30. Alors, je suis à votre disposition. Si vous voulez prolonger la séance de quelques minutes, cela m'est égal . . .

Mme Côté: Monsieur le président . . .

Le président: M^{me} Côté invoque le Règlement.

Mme Côté: C'est que demain je dois présider le Comité de l'agriculture et je ne pourrai pas être ici. Alors, j'aimerais cela si je pouvais poser mes questions ce soir.

Le président: Ce soir?

Mme Côté: Tout de suite là.

Le président: En tout cas, si c'est le voeu du Comité, vous pouvez continuer . . .

M. Cyr: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Si les témoins sont disponibles encore pour 15 ou 20 minutes, je crois qu'on . . .

Le président: Je n'y vois aucune objection. Cela va, Monsieur Huot?

M. Huot: Je n'y vois aucune objection.

Le président: Parfait. Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président, d'accepter de prolonger la séance, parce qu'on a des journées passablement chargées.

• 1705

Alors, on va parler de coopération, comme vous dites. Je voudrais d'abord, féliciter notre collègue de Manicouagan de sa nomination comme secrétaire parlementaire de l'Industrie et Commerce, et du MEER. Ce Ministère est extrêmement important, vu qu'il est dans un état de pauvreté réelle. Monsieur Huot, je ne vous apprends rien en disant que les gens qui perdent leur emploi sur la Côte-Nord, on les retrouve tout de suite après sur la Côte-Sud. Alors, c'est vrai de dire que l'est du Québec a subi une hausse énorme dans le taux de chômage, en plus d'être victime de la perte de beaucoup d'emplois.

On ne parle pas de l'inflation de nouveaux emplois; cela a été strictement absent.

Et je voudrais vous rappeler quelques minutes que le Comité permanent du MEER, a siégé à Percé et essayé de comprendre un peu aussi le fonctionnement pour l'avenir, parce vous avez mentionné que, dans le développement économique régional, il semble qu'à l'avenir, le gouvernement du Canada prendra des décisions unilatérales.

C'est vrai de dire que, dans un pays comme le Canada, c'est tellement diversifié d'un bout à l'autre; les choses ne sont pas faciles nulle part, quand on arrive dans des régions sous-développées . . . Puis je vous avouerai, monsieur Huot, qu'à un

[Traduction]

It is already 5.05 p.m. I have four more names on my list: Mrs. Coté, Mr. Cyr, Mr. Bachand and Mr. La Salle, on second round. As you know, Mr. Huot and his officials will be coming back tomorrow. We will be meeting in the same room at 3.30 p.m. I am in your hands. If you want to sit for a few more minutes, it is fine with me.

Mrs. Coté: Mr. Chairman . . .

The Chairman: Mrs. Coté, on a point of order.

Mrs. Coté: Tomorrow I am chairing the agriculture committee and will not be able to be here. So I would like to ask my questions this evening . . .

The Chairman: This evening?

Mrs. Coté: Right now.

The Chairman: It is up to the committee to decide. You can continue . . .

M. Cyr: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Cyr.

M. Cyr: If the witnesses are available for 15 or 20 minutes more, I think we could . . .

The Chairman: I have no objection. Is it all right with you, Mr. Huot?

M. Huot: I have no objection.

The Chairman: Fine. Mrs. Coté.

Mrs. Coté: Thank you, Mr. Chairman, for agreeing to extend the meeting, because we have fairly full days.

As you say, we are going to talk about co-operation. I would first like to congratulate the member from Manicouagan on his appointment as Parliamentary Secretary for Industry and Commerce and DREE. This is a very important department, although it is in a fairly bad state. I am sure you are aware, Mr. Huot, that people who lose their jobs on the North Shore immediately move to the South Shore. Not only have a lot of jobs been lost in Eastern Quebec, but there has been a tremendous increase in the unemployment rate.

It is no use talking about new jobs. There have not been any.

I would like to take a few minutes to remind you that the Standing Committee on Regional Economic Expansion sat in Percé and tried to understand how things would function in the future. You mentioned that it would seem that the federal government intends to make unilateral decisions on regional development.

It is true that in a country like Canada, which is highly diversified, things are not easy. In under-developed regions . . . I admit, Mr. Huot, that I thought at one point that we were on the road to development. I was almost

[Text]

moment donné j'ai pensé qu'on était en voie de développement. Je me suis presque illusionnée là-dessus. J'ai même rêvé qu'à partir de 1976, on réussirait ce qu'on avait élaboré avec tellement d'acharnement, entre la période de 1968 à 1976, un plan de développement économique pour une région qui ferait suite aux expériences qu'on a vécues durant les années précédentes. On s'est vite aperçu que ce n'était pas réalisable; et plus cela va, moins c'est faisable.

Il y a quelques mois, j'étais à Rimouski où je participais à un événement, et M. Bernard Landry donnait une conférence de presse téléphonique. M. Bernard Landry est le Ministre chargé du développement économique pour la province de Québec, dans le gouvernement péquiste. Il a dit catégoriquement que pour l'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, pour le développement économique d'une région, nommément l'est du Québec, sa réponse, c'était catégoriquement non.

Or, j'espère, monsieur Huot, qu'on s'est résigné devant une telle évidence, et qu'on va arrêter de perdre notre temps dans des ententes possibles avec la province de Québec pour les régions sous-développées, parce que si on a déjà été en voie de développement, maintenant on a pris du recul. Ce n'est même plus de pauvreté qu'on parle, c'est d'apauvrissement. Vous nous avez cité les chiffres du Ministère, et vous remercie sincèrement de nous avoir dit la vérité à ce sujet. On est arrivé à un moment où il va falloir écouter les gens qui parlent aussi dans les territoires.

Et je reviens aux audiences du MEER à Percé, particulièrement, où les gens du milieu, les agents de développement économique, comme les chambres de commerce, les conseils municipaux et tous ces regroupements d'hommes d'affaires, les Pêcheurs—unis et d'autres sont venus nous dire: Si ce n'est pas possible de vous entendre avec la province de Québec, tâchez au moins d'avoir le courage de faire les choses qui sont dans vos sphères de juridiction et puis les choses que vous pouvez réaliser avec les agents du milieu.

Ce qui m'intéresse et ce que j'aimerais voir clarifié, c'est la coopération qui va exister entre les ministères. Vous en avez bien parlé, mais dans les documents de M. Gray, on dit aussi que les ministères sectoriels, ceux de l'Agriculture, des Pêches et des Océans, devraient s'occuper davantage de leurs affaires, ou les ententes leur seraient transférées et, à ce moment-là, ils seraient les maîtres d'oeuvre.

Il y a aussi un autre point qui m'intéresse; ce qui me rassure d'abord, c'est que vous ayez dit que notre plan de développement économique pour l'est du Québec, cela avançait. J'ai cru comprendre que ce serait pour une période de cinq ans; si j'ai tort, vous me le dites, par la suite, j'aimerais savoir si des régions comme les nôtres peuvent éventuellement être favorisées dans des mégaprojets ou avoir des retombées de mégaprojets qui sont prévus pour le Canada en général, mais où des choses pourront être réalisées en région.

[Translation]

deluding myself. I even dreamed that beginning in 1976, we would manage to implement the regional development plans that we worked so hard on from 1968 to 1976 and that we would be able to put our experience into practice. We quickly realized that it could not be done; in fact, it is becoming less and less feasible.

A few months ago, I was in Rimouski and Mr. Bernard Landry gave a press conference by telephone. Mr. Landry is the minister responsible for economic development for the Province of Quebec, in the PQ government. He categorically stated that his answer to the proposed regional development agreement for Eastern Quebec to be signed by the Quebec government and the federal government was no.

Given this, Mr. Huot, I hope that we will stop wasting our time trying to reach agreements with the Province of Quebec for underdeveloped regions. We were developing, and now we have lost ground. If we are not poor, we are at least getting poorer. You quoted department figures and I would like to thank you for having told us the truth. We have reached the point where we are going to have to listen to the people in the regions.

I would like to go back to the DREE hearings in Percé. Organizations involved in economic development... Chambers of commerce, municipal boards, groups of businessmen and fishermens' associations... told us that if we cannot reach an agreement with the Province of Quebec, we should at least try to have the courage to do things that come under our jurisdiction and things that can be done in co-operation with local people.

What interests me and what I would like to clarify is what sort of co-operation there will be between the departments. You referred to this, but it was also stated in Mr. Gray's document that various federal departments, such as agriculture and fisheries, and oceans, should be made more directly responsible for their areas of jurisdiction and that agreements would be transferred to them so that they would be in charge.

There is something else that interests me. I find it reassuring that progress is being made on your economic development plan for Eastern Quebec. I understand that it will be for a period of five years: correct me if I am wrong. I would also like to know whether regions like ours will eventually be given preference for mega-projects or will benefit from mega-projects at the national level. Things could be done in the regions.

[Texte]

• 1710

Dans le langage du gouvernement, on parle de régions, mais on visualise par province ou par regroupement de provinces. Dans le fond, voici ce que j'aimerais savoir: dans ma compréhension des régions, les régions dans une province qu'on identifie sont plus ou moins favorisées par le développement économique. J'aimerais comprendre la distinction qu'on pourrait en faire et aussi comment vous pourrez intervenir dans les décisions prises par les ministères qui réaliseront ce genre de projets extrêmement importants et qui complèteraient aussi des projets de développement régional qui seraient plus adaptés dans les régions-ressources.

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: Merci, monsieur le président.

C'est une question à plusieurs volets.

Mme Côté: Je m'excuse.

Le président: Il ne nous reste que 15 minutes.

M. Huot: Je ne suivrai pas nécessairement votre ordre. Sur le concept des régions, d'abord, je peux vous assurer que, dans notre esprit, quand on parle de régions, on ne le fait pas nécessairement au niveau des grandes provinces canadiennes ou des grandes régions canadiennes.

Au Québec, il faut réaliser que le Québec est constitué de tellement de régions différentes que l'approche fédérale au développement économique du Québec ne saurait donner de résultats, si on fait abstraction des régions. Je ne parle pas seulement des régions administratives, qui sont des entités peut-être beaucoup trop vastes pour qu'on puisse intervenir de façon adéquate. On l'a vu aux Îles-de-la-Madeleine; on a décidé d'intervenir dans une région beaucoup plus petite que la région administrative du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Le plan de l'Est couvrira d'autres régions que celle de la Gaspésie. Il faut s'intéresser à la Côte-Nord, à la région de Maniwaki; le Pontiac aussi est constitué de deux ou trois régions différentes.

Nous, comme ministère de l'Expansion économique régionale, allons continuer de nous intéresser aux sous-régions, parce qu'on considère que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le développement des différentes sous-régions à l'intérieur d'une province, ce que les provinces contestent souvent, en nous disant que c'est à la province qu'il revient de s'occuper de l'aménagement du territoire. C'est vrai, sur le plan constitutionnel. Mais, en matière de développement économique, le fédéral a aussi une responsabilité de s'assurer que les régions les moins bien nanties, même si c'est une petite région à l'intérieur d'une province, reçoivent une attention particulière de la part du gouvernement fédéral. Sans cela, la province pourrait nous dire: Mettez tout votre argent à Montréal et on s'occupera du reste.

Donc, on va continuer de se préoccuper de différentes sous-régions dont, en termes de mécanisme, de concertation, chacun des ministères fédéraux aura la responsabilité, responsabilité que le MEER possédait auparavant à lui seul; elle sera inscrite dans les préoccupations et les orientations de chacun des ministères, que ce soit Agriculture, Transports, Développe-

[Traduction]

The government talks about regions, but they visualize Canada as a group of provinces. What I would like to know is whether regions in a particular province benefit from economic development. I would like to understand the distinction that is made. I would also like you to explain how you will be involved in decisions made by the departments that will be carrying out these extremely important projects and completing regional development projects which will be more adapted to the resource regions.

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. Huot: Thank you, Mr. Chairman.

Your question has a number of aspects.

Mrs. Coté: I am sorry.

The Chairman: We only have 15 minutes left.

Mr. Huot: I will not necessarily answer your questions in the order in which they were asked. First of all, I assure you that, in our minds, when we talk about regions, we are not necessarily referring to the larger provinces or the larger regions.

You must realize that Quebec is made up of so many different regions that the federal government's approach to economic development in Quebec would not be successful if we did not take the regions into account. I am not referring only to administrative regions, which are much too large for our efforts to be successful. We realized this in the Magdalene Islands; we decided to direct our efforts to a much smaller region than the administrative region of Gaspé and the Lower St. Lawrence. The Eastern Development Plan will cover regions other than Gaspé. We have to include the North Shore and Maniwaki; the Pontiac region is also made up of two or three different subregions.

DREE will continue to be concerned with sub-regions, because we feel that the federal government has a role to play in the development of various subregions within a province. The provinces often dispute this and claim that land development is a provincial responsibility. Constitutionally speaking, this is true. But insofar as economic development is concerned, the federal government is also responsible for ensuring that poorer regions get the attention they deserve from the federal government, even if it is only a small region within a particular province. Otherwise, the province could say to us: Put all of your money into Montreal and we will take care of the rest.

We will continue to be involved with the various sub-regions. In terms of the mechanism and co-operation, each federal government will assume the responsibility that before was DREEs alone. This responsibility will be part of the concerns and direction of each of these departments, be it agriculture, transport, or industrial development. This is an important

[Text]

ment industriel. Ceci est un point important en avant; de sorte qu'on pourra s'assurer qu'au lieu d'avoir 1 p. 100 du budget total du gouvernement fédéral qu'on puisse consacrer au développement régional, on aura au moins l'ensemble du budget réservé au développement économique. Cela demande une coordination tout cela; et le MEER a joué tant bien que mal ce rôle de coordination dans le champ ou avec les autres ministères.

Dans la nouvelle structure, c'est le ministère d'État au développement économique qui sera chargé de coordonner les interventions des autres ministères. Le ministère du Développement industriel et régional aura peut-être un rôle particulier à jouer, au moins à court terme, dans ce domaine; d'abord, à cause de ses antécédents, des préoccupations très fortes qu'on a accordées au développement des sous-régions, à la coordination des interventions; puis, chacun des autres ministères. Comme je vous le disais tout à l'heure, le ministère d'État, lui, fera la coordination, mais nous, si nous sommes dans une région comme le Bas-Saint-Laurent et on se rend compte que, pour réaliser un projet industriel, il nous faut des infrastructures de transport, on va se charger de signifier au ministère d'État au développement économique et régional qu'il est nécessaire d'amener autour d'une table, transports les ministères des Pêches et des Océans, ainsi que d'autres pour s'occuper du développement d'une région en particulier.

Donc, c'est principalement le ministère d'État qui aura la responsabilité de coordination mais, nous, comme la Commission de l'emploi et de l'immigration... Cela dépendra de l'accent qui sera mis dans une région. Si l'accent est mis sur les pêches, le ministère des Pêches et des Océans pourra demander à d'autres ministères d'intervenir de façon complémentaire dans ces projets. Si c'est le Développement industriel, nous nous chargerons, comme on le fait pour Maniwaki, d'amener le ministère des Transports ou le ministère de l'Agriculture à la table de négociation. Donc, c'est la façon dont je vois les choses se passer, sous la supervision ou avec l'aide du ministère d'État au développement économique.

En termes de mécanismes, le fonds de développement régional, cette année, on a transféré, nous, à peu près 15 millions de dollars à d'autres ministères fédéraux pour les amener à réaliser des projets qu'ils n'auraient pas réalisés à ce moment-ci.

• 1715

Le fonds de développement régional servira exactement à cette fin. Il permettra d'influencer, d'infléchir, de faire, comme ils disent en anglais, du *topping up*, d'amener des ministères à entreprendre des projets qui ne cadrent pas avec leurs objectifs nationaux, quoique dans l'avenir, cela signifiera beaucoup moins parce que les critères nationaux devront être assouplis pour faire en sorte que chaque ministère puisse intervenir en fonction des particularités des régions.

On pourrait mentionner les retombées des mégaprojets; et c'est clairement une des grandes priorités de ce ministère que de s'assurer que les retombées des mégaprojets vont être équitablement réparties dans toutes les régions canadiennes, et

[Translation]

point. Instead of having 1 per cent of the total federal government for regional development, we will have the entire economic development budget. All of this will require co-ordination and DREE has been fairly successful at playing a coordinating role in the field and with other departments.

Under the new system, the Minister of State for Economic Development will be responsible for co-ordinating the actions of other departments. The Department of Regional and Industrial Development may have a specific role to play in this area, at least in the short term, due to its history and the high priority given to development of the subregions and the co-ordination of actions; there are also the other departments. As I said earlier, the Ministry of State will play a co-ordinating role. However, if we realize that we will need transportation infrastructures to complete an industrial project in the Lower St. Lawrence, we will point out to the Ministry of State for Economic and Regional Development that the Department of Transport, the Department of Fisheries and Oceans and other departments will have to sit down and discuss the development of that particular region.

The Ministry of State will be largely responsible for co-ordination, whereas we, like the Employment and Immigration Commission... it depends where the emphasis will be placed in a region. If fisheries are a priority, the Department of Fisheries and Oceans could ask other ministers to play a supporting role in certain projects. If industrial development is involved, we will bring the Department of Agriculture and the Department of Transport to the negotiating table, as we did for Maniwaki. That is how I see things working, under the supervision or with the help of the Ministry of State for Economic Development.

This year, through the Regional Development Fund, we transferred approximately \$15 million to other federal departments so that they would be able to carry out projects that they would not otherwise have undertaken.

The Regional Development Fund will do just that. Through it, we will be able to influence, change direction, do what it is called 'topping up', and convince departments to undertake projects that are not necessarily compatible with their national objectives. In the future, however, that will not mean as much, because national criteria will have to be more flexible so that each department will be able to respond to regional needs.

I might also mention spinoffs from mega-projects. One of the minister's major priorities is to ensure that every region in Canada gets its fair share of spinoffs from mega-projects; in Quebec, this means ensuring that the benefits do not all go to

[Texte]

à l'intérieur du Québec, s'assurer que cela ne s'arrête pas nécessairement à Montréal. Montréal a des problèmes. Il faut continuer d'intervenir à Montréal. Et je souhaite qu'éventuellement la zone spéciale de Montréal soit prolongée, que l'intervention demeure à Montréal parce que c'est important. Sur la moitié des chômeurs au Québec, il y en a à peu près 175,000 actuellement à Montréal. La structure industrielle de Montréal est déficiente. On a commencé, puis le programme de la zone spéciale a donné d'excellents résultats, mais le travail devra s'étendre sur plusieurs années avant qu'on puisse restructurer solidement l'économie de la région de Montréal. Mais, cela ne signifie pas qu'il ne faut pas faire un effort pour essayer d'orienter des projets vers les autres régions, surtout les régions les moins bien favorisées.

C'est pour cela que l'on disait qu'on allait prendre une approche proactive. Cela signifie que l'on va identifier des opportunités. Le Ministère va être équipé, dans le cas des mégaprojets, pour discuter avec les entreprises qui pilotent ces projets et pour s'assurer que dans la réalisation des projets ils se préoccupent de donner des retombées à des industriels des différentes régions ou de bâtir de toutes pièces, là où c'est possible et où la faisabilité l'indique, des projets dans les différentes régions du Québec.

Dans le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, si le port méthanier devait voir le jour, il est sûr qu'on voit tout de suite que cela pourrait susciter un développement industriel périphérique. Il y a eu, par ailleurs, dans la région de l'Est du Québec au cours des dernières années, puis on est heureux, la réalisation de passablement de projets importants. Je pense à l'usine de panneaux-meubles à Sayabec, qui est un projet de 60 millions de dollars et qui va créer près de 400 emplois. On a aussi appuyé des projets importants dans le domaine de la rationalisation des scieries au cours des dernières années. J'espère que cela répond à votre question à plusieurs volets.

Mme Côté: On aura bientôt un abattoir-charcuterie à vous demander.

Le président: Merci, madame Côté.

Monsieur Cyr, brièvement. Si vous voulez, monsieur Cyr, je peux mettre votre nom comme premier intervenant demain. Est-ce que cela vous va, demain?

M. Cyr: Demain, j'ai une réunion du Sous-comité du programme et de la procédure du Comité des pêches et forêts et je ne pourrai pas être ici avant 16h00. Donc, je peux passer au premier tour, mais ce ne sera pas long.

Le président: Parce que, comme on n'a pas le quorum ...

M. Cyr: Du moment que nous avons deux représentants de chaque côté.

Le président: Monsieur Cyr, brièvement.

M. Cyr: Monsieur le président, nous avons appris de M. LaSalle que l'entente sur les infrastructures industrielles, le volet des pêches en particulier, se termine le 31 mars 1984. A quelle date l'entente sur le développement touristique se termine-t-elle? Est-ce que vous prévoyez une extension de cette entente?

[Traduction]

Montreal. Montreal has problems. We will have to continue to intervene in Montreal. I hope that the Montreal special zone will eventually be extended and that we continue our involvement in Montreal, because it is important. Half of the unemployed in Quebec, about 175,000, are in Montreal. Montreal's industrial infrastructure is inadequate. The special zone program produced excellent results, but it will take several years to solidly restructure the economy of the Montreal region. This does not mean that we should not try to direct project towards other regions, especially disadvantaged regions.

This is why we said that we were going to have an active approach. That means that we will be identifying opportunities. In the case of mega-projects, the department will be equipped to undertake discussions with the corporations sponsoring these projects and ensure that there will be economic spinoffs for industries in various regions and that, if possible or feasible, there will be projects in different parts of Quebec.

If the methane port is built in the Lower St. Lawrence, in Gaspé, there will certainly be industrial development spinoffs. We are pleased to note that in eastern Quebec over the past few years, there have been some fairly large projects. I am thinking of the Sayabec modular panel plant, which is a \$60,000,000 project and will create about 400 jobs. We have also supported large sawmill rationalization projects over the past few years. I hope that answers your questions.

Mrs. Côté: Soon we will be asking you for a meat-packing and processing plant.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté.

Mr. Cyr, and please, be brief. If you wish, Mr. Cyr, I can take your name down and you can be first tomorrow. Would that suit you?

Mr. Cyr: Tomorrow I have a meeting of the Fisheries and Forests Steering Committee and I will not be able to be here until 4 p.m. Perhaps I can get in on the first round. I will not take long.

The Chairman: We do not have a quorum.

Mr. Cyr: As long as both parties are represented.

The Chairman: Mr. Cyr, and please be brief.

Mr. Cyr: Mr. LaSalle has told us, Mr. Chairman, that the agreement covering infrastructures in the fishing industry expires on March 31, 1984. When does the Tourist Agreement expire? Do you plan to extend it?

[Text]

M. Huot: Le 31 mars 1984 aussi.

M. Cyr: Jusqu'en 1984 aussi. Dans votre présentation, monsieur Huot, vous avez déclaré que vous étudiez le développement du ski au Québec. Est-ce que le Mont Logan, en Gaspésie, fait partie de cette étude au sujet de l'aménagement des centres de ski?

M. Huot: Je m'excuse, je n'ai pas très bien saisi.

M. Cyr: Est-ce que le Mont Logan fait partie des études pour le développement du ski au Québec?

M. Huot: Michel LaSalle, est-ce que tu aurais des précisions?

M. LaSalle: Du ski? Voulez-vous dire du ski nautique?

M. Cyr: Non, non . . . Du ski alpin.

Le président: Monsieur LaSalle.

M. LaSalle: Monsieur le président, monsieur Cyr, le Mont Logan, comme quelques autres au Québec, fait partie d'une liste de sites potentiels à développer. Maintenant, je ne pourrais pas vous dire si l'étude va déterminer exactement ce qui pourrait être fait à très court terme au Mont Logan. Je ne sais pas si cela répond à votre question. Ce n'est pas demain matin, nécessairement.

M. Cyr: Merci.

M. LaSalle: Cela fait partie de la liste des potentiels.

• 1720

M. Cyr: Merci. Monsieur le président, le pôle prioritaire d'attraction touristique dans l'Est du Québec est sans doute Percé. C'est aussi populaire que les Chutes Niagara et que le *Cabot Trail*. Lors des audiences du Comité du MEER à Percé, des intervenants intéressés à l'industrie touristique ont suggéré la construction d'une salle polyvalente qui servirait de lieu de rencontre et de salle de congrès. Je ne parle pas d'un centre de congrès comme à Montréal, mais bien d'une salle de congrès puisque les hôtels et les motels sont déjà en place pour accueillir les congressistes.

Il faut déployer tous nos efforts pour retenir le tourisme plus longtemps dans cette région et la Société de développement touristique de Percé a présenté, récemment, un dossier à l'honorable Charles Lapointe, le ministre responsable du tourisme, de même qu'au MEER afin d'obtenir de l'aide financière pour entreprendre une étude de faisabilité sur l'installation d'équipements et d'infrastructures axés sur les besoins touristiques et l'aménagement d'une salle de congrès afin de développer de nouveaux marchés. Dans vos négociations avec le Québec, présentement sur cette entente touristique, est-ce qu'il vous serait possible, monsieur Huot, de suggérer un projet et de libérer des crédits pour entreprendre une étude de faisabilité sur le projet tellement caressé par les citoyens de Percé?

Le président: Monsieur Huot.

[Translation]

Mr. Huot: It also expires on the 31 of March 1984.

Mr. Cyr: So it is valid until 1984 as well. In your presentation, Mr. Huot, you said that you were looking at the development of ski resorts in Quebec. Will Mount Logan, in Gaspé, be included?

Mr. Huot: I am sorry, but I did not understand your question.

Mr. Cyr: Will Mount Logan be included in your review of the development of ski resorts in Quebec.

Mr. Huot: Michel LaSalle, do you have any information on this?

Mr. LaSalle: On ski resorts? Are you talking about water-skiing?

Mr. Cyr: No. Downhill skiing.

The Chairman: Mr. LaSalle.

Mr. LaSalle: Mr. Chairman, Mr. Cyr, Mount Logan is one of several potential development sites in Quebec. I cannot tell you whether our study will determine exactly what could be done with Mount Logan in the short term. I do not know whether that answers your question. Work will certainly not begin tomorrow morning.

Mr. Cyr: Thank you.

M. LaSalle: It is on the list of potential development sites.

M. Cyr: Thank you. Mr. Chairman, Percé is no doubt the main tourist attraction in Eastern Quebec. It is as popular as Niagara Falls and the Cabot Trail. When the DREE subcommittee sat in Percé, people from the tourist industry suggested that a multipurpose room be built that could be used for meetings and conferences. I do not mean a conference centre, like the one in Montreal, but a conference room. There are already hotels and motels for conference goers to stay in.

Every effort must be made to keep tourism alive in this region and the Percé tourist development association recently presented a case study to the Honourable Charles Lapointe, Minister responsible for tourism and to DREE. The association is seeking financial aid to undertake a feasibility study on the insulation of tourism facilities and infrastructures and the construction of a conference room to develop new markets. You are in the process, Mr. Huot, of negotiating a tourism agreement with Quebec. Could you suggest that funds be made available to undertake a feasibility study on this project, which is very dear to the hearts of the people of Percé?

The Chairman: Mr. Huot.

[Texte]

M. Huot: Merci, monsieur le président.

Monsieur Cyr, je ne crois pas que nous ayons l'intention de négocier avec le gouvernement du Québec pour l'inscription d'un projet semblable à l'entente sur le développement touristique. Nous considérons plutôt à l'heure actuelle, la possibilité d'inscrire un tel projet dans le cadre du plan de développement de l'Est du Québec.

M. Cyr: Merci. Une autre question.

Le président: Brièvement.

M. Cyr: C'est ma dernière. À maintes reprises, monsieur le président, j'ai souligné que les gouvernements du Canada et du Québec se préoccupent peu du développement économique et social du secteur nord de la Gaspésie, c'est-à-dire de Cap-Chat à Grande-Vallée. C'est une région du Québec qui a le plus haut taux de chômage, au-delà de 45 p. 100 à l'heure actuelle. Et le préfet du comté, M. Thérence Coulombe, qui est maire de Mont-Louis, a très bien décrit la situation économique du secteur de Gaspé-Nord lors des audiences à Percé. Depuis quelques années le ministère des Pêches et Océans a reconnu Saint-Joachim-de-Tourelle comme un port de débarquement pour le poisson et des crédits ont été investis pour l'aménagement d'un havre de pêche. Toutefois, les infrastructures répondent exclusivement à la demande locale. C'est un fait que le secteur de Cap-Chat à Gaspé possède très peu d'infrastructures portuaires pour le développement des pêches, pour le transport de la marchandise et pour le développement touristique.

Vous savez que la scierie de Cap-Chat a brûlé il y a quelques années, que la scierie de Marsoui est fermée depuis deux ans, que les mines Madeleine et les mines de cuivre à Sainte-Anne-des-Monts fermeront définitivement en septembre et en octobre 1982. Qu'est-ce que l'on fait pour cette partie . . .

M. La Salle (Joliette): Qu'est-ce que le député fait là-bas?

M. Cyr: Qu'est-ce que l'on fait pour la partie nord de la Gaspésie?

L'an dernier, des représentants de plusieurs ministères provinciaux et fédéraux se sont . . .

Le président: Monsieur Cyr, est-ce que c'est la question?

M. Cyr: Oui, oui.

M. Lefebvre: C'est le préambule, seulement.

Le président: S'il vous plaît, si vous pouviez synthétiser cela le plus rapidement . . .

M. Cyr: Oui. L'an dernier, des représentants de plusieurs ministères fédéraux et provinciaux se sont rencontrés afin d'étudier la possibilité de l'établissement d'un port de mer polyvalent dans cette région qui serait la clé du développement de cette région. On a demandé des crédits pour entreprendre une étude de faisabilité, comme on le fait un peu partout ailleurs, et on a dit que le ministère des Transports entreprenait une étude sur les ports de l'Est et que l'on devait attendre le résultat de cette étude, mais on s'est aperçu à la fin que l'on

[Traduction]

Mr. Huot: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Cyr, I do not think that we intend to negotiate with the Government of Quebec to have this type of project included in the tourist development agreement. We are, however, thinking of including it in the development plan for Eastern Quebec.

Mr. Cyr: Thank you. I have another question.

The Chairman: Please, be brief.

Mr. Cyr: This is my last one. On many occasions, Mr. Chairman, I have pointed out that the federal government and the government of Quebec are not overly concerned about social and economic development in Northern Gaspe, that is, from Cap-Chat to Grande-Vallée. This part of Quebec has one of the highest unemployment rates: over 45 per cent at this time. The reeve, Mr. Therence Coulombe, who is the Mayor of Mont-Louis, provided a very accurate description of the economic situation in Northern Quebec at our hearings in Percé. Some years ago, the Department of Fisheries and Oceans recognized Saint-Joachim-de-Tourelle as a landing point and provided funds for the building of a fishing harbour. However, these infrastructures are designed to meet local needs. This means that Cap-Chat has very few of the infrastructures it would need to develop its fisheries, transport goods and develop tourism.

You are aware that the Cap-Chat saw mill burned down a few years ago, that the Marsoui saw mill closed two years ago, that the Madeleine mines and the copper mines at Sainte-Anne-des-Monts will be closing for good in September and October 1982. What is being done for this part . . .

Mr. La Salle (Joliette): What is the member of Parliament for that region doing?

Mr. Cyr: . . . what is being done for Northern Gaspe?

Last year, representatives of a number of federal and provincial departments . . .

The Chairman: Is that the question, Mr. Cyr?

Mr. Cyr: Yes.

M. Lefebvre: It is just the preamble.

The Chairman: If you could please move a little more quickly . . .

Mr. Cyr: Yes. Last year, representatives of a number of federal and provincial departments met to consider the possibility of building a multipurpose sea port in that region. This port would be the key to development in the region. They asked for funds to do a feasibility study, like the ones that are being done elsewhere, and were told that the Department of Transport would be doing a study of all Eastern Sea Ports and that they would have to wait for the results of that study. In the end, however, they realized that this was not one of the

[Text]

n'étudiait pas cette possibilité-là. Je crois qu'à la suite de représentations, on va voir à ce coin de la Gaspésie qui mérite certaines infrastructures, mais je doute que cette recommandation plaise à la population. Ma question est la suivante: Est-ce que le ministère de l'Expansion économique régionale serait disposé à emboîter le pas et proposer une étude sur les possibilités de l'établissement d'infrastructures portuaires pour le développement des pêches, le développement du tourisme, le développement du transport des marchandises dans ce secteur de la Gaspésie?

• 1725

M. R. La Salle (Joliette): Oui ou non, monsieur Huot.

Le président: Brièvement monsieur Huot.

M. Huot: Merci. Je sais que le projet a été examiné par plusieurs intervenants. Quand vous me soumettez la proposition d'une étude, j'espère que les études sont terminées. J'ai demandé à Michel LaSalle de nous dire si, oui ou non, les études sont terminées dans ce domaine. Je sais que vous avez soulevé ce problème à plusieurs reprises, et qu'on a eu plusieurs réunions regroupant les représentants de tous les ministères concernés. Michel va peut-être nous dire si ces études sont terminées.

Le président: Monsieur LaSalle, Michel.

M. M. LaSalle: Non, les études ne sont pas terminées. En ce qui a trait à l'étude de Transport Canada, effectivement, c'est possible qu'ils rajoutent . . .

M. R. La Salle (Joliette): Mais si elles sont commencées, c'est déjà bon!

M. M. LaSalle: Elles ne sont pas terminées.

M. Lefebvre: Monsieur le président je voudrais mettre mon nom sur la liste de demain, mais j'ai une question très importante. Deux personnes ici présentes se sont déplacées: elles ont parcouru tout près de 100 milles pour venir entendre ce . . .

Le président: A condition . . .

M. Lefebvre: Trente secondes . . .

M. R. La Salle (Joliette): A l'unanimité.

Le président: A condition que M. LaSalle, dont le nom figurait avant le vôtre sur ma deuxième liste . . .

M. Lefebvre: Oui. Je reviendrai demain. D'accord, j'ai une question, je reviendrai poser les autres demain.

Le président: S'il vous plaît.

M. Lefebvre: Vous savez, monsieur Huot, qu'une société, entre autres, de la Haute-Gatineau, est représentée aujourd'hui par le maire Kevin Murphy et le consultant M. Michel Merleau. Je parle de la Société du développement économique de la Haute-Gatineau. Cette société se finance dans le milieu. Cela fait trois ans que ces gens-là se déplacent et se démènent, sans pouvoir obtenir un sou de votre ministère ou d'autres ministères pour aider au financement. En fait, voyez-vous la possibilité, dans un avenir rapproché, de faire des interventions directes dans un milieu comme celui-là pour aider au finance-

[Translation]

options they were looking at. Representations were made and they will look at this part of Gaspe, which deserves to have infrastructures. But I doubt that people will be pleased with this recommendation. My question is this: would the Department of Regional Economic Expansion be prepared to take parallel action and propose that a study be done on the possibility of building harbour infrastructures for the development of fisheries, tourism, and the transportation of goods in this part of Gaspe?

Mr. R. La Salle (Joliette): Yes or no, Mr. Huot:

The Chairman: Please be brief, Mr. Huot.

M. Huot: Thank you. I know that the project was considered by several parties. You have proposed that a study be done and I hope the studies already undertaken have been completed. I will ask Mr. Michel LaSalle to tell us whether they have been or not. I know that you have raised this problem on a number of occasions and that we have had several meetings with representatives of all departments involved. Michel may be able to tell us whether these studies have been completed.

The Chairman: Mr. Michel LaSalle.

M. M. LaSalle: No, they have not been completed. Insofar as the Transport Canada study is concerned, they may add . . .

M. R. La Salle (Joliette): Yes, but work has begun on them. That in itself is good.

M. M. LaSalle: They have not been completed.

M. Lefebvre: Mr. Chairman, I would like to put my name on the list for tomorrow, but I do have a very important question. Two of the people in this room travelled almost 100 miles to hear what . . .

The Chairman: As long as . . .

M. Lefebvre: Thirty seconds . . .

M. R. La Salle (Joliette): You have unanimous consent.

The Chairman: As long as Mr. La Salle, whose name was before yours on my second list . . .

M. Lefebvre: Yes. I will come back tomorrow. I do have a question, but I will ask it tomorrow, with the others.

The Chairman: That would be best.

M. Lefebvre: As you know, Mr. Huot, we have with us today Mayor Kevin Murphy and Mr. Michel Merleau, a consultant, who are representing the Upper Gatineau Economic Development Corporation. This corporation is locally funded. For three years, these people have been running around trying to get a few cents out of your department or other federal departments to help with financing. Do you think it will be possible, in the near future, to intervene directly to provide financing for this type of corporation and promote

[Texte]

ment de telles sociétés, pour aider au développement rationnel d'un secteur comme celui de la Haute-Gatineau?

Le président: Merci. Monsieur Huot.

M. Huot: Merci, monsieur le président. Monsieur Lefebvre, vous vous souvenez sans doute de la proposition faite par M. Joyal au nom du ministre De Bané, il y a quelque temps, d'accorder une aide financière directe au Commissariat industriel du Québec. Je dois mentionner aussi l'existence de la corporation de développement économique locale, ADEL, qui a été financée par le gouvernement fédéral...

M. Lefebvre: Oui. Heureusement, ils ont bénéficié d'un ADEL dans la Haute-Gatineau.

M. Huot: Donc, dans l'avenir, je pense que ces gestes-là, ces déclarations, indiquent le désir du gouvernement fédéral, parmi l'ensemble des instruments que le ministère de l'Expansion économique régionale aura, de se doter d'un programme qui permettrait d'accorder un financement aux organismes qui s'intéressent à la cause du développement économique régional, et qui sont aussi des interlocuteurs, des partenaires, pour le Ministère dans les efforts déployés dans différentes régions. On prévoit avoir un programme qui permettrait d'accorder un apport financier à ces organismes sur les plans local et régional.

M. Lefebvre: Merci beaucoup. Merci monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Lefebvre. Merci, monsieur le sous-ministre. Monsieur le secrétaire parlementaire, un dernier mot.

M. Maltais: Simplement une précision. Tout à l'heure, M. Blackburn a posé une question concernant une compagnie de l'Ontario, une compagnie d'autobus qui aurait fait des demandes concernant un programme gouvernemental. Alors on a répondu qu'on n'avait rien reçu comme document. On doit donc préciser qu'il y a eu un échange de correspondance entre M. De Bané et le représentant de cette circonscription. Demain, peut-être pourrions-nous apporter des précisions pour s'assurer bien sûr que les choses sont bien comprises.

Le président: Merci. Merci, monsieur le sous-ministre Huot, monsieur le secrétaire parlementaire, et messieurs. Nous ajournons jusqu'à demain à 15h 30.

M. Lefebvre: Dans la même salle?

Le président: Dans la même salle à 15h 30.

[Traduction]

rational economic development in an area like the Upper Gatineau?

The Chairman: Thank you. Mr. Huot.

Mr. Huot: Thank you, Mr. Chairman. You no doubt remember, Mr. Lefebvre, the proposal that was made some time ago by Mr. Joyal on behalf of Mr. De Bané. This proposal sought to grant direct financial aid to the Quebec Industrial Commission. I should also mention the local Economic Development Corporation, which was financed through the federal government LEDA Program.

Mr. Lefebvre: Yes. Fortunately, the Upper Gatineau qualified for assistance under LEDA.

Mr. Huot: I think that these actions and statements indicate that the federal government wants, through the mechanisms that will be made available to the Department of Regional Economic Expansion, to set up a program that will provide financing for organizations active in regional economic development. These organizations will be the department's spokesmen and partners in the various regions. We intend to set up a program that will provide financial support for local and regional organizations.

Mr. Lefebvre: Thank you very much. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Lefebvre. I would also like to thank the deputy minister. The parliamentary secretary has something to add.

Mr. Maltais: Just a clarification. Earlier in the meeting, Mr. Blackburn asked about an Ontario bus company that supposedly applied for funding under a federal program. We said that we had not received anything in writing. I should make it clear that there was an exchange of correspondence between Mr. De Bané and the member of Parliament for that constituency. We could perhaps provide more specific information tomorrow, so that the matter will be clearly understood.

The Chairman: Thank you. Thank you, Mr. Huot and Mr. Maltais. We will adjourn until tomorrow, at 3.30 p.m.

Mr. Lefebvre: In the same room?

The Chairman: In the same room at 3.30 p.m.

[Continued]
[Continued]...
[Continued]...
[Continued]

Chairman. Let me just add, Mr. Chairman, that I think the Fed's role in the economy is very important. It's not just about inflation and deflation, it's also about the availability of credit. The Fed has a responsibility to make sure that credit is available to the economy at reasonable rates. This is particularly important during times of economic uncertainty or crisis, when traditional lending channels may be closed or restricted.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. Thank you, Mr. Chairman. I would like to add that the Fed's role in the economy is not just about inflation and deflation, but also about the availability of credit. The Fed has a responsibility to make sure that credit is available to the economy at reasonable rates. This is particularly important during times of economic uncertainty or crisis, when traditional lending channels may be closed or restricted.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. Thank you, Mr. Chairman. I would like to add that the Fed's role in the economy is not just about inflation and deflation, but also about the availability of credit. The Fed has a responsibility to make sure that credit is available to the economy at reasonable rates. This is particularly important during times of economic uncertainty or crisis, when traditional lending channels may be closed or restricted.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. Thank you, Mr. Chairman. I would like to add that the Fed's role in the economy is not just about inflation and deflation, but also about the availability of credit. The Fed has a responsibility to make sure that credit is available to the economy at reasonable rates. This is particularly important during times of economic uncertainty or crisis, when traditional lending channels may be closed or restricted.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. Thank you, Mr. Chairman. I would like to add that the Fed's role in the economy is not just about inflation and deflation, but also about the availability of credit. The Fed has a responsibility to make sure that credit is available to the economy at reasonable rates. This is particularly important during times of economic uncertainty or crisis, when traditional lending channels may be closed or restricted.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. Thank you, Mr. Chairman. I would like to add that the Fed's role in the economy is not just about inflation and deflation, but also about the availability of credit. The Fed has a responsibility to make sure that credit is available to the economy at reasonable rates. This is particularly important during times of economic uncertainty or crisis, when traditional lending channels may be closed or restricted.

[Continued]
[Continued]...
[Continued]...
[Continued]

[Continued]...
[Continued]...
[Continued]...
[Continued]

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

Chairman. All right, thank you, Mr. Chairman. The Fed's role in the economy is very important.

APPENDIX "REGD-17"

HISTORIC EXPENDITURES FOR THE
PRAIRIE FARM REHABILITATION ADMINISTRATIONDEPENSES HISTORIQUES DE
L'ADMINISTRATION DU RETABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES

(\$ Millions)
(en millions de dollars)

<u>YEAR / ANNEE</u>	<u>MANITOBA</u>	<u>SASKATCHEWAN *</u>	<u>ALBERTA</u>	<u>TOTAL</u>
1969-1970	5.4	9.1	2.4	16.9
1970-1971	2.2	9.5	2.9	14.6
1971-1972	2.2	9.2	3.6	15.0
1972-1973	2.7	9.9	12.2	24.8
1973-1974	3.6	12.4	7.3	23.3
1974-1975	5.8	18.2	6.5	30.5
1975-1976	5.0	20.7	5.1	30.8
1976-1977	6.4	20.6	3.2	30.2
1977-1978	7.9	22.6	8.5	39.0
1978-1979	5.6	24.7	5.5	35.8
1979-1980	5.3	21.6	2.9	29.8
1980-1981	23.4	51.9	7.0	82.3
TOTAL	75.5	230.4	67.1	373.0

* Includes Regina Headquarters/Comprend les dépenses
de l'Administration de Régina.

APPENDICE "REGD-17"

HISTORIC EXPENDITURES FOR THE
PRAIRIE FARM REHABILITATION ADMINISTRATIONDEPENSES HISTORIQUES DE
L'ADMINISTRATION DU RETABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES

(\$ Millions)
(en millions de dollars)

<u>YEAR / ANNEE</u>	<u>MANITOBA</u>	<u>SASKATCHEWAN *</u>	<u>ALBERTA</u>	<u>TOTAL</u>
1969-1970	5.4	9.1	2.4	16.9
1970-1971	2.2	9.5	2.9	14.6
1971-1972	2.2	9.2	3.6	15.0
1972-1973	2.7	9.9	12.2	24.8
1973-1974	3.6	12.4	7.3	23.3
1974-1975	5.8	18.2	6.5	30.5
1975-1976	5.0	20.7	5.1	30.8
1976-1977	6.4	20.6	3.2	30.2
1977-1978	7.9	22.6	8.5	39.0
1978-1979	5.6	24.7	5.5	35.8
1979-1980	5.3	21.6	2.9	29.8
1980-1981	23.4	51.9	7.0	82.3
TOTAL	<u>75.5</u>	<u>230.4</u>	<u>67.1</u>	<u>373.0</u>

* Includes Regina Headquarters/Comprend les dépenses
de l'Administration de Régina.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 33

Wednesday, March 31, 1982 A.D.

Chairman: Mr. René Pellerin

Minister of Regional Development: Mr. André Boisjoly
Deputy Minister: Mr. Michel L'Heureux
Secretary to the Standing Committee: Mrs. Diane Gagnon
Stenographer: Mrs. Diane Gagnon
Editor: Mr. Jean-Pierre Gagnon
Assistant Editor: Mrs. Diane Gagnon
Photographer: Stéphane D'Amour
Chief Clerk: Mrs. Diane Gagnon

Regiona Development

RESPECTING

Main Estimates 1982-83: Vote 1—Operating Expenditures under REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

WITNESSES:

(See back cover)

On motion of the Standing Committee on Regional Development, the House of Commons has decided to adjourn its sittings on Friday, April 1, 1982, to give the Committee time to consider the Main Estimates.

M. C. Hurl, Vice-Chairman, Quebec Minister

M. M. Laprade, Director General

M. R. Hébert, Director General, Supervision of Government

CHAMBRE DES COMMUNES

Procès-verbal n° 72

Le mercredi 31 mars 1982

Président: M. René Pellerin

Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de

l'Expansion économique régionale

CONCERNANT

Budget principal 1982-1983: crédit 1—Développement régional sous la rubrique EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

TÉMOINS:

WITNESSES—TÉMOINS
(Voir à l'index)

Sur la proposition de l'honorable Georges-Étienne Caron, les députés membres du parti libéral ayant voté pour le budget principal 1982-1983 ont été invités à assister à la séance de ce mercredi 31 mars 1982.

M. C. Hurl, Vice-Chairman, Quebec Minister

M. M. Laprade, Director General

M. R. Hébert, Director General, Supervision of Government

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
troisième législature, 1980-1981-1982



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Regional Economic Expansion and
the Department of Industry, Trade and Commerce (Quebec
Region):

Mr. C. Huot, Assistant Deputy Minister;

Mr. M. LaSalle, Director General;

Mr. R. Haack, Director General, Incentives and Promotions.

Du ministère de l'Expansion économique régionale et du
ministère de l'Industrie et du Commerce (Région du Québec):

M. C. Huot, sous-ministre adjoint;

M. M. LaSalle, directeur général;

M. R. Haack, directeur général, Subventions et Promotions.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 32

Wednesday, March 31, 1982

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 32

Le mercredi 31 mars 1982

Président: M. Irénée Pelletier

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Regional Development

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de*

l'Expansion économique régionale

RESPECTING:

Main Estimates 1982-83: Vote 1—Operating
Expenditures under REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

CONCERNANT:

Budget principal 1982-1983: crédit 1—Dépenses de
fonctionnement sous la rubrique EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

STANDING COMMITTEE ON
REGIONAL DEVELOPMENT

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Bachand
Beauchamp-Niquet (Mrs.)
Blackburn
Bujold
Corbett

Côté (Mrs.)
Cyr
Darling
Dingwall
Gass

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Hargrave
Harquail
Korchinski
LaSalle
Lefebvre

Maltais
Orlikow
Scott (*Victoria—Haliburton*)—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Wednesday, March 31, 1982:

Mr. Lasalle replaced Mr. Howie;
Mr. Maltais replaced Mr. Berger.

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le mercredi 31 mars 1982:

M. Lasalle remplace M. Howie;
M. Maltais remplace M. Berger.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS**WEDNESDAY, MARCH 31, 1982**

(38)

[Text]

The Standing Committee on Regional Development met at 3:35 o'clock p.m. this day, the Acting Chairman, Mrs. Beauchamp-Niquet, presiding.

Members of the Committee present: Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Bujold, Cyr, LaSalle, Lefebvre and Maltais.

Other Members present: Mr. Dubois, Mr. Gimaël.

Witnesses: From the Department of Regional Economic Expansion and the Department of Industry, Trade and Commerce (Quebec Region): Mr. C. Huot, Assistant Deputy Minister; Mr. LaSalle, Director General.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 23, 1982, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1983. (*See Minutes of Proceedings of Tuesday, March 23, 1982, Issue No. 29.*)

By consent of the members present, it was agreed,—That Mrs. Beauchamp-Niquet do take the Chair for this day's meeting.

The Committee resumed consideration of Vote 1.

The witnesses answered questions.

At 5:03 o'clock p.m., the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m., Tuesday, April 6, 1982.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

*Clerk of the Committee***PROCÈS-VERBAL****LE MERCREDI 31 MARS 1982**

(38)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 15h35 sous la présidence de M^{me} Beauchamp-Niquet (président suppléant).

Membres du Comité présents: M^{me} Beauchamp-Niquet, MM. Bujold, Cyr, LaSalle, Lefebvre et Maltais.

Autres députés présents: MM. Dubois et Gimaël.

Témoins: Du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère de l'Industrie et du Commerce (région du Québec): M. C. Huot, sous-ministre adjoint; M. LaSalle, directeur général.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du mardi 23 février 1982 portant sur le Budget principal des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983. (*Voir procès-verbal du mardi 23 mars 1982, fascicule no 29.*)

Du consentement des membres présents, il est convenu,—Que M^{me} Beauchamp-Niquet préside la séance d'aujourd'hui.

Le Comité reprend l'étude du crédit 1^{er}.

Les témoins répondent aux questions.

A 17h03, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 6 avril 1982, à 9h30.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Text]*

Wednesday, March 31, 1981

• 1535

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): À l'ordre, s'il vous plaît.

Bienvenue à cette réunion du Comité permanent de l'expansion économique régionale. Avant de débuter, je demanderais votre permission pour assumer l'intérim de la présidence parce que notre président, M. Irénée Pelletier, a dû s'absenter pour des raisons majeures. Il viendra se joindre à nous un peu plus tard cet après-midi. Ai-je votre permission, votre bénédiction, pour présider cette rencontre?

M. Lefebvre: Je suis parfaitement d'accord. J'imagine que mon collègue, M. La Salle, est parfaitement d'accord qu'un président suppléant dirige la séance de cet après-midi.

M. La Salle (Joliette): Certainement. Nous y tenons.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci, messieurs.

Nous débutons immédiatement cette rencontre. Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Huot, sous-ministre adjoint ainsi qu'à ses collègues, nos distingués invités MM. LaSalle, Haack, Wansbrough et Plouffe. Bienvenue également à notre secrétaire parlementaire, M. Maltais.

Nous débutons immédiatement, si vous le voulez, avec la reprise de l'étude de l'ordre de renvoi du Comité portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE

A—Ministère

Credit 1 ^{er} —Expansion économique régionale—Dépenses de fonctionnement	\$87,869,000
---	--------------

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Je sais que le président avait les noms de députés qui voulaient obtenir la parole. Il y avait, entre autres, M. Lefebvre, ...

Monsieur La Salle, vous aviez également demandé la parole?

M. La Salle (Joliette): J'avais laissé mon tour à M. Lefebvre. S'il a d'autres questions, il ne me fait rien de ...

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Si vous êtes d'accord, nous allons continuer.

M. Lefebvre: Je peux continuer. J'avais pris à peu près une minute et demie hier soir.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Si vous êtes d'accord, on va continuer avec M. Lefebvre et nous reviendrons à M. La Salle. D'accord.

M. Lefebvre: Monsieur Huot, il y a un projet, entre autres, qui intéresse vivement, comme vous le savez, non seulement les citoyens de la Haute Gatineau, mais l'ensemble des résidents

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Translation]*

Le mercredi 31 mars, 1982

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Order, please.

I would like to welcome you to this meeting of the Standing Committee on Regional Development. Before we start, I would like your permission to take the Chair today since our Chairman, Mr. Irénée Pelletier, had important business elsewhere. He will join us a little later this afternoon. Do I have your permission and your blessing to chair this meeting?

Mr. Lefebvre: It is perfectly all right with me. I imagine it is perfectly all right with my colleague, Mr. La Salle, that you act as chairman for this afternoon's meeting.

Mr. La Salle (Joliette): Certainly. In fact, we insist.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you, gentlemen.

We will get started right away. I would like to welcome the Assistant Deputy Minister, Mr. Huot, and his colleagues, our distinguished guests, Messrs. La Salle, Haack, Wansbrough and Plouffe. I would also like to welcome our parliamentary secretary, Mr. Maltais.

If you wish, we will get started by resuming our consideration of the Committee's order of reference, the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1983.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

A—Department

Vote 1—Regional Economic Expansion—Operating expenditures	\$87,869,000
---	--------------

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): I am aware that the Chairman had the names of members wishing to take the floor. There was Mr. Lefebvre, ...

Mr. La Salle, did you also request the floor?

Mr. La Salle (Joliette): I had turned my time over to Mr. Lefebvre. If he has more questions, I do not mind at all ...

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): If you agree, we will continue.

M. Lefebvre: I could continue. I had taken about one and one-half minutes last night.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): If you agree, we can continue with Mr. Lefebvre and come back to Mr. La Salle.

M. Lefebvre: Mr. Huot, as you know, one project in particular is of great interest not only to the Upper-Gatineau population but all Outaouais residents. I refer to the improve-

[Texte]

de l'Outaouais québécois. Ce sont les améliorations et l'agrandissement que veulent apporter à leur complexe les promoteurs du site fantastique qu'est le Mont Sainte-Marie. Je sais aussi que lundi de cette semaine, M. Charles Lapointe, ministre d'État aux Petites entreprises et au Tourisme, a adressé une lettre à M. René Lévesque, premier ministre du Québec et ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec. Dans cette lettre M. Lapointe offre au Québec de participer, avec le gouvernement du Canada, à un projet qui pourrait apporter, éventuellement, un investissement au lac Sainte-Marie de l'ordre de 40 à 72 millions de dollars.

Est-ce que vous êtes au courant de cette lettre, monsieur Huot? Je pense bien qu'en tant que sous-ministre adjoint, vous avez aidé à écrire la lettre. Cela ne me surprendrait pas.

M. C. Huot (sous-ministre adjoint, région de Québec, ministère de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, le projet du Mont Sainte-Marie fait l'objet d'études, de notre côté, depuis plus de deux ans, maintenant. C'est un projet qui nous apparaît prioritaire dans la région de l'Outaouais québécois parce que le développement touristique, dans cette région-là, est un des volets, avec le développement industriel, sur lequel on veut miser énormément au cours des prochaines années. Dans le cas du projet du Mont Sainte-Marie, on a eu de nombreuses discussions avec les investisseurs de même qu'avec le gouvernement du Québec au cours des dernières années. Il est exact qu'il s'agit d'un projet de l'ordre de 50 à 70 millions de dollars qui comporte des investissements privés sous forme d'hôtels, condominiums, etc., qui comporte aussi une partie rattachée à des infrastructures nécessaires pour attirer le secteur privé au Mont Sainte-Marie. On a obtenu, au cours des dernières semaines, suite à de nombreuses rencontres avec les promoteurs du projet, des données concernant l'aspect des infrastructures qui seraient nécessaires pour la réalisation du projet.

• 1540

Notre approche dans ce type de projet-là, c'est d'essayer de susciter, grâce aux contributions du secteur public, des investissements supplémentaires du secteur privé, de sorte que la subvention devrait jouer un rôle incitatif.

Il est exact que M. Lapointe a écrit à M. Lévesque au cours de la dernière semaine pour lui proposer d'inscrire ce projet en priorité dans l'entente sur le développement touristique. Il faut se rappeler que le Ministère avait obtenu l'autorisation d'amender l'entente sur le développement touristique pour y inclure un volet pour l'industrie du ski. Nous avons en réserve, du côté fédéral, un montant de 7.8 millions de dollars qui avait été offert au gouvernement du Québec pour un tel programme, et le projet du Mont Sainte-Marie nous apparaît, parmi l'ensemble des projets qui sont examinés, un des projets prioritaires. Donc, on attend la réponse du gouvernement du Québec; on espère que le gouvernement du Québec va souscrire à l'idée d'inscrire le projet dans l'entente. Par la suite, cela nous permettrait de finaliser les négociations avec les promoteurs.

D'autre part, je dois dire que, dans l'éventualité où le gouvernement du Québec refuserait d'inscrire le projet à l'entente, nous avons l'intention d'examiner la possibilité d'une

[Traduction]

ment and expansion the promoters of that marvelous site, Mont Ste-Marie, wish to implement. I am also aware that on Monday of this week Mr. Charles Lapointe, Minister of State for Small Business and Tourism, sent a letter to Mr. René Lévesque, Premier of Quebec, and the minister responsible for l'Office de planification et de développement du Québec (the Quebec Planning and Development Board). In his letter, Mr. Lapointe offers Quebec the opportunity to participate, with the Canadian government, in a project which could eventually involve investment in the Lac Ste-Marie area of somewhere between \$40 and \$72 million dollars.

Are you familiar with this letter, Mr. Huot? I imagine that as assistant deputy minister, you helped to write the letter. At least, that would not surprise me.

Mr. C. Huot (Assistant Deputy Minister, Quebec Region, Department of Regional Economic Expansion): Madam Chairman, for over two years now we have been carrying out studies on the Mont Ste-Marie project. We feel that it is a priority project for the Outaouais region, because tourism development, along with industrial development, is something on which we wish to target a great deal of energy over the next few years. We have frequently discussed the Mont Ste-Marie project with the investors as well as with the Government of Quebec over the past few years. It is correct that it is a \$50- to \$70 million project involving private investments in hotels, condominiums, etc., but also involving the infrastructures necessary to attract the private sector to Mont Ste-Marie. In the past few weeks, following on several meetings with the project promoters, we have received data on the infrastructures necessary to carry out the project.

In this type of project, our approach is to try and use public sector contributions to encourage additional private sector investment; in this way, our subsidies should play an incentive role.

It is true that Mr. Lapointe wrote to Mr. Lévesque last week to suggest that this project be made a priority item under the Tourism Development Agreement. You must remember that the minister had obtained authorization to amend the Tourism Development Agreement in order to include the ski industry. On the federal side, we still have a reserve of \$7.8 million offered previously to the government of Quebec for a program of this type; of the projects we studied, the Mont Ste. Marie project seems to be a priority. Once we have agreement, we will be able to finalize our negotiations with the promotions.

I must say, however, that if the Quebec government refuses to write the project into the agreement, we intend to look at the possibility of having the department make a direct contribution to the Mont Ste. Marie promoters.

[Text]

contribution directe du Ministère aux promoteurs du Mont Sainte-Marie.

M. Lefebvre: C'était justement ma deuxième question, monsieur, mais vous l'avez prévue.

En tout cas, je suis très heureux d'entendre cela parce que cela fait deux ans au minimum, comme vous l'avez dit, que les gens entendent parler de la possibilité de ce complexe au Mont Sainte-Marie. On sait que depuis 1966, je crois, il y a au-delà de 30 millions de dollars qui ont été investis dans ce projet par le secteur privé. C'est une occasion unique pour les gouvernements de démontrer leur intérêt pour un projet qui aiderait à la création de 400 à 500 emplois permanents dans une région du Québec et du Canada où il est très difficile de se trouver un emploi de ce temps-là, et depuis toujours de toute façon.

Naturellement, on sait que M. Lévesque n'a pas encore eu l'occasion d'y donner suite puisque la lettre lui a été adressée il y a seulement quelques jours, mais j'imagine, monsieur Huot, que si cela est rendu au point où le ministre Lapointe adresse une lettre au premier ministre du Québec, M. Lévesque, les sous-ministres ont dû discuter de ce projet entre eux. Pouvez-vous me donner vos impressions? Est-ce qu'il y a une possibilité que le Québec réagisse d'ici une semaine ou deux? Comme cela fait déjà deux ans qu'on en entend parler, j'imagine qu'il pourrait donner une réponse d'ici une semaine. Et, advenant le cas, je dis advenant le cas parce que vous l'avez mentionné, si par hasard pour une raison ou pour une autre, et je ne discute pas les raisons, le Québec ne peut se permettre de participer à ce projet, est-ce que cela prendrait beaucoup de temps au MEER pour dire qu'il peut y aller directement? Parce que cela fait déjà deux ans que l'on attend des nouvelles au sujet de ce projet, comme vous le savez.

M. Huot: Il faut bien dire, au départ, qu'il reste des négociations et des discussions à finaliser avec les promoteurs du projet. On a fait part aux promoteurs d'une formule de financement pour le projet; on attend des précisions concernant les données précises de la réévaluation du projet en date d'aujourd'hui, de même qu'un accord sur une formule de participation. Le promoteur désirait, au départ, que le gouvernement appuie la partie des infrastructures reliées au projet.

M. Lefebvre: En totalité.

M. Huot: En quasi totalité. Ce n'est pas notre façon d'apprécier ce type de projet-là. Nous pensons que les fonds publics doivent agir comme levier pour inciter le secteur privé à entreprendre des investissements additionnels, de sorte que nous préférons relier notre contribution aux investissements privés quand on parle d'un chiffre de 50 à 60 millions de dollars qui seraient investis dans le projet.

• 1545

Maintenant, concernant la réponse du gouvernement du Québec, nous espérons une réponse positive. Je ne pourrais pas vous dire à ce moment-ci et à leur place la façon dont ils vont regarder le projet, parce que dans un tel cas, cela nous permettrait d'être assez expéditifs en termes d'inscription du projet à l'entente.

[Translation]

Mr. Lefebvre: That was my second question, sir, but you saw it coming.

In any case, I am quite pleased to hear your comments; we have been hearing about the possibility of supporting the Mont Ste. Marie complex for at least two years. We know that since around 1966 over 30 million dollars have been invested in this project by the private sector. This is a unique opportunity for both governments to show their interest in a project which will help create 400 to 500 permanent jobs in a part of Quebec and Canada where it is now and in fact always has been very difficult to find work.

We know, of course, that Mr. Lévesque has not yet had the opportunity to follow up since the letter was only sent to him a few days ago, but, Mr. Huot, if things are already at the stage where minister Lapointe sends a letter to the Quebec Premier, Mr. Lévesque, then the deputy ministers must have already discussed the project between themselves. Could you give me your impressions on this? Is it possible that Quebec will react within the next week or two? Since the project has been discussed for two years already, I imagine he will be able to answer within a week. And if—I say if—what you suggested occurs, if by chance, for some reason or another, and I will not discuss what that reason might be—Quebec cannot participate in the project, will it take very long before DREE announces that it would act directly? Because, as you know, we have been waiting for news on this project for two years already.

Mr. Huot: First, I must state that there are still negotiations and discussions to finalize with the project's promoters. We have proposed a financing formula to the promoters; we are waiting for details on up-to-date project re-evaluation data, as well as an agreement on a participation formula. First, the promoter wanted the government to support the infrastructures involved in the project.

Mr. Lefebvre: Completely.

Mr. Huot: Almost completely. That is not our approach to that type of project. We feel that public sector funds should act as a lever to encourage the private sector to undertake additional investments; hence, we prefer to link our contribution to private investment, in the case of a project involving the investment of \$50 to \$60,000,000.

Now, as far as the Government of Quebec is concerned, we are hoping for a positive response. I cannot speak on their behalf here and tell you how they are going to view the project; if that were the case, we would be able to move rather quickly towards writing the project into the agreement.

[Texte]

M. Lefebvre: Bon!

M. Huot: Puisque l'entente existe et qu'il s'agit d'apporter un amendement, cela se ferait relativement vite. En l'absence d'un accord de la part du gouvernement du Québec concernant la priorité qu'on accorde au projet, sur l'accord de principe des ministres de supporter ce type de projet-là, on entendrait examiner les mécanismes assez rapidement pour pouvoir y donner suite.

M. Lefebvre: Si je comprends bien, à l'heure actuelle le projet est de 7.5 millions de dollars; et la contribution du gouvernement du Canada est de 60 p. 100 et celle du gouvernement du Québec est de 40 p. 100. Est-ce bien cela?

M. Huot: C'est un ordre de grandeur approximatif. Comme je disais précédemment, il va falloir poursuivre les négociations avec les promoteurs du projet afin de finaliser un montant précis comme contribution des gouvernements fédéral et provincial au projet.

M. Lefebvre: Et cela n'empêchera pas d'autres ententes au fur et à mesure que ce complexe continuera de prendre de l'expansion et de s'améliorer. Cela ne veut pas dire qu'on serait bloqué à 7.5 millions de dollars. Il est possible, dans un an ou deux et au fur et à mesure que les travaux avanceront, qu'on puisse participer à une deuxième ou à une troisième phase du projet.

M. Huot: Notre intention est de relier la contribution gouvernementale dont le montant est préciser, à des investissements privés de l'ordre de 50 millions de dollars au total, ce qui pourrait se réaliser par phases au cours des prochaines années.

Maintenant, le principe de base, c'est que c'est une subvention qui sert à faire démarrer le projet. Et on veut éviter, bien sûr, de fournir des subventions à l'infini sur un projet au cours des 10 prochaines années par exemple. Mais, s'il y a d'autres phases ultérieures au projet, on va réexaminer la proposition. Mais l'idée, c'est d'essayer de fournir des fonds assez substantiels au point de départ pour permettre au secteur privé d'amorcer la réalisation de la phase II du projet du Mont Sainte-Marie.

M. Lefebvre: Merci beaucoup. Merci, madame le président.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Très bien, monsieur Lefebvre? Merci, monsieur Huot.

Monsieur La Salle.

M. La Salle (Joliette): Merci, madame le président.

Monsieur Huot, vous venez de faire une déclaration qui m'intéresse. Vous parlez d'un projet que M. Lefebvre a mentionné tout à l'heure, et vous laissez assez clairement entendre que dans cette entente sur le développement touristique et pour ce projet en particulier, si le Québec n'y adhérait pas, de toute façon, il y a d'excellentes chances que le projet obtienne l'aide financière d'Ottawa. Dans cette perspective, et ceci dit aujourd'hui, avant que la décision finale soit prise, pourquoi le Québec y participerait-il, pourquoi le Québec y engagerait-il son 40 p. 100, je pense . . .

[Traduction]

Mr. Lefebvre: Good!

Mr. Huot: Since the agreement already exists, since it is just a matter of amending it, things could move relatively quickly. If the Quebec government does not agree on the priority we would wish to grant the project, on the minister's agreement in principle to support this type of project, we would intend to study the situation fairly quickly in order to follow up.

Mr. Lefebvre: If I understand correctly, the project now involved 7.5 million dollars; the Canadian government's contribution would be 60 percent and the Quebec government's 40 percent. Is that correct?

Mr. Huot: That is an approximate estimate. As I said earlier, we will have to continue negotiating with the project promoters in order to finalize the specific contributions of the federal and provincial governments.

Mr. Lefebvre: And that will not prevent other agreements as the complex continues to expand and improve. That does not mean that there is an upper limit of 7.5 million dollars total. In a year or two, as the work proceeds, it would be possible for us to participate in a second or third phase of the project.

Mr. Huot: It is our intention to link the government contribution, and the amount has not yet been set, to total private investments amounting to 50 million dollars; this could be achieved in phases over the next few years.

The underlined principle is that a subsidy is intended to get the project started. Of course, we want to avoid providing endless subsidies to a project spread out over the next ten years, for instance, but if there are future phases to the project, we will re-evaluate the proposal. But the idea is to try and provide fairly substantial amounts at the outset in order to help the private sector get started with phase two of the Mont Sainte-Marie project.

Mr. Lefebvre: Thank you. Thank you, Madam Chairman.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Is that all, Mr. Lefebvre? Thank you, Mr. Huot.

Mr. La Salle.

Mr. La Salle (Joliette): Thank you, Madam Chairman.

Mr. Huot, I am interested in the statement you just made. In reference to a project mentioned by Mr. Lefebvre awhile ago, you let it be fairly, clearly understood that if Quebec did not participate in the tourism development agreement and in this project in particular, there are excellent chances that the project would still receive financial assistance from Ottawa. From that point of view, and given what has been said here today before Quebec has made its final decision, why would Quebec participate, why would Quebec commit its 40 percent . . .

[Text]

M. Huot: 40 p. 100.

M. La Salle (Joliette): . . . en sachant déjà que vous avez une avenue un peu spéciale pour réaliser ce projet et pourquoi le Québec ne garderait-il pas ce 40 p. 100 pour participer à d'autres projets qui font partie de l'entente fédérale-provinciale?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: Monsieur le président, la proposition que l'on avait faite au gouvernement du Québec en 1980 pour l'industrie du ski au Québec comportait une contribution proposée du gouvernement fédéral de 7.8 millions de dollars, ce qui représentait 60 p. 100 de l'ensemble de l'enveloppe qu'on voulait inscrire pour un programme pour l'industrie du ski. Il y a d'autres projets au Québec. Il y en a un certain nombre déjà qui font l'objet d'études. Il y a d'autres projets dans l'industrie du ski, c'est une industrie que l'on veut supporter, qu'il nous apparaît important de supporter. Il y a un mécanisme qui existe, qui est l'entente fédérale-provinciale. On souhaite collaborer avec le gouvernement du Québec dans le développement de l'industrie du ski.

Vous dites que le gouvernement du Québec pourrait dire: je refuse de souscrire mon 40 p. 100, étant donné que j'ai l'assurance que le gouvernement fédéral va le supporter . . . M. Lapointe, dans sa lettre au premier ministre du Québec, a indiqué que le gouvernement fédéral, en l'absence d'un accord, examinerait la possibilité de supporter ce projet unilatéralement.

Maintenant, c'est tout le contexte d'un tas de procédures, de négociations, d'ententes fédérales-provinciales. Dans le passé aussi, le Québec a annoncé plusieurs projets.

• 1550

Il y a certains de ces projets pour lesquels le gouvernement du Québec avait indiqué très clairement son intention d'aller de l'avant, même si le fédéral ne contribuait pas, et nous avons fourni pour ces projets-là notre 60 p. 100. Il s'agit d'un secteur que les deux gouvernements reconnaissent comme prioritaire, parce que le gouvernement du Québec reconnaît aussi l'industrie du ski comme un secteur prioritaire d'intervention. Il s'agit de s'entendre sur les projets qu'on veut inscrire dans l'entente. Maintenant, si le Québec refusait parce qu'on a décidé d'aller de l'avant, c'est tout l'esprit des ententes fédérales-provinciales qui serait remis en question.

M. La Salle (Joliette): Justement, dans cet esprit-là, comment négocie-t-on une entente fédérale-provinciale sur le développement touristique? Par exemple, quelqu'un dit que le gouvernement fédéral s'engage pour X mois ou X années à fournir X montant; le gouvernement provincial contribue sa quote-part. Finalement, la décision revient-elle au provincial ou doit-elle être partagée? Qui, finalement, tire la ligne?

M. Huot: En théorie, le processus est relativement simple. L'entente-cadre qui a été signée entre les deux gouvernements en 1974 identifiait une stratégie d'intervention des objectifs précis à réaliser en termes d'emplois créés, de revenus améliorés

[Translation]

Mr. Huot: 40 percent.

Mr. La Salle (Joliette): . . . knowing that you have already considered a somewhat special mechanism to achieve the project? Why would Quebec not keep its 40 percent to use in the context of other federal/provincial agreement projects?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

Mr. Huot: Madam Chairman, the proposal we made to Quebec in 1980 for the Quebec's ski industry included a proposed federal government contribution of 7.8 million dollars, or 60 percent of the entire amount we wanted to commit to a ski industry program. There are other projects in Quebec. Some are already being studied. There are other projects in the ski industry; it is an industry we want to support, which we think it is important to support. We have a mechanism in place, the federal/provincial agreement. We wish to co-operate with the Quebec government in the development of the ski industry.

You tell us that the Quebec government could say: I am not going to provide 40 percent since I know the federal government will support the projects . . . In his letter to the Premier of Quebec, Mr. Lapointe said that the federal government, if there were no agreement, would look at the possibility of supporting the project unilaterally.

All of that is in the context of many different procedures, negotiations, and federal/provincial agreements. Quebec has also announced several projects in the past.

For some of those projects, the Government of Quebec stated very clearly that it intended to go ahead even if the federal government did not contribute; we still contributed our 60 per cent to those projects. Both governments consider this a priority sector, since the Government of Quebec also realizes that the ski industry is a priority sector. It is just a matter of agreeing on the projects we want included in the agreement. If Quebec were to refuse because we had decided to proceed unilaterally, the entire spirit of federal-provincial agreements would be questioned.

Mr. La Salle (Joliette): In that context, how is a federal-provincial agreement on tourism development negotiated? For instance, someone says that the federal government will commit so much money for so many months or so many years; the provincial government contributes its share. Is the final decision up to the province or must it be a joint decision? Who has the final say?

Mr. Huot: In theory, the process is fairly simple. The general development agreement signed by the two governments in 1974 identified a development strategy, specific job creation and increased income goals, and development priority

[Texte]

rés; elle identifiait aussi des priorités d'intervention des secteurs sur lesquels les deux gouvernements entendaient coopérer dans la planification de projets et d'activités précise à mettre en place. On a toujours vu à ce moment-là comme mécanisme, de façon relativement simple, que les deux gouvernements ensemble s'asseoirait et détermineraient lors de la rencontre annuelle des ministres, dont c'est l'une des principales tâches, quelles sont les priorités de part et d'autre.

Le gouvernement du Québec a ses priorités, le gouvernement fédéral, en matière de développement économique, peut aussi avoir un certain nombre de priorités et identifier un certain nombre de projets qui pourraient être supportés. Donc, on espérait pouvoir s'entendre sur un choix de priorités et de projets. Ensuite, il reste aux ministères sectoriels dans le cas du Québec, sous l'égide de l'O.P.D.Q., au MEER, du côté fédéral, en consultation avec les autres ministères, à s'entendre sur la façon d'intervenir dans un secteur qui était retenu prioritaire.

Dans le passé ce qui s'est produit, c'est que le Québec a soumis des propositions précises d'intervention. Je pense à l'entente sur les pâtes et papier qui avait été suggérée par le gouvernement fédéral. Le Québec, par la suite, a défini un programme qu'il nous a soumis. Dans d'autres secteurs, le Québec a soumis le projet du Palais des congrès de Montréal. C'est examiné par le gouvernement fédéral et les discussions se poursuivent sur les modalités de contribution, sur les projets précis à supporter. Nous aussi, nous avons, de notre côté, soumis toute une série de projets au gouvernement du Québec au cours des cinq dernières années. Il faut dire que sur l'ensemble des projets qui ont été identifiés par le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, en général, a refusé d'y souscrire. Hier, je mentionnais les exemples des ententes sur les régions ressources qu'on proposait au Québec, parce qu'on avait signé de telles ententes dans d'autres provinces: ententes sur les études de projet, sur la planification; ententes, par exemple, sur les bâties spéculatives sur le plan industriel; ententes sur le programme d'aide à la P.M.E. Là, où cela devient difficile, c'est quand cela devient à sens unique. Des propositions sont formulées par la province et celles qui viennent du fédéral ne sont pas reçues.

M. La Salle (Joliette): Au début de la création du ministère, monsieur Huot, et vous me direz si j'ai tort, j'avais cru comprendre que les fonds du ministère avaient pour fins de répondre aux priorités que les provinces avaient désignées. Partant de là, je croyais que dans ce système fédéral... Si on parle d'un fédéralisme vivant, pour ma part, j'y crois encore au fédéralisme coopératif même s'il y en a qui n'y croit plus, mais si c'est abandonné, j'ai tort. Si j'ai raison, je pense que le gouvernement fédéral était fier d'accorder aux provinces des fonds qui leur permettaient de réaliser des objectifs qu'elles s'étaient tracés, compte tenu des priorités qu'elles avaient établies. J'étais fort heureux de voir que le ministère fédéral et que les impôts des Canadiens se partageaient de cette façon, et j'avais cru comprendre que ces projets étaient la responsabilité des provinces, avec une aide particulière que le fédéral se faisait fier de proposer.

[Traduction]

in sectors where the two governments intended to cooperate in project planning and the implementation of specific activities. At that time we always felt that it would be a fairly simple thing for the two governments to sit down together at the annual ministers conference—and this is one of the main goals of the conference—to identify their respective priorities.

The Quebec government has its priorities, and the federal government might also have a few priorities of its own in the area of economic development; a certain number of projects would be identified for support. We hope that it would be possible to reach agreement on a choice of priorities and projects. It would then be up to the Sectorial departments, the O.P.D.Q. in Quebec and DREE at the federal level, in consultation with other departments, to agree on the action to be implemented in sectors identified as priorities.

This is what has happened in the past; Quebec has submitted specific proposals. For instance, the federal government suggested the pulp and paper agreement. Quebec followed up with the submission of a program. In another sector, Quebec submitted the Montreal *Palais des congrès* project. The federal government studied the projects and discussions are held on contribution methods on the specific projects to be supported. We have also submitted a whole series of projects to the Quebec government in the past five years. It should be mentioned that for all the projects identified by the federal government, the Quebec government generally refused its endorsement. Yesterday I mentioned examples of resource region agreements we had suggested for Quebec, since we had signed similar agreements with other provinces: agreements on project studies and planning; agreements on speculative building for industry; and agreements on the assistance program for small and medium sized business. Problems arise when the proposals are one sided. The province makes proposals, and does not accept federal proposals.

Mr. La Salle (Joliette): When the department was first created, Mr. Huot, and you will correct me if I am wrong, I believed that department funds were intended to be used for provincially designated priorities. In that context, I thought that in this federal system... If we are going to talk about living federalism, and I personally still believe in cooperative federalism even if some no longer do... but if that has been abandoned, I am wrong. If I am right, I think that the federal government was proud to grant funds to the provinces allowing them to achieve goals they themselves had set, according to priorities they had established. I was very pleased to see the creation of this federal department, and to see that Canadian tax monies would be shared out in this way; I was under the impression that the projects were a provincial responsibility, with special help that the federal government was proud to propose.

[Text]

• 1555

Mais à vous écouter, j'ai l'impression que je me trompais, ou que je me suis toujours trompé, ou qu'une nouvelle attitude influe maintenant sur ces ententes. On a changé d'esprit sur la façon d'accepter un projet et c'est pour cette raison qu'en tant que député, je me suis toujours empressé de suggérer aux organismes d'aller voir leur député provincial. J'étais fier de dire que le fédéral subventionnait jusqu'à 60 p. 100 des projets. Mais j'avais l'impression que c'était le provincial qui, finalement, décidait de l'utilisation de ces secteurs et qui définissait l'aide qu'il allait apporter. Je me réjouissais et me contentais de dire que le fédéral y participait à 60 p. 100. J'ai toujours cru que c'était le provincial qui allait finalement prendre la décision du développement touristique, et tant mieux si l'on avait plus d'argent, tous les développements touristiques réclamés pourraient être réalisés. Mais on sait que ce n'est pas le cas.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: Il est exact de dire que la signature d'ententes-cadres permettrait au gouvernement fédéral de participer à des projets en conformité avec les priorités des gouvernements provinciaux. Les projets sont en général présentés par les provinces, mais ce qu'il est important de comprendre, c'est que la mise en oeuvre des projets a toujours été effectuée par les gouvernements provinciaux. Ce sont les gouvernements provinciaux qui étaient chargés de faire la mise en oeuvre concrète des projets à réaliser.

Maintenant les propositions qui sont soumises par les provinces doivent être acceptées par le Ministère et cela fait l'objet de nombreuses discussions parce qu'on doit accepter les objectifs, le type d'aide qui va être fournie et, au niveau des projets, il y a un comité fédéral-provincial, un comité directeur de l'entente, qui permet de regarder chacun des projets. Le Ministère doit ensuite approuver chacun des projets qui a été mis de l'avant.

L'entente-cadre aussi a tout un autre volet qui parle de concertation, de coordination et identifie des mécanismes pour le faire: rencontres annuelles des ministres, comités de développement, qui devaient permettre des échanges concernant les priorités de développement dans une région.

Par exemple, si nous pensons que dans le domaine du développement régional, le gouvernement fédéral a la responsabilité de s'intéresser au développement des régions les plus démunies du Canada et s'il y a des accords de la part du gouvernement provincial, c'est là qu'il y a des problèmes. Si une province vous dit: «Ecoutez, l'aménagement du territoire, chez nous, ne regarde que nous. L'argent qui vient du fédéral, on veut que vous le placiez dans une seule région.» Pour nous, cette approche était inacceptable puisqu'on a une certaine responsabilité sur les plans des régions les plus démunies. C'est pour cela qu'on a discuté avec les provinces—it n'y avait pas seulement le Québec; il y avait d'autres provinces—pour mettre en oeuvre des projets . . .

[Translation]

But listening to you, I get the impression I was wrong, that either I have always been wrong or that there is a new attitude influencing these agreements. The way in which projects are accepted has changed; as a member of Parliament, I have always made a point of suggesting that organizations go to their provincial members. I was proud to say that the federal government subsidized projects up to 60 per cent. But I was under the impression that the provincial government had the final decision on how and in what sectors the assistance would be applied. I was pleased and happy to say that the federal government participated up to 60 per cent I always believed it was the provincial government that made the final decision on any tourism development project, and that if there were more money, all tourism development projects put forth could be carried out. But we know that this is not the case.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

Mr. Huot: It is true that the original general development agreements allowed the federal government to participate in projects according to provincial government priorities. In general, the provinces are the ones to submit projects, but it is important to understand that the implementation of the project has always been carried out by the provincial governments. The provincial governments were responsible for the concrete implementation of the projects selected.

Proposals submitted by the provinces must then be accepted by the department. This involves a great deal of discussion, since we have to accept the goals and the type of aid to be provided. At the project level, there is a federal-provincial committee, a steering committee for the agreement, which provides a forum for studying each individual project. The minister must then approve each of the proposed projects.

The general development agreement also has another aspect dealing with joint effort and coordination and identifying the necessary mechanisms: annual ministers conferences and development committees allowing for discussion on the development priorities within a given region.

For instance, in the area of regional development, the federal government is responsible for concentrating on development in the least favoured parts of Canada; if there are agreements with the provincial government, they can cause problems. If a province says: "Listen, the development of our region is our business. We want you to put the money coming from the federal government into a single region." We consider this approach unacceptable, because we do have a certain responsibility towards the least favoured regions. That is why we held discussions with the provinces . . . Quebec is not the only province involved, there were other provinces . . . to implement projects . . .

[Texte]

M. La Salle (Joliette): Vous me dites qu'il est difficile de travailler avec une province quand c'est clair comme de l'eau de roche qu'un secteur, qu'une région mérite la définition de zone désignée?

M. Huot: Une intervention spéciale?

M. La Salle (Joliette): Oui.

M. Huot: Dans le cas du Québec . . .

M. La Salle (Joliette): Pensons qu'il y a 40 p. 100 de chômage, je pense bien qu'il n'y a pas un gouvernement provincial qui peut contredire cela, et partant de là, l'action partagée devrait être plus facile.

M. Lefebvre: Mais cela prend trop de temps.

M. Huot: Il faudrait se demander pourquoi le gouvernement provincial a refusé de participer au plan de développement des Iles-de-la-Madeleine qui était la région, à notre avis, la plus démunie au Québec.

M. La Salle (Joliette): Il faudrait peut-être ajouter que le gouvernement provincial avait un autre projet avant celui-là. L'exploitation de . . .

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur La Salle, une dernière question.

M. La Salle (Joliette): Oui, la dernière question.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Vous parlez depuis dix minutes et deux autres personnes attendent pour intervenir.

M. La Salle (Joliette): Oui.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): S'il vous plaît.

M. La Salle (Joliette): Je pourrais revenir, madame le président.

J'avais cru que la condition fondamentale, dans ces ententes fédérales-provinciales, était que la province devait utiliser l'argent compte tenu de cette entente, à des fins spécifiques, soit le développement touristique, un point, c'est tout. Mais ce n'est pas cela.

M. Huot: Dans l'entente sur le développement touristique, non.

M. La Salle (Joliette): Comme n'importe quelle entente auxiliaire, par exemple lors d'une entente portant sur les pâtes et papier. Il est clair que le Québec bénéficie de «X» dollars à condition que . . . Mais c'est encore le Québec, je pense, qui . . . Cela pourrait être l'Ontario. Si l'entente était avec l'Ontario, c'est la province qui détermine quelles usines il faut aider sur le plan de la modernisation. Dans le cas du développement touristique, j'avais cru que la condition *sine qua non* du MEER était: on vous donne 60 p. 100 à une condition, que ce soit pour le développement touristique. Faites-le où vous pensez que ce serait le mieux. Mais j'ai comme l'impression que ce n'est pas cela que vous me dites.

[Traduction]

Mr. La Salle (Joliette): Are you saying that it is difficult to work with the province when it is crystal-clear that a particular sector or region deserves to be defined as a designated zone?

Mr. Huot: Deserving special action?

Mr. La Salle (Joliette): Yes.

Mr. Huot: In the case of Quebec . . .

Mr. La Salle (Joliette): I do not think any provincial government can deny the fact of 40 per cent unemployment in some regions; given that, shared action should be easier.

Mr. Lefebvre: But that takes too much time.

Mr. Huot: You might ask yourself why the provincial government refused to participate in the Magdalen Islands development plan, since in our opinion the Magdalene Islands are the most disadvantaged region in Quebec.

Mr. La Salle (Joliette): Perhaps you should add that the provincial government had another project before that one. Operating . . .

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. La Salle, this is your last question.

Mr. La Salle (Joliette): Yes, my last question.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): You have had 10 minutes, and two other people are waiting for the floor.

Mr. La Salle (Joliette): Yes.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Please.

Mr. La Salle (Joliette): I could come back on another round, Madam Chairman.

I thought that the basic conditions in these federal-provincial agreements was that the province had to use the money, according to the agreement, for specific things, such as tourism development, and that that was all. But that is not right.

Mr. Huot: Not in the agreement on tourism development.

Mr. La Salle (Joliette): As in any subsidiary agreement, for instance, such as an agreement on pulp and paper. It is clear that Quebec will receive a certain amount of dollars on condition that . . . But I think it would still be Quebec who . . . Or perhaps Ontario. If the agreement were with Ontario, the province would be the one to decide which plants should receive modernization assistance. As for tourism development, I thought that DREE's *sine qua non* condition was: we will give you 60 per cent on one condition, that it be used for tourism development. Use it where you think it will do the most good. But I do not think that is what you are saying.

[Text]

• 1600

M. Huot: Ce que vous dites là est exact.

Eh bien, on a des offres.

Dans l'entente sur le développement touristique, on a inscrit, je n'ai pas les chiffres devant moi, un montant . . .

M. La Salle (Joliette): Peu importent les chiffres, c'est la question du principe. Est-ce qu'il y a une nouvelle attitude du ministère?

M. Lefebvre: Je le souhaite.

M. Huot: Je vais essayer d'être précis. Lorsqu'on examine l'esprit des ententes de développement fédérales-provinciales, c'est pour permettre de financer des projets sur lesquels les deux gouvernements s'entendent, ce qui veut dire: dialogue au niveau des priorités, dialogue au niveau des interventions, dialogue au niveau des projets spécifiques à l'intérieur d'une entente.

Le Québec, dans le développement touristique, pour choisir cet exemple, a mis en oeuvre, grâce aux contributions du gouvernement fédéral, une série de projets dans différents domaines. On a, en juillet dernier, entrepris des discussions en vue d'amender l'entente. Le Québec proposait l'inscription du Palais des congrès de Montréal et d'autres projets dont je n'ai pas le souvenir. Face à cette proposition, nous avons dit au gouvernement du Québec: d'accord, le Palais des congrès de Montréal, c'est une initiative que l'on voudrait appuyer. D'autre part, on réalise que pour maximiser l'impact d'une telle infrastructure dans la région du Vieux Montréal, serait logique de prévoir une intervention dans le Vieux Montréal pour la rénovation d'un certain nombre de quartiers pour créer un pôle d'attraction touristique secondaire à côté du Palais des congrès.

Le gouvernement du Québec a dit: nous, cela ne nous intéresse pas de souscrire à l'initiative du Vieux Montréal. Ce n'est pas prioritaire pour nous. Cela illustre le fait qu'il y a un échange sur les priorités. Dans un cas, il y a des projets qui sont identifiés par la province; d'autres, des projets complémentaires, peuvent être identifiés par le gouvernement fédéral.

M. La Salle (Joliette): Je m'excuse. Ce n'est pas que cela ne les intéressait pas, mais cela n'était pas prioritaire.

M. Huot: Pas prioritaire. De sorte que nous examinons la possibilité d'utiliser, de façons différentes, cet argent-là que l'on avait réservé pour le développement touristique.

Dans le cas des volets du programme de l'industrie du ski, on a offert au Québec d'inscrire ce volet à l'entente. Maintenant, il y a des discussions qui se poursuivent sur des projets spécifiques qui pourraient être identifiés. Pour le projet du Mont Sainte-Marie, nous sommes d'accord. On a besoin d'obtenir votre réaction. Si vous n'êtes pas d'accord, nous trouvons que c'est un projet prioritaire. On va regarder d'autres façons, mais ce n'est pas l'approche que l'on souhaite. On souhaiterait que ce projet soit inscrit à l'entente dans un volet spécial qu'on propose au gouvernement du Québec.

[Translation]

Mr. Huot: What you have said is correct.

Well, we make offers.

Under the tourism development agreement, we have already committed . . . I do not have the figures with me.

Mr. La Salle (Joliette): I am not interested in the figures, I am interested in the principle. Is there a new attitude within the department?

Mr. Lefebvre: I hope so.

Mr. Huot: I will try to be more specific. When we look at the spirit behind the federal-provincial development agreements, we see that the intention is to finance projects both levels of government agree on. In other words, dialogue on priorities, dialogue on level of action, and dialogue on specific projects within a given agreement.

To take the example of tourism development, Quebec has implemented a series of projects in different areas thanks to contributions from the federal government. Last July we started discussions in view of amending the agreement. Quebec suggested that the Montreal *Palais des congrès* and other projects I cannot remember be written into the agreement. Because of that proposal, we told the Quebec government: fine, we would like to support the Montreal *Palais des congrès* initiative. But to maximize the impact of that type of infrastructure in old Montreal, however, it would be logical to include action in old Montreal involving the renovation of a certain number of neighbourhoods in order to create a secondary tourist attraction next door to the *Palais des congrès*.

The government of Quebec answered: we are not interested in endorsing the old Montreal initiative. It is not a priority for us. This illustrates the fact that priorities are discussed. In some cases, projects will be identified by the provinces, and others, complimentary projects, can be identified by the federal government.

Mr. La Salle (Joliette): Just a minute. It is not that they were not interested, just that that project was not a priority for them.

Mr. Huot: So we are looking for different ways we might use the money set aside for tourism development.

We told Quebec that we would be prepared to include the ski industry program in the agreement. Discussions are now underway on specific projects which might be identified. As for the Mont Sainte-Marie project, the federal government is in agreement. We need the province's reaction. If the province does not agree, we still consider it a priority project. We will look at other ways of acting, but that is not a preferred approach. We would like to have the project included in the agreement as a special proposal to the Quebec government.

[Texte]

M. La Salle (Joliette): C'est là que vous me prouvez le changement. Tout ce que je veux savoir c'est s'il y a un changement.

M. Huot: Un changement... Je ne dirais pas qu'il y a un changement dans l'attitude, non. C'est que tout l'esprit de l'entente-cadre qui insiste sur la planification conjointe, la coordination, demeure. Les ententes actuelles seront poursuivies jusqu'à leur échéance, seront remplacées par un jeu plus simple d'ententes avec les gouvernements de chacune des provinces par la suite.

Maintenant, où l'on a plus de difficulté aujourd'hui, c'est dans certains cas où certaines interventions nous semblent prioritaires et qu'on n'arrive pas à s'entendre dans l'intérieur des mécanismes des ententes fédérales-provinciales, ce qui nous empêche d'intervenir. On se dit qu'il y a des besoins qui existent dans différentes régions, comme aux Iles-de-la-Madeleine, qui avaient été identifiés comme tels. On veut avoir la possibilité, la flexibilité de pouvoir intervenir de concert avec d'autres ministères fédéraux dans des champs de compétence fédérale, souhaiter un dialogue sur les priorités, souhaiter des interventions complémentaires du côté des provinces dans des champs de compétence provinciale, en acceptant de signer certaines ententes dans des champs où les compétences sont partagées.

• 1605

Mais, en termes de livraison des programmes, il y a quand même des changements, pour répondre à votre question. Dans le passé, les programmes étaient administrés directement par les provinces: le fédéral fournissait 60 p. 100, la province mettait en oeuvre l'entente. Dans le cas de l'entente pâtes et papier, quand on a demandé l'entente, on a introduit une nouvelle procédure concernant l'administration, le paiement de nos contributions: au lieu de verser l'argent à la province qui le verse par la suite aux compagnies, le fédéral verse directement ses contributions aux compagnies concernées. Dans le cadre de l'entente, les projets sont examinés conjointement, le montant de l'aide est déterminé conjointement au niveau de la livraison. Chacun des gouvernements adresse sa contribution aux entreprises. Dans l'avenir il faut voir qu'il y aura une nouvelle approche en matière d'ententes fédérales-provinciales. Chacun des gouvernements va probablement livrer directement ses programmes dans ses champs de compétence. On peut penser à des ententes parapluie où l'on s'entend sur les objectifs, les priorités, à l'intérieur d'un secteur d'intervention, puis il y a telles choses qui peuvent être faites par la province: par exemple, les infrastructures; puis il y a telles autres choses qui peuvent être faites par le gouvernement fédéral: par exemple, les subventions aux entreprises. Dans le passé, on mettait tout cela ensemble, on donnait l'argent à la province, puis la province livrait les projets. Ce que l'on dit aujourd'hui, c'est: regardons ce que la province peut faire, regardons ce que le fédéral peut faire, entendons-nous puis prenons les responsabilités qui reviennent en vertu de la constitution et intervenons de part et d'autre, mais toujours dans le cadre d'objectifs qui ont reçu l'assentiment des deux parties.

[Traduction]

Mr. La Salle (Joliette): You have just proved to me that there has been a change. All I want to know is whether there has been a change.

Mr. Huot: A change... I would not say there has been any change in attitude. The spirit behind the general development agreement demands the retention of joint planning and co-ordination. The existing agreements will be continued until they run out; they will then be replaced by a simpler set of agreements with the different provincial governments.

Our biggest problem right now is that in certain cases we feel it is a priority to act, and we cannot come to any agreement within the context of the federal-provincial agreements, which is preventing us from acting. We tell ourselves that there are needs in various regions, like in the Magdalen Islands, needs identified as such. We want to have the opportunity and the flexibility to undertake joint action with other federal departments in areas of federal jurisdiction. We would like to have a dialogue on priorities, to see the provinces undertake complimentary projects in areas under provincial jurisdiction, and agree to sign certain agreements in areas of shared jurisdiction.

But, to answer your question, in terms of program delivery there are still changes. In the past the programs were administered directly by the provinces. The federal government provided 60 per cent and the province implemented the agreement. In the case of the pulp and paper agreement, when the agreement was requested a new administrative procedure was introduced for payment of our contributions. Instead of paying the money to the province who would in turn pay it to the companies, the federal government made the contributions to the companies concerned. The projects are jointly examined in the framework of the agreement and the amount of the aid is determined jointly with respect to delivery. Each government pays its contribution to the companies. In the future, we must ensure that there will be a new approach to federal-provincial agreements. Each government will probably take care of its programs directly in its areas of expertise. An example might be the umbrella agreements where agreement is reached on the objectives and the priorities within the sector of intervention, some things may be done by the province, for example, infrastructures, and other things may be done by the federal government, for example subsidies to companies. In the past all this was put together, the money was given to the province and the province delivered the project. What we are saying today is, look at what the province can do, look at what the federal government can do and let us agree to take on the responsibilities which are ours under the constitution, and make some interventions but always in the framework of the objectives which have been agreed upon by both parties.

[Text]

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci monsieur Huot.

Monsieur La Salle, je vais garder votre nom pour le deuxième tour.

M. Lefebvre: Il a eu proche de deux tours comme c'est là.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Non, il a pris exactement 15 minutes.

Monsieur Cyr, dix minutes, suivi de M. Gimaiel.

M. Cyr: Merci.

Madame le président, hier, nous avons parlé des infrastructures industrielles, d'ententes auxiliaires et, tout particulièrement, de la section que l'on appelle volet des pêcheries. Vous avez déclaré que la province de Québec a déposé le 24 mars des propositions pour amender l'entente auxiliaire sur les infrastructures industrielles. Comme M. Bujold le disait hier, la veille, le 23 mars, l'honorable Jean Garon a annoncé une liste de projets inclus dans cette proposition. Est-ce possible de savoir s'il y a d'autres projets que les parcs du gouvernement, qui sont compris dans cette entente, qui auraient été oubliés d'être annoncés publiquement lors de sa conférence de presse à Sept-Iles?

M. Huot: Madame le président, je demanderais à Michel LaSalle de répondre à cette question.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Alors, monsieur Michel LaSalle.

M. M. LaSalle (directeur général, Québec, Ministère de l'Expansion économique régionale): Comme je l'ai indiqué hier, monsieur le président, c'est qu'il y avait dans l'annonce de M. Garon cinq interventions qu'il a annoncées, qui font effectivement partie de la proposition déposée par le Québec à peu près en même temps. Je vais peut-être même répondre indirectement à la question que M. La Salle (Joliette) posait tout à l'heure, parce qu'ils sont proposés, ce n'est pas automatique non plus parce que ce sont ces propositions telles quelles vont être inscrites et acceptées à l'entente. C'est un peu la loi du consensus au niveau de tous les comités des différentes ententes, et cela vaut pour celle-ci aussi.

Je m'excuse, madame la présidente, j'ai vraiment été distrait trente secondes tout à l'heure, alors que M. Cyr abordait le transfert à Sept-Iles. Est-ce qu'il pourrait répéter la question?

M. Cyr: Madame le président, je voudrais savoir s'il y a d'autres projets qui seront inclus dans cette proposition du Québec qui n'auraient pas encore été annoncés par M. Garon, et donc vous pourriez nous donner une primeur aujourd'hui.

M. M. LaSalle: La proposition du Québec, on peut quand même dire qu'elle contenait une foule d'autres interventions qui n'étaient peut-être pas localisées dans l'espace. Je vous donne un exemple des unités de transbordement, de manutention de poisson, pour un certain nombre de centres. Sans nommer les centres, on disait qu'il y a peut-être de la place pour trois, quatre, cinq.

[Translation]

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you, Mr. Huot.

Mr. La Salle, I will keep your name for the second round.

Mr. Lefebvre: He almost had two rounds as it was.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): No, he took exactly 15 minutes.

Mr. Cyr, 10 minutes, followed by Mr. Gimaiel.

M. Cyr: Thank you.

Madam Chairman, yesterday we talked about industrial infrastructures, subsidiary agreements and in particular the section on fisheries. You stated that the Province of Quebec submitted proposals on March 24th to amend the subsidiary agreement on industrial infrastructures. As Mr. Bujold said yesterday evening, March 23, the Hon. Jean Garon announced a list of projects included in this proposal. Is it possible to know if projects other than the government parks are included in this agreement which might have been omitted from the public statement of the Sept-Isles press conference?

Mr. Huot: Madam Chairman, I will ask Michel La Salle to answer this question.

The Acting Chairman (Madam Beauchamp-Niquet): Mr. Michel La Salle.

Mr. M. La Salle (Director General Quebec, Department of Regional Economic Expansion): As I indicated yesterday, Madam Chairman, Mr. Garon mentioned five interventions in his announcement, which are part of the proposal submitted by Quebec at approximately the same time. I will perhaps reply indirectly to the questions that Mr. La Salle asked a moment ago because they are proposed. Because they are proposals it does not automatically mean that they will be included or accepted in the agreement. It works something like the law of consensus by all committees on agreements and that applies to this one as well.

Excuse me, Madam Chairman, I was really distracted for about 30 seconds a moment ago when Mr. Cyr broached the transfer to Sept-Isles. Could he repeat the question?

Mr. Cyr: Madam Chairman, I would like to know if there are other projects which will be included in Quebec's proposition which have not yet been announced by Mr. Garon and you could therefore give us an indication today.

Mr. M. La Salle: Well you could say that the Quebec proposal contains a whole lot of other interventions which are perhaps not specifically situated. For example, fish-handling and shipment units, for some of the centres. Without naming the centres, they said there was perhaps place for three, four or five.

[Texte]

• 1610

Normalement, on n'engage pas des négociations détaillées sur le terrain, nous du MEER, sans consulter le ministère des Pêches et des Océans, qui sont quand même des experts en la matière. On attend toujours la liste détaillée des autres interventions. Celles-ci ont été définies dans le texte et publiquement, à notre insu: pour ce qui est des autres, je n'ai pas vu encore la liste détaillée d'autres interventions. Il n'y avait pas de place pour beaucoup, monsieur Cyr, parce que ce qui a été annoncé correspond à peu près aux sommes qui restent disponibles dans l'entente.

M. Cyr: Je remarque que vous avez répondu à mes deux autres questions, à savoir si cela engageait tous les crédits des neuf millions.

Maintenant, je poserai ma question à M. Huot, madame le président. Quelles sont les chances que ces propositions du Québec soient acceptées?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: Ces projets ont été étudiés et ils respectent l'esprit de l'entente: les objectifs qui ont été définis sont considérés prioritaires par nous aussi. Dans ce contexte, j'imagine qu'il n'y a pas de difficulté.

M. Cyr: Dans l'entente touristique qui doit prendre fin le 31 mars 1984, il y a une foule de projets qui ne seront pas concrétisés, lesquels ont été inclus dans l'entente originale. Je pense tout particulièrement à des travaux d'envergure dans le parc de la Gaspésie, à d'autres projets dans la région touristique de Percé, le havre de pêche artisanale de l'Anse-au-Griffon. Madame le président, j'aimerais demander à M. Huot si, dans ses négociations avec le Québec pour la formulation d'autres projets dans cette entente, qu'il fait des pressions pour que les crédits déjà prévus pour le comté de Gaspé soient de nouveau attribués à cette région et non pas transférés à Montréal, Chicoutimi ou Québec?

M. Huot: La question est intéressante, parce que cela s'est produit dans d'autres ententes. Quand on a retenu la liste des projets des différentes ententes fédérales-provinciales; je pense à l'entente sur l'agriculture, on a eu la même approche. On a bloqué des crédits par régions. On a identifié des volets régionaux pour les différents projets des ententes. C'est un principe qu'on a toujours retenu, on a toujours évité de transférer ces crédits qui avaient été réservés pour des régions spécifiques, d'une région à l'autre. Même si, devant les représentations du gouvernement du Québec, dans le cas de l'entente agricole, c'est un des principes sur lequel on a toujours insisté, c'est-à-dire que ces crédits votés pour une région en particulier, surtout dans le cas des régions périphériques, devaient être maintenus dans les régions pour lesquelles ils avaient été votés, cela ne veut pas dire qu'en termes de régions quand même... Ce n'est pas au niveau local, il y a une certaine marge de manœuvre qui existe dans la région. Si, pour différentes raisons, les projets qui avaient été identifiés à l'entente, pour des raisons qui nous semblent valables, ne peuvent être entrepris, il y a quand même une flexibilité pour identifier à

[Traduction]

Generally speaking, we from DREE, do not undertake detailed negotiations on the spot without consulting the Department of Fisheries and Oceans who are experts in the field. We always wait for a detailed list of other interventions. These were defined in the text as well as publicly as far as we know. With respect to the others, I have not as yet seen the detailed list of the other interventions. There was not room for many, Mr. Cyr, because what was announced more or less corresponds to the money which was still available under the agreement.

Mr. Cyr: I notice that you have answered my two other questions, namely if that would use up all the credits.

Now, Madam Chairman, I will ask Mr. Huot my question. What are the chances that these Quebec proposals will be accepted?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

Mr. Huot: These projects have been examined and they meet the spirit of the agreement; the objectives which were defined are also viewed as priorities by us. Since this is the case, I do not imagine there will be any difficulty.

Mr. Cyr: In the tourism agreement which is to end on March 31, 1984, there are a great many projects which will not be realized, and which had been included in the original agreement. I am thinking in particular of large-scale works in the Gaspé Park, and other projects in the tourist region of Percé, and the fishing port in l'Anse-au-Griffon. Madam Chairman, I would like to ask Mr. Huot if, during the negotiations with Quebec to draw up other projects under this agreement, he applied any pressure to have the credits which were already allocated to the Gaspé riding to be reallocated to this region and not transferred to Montreal, Chicoutimi or Quebec?

Mr. Huot: The question is interesting because it has arisen in other agreements. When we made a list of the projects under various federal-provincial agreements, and I am thinking of the agriculture agreement, we took the same approach. We blocked out the credits by region. We identified the regional portion for the various projects under the agreement. This is a principle that we have always applied, we have always avoided transferring credits which were reserved for specific regions from one region to another. Even if it is one of the principles on which we have always insisted in our representations with the Quebec government in the case of the agricultural agreement, mainly that credits voted for a particular region, especially for peripheral regions, should be maintained in the regions for which they had been voted, that still does not mean that in terms of regions there is agreement at the local level. There is some leeway in the region. If, for various reasons, the projects which were identified in the agreement, for reasons which seem valid to us, cannot be undertaken, there is still some flexibility for identifying other projects to which we might contribute within the same region.

[Text]

l'intérieur de la même région d'autres projets auxquels on pourrait contribuer.

Concernant les projets que vous mentionnez, je demanderais à Michel LaSalle de fournir des prévisions supplémentaires.

M. M. LaSalle: S'il est une chose, monsieur Cyr, que le fédéral ne contrôle pas entièrement, c'est le rythme de résalisation des projets. Le MEER a peut-être son mot à dire dans le choix final de l'inscription d'un projet, mais au niveau du rythme de réalisation, c'est le ministère, maître d'oeuvre québécois, qui décide d'engager les travaux. Cela a peut-être causé les retards au Parc de la Gaspésie, en particulier.

Aux dernières nouvelles, il semble, et c'est très récent cela, cela fait à peu près un mois, il est prévu au budget du ministère québécois que, dans le Parc de la Gaspésie, il se dépendera en 1982-1983, \$2,500,000, selon leurs prévisions... Nous autorisons les contrats, mais ce n'est pas nous qui pourrons influencer le rythme de résalisation des projets.

M. Cyr: Donc, on prévoyait 5 millions, au début, il y a quatre ans.

• 1615

M. M. LaSalle: Le coût total du projet était de 5 millions de dollars, il est encore à 5 millions et il est peut-être même augmenté, mais vu que l'entente se termine en 1984, on prévoit qu'on ne pourra pas effectivement utiliser l'ensemble du 5 millions. Alors, on prévoit, effectivement, 2.5 millions de dollars en 1982-1983 et 1.5 million en 1983-1984 pour un total de 4 millions, ce qui inclut une participation de l'entente. Ce qui ne veut pas dire que le projet par le maître d'oeuvre québécois ne pourrait pas continuer par la suite à même ses propres fonds à moins que l'entente soit amendée en conséquence.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci, monsieur LaSalle. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Une dernière question. Je crois que nous avons parlé des fêtes de 1534-1984. Je ne sais pas si c'est hier ou bien avec M... lorsque le ministre M. Gray était ici.

J'aimerais savoir, madame le président, quelle est la responsabilité du MEER dans l'élaboration des projets à être financés par le gouvernement fédéral? J'ai appris que les organisateurs des fêtes de 1534-1984 à Québec ont déjà présenté une liste de ports de mer, de marinas, de havres de pêche, de débarcadères, etc. Ces structures portuaires devront être utilisées par les grands voiliers sur les côtes du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Si votre ministère a un rôle à jouer dans l'attribution des crédits, est-ce que vous allez prendre les mesures afin que les infrastructures qui seront mises en place au cours de la prochaine année pour les fêtes 1534-1984 puissent être utilisées dans l'avenir pour la pêche commerciale, afin de ne pas les placer à des endroits et qu'elles ne deviennent pas des éléphants blancs?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: Dans le projet 1534-1984, il faut dire que le gouvernement fédéral va être impliqué passablement dans la

[Translation]

With respect to the projects that you mentioned, I would ask Michel La Salle to provide additional information.

Mr. M. La Salle: If there is one thing that the federal government does not entirely control, it is the pace at which projects are realized, Mr. Cyr. DREE has a say in the final decision to include a project, but as for the pace, it is the Department of Public Works which decides to undertake the work. This has perhaps caused delays in the Gaspé Park in particular.

At the last count, it appears, and this is very recent, perhaps a month ago, the Quebec departmental budget has allocated \$2.5 million to the Gaspé Park for 1982-1983. According to their budget... We authorize the contracts, but we cannot influence the pace at which the projects are carried out.

Mr. Cyr: Therefore, \$5 million were allocated at the beginning, four years ago.

Mr. La Salle: The total cost of the project was \$5 million, it is still \$5 million and it may be increased. However, since the agreement ends in 1984, it is felt that effective use cannot be made of all of the \$5 million. So it is planned to spend \$2.5 million in 1982-83 and \$1.5 million in 1983-84 for a total of \$4 million, which includes participation in the agreement. This does not mean that the project cannot continue thereafter by the Quebec implementer using its own funds, unless the agreement is altered as a result.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you, Mr. La Salle. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: A last question. I think we talked about the 1534-1984 celebrations. I do not know if it was yesterday or when the Minister was here.

I would like to know, Madam Chairman, what is DREE's responsibility in drawing up projects to be financed by the federal government? I have learned that the organizers of the 1534-1984 celebrations in Quebec City have already submitted a list of the ports, marinas, fishing harbours, ferry crossings and so forth. These harbour structures will be used by large sail boats on the gulf and St. Lawrence coasts. If your department has a role to play in allocating the credits, are you going to take steps to ensure that the infrastructures which are set up over the course of the next year for the 1534-1984 celebrations may be used in future for commercial fishing and that they are appropriately located and will not become white elephants?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

M. Huot: I must say that the federal government will be quite involved in the realization of the 1534-1984 project. This

[Texte]

réalisation du projet. Cela ne concerne pas seulement le MEER, cela concerne un ensemble de ministères fédéraux. Il y a une quinzaine de ministères qui sont impliqués dans le projet 1534-1984: il y a les Postes, Douanes et le reste, le ministère de la Justice, le ministère des Affaires extérieures . . . On est en train d'élaborer une proposition d'intervention globale qui définit la participation de l'ensemble des organismes fédéraux pour l'événement 1534-1984.

En ce qui concerne le MEER en particulier, notre contribution va prendre la forme de participation aux infrastructures qui devront être mises en place pour l'événement au niveau par exemple des ports qui seront installés. Ce qu'on recherche, on est d'accord avec vous, c'est la polyvalence des infrastructures qui seront mises en place. C'est de viser à mettre en place des infrastructures qui pourront être utilisées sur une longue période, mettre en place des infrastructures qui permettront aussi de résoudre d'autres types de problèmes qui sont identifiés dans la région. Donc, on veut que ces infrastructures puissent avoir des retombées à long terme tout en servant à l'événement 1534-1984.

Le gouvernement fédéral sera en mesure de définir sa position de ce côté-là dans les prochains mois au plus tard. Des discussions avec le gouvernement du Québec ont aussi été amorcées. Il y a des propositions qu'on attend du gouvernement du Québec concernant la participation souhaitée du Ministère à certains projets d'infrastructure dans le domaine des havres de pêche et des ports de plaisance.

Le président suppléant (Mme. Beauchamp-Niquet): Est-ce que cela répond à votre question, monsieur Cyr?

M. Cyr: Cela répond à ma question et cela m'amène, madame le président . . .

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): C'est votre dernière intervention.

M. Cyr: Oui. Cela m'amène à suggérer encore de nouveau à notre témoin, M. Huot, lorsqu'il parle d'infrastructures polyvalentes, d'apporter une attention toute spéciale au secteur de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts parce que cela va, comme on dit chez nous, «filtrer dans le cadre».

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Le message est fait, monsieur Cyr. Monsieur Gimaël.

M. Gimaël: Merci, madame le président.

Le premier point que je veux toucher, c'est un peu dans le cadre de ce que disait mon collègue de Joliette tout à l'heure. J'écoutais M. La Salle et il parle comme on le dit chez nous, comme un député de la ville ou pas loin de la ville.

M. La Salle (Joliette): Je n'ai rien contre les villes non plus.

M. Gimaël: Je dis cela parce que je veux peut-être vous souligner, comme le disait M. Huot tout à l'heure, que la raison pour laquelle le MEER peut intervenir dans le choix des projets qui peuvent être inscrits sur les ententes, ou une voie régionale . . . Cette voie régionale est extrêmement importante pour nous.

[Traduction]

does not only involve DREE, it involves a number of federal departments. There are some 15 departments involved in the 1534-1984 project; this includes the Post Office, Customs and so forth, the Department of Justice, the Department of External Affairs . . . We are in the process of drawing up an overall proposal which will define the participation of all of the federal agencies in the 1534-1984 event.

With respect to DREE in particular, our contribution will take the form of participating in infrastructures which will set up for the event, for example, ports which will be set up. What we are looking for, and we agree with you, is a multiple use for the infrastructures which will be set up. That is, to attempt to install infrastructures which can be used over a long period, to set up infrastructures which will make it possible to resolve other problems which have been identified in the region. Therefore, we want infrastructures that will have a long-term use while serving for the 1534-1984 event.

The federal government will be in a position to define its role in a few months at the latest. Discussions with the Government of Quebec have also begun. We are awaiting proposals from the Quebec government with respect to our participation in certain infrastructure projects in the area of fishing and pleasure harbours.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Does that answer your question, Mr. Cyr?

Mr. Cyr: That answers my question and it brings me, Madam Chairman, . . .

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): This is your last question.

Mr. Cyr: Yes. This brings me to suggest once again to our witness, Mr. Huot, when he speaks about multi-use infrastructures, to pay particular attention to the Cap-Chat and Sainte-Anne-des-Monts sectors because this, as we say at home, fits the framework.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Your point has been made, Mr. Cyr. Mr. Gimaël.

Mr. Gimaël: Thank you, Madam Chairman.

The first point I would like to deal with is somewhat in the context of what my colleague from Joliette was saying a moment ago. I was listening to Mr. La Salle who as we would say, talks like a member from the city or not far from the city.

Mr. La Salle (Joliette): I do not have anything against cities either.

Mr. Gimaël: I am saying this because I would like to emphasize, as Mr. Huot said a moment ago, that the reason why DREE can intervene in the choice of projects which may be included in the agreement or has a regional influence . . . This regional influence is extremely important to us.

[Text]

• 1620

Vous savez dans nos régions, des régions comme la mienne qui se situent à environ 300 milles de Montréal, à 150 milles de Québec . . . Et là je parle d'une région du Québec et je parlerais d'une région du nord de l'Ontario, du nord de l'Alberta ou de n'importe quelle province et ce serait pareil. La structure politique des provinces est faite de telle façon qu'il y a une majorité de députés qui viennent des grands centres, c'est normal, là où il y a une concentration de population. Dans ce contexte-là, leur préoccupation est beaucoup plus tournée vers les grands centres et le développement de leur structure économique avec une superconcentration de fonctionnaires dans ces mêmes grands centres-là, ce qui leur donne une vision très courte et très, très limitée de ce que sont nos problèmes.

En fait, le seul ministère existant dans tous les ministères fédéraux et provinciaux qui touchent nos régions par des plans d'aide à l'industrie ainsi que des plans d'aide à la main-d'œuvre, des plans d'intervention dans les domaines touristiques, commerciaux, agricoles, le seul et unique ministère qui a l'expertise voulue pour bien connaître nos possibilités, c'est le MEER.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Gimaïel, je m'excuse, mais avez-vous une question?

M. Gimaïel: Oui, oui, cela va venir, madame le président. Je vais «manger» mes dix minutes, mais cela va venir.

Je tiens à faire le point parce que c'est extrêmement important dans le contexte de nos discussions . . .

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Oui, je comprends, mais je me demandais . . .

M. Gimaïel: Pour le renouvellement des ententes . . . Je sais que M. La Salle va revenir avec des questions tout à l'heure et je veux que ce point-là soit clair à son esprit parce que pour nous des régions, c'est extrêmement important. S'il n'y avait pas eu le MEER chez nous . . .

M. La Salle (Joliette): Je ne suis pas venu ici pour avoir une leçon de politique.

M. Gimaïel: Non, non, ce n'est pas une leçon de politique que je veux vous donner, mais je veux vous expliquer la vision qu'un député qui est loin de Montréal peut avoir du MEER et de son travail et vous dire pourquoi il est important pour nous que le MEER conserve sa visibilité. Vous n'avez peut-être pas besoin comme nous d'un ministère comme le MEER chez vous. Même si vous êtes ici depuis des années, vous êtes l'excellent représentant des gens de Joliette, j'en conviens . . .

M. La Salle (Joliette): Le ministère peut jouer un rôle important partout.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Je pense que vous avez éclairci votre point, monsieur Gimaïel. Voudriez-vous passer à une question, s'il vous plaît?

M. Gimaïel: Merci, madame le président. Cela résume mon point de vue.

[Translation]

You know that in our regions, regions such as mine which are located about 300 miles from Montreal and 150 miles from Quebec City . . . And although I am speaking about a Quebec region, I could speak of northern Ontario, northern Alberta or any other province and the same thing would apply. The provinces' political structure is fashioned in such a way that a majority of the members come from large centres, and it is normal, centres where there is a concentration of population. In this framework, their concern is much more with large centres and development of their economic structure, with the superconcentration on employees in these large centres. This makes them very short sighted and quite unaware of our problems.

In fact, the only department in all of the federal and provincial departments connected with our regions through industrial assistance plans or labour assistance plans, tourism, or agricultural plans, the one and only department that has the necessary expertise to know our potential is DREE.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Gimaïel, excuse me but you have a question?

Mr. Gimaïel: Yes, yes, it is coming, Madam Chairman. I will eat up my time but it is coming.

I want to make a point because it is extremely important in the context of our discussions . . .

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Yes I understand, but I was wondering . . .

Mr. Gimaïel: With respect to the renewal of agreements . . . I said that Mr. La Salle would come back with questions in a moment and I want this to be clear in his mind because we in the regions find this extremely important. If we did not have DREE in our region . . .

M. La Salle (Joliette): I did not come here for lessons in politics . . .

Mr. Gimaïel: No, no, it is not a lesson in politics that I want to give you, but I want to explain to you how a member who is far from Montreal views DREE and its work and to tell you why it is important to us to DREE to retain its visibility. Perhaps you do not have the same need for a department like DREE in your area. Even though you have been here for years, you are excellent at representing people from Joliette, I am certain . . .

M. La Salle (Joliette): The department can play an important role everywhere.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): I think you explained your point, Mr. Gimaïel. Would you like to go to your question, please?

Mr. Gimaïel: Thank you, Madam Chairman. This summarizes my point of view.

[Texte]

J'aurais peut-être une question: qui est le ministère en charge de l'organisation des fêtes 1534-1984?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: L'Office du tourisme du ministère de l'Industrie et du Commerce coordonne actuellement la préparation de l'ensemble de la participation fédérale au ministère, et ils sont en train d'élaborer un document qui sera soumis bientôt au ministre concerné.

M. Gimaïel: Merci.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Est-ce que cela répond à votre question, monsieur Gimaïel? Vous auriez encore cinq minutes si vous en aviez d'autres.

M. Gimaïel: Madame le président, j'aurais aimé les utiliser pour dire ce que je voulais parce que cela devient très important pour des discussions futures. Si je n'ai pas votre autorisation, je vais avoir des difficultés.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): C'est que votre introduction était un petit peu longue, monsieur Gimaïel.

M. Gimaïel: Elle était peut-être longue, mais elle est beaucoup plus importante que vous ne pouvez l'imaginer, parce que c'est justement le problème qu'on va avoir à vivre sous peu avec la transformation des ententes existantes.

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale et du ministre de l'Industrie et du Commerce): A la Chambre.

M. Gimaïel: Et pour ma part, avoir le choix demain matin entre les interventions provinciales dans nos régions et voir le MEER travailler de façon unilatérale avec des ministères fédéraux, j'opterais tout de suite pour le MEER parce que je n'hésite pas à dire ici que les provinces ne font absolument rien dans nos régions si le MEER n'est pas là pour payer une partie de la facture. Et sur cela, je peux amener des preuves à l'appui. Exemple: l'entente sur les équipements publics où il y avait 34 millions de dollars qui touchaient 13 projets qui étaient situés à 90 p. 100 dans des régions du nord du Québec, et le seul projet qui en ressortait, c'était un projet qui était d'une région ressource du Sud du Québec. Pour le reste, c'était vraiment des projets qui répondaient à des besoins spécifiques. Et ce qui est intéressant, c'est que le MEER contribuait à ces projets dans nos régions, mais la province agit de façon unilatérale dans ces projets dans les régions comme Montréal et Québec. C'est le point qui est majeur pour nous.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Alors, vous avez dit ce que vous vouliez dire, monsieur Gimaïel.

M. Gimaïel: Oui, puis j'espère qu'on va y aller de plus en plus fort pour dire, comme M. Cyr: si j'ai un point sur lequel je veux insister puis une recommandation à faire au ministère, c'est que dans le développement du fonds régional qui s'en vient et aussi dans vos ententes à l'avenir, je reviens un peu à ce que vous disiez tout à l'heure, commençons par influencer nos ministères dans nos juridictions, par faire notre travail dans nos régions, nos aéroports, nos quais, nos ports, tout ce

[Traduction]

I perhaps have a question: where the department is responsible for organizing the 1534-1984 celebrations?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

Mr. Huot: The office of tourism in the Department of Industry, Trade and Commerce is currently coordinating the preparations of all of the federal participation and they are in the process of drawing up a document which will shortly be submitted to the minister concerned.

Mr. Gimaïel: Thank you.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Does this answer your question, Mr. Gimaïel? You still have five minutes if you have others.

Mr. Gimaïel: I would like to have used them to say what I wanted to say because it is very important for future discussions. If I do not have your permission, I am going to have difficulty.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): It is just that your introduction was a little long, Mr. Gimaïel.

Mr. Gimaïel: Perhaps it was a little long, but it was more important than you can imagine, because it is exactly the problem that we are going to have to deal with during the changes in the existing agreements.

M. André Maltais (Parliamentary Secretary to the Minister of Industry, Trade and Commerce): In the House.

Mr. Gimaïel: And for my part, if I had the choice tomorrow morning between provincial intervention in our region and DREE working in a unilateral way with federal departments, I would immediately choose DREE because I do not hesitate to say here that the provinces will do absolutely nothing in our regions unless DREE is there to pay a portion of the bill. And I can bring evidence to support what I am saying. For example, in the agreement on public infrastructures where there were \$34 million allocated to 13 projects located 90 per cent in regions in northern Quebec and the only project which came out of it was a project which was in a resource region in southern Quebec. These were projects which really answered a specific need. What is interesting, is that DREE contributed to these projects in our region, but the province acts in a unilateral way in projects in regions like Montreal and Quebec. This is a major point for us.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Well you have said what you wanted to say, Mr. Gimaïel.

Mr. Gimaïel: Yes, I hope that we are going to become stronger and say, like Mr. Cyr: if I have one point on which I would like to insist and a recommendation to make to the department, it is that in the development of regional funds which enter into your future agreements, and I go back to what you were saying a moment ago, let us begin by influencing the departments in our jurisdictions, by doing our work in our regions, our airports, our harbours, our ports, wherever

[Text]

que vous voulez. Puis, arrêtons d'essayer d'influencer les autres dans leurs points de juridiction, surtout qu'ils ne passent pas à l'action puisqu'on perd des millions parce que justement ils ne sont pas en opération là où ils devraient l'être avec de l'argent qu'on leur verse pour le faire.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci, monsieur Gimaiel.

M. Gimaiel: Merci, monsieur le secrétaire parlementaire.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Est-ce que M. Huot a quelque chose à dire là-dessus? Non. Cela va.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, madame le président.

• 1625

Avec votre diligence, madame, je ne sais pas si vous pourriez transférer les quatre minutes qui restaient à mon collègue sur mon temps pour poser des questions, parce que je voudrais revenir avec les gens du ministère et peut-être aider M. Huot un peu dans la question que je posais hier et poursuivre l'argumentation sur la préparation d'un plan de développement pour l'est du Québec.

Je comprends très bien que vous êtes dans l'impossibilité, peut-être, de prendre les critères qui ont servi au ministère pour établir le montant d'argent pour une telle entente. Parce que si on se comprend bien, le principe de l'entente est accepté par vous, par votre sous-ministre en titre à Montréal et surtout par votre ministre.

Si je regarde certains chiffres qui ont été portés à mon attention et qui pourraient certainement vous être utiles dans votre élaboration de plan... Prenons, par exemple, l'île du Prince-Édouard où ils ont environ 122,000 de population alors que l'Est du Québec compte 350,000 de population. Si on regarde certains chiffres, on voit que le revenu disponible par habitant pour des régions comme l'Est du Canada et par rapport à celui de l'Est du Québec, celui de l'Est du Québec est en moyenne entre 28 à 38 p. 100 inférieur à celui de la majorité des provinces de l'Atlantique. Le taux de chômage dans le nord de la Nouvelle-Écosse, au cours de l'année 1980, était de 3.3 p. 100; dans l'ouest de Terre-Neuve qui est considérée comme la région à peu près la plus défavorisée au Canada, le taux était de 15.6; dans l'Est du Québec, en 1976, le taux était de 18 p. 100 et en 1980 de 16 p. 100; et la première moitié de 1981, il était de 20 p. 100. Alors, je crois, madame le président, que ce serait peut-être des chiffres à retenir lorsque vous aurez à établir le montant à suggérer au ministre et que le ministre devra suggérer au cabinet pour l'entente.

Revenons à un sujet plus particulier à votre ministère, les engagements du MEER entre la période de 1969 au 31 mars 1980 pour ces régions. Terre-Neuve a engagé, *per capita*, \$1,066; Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick ont engagé \$1,130; l'Île-du-Prince-Édouard, qui est l'exemple important que je veux donner, a engagé \$2,206 *per capita* et le Bas-

[Translation]

you want. And let us stop trying to influence others in their areas of jurisdiction, especially when they do not act and when we loose millions precisely because they are not operating where they should be with the money which was given to them to do so.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you, Mr. Gimaiel.

M. Gimaiel: Thank you, Mr. Parliamentary Secretary.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Does Mr. Huot have something to add? No.

Mr. Bujold.

M. Bujold: Thank you, Madam Chairman.

With your indulgence, Madam, I wonder if you could transfer my four remaining minutes to my colleague to ask questions, since I would like to return with people from the department and perhaps assist Mr. Huot a little in the question that I asked yesterday and continue the discussion on the preparation of a development plan for eastern Quebec.

I understand very well that it is perhaps impossible for you to use the criteria which the department used to establish the amount of money for such an agreement. Because, if I understand correctly, the agreement in principle is accepted by you, by your deputy minister in Montreal and especially by your Minister.

I am looking at certain figures that have been drawn to my attention which might be useful in drawing up your plan... Let us take for example Prince Edward Island, where they have about 122,000 people whereas eastern Quebec has a population of 350,000. If we look at certain figures, we see that the available per capita revenue for regions like eastern Canada in contrast to eastern Quebec, the figure for eastern Quebec averages between 28 to 38 percent below most of the Atlantic provinces. The unemployment rate in northern Nova Scotia for the year 1980 was 3.3 percent; in western Newfoundland, which is regarded as probably the most underprivileged in Canada, the rate was 15.6; eastern Quebec in 1976 has a rate of 18 percent, in 1980 16 percent and the first half of 1981, 20 percent. So I think, Madam Chairman, that these are the figures that should be considered when you establish the amounts to be suggested to the Minister granted that the Minister will suggest to the Cabinet for the agreement.

To return to a subject which relates more specifically to your department, DREE undertakings for the period 1969 to March 31, 1980 for these regions. Newfoundland, *per capita*, committed \$1,066.00; Nova Scotia and New Brunswick committed \$1,130.00; Prince Edward Island, which is an important example that I want to give, committed \$2,206.00 *per capita*

[Texte]

Saint-Laurent—Gaspésie qui fait l'objet de nos discussions, \$709 *per capita*.

Alors, monsieur Huot, j'aimerais, avec vous et vos hauts fonctionnaires à Québec, savoir si vous pouvez prendre ces comparaisons en regardant le taux de chômage que je viens de vous donner avec les versements du MEER *per capita* et si ceci ne serait pas une bonne base pour entreprendre vos discussions pour pouvoir indiquer sur ce rapport le montant d'argent que vous pourrez investir dans l'Est du Québec.

M. Huot: Monsieur Bujold, je complèterai peut-être vos chiffres. Je vois qu'à l'Île-du-Prince-Édouard on a un taux de chômage de 10.4 p. 100; il y a 6,000 personnes qui sont en chômage à l'heure actuelle. Ils ont un revenu *per capita* de \$7,000. Ce qui fait que l'Île-du-Prince-Édouard est sur plusieurs indicateurs relativement plus avantageuse que l'Est du Québec.

Question de détermination du budget: bien sûr que ce sont des facteurs qui peuvent être pris en ligne de compte: population, revenu personnel *per capita*, structure industrielle, pourcentage de l'emploi dans le secteur manufacturier, taux de chômage, possibilités d'emploi, perspectives à court et à moyen termes, de sorte que ces indicateurs-là servent de base pour déterminer grossièrement un budget. Mais il faut aussi tenir compte, comme je le disais hier, de d'autres facteurs. Ce sont les besoins particuliers d'une région, le potentiel de la région en termes de projets qui pourraient être mis en place à court ou moyen terme. Il faut aussi tenir compte du fait que, quand on parle d'une sous-région à l'intérieur d'une province, il faut mettre cela en relation avec les priorités qui peuvent exister dans d'autres régions. Il y a quand même une limite globale sur le budget qui est disponible pour les interventions à caractère économique. A l'intérieur de l'enveloppe sur le développement économique, il y a une réserve pour de nouvelles initiatives qui n'est quand même pas considérable.

• 1630

A l'Île-du-Prince Édouard, l'an passé, avec le renouvellement du programme, l'introduction de nouveaux programmes, on a parlé d'un budget de 90 millions de dollars pour les cinq prochaines années. Quand on regarde le Québec, tenant compte de la population, tenant compte des problèmes au niveau de chacune des sous-régions, en ayant une idée aussi de certains types de projet pour différentes parties du territoire de l'Est du Québec, tenant compte du taux de chômage, du niveau de revenu, il est clair que c'est une des régions les plus démunies au Canada, que l'Est du Québec est probablement une région des plus marginales dans l'ensemble canadien. J'ai dit hier que l'Est du Québec faisait partie des 11 p. 100 des régions canadiennes les plus défavorisées. Il y a beaucoup de régions de l'Atlantique, de sous-régions dans les provinces de l'Atlantique, qui sont beaucoup plus favorisées que l'Est du Québec. Cela nous indique quand même que le gouvernement devrait faire un effort relativement substantiel en termes de déboursés dans la région de l'Est du Québec. Il faut aussi tenir compte de l'ensemble des interventions qui sont entreprises par d'autres ministères fédéraux. Le plan de l'Est du Québec devra

[Traduction]

and the lower Saint Lawrence-Gaspé, the subject of our discussions, committed \$709.00 per capita.

So, Mr. Huot, I would like to know if you and your senior officials in Quebec can take these comparisons that I have just given you with respect to the unemployment rate and the DREE per capita payment and if this would not be a good base for your discussions and for indicating on the report the amount of money you could invest in eastern Quebec.

Mr. Huot: Mr. Bujold, perhaps I can add to your figures. I see that for Prince Edward Island there is an unemployment rate of 10.4 percent; there are 6,000 people on unemployment at the present time. They have a per capita income of \$7,000.00. This means that Prince Edward Island is better off on several footings than eastern Quebec.

On the question on determining the budget, certainly many factors can be taken into consideration: population, personal per capital income, industrial structure, percentage of employment in the manufacturing sector, rate of unemployment, employment opportunities, short and medium range perspectives. These indicators might serve as a basis for a rough budget. But as I said yesterday other factors must be taken into consideration. These are the specific requirements of a region, and a region's potential in terms of projects which might be implemented over the short or medium term. When we are speaking of a sub-region within a province, it must also be remembered that it must be considered in relation to priorities which may exist in other regions. After all there is an overall limit on the budget which is available for economic intervention. Within the economic development envelop, there is a fund for new initiatives which is not very large.

In Prince-Edward-Island last year, with the renewal of the program and the introduction of new programs, we talked about a budget of 90 million dollars for the next five years. When you look at Quebec, taking into consideration the population and the problems in each of the sub-regions, the various types of projects for the different territories in eastern Quebec, the unemployment rate and the level of income, it is clear that this is one of the most underprivileged regions in Canada, that eastern Quebec is probably one of the most marginal areas in Canada. I stated yesterday that eastern Quebec was included in the eleven percent of the least privileged regions in Canada. There are many Atlantic regions, sub-regions in the Atlantic provinces, which are much poorer than eastern Quebec. But it still indicates to us that the government must make a fairly substantial effort in terms of grants to the eastern Quebec region. We must also take into consideration all the interventions which are undertaken by other federal departments. The plan for eastern Quebec must identify not only what we introduce as specific measures in the context of a special plan, but also the total interventions now

[Text]

identifier non seulement ce que l'on veut introduire comme mesures spécifiques dans le cadre d'un plan spécial, mais aussi la somme des interventions prévues ou à venir de l'ensemble des ministères fédéraux. Il faut mettre cela en relation avec ce que l'on veut faire aussi à Montréal, ce que l'on veut faire au Saguenay Lac-Saint-Jean, dans le Nord-Ouest, à Maniwaki, dans d'autres régions du Québec.

C'est en tenant compte de l'ensemble de ces facteurs-là qu'on va arriver à identifier un budget qui nous permettra de faire un effort plus substantiel que celui que l'on a fait au cours des dernières années. Mais il y a toujours le danger d'utiliser une région comme l'Île-du-Prince Édouard, et d'arriver avec une formule mathématique qui nous dirait: eh bien, il y a tant de population, tant de chômage, puis cela donne x dollars. Il y a d'autres types de priorités. Quand on regarde notre marge de manœuvre au Québec pour les prochaines années, on parle de quelques centaines de millions de dollars qui pourront être consacrés au développement économique. Les besoins existent aussi dans d'autres régions. Si on mettait l'ensemble de ces budgets qu'on pense aller chercher pour le Québec dans une seule région du Québec, cela pourrait nous causer des problèmes ailleurs.

Je peux vous assurer que les indicateurs que vous avez mentionnés, non seulement pour l'Île-du-Prince-Édouard mais pour certaines sous-régions de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, ont été examinées dans le but d'en arriver à déterminer un budget, compte tenu des projets qui sont identifiés qui permettent de faire un déblocage, un effort substantiel de développement dans cette région-là qui est parmi les plus défavorisées au Canada.

M. Bujold: Merci, madame la présidente. Merci, monsieur Huot.

Il est évident qu'il faut tenir compte des autres besoins au Québec lorsqu'on parle de budget pour le développement régional. Mais que voulez-vous, on est rendu à constater qu'une bonne partie de la Côte-Nord est peuplée des gens de la Gaspésie. Les gens partent de la Gaspésie et ils s'en vont à Montréal. Alors, j'ai de la difficulté à comprendre quelle est la différence entre payer du chômage ou du bien-être social à des Gaspésiens à Montréal et essayer de faire du développement dans une région pour les garder chez nous. C'est cela qui est très difficile. C'est ma première remarque.

Deuxième remarque: il y a une chose que je ne voudrais pas voir se produire et vos remarques m'inquiètent un peu. Vous me corrigerez s'il y a lieu. J'espère que vous n'avez pas dans l'esprit que le montant de la subvention sera basé sur les possibilités de faire des développements dans notre coin par les différents ministères sectoriels. C'est-à-dire que vous devrez baser votre budget exclusivement sur les demandes qui vous proviendront des ministères sectoriels. Je m'excuse si prends l'exemple de l'Île-du-Prince Édouard parce que ce sont les chiffres que j'ai, mais on va se baser sur une population. Les 90 millions de dollars que vous mis à l'Île-du-Prince Édouard pour les cinq prochaines années... Je voudrais seulement vous souligner qu'à l'Île-du-Prince Édouard, en plus de l'argent qu'ils ont dépensé *per capita*, la Société centrale d'hypo-

[Translation]

or in the future from all federal departments. This must be considered along with what we want to do in Montreal, in Saguenay Lac-Saint-Jean, in the North West, in Maniwaki, in and in other regions in Quebec.

After taking into consideration all these factors, we will decide on a budget which will enable us to make a more substantial effort than the one we have made in recent years. But there is always the danger of using a region like Prince-Edward-Island and settling on a mathematical formula which says, there are so many people, so much unemployment, this means x dollars. But there are other kinds of priorities. When you look at our margin of operation in Quebec for the next few years, we are talking of some hundred million dollars which may be allocated to economic development. But there are also needs in other regions. If we put all of the budget that we plan to allocate for Quebec into one region in Quebec, this might also cause us problems elsewhere.

I can assure you that the indicators you have given, not only for Prince-Edward-Island but for other sub-regions in Newfoundland and New-Brunswick, have been examined with a view to determining a budget, taking into consideration identified projects which will enable us to remove the bottle-neck and make a substantial development effort in this region which is one of the least privileged in Canada.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Huot.

It is obvious that other needs in Quebec must be taken into consideration when we are talking about the regional development budget. But the fact remains, that we notice that a large portion of the north North-shore is inhabited by people from Gaspé. The people leave Gaspé and they go to Montreal. So I have difficulty in understanding what difference there is in paying unemployment or social welfare to the people from Gaspé in Montreal and attempting to develop the region to keep them with us. And that is very difficult. That is my first comment.

My second remark is that there is one thing I do not want to see happen and your remark gives me some concern. Correct me if I am wrong. I do not think you plan to base the amount of the grant on the opportunity of developing our area through various sectorial departments. That is, that you should base your budget exclusively on requests which come from sectorial departments. Excuse me for taking the example of Prince-Edward-Island since I have these figures, but we will base it on population. Of the 90 million dollars that you have given Prince-Edward-Island for the next five years... I only want to emphasize to you that Prince-Edward-Island has more money than it spends per capita; central Mortgage and Housing allocated 29 million dollars in 1978-1979; the Department of Transport allocated 41 million dollars in 1978-1979; Na-

[Texte]

thèques et de logement a mis 29 millions de dollars en 1978-1979; le ministère des Transports a mis 41 millions de dollars en 1978-1979; la Défense nationale a mis 35 millions de dollars en 1978-1979 à sa base de Summerside; Travaux publics Canada, Pêches et océans ont mis 11 millions de dollars. Ceci additionné à tous les montants globaux que vous donnez, c'est extrêmement vaste. Dans notre région, malheureusement, nous n'avons pas de base militaire, nous n'avons pas de gros projets d'autres ministères fédéraux et nous n'en avons pas non plus d'autres ministères provinciaux, sauf du ministère des Pêches du Québec qui est en train de construire un édifice à Gaspé.

• 1635

Parfois, on est porté à se demander si c'est par esprit de nationalisme ou si c'est réellement pour aider les pêches dans l'Est du Québec. En ce qui concerne votre établissement de montants, hier vous parliez d'une réserve, il faut nécessairement être capable d'avoir une réserve assez grosse pour pouvoir englober des projets futurs qui pourraient venir et encourager le développement économique. Il faut également tenir compte que nous n'avons pas d'autres ministères sectoriels qui ont des projets chez nous ou qui ont du développement d'envergure qui n'entre pas dans un plan de développement.

J'aimerais vous citer un exemple en terminant, pour avoir vos commentaires. Par exemple, dans le domaine portuaire, aux Iles-de-la-Madeleine, dans un endroit précis, de même que dans le comté de Gaspé chez nous, il existe 10 havres de pêche majeurs. On a construit il y a deux ans un havre de pêche à l'île d'Entrée qui a coûté 2 millions de dollars. Cette année, pour apporter de la protection uniquement à ce havre de pêche, c'est \$650,000. Alors, il faut tenir compte de ces données-là. Il est évident qu'aux Iles-de-la-Madeleine, quand vous avez un havre de pêche où il y a 100 bateaux et qu'il y a une tempête une nuit, le lendemain matin, le havre est plein de sable: il faut que tu le vides. Ce sont des situations qu'on n'a pas ailleurs, et il faudrait nécessairement que votre ministère puisse tenir compte de ces facteurs qui existent chez nous, qui n'existent probablement pas à l'Île-du-Prince Édouard, qui n'existent pas à Terre-Neuve, qui existent peut-être sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, dans le domaine portuaire j'entends.

Je voudrais savoir si vous tenez compte de ces choses-là. Je sais que vous avez fait le tour de la Gaspésie, vous êtes venus aux Iles-de-la-Madeleine. Il y a même de vos gens qui sont restés pris dans le sable aux Iles-de-la-Madeleine. Ils connaissent la situation. Vous devez certainement avoir tout cela en tête, mais j'aimerais vous l'entendre confirmer.

M. Huot: Je mentionnais qu'il fallait tenir compte aussi de ce que les autres ministères peuvent entreprendre, mais on doit tenir compte aussi de ce que la province doit entreprendre et est susceptible d'entreprendre dans chaque région. Je pense que c'est important quand même de savoir exactement quelles sont les initiatives qui vont être entreprises dans une région avant de déterminer le montant budgétaire supplémentaire d'argent neuf qu'on peut injecter dans cette région-là, compte

[Traduction]

tional Defence allocated 35 million dollars in 1978-1979 at its Summerside base; Public Works Canada and Fisheries and Oceans allocated 11 million dollars. If you add this to all the other figures, it is a huge one. In our region, unfortunately, we do not have a military base, we do not have large projects involving other federal departments nor other provincial departments except the Quebec Department of Fisheries which is constructing a building in Gaspé.

You sometimes wonder if it is in a spirit of nationalism or if it is really to help fisheries in eastern Quebec. As far as your establishing the amounts, you were talking about a reserve yesterday: of course, you do need a reserve big enough to be able to take in future projects which might come along and encourage economic development. You must also figure that we don't have other sectorial departments who have projects in our area or who have important development which is not already included in a development plan.

I would like to quote an example, in winding up, just to get your comments. For example, as far as ports are concerned in the Magdalen Islands, in a very specific area, as well as in our Gaspe riding there are ten major fishing havens. Two years ago, a two million dollar fishing haven was set up at Entry Island. This year, to protect this one haven, it is 650 thousand dollars. So you have to take of those things. It is quite clear that in the Magdalen Islands, when you have a haven for fishing boats and you have 100 boats and that there is a storm at night that the next morning the haven is full of sand: you have to empty it. They are situations that you don't get elsewhere and your department necessarily must take those factors into account that we have in our area which probably don't exist on Prince Edward Island or in Newfoundland but which perhaps might exist on the south-western coast of Nova Scotia, for ports, of course.

I would like to know if you take those things into account. I know that you went around the Gaspe and that you came to the Magdalen Islands. Some of your people even got caught in the sand when they were in the Magdalen Islands. They know the problems. You certainly must have all of that in the back of your mind, but I would like to hear you confirming it.

Mr. Huot: I did mention that you had to take into account what other departments are undertaking but you also must not forget what the province has to undertake and might undertake in each region. I think it is important, however, to know exactly what initiative is going to be shown in a region for determining any new monies through supplementary budgets which could be injected in that area after all problems have been accounted for. I was mentioning it in that sense.

[Text]

tenu des problèmes. C'est dans ce sens-là que je le mentionnais.

Quand on parle des initiatives qui seront entreprises dans l'Est du Québec, le budget qui va être consacré va représenter de l'argent neuf, comme on a fait aux Iles-de-la-Madeleine. Si on se souvient, la première démarche aux Iles-de-la-Madeleine a été d'abord d'identifier ce que les autres ministères étaient susceptibles d'entreprendre dans leur programmation quinquennale au cours des cinq prochaines années, dans le but d'éviter de se substituer aux autres ministères sectoriels par l'introduction de projets qui auraient été réalisés de toute façon, de se substituer au budget des autres ministères sectoriels. C'est l'inquiétude qu'on avait. C'est dans ce sens-là que dans l'Est du Québec, on a essayé d'identifier ce que les autres ministères avaient dans leurs tiroirs, devaient réaliser de toute façon, afin d'éviter d'introduire ces projets-là dans le plan de l'Est du Québec et de se substituer, sur le plan budgétaire, à ce que d'autres pourraient faire.

Dans chacun des secteurs majeurs d'intervention, que ce soit le tourisme, la pêche, les transports, la démarche a consisté à identifier, de concert avec les ministères sectoriels concernés, des projets additionnels, des projets qui ne pouvaient être entrepris dans le cadre de la planification budgétaire de ces ministères-là ou dans le cadre de leurs critères d'acceptation nationaux des projets, pour faire en sorte que le budget qu'on va injecter soit vraiment un budget spécial, supplémentaire, comme on l'a fait aux Iles-de-la-Madeleine.

Vous demandiez quelle était la différence entre créer des emplois pour les chômeurs de la Gaspésie et payer de l'assurance-chômage à Montréal. On est tout à fait d'accord avec cela. L'un des défis du Ministère, puis de l'ensemble des ministères fédéraux dans la nouvelle approche, c'est justement de créer des occasions d'emploi pour tous les Canadiens dans quelque région que ce soit. C'est pour cela qu'on insiste beaucoup sur les régions les plus démunies. On veut faire en sorte que, quelles que soient les régions, quelle que soit la dimension de ces régions-là, dans chacune des provinces, le gouvernement fédéral puisse introduire des mesures qui permettent de créer des occasions, une égalité des chances en termes d'emploi, de possibilités d'emploi pour tous les Canadiens, quelles que soient leurs régions. Tout ceci, quand même, avec une bonne dose de réalisme sur les possibilités réelles de créer des emplois dans des entreprises viables à long terme.

• 1640

C'est un autre critère qui est important: il faut s'assurer que ce qu'on va mettre en place dans les différentes régions soit viable, quitte à fournir un appui gouvernemental plus important que le 25 p. 100 qu'on offre traditionnellement par nos programmes d'aide. On a augmenté à 50 p. 100 aux Iles-de-la-Madeleine. Il faut que cet argent-là serve à démarrer des projets. Il faut éviter de mettre sur pied des projets qui auront besoin de subventions d'opération sur une base continue. C'est la meilleure façon de faire en sorte que toutes les régions deviennent autonomes en termes de développement par la suite.

[Translation]

When you talk about initiative that will be shown in eastern Quebec, the estimates are going to be new money, like it was for the Magdalen Islands. If you recall, the first thing done in the Magdalen Islands was first of all to identify what the other departments might be undertaking within their five year programs during the next five years to avoid substituting ourselves to other sectorial departments through the introduction of projects which would have been undertaken anyway and substitute our budgets to those of other sectorial departments. That was the concern we had. So in that way, we tried to identify what the other departments had in their drawers for eastern Quebec and would have to implement anyway so as to avoid introducing those projects in the eastern Quebec plan and, for budget purposes, to substitute our programs for those which could be undertaken by others.

In each of the major areas of intervention, whether it is tourism, fishing, transportation, the approach was to identify, together with the concerned sectorial departments, additional projects, projects which could not be undertaken within the framework of those departments budgetary planning or without the framework of their criteria for accepting national projects in such a way that the monies injected by us would really be a special supplementary budget as was done for the Magdalen Islands.

You were asking what the difference was between creating employment for the unemployed in the Gaspe and paying unemployment insurance in Montreal. We quite agree with that. One of the challenges facing the department and all federal departments with the new approach is to create employment opportunities for all Canadians for whatever region they are in. That is why we are insisting a lot on the have not regions. What we want is that whatever regions, whatever the size of those regions, within each of the provinces, the federal government can introduce measures which will allow the creation of opportunities, equal chances in terms of employment and employment opportunities for all Canadians, whatever region they might be in. Of course, all of this is with a good dose of realism concerning the real possibilities of Canadian employment in viable, long term businesses.

That is another important criteria: we must be sure that what is going to be set up in the different regions is viable even though government support might have to be increased over and above the 25 percent that we traditionally offer through our aide programs. It was increased to 50 percent for the Magdalen Islands. However, those funds must be used to get projects off the ground. You have to avoid setting up projects that will be needing operating subsidies on a continual basis. That is the best way to help regions become utonomous in terms of development for the future.

[Texte]

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Une dernière question, monsieur Bujold?

M. Bujold: Oui, madame le président. Vous n'êtes peut-être pas au courant, monsieur Huot, que le gouvernement libéral provincial, de 1960 à 1966 et de 1970 à 1976, a créé autour de la péninsule de la Gaspésie certains endroits de tourisme, des campings, des terrains de golf, des piscines. Le gouvernement du Québec, présentement, est en train de se sortir de l'administration de toutes ces infrastructures touristiques et de les redonner aux municipalités et aux villes. Est-ce que vous êtes au courant de cette situation, premièrement?

Deuxièmement, dans le plan que vous étudiez, est-ce qu'il pourrait exister un mécanisme, pas pour les subventionner pour le roulement, mais un mécanisme par lequel on pourrait permettre à ces municipalités de créer des compagnies, des sociétés de gestion pour qu'enfin on puisse les reprendre? Vous savez qu'avec la méthode habituelle du gouvernement du Québec, avec l'épée de Damoclès sur la tête, on dit tout simplement aux municipalités: vous les reprenez ou on les ferme. Alors, c'est la négociation qu'ils emploient. Est-ce que vous êtes au courant, et est-ce que vous pensez qu'il y aurait quelque chose à faire dans ce sens-là?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: Pour ce qui est de la première question, je n'étais pas au courant; je ne sais pas si mes collègues étaient au courant ici.

M. M. LaSalle: A titre de rumeur, monsieur le président, on en avait entendu parler.

M. Bujold: Eh bien, je vous le confirme, c'est le cas . . .

M. Huot: Concernant le mécanisme qui pourrait être mis en place, je vois mal, pour un ministère qui intègre le MEER et Industrie et Commerce, compte tenu de la vocation qu'on aura sur le plan du développement industriel, je vois très mal, j'avoue, la possibilité d'intervenir dans un dossier de ce genre-là.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci, monsieur Bujold. Merci, monsieur Huot.

Je me mets entre vos mains. On a fini un premier tour, il est 16h 45. Est-ce que vous désirez qu'on continue pour un deuxième tour ou si vous désirez qu'on termine là-dessus? J'aimerais vous entendre là-dessus.

M. Lefebvre: Une ou deux questions encore, madame le président, si vous le permettez.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): M. La Salle également. Alors, on va poursuivre jusqu'à 17h00. Maintenant, un instant, s'il vous plaît . . .

M. Lefebvre: Je n'aurai pas de grand préambule, non plus: je vais aller directement aux questions.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Est-ce que M. Michel LaSalle pourrait venir remplacer M. Huot pour deux minutes, s'il vous plaît?

[Traduction]

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): One last question, Mr. Bujold?

Mr. Bujold: Yes, Madam Chairman. Perhaps you don't know this, Mr. Huot, but the provincial liberal government, from 1960 to 1966 and 1970 to 1976 around the Gaspe Peninsula did set up certain tourist regions, camp grounds, golf clubs and swimming pools. The Quebec government, presently, is getting out of the management of all that tourism infrastructure and handing it back to municipalities and cities. First of all, were you aware of this situation?

Secondly, in the plan you are examining might there exist a mechanism, not to subsidize operations, but a mechanism through which we could help those municipalities set up companies, management firms to take them back? You know that the Quebec governments usual method is to hang a sword of Damocles over municipalities and simply tell them: either you take these under your own wing or we close them. So that is the method of negotiation they are using. Did you know about that and do you think something could be done in that area?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

Mr. Huot: As for the first question, I was not aware of that; I don't know that my colleagues here were aware.

Mr. M. La Salle: As a rumor, president, we had heard of it.

Mr. Bujold: Well, I am confirming that to you, it is a case . . .

Mr. Huot: As for the mechanisms which could be set up, for a department which is integrating DREE and ITC, I don't really see, considering the vocation we are going to be having in the area of industrial development, I must admit I can't really see the possibility we would have of intervening in such a case.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you, Mr. Bujold. Thank you, Mr. Huot.

It is up to the Committee to decide. We have gone through a first round and it is 1645 do you wish to continue for a second round or would you like to put an end to it on that? I would like to know what you think of that.

Mr. Lefebvre: One or two questions more, Madam Chairman, if you don't mind.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. La Salle also. So we will carry on until 1700. Now, just one moment, if you don't mind . . .

Mr. Lefebvre: I won't have a huge preamble either: I will go directly to questions.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Could Mr. Michel La Salle come replace Mr. Huot for two minutes, please?

[Text]

Monsieur Lefebvre, allez-y. Cinq minutes.

M. Lefebvre: Je vais donner quelques secondes à M. LaSalle pour s'approcher du micro.

Monsieur LaSalle, vous connaissez certainement, comme les citoyens de la Haute-Gatineau, les promesses faites par les ministres du gouvernement du Québec qui se sont rendus dans la Haute-Gatineau annoncer à maintes reprises l'implantation, juste au nord de Maniwaki, du fameux complexe forestier qui s'appelle CITUTPF. Ce sigle sert d'abréviation au Complexe intégré de transformation et d'utilisation totales des produits forestiers. Si je comprends bien, le gouvernement du Québec est majoritaire dans cette future société. Il y a aussi la compagnie MacLaren et l'Hydro-Québec. Il y en avait d'autres, il y des compagnies qui se sont retirées du dossier depuis ce temps.

• 1645

Si je comprends bien, il y a eu des dossiers qui ont été présentés pour examen à divers ministères du gouvernement du Canada, incluant le MEER, mais qu'à ce jour, il n'y a jamais eu de demande officielle de la part du gouvernement du Québec, au nom de la nouvelle société pour une participation financière, n'est-ce pas? Mais pouvez-vous m'indiquer si c'est vrai que vous avez maintenant, au ministère, plusieurs documents portant sur ce fameux Complexe forestier? Si oui, pouvez-vous nous donner un peu de détails? Est-ce que les autorités responsables de ce dossier à Québec, au nom de cette société, ont indiqué quand ils prendront une décision officielle pour aller de l'avant avec l'implantation de cette industrie très importante qui pourrait créer encore des centaines d'emplois dans une région qui en a grandement besoin? Ou, est-ce que c'est simplement au stade des discussions préliminaires à l'heure actuelle ou si on peut voir ce dossier avancer d'une façon officielle d'ici peu?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Michel LaSalle.

M. M. LaSalle: En quelques mots, je peux vous confirmer premièrement que nous n'avons pas reçu de demande officielle ni du Québec ni de compagnies privées, une demande de subvention, pour l'aide au programme de subventions industrielles ou pour une autre forme d'aide qui pourrait prendre la forme d'une entente ou autre.

M. Lefebvre: Pour les infrastructures dont on aura besoin autour du Complexe.

M. M. LaSalle: Absolument, absolument.

Alors nous n'avons pas de demande officielle en main. D'autre part, je vous confirme aussi que, si nous sommes partie à la construction de la route Maniwaki-Témiscamingue, c'était justement, en partie, à cause de ce Complexe qui était en train d'être planifié à ce moment-là. C'est toujours une bonne justification pour une partie des coûts astronomiques de cette route dont je vous parlais hier.

M. Lefebvre: Oui.

[Translation]

Go ahead, Mr. Lefebvre. Five minutes.

Mr. Lefebvre: I will give a few seconds to Mr. La Salle to approach microphone.

Mr. La Salle, just as the people from the Upper Gatineau, you certainly know all about the provinces made by the ministers of the government of Quebec who went to the Upper Gatineau to announce time after time, just to the north of Maniwaki, the setting up of that famous forestry complex known as CITUTPF. I think that is used as an abbreviation for the integrated complex for transformation and total use of forest products. Unless I am mistaken, the Quebec government is the majority shareholder in that future company. There is also MacLaren and Hydro-Quebec in the picture. There were others, but those companies have withdrawn since then.

If I am right, certain plans were submitted for examination to different departments of the Canadian government, DREE included, but to date there never has been any official request made by the Quebec government, in the name of this new company, for financial participation? But could you indicate to me if it is true that, in the department, you now have all kinds of documents bearing on that famous forestry complex? If so, could you give us more details? Do the authorities responsible for that file in Quebec, in the name of that company, indicate when they will be making an official decision to go ahead with setting up that very important industry which could create hundreds of jobs in an area which really needs them? Or is it simply still at the preliminary discussion stage presently or do people want to see that file going ahead officially within a short period of time?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Michel Lasalle.

Mr. Lasalle: In a few words, I can first of all confirm that we have not received any official request either from Quebec nor from private companies for subsidies under the industrial subsidy program or any other form of aid which might come through an agreement or otherwise.

Mr. Lefebvre: For the infrastructure which will be needed all around the complex.

Mr. Lasalle: Absolutely, absolutely.

So we have no official request in our hands presently. However, I will also confirm that if we are part and parcel of the construction of the Maniwaki-Témiscamingue road it was in part because the complex was being planned at that point. It is always good justification for part of the astronomical costs for that road I was talking about yesterday.

Mr. Lefebvre: Yes.

[Texte]

M. M. LaSalle: C'est donc vous dire que nous croyons qu'il y a une utilisation plus complète et meilleure de la forêt qui peut être faite dans ce coin, et cela s'impose. D'autre part, faute de recevoir des demandes ou des documents autres que des documents descriptifs généraux de ce que cela pourrait être. Comme vous le savez très bien, en affaires, cela prend un plan financier qui accompagne cela et nous n'en avons pas. Nous étudierions d'emblée toute demande qui pourrait être reçue et, à l'occasion, nous devons même courir aux nouvelles pour savoir où cela en est rendu.

M. Lefebvre: Oui, j'ai la même impression.

M. M. LaSalle: C'est exact, je ne puis vous donner de date.

M. Lefebvre: C'est un jeu de cache-cache parce qu'il est très difficile de savoir s'il y a du concret là-dedans ou non. Mais vous avez eu certains documents.

M. M. LaSalle: Des documents descriptifs.

M. Lefebvre: Descriptifs.

M. M. LaSalle: Ce que cela pourrait avoir l'air, un complexe intégré est très intéressant.

M. Lefebvre: Oui.

M. M. LaSalle: Mais il y a des composantes, qui vont nécessiter l'apport de capitaux avant de venir demander une subvention comme telle. Et cela, on n'a pas encore de document.

M. Lefebvre: D'accord.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Cela répond à votre question, monsieur Lefebvre?

M. Lefebvre: Oui, oui. J'avais tout simplement une petite question sur un autre sujet. Cela ne sera pas long.

A la suite des audiences que le Sous-comité a tenues, et cela a été mentionné au sein du Comité ici à plusieurs reprises, on souhaite une participation du MEER plus directe en ce qui concerne l'industrie agro-alimentaire ou dans l'agriculture pure et simple, telle l'implantation d'abattoirs dans la région de Pontiac-Gatineau-Labelle, qui est à l'avant-garde de tout le Québec dans la production du bovin. Avez-vous l'intention de continuer et d'accentuer vos efforts dans ce domaine?

• 1650

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur LaSalle.

M. M. LaSalle: Madame le président, nous avons récemment rencontré les gens de Maniwaki qui préconisaient une aide additionnelle dans le domaine agro-alimentaire. Nous avons, à cette occasion, comme vous le savez, amené avec nous à Maniwaki des représentants d'Agriculture Canada. C'est donc dire que tout ce qui pourrait déboucher, tant du côté de ce que le ministère sectoriel de l'agriculture pourrait faire que du côté des subventions du programme d'aide à l'industrie du MEER, serait recevable, en autant que cela réponde aux critères nécessaires pour être admissible au programme. Nous

[Traduction]

Mr. Lasalle: So we believe the forest can be better and more completely used in that area and it is a must. On the other hand, when you do not receive requests or documents other than generally descriptive documents of what might be going on . . . As you very well know, in the business world, you do need a financial plan together with that but we do not have any. We would immediately study any request we might receive and, every now and then, we even have to consult the news media to find out what is happening.

Mr. Lefebvre: Yes, I get the same impression.

Mr. Lasalle: That is true. I cannot give you any dates.

Mr. Lefebvre: It is a hide-and-seek game because it is very difficult to know if there is anything concrete in that or not. But you did get certain documents.

Mr. Lasalle: Descriptive documents.

Mr. Lefebvre: A description.

Mr. Lasalle: What an integrated complex might look like. It is very interesting.

Mr. Lefebvre: Yes.

Mr. Lasalle: But there are components of it which will require capital to be brought in before a subsidy can even be requested as such. And we do not have any documents for that yet.

Mr. Lefebvre: Yes.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Does that answer your question, Mr. Lefebvre?

Mr. Lefebvre: Yes, yes. I simply had a short question on another subject. It will not be long.

Following up on the hearings the subcommittee held and it was mentioned in the committee here several times, we do hope that DREE will participate more directly insofar as the agro-business industry or agriculture itself pure and simple are concerned with things such as setting up slaughterhouses in the Pontiac-Gatineau-Labelle area which is far ahead of the rest of Quebec for beef production. Do you intend to pursue and even increase your efforts in that area?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. LaSalle.

Mr. M. La Salle: Madam Chairman, we recently met the people from Maniwaki who are in favour of additional aid in the agro-business area. On that occasion, as you know, we brought with us, to Maniwaki, representatives from Agriculture Canada. Which means that what could happen, both as well as what might come from the sectorial department for agriculture as well as for what might stem from DREE subsidies within the framework of the industrial aid program would be receivable as far as it meets the criterion necessary to qualify for the program. We believe it is one of those things which deserves being encouraged in your region.

[Text]

croyons que c'est un des volets qui mérite d'être encouragé dans votre région.

A ma connaissance, c'est un peu... peut-être un peu prématûr pour passer un jugement sur le plan qui pourrait être présenté. Et, dès qu'il sera articulé, il y aura lieu de l'examiner attentivement.

M. Lefebvre: Merci. Merci, madame le président.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci, monsieur La Salle.

Monsieur Roch La Salle.

M. La Salle (Joliette): Merci. Pour poursuivre la question de M. Lefebvre, ce qui va l'intéresser sûrement, est-ce votre rôle comme Ministère, de découvrir des projets ou bien si votre rôle consiste à aider les organismes, les hommes d'affaires, des gens, des compagnies, qui vous font part de leurs projets dans des secteurs tels que celui mentionné par M. Lefebvre?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Michel LaSalle.

M. M. LaSalle: Dans les objectifs du Ministère, quand on parle d'aide à l'industrie, cela englobe un peu des deux, c'est-à-dire que, dans la mesure du possible, lorsqu'on a les moyens de fournir de l'aide technique, par exemple, à un requérant ou à quelqu'un qui présente un projet...

M. La Salle (Joliette): Mais la question est celle-ci: est-ce que c'est vous qui cherchez le projet ou est-ce que vous répondez à une demande de projet?

M. M. LaSalle: Il y a un peu des deux. Je m'excuse de me répéter dans certains cas, on va identifier, dans une région, un chaînon manquant et on peut faire de la promotion, et on fait même de la promotion à l'extérieur pour combler ce vide. Je dois admettre, par contre, dans une bonne partie de nos cas, c'est quelqu'un qui présente un projet, qui peut être recevable tel quel, ou, par ailleurs, nos agents peuvent également conseiller cette personne pour aboutir à un projet plus grand ou le déconseiller si le projet ne nous apparaît pas acceptable ou bon pour le futur.

M. La Salle (Joliette): M. Huot tantôt a répondu à une question de M. Bujold sur les comparaisons des subventions par habitant entre l'Île-du-Prince-Édouard et l'est du Québec. Je comprends que M. Bujold a parlé d'un secteur bien particulier du Québec, mais quelle est la différence entre le *per capita* de la province de Québec contre celui de l'Île-du-Prince-Édouard? Je m'excuse, mais je n'ai pas le cahier devant moi.

M. Huot: J'ai ce renseignement parmi mes documents; je vous les trouve dans une seconde.

M. La Salle (Joliette): C'est que le Ministère doit fonder ses évaluations sur le plan provincial et non sur le plan sectoriel.

M. Maltais: De 2,000 à 700, je pense.

M. Lefebvre: Pour l'ensemble du Canada.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Non. Au Québec.

[Translation]

To my knowledge, it is perhaps slightly premature to pass judgement on the plan which might be submitted. As soon as it is set up, it will be given full attention for examination.

Mr. Lefebvre: Thank you, Madam Chairman.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you, Mr. La Salle.

Mr. Roch La Salle.

Mr. La Salle (Joliette): Thank you. To pursue in the same vein as Mr. Lefebvre's question, and this will certainly be interesting, does your role as a department consist in discovering projects or would it rather be in helping organizations, businessmen, people, companies which tell you about their projects in sectors such as the one mentioned by Mr. Lefebvre?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Michel La Salle.

Mr. M. La Salle: Within the objectives of the department, when you talk about aid to industry, that means a bit of both, which is to say that insofar as possible, when we do have the means to provide technical help, for example, to someone who is requesting something or presenting a project...

Mr. La Salle (Joliette): No, this was my question: Is it you who seek out a project or do you answer when there is a request put in for a project?

Mr. M. La Salle: It is a bit of both. I am sorry I must repeat myself. In some cases, in a region, you might identify a missing link and we can then get into promotion and even do some promotion on the outside to fill the gap. On the other hand, I must admit that in most cases someone comes up with a project which is receivable as such or some of our agents might also advise that person to come up with a bigger project or even counsel against it if the project does not appear acceptable to us or good for the future.

Mr. La Salle (Joliette): Mr. Huot answered a question from Mr. Bujold before bearing on comparisons between subsidies per head in Prince Edward Island and eastern Quebec. Now I know Mr. Bujold was talking about a particular sector in Quebec, but what would be the difference in the per capita if we compare Quebec and Prince Edward Island? I am sorry, but I do not have the book in front of me.

Mr. Huot: I have that information in these papers here; I will have it for you in a second.

Mr. La Salle (Joliette): Simply because the department should use the province as a base for its evaluations, not sectors.

Mr. Maltais: From 2,000 to 700, I think.

Mr. Lefebvre: For Canada as a whole.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): For Quebec.

[Texte]

M. La Salle (Joliette): Le Québec en comparaison de l'Île-du-Prince-Édouard. Cela pourrait peut-être être aussi intéressant d'apprendre que ...

M. M. LaSalle: Je pourrais vous dire que le chiffre va être plus bas, parce que l'est du Québec, en proportion, per capita, en reçoit plus que l'ensemble du Québec.

M. R. La Salle: La question de M. Bujold est très pertinente dans ces conditions.

Une voix: Oui.

M. Gimaiel: Ce n'est pas fait pour aider Montréal.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Une autre question, monsieur La Salle?

M. La Salle (Joliette): Monsieur Huot, lorsqu'on parle du développement de l'est du Québec, c'est très intéressant, il n'y a aucun doute là-dessus: je n'ai pas pris soin de vous amener les problèmes de mon comté, je sais déjà que vous les connaissez. Mais n'est-il pas également nécessaire d'avoir une coopération la plus poussée, de la province, lorsque vous manifestez de l'intérêt vis-à-vis tout le développement de l'est du Québec? Peut-on le faire sans se soucier trop trop des priorités provinciales?

M. Huot: Il y a deux volets à votre question. Le premier, bien sûr, quand on parle de l'est du Québec, on peut parler aussi d'autres régions périphériques, Saguenay-Lac Saint-Jean, Nord-Ouest, qui sont toutes des régions qui reçoivent la priorité, de même que Montréal qui nous inquiète. L'évolution de Montréal nous inquiète et on considère important, de façon sélective, d'introduire des interventions à Montréal.

• 1655

Pour répondre à la deuxième partie de la question qui s'applique aussi à l'ensemble des régions du Québec, que ce soit à l'Est ou à d'autres régions en termes de collaboration fédérale-provinciale, la difficulté vient du fait que le gouvernement du Québec a très clairement indiqué, au cours des dernières semaines, et au cours des derniers mois, et hier, je crois que M^{me} Eva Côté faisait référence à la déclaration de Bernard Landry qui disait qu'il n'était pas question de souscrire à l'entente fédérale-provinciale pour la région de l'Est du Québec. Dans l'élaboration du plan de développement des îles de-la-Madeleine, nous avions offert au gouvernement du Québec une collaboration dans l'identification de projets; dans un volet complémentaire, nous avions identifié un budget de 7 millions de dollars; nous avons soumis, sans brusquer le gouvernement du Québec, la proposition d'intervention conjointe en disant: nous, on croit que de façon complémentaire on pourrait intervenir dans le développement touristique, dans le développement agricole. Le Québec n'a pas accepté de s'asseoir avec nous.

Donc, cela devient difficile en matière de collaboration fédérale-provinciale quand un des interlocuteurs ne veut pas s'asseoir à la table, dialoguer puis définir conjointement des priorités d'intervention. C'est pour cela que lorsqu'on pense à l'avenir, puis on ne rencontre pas des problèmes seulement au

[Traduction]

Mr. La Salle (Joliette): Quebec as compared to Prince Edward Island. It might also be interesting to find out ...

Mr. M. La Salle: I can tell you the figure will be lower because eastern Quebec, proportionately, per capita, gets more than the whole of Quebec.

Mr. R. La Salle: In view of that fact, Mr. Bujold question is quite opportune.

An hon. Member: Yes.

Mr. Gimaiel: That is not going to help Montreal.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Another question, Mr. La Salle?

Mr. La Salle (Joliette): Mr. Huot, when you talk about development in eastern Quebec, it is very interesting, no doubt about that: I did not bring up the problems in my riding because I know you already know them. But is it not also necessary to have greater cooperation from the province even when you talk about your interest in the development of the whole of eastern Quebec? Can this sort of thing be done without taking provincial priorities under serious consideration?

Mr. Huot: There are two parts to your question. The first, of course, when you talk about eastern Quebec is that you can also talk about other peripheral regions such as Saguenay—Lac Saint-Jean, North West, which are all regions to which we grant priority without forgetting Montreal which does concern us. We are concerned about the evolution in Montreal and we feel it is important to introduce interventions there on a selective basis.

Now as to the second part of the question concerning Federal Provincial cooperation, it applies to the different regions of Quebec as a whole, not only to the east or other regions. The difficulty is that the Government of Quebec has very clearly indicated over the past few weeks and over the past few months—and Mrs. Eva Côté I believe referred to Mr. Landry's statement - that there is no question of it subscribing to a Federal Provincial agreement for the eastern region of Quebec. In the preparation of the development plan for the Magdalen Islands, we had offered the Government of Quebec to collaborate on the identification of projects; moreover, we had identified a budget of 7 million dollars; and without offending the Government of Quebec, we had also submitted a proposal for joint intervention on the basis that in order to complement development, we might intervene in the development of tourism, and agriculture. Quebec refused to discuss the matter with us.

So it becomes very difficult to collaborate on a federal/provincial level when one of the parties refuses to discuss the matter with the other party, or refuses to define jointly the priorities. This sort of problem occurs not only in Quebec, but also in other regions of Canada. As to the future, we are going

[Text]

Québec, dans d'autres régions canadiennes, on fait face à la même situation. Quant à l'avenir, on privilégie davantage d'interventions directes dans les domaines de compétence fédérale. On n'exclut pas la consultation, la collaboration fédérale-provinciale. Dans l'annonce du programme *ILAP* par exemple, le fédéral a consulté les provinces sur la désignation des régions. Une fois que les régions ont été désignées, il y a un comité local qui a été mis sur pied; le gouvernement du Québec siège à ce comité et peut conseiller, par son représentant, le gouvernement fédéral sur les interventions à mettre en place dans chacune des régions.

Le changement par rapport au passé, c'est qu'on était pris dans une espèce de camisole de force, où on passait par les ententes pour intervenir dans les régions faute de pouvoir s'entendre avec les gouvernements provinciaux sur des priorités d'intervention. Le résultat net c'est que les montants que le fédéral devait consacrer au développement de certaines régions n'étaient pas dépensés et nous n'avions pas les mécanismes pour pouvoir dépenser ces fonds de façon unilatérale dans des domaines de compétence fédérale, parce que les programmes étaient définis de telle sorte qu'il était impossible d'offrir, dans certaines sous-régions particulièrement défavorisées, des programmes plus riches qu'ailleurs. De sorte que ces programmes-là ne permettaient pas de rencontrer les particularités régionales.

Dans l'avenir, ce qu'on dit c'est qu'on va avoir davantage d'interventions fédérales directes dans les différentes régions. C'est le nouveau ministère d'État au développement économique qui sera chargé de négocier cela avec les provinces et non plus le MEER.

M. La Salle (Joliette): En partant de ce que vous me dites, remarquez bien que je déplore l'absence de dialogue. Je ne chercherai pas de qui c'est la faute et je n'accuse pas personne. Je déplore moi aussi l'absence de dialogue. Il n'y a aucun doute que cela va si bien quand il y a concertation. Mais, vous admettez là une vision nouvelle, une attitude nouvelle par rapport aux expériences que vous avez vécues et si j'ai bien compris ces expériences-là se sont manifestées également vis-à-vis d'autres provinces pas seulement avec le Québec.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: Le premier ministre du Canada a annoncé cette nouvelle approche lors de la conférence fédérale-provinciale sur l'économie qui a été tenue en février dernier. Il a très clairement indiqué l'intention du gouvernement fédéral de procéder directement dans les domaines de compétence. Il a parlé aussi de la nécessité de consultation, de collaboration, de concertation au niveau des gouvernements provinciaux, au niveau de la planification, de l'identification des priorités, de l'identification des objectifs à poursuivre.

Le ministre Olson a fait une tournée des différentes capitales provinciales. Le ministre Gray a fait de même depuis la conférence fédérale-provinciale sur l'économie pour consulter les gouvernements provinciaux sur les priorités en matière de développement.

[Translation]

to favour more direct intervention in areas of federal jurisdiction. We are not excluding the possibilities of consultation and federal/provincial collaboration. For instance, when the *ILAP* program was announced, the federal government had consulted with the provinces on designation of regions. Once the regions were designated, a local committee was established; the Government of Quebec sits on the committee and can advise, through its representative, where the federal government could intervene in each region.

With respect to the past procedure, where we were in a sort of straight jacket, we had to use agreements to intervene in any given region, since we could get no agreement with provincial governments as to priorities. The net result was that certain sums the federal government had earmarked for development of certain regions could not be used, and we had no mechanism allowing us to spend these funds unilaterally in areas of federal jurisdiction, since the programs were defined in such a way that it was impossible particularly in the less favoured sub regions, to offer more expensive programs than in other regions. Thus, it was impossible to respond to specific regional problems.

Therefore, in the future, there will be more direct federal interventions in different regions. The new Department of State for Economic Development rather than DREE will be responsible now for negotiating with the provinces.

Mr. La Salle (Joliette): In this regard, I assure you that I deplore this absence of dialogue. And I will not try to place the blame on anyone. I just deplore this absence of dialogue. Everything goes so much better when there is harmony and co-operation. But you have just indicated there is a new attitude vis-à-vis past experiences, and if I have understood correctly these are not to be laid completely on Quebec but on other provinces as well.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

Mr. Huot: The Prime Minister of Canada announced this new approach at last February Federal Provincial Conference on the Economy. He clearly indicated that the federal government intended to proceed directly in its fields of jurisdiction. He also spoke of the need for consultation, co-operation, and harmony with the provincial governments with respect to planning, the identification of priorities, and the identification of objectives.

The Minister, Mr. Olson, visited all the different provincial capitals. Mr. Gray, since the last Federal Provincial Conference on the Economy, has also consulted provincial governments as to priorities of development.

[Texte]

Je pense qu'il est tout à fait nécessaire que cette concertation existe au niveau des projets à mettre en oeuvre dans chacune des régions. D'autre part, c'est peut-être au niveau des mécanismes de livraison qu'on voit un changement substantiel par rapport au passé où le fédéral pourra intervenir davantage directement plutôt que par le biais d'ententes.

M. La Salle (Joliette): Hier vous signifiez par exemple . . .

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Ce sera votre dernière question, monsieur La Salle.

M. La Salle: Merci, madame le président.

• 1700

Hier, vous avez signifié que les zones spéciales, les zones privilégiées par rapport à la reconnaissance de cette désignation 1, 2, 3 et 4, mais que, à part cela, il est possible que votre ministère intervienne en dehors de ces zones pour des projets précis. Partant de là, est-ce que vous n'enlevez pas un petit peu ce caractère privilégié à des zones qui avaient été identifiées comme étant des zones grises en vous permettant à d'autres régions, par rapport aux mêmes conditions, d'annuler l'effet positif que vous aviez créé, qui s'appelait les zones désignées.

M. Lefebvre: Zones désignées spéciales.

M. Huot: Vous touchez dans votre question, dans votre façon de la formuler, exactement les éléments de réponse aussi qui sont importants, c'est que la formule des zones spéciales, si on y a recours trop abusivement en désignant zones spéciales différentes parties du territoire, on vient d'annuler, comme vous le dites, les effets d'une introduction d'une zone spéciale. Le MEER a quatre zones d'intervention au Québec. On est à revoir toute la question de la désignation territoriale pour faire en sorte que nos programmes puissent s'adapter aux circonstances de chacune des régions et que les objectifs poursuivis puissent permettre d'introduire des programmes qui répondent aux besoins de la région en question sans annuler ce qu'on fait à côté, dans un autre programme.

Il y a différents types de problème qu'on peut rencontrer au niveau spatial. Il y a des problèmes de sous-développement chronique, de disparités importantes. On voit qu'au Québec les régions périphériques connaissent des problèmes de développement, des problèmes de taux de chômage élevé, des problèmes de revenu très faible, et, dans la désignation du MEER, on a toujours donné à ces régions un enrichissement par rapport à ce qu'on faisait ailleurs. On en était venu à se demander si cet enrichissement est suffisant aux Iles de-la-Madeleine, on a dû augmenter le niveau des subventions à 50 p. 100 pour pouvoir générer des projets. On a généré sept projets depuis l'introduction du programme.

Maintenant il y a d'autres zones qui connaissent des problèmes structurels, des problèmes de reconversion industrielle. Le programme ILAP a été conçu pour répondre à ces problèmes. Il y a des zones ou des concentrations textile-vêtement. On veut diversifier la base économique. Mais ce qu'on dit, c'est qu'il faut faire très attention dans les désignations de ces territoires pour que tout cela soit très bien intégré ensemble,

[Traduction]

I think it is absolutely necessary that this collaboration exist in the implementation of projects in each region. On the other hand, perhaps it is in the delivery systems that we will see an important change with respect to past procedures, since the federal government will now be able to intervene directly rather than through the established agreements.

Mr. La Salle (Joliette): Yesterday, you noted for instance . . .

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): This will be your last question, Mr. La Salle.

Mr. La Salle (Joliette): Thank you, Madam Chairman.

Yesterday you indicated that there were special zones, designated 1, 2, 3, 4, but that as well, it was possible that your department might intervene outside of these zones on specific projects. Do you not feel that in this respect you would be diminishing the preference granted to those designated zones if for the same conditions, you favoured other regions.

Mr. Lefebvre: Special designated zones.

M. Huot: In your question, you have indeed raised the important elements of my answer: it is true that if we abuse of the special zone designation for different parts of the territory, we would indeed eventually nullify the effects of this particular designation. DREE has four zones of intervention in Quebec. We are presently reviewing the whole question of territorial designations to make sure that our programs can be adapted to the conditions in each region, and that the objectives sought will allow the introduction of programs which respond to the needs of a given region without any disasterous effect on another program.

Different types of problems may be encountered in different areas. There are problems of chronic under-development, of important disparities. In Quebec for instance, the peripheral regions have developmental problems, problems of high rates of unemployment, of very low incomes, and through the DREE designation, we have always provided much greater resources to those particular areas. To the point where we wondered if funds were sufficient in the Magdalen Islands, and we have subsequently increased the level of grants to 50 percent in order to generate the projects. Since the introduction of the program, 7 new projects have been initiated.

Of course, other zones have structural problems, and industrial modernization problems. The ILAP program is a response to these problems. There are zones with heavy concentration of heavy textile and clothing industries. We wish to diversify their economic base. However, we wish to do so with due regard that the designations of these territories is well integrated, in order to avoid nullification of the effect of a

[Text]

pour éviter justement d'annuler les effets d'une désignation pour une autre fin. C'est pour cela qu'on est en train de revoir toute la question des désignations, celles du MEER, pour tenir compte des différents types de désignations qui sont nécessaires pour venir en aide à des communautés qui font face à un problème conjoncturel à court terme, cela demande un type d'intervention, d'autres connaissent des problèmes de reconversion puis d'autres de sous-développement. C'est important que tout cela soit intégré dans une toile de fond cohérente.

M. La Salle: Je vous remercie.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci, monsieur La Salle. Une dernière intervention, monsieur Cyr.

M. Cyr: Une très courte question madame le président.

Hier nous avons parlé d'études spéciales entreprises par le ministère de l'Expansion économique régionale dans une région désignée, dans une zone désignée, ou encore dans un domaine spécial, tel que le tourisme ou les pêcheries. Compte tenu que nous étudions présentement les prévisions budgétaires de 1982-1983, quel montant avez-vous réservé dans vos prévisions pour le Québec, pour de telles études?

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Monsieur Huot.

M. Huot: Vous parlez d'études . . . ?

M. Cyr: D'études spéciales.

M. Huot: D'études spéciales. Dans notre budget, cette année on avait un budget d'environ \$800,000 pour les études, dont une bonne moitié a été consacrée à des études à caractère régional, l'autre moitié à des études à caractère industriel. L'an prochain, nous aurons un budget d'environ \$900,000 pour nous permettre de financer des études à caractère régional ou industriel.

M. Cyr: Merci.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci. Alors il me reste à remercier M. Huot, M. LaSalle et toute l'équipe des hauts fonctionnaires qui les accompagnaient. Merci de vos réponses qui ont été très claires et très intéressantes. Merci également aux députés qui étaient présents aujourd'hui et à tout le personnel de soutien. Je vous invite à la prochaine rencontre.

M. Lefebvre: Nos remerciements à M^{me} le président.

Le président suppléant (Mme Beauchamp-Niquet): Merci.

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 6 avril.

[Translation]

designation for other purposes within that same region. That is why we are reviewing the whole question of designations by DREE in order to take into account the different types necessary to help those committees faced with economic problems, which would require one type of intervention, while others have modernization problems and still others under-development problems. It is important that all of these programs be co-ordinated.

Mr. La Salle: Thank you.

The Acting Chairman: (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you Mr. La Salle. One last intervention, Mr. Cyr.

Mr. Cyr: A very short question, Madam Chairman.

Yesterday, we were discussing special studies undertaken by the Department of Regional Economic Expansion in a designated region, or zone or even in a particular field, such as tourism or fisheries. In the main estimates for 1982-1983, what funds have been reserved for special studies to be undertaken in the Province of Quebec?

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Mr. Huot.

Mr. Huot: You were saying studies . . . ?

Mr. Cyr: Yes, special studies.

Mr. Huot: Special studies. In our estimates, this year we had provided some \$800,000 for studies, half of which were to be regional studies, the other half industrial studies. Next year, the budget will be increased to \$900,000, to finance both regional and industrial studies.

Mr. Cyr: Thank you.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you. I would now like to thank Mr. Huot, Mr. La Salle and all other senior officials present today. Thank you for your very clear and interesting answers. I should also like to thank the members who attended today, and our support staff. You are all invited to the next meeting.

Mr. Lefebvre: We wish to thank you, Madam Chairman.

The Acting Chairman (Mrs. Beauchamp-Niquet): Thank you.

The next meeting will take place Tuesday the 6th of April. The meeting is adjourned.



[View all posts by admin](#) | [View all posts in category](#)

M. Rienet: D'après ce que nous avons fait, nous avons un budget d'environ \$100 000 pour une bourse mobile à être consacrée à des études de deuxième niveau, toutes portant à des études à caractère universitaire.

From the Department of Regional Economic Expansion and the Department of Industry, Trade and Commerce (Quebec Region):

Mr. C. Huot, Assistant Deputy Minister;

Mr. M. LaSalle, Director General.

WITNESSES—TÉMOINS

Du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère de l'Industrie et du Commerce (Région du Québec):

M. C. Huot, sous-ministre adjoint;

M. M. LaSalle, directeur général.







